

Pegau, Tag des Posts

P. P.

Die Vorzüge des directen geschäftlichen Verkehrs zwischen Consument und P dürften Ihnen bekannt sein. Besonders kommen diese Vorzüge bei einem Artik Butter, der leicht umschlägt und mit jedem Tage an Wohlgeschmack verlie Geltung.

Unterzeichnete erlaubt sich daher, Ihnen ihre anerkannt feinste Tafelbutt directen Bezug in Postpacketen von netto 4 kg oder 8 Pfund anzubieten. Das packet von netto 8 **Pfund Inhalt** wird einschl. sämmtlicher Nebenkosten, als Verp Porto und Nachnahmegebühr, bei regelmässigem Bezuge zum festen Preise von M abgegeben (bei grösserer Entfernung 25 Pfg. Mehrporto).

Bei ständiger und regelmässiger Abnahme würde sich der Preis durch Verri von Portogebühren ermässigen lassen.

Einer Probebestellung Ihrerseits, die zu ständigem Bezuge Veranlassung würde, gern entgegensehend zeichnet

hochachtungsvoll

Dampfmolkerei Pegau

Fritz Schönberg.

Sammlungen und Kataloge griechischer Handschriften im Verein mit Fachgenossen bearbeitet von **V. Gardthausen.** Leipzig, Teubner 1903 (= Byz. Archiv, Heft 3). VIII, 96 S. 8°.

Schon in seiner Griechischen Paläographie (1879) hatte Gardthausen eine Zusammenstellung von Katalogen griechischer Handschriften gegeben. Aber dieses Verzeichnis umfaßt nur die wichtigeren Kataloge, und außerdem ist gerade auf diesem Gebiet in den letzten Jahrzehnten so viel neues Material erschienen, daß eine Ergänzung und Weiterführung schon längst ein dringendes Bedürfnis war. Was Weinbergers Catalogus Catalogorum (Wien 1902) für die lateinischen Handschriftenkataloge (allerdings mit Beschränkung auf die Bibliotheken, die ältere Handschriften lateinischer Kirchenväter enthalten) bietet, das hat Gardthausen — ohne jene Beschränkung — für die griechischen Handschriften geleistet. Wir haben damit einen zuverlässigen Führer auf einem Gebiete gewonnen, wo bisher sich jeder mühsam seinen eigenen Weg suchen mußte. Für die Zuverlässigkeit und Vollständigkeit der Arbeit bürgen die Namen der Männer, deren Mitarbeit und Unterstützung sich Gardthausen zu erfreuen hatte. Es sind die Herren W. Weinberger, R. Förster, H. Omont Fr. Rühl, F. Ehrle, O. v. Gebhardt, K. Haebler, J. L. Heiberg, K. Krumbacher, G. v. Laubmann, F. Madan, R. Steck, E. M. Thompson, G. Vitelli. Es werden daher zu dem Werke nur wenige Nachträge möglich sein. Einige Kleinigkeiten sind folgende. S. 7 Escurial: Der alte Katalog, der bei Mader De biblioth. p. 124 steht, findet sich auch in S. Cyrilli homil. XIX in Ieremiam ed. B. Corderius Antverp. 1648 praef. p. XXI—XXXVIII. — S. 32 Genua: Ein Verzeichnis der 39 griechischen Hss der Bibliotheca Carolina auch bei Blume, Bibl. libr. mss. italica, Göttingen 1834, p. 1—5; vergl. auch Blume, Iter italicum I p. 67. — S. 69 Nürnberg: Einige griechische Hss befinden sich auch in der Solgerschen Sammlung (jetzt in der Stadtbibliothek), vgl. A. R. Solger, Bibliotheca sive Supellex librorum impressorum ... et codicum manuscriptorum, Norimb. 1760, I p. 209—260. — S. 82 Cairo: In Montacutius, Orig. eccles. II p. 52, steht die interessante Notiz, daß sich ein vollständiges Exemplar der Hypotyposen des Clemens Alex. in der Bibliothek des Patriarchen von Alexandrien befand. — Einige Ergänzungen lassen sich entnehmen dem Werke von Soden, Die Schriften des Neuen Testaments in ihrer ältesten erreichbaren Textgestalt hergestellt I, 1, Berlin 1902. Ich notiere daraus zu S. 81: Einen Katalog der Hss des ältesten Athosklosters, der Lawra, hat der Bibliothekar Chrysostomos angefertigt, aber noch nicht drucken lassen. — Zu S. 86: Die von Anthimos Alexudes katalogisierten Hss von Sinope sind vor vier Jahren verbrannt. — Zu S. 87 ist nachzutragen: Trapezunt: Papadopulos-Kerameus, *Κατάλογος τῶν ἐν τῇ ἱερᾷ μονῇ τοῦ Σουμελᾶ ἑλληνικῶν χειρογράφων.* Beilage zur *Ἱστορία τῆς παρὰ τὴν Τραπεζοῦντα ἱερᾶς βασιλικῆς μονῆς τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου τῆς Σουμελᾶ* von *Ἐπαμεινώνδας Θ. Κυριακίδης* Athen 1898 (vergl. Soden S. 80).

Nicht sehr praktisch erscheint mir die äußere Anlage. Die Bibliotheken sind geordnet nach Ländern und innerhalb dieser alphabetisch nach den Städten. In das Register sind aber die Orte nicht aufgenommen. Man muß daher zuerst das Länderverzeichnis S. 87 nachschlagen und dann erst bei dem betreffenden Land den Ort nach dem Alphabet aufsuchen.

Ist schon dies nicht gerade sehr bequem, so wird beim praktischen Gebrauch noch weit unangenehmer empfunden werden, daß durch nichts hervorgehoben ist, welche Kataloge über den jetzigen Stand der einzelnen Bibliotheken die beste Auskunft geben. Es ist ja gewiß für den Forscher äußerst dankenswert, daß er hier zusammengestellt findet, was man über ältere Kataloge, Bestandteile und frühere Besitzer der Hss weiß, resp. wo man sich darüber orientieren kann; aber am allermeisten wird man Gardthausens Buch doch in die Hand nehmen, um für eine bestimmte Bibliothek nachzusehen, wo man etwas über ihren jetzigen Bestand finden kann. Die jetzt aktuellen Kataloge hätten irgendwie besonders gekennzeichnet werden müssen. Vielleicht entschließt sich Gardthausen, in die 2. Auflage seiner Paläographie wenigstens ein Verzeichnis dieser Kataloge aufzunehmen. Das vorliegende Werk würde seinen selbständigen Wert daneben immerhin behaupten.

München. Otto Stählin.

Omont, H., Missions archéologiques françaises en orient aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. 1. 2. Paris 1902. (XVI u. 1237 S. in 4⁰): Collection de documents inédits sur l'hist. de France hrsg. vom Ministerium d. öff. Unterr. u. d. schönen Künste.

Sobald im westlichen Europa Sammlungen griechischer Hss entstanden, machte sich auch die Schwierigkeit bemerkbar, sie zu ergänzen und zu vervollständigen; es fehlte im Westen an Vorlagen und Kopisten, und wenn einmal ein Abschreiber und Händler wie Darmarios eine große Rundtour durch Spanien, Frankreich, England und Deutschland machte, so hatten die Liebhaber griechischer Handschriften allen Grund, vorsichtig zu sein.

Daß in den orthodoxen Klöstern des griechischen Ostens noch Hss massenhaft vorhanden und zu erträglichen Preisen zu erwerben waren, wußte man seit den erfolgreichen Reisen des Cyriacus von Ancona und den glücklichen Käufen des kaiserlichen Gesandten Busbequius in Konstantinopel. Es kam also nur darauf an, diese Schätze zu heben. In erster Linie hatte man mit Recht den Athos ins Auge gefaßt, und fast genau in demselben Jahre (bald nach 1650) erschienen dort zwei Mönche, Athanasius, aus Paris geschickt, und Suchanov im Auftrage des Patriarchen von Moskau, die beide mit reicher Beute für den französischen König und die russische Kirche heimkehrten. Der Erfolg des Athanasius war so groß, daß seitdem eine französische Entdeckungsreise der anderen folgte und das Forschungsgebiet sich allmählich immer weiter ausdehnte über die Länder arabischer Kultur bis nach Indien und China.

Viele interessante Akten, die sich auf diese wissenschaftlichen Reisen beziehen, besitzt die Nationalbibliothek in Paris, anderes das Nationalarchiv und verschiedene Ministerien mit der Korrespondenz der französischen Konsulate im Orient. Es war also entschieden ein sehr glücklicher Gedanke von Omont, dieses wertvolle Material zusammenzusuchen und zu verwerten. Seine Aufgabe war mühsam und zeitraubend in hohem Grade; aber auch die des Rezensenten ist keine leichte, da er weder die Vollständigkeit der Akten, noch die Treue der Abschriften prüfen kann: er muß sich natürlich, in der Überzeugung, daß die Arbeit keiner besseren Hand hätte anvertraut werden können, hier auf ein Referat beschränken.

Omont beginnt mit der durch den Kardinal Mazarin und den Kanzler Séguier veranlaßten Sendung des Athanasius nach Konstantinopel, Cypern und dem Athos (1643—1663); S. 853 Liste der von ihm wesentlich auf dem Athos erworbenen Hss. — Dann folgt die Reise von Monceaux und Laisné, welche von Colbert direkt für die königliche Bibliothek Aufträge erhielten. Da beide von Paläographie nicht viel verstanden, war es nötig, ihnen für ihre Ankäufe Instruktionen (S. 31 ff.) mitzugeben, die von Cotelier ausgearbeitet wurden. Es ist eine Paläographie in nuce, die mit dem allerdings anfechtbaren Satze beginnt:

[Les mss.] qui sont in-quarto ou in-folio sont beaucoup préferables à ceux qui sont en plus petit volume. Entsprechende Instruktionen für syrische Erwerbungen S. 37 und für den Ankauf von Münzen S. 42.

Der Ertrag dieser Reise wird S. 863 aufgezählt.

Noch ergiebiger war die Reise des deutschen Orientalisten Wansleben aus der Gegend von Erfurt; dessen Instruktionen S. 58; dann folgt seine Korrespondenz mit Carcavy und Colbert. Von den französischen Gesandten in Konstantinopel unterstützte namentlich der Marquis de Nointel diese gelehrten Bestrebungen (S. 175), in dessen Gefolge A. Galland den Orient besuchte; Mss. gr. achetés à Constantinople par Galland S. 952. Der Minister Colbert, der bereits eine wertvolle Hss-Sammlung besaß, benutzte namentlich (S. 222) die französischen Konsuln im Orient, um dieselbe zu vervollständigen. In Konstantinopel hatte inzwischen der Jesuit Besnier die Nachforschungen nach alten Hss fortgesetzt und namentlich die hsl. Schätze des Serail (S. 255) ins Auge gefaßt; er durfte sich 15 gr. Hss (S. 263) auswählen, die nach Paris geschickt wurden.

In dem folgenden Kapitel (S. 279) schildert Omont die Versuche in Ägypten und an der afrikanischen Nordküste und veröffentlicht die Denkschrift Maillet über die Erwerbung und den Transport der Pompejus-Säule. Dann folgen (S. 317) die Reisen von P. Lucas in den Orient, die später von Hamy noch ausführlicher behandelt werden sollen (seine Instruktionen S. 330, 354, 372.

Auch unter Ludwig XV fuhr die französische Regierung fort, wissenschaftliche Missionen in den Orient zu senden. In Konstantinopel hatte ein Einheimischer, Zaïd Aga, die Leitung der kaiserlichen Druckerei übernommen und wendete sich nun um wissenschaftlichen Beistand an die französische Regierung. Der Graf Maurepas schickte auf Empfehlung von Bignon die Geistlichen Sevin und Fourmont, die auf diese Weise in Konstantinopel zunächst festen Fuß fassen sollten. Montfaucon entwarf ihre sehr eingehenden Instruktionen (S. 414). Die Abgesandten Frankreichs stießen in Konstanopel auf englische Konkurrenten, die ebenfalls Hss sammelten, und Sevin schildert in einem Briefe an Maurepas (S. 447) sehr anschaulich, wie sie sich gegenseitig besuchten, um den Gegner auszuhorchen und anzulügen. Übrigens trennten sich die beiden Franzosen bald; Sevin blieb zunächst in der Hauptstadt, während Fourmont, der sich besonders für Inschriften interessierte, die Inseln und Hellas bereiste (S. 537). Die Ausbeute an neugefundenen Inschriften war groß, namentlich in Attika; aber Fourmonts Abschriften (jetzt in der Nationalbibliothek) sind bekanntlich nur mit Vorsicht zu benutzen, da man ihm vorwirft, nicht nur alte Originale absichtlich zerstört, sondern auch Fälschungen versucht zu haben.

Wünschenswert wäre daher ein Hinweis auf Boeckh im C. I. Gr. und in der Encyklopädie und Methodologie, Leipzig 1877, S. 235: „Der leichtsinnige Abbé hat, um seine Entdeckungen noch wichtiger erscheinen zu lassen, eine Reihe von Monumenten erfunden."

Über die von Sevin erworbenen griechischen Hss s. S. 687 ff.

Bald darauf zog J. B. Souciet Erkundigungen ein über die Bibliothek des Sinai und schickte einen kurzen Auszug des Katalogs (S. 734) nach Paris.

Den Schluß des zweiten Bandes können wir hier übergehen: er bezieht auf die Erwerbung orientalischer Hss und auf wissenschaftliche Reisen nach Indien und China, die für die Leser dieser Zeitschrift weniger Interesse haben; nur auf eine Beschreibung der Athosklöster (S. 994) durch den Jesuiten Braconnier im Jahre 1706 sei noch kurz verwiesen.

Für diese reiche Gabe gebührt unser Dank in erster Linie natürlich Omont für seine langjährige und mühsame Arbeit. Aber daneben dürfen wir auch die Regierung des alten königlichen Frankreichs nicht vergessen, das die Forschungsreisenden in den Orient sandte, und das Ministerium des neuen Frankreichs, das die Publikation dieser wertvollen Urkunden erst ermöglichte.

Leipzig. V. Gardthausen.

Des Klerikers Gregorios Bericht über Leben, Wundertaten und Translation der heiligen Theodora von Thessalonich nebst der Metaphrase des Joannes Staurakios herausgegeben von **Eduard Kurtz** (Mémoires de l'académie impériale des sciences de St.-Pétersbourg VIIIe série Classe hist.-philol. vol. VI n° 1). St.-Pétersbourg 1902. XXI und 112 S. 4^0. 3 *M*.

Unedierte byzantinische Texte sind zahlreich wie der Sand am Meer; und bei der Fülle neuer Dokumente, die uns gerade das letzte Jahrzehnt beschert hat, dürfte vielleicht die eingehende Verarbeitung des Vorhandenen eine dringendere Aufgabe sein, als das stete Herbeischaffen neuen Rohstoffes, den schließlich niemand mehr übersehen und keine Bibliothek zusammenstellen kann.

Einen Fall ausgenommen: wenn durch eine solche Publikation ein ganz oder nahezu vollständiger Überblick über eine Gattung von Texten ermöglicht wird. Man würde also, wenn es sich um Werke einer literarisch hervorragenden Persönlichkeit handelt, bestrebt sein müssen, möglichst deren gesamten Nachlaß zugänglich zu machen; bei Dokumenten anderen Ursprungs müßten historische, geographische, kunstgeschichtliche und ähnliche Beziehungen den Charakter der Gattung bestimmen. Bei einem hagiographischen Ineditum wird man über die Einordnung zweierlei Prinzipien aufstellen können. Eine Heiligenvita steht einmal in engster Beziehung zu den übrigen Viten anderer Heiligen (durch Sprache, Stil, durch die Sphäre, in der sie entstanden und für die sie bestimmt ist, u. s. w.), dann aber auch zu den aus anderen Zeiten hervorgegangenen Behandlungen desselben Stoffes. Aber im allgemeinen dürfte vorerst das inhaltliche Interesse überwiegen; so daß den Herausgebern neuer Hagiographica die Aufgabe nahegelegt würde, alles unbekannte Material zu einer und derselben Legende zusammenzutragen.

MISSIONS
ARCHÉOLOGIQUES FRANÇAISES
EN ORIENT
AUX XVII ET XVIII SIÈCLES

DOCUMENTS PUBLIÉS

PAR

HENRI OMONT

MEMBRE DE L'INSTITUT

ET DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

PREMIÈRE PARTIE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCII



COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Par arrêté en date du 10 août 1894, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur la proposition de la Section d'histoire et de philologie et de la Section de géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques et scientifiques, a ordonné la publication des *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles,* par M. Henri Omont, membre du Comité.

M. le Dr E.-T. Hamy, membre du Comité, a suivi l'impression de cet ouvrage en qualité de commissaire responsable.

SE TROUVE À PARIS,

À LA LIBRAIRIE ERNEST LEROUX,

RUE BONAPARTE, 28.

MISSIONS
ARCHÉOLOGIQUES FRANÇAISES
EN ORIENT
AUX XVIIE ET XVIIIE SIÈCLES

DOCUMENTS PUBLIÉS

PAR

HENRI OMONT

MEMBRE DE L'INSTITUT

ET DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

PREMIÈRE PARTIE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCII

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX-ARTS.

COLLECTION

DE

DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

I. — Chroniques, mémoires, journaux, récits et compositions historiques.

(1) ✶ 1. Chronique des ducs de Normandie par BENOÎT, trouvère anglo-normand du XIIe siècle, publiée par Francisque MICHEL. — 1836-1844, *3 vol.*

✶ 2. Les familles d'outre-mer de DU CANGE, publiées par E.-G. REY. — 1869, *1 vol.*

(2) — 3. Histoire de la croisade contre les hérétiques Albigeois, écrite en vers provençaux, publiée par C. FAURIEL. — 1837, *1 vol.*

4. Histoire de la guerre de Navarre en 1276 et 1277 [chronique rimée], par Guillaume ANELIER de Toulouse, publiée par Francisque MICHEL. — 1856, *1 vol.*

✶ 5. Chronique de Bertrand du Guesclin, par CUVELIER, trouvère du XIVe siècle, publiée par E. CHARRIÈRE. — 1839, *2 vol.*

✶ 6. Chronique du religieux de Saint-Denys, contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422; publiée et traduite par L. BELLAGUET. — 1839-1852, *6 vol.*

7. Chroniques d'AMADI et de STAMBALDI [615-1458], publiées par R. DE MAS LATRIE. — 1891-1893, *2 vol.*

✶ 8. Mémoires de Claude HATON (1553-1582), publiés par F. BOURQUELOT. — 1857, *2 vol.*

✶ 9. Journal d'Olivier LEFÈVRE D'ORMESSON [1643-1672], publié par A. CHÉRUEL. — 1860-1861, *2 vol.*

(1) Les volumes précédés du signe ✶ sont presque épuisés.

(2) Les volumes précédés du signe – sont épuisés.

IMPRIMERIE NATIONALE.

✶ 10. Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault [1641-1718], publiés par F. Baudry. — 1862, *1 vol.*

11. L'Estoire de la Guerre sainte, poème de la troisième croisade (1190), publié par G. Paris. — 1897, *1 vol.*

II. — Cartulaires et recueils de chartes.

— 12. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres, publié par B. Guérard. — 1840, *2 vol.*

— 13. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin, publié par B. Guérard. — 1840, *1 vol.*

14. Appendice au Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin, publié par F. Morand. — 1867, *1 vol.*

— 15. Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris, publié par B. Guérard, Géraud, Marion et Deloye. — 1850, *4 vol.*

— 16. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, publié par B. Guérard, Marion et Delisle. — 1857, *2 vol.*

— 17. Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne, publié par A. de Courson. — 1863, *1 vol.*

18. Recueil de chartes de l'abbaye de Cluny, formé par Aug. Bernard, publié par Alexandre Bruel; tomes I-V. — 1876-1894, *5 vol.*

19. Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits *Cartulaires de Saint-Hugues*, publiés par J. Marion. — 1869, *1 vol.*

✶ 20. Cartulaire de Savigny, suivi du petit cartulaire de l'abbaye d'Ainay, publiés par Auguste Bernard. — 1853, *2 vol.*

✶ 21. Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu (en Limousin), publié par M. Deloche. — 1859, *1 vol.*

22. Archives de l'Hôtel-Dieu de Paris (1157-1300), publiées par L. Brièle et E. Coyecque. — 1894, *1 vol.*

— 23. Privilèges accordés à la couronne de France par le Saint-Siège [1224-1622, publiés par Ad. et J. Tardif]. — 1855, *1 vol.*

24. Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers-État (1re série, région du Nord), publié par Augustin Thierry. — 1850-1870, *4 vol.*

— 25. Archives administratives de la ville de Reims [ive-xive s.], publiées par P. Varin. — 1839-1848, *3 vol.*

✶ 26. Archives législatives de la ville de Reims [xiiie-xvie s.], publiées par P. Varin. — 1840-1852, *4 vol.*

✶ 27. Archives administratives et législatives de la ville de Reims; table générale des matières, par L. Amiel. — 1853, *1 vol.*

III. — Correspondances et documents politiques ou administratifs.

28. Lettres de rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre, depuis Louis VII jusqu'à Henri IV, tirées des archives de Londres par Bréquigny et publiées par J.-J. Champollion-Figeac. — 1839-1847, *2 vol.*

29. Rôles gascons, publiés par Francisque Michel et Ch. Bémont; tome I et supplément [1242-1290]. — 1885-1900, *3 vol.*

30. Les *Olim*, ou registres des arrêts rendus par la Cour du roi sous les règnes de saint Louis-Philippe le Long [1254-1318], publiés par le comte Beugnot. — 1839-1848, *4 vol.*

31. Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au XIII[e] siècle sous le nom de Livre des métiers d'Étienne Boileau, publiés par G.-B. Depping. — 1837, *1 vol.*

32. Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers, publiée par Aug. Molinier. — 1894-1900, *2 vol.*

33. Paris sous Philippe le Bel, notamment d'après le rôle de la taille de Paris en 1291, publié par H. Géraud. — 1837, *1 vol.*

34. Procès des Templiers, publié par J. Michelet. — 1841, *2 vol.*

35. Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380), publiés ou analysés par L. Delisle. — 1874, *1 vol.*

36. Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419), publiés par Ernest Petit. — 1888, *1 vol.*

37. Journal des États généraux de France tenus à Tours, en 1484, sous le règne de Charles VIII, Jehan Masselin, publié et traduit par A. Bernier. — 1835, *1 vol.*

38. Procès-verbaux des séances du Conseil de régence du roi Charles VIII (août 1484-janvier 1485), publiés par A. Bernier. — 1836, *1 vol.*

39. Procédures politiques du règne de Louis XII, publiées par R. de Maulde. — 1885, *1 vol.*

40. Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane [1311-1610], documents recueillis par Giuseppe Canestrini et publiés par Abel Desjardins. — 1859-1886, *6 vol.*

41. Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVI[e] siècle, publiées par A. Le Glay. — 1845, *2 vol.*

42. Négociations de la France dans le Levant [1515-1589], publiées par E. Charrière. — 1848-1860, *4 vol.*

43. Captivité du roi François I[er], par A. Champollion-Figeac. — 1847, *1 vol.*

— 44. Papiers d'État du cardinal de Granvelle [1516-1565], publiés par Ch. Weiss. — 1842-1852, *9 vol.*

45. Lettres de Catherine de Médicis, publiées par Hector de La Ferrière et Baguenault de Puchesse; tomes I-VIII. — 1880-1902, *8 vol.*

✶ 46. Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II, publiées par Louis Paris. — 1841, *1 vol.*

— 47. Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au xvie siècle, recueillies et traduites par N. Tommaseo. — 1838, *2 vol.*

✶ 48. Procès-verbaux des États généraux de 1593, publiés par Aug. Bernard. — 1842, *1 vol.*

— 49. Recueil des lettres missives de Henri IV [1562-1610], publié par Berger de Xivrey et Guadet. — 1843-1876, *9 vol.*

✶ 50. Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu [1608-1642], publiés par Avenel. — 1853-1877, *8 vol.*

— 51. Maximes d'État et fragments politiques du cardinal de Richelieu, publiés par M. Gabriel Hanotaux. — 1880, *1 vol.*

52. Négociations, lettres et pièces relatives à la Conférence de Loudun [1615-1616], publiées par Bouchitté [et Levasseur]. — 1862, *1 vol.*

— 53. Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, chef des conseils du roi en l'armée navale, publiée par Eugène Sue. — 1839, *3 vol.*

✶ 54. Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère [1642-1661], publiées par A. Chéruel et G. d'Avenel; tomes I-VIII (1872-1894).

— 55. Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV, recueillie par G.-B. Depping. — 1850-1855, *4 vol.*

56. Mémoires des intendants sur l'état des Généralités, dressés pour l'instruction du duc de Bourgogne. Tome I, Mémoire de la Généralité de Paris, publié par A. de Boislisle. — 1881, *1 vol.*

— 57. Négociations relatives à la Succession d'Espagne sous Louis XIV [1662-1679], publiées par F. Mignet. — 1835-1842, *4 vol.*

— 58. Mémoires militaires relatifs à la Succession d'Espagne sous Louis XIV [1701-1713], publiés par les lieutenants généraux de Vault et Pelet. — 1835-1862, *11 vol.*, et atlas in-fol.

— 59. Correspondance des Contrôleurs généraux des Finances avec les Intendants des Provinces, publiée par A. de Boislisle. — 1874-1898, *3 vol.*

✶ 60. Remontrances du Parlement de Paris au xviiie siècle, publiées par J. Flammermont; tomes I-III. — 1888-1899, *3 vol.*

61. Journaux du trésor de Philippe de Valois, 1901, publiés par J. Viard.

62. Documents relatifs aux États généraux et assemblées réunis sous Philippe le Bel, publiés par G. Picot. — 1901, *1 vol.*

63. Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie (xiie-xive siècle), publiés par A. Longnon; tome I. — 1901, *1 vol.*

IV. — Documents de la période révolutionnaire [gr. in-8°].

64. Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789, publié par A. Brette; tomes I et II. — 1894-1896, *2 vol.*

65. Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz [1780-1790], publiée par A. d'Arneth et J. Flammermont. — 1889-1891, *2 vol.*

66. Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative, publiés par J. Guillaume. — 1889, *1 vol.*

67. Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale, publiés par J. Guillaume; tomes I-IV. — 1891-1901, *4 vol.*

68. Recueil des actes du Comité de salut public, publié par F.-A. Aulard; tomes I-XIV. — 1889-1900, *14 vol.*, et table des tomes I-V, *1 vol.*

69. Correspondance générale de Carnot, publiée par Ét. Charavay; tomes I, II et III. — 1892-1897, *3 vol.*

70. Lettres de Madame Roland; tome I. — 1900, *1 vol.*

71. Catalogue des procès-verbaux des Conseils généraux de 1790 à l'an II. — *1 vol.*

V. — Documents philologiques, littéraires, philosophiques, juridiques, etc.

72. L'Éclaircissement de la langue française, par Jean Palsgrave [1530], publié par F. Génin. — 1852, *1 vol.*

73. Les quatre livres des Rois, traduits en français du XIIe siècle, publiés par Leroux de Lincy. — 1841, *1 vol.*

74. Le livre des Psaumes, ancienne traduction française, publié par Francisque Michel. — 1876, *1 vol.*

75. Ouvrages inédits d'Abélard, publiés par Victor Cousin. — 1836, *1 vol.*

76. Li livres dou Tresor, par Brunetto Latini, publié par P. Chabaille. — 1863, *1 vol.*

77. Li livres de Jostice et de plet, publié par P. Chabaille. — 1850, *1 vol.*

78. Le Mistère du siège d'Orléans, publié par F. Guessard et E. de Certain. — 1862, *1 vol.*

79. Lettres de Peiresc [1602-1627], publiées par Ph. Tamizey de Larroque; tomes I-VII. — 1888-1898, *7 vol.*

80. Lettres de Jean Chapelain [1632-1672], publiées par Ph. Tamizey de Larroque. — 1880-1883, *2 vol.*

81. Documents historiques inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale, etc., publiés par Champollion-Figeac. — 1841-1848, *4 vol.*, et table (1874), *1 vol.*

82. Mélanges historiques, choix de documents [publiés par divers]. — 1873-1886, *5 vol.*

83. Missions archéologiques françaises en Orient au XVIIe et XVIIIe siècles, documents publiés par H. Omont (1re et 2e parties). — 1902, *2 vol.*

84. Recueil des Arts de Seconde Rhétorique, publié par E. Langlois. — 1902, 1 vol.

VI. — Publications archéologiques.

85. Recueil de diplômes militaires, publié par L. Renier; 1re livraison. — 1876, *1 vol.*

86. Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles, par Edm. Le Blant. — 1878, *1 vol.* in-fol.

87. Les sarcophages chrétiens de la Gaule, par Edm. Le Blant. — 1886, *1 vol.* in-fol.

88. Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle, par Edm. Le Blant. — 1892, *1 vol.*

89. Architecture monastique, par Albert Lenoir. — 1852-1856, *2 vol.*

90. Étude sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie et dans l'île de Chypre, par Guillaume Rey. — 1871, *1 vol.*

91. Monographie de l'église Notre-Dame de Noyon, par L. Vitet et D. Ramée. — 1845, *1 vol.*, et atlas in-fol.

92. Monographie de la cathédrale de Chartres [par Lassus et Amaury Duval]. Explication des planches par J. Durand. — 1867-1886, atlas in-fol., et *1 vol.*

93. Notice sur les peintures de l'église de Saint-Savin, par P. Mérimée. — 1845, *1 vol.* in-fol.

94. Statistique monumentale (spécimen). Rapport sur les monuments historiques des arrondissements de Nancy et de Toul, par E. Grille de Beuzelin. — 1837, *1 vol.*, et atlas in-fol.

95. Statistique monumentale de Paris, par Albert Lenoir. — 1867, *1 vol.*, et atlas in-fol.

96. Inscriptions de la France du Ve au XVIIIe siècle. Ancien diocèse de Paris, par F. de Guilhermy et R. de Lasteyrie. — 1873-1883, *5 vol.*

97. Iconographie chrétienne. Histoire de Dieu, par Didron. — 1843, *1 vol.*

98. Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France, depuis Philippe II jusqu'à François Ier, par F. de Saulcy; tome I [1179-1380]. — 1879, *1 vol.*

99. Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale, par G. Demay. — 1885-1886, *2 vol.*

100. Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France [1380], publié par J. Labarte. — 1879, *1 vol.*

101. Comptes de dépenses de la construction du château de Gaillon [1501-1509], publiés par A. Deville. — 1850, *1 vol.*, et atlas in-fol.

102. Comptes des bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV, publiés par J. Guiffrey; tomes I-V. — 1881-1901, *5 vol.*

VII. — Rapports, instructions, etc.

103. Rapports au Roi [par F. Guizot]. — 1835, *1 vol.*

104. Rapports au Ministre [par divers]. — 1839, *1 vol.*

— 105. Instruction du Comité historique des arts et monuments [par divers]. — 1839-1843 et 1857, 4 fasc., et *2 vol.*

106. Rapports au Ministre sur la Collection des documents inédits de l'histoire de France [par divers]. — 1874, *1 vol.*

107. Le Comité des travaux historiques et scientifiques; histoire et documents, par X. Charmes. — 1886, *3 vol.*

108. Dictionnaires topographiques des départements. — 1861-1891, *21 vol.*

1. Aisne, par Matton. — 1871.
2. Alpes (Hautes-), par Roman. — 1884.
3. Aube, par Boutiot et Socard. — 1874.
4. Calvados, par Hippeau. — 1883.
5. Cantal, par Amé. — 1897.
6. Dordogne, par A. de Gourgues. — 1873.
7. Drôme, par Brun-Durand. — 1891.
8. Eure, par le marquis de Blosseville. — 1878.
9. Eure-et-Loir, par L. Merlet. — 1861.
10. Gard, par Germer-Durand. — 1868.
11. Hérault, par Thomas. — 1865.
12. Marne, par Longnon. — 1891.
13. Mayenne, par Maître. — 1878.
14. Meurthe, par Lepage. — 1862.
15. Meuse, par Liénard. — 1872.
16. Morbihan, par Rosenzweig. — 1870.
17. Moselle, par E. de Bouteiller. — 1874.
18. Nièvre, par G. de Soultrait. — 1865.
19. Pyrénées (Basses-), par Raymond. — 1863.
20. Rhin (Haut-), par Stoffel. — 1868.
21. Vienne, par Rédet. — 1881.
22. Yonne, par Quantin. — 1862.

109. Répertoires archéologiques des départements. — 1861-1888, *8 vol.*

1. Alpes (Hautes-), par Roman. — 1888.
2. Aube, par H. d'Arbois de Jubainville. — 1861.
3. Morbihan, par Rosenzweig. — 1863.
4. Nièvre, par G. de Soultrait. — 1875.
5. Oise, par Woillez. — 1862.
6. Seine-Inférieure, par l'abbé Cochet. — 1872.
7. Tarn, par Crozes. — 1865.
8. Yonne, par Quantin. — 1868.

— 110. Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par R. de Lasteyrie, E. Lefèvre-Pontalis et E.-S. Bougenot; tomes I à III. — 1888-1901, *3 vol.*

111. Bibliographie des travaux scientifiques, par Deniker, tome I, livr. 1 et 2.

112. Bibliographie des Sociétés savantes de la France, par Lefèvre-Pontalis, *1 vol.*

113. Dictionnaire archéologique de la Gaule celtique, tomes I et II, fasc. 1er.

Sous presse.

1. Recueil de chartes de l'abbaye de Cluny, publié par Alex. Bruel; tome VI.
2. Rôles gascons, publiés par Ch. Bémont; tome III.
3. Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie (XIIe-XIVe siècle), publiés par A. Longnon; tome II.
4. Lettres du cardinal Mazarin, publiées par G. d'Avenel; tome IX.
5. Les Médailleurs français, du XVe siècle au milieu du XVIIe; documents publiés par F. Mazerolle; tomes I et II.
6. Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789, publié par A. Brette; tome III.
7. Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale, publiés par J. Guillaume; tome V.
8. Recueil des actes du Comité de salut public, publié par F.-A. Aulard; tome XV.
9. Correspondance générale de Carnot, publiée par Ét. Charavay; tome IV.
10. États généraux de 1614, publiés par G. Picot.
11. Lettres de Catherine de Médicis, publiées par M. Baguenault de Puchesse; tome IX.
12. Testament de l'officialité de Besançon, publié par Ulysse Robert.
13. Dictionnaire d'archéologie celtique, publié par Cartailhac.
14. Lettres de Madame Roland, publiées par C. Perroud; tome II.

Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par R. de Lasteyrie et E.-S. Bougenot; tome IV.

Imprimerie nationale. — Septembre 1902.

INTRODUCTION.

L'histoire des voyages et des missions archéologiques en Orient est étroitement liée à celle des grandes bibliothèques et des collections d'antiquités, formées en Italie et en France à l'époque de la Renaissance. Ce n'est pas le lieu de retracer ici les débuts et les développements des bibliothèques et des collections réunies en Italie, dès le xve siècle, à Rome par le pape Nicolas V[1], à Venise par le cardinal Bessarion[2], à Florence par les Médicis[3]; puis, au xvie siècle, en France, sous l'impulsion de François Ier et de Guillaume Budé. La bibliothèque de Fontainebleau[4], cependant, dont la formation a si puissamment contribué à la renaissance des lettres et qui restera toujours l'un des principaux titres de gloire de ce prince, n'avait que peu profité des négociations de Guillaume Pellicier à Venise[5], ou des voyages en Orient de Guillaume Pos-

[1] Voir *La bibliothèque du Vatican au xve siècle*, par E. Müntz et P. Fabre (Paris, 1887, in-8°), p. 34-114 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 48).

[2] Voir *Inventaire des manuscrits grecs et latins donnés à Saint-Marc de Venise par le cardinal Bessarion, en 1468*, publié par H. Omont (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue des bibliothèques*).

[3] Voir *Intorno alle condizioni ed alle vicende della libreria Medicea privata*, ricerche di Enea Piccolomini (Firenze, 1875, in-8°; extrait de l'*Archivio storico italiano*).

[4] Voir *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale* [*nationale*], par L. Delisle (Paris, 1868, in-4°), t. I, p. 151-162; et mon édition des *Catalogues des manuscrits grecs de Fontainebleau sous François Ier et Henri II* (Paris, 1889, in-4°).

[5] Voir J. Zeller, *La diplomatie française vers le milieu du xvie siècle, d'après la correspondance de Guillaume Pellicier* (Paris, 1880, in-8°); A. Tausserat-Radel, *Correspondance politique de Guillaume Pellicier* (Paris, 1899, in-8°); et le *Catalogue des manuscrits grecs de Guillaume Pelicier*, publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, (1885), t. XLVI, p. 45 et suiv., et tirage à part, in-8°.

tel[1], de Pierre Gilles[2], de Pierre Belon[3], d'André Thevet[4], etc. Il en devait être de même dans la seconde moitié du XVIe siècle et au début du XVIIe siècle, où l'on voit toutefois les ambassadeurs français à Constantinople, Hurault de Boistaillé[5], Savary de Brèves[6], Harlay de Sancy[7], se reposer du souci des affaires poli-

[1] Voir P. Desbillons. *Nouveaux éclaircissements sur la vie et les ouvrages de Guillaume Postel* (Liège, 1773, in-8°); et G. Weil, *De Guilielmi Postelli vita et indole* (Paris, 1892, in-8°).

[2] Voir la notice sur P. Gilles, publiée par M. le Dr E.-T. Hamy dans les *Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle*, IVe série, t. II (1900), p. 1-24; réimprimée dans la *Revue des Pyrénées*, t. XII (1900), p. 561-588.

[3] Voir *Les observations de plusieurs singularités et choses memorables trouvées en Grece, Asie...*, par Pierre Belon, du Mans (Paris, 1553, ou 1588, in-4°).— Au sujet des monastères du Mont-Athos et de leurs bibliothèques, on lit au fol. 39 v° de l'édition de 1554 des *Observations :*

«L'on trouvoit anciennement des bons livres grecs, escripts à la main, en ladicte montaigne. Car les Grecs des susdictes monasteres estoient le temps passé beaucoup plus docte, qu'ilz ne sont pour l'heure presente. Maintenant il n'y en a plus nuls qui sachent rien; et seroit impossible qu'en tout le mont Athos l'on trouvast en chasque monastere plus d'un seul caloiere sçavant. Qui en vouldroit avoir des livres en theologie, escripts à la main, on y en pourroit bien trouver; mais ils n'en ont ne en poesie, histoires, n'en philosophie.»

[4] Voir *Cosmographie de Levant*, par F. André Thevet, d'Angoulesme (Lyon, 1556, in-4°); et la *Cosmographie universelle* d'André Thevet, cosmographe du Roy (Paris, 1575, in-fol.).

[5] Voir L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 213-214; et l'édition du catalogue des manuscrits grecs de Hurault, publiée par K.-W. Müller, dans l'*Index lectionum* de l'université de Berne pour le semestre d'hiver 1839-1840 (Berne, 1839, in-4°), reproduite dans le *Serapeum* de Naumann, *Intelligenz-Blatt* (15 et 30 novembre 1858), XIX, 161-164 et 169-172.

[6] Voir l'*Histoire de l'Imprimerie royale du Louvre*, par Auguste Bernard (Paris, 1867, in-8°), p. 40 et suiv.; cf. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 214, et t. II, p. 206.

[7] Achille de Harlay de Sancy, troisième fils de Nicolas de Harlay, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, nommé à l'évêché de Lavaur, quitta l'état ecclésiastique, après la mort de ses deux frères, et fut envoyé en ambassade à Constantinople. A son retour, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, puis fut nommé évêque de Saint-Malo, en 1631, et mourut en 1646.

Dans une lettre du P. Fronton du Duc, bibliothécaire du collège de Clermont, à Paris, adressée au bibliothécaire du roi d'Angleterre, Patrick Young, datée du 1er septembre 1619 et publiée récemment par M. J. Kemke (*Patricius Junius;* Leipzig, 1898, in-8°, p. 37), on lit que Harlay de Sancy, «ex legatione ad Turcarum regem reversus, multas sarcinas codicum graeco-

tiques en réunissant d'importantes collections de manuscrits grecs ou orientaux, qui ne devaient, il est vrai, au moins pour les deux premières, entrer que plus tard dans nos collections nationales.

Mais, vers le même temps, le grand historien Jacques-Auguste de Thou enrichissait la Bibliothèque du roi, dont il avait la garde, des nombreux et rares manuscrits grecs du cardinal Nicolas Ridolfi, recueillis en Orient par Janus Lascaris et passés ensuite dans les mains du maréchal Pierre Strozzi, puis de Catherine de Médicis [1].

Peu d'années après, de Thou profitait encore de l'arrivée à Constantinople d'un nouvel ambassadeur français, Harlay de Sancy, pour entretenir avec lui une correspondance suivie, qui marque l'une des premières tentatives, dont on ait conservé la trace effective, d'un appel fait au zèle de nos envoyés officiels en Orient pour la recherche des manuscrits. Les lettres de J.-A. de Thou n'ont malheureusement pas été conservées; mais les réponses d'Achille de Harlay, dont on trouvera quelques extraits plus loin, témoignent des soins apportés pendant plusieurs années par l'ambassadeur pour répondre aux vues et aux désirs du bibliothécaire. Cette correspondance débute par une première lettre de Harlay au président de Thou, datée de Péra, le 4 mai 1612 :

Maintenant que le temps se fait beau et que je seray hors de tout plein de brouilleries, que j'ay trouvées icy à mon arrivée, je m'iray promener par les bibliotheques, et si je trouve quelque livre ancien que nous n'ayons point, je

rum manuscriptorum secum advexit, in quibus duae locupletes in Psalmos et in Evangelia Catenae reperiuntur, unde non pauca veterum librorum fragmenta poterunt erui. Coemit etiam hebraica volumina exquisitissima, inter quæ Biblia Samaritanorum characteribus exarata, quos illi profugi ex Hispania Mauri vendiderunt libros, plurisque numos fecerunt, quam tam rara religionis suae monumenta.» (Cf. plus loin, p. v).

[1] Voir L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 209-212; et l'*Inventaire des meubles de Catherine de Médicis en 1589*, publié par M. Edm. Bonnaffé (Paris, 1874, in-8°).

l'acheteray ou le feray transcrire pour vous. Je me suis enquesté de Menander, mais je n'en ay point eu de nouvelles. Le feu est si souvent à Constantinople qu'il se brusle quelques fois des bibliotheques et s'y perd de bons livres. J'auray soing de les rechercher pour, au moins en ceste petite occasion, vous pouvoir rendre service, puisque je suis incapable de plus. J'ay fait charger en un vaisseau le portrait du Grand Seigneur, que j'envoye et mande à M. Rousselet, qu'il vous en baille une copie, s'il vous en plaist[1].

Dans une seconde lettre, datée aussi de Péra, le 8 septembre 1612, Harlay rendait compte à de Thou du peu de succès des recherches faites en Grèce :

J'ay envoyé M. d'Orgeville par toute la Grece pour essayer de trouver quelques beaux manuscripts et dignes d'estre envoyez. Il n'ha rien veu qui vaille; tous les monasteres estant remplis d'homelies de saint Jean Chrysostome et aultres semblables, de peu de recherche et de prix. Incontinent que je pourray descouvrir quelque chose qui vaille je vous en feray part et feray chercher icy l'Histoire de Nicephore[2], pour, sy elle s'y trouve, vous envoyer au moings une copie, et, si je puis, l'original[3].

Le 23 décembre 1612, Harlay faisait part à de Thou de ses recherches à Constantinople et au Caire :

Monsieur, après avoir longtemps cherché le livre de Rabi Sandiak sur le Pentateuche[4], et n'avoir jamais pu trouver personne à qui ce nom fust cogneu, j'ay creu qu'il pourroit avoir de l'erreur en nostre prononciation et que les Juifs prononcent peut estre son nom un peu aultrement. Un nommé Rabi Santo Atia

[1] Bibliothèque nationale, ms. français 6415, fol. 146 et verso.

[2] Il s'agit ici de l'Histoire de Nicéphore Calliste Xanthopoulos, qui devait être éditée par le P. Fronton du Duc, en 1630, d'après un ms. de Vienne, considéré comme unique et qui avait été envoyé à Paris, à la demande de J.-A. de Thou, en 1614, par Tengnagel, bibliothécaire de l'Empereur; le ms. resta à Paris du 29 avril 1615 jusqu'au 1er février 1627. (Voir Kollar, *Analecta*, I, 1062 et 1102, et von Mosel, *Geschichte der k. k. Hof-Bibliothek zu Wien*, p. 57-58.)

[3] Bibliothèque nationale, ms. français 6415, fol. 145 et verso.

[4] Imprimé à Constantinople, en 1546, in-fol. Voir J. Lelong, *Bibliotheca sacra* (1723), t. I, p. 41.

est un d'eux, qui ha escrit sur le Pentateuche, il y ha trente ou quarante ans. Et s'intitule son livre Kecer Santo, *id est,* Couronne de renommée. Il ha esté la premiere fois imprimé à Venize et depuis à Constantinople; j'en ay recouvert un, je le vous envoyeray, ou à plusieurs fois par les courriers ordinaires, ou par un vaisseau, s'il en part bientost un d'icy pour France. Ce livre n'est pas des plus estimez entre les Juifs, je vous en ay voulu advertir. Il y en ha un autre, composé il y ha six vingt ans et imprimé à Venize, et se nomme ce livre Akeda Isak; c'est celuy d'entre tous les aultres dont ils font quasi le plus d'estime. Si je sçavois que vous ne l'eussiez pas, je vous en recouvrerois un, si ce n'est que, comme il ha esté imprimé à Venize, il vous sera plus facile d'en avoir de là. Il ha esté imprimé à Venize en lettres hebraïques, et ha esté aussi imprimé en lettres des Rabbins; cette derniere impression est correcte et bonne, celle en lettres hebraïques est pleine de faultes.

J'ay escrit au Caire pour essayer d'avoir de là quelques uns de nos anciens manuscripts, mais on m'ha mandé qu'il ne s'y en trouve point; je n'en ay encore veu icy aulcun de bon, qu'un de saint Cyrille, que j'espere avoir bientost, qui est un livre rare, mais tel que je ne le hazarderay jamais à l'envoyer en France par aultre que par moy mesme, lorsqu'il plaira à Dieu de m'y ramener. Si je puis trouver un grec qui escrive bien et correct, je le feray transcrire et vous envoyerai cependant ladite copie . . .

P. S. — Monsieur, il y ha un Pentateuche en quatre langues, celuy qui l'ha tourné en arabe est un nommé Rabi Ceadia, et est un in-folio imprimé icy. Je pense que c'est ce que vous demandez; il se recouvre à grandissime peine, mais on m'en ha promis un, qu'à quelque prix que ce soit j'aurai pour vous l'envoyer, car je croy que c'est ce que vous desirez. Ce Rabi Ceadia estoit de Feÿghium près le Kaÿre et est estimé le plus grand homme qu'ils ayent eu depuis la composition du Talmud [1].

Puis, de nouveau, le 26 février 1613 :

Monsieur, j'ay tant faict que j'ay enfin recouvert la Bible en quatre langues, desquelles l'arabe est version du Rabi Sandiac; ces quatre langues sont hebrayque, chaldaie, arabe et persienne. Et oultre cela y ha quelques annotations, qui sont

[1] Bibliothèque nationale, ms. français 6415, fol. 144.

pour la pluspart tirées du Talmud; par la premiere commodité seure je vous le feray tenir. J'ay aussi trouvé quelques livres au Patriarchat, anciens manuscripts grecs, qui sont assez beaux et que je feray avec le temps transcrire, car de les avoir c'est chose impossible.

Quant à ceux de la Thebayde, il fault parler à M. de Breves, qui est consul en Ægypte, et y tient un vice-consul, qui prendra bien plustost ce soing pour luy que pour moy. Toutesfois je fais estat, si Dieu m'en donne le moyen, d'envoyer M. d'Orgeville, qui est docteur de Sorbonne, au Caire pour y apprendre l'arabe... Or il s'enquestera soigneusement, quand il y sera, de tout ce qu'il y pourra avoir de bon et en fera amas pour vous.

Il y ha en un monastere icy près Theodoret sur le prophete Esaie; je ne sçay si nous l'avons, et le ferois transcrire, si je sçavois qu'il en valust la peine...

P. S. — Monsieur, je n'ay pu encore trouver de Nicephore grec; s'il s'en peut recouvrer, je vous l'envoyeray...[1].

Et le 19 mai :

Monsieur, je receoy avec un extreme contentement l'occasion de vous faire service que vous me donnez en vostre lettre du 8e febvrier, et ne manqueray point d'escrire à la premiere occasion en Alexandrie pour faire rechercher tous les manuscripts qui se pourront avoir, lesquels je vous envoyeray dès que je les auray reçeus, et pour ce que vous les desirez et pour ce qu'ils seroient inutiles en mes mains.

J'ay donné charge qu'à Trebisonde on fist le mesme.

Quant au livre intitulé Rabi Sandiac Pentateuchum quadrilingue, imprimé in-folio à Constantinople, je n'en ay encores pu avoir de nouvelles, et me semble difficile à croire qu'il soit imprimé à Constantinople, veu qu'il n'y ha point d'imprimerie[2]. J'yray, s'il plaist à Dieu, cet esté par toutes les librairies de Constantinople et essayeray de faire eslite de ce qui se trouvera de plus beau, et vous dedie le tout...[3].

[1] Bibliothèque nationale, ms. français 6415, fol. 143 et verso.

[2] A la fin du XVe et pendant tout le XVIe siècle, de nombreux livres hébreux ont été imprimés à Constantinople. Voir De-Rossi, *Annales hebræo-typographici* (Parme, 1795-1799, 2 vol. in-4°), et M. Schwab, *Les Incunables orientaux* (Paris, 1883, in-8°).

[3] Bibliothèque nationale, ms. français 6415, fol. 141.

Mais les agents chargés de rechercher des manuscrits secondaient imparfaitement le zèle de Harlay, qui écrivait encore, quelques jours après, à de Thou, de Péra, le 30 mai 1613 :

Monsieur, je vous ay desjà envoyé, il y ha longtemps, le livre Rabi Ceadia, dont me faites mention en la lettre dont vous m'avés favorisé du 1er may, et tascheray à recouvrer tousjours quelque chose de beau en matiere de livres, que je reserveray pour vous, qui meritez mieux de les avoir que moy. Selon que je veoys les affaires se disposer, nous pourrions bien aller hyverner en Alep, si nous ne sommes retenus par les armes de l'Empereur. C'est là où j'espere trouver de beaux livres arabes, car d'en donner charge à aultruy, je commence à en estre las, pource que, comme ce sont marchands, qui ne pensent qu'à leur profict, ils ont bien peu de soing de faire recherche de ce dont je les prie[1].

Vers la fin de la même année, Harlay faisait part à de Thou du succès de ses recherches et de ses projets dans une lettre de Péra, le 24 octobre 1613 :

Monsieur de Breves, selon qu'il me mande, doibt retourner dans peu de mois. . . Cependant je fais amas de ce que je puis de bons livres hebreux. J'en ay trouvé un grec de saint Cirille qui contient ses commentaires sur le Pentateuche; *item* de spirituali adoratione; *item* de Trinitate; et est très ancien, entier et très beau. Je n'ay sçu encores avoir nouvelles de Nicephore. Je ne m'endormeray pas à faire recherche de ce que je pourray recouvrer de digne, pour estre au moins à mon retour recommendable par cela, si je ne le suis de moy mesme.

Lorsque j'iray au Caire, si Dieu me faict la grâce d'y aller, j'en feray recherche exacte. Et ne manquera à moy, que je ne vous apporte quelque chose de bon. Passant aussy par Alep, je me souviendray de l'addresse que vous me donnez et me serviray des medecins pour la cognoissance des choses de delà. . .[2].

Deux dernières lettres de Harlay à de Thou témoignent encore

[1] Bibliothèque nationale, ms. français 6415, fol. 142. — [2] Bibliothèque nationale, ms. français 6415, fol. 140 et verso.

du zèle de l'ambassadeur. La première est datée de Péra, le 9 juin 1614 :

Monsieur, j'ay reçeu la lettre dont vous m'avez favorisé du 19 janvier, et suis marry que vous n'avez receu R. Ceadia, lequel j'avois chargé sur le mesme vaisseau. Et d'aultant plus en suis-je marry que, depuis que je vous l'ay envoyé, j'en ay continuellement faict recherche d'un aultre pour moy, que je n'ay pu encore trouver. J'y mettray soing et, s'il y en ha icy aulcun, j'espere qu'il ne m'eschappera pas.

Quant à Nicephore, je n'en ay pu encore avoir de nouvelle. Je vous asseure, Monsieur, que l'ignorance est si grande icy que, ne faisant aulcun estat des livres, des bons non plus que des mauvais, ils perdent et rompent indifferemment les uns comme les aultres. Et ce qui me donne plus de desplaisir est qu'encore, de ceux qui se trouvent, le premier feuillet manque ordinairement, à cause de quelque enlumineure et images, qu'ils mettent au commencement, pour laquelle sottise avoir ils rompent le premier feuillet ou au moins le tiltre. J'en ay recouvert aulcuns très anciens de ceste façon là, desquels l'auteur ne se peult connoistre par rien qui suive.

Je continueray et espere dans trois ans, qui est le temps que Mons[r] de Villeroy me mande qu'il veult que je demeure encore icy, en avoir recouvert de beaux, desquelz vous serez tousjours le seigneur...[1].

La seconde est du 6 novembre suivant :

Je suis tout estonné que vous me mandiez n'avoir receu les cinq livres de Moyse, en hebreu, chaldée, arabe et persien, dont Rabi Ceadia ha faict l'arabe, car je les vous ay envoyés par un vaisseau de Thoulon, capitaine Gervais, il y ha plus de deux ans, et croyois que vous l'eussiez receu. Il s'en trouve si peu que, quelque recherche que j'en aye faicte, je n'en ay peu trouver depuis aulcune aultre. Je fais amas de semblables livres, je dys de livres hebreux... Ce que je pourray trouver de semblables livres, lesquels j'espere porter avecque moy, seront à vostre service.

Quant à Nicephore grec, il ne se peult trouver en aulcune façon; je trouveray bien quelques aultres manuscrits grecs, qui ne seront pas mauvais, dont je

[1] Bibliothèque nationale, ms. français 6415, fol. 158 et verso.

vous feray part. J'espere avant partir aller à Hierusalem. . . Là se trouvent plus de manuscrits qu'en aultre lieu de la Grece, j'entends de cet empire grec, car ils n'ont point esté travaillez, ny ruinez d'avances comme icy; je verray si j'y puis faire cueillette de quelque chose de bon, que je vous destine de tout mon cœur. . . .[1].

Cependant de Thou devait bientôt trouver un émule heureux dans le célèbre amateur provençal Nicolas-Claude Fabri de Peiresc[2]. Celui-ci, pendant les dix ou quinze dernières années de sa vie, nouait par tout l'Orient des correspondances suivies, qui faisaient affluer dans son cabinet les manuscrits, les médailles, les objets antiques, aussi bien que les curiosités naturelles les plus variées. Un moment même il put espérer bénéficier, pour le succès de ses recherches dans le Levant, de la science de Lucas Holstenius, qu'à sa recommandation le cardinal Bagni avait emmené quelques années auparavant en Italie, au retour de sa nonciature à Paris.

Dans une lettre, datée d'Aix, le 27 juillet 1630, Peiresc faisait briller aux yeux d'Holstenius toutes les facilités qu'offraient pour un voyage en Grèce, en Turquie, en Asie Mineure, en Syrie, en Égypte, la protection et l'amitié d'un nouvel ambassadeur français à Constantinople, M. de Marcheville :

Il m'a dict que, si vous vous y resolvez, il vous donnera vostre rendez-vous à Malte pour vous y prendre en passant, si vous estimez cela meilleur ou plus commode que de vous en venir icy le trouver pour vous y embarquer quant et luy, au 2 novembre prochain, auquel jour le Roy luy a prescrit de se tenir prest à faire voille; il m'a dict de plus qu'il fera porter une imprimerie, pour vous servir d'entretien, si vous vouliez faire quelque sesjour en Constantinople, et y faire tirer au net ce que vous vouldrez envoyer reimprimer plus copieusement à Paris ou ailleurs.

[1] Bibliothèque nationale, ms. français 6415, fol. 159 et verso.

[2] Voir les *Lettres de Peiresc*, publiées par Ph. Tamizey de Larroque (Paris, 1888-1898), 7 vol. in-4° (*Collection de documents*

Mais ce que j'y trouve de plus considerable est qu'il faict estat d'aller, pour l'amour d'un homme de lettres comme vous, en personne, avec des galeres du Grand Seigneur, ou autrement, pour aller visiter et faire fouiller dans les ruines d'Athenes et autres lieux plus celebres de la Grece, et surtout dans la bibliotheque du Mont Athos, ne voulant rien espargner pour la descouverte et acquisition des bons livres et autres notables singularitez et monuments de l'antiquité. Il faict mesmes estat de passer en Terre Sainte et de voir en passant par l'Asie Mineur tout ce qui s'y pourra recognoistre de plus recommandable. Voyez si ce party se peult honnestement refuser. Il ne vous astraindra poinct à plus de sejour que vous ne vouldrez, et vous donnera toutes sortes de bonnes adresses et supports pour voyager par tout le Levant, où vous voudrez...[1].

Holstenius ne se laissa pas séduire; il fut remplacé dans la suite de l'ambassadeur par un minime, le P. Minuti. Mais Peiresc avait trouvé d'autres correspondants zélés dans plusieurs consuls ou agents français en Levant : Espanet en Chypre, Estelle et Magy en Syrie et en Égypte, et aussi parmi les Capucins missionnaires, principalement en Égypte[2].

Il faut inscrire un dernier nom à côté de ceux de J.-A. de Thou et de Peiresc; c'est celui du cardinal de Richelieu. Depuis longtemps, au milieu des luttes politiques et religieuses qui se déroulaient en France, Richelieu ne négligeait rien pour répandre et fortifier l'influence française en Orient. Il encourageait à Paris les études orientales et il avait songé à faire rechercher dans le Levant des manuscrits pour enrichir sa belle bibliothèque et servir d'aliment aux savants. On en voit la preuve dans la lettre suivante que Du Houssay, notre ambassadeur, lui écrivait de Venise, le 18 septembre 1638 :

Monseigneur, après le service du Roy je ne puis avoir de soins plus legi-

[1] Éd. Tamizey de Larroque, t. V, p. 350-351.

[2] Voir *Correspondance de Peiresc avec plusieurs missionnaires et religieux de l'ordre des Capucins*, publiée par le P. Apollinaire de Valence (Paris, 1892, in-8°).

times que ceux de celuy de vostre Eminence. Comme les plus beaux monumens de l'antiquité semblent n'avoir surmonté l'injure de tant de siecles que pour estres jugez dignes de loger dans ses bibliotheques et ses cabinets, aussy puis-je assurer vostre Eminence, que pour leur procurer un couvert si glorieux, j'ay desja escrit par tout le Levant et imposé les ordres necessaires en tous les lieux où il y a des consuls de France pour y rechercher avec grand soin tout ce qui s'y pourra trouver digne d'elle. Vostre Eminence m'avoit faict mettre encore entre les mains l'inventaire des livres de la bibliotheque du feu seigneur Molini, entre lesquels elle eust bien voulu avoir ceux qui y sont croisez, mais le procureur Molini son frere et son heritier ne veut point jusqu'à present entendre cette division et la desire vendre entiere. Pendant le temps que vostre Eminence me jugera capable de demeurer en ce lieu pour le service de Sa Majesté, je verray s'il ne changera point de resolution... [1].

Si les recherches de manuscrits, de médailles et d'objets antiques en Orient n'avaient été que relativement peu fructueuses jusqu'au milieu du XVIIe siècle, il en devait être autrement sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV.

[1] Archives des Affaires étrangères, Correspondance, Venise, vol. 52, fol. 160. — Il faut rapprocher de cette lettre les offres de services faites, vers le même temps, au cardinal de Richelieu pour la recherche des manuscrits par un prêtre maronite :

«Mémoire d'un prestre du Mont Liban, janvier 1642. — Sergio, sacerdote maronita del Monte Libano, essendo costretto per un negotio molto urgente a far un viaggio al suo paese in Oriente, e sentendosi infinitamente obligato alla benignità di sua Eminenza, desidera inanzi di partire rendergli humilissime gratie di tanti favori, in contracambio offerirgli suo servigio in qualunque cosa; gli piacerà honorarlo di suoi commandamenti, e particolarmente in comperargli in quelle parti libri stranieri, come syri et arabi, essendone molto capace, come ancora hebrei, greci, turcheschi e persiani. E per assicurare S. E. che desidera servirla senza interesse veruno, ma solamente per sodisfare in qualche particella alli oblighi infiniti, supplica S. E. ch'il danaro necessario per comperare detti libri gli sia di mano in mano suppeditato da qualche mercante francese, a cui S. E. vorrà commettere questo negotio; il suo viaggio durerà otto o nove mesi, nel qual tempo supplica S. E. degnarsi commandare che la pensione di dugento scudi, la quale il Reverendo Padre Gioseppe gl'havea impetrato dalla liberalità di S. E., gli sia conservata e ch'una meza annata della detta pensione gli sia presentemente pagata per servirgli di viatico.» (Archives du Ministère des Affaires étrangères, Correspondance, Turquie, vol. 5, fol. 160.)

Dès le début du règne et pendant la minorité de Louis XIV en effet, ses deux principaux ministres, le cardinal Mazarin et le chancelier Séguier, purent à l'envi, au milieu même des troubles de la Fronde et pendant leur exil, augmenter leurs propres bibliothèques, grâce au zèle de l'ambassadeur français à Constantinople, Jean de La Haye, secondé par un prêtre grec, le P. Athanase Rhetor[1].

Mais c'est à Colbert que revient l'honneur d'avoir provoqué et encouragé les premières explorations, véritablement scientifiques, en Orient, qui devaient singulièrement accroître les richesses des collections du roi et en même temps aussi celles du ministre. De 1668 à 1674, MM. de Monceaux et Laisné envoyèrent ou rapportèrent de Constantinople des manuscrits et des médailles[2]; toutefois les plus importants envois de manuscrits grecs et surtout orientaux sont dus à un dominicain allemand, le P. Wansleben, qui, de 1671 à 1675, parcourut aux frais du roi l'île de Chypre, la Syrie, l'Égypte, les îles de l'Archipel, l'Asie Mineure et séjourna à Constantinople[3]. Pendant ce temps, nos ambassadeurs auprès de la Porte, Nointel, Guilleragues, Girardin, secondés par Galland[4] et par un jésuite missionnaire, le P. Besnier[5], s'employaient activement à la recherche des manuscrits, des médailles et des objets antiques, tandis que Colbert stimulait le zèle des consuls dans les Échelles du Levant, en Égypte[6], et jusque dans l'ancienne Cyrénaïque[7].

Les dernières années du règne de Louis XIV furent moins fécondes pour la Bibliothèque royale. Cependant, les voyages de Paul Lucas[8] eurent des résultats appréciables; plusieurs manu-

[1] Voir plus loin, p. 1 et suiv.

[2] Voir plus loin, p. 27 et suiv.

[3] Voir plus loin, p. 54 et suiv.

[4] Voir plus loin, p. 175 et suiv.

[5] Voir plus loin, p. 253 et suiv.

[6] Voir plus loin, p. 222, 279 et suiv.

[7] Voir plus loin, p. 309 et suiv.

[8] Voir plus loin, p. 317 et suiv.

scrits grecs et orientaux, de nombreuses médailles, quantité d'objets antiques ou de curiosités naturelles furent rapportés par lui et vinrent enrichir la Bibliothèque et les collections royales.

Au début du règne de Louis XV, sous l'active impulsion de l'abbé Jean-Paul Bignon, qui avait succédé à l'abbé de Louvois dans la charge de bibliothécaire du roi, en 1718, le zèle des agents français en Orient se multiplia et aboutit à de nombreux envois à Paris de manuscrits, de médailles et d'objets antiques. Bignon trouva d'abord dans le marquis de Bonnac[1], qui venait aussi d'être nommé ambassadeur à Constantinople, un auxiliaire précieux; mais c'est surtout le successeur de ce dernier, le marquis de Villeneuve, qui devait contribuer, peut-être plus qu'aucun autre de ses prédecesseurs, pendant son ambassade auprès de la Porte, à l'accroissement des collections de la Bibliothèque royale. Pour seconder les vues de l'abbé Bignon, le cardinal de Fleury et le comte de Maurepas avaient, en 1728, décidé d'envoyer en Orient les abbés Sevin et Fourmont, qui appartenaient tous deux à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; les deux savants partirent cette même année avec l'ambassade du marquis de Villeneuve, porteurs d'instructions détaillées, qui leur prescrivaient de rechercher tout ce qui se pouvait «trouver dans le Levant, soit de manuscrits grecs, soit de livres écrits dans les différentes langues orientales».

Tandis que Michel Fourmont parcourait la Grèce et la Morée, avec son neveu Cl.-L. Fourmont, y faisait de nombreux relevés archéologiques, fouillait complètement les ruines de l'ancienne Sparte et rapportait une collection considérable de copies d'inscriptions[2], Sevin était resté à Constantinople[3], où son séjour, pendant plus d'une année, auprès de l'ambassadeur, avait été des

[1] Voir plus loin, p. 383 et suiv. — [2] Voir plus loin, p. 404, 433 et suiv. — [3] Voir plus loin, p. 537 et suiv.

plus fructueux pour la Bibliothèque du roi. S'il n'avait pas obtenu du prince de Valachie, dont la magnifique bibliothèque devait misérablement disparaître quelques années plus tard, tout ce qu'il avait pu un instant espérer, Sevin cependant eut la bonne fortune de recouvrer et d'envoyer à Paris près de quatre cents manuscrits orientaux, arabes, persans, turcs, arméniens, et cent vingt-cinq manuscrits grecs, parmi lesquels se trouvaient des morceaux de premier choix[1].

Après le retour en France de Sevin et de Fourmont, le marquis de Villeneuve continua de seconder à Constantinople les vues de l'abbé Bignon, de même que ses successeurs, le comte de Castellane et le comte des Alleurs. Des envois répétés de manuscrits et de médailles furent dus aussi à un antiquaire de Smyrne, Guérin, à un jésuite missionnaire à Salonique, le P. J.-B. Souciet, et à deux agents de la Bibliothèque du roi, Armain et Otter[2].

Les recherches, qui avaient été ainsi couronnées de succès à Constantinople, en Grèce, en Asie Mineure et jusqu'en Perse, furent peut-être moins fructueuses en Égypte, où le même Armain, le consul de Maillet, l'abbé d'Orvalle, Cl.-L. Fourmont et Roboly[3], s'employèrent successivement à remplir les instructions de l'abbé Bignon.

La Chine et l'Inde venaient à peine d'être ouvertes aux missionnaires et aux commerçants européens; l'abbé Bignon ne négligea pas ce champ nouveau, qui s'offrait à son activité et à son zèle pour tout ce qui touchait les collections dont il avait la garde. Plusieurs Jésuites missionnaires en Chine et dans l'Inde, au premier rang desquels on doit citer le P. Le Gac, et surtout différents agents de la Compagnie des Indes[4] firent affluer à la Bibliothèque du roi, pendant les premières années du règne de Louis XV,

[1] Voir plus loin, p. 446 et suiv., et 521. — [2] Voir plus loin, p. 663 et suiv. — [3] Voir plus loin, p. 767 et suiv. — [4] Voir plus loin, p. 806 et suiv.

les livres de la Chine et un grand nombre de manuscrits en différentes langues de l'Inde[1].

Avec ces derniers et considérables accroissements, se clôt la période si brillante de l'histoire de la Bibliothèque du roi et de son merveilleux essor sous l'administration de Colbert, de l'abbé de Louvois et de l'abbé Bignon. Le présent recueil de documents permettra de retracer un nouveau chapitre de cette histoire plus complètement peut-être qu'on ne l'avait pu jusqu'ici. Il témoignera surtout de la protection éclairée, de l'ardeur scientifique, du zèle sans cesse en éveil, avec lequel les ministres, les savants, les gardes de la Bibliothèque du roi et nos agents de tout ordre en Orient, aux XVIIe et XVIIIe siècles, n'ont cessé de veiller et de contribuer au développement de nos collections et à l'accroissement du domaine scientifique de la France.

Quelques mots suffiront pour indiquer les sources principales auxquelles ont été puisés les documents qui composent ce recueil; la plupart ont été tirés des archives des ministères des Affaires étrangères et de la Marine, ou de différents fonds du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Au ministère des Affaires étrangères, une série de volumes de la correspondance politique relative à la Turquie (y compris le supplément), principalement les n°s 10-14 (ambassade de Nointel), 18-21 (ambassade de Girardin), et 79-83 (ambassade de Villeneuve), et de

[1] A ces dernières recherches de manuscrits dans les Indes, on peut rattacher les envois faits, vingt-cinq ans plus tard, par Anquetil-Duperron, et sur lesquels il faut consulter ce que ce savant a dit lui-même dans la préface de son édition du *Zend-Avesta* (Paris, 1771, 3 vol. in-4°), et à la fin du tome I, p. DXXIX-DXLI. On peut voir aussi le supplément d'un travail d'Anquetil-Duperron, publié dans les *Mémoires de littérature... de l'Académie royale des Inscriptions* (1808), t. XLIV, p. 697-712, où l'on trouvera notamment la liste de 130 «manuscrits envoyés de Faizabad, au nord du Bengale, par M. Gentil..., et déposés à la Bibliothèque du roi, en 1777».

nombreux cartons des consulats français en Orient ont été abondamment mis à contribution. Il en a été de même aux archives du ministère de la Marine (aujourd'hui transférées aux Archives nationales), dont les séries B^2, B^3, B^6 et B^7 ont fourni de très nombreux documents. A la Bibliothèque nationale, la récolte n'a pas été moindre, principalement dans le fonds du Supplément grec, le fonds français, les nouvelles acquisitions du fonds français, les mélanges de Colbert, etc. Les autres bibliothèques de Paris ont fourni quelques documents, de même que les Archives nationales, les archives du ministère de la Guerre et du dépôt d'hydrographie de la Marine; une mention particulière est due enfin aux archives de la Chambre de commerce de Marseille, aux documents provenant du P. Brotier[1], dernier bibliothécaire du Collège de Louis-le-Grand, conservés aujourd'hui dans la bibliothèque des PP. Jésuites de la rue Lhomond, à Paris, et à ceux que la Bibliothèque royale de Munich a acquis jadis avec les collections d'Étienne Quatremère.

Il sera permis, en terminant, de louer ici la bienveillance de l'accueil que l'auteur a reçu partout, il y a de longues années déjà, lors de la préparation de ce recueil de documents; sans les concours empressés qu'il a rencontrés, ses recherches n'auraient pu être menées à bien et, si elles ne sont pas trop incomplètes, tous ceux qui les ont ainsi facilitées, — et il en est malheureusement qui, aujourd'hui, ne sont plus, — voudront bien agréer le témoignage de sa très vive reconnaissance.

[1] Voir *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de feu M. L.-M. Langlès* (Paris, 1825, in-8°), p. 532-538.

MISSIONS
ARCHÉOLOGIQUES FRANÇAISES
EN ORIENT,
AUX XVIIE ET XVIIIE SIÈCLES.

CHAPITRE I.

MAZARIN ET SÉGUIER; MISSION DU P. ATHANASE À CONSTANTINOPLE, EN CHYPRE ET AU MONT-ATHOS.

(1643-1663.)

Au début du règne et pendant la minorité de Louis XIV, les deux principaux ministres du roi, le cardinal Mazarin[1] et le chancelier Séguier[2], rivalisèrent à l'envi de zèle et de soins, au milieu même des troubles de la Fronde et pendant leur exil, pour augmenter leurs propres bibliothèques dans lesquelles les livres imprimés et manuscrits affluaient de tous côtés.

Le cardinal Mazarin venait d'installer, en 1643, dans l'hôtel Tubœuf, sa bibliothèque, déjà fameuse grâce à l'habile direction de Gabriel Naudé, lorsqu'il songea à l'enrichir de manuscrits grecs et orientaux. Dans ce but, il s'adressa à l'ambassadeur de France à Constantinople, Jean de La Haye, auquel il écrivait, le 9 décembre 1643 :

Monsieur,

Je m'asseure que vous ne me refuserez pas l'assistance que je vous demande pour satisfaire à la passion que j'ay de meubler ma bibliothèque de livres

[1] Voir A. Franklin, *Anciennes Bibliothèques de Paris* (1873), t. III, p. 37 et suivantes; et Léopold Delisle, *Cabinet des manuscrits* (1868), t. I, p. 279 et suivantes.

[2] Voir L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 78 et suivantes.

IMPRIMERIE NATIONALE.

curieux, recherchez de tous les endroits où je puis croire d'en recouvrer. C'est ce qui me fait prendre la plume pour vous prier, aussy instamment qu'il m'est possible, de vouloir donner quelques uns de vos soins à faire achepter ce que vous pourrez rencontrer de bon et de rare au lieu où vous estes, en quelque langue que ce soit, m'envoyant après, s'il vous plaist, le compte de la dépense qu'on y aura faite afin que je la fasse rembourser. . . [1].

De La Haye, aussitôt après avoir reçu la lettre du cardinal, lui mandait, le 23 avril 1644, qu'il allait envoyer rechercher des manuscrits grecs au Mont-Athos et lui réclamait des instructions plus précises pour les manuscrits orientaux :

Monseigneur,

Quoyque Vostre Éminence désire ardamment des livres de ce païs qui puissent servir d'ornement à sa bibliothèque, et témoigne grande passion pour un si bon sujet, j'ose dire que celle que j'ay de la pouvoir servir n'est pas moindre, soit en cette occasion, soit en toute autre. . .

J'espère recouvrer de quoy contenter vostre curiosité. J'envoyerai pour cet effet au Mont-Athos, où tout ce qu'il y a de manuscrits grecs est conservé dans vingt-cinq ou trente couvents de calohers, qui habitent cette sainte montagne, et ne manqueray pas de faire aussi recherche de livres arabes. Quant aux livres turcs et persiens, je m'estime obligé d'avertir Vostre Éminence qu'il ne se trouve en ces deux langues que de mauvais romans et des histoires fabuleuses, ou bien des commentaires sur l'Alcoran, pires que toute sorte de romans et de fables, et que ces gens-ci estiment beaucoup plus qu'ils ne valent. Vostre Éminence aura donc agréable de me mander, s'il luy plaist, si elle veut des livres de cette qualité. Et en attendant feray toujours recherche de manuscrits grecs et arabes, vous asseurant, Monseigneur, que je m'estime bien heureux de me voir honoré de cette commission, etc. [2].

En même temps qu'il s'occupait des manuscrits, l'ambassadeur

[1] Archives du Ministère des affaires étrangères, Correspondance, *Turquie,* vol. 5, fol. 184.

[2] Archives du Ministère des affaires étrangères, Correspondance, *Turquie,* vol. 5, fol. 197.

faisait présent à Mazarin de deux tapis orientaux; mais celui-ci, en le remerciant, ajoutait, le 15 novembre 1644 :

Vous avez d'autres choses au pays où vous êtes, dont je suis plus curieux, et pour lesquelles j'ay une passion que vous ne desapprouverez pas. Vous entendez bien que c'est pour les livres, puisque je vous ai déjà prié de vouloir prendre le soin de m'en faire recouvrer des orientaux, grecs, arabes, manuscrits et autres. Je fortifie autant que je puis de tous côtez la bibliothèque que j'ay commencé, et je désire laisser au public ce monument des bonnes lettres, le plus complet qu'il me sera possible [1].

Dans l'intervalle, le 5 novembre 1644, de La Haye tenait le cardinal au courant des premières recherches, qu'il avait confiées à un capucin, le P. Romain, et à un prêtre grec, qui ne doit être autre que le P. Athanase, employé en même temps par le chancelier Séguier et dont il sera question plus loin [2] :

Le P. Romain, capucin, qui devoit aller au Mont-Liban chercher des manuscrits, est tombé malade en chemin, son supérieur, qui est icy, a receu de ses lettres par lesquelles il mande qu'il se porte mieux et qu'il n'oubliera pas ma commission. Quant au caloyer grec, il est parti, il y a deux mois, et m'a écrit de Thessalonique qu'il avoit recouvert des manuscrits grecs en quelques monastères proches cette ville et qu'il n'attendoit que la commodité de quelque vaisseau pour me les apporter. Si tost qu'ils seront arrivez, je ne manqueray pas de les faire tenir à V. E. par la voye la plus prompte qui se pourra [3].

Pendant plus de deux ans, on n'a aucun détail sur les volumes que Mazarin attendait d'Orient; enfin, le 16 février 1647, de La Haye lui écrit qu'il a envoyé, le 25 octobre 1646, explorer le Mont-Athos, et qu'il en attend de nombreux manuscrits grecs :

Ce n'estoit pas mon intention de parler à Vostre Éminence des manuscrits que j'ai envoyé rechercher, si non quand je les aurois en main et luy en pour-

[1] Archives des affaires étrangères, *Turquie*, vol. 5, fol. 226.

[2] Voir plus loin, p. 8.

[3] *Vol. cit.*, fol. 225.

rois donner le catalogue. Mais me trouvant obligé d'ailleurs d'écrire à Vostre Éminence, j'ay creu qu'elle n'auroit point désagréable si je luy mandois par advance que j'ay fait partir un homme exprès, dès le 25 octobre, pour aller au Mont Saint rechercher toute sorte de manuscrits grecs. J'attens tous les jours des nouvelles de cet homme, qui est fort capable de se bien acquitter de sa commission, étant très intelligent dans la connoissance des bons livres, de sorte que j'espère qu'il me donnera moyen de contenter la curiosité de Vostre Éminence [1].

Le 18 mai 1647, une nouvelle lettre de de La Haye apprenait au cardinal l'insuccès de cette première mission, les moines du Mont-Athos s'étant refusés à céder aucun de leurs manuscrits sans une permission du *Bostangi-bachi* [2]. Mais le second voyage que le P. Athanase allait faire au Mont-Athos promettait d'être plus fructueux :

Ayant desjà donné conte à Vostre Éminence, par une mienne lettre du 16 février, que j'avois envoyé un homme au Mont Saint, dez le mois d'octobre, pour faire recherche de livres grecs, et craignant que Vostre Éminence ne soit en peine de ne voir aucun effet de cet envoy, j'espère qu'elle me pardonnera la liberté que je prens de luy représenter le succez de ce voyage.

Cet homme est retourné depuis un mois seulement, ayant séjourné quatre mois entiers à l'isle de Lemnos, faute de commodité pour passer, et, ce qui est plus fascheux, il n'a pu rien apporter sur ce que les religieux luy ont dit qu'ils n'osoient se dessaisir d'aucun livre sans une permission du Boustangi-bachi, auquel le revenu de ce mont appartient. J'ai donc esté contraint d'obtenir cette permission, avec laquelle l'homme est parti depuis huit jours.

J'ay un extrême regret, Monseigneur, que ces longueurs differrent le contentement de Vostre Éminence, mais d'ailleurs je luy puis dire que ce destour n'aura pas esté inutile pour son service, parce que cet employé m'ayant rapporté qu'il avoit veu quantité de livres, qu'il croit bons et pouvoir orner une bibliothèque, je luy ai donné charge de m'apporter généralement tout ce qu'il trouvera de plus curieux.

[1] Archives des affaires étrangères, *Turquie*, vol. 5, fol. 313 v°. — [2] Intendant des jardins, sorte de maître du palais; voir Meninski, *Lexic. turcic.*, I, 610.

J'ay encore écrit en Damas affin de recouvrer des livres arabes et me promets d'estre assés heureux pour contenter la curiosité de Vostre Éminence [1].

A plus d'un an de là, on était sans nouvelles du P. Athanase, qui était arrivé en juillet 1647 au Mont-Athos, et que l'on avait appris s'être embarqué, au commencement d'avril 1648, à Lemnos, avec une cargaison de livres. De La Haye faisait part de ses inquiétudes à Mazarin, le 10 septembre suivant :

C'est avec un extrême regret que j'importune Vostre Éminence d'une fâcheuse nouvelle touchant cet honneste homme qui partit l'an passé pour aller chercher des manuscrits grecs au Mont-Athos. . . Cet homme estant parti dez le mois de may de l'année dernière, dont je donnay compte dez lors à Vostre Éminence, par une mienne lettre en date du 18 du même mois, arriva en juillet au Mont-Athos et m'écrivit en mesme temps des lettres où il me mande que certains religieux mal affectionez aux Francs et à l'Église romaine luy ont suscité mille persécutions jusques à attenter à sa vie et ont fait tout leur possible pour empescher qu'il ne peust avoir de livres, mais qu'enfin il avoit surmonté touttes difficultez et avoit eu quantité de beaux manuscrits. Il m'a écrit encore depuis, par une lettre datée de Lemnos, du 30 novembre, qu'il estoit arrivé en cette isle avec les livres, et qu'il passeroit icy à la première commodité, et, parce que je sçay qu'il s'en présente assez rarement dans ces petites isles, je ne me suis pas étonné qu'il ne soit pas arrivé dans les trois premiers mois, mais voyant huit mois entiers escoulez, sans que j'aye receu de ses nouvelles, je suis contraint de croire qu'il sera péri.

Il est vray, Monseigneur, que l'armée des Vénitiens, qui est aux Chasteaux, dez le commencement de may, empesche que personne sorte des isles, pour venir à Constantinople, et me consolerois là dessus, n'estoit que j'ay apris de quelques caloyers, venus par terre du Mont-Athos, que cet honneste homme s'estoit embarqué sur une saïque, partie de Lemnos, dez le commencement d'avril. Ainsy, Monseigneur, je suis contraint de persister en cette fâcheuse créance que luy et tous ses livres seront péris avec la saïque. Je m'informeray encore mieux de la vérité quand le passage des Chasteaux sera libre, et en-

[1] Archives des affaires étrangères, *Turquie*, vol. 5, fol. 325.

voyeray exprez à Lemnos pour m'en éclaircir. Mais quoi qu'il en soit, je suplie très humblement Vostre Éminence de croire que je contenteray sa curiosité, car, si cet homme vient à bon port, nous aurons ces manuscrits, que s'il est péri, je me résous, voyant des caloyers d'un si mauvais naturel et traiter avec tant d'inhumanité le chrestien qu'on leur envoye, de les faire visiter par quelque turc, avec des commandemens de la Porte si forts et si puissans qu'il faudra qu'ils obéissent et nous donnent des livres. J'espère, Monseigneur, que Vostre Éminence n'aura point désagréable que je me serve de cette voye, puisque ce sera sans faire tort à personne, contentant raisonnablement les caloyers [1].

Les prévisions pessimistes de de La Haye ne devaient point se réaliser; vers le mois de mars 1649, il annonçait à Mazarin, dans une lettre qui paraît perdue, l'arrivée à Constantinople de cent cinquante manuscrits grecs, y compris seize livres imprimés, tirés du Mont-Athos. Mais l'envoi à Paris d'un si grand nombre de volumes n'était pas chose facile : la voie de mer était peu sûre et la route de terre impraticable; aussi l'ambassadeur écrivait à Mazarin, le 14 octobre :

J'ay desjà fait sçavoir à Vostre Éminence, il y a six mois, comme j'avois recouvré pour elle cent cinquante manuscrits grecs, compris seize livres imprimez qu'il a fallu prendre, parce que sans cela on ne vouloit point se deffaire des manuscrits. Il est vray que la pluspart de ces imprimez sont livres rares, comme le *Galien* en cinq tomes, *Hippocrate* en deux tomes, *Proclus sur Platon*, *Zonare*, *Nicetas* et *Cedrenus*, et croy qu'ils ne seront pas moins estimez que les manuscrits. Je mandois aussi à Vostre Éminence que je lui envoyerois le tout pour la première commodité, ce que j'ay différé espérant que Leurs Majestez pourront envoyer icy quelque bon vaisseau, comme je les en ay très humblement supliées, n'ozant hazarder sur des vaisseaux marchans tant de lettres et instructions importantes que j'ay receues pendant mon ambassade. Que si je reçois cette grâce de Leurs Majestez, j'embarqueray les manuscrits avec moy, si non je supplie très humblement Vostre Éminence d'avoir agréable que je les consigne à M. de Bregi et qu'elle se contente que je lui en porte le

[1] Archives des affaires étrangères, *Turquie*, vol. 5, fol. 373 et 374.

catalogue, n'estant pas possible de les conduire par terre et par des chemins si difficiles comme ils sont d'icy à Venise[1].

Les troubles de la Fronde tenaient alors Mazarin éloigné de Paris et sa bibliothèque était momentanément dispersée. Mais à peine rentré à Paris et redevenu tout-puissant, le cardinal se préoccupa de nouveau de faire rechercher des manuscrits en Orient. Le fils de l'ambassadeur, de Vantelay, en lui annonçant son arrivée à Constantinople, où il était allé rejoindre son père, le 18 décembre 1653, ajoutait :

Pour les manuscrits, j'en feray faire une très exacte recherche, et, s'il se présente quelque voye sûre d'envoyer par Venise ou par l'Allemagne une couple de chevaux de ce pays, je ne la laisseray pas eschapper[2].

Et l'année suivante, le cardinal écrivait encore de Sedan à de La Haye, le 4 juillet 1654 :

Je vous suis obligé du soin que vous voulez prendre de faire chercher de delà des manuscrits pour me les envoyer; l'argent qu'ils auront cousté sera rendu ponctuellement à Paris à telle personne que vous désirerez[3].

Cependant le P. Athanase était rentré en France l'année précédente[4], et, au moment de son départ de Constantinople, de La Haye

[1] Archives des affaires étrangères, *Turquie*, vol. 5, fol. 406-407.

[2] *Ibid.*, vol. 5, fol. 522.

[3] *Ibid.*, vol. 5, fol. 535.

[4] L'année même du retour en France du P. Athanase, les bibliothèques des monastères du Mont-Athos étaient mises de nouveau à contribution au profit des Moscovites : «Arsène Soukhanof, à l'occasion des corrections à faire dans les rituels slavons, fut chargé par le patriarche Nicon, en 1653, de visiter l'Orient et particulièrement le Mont-Athos, dans le but spécial d'y faire à tout prix l'acquisition du plus grand nombre possible d'anciens manuscrits grecs. Ces manuscrits, ainsi que d'autres, qui avaient été apportés de Grèce en Russie antérieurement à la mission d'Arsène Soukhanof, sont conservés actuellement à Moscou, à la bibliothèque du Synode.» Voir *Copies photographiées des miniatures des manuscrits grecs conservés à la bibliothèque synodale... de Moscou;* 1re livraison (Moscou 1862, in-folio), p. 3. Près de trois cents manuscrits grecs tirés du Mont-Athos entrèrent ainsi dans la bibliothèque du Saint-Synode à Moscou; et, tandis que le P. Athanase avait surtout mis à contribution les collec-

le recommandait à Mazarin, le 14 juin 1653, dans les termes suivants :

Le P. Athanase, qui est un papas grec, s'en retournant en France, je supplie très humblement Vostre Éminence que je puisse profiter de cette occasion pour luy confirmer mes très humbles respects et luy faire sçavoir que ce bon papas, c'est celuy dont je me suis servi pour faire recherche des manuscrits grecs que j'ay envoyés à Vostre Éminence. En quoy je puis dire que ce m'a esté un bonheur bien grand d'avoir rencontré cet homme si intelligent en la connoissance des bons livres, si capable d'en faire le choix et si affectionné comme il s'est montré à rendre ce service à Vostre Eminence [1].

Le même jour, de La Haye annonçait aussi le retour du P. Athanase au chancelier Séguier, qui du reste le connaissait de longue date, comme on le verra bientôt [2] :

Le P. Athanase s'en retournant en France, je prens la liberté de l'accompagner de ces lignes pour vous confirmer les asseurances de mon très humble service, et pour vous dire, Monseigneur, que j'ay regret que vous l'ayez tant désiré et qu'il ne s'en soit retourné plus tost. Mais ce manquement à mon advis ne luy doit pas estre imputé à faute; les grands hazards qu'on court maintenant dans les voyages qui se font en ces quartiers, joint son grand age qui n'est jamais sans quelque infirmité, ne luy ont pas permis de se mettre en chemin toutes les fois qu'il eut bien désiré. C'est, Monseigneur, dont il vous

tions des monastères de Saint-Athanase, de Constamonite, de Stavronikita, de Saint-Denys, etc., Arsène Soukanov puisa également dans les bibliothèques de Saint-Athanase et de Saint-Denys, mais surtout dans celles d'Iviron, de Pantocrator et de Vatopédi. (Cf. Matthæi, *Accurata codicum græcorum mss. bibliothecarum Mosquensium Sanctissimæ Synodi notitia et recensio*, Lipsiæ, 1805, in-8°; et aussi Bielokourov, *Arsenii Soukanov izsliedovanié*, Moscou, 1891, in-8°.) Le monastère de Vatopédi devait encore fournir plus tard de nombreux manuscrits grecs à Colbert. Enfin, en 1726, «Abachus Andriani, abbé du Mont-Athos», offrit neuf manuscrits grecs au pape Benoit XIII; voir *Codd. mss. graeci Ottoboniani bibl. Vaticanae*, rec. E. Feron et F. Battaglini (Romae, 1893, in-4°), p. XVIII; cf. Assemani, *Bibl. orient.*, I, 604.

[1] Archives des affaires étrangères, *Turquie*, vol. 5, fol. 520.

[2] Bibliothèque de l'Institut, collection Godefroy, vol. 274, fol. 241.

donnera bon compte; ce qui m'empeschera de rien adjouter ici d'avantage.

Mais, quatre mois après, le P. Athanase n'était pas encore rentré en France, et la lettre suivante, écrite de Rome le 19 octobre 1653, et sans doute adressée à Séguier, nous tient au courant des péripéties de son retour :

Illmo et Ecc^{mo} S^{r} e Padron mio coll^{mo}.

Sono arivato in Roma col favor realmente d' Iddio, per che venendomi da Costantinopoli, dopo usiti da Cerigo, 4 tartane conserve di Marsiglia furono perseguita teda 5 galere de Biserta, et primamente ano posto in Grecia la nostra, dalla quale non erano piu lontano d' un miglio in circa; mà il s^{r} Iddio, che non voleva che noi ancora vedesimo quel miserabile giorno, per la sua infinita bonta a dato un poco di vento, e cosi la tartana caminava non solo, mà svolava aciò che magiormente aparisca il favor e la gratia dela omnipotenza divina, e cosi siamo deliberati; mà la nostra conserva del capitan Folcar e stata presa, e noi altri per scapolar questo cosi grave pericolo avemo tolto il bordo in alto mar verso la Barbaria, dove che acapo de mesi uno e mezo in circa arivasimo gloriosamente in citta di Ancona a bon salvamento, senza più incontrar detti corsari, che Idio ne sia laudato. Questo tuto aviso a V^{a} Eccellenza per che credo che abia riceputo lettere da Constantinopoli che siamo stati presi, et spero col favor divino partiro per tuto la fin del corente mese per Parisi, per che credo che a Roma Sua Santita sara tornata da Viterbo, a cui desidero avanti la mia partenza baciar li piedi. Qui in Roma non ci è niente di novo degno per V^{a} Eccellenza, eceto una Biblia in arabo, che un padre capuzino fà stampare et non è ancora finito[1].

Séguier avait eu avant Mazarin, en effet, le projet d'enrichir sa bibliothèque de manuscrits grecs tirés de Constantinople et du Mont-Athos; dans ce but, vers la fin de l'année 1642, il avait envoyé en Orient ce prêtre grec catholique, originaire de l'île de Chypre, qui depuis quelques années déjà séjournait à Paris et avait sans

[1] Bibliothèque de l'Institut, supplément de la collection Godefroy, à la date.

doute vanté au Chancelier les richesses des bibliothèques de son pays.

Le premier document relatif à cette mission est une lettre de de La Haye à Séguier, du 8 août 1643 :

Ce bon religieux grec, qui s'est offert à vous de rechercher ici des manuscrits, arriva il y a 8 jours, et m'a rendu la lettre qu'il vous a pleu m'escrire de Lion, le 6 octobre. Une autre que j'eus l'honneur de recevoir de vostre part, il y a un mois, datée de Paris, du 27 avril, m'a fait voir que vous estiez en peine de la personne de ce bon religieux, parti de France il y a prez d'un an. C'est pourquoy je n'ai pas voulu tarder davantage à vous donner adviz de son arrivée. Je ne manqueray pas, Monseigneur, de l'assister en tout ce que je pourray, particulièrement de la somme de mille escuz, portée par vostre lettre, et tascheray de voir les livres et les manuscritz avant que de luy fournir de l'argent : ce que je pourray bien faire à l'esgard des achats qu'il fera à Constantinople. Mais s'il veut aller visiter les bibliotèques du Mont-Athos, je ne voiz pas qu'il soit possible de me faire montrer les livres desdites bibliotèques avant que de luy fournir quelque somme pour les acheter; tout ce que je puis faire en ce caz est de prendre parolle de luy qu'il apportera ici tout ce qu'il aura acheté et me le fera voir. Je croiz que c'est toute la précaution que je puis apporter dans cette affaire, en laquelle je m'estime bien heureux que cette ambassade me donne l'occasion de vous servir[1].

En même temps qu'il envoyait le P. Athanase à Constantinople et au Mont-Athos, Séguier s'adressait aussi à un commerçant de Marseille, Jean Magy, qui avait un comptoir en Égypte, et il obtenait par son entremise un certain nombre de manuscrits grecs. Une lettre de Magy à son beau-frère, du 13 février 1645, nous l'apprend :

Hier vient en ceste ville ung gentilhomme me demandant les libvres en grecq pour le servisse de Monsieur le Chancellier, et, comme j'estois dans le lict mallade du mal de pied, je ne luy peus pas donner les satisfactions

[1] Bibliothèque de l'Institut, collection Godefroy, vol. 273, fol. 47. Cette lettre a déjà été publiée par M. L. Delisle dans le *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 84.

[qu'il] merittoit, m'escusant que pour des libvres en grecq, je n'avois point, mais que si mondict seigneur en avoit de bizouing, que je m'offrois lui en faire venir d'Egipte. Il m'a dict que en donnera les advis pas moins puisque vous estes la haut. Pour une personne si signallée et de méritte, s'il vous venoit occasion d'en parler, j'aurois à gloire à le servir et de plus me dirois son obligé [1].

Et une seconde lettre qu'il adressait au Chancelier, le 30 octobre 1646 :

Mes consortz, les marchands d'Egipte, qui sont à Paris, m'ont adverti que Vostre Grandeur a désir d'avoir les œuvres de S. Ufrene, et estat des manuscriptz du convant de S. Macaire et d'autres qui ce treuveront en Egipte. D'abord, j'ay esté ravy d'aise d'avoir occasion pour vous tesmoigner les ressentiments des obligations que je vous ay avec le reste des pauvres négotiants, et escrips par voye de Ligorne à mon facteur, qui est audit Egipte, affin que par tous moyens ils recouvrent lesdites œuvres, ledit roole des manuscriptz et les nous envoy pour les vous faire tenir [2].

[1] Correspondance de Séguier; Bibliothèque nationale, ms. français 17386, fol. 140.

A cette lettre est jointe (fol. 139 du ms.) une note sans adresse, ni date, mais de l'écriture de Jean Magy, mentionnant l'envoi de manuscrits coptes à Gilbert Gaulmyn, dont la collection de manuscrits orientaux est célèbre (voir la *Revue bourbonnaise,* 1886, t. III, p. 120-140). Voici le texte de cette note : «Recevrez un grand libvre, qui sont les cinq libvres de Moyse, escript en goffettin et arabe, fort beau, et je crois que M. Goulmin sera bien ayze de l'avoir, nonobstant qu'il ne soit pas dans ces mémoires; il me revient quinze pièces de huict realz. Pour de libvres abissins et hetiopiens, nous en avons treuvé avec le sieur George divers vollumes à la maison des patriarches des Goffettins, et entre les mains d'un escripvain. Mais le malleur veust que nous ne treuvons personne à present en ceste ville, qui sache lire abissin, pour pouvoir sçavoir quelz libvres sont ceux là, de quoy j'en suis bien mari d'envoyer de libvres à monsieur Goulmin sans sçavoir ce qu'ilz sont; j'apprehende d'en avoir de reproches de monsieur Piscattori. Il fauldra par force attendre l'occazion de quelque abissin, et, comme il y a long tamps qu'il n'an a point passé, il en pourroit venir quelqu'un avec le bacha du Souaquen que j'attand au premier jour. Je vous prie d'abseurer monsieur Piscattori que j'ai en recommandation [son] dict affaire plus que noz affaires mesme, et faictes qu'il m'envoye le rolle des libvres qu'il me devoit envoyer, à celle fin que nous puissions comptanter la curiozitté de monsieur Goulmin.»

[2] Bibl. nat., ms. franç. 17385, fol. 165.

Dans l'intervalle, Séguier avait été avisé de l'arrivée à Marseille d'une caisse de manuscrits grecs; il en écrivit aussitôt à l'intendant de Provence, Bochart de Champigny, qui lui répondait d'Aix, le 14 février 1645 :

J'ay, aussytost la vostre receue, despesché un homme à Marseille, qui avoit desjà eu quelque vent des livres dont on vous a parlé, et lesquels il a enfin trouvez chez le sieur Cypriani, lieutenant particulier, qu'on tient les avoir recouvertz de Corsique, d'où ses parens sont originaires, et où les pirates vont ordinairement descharger les prises qu'ils font sur nous. Il dit pourtant les avoir eu d'ailleurs, mais il n'y a pas grand apparence. Je luy ay escrit qu'il eust à ne s'en pas desaisir sans vos ordres, comme de chose qui vous appartenoit, ce que je voy qu'il observera. Vous trouverrez icy un catologue, tel qu'il l'a donné, assez mal dressé, mais qui peut estre sufisant pour faire comprendre la nature des livres, lesquels sont fort bien reliez et d'une lettre bien antique sur le parchemin ou velin, et qui neanmoins est très lisible. J'attend derechef vos commendemens sur ce sujet pour le terminer [1].

Deux jours après, le 16 février, Cipriani, auquel Séguier avait déjà écrit au sujet de ces manuscrits grecs, envoyait de Marseille la lettre suivante au Chancelier :

Vostre lettre m'est extrêmement agréable et fort avantageuse puisqu'elle me donne moyen de vous obéir. Je ne manqueray point d'y satisfere punctuelement et, jusques que vous m'ayés fait sçavoir vostre volonté, je ne me desaisirai point des livres grecs dont vous me parlés. Ce fust un gentilhomme florentin qu'il me les laissa, il y a environ quatre mois, auquel je presta 20 pistoles d'Espagne, et me pria d'en procurer la vante à la première comodité [2].

A quelques jours de là, le 21 février, M. de Champigny écrivait de nouveau à Séguier :

Ceste depesche sera pour accompagner la lettre qui m'a esté escripte par le lieutenant particulier de Marseille, touchant les manuscripts grecs qui sont

[1] Bibl. nat., ms. franç. 17383, fol. 105. — [2] *Ibid.*, fol. 119.

entre ses mains, et vous suplier, Monseigneur, de me faire sçavoir vos intentions, lesquelles j'executteray avec toutte la diligence et fidélité possible[1].

La lettre de Cipriani, écrite de Marseille, le même jour, au Chancelier, est conservée à côté de la précédente :

M. de Champigni, intendant de justice de cette province, m'ayant fait voir une vostre lettre par laquelle vous désirés sçavoir la quallité des manuscripts grecs qui se treuvent entre mes mains, j'ay creu estre obligé de luy donner le roolle pour vous l'envoyer... Je ne manqueray donc pas, Monseigneur, de garder lesditz manuscriptz jusqu'à ce que j'aye receu vos ordres ou ceux de mondit sieur de Champigni de vostre part[2].

Six mois après, les manuscrits grecs que Séguier désirait étaient encore à Marseille, et M. de Champigny lui écrivait d'Aix, le 8 août 1645 :

Ce courrier vous porteroit le mémoire par inventaire des manuscrits de Levant qui sont à Marseille, avec le prix qu'on en demande, sy ce mesme jour, que j'ay receu vostre depesche du vingt huict du passé, je n'avois esté arresté par une fluction qui m'a donné des douleurs... J'espère qu'elles me permettront entre cy et le prochain ordinaire d'exécuter l'honneur de vos commandements[3].

L'inventaire auquel il est fait allusion dans cette lettre est sans doute celui qui nous a été conservé dans l'un des portefeuilles de Fevret de Fontette, sous le titre de « Mémoire des autheurs qui sont contenus dans 20 volumes manuscritz, qui ont été trouvez dans Marseille[4] »; le texte en sera imprimé à l'appendice. Ces manuscrits grecs ne venaient point directement d'Orient et plusieurs d'entre eux avaient été copiés en Italie.

Trois ans après, Séguier était encore en relation avec des mar-

(1) Bibl. nat., ms. français 17383, fol. 136.

(2) *Ibid.*, fol. 134.

(3) Bibl. nat., ms. franç. 17384, fol. 203.

(4) Bibl. nat., collection Moreau, vol. 849, fol. 189-193.

chands français établis en Égypte, l'un deux, François Daniel, lui écrivait du Caire, le 10 avril 1648 :

Bien que par cy devant je me sois comptenté de m'employer dans l'exécution de vos commandementz, cellon les ordres qu'on m'a donné de vostre part pour la recherche de quelques libvres, et que le respect qu'on doibt porter à Vostre Grandeur m'ayent empêché de prendre l'ardiesse de vous escripre,... j'ay enfin, Monseigneur, prins la hardiesse de vous escripre la presante pour vous remercier très humblement...

Sy, quelques personnes que j'ay descouvert despuis peu me maintiennent leurs promesses, j'espère d'avoir de libvres grecz et aultres quy pourront acomptanter vostre curiositté; pour le moingz, j'y feray tout mon possible. Cependant, en tesmonnaige du ressantiment que j'ay des obligations que toute nostre petitte compagnie a à Vostre Grandeur pour les faveurs que les desputtéz de nostre pauvre commerce, quy sont à Paris, en ressoivent tous les jours, j'ay prins la hardiesse d'acompagner la presante d'un petit present de six potz de sourbet, tel qu'on le faict issy pour le Grand Seigneur, d'un pot cassy confide, et d'un flacon baume fin de la Meque, que je vous prie de recepvoir de ma part[1].

Cependant le P. Athanase, arrivé, comme on l'a vu plus haut, à Constantinople, au mois d'août 1643, n'avait pas tardé à se mettre en campagne et avait fait successivement deux envois de manuscrits grecs à Séguier, l'un de Chypre, sa patrie, et l'autre de Constantinople. Le

(1) Bibl. nat., ms. français 17389, fol. 158. — On peut rapprocher de cette lettre celle d'un autre marchand français, voyageant vers le même temps en Égypte, et dont un extrait a été conservé dans un manuscrit du président Bouhier, aujourd'hui à Troyes, n° 685, fol. 227 v° :

«Extrait d'une lettre dattée du Caire, du 15 décembre 1650, escritte par un nommé Dorval à M. de Machere, conseiller au parlement de Dijon.

«Il fait le récit de son voyage le long du Nil.

«Je fus aussy à une ville appelée Soux. Au milieu de cette ville y a un grand bastiment, que les Mores appellent de leur langue *Biobu;* ce lieu est tout gravé de figures d'hommes en différentes postures, de hieroglyphiques, et au plus haut on voit escrittes ces deux lignes, personne ne me l'a sceu lire; c'est en la ville de Sout au Sahit, au moins trois cent lieu loing du grand Caire :

ΛΣΙΛΙΣΣΛΕΟΊΑΤΡΛΚΑΙΒΑΣΑΕ-ΥΣΓΤΟΛΕΜΑΙΟΜΘΕΟΙΜΕΓΑΛΟΙΦΙ-ΛΟΜΗΤΟΜ.

ΙΟΓΣΚΛΙΤΤΕΙΝΛΡΜΕΙΟΕΟΙΜΕΓΙ-ΣΤΩΙΚΑΙΤΟΓΣΥΝΝΑΘΙΜΘΕΟΡΣ.»

premier envoi, composé de quarante-six volumes, arrivé à bon port, était entré dans la bibliothèque du Chancelier vers les premiers mois de 1646. Le vaisseau, qui portait dix autres volumes envoyés de Constantinople, s'était perdu en mer, huit manuscrits toutefois avaient été sauvés et remis à Paris à la femme de l'ambassadeur. Tous ces détails nous sont donnés par une lettre, écrite de Fontainebleau le 4 septembre 1646, par Ceberet[1] à Blaise, le bibliothécaire du Chancelier :

Monseigneur me vient de commander de vous escrire de sa part sur le sujet de deux lettres qu'il a reçeues présentement de Constantinople, cy-jointes, l'une de M. des Hayes, et l'autre du Père Athanase, duquel il a esté fort ayse de sçavoir des nouvelles. Vous verrez par la lettre dudict Père comme il dict avoir envoyé deux balles de livres, l'une de Chipre de 46 volumes, l'autre de Constantinople de dix. Et comme Monseigneur croit que les premiers 46 volumes sont sans doubte ceux qu'il receust il y a quelque temps, il désire que vous vériffiez sy ce sont ceux là, et s'ilz sont cottez et paraphez comme le Père le marque par sa lettre. Quant aux dix autres volumes, dont le vaisseau s'est perdu, vous verrez par la lettre de M. de la Haye comme il s'en est sauvé huit, qui ont esté remis entre les mains de madame sa femme à Paris. C'est pourquoy, comme elle n'a point reçeu d'ordre de M. son mary à qui les bailler, à cause que toutes les lettres ont esté perdues, vous prendrés la peine de veoir Madame de la Haye au plus tost pour les prendre d'elle, luy faisant voir la lettre que M. son mary escrit sur ce sujet à Monseigneur, qui désire avec chaleur que vous voyez cela au plustost, avant qu'ils ne s'esvanouissent[2]...

[1] Il y avait à cette date un Charles Ceberet, secrétaire du roi, et un André Ceberet, commissaire général de la marine; c'est sans doute le premier qui est le signataire de la lettre qui suit. On conserve aussi aux archives du Ministère de la marine (B[7] 492, fol. 103), un «mémoire pour servir d'instruction au s[r] Ceberet, l'un des directeurs de la Compagnie des Indes orientalles, allant au Port-Louis», (*s. d.*).

[2] Bibl. nat., collection Duchesne, vol. 57, fol. 543. En marge, en haut de la lettre, on lit : «Faictes responce promptement car M. le desire». Cette lettre a déjà été publiée par M. L. Delisle dans le *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 85. Cf. aussi un art. de Berger de Xivrey dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1863), 5[e] série, t. IV, p. 103-106; et *Le chancelier Pierre Séguier, second protecteur de l'Académie française*, par René Kerviler, 2[e] édit. (Paris, 1875, in-12), p. 659-663.

La mission du P. Athanase fut fructueuse; dans le courant des années suivantes, de La Haye fit plusieurs envois de manuscrits à Paris, et l'on voit par une série de lettres du Chancelier à Blaise, son bibliothécaire, l'intérêt que Séguier ne cessait de prendre à l'accroissement de sa bibliothèque, malgré les troubles qui le tenaient, comme Mazarin, éloigné de Paris. Ce sont d'abord deux billets, sans date, mais probablement des premiers mois de 1650 :

J'oubliois à vous mander que j'ay reçeu lettres du Levant. Vous pouvés asseurer Madame de la Haye que je ne manqueré à la satisfaire de tout ce que Monsieur son mary a desboursé pour moy et que je la prie de mander que l'on envoye les manuscriptz par la première commodité assurée, et en attendant la facture de tous les livres. Bien en aste[1].

Et peu après :

Prenés la paine de voir madame de la Haye et l'assurés que je suis prest à luy payer ce qui luy est deub du prix des livres qui m'ont esté envoyés, et qu'elle me fasse ceste grace d'escripre à monsieur son mary qu'il m'envoye les autres manuscripts qui sont à Constantinople, l'occasion s'en presentant et que le changement de ma condition ne change rien en l'affection que j'ay reçeue de luy par le passé, que j'essairé de recognoistre par mes services. Escripvés au Père Athanase, et l'assurés de la continuation de mon amitié, et que je le prie de prendre le soing de me faire venir les manuscriptz, et que, s'il vient de deçà, ou s'il demeure, j'auray considération des bons offices qu'il ma rendus et les recognoistré en sorte qu'il en sera content[2].

Les lettres suivantes du Chancelier à son bibliothécaire annoncent de nouveaux envois du P. Athanase, par l'intermédiaire de de La Haye. La première de ces lettres est datée de Rosny, le 28 octobre 1650, où Séguier, pendant la Fronde, avait été obligé de se retirer :

Monsieur Blaise, je ne doubte point du soing que vous avés de ma bibliothèque, mais un amoureux a tousjours de l'inquiétude pour ce qu'il chérit. Je

[1] Bibl. nat., collection Duchesne, vol. 57, fol. 525. Cf. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 85 et 86. — [2] *Ibid.*, fol. 527.

ne suis pas mortifié jusques à ce point que de quitter l'affection de mes livres: elle s'augmente par l'absence. J'ay veu la lettre du Père Athanase. Il promet d'envoier un cathalogue des livres qu'il a acheptés. Il luy eut esté facile de le faire par la voye qu'il a escrit; il fault avoir patience. Quand au paiement que Madame de La Haye demande, je croy qu'il est à propos de sçavoir ce que vous luy avés paié sur les sommes advancées et de luy donner presentement quelque petit argent, que M. Le Brun a de reste de mes bourses, qui monte à quinze cens livres; le surplus sera paié aussy tost que nous aurons receu le cathalogue, et prie Madame de La Haye de se contenter de cet expédient pour le présent; que si plustost j'ay commodité de lui paier, je vous assure de le faire très volontiers. Il fault tirer quittance de la somme avec celle qui a esté déjà paiée sur et tant moins des deniers qui ont esté fournis à Constantinople par Monsieur de La Haye au Père Athanase[1].

Puis, le 10 novembre suivant :

Pour vous parler de Madame de la Haye, elle a receu quinze cents livres. L'on doibt lui bailler encore deux mil livres, après que l'on aura arresté ce qu'elle a receu la première foys, afin de faire ung compte net. Je voudrois bien que les livres fussent en la bibliotèque. J'ay bien peur qu'ils n'ayent quelque mauvaise rencontre, à présent que la mer est si peu asseurée. Il fault courre la fortune et attendre ce qu'elle ordonnera. Cependant je vous prie de voir Monsieur Savyn pour sçavoir si l'on a terminé compte avecq Madame de la Haye, si l'on a fait ung arresté de ce qu'elle a receu, et est bien à propos de luy bailler les deux mil francqs[2].

Un autre billet à son bibliothécaire, Blaise, nous apprend que le Chancelier avait déboursé 4,500 livres pour ses acquisitions de manuscrits grecs en Orient :

J'ay eu advis de Monsieur Savyn que Madame de la Haye a receu trois mil cinq cents livres, outre mil livres qu'elle dist avoir touchées lors de l'envoy des premiers manuscripts; ainsy elle seroit entierement payée, Monsieur son mary

[1] Bibl. nat., collection Duchesne, vol. 57, fol. 529 (copie). — [2] *Ibid.*, fol. 528 et verso.

n'ayant fourny en tout que la somme de quatre mil cinq cents livres, ainsy qu'il m'a mandé[1].

Enfin Séguier savait aussi reconnaître le zèle apporté à flatter ses goûts de bibliophile, en accordant sa protection à un officier de Marseille, qui, vers la même époque, s'était offert à lui procurer des manuscrits :

Monsieur Blaise, je croy que l'officier de Marseille qui se charge du soing de faire venir des manuscripts est retourné fort content du moing, et en a subject puisque il a esté bien receu et qu'il a obtenu l'évocation qu'il desiroit, et ne doubte pour qu'il ne vous ayt veu à son retour à Paris et qu'il ne vous en ayt tesmoigné ses sentiments. Nous attendrons les effets de ses promesses. Cependant je vous recommande d'avoir soing de ma bien aymée, je veux dire ma bibliothèque; c'est ma passion[2].

En présence de la rivalité de Mazarin et de Séguier, il semble qu'on n'ait point songé à obtenir du P. Athanase des manuscrits pour la Bibliothèque royale. Cependant Jacques Dupuy, qui venait d'entrer en fonctions comme bibliothécaire du roi, profita du voyage fait en Italie et en Orient, pendant les années 1645-1647, par son ami, l'érudit mathématicien Ismaël Boulliau, pour lui recommander la visite des bibliothèques dont il pourrait avoir l'accès. Celui-ci, qui se trouvait à Constantinople en même temps que le P. Athanase, et ne paraît pas néanmoins l'y avoir rencontré, écrivait de Péra à J. Dupuy, le 15 février 1647 :

J'ay commencé de voir Constantinople et hier j'allay au Patriarchat, qui

[1] Bibl. nat., collection Duchesne, vol. 57, fol. 530.

[2] *Ibid.*, fol. 541. Cf. aussi une lettre du P. Athanase à Séguier, du 13 mai 1661 (manuscrit français 17400, fol. 162) : «Monseigneur, le donneur de la présente est un gentilhomme de Marseille, nomé M. de Meaulx, qui a servi le Roy en qualité de secrétaire de l'ambassade de Constantinople durant dix-huit ans, lequel m'ayant toujours témoigné beaucoup de passion pour le service de Vostre Grandeur, usant de toutes les diligences possibles pour expédier promptement quand j'estois de delà tout ce qui estoit de besoin pour cet effect.»

est assez pauvre de structure et de magnificence. Je veids quelques livres que ces prêtres grecs me monstrèrent dans une petite raboulliere, qui est derrière l'autel. Ils sont assez mal tenus, et tous livres des Perès ou de leur Liturgie. Ils ont les livres de saint Jehan Chrysostome, en parchemin, anciens de 500 ans et les Leçons de l'Evangile de tous les jours de l'année, qui sont aussy en parchemin, en lettres capitales, écrites, comme il est marqué à la fin du livre, *ἀπὸ κτίσεως κόσμου ͵ςφγ'*, l'an du monde 6503, c'est-à-dire l'an de J.-C. 995... [1].

Peu après, dans une nouvelle lettre, du 13 mars, il lui faisait part de l'insuccès de ses recherches :

J'ay faict quelque enqueste touchant les livres, mais il n'y en a plus. Un drogman du résident de l'Empereur, qui a nom Panagioti et qui, pour un Grec qui n'est jamais sorti de CP., a assés bien estudié, m'a dict qu'il avoit faict perquisition par toutes les bibliothèques anciennes qui restent pour apprendre des nouvelles du Ménandre, mais il n'a jamais pu en rien trouver. Ce qui reste aux gens de deçà, qui ont encore quelque petite teinture de littérature, ce sont homilies des Pères... [2].

Le P. Athanase, on l'a vu plus haut, était de retour en France en 1653, après un séjour de dix ans en Orient. Il rapportait encore un certain nombre de manuscrits, qui devaient prendre place, après différents incidents, dans la bibliothèque du Chancelier. Aussi, pour compléter l'histoire de la mission du P. Athanase, il a semblé nécessaire de grouper les quelques renseignements qu'on a sur sa vie et particulièrement sur ses dernières années.

Athanase, prêtre grec, plus tard converti au catholicisme, était

[1] Bibl. nat., collection Dupuy, vol. 18, lettre 85.

[2] *Ibid.*, lettre 87. — Déjà dans une lettre datée de Smyrne, 11 décembre 1646 (lettre 82), Boulliau avait écrit à J. Dupuy : «Il n'y a plus de livres à chercher icy, moins en terre ferme que dans les ports de mer.» En revenant à Smyrne, le 22 mai 1647, il lui écrivait encore (lettre 90) : «A Héraclée..., j'ai vu l'église métropolitaine, qui est la plus belle de toute la Grèce; si le métropolite y eust esté, j'eusse veu des manuscrits, qui se conservent encores dans ce lieu là.»

né, vers 1571, à Costanza, dans l'île de Chypre[1]. Vers 1606, il paraît avoir quitté sa patrie pour se fixer à Constantinople, où il séjourna au moins pendant une quinzaine d'années. Abandonnant alors la religion grecque, il se retira à Rome, puis passa bientôt à Paris, où il était en 1639. Cette année même, et en 1641, il faisait imprimer en effet à Paris trois opuscules philosophiques et théologiques, dont le premier est dédié au chancelier Séguier, un autre au cardinal de Richelieu, et le dernier porte une double dédicace au chancelier Séguier et à l'évêque de Saint-Malo, Achille de Harlay. Le P. Athanase devait publier, en 1655, 1657 et 1662, cinq nouveaux volumes de polémique religieuse, dédiés les deux premiers au cardinal Spada, deux autres encore au chancelier Séguier et le dernier à Louis XIV[2]. Dans l'intervalle avait eu lieu sa mission en Orient. Athanase, alors âgé de 70 ans, avait passé dix années entières, de 1643 à 1653, tant en Chypre, sa patrie, et à Constantinople[3], qu'à parcourir, pour rechercher des

[1] Voir une autobiographie d'Athanase dans le ms. suppl. grec 1027, fol. 348 v°, de la Bibliothèque nationale. Cf. aussi Dosithée Notaras, Περὶ τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις πατριαρχευσάντων (Bucharest, 1715, in-fol.), liv. XI, ch. x, § 5, p. 1173 : *Ἀθανάσιός τις Κύπριος, παπιστὴς ὅμως, καθ' Ἕλληνας ἠμφιεσμένος καὶ ὑποκρινόμενος τὸν ὀρθόδοξον, ἀπῆλθεν εἰς τὸ ὄρος τοῦ Ἄθωνος καὶ εἰς ἄλλα μοναστήρια Θράκης, Θετταλίας καὶ Μακεδονίας, καὶ ἐκλεξάμενος πολλὰ βιβλία τῶν ἁγίων πατέρων καὶ τῆς ἔξω σοφίας, ἠγόρασεν αὐτὰ ὀλίγου τιμήματος· τοὺς δὲ ἐν τῇ μονῇ τῶν λεγομένων Μετεώρων πατέρας τοσοῦτον ἠπάτησεν ὥστε καὶ τρυτάνῃ, ὅπερ λέγεται κοινῶς στατέριον, ἠγόραζε τὰ τῆς μονῆς αὐτῶν βιβλία, ἐν ἑκάστῃ τριλίτρῳ, ἤτοι ὀκάδι, δοὺς αὐτοῖς συμπεφωνηθεῖσαν ποσότητα τῶν ἀργυρίων.*

Voici la traduction qu'en donne Villoison (*Notices et extraits*, VIII, II, p. 24, note) : «Un certain Athanase de Chypre, qui étoit *papiste*, mais qui jouoit le rôle d'*orthodoxe*, alla au Mont-Athos et dans d'autres monastères de la Thrace, de la Thessalie et de la Macédoine; et, y ayant fait le choix d'un très grand nombre de livres des Saints Pères et d'auteurs profanes, il en fit l'acquisition à très bas prix; et, au monastère appelé Météora, il trompa tellement les Pères de ce couvent qu'ils lui vendirent leurs livres au poids.»

[2] Voir Émile Legrand, *Bibliographie hellénique... au XVIIe siècle* (Paris, 1894-1895, gr. in-8°), t. I, n°s 286 et 304; t. II, n°s 414, 424 et 447; et surtout t. III, p. 417-426.

[3] On conserve à la bibliothèque Sainte-Geneviève un diplôme de 1644, sur parchemin, scellé d'une bulle de plomb, de Parthenios, patriarche de Constantinople, donnant pouvoir au P. Athanase de prêcher l'Évangile et d'administrer les sacrements dans son patriarchat. Le texte de ce di-

manuscrits grecs, les monastères de l'Athos, de la Thrace, de la Thessalie, de la Macédoine. Les envois qu'il avait faits à Mazarin et à Séguier, par l'intermédiaire de l'ambassadeur à Constantinople, de La Haye, montaient à plus de deux cents volumes grecs[1]; à son retour en France, en 1653, le P. Athanase en rapportait encore une centaine, qui devaient bientôt entrer dans la bibliothèque du Chancelier. Un passage des *Mémoires de Pierre Thomas*, *sieur du Fossé*[2], qui visita vers cette époque la bibliothèque de Séguier, nous montre le P. Athanase gardien jaloux des trésors qu'il avait rapportés :

Je trouvay, par le moyen de M. d'Herouval et d'un autre de mes amis, toute entrée dans la bibliothèque très magnifique du Chancelier, qui, étant luy-même très sçavant, avoit de la joie que ses livres et ses manuscripts, qui étoient en fort grand nombre, pussent servir au public. Mais comme je sceus qu'entre les manuscrits de cette bibliothèque, nouvellement apportez du Levant par un moyne grec, et scellez, il y en avoit un de S. Climaque, qu'on disoit estre très beau et très ancien, j'usay d'adresse avec le sieur Blaise, bibliothéquaire, afin d'engager ce moyne à nous le montrer, quelque grande répugnance qu'il y eust. Nous lui parlâmes d'un autre de la Bibliothèque du Roy, que nous jugions pouvoir être ancien de 800 ans et dont nous lui relevâmes beaucoup la beauté extraordinaire et l'exactitude... Après que nous l'eûmes fait enfin résoudre à nous faire voir ce livre, nous y trouvâmes la chose du monde la plus surprenante. Un manuscrit apporté nouvellement du Levant se trouve si parfaitement conforme à celuy de la Bibliothèque du Roy, venu (de Florence et) de la bibliothèque du Grand Duc, qu'il nous parut que non seulement il

plôme a été publié par M. Legrand, *ouvr. cité*, t. III, p. 422-425.

[1] On reconnaît facilement les manuscrits grecs tirés d'Orient par le P. Athanase, tant pour la bibliothèque de Mazarin que pour celle de Séguier, à la lettre *P* ou au nom de *Séguier*, grossièrement écrit en tête des volumes. Les manuscrits rapportés par le P. Athanase pour Séguier sont aujourd'hui conservés dans le fonds de Coislin, dont ils forment la meilleure partie. Les manuscrits choisis pour Mazarin sont aujourd'hui dispersés dans l'ancien fonds grec; on peut citer les n°s 181, 367, 368, 370, 496, 813, 1092, 1185, 1186, 1517, 1558, 1568; et, parmi ces volumes, les manuscrits 368, 813, 1517 et 1568 portent en toutes lettres le nom de Séguier.

[2] Édition F. Bouquet (*Soc. de l'hist. de Normandie*), 1876, in-8°, t. I, p. 294-296.

étoit écrit du même temps, mais de la même main, tant les caractères étoient semblables. Et toutes les leçons, qui dans le manuscrit du Roy étoient différentes de tous les autres manuscrits, se trouvoient les mêmes dans le manuscrit du moyne grec, en sorte qu'il paroissoit visiblement que ces deux avoient été coppiéz sur le même original, ou l'un sur l'autre.

Les dernières années du P. Athanase, presque nonagénaire, furent attristées par ses différends avec Séguier. Dès 1655, le Chancelier s'était fait remettre cent seize manuscrits grecs qu'Athanase avait rapportés à son retour d'Orient et dont celui-ci ne put, jusqu'à sa mort, obtenir le payement. Six ans après, en 1661, il implorait la protection de Baluze[1], qu'il avait connu chez l'archevêque de Toulouse, Pierre de Marca, pour obtenir d'être payé :

Optimo amico et eruditissimo servo Dei A[thanasius] S. P. D.

A domino doctori medico Illustrissimi audivi vos omnes favore Dei bene valere, et non mediocriter sum lætatus. Faciat Deus ut ita conservet juxta pia vestra desideria. Cæterum supplico tibi ut revoces in memoriam Illustrissimi domini meum miserum negotium, et fac quidquid poteris apud illum propter dominum Jesum Christum, quem amas et colis, ut illud negotium expedietur, quia scis res curiales esse inconstantes, scio me vobis molestum, sed scio etiam vestram charitatem christianam egentes excusare et libenter illos audire, cujus confidentia hæc ausus sum vobis scribere. Multum spero fieri ex vestra commendatione. Deus vos conservet in sua gratia fœlices, prout desideratis. Domi-

[1] Baluze, dans les notes de son édition des *Beati Servati Lupi... Ferrariensis... opera* (Paris, 1664, in-8°), p. 443, fait l'éloge suivant du P. Athanase : «Aderat frequenter [apud P. de Marca, archiep. Paris.] Athanasius Rhetor, presbyter Constantinopolitanus, homo ceteroqui doctus et eruditus, sed tamen pannosus et pauper. At non propterea existimabat Marca virum esse contemnendum, cui, præter bonam mentem et plurimam rerum sacrarum ac divinæ humanæque philosophiæ cognitionem, aderat etiam modestia vere christiano digna et mores inculpati. Hunc ita pannosum penes se in colloquiis locabat Marca : quoties vero eum ad prandium invitabat, juxta se assidere faciebat, et quidem super alios quosdam qui vestiti erant mollibus et fortassis rebantur Athanasium sibi inferiorem esse multis parasangis.»

num socium tuum sacerdotem rogo te ut salutes, cujus manus humillime osculor. Parisiis, 21 maii 1661.

Vestræ dominationis reverendæ et eruditissimæ humillimus et obligatissimus servus,

D. ATHANASIUS RHETOR[1].

L'année suivante, le P. Athanase se décidait enfin, après maintes tentatives infructueuses et plusieurs lettres restées sans réponses, à adresser une dernière réclamation plus pressante au Chancelier :

Monseigneur,

Je suis bien fasché de vous importuner si souvent de mes lettres, mais je m'y sens forcé puisque pas un de ceux qui ont l'honneur d'estre de vostre maison ne veut entreprendre de vous parler en ma faveur. Je vous supplie donc très humblement de vous souvenir de mes livres et manuscrits qui sont depuis sept ans en vostre bibliothèque et de me les faire rendre ou de m'en faire payer ce qu'ils vallent; c'est ce que j'espère de vostre bonté. Je prie Dieu qu'il vous tienne tousjours soubs sa sainte protection. Je suis, Monseigneur, vostre très humble et très obligé serviteur,

Ce 10 juillet 1662. ATHANASE RHETOR[2].

Enfin, la même année sans doute, le P. Athanase prenait le parti de porter ses plaintes devant le roi et de s'adresser directement à lui pour obtenir justice. Il faisait à cet effet imprimer un placet, dont un exemplaire s'est conservé dans les papiers du Chancelier :

AU ROY.

SIRE,

Le soin que prend Vostre Majesté de conserver la justice à ses subjets oblige

(1) Bibl. nat., ms. nouv. acq. lat. 2336, fol. 13. L'adresse, au dos, porte : «A Monsieur, Monsieur Baluze, secrétaire de Mgr. de Toulouze, en Cour.» On y voit encore un cachet ovale, avec un écu portant une épée en pal, accostée de deux lions couronnés; au-dessus de l'écu une étoile, et autour, en légende, le nom d'Athanase Rhetor.

(2) Bibl. nat., ms. franç. 17399, fol. 381.

ce prestre estranger de la supplier, avec tout le respect et la soumission qu'il luy doit, de luy faire raison d'une violence injuste que l'on a exercée sous son nom. Il a consommé toute sa vie à l'estude, et avoit avec beaucoup de peine recueilly quantité de manuscrits curieux des Pères de l'Église et de plusieurs autheurs considérables; neantmoins il y eut sept années entières, au mois d'aoust dernier, qu'un huissier à la chesne, appellé Olivier, vint au matin chez luy, disant avoir l'ordre de Vostre Majesté, et n'en sortit qu'à la moitié de la nuit, luy enlevant cent seize volumes de manuscrits anciens, et jusques à present il n'en a eu aucune satisfaction, ny pour la restitution des livres, ny pour le payement du prix. Il supplie tres-humblement Vostre Majesté, ou que l'on luy rende ses livres, ou qu'ils luy soient raisonnablement payez. C'est l'effect d'une necessité pressante qui l'oblige d'avoir recours à la bonté de Vostre Majesté, et il continüera ses prières pour la conservation de sa santé et de sa prospérité.

De Vostre Majesté le très humble et très obéissant serviteur,

Le P. ATHANASE RHETOR,
prestre de Constantinople [1].

L'année suivante, le P. Athanase mourait, âgé de 92 ans, le 13 mars 1663, dans une maison dépendant de l'abbaye de Sainte-Geneviève, rue Saint-Jean-de-Beauvais, auprès du Puits-Certain, à l'enseigne de l'Horloge, et il était enterré dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont [2]. Quinze jours après, Séguier se faisait attribuer, par droit d'aubaine, les manuscrits dont ce pauvre prêtre lui réclamait inutilement le prix depuis près de huit ans :

Nous, Piere Seguier, chancelier de France, conte de Gien, reconnoisons et declarons qu'encore qu'il ayt pleu au Roy nous accorder par son breves et laitre patentes du xxxe jours de mars dernier le don de tous les biens qui luy pouroict appartenir soict par droict d'aubeine, desherans ou en touctte autre manier, par le deceds du Pere Atanase Recto, prestre grec, neamons nous ne

[1] Bibl. nat., ms. franç. 17562, fol. 242. (Placard imprimé in-fol.)

[2] Quetif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 513 et 514. Cf. aussi l'ex-libris reproduit plus loin, mis sur les livres du P. Athanase attribués à la bibliothèque de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève.

pretandons aucune chose en sa succetion que les manuscrips grecs qu'il posseddoit et qui estoict tanct en nostre hostel que en la maison du sieur Bluet, advocat en parlement, et en celle où ledict Recto est decedé. Et pour le surplus de tous ses autre biens generallement quelhonques, nous en fesons cession et transport sans aucune garantie au sieur Severac, mousquetaire de Sa Magesté, et au nommé les deux Langlois, Savare, Deliles, Sainlau, Duvergier, ses vallet de pied. En tesmoing de quoy nous avons signé la presante. A Paris le dixiesme jours d'avril mil six cens soixante trois.

Signé : SEGUIER [1].

Cependant le reste des livres imprimés du P. Athanase fut dévolu à la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève [2], et ces volumes sont encore reconnaissables aujourd'hui dans la bibliothèque actuelle de Sainte-Geneviève à l'ex-libris imprimé qu'on a pris soin de coller en tête de chacun d'eux :

Hic liber cum aliis bene multis fisco nostro abbatiali S. Genovefæ accessit, albinatus et ex hæredentiæ jure ac beneficio, post mortem D. Athanasii Rhetoris presbyteri Bizantini, qui intra domnii seu territorii nostri limites decessit decima tertia die mensis martii 1663, in vico S. Joannis Bellovacensis ad insigne Horologii. »

Différents papiers, lettres, notes diverses et extraits du P. Athanase, qui se trouvaient au XVIIIe siècle dans la bibliothèque du petit-fils et héritier de Séguier, l'évêque de Metz, Henri-Charles du Cambout de Coislin, et n'avaient pas été compris dans l'inventaire détaillé des manuscrits grecs de cette collection, publié par Bernard de Montfaucon, en 1715, sous le titre de *Bibliotheca Coisliniana*, se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, dans le fonds du supplément grec,

[1] Bibl. nat., coll. Duchesne, vol. 57, fol. 524 (copie). Cf. la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1863, 5e série, t. IV, p. 105, note.

[2] « Quas inter [donationes librorum abbatiæ S. Genovefæ Parisiensis] perrara est illa, quæ jure albinatus ac beneficio obtigit anno 1663 a presbytero græco, nomine Athanasio, commorato et mortuo in dominio S. Genovefæ. » (*Gallia christiana*, t. VII, col. 813.)

sous les n°s 1014, 1026, 1027 et 1030. Les plus anciens de ces papiers remontent à l'année 1615; les derniers datent de 1635. On conserve aussi deux autres manuscrits d'œuvres du P. Athanase, l'un de l'« Eversio dogmatum libri de sensu rerum » de Thomas Campanella (ms. Coislin 162); l'autre de « Aristoteles suam de immortalitate animæ sententiam explicans », daté de 1641 (Bibl. Sainte-Geneviève, Suppl. R. l. 268 *bis*, in-4°). Enfin deux compilations de traités de philosophie et de rhétorique, œuvres du P. Athanase, portent aujourd'hui les n°s 2106 du fonds grec et 391 du fonds de Coislin à la Bibliothèque nationale [1].

[1] On lit dans ce volume, au fol. 210, la dédicace suivante : Τῷ *ἀγαπητικωτάτῳ μοι καὶ λογιωτάτῳ Φαβρικίῳ τῷ Ζιέτῃ ὁ ἐν ἱερομονάχοις Ἀθανάσιος ὁ Ῥήτωρ εὐπράττειν.*

CHAPITRE II.

MISSION DE MM. DE MONCEAUX ET LAISNÉ, VOYAGES DE VAILLANT EN ORIENT (1667-1675).

Colbert, dès le début de son administration, jugea que la Bibliothèque du roi, qui rentrait dans sa charge de surintendant des bâtiments, ne devait pas rester inférieure pour les manuscrits grecs et orientaux aux collections que venaient de réunir Mazarin et Séguier. Dès 1667, profitant du voyage que deux Français, MM. de Monceaux et Laisné[1], faisaient en Orient, il les chargea de recueillir des manuscrits et des médailles pour la Bibliothèque du roi et fit rédiger à cette

[1] M. de Monceaux était trésorier de France à Caen. On n'a aucun détail sur M. Laisné; Jean Boivin, dans ses *Mémoires pour l'histoire de la Bibliothèque du roy* (ms. nouv. acq. franç. 1328, fol. 236), dit de lui : «Je ne sçay quel étoit ce Laisné, compagnon de voyage du sieur de Monceaux. M. Laisné, poète et voyageur, que j'ay connu et qui mourut à Paris, il y a quelques années, m'a dit avoir été à Constantinople fort jeune et y avoir couru de grands risques; mais il m'a bien asseuré qu'il n'étoit pas ce Laisné, dont il est icy fait mention.»

Une lettre de Baron, consul de France à Alep, adressée à Colbert, le 23 juin 1668 (*Mél. Colbert*, 148 *bis*, fol. 455), mentionne l'arrivée vers cette date à Alep de M. de Monceaux. D'un autre côté, à la fin des *Voyages de Corneille Le Bruyn* (Paris, 1725, in-4°), se trouve un «Extrait d'un voyage fait par M. des Mouceaux, communiqué par M. le comte de Bonneval, son neveu.» Cet *Extrait*, qui occupe les pages 381-498 du tome V, est précédé de l'avertissement suivant :

«Lettre de M[r] *** à l'éditeur.

«Monsieur, voilà l'extrait d'un voyage de Monsieur des Mouceaux, que vous m'avez demandé. Je l'ay fait fort à la hâte, parce que Monsieur le comte de Bonneval, qui avoit prêté le manuscrit, étoit sur son départ...

«Les premiers cahiers contenant son voyage d'Égypte, du mont Sinay, de l'Arabie déserte, jusqu'à Jérusalem, et une partie de la Terre-Sainte, sont perdus; ils contenoient 384 pages. Le voyage a été fait vers l'an 1668...»

Montfaucon consulta aussi ces Mémoires de M. de Monceaux et les cite à deux reprises dans son *Antiquité expliquée* (1719), t. II, I, p. 118, et t. V, I, p. 38. Le comte de Bonneval, qui fut plus tard le *Pacha Bonneval,* et dont M. Albert Vandal a raconté dernièrement la vie aventureuse (Paris, 1885, in-8°), était par sa mère le neveu

intention par Pierre de Carcavy, garde de la Bibliothèque, des instructions détaillées, qu'il leur envoyait le 30 décembre 1667 :

Mémoire pour M. de Monceaux, trésorier de France à Caen, estant présentement dans le Levant.

Monseigneur Colbert m'a ordonné de prier M. de Monceaux de prendre, s'il luy plaist, la peine de rechercher pendant ses voyages, avec le plus de soin qu'il pourra, de bons manuscrits anciens en grec, en arabe, en persan et autres langues orientales, excepté en hébreu, parce que nous en avons icy quantité, et de les vouloir achepter pour le Roy. Les caloyers et autres moynes grecs, comme aussy les Maronites du Mont-Liban, luy en indiqueront quantité de grecs et arabes; pour les persans, je ne sçache pas qu'il en puisse trouver plus facilement que dans la Perse, mais il prendra garde, s'il luy plaist, que les uns et les autres soient entiers et parfaits : les plus anciens sont ordinairement les meilleurs, et, en ce qui est des Grecs, l'ancienneté se connoist entr'autres choses en ce qu'ils sont escrits en gros caractères et la pluspart sans accents. Il y a encore d'autres marques de cette ancienneté et de leur bonté, dont M. de Monceaux sera mieux instruit par les gens du pays et par sa propre connoissance, que je ne sçaurois luy marquer dans ce mémoire.

Pour ce qui est des matières dont peuvent traitter ces manuscrits, celles de la religion sont les plus recherchées, comme les traittez des Pères grecs, les anciens Conciles ou Synodes, et l'Histoire ecclésiastique. Après cela l'Histoire séculière, la Géographie, la Philosophie, la Médecine et ce qui regarde toutes les parties des Mathématiques. Il se rencontre plusieurs autheurs de ces sciences, aussy bien en arabe qu'en grec, jusques là mesme que quantité de livres anciens, qui ont esté escrits originairement en grec et en latin, et qui ne se trouvent plus en leur langue, se trouvent traduits en arabe, parce que ce peuple s'estant rendu le maistre des sciences, de mesme qu'il a chassé les Grecs de leur pays, s'en est approprié les ouvrages. J'ay veu autrefois un illustre

de M. de Monceaux. Dans le second des passages de l'*Antiquité expliquée*, qu'on vient de citer, Montfaucon, parlant de M. de Monceaux, dit : «Je ne sai s'il y eut jamais de voiageur plus curieux et plus habile que lui : il faisoit dessiner tout. Nous avons tiré de ses *Mémoires* bien des choses qu'on observera dans le corps de cet ouvrage...; plusieurs cahiers en ont été égarés.» — M. le comte de Bonneval a bien voulu rechercher ces mémoires, qui n'existent plus dans les archives de sa famille.

voyageur qui m'a assuré avoir veu dans le Levant les livres de Tite-Live qui nous manquent, ceux d'Apollonius Pergæus, de Diophante Alexandrin, et quantité d'autres, traduicts en arabe. Il y a quantité de ces manuscrits dans la célèbre bibliothèque du roy de Maroc; un particulier trouva moyen, il y a quelques années, d'en emporter plusieurs bales, que luy volèrent les Espagnols et les firent conduire dans l'Escurial, où elles sont encore présentement[1].

Il fera encore, s'il luy plaist, recherche de beaux maroquins, dont les peaux soient grandes, en sorte qu'on puisse prendre commodément dans chacune la rellieure de deux grands livres in-folio.

S'il peut en faire venir des vertes aussy facilement que des incarnates, il prendra la peine d'en envoyer quatre ou cinq cents, et des incarnates il en faudroit mil ou douze cents. M. Arnou[2] en a desja envoyé quelques unes de Marseille, mais il n'a pu en recouvrer des vertes, parce que les marchands ont de la peine d'en faire venir de cette couleur.

S'il trouve encore des médailles antiques des anciens empereurs romains, tant en or qu'en argent et en bronze, il en recueillira, s'il luy plaist, le plus qu'il pourra pour le cabinet de Sa Majesté. Et, comme ces empereurs ont esté les maistres de tout le monde, l'on trouve partout de leurs médailles, la pluspart desquelles estoit dans l'usage public, de mesme que la monnoye d'aujourd'huy, quoyqu'il y en ait quelques unes qu'ils faisoient frapper pour conserver la mémoire des actions illustres et singulières.

Il y a quatre ou cinq choses principales à observer en ces médailles antiques :

1. Que les plus grandes sont les plus estimées en toute sorte de métaux, quoyque les moyennes et mesme les petites ne soient pas à négliger quand elles ont un revers considérable.

2. Qu'elles doivent estre frappées, et non pas moulées ou jettées en sable, parceque n'estant considérables que par leur antiquité et pour servir de preuve originale à quelque point d'histoire, on ne les considère plus lorsqu'elles n'ont pas cette qualité d'antiques, et on n'en fait non plus d'estat que des actes contrefaits et falsifiez.

[1] Il n'est pas fait la moindre allusion à ce détail dans Casiri, *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis* (Matriti, 1760, in-fol.), non plus que dans les *Origines du fonds grec de l'Escurial,* par Charles Graux (Paris, 1880, in-8°).

[2] Intendant des galères, dont il sera maintes fois question dans la suite.

3. Les revers historiques et où il y a plusieurs figures sont plus estimez que ceux où il n'y en a qu'une.

4. La netteté est une des choses les plus considérables dans les monnoyes, et qu'elles ne soient point frustes ou effacées, en sorte qu'on lise facilement le nom de l'empereur, de la teste duquel elles sont marquées, et la légende qui est au revers. La pluspart des antiques ont un verni naturel, que la terre où elles sont ensevelies leur a fait suivant ses différentes qualitez : aux unes il est noir, aux autres verd, aux autres jaune, et ainsy différemment.

5. Il n'importe pas que la légende qui est autour de la teste de l'empereur, ny celle qui est au revers soit latine ou grecque. Les médailles avec une légende grecque se rencontrent moins souvent fausses que les latines.

Si M. de Monceaux trouvoit encor de grandes agates ou autres pierres orientales d'une belle graveure antique grecque ou romaine, le Roy seroit bien aise d'en avoir. Je luy marque la graveure antique, parce que, comme il sçait beaucoup mieux que moy, elle est ordinairement mieux faitte que la moderne.

Sa Majesté voudroit encore avoir icy un jeune homme qui sçeust bien l'arabe et le persan, non seulement comme il se parle dans le vulgaire, mais qu'il sçeut lire et entendre ces deux langues, comme elles sont dans les manuscrits, et eut outre cela la connoissance de quelque langue de l'Europe, comme du latin, de l'italien ou du françois, pour les y traduire quand il seroit besoin.

Et pour toutes les choses contenues en ce mémoire, de mesme que pour celles contenues en un autre mémoire cy-joinct que M. Perrault [1] a dressé par le mesme ordre de Monseigneur Colbert, M. de Monceaux establira, s'il luy plaist, sa correspondence avec M. Arnou, à qui il prendra la peine d'en escrire aux occasions et le plus tost que sa commodité le permettra.

Fait le 30e décembre 1667 [2].

C'est sans doute pour compléter ce mémoire que Jean-Baptiste Cotelier rédigea à la même époque les remarques suivantes destinées à guider MM. de Monceaux et Laisné dans l'acquisition des manuscrits grecs :

(1) Charles Perrault, premier commis des bâtiments du roi, membre de l'Académie française.

(2) Bibl. nat., ms. lat. 18610, fol. 66-67. Publié par M. L. Delisle, dans le *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 275, et réimprimé par P. Clément, *Lettres... de Colbert*, t. VII, p. 460-461.

Remarques sur les manuscrits grecs.

1. Ceux qui sont in-quarto ou in-folio sont beaucoup preferables à ceux qui sont en plus petit volume.

2. Il y a des manuscrits en parchemin; il y en a sur du papier enduict de quelque matiere, sur du papier de soye et sur du papier ordinaire. Les premiers sont ordinairement meilleurs que les seconds, les seconds que les troisiemes, les troisiemes que les derniers.

3. L'écriture qui a le plus de lettres capitales et le moins de distinction de mots, peu ou point d'accents est la plus ancienne.

4. L'écriture courante, serrée, avec plusieurs abrégez, est la plus récente.

5. Les manuscrits les plus anciens et les mieux écrits ne sont pas toujours ceux dont il faut faire plus de cas. Il en faudroit lire quelque peu pour veoir s'ils sont corrects.

6. Quand ils n'ont ny commencement, ny fin, il y a moins d'apparence qu'ils soient falsifiez, car dans les grandes villes, et particulièrement à Constantinople, il y a des Grecs qui écrivent des bagatelles sur du parchemin, qu'ils enfument, et, mettant des titres spécieux, les vendent le plus cher qu'ils peuvent.

7. Il faut prendre garde si le titre est d'une main plus récente que le reste du livre.

8. Quand il y a du latin meslé avec le grec c'est une marque de nouveauté.

9. Il faut aussy regarder si la couverture est fort vieille; c'est un bon signe.

10. Lorsqu'il y a beaucoup de petits traittez ramassez ensemble en un volume, il ne se peut faire qu'il n'y en ait quelques uns de considérables.

11. Souvent on trouve à la fin du livre le temps auquel il a esté écrit.

12. Les Anciens Testaments sont rares et bons à prendre; au contraire, les Nouveaux Testaments sont très communs, et il ne les faut pas achepter s'ils ne sont un peu anciens.

13. Il ne faut point laisser échapper aucun livre historique, ny aucun livre de loix civiles ou ecclésiastiques, c'est-à-dire canons.

14. Les livres de prières et d'office ecclésiastique sont les plus méprisables s'ils ne sont fort anciens.

15. Les Pères de l'église, les traittez et les épistres valent infiniment davantage que les homélies.

16. Toutes les chaisnes sur la sainte Escriture sont bonnes.

17. Les philosophes, médecins et astrologues récents ne sont pas grand chose, mais les anciens sont très rares et de grand prix.

18. Quant aux livres classiques, orateurs, poètes, etc., il ne s'en faut pas charger, s'ils n'ont quelque marque d'antiquité.

19. Les vies des saints, particulièrement abrégées et récentes sont souvent à rejetter.

20. Dans le doute il vaut mieux achetter que laisser; un livre rare en paye cinquante méchants [1].

M. de Monceaux reçut ces instructions à Constantinople, au retour d'un premier voyage, et, le 5 mars 1669, il remerciait Colbert de la confiance qu'il lui avait témoignée en le chargeant de cette mission avec M. Laisné [2] :

Monseigneur, j'ay repceu, avec tout le respect et la joye que je devois, les ordres du Roy et l'obligente lettre dont il vous a pleu de les accompagner. Je doibs attribuer à vostre generosité et à mon bonheur, plus tost qu'au succès de mes voyages l'estime que vous avés tesmoigné faire des relations qui vous ont esté leues. Je vous supplie très humblement, Monseigneur, de vouloir estre persuadé que, pour y respondre je sçauray redoubler mes soins et que la gloire de vous plaire estant doresnavant le seul but de mes courses, je ne negligeray rien de ce qui me le poura mesnager.

Vous entrés si bien dans les interez de ceux que vous favorizés que, con-

[1] Bibl. nat., ms. latin 18610, fol. 65-66; il y en a un double, aussi de la main de Cotelier, à la fin du ms. Supplément grec 865, fol. 45. Le texte de ces instructions a été publié par M. L. Delisle, dans le *Cabinet des mss.*, t. I, p. 276-277, et réimprimé par P. Clément, *Lettres... de Colbert*, t. VII, p. 461-462.

[2] Bibl. nat., *Mélanges Colbert*, 150 *bis*, fol. 743-744.

noissant qu'un homme seul ne voit qu'à demi les chozes et passe fort desagréablement son temps dans des païs aussy barbares que ceux-cy, vous avéz voulu faire choix de M. Laisné pour partager avec moy le plaizir et les peines du voyage, que vous me commandés d'entreprendre. Quand nos inclinations, qui sont assés conformes, ne nous engageroient pas à bien vivre ensemble, il suffit, Monseigneur, qu'il soit de vostre main pour que la bonne intelligence, si absolument nécessaire à l'exécution de vos ordres, ait autant de durée que nos voyages.

Nous nous trouvons aujourd'huy en une telle conjoncture de temps, que nous ne pouvons ny avancer, ny reculer, sens nous mestre au hazard de la vie, jusques à ce que les affaires soient réglées. Les ministres de la Porte sont si fort altérés contre nous pour plusieurs raizons et ont d'ailleurs tant d'interest à ménager l'amitié d'un roy, dont ils ne connoissent pas assés la puissance, qu'il est assés douteux s'ils renouvelleront les Capitulations, ou s'ils se porteront à une rupture, à laquelle toutes les autres nations qui trafiquent à la Porte les voudroient engager.

M. l'Ambassadeur, qui part au premier jour et qui ne trouve pas bon que nous l'accompagnions à Larissa pour solliciter nostre passeport, s'est chargé de l'obtenir, ainsy que vous avez eu la bonté, Monseigneur, de luy en escrire, à faute duquel nous ne pourrons marcher sens estre traités d'espions ou punis de quelque crime supposé. L'ignorance est cause de la jalousie de ces peuples qui ne peuvent comprendre qu'on puisse traverser tant de païs sans dessein et qu'une curiosité innocente soit le seul motif de si grands engagemens.

Nous attendrons son retour de la Porte pour nous mettre en chemin. Les instructions qu'il vous a pleu de nous envoyer seront nos guides fidelles, nous les suivrons pas à pas, et, quoyque je m'esloigne, je vous supplie très humblement, Monseigneur, d'estre persuadé que je ne m'escarteray jamais du profond respect et de la reconnoissance que je vous doibs[1].

Les résultats de cette première mission de MM. de Monceaux et

[1] On lit dans les *Comptes des bâtiments du roi*, publiés par M. J. Guiffrey (t. I, col. 310; cf. col. 365) :

« 1669, 16 febvrier. — 4,000# à M. des Mouceaux, par advance pour ses appointemens de la présente année; 3,000# à M. Laisné, aussy par advance pour ses appointemens de ladite présente année, et 12,000# à compte des achapts qu'ils doivent faire de plusieurs raretez, qui se trouvent dans les païs du Levant, où ils sont allez faire voyage. »

Laisné ne se firent point attendre et furent très fructueux pour la Bibliothèque du roi, qui, cette même année 1669, recevait, en deux envois, quatre-vingts manuscrits grecs. Les listes de ces manuscrits, dressées au moment de leur arrivée à la Bibliothèque, permettent de les reconnaître facilement aujourd'hui. On les trouvera reproduites à l'appendice.

L'année suivante, M. Laisné entreprit seul un nouveau voyage à travers l'Asie Mineure et l'Arménie jusqu'en Perse. M. de Monceaux, avant de revenir en France, lui avait laissé des instructions détaillées, qui peuvent être considérées comme un résumé des observations faites par lui dans ses précédents voyages, et qui étaient destinées à guider M. Laisné dans la recherche des monuments antiques, des manuscrits et des médailles :

Observations faites par M. de Monceaux dans les voyages qu'il a faits au Levant[1].

. . . .

M. Laisné se souviendra de huit bas-reliefs incomparables, dont les figures sont comme nature, à la porte de Constantinople, derrière les Sept tours. Ils sont inutiles, et, comme on ne passe plus par là, le caïmacan, avec un honnête présent, pourroit peut-être consentir qu'on les enlevât. Les Turcs ne font point de cas de ces sortes de choses, et nous n'avons rien en France qui approche de la délicatesse de ce cizeau. Ce sont, s'il m'en souvient, les travaux d'Hercule et un mont Parnasse; les Muses, les bras retroussés, y peignent et étrillent Pégase.

Il me souvient qu'on me donna avis qu'à Nicée, qui n'est pas loin de Constantinople, au fond du golphe de Nicomédie, il y avoit de très beaux bas-reliefs sur une façade et arc de triomphe antiques. On en peut faire la demande au caïmacan et gagner l'aga pour une somme. Il y a trois bas-reliefs de marbre, qui sont au dessus d'une porte du château, que j'offrois de payer à ceux qui les descendroient jusques à la marine, mais le caïmacan ayant refusé de les faire ôter en son nom, je m'en départis pour ne pas essuyer une avarice aprèz

[1] Copie très incorrecte, conservée dans les papiers de Villoison; Bibl. nat., ms. Supplément grec 932, fol. 198 v° et suivants.

qu'il auroit pris mon argent, comme c'étoit son dessein. On peut faire tenter son successeur là dessus, en cas que celuy-cy n'en soit plus gouverneur; possible qu'il sera moins scrupuleux que l'autre et qu'il y apportera plus de facilité.

Quant aux livres, il n'y en a guères à espérer qu'au Mont-Athos, aujourd'hui Ἅγιον Ὄρος, ou *Monte Santo,* et à *Nea Moni,* en l'isle de Chio. On peut, sans y aller, les faire sonder de nouveau par le consul de Smyrne, avant que de s'engager à ce voyage; M. Giraud, de Lyon, aujourd'hui consul des Anglois, aprez l'avoir été de France, sans qu'on se donne la peine d'y faire un voyage exprès, pourra tirer des mains de l'archevêque de cette ville les œuvres de S[t] Denys.

M. André, patriarche des Syriens, à Alep, a deux ou trois livres originaux, en syriaque, des Conciles; il a obligation à la nation française. M. le consul Baron, du temps que j'y étois, les faisoit copier pour la sacrée Congrégation *de propaganda fide;* qui luy diroit que c'est pour le Roi, on les pourroit tirer de ses mains avec de l'argent.

Adaia, médecin arabe, avoit un ramas de livres grecs, arabes, turcs et persans assez considérable, et surtout un Avicenne, en quatre tomes in-folio. Son frère, qui étoit médecin du pacha du Caire, avoit une histoire générale des plantes, toutes à la main et colorées aprèz nature, de grand in-folio; l'un et l'autre sont grecs, et partant vendroient père et mère pour avoir de l'argent.

S'ils revenoient par la Mer Rouge, ils verroient en passant le Mont Sinaï, qui n'est qu'à deux journées du Tor, petite ville sur la côte orientale de cette mer. Ils pourroient intéresser les caloyers et, pour de l'argent, avoir une partie de leurs livres qui sont enseveliz sous la poussière et qui, pour peu qu'ils en ayent, sont tous originaux, par le grand soin que prit Justinien, au rapport de Procope, d'en fournir leur bibliothèque. Il ne faut point s'attendre d'en avoir aux monastères de S. Antoine et de S. Macaire; ils en ont été enlevez par les Vénitiens, Anglois et Flamans, qui en ont été curieux avant nous.

S'ils ne gagnent à Constantinople, par force d'argent, un homme de loy ou un iman de mosquée, qui ait une bibliothèque, et qui ne soit pas bien dans ses affaires, ils auront toutes les peines du monde à trouver des livres turcs et arabes. Il faut faire un marché en bloc et le premier, qui se sera défait des siens par intérêt, en achètera d'autres en son nom, qu'il leur remettra; mais il faut de la prudence à ménager un homme comme celuy-là pour éviter l'avarice.

Les livres persiens sont trop chers en Turquie; ils n'en doivent acheter qu'à Ispahan, à moins qu'il ne s'en rencontre parmi d'autres dans un marché qu'il pourroient faire [1].

. . . .

Il n'y a point de médaille consulaire d'or qui ne vaille trois pistoles. Les médaillons de la ville de Tarse ne sont pas rares; les médailles de Syrie, hormis les Othons, qui ont simplement le S. C. au revers, ne doivent pas être recherchées avec tant d'empressement, non plus que celles de Samosate, d'Edesse, de Zeugma, d'Antioche, lorsqu'elles sont de Philippe, et de Bérée; et celles d'Ortosia, Biblus, Tir, Sidon, Gabala, Sepphoris, Elæa, Berythe, Anthédon, Gaza, Raphia, Laodicée, Césarée, Ascalon, Damas, etc., ne doivent pas être négligées. Il faut généralement prendre tous les médaillons des rois de Syrie qui sont d'argent, y en ayant fort peu d'où l'on ne puisse avoir deux pistoles. Il n'y a point de médaillon grec, ni aucune médaille, qui porte nom de ville, que l'on doive laisser passer.

Pour ce qui est des manuscrits grecs, il ne se faut attacher qu'aux anciens Pères de l'Église, comme S. Basile, S. Athanase, Origène, Eusèbe, les Sts Grégoires; il n'est pas nécessaire de s'attacher si fort aux ouvrages de S. Chrysostome. Les ouvrages de Firmilien, évêque de Césarée, de Pierius d'Alexandrie, de Pamphile de Césarée, de Denis d'Alexandrie seroient considérables, parce qu'on ne les a pas encore veus. Les Épitres de S. Basile, ce qu'il a fait contre Eunomius et touchant le S. Esprit sont à rechercher, aussi bien que les Épitres de S. Athanase et ce qu'il a écrit touchant les synodes; les anciens auteurs, historiens, philosophes, poètes et médecins doivent être mis dans le même rang [2].

. . . .

A Brousse et en d'autres endroits, il y a beaucoup de marchands qui se servent de médailles et de médaillons antiques pour passer.

Il y a dans l'isle de Naxie, au monastère d'Ignes, un manuscrit de S. Grégoire de Nysse très ancien et assez bien conservé, avec un ouvrage de S. Basile contre Eunomius, et un autre de saint Grégoire le théologien, qui est aussi bien entier, mais plus mal conservé, auquel on a suppléé plusieurs feuilles, écrites d'une autre main, en plusieurs endroits qui y manquoient [3].

[1] Bibl. nat., ms. Supplément grec 932, fol. 201. — [2] *Ibid.*, fol. 202. — [3] *Ibid.*, fol. 202 v°.

A ces instructions de M. de Monceaux étaient joints deux mémoires particuliers qui devaient servir à M. Laisné pour le guider dans l'acquisition des manuscrits syriaques et des médailles qui manquaient, en 1670, au Cabinet du roi.

MÉMOIRE CURIEUX SUR LES LIVRES SYRIAQUES, ETC.[1].

Les livres syriaques qui se trouvent en Levant, surtout entre le Tigre et l'Euphrate, et particulièrement entre les Nestoriens, sont ordinairement des livres religieux. Il y en a un ample catalogue dans la bibliothèque syriaque de Hebed-Jesu, sur lequel on peut faire de très curieuses recherches, mais il en raporte plusieurs, sur la foi des autres, qui ne se trouvent plus. On trouve les suivants :

1. Des Bibles syriaques anciennes, de différentes traductions, surtout des Psaumes, sur les 70, différents des imprimés.

2. Des Bibles des Nestoriens et des Jacobites, qui se servent de différentes traductions; mais il faut qu'elles soient anciennes surtout, celles qui sont sur vélin doivent être considérées comme les meilleures.

3. L'histoire de Joseph, en syriaque, assez souvent citée, qui doit avoir plusieurs singularitez, dont on peut faire quelque usage.

4. Plusieurs actes des martyrs et des vies des saints; mais il faut prendre garde qu'elles ne soient pas en arabe de caractère syriaque, parce que celles-là sont plus modernes et plus mêlées de fables.

5. Des canons des Conciles, autant qu'on en pourra trouver, surtout ceux de Nicée, dont il y a de différentes traductions, les unes des Jacobites et les autres des Nestoriens; quelques fragmens du Concile d'Éphèse, des lettres de Nestorius et de ceux qui ont suivi son parti; sa grande liturgie et celle de S. Thadée et de Mari, qui sont fort anciennes et en usage parmi les Nestoriens.

6. Leurs offices du baptême de Mar Jesuïab, de la consécration du levain, de l'absolution des pénitens, du mariage et de plusieurs autres, dont nous

[1] Bibl. nat., ms. Supplément grec 932, fol. 204-209. (Copie, dans les papiers de Villoison.)

n'avons que des copies fort défectueuses; ces rits sont fort anciens et très curieux.

7. On pourra faire la même recherche, du côté des Indes, des anciens rituels de tous les sacremens des Nestoriens de la secte d'Angamale, qui furent infectés de cette hérésie vers la fin du VIIIe siècle, et qui ont conservé ces rits depuis ce tems jusqu'à la conquête des Indes par les Portugais; mais il ne faut pas se méprendre, ni envoyer des livres corrigés par les archevêques de Goa, si ce n'est par curiosité pour examiner comment ils ont réformé cette église. On reconnoîtra ces deux sortes de livres en ce que dans les derniers il y a des rubriques ou des prières en langue de Malabar, dont les caractères sont aiséz à reconnoître. Surtout il est bon d'avoir leur liturgie, dont la traduction est imprimée sous le titre : *Missa Christianorum apud Indos,* leurs vies de saints et tout ce qui conserve l'ancienne discipline.

8. Il faut tâcher de trouver la messe de S. Basile, en syriaque, dont la traduction a été imprimée par Masius, dont on n'a pas encore trouvé l'original. On peut envoyer sûrement tout ce qui regarde les rits anciens, quand les manuscrits passent trois cents ans, parce qu'il n'y en a point dont on ne puisse profiter.

9. Toutes les collections des canons en syriaque sont bonnes, surtout celles de Hebed-Jesu, qui est la plus moderne mais la plus ample.

10. Plusieurs actes des patriarches d'Antioche, depuis la séparation des églises par le schisme des Jacobites. Les œuvres de Jacob Zanzale, chef des Jacobites; leurs lettres paschales; les lettres circulaires de plusieurs patriarches aprez leur ordination; des confessions de foy envoyées en même temps et autres semblables pièces, qu'on trouve ordinairement dans les églises et dont on ne fait pas assez de cas, parce qu'elles n'ont pas été examinées. Les constitutions synodales ou les ordonnances des patriarches sont aussi des pièces fort curieuses et d'où on peut tirer de grands éclaircissemens pour la discipline ecclésiastique d'Orient.

11. Ensuite les abrégés des canons, comme ceux de Denis Barsalibi, évêque d'Amid, et quelques autres qui sont inconnus; ceux d'Abulfarage, d'Ibn-al' Assal, d'Echmuni et des autres, en arabe, sont plus modernes et moins curieux.

12. Les décisions de plusieurs questions de discipline et de morale par

Jacques d'Edesse et quelques autres citées par Barsalibi sont encore très curieuses.

13. Il est bon de rechercher tout ce qu'on pourra trouver d'ouvrages des SS. Pères, comme les lettres de S. Ignace, et quelques autres pièces du premier siècle, S. Basile, S. Jean Chrysostome, S. Grégoire de Nazianze, et dont on pourra chercher quelques parties, afin de confronter ces anciennes traductions syriaques avec les textes grecs et les versions arabes.

14. Les ouvrages de S. Ephrem, dont il y a un plus grand nombre en syriaque que nous n'en avons en grec et en latin, et surtout des commentaires sur la sainte Écriture, citéz dans plusieurs écrivains orientaux et dans les chaînes grecques, plusieurs versions.

15. Les œuvres de S. Antoine, plusieurs traités spirituels des anciens anachorètes, S. Nil, S. Machaire, S. Pachome, dont il se trouve un assez ample recueil en arabe, qui semble avoir été traduit du syriaque.

16. Des sentences et apophthegmes de ces saints Pères recueillis par lieux communs.

17. Tout ce qui regarde l'hérésie des Nestoriens; ce qu'on pourra trouver des œuvres de Théodoret parmi les Nestoriens.

18. Quelques ouvrages de Théodore de Mopsueste, dont on trouve des citations; quelques pièces d'Ibas et autres sur les Trois Chapitres, qu'il est difficile de trouver à part et qu'on ne doit chercher que parmi les Nestoriens.

19. Parmi les Jacobites on trouvera plusieurs ouvrages de Sévère d'Antioche, dont il y a quelques fragmens dans les chaînes grecques et dans les commentaires arabes sur le Pentateuque.

20. Plusieurs lettres synodales et paschales, des lettres circulaires aux patriarches, des confessions de foi et une liturgie très belle et très ancienne, dont il se trouve quelques citations, mais qui n'a jamais été veue en Occident.

21. On trouve dans la Bibliothèque du Roi et dans celle de M. Colbert, plusieurs beaux exemplaires de l'office du baptême, ainsi il n'est pas nécessaire d'en faire une plus grande recherche.

22. Chercher avec grand soin tout ce qui se pourra trouver d'histoire ecclésiastique ancienne, surtout celles qui ont été écrites par les schismatiques.

23. Celle de Michael Raba, auteur jacobite, ancien de plus de 800 ans.

24. Celle des patriarches d'Antioche, depuis le schisme, dont il paroît qu'il y a d'assez bons manuscrits chez les Orientaux par ce qui est rapporté par les histoires des patriarches d'Alexandrie.

25. Les catalogues anciens de la suite des patriarches, qui nous est entièrement inconnue.

26. Les histoires et catalogues des patriarches Nestoriens, dont on ne trouve presque aucun mémoire dans les ouvrages des chrétiens des autres sectes.

27. L'histoire particulière de cette fameuse mission par les Nestoriens aux Indes et à la Chine, sous le patriarche Hannan Jeschua, qui envoya des ecclésiastiques en Tartarie et en Tocharistan, d'où ils passèrent à la Chine; il y en a quelques fragmens dans un manuscrit de la bibliothèque de Leyden.

28. Quelques histoires de l'établissement de la religion en l'Inde, vers la terre d'Angamale et ensuite par tout le Malabar.

29. La vie de Mar Thomas, qui étoit un marchand syrien, qui s'habitua aux Indes vers la fin du IXe siècle, et dont les enfants convertirent beaucoup d'indiens à la foi, mais selon la secte des Nestoriens; il en est parlé dans l'histoire de D. Aleixo de Menezes et on y pourroit trouver de grandes lumières pour l'éclaircissement de la tradition fort peu assurée du voyage de l'apôtre S. Thomas aux Indes.

30. Tout ce qui peut éclairer l'histoire de ces églises, vray ou fabuleux, doit estre fort curieusement recherché, parce qu'on n'en a qu'une très légère connoissance, comme des vies de leurs saints, de leurs miracles, etc. Mais il ne faut rien prendre qui ne soit ancien.

31. Quelques traitez faits par les missionnaires pour l'instruction de leurs néophytes sont très curieux à examiner pour connoître s'il est vray qu'ils les instruisent aussi mal qu'on le fait accroire.

32. Il n'y a plus lieu d'espérer qu'on puisse trouver parmi les Syriens aucunes histoires anciennes, qui puissent suppléer au défaut des grecques et des latines, et on ne trouve rien dans leurs auteurs qui le puisse faire conjecturer.

33. Depuis le Mahométisme presque toutes les histoires ont été écrites en

arabe, et on en trouve fort peu en syriaque; on ne peut donner sur ce sujet aucunes instructions particulières, si ce n'est que toutes les histoires sont bonnes.

34. Il y a un grand nombre de poésies anciennes en syriaque, qui peuvent être fort curieuses, d'autant plus qu'elles sont fort rares, et feu M. Abraham Echelensis en faisoit un grand cas; il en récitoit quelquefois des passages, qui faisaient voir qu'elles estoient fort polies et fort spirituelles.

35. Les grammaires et les dictionnaires se réduisent à deux principaux auteurs qui sont Jesu-bar-Ali et Bar-Bahlul; il y a deux exemplaires du premier dans la Bibliothèque du Roi. Ces deux livres sont très curieux et doivent être recherchés.

36. Il y a eu autrefois un très grand nombre de traductions syriaques des auteurs grecs de toutes sortes de sciences : Aristote, Théophraste, les fragmens de Pythagore, premier commentaire sur ce premier. C'est sur ces traductions que les interprètes arabes traduisirent ces mêmes auteurs sous le calife Almamon, plutôt que sur les originaux grecs, dont l'intelligence leur étoit alors fort difficile. Il seroit curieux de trouver quelques unes de ces anciennes versions, mais on n'en peut pas espérer un grand profit. On trouve même tous les auteurs en médecine traduits en syriaque : Hippocrate, Galien, Paul d'Égine, Oribase, et ces traductions seroient utiles à celuy qui voudroit travailler sur quelques uns de ces anciens auteurs, parce qu'elles servent souvent même dans les lieux où elles sont fautives, à [trouver les] véritables leçons. Il paroît que les traducteurs arabes les ont fort estimées, car ils les citent souvent lorsque le texte est obscur, mais elles pourroient l'être particulièrement sur Dioscoride. Cet auteur, qui est très corrompu, a été inséré mot à mot par Ibn-Beitar dans son livre des médicaments simples. J'ai veu d'anciens exemplaires où le texte étoit souvent corrigé par la traduction syriaque de Dioscoride, ainsi celui qui traduiroit cet ouvrage pourroit en tirer beaucoup de secours.

37. Il y a aussi plusieurs livres de secrets d'histoire naturelle, d'agriculture, de médecine, etc., qui sont souvent citez par les Arabes, comme Mesuieh-el-Damaski, Isa-ben-Ali, Honain, fils d'Isaac, et plusieurs autres.

38. Un très grand nombre de médecins Galénistes, quelques livres d'astronomie, des livres de logique et quelque traitez de physique, selon les principes d'Aristote.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Continuation de ce mémoire.

1. Il s'attachera particulièrement aux manuscrits grecs touchant l'histoire ecclésiastique et ne se chargera d'aucune copie, si ce n'étoit d'une chose fort singulière.

2. Pour ce qui est des médailles, quant à celles d'or, il ne prendra que celles qui sont des rois avec le diadème, et celles des familles romaines, et, tant les unes que les autres, il les prendra toutes de quelle manière qu'elles soient.

3. Les médailles des villes grecques sont curieuses, mais non pas de la conséquence des autres.

4. Quant aux impériales, il prendra pour les têtes : Jules César, Caligula, Vitelle, Othon, Commode, Pertinax, Didius Julianus, Geta, Macrin, Diaduménien, Balbin, Pupien, Maximinus, Maximus, les deux Philippes, Trebonianus Gallus, Volusien, Émilien, Q. Herennius, Hostilien, Valérien et ses enfants.

5. Pour le revers des autres, si ce n'étoit quelque chose d'extraordinaire et qu'il n'en eût bon marché, il ne s'en chargera pas.

6. Pour les autres têtes, comme des Jules au revers d'Auguste, ou Marc Antoine, Commode, Pertinax, D. Julianus, Geta, Macrin, et principalement Diaduménien, Maximinus, et principalement Maximus, Philippe, et principalement Hostilien, Q. Herennius et Émilien, Albin, etc., on en peut donner deux ou trois fois le poids.

7. Le Roy n'a point de Balbin, Gordiens Africains, Maximus, Herennius, et Hostilien, ni d'Émilien.

8. Pour le Bas-Empire, il faut prendre Claudius Gothicus, Quintilius, Florianus, Aurelianus, Carus, Carinus, Numerianus, Crispus, Licinius père et fils et Maxentius. Toutes ces têtes sont bonnes et se peuvent payer le double et le triple du poids, mais d'ordinaire elles ne pèsent que 7^{tt}, 10^{s} au plus; et il n'importe pas des revers, et, quand elles sont médaillons, elles rehaussent le prix.

9. Pour les médailles d'argent, toutes celles qui sont à diadème sont bonnes, sçavoir : les rois de Syrie, de Macédoine, hormis les Alexandre-le-

Grand, quand ils n'ont pas le diadème, qui n'est pas même rare en or, ni Philippe dans le même métail; pour ceux de Bithynie, Cappadoce, Paphlagonie, ils sont tous bons, principalement en grand; Ariobarsanes et Ariarathes ne se trouvent guère qu'en petit.

10. Pour les Ptolémées, à moins qu'ils n'ayent un autre nom, comme cognome et surnom, comme de Soter ou de Philometor, hors que ce ne soit le jeune Ptolémée, qui est le dernier, lequel ne se doit pas manquer en or; il a mine d'un jeune enfant.

11. Pour ceux d'Arménie, comme le Tigranes, il ne les faut pas manquer, en quelque volume qu'ils soient, principalement d'argent, médaillons.

12. Quant à ceux des Parthes, comme d'Arsaces, il ne les faut prendre que très beaux et d'argent fin. Pour les autres, comme les Vologese, Cavades, Cosroes, et les autres, il ne les faut point laisser aller.

13. Pour celles d'argent des familles, si Libienus se trouvoit, M. Arrius, Vahala Numonius, Murcus, c'est à dire la Statia, Cornificia, Plætoria, Sors, et quelques autres de cuivre fort nettes, mais à bon marché, elles se doivent prendre.

14. Pour les impériales d'argent, Pescennius, Pertinax, Did. Julianus, Gordiens Africains, on en peut donner jusqu'à une pistole au plus.

15. Pour les revers, il faut quelque chose de considérable dans les autres empereurs; à moins de cela il ne s'en faut pas charger.

16. Les illustres sont dans les consulaires cy-dessus, en y ajoutant Agrippa, avec Servius Rufus, qui peut valoir une demie-pistole.

17. Les médailles des villes en argent ne sont pas beaucoup considérables, à moins que ce ne soient de très grands médaillons de cuivre.

18. Il faut s'arrêter particulièrement aux médaillons les plus grands, principalement s'il s'en trouvoit de latins, surtout depuis Jules-César jusqu'à Antonin.

19. Les plus considérables sont, après ces premiers, Pescennius, Pertinax, Albin, et en ΣΙΔΗΤΩΝ, Diaduménien, Hostilien, Q. Herennius, les Gordiens Africains, Philippe père et fils, Émilien.

20. Quant aux médailles, qu'on appelle du grand bronze, il faut être instruit des latines.

21. Pour les grecques, il les faut prendre depuis Jules jusqu'à Trajan, excepté Vespasien, au revers de Tite, qui n'est pas considérable.

22. Pour les moyennes, il faut prendre tout ce qui se trouvera de net jusqu'à Galien et s'attacher aux villes les plus singulières marquées dans le Mémoire particulier[1].

23. Pour les petites, il faut qu'elles soient très nettes et lisibles, ou il n'en faut point; celles des douze premiers sont à préférer aux autres.

24. Quand aux médailles des colonies, il ne faut point prendre celles de C. L. I. COR., de Bérythe, FEL. BER., qui sont les moins considérables, mais on peut acheter les autres en assurance.

25. Les médailles des femmes illustres sont toutes bonnes, en quelque métal que ce soit, pourvu qu'en bronze la légende se puisse lire, et principalement quand elles sont de la première grandeur.

26. Les impératrices en or sont toutes bonnes, hormis les deux Faustines, Sabine, Lucillie, Julia Pia de Sevère.

27. Toutes les médailles grecques des empereurs romains en argent sont assez bonnes, surtout lorsqu'elles ne sont pas avec le mot de Césarée, aussi bien que celles des femmes, qui sont encore plus rares; le tout grec. Mais prenez garde qu'elles ne soient de billon, ou frappées en Égypte; en ce cas il ne faut prendre que les têtes considérables.

28. Il se trouve en Syrie et en d'autres lieux des médailles d'argent des empereurs qu'il ne faut pas laisser échapper; celles des femmes sont rares, latines ou grecques.

29. Pour les médailles d'argent de femmes, d'ordinaire grandeur, les plus rares sont : Plautilla, Domitia, Julia Clara, Tranquillina, Paulina, Plotina, Marciana, Matidia, Domitilla.

30. Les plus communes sont : Sabine, les deux Faustines, Lucille, Crispine, Julia Severa, Julia Paula, Aquilia, Severa, Soæmias, Mamæa, Otacilia, Hetruscilla, Mariniana, et Salonina. Barbia Orbiana n'est pas si commune, non plus qu'Agrippine, au revers de Claude. S'il se trouvait quelque femme qui ne fût pas dans cette liste, elle ne serait pas à négliger, comme Cornelia Supera, femme du jeune Valérien.

[1] Ce Mémoire ne s'est pas retrouvé.

31. En cuivre, tous les médaillons de femmes sont bons, généralement parlant, aussi bien que de la première grandeur quand elles sont grecques; de moyenne grandeur elles sont considérables pour leurs têtes ou pour les villes qui les ont battues. Depuis Jules César jusqu'à Antonin Pie elles sont toutes considérables de moyenne grandeur, comme de Domitia et de Plotine; on n'en a point vu encore de Marciana et de Matidia.

32. Pour la Sabine, elle est moins considérable, mais les Faustines et la Julia Pia ne le doivent être que pour les revers. Pour les autres, elles sont de médiocre rareté; c'est à dire, entre les Domitia et les Faustines de petite grandeur, il faut prendre généralement toutes les femmes, hormis les Faustines, qui sont toujours de même rang que dessus, mais il faut que tout soit bien net.

33. Dans les médailles des empereurs, il ne faut pas prendre les latines où il n'y a au revers que S. C. dans une couronne, hormis Otho, qui est ordinairement de cette manière.

34. Il ne faut pas prendre les médailles de Philippe père et fils avec une tête de Cybèle au revers, où il y ait : ANTIOXEΩN MHTPO. KOΛΩN., ni d'autres empereurs ou impératrices avec le même revers, à moins que ce ne soit de quelque tête particulière, ni d'un temple avec ΔIOC KATABATOY KYPHCTΩN; dans Philippe ZEYΓMATEΩN, avec la montagne; ni ΣAMOΣATEΩN MHTPO. KOΛΩNIA, figura incidens rupibus.

35. Il ne faut pas prendre aussi de P. M. S. COL. VIMINATIVM, non plus que de PROVINCIA DACIA, à moins que ce ne soit dans Émilien, Trébonien, Volusien et sa famille.

36. Il ne faut point prendre les médailles de moyenne grandeur, qui se trouvent avec des aigles, accompagnées de cette inscription : ΔHMAPX. EΞOYC.

37. Il ne faut pas prendre les médailles d'argent des empereurs, comme de Néron, de Vespasien, Tite, Domitien, Caracalla.

38. Il ne faut pas prendre aussi d'ANTIOXEΩN MHTPO. KOΛΩN. dans Trebonianus Gallus et Volusien, parce qu'ils sont très communs, ni avec un aigle, où il y ait ANTIOCHIA, dans aucun autre, à moins que ce ne soit quelque chose de considérable.

39. La COL. AVG. TROAD., avec un cheval paissant, ne doit pas se prendre, que dans les empereurs dont les médailles sont rares.

40. Il ne faut pas aussi se charger de colonies Edessa et Mar-Edessa, qui sont faites par Caracalla, lesquelles se trouvent fort communément; COL. AVG. PATRENSIS est des moins considérables.

41. Il ne faut pas aussi se soucier de celles où il n'y a que ЄTOYC, avec les lettres numérales, non plus des IЄPA CYNKΛHTOC et de BOYΛH, à moins qu'elles ne soient médaillons ou en grand bronze.

42. S'il se trouve quelque pierre gravée, ou camaïeu, il ne faut pas prendre celles qui sont en creux, si elles ne sont de bon goût et à bon marché, principalement quand elles sont petites, car on n'estime que les grandes, non plus que des camaïeux.

43. S'il se trouvoit quelque grande pierre de la largeur d'une pièce de 15 s., ou plus grande, qui fût agathe d'Orient et de bon travail, alors on la peut acheter à bon compte.

44. Pour celles qui sont de quatre couleurs, dont le champ est séparé ou en rond, on les peut acheter selon la valeur de la pièce, pourveu que le travail soit de bon maître.

45. On peut acheter quelques couteaux turcs, mais plus propres à porter à la poche, avec quelque beau manche de jade ou de pierre fine.

46. On pourroit acheter quelque morceau d'agathe non travaillé, mais qu'il fût précieux.

47. Une douzaine de manches de couteaux, qu'on achète ordinairement à Constantinople, qui viennent néantmoins d'Égypte, où il n'y ait ni nœuds, ni taches, grands et gros et honnêtes pour la table.

48. Revenant aux médailles, pour les roys de Sicile, comme Hiero, Denys, et Hieronymus, et Agathocles; il n'en faut prendre que d'argent, et qui ayent le diadème, comme aussi de Pyrrhus. Il ne faut pas aussi se charger de contorniates, si elles ne sont d'argent.

Mémoire sur les plantes.

. . . .

8. Il seroit curieux de trouver un Dioscoride en syriaque, car c'est l'original de l'arabe, et peut-être s'en serviroit-on utilement pour rétablir le grec.

9. Ce seroit aussi une chose curieuse qu'un Dioscoride, grec, en lettres majuscules et complet, surtout s'il y avoit des figures qui parussent avoir été faites d'après nature. Il y en a un de 800 ans dans la Bibliothèque du Roy, mais fort imparfait et les figures sont badines.

. . . .

M. Laisné[1] se joignit pour ce nouveau voyage à une caravane de marchands et partit de Constantinople, avec un sieur Foliot, le 9 septembre 1670. Débarqué à Smyrne, il passa par Angora (Ancyre), Tokat, Erzeroum et arriva à Tebriz (Tauris), le 12 janvier 1671. On a conservé une relation manuscrite de son voyage, qu'il avait envoyée à Charles Perrault[2], avec lequel M. de Monceaux avait déjà été en rapport et dont il avait reçu des instructions pour son précédent voyage. La relation de M. Laisné est très succincte et offre, du reste, fort peu d'intérêt; nulle part il n'y est fait mention d'achats de manuscrits ou de médailles[3], mais on y rencontre une courte description

(1) M. de Monceaux n'avait point suivi son compagnon dans ce nouveau voyage, ainsi que l'apprend encore la lettre ci-dessous adressée par Baluze à Colbert, le 14 juillet 1670 :

«Mr de Monceaux est venu ce matin céans, pour me dire que Monseigneur luy avoit recommandé de travailler à la relation de ses voyages, et que, pour le faire plus exactement, il pourroit avoir quelquefois besoin de livres, et que pour cet effect il me prioit de faire en son nom une très humble supplication à Monseigneur, afin qu'il luy plaise de me permettre de luy en prester dans les occasions sur son billet, promettant d'en avoir un très grand soin et de les rapporter fidèlement. Je supplie très humblement Monseigneur de me donner ses ordres là dessus.»

En marge, on lit l'apostille suivante, autographe, de Colbert: «Pourveu qu'il ne prenne qu'un livre ou deux à la fois, vous lui pouvez donner.» (Bibl. nat., ms. latin 9364, fol. 187.) — Cf. plus haut, p. 34.

(2) Charles Perrault était alors premier commis des bâtiments du roi, sous les ordres de Colbert. La relation du voyage de M. Laisné, à lui adressée, est aujourd'hui à la Bibl. nat., ms. français 10775 (anc. suppl. fr. 1079). C'est un petit cahier de 30 feuillets in-4°, qui a jadis appartenu au comte de Caylus et qui porte, en tête, la mention : «Donné par M. de Caylus, le 4 juin 1746.»

(3) Sauf peut-être à Tocat, où M. Laisné écrit : «Je fis mon possible pour trouver quelques médailles, mais elles sont rares dans tous ces endroits. Voicy les figures de quelques unes qui me tombèrent entre les mains.» Suivent les figures de six médailles grecques et romaines. (Bibl. nat., ms. fr. 10775, fol. 12 v°.)

du fameux temple d'Auguste, ou *monument d'Ancyre,* qui ne semble pas avoir encore été citée [1] :

Je vis le reste d'un très bel édifice antique construit de marbre blanc et de cette admirable manière où à grande peine on remarque, après tant de siècles, la liayson des pierres. Ce bastiment est fort élevé, long d'environ 60 pas de mes pas, qui sont à peu près 2 pieds et demi de roy, et large de 20. Il est divisé en deux : la première partie a environ d'estendue 10 pas; la muraille qui la sépare de la plus grande s'eslève à la hauteur de l'édiffice, au milieu de laquelle il y a une porte presque aussi haute que la muraille. Dans les murs, d'un costé et d'autre, il y a des inscriptions latines de plus de 18 pieds de haut sur plus de 20 de large. Elles sont presque effacées; on lit encore en grosses lettres :

RERVM GESTARVM DIVI AVGVSTI QVIBVS
ORBEM TERRARVM IMPERIO ROMANO SVB
IECIT ET IMPENSARVM

Le reste est effacé, mais c'est assés pour sçavoir que les plus belles actions d'Auguste estoient là gravées et toutes les dépances qu'il avoit esté obligé de faire pour les exécuter [2]. C'est dommage que le temps et la barbarie des Turcs ayent ruiné de si beaux ouvrages; il y avoit assés d'écriture pour en faire un gros volume. Je lisois partout des fragmens, mais sans aucun sens, les pierres

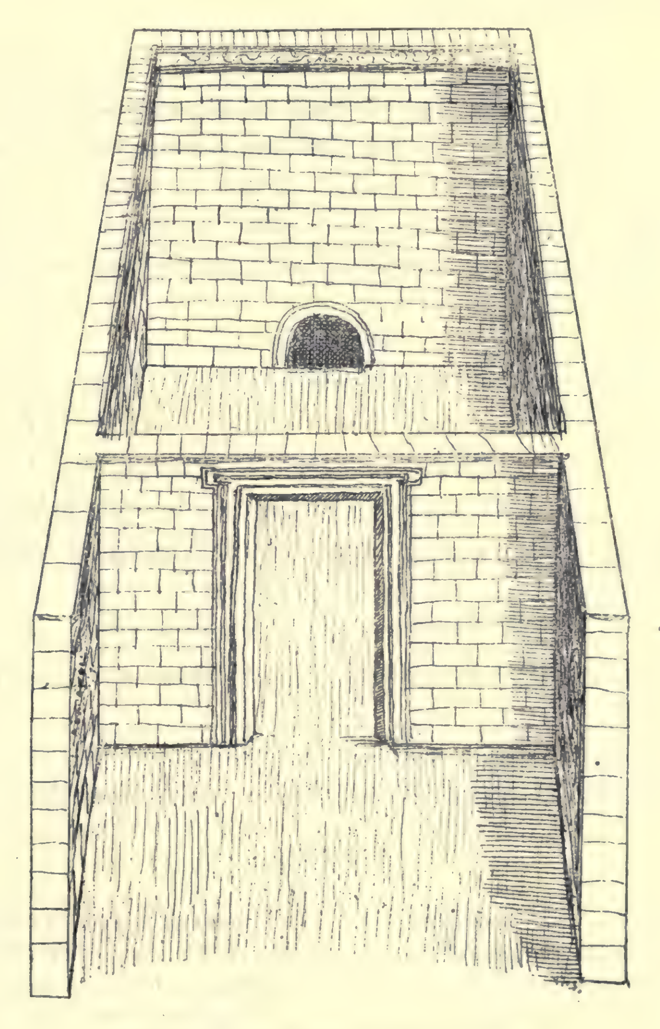
[1] Bibl. nat., ms. fr. 10775, fol. 7 v°. — M. Laisné nous a conservé aussi la copie d'une inscription grecque, qu'il avait relevée à son passage à Angora (fol. 7) :

ΣΙΛΟΥΑΝ
ΟΣΗΛΙΟΥ
ΜΟΝΤΑΝΩ
ΥΙΩΣΕΝΝ
ΩΚΙΦΙΛΟ
ΠΑΤΟΡΙ
ΤΛΗΜΩΝ
ΑΛΕΣΤΗ
ΣΕΝ

On remarquera dans le même manuscrit trois vues, à l'encre de chine, d'«Angouri», «Arzerum» et «Tocat» (fol. 8 v°, 31 v°, 32 et 33 v°-34), qu'on peut rapprocher des vues gravées de ces mêmes villes, qui se trouvent dans la *Relation* de Tournefort (1717), t. II, p. 442, 260 et 432.

[2] Sur le monument d'Ancyre il faut consulter l'*Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie* de MM. G. Perrot et E. Guillaume (Paris, 1862, in-fol.), et les *Res gestae divi Augusti* de M. Th. Mommsen (1re édit., 1865; 2e édit., 1883, in-8°); cf. aussi *Corpus inscr. lat.* (1873), III, II, p. 769-799.

estant à demi effacées. Je voullus entrer dans la plus grande enceinte, mais des dervis, qui en ont fait un convant, ne me le voullurent pas permettre; tout ce que j'en pus reconnoistre, c'est qu'elle estoit bien 6 fois aussi grande que la première et de la mesme fabrique. Ce bastiment est tout découvert; on pourroit croire qu'il a esté une maison publique, n'ayant aucune aparance de temple, en voicy a peu près la figure :



Restes d'un ancien bastiment qui est à Angouri.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Vers le même temps que MM. de Monceaux et Laisné voyageaient ainsi dans le Levant, Vaillant, déjà célèbre comme numismate, allait rechercher, pour la Bibliothèque et le Cabinet du roi, des manuscrits et des médailles en Italie et en Orient[1]. Sa mission fut couronnée d'un plein succès, au moins pour les acquisitions de médailles. Voici en quels termes est mentionné son premier voyage dans l'*Histoire de l'Académie royale des Inscriptions*[2] :

M. Colbert fut aussi informé du mérite de M. Vaillant. Il l'engagea à aller chercher dans l'Italie, dans la Sicile et dans la Grèce, des médailles propres à enrichir la suite que feu Monsieur, Gaston, duc d'Orléans, avoit donnée au Roy[3]. . . Il partit et revint au bout de quelques années chargé d'une abondante moisson. Le nouveau Cabinet du Roy en fut augmenté de moitié, et, quoyqu'on y ait ajousté depuis, il fut dès lors au dessus de tous ceux que l'on connoissoit en Europe.

Vaillant fit encore, en 1674 et années suivantes, deux autres voyages en Orient et «pénétra dans le fond de l'Égypte et de la Perse[4]». Je ne saurais dire auquel de ces voyages il faut rapporter les deux listes suivantes de manuscrits acquis à Constantinople et de médailles achetées à Smyrne, listes qui sont toutes deux de la main de Vaillant :

Mémoire des livres acheptés à Constantinople[5].

1. Un livre arabe, de médecine, appelé Mehemed Ebna Habi Rabi, fol. 15ᵗᵗ
2. Un livre arabe, apelé Takuim, des Éphémérides, fol. 21ᵗᵗ
3. Un livre arabe, des offices de l'Empire, appelé Moni, fol. . 13ᵗᵗ 10ˢ

À reporter 49ᵗᵗ 10ˢ

[1] Cf. L. Delisle, *Cabinet des mss*, t. I, p. 275, et Bonnaffé, *Dictionnaire des amateurs français du XVIIᵉ siècle*, p. 316.

[2] Éloge de M. Vaillant le père († 1706), t. I (1717), p. 348.

[3] Voir A. Chabouillet, *Recherches sur les origines du Cabinet des médailles* (Paris, 1874, in-8°), dans les *Nouvelles archives de l'art français* (1873), p. 263-340.

[4] *Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. I, p. 348 et 350.

[5] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 123.

REPORT.................... 49^{tt} 10^{s}

4. Un livre turc, des maladies vénériennes, 4°........... 6^{tt}

5. Un livre persan, de lettres missives, 4°.............. 10^{tt}

6. Un livre turc, d'histoire de 40 vizirs, 4°............. 12^{tt}

7. Un livre arabe, de médecine, de Mehemed..., fol..... 9^{tt}

8. Un livre arabe, de médecine, appelé Krabadin, fol..... 15^{tt}

9. Un dictionnaire turc et arabe, 4°.................. 12^{tt}

10. Un tome d'Avicenne, en arabe, fol.................. 15^{tt}

11. Un livre de la musique turque, 4°.................. 18^{tt}

12. Un Quintilian ms., achepté d'un caloiero, fol......... 15^{tt}

13. Un livre arabe, de mathématique, avec figure, fol....... 18^{tt}

SOMME.................... 279^{tt} 10^{s}

14. Acepté à Constantinople une médaille d'or d'Antiochus Eupator, roy 9e de Syrie.............................. 20^{tt}

15. Un Geta, moyen bronze. ℞. ΚΟΙΝΟΝ ΝΕΟΚΑΙϹ·ΜΗΤΡΟΠ. Un temple.. 3^{tt}

Médailles acheptées à Smyrne[1].

16. Un Pescennius Niger d'argent. ℞. VICTORIA AVG.

17. Un roy d'Arménie, ou des Parthes, d'argent. ℞. Une figure assise.

18. Septime Sevère, médaillon grec. ℞. ΕΠ....... ΡΟΥΦΙΝΟΥ ϹΟΦΙ· ϹΜΥΡΝ.

19. Antoninus Pius, grec, *g. b.* ℞. ЄΠ·ϹΤ·ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ ΑΠΡΟΝΙΑΝΟΥ· ϹΜΥΡΝ.

20. ΙΟΥΛΙΑ ΑΚΟΥΙΛΙΑ ϹΕΒΗ. *g. b.* ℞. ΓΡΑ·ΦΩΤЄΙΝΟΥ ΜΑΓΝΗΤΩΝ.

21. ΙΕΡΑ ϹΥΝΚΛΗΤΟϹ. ℞. Un temple. ϹΜΥΡΝΑΙΩΝ ΝΕΩΚΟΡΩΝ.

22. Julia Domna, *m. b.* ℞. Hercule. ϹΜΥΡΝΑΙΩΝ ΝЄΩΚΟΡΩΝ.

23. Gordian Pie, *m. b.* ℞. Un temple. ϹΜΥΡΝΑΙΩΝ ΝЄΩΚΟΡΩΝ.

24. Fur. Tranquilline, *m. b.* ℞. Hercule. ϹΜΥΡΝΑΙΩΝ ΝΕΩΚΟΡΩΝ.

25. ΙЄΡΟϹ ΔΗΜΟϹ. ℞. Un vase. ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ.

26. ΖЄΥϹ ΑΓΟΡΑΙΟϹ, *p. b.* ℞. ϹΜΥΡΝΑΙΩΝ·ΖЄΥϹ ΑΓΟΡΑΙΟϹ. Juppiter supremus.

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 123 v°.

27. ΦΥΛΑΚ·ΟΠΛΟ·, *p. b.* Hercule défenseur. CMYPNAIΩN.
28. Géta, grec, *p. b.* EΦECIΩN.
29. Alexandre Sévère, grec, *p. b.* ЄΠ·POYΦ·BYZANTIΩN.
30. Alexandre Sévère, grec, *p. b.* KAΛXAΔONIΩN.
31. Septime Sévère, *p. b.* YΠAIΠHNΩN.
32. Médaille de la ville de Nysa. NYCAEΩN KYPOC.

Le tout achepté en bloc dix pistoles d'un médecin juif[1].

Les *Comptes des bâtiments du roi*, publiés par M. J. Guiffrey, nous ont conservé plusieurs mentions relatives aux différents voyages de Vaillant; il suffira de les rappeler ici :

1668, 8 may. — Au s^r Vaillant, docteur en médecine, pour son remboursement d'achapts de livres et médailles . . . . 485^tt [2].

1669, 28 may. — Au s^r Carcavy, 418^tt, pour son remboursement d'une lettre de change du s^r Vaillant, médecin, pour des livres[3].

1670, 2 avril. — [Au s^r Formont, banquier,] pour ce qu'il a fait tenir au s^r Vaillant, médecin, qui voyage dans les pays estrangers pour y faire des observations curieuses . . . . 2,000^tt [4].

1671, 3 may. — Au s^r Vaillant, pour quelques médailles et manuscrits qu'il a fourny à ladite Bibliothèque . . . . 224^tt 5 s.[5].

1674, 11 octobre. — Au s^r Vaillant, pour le voyage qu'il va faire en Italie . . . . 1,000^tt [6].

1675, 1er may. — Au s^r Vaillant, pour le voyage qu'il va faire en Italie pour la recherche de diverses curiosités . . . . 1,000^tt [7].

[1] Galland avait aussi rapporté de l'un de ses voyages en Orient un médaillon de Trébonien, mentionné dans une lettre adressée par lui à Spon et imprimée par celui-ci dans ses *Recherches curieuses d'antiquités... sur des médailles* (Lyon, 1683, in-4°), p. 209-212 : «Vous me demandez, Monsieur, une description du médaillon de Trébonien, que j'apportay l'année passée de Smyrne pour le Cabinet du Roy...»

[2] Tome I, col. 271.

[3] *Ibid.*, col. 314.

[4] *Ibid.*, col. 473.

[5] *Ibid.*, col. 503.

[6] *Ibid.*, col. 803.

[7] *Ibid.*, col. 853.

1684, 2 aoust. — 1343[tt] pour délivrer au s[r] Vaillant, pour son remboursement de pareille somme qu'il a payée pour un grand vase de jaspe oriental et une tasse de jade blanc oriental, qu'il a mis au Cabinet des curiosités de Sa Majesté[1].

[1] *Comptes des bâtiments du roi,* t. II, col. 405; cf. col. 481

CHAPITRE III.

VOYAGES DU PÈRE WANSLEBEN EN ÉGYPTE, EN ASIE MINEURE ET À CONSTANTINOPLE.

(1671-1675.)

Le succès des voyages de MM. de Monceaux et Laisné détermina bientôt Colbert à confier une nouvelle mission en Orient à un dominicain allemand, le Père Wansleben, ou Vansleb [1].

Johann-Michael Wansleben, fils d'un pasteur luthérien, était né le 1er novembre 1635, à Sommerda, près Erfurt. Élève du célèbre orientaliste Job Ludolf, celui-ci l'envoya à Londres surveiller l'impression de son *Lexicon æthiopico-latinum,* publié en 1661 [2], et Wansleben, pendant son séjour en Angleterre, collabora aussi, avec Castell, l'auteur du *Lexicon heptaglotton,* à l'édition de la *Polyglotte* de Walton. A peine était-il de retour à Erfurt que Ludolf persuada au duc Ernest de Saxe-Gotha d'envoyer Wansleben en Éthiopie et de le charger d'une mission à la fois politique et religieuse. C'était un projet caressé du reste depuis plusieurs années et au sujet duquel on a un mémoire de Wansleben, daté du 28 septembre 1659 [3].

[1] Quelle est la véritable forme du nom de Wansleben? Lui-même a beaucoup varié dans l'orthographe de son nom. En 1659, alors qu'il est encore à Gotha, il signe : «Johann-Michael Wanszleben»; en 1668, il écrit de Rome au duc Ernest des lettres signées : *Gio.-Michels de Wanslebiis* et *Fra Gio.-Michele Vanslebio.* C'est cette dernière signature qu'on lit au bas des nombreuses lettres qu'il adresse à Carcavy, de 1671 à 1674; les lettres qu'il écrit à Colbert sont signées *Vanslebius.* Enfin, dans la *Nouvelle relation d'Égypte,* imprimée à Paris en 1677, vraisemblablement sous ses yeux, on trouve la forme *Vansleb,* que l'on rencontre aussi dans deux lettres de la même année.

[2] Un exemplaire de la première édition du Dictionnaire et de la Grammaire éthiopienne de Ludolf, avec additions et corrections de Ludolf et de Wansleben, forme aujourd'hui le n° 153 du fonds éthiopien de la Bibliothèque nationale. On trouve dans le même fonds (nos 1-2 et 118) trois volumes de copies de manuscrits éthiopiens faites à Rome et à Paris par Wansleben.

[3] Bibliothèque de Gotha, ms. 101, fol. 14.

Wansleben partit le 15 juin 1663 et arriva au Caire en janvier 1664[1]; un an après, il s'embarquait à Alexandrie pour Livourne, où il abordait le 16 février 1665. Mais, au lieu de rentrer en Saxe, il se rendait à Rome et prenait l'habit de dominicain au couvent de la Minerve, en 1666. Il semble que, dès ce moment, il ait rompu avec Ludolf, bien que, pendant les années suivantes, il continue d'être en relations avec la cour de Saxe-Gotha, et on a conservé plusieurs lettres de lui adressées au duc Ernest ou à son secrétaire[2]. Quoi qu'il en soit, l'humeur aventureuse de Wansleben le décida bientôt à quitter Rome et à suivre l'évêque de Montpellier, Bosquet[3], qui

[1] Le ms. *histor.* 835 de la bibliothèque de l'université de Gœttingue contient : [Joh. Mich. Wansleben] «Beschreibung des Egypten Landes nach dem Zustand des Jahres 1664. Von einem reysenden Teutschen in teutscher Sprach beschrieben».

Ce ms. a été publié (avec les additions mss de Ludolf qu'il contient) par J.-D. Reuss, dans *Paulus' Sammlung der merkwürdigsten Reisen in den Orient* (1794), t. III, p. 11-23. (Il y a des différences avec l'édition.) Voir W. Meyer, aus Speyer, *Cat. des mss de Gœttingue*, t. II, p. 278.

[2] Bibliothèque de Gotha, ms. 101. — On ne lira peut-être pas sans intérêt quelques extraits de la lettre suivante, relative à Wansleben et qui se trouve aux fol. 88-89 du ms. :

«A Heidelberg, ce 9e mars 1669.

«Monsieur... Vous avez encore quelque souvenir de ce que vous m'avez commendé touchant le Michaël Wansleben, moine dominicain à Rome, dans le monastère de la Minerva, proche la Rotonde, lequel lieu il n'y a presque personne à Rome qui ne le sçache. Le nom de Wansleben est inconnu à tout le monde dans ledit cloître, où il est appelé simplement le Père Michael Tedesco; mais, quand il souscrit des lettres, il se nomme Jean Michel de Wansleben. Il s'est fait raser en moine, il y a, je crois, deux ans... Ledit Wansleben passe pour Allemand et ne cache pas le lieu de sa naissance, bien qu'il cache ses fripponneries et son ingratitude envers son prince, son grand bienfaitteur...

«Nostre moine n'a point encore fait imprimer ny son voyage, ny aucune autre chose, et je crois que son ignorance l'en a empêché jusques à présent. Je crois pourtant que son voyage sera un jour imprimé, d'autant que j'ay veu deux autres religieux y travailler et remplir ledit voyage de fables et de mensonges ridicules...

«*P.-S.*... Nostre moine, dont la méchanceté est meslée d'une dernière simplicité, fait présent de son portrait à Son Altesse Sérénissime...

«Nicolas Rhesen.

«A Monsieur Monsieur Finck, licencié en droict, conseiller de Son Altesse Sérénissime de Saxen, à Gotha.»

[3] Voir Henry (l'abbé), *François Bosquet, intendant de Guyenne, etc.*, étude sur une administration civile et ecclésiastique au xviie siècle (Paris, 1889, in-8°).

l'amena à Paris en 1670 et le présenta à Colbert. Le récit de son premier voyage, les mémoires qu'il avait rapportés, comme on vient de le voir, et qu'il communiqua sans doute à l'entourage du ministre et aux savants parisiens, la connaissance qu'il avait acquise déjà des hommes et des choses de l'Orient, joints aux résultats qu'il pouvait laisser entrevoir à Colbert d'une alliance avec l'Éthiopie, à Carcavy d'une ample moisson de manuscrits grecs et orientaux, toutes ces raisons déterminèrent bientôt Colbert à l'envoyer voyager dans le Levant.

Dès le mois de mars 1671, la mission de Wansleben était décidée en principe et Carcavy remettait à Colbert une note détaillée de tout ce qui lui semblait devoir être nécessaire pour assurer le succès du voyage :

Le 18 mars 1671.

Je mets dans ce paquet les papiers concernant les voyages du Sr Vanslebe, qui consistent :

En une instruction des choses qu'il peut faire commodément avec la recherche des manuscrits et des médailles antiques.

En un mémoire pour la connoissance et le choix des manuscrits grecs.

En un autre mémoire pour le choix et la connoissance des médailles antiques.

Et en plusieurs catalogues de livres rares, en arabe, en turc, en persan, etc.; ces catalogues ne sont pas encore entièrement achevez[1].

Il importe pour l'exécution des choses contenues dans ces mémoires, et ce qu'il plaira à Monseigneur d'y adjouster, que ledit Sr Vanslebe ayt des correspondants bons et assurez, parce que, ne devant avoir que des lettres de crédit, il faut que ce crédit soit certain pour ne pas perdre les occasions qui se présenteront, et ne devant aussy n'en payer luy mesme, et ce qu'il achettera estant payé par les mesmes correspondants et remis entre leurs mains pour estre

Quétif et Échard disent que Wansleben fut envoyé à Paris par le général des Dominicains, J.-T. de Roccaberti, à l'instigation du cardinal Barberini, et qu'il arriva, au mois d'octobre 1670, au couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré. (Voir *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 693-694.)

[1] C'est un fragment, sans doute, de ces derniers catalogues qu'on trouve parmi différents papiers de Wansleben aux fol. 203-204 du ms. nouv. acq. franç. 4193.

envoyé à Mr Arnoul, il faut qu'il trouve de ces correspondants en plusieurs endroits, et qu'il ayt en ces différents lieux du crédit et de la protection.

Outre ces correspondants, il aura besoin :

D'un passeport expédié sous le nom du Sr Jean-Michel Vanslebe, sujet de Sa Majesté, qu'il envoie en Levant, pour y faire recherche de livres et autres curiosités pour sa Bibliothèque et pour y apprendre les langues orientales.

D'une lettre de recommandation à Mr l'ambassadeur de Constantinople.

De lettres aux consuls et vices-consuls des différentes Eschelles.

D'une recommandation à Mrs de la Compagnie du commerce du Levant.

Et d'une lettre à M. Arnoul[1], à ce qu'il ayt un soin particulier dudit Sr Vanslebe et de tout ce qu'il luy fera tenir du Levant pour estre envoyé dans la Bibliothèque du Roy; qu'il cherche à Marseille un négotiant assuré et de réputation, qui luy donne des lettres de crédit pour divers endroits de ces pays orientaux, dans lesquelles il soit marqué, ainsi qu'il a esté dit cy-dessus, qu'ils payeront ce que ledit Sr Vanslebe achettera, et l'envoyeront audit Sr Arnoul, et donneront encore au mesme Sr Vanslebe leur correspondance pour les lieux où il en aura besoin.

Et comme son voyage, pour estre utile, semble ne pouvoir durer moins de trois ou quatre années, pour y acquérir les habitudes nécessaires à son employ, il faudra qu'il puisse toucher chaque année les 2,000 livres que Monseigneur a jugé à propos luy devoir estre données pour sa peyne et pour sa despence, et il le supplie très humblement que les 2,000 livres de cette première année luy soyent payées à Marseille, aux espèces qu'il demandera.

Et qu'il luy plaise faire escrire à M. de Bourlemont, à Rome, pour obtenir et envoyer icy la permission du Général des Jacobins pour son voyage, à quoy il dit qu'il n'y a aucune difficulté, non plus que pour l'obtention de quelques autres choses qu'il met dans une lettre, qu'il escrit aud. Sr de Bourlemont[2], laquelle je mets encore dans ce paquet.

[1] Voir plus loin le texte de cette lettre.

[2] Colbert écrivit le 27 mars à l'abbé de Bourlemont, auditeur de rote à Rome: «Monsieur, le Roy a fait choix du P. Vanslebe, religieux dominicain, pour l'envoyer en Levant pour faire diverses recherches de livres et autres choses pour satisfaire la curiosité de Sa Majesté et apporter mesme de l'utilité au général du Royaume. Sur quoy Sa Majesté m'ordonne de vous dire qu'elle désire que vous demandiez au Général de cet ordre la permission pour ce religieux de faire ce voyage, et mesme de porter un autre habit, suivant la lettre qu'il vous escrit, laquelle vous trouverez cy joinct. Je suis, etc.» — (Archives des Affaires

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il a besoing présentement d'environ xi^c livres, sçavoir :

450 livres pour un réveille-matin de poche, une montre sonnante de mesme, et quatre autres petites montres à bouette d'argent pour faire des présents aux bachas.

40 livres pour deux lunettes de longue veue.

60 livres pour un petit quart de cercle, une boussole et un cadran universel.

260 livres environ pour un habit complet, un manteau de baracan, une perruque et quelque peu de linge.

60 livres ou environ pour quelques estampes du Roy, de la Reyne, de Mgr le Daufin, etc., et quelques livres.

Et il luy restera environ 230 livres pour aller d'icy à Toulon.

P. de Carcavy[1].

En marge du premier feuillet de cette note Colbert traça l'apostille suivante :

Il faut que je vous entretienne de ce voyage, auparavant que d'expédier tout ce que vous demandés.

J'escris cependant à M. l'abbé de Bourlemont d'avoir la permission du Général.

Le texte des Instructions rédigées par Carcavy et écrites de sa main nous a été conservé en un petit cahier, qui est l'exemplaire même emporté par Wansleben en Orient :

Instructions pour M. Vanslebe s'en allant au Levant, le 17e mars 1671.

Le principal dessein du Roi pour les voyages qu'il ordonne au Sr Vanslebe, de faire dans le Levant, estant d'y rechercher et envoyer icy la plus grande quantité qu'il pourra de bons manuscrits et de médailles anciennes pour sa Bibliothèque, il y apportera un soing particulier, et tel qu'on se promet de sa diligence et affection au service de Sa Majesté.

étrangères, Correspondance, *Rome*, vol. 207, fol. 247; publiée par G.-B. Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* (1852), t. III, p. 467.)

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 173 (autographe).

Et, pour l'ayder aucunement en cette recherche, on luy a donné et joint à cette Instruction des catalogues de plusieurs bons livres arabes, turcs et persans, un Mémoire et une Instruction particulière pour discerner et choisir les bons manuscrits grecs anciens, avec un autre Mémoire et Instruction pour la connoissance et le choix des médailles anciennes.

On l'advertit aussy qu'on a sçeu par des relations véritables qu'au mont Athos il y a plusieurs bon livres, comme pareillement à Niammony, dans l'isle de Chio, où sont les œuvres de St Denys[1].

Que Mr André, patriarche des Syriens en Alep, a quelques livres originaux des Conciles; qu'Adaya, médecin de Damas, a un recueil considérable de plusieurs livres grecs, turcs, arabes et persans, et entr'autres une Histoire généralle des plantes, peintes aprèz nature; l'un et l'autre sont grecs, et partant plus curieux d'argent que de livres.

Il pourra encore intéresser les caloyers au mont Sinay et achetter une partie de leurs livres, qui demeurent ensevelis sous la poussière, quoyque bons et originaux; Procope remarque le soing que prit l'empereur Justinien de fournir leur bibliothèque d'excellents livres. Il en rencontrera aussy quelques-uns dans les convents des déserts de la Nitrie, et dans ceux de St-Antoine et de St-Macaire, d'où les Anglais et les Vénitiens en ont enlevé une partie.

Il aura de la peyne d'en avoir à Constantinople, s'il ne gagne un homme de loy, ou un iman de mosquée qui ayt une bibliothèque, et qui ne soit pas fort bien en ses affaires; il faudra en faire un marché en bloc, et le premier qui se défera des siens par intérest, en achètera encore d'autres pour y gagner, qu'il luy remetra, mais il faut mesnager prudemment semblables rencontres.

Il importe qu'il sçache que les livres persans sont beaucoup plus chers en Turquie qu'en Perse; si l'occasion se présente, et s'il juge à propos d'aller à Hispaan, il y en trouvera quantité et aura liberté entière de les achetter.

Pendant ses recherches et dans ses voyages, s'il peut trouver un honnest' homme qui sçache esgalement bien plusieurs langues orientales, comme le turc, l'arabe, le persan et l'arménien, il taschera de l'engager au service de Sa Majesté et à l'obliger de venir icy, luy faisant espérer une condition avantageuse et honorable. L'on avoit pensé, il y a quelque tems, à Aly-Bey, drogueman du Grand Seigneur, qui seroit bien digne de ce choix. S'il ne peut chevir de luy,

[1] Dans son *Journal* (ms. italien 435, 3e partie, p. 17), Wansleben mentionne la recherche infructeuse qu'il fit de ce manuscrit au couvent de Neamoni.

ou qu'il y trouve quelque chose à redire, il en cherchera quelqu'autre; mais, avant qu'il s'engage avec personne, il examinera exactement ceux qui luy seront proposez, non seulement en ce qui regarde la connoissance des langues, qui est la partie la plus nécessaire, mais aussy en ce qui concerne les mœurs, la probité et la permanence en ce pays icy, les orientaux estants pour l'ordinaire inconstans et ne s'arrestant pas longtems en un mesme lieu.

Et, parce qu'outre la recherche et le choix de ces manuscrits et de ces médailles, il pourra facilement, et s'en se destourner de ce principal employ, faire des observations de plusieurs autres choses très utiles, qui seront très agréables à Sa Majesté, on en a marqué une partie dans cette Instruction, laissant les autres à son choix et à sa prudence.

Il observera et fera des descriptions autant justes qu'il pourra des palais et bastiments principaux, tant antiques que modernes, scituez ez lieux où il passera, et taschera de tirer et restablir les plans et les profils de ceux qui sont ruinez; et, s'il ne le peut faire de tous les bastiments entiers, il le fera du moins des principales parties qui seront restées, comme des colomnes, des chapiteaux, des corniches, etc.; et, en ce qui concerne les modernes, en en faisant la description, il marquera les usages principaux de chacune de leurs parties.

S'il rencontre aussy parmi ces ruines anciennes des statues ou bas-reliefs, qui soyent de bons maistres, il tachera de les avoir et de les remettre entre les mains de ces correspondants, pour estre envoyez icy, ce que quelques-uns, qui ont voyagé depuis peu en ces pays là, ont rapporté pouvoir estre fait facilement, témoignant de trafiquer et négotier en ces sorte de curiositéz, et faisant quelque petit présant à ceux qui ont les principales charges des lieux où elles se rencontreront.

Les mesmes relations assurent qu'à Balbek, qui est au pied oriental du mont Liban, il y a des temples entiers et quantité de belles statues ensevelies sous des ruines, qu'on pourroit en tirer, ayant la permission du bacha de Damas d'y faire fouiller. Il y a aussy douze bas-relliefs très beaux, dont les figures sont comme nature, à la porte de Constantinople, derrière les Sept Tours, et, comme on ne pâsse plus par là, le caymacan, avec un honneste présent, pourroit consentir qu'on les enlevât, les Turcs ne faisant aucun estat de ces curiositéz; ces bas-relliefs représentent les travaux d'Hercule et un Mont Parnasse, où les Muses, les bras retrousséz, peignent et estrillent le cheval Pégase. Il y a encore à Nicée, qui n'est pas esloignée de Constantinople, et qui

est scituée au fonds du golfe de Nicomédie, de fort beaux bas-reliefs sur une façade de palais et arcade de trionfe antique; et à Éphèse, au dessus d'une porte du chasteau. Mais il ne faut donner aucun argent, ni faire des présents, pour toutes ces choses qu'on ne les ayt en sa possession, les Turcs ayant coutume de tromper tous ceux, principalement les Chrestiens, qui font quelque marché avec eux.

Il fera autant qu'il pourra des descriptions et les figures de toutes les machines, principalement de celles qui ne sont pas icy en usage, comm'aussy les outils de tous les arts qui sont différents des nostres, ou qui ont quelque chose de singulier; et encore des vestements et habits particuliers de chaque nation.

Il dressera un recueil des inscriptions anciennes qu'il trouvera et taschera de les coppier figurativement, et en la mesme langue qu'elles sont escrites, se les faisant lire et expliquer par quelque interprète, s'il n'en connoit pas les caractères. Il trouvera quantité de ces inscriptions dans les cimetières et sur les tombeaux, desquels il fera pareillement une description, et de la manière différente des sépultures des divers peuples. Ces inscriptions luy serviront souvent à connoistre les noms anciens des endroits où il les rencontrera, ces noms anciens des particuliers, des villes et même des provinces estant tellement effacéz de la connoissance de ceux qui les habitent aujourd'huy qu'on ne les connoit presque plus que par ces inscriptions. Et cette recherche est d'autant plus utile que par son moyen on apprend au vray, non seulement en quel estat sont à présent les misérables restes de la magnificence ancienne, mais cela sert encore pour s'instruire de ce que plusieurs autheurs marquent y avoir esté fait de considérable, et l'on sçait par là la véritable scituation des lieux, pour la connoissance plus exacte de laquelle il taschera de prendre, le plus souvent et le plus soigneusement qu'il pourra, la hauteur du pôle, remarquant aussy les distances sur la terre qu'il rapportera toutes à une mesure certaine, et semblablement les variations de l'aymant aux divers lieux où il se trouvera.

Il remarquera tout ce qui peut entrer dans la composition de l'histoire naturelle de chaque pays, comme des animaux de toutes les espèces, des minéreaux et des marcassites, particulièrement de ceux qui ont quelque chose d'extraordinaire, des fonteynes minéralles et autres eaux, des plantes et fruits, tant de la campagne que de celles qui se cultivent dans les jardins, observant ce qui croît plus facilement en un pays qu'en un autre.

Et particulièrement en ce qui concerne les animaux qui sont rares, et qui ne peuvent se conserver en vie, il fera seicher et bien passer leur peau, puis la renfler avec du foin ou du coton, pour conserver la plus juste qu'il pourra la vraye figure et ressemblance de l'animal.

Pour les minéreaux, il portera des morceaux et des eschantillons de ceux qui seront rares et extraordinaires, et remarquera les qualitez et vertus particulières des fontaines minéralles; il pourroit mesme porter des sels de leurs eaux, les faisant fort doucement évaporer dans une terrine de grays, ou autre vaisseau de terre, mis sur des cendres chaudes; car l'eau, s'évaporant à une chaleur fort lente, laisse au fonds du vaisseau une résidence, meslée partie de sel et partie de terre. Il pourra faire la mesme chose des autres eaux extraordinaires, comme de celles du Nil et semblables.

En ce qui regarde les plantes il portera les graines ou les racines de celles qui sont rares, et les accommodera en sorte qu'elles soyent bien conservées, et fera mesme sécher des feuilles qu'il conservera dans un livre.

Il fera un recueil de toutes les recettes dont il pourra avoir communication dans les divers pays où il voyagera, se rencontrant assez souvent des choses très communes qui ont néanmoins de très grandes vertus.

Il esvitera de se mesler en quelque manière que ce soit de la politique, ny des autres choses qui peuvent aucunement empescher la liberté et la facilité de ses voyages, dans lesquels il se conduira avec beaucoup de prudence, prenant l'habit et la qualité qu'il jugera luy convenir davantage pour les lieux où il sera; celle de marchant a esté prise par plusieurs qui l'ont jugée la plus commode parmi ces peuples, qui n'ont presque point de mestier ny d'autre occupation que le commerce.

Il remetra tout ce qu'il achètera, tant les livres que les médailles et les autres curiositéz, entre les mains des correspondants qui lui seront adressez par M[r] Arnoul, ou des correspondants desdits correspondants, qui en feront le payement en sa présence et par son ordre, et les feront tenir audit sieur Arnoul, à Marseille.

Il tirera un receu de tout ce qu'il laissera auxdits correspondants, et leur donnera aussy une lettre d'advis qu'il escrira audit sieur Arnoul des choses qui doivent luy estre envoyées par ledit correspondant, y joignant une relation de ce qu'il aura fait et remarqué, de laquelle, comme aussy du mémoire de ce qu'il aura mis entre les mains dudit correspondant, il gardera un double par devers luy, et priera le correspondant d'en garder pareillement un double,

pour esvitter le danger que courent les voyageurs de perdre en un instant ce qu'ils ont recueilly et remarqué avec beaucoup de peyne.

Pour ce qui regarde le chemin et la route que tiendra ledit Sr Vanslebe, on laisse à sa prudence de choisir celle qu'il jugera la plus propre pour effectuer ce qui luy est ordonné, luy en ayant fait transcrire pour son instruction particulière une qui a esté donnée par le Sr Bernier, pour y avoir recours quand il en aura besoing[1].

En tête de ces Instructions Colbert, comme il l'avait fait déjà pour la note précédente, écrivit l'apostille suivante :

Je n'entends pas cette Instruction, d'autant que vous m'avez proposé le sieur Vanslebe pour aller en Étiopie, et cette Instruction n'en dit pas un mot; et parceque tout ce qui est contenu en cette Instruction peut estre faict par l'ambassadeur de France à Constantinople, ou par ses ordres.

Malgré ces différences de vues entre le ministre et son bibliothécaire, la mission de Wansleben ne devait point subir de retard. En effet, dès le 1er avril 1671, Colbert écrivait à M. Arnoul, intendant général des galères à Marseille :

Le Roy envoyant le sieur Vanslebe en Levant, et particulièrement en Éthiopie, pour y chercher des livres rares, et autres curiosités qui peuvent servir à embellir la bibliothèque de Sa Majesté, j'ay donné ordre à M. Carcavi de vous écrire afin que vous fournissiez tout ce qui luy sera nécessaire pour faire ce voyage, en luy faisant toucher de l'argent à Marseille et en luy procurant des lettres de crédit et de recommandation des principaux marchands de cette ville qui trafiquent en Levant.

Comme ledit sieur Carcavi est bien informé de mes intentions sur le sujet du voyage dudit sieur Vanslebe, je vous prie de donner une entière créance et d'exécuter ponctuellement ce qui est contenu dans la lettre qu'il vous écrit de ma part[2].

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 163-166. Le texte de ces Instructions a été publié par l'abbé Pougeois, *Vansleb*, p. 20-28; réimprimé par P. Clément, *Lettres de Colbert*, t. VII. p. 452-457, et par M. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. III, p. 364-366.

[2] Archives du ministère de la Marine, B6 3, fol. 75. Publié par P. Clément, *Lettres de Colbert*, t. V, p. 307-308.

A partir de la fin d'avril 1671, Wansleben va entretenir avec Carcavy, pendant les cinq années de son séjour en Orient, une correspondance suivie, qui forme en quelque sorte un journal de son voyage[1]. Cette correspondance nous a été conservée dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, le ms. latin 17172 et le ms. nouv. acq. franç. 4193. Le premier de ces manuscrits fait partie d'un recueil de pièces diverses sur la bibliothèque de Colbert, parmi lesquelles se trouvent un certain nombre de lettres autographes de Wansleben; l'autre est un registre de minutes de lettres, que Wansleben a porté avec lui dans les différentes contrées qu'il a successivement visitées pendant les années 1671, 1672, et 1673[2]. Ce volume contient en outre plusieurs listes de livres envoyés ou rapportés d'Orient par Wansleben et une grande partie du récit inédit de son dernier voyage, qui fait suite à sa *Nouvelle relation* de l'Égypte[3].

Parti de Marseille, où il avait séjourné près d'un mois, le jeudi 21 mai 1671[4], Wansleben passait à Malte, puis abordait dans l'île de

[1] Il existe un véritable journal du voyage de Wansleben, rédigé par lui, en italien, pendant son séjour à Constantinople, en 1675, et envoyé à Colbert. Ce journal autographe, recueilli par Baluze, forme aujourd'hui le n° 435 des mss du fonds italien de la Bibliothèque nationale. La *Nouvelle relation en forme de journal d'un voyage fait en Égypte par le P. Vansleb, R. D., en 1672 et 1673* (Paris, 1677, in-12) est une traduction abrégée du journal rédigé en italien par Wansleben.

[2] Ce registre laissé par Wansleben à Bourron, près de Fontainebleau, petit village, où il est mort vicaire, en 1679, retrouvé deux siècles après par Champollion-Figeac, alors bibliothécaire du palais de Fontainebleau, et acquis depuis par la Bibliothèque nationale, a fourni à M. l'abbé Pougeois, curé de Bourron, à qui Champollion-Figeac l'avait communiqué, la matière du volumineux travail qu'il a consacré à Wansleben et qu'il a publié sous ce titre : *Vansleb, savant orientaliste et voyageur; sa vie, sa disgrâce, ses œuvres* (Paris, 1869, in-8°). Les documents contenus dans le manuscrit latin 17172 n'ont pas été connus par le dernier biographe de Wansleben. — Wansleben mourut en 1679, et non en 1681, comme l'ont imprimé Quétif et Échard; voir l'acte d'inhumation, du 13 juin 1679, publié par l'abbé Pougeois, *op. cit.*, p. 312.

[3] Ce n'est point une suite du journal rédigé en italien, mais une rédaction française différente, du voyage de Wansleben du Caire à Constantinople, malheureusement incomplète, et qui occupe les fol. 1-160 du ms. nouv. acq. franç. 4193.

[4] Lettre IV.

Chypre, à Lernica, le 13 juin[1], et visitait la capitale de l'île, Nicosie; puis, après avoir fait emplette d'un certain nombre de manuscrits, qu'il laissait au consul Sauvan le soin de faire parvenir en France[2], il repartait bientôt pour Tripoli de Syrie, où il débarquait le 27 juin[3]. Le 1er septembre, il quittait Tripoli pour se rendre à Alep[4] et y arrivait le 13 du même mois[5]; le 27 décembre 1671, il était à Damas[6], puis se rendait à Seide, d'où il partait le 16 mars 1672 pour l'Égypte[7], but principal de son voyage, et arrivait enfin au Caire le 14 avril suivant[8].

Wansleben employa les années 1672 et 1673 à parcourir l'Égypte, observant les monuments et les mœurs des habitants, achetant des manuscrits et recueillant diverses curiosités dont on le voit faire de nombreux envois à Carcavy pour les Bibliothèques du Roi et de Colbert[9]. Mais dans ses courses il n'avait pas dépassé *Benisouef*[10], un peu en deçà d'Esneh, soit désir de rentrer en France, soit crainte des Arabes; négligeant ainsi le but principal de sa mission qui était de pénétrer jusqu'en Éthiopie.

De retour au Caire[11], il ne tardait point à se préparer à quitter l'Égypte, comme il en avait exprimé le désir à Colbert dès le 5 juin précédent[12]. Le 28 octobre, il s'embarquait à Rosette[13] pour Constantinople; après avoir été retenu quelque temps par les vents contraires sur la côte d'Égypte, il était à Rhodes, le 22 novembre; le 25 à Chio et visitait, le 4 décembre, dans cette île le monastère de Neamoni[14]. Le mauvais temps le retenait à Chio pendant tout le mois de janvier 1674, et, le 1er février, il était à Smyrne, continuant ses recherches et ses achats de manuscrits[15].

Enfin Wansleben arrivait, le 24 mars 1674, à Constantinople, où il devait séjourner jusqu'au mois de janvier 1676. Tout en recherchant

[1] Lettre VI. — [2] Même lettre. — [3] Lettre VII. — [4] Lettre VIII. — [5] Lettre IX. — [6] Même lettre. — [7] Lettre X. — [8] Même lettre. — [9] Lettres XI à XXII. — [10] *Nouvelle relation*, p. 405. — [11] Lettre XXIII. — [12] Lettre XX. — [13] Lettre XXIV. — [14] Même lettre. — [15] Même lettre. On trouvera à l'appendice différentes listes des manuscrits envoyés à Paris par Wansleben.

des manuscrits dans cette ville et aux environs, pour occuper ses loisirs, il y rédigeait le *Journal*[1] de son voyage et son *Histoire de l'Église d'Alexandrie*, qu'il adressait au ministre[2]. Colbert songeait un instant à renvoyer Wansleben en Égypte et en Éthiopie; ses ordres étaient partis, quand il le rappela subitement en France, avant même qu'il eût quitté Constantinople, au mois de janvier 1676, et, au mois de mars suivant, Wansleben, disgracié par le ministre, était de retour à Paris[3].

Laissons, après ce bref résumé de son voyage, la parole à Wansleben, qui tient jour par jour Carcavy au courant de ses découvertes et des divers incidents de sa route. Sa correspondance, dont presque toutes les lettres, au nombre de quarante-quatre, nous ont heureusement été conservées, permettra de corroborer et de compléter la rédaction faite plus tard à Constantinople de son *Journal* ainsi que la *Nouvelle relation* imprimée qui a été extraite de ce journal.

I

WANSLEBEN À CARCAVY.

Marsilla, li 9 di magg[io 1671].

Illustrissimo signore padrone colendissimo,

L'irresolutione, nella quale sin' hora sono stato circa la determinatione del modo di proseguire commodamente e con sicurezza il mio viaggio, è stata la causa che li giorni passati non habbia scritto, havendomisi presentato due occasione, l'una di andare a drittura in Alessandria di Egitto con una barca, mà piccolissima, e l'altra in Alessandretta in Soria con uno de' migliori e più grossi vascelli che al presente nel porto di Marseilla si trovano. E benche io sappi molto bene che il principal termine del mio viaggio sii Alessandria e Cairo, nientedimeno havendo havuto riguardo agli incommodi che in una

[1] Ms. italien 435. — [2] Cf. lettres XXX et XXXI. — [3] Cf. lettres XXXV à XLII.

barca vicì sono, et al pericolo che vi è di esser preso, dall' altra parte havendo considerato che in un vascello grande uno habbia più commodità, sii più sodisfatto e più sicuro, di più che il viaggio in Soria non sii mal a proposito et da sperarsi inutile, per queste e molt' altre considerationi, hò determinato d'imbarcarmi più tosto sopra il vascello che va in Alessandretta e d'allungar un poco il mio viaggio, che, con la speranza di abbreviarlo, correr risico di perder il tutto. Il capitaneo s'intende partirsi martedì che viene, se il tempo è bono e dice di toccar Malta e Cypro, dove spero di certo di rincontrar qualche buoni manoscritti greci.

Da Monsignor l'intendente hò ottenuto una lettera circolare a tutti li consoli Francesi di Levante[1], et per mezzo suo lettera di credito e di favori per Aleppo e Cairo dalli signori della Compagnia di Levante di questo luoco. Ancora noi fra di noi habbiamo lasciati l'un all' altro quelli ricordi che sono necessarii per nostra buona e frequente corrispondenza, si che da parte mia hò fatto tutto quello che si deve e si può per sodisfare al mio debito in questo particolare. Il martedì che vien[2] sarà l'ultima che scriverò da questo luogo a V. S. e con l'istessa scriverò ancora a Monsignore Colbert conforme V. S. m' hà comandato.

Non senza mio disgusto hò inteso per mio servitore, il quale hoggì appunto mandai al Priore di questo del convento di Jacobini di questa città, ch' egli hà un piego di lettere per me e non l' ha volsuto darglielo, dicendo che non lo darebbe mai a persona, se non a me stesso; mà importino le lettere quanto che voglino, dopo haverli scritto un biglietto, se non me li vuol mandare, hò determinato più tosto di lasciarli che di darmi a conoscere.

Sino adesso non hò ancora ricevuto lettere da V. S. Illma. Li ricordo a farmi questa gratia di mandar con la prima commodità alcuni esemplari della mia

[1] Wansleben a transcrit dans son journal manuscrit, rédigé en italien à Constantinople en 1675, la formule de cette lettre de crédit :

«La copia... della lettera di credito di Mr Arnoul...

«*A Monsieur le consul N. N.*

«Le Roy m'ayant commandé de assister le Sr de Vanslebe, marchand, je ne puis mieux m'adresser qu'à vous... en sorte que suivant les ordres que j'ai du Roy, il vous puisse remettre ès mains, e[t] sur le reçeu que vous luy donnerez tout ce qu'il acheptera, tant livres, médailles et autres curiosités pour Sa Majesté, dont vous ferez, s'il vous plaist, le payement...» (Bibl. nat., ms. italien 435, p. 17.)

Wansleben énumère ensuite tous les inconvénients de ce mode de payement par les consuls, dont il sera maintes fois question plus loin dans sa correspondance.

[2] Le 12 mai.

Relatione[1] a Monsignor Falconieri[2], che V. S. Illma avrescerà li miei oblighi. E per fine, facendoli humillima riverenza, mi ratifico, etc.[3].

II

WANSLEBEN À CARCAVY.

Li 12 di maggio 1671, Marseilla.

Illustrissimo signore padrone mio osservandissimo,

Della nostra partenza non si hà altra nuova sin'hora che attendiamo il vento favorabile, havendo da quattro giorni continoui in quà soffiato un vento di Levante si gagliardo, che hà minacciato di mettere il cielo e la terra sotto sopra. Per la qual causa anche nè le galere, nè alcun altro vascello si è potuto partire; onde, continuando ancora l'istesso vento, tengo per difficile, che ci partiremo avanti le feste della Pentecoste[4].

Hoggi appunto hò rimandato a Pariggi il mio ragazzo, perchè haveva preso prattica con li servitori di cert' altri signori, che loggiano con noi, i quali gli havevano fatto apprendere la lontananza del viaggio e le difficoltà che vi possono essere; onde reso pauroso e timido, mi venne a domandar permissione di ritornar al paese, e benche non vi sia dubbio che l'havessi potuto tener con me, se havessi voluto, per mezzo et autorità di Monsignore l'intendente, nientedimeno, havendo considerato che m'era tutt' affatt' inutile et incapace di servirmi in nessuna cossa, benchè minima, etiandio domestica, non dico in cose di pintura e di dirar piante, havuto il consenso di Monsignore l'intendente, l'hò licentiato e dato gli di più 20 franchi, che si possa ritornar a Pariggi. Stimandolo meglio per mia sodisfattione d'esser solo, che d'haver un ragazzo con me, il quale mi puol servir niente, e che m'obligarebbe d'haver mille cure per lui; gli hò detto che vadi a far riverenza à V. S. Illma, che all' hora gli potrà fare una bona correttione per causa della sua leggerezza e delle spese che m'hà costato.

[1] *Relazione dello stato presente dell' Egitto.* (Paris, 1671, in-12.) — [2] Ottavio Falconieri, archéologue italien, mort à Rome en 1676. — [3] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 181-182 (autographe). — [4] Le 17 mai.

Sin quì io havevo scritto li 12 del corrente, adesso scrivo li 16 del medesimo [1]. E posso dir per certo che la nostra partenza per Alessandretta in Soria sarà immediatamente dopo le feste, havendo questa mattina havuto nova dal nostro capitaneo che il vascello sia in ordine. Io hò di già pagato il mio passaggio, come anche per la norritura, 30 pezze da otto. Le galere anco si sono partite questa mattina. Hò havuto anche da Roma la dispensa del nostro Padre Reverendissimo Generale di poter andarmene con sua benedittione in Levante, nella qual lettera in oltre mi honora col titolo di «bene merito della religione Domenicana». Il che non solamente m'è di gran consolatione, mà è ancora segno, che ii stii molto in buona grazia appresso di lui.

Hò havuto ancora le lettere di credito dalli signori direttori della Compagnia di Levante per tutti quei luoghi dove io credo di haver a passare ed a fermarmi. Non devo però tralasciare di dar parte a V. S. Illma che le dette lettere non mi diano credito, se non per quando comprarò ò libri, ò altre curiosità, per il Rè, dove che io credeva che anco mi dovrebbero servire per poter tirare il mio appuntamento, quando che l'havessi di bisogno; e questo mi havrebbe potuto causar qualche apprehensione e timore, per causa che, non portando l'ordine di quello con me, ma dovendo la ancora aspettare, overo sino che mi sia mandato l'appuntamento, io corri risico di patire mille bisogni e necessità; nientedimeno non hò havuto considerazione alcuna di questi pericoli, ma mi partivò lieto, solo in haver riguardo alla bontà di V. S. Illma e nell' affetto che mi porta, benche contra il mio merito. La supplico però di darmi questa consolazione di scriver a Monsignor l'intendente con quattro parole, quanto io habbi d'appuntamento ogn' anno, per la mia subsistenza, e di dargli ordine che dalli medesimi signori mi procuri un ordine, ch' io possi tirare quella somma, secondo le mie occorrenze e secondo i luoghi, dove io mi trovarò, il che mi servirà per accumulare le mie obligationi che tengo verso V. S. Illma. Mentre per fine mi ratifico, etc.

P.-S. M'è resa una gratissima sua dalli 3 di maggio; altra non hò havuto sin' hora [2].

[1] Ceci permet de dater la lettre suivante. — [2] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 204 *c-d* (autographe).

III

WANSLEBEN À CARCAVY.

Illustrissimo signore padrone mio osservandissimo,

Alla fine il nostro viaggio s'è resoluto, e dopo una lunga espettatione è venuto il tempo del imbarco, che sarà hoggi appunto dopo pranzo, et faremo vela ancor questa sera, pregando S. D. Majestà di conducrci in salvamento al destinato porto. Il capitaneo, come nella mia passata hò scritto, si chiama capitain Ertau[1], il vascello *li Tre Rè,* et è molto bello e commodo, si che per mia sodisfattione non havrei potuto desiderare meglior commodità. Ci sono con noi quattro cavallieri di Malta, ancora vi è un giovane mercante da Lione, chiamato Mr. Filibert, che và in Aleppo, dove hà la sua casa, e due Capuccini. Monsignor l'intendente m'hà pagato li due mille franchi[2], conforme V. S. Illma vedrà dalla mia ricevuta fatta in duplo; e mi l'hò fatto pagare in piastre di gran peso, sperando di avantaggiar qual cosa in questa moneta. Mà pure adesso mi vien detto che in Aleppo bisogna pagare tre per cento nella dogana, il che sento mal volentieri. Questo argento porto meco nella mia cassetta, e non l'hò volsuto consegnare al capitaneo per molte ragioni : 1) Perche se ben l'havessi dato a lui, per questo non ci sarei esento punto a pagare il diritto della dogana. 2) Li dovrei di più pagare il nolo del argento, uno per cento; e pagando ancora il consolato al consolo 1 1/4 per cento, come mi vien detto, perderei troppo su'l mio argento. 3) Hò intentione di cambiare le piastre a Malta in zechini per maggior commodità di portar il mio danaro addosso di me. Il che all'hora non potrei fare, perchè lui lo metterebbe abbasso nel schifo del vascello, dove si tien l'altro argento e di li non si cavarebbe sino in Alessandretta, onde 4) non sarei libero di sbarcarmi quando e ove mi piacerebbe più. E ciò dico per questa ragione, perche hò intentione di sbarcarmi in Cipro e d'imbarcarmi sopra una barca per Alessandria, se vi troverò commodità sicura, non havendomi intentione di seguitare il viaggio fino in Alessandretta, se non allora quando non havrò altra commodità, è ciò per ragioni urgenti. Nientedimeno

[1] Artaut (*Nouvelle relation, etc.*, p. 1).

[2] On lit dans les *Comptes des bâtiments du roi,* publiés par M. J. Guiffrey, t. I, p. 503 : «1671, 27 mars. Au Sr Carcavy, pour le voyage que le Père Vanslebe, dominicain, va faire en Levant : 2,000^{tt}».

lo farò poi da Cairo. E tutte queste mie ragioni hò communicato con li signori della Compagnia di Levante, dai quali sono state approvate.

Mando con l'inclusa la copia della lettera circolare, che Mr. l'intendente scrive alli consoli di Aleppo, Seida, Cairo et altrove, insieme con la copia della lettera delli signori direttori della Compagnia di Levante, scritta alli loro corrispondenti, accioche V. S. Illma vegga in che forma siino scritte, e così possi penetrar meglio il stato delle cose.

La posta passata scrissi a V. S. Illma che hò ottenuto la permissione del nostro Padre Generale[1], e che hò rimandato il mio ragazzo, il quale non era habile à servirmi in nessuna cosa, e prego V. S. di farli una bona correttione per causa della sua legerezza e delle spese che m'hà costato senza il minimo profitto. Perchè, se ben non mi poteva render servitio alcuno al presente, per questo non l'havrei licenziato mai, perchè l'havrei instruitto, accioche col tempo fosse stato capace di servirmi, mà solo l'hò rimandato, perchè viddi che da altri servitori suoi cammeradi era stato sviato e reso pauroso.

Nella passata pregai ancora V. S. Illma di mandare una vintina delle mie *Relazioni*[2] et alcuni *Conspetti*[3] a Mr. Ottavio Falconieri, e la prego adesso di novo a mandarglieli quanto prima. Dal medesimo hò ancora havuto lettere li giorni passati. Prego V. S. di numerare le sue lettere, accioche si possa cognoscere se per sorte si perdesse qualcheduno; il medesimo farò ancor io. E per fine la supplico con ogni maggior caldezza ad haver sempre raccomandato la mia persona et interessi, di esser puntuale, e scrivermi spesso, che dalla parte mia farò tutto il mio possibile a corrispondere alla buona opinione, che tanto V. S. Illma, come anco Monsignor Colbert hà di me; la supplico ancora di raccomandarmi alli miei amici e di ragguagliarli il mio imbarco, in particolare à Madamoiselle Dipy[4], e di pregarla che face un devotissimo baciamano a Madama la duchessa de Vitry. Mi raccommando alla sua bona gratia, et alli suoi preghieri e li faccio mille baciamani. La prossima sarà da Malta. E per fine mi ratifico, etc.

P.-S. Hierì rincontrai quì un Abissino, venuto da Roma, mio grandissimo

[1] Voir plus haut, p. 57, note 2, la lettre adressée à ce sujet par Colbert à l'abbé de Bourlemont, auditeur de rote, à Rome.

[2] Voir plus haut, p. 64, note 1.

[3] *Conspectus operum æthiopicorum, quæ ad excudendum parata habet R. P. Fr. Joan. Michael Vanslebius...* (Paris, 1671, in-4°.)

[4] Marie Le Musnier, femme de Pierre Dippy, d'Alep, professeur au Collège royal et interprète du roi pour la langue arabe.

amico e cognoscente, il quale si ritorna nel suo paese. Ma non mi hò dato a conoscere a lui, per causa che non mi scoprissi quì; lo ritroverò senza dubbio questo inverno in Cairo, e, secondo che lo giudicarò avantaggioso par mio fine, mi servirò di lui per compagno in Abissinia[1].

IV

WANSLEBEN À CARCAVY.

Malta, li 2 di giugno 1671.

Illustrissimo signore padrone mio osservandissimo,

Hò havuto gran gusto di rincontrar' un occasione si pronta per poter ragguagliare V. S. Illma del successo del mio viaggio fino in questo luogo, e, se dall' aurora si suol cognoscere il bel giorno, conforme dice il solito proverbio, spero, dal buon successo sin' hora havuto, che il resto del nostro viaggio non sarà dissimile al suo principio.

Noi ci partimmo dall' isole con la nostra nave, chiamata *li Tre Rè*, il giovedì passato, li 21 di maggio[2], con vento favorevole, e, senza haver mai havuto il minimo incommodo, ò di tempesti, ò di corsari, ò di pioggie, siamo giunti li 27 dell' istesso quì in Malta, in salvamente, con tutta la nostra compagnia, fra quale erano 4 cavallieri di Malta, e quattro Capuccini Francesi, che vanno con noi fino in Cipro, et un altro giovane mercante Lionese, che va con me fino in Aleppo, dove ha la sua casa.

Mi sono tutt' affatto rallegrato in ritrovarmi un altra volta in una città fabbricata alla Levantina; e nell' entrar in Malta mi pareva entrar in Alessandria, ò Rosetto, così l'odor istesso dell' aria di Malta è conforme a quello della città d'Egitto, solo che Malta, nella bellezza delle strade, magnificenza de' palazzi e splendore delle chiese, incomparabilimente li passa, potendosi con ogni verità la chiesa cathedrale di S. Giovanni chiamare una delle più belle chiese del mondo, dopo quella di S. Pietro in Roma, per le sue mirabili pitture e capelle

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 204 *a-b* (minute). — Cette lettre, non datée, est du 16 mai; voir la lettre précédente. — [2] Wansleben donne la date du 20 dans sa *Nouvelle relation*, p. 2.

di spese infinite. L'altre chiese ancora sono tutte bellissime con archittettura Romana e pitture rarissime. Il clero hà l'aria Romana, li cittadini in commune quella d'Italia, le femine quasi tutte sono vestite alla Levantina, e mi servo di già in molte occasioni della lingua arabica, benche il dialetto in questa isola sia assai differente di quello dell' Egitto. La descrittione dell' isola e della città tralascio, così ancora delle sue fortificationi, havendomi detto il commissario di quella che di già habbino mandato alla Maestà sua Christianissima il disegno intiero delli fortificationi con un amplissimo discorso sopra d'essa. Hò però comprato una delineatione della città fatta con la penna, la quale comprende le fortificationi tutte e li porti, con tutte l'altre cose notabili di questa città, la quale mandarò con la prima occasione commoda.

Hierì era il primo di giugno, hò veduto la grotta di S. Paolo, la quale e lontana di quà un viaggio di 2 hore, così ancora il boschetto del Gran Maestro, le quali due cose sono le cose più notabili che si vedono in quest' isola. Et in quanto alla grotta di S. Paolo, si dice esser stato l'habitatione del detto Apostolo, vicino da detta grotta quattro passi incirca a una collina sopra la quale stà una croce, e si dice che S. Paolo vici predicava e che era inteso per tutta l'isola. Dalla detta grotta mi raccontarono una cosa miracolosa, la quale era, che se ben si taglia ogni giorno di quella pietra e qualche giorno molti carri, ricresca nientedimeno subito, che non si conosca mai che vi sia tagliata la minima cosa; della pietra di questa grotta n'hò preso alcuni pezzi. Hò ancora comprato una quantità di lingue et occhi de serpenti impietriti, che sono le curiosità che si trovano in questo paese.

Si conferma quì che la peste è fierissima per tutto il Levante, etiandio in Aleppo, onde havendo l'altro giorno un corsare Maltese fatto una bona presa sopra un vascello turchesco, di valuta di cinquanta mille scudi, e portatala quà, non gli hanno voluto dar prattica; onde si è andato a Marsilla per venderla in quella città. Le galere sono fuora, sei in numero e quindici vascelli corsari di particolari (una galera è ancora nel porto, e due nove che sono quasi finite), mà non si hà havuto nuova di loro, che cosa habbino fatta; si dice che siino andate alla banda di Cipro. Si dice communemente quì che le galere di Francia verranno quà e che prenderanno la bandiera di Malta per andarsene in corso; ancora si dice che il nostro Rè Christianissimo habbia intentione di far un porto e fortezza nell' isola Lampadosa per impedire alli corsari di Tunigi et Algieri le scorrerie in queste parti del mare Mediterraneo. Stiamo di partenza hoggi, li 4 di giugno; mi ritrovo con bona sanità, benche il gran caldo m'incommodi

IMPRIMERIE NATIONALE.

qualche poco. Non mi resta altro, che a supplicare V. S. Illma di tenermi per raccommandato appresso Monsignore, al quale supplico far la mia humillima raccomandatione, e farli tener questa lettera, medesimamente la supplico di conservarmi in bona memoria appresso li miei altri amici, senza però suo incommodo, e per fine la riverisco di cuore, ratificandomi, etc.

Malta, li 4 [1] di giugno 1671 [2].

V

WANSLEBEN À COLBERT.

Monseigneur,

Je partis de Marseille sans me donner l'honneur d'escrire à Vostre Grandeur, parce que elle m'avois permis de correspondre aveq Monsieur Carcavy, lequel n'aura pas manqué de vous informer, Monseigneur, de tout ce que nous avons fait, et ce qui me fait espérer que vostre bonté me pardonnera, et que elle me fera la grâce de me permettre de continuer la correspondance aveq ledit Sr Carcavy, et de remercier Vostre Grandeur de la bonté que elle a pour moy, qui seray toute ma vie, etc.

De Malte, le 4 juin 1671 [3].

VI

WANSLEBEN À CARCAVY.

Lernica, villagio e porto in Cipro, li 26 di giugno 1671.

Illustrissimo signore Carcavy, padrone osservandissimo,

Da Malta ci partimmo (conforme la mia passata dal detto luogo) il mercordì, cioè alli 3 di giugno, con vento ottimo. La domenica, a tempo di vespero, ci avvicinammo sotto all'isola di Candia, et, verso la sera, giungevamo alle Gosie (che sono due isolette habitate da Greci, e sono poste alla banda meridionale

[1] Cette lettre porte, en tête, la date du 2 juin. — [2] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 183-184 (autographe). — [3] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 204 *e*.

di Candia), dove, come anche tutta la mattina, sentivamo tirare gran numero di canonate, senza però che sapessimo chi fossero quelli che li tirassero. Non restavamo però longo tempo in questo dubbio, che havevamo campo di conoscere chi fussero quelli che gli havevano tirato. Perchè il lunedì seguente, a grandissima mattina, scoprivammo sei vascelli di Tripoli (con un altro al quale mancava il trinchetto, e questo era quel vascello che li Tripolesi il giorno precedente havevano combattuto e preso), che venivano verso di noi. A questa vista ci restavamo con grandissima perturbatione, perchè, oltre l'avantaggio del numero dei vascelli e della gente che loro havevano, ci havevano ancora il vento con loro, noi all' incontro restavamo quasi immobili.

Il capitaneo si fidava assai del suo vascello, che se fosse stato un poco di vento, diceva essergli facilissimo di furggirli, mà non vi ci era un minimo soffio. Per tanto dava quelle ordini per combattere, che la confusione e la desperatione gli havevano lasciati; e noi altri aspettavamo, da hora in hora, ò la schiavitudine con la perdita di tutte de nostre facoltà, ò vero la morte. Non tralasciavano però altri marinari ad esortare la compagnia, a domandare da S. D. M[tà], con ardentissimi preghieri, un poco di vento, fosse da che banda vi fosse. A quest' effetto ordinò uno di loro, che tutti quanti che nel vascello vi erano concepissero un voto ad una Madonna, che da loro era solita esser in grandissima veneratione, et era cosa a admirarsi che non tantosto havevamo finito la nostra oratione, che viddimo il vascello caminare et il vento rinforzarsi di tal maniera che ne havevamo di resto, e ci viddimo in pochissimo spatio di tempo tanto lontani dalli vascelli Turcheschi, che appena li potevamo più conoscere, dove che poco prima gli eravamo vicini e quasi in distanza di un tiro di canone. Onde alla fine vedendo li Turchi che avanzavano niente contra di noi, loro tornavano indietro con grandissima nostra allegrezza. In questo modo ci fù in quel giorno ridonato da Dio per un manifesto miracolo, e la nostra vita, e la libertà e tutte le nostre robbe, che da tutti noi altri furono stimate perdute. La notte poi ci rimettevammo la nostra prora un' altra volta verso Levante, tenendo la costa della Barberia.

Li 12° del medesimo ci fù dato un' altra volta la caccia da due Ligornesi e cio fù sotto Bafo in Cypro, dove un' altra volta fummo costretti di restar un giorno intiero sotto l'arme. Loro volevano che ci aspettassimo, ma noi altri non ci fidavamo punto della loro bandiera, onde facevamo tutta la diligenza per scappar loro; ciò quando loro veddero, ci tiravano delle canonate, onde, quando non volevamo che ci facessero del male, fummo costretti a spettargli.

Mà quando ci venivamo a bordo, et viddero che vi ci era una persona dal Rè Christianissimo mandato in Levante, si ritornavano subito, senza farci la minima molestia.

Alla fine il giorno seguente, li 13 detto, Iddio ci fece la gratia (dopo tante paure e tanti calmi, che ci hanno reso il viaggio fastidiossissomo) d'entrare nel porto di Lernica, dove al presente mi si trovo. La descrittionne dell' isola di Cipro e del suo stato presente tralascio per adesso, però me la riservo (piacendo a Dio) fino alla mia prossima, che sarà da Tripoli. Dico solo, che non hò mancato subito di andarmene à la città capitale di essa, che è Nicosia[1], per vedere si vi ci potessi trovare de' libri. Mi parti dunque con un servitore del consolo alli 15 la sera, e la mattina seguente vi ci arrivai (non essendo la città di Nicosia discosta da Lernica più di otto hore di viaggio). Subito che si seppe per la città che vi era arrivato un mercante francese, che comprava de' libri, mi portarono li Christiani tanta quantità che havrei potuto caricar' un vascello. Mà perche io non haveva portato lettere di credito per questo paese e di sborsare una gran somma di danari dal mio appuntamento non lo trovai commodo, non ci comprai altro che 50 pezze. E questi sono armeni, arabi, copti, syriaci, greci, æthiopici, et in questi 50 pezzi di libri hò speso dal mio 40 pezze da otto. Gli hò consegnati in mani del consolo francese di Lernica, chiamato Monsieur Sauvans[2], il quale havrà cura di mandarmeli. conforme la sua obligazione datami, la quale è la quì inchiusa.

[1] Dans le *Journal* de son voyage, rédigé en italien à Constantinople, en 1675, Wansleben rapporte un détail de son séjour à Nicosie, auquel il n'est pas fait allusion ici :

« Io stetti in Nicosia cinque giorni, in casa di un droghista greco... Io andai anche a riverire l'arcivescovo dell' isola (il quale ordinariamente hà la sua residenza in Nicosia, mà stava allora in un convento due hore lontano dalla città) per vedere la sua libraria, nella quale in particolare trovai un volume greco in-foglio, scritto sopra carta pecora, che conteneva una collettionne di tutti li Concilii, mà egli non lo volse alienare da se, per causa che era *vakuf,* ò sia legato della sua chiesa. Ben è verò che mi diede poi una lettera circolare indrizzata alli superiori di tutti li monasterii dell' isola, nelli quali mi disse trovarsi una gran quantità di mss. greci vecchii, accioche potessi liberamente andarvi e comprarli. Mà sentendomi io di già mal disposto dalla maligna aria del paese non mi fù possibile di andarmene a veruno. » (Bibl. nat., ms. italien 435, p. 3.) — Cf. aussi page suivante.

[2] On a le texte du reçu de Sauvan (Archives du département des Manuscrits) :

« Io qui sottoscritto confesso d'haver ricevuto in deposito dal Sig^r Gio. Michele Vanslebio cinquanta pezze di libri manoscritti, in diverse lingue orientali, tutti bullati dal medesimo sig^re Vanslebio del principio e fine di ciaschedun' libro, li quali libri il detto Sig^re Vanslebio hà comprati in queste

Li 17 del giugno me n'andai a riverir l'arcivescovo greco di Cipro chiamato Niceforo, il quale stava in campagna, in un villaggio, lontana da Nicosia due ore di viaggio; mà, ò perchè io haveva presso il freddo in quella notte, che ci andai à Nicosia (dove fù bisogna di dormir in campagna aperta), ò verò per causa del grandissimo calore e delle zanzare, che non mi havevano mai lasciato

parti per la Bibliotheca del Re Christianissimo, promettendo di mandarli ben incassati, con la prima sicura occasionne che havrò, al signore intendente di Marsiglia, acciochè dal medesimo possino esser inviati a Monsignore Colbert a Pariggi. In fede di cio, Lernica in Cipro, li 25 giugno 1671.

«B. Sauvan, consolo della natione Francese.»

Quelques jours après, Sauvan envoyait en France les manuscrits recueillis par Wansleben et dont on trouvera la liste en appendice. Il accompagnait cet envoi de la lettre suivante sans doute adressée à Carcavy :

«Monsieur, le sieur Vanslebio ayant dem[e]uré 15 jours sur cette île a fait achat de 50 livres grecs, arabes et arméniens, lesquels m'a donné ordre d'embarquer sur ce présent vaisseau, capitaine Jean Colomb, à l'adresse de M^r^ d'Arnoulet, intendant de la Marine; ce que j'ai fait ponctuellement. Il y a sur cette dite île de ces livres en quantité, mais on ne les veut pas vendre, sur une superstition que les gens ont qu'ils sont excommuniés. Pourtant, comme il s'agit en cela du service du Roy, vous pouvez vous donner la peine de m'écrire un mot de lettre, si lesdits cinquante livres ci seront trouvés bons, et j'aurai moyen d'en avoir en quantité, je me porterai moi-même sur les lieux où on les trouve. Ledit sieur Vanslebio m'a laissé la note des plus rares qu'on pût trouver, de laquelle je me servirai au besoin, comme aussi de celle des vieilles médailles et de toutes autres curiosités. Cependant si je puis vous rendre service, commandez avec liberté, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

«B[althasar] Sauvan.

«Chipres Lernica, le 2e aoust 1671.» — (Archives du département des Manuscrits.)

Dans une seconde lettre, datée du surlendemain 4 août et dont on a une copie (*ibid.*), Sauvan confirmait ce qu'on vient de lire :

«Le Sr Vanslebio m'ayant laissé cinquante livres grecs, arabes et arméniens, avec ordre de vous les adresser par première commodité, je n'ay pas voulu manquer vous les mander par ce présent vaisseau; vous en trouverez la police sy incluse. J'ay mandé par toute l'isle pour avoir desdits livres et des médailles, et en feray amas tout autant que je pourray. Le Sr Carré, qui est embarqué sur ce présent vaisseau, m'a payé les despenses que j'ay faict pour lesdits livres; je luy ay consigné quelques pierres minérales pour Monseigneur Colbert. Sy je trouve quelque chose de curieux, je vous en doneray advis; cependant sy je vous suis utille en quelque chose, commandez avec liberté, Monsieur, votre, etc.»

Ces manuscrits arrivèrent en France vers la fin de l'année 1671, et le 6 novembre Colbert écrivait à Sauvan :

«M. Arnoul m'a envoyé les livres grecs et arabes que vous avés esté chargé de luy adresser par le sieur Vanslebio; et, comme

dormire, mi venne in casa sua una febre efemere, che mi tenne tre giorni a letto, con grandissimi dolori. E ciò fù causa che mi ritornai (dopo 6 giorni che io era stato in Nicosia) a Lernica, alli 21 del detto, senza far altro. Perchè la mia intentione era di girar tutta l'isola et a quest' effetto mi haveva fatto dare da lui lettere per tutti li monasteri, mà adesso vedendo esser il caldo intolerabile e la peste per tutto il paese, sino che è vicino alla nostra casa, dentro nel nostro villaggio, dove ogni giorno morono in gran numero, hò determinato di fuggirmene e di andarmene hoggì à Tripoli. A quest' effetto hò incapparrato una seicha e sono di partenza verso la sera.

Il consolo mi mandarà diverse curiosità, perchè oltre li libri, che io hò comprati e lasciati in mani suoi, vi mandarà ancora diversi morsi di miniere d'oro, argento, bronzo et de diamanti, che sono in questo paese, vi mandarà ancora de serpi chiamati *spica surda,* contra le quali veleno non ci è rimedio; ancora delle pietre che si filano e di diverse altre curiosità.

A Tripoli io passarò il mese di giugno, luglio et agosto, dove io attenderò le lettere di V. S. Illma, di poi me n'andarò a Cairo (prima però voglio andar a Damasco, a parlar quel medico et a Jerusalemme). Delle medaglie non hò comprato altro che una sola d'oro di S. Helena, quando era regina di questo paese. Non altro per fine, solo che mi ratifico a V. S. Illma, qual sono, etc.[1].

VII

WANSLEBEN À CARCAVY.

Tripoli in Soria, li 28 d'agosto 1671.

Illustrissimo signore Carcavy, padrone colendissimo,

La presente non è del tutto annuncia di troppo liete novelle, senon che, in

je seray bien aise d'avoir ceux qui sont les plus curieux et les plus rares dans ces langues et dans les autres du Levant, en cas que vous en rencontriez à acheter et que vous trouviez quelqu'un qui sçache faire le choix des livres de cette qualité, vous pourrez en faire le marché, et, en me faisant sçavoir ce que vous en aurez advancé, j'auray soin de vous en faire rembourser exactement...» — (Archives du ministère de la Marine, B^7 54, fol. 157; publié par Depping, *Correspondance administrative,* etc., t. IV, p. 580, et réimprimé par P. Clément, *Lettres de Colbert,* t. V, p. 318.)

(1) Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 185-186 (autographe).

quanto le cose hanno havuto un buon esito, fui costretto di restar in Cipro alquanti giorni per causa delli libri che havevo comprato, e perchè in quel tempo regnava per tutto il regno la peste, si che quasi tutte le case da essa erano infette, non fù la mia dimora senza paura, senon di pigliar la peste, almeno di prender della maligna aria. Onde subito che m'ebbe sbrigato, mene imbarcai fugibundo per Tripoli, dove arrivai alli 27 di giugno, credendo di sfuggir la malhora. Mà appena erano passati 3 giorni, che io era arrivato in Tripoli, in casa del signore consolo Francese, eruppe la maligna aria in una febre pestilente, che in pochi giorni mi ridusse in tal stato, che si spettava di hora in hora la mia morte. Haveva di già fatto il mio testamento, et era munito dalli SS. sacramenti della chiesa, e non si attendeva dalli circostanzi altro che mi uscisse l'anima. Mà al buon Dio piacque di prolongarmi per questa volta la vita, e ciò mediante la gran diligenza del medico, il quale impiegò tutte le sue forze per ristorarmi, il che anco gli riuscì felicemente con le ventose e vescigatori, che nella più gran vehemenza della malattia m'applicò. Onde, dopo esser statto 35 giorni in letto, et cominciando la febre un poco a cessare, vedendo però che in Tripoli non potevo ricuperar perfettamente la sanità, per l'eccessivo calore che in quel tempo regnava, risolsi d'andarmene al monte Libano, per mutar l'aria. Andai da un arcivescovo Maronita, chiamato Metran Paulos, di S. Sergio et Bacco, dove è perfettissima aria e fresca, e dove è la più fresca acqua che si trova in tutta la Soria; ivi stetti 20 giorni, et benche ivi non riebbi le mie forze intiere, almeno le recuperai buona parte. Da lui ritornai a Tripoli alli 25 d'agosto; mà perchè ancora quì l'aria non è troppo buona et il gran caldo dura ancora, per paura che non ricadi nella mia malatia, mene vado hoggì, li 28 d'agosto, in Aleppo. Io piglio con me tre huomini, due cavalli et una mula, che porta la mia mangiaria, e pago 30 piastre, e il vetturino ha tutte le spese sopra di se, solamente che io devo nudrir la mia bocca et il mio huomo che mi serve, et il settimo giorno lui è tenuto rendermi in Aleppo.

Questa mia gran malattia è stata la causa che quì non ho potuto comprar nè libri, nè veder antiquità alcuna, perchè non hò goduto 4 giorni di perfetta sanità in tutto il tempo che sono stato quì, anzi sono ancora mezzo malato, e vado in Aleppo (dove è bonissima aria) per rihavermi intieramente nella sanità. Però, quando andarò in Cairo, hò necessariamente da ripassare di quà et all' hora li comprarò; andarò ancora in Balbek et Damasco, conforme m' è stato ordinato.

Li libri, che hò comprati in Cipro per la bibliotheca del Rè Christianissimo, credo saranno adesso arrivati in Marsilia; io hò sbursato 40 scudi dal mio ap-

puntamento per essi, conforme hò l'attestatione del consolo, non havendo potuto haver lettere di credito per Cipro. Onde prego V. S. mi facci gratia di inviarmi in Aleppo, a conto di questi 40 scudi (se gli piace), alcuni immagini del Rè e della Regina, e di Monsignore Colbert, della miglior stampa che si trova; ancora la Geografia di Monsr du Val (se non m'inganno nel nome), ci sono 4 parti in-quarto e si vendono nella strada di S. Giacomo, la casa fa una cantonata, e tutti 4 parti si vendono 8 scudi. Mi scrivi ancora in che stato stiino le cose di Francia, e se hà da avvisarmi qualche particolarità concernente la mià persona.

In una delle mie, che scrissi da Marsilla a V. S., scrissi, fra l'altre cosa encora, che facessi gratia di rimediar a quel difetto, cioè che li mercanti non hanno ordine di pagarmi in tempo debito il mio appuntamento, il che, se non vien immediato, mi metterà in gran confusione, e ciò tanto più, che havendo havuto quest'anno grandissime spese estraordinarie per causa del viaggio e della malattia, appena mi sono restato tanti denari, che con essi posso viver un mezz'anno in Aleppo, onde la supplico con questa di nuovo accioche lo voglia rimediare, se non è già rimediato.

Novità non ci occorre nessuna in questo paese. Il P. Elzearo, famoso capuccino in Cairo, et il P. Protaseo, suo compagno, il quale haveva fatto quel viaggio nel paese di Nubbia (conforme V. S. ha letto la lettera), sono morti alla peste, ancora Giovanne Teils, consolo Fiammingo, tutti tre miei amici.

Dopo che sono partito da Marsillia, non ci hò havuto mai lettere da V. S., onde li spettarò in Aleppo, dove intendo trattenermi tutto l'inverno e forse più, se Monsignore Colbert, ò V. S. non commandarono altrimente.

Supplico humilimente V. S. di fare la mia humilissima riverenza a Monsignore Colbert e di scusarmi appresso di lui, che io gli scrivo di rado in persona, perchè io non hò intento per scrivere a signori grandi come è lui, il mio stile è troppo semplice. Del resto io eseguirò li suoi commandamenti puntualissimamente, per quanto Iddio mi darà forza.

La prego per fine di far un devotissimo baciamano primiera a tutti della sua casa, poi a Mons. Dipi e sua consorte, poi a tutti quanti che mi vogliono bene in Parigi, e che mi scrivi spesso e presto. Iddio conservi V. S. Illma con tutta la sua famiglia in ogni prosperità. Da Tripoli, conforme al sopradetto dato. Di V. S. Illma etc.[1].

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 187-188 (autographe).

VIII

WANSLEBEN À CARCAVY.

Aleppo in Soria, li 24 di settembre 1671.

Illustrissimo signore padrone e signore mio honoratissimo,

Mi partì ben si da Tripoli per Aleppo li 28 d'agosto, conforme scrissi a V. S. nella mia ultima passata dal detto luogo; mà quando io era avanzato nel viaggio alcune leghe, incontrammo un messagiero mandato d'Aleppo con lettere per li mercanti Franchi di detto luogo, e riconoscendo lo il mio vettorino, lo domandava, se la strada era sicura e fidata per li Arabi, et respondendo egli che no, e che per causa che allora non era Bassà alcuno in Aleppo, tutti li Arabi, Turcomanni e Curti erano per la strada, spogliando et amazzando li passagieri e mercanti, fummo costretti a ritornarci in Tripoli a spettare qualche compagnia fidata.

Il primo di settembre mi partì un'altra volta per Aleppo in compagnia di un Agà, il quale andava in Antiochia, et haveva seco da dieci in dodici persone armate. Egli fece tutto il viaggio di giorno, il che non m'incommodava poco, e, se il consolo di Tripoli, Martin Meyer, Fiammengo, per sua generosa bontà non m'havessi imprestato una vecchia ombrella, non sò se havrei potuto arrivar visso alla mità della strada.

Il primo giorno, che fù il primo di settembre, si partimmo la sera a 4 hore, non facendo per allora altro che 4 ore di viaggio, e la notte restammo presso un villagio in campagna aperta, come anche facemmo tutto il restante del viaggio.

Il secondo giorno arrivammo a Tortosa, città in Fenicia, anticamente chiamata Orthosia, ancora Anteradus. Mà da questa città non ci resta altro che la ruina di una chiesa cathedrale de' Christiani antichi et una parte delle muraglie, le pietre delle quale sono di si stupenda grandezza, che non hò mai veduto pietre simili, se non che nella fabrica delli Piramidi. La città è situata al mare, et, incontro ad essa quanto forse un tiro di canonata, è un isola con un porto e castello benissime munito. L'isola si chiamava anticamente Arade,

IMPRIMERIE NATIONALE.

hoggì il castello di Tortosa. Questo giorno facemmo 9 hore di cammino, tutto nell' arsura del sole.

Il terzo giorno arrivammo alle gaffare, cioè guardie, chè in quel luogo visitano tutti li passaggieri e mercanti, e li fanno pagare un certo tributo, tanto delle lor teste e cavalli, quanto mercantie, che portano seco. A un Franco, quando lo scuoprono, domandano il triplo più di quello che pagano li Turchi. E da me domandavano tre piastre, mà l'Agà diceva, che io era il mercante del Bassà e che mi mandava con alcuni denari in Aleppo, e che lui m'era dal medesimo aggiunto per salvaguardia. Cosi non pagava gabella, nè l'Agà, nè io.

Il quarto giorno arrivammo ad un borgo detto Giblie, mà li Turchi lo chiamano una città. Là vi è un grandissimo castello (mà se era tutt' affatto rotondo, overò fabricato in forma di mezza luna, non lo sò dir di certo) fabricato dalli antichi Romani. Dalla parte che io l'hò potuto vedere con qualche commodità, haveva tutt' affatto la forma del palazzo Sabelli, dalla parte verso l'*Ara Cæli,* et passando io dentro nelle volte, che detto palazzo sostentavano, assimalava naturalmente la interna structura al Coliseo. Di sopra era habitato da un castellano che lo guardava, però non appariva di fuorà che fusse munito d'artilleria. Questo giorno havevamo caminato 7 hore. Intorno a questa città nelli lacuni trovai quantità di tartarughe, et alcune di grandezza estraordinaria.

Il quinto giorno ci fermammo ad un villaggio povero, mà che produceva grandissima quantità di tabacco. Hoggi siamo entrati nel paese di tabacco. Marciammo cinque ore.

Il sesto arrivammo a Beilulie, un bellissimo e grandissimo villaggio, situato sopra una montagna. Là era una fontana di aqua fredissima. Marciammo 4 hore.

Il settimo ad un villaggio detto. . ., dove si partì da noi l'Agà la mattina seguente pigliando lui la strada di Antiochia, della man manca, e noi quella della destra.

L'ottavo giorno arrivammo a Rieha, un grandissimo e bellissimo borgo, celebre per le bone aque e i mercati di cotton filato, che ogni giovedì e sabbato mattina vi si fanno. E perchè in questo giorno et seguente ci sopra stava il pericolo de' ladri, vi ci spettai cinque giorni la mia gente, attendendo una cafila, che sabbato seguente si doveva partir per Aleppo.

Questa mattina a due ore di camino passammo per una città detta Schógr, assai grande, ma li edificii erano tutti di terra et appunto essendo ivi il mercato

di cotton filato, si che da tutti i villaggi circonvicini era concorso gran popolo; facemmo compagnia con loro, e cosi arrivammo in salvamento a Rieha.

In questa città vi è un grandissimo can (cioè una casa per allogiare li viandanti), tutto novamente fabricato dal gran visir d'hoggì, è di più si grande e vasto, che in esso commodamente possono loggiare mille persone con le lor bestie, e di più tutto coperto di piombo, ha le sue fontane, una mosquea, una casa dove si cuoce caffè, una officina di fabro ferraro, due grandissime piazze, dove si fà il mercato et altre commodità necessarie per li viandanti. Qui vicino passa un fiume chiamato...

Alli dodici detto, cioè la sera del sabatto, arrivato che fù detta cafila (cioè carovana) in un borgo lontano da Rieha 4 hore di camino, chiamato Sermin, ci jungevamo con essa, e dopo un viaggio di tredici hore continue arrivammo in salvamento, Dio gratia, il giorno seguente, che era la domenica e li 13 del mese di settembre, avanti la città di Aleppo.

Io hò preso alloggio in casa di un mercante Lionnese, chiamato Monsieur Filibert, col fratello del quale io sono venuto nel medesimo vascello fino in Cipro. Il consolo della natione Francese fece ben si grandissime instanze, anzi importune, di loggiarmi in casa sua; mà li mercanti, alli quali io era raccomendato, me lo dissuadevano. E veramente le spese e mancie sono troppo grande nelle case de' consoli, e, benchè alcuni consoli non vi fanno pagar niente per la tavola, le mancie poi che si danno alli servitori, janisari, Turcimanni et altre persone che frequentano le lor case, monta quasi all' istessa somma, come se havesti pagato per la tavola.

Questo viaggio m'hà costato estraordinariamente caro : il vettorino solo, con li cavalli e mule, m'hà costato 30 piastre, e nel mio equipaggio e provisione hò speso altre trenta piastre. Che se havessi havuto la fortuna di incontrar una carovana, non m'havrebbe costato più di 14 piastre al più. Li viaggi per terra in queste parti domandono spese fuora di modo.

Non hò potuto ancora fare troppo conoscenza con le persone curiose di questo paese, per il poco tempo che sono quì, e per la febre che non mi vuol lasciare ancora; spero però in Dio, che tutto il malo passarà in poco tempo, perchè l'aria di Aleppo è bonissima et allora ricuperaremo tutto il tempo perso, se piace a Dio.

Questi giorni passati fui a riverire il Monsignore Andrea, patriarcha de' Syri, mà viddi che non haveva quasi nessun libro. E demandandolo io, se non havesse li Concilii in lingua siriaca, mi rispondeva che l'haveva havuto, mà che li In-

glesi li havevano comprati, già molto tempo fà, insieme con tutto il resto de suoi libri e con la maggior parte di quelli delli suoi christiani; conforme anche li ministri Inglesi hanno comprato e comprano di presente tutte le sorti de libri e medaglie che possono trovare. Similmente fanno li PP. Giesuiti e Capuccini, si che ritrovo che il paese è di già svotato de boni libri. Quel istesso mercante, che mi deve pagare li danari, compra medaglie per l'ambasciador di Constantinopoli, egli soprapaga quando gli portano. Onde che le medaglie ancora sono rarissime, nondimeno io farò tutto il mio possibile a ramassare la più gran quantità delli uni e delle altre, conforme di già hò dato notitia a parecchie persone di cercarne per me.

Io resto poi assai maravigliato che di già è tanto tempo passato, senza mai veder una lettera da V. S. dove che so che V. S. non manca di scrivere, ne mancano vascelli che da Marsilia vengono quà; e non sono ancora otto giorni, che è arrivato una barca di là, e pure non m'hà portato niente. Desidero ancora sapere se Monsr Sauvant, consolo di Cipro, ha mandato li libri, che hò comprato in Cipro per la bibliotheca di S. M^tà, perchè sono adesso di già passati tre mesi che li comprai.

Quì non occore novità alcuna, ogni cosa è in pace; al presente questa città è senza Bassà, ne si sà quando verra un altro. Si spetta quì fra dodici giorni il novo consolo Venetiano, chiamato Marco Bembo, è nobile Veneziano e senatore, e di già arrivato giorni sono a Tripoli, allora forse havremo qualche nova. Fra poco tempo sarà da V. S. per riverirla il signore Feau, mercante, che è stato molti anni in questi paesi, conosce di poi la mia persona e stato presente, il quale dara a V. S. minutissima informatione di me; si parte con l'istessa nave con la quale mando questa lettera. Il plenilunio passato habbiamo havuto quì una ecclisse della luna, dove che la luna fù tutt' affatto oscurata, cominciò incirca a otto hore della sera. Hò havuto poi in questi paesi duo rancontri stranissimi e che non poco m'hanno disgustato : l'uno fù che in Tripoli v'incontrai una persona la quale m'haveva conosciuto in Londra, in Cairo et in Roma, e detta persona mi scopriva per tutto alli Franchi ch' io era religioso; l'altro è, che quì in Aleppo ho trovato, e sono ancora, due scolari dal colleggio de'Maroniti, con i quali sono stato sette mesi in pensione nel lor colleggio a Roma, li quali similmente hanno notificato alli Franchi che sono religioso, il che a causato a Tripoli murmurationi fra li altri religiosi e lo potrà causare ancora quì col tempo.

Non mi resta altro che di supplicar V. S. a conservarmi in memoria appresso

li miei amici e padroni, cioè il signore Abbate di S. Germano, a Monsr Dipy e sua consorte, a Monsr Cotelié[1], il quale prego mandarmi un suo Clemente[2], come anche a tutti li amici della casa di V. S^a, avanti tutti l'altri però di fare una profondissima riverenza da parte mià a Monsignore Colbert, et a testimoniargli il mio grandissimo desiderio che hò di eseguire li suoi pregiatissi comandi, con che finendo, resto di V. S. qual sono, etc.[3].

IX

WANSLEBEN À CARCAVY.

Lettera da Seida scritta à M. Carcavy.

Février *ou* mars 1672[4].

La mancanza della commodità di vascelli m'hà forzato di lasciar passare qualche mese, senza dar nuova a V. S. Illma del mio stato, essendo di più l'ultima barča, che alli dodici di novembre dell' anno passato s'è partita d'Aleppo a Marseilla, presa dalli corsari Turchi (con la quale haveva scritto diffusamente a V. S. Illma), tanto più si è allungato il tempo, che V. S. Illma ha sentito nova di me. Con la presente però spero di remetter il tutto, se Iddio fà arrivar in salvamente questa barca.

Nella mia passata dunque, dalli ventotto di settembre[5], l'hò ragguagliato, che stimo esser stata l'ultima, che V. S. Illma hà havuta da me, dal mio arrivo in Aleppo, alli tredici detto, dove subito arrivato e messomi un poco in ordine, hò comminciato a comprar la più gran quantità de libri e medaglie, che hò po-

[1] J.-B. Cotelier, mort en 1686, helléniste, ami de Baluze, travailla assidûment dans les Bibliothèques du roi et de Colbert.

[2] *SS. Patrum qui temporibus apostolicis floruerunt opera*, ed. J.-B. Cotelerius (Paris, 1672, 2 vol. in-fol.).

[3] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 189-192 (autographe). — A la suite de cette lettre (fol. 193-194) se trouve une description de la ville d'Alep par Wansleben.

[4] Cette lettre n'est pas datée; mais on sait que Wansleben séjourna à Seyde de la fin de janvier au 16 mars 1672. (Voir *Nouvelle relation... d'un voyage fait en Égypte*, p. 3-4.)

[5] La lettre précédente du 24 septembre; une lettre intermédiaire, du 12 novembre, n'était point parvenue en France, le vaisseau qui la portait ayant été pris par des corsaires turcs.

tuto trovare e n'havrei comprato assai più, se li continoui travagli et al fine la febre quartana non m'havessero impedito.

E si come il detto viaggio in Aleppo principalmente da me fu intrapreso a fine di rihavermi dalla mia maladia, credendo che la bon' aria di quella città mi profitarebbe, così havendo poi in spacio di qualchi mesi esperimentato il contrario, hò preso risolutione di quittar detto luogo e di avvicinarmi al Cairo, pigliando però la strada per Damasco, l'hò messo in esecutione li diciasette di decembre[1], m'accompagnai con un homo del paese con la carovana, che era assai grande. Ci siamo statti undici giorni dove havendomi avanti accordato con il vettorino di dargli per me e mio huomo e per tre bestie fino in Damasco ogni spesa franco, fuora di mia mangiaria, trenta sei piastre abukelbi.

Strada ebbimo bellissima e bonnissimi tempi, fuora che le mattine giacciava un poco. Per il camino, il primo giorno non fecimo altro che quattro hore di camino e restammo di notte in un can (cioè casa quadrata dove le carovane la notte si retirano), detto can Toman.

Il secondo giorno arrivammo in Moarra e facemmo un viaggio di sei ore. Questo luogo mostrava d'esser stato anticamente una bellissima città, ma hoggidì non è altro che un villaggio. Quì si paga la prima gaffara, cioè peagio, vici risiede ancora un Bassà, et il mio servitore hebbe delle bastonate dal gaffari, per non averli volsuto dare tutte le informationi intorno alla mià persona, conforme egli voleva sapere.

Il terzo giorno ci siamo fermati in Serrakeb, un villaggio, et havemmo caminato otto ore. Il quarto giorno ci siamo fermati in Siheihun, che non è altro che un can solo, senza alcun villaggio. Il quinto giorno siamo arrivati in Hama, la quale è la città capitale della contrada di Apamene, secondo li cosmografi, la più grande e la più popolata di tutta la Siria dopo Damasco et Aleppo. È situata detta città in una valle, circondata da bellissime colline, fortificata di un castello, rovinato però in gran parte, di figura ovale, sopra una montagna di

[1] La veille de son départ, Wansleben avait eu des difficultés avec la douane d'Alep, ainsi qu'en témoigne une déclaration du consul Joseph Dupont, que se fit remettre Wansleben (ms. latin 17172, fol. 256-257), et qui constatait que: «Jean Michel Vanslebies, ayant envoyé le seiziesme courant ses hardes hors la porte à la caravane de Damas, avec laquelle il s'en va, le doannier de ceste ditte ville l'auroit fait saisir... Et que ledit Sr Vanslebies vouloit partir avec laditte caravane et qu'on le menassoit de le mal traitter, il a esté obligé de donner audit doannier cent quarante piastres, lesquelles il les a payées de son propre argent...» (18 décembre 1671.)

terra comportata a travaglio di huomini. Per mezzo di detta città corre l'Oronte, dalli Mori detto Assa, e porta grandissima utilità alli habitanti, perche girando per più di cento strade distribuisce le sue acque per tutta la città. Qui è la seconda gaffara, e mi convenne à nascondermi per haver essa a forza di bastonate e minaccie di prigione estorquer da mei dodici zekini. Alla fine havendo io dato al vettorino tutto il potere di trattar con questi diaboli, egli li acquieti con dieci piastre. Quì ci dormimmo in campagna aperta, per esser tutti li can della città pleni di gente, che andavano in pellegrinaggio alla Mecca.

Il quinto giorno ci siamo fermati in Gísr il rasta, che è un can bellissimo, coperto di piombo, situato a piede di una montagna, sopra la quale è un villaggio rovinato et allagato dal fiume Assa. Vi si passa sopra un ponte bellissimo, lungo 200 piedi e largo 16, con dieci archi fabricati di pietre nere e bianche. Questo luogo è preso dalli antichi per Sebastopolis; hoggidì però è tutto abandonato.

Il sesto giorno ci siamo fermati in Hems, città anticamente detta Emesa, con bastioni intorno, conforme a quella di Nicosia in Cipro. Vi è anco un castello vecchio, conforme a quello di Hama, mà similmente ruinato. Questa città tengono gran parte delli historici per il paese di Jobo, e li Turchi dicono che la principal mosquea di detta città sia situata sopra li fondamenti della casa di Jobo. Io però non ci sono entrato in detta città, perchè mi convenne a nascondermi una seconda volta per li gaffari, tanto sono essi crudeli contro li Franchi in questo viaggio, e alla fine fù accommodato questo negozio con cinque piastre. Vi è fuora di detta città un grandissimo sepolcro antico in forma piramidale, di pietre quadrate, con una inscritione greca conforme hò inteso, ma non mi fù permesso di accostarmi.

Il settimo giorno siamo allogiati in Hassie, che è un borgo serrato, dentro il quale vi si vendono ogni sorte di vettovaglie; vi ci sono ancora due can, ma ci conveniva alloggiar un altro volta fuora del borgo, in un can vecchio e la maggior parte rovinato, dopo haver caminato nove ore.

Il ottavo giorno arrivammo in Kara, uno delli megliori villaggi, che habbi incontrato in tutto questo viaggio, vi è una fontana di acque bellissime; la campagna è lietissima per li belli giardini, vi ci abitano ancora christiani. Havemo caminato dodici ore e la carovana si è alloggiata in duo can rovinati.

La diecima giornata siamo logiati in Teiffe, questo parimente è un grandissimo villaggio, nel quale si trova ogni sorte di vettovaglie. Vici è ancora acqua

bonissima e questo è l'ultimo can, dopo haver caminato questo giorno tredici ore.

La diecima prima giornata, siamo arrivati in Damasco, dopo un viaggio di nove hore; e, perche nella porta convien alli Franchi pagar un quarto di piastre alla guardia di essa porta, io tenendo bensi pronto il quarto, mà non potendo discerner la porta della città, perche non era notabile, credendo di entrar solamente nel borgo della città, li gianizzeri della porta assalirano me et mio servitore si crudelmente, con volerci gettar dalli cavalli e levarci li archibusi, tal che, se non havessimo havuto un Turco, nostro amico, che ci havesse protetto, ci havrebbono senza dubbio crudelmente bastonati; alla fine lottando li gianizzeri con il mio servitore (perche me alla fine lasciarono) et esso resistendo gli, gli tenerono nientedimeno il suo archibugio, et in questa lotta roppero le chien d'esso; poi mi conveniva a riscattarlo. E questo è il più fastidioso viaggio che un Franco rincontra in tutto Levante.

Arrivato in Damasco, alli 27 decembre del anno corrente, io presi alloggiamento con il mio servitore nel hospitio di Terra Santa; il Padre Presidente si chiama Padre Paolo Ongaro, e non vi ci era altro che lui et un laico, chiamato fra Gioseppe di Venetia. Alli 31 sono andato a vedere il Campo Damasceno, in mezzo al quale è una colonna di granito bianco e nero, di mia altezza, della quale li Turchi mi raccontavano esser quello il luogo dove Iddio creò Adamo, il primo di tutti huomini. Nel ritorno siamo passati per quel superbo e nobile hospidale, o can, detto Dekie, coperto di piombo, fabricato dall' imperator Soliman per li amallati e pelegrini di Mecca.

Alli 2 di gennaro hò visto la casa di Juda, nella quale dimorò S. Paulo, dopo che erà dal fulmine gettato per terra, questa casa sta nella strada grande, chiamata la retta, essa è longa 2,000 passi, tutta coperta et obscura, dritta, e vi si vendono ogni sorte di mercantie. Hoggidi vi si abita un schéch e vi si tien notte e giorno acceso una lampade. Nel'istesso giorno sono andato alli Quaranta martyri, detto luogo è dentro in una altissima montagna, e difficillissima di ascesso, dove li Turchi hanno fabricato una piccola casa, et continuamente habitano due schéch, o dervisch, cioè religiosi turchi, li quali mostrano alli forastieri detta grotta santa. Io guardai dentro in essa con una candela, credendo di vedere qualche sepolcro, mà non vi viddi altro che pietre gettate vi[1]. . .

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 209-210 (minute). Cf. Pougeois, *Vansleb,* p. 430-431 et 30. — La fin de cette lettre manque.

X

WANSLEBEN À CARCAVY.

Cairi, il 6° di maggio 1672.

Monsieur,

La presente commodità mi da occasione di dar parte a V. S. Illma del mio felice arrivo in questa città[1]. La mia partenza fù da Seida per Damiata, per mare, li 16 di marzo di quest'anno e quì ci sono giunto in salvamento, Iddio grazia, li 18 del istesso. Mà perche li viaggi sopra il Nilo sono assai pericolosi, per causa delli ladri, e sapendo che fra pocchi giorni doveva arrivar in Damiatta un gianizzero di Mr de Tiger, console per la natione francese in Cairo, per alcuni suoi affari, risolsi di aspettarnelo per poter proseguir il resto del mio viaggio con maggior sicurtà; in compagnia del quale alla fine essendomi partito da Damiata, li 10 di aprile, sono giunto quì li 14 dell'istesso.

Al mio arrivo in questa città sono stato accolto con ogni sorte di civiltà dal suddetto signore Console; mà essendo tutte le camere nella casa consulare occupate, m'è convenuto loggiarmi in casa di Mr Brousson, commissario per la Compagnia di Levante, al quale dal istessa Compagnia sono stato raccommandato. Vado però in tavola di M^r le Consul.

Dal medesimo signore Console m'è stato ancora resa una gratissima di V. S., scritta li 13 di novembre dell'anno passato, alla quale non posso dir altro in risposta, che di assicurare V. S. Illma che li suoi commandamenti saranno da me eseguiti, con ogni maggior esatezza che mi somministrarà la mia debolezza.

Del resto non m'estendo più prolissamente per adesso, essendomi stato avvisato tarde la partenza del messo per Alessandria, che ci sono però tre altri vascelli nel porto di Alessandria, con li quali non mancarò di ragguagliare V. S. esattissimamente di ogni cosa, tanto delle particolarità di questo mio viaggio, quanto del mio stato e di quello che hò fatto in esecutione delli suoi commandi. Solo dico che, li giorni passati, sono andato con M^r le Consul a vedere li piramidi e le mummie, dove vi ci siamo trattenuti tre giorni; poi ancora sono stato a vedere la maniera nella quale covano l'ova nelli furni, la qual

[1] Le Caire.

IMPRIMERIE NATIONALE.

curiosità non havevo visto ancora. Hò ancora havuto audienza dal Bassa di Cairo, e gli hò reso la lettera di racommandatione che il Bassa di Seida gli haveva scritta in favor mio.

Dopo domane, che sarà lunedi, andarò alla festa della Madonna, che si celebra in Gemiane, della quale parlo nella mia *Relazione dell' Egitto*[1], al foglio 163; per accertarmi di quella apparitione dei santi, che li Copti dicono farsi, Io piglio con me tre huomini, uno del paese, che è prattico di quei luoghi, un servitore di M^r^ le Consul, che sà disegnare, et il mio servitore, che è un Maronita. Si fà il viaggio parte per mare e parte per terra, e staremo fuora undici giornate.

In quanto alla mia febre, ella mi accompagna per tutto dove vado, e sono adesso dieci mesi che mi fà compagnia, contra la mia voglia. Ella però va assai declinando, si che spero, col' aiuto di Dio, non durerà più troppo; hò ancora ricuperato quasi tutte le mie forze pristine, Iddio sia lodato.

La compra de' libri mi riesce assai bene in questa città; delle medaglie, però se ne trovano pocchissime. Spero che adesso V. S. Illma havrà ricevuta le mie lettere, scritte a Lei et a Monsignor Colbert da Seida, insieme con sei libri per la Bibliotheca di S. M. Christianissima, che hò mandato per capt. Rampan; hò ancora lasciato 92 libri (parimente comprati da me per la suddetta Bibliotheca) nelli mani di M^r^ Du Pont, console francese in Aleppo, oltre una romanza, detta Delhame, di 36 volumi, la quale però non essendo intiera e molto mal scritta, mi contento che per questa causa mi siano scontati 15 abukelbi dal mio appuntamento, che il Rè mi dà, quanto videlicet ella hà costato.

E per fine prego V. S. Illma di mandarmi il libro de' viaggi di Mr de Monceau[2], s'è stampato, col far ancora humilissima riverenza a Monsignor Colbert da parte mia. Con che mi ratifico, qual sono, di V. S. Illma, etc.[3].

[1] Bibl. nat., ms. italien 435. — [2] M. de Monceaux; cf. le chapitre précédent. — [3] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 197, 198 (autographe).

XI

WANSLEBEN À CARCAVY.

Alessandria, li 27 di giugno 1672.

Monsieur,

Nella mia prima data a V. S. Illma, dopo il mio arrivo in queste parti, accennai fra l'altre cose ancora il mio viaggio di Gemiane, che allora meditai, e però essendo adesso feliciamente ritornato, ricerca il mio debito di ragguagliarliene il successo.

Mi parti dunque per detto luogo dal Cairo li 8 di maggio, in compagnia di un giovane [1] di M. de Tiger console, insieme con alcuni Copti, che sapevano la strada, et alli 13 detto vi arrivammo. Ma perche questo è un luogo assai notabile e nientedimeno poco conosciuto fra noi altri Europei, la festa ancora che ivi si celebra hà assai del curioso, se non vogliamo chiamare ridicoloso; l'hò giudicato cosa degna della curiosità di V. S. di dargliene minutissimo ragguaglio, come che ci sono stato testimonio di vista.

Il sopradetto luogo dunque è una sola chiesa, senz'altra habitatione, chiamata Gemiane, da un certo martire di detto nome; del quale però (conforme li Copti medesimi confessano) non si trova notitia alcuna ne'i loro libri, solo che dicono esser egli stato nativo di Degue, città ivi vicina, però rovinata, e credersi esser lui ivi stato governatore. Ella è situata alla banda di Damiata, in una pianura vastissima, mà inculta, per causa delle frequenti inondationi che il mare Mediterraneo ivi vicinissimo fà, e rende il terreno salato, in quella parte di Egitto, che dalli geografi communemente vien chiamata il Delta, lontano dal gran braccio del Nilo che và a Damiata, traversando la base dell'isola, due terzi incirca, dal mare però solamente di una mezza giornata.

La fabrica di essa era anticamente (secondo la relazione de' Copti) semplicissima e di una sola cuppola; mà vinti anni sono, un certo muallim, ò signore protettore di detta chiesa, l'hà ampliata e fatta la con 24 cuppole, si che, chi la vede da lontano, si promette di haver a vedere non so che magnifico e curioso, come de fatto sarebbe se fusse con qualche ingegno fabricata, mà

[1] Janissaire. Cf. la *Nouvelle relation* de Wansleben (Paris, 1677, in-12), p. 156 et suiv.

arrivandovisi da vicino e vedendo quella confusione di cuppole, uno non puol far di meno che di biasimare la rozza architettura, essendo l'una puntata in cima, l'altra tonda, una grande, l'altra piccola, l'una fuora et l'altra dentro l'ordine, e in fine tutte senz' alcun ordine e proportione. Non resta però, che ella non sii una delle più belle chiese che li Copti habbino in tutto l'Egitto, e questa è la sua descrittione esteriore.

Di dentro ella è ancora imperfetta e non vi sono, se non due capelle sole imbianchite, quella videlicet dove si dice la messa e che da loro vien chiamata il Heikel, e l'altra nella quale si fà l'apparitione de' santi, ancora hà ella non più che un altare solo, conforme vi usa havere in tutte le chiese di questa gente; la sua lunghezza non hà più che 39 passi ordinarii.

E tanto basti havermi accennato in quanto alla fabrica di detta chiesa, horà ne parlerò ancora dell' apparitione de' santi che in essa si fà, e del modo come s' ingannino questi poveri Christiani.

Per ben' intender ciò V. S. Illma deve ricordarsi di quello che di già hò detto : 1° che in detta chiesa non vi siino se non due capelle imbianchite per di dentro, l'una è quella dove sta l' altare, e l' altra nella quale si fa detta apparitione; 2° si deve sapere, che tutte le cuppole hanno una ò due finestrine piccole in cima, per le quali vi entra il giorno (non havendo detta chiesa altro lume di quello che riceve per dette finestrine); questa nella quale si fà la creduta apparizione, ne ha due, che non sono più grandi di un foglio di carta, anzi forse meno; 3° si deve saper ancò, che a detta festa concorre un grandissimo popolo, tanto Christiani, huomini, e donne e figliuoli, quanto Arabi, cosi a pied, come a cavallo; quelli per vedere l'apparitione de' santi, e questi per divertirsi per mangiar bene e star allegramente (essendovi per antico costume introdotto, che il protettore di detta chiesa, un christiano, debba nodrire, per tre giorni intieri, di pane e carne cotta con riso, tutti quanti Arabi, che vi convengono, dandogli anco la biada per i loro cavalli e queste spese si pigliano dalle rendite della chiesa). Io giudicai, che il numero delli Christiani, senza donne e figliuoli, poteva montare a mille cinque cento, e degli Arabi e villani a poco manco di mille persone; tutti quali, li Christiani in particolare, portano seco padiglioni e provisione di mangaria per 4 giorni, tanto videlicet che dura la festa e questa moltitudine e diversità de padiglioni fà un' assai bella vista; 4° non si deve anche passar sotto silentio questo, cioè che li Copti non habbino notitia delli santi de' nostri paesi, come sono per esempio S. Domenego, S. Felippo Neri, S. Brigitta et altri, mà solo

della Madonna, di S. Giorgio, di S. Menna, dell' abbate Sennodio, che essi chiamano Amba Scinude, e delli altri santi, che nel Sinassario loro si trovano; onde anche non sogliono, ne saprebbono chiamare, ne appariscono loro altri santi, se non li sopradetti; credono però che vi habitino tutti, ò almanco un numero assai maggiore di quello havemo detto. E questa è la causa anche che la suddetta chiesa non chiamano sempliciamente la chiesa di Gemiane, mà Sokkan Gemiane, cioè l'habitatione overò li habitanti di Gemiane; di più s'immaginano esser la Madonna una donna bella e tonda come la luna (che sono le loro formate parole) e che porti sempre il suo carissimo bambino Giesù nelle spalle, che S. Giorgio cavalchi un cavallo, e sii armato di una lancia, che mari Menna sii vestito di rosso, etc., e che in questa guisa gli apparischino.

Hora presupposto tutto questo che havemo detto, V. S. potrà facilmente indovinare di dove venga l'inganno di questa gente. Perche essendo sempre intorno a quella chiesa, e per la campagna una grandissima confusione di gente, di huomini e di donne, che portano anco i loro bambini in braccio, et passandola hora alcuni a cavallo, altri a piedi, essendo anche altri vestiti di rosso, altri di verde, altri di altri colori, e tutti questi rispecchiandosi mediante il sole in quella piccola capella, ogni volta che in giusta distanza la passano, quelli poveri, che dentro l'apparitione aspettono, credono che quando queste riflessioni all' opposito delle fenestrine veggono di vedere i santi, verbi gratia, quando si respecchia un Arabo a cavallo, con la sua lanza in spalla, credono di vedere S. Giorgio; quando si respecchia una donna con il suo bambino in braccia, credono di vedere la Madonna; quando si rispecchia ancora un villano con il suo bastone sopra le spalle, credono di vedere S. Proctore, che sempre portava una spada e cosi s'immaginano anche degli altri, che però gridano con alta voce e li salutano, dicendo: «Selam lak il Adre», il che vuol dire: Iddio vi salvi ò vergine Maria; «Selam lak mari Girges», cioè, Iddio vi salvi S. Giorgio, etc. Saltando e giubilando con le mani e piedi come tanti matti, baciando anche le muraglie della capella, ò verò toccandole con le mani, e segnandosi poi con il segno della croce. Et in questa lor credienza sono si ostinati, che chi intra prendesse di mostrargli il loro errore, e di dove essa venga, l'amazzarebbono senza pietà alcuna.

Finirò questo ragguaglio dopo haver raccontato a V. S. un bellissimo strambotto sopra questa materia, che hò intesa con le mie orechie proprie: cioè che andando io la mattina della domenica, primo giorno della festa, a due ò tre

hore di giorno incirca alla capella per vedere ancor io l'apparitione de' santi, incontrai fuori del mio padiglione due delli nostri vicini, li quali di là venivano, e l'uno raccontò al suo compagno in lingua araba, che io riferirò in italiano, dicendogli : « Signore mio, io hò visto hoggi un gran miracolo, cioè io hò visto mari Menna con una veste rossa e con una pippa di tabacco in bocca. » A che l'altro rispose, pieno di stupore : « E come puol esser questo? Bevono forse li santi del paradiso ancora tabacco? Certo non so come questo possa esser! » Il che intendendo io pensai di haver a crepar di riso. Sarebbono poi molt' altre cose che potrei racontare, e li giochi, che fanno li Arabi durante la festa, per divertir la gente che vi è venuta; li quali però essendo cose ordinarie in questo paese, lo tralascio.

Passarò adesso ad altre cose, che forse a V. S. saranno di maggior sodisfattione. Perche V. S. Illma sà benissimo, che il fine per il quale S. Eccellenza Monsignore Colbert mi hà mandato in questo paese, non è di ricercare queste bagatellerie, se non quando possono darmi occasione per iscuoprire qualche cosa di maggior utile per il bene publico, mà più tosto di informarmi bene del stato del paese, e poi delle curiosità del fiume Nilo, a qual fine sino adesso non hò risparmiato fatica alcuna per discaricarmi di questo mio obligo, essendo dopo il mio arrivo in Cairo fino adesso sempre stato in viaggi, con gran fatiga e pericolo della mia sanità, non ostante che ella sii ancora assai debole et ambigua. Onde devo anche stimare questa per la mia principal sodisfattione havuta in questo viaggio, di haver rincontrato un nuovo braccio del Nilo; novo lo chiamo benche sii vechiissimo, perche non ne havevo ancora inteso parlar mai, nè letto che alcun geografo di esso ne facessi mentione. Esso hà il suo principio a mezza strada verso Damiata, presso un villaggio chiamato Sciobret il Yemen, situato alla banda di ponente del gran braccio del Nilo; di là passa dentro nel paese, poco discosto da una città principalissima detta Mohelle Kebire, cioè gran Mohelle. Passa poi ancora vicino a Gemiane, dove mi convenne traversarlo due volte, l'una nell' andarvi, e l'altra nel tornarmi, et alla fine havendo passato un grandissimo lago, vicino ad un villaggio detto Brullos, si sbocca nel mare. Mà perchè in questò viaggio fui un poco incommodato dalla mia febre quartana, era bisogno che ritornassi subito in Cairo per rihavermi, onde non potei allora andare fino alla bocca di questo braccio. Adesso però havendomi assai rihavuto per la gratia di Dio, mi sono di nuovo partito dal Cairo per Rosetto et Alessandria, per passare da Rosetto à detto villaggio di Burillos, per vedere quella imboccatura del Nilo, parte ancora per fuggire

l'eccessivo calore e la peste, che vi è. Il qual viaggio quando l'havrò con l'aiuto di Dio finito, allora hò traversato tutta la base del Delta. Di là me n'andarò al deserto di S. Macario, per vedere li laghi di Neitrun, delle qualle M[r] della Chambre dice potersi dalla quantità del nitro, che in essi cresce, cognoscer lungo tempo avanti la crescenza del Nilo, quanto ella sarà. Monsignore il patriarca de' Copti mi hà favorito con una lettera di raccommendatione alli abbati delli monasterii in quel deserto, accioche mi faccino vedere tutto quello che vi è curioso. E spero di esser di ritorno in Cairo al più lungo quando si taglierà il Nilo, cioè alli 10 d'agosto incirca.

Séguitarò questo discorso delle bocche del Nilo con raccontare a V. S. l'altre osservationi che intorno ad esse hò fatto, adesso nel mio viaggio di Alessandria. L'una è che, essendo à Rosetto una mattina, mi feci portar abasso alla bocca del Nilo, per vedere le sua imboccatura, et allora notai, che esso habbi due bocche, ò rami, che però tutte due da quello di Rosetto vengono, l'una và per tramontana et è chiamata dalli Arabi *Scierkie,* e l'altra che và per ponente et è chiamata *Garbie,* et in mezzo a queste due bocche è un' isoletta. che fa questa separatione del Nilo, mà però se li antichi geografi habbiano queste due bocche prese per una, ò verò per due, non saprei dir' adesso. Andando poi da Rosetto in Alessandria per terra, mi fermai la notte a Maadie (che è un luogo, dove li viandanti hanno bisogno di esser transportati in una barca all' altra banda), afine di havere maggior commodità di poter ben informarmi dalli pescatori nel detto luogo, intorno alla natura di quell' acqua. Perche sono sempre stato in opinione conforme noto anche nella mia *Relazione dell' Egitto,* sotto il capitolo del Nilo, che esso sii un altro braccio del Nilo, non ostante che altri mi habbiano detto esser quello acqua del mare. Ora però devo confessare la verità et dire esser mi stato in errore, perche essa acqua è (conforme alla più certa informatione havuta sopra ciò dalli più vecchi pescatori di quel luogo) realmente un golfo del mare, che và assai dentro nel paese et alla fine si perde. Esso golfo parimente non riceve acqua alcuna dal Nilo, se non nel tempo della sua inondatione, dal quale la sua acqua per due mesi diventa dolce, subito però che vien la prima tramontana, ritorna salata come era prima e resta così fino all' altro anno. Si entra in quel golfo per tramontana maestra.

Hora è tempo di ragguagliar anche V. S. Ill[ma] delle cose nostre particolari, e li devo dire, che qualche tempo fà hò preso mille franchi da M[r] Brousson, deputato per li signori della Compagnia in queste parti, sotto conto del mio

appuntamento conforme ne hò allora dato subito avviso a Mr l'intendente di Marsiglia, accioche pagasse la sopradetta somma al fratello di Mr Brousson in Marsella. Io n'era sommamente bisognoso, tanto per l'avania delli 140 abukelbi havuta in Aleppo, quanto per le gran spese, fatte nella mia lunga malattia, e nelli viaggi, le quali m' havevano quasi tutt' affatto votata la borsa, onde m'arrivai con pochisssimi denari in Cairo. La causa dell' avania fù, che partendomi da Aleppo per Damasco, non havevo fatto vedere li miei bisacci alla dogana (il che però fu solamente un pretesto, e la vera causa era la malitia di alcuni miei emoli, che m' havevano acussato alla doana, che mi fossi partito con gran quantità di mercantia), le quali però furono dalli ministri intercette per la strada e tutta la mia robba dal doganiero dichiarata caduta alla dogana, e persa. Io fui messo di più in prigione, ove stetti un giorno, e per liberarmi da essa fui costretto a pagar prima la sopradetta somma, non ostante che ne pur la minima cosa fusse stata trovata fra le mie robbe, che pagasse dogana. La nazione francese mi abbandonò tutt' affatto in quella disgratia. Mr Du Pont ancora, consolo francese, per esser egli un homo debole e senza autorita in quella città, impiegò in vano tutte le sue fatighe, si che a questo male non fù trovato alcun rimedio; anzi non era poco che scapassi le bastonate. Tutto il processo di questa disgratia è più ampiamente dichiarato nella attestatione della mia innocenza, che mi hà dato Mr Du Pont [1].

De' libri ne se trova gran quantità, ma sin' ora ne hò comprati pochissimi, perchè ci sono stato quasi sempre fuora; poi questa è una mercantia che non mi fugge, perche nessun Franco compra quì libri, ne s'intende in questo mestiere. Nientedimeno tengo qualche sessanta, che mandarò a V. S. subito che sarò ritornato a Cairo. Medaglie rare non si trovano, e poi se si trova qualcheduna, subito la comprano li mercanti. Li giorni passati mi portò un Giudeo alcuni centinari di medaglie, mà erano tanto piene di rugine e di terra, che non si conosceva, nè effigie, nè lettera; onde glieli resi, dicendoli che li nettasse, che allora l' havrei comprato.

Dell' altre curiosità, come sono idoli e pietre hieroglifiche, n' hò comprati qualcheduni allora quando andai a vedere le mummie. Mà Mr le Consul, facendo ancor lui il curioso, mi compra ogni cosa dalli mani, tirando la gente a se con promettergli li suoi favori, nè potendo io concorrer con lui nell' offrir un prezzo maggiore, per paura, se non disgustarlo.

[1] Voir, dans le ms. lat. 17172, fol. 256-257, le texte original de l'attestation du consul Dupont (18 déc. 1671). Cf. plus haut, p. 86, note 1.

E fra l' altre cose curiose hà egli una statua di pietra negra, tutt' intiera, alta di un piede reale e mezzo incirca e dell' istessa larghezza, rappresentante una persona ignuda, che sede et appoggia le sue braccie sopra le sue ginocchie, et il suo mentone sopra li medesimi braccie; tutt' intorno pieno di piccolissime lettere hieroglifiche, la più bella curiosità, che mai homo habbia havuta. Io trattavo prima di lui di haverla et havendo di già offerto dieci piastre al padron di essa, mà subito che Mr le Consul questo intese, senza dirmi niente, se la fa dare et io ne restai privo di esse. Ma questo sii detta in secreto a V. S.

Non devo poi in alcun modo occultare a V. S. il mio disegno, lo qual è che hò preso risolutione ferma (dandomi Iddio vitta e sanità) di andar alli cataratti del Nilo, nel mese di settembre prossimo, nel qual tempo esso è surmontato, et a quest' effetto hò obligato Monsignor il patriarca de' Copti, con la promessa di un honorato presente, di accompagnarmi con una persona fidata e che sii prattica in quei paesi, la quale mi possa condurre e si condurre in salvamento, il che egli m'hà promesso, e datomi la sua parola; onde ne prego da Sua D. M. una bona riuscita. O! quanto sarebbe necessario che havessi un bon pittore in mia compagnia, perchè hò di già havuto informatione delle curiosità innumerabili, che per tutti quei luoghi dell'Egitto superiore si vedono.

Alla fine ancora mi hà lasciata la mia febre quartana, Iddio sii lodato, al manco è di già passato un mese, che non sento più la più minima alteratione, onde ne godo non poco. E per fine ricordo di novo V. S. Illma di dar per tempo ordine, che l' altri mille franchi mi siino bene pagati, benchè havessi più a grado che Mr Arnoul me li mandasse in reali effettivi di gran peso, overò in zecchini, per il guadagno che vi è. La ricordo ancora a mandarmi li *4 Parti del mondo* di Mr Du Val e li viaggi di Monsr de Monceau[1], se per forse li havesse fatto stampare, il quale passa in Levante per un assai curioso et esatto viandante, ma però avaro. Di gratia V. S. mi scrivi che si è fatto con li libri manuscritti di Monsignor le Chancellier[2] defunto e chi l' abbi. Con che resto, etc.

Da Aleppo hò mandato con capitano Masallian 92 pezzi di libri, et un sacchetto di medaglie e da Seida hò mandato sei libri con capitano Rampan, de' quali però non hò ancora havuto avviso, se sono arrivati ò no[3].

(1) Voir la lettre précédente.

(2) Le chancelier Pierre Séguier.

(3) Bibl. nat., ms. lat. 17172, fol. 198 *a-g* (autographe); minute incomplète dans le ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 206-208. Cf. Pougeois, *Vansleb*, p. 56 et 432.

IMPRIMERIE NATIONALE.

XII

WANSLEBEN À CARCAVY[1].

Le Caire, 1er septembre 1672.

. . . a due o tre Arabi soli, che però havessi solamente qualche giorno di patienza, fino che lui si fusse sbrigato da alcuni affari, che mi havrebbe condotto lui medesimo alli monasterii. Quella sera stessa che arrivò, venne uno delli suoi staffieri a cercarmi, e quando il mio servitore volse sapere che mi volesse, lui gli rispose havermi a dire cose di grandissima importanza. Si che alla fine il mio servitore vedendo, che quella persona era un homo da bene, lo condusse al luogo dove io stavò, e egli mi cominciò a raccontare tutti li disegni, che haveva fatto il suo padrone, cioè di voler condurmi alli deserti, e, quando fussimo in mezzo alli deserti e ben stracchi, di lasciarmi un poco riposare et in questo mentre voler amazzar il mio servitore, e, dopo haver amazzaso il mio servitore, amazzar anco me. Aggiunse a questo che il cascief, suo padrone, mi pigliava per un homo che andasse alli deserti per cavar tesori dalli antiche ruine, e mi disse che non erano ancora passati due mesi che haveva fatto amazzare un magrabino, per l' istesso sospetto, e fatto gettar nel Nilo; che però mi pregò di fuggir de li quanto prima potessi, e di tornarmene in Cairo e di metter altri ordini alli miei affari, se volessi vedere monasterii. Onde fui costretto la notte seguente di far mi trasportar in una barca al altra banda del Nilo, in un villaggio che non era della sua giurisdittione, e fuggir di là con la maggior prestezza e segretezza possibile. Non era tanto arrivato all' altra banda del Nilo, che il kascief, havendo havuto nova della mia fugga, mi diede la caccia con una truppa di soldati, ma arrivò tardi, per che io era di già passato all' altra banda del Nilo et havevo la barca con me et in questa maniera mi liberò Iddio dalle sue mani. Di là m' imbarcai subito per Cairo e vi arrivai li 9 di giulio, dopo che io era stato otto giorni in quel cattivo villaggio di Tarani, con mio grandissimo incommodo e con la perdita di assai spese.

Alli 12 detto sono andato in compagnia di certo signore alla Materia et

[1] Cette lettre est incomplète du début et de la fin; on peut la dater du 1er septembre d'après les premiers mots de la lettre suivante. Cf. la *Relation*, p. 227.

hò visto quel luogo santo che Cristo signore nostro hà santificato con la sua santissima madre, come anche per vedere la guglia che stà in Heliopoli, dalli Arabi detta Einlisciem, perche non l'havevo ancora visto mai. Esso è lontano de Cairo due hore a cavallo.

E perche l'Egitto è un paese dove sono infinite curiosità e cose degne della ricerca di una persona curiosa, risolvetti a intraprender un altro viaggio, e fra tutti li climi che mi furono proposti in deliberatione non trovai altro più considerabile della mia ricerca del clima di Fium, luogo che altre volte è stato la dimora del patriarca Jacobbe, et dove Gioseffo, il suo figliolo, hà lasciato infinite cose memorabili alla posterità. Mi parti però per la sudetta città li 21 di giulio, pigliando con me un gianizzero, per non espormi più tanto alla burla della canaglia di questo paese, pagando li ogni giorno una mezza piastra con ogn'altra spesa franca, e vi arrivammo li 22, cioè il giorno seguente, caminando anche tutta la notte.

Detta città fù antichamente chiamata Arsinoe et è situata nel deserto Cyrenaico, due grosse giornate e mezza lontana del Cairo; e ci convenne a caminare nove ore nel sudetto deserto. Li autori Arabi dicono di un accordo che nelle fabrica di questa città li Israelite siino stati impiegati, mà ella e hoggidi totalmente distrutta, e non vi restano altro che grandissime montagne di gettito; là vicino sono ancora due grandissimi piramidi, che li autori arabi dicono averli fatto fabricare Gioseffo. Vi sono parimente molte mommie, molte altre città rovinate e molti ponti fortissimi, che la gente del paese mi raccontarono haverli fatto fabricar Gioseffo. In particolare vi è una guglia con lettere hieroglifiche, la più bella, che habbi visto mai; ella non è equilatera, mà oblonga, ciaschedun lato delli due lunghi tien sei piedi reali, e ciaschedun delli due curti tien quattro piedi di larghezza. Nella banda meridionale ella hà in cima tre righe di figure grossissime di huomini e donne, che si tengono per li mani e queste righe traversano la colonna, poi sotto di esse la scrittura va da sopra abasso, e tutta la larghezza della colonna è divisa in quattordici righe, e fra ciascheduna riga vanno da sopra abasso figure hieroglifiche piccolissime. Nelle due bande più curte non stà scritto, che una sola riga di caratteri mediocramente grossi, che vanno medesimente da sopra abasso, essa non è in cima puntata, come le altre guglie, che sono in Alessandria, e Roma et altrove, che io hò visto, ma è fatta in guisa di una volta. Nè sta sopra un piedescallo, ma in terra, in una campagna seminata di grano, lontano dalla città manco di un hora di camino.

Li 24 detto sono andato a Fidimin, villaggio due hore lontano di Fium, da parte per ricrearmi un poco in qualche bella vigna, parte per visitare un Padre Francescano missionario, che vitava, e sono ritornato a Fium l'istesso giorno. Li 28 di giulio sono andato a Biiamu'h villaggio un hora e mezza lontano da Fium, dove stà una grandissima statua del tempo delli antichi Egizii, sopra un piedestallo di pietre bianche grandissime, dieci de' quali fanno l'altezza intiera del piedestallo, e ciascheduna pietra è alta 2 1/2 piedi reali et alcune sono lunghe dieci piedi. Il piedestallo non è quadrato, mà oblongo e ciascheduna linea delle due più lunghe ha trenta piedi. La statua che sta sopra è di granito rosso, ma li Mori l'hanno rotto, si che non si conosce più se è homo ò donna, se stà ò se siede, e con tutto cio che esso sia rotta, nientedimeno il restante del tronco è di mirabil grandezza. La gente del paese non la sanno chiamare con altro nome, che col nome di Farao.

Alli 31 di giulio sono andato ad un villaggio detto Sennuris, con intentione di vedere le curiosità che sono intorno ad un certo logo, che li è vicino, detto Birker il Kern, mà il mio disegno non mi riusci, perchè essendo tutti quelli deserti pieni di ladri, il mio gianizzero non si volse risicare, ne manco volse permettermi, che pigliasse dieci o dodici Arabi con me et che andassi con loro, dicendo che lui havesse da risponder al console, et al Bassà per il mio sangue, per il che non poteva in conscienza lasciarmi espore la vita ad un pericolo si evidente... [1].

XIII

WANSLEBEN À CARCAVY.

Cairo, li 23 di novembre 1672.

Monsieur P. Carcavy,

La scarsezza delle navi della Christianità, per questi tre mesi d'addiettro, e la mia assenza ancora da questa città per 31 giorni sono stato la causa, che dal primo di settembre passato V. S. Illma non hà potuto havere delle mie lettere. In quell' ultima gli significai la mia intentione di andare al monasterio di S. Antonio et adesso ella hà da esser servita del successo che hà havuto questo

[1] Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç., 4193, fol. 198-199 (minute). Cf. Pougeois, *Vansleb*, p. 432-433.

viaggio, insieme con una esatta descrittione di quel deserto, del monasterio e di tutto quello, che in esso m' è successo di notabile.

Alli 26 di settembre passato mi parti per Benesuef, città alla banda di ponente del Nilo, una giornata e mezza sopra il Cairo; mà, perche noi havemmo vento forte e bono, vi arrivammo il giorno seguente alle 21 ore. In quella città presi due homini con me, l' uno un Copto, et l'altro un Abissino; quello, per haver con chi conversare in quella solitudine, essendo egli un homo di gran notitia et esperienza nelle cose del stato d'Egitto; e questo perche haveva fatto la strada al monasterio più volte e sapeva il modo di trattare con li Arabi. Io haveva ancora con me il mio servitore ordinario, un Dungalita, si che eravamo quattro, e vi accordai con li Arabi per cinque camelli, quatro per portar la mia gente e la mia provisione, et il quinto per portar dell' acqua, non trovandosene in tutta quella strada; e dopo che era d'accordo con li Arabi del prezzo per la vettura, et haveva fermato l'accordo con la solita oratione del fatha, mi parti da Benesuef alli 30 detto, per il villaggio chiamato Beiha (che è alla banda opposita della detta città, chiamata la banda di Levante), ove li camelli m' attendevano. Essendo ancora quel villaggio come se fosse la porta del sudetto deserto, era necessario che passassimo di là, per incamminarci verso il deserto; et havendo in quel villaggio rinovato e ratificato l' accordo con li Arabi, meglio che si poteva, caricammo la nostra roba e provisione, ci mettemmo per la strada con cinqu' Arabi, si che in tutto eravamo dieci huomini. E doppo un viaggio lento, mà fastidioso, di tre giorni e mezzo continoui in quel deserto, arrivammo con ottima salute al monasterio, cioè alli tre d' ottobre.

Hora per descriver il deserto, V. S. Illma hà da sapere che, dopo si è montato in cima della montagna, esso consiste poi in vastissime pianure, non di arena mobile, nè di terra atta per coltivarla, mà di pietruccie piccoline et acute, mescolate con l' arena bianca, le quali rendono la strada dura e sicura dalla polvere e dall' arena. In esso non sono nessuni arbori, pochissime herbe, pochissimi fonti, nessuna riviera, e vi si vedono in gran numero gazelli, cervi, struzzi, che non vanno manco che otto ò dieci insieme. Vi sono ancora lepri e volpi, che n' hò visto; ancora si è una spetie di sorci, chiamata in arabo garbuê, che hanno la pelle di colore simile a li cunigli, le due piedi anteriori sono piccolissimi, mà le due posteriori sono tre volte più lunghe delli anteriori; essi hanno una coda lunga e rasa, et all' estremità di esso un bellisimo fiocco bianco. Mi furono portati diversi vivi, le quali fece amazzare e salar le pelli,

mà poi me lo mangiorono li gatti nel convento. Vi si trova ancora una spetie di lucertole, chiamate in arabo varal, le quali se mordono un homo, non vi è più rimedio alcuno di salvarli la vita. Esso è un animale crudele e forse, ha quatro piedi, una coda lunghissima et è tutt' affatto simile al cocodrillo, eccettuata la pelle, la qual è del color del serpente; di questi ne tengo due pelli salate e pronte per mandarle a Monsignore Colbert, ciascheduna è lunga tre piedi reali. Delle vipere, serpenti, tarantole, non stimo necessario di parlarne.

Delli uccelli vi si trova una spetie d'acquile, chiamata in arabo akâb, che sono grandissimi e formidabili. Mi fù portato uno al convento, il quale stendeva le sue ale, occupavano un spatio di sei piedi reali.

Delli albori non hò visto altri in questo deserto che i sei seiiál solamente, che è una spetie del sante, esso hà spine lunghe, li suoi fogli sono sottili come una paglia e sono le delitie delli camelli. Vi sono pocchissime erbe e piante, e se vene sono, sono tutti spine.

Hò raccolto alcuni handal, che mi pare sii il colocynto, e sono una spetie di basteche tonde, mà piccolissime, et il frutto e li grani sono di una amarezza senza paragone. Vi si trova della polvere detta barnûb, che serve alli tintori, esso cresce sopra una pianta piccola e carnosa, similissima al fungo, in cima hà un bottone di fogli bianchi, sottilissimi, nell quale bottone è la polvere suddetta rinchiusa et è di color giall oscuro. Vi si trova ancora un'herba succolenta e lanuginosa, chiamata in arabo rabl, che hà un bonissimo odore e si mangia, un'altra herba vi si trova, chiamata kilu, di che li villani sene servono in luogo di sabone. Vi si trova quantità di sale bianchissimo, in forma di pietre e sotto l'arena; sene sono serviti li miei Arabi quando facevano la lor mafruka et il fatìr (che sono certe mangiarie, che loro sogliono fare). Vi si trova ancora una sorte di pietra bianca e lucidissima, chiamata in arabo barûr, de' quali n'hò colto alcuni. Del resto non vi sono nè villaggi, nè città, nè habitazioni, mà il tutto sono pietre et arene e pianure mescolate con montagne. Hora descriverò ancora il convento.

Il monasterio di S. Antonio è situato nel deserto, chiamato in arabo Gebel Arabe, cioè la montagna delli carri, alla punta orientale del monte Kolzim (la qual punta si stende lungo dietro il convento da ost in vest) in una pendente della medesima montagna. Esso hà la forma di un quadrato oblongo et è fermato di tutt'intorno di muraglie alti mà vecchie e deboli, le quali in parte sono di pietre, in parte di terra; e tutto quel spatio, che è rinchiuso den-

tro la muraglia con la fabrica e giardini del convento, comprende un pezzo di campi di 7 fiddân, cioè tanto quanto possono arare due bovi in 7 giorni. Il convento non hà porta, mà si tira giù per una girella tanto li huomini, quanto le bestie. Alla banda di Levante del convento è il Mare rosso, lontano dal convento due terzi di una giornata e si vede nel convento; dietro al monasterio và il monte Kolzim, a ponente sono alcune elevationi della terra e dalla banda di nord-uest, che è la banda della facciata del convento, è una pianura vastissima, mà sterile e pietrosa. Nel monasterio sono tre fontane d'acqua chiarissima, che scaturendo dentro la montagna di Kolzim, e passando per strade sotterranee, per di sotto le muraglie, entrano dentro nel convento; si che esso è abondantemente provisto d'acqua; però è un poco salata e mi causò in pochi giorni la rogna. Il convento hà parimente grandissimi giardini, mà accommodati alla rustica, in esso sono quantità di dattelieri e molt' altri arbori fruttiferi, come a dire pere, persiche, ficchi, nebke, olive, carubie e sante. E dalli albori rari vi sono due albori di mastiche; vi sono ancora due vigne, e li monaci ne fanno un vino bianco squisitissimo, di che si servono per la messa e per regalare li forastieri che qualche volte vi vengono.

Il convento gode di più di un' aria si bona e si sana, che si dice che la peste non vi vien mai; per il che in tempo della peste si ritirano là tanto li Arabi, quanto gran numero delli christiani Copti e scampano la peste.

In quanto alla fabrica del convento, V. S. Illma hà da sapere che l'antica fabrica del monasterio è stata totalmente rovinata, con le muraglie e tutte le habitationi delli monaci, et è stato cosi desolata e dishabitata settant' anni intieri, si che tutto quello che si vede hoggidì tutto è novo e fabricato da pochissimo tempo in quà, da un certo loro patriarcha, chiamato Amba Gabrielle. In questo ricinto di muraglie sono due conventi, l'uno è delli Abissini, che però hoggidì è totalmente andato in rovina e dishabitato : e l'altro è delli Copti et è quello del quale parliamo adesso. In questo sono quatro chiese, l'una è chiamata di S. Antonio, la quale dicono esser sola stata rimasta intiera ; la seconda è quella delli Apostoli di S. Pietro e Paolo; la terza è di S. Marco, un religioso laico di questo convento, la chiesa stà nel giardino e vi è il suo corpo; la quarta è solamente una capella et è nel Kassr, cioè nella torre. Però in queste chiese non è niente del curioso, niente dell' antico, nessune reliquie, ne manco sanno se vi è il corpo di S. Antonio, ò no. Nel monasterio parimente non è niente dell' antico, niente del curioso, ma il tutto è povertà e bassezza. Il solo che vi è del curioso è una piccola campana, che hà di diametro un piede reale e mezzo.

è venuta dalla Franchia, conforme li monaci dicono, mà non havendo essa inscrittione alcuna, non si sà chi l' habbia mandato. Con questa campana sonano al offitio divino e chiamano ancora li monaci alli lor offitii, et è la sola campana che è nell' Egitto.

In quanto alle celle et habitationi delli monaci, vi n' è un gran numero, mà tutte sono piccole e basse, fatte tutte di terra gialla, con fenestrini e porte piccoline, alla rustica, si che pochissime sono di quelle, nelli quali un homo puol star dritto, e che capiscono più d'un homo. A questo s' aggiunge, che tutte sono fabricate in confuso, senza regolarità e simmetria alcuna, e per dir in poche parole in tutto, il convento non è altro che una confusione di casuppole. Solamente per li forastieri vi è una stanza commoda e grande, con due altre stanzoline, una cugina et un necessario, separata dalle celle delli altri monaci. Adesso descriverò ancora la vita delli monaci.

Li monaci sono tutti villani e rozzi, vestiti anco rozzamente. Non mangiano se non che in 24 hore una volta, cioè alla nona nella quale dicono la messa, e dopo la messa vanno al refettorio e pranzano, che sarebbe alli 21 hore d'Italia; nè mangiano altro che lenticchie, fabe, pulmenti, herbe cotte, dattili, olive e cose simili. Carne non mangiano mai nel convento, mà, quando sono fuori, hanno la licenza di mangiarne. Pesce vi ci capitano rarissime volte et in un certo tempo dell' anno mangiano dell' ova, latte, del formaggio e del butiro, che tutto gli vien mandato dalla lor grangia, che hanno abasso nel villaggio Busch. Il lor rifettorio è un luogo oscuro e stretto, che pare una prigione. Li giorni, nelli soli quali possono la mattina far collatione e mangiare due volte è il sabbato e la domenica. Non per questo però se gli muta il piatto e ne mangiano lenticchi accomodati con oglio puzzolente, tanto le domeniche, quantò li venerdii. Ne se gli dà mai vino, se non che tre volte l' anno, cioè a Natale, a Pasqua et a Pentecoste, nelli qual giorni, si da a ciaschedun monaco tre bicchierini di vino. Nè manco segli dà dell' acqua vite, overò del caffè, non trovandosene.

Oltre la suddetta astinenza è il lor obligo ancora di recitar in chiesa le sette hore canoniche, fra il giorno e la notte, e di fare ogni notte avanti dormire 150 motanoë, che vuol dire prostrationi, con la faccia in terra, drizzandosi in piedi fra ciascheduna motanoë e segnandosi con il segno della santa croce. Le quali prostrationi con quelli cibi di poca sostanza che mangiano, mortifica i lor corpi di mala maniera, si che paiono più tosto cadaveri, che huomini vivi. Essi dormono sempre sopra la nuda terra, non havendo altro sotto di se, che

una stora di fogli di palme. Il giorno travagliano : chi di loro fà la cugina, chi rappa nel horto, chi fà il pane, chi si occupa in altre funtioni. Studio però non vi è, e vi era, in tempo che io vi ci stette, solamente un prete, il quale diceva la messa, li altri erano tutti laici, al numero di dieci sette. De quali una gran parte erano ciechi, altri squerci, altri stroppiati e decrepiti; e quelli che erano ancora giovani, non aspettavano altro che la commodità di fuggir dal convento.

De' libri ve ne sono qualche pochi, mà la maggior parte sono libri della chiesa, di devotione, di preghieri, vite de' santi, rituali, canoni, concilii e libri di controversie; historie e croniche non ve ne sono. Vi era un bon dittionario copto et arabo, che cercai d'haverlo, mà non lo potei ottenere, scusandosi con dire che gli era proibito sotto pena di scommunica di vender libri.

E di passaggio dico che questo convento hà un' usanza di nodrire tutti li Arabi, che vi vengono e domandano la lor norritura, dandoli anche la norritura per le lor bestie; e ciò fanno per non esser molestato da loro, chiamandosi essi padroni e signori della montagna. Li nudriscono però con questa differenza, che quelli Arabi, che sono amici e dependenti dal convento e li quali portano la provisione al monasterio, quelli Arabi dico, tirano li monaci sopra nel convento e gli danno da mangiare, quanto tempo vi vogliono stare, dandogli ogni giorno quattro volte lor tabbîch, cioè lor menestra cotta, con il pane inruppato e la mangiaria per le lor bestie; quelli poi che non sono dependenti dal convento, mà forestieri, à quelli mandano la lor mangiaria abasso per una corda, fuora del convento. Et questi Arabi consumano in capo dell'anno una gran quantità della farina, di pane, di biscotto, di fabe et altre vettovaglie, oltre l'incommodo che hanno li monaci per causa della servitù e delli fastidii, che da questi cattivi homini ricevono.

E successe che il terzo giorno, dopo il mio arrivo al monasterio, arrivò ancora la carovana, che portò la provisione al monasterio, e consisteva in ottanta camelli carichi di grano, fabe, lenticchi, etc., et in tredici Arabi a cavallo per la guardia della carovana. Et, dopo esser vi spedito, alcuni di loro si partirono quell'istessa sera per i lor villaggi, altri però, in numero di trenta incirca, volendo ricrearsi nel convento e passar alcuni giorni in allegrezza, restorono là. Che arrivò? A mezza notte, dormendo tutti senza pensieri e senza guardia, parte fuora, parte dentro nel convento, gli sopravenne all' improviso una truppa di altri Arabi, lor enemici, e ne amazzorono quatro di loro, ferirono quatr' altri, gli rubborono 15 camelli e sette cavalli con tutta la lor roba et ar-

matura, et uno si è perso, non havendosi potuto sapere che cosa gli sia arrivato, havendosi solamente alcuni giorni dopo questo accidente trovato il suo cavallo, mà l'homo nò. Questi Arabi passerono ancora più avanti et attraporono quelli cinque Arabi, che havevano portato me al convento; uno de' quali però gli scappò, mà agli altri quattro rubborono i lor camelli, danari, vestimenti et arme, e ferirono tre di loro malamente, si che il seguente giorno ritornorono tutti al convento ignudi e molto mal aggiustati. E questo funesto accidente causò non solamente alli monaci, mà ancora più particolarmente a me, grandissimi disturbi e fastidii per causa delli Arabi spogliati e malcontenti, essendo il lor numero a 35 incirca, li quali ogni giorno travagliorono li monaci per haver di loro hora camisce, hora scarpe, hor vestiti per ricoprire la lor nudità, hor altre cose, minacciandoli di volerli ruinar il convento, se non gli dassero tutto quello che havevano di bisogno, e dopo che li monaci gli havevano dato tutti li lor stracci e non gli restava più che dare, allora cascò il peso sopra di me, domandando li Arabi quello che li mancava da me, con minacciarmi, che se non glieli volesse dare di bona voglia, di volermi romper le porte e pigliarlo per forza.

E benche volentieri gli havrei subito dato tutto quello che havevo, per liberarmi dalli fastidii e per stare in pace, questo però non fù trovato a proposito, essendo questa una gente che non si contenta mai, anzi gli havrei dato più tosto occasione di sospettare che io fussi qualche personaggio grande, e però gli diedi per via del priore del monasterio quello che domandavano, facendo lo dire, che questo non veniva da me, mà dal convento e che io era un povero religioso, e prete come loro e che non havevo niente affatto. Et a questo mi giovò assai la mia politica, cioè che avanti di trattare con li Arabi, quando io era ancora abasso nel villaggio, mi feci spacciare per un prete soriano. E per evitare ogni occasione, accioche non arrivasse qualche cattivò accidente, stetti sempre rinfermato nella mia cella, facendo il priore di fuora contentarli con preghieri e belle parole, e la notte mi riferiva quello che passava, et allora presi consiglio da lui, come potessimo obvenire alli incommodi che potevano succedere.

Alla fine ricuperando i lor feriti un poco le lor forze, e vedendo loro che non gli veniva soccorso alcuno, si risolsero di andare a piedi alli lor villaggi, la qual nova mi era di incredibil allegrezza; et essendosi essi partiti, pensai ancor io a partirmi, tantò più per che temevo che, se non mi partissi subito avanti che questa cattiva nova si spargessero per quelle montagne, potrebbe

arrivare che havessi da star nel convento tutto l'inverno, il che m'havrebbe causato grandissimi disordini nelli miei affari; e però risolsi a partirmi con un Arabo, che haveva ancora tre camelli, li quali presi, pagandoli per ciascheduno una piastra e mezza, obligandomi di più di vestir uno di quelli spogliati, quando fussimo arrivati in salvamento abasso, nelli villaggi.

In questa maniera ci partimmo li 17 di ottobre, andando per un altra strada, non per quella per la quale eravamo venuti; mà, perche il mio Arabo era un furfante, non contentandosi di quello che gli havevo accordato, quando erammo per la strada, mi menò da una montagna, detta Gebel il Cheilel, al altra, minacciando hora di volermi lasciar in mezza la montagna, hora di volermi ritornar al convento, e tutto questo per estorcer da me qualche cosa di più gli era dovuto; si che, vedendomi da tanti fastidii circondato, hora rivocando in memoria li pericoli passati et hora pensando alli presenti, de quali non si vedeva ancor il fine, mi diedi tutto alla desperatione e gli propose ò di menar mi abbasso alli villaggi, conforme era il suo dovere, overò in caso che non volessi, di risolversi a morire, essendo io totalmente risoluto di ammazzarlo con una archibugiata, arrivasse poi sopra di me quello che potesse arrivare, tanto mi stimai di già un homo morto. Lui alla fine si lasciò persuadere dalla mia gente di lasciarmi per guida il suo camelaro e di tornarsene dietro alla sua casa, conforme anche fece; et essendo questo camelaro un bon homo, mi condusse subito nella strada dritta, et alla fine dopo un viaggio di tre giorni arrivammo abasso alli villaggi, dopo che quel altro furfante m'haveva inutilmente menato due altri giorni intieri per quelle montagne e solitudini, si che in tutto quel viaggio dal monasterio fino alli villaggi stettimo cinque giorni per la strada. Et era il giorno del mio arrivo in Beiha li 22 di ottobre, nel qual medesimo giorno mi feci trasportar alla città di Benesuef, ove mi riposai per alcuni giorni, aspettando in tanto la commodità di potermi imbarcare per il Cairo, ove arrivai alli 26 del mese sopradetto.

Hora è tempo anco di ragguagliare V. S. Illma dalli nostri affari. Et avanti ogn'altra cosa la ricordo di nuovo, con ogni dovuto rispetto, quello che di già gli hò scritto, nel mese di settembre passato, ciòè che il consolo e li mercanti sono in disunione, essendosi ancora Mr Brousson, fattore delli signori della Compagnia, separato dal consolo, e che l'uno fà all'altro ogni dispetto inimaginabile. Onde quando vado a M^{r} le consul, a domandarli il pagamento per li libri e le curiosità, che di tempo in tempo compro, esso mi risponde che non hà ricevuto nè ordine, nè danari da S. M^{tà} per darmeli; mà dice che io le

pigli dal fattore della Compagnia; poi, quando vado dal fattore esso per far al consolo dispetto, mi rimanda al medesimo consolo, dicendo che lui hà li ordini di provedermi di danari; e questo andare hora da questo, hora da quell' altro e non ottener niente, non causa solamente a me rossore e vergogna, mà mi fà perder ancora il tempo in questi paesi. Per tanto supplico V. S. Illma instantissimamente di rappresentare il mio stato a Monsignor Colbert, accioche possa rimediare a questi disordini, con mandarmi ordini più chiari e più precisi, et accioche io habbi commodità d' impiegare il mio talento per servizio di S. M^ta^ Christianissima e contento di Monsignore Colbert.

La mia febre m' hà alla fine lasciata, Iddio sia lodato, e ne godo adesso una perfetta sanità. Io tengo pronto tre homini e tre figlioli di mummie, hò un cocodrillo vivo, lungo due bracci, e la pelle di un piccolo, longo di un piede reale solamente, hò due pelli di varal, lunga ciascheduna tre piedi reali, e quantità di idoli con lettere hieroglifiche d' ogni sorte e forma; tengo diverse giarre, li quali sono uccelli, et altri animali imbalsamati; de libri ne hò qualche settanta, e se mi pagaranno quelli libri, per li quali hò passato la mia parola, arriveranno alla somma di cento, e tutti sono libri scelti e che stanno sopra le mie memorie. Di poi ancora li frequenti viaggi, e la conversatione continoa con li più savii e più esperti di questo paese, mi fornisce di quantità di rare notitie; si che, per non esser troppo tedioso, assicuro V. S. Illma che non hò altra ambitione, nè altra mira, che di eseguire puntualissimamente tutti li ordini e commandamenti tanto di Monsignor Colbert e di V. S. Illma.

E per fine non mi resta a pregar altro V. S. Illma, solo che la supplico a mandarmi il mio appuntamento del anno seguente in pezzi contanti, cioè in tanti reali di gran peso, e di farli Mr Arnoul assicurare a Marsiglia, perchè io perdo troppo sopra questa moneta di Cairo; poi ancora quando lo ricevo spartito, non hò forza da intraprender qualche disegno ò viaggio considerabile. M^r^ le consul hò trovato assente quando sono ritornato dal monasterio, et è ancora assente ritrovandosi in Alessandria, per che fine, non si sà. Subito che sarà arrivato, me n' andarò in Seiid, per vedere si se puol arrivare fino alla prima cataratta, già che da più mesi in qua non hò havuto altro disegno di questo.

Dopo li 18 di marzo, che sono arrivato quì, non hò havuto tra lettera da V. S. che una sola, da che lei potrà conoscere quanto languischi per haverne de più frequenti e più freschi. Fin adesso non hò ricevuto altro denaro, sotto conto del mio appuntamento dell' anno presente, che mille franchi, li quali il fattore

delli signori della Compagnia mi pagò di sua bona volontà, oltre mill'altri favori, che quotidianamente mi fà, e, se non havessi da far con altro che con lui solo il negotio del comprar libri e curiosità, andarebbe assai meglio. Io hò patienza, con la speranza di haver presto altri ordini e di veder le cose in altro stato. Con che mi ratifico, qual sono, di V. S. Illma, etc.

P. S. Supplico V. S. Illma a mandarmi con la prima commodità li seguenti libri : il Strabone, Herodoto e Ptolomeo, in lingua ò latina ò italiana, e che sia qualche editione piccola; di poi il Duval, geografia, in quatro tomi in-quarto, e l'opera hieroglifica del P. Kircher, divisa in tre tomi in folio, che non mi ricordo del titolo, e l'obelisco Pamphilio solamente, e di pigliar le spese dal mio appuntamento dell'anno seguente [1].

XIV

WANSLEBEN À COLBERT.

Cairo. A M. Colbert, li 24 di novembre 1672.

La notitia che hò dalle gravissime occupationi di V. Eccellenza è la causa che si raremente comparisco avanti di essa con le mie lettere, in tanto non manco di scriver a M. Carcavy a tutte l'occasioni, con ogni maggior esatezza e puntualità possibile. Adesso havendo io, da certi mesi in quà, trovato grandissima difficoltà nel ricever da M. le consul li danari per il pagamento delli libri e altre curiosità che compro per S. M^tà^ Christ^ma^, mostrandosi esso tutto freddo e renitente a eseguire li ordini havuti da M. Arnoul, in nome di V. Eccellenza, et soffrendo io perciò grandissimi disgusti e inquietezze d'animo, supplico V. E. humilissimamente di voler dar ordini più determinati e più particolari, acciochè possi eseguire li suoi pregiatissimi commendamenti, rimettendomi nel resto all'informatione più esatta che li darà Monsig^r^ Carcavy. E confermandomi di V. Eccellenza, etc. [2].

---

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 199-206 (autographe), et ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 211-212 et 200-202 (minute). Cf. Pougeois, *Vansleb*, p. 433-438.

[2] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 221 (minute). Publiée par Pougeois, *Vansleb*, p. 438-439. Le même jour, Wansleben écrivait encore à l'intendant des galères, Arnoul (*ibid.*, fol. 221 v°) :

«La scarsezza delli vascelli da nostro

XV

WANSLEBEN À CARCAVY.

Cairo, li 29 di decembre 1672.

Illustrissimo signore padrone mio onoratissimo,

Finalmente, dopo una aspettatione di nove mesi intieri, m' è stata resa una

porto e la mia frequente assenza da questa città è la causa che V. S. Illma per più mesi non ha potuto havere lettere da me. In tanto io godo, per la Dio gratia, perfetta sanità, e faccio come la formica che sempre raccoglie, e [come l' ape] che di tutti i fiori cava il miele, tenendo pronto una quantità di rari mss., molti idoli di ogni forma e sorte, 6 mummie, cioè tre grandi e tre piccole, un cocodrillo lungo di 6 piedi reali, e ancor vivo un piccolo di un piede reale, due pelli di lucertole, formidabili, grande ciascheduna 3 piedi reali, e molt' altre curiosità. E non attendo altro che qualche capitaneo di nostra conoscenza, con il quale li mandaremo, e da queste curiosità sarà una mummia, la pelle del cocodrillo grande, e una lucertola per V. S. Illma. E per fine la supplico honorarmi spesso con li suoi pregiatissimi commandi, e di mandarmi un par di almanachi per l' anno seguente, con far un divotissimo baciamano a M. de Lusac, e mi ratifico, » etc.

La réponse d'Arnoul à Vansleb est datée du 12 janvier 1673 (*ibid.*, fol. 213-214) :

« Monsieur, le vent contraire au capitaine Fougasse m'est favorable puisqu'il me donne le temps de vous asseurer que je viens de recevoir la vostre, escrite au Cayre, le 24 novembre 1672, et vous verrez par celle que je vous ay escript, il y a deux ou trois jours, qui vous pourra bien estre rendue en mesme temps que celle-cy, comme j'estois en peine de vostre santé. Je ne me donne pas volontiers, mais, quand je le faits, je me donne de bon cœur, et c'est à des personnes qui le valent comme vous. J'ay une si grande passion d'acomoder l'apotiquairerie du Roy que, si les idées avoient lieu et que l'imagination et la fantaisie les pussent rendre réelles, ce grand coquodrille, les momies et les lézars de vostre lettre m'auraient dévoré, bien que j'en souhaitte quantité, mais plustost morts que vifs, pour n'estre pas à craindre et plus aisez à placer. J'ay grande impatience de veoir arriver cette partie de l'arche de Noé avecq le reste de vos marmottes de déitez et autres curiositez, et je retiendré de grand cœur ce que vous m'ordonnez pour ma part; une momie, la peau du grand coquodrille et *una lucertola.* Si vous en pouvez trouver de quelque autre sorte, soit dans l'air ou sur la terre, tout m'est propre, de quelque genre que ce soit; mesme, pénétrez dans les Indes, si vous pouvez, pour satisfaire ma folie, elle va à rendre l'apotiquairerie du Roy de l'hospital de ces forçats de Marseille, la plus belle qui soit au monde.

gratissima sua, scritta alli 27 di giulio, la quale mi hà rallegrata di molto, non solo perche in essa hò visto la continuatione del suo bon affetto verso di me, lo quale io stimo più di qualsisia tresoro; mà ancora perche vedo che sono arrivati li libri che hò comprato in Aleppo e Seida. Hora sto attendendo con gran desiderio il giuditio di V. S. Ill[ma] sopra di essi, se tutti libri siino boni e di suo gusto, e se il prezzo che hò pagato per essi gli para ragionevole, il che quando l'intenderò mi sarà d'incredibil contentezza. Al contrario, se per sorte le mie debolezze non m'havessero permesse di corresponder intieramente alla sua espettatione conceputa dal mio piccolo talento, la prego humilissimamente a considerare : 1° che io non sappi che libri si trovino nella biblioteca di S. M[tà] e quali non si trovino; 2° deve V. S. Ill[ma] saper che spesse volte arrivi che, per haver un bon libro, bisogna comprar prima tre ò quattro libri cattivi, ò che altrimente li boni libri non vogliano vendere. Di più era di bisogno, particolarmente nel principio, di comprar tutti li libri che mi portavano, per tirar la gente a me, e qualche volta era di bisogna ancora a regalar li sensali, accioche prendessero animo a parlarmi de' boni libri. Si che quando V. S. havra la bontà a considerare tutto questo, e che bisogna stimarli libri l'uno con l'altro e non ciascheduno da parte, per trovarne il suo conto, elli mi compaterà le mie debolezze, et se per sorte fusse trascorso qualche negligenza, adesso che hò acquistato la prattica in questo negotio di comprare e conoscer li boni libri, ricuperarò per l'avenire facilmente ogni cosa.

Con la presente la mando il catalogo di quelli libri, che hò comprati quì e li quali mandarò infallibilmente con il vascello, che stà al presente nel porto, et

«Vous qui estes *omnis homo* et au delà, il ne vous en faut pas dire davantage pour vous trasser un chemin à réussir. Je sens que vous m'aymez; tirez sur moy la despence que vous ferez pour ma curiosité et j'y satisferé comme à tous vos ordres, estant tout à vous, Monsieur,» etc.

Dans sa *Nouvelle relation* d'Égypte (p. 292), Wansleben donne la description d'un de ces lézards : «Le 18 de septembre, dit-il, j'achetay d'un Arabe un gros lézard en vie, appelé en leur langue *váral*. Je le fis après écorcher, et j'envoyay la peau à Monsieur Arnoul, intendant des galères du Roy à Marseille. Les parties du corps estoient tout à fait semblables à celles du crocodile, horsmis la peau qu'il avoit grisâtre, mouchetée, comme celle d'un serpent, et sans écaille. Il avait trois pieds de roy de longueur, cinq doigts à chaque pied, et des ongles blancs et longs, de la manière que les ont les crocodiles. Sa langue estoit fourchuë, comme celle des serpents, sa teste longue, son museau pointu, ses dents fortes et aiguës; et sa morsure, à ce que me dit l'Arabe qui me l'apporta, estoit venimeuse et mortelle.» (Cf. Pougeois, *Vansleb*, p. 441-442.)

il capitaneo si chiama capitan Roland, come anche le mummie, et altre curiosità, che hò comprato per la biblioteca di S. M^tà^ Christianissima, de' quali ne hò una bona quantità e che non sono ordinarie; e il tutto specificarò minutamente, quando scrivero con il detto vascello. E perche Mr de Tiger sene và in Francia con il medesimo vascello per giustificarsi dalle accuse, che li mercanti di questa scala hanno fatte contra di lui, appresso Monsignore Colbert, racommanderò a lui ogni cosa per haverne maggioramente cura.

E con quest' occasione che Mr de Tiger senza dubbio verrà a riverire V. S. Illma, non posso far di manco che di toccare una ò l' altra cosella, che è passata fra di noi, accioche V. S. possa farne risentimento conforme è giusto. Perche primieramente egli hà, dal principio del mio arrivo nella sua casa fin' all' ultimo giorno, sempre mi guardato con un cert' occhio invidioso e cercato ogn' occasione immaginabile a piccarmi con parole acute e far mi stare inquieto, con lasciar correr spesse volte parole in disprezzo della mia persona. Onde quel medesimo giorno che io arrivai in casa sua, non solamente non mi fece nessuna accoglienza, mà nè manco mi fece chiamare alla tavola, quando li altri mangiavano, mà mi lasciava passeggiar fuora nella sala, come se non appartenesse niente a lui. E quando poi Mr Brousson, fatto rosso per questa inciviltà del consolo, mi chiamò a venire a pranzare, ne manco mi fece sedere, tal che dal primo giorno fino all' ultimo, conforme hò detto, hò scoperto in lui una gran gelusia contra di me, la quale poi in progresso di tempo non è stata sminuita punto, anzi vi è più cresciuta, particolarmente quando egli hà visto, che li sensali mi portorono de' libri e dell' altre curiosità, et a lui nò, facendo ancor egli professione di ramassare ogni sorte di curiosità, come de fatto le medaglie me l' hà levato tutte dalle mani, sino che alla fine, non potendo egli tener più nascosto le sue passioni irregolate, havendomi questo mese d' addietro domandato per un biglietto un libro, che io haveva comprato per la biblioteca di S. M^tà^, lo quale egli diceva volerlo per M^r^ l'ambasciadore a Constantinopoli e per questo offertomi li denari, che il libro haveva costato a me; mà scusandomi io con dirgli di non potergli dare quel libro, per esser raro e poi per non essermi permesso a trafficare con li libri, che erano della biblioteca di S. M^tà^, egli, dopo havermi detto alcune parole piccanti, soggiunse non esser questo stato la causa per la quale mi haveva fatto chiamare, mà perche voleva far il conto con me per quel tempo, che io haveva mangiato con lui, haver egli inteso che io haveva una bona pensione di Monsignore Colbert et altre

parole simile. E quando io gli disse che io era stato in più di quattro case consolari in Levante, e che nessun consolo m'haveva mai domandato, nè volsuto accettar da me quattrini, quando io li prontamente havevo offerto, e che nessun consolo haveva fatto si poca stima delli ordini di S. M^tà e delle persone che fussero nel suo servitio, come haveva fatto lui da me, e che io era molto mal sodisfatto per causa delli cattivi trattamenti ricevuti da lui e dalla sua famiglia, egli, senza rispondermi altro, si mese a far il conto per giorni et hore, che io haveva mangiato in casa sua, facendomi pagare dieci piastre il mese per me, e 2 1/2 per il mio Barbari.

Mà questo si havrebbe alla fine potuto iscusare, perche in rigore parlando la sua domanda non era ingiusta, mà quello che mi diede il più delli fastidii era che mi disse, qualmente egli haveva inteso che io voleva il giorno seguente andar in viaggio e pero disse egli volermi avvertire di non andar in nessun luogo, senza haverlo pagato prima, come de fatto lo pagai sul instante. Ancora mi hà fatto pagare dieci piastre per la mia parte, quando sono andato con lui alle mummie, viltà che non si è mai intesa da nessun consolo di Francia. Con il qual racconto non voglio accennar altro a V. S. Illma che per farla conoscere la poca sodisfattione, che li forastieri ordinariamente ricevono dalli consoli, et il poco genio che hò havuto sempre et hò ancora a trattar con loro. Adesso vivo da per me e faccio menaggio il meglio che posso.

Questi giorni passati hò ricevuto ancora da Mr Brousson, fattore delli signori della Compagnia, le altre mille franchi del mio appuntamento per quest'anno, e per l'anno a venire prego V. S. Illma di farme lo tenere per Mr Arnoul in reali di Spagna, di gran peso, con farsi assicurare a Marsiglia la mità di essi, e l'altra mità mandarmi a mio risico. La prego di più a far ogni diligenza accioche li possi havere verso il mese di maggio, accioche non habbia patire simil stretezza di denari, conforme hò sperimentato quest'anno presente con mia poca sodisfattione. Passate le feste dell'Epifania delli Copti, hò determinato, se Iddio m'aiuta, di far un tentativo se posso arrivare alla prima cataratta del Nilo, che è su li confini dell'Egitto con la Nubia. A quest'effetto hò di già dato ordine alli miei amici a trovarmi due ò tre boni asini per me e per la mia gente che pigliarò con me, perche forse sarà ancora di bisogno di pigliare un gianizzero con me; et il viaggio voglio far tutto per terra, per veder meglio il paese, e le città. Iddio mi faccia gratia di conservarmi la sanità è di guardarmi da cattivi incontri. Li giorni passati sono stato un'altra volta alli piramidi per considerare e misurarle meglio. E dopo un augurio di un felicis-

IMPRIMERIE NATIONALE.

simo capo di anno, con mille altre prosperità, insieme mi ratifico di V. S. Illma, etc.[1].

XVI

WANSLEBEN À CARCAVY.

Cairo, li 27 di gennaro 1673.

Monsieur,

Benche nella mia ultima dalli 28 di decembre, mandata per Ligorno, habbi sufficientemente ragguagliato V. S. Illma dal mio presente stato et occupationi, et in che maniera mi rieschino li miei affari, nientedimeno non posso lasciare passare una si bona occasione, come è la presente di capitain Roland, e di ricordare V. Illma un' altra volta di una ò l' altra cosa, che li miei disegni in parte ritardano, et in parte totalmente possono impedire, e per le quali io stò in qualche inquietezza.

Primieramente sono le pochissime lettere che ricevo da V. S. Illma, tal che in nove mesi non hò ricevuto altro che una lettere sola; non mancando però a venir ogni mese uno ò due vascelli da Marsilla à Alessandria, onde ne seguita necessariamente che io resti delle volte molto perplesso nelle mie resoluzioni et affari, senza sapere a che partito appigliarmi, non havendo il avviso di V. S.

2°. Intorno al mio appuntamento medesimamente sono passati nove mesi che io non habbi potuto tirar altro dal mercante che mille franchi solamente, e sino al giorno di questo dato non hò potuto tirare li altri mille franchi, benche io di già lontano li habbi dato la mia ricevuta. Onde che non potendo io tirare a tempo preciso il mio salario, conseguentemente bisogna necessariamente che io patischi spesse volte gran strettezza di danari e di lasciar andare delle volte le bone occasioni, ò che sia delle carovane, ò delle stagioni commode, nelle quali potrei metter in esecutione qualche bon disegno.

3°. In quanto al comprare dalli libri li danari parimente non sono sempre pronti al tempo preciso, e che io li hò di bisogno per contentare li creditori, ritardandomi il mercante delle volte un mese intiero a pagarmeli, ò perche

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 208-210 (autographe).

non li hà pronti, ò perche li impiega più volontieri per il profitto della Compagnia. Onde sono spesse volte importunato dalli creditori e ne sento grandissime mortificazioni.

4°. In quanto alla compra straordinaria delli libri, V. S. Illma mi scrive haver il Monsignore dato ordine a Mr Arnoul a farmi tener mill' altri franchi, mà Mr Arnoul non mi scrive una parola sopra questo negotio. Si che vi è poca speranza che io li possa tirare dal mercante, senza l' ordine di Mr Arnoul, dovendomi pure fra pochi giorni partire per l' Egitto superiore, ove li havrei potuto impiegare. Si che con tutto questo non intendo di rimostrare altro a V. S. Illma se non che li grandi impedimenti che hò per poter impiegarmi in servitio di S. M^{tà} e di Sua Eccelenza Monsignore Colbert, supplicandola a voler rimostrare il stato delle cose a Sua Eccellenza di metter rimedio, accioche non perdi il mio tempo quà, e di mandarmi il mio appuntamento in contanti, in reali di Spagna.

Nella mia pessata, mandata per Ligorno, mandai a V. S. Illma l' indice delli libri, che hò comprati per la biblioteca di S. M^{tà} Christianissima, et adesso ne mando un altra copia. Però non sono stato consigliato dalli miei amici di consegnarli a Mr de Tiger, conforme era allora la mia intentione, havendolo visto un homo fallito e che hà perso ogni reputatione e credito in questo paëse, per il che nessuno mi hà volsuto consigliarmi a consegnarlieli, tanto maggiormente che si aspetta l'arrivo di Mr de Bonnecorse ogni hora e giorno quà, il quale, essendo un homo molto gallante e mio particolar amico, non mancarà di haverne cura che vi si siano mandati.

Adesso, sino che dura questa vacanza di governo, non compro più niente, non volendosi il vicario caricare da questo, di dar ordine al mercante per il pagamento, conforme faceva Mr de Tiger. In questo mentre, per profittare in qualch' altra cosa, me n' andarò in Egitto superiore, conforme di già lungo tempo hò havuto intentione, e sarò di partenza fra 20 giorni (conforme V. S. Illma sarà avisata avanti di partirmi) e non sarò di ritorno che dopo tre mesi, se Iddio non dispone altrimente e mi conserva in bona sanità, allora intendo d' andare alla città di Vah, che è su li frontieri di Nubia, verso Sirocco. Per pigliare esatta informatione della qualità della strada in Abissinia, per poter prender la mia misura più esattamente, essendo ritornato dal medesimo luogo, non però al Cairo, mà alla banda di Momfallot, mene andarò sopra il Nilo a Isna e di là mi trasportarò per terra in Alcossir, porto nel Mare rosso, per vedere la qualità di quel luogo, e medesimamente essendo ritornato di la a Kenne,

farò il tentativo di andarmene alla prima cataratta, si che intendo con l'aiuto di Dio a girare tutto il Egitto superiore, e poi voglio ritornarmene in Cairo per travagliare alla continuatione della mia gran istoria dell' Egitto, che hò, di già un pezzo fà, comminciato.

In tanto spero che V. S. Illma mi havrà mandato il mio appuntamento dell' altro anno in reali di Spagna, accioche habbi forza di eseguire li miei disegni. Alcuni m' hanno detto che Mr Arnoul non esercita più la carica del intendente, mà che sia andato à Parigi, il qual rumore hà contribuito ancora qualche poco a risolver di tener li libri appresso di me, sino che habbi certezza di questo fatto. Mr de Tiger si parte hoggidi dal Cairo per venirsene in Francia; egli si parte con molto poca riputatione da questa città, e volesse Iddio che non lo havessi visto mai. Onde V. S. Illma si sapra regolare a non crederli ogni cosa, quando verrà a riverla, stimando io li suoi medesimi lodi le più gran ingiurie che un homo mi potrebbe fare.

Nella mia passata, scritta per Ligorno, scrissi ancora a Sua Eccellenza e la supplicai, se la trovasse commodo, di dar ordine al signore intendente a mandarmi sopra ciascheduna nave, che parte da Marseilla per Alessandria, ducento ò trecento piastre, che cosi il guadagno che tira la Compagnia dalli reali (da trenta per cento, overò netto le spese venti quattro per cento che è il manco) si potrebbe impiegare per l' avantaggio della bibliotheca di S. M^tà^ e mi obligarebbe particolarmente V. S. Illma a sollecitare la resolutione di questo affare. Perche, havendo io in questo modo la forza nelle mani, potrei comprare molto più libri e curiosità, che così non posso. Con che per fine mi ratifico, qual sono, etc.[1].

XVII

WANSLEBEN À CARCAVY.

Cairo, li 16 di febraio 1673.

Monsieur,

Partendosi per Francia il signore P. Brousson, fattore delli signori della Compagnia in questa scala, mi sono servito della commodità di inviare con lui e sotto la sua cura a Mr Arnoul a Marsilla due casse de' libri, tre mummie

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 212-213 (autographe).

grandi e un gran caffàs pieno di curiosità, conforme la memoria quì inchiusa, pregando il bon Dio a mandare in salvamento tanto il vascello, quanto la robba e la gente, accioche presto io m'habbi di rallegrare dell' avviso che ogni cosa è ben arrivata.

E perche nella memoria non parlo di alcune cose, che pùr sono, l' hò stimato necessario di spiegarle quì. E primieramente, in una delle casse delli libri, mando una cosa di Cairo, che si chiama il Askim monastico delli monaci di S. Antonio, cosa molto curiosa et in Europa non conosciuta; si chiama ancora l' habito angelico, per haver questa forma di habito dato un angelo a S. Antonio, dopo che di già era stato trenta anni nel deserto. E chiunque delli monaci lo porta, deve fare ogni notte 300 motanoë, che vuol dire deve fare 300 prostrationi in terra, levandosi in piede fra ciascheduna prostratione e segnandosi con il segno della santa croce; lo porta il patriarca et tutti li vescovi di obligo, li altri monaci per divotione solamente. Nella medesima cassa sono ancora due pezze di canna piene di legno di scorpione, macinato in polvere; egli è un pezziosissimo rimedio contra ogni sorte di infermità di occhii, e non si trova senza che nel monte Kolzim, dietro al monasterio di S. Antonio, la qual polvere me la diede l' abbate por la più regalata cosa del mondo.

Nelle giarre sono uccelli imbalsamati e chi sà se non vi siano ancora dell' altre cose, non havendoli io aperto; se ne trova una quantita incredibile nel cimiterio delle mummie, cinque hore lontano dal Cairo, e sono sotto terra in cave tagliate in pietra viva. Le statue piccole, alcune hanno servite per casse di mummie de' serpenti, conforme in duo, ò tre, V. S. ne troverà ancora. Le piccole statue e figurine di terra cotta e di bronzo (de quali de bronzo ne mando cinque) e di legno con le lor lettere hieroglifiche, si trovano nelle mummie e non saprei dire a che habbino servite. Le due cassette dipinte, sono pure state recettacoli di mummie, mà mi furono portate vote. Per belle casse di mummie non hò havuto fortuna di trovarne, havendomi de Tiger, di ingrata ricordanza, levato due ò tre dalli mani, che erano le megliori del mondo, come anche tutte le medaglie. Li fungi di pietra vengono dal Mare rosso qualche volta e si vendono a bon prezzo quì. Le bagatellerie, che sono nel sacchetto, sono pure cose che si trovano nelle mummie; le pietre lucide, chiamate in arabo barur, si trovano in gran quantità nel deserto di S. Antonio e vorrei sapere che pietre siino. Il sale piramidale è venuto dal deserto di S. Macario.

Delli libri non serve di farne alcun elogio, solamente prego il bon Dio a mandarle in salvamento, loro parlaranno per se stesso.

Appresso di me restono dieci pezzi di libri, che sono di già stati pagati, due pietre hieroglifiche e due piccole mommie, che per non mi parere cose scelte, non mi sono curato di mandarle. Li libri che restono da me, sono li seguenti : Duo volumi della *Istoria del Egitto* de Makrîzi, li quali mi servono per la mia grand' istoria dell' Egitto che compogno. Duo libri di magia, rari, et un libro intitolato *la Chiave della scientia talismatica,* il quale essendo giudicato inestimabile non l' hò volsuto mandare senza haverne prima preso copia, per poterlo mandare doppio. L'*Istoria di Giorgio il Mekkin,* havendone di già mandato una copia, servarò questa per me, con farvi bono le quatro piastre che hà costato. L'*Istoria di Abu Solh* (un libro di gran importanza per la mia istoria) delle chiese e monasterii dell' Egitto, non essendo intiera, bisogna prima di mandarla farla intiera. L'*Estratto del rituale delli Copti,* chiamato *Giauheret innefisse,* l' hò ancora per un poco di bisogno per la mia historia. L'altri duo, cioè la *Guerra di Soltan Selim con il Gauri* e l' *Istoria dalli Califfe di Egitto,* sono due piccoli libri in ottavo, mal scritti e mal legati, e che tutti duo non hanno costato più di duo piastre; li piglio con me nel Seeid per divertirmi, et io cercarò di trovarne esemplari migliori, con far boni li denari che hanno costati. Questo è quel tanto che m' occorre di dire intorno alle curiosità e li libri che hò mandato.

Hora havendomi il mercante due ò tre giorni fà pagato li altri mille franchi sotto conto del mio appuntamento dell' anno passato del 1672, hò risoluto di eseguire il mio gran viaggio verso li cataratti e destinato per il giorno della mia partenza, se Dio vuole, lunedì prossimo, che sarà li 20 del corrente. Io piglio con me un Turco, già palafraniero del consolo degradato, homo robusto, amorevole, fidato, e che possiede la lingua turchesca e moresca a perfettione. Oltre a questo io piglio con me il mio servitore ordinario, un Dungalita, pure homo forte; e siamo tutti tre ben armati, io hò un mosqueton, et un pare di pistoletti et una scimitarra, li altri duo hanno lanze alla usanza del paese, e siamo risoluti a combatter, se bisogno sarà. De' danari ne piglio con me una bona provisione, essendo risoluto di spinger avanti tanto che posso, ò nell' una, ò nell' altra maniera. Io porto ancora con me quattro lettere di raccommendatione dal patriarca, l' una al vescovo di Siut, l' altra al vescovo di Isne, la terza al vescovo di Moharrak, la quarta ad un signore in Girge, tutte per l' Egitto superiore. Si che hò preso tutte le precautioni possibili, nel meglior

modo che hò potuto, da Dio poi habbiamo da spettare un bon successo. Le mie robbe, libri e vestiti, e gran parte di danari lascio in tre casse quì, nella cancellaria del consolo, e n'hò fatto far un atto che, in caso di morte, ogni cosa sarà mandata a Mr Colbert.

Alla fine hò disposto ancora il signore Brousson a pagarmi li mille franchi per la compra estraordinaria delli libri, essendo adesso il vero tempo di impiegarne una bona partita. Tanto maggiormente andandosene egli adesso in Francia, di ove non sarà di ritorno forse per manco di sei mesi; e mi sarebbe in tanto convenuto restar otioso, particolarmente in caso, che V. S. non ci mandarà presto altri ordini, conforme di già l'hò pregato tante volte, non volendo io ad haver più a fare con consoli.

Dal medesimo mercante potrà V. S. pigliare piena informatione del mio stato, e del stato delli affari di questo paese, essendo egli una persona, che è assai prattica; mà sopra ogn'altra cosa la prego di dar ordine a Mr Arnoul di mandarmi il mio appuntamento per l'avvenire, come anche li danari per la compra de'libri, in reali di Spagna di gran peso et in un colpo, accioche non habbi da esser più schiavo delle altrui commodità e di spettare la lor misericordia, mà accioche io habbi le forze nelle mani, se altrimente V. S. vuol vedere li suoi ordini puntualmente eseguiti; di poi per esser la mia intentione di ritirarmi dalla contrada delli Franchi, per la bella pezza che m'hà giocato de Tiger.

Da tre giorni in quà non hà fatto altro che piovere e tempestare, e m'havrebbe dispiaciuto se questo cattivo tempo m'havesse attrappato nel viaggio, onde ne godo che l'inverno si sfoghi, mentre che sono ancora quì.

E per fine li raccommando li miei interessi caldissimamente, e resto di V. S. Illma, etc. [1].

XVIII

WANSLEBEN À CARCAVY.

Cairo, li 20 di febraio 1673.

Monsieur,

Se ne và a Parigi il signore P. Brousson, commissario delli signori della

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 216-218 (autographe); il y en a un duplicata aux folios 214-215.

Compagnia in questa scala di Egitto, ambitioso di godere l' honore di conoscer e riverire V. S. Illma. Egli è una persona, verso la quale io porto singolari oblighi, essendo lui quello, che con ogni maggior civiltà e cortesia m' hà ricevuto in casa sua quì e provistomi con ogni commodità necessaria. Di più egli hà mostrato sempre un gran zelo e prontezza in eseguire li ordini delli signori della Compagnia, suoi padroni, con pagarmi puntualmente li danari, tanto per la compra de' libri, quanto della mia pensione, si che lui in queste parti, si puol dire, è stato il primum mobile, anzi la sorce di tutto il mio bene.

E per colmo della sua compitezza, hà preso ancora sopra di se la cura di portar egli medesimo in Marsillia, a Mr Arnoul, li libri e le curiosità che hò comprato quì per la Biblioteca de S. M^{tà}. Onde per tanti et altri degni rispetti, egli si promette di havere di già impetrato la bona gratia di V. S. Illma, in consideratione delli di cui ordini superiori, egli si hà mostrato cosi pronto in farmi ogni sorte di boni offitii.

Et io dalla parte mia la supplico humilmente a farli bona accoglienza e di assisterli in tutte le sue occorenze, se bisogno sarà, accioche egli habbi animo a continuare ad esseguire li ordini di V. S. Illma et a travagliare insieme con me a promover li boni disegni di Monsignor Colbert. Con che mi ratifico di V. S. Illma, etc. [1].

XIX

CARCAVY À WANSLEBEN.

Le 24 mars 1673.

Je viens de recevoir tout à la fois deux de vos lettres, l'une du 29e décembre de l'année passée, et l'autre du 27e janvier dernier, avec un catalogue des livres que vous avez pris la peyne d'achetter, dont nous n'avons pas encore eu des nouvelles de Marseille. Les nouvelles de vostre santé m'ont donné beaucoup de satisfaction, mais je suis fasché que les différents consuls des lieux où vous passez en usent si mal en vostre endroit, il faut tascher de vivre avec eux le mieux que vous pourrez et ne vous arrester pas à peu de chose. Pour ce qui est de vos appointements, il y a longtems que Mgr. Colbert a fait faire le fonds de 3000^{tt}, et qu'il a esté mesme deslivré, sçavoir, 2000^{tt} pour vous, et

(1) Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 219 (autographe).

1 000^{tt} pour achat de livres ou médailles aux lieux où vous ne trouverez point de correspondance; mais comme M. Arnoul fait acquitter ce que ses correspondants lui mandent avoir payé pour vos achats, l'on confond quelquefois l'un avec l'autre, dont j'ay escrit à M. Arnoul, affin qu'on n'en use plus de la sorte à l'advenir, et que vous touchiez nettement et au plus tost ce qui vous est ordonné [1]. J'escris encore à M. Paparel, directeur de la Compagnie du Levant, qui est présentement à Marseille, et le prie d'escrire en vostre faveur à tous ces Messieurs qui sont en ce pays-là, à quoy je crois qu'il ne manquera pas.

Les livres que vous nous avez envoyé sont fort bons. Je ne doute point que ceux qui sont dans vostre dernier catalogue ne soyent de mesme. Je l'ai donné à M. Dipy, qui vous salue bien humblement, pour le traduire, mais il faut, s'il se peut, que vous y mesliez des mss. grecs tels que je les ay marqué dans vostre mémoire, et encore des médailles grandes et nettes comme je les ay spécifiées, particulièrement des grecques, et non pas comme celles que vous avez envoyées, il y a quelque tems, qui estoyent toutes petites et mal conservées. Vous vous plaignés que je vous escris pas souvent, mais je ne crois pas avoir reçeu aucune de vos lettres sans y faire response, et, si vous sçaviez la quantité d'affaires dont je suis accablé, vous verriez bien que c'est tout ce que je puis et je ne manque à rien de ce que vous me mandez, si ce n'est peut estre à vous envoyer quelques livres que vous marquez dans vos lettres, qu'on n'a pas toujours la commodité de vous pouvoir [faire] tenir. Ayez soing de vostre santé, escrivez souvent, et toujours de tems en tems à Mgr. Colbert, qui est bien ayse de sçavoir de vos nouvelles, etc. [2].

XX

WANSLEBEN À COLBERT.

Au Caire, le 5 de juin 1673.

Monseigneur,

Pour satisfaire aux intentions de Son Excellence sur la commission dont elle m'a honoré, je luy diray que j'ay poursuivy avec tant de diligence tout ce

(1) Voir Archives de la Marine, B⁶ 4, fol. 216. — (2) Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 215-216 (autographe). Publié par Pougeois, *Vansleb*, p. 443-444.

IMPRIMERIE NATIONALE.

qu'il m'a paru estre compris dans ses ordres, que je ne voy plus qu'une chose à faire, pour l'acquit de mon devoir, et la consommation de mon entreprise, qui est de aller voir les cataracts du Nil, qui sont environ 300 lieues au dessus du Caire, et que personne de l'Europe, qui paresse, n'a encore vey ny descrit che par oyr dire. Et come c'estoit là une de plus curieuse remarques, qui puisse estre dans mon voyage, je n'ay pas demeuré icy jusque à présent sans en tenter le chemin, mais comme il est extraordinairement perilleux, j'ay esté assez peu heureux de n'avoir peu jusque à présent y reussir, les Arabes m'ayant donné occasion, ou pour mieux dire contraints de retourner sur mes pas, après avoir avancé jusqu'à 12 ou 15 journées de chemin, à cause de leur brigandages, que je ne pouvois esviter et qui me fasoient paroistre la mort à tous momens devant les yeux. C'est pourquoy j'ay resollu d'attendre que le Nil fust plus haut, affin de pouvoir avancer plus viste, et pour ce moyen passer plus promptement les dangeurs, che l'esperience et l'espreuve que j'ay fait, me font ancore attendre, e non pas sans frayeur, dans ce voyage aussy beau qu'il est perilleux.

C'est pour quoy j'ay pris la confiance d'escrire ce mot à Son Excellence pour luy faire savvoir que, lors que je seray de retour de cette pénible entreprise, il sera expedient, que je passe en France pour l'informer de tout, et especiallement de plusieurs choses de haulte conséquence, que j'ay descouvert par mes recherches infatigables et qui ne peuvent estre confiées au papier dans ce pays, sans exposer ma teste et sans rouiner tout ce qui ce pourroit entreprendre sur ces matières.

Pour ce qui est de l'Ethiopie, dont je me suis instruit au net, il m'est impossible d'y passer dans l'estat de la condition de ma commission et il est encore necessaire que j'informe Son Excellence des moyens qu'il faut prendre pour y entrer et pour y faire quelque chose de grand, comme il se peut, si on en prend les voyes sans lesquelles tout est impossible.

J'ay aussy appris, que tous les livres et escritures les plus pretieux et les plus instructifs, e qui sont la clef de belles et bonnes choses d'Egipt, sont en Barberie, y ayant esté transportées par les Mores, il y a longtemps. C'est pour quoy on feroit un grand bien d'y aller pour les recouillir, parcequoy ce sont les ouvres instructifs et practiques de toutes les nobles sciences des antiens Egyptiens, dont ces Barbariens font bien souvent voir des effetts, qu'ils croyent eux-mesmes aussy bien que les autres ignorans de l'art diabolique, mais les sciavans en jugent bien autrement et sospirent après ces sciences, dont les ele-

ments sont entre les mains de ces ignorantes qui les profanent, quoy qu'ils en tirent tout à fait de prodigieux advantages, comme j'ay esté informé. Et, en attendant le temps de l'honeur de vous parler, je feray par advance quelque petit recit des remarques que j'ay fait en mon dernier voyage, en remontant le Nil pour aller aux cataracts, come je l'esperois, mais comme j'ay dit cy dessus, la barbarie des Arabes et la tirannie du governement des Turcs, m'ont contraint de retourner sur mes pas. Neantmoins le choses que j'ay veüe me console dans ma disgrace e font que j'estime mes pennes avoir esté suffisemment recompensées, quoy qu'elles ayent esté continuelles pendant 2 mois, que j'ay employé, marchant toujours par terre douze journées du chemin, où j'ay osservé la Tebaïde, y ayant demeuré 9 jours, e les ruines de l'ancienne Tebe, qui ont une apparence fort magnifique, avec un arc trionfal presque tout entier, plusieurs colonnes très haultes, aveq des inscrittions grecqs, les deux plus nobles monastères des Coptes, l'un appellée le blanc e l'autre le rouge, e plusieurs anciens temples des idolatres; enfin j'ay fait, comme autre part, plusieurs observations sur le governement, sur l'histoire et sur l'economie des Turqs et sur l'estat present des choses.

Et en passant je diray à Son Excellence que, quoyque j'aye eu bien de le peine et essuyé bien des dangers par toute ma route, neanmoins rien ne m'a plus inquiété que la difficulté que j'ay de toucher ma pension, les marchands e consuls me formant mille obstacles sur ce point, en s'escusant sur ce que les ordres que j'ay du Roy ne disent pas un mot de pension, ny de ma subsistance, mais seulement du payement de livres que je acheteray e veritablement la chose est tell' aussy, car la commission non dit pas un mot, de sorte que je suis obligé de leur donner une lettre de change pour Marseille, quelquefois 4 mois devant, affin qu'ils puissent l'envoyer et recevoir responce qu'ils sont satisfaits e hors de peril de rien perdre, en me donnant cet argent, de sorte que, en attendant cette responce, j'ay bien de la peine de recevoir quelque chose d'advance, et pour ce qui est mesme du payement des livres, il n'est pas mesme assés formellement exprimé, comme de marchands qui cherche leur seuretées le demandent, veu speciallement qu'ils ne me connoissent point, de sorte que cela a esté cause que depuis 4 mois je n'ay peu rien acheter, ne pouvant pas les fair payer facilement; e mesme à present que mon argent est fort court, je suis obligé d'attendre, le dit marchand m'ayant remis à l'arrivée de quelques vaisseaux qu'il attend de Ligorne.

J'attend donc ce payement à l'elevation du Nil pour pouvoir reussir dans

mon dessein de voir les cataracts, dont estant de retour j'espere trouver la permission de Son Excellence pour repasser en France, affin de l'informer plus particulierement de toutes choses et des advantages que j'ay remarqué qu'on peut tirer de ce pays et qui ne se peuvent dire que de bouche, estant de trop grande consequence pour les confier au hazard.

C'est pourquoy je supplie Son Excellence de m'envoyer ses ordres au plutost, affin qu'on puisse gaigner les temps e prender des mesures qui ne peuve estre trop juste dans ces sortes d'entreprises, et en attendant je la confirmeray dans l'assurance que je suis persuadé qu'elle ha della fidelité de mon service et de l'inclination que j'ay de me consacrer pour le bien de la France, speciallement estant conduite par les soings d'une intelligence qui merite autant qu'il gaigne les cœurs et les affettions de toute la terre. C'est pourquoy l'affection e la gloire que je reçois m'animent esgalement dans mon petit service, qui sera assés recompensée lorsqu'il aura l'approbation que j'espere de celuy dont la seule estime est suffisant pour donner le prix de la valeur aux choses e dont je seray toutte ma vie avec autant de gloire que d'avantages, etc.[1].

XXI

WANSLEBEN À CARCAVY.

Cairo, li 5 di giugno 1673.

Monsieur,

Sono alla fine ritornato, per la Dio gratia, dal mio viaggio, che alcuni mesi addietro intrapresi per l'Egitto superiore; mà, non ostante tutta la mia indus-

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 222 *a* et *b* (autographe). C'est à cette lettre que se rapporte sans doute le billet suivant de Carcavy à Colbert, du 3 décembre 1673 :

« Je ne me souviens pas que Monseigneur m'ayt donné d'autre lettre du Levant que celle du P. Vanslebe, que je mets dans ce paquet; s'il y en avoit eu quelque autre, elle auroit sans doute esté dans la mesme liasse. Je sçay bien que Monseigneur me dit il y a quelque temps qu'on luy avoit escrit touchant un Othon d'argent, en forme de médaillon, mais je n'ay point veu la lettre qui en contenoit l'advis, et, si je l'eusse veue, j'en aurois escrit incontinant à Mr Arnoul, comme je faits souvent des autres choses, pour en espargner la peine à Monseigneur. »

En marge, on lit cette apostille de la main de Colbert : « Il faut chercher cette lettre. » (Biblioth. nat., *Mélanges Colbert*, vol. 166 *bis*, fol. 500.)

tria possibile che hò adoprata, non hò potuto però arrivare al mio intento che era di passare alla prima cataratta del Nilo.

Primieramente m'era contrariissimo il vento, havendo per un mese intiero continoamente soffiati li venti mezzo giornali, si caldi e si fastidiosi che credevo di perire per la strada. Dipoi ancora era pochissima acqua nel Nilo, si che per l'una e l'altra ragione in un viaggio, che con il buon tempo, si suol fare in due giornate, fummo costretti a spender otto e più giorni. Onde alla fine, visto l'impossibiltà di poter passare avanti sul Nilo, risolsi di proseguire il mio viaggio per terra, et essendomi sbarcato a Momfallot, città sei giornate lontano sopra il Cairo, andai per terra a Siut, ove havendo obligato il vescovo con un piccol regalo di andare con me alli due più illustri monasterii delli Copti, l'uno detto il bianco e l'altro il rosso, hebbi la commodità di vedere un tratto di paese di tre giornate e d'avantaggio e le rovine di molte città antiche, benche ancor questo non fusse senza un grandissimo incommodo, oltre la perdita del mio jumento, che mi prese un gianizzero per violenza.

Essendo dipoi ritornato di là per la medesima strada a Siut, et indi passato a Momfallot la seconda volta, con intentione di imbarcarmi là per Girge, m'era in questo mentre stato fatto la spia da un christiano da quel medesimo, al quale il patriarca mi haveva raccommendato. Questo, immaginandosi di procurarsi la bona gratia del governatore di quella provincia, gli haveva insinuato qualmente io era un Franco et homo che cercava tresori per l'Egitto, onde essendo per ciò il governatore stato irritato contra di me, cercò di havermi nelle suoi mani. Mà essendo io per tempo di ciò stato avvertito da un bon amico, mi convenne a salvarmi la vita con la fuga, et in luogo li andare più avanti, d'avvicinarmi verso il Cairo. Et essendomi di novo fermato nella città di Melave, una giornata di là lontano, con l'occasione che l'arciprete di quella città era abbate di un monasterio nella Tebaide, risolsi di andarmene là e di passare là la settimana santa, con vedere la Tebaide, la quale hò visto poco manco tutta. E perchè il suddetto non era più distante dalla antica città di Tebe (hoggidì chiamata Insine, et in greco Antinopolis) che un'hora di viaggio, mi feci condurre là diverse volte per vedere le nobil rovine di quella anticamente illustre città. Fra le quali, oltre un grandissimo numero di colonne di granito porfido mediocri e residui di magnifici palazzi, vi era ancora intiera una colonna altissima con una inscrittione greca, eretta in honore del imperadore M. Aurelio Severo, e vi erano le pietre, che indicavano che otto colonne di simil grandezza e façon vi erano state; mà però la colonna non era di una sol

pezza, mà rapportata da cinque pezzi, l'inferiore delli quali era tagliata in fogliami; il piedestallo era composto di otto pietre. Vi era ancora un arco trionfale quasi tutt' intiero, di una prodigiosa altezza, il quale haveva tre porte nelle facciate et una nelli lati del arco, mà non vi era alcuna inscrittione. Per venire alle grotte della Tebaide, in alcune di quelle hò trovato incrittioni greche, le quali hò copiato. Oltre che la Tebaide in se stessa è una cosa prodigiosa per due ragioni : primieramente per il bell' ordine e numero infinito delle grotte tagliate nella montagna di pietre viva; secondamente per la stupenda grandezza et altezza di alcune di loro, essendo io entrato in cave l' altezza della quale haveva al manco ventiuno bracci, si che paiono più tosto esser opere di demonii che di huomini. A Siut sono entrato in più grotte, della medesima sorte, una de' quali capiva al manco 4000 cavallieri a cavallo, messi in ordine, si che alla fine fui convinto a confessare esser vero, quello, che altre volte havevo inteso dire, non trovarsi le vere maraviglie dell' Egitto altrove che nelle montagne. Delli tempii della antica gentilità ne hò visto diversi, li quali erano si bene in parte dipinti et in parte tagliati di emblemi et lettere hieroglifiche, che era una maraviglia a vederli. Di tutte le quali cose ne hò preso memoria assai esatta. Alla fine, dopo che havevo speso in questo pericoloso viaggio due mesi intieri, sono ritornato con ottima salute in Cairo.

Se poi vorrei raccontare li pericoli, alli quali un homo si espone in simil viaggi, non ne saprei fer fine, essendo io persuaso che non è paese in tutta la terra habitabile ove la gente sia più cattiva e più diabolica che nell' Egitto. L'uno non puol fare un passo senza correr risico di esser ò amazzato, ò spogliato, ò ridotto nell' ultima miseria e desperatione; tutti sono ladri e forfanti. E quando mi converrà di tornar fuora un' altra volta, non saprò più in che maniera hò da agire per scampare li pericoli che mi soprastanno. Li miei servitori ancora m' hanno causato non poco fastidio, onde fui costretto a licentiare uno delli due, quando più l' haveva di bisogno, per paura che non mi facesse qualche tradimento.

La lettera poi di V. S. Illma, dalli 25 del marzo, mi fece speranza che li fastidii, che sin hora hò havuto per tirare la mia pensione, si sarebbono finiti; mà sin hora non hò visto niente di mutatione, onde sono stato costretto a rappresentare le cose a Monsignore medesimo. Con che per fine mi ratifico di V. S. Illma, etc. [1].

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 221-222 (autographe).

XXII

WANSLEBEN À CARCAVY.

Cairo, li 14 di agosto 1673.

Monsieur,

Vi sono passati qualche quatro mesi, e più, che non hò havuto l'honore di havere delle sue lettere, il quale mi hà fatto dubitare che V. S. Illma non si passi bene di salute; e questa mancanza di havere novità di V. S., e se li libri che hò mandati siino arrivati, e se siino di suo gusto, o nò, m'hà fatto stare con qualche poco di inquietezza, non sapendo che cosa devo fare per renderli gradita la mia servitù.

Qualche tempo in quà hò incomminciato a comprar libri, e ne hò mandato adesso in Alessandria una cassa piena di ottimi manoscritti a Mr Sabatery, vice-consul, per haverne cura che siino mandati a Mr Arnoul, con li vascelli che sono di presente nel porto di Alessandria, non havendosi volsuto caricare di haverne cura Mr Laurenzo, esercente la carica consolare, scusandosi con dicere (come è la verità) non haver egli nessun ordine di questo. Il quanto al catalogo delli libri et autori, che si trovano nella cassa, eccolo[1]! Io ne mandarò fra poco un'altra, parimente piena di libri curiosissimi; solamente delli greci non sene trovano quì, non essendo il Cairo il luogo ove si possino trovarli, mà il Arcipelago, Cipro, Smirna, e quelli quartieri di là sono li paesi nelli quali si trovano libri greci, non trovandosi quì altro che libri persiani, turcheschi, arabi e copti, e ne supplico V. S. Illma a restarne capace di questo. Per le medaglie parimente mi sono raccommandato a diversi, che li solevano portare a Mr de Tiger, accioche ne portino a me, mà quelle che mi portano e sono care e non sono di quelle che stanno sopra la mia memoria, e per esser questo un esercitio nel quale non hò troppo conoscenza, non mi basta l'animo a farne spese, dubitando che non siino del gusto di V. S. Con la compra de' libri passano le cose diversamente, havendomi in questo particolare qualche poco di capacità e prattica, conforme V. S. potra giudicare delli libri, che di già hò mandato.

Il nostro Bascià è deposto del suo carico e stà per partirsi di quà fra pochi

[1] Voir cette liste à l'appendice.

giorni, e vi è non solamente la città piena di tumulti, mà ancora per tutto l'Egitto sono li Arabi sollevati, li uni contra li altri, essendone passati delli combattimenti notabili, e stato amazzato un gran numero della milizia di Cairo, con alcuni Bey, li quali furono mandati dal Bassà per reprimer le lor insolenze, si che per quest'anno non è possibilità alcuna di andare in nessuna parte, conforme era la mia intentione di tentar nel mese di settembre un'altra volta a far il viaggio alli cataratti. Per il che supplico V. S Illma ad haver la bontà di ragguagliarne di questo il Monsignore; e se Sua Eccellenza mi vorrebbe honorare a richiamarmi di quà, conforme l'hò supplicato nella mia passata, questo mi sarebbe di somma consolatione, parte per fare altra dispositione di alcune cose, che m'inquietano, parte per informarlo di molte cose, le quali, essendo di troppo gran consequenza, non si possono fidare alla carta, senza correr risico di perder il tutto. Onde non m'estendo più prolissamente sopra li motivi, che hò di partirmene di quà, per abbocarmi con Monsignore, non essendo cose che si possono scrivere, sperando che V. S. Illma havrà la bontà di assicurarsi dalla mia integrità e zelo, che hò per il servizio di S. Eccelenza, che tal cosa non domanderei senza haver urgentissimi motivi, volendoli solamente accennare questo poco, che hieri l'aga delli gianizzeri m'hà fatto inchiodare per un ciaus tre delle mie stanze, e ciò senze nessuna ragione, solamente alla semplice requisitione di un nostro vicino, il quale m'haveva appresso di lui accusato dominare le mie fenestre troppo la sua casa, per il che stò adesso come se fusse in prigione, senza aria e senza fume. Li religiosi di quà non mancano ancora ad inquietarmi dalla lor parte, e non volendo per adesso annoiarla di avantaggio, con questi poco piacevoli racconti, la supplico ad haversi raccomandato li miei interessi e persona, e di continuare verso di me li suoi soliti favori. Con che li fò humilmente riverenza, mentre che mi ratifico di V. S. Illma, etc.[1].

XXIII

WANSLEBEN À CARCAVY.

Rosetto, li 18 di ottobre 1673.

Monsieur,

Dopo la gratissima di V. S., dalli 12 di maggio, non hò ottenuta altra

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 223-224 (autographe).

fino al presente giorno, e perche alli 12 di giugno passato io haveva scritto a Monsignore medesimo[1], e ragguagliatolo diffusamente sopra la mia negotiatione in questo paese di Egitto, et insieme supplicatola di concedermi la gratia di poter ritornare in Francia, per informare Sua Eccellenza di bocca sopra alcune cose di momento, le quali non si possono fidare alla penna, mi sono trattenuto fin hora per aspettare l'honore delli suoi commandamenti. Havendo poi visto che la risposta tardava, e che in questo mentre il tempo commodo di viaggiare passava, e considerato che non si poteva fare il viaggio verso li cataratti, come era la mia intentione, per li troppo grandi et evidenti pericoli che vi sono (essendosi li Arabi di quelli quartieri ribellatti, e costretto il Bey, che li governava, di abandonarlo sua residenza, con ritirarsi nel Cairo), nè che si trovavano nel Cairo de' manuscritti greci, per queste e molt' altre ragioni urgenti hò preso la resolutione di trasferirmi di quà a Constantinopoli per passare di là a Smirna et terminar vi il mio corso, con imbarcarmi là per Francia, il che sarà nel futuro mese di aprile, se Iddio mi concederà la vita.

Intanto ne hò mandato a Mr Arnoul il resto delli libri, che havevo comprato, cioè a dire : una cassa marcata con numero 1, e con la marca quì incontro, M, imbarcata sopra il vascello di capitano Carbonero, nella quale erano 61 libri, conforme alla lista di n° 1, quì inchiusa[2]. Un altra cassa marcata con n° 2 e con la medesima marca, la quale hò fatto imbarcare sopra il vascello di capitano Pierre Rainayd, e conteneva 19 libri, conforme ancora alla lista di n° 2; una terza (che è piccola) hò lasciato ordine al vice-consulo di Rosetto, Mr Reinau, di farla imbarcare sopra la bollacra di capitano Bigarry, che di presente se trova nel porto di Alessandria, con un caftas sub n° 4, nel quale sono sei pelli di cocodrilli, due pelli di pesci curiosi, con alcune altre curiosità di poca consideratione.

In quanto alli mille franchi estraordinarii, che hò tirato mesi sono, ne hò impiegato in libri 194 reali effettivi, e 21 meid., conforme ne mando il conto a Mr Arnoul, non havendolo trovato a proposito di portarli tutti con me, per la troppo gran perdita che vi è sopra li danari, che dell' Egitto si trasportano in altri paesi; il resto, cioè 130 piastre, le porto con me, se per sorte in Scio ò altrove, ove li nostri mercanti non hanno corrispondenza, si trovassero boni manuscritti greci.

Mr l'Ambassadore hà da venir a Scio, et io spero di venir a tempo per

[1] C'est la lettre XXI, du 5 juin. — [2] Voir plus loin à l'appendice.

IMPRIMERIE NATIONALE.

haver l'honore di andar insieme con lui a Constantinopoli, benche, per dire la verità, sii più inclinato di trattenermi qualche tempo in Scio, per causa della peste, che è molto furiosa in Constantinopoli.

E per fine non mi resta altro, che di pregare V. S. Illma di far sapere a S. Eccellenza il Monsignore Colbert la miar isolutione, con ottenermi da lui la sua approbatione, e di voler per l'avvenire addrizzar le sue lettere a Monsignore l'Ambassadore. Con che li faccio humilmente riverenza, mentre che sono, di tutto il mio cuore, di V. S. Illma, etc.

P. S. In caso di accidente, che Iddio ci guardi, Mr Reinau, vice-consul di Rosetto, potrà dar informatione a V. S. Illma del mio imbarco, havendone lui havuto la cura[1].

XXIV

WANSLEBEN À CARCAVY.

Smirna, li 13 di febraio 1674.

Monsieur,

La mia ultima a V. S. Illma è stata data a Rosetto, alli 18 di ottobre del anno passato, nella quale gli diede avviso delle tre casse de' libri, che havevo mandato a Mr Arnoul, per la Bibliotheca di S. Majestà, l'una con capitano Antoin Carbonero, l'altra con capitano Pierre Rainayd, e la terza con la bollacra di capitano Bagarry. Nella medesima lettera gli mandai ancora le liste de' libri, che in esse si trovano, di più li significai la mia intentione di trasferirmi a Scio, Constantinopoli e Smirna.

Ora in conformità del mio viaggio dico, che li 20 del medesimo mi sono imbarcato sopra la seicha di un certo Greco, chiamato Domenico Reiis, di Savra, per portarmi a Constantinopoli, a qual fine gli pagai per mio passaggio venti scudi. E quel medesimo giorno ci partimmo da Rosetto per Bicchiero, porto e castello situato a mezza strada fra Rosetto et Alessandria; là stettimo otto giorni per aspettare il bon tempo. Li 27 detto havemo fatto vela e siamo andati in mare; li 30 detto siamo ritornati in Alessandria per causa delli venti contrarii e troppo furiosi; li 2 di novembre habbiamo fatto vela

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 226 *a* et *b* (autographe).

la seconda volta. Li 5 detto, a gran mattina, habbiamo visto la terra di Rodes, mà perche scoprimmo un corsaro, il quale ci diede la caccia, fummo costretti a pigliar il vento in puppa et a gettarci in alto mare, alla misericordia di Dio, il qual corsaro era poco manco la causa della nostra rovina; perche sopra venandoci di poi tempi cattivissimi, pioggie senza fine e tempeste, stettimo più volte in pericolo di far naufragio. Li 7 del medesimo, dopo haver per tutta la notte sufferto una horrenda tempesta, appena ci potemmo alla mattina seguente salvare in un porto nell' Anatoli, detto Agazari, ove però non vi erano nè case, nè gente, mà solamente rovine di una antica città. Li 8 detto, a sera, ci siamo partiti di quà per andare a Castel rosso, e ciò per l'apprensione che havemmo delli corsari, che stavano vicini da noi, in un altro porto però. Mà perche la notte era oscurissima di più, quel contorno pieno di scogli et isolette, sopravenendoci ancora una fortuna rotta, arrivò per l'ignoranza de' pilotti, che dettimo con la nostra seicha in terra, e, se non havessimo dato subito fondo là, saressimo infallibilmente tutti persi; mà il bon Dio ci fece la gratia che la fortuna cessò poche hore dopo, altrimente se havesse durata una mezz' hora solamente d'avantaggio, le gumene si sarebbero rotte e noi ci saressimo persi tutti quanti. Li 9 detto ci siamo partiti di quà per andar a Castel rosso, un borgo con due castelli, in un isola appartenente al Anatoli, ove è un bon porto, e vi siamo stati fino alli 15 detto, quando sortimmo di là, la sera, e la mattina seguente entrammo in un altro porto, purè in Anatoli, chiamato Lebis. Li 16 siamo entrati in un altro porto da Lebis poco lontano; li 17 ci siamo partiti di quà per Rodes, mà perche si levò un'altra volta una grandissima tempesta, che ne manco potemmo portare le velo, fummo costretti a salvarci in un porto, chiamato la Code della volpe, purè in Anatoli. Li 21 di novembre ci siamo partito da questo porto et il giorno seguente siamo entrato in Rodes, e la sera di quel medesimo giorno ci siamo partiti per Stanchioi. Il giorno seguente, li 23 detto, siamo entrati nel suddetto porto di Stanchioi. Li 25 detto, sabbato, siamo entratti in Scio; ove, per esser stato stuffo da tanti disaggi e patimente, mi sbarcai, e non ostante che Monsignore l'Ambassadore si era di già partito di là per Naxia, quindici giorni avanti il mio arrivo, nientedimeno abandonai la seicha e restai in Scio, parte per imparare la lingua greca, e parte per vedere le curiosità di quest'isola e per riposarmi, tanto maggiormente che hebbi informatione certa, qualmente in Constantinopoli era la peste molto furiosa e che in Smirna regnavano fiebre pestilenti.

Alli 4 di decembre sono andato al monasterio di Neamoni, in compagnia di certi signori di Scio, il qual monasterio dalla città non è più che otto mila lontano. Il mio motivo di questo viaggio fù di informarmi se vi fussero opere di S. Dionisio scritte a mano, mà trovai poi che tal cosa non era vera, havendomi il superiore del monasterio dato permissione di ricercare tutti li lor libri. Li 5 detto, dopo haver ivi sentito la messa e visto le lor reliquie, con lasciarli una bona lemosina, ci siamo partiti per vedere li villaggi della mastiche. E quella notte habbiamo dormiti in un borgo detto Vessa, che è uno delli villaggi della mastiche. La mattina seguente passammo per Elata, il quale, benche sia un borgo povero, hà nientedimeno questo di curioso che ivi solamente si trovino le pernici domestiche; di là passammo per Pirghi, che è un grandissimo e bellissimo borgo, fabricato alla italiana, ove ancora si raccolge la mastiche; di là andammo ad Armolia, ove fanno li vasi di terra e li bocali, e la notte dormimo in *Θολοποτάμι*, un altro bel borgo. Li 7 siamo ritornati à Scio. Li 12 detto sono andato a vedere la scola di Homero, che dalla città non è più di tre mile lontana.

Li 2 di gennaro mi sono imbarcato sopra una piccol barca di otto remi per Constantinopoli, mà perche quella medesima sera (essendo noi ancora in un porto dell' isola di Scio) ci sopravenne una si furiosa tramontana, quale in memoria di huomini non si era sentita simile, stettimo in estremo pericolo di perir tutti; onde, subito che il tempo comminciò ad accomodarsi, tornai dietro a Scio con le mie robbe, abbandonando la barca. In quella tempesta perirono due galere che venivano da Magni, con tutta la gente, quattro corsari si ruppero a Paro, uno a Miconi, e nel porto di Scio perirono quantità di barche e piccole vele. Li 23 di gennaro, a tre ore dopo mezza notte, era un horrendo terremoto in Scio, il quale ancora è stato sentito a Smirna e per tutta la Anatoli. Il primo colpo era si grande e forte, che molte case e palazzi si spaccorono. Li altri duo erano forti ancora, mà in comparatione al primo assai più fiacchi. Li 25 di gennaro era un altra tempesta in Scio, quale simile nessuno delli vecchii si ricordava haver inteso, vi erano scirocchi fuora di modo forti, accompagnati con grandini, pioggie, lampi e troni, che tutta la Scio credeva esser venuto il fine del mondo, e durò tutto il giorno seguente fino alla sera. Havendo poi per tutto il mese di gennaro continuato a fare tempi pessimi, e non essendosi presentato nessun imbarco bono per Constantinopoli, per non perder più tempo, mi sono imbarcato per Smirna (che da Scio non è più che cento cinquanta mila lontano), li 27 detto, e vi sono

giunto il primo del presente. Mà ancora quì, come per tutte le altre scale di Levante, hò havuto a combatter con grandissime bestie. Primieramente M^r le Consul disse non esser la lettera di Mr Arnoul scritta a lui, per esser essa vecchia di tre anni, e lui solamente consolo di due anni. Il fattore delli signori della Compagnia disse non potermi esso dare danari : 1° per non haver havuto nessun avviso del mio arrivo dalli suoi principali, e senza lettera di avviso non valere nessuna lettera, ò che sia di cambio, ò verò di credito; 2° disse non esser egli obligato di dar danari a me, mà al consolo, hora non volendo il consolo saper niente in questo affare, nè dargli il suo ordine in scritto, conforme egli domandava (e ciò per sottrarsi dal pagamento), disse non esser egli obligato a niente, secondo li ordini di Mr Arnoul e della Compagnia; di più disse esser li ordini ambigui, malfatti e potessi dar alle parole mille sensi. Sopra il qual lor modo di proceder mi sono messo contra di loro fuora di modo in colera.

Mà la verità è che li ordini sono malissimamente conceputi, anzi contradittorii et assurdi, Iddio perdoni a quelli che me li hanno dati et inviatomi in un si penibile e pericoloso viaggio, senza haver havuto la dovuta cura di farmi esatamente tener quello che da S. Eccellenza mi è stato ordonato. Io sacrifico, non ogni giorno (il che però sia detto senza vana gloria), mà ad ogni hora e momento, la mia vita nel servitio di S. Majestà, esponendolo in pericoli per mare e per terra, fra li infedeli, fra li ladri, in tempeste, passandolo in mille stenti e travagli, e quando poi spero di esser arrivato al luogo di riposo, non trovo chi mi riceva in casa, nè chi mi presenti un bicchiero di acqua; tenendo tutti li consoli, quando vedono una persona che è nel servitio di S. M^tà, che ella sia mandata per pigliare congnitione delli lor fatti, per esser essi tutti quanti persone ignoranti e non dato ad altro che al gioco, al tabacco, all' avaritia et alla crapula, senza havere un minimo punto di zelo per l' honore del lor Rè. Et hà la tergiversatione di questa gente quì mi resa si perpletto che non sò ove tornarmi, temendo che al mio arrivo a Constantinopoli non habbi a spettare peggio. Non ostante questo, sono risoluto di passare avanti, se Iddio piace, m' arrivi quello che voglia, consolandomi che quanto maggiori saranno li miei travagli e patimenti, nel servitio di S. M^tà, tanto maggior premio havrò d' aspettare un giorno, se Iddio mi fà la gratia di ritornare con salute in Francia.

Quì si trova al presente Monsignor l' Ambassadore di Inghilterra, mio vecchio cognoscente, il quale si partirà di quà per Constantinopoli alli 19 del

presente; egli m'hà fatto l'honore di offrirmi il suo vascello, onde rallegrandomi di un si bon rincontro nella mia disgratia, l'hò accettato con le braccie aperte, e mi partirò con lui senz' altro.

Hora passarò ad altre materie. Sabbato prossimo, si partirà di quà il vascello chiamato *S. Louis* et il capitano Jacques Borry, con il quale mandarò a signore Arnoul alcuni libri greci e medaglie greche, che hò comprato in Scio, conforme alla lista quì inclusa, per li quali hò avanzato li danari dal mio proprio argento e mandato il conto a Mr Arnoul. Non havendo anche M^r^ le Consul volsuto accettare li ordini, che li hò portato, sono stato obligato di mandarli io medesimo alla babolla, conforme dice il proverbio quì in Levante. Hora della mia pensione dell' anno presente mi restano ancora d' havere ducenti sette reali, oltre a quelli danari che hò avanzato dal mio proprio per li sudetti libri e medaglie, perchè quelli cento venti sei reali, che m' avanzavano in Egitto dalli mille franchi estraordinarii, li hò portato a conto della mia pensione, per esser la mia dimora in Scio stato lunga e per haver ivi fatto qualche poco di spesa più che ordinaria, onde mi trovo al presente fiacco di danari, il che non mi arrivarebbe se li ordini che mi hanno dato fussero chiari e precisi, conforme era giusto e da dovere.

Quì in Smirna si trovano quantità de' libri armeni, et in Scio, et come anche a S. Giovan di Patino, si trovano quantità di libri greci e medaglie greche, senza parlare del monte Athos. Un manoscritto molto vecchio del opere di S. Dionisio si trova in Scio, in casa di un particolare, per il quale domandano 200 scudi; parimente si trovano in casa di un avvocato greco tutte le opere di san Giovan Chrisostomo, le quali il padrono medesimo hà comprato per 150 scudi, mà non essendo nè danari, nè ordini chiari, non si possono comprare.

Per tutto l' anno passato fino all' hora presente non hò havuto altro che una sol lettera da V. S.; spero per tanto che ne saranno a Constantinopoli, ove hò fatto disegno di trattenermi qualche quattro mesi al manco per imparare la lingua turchesca bene e per perfettionarmi nella greca. E se in questo mentre mi verranno ordini chiari e conforme si usa in bon stilo, me ne andarò ancora à Patino et al monte Athos, dopo che spero di ottenere la permissione di S. Eccellenza di ritornare in Francia per fare la raccolta in allegrezza di una semenza si lunga fatta in lagrime. E per fine mi ratifico di V. S. Illma, etc. [1].

---

[1] Biblioth. nation., ms. latin 17172, fol. 216 *d-g* (autographe); un duplicata, daté du 16 février, est aux fol. 226 *i-l* du même ms.; enfin une double analyse faite

XXV

CARCAVY À COLBERT.

8 avril 1674.

Je mets dans ce paquet une lettre que je reçeus hier de Mr Vanslebe, avec l'extrait que j'en ay fait, sur lequel Monseigneur verra, s'il luy plaist ce qu'il y a à respondre. Il me semble que cela se réduit à trois choses principales,

par Carcavy pour Colbert se trouve aux fol. 226 *m* et *q*. Voici le texte de cette analyse :

«Extrait de la lettre de M. Vanslebe, dattée de Smyrne, le 16 mars (*lisez :* février) 1674.

«Il rend conte de trois balles de livres qu'il va envoyer, dont j'en ay receu 2 depuis huit jours;

«De son départ de Roset pour Constantinople, le 20 octobre 1673;

«De son arrivée en Alexandrie, le 27 du mesme moys;

«Du tems qu'il en partit, qui fut le 2e novembre, y ayant demeuré huit jours pour attendre un vent favorable;

«De son passage en divers endroits de la Natolie;

«Et de son arrivée à Scio, le 25e, d'où M. l'Ambassadeur estoit party depuis 15 jours pour aller à Naxos;

«De son séjour au mesme lieu de Scio, jusqu'au 2e janvier [1674], tant pour se reposer des grandes tempestes et autres facheuses rencontres, qu'il avoit soufertes sur la mer, qu'à cause de la peste de Constantinople et des fièvres pestilentielles qui estoyent à Smyrne. Il vista le monastère de Neamoni, esloigné de huit milles de Scio, croyant y trouver les œuvres grecques de St Denys, puis l'escole d'Homère;

«De son embarquement pour Smyrne, le 2e janvier;

«De son retour à Scio, à cause de la violence de la tempeste, qui submergea deux galères, et le contraignit de prendre terre;

«Et de son départ pour Smyrne, le 27e du mesme moys, où il arriva le 1re de février.

«Il se plaint des consuls, qui ne le traittent pas comme il auroit sujet d'espérer et reffusent de luy donner de l'argent, tant pour ses achats que pour ses appointements, à cause que les ordres de Mr Arnoul ne sont pas assez clairement expliquez et qu'il a oublié d'en escrire des lettres d'advis, de sorte que, lorsqu'il croit trouver du repos aux lieux où il arrive, il rencontre plus d'embarras et de déplaisir, les consuls le prenant pour un espion et le traittant en la mesme manière;

«Et mande que, s'il a de l'argent, il achettera quantité de livres arméniens, dont il a fait une descouverte avantageuse, les œuvres de St Denys, qu'on veut vendre 200 escus, toutes celles de St Jean Chrysostome pour 150, et plusieurs bonnes médailles;

«Il envoye ensuitte le mémoire de quelques livres grecs et médailles, qui font la quarentaine à Marseille, et attend une response à Constantinople, où il fait estat de séjourner quatre moys.»

que je prends la liberté de représenter à Monseigneur, parce qu'elles dépendent non seulement de cette dernière lettre, mais encore de celles qu'il a escrittes auparavant.

La 1re concerne le congé qu'il demande pour revenir icy; la 2e, son traittement à l'esgard des consuls, et la 3e, l'achat des livres et des médailles.

Le desseing de son retour n'estoit principalement fondé que sur quelques particularitez des affaires publiques de l'Orient, dont il mande ne pouvoir s'expliquer qu'à Monseigneur. S'il luy plaisoit de luy mander qu'il ne s'embarasse point de cela, ou, s'il veut, qu'il en confère avec Mr l'Ambassadeur, peut estre que cet ordre le mettra en repos de ce costé là. Si avec cela Monseigneur juge à propos de lui escrire qu'il est satisfait de sa conduite, comme je crois qu'il a sujet de l'estre, tant à cause de son exactitude, de la bonté des livres qu'il envoye et du bon marché qu'il en a, faisant pour peu de chose ce que feu Mr le Cardinal[1] n'a pu exécuter pour de grandes sommes, que pour sa fidélité, sa sincérité et la bonté de ses mœurs, n'en ayant ouy rien dire jusques à maintenant que d'advantageux.

Et qu'il donnera ordre à ce que les consuls le traittent bien à l'advenir et luy fournissent exactement ce qui sera ordonné, qui est le 2e chef de ses demandes.

Et sur le 3e, Monseigneur ordonnera, s'il luy plaist, qu'il continue ses achats, tant de manuscrits grecs et orientaux que des médailles, et surtout qu'il ne laisse pas eschapper ni les œuvres de St Denys, qui sont de très grande considération, et valent beaucoup davantage que ce qu'on en demande, ny celles de St Jean Chrysostome.

Pour raison de quoy, il plaira à Monseigneur donner des ordres précis à Mr Arnoul, ou à tel autre qu'il jugera à propos, pour faire tenir de l'argent au plustost audit Sr Vanslebe, ce que je crois que Monseigneur peut faire en toute assurance, attendu le conte exact qu'il en rend.

Il luy plaira me faire sçavoir ce qu'il désire mander audit sr Vanslebe, affin que je luy escrive conformément à ses ordres[2].

[1] Mazarin; voir plus haut, p. 1 et suiv. — [2] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 226 *n* (minute); cf. fol. 226 *m* et *q*.

XXVI

MÉMOIRE DE CARCAVY À COLBERT.

Mémoire pour Monseigneur.

8 avril 1674.

Conformément aux ordres de Monseigneur j'ay escrit à M. Vanslebe par la voye de Mr Arnoul :

Qu'il ne pensât point de revenir encore si tost, mais qu'il continuât avec soing la recherche des médailles et des manuscrits;

Que Monseigneur en estoit satisfait; ce qu'il prendra la peyne de luy témoigner, et d'ordonner aux consuls de le bien traitter, de payer sans retardement les livres et les médailles qu'il leur mettra entre les mains, et de les envoyer incontinant par les commodités les plus seures et les plus diligentes à Mr Arnoul.

Pour ce qui concerne l'argent qu'on fournit à Mr Vanslebe, Monseigneur luy a ordonné 2000tt pour sa despence et pour ses appointements par année;

1000tt pour une fois, sur ce que ledit sr Vanslebe représenta que, se trouvant en des lieux commodes pour faire de bons achats, où il n'y avoit point de consuls, il n'avoit moyen de fournir de son chef ce qui estoit nécessaire pour cela. Car Monseigneur se souviendra, s'il luy plaist, que ledit sr Vanslebe n'a eu ordre de toucher que l'argent de sa despence, et, pour ce qui regarde ses achats, les consuls ont payé ce qu'il a achetté (à l'exception de ce qui provient des susdites 1000tt) et l'ont envoyé à Mr Arnoul, avec leurs mémoires et ceux de Mr Vanslebe, ce qui fut trouvé bon par Monseigneur, tant pour luy donner des connaisseurs et pour ne luy laisser pas une entière liberté de maniement, que pour pourvoir à ce qu'en cas de sa mort les choses qu'il auroit achettées fussent en seureté.

Il n'a pas seulement despencé cette somme extraordinaire de 1000tt, mais encore a advancé du sien, ainsi qu'il se voit par les actes joints à ce mémoire. Les 1, 2, 3, 4 et 5 sont des contes de sa dernière despense, qui me paroissent exacts; M. Arnoul en a autant, outre quoy M. Vanslebe signe sur chaque livre ce qu'il en a payé. Les 6, 7 et 8 sont des mémoires du contenu au dernier ballot que j'ay receu. Et le 9e est le mémoire de ce qu'il y a dans le ballot, qui fait présentement quarantaine à Marseille.

Monseigneur verra, s'il luy plaist, s'il juge à propos d'ordonner qu'on continue de payer précisément les 2000[tt] de la despence et appointements de M[r] Vanslebe;

De luy mettre encore 1000[tt] entre les mains pour des mesmes achats extraordinaires que la précédente;

D'ordonner aux consuls de continuer à payer les achats dudit s[r] Vanslebe comme ils ont fait par le passé, et entre autres à celuy de Smyrne ou de Constantinople, où est à présent le P. Vanslebe, 350 escus d'une part pour l'achat des œuvres grecques de S[t] Denis et de S[t] Jean Chrysostome, et le reste qui sera nécessaire pour le payement de plusieurs manuscrits arméniens, médailles et autres manuscrits [(1)].

XXVII

WANSLEBEN À CARCAVY.

Constantinopoli, li 26 di marzo 1674.

Monsieur,

Con la presente dò parte a V. S. Ill[ma] del mio felice arrivo quì a Constantinopoli, il sabbato santo passato [(2)], sopra il brulotto di M[r] l'Ambassador di Inghilterra, come anche delle mie due lettere, scritte a V. S. il mese passato da Smirna; nelli quali hò ragguagliato ampiamente del successo del mio viaggio fino là; e qualmente dal medesimo porto hò mandato a M[r] Arnoul per capitano Porry una cassettina, nella quale erano cinque manuscritti greci, con alcuni libri arabi, et un sacchetto di trenta e più medaglie di bronzo, oltre ad altre curiosità che in esso si trovavano, conforme alla lista mandata nelle medesime lettere, tanto a V. S. quanto a M[r] Arnoul per la sudetta commoddità, e sperò in Dio, che a quest'hora di già ogni cosa sarà arrivata in salvamento a Marsillia.

Hora nel mio arrivo quì non m'hà dato poco d'afflittione questo, che non ostante che, dopo haver di già da più di cinque mesi dato avviso a V. S. del mio viaggio verso Constantinopoli, e pregatola di mandarmi le sue lettere et ordini là, non ostante questo, dico, non ho trovato quì una minima lettera o

[(1)] Note autographe de Carcavy à Colbert (s. d.), sans doute du 8 avril 1674. — Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 226 *s*; cf. fol. 226 *q*. — [(2)] 24 mars.

ordine, nè di V. S., nè di Mr Arnoul, dalla quale potessi cavare qualche direttione per il mio governo nelli miei affari, essendo adesso dieci mesi passati, che non hò ottenuto veruna lettera da V. S. Onde havendomi tal mancanza di ordini e lettere, levato alla fine ogni possibilità di poter più sossister in queste parti, non havendo io nè in Smirna, nè quì, potuto tirare un quattrino del restante della mia pensione di questo terz' anno hormai finito (che monta alla somma di ducenti trenta reali), hò preso risolutione d'imbarcarmi per il mio ritorno per Francia sopra il vascello di capitano Faber, il quale intende da partirsi di questo porto per Marsillia, alla fine del mese di aprile, e ciò per finire il mio martirio. Con questa conditione però dico voler partirmi, se per tutto il mese di aprile non vengono altri ordini chiari e precisi, che mi levino da queste inquietezze, nelle quali mi trovo ingombrato.

Io lo tengo per sopervacaneo d'estendermi in querele e lamenti sopra li travagli et inquietezze che m'hanno causato li ordini, dal principio mal fatti, con li quali sono stato mandato in questo penibil viaggio, e li quali non solamente m'hanno levato ogni possibiltà di impiegare il mio talento nel servitio di S. Majestà, mà di più hanno fatto apparire con rossore, posso dire, quasi avanti tutt'il mondo, senza che habbi potuto ottenere rimedio, non ostante una sollecitatione per tre anni intieri, parendomi il lamentarsi di soverchio una cosa disdicevole alla generosità del mio animo. Solamente prego, anzi supplico V. S. Illma di non imputarmi niente, se per sorte questa mia risolutione gli paresse improvista, ò fusse contraria alla intentione di S. Eccellenza, non venendo la colpa da me, mà dall' impossibiltà di poter più resister a tante fastidii e contrarietà. E di tutto questo non hò volsuto mancare di dare a V. S. Illma questo avviso antecipatamente, accioche il mio arrivo là non li sii del tutto improvisto. Rinovandomi intanto, etc. [1].

XXVIII

CARCAVY À WANSLEBEN.

De Paris, le 13e avril 1674.

Monsieur,

J'ay receu extraordinairement, il n'y a que trois jours, vos lettres du 16e

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 226 *o-p* (autographe).

de février dernier; je dis extraordinairement, parce que les autres ne sont arrivées icy que quatre ou cinq moys aprez leur datte. Vous ne doutez pas que cette surprise ne m'ayt esté extrêmement agréable, et je puis vous assurer en vérité que je n'ay point plus de joye que lorsque je reçois de vos nouvelles. Mgr. a veu ces lettres, et m'a promis, non seulement qu'il vous escriroit conformément à ce que vous me mandez, mais encore qu'il donneroit ordre que vous eussiez la satisfaction de tout ce que vous vous plaigniez, estant de son costé très-satisfait, et de ce que vous avez envoyé et de tout ce qui concerne vostre conduite. J'espère que le premier envoy que vous ferez ne sera pas moindre que les autres, et que vous ne laisserez pas eschapper ny ces livres arméniens mentionnez dans vos lettres, ny les œuvres de S[t] Denys et de S[t] Jean Chrysostome, à quoy Mgr. vous prie de joindre le plus que vous pourrez d'autres bons manuscrits grecs et arabes, avec quantité de médailles; à l'esgard desquelles vous vous souviendrez, s'il vous plaist, que les plus grandes et les plus nettes sont les meilleures, que les revers où il y a d'avantage de figures sont plus considérables que ceux où il y en a moins, qu'il n'en faut point prendre de petites du Bas-Empire, qui se suppute ordinairement depuis Gallien jusques au reste de la suitte des Empereurs, et qu'il importe principalement que toutes celles que vous prendrés ne soyent pas effacées, et qu'on puisse du moins y deschifrer les légendes qui sont aux deux revers.

Pour ce qui est du desseing que vous avez de venir icy, dont vous m'avez escrit par vostre précédente, vous voulez bien que je vous dise librement que Mgr. ne l'agrée point, et surtout ce que vous m'avez dit là-dessus; il doit vous mander que, si vous ne voulez venir que pour l'entretenir de quelque chose dont vous ne puissiez pas luy escrire, à cause du danger qu'il y a que les lettres ne se perdent, que vous preniez la peyne d'en conférer avec M. l'Ambassadeur, et de considérer que cela ne sçauroit jamais luy estre si agréable que l'exécution précise de ce qui est contenu dans vos ordres, ne vous ayant choisi principalement que pour cela (ce sont ses propres termes, qui me semblent très-justes et très-raysonnables), et il est certain que l'on voit les choses dans un grand esloignement bien différentes de ce qu'elles sont icy. Soyez persuadé que Mgr. a plus d'instruction de toutes choses en un jour que les particuliers ne sçauroient en avoir en plusieurs années; j'en ai fait moymesme l'expérience et me suis mis à la fin en repos de ce costé-là. Je vous conseille d'en faire autant et de ne songer qu'à vos affaires particulières, sans vous chagriner aussy beaucoup de l'inpertinence qui se rencontre aux per-

sonnes avec qui vous avez à traitter; un peu [de] philosophie, et le mespris qu'il faut faire de ceux qui ne méritent pas que vous vous faschiez, vous tirera de cet embarras. Chacun a sa raison dans sa manière, et il faut le plus souvent prendre celle des autres d'un biais contraire à la nostre. Quel plaisir auroit Mgr. si vous trouviez ce qui nous manque de Tite-Live, de Tacite, ou quelque autre ouvrage que le tems nous a vollé de ces illustres anciens, tant grecs que romains! N'en seriez-vous pas aussy très ayse? Pour cela les petites personnes peuvent souvent davantage que les plus considérables, et *una mancia* donnée bien à propos est capable d'emporter ce que les thrésors et les négotiations ne sçauroyent obtenir. Servez-vous de cet advis, et agréez que j'adjoute à tout ce que je vous ay dit, avec ma sincérité ordinaire, qu'on ne sçauroit advancer en quelque pays que ce soit, si l'on n'en a une connoissance particulière, et que cette connoissance ne s'acquiert qu'avec une longue habitude. Vous voulez quitter la partie après avoir eu la peyne de la bien lier, et vous ne voulez pas profitter de toutes les peynes que vous avez souffertes. Est-ce un effet de la prudence? Adieu, je me recommande de tout mon cœur à vos bonnes grâces, et vous prie de nous faire sçavoir de vos nouvelles le plus souvent que vous pourrez. Je suis, Monsieur, etc. [(1)].

XXIX

WANSLEBEN À COLBERT.

Constantinopoli, li 13 di maggio 1674.

Monsignor,

Li 25 di marzo passato mi presi l'honore di dar parte a V. Eccellenza del mio arrivo quì in Constantinopoli; li significai ancora il rifiuto del pagamento, che mi haveva fatto il consolo di Smirna, Mr Giambon, e li commissarii delli signori della Compagnia, quando volevo tirare da loro il restante della mia pensione del anno di già finito, che monta alla somma di 230 reali. Si che ritrovandomi al presente per questa lor perversità in grandissima strettezza di

(1) Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 217 (autographe). Publiée par Pougeois, *Vansleb*, p. 444-446.

danari e bisogni, stetti allora totalmente risoluto di imbarcarmi sopra il vascello di capitaine Faber, latore della presente.

Mà perche poi hò considerato : 1° che erano di già tre mesi passati che io haveva mandato due lettere a Mr Carcavy da Smirna, e che la risposta sopra di esse non poteva più tardare molto tempo; 2° che era necessario di far avanti a partirsi un' altra copia della mia opera, che in Cairo hò composta (della quale li inclusi fogli sono l'indice delli capitoli[1]), accioche per maggior sicurtà potessi mandare due esemplari per diverse commodità, per non metter al risico del viaggio un'opera che m'hà costata tanta pena e fatiga; per queste e diverse altre ragioni motto, hò mutato risolutione e determinato adesso di attender quì li ordini di V. Eccellenza, li quali, subito che li havrò ricevuti, eseguirò con ogni maggior esatezza e puntualità tutto quello che ella m'honorerà commandarmi.

Intanto la supplico ad havere la bontà di mandarmi al più tosto li sui ordini per quì e per Smirna, accioche possi tirare senza fastidio quel tanto che V. Eccellenza m' hà ordonato, essendomi la mancanza delli suoi ordini e delli mezzi neccessarii un grandissimo impedimento, che non mi posso impiegare nel servitio di S. Mtà e di V. Eccellenza, conforme è il mio desiderio.

E per fine, assicurandola sempre mai della fedeltà nel mio, benche piccolo, servitio, li auguro dal cielo una perpetua prosperità, etc.[2].

XXX

WANSLEBEN À CARCAVY.

Constantinopoli, li 15 di maggio 1674.

Monsieur,

Hoggì appunto è un anno e qualche giorni, che da V. S. Illma non hò visto lettera, onde la lascio considerare le inquietezze, nelle quali mi trovi, per non sapere a che partito d'appigliarmi. E benche io era totalmente risoluto,

[1] Cette table des chapitres est dans le même ms. latin 17172, fol. 175-180.

[2] Au dos de cette lettre, Colbert a écrit de sa main : «A M. Carcavy. Qu'il voye ces papiers et m'en parle la première fois que j'iray à Paris.» — Bibliothèque nationale, manuscrit latin 17172, fol. 262 (autographe).

conforme anche significai a V. S. per la mia passata dalli venti cinque di marzo, di rimbarcarmi per Francia, sopra il vascello di capitano Faber, latore della presente, e per questa risolutione hebbi li seguenti motivi: 1° che il tempo che S. Eccellenza m'hà prefisso per questo viaggio, cioè tre anni, è passato; 2° che mi trovo in grandissima necessità per causa del rifiuto del pagamento, che m'hà fatto il consolo di Smirna e Mr Gagliard, fattore della Compagnia, senza conoscer un homo dal quale possi sperare assistenza, rimettendomi tutti quanti, et il residente di Francia, Mr Roboli medesimo, fino ad ordini freschi di Francia; 3° per non sapersi quanti mesi possono andare avanti che venghi la risposta di Francia, visto il grandissimo armamento, che S. Mtà fa per questo mare et a tal effetto impiego tutti li marinari, tal che li vascelli di mercantia non potranno venire; e che questa tardanza mi potrà ridurre a qualche gran estremità, nientedimeno mi hanno motto a mutare risolutione le seguenti considerazioni :

1) Il non haver ordini da S. Eccellenza per ritornarmene, onde potrebbe esser che ritornandomi senza li suoi ordini, gli dispiacerebbe questo di molto, per non potersi sapere la sua intentione, se forse mi vorrà ordonare un viaggio per qualche altra parte;

2) Il non haver finito ancora la copia del mio libro, che per altro è un opera di notitie recondite, in materia delli riti e dottrina della chiesa Copta, onde non havendo che una sol copia, e mettendo quella alla incertezza del viaggio, e venendosi a perderla, si perderebbe una opera, che m'hà costato, incredibil pena e fatiga, oltre alle spese non ordinarie fatte per acquistare li manuscritti delli quali mi sono servito;

3) Per haver in questo luogo una bonissima commodità di fare gran profitto nella lingua turchesca e greca volgare, mediante le quali mi posso render più utile al servitio di S. Mtà;

4) Per esser di già passati tre mesi, che da Smirna hò mandato due lettere per diverse commodità a V. S. et a Mr Arnoul, onde se non è quel sopradetto impedimento, posso con la prima vela, che verrà per Smirna, haver risposta et ordini, e conseguentemente uscire da tutti quanti fastidii, che mi travagliano.

Onde hò adesso determinato di aspettare li ordini di S. Eccellenza, e ciò hò fatto ancora, con il consiglio di persone savie e di bon sentimento, supplicando V. S. Illma a trattare per l'avvenire li miei interessi con un poco più di caldezza, e non esser tanto raro con le sue lettere, conforme è stato per il passato, non essendo per il honore di V. S. di haver comminciato una impresa,

e poi abbandonatala in mezzo del corso, overò non adoprata quella diligenza necessaria per guidarla a bon porto.

Io hò mandato al Monsignore l'indice delli capitoli della mia opera per farlo vedere a qualche savio; l'opera è grande e molto curiosa, et in tal stato che ad ogni hora e momento si potrebbe stamparla; e li inclusi fogli sono per M. Arnaud, defensore della perpetuità della fede, con fargli da parte mia una profondissima riverenza, etc.[1].

XXXI

WANSLEBEN À CARCAVY.

Galata di Constantinopoli, li 8 di agosto 1674.

Monsieur,

Dopo la mia ultima, dalli 14 di maggio, non si è presentato altra commodità di dar nova a V. S. Illma del mio stato, e le cose hanno tenuto il medesimo corso, senza la più minima mutatione, fino alli 15 di giugno, quando li signori della Compagnia hanno mandato quì un ordine alli lor commissarii di contarmi non solamente 229 piastre, che è il restante del anno passato, mà ancora la somma di 500 altre piastre; et essendomi le dette somme poco tempo dopo state contate, conforme ne mando le polizze di cambio a M. Arnoul, le cose hanno mutato faccia, io hò ripreso cuore, mi sono messo in un equipaggio più honorato, che non era quello di avanti, e molti delli miei malevoli si sono trovati ingannati nella lor persuasione, credendo che non mi verrebbe mai soccorso da Francia.

Di più essendomi alli 20 di luglio stato rese due gratissime di V. S., date nel mese di aprile passato (che sono le prime dopo un silentio di 15 mesi), esse m'hanno dato una consolatione straordinaria, particolarmente per vedermi che le mie fatighe e travagli sono da S. Eccellenza graditi, come anche per causa del avviso che V. S. mi dà delli ordini chiari e netti, che hanno da venire per quelli, l'assistenza de' quali mi fà di bisogno per l'esecutione delli ordini di S. Eccellenza, li quali però stò attendendo con un desiderio impatien-

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 226 *t-u* (autographe).

tissimo, per chè subitò che saranno arrivati, impiegarò quelli mille franchi straordinarii in libri nel Monte Santo, per il quale viaggio il Patriarca di Constantinopoli mi hà promesso tutta l'assistenza.

Sin'hora non m'hò occupato in altro che in copiare e emendare la mia opera, chiamata la *Chiesa Alessandrina,* e nel studiare la lingua turchesca. Hò ancora fatto un viaggio a Brussa, residenza delli primi rè Ottomanni. Detta città è lontana di quà 120 miglia per mare e cinque hore di camino per terra; ivi hò visto le sepolture di sultan Osman, primo rè della casa Ottomanna; quella di sultan Urhán, che prese Brussa dalli Christiani; di sultan Morad il Guerriero, che prese Adrinopoli; di sultan Iilderim Bajazet, o di Bajazet il Fulmine, il quale fù preso da Tamerlane; di sultan Mohammed, figlio di sultan Iilderim Bajazet, e di Emir Sultan, parente nel 16 grado di Maomete e cognato di sultan Mohammed, con le loro moschee e colleggi di studio. Vi hò visto ancora li bagni caldi, che sono sette in numero, e mi sono lavato in diversi, e di tutto questo viaggio ne mandarò le particolarità a V. S. Illma con l'altro vascello che è di presente nel porto, e si partirà dopo questo fra pochi giorni. Adesso mi preparo per il viaggio di Nicea, che di quà non è che cento miglia lontano.

Toccante la compra delli libri, confesso la verità, non hò ancora cominciato, per causa che non sono ancora venuti li ordini di S. Eccellenza per il pagamento di essi, et havendo per il passato sperimentato le disgratie che a noi altri viandanti sogliono intravenire, quando siamo sprovisti di danari, hò qualche poco di paura di avanzare per libri quelli danari che sono destinati per la mia sossistenza. Mà, subito che saranno venuti li ordini, mi metterò all'impresa con ogni dovuta diligenza, havendomi di già scoperto li luoghi e li padroni che li boni libri tengono.

Intanto mando a S. Eccellenza, come a suo padrono assoluto, la mia opera detta la *Chiesa Alessandrina*[1], un libro pieno di ricerche curiose in materia della religione christiana e degno di portare il suo glorioso nome in fronte; e però spero che questa mia fatiga sarà un giorno un motivo a S. Eccellenza di considerarmi appresso di se come una persona benemerita, e di lei e della Chiesa di Dio, e di sovvenirsi di me, quando sarà vacante qualche impiego,

[1] Wansleben avait aussi envoyé à Colbert un plan détaillé de son livre, plan qui est aujourd'hui relié dans le ms. latin 17172, fol. 175-180. L'édition devait paraître deux ans plus tard sous le titre : *Histoire de l'église d'Alexandrie, fondée par saint Marc, que nous appelons celle des Jacobites coptes.* (Paris, 1677, in-12.)

ò offitio conveniente alli miei studii, per poter fuora del stato, nel qual sono senza profitto, passare il restante delli miei giorni in riposo, e in impiegare il mio piccolo talento nel servitio di S. M^tà e del bene publico.

La peste hà fatto e fà gran ravaggio in Smirna e Scio quest' estate, mà in Scio và sminuendosi, in Constantinopoli non si sente niente, ò se vi è qual cosa, è si poco come se fusse niente. Li Turchi hanno fatto questi giorni passati le lor preghiere publiche per il bon successo della guerra contra li Polacchi, mà però non si crede che daranno battaglia l'uno all' altro. Un Bassà con 40,000 huomini è passato di quà, pochi giorni fà, per andarsene in Persia, per ovviare alle machine del giovane rè di quell^r paese, il quale, sotto pretesto di farsi coronare, si è inviato verso Babilon con 50,000 huomini. Io stavo questi giorni passati per havere una grandissima disgratia, et era che costumando li Franchi in Constantinopoli di portare li capelli e radersi la barba, io all' contrario, all' usanza delli Levantini, portar la barba e la testa rasa con vestimenti alla turchesca, fui preso dalla gente del caraziero per un Scioto e portato avanti di lui, il quale, volendo da me estorcer per violenza il carazio, e, perchè li Turchi ordinariamente cominciano le lor cose dalla esecutione, corsi gran pericolo di esser bastonato, in tanto mi gettò nella prigione, ove stetti fino che li nostri Trogermanni mi liberorono, et acciochè li Turchi tali et altri simili tirannie contra di noi esercitino, li dà occasione l'assenza del nostro Ambassadore, il quale ci dovrebbe protegger. Dopo che m'è arrivato questo affronto, tengo di continuo un gianizzero alla mia porta e quando andai a Brussa, andai con un ciauss; mà adesso che vedono esser venuto il soccorso e che apparisco in un equipaggio nobile, con il mio gianizzero e staffiero ben vestito, tutti mi fanno il corteggio e non ci è più gal-lant'huomo di me in Galata[1].

[1] On a, à partir d'ici, une double rédaction de la fin de cette lettre, qui ne présente guère que des différences de style, parmi lesquelles on peut noter cependant le passage suivant relatif à la réception faite par l'ambassadeur à Wansleben (fol. 220 verso) :

«Mi fecero sortire dal palazzo con mio gran scommodo per un pretesto, conforme hò inteso di poi, cioè perche era Alemanno, e per haver S. M^tà Ch^ma guerra con l'Imperadore, come se fussero cose incompatibili di esser un Alemanno e di esser un bon servitore del Re Ch^mo. Onde quando conobbero questo li altri Francesi, ogn' uno credeva di haver ragione a spezzarmi e a sparlarmi, il che fù la causa che qualche volta non usci dalla casa due volte in mese; mà, adesso che vedono esser venuto il soccorso e raccomandationi efficaci da Mr Arnoul e dalli signori della Compagnia alli principali mercanti di quà, di più mi vedono in un equippaggio

Non mi resta per fine altro che di supplicare V. S. Illma, benche sii certo non esser necessario, ad haversi caldamente ricomandati li miei affari, mentre che cognosce il bon cuore e la prontezza con il quale eseguisco li suoi pregiatissimi commandi e quelli di S. Eccellenza, e con quanta patienza sopporti le contrarietà e travagli che quotidianamente m'intravengono. E perchè in apparenza passarò l'inverno tutto, ò almancò una gran parte di esso, a Scio e Smirna (se S. Eccellenza non mi commanda altrimente, overò mi manda lettere di raccommendatione per l'Ambassadore), la prego di indrizzare le sue lettere, dopo la ricevuta di questa, a Smirna, con raccomandarli al consolo, acciochè me le mandi dovunque sarò, havendo lui in Scio il suo vice consolo, il signor Rendi.

Quì in Galata faccio gran spese, ne manco stò commodo, oltre che l'Ambassadore non è qui, e mi dipingono il suo humore di un tal maniera, che non credo potrei esser di accordo con lui. Per evitare dunque queste occasioni di dispareri, mi trasferirò, conforme di già ho detto, ò a Scio, ò a Smirna, subito che havrò aviso che si avvicinarà verso di quà; oltre che al mio arrivo quì, quando io era in estrema necessità e mi voleva ritirare alla sua casa, come ad un sicuro rifugio, per esser la sua casa la casa del Rè, non mi ricevevano di buon cuore, con quella benignità che io sperava di esser ricevuto, per causa, conforme dicevano, che io era Alemanno; al contrario mi fecero mille dispiaceti per farmi sortire subito, onde fui costretto ritirarmi in una casa ben è vero honorata, mà molto scommoda, e per il sito e per la soggettione che hò dalla gente della casa, esponendomi alle censure di ogn'uno, li quali mentre che vedevano che la gente dell'ambassadore del nostro Rè, li quali mi dovevano dare la mano nelli miei bisogni et occorenze, al contrario m'havevano strapazzato, ogn'uno credeva di haver gran ragione a calpestarmi sotto sui piedi, benchè adesso le cose vadino al contrario, mà è difficil cosa di scordarsi delle injurie ricevute. V. S. Illma senti la mia sincerità, stimando io esser del mio dovere di informarla di tutte le cose che appartengo alla notizia del mio stato, benchè ad un'altro pasarebbono bagatellarie. Finisco mentre, di tutto il mio cuore mi ratifico, etc.[1].

nobile et honorato con il mio gianizzero e staffiero ben vestito, tutti mi fanno il corteggio e non è più dotto ne più habil homo di me in queste parti.»

[1] Bibl. nat., ms. lat. 17172, fol. 226 *v-x* (autographe), tems. nouv. acq. franç. 4193, fol. 218-219 (minute). Publiée par Pougeois, *Vansleb*, p. 447-455.

XXXII

WANSLEBEN À COLBERT.

Galata di Constantinopoli, li 25 di gennaro 1675.

Monsignor,

La presente è in riposta alla gratissima di V. Eccellenza, data a Versaille, li 23 di settembre del anno passato, la quale è la sola et unica, che sin' hora da V. Eccellenza hò havuto l' honore di riceverla.

In essa V. Eccellenza desidera da me un giornale di quello che in esecutione delli suoi ordini hò fatto; mà io supplico V. Eccellenza a considerare che tutte le mie lettere, scritte a Mr Carcavy, non sono altro che la seguita di un giornale, benche non sii ampio, conforme V. Eccellenza forse lo desidera.

Perche havendo io appena finito la mia opera, detta *la Chiesa Alessandrina*, nella quale hò impiegato gran tempo e fatiga, dipoi havendo questa està passato fatto due viaggi, l' uno a Bursa e l' altro a Scio, nel qual ultimo hò speso due mesi, non hò fin' hora potuto applicarmi ad un' altra opera, la quale richiederebbe poco manco altro tanto tempo e fatiga che la prima. Particolarmente ritrovandomi adesso in un paese, ove devo imparare due lingue nove, cioè la turchesca e la greca; per questo mi conviene per un tempo a tralasciare ogn' altra cosa e solamente applicarmi al studio di dette lingue, senza la cognitione delle quali sarei inhabile a render il più minimo servitio a V. Eccellenza in queste parti.

Il mio libro, detto *la Chiesa Alessandrina,* credo havrà V. Eccellenza a quest' hora di già ricevuto, per via di Mr Arnoul, fuora del quale V. Eccellenza non mi hà ordinato altra corrispondenza in Francia, come credo ella si potrà sovvenire.

V. Eccellenza m' honora di scrivermi che dovrei esser assicurato, che ella havrebbe dato ordine, per il pagamento delle spese tanto per la compra delli libri, quanto per la mia sossistenza, il che havrei desiderato che l' havesse fatto di già lungo tempo fà; forse si trovarebbe la Biblioteca di S. M^tà^ arrichita di una quantità più considerabile di manoscritti e medaglie rare, che essa non è di presente. Mà si come m' è stato convenuto a partirmi di Francia con ordini, li quali non solamente erano oscuri et ambigui, mà addrizzati ancora

non alli mercanti, che hanno le facoltà nelle mani, mà alli consoli, che sono poveri pensionarii, e che per lo più hanno poco bona volontà verso noi altri viandanti (conforme sò per l'esperienza), di quà è venuto anche, che per la difficoltà che detti consoli per tutti li luoghi ove sono passato m'hanno fatto, cioè di contarmi li danari, ne anco hò havuto l'occasione di fare la dovuta diligenza nella ricerca delle curiosità e libri, che V. Eccellenza m'hà commandato.

La medesima mancanza delli ordini di V. Eccellenza è ancora la causa che in undici mesi, che mi ritrovo quì, non hò potuto comprare niente, essendo in particolare al presente li miei danari si scarsi, che appena mi bastano per sostentarmi honoratamente un mese ancora, convenendomi quì a fare spese assai maggiori di quello che mi occorreva in altre parti, per causa della lontananza delli luoghi, ove hò da fare viaggi, come anche per la carestia delle case, viveri e gran salarii, che si devono pagare alli gianizzeri e servitori, vivendosi quì di un aria assai più nobile, che non si usa in altre scale di Levante. Si che, per dire la verità a V. Eccellenza, se non havessi avanzato qualche poco dal anno passato, la pensione, che V. Eccellenza mi dò, non mi havrebbe bastato quest'anno a Constantinopoli.

Qual faccia le mie cose pigliaranno al arrivo di Mr l'Ambassadore, il quale di presente si ritrova a Smirna, insieme con Mr Maggi, non lo posso dire per adesso. Solo posso giudicare dalla esterna apparenza delle cose che, se Mr Maggi non hà ordini da V. Eccellenza alli miei bisogni, dal signore Ambassadore difficilmente potrò sperare quel sollievo che desidero, per ragioni a me note[1]. Onde, se per caso V. Eccellenza non gli havesse di già dato li ordini per il pagamento delli danari, stimarai ancora meglio che li dasse alli signori Fabre, quì fattori delli signori della Compagnia, miei amici e vicini, e che nelli ordini significasse una somma determinata e sopra questa somma mi dasse un ordine libero di poter tirarla secondo le mie occorrenze; acciochè non havessi da scriver in Francia per novi ordini, per ogni poca cosa che mi occorre da prender. Et allora havrò occasione di farli conoscer in realtà il zelo, che hò e desiderio di impiegare tutte le mie forze e spiriti nel servitio di V. Eccellenza, a cui sono sino alla fine della mia vita, etc.[2].

[1] Sur M. de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople, voir le chapitre suivant. — [2] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 226 *y-z* (autographe).

XXXIII

WANSLEBEN À CARCAVY.

Galata di Constantinopoli, li 25 di gennaro 1675.

Monsieur Carcavy,

M'imagino che V. S. Illma starà aspettando con gran desiderio di sentire nova di me, essendo dalla mia ultima fino alla presente passato un gran tratto di tempo, che non habbi potuto inviarli nova da me, causato in parte dalla mia assenza da questo luogo, come anche in parte dalla mancanza della commodità, laquale da questa scala non è si frequente come da altre scale.

La presente dunque servirà di ragguaglio a V. S. Illma del successo che hà havuto il mio viaggio a Scio, accennato mi per la mia ultima dal mese di agosto passato. Alli 4 di settembre dunque mi imbarcai con la mia gente per detta isola, sopra un cimber di un certo Turco, chiamato Mustafa Reiis, e per causa che il vascello era voto, ebbi un passaggio commodissimo. Alli 7 detto passammo l'isola di Marmara, ove hebbi commodità di contemplare da viccino e le belle vigne e li vilaggi di detta isola, e perche il bon vento continoava, arrivammo quella medesima sera a Gallipoli. Li 8 detto essendo partiti da Gallipoli e passato con un vento prospero li Dardanelli, e di più li due Castelli novi, che sono all' imboccatura dell' Ellesponto, detti Jeinissari, la sera medesima arrivammo a Tenedo. Il 9 seguente essendo partiti da Tenedo, arrivammo a mezzo giorno al Cabo, detto Cabo Baba borun, e la notte passammo il stretto dell'isola di Mitilene, però senza metter piede in terra. E li 10, a mezzo giorno, arrivammo alla desiderata isola di Scio.

Arrivando a Scio, trovai l'armata navale del Gran Signore nel porto, la quale consisteva in diciasette galere effettive, per esser altre otto state andate in Alessandria per portare della polvere a Constantinopoli. In Scio m'arrestai fino alli 19 detto, quando mi trasferì alla torre di un certo mio amico per sollazzarmi un poco. Li 21 pasammo con pescare anguille in un certo lago vicino a quella torre con l'erba detta in greco *βλόμο*, la qual' herba tagliando si minuta e gettandola nel lago, dal latte di essa herba muojono, overò sturdiscono tutti li pesci, che dipoi si possano pigliar senza fatiga.

Li 22 detto venne il Consolo francese a visitarmi in detta torre, per

farmi compagnia nel viaggio dell' isola, che io era venuto a fare, e vi passammo il resto del giorno, con visitar alcuni amici vecchii e con vedere li torri più belli di questa vicinanza. Li 23 dopo mezzo giorno ci partimmo da questa torre, col signore Console e con una suita di altri amici a cavallo, per trovare il signore Pietro Giustiniano alla sua torre, il più nobile di Scio e mio più caro amico che habbi in quel luogo, ove passammo molto allegramente quella notte; et il giorno seguente, cioè di 24 di settembre, ci partimmo di là per comminciare il giro delli villaggi della mastiche, laquale si doveva comminciare a raccoglierla il giorno seguente, et il nostro viaggio facemmo in tal modo.

Da Limini passammo par Ermolia, unico villaggio di Scio, ove fanno li vasi di terra, e le bardache e giarre. Io, mentre che li altri signori della nostra compagnia si trattenevano a veder fare li vasi di terra (la qual cosa io haveva di già visto un' altra volta), io montai con il mio prete sopra la montagna là vicina, ove è un castello vecchio, mà rovinato, del tempo della gentilità, chiamato Apolichno, cioè la lucerna di Apolline, per vedere se vi fusse qualche curiosità ò inscrittione; ma non vi trovai niente che mi havesse pagato la curiosità o la fatiga. E la sera arrivammo a Pirghì, ove restammo in casa di signore Gioseppo Giustiniano, mio amico vecchio, il quale ci ricevè e trattò con grandissima cortesia. Questo lunedì era la festa di Santa Croce delli Greci, e la mattina seguente si doveva cominciare la raccolta della mastiche, la quale si fece in tal modo.

Le porte del borgo de Pirghì furono il giorno seguente dopo Santa Croce tenute serrate fino a due hore di giorno, et allora, essendosi intanto radunato alle porte tutta la gente del villaggio, ogn' uno con il suo canestrello e ferretto, il protopapàs, con la stola sospesa al collo, al aprire della porta dava la benedittione al popolo, con fare una scommunica, che nessuno andasse alli albori dell' altro, et in questo modo usci il popolo ogn' uno al suo bosco. Noi li seguitammo per vedere ancora noi questa curiosità, et io notai che la raccoglievano per mezzo di un ferretto, che haveva la punta larga, il qual ferro mettendo lo sotto la mastica, che di già era cascata in terra, la alzavano per mezzo del detto e la raccoglievano in canistrelli, tutto sporca come era. Questo è il modo di raccoglierla.

In quanto al tempo che la raccogliono, si deve sapere che la raccogliono due volte l'anno, la prima volta la raccogliono il giorno dopo la festa della Assontione della Madonna di agosto della Greci, e l'altra volta il giorno dopo la

Santa Croce delli medesimi Greci. E per causa che il sole nel mese di agosto hà più forza che non hà nel mese di settembre, per questo anche è la mastica del agosto più bona, più grande e più stimata, che non è quella che si raccoglie nel mese di settembre.

In quanto al tempo che pertugiano ò feriscono li albori, esso si fà per la prima raccolta alli diciotto di luglio nostro, e per la seconda volta sei giorni dopo la festo della Madonna di agosto delli Greci. Dopo che li hanno feriti ò incisi, lasciano la mastiche gocciolare in terra, senza applicar altra cura, e vi resta guardata da certi guardiani turchi, fino al tempo destinato per raccoglierla. La raccolta è una cosa di grandissima fatiga e fastidio, dovendo quelli, che la raccogliono star tutto il giorno assisi in terra sopra li ginocchioni e raccoglierla a grani grani, col'imbrattarsi le mani della gummosità della mastiche e con stracciarsi li vestiti con il cacciarsi per li boschi di essa mastiche.

Intorno all' albore della mastiche si deve sapere che esso hà un bellissimo odore, tanto il suo legno, quanto li fogli; l'albore rassomiglia un albore, et ancora un bosco, crescendo da una radice moltissimi stipiti, però grossi come di un altro albore, mà il più alto arrivarà appena alla altezza di due huomini, conforme io hò potuto giudicare. Il suo foglio è picolo, un poco più grande del foglio del mirto. L'albore è di due sorti, salvatica e domestica, mà questa sola produce la mastiche, quella nò. Essa albore non si puol traspiantarla in alcun modo, altrimente ogn'uno lo piantarebbe nelle sue possessioni e giardini, e le transportarebbono ancora in altri paesi. Mà cresce da per se, senza cultura e senza ogni cura, solamente per speciale benedittione di Dio. Questo ben sì è vero, che mettendosi un ramo giovane, unito ancora al suo albore madre in terra, esso ramo piglia radice e fà un albore da per se.

Tutta l'isola paga trecenti dieci casse di mastiche al appaltatore, contando la cassa a settanta due ocche; questo è il debito dell'isola alla Signoria. In queste 310 casse sono incluse le tre casse che piglia il cadì, una che piglia il scrivano delli villaggi della mastiche, un'altra che piglia il commercio delle tavole, un altra quello che dà li canavazzi, le corde, e che le imballa; si che non restano per la Signoria altro che 304 casse nette, dalle quali dieci solamente vanno nel Serraglio del Gran Signore, le altre si vendono, e si impiegano li danari per servitio della corona. La cassa si stimava anticamente, in tempo delli Genovesi, 12000 aspri sani (centiventi de'quali fanno una piastra di Francia), che poteva fare incirca 120 scudi; mà adesso si vende per 70 piastre solamente. In Pirghì si trovano Greci, che hanno fino a 700 arbori di mastiche, e vene

sono delle case che pagano 70 ocche di tributo. Mà li Franchi non hanno, che fare niente con la mastiche. Pirghì solo paga più di 3000 ocche di tributo, et il tempo che la devono pagare è a Natale, dandogli la Signoria questo spatio per poter nettarla. Questo Pirghì è il più grande, il più bello et più ricco villaggio di tutta l'isola di Scio.

Li 26 detto ci trasferimmo da Pirghì in Elata per vedere le pernici domestiche. Ove passammo per Elimbo, ove comprai alcune giarre di miele di mastiche; dipoi passammo per Mistà, un bel borgo, ove comprai un poco di amandole dette talicà, per esser la scorza sì tenera, che si puol romper la fra li deti. Di quà arrivammo in Elata, villaggio delle pernici, lequali li villani domesticano il tal modo.

Li figlioli piccoli del villaggio vanno a osservare ove le pernici mettono li lor ovi, et il primo ò secondo giorno al più tarde che la madre hà covato li pulli, li pigliano li villani e li asservono in un fosso, fatto in terra, nelle lor case proprie; là li tengono serrati sino che si sono fatti grandi, et ogni giorno due volte li danno da mangiare, assuefaciendoli in questo mentre ad un certo fischio della bocca, che mi pareva molto bizarro nel sentirlo, continuando così sino a tanto che credono esser li pernici accostumati a quel fischio, ove allora li cavano dal fosso, li mettono in un caffàs fatto a proposito, in esso caffàs li portano ogni mattina in campagna, lasciandole correr e puscolare per la montagne, dove li piace, fino alla sera; quando allora il figliolo và per le montagne chiamandole con il fischio solito, il che sentendo le pernici, tornano verso il figliolo, si lasciamo pigliare da lui, e lui li rimette un'altra volta nel caffàs, fino alla altra matina, continuando così ogni giorno, sino che trovano a venderli. Ecco il modo di domesticare le pernici, la qual cosa non si usa in nessuna altra parte dell'isola che in questo villaggio solo.

Havendo noi visto questa curiosità, ritornammo a Pirghì, ove li altri nostri amici ci attendevano per passare un'altra notte con noi in allegrezza.

Li 27 di settembre ci siamo partiti da Pirghì per Nenita, e pasammo per Calamoti, un grande e bel borgo, poi per Patrica, un altro borgo, poi per Flatia, e la notte restammo a Nenita, che è dopo Pirghì il più grande e più bel borgo che sia in Scio, quì passammo ancora allegramente.

Li 28 partimmo di Nenita per Scio, e passammo per Calimasia, ove visitammo alcuni amici, e la sera arrivammo di ritorno a Scio. Questa è in breve la descrittione del giro che havemo fatto per li villaggi li più principali della mastiche.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Li 5 di ottobre, havendo trovato una fregatta pronta per Constantinopoli, m' imbarcai sopra di essa con li miei servitori. Mà perche la mia partenza era in fretta e segreta, di quà venne che ne anco hebbi tempo per informarmi della qualità del passaggio, onde lo sperimentai scommodissimo, per causa della quantità delli Turchi che vi erano e ci molestarono di continuo. Noi arrivammo questa medesima sera a Mitilene, et havemmo fatto una strada di ottanta mila. Là restammo quattro giorni, per causa delli corsari maltesi, che erano in quelli contorni; in questo mentre hebbi la commodità di vedere l'isola con alcune curiosità. Li 11 ci partimmo da Tenedo, e la sera passammo per li castelli detti Jeinissari, ove restammo tutto il giorno seguente. Li 13 andai in uno di questi due castelli, cioè a quello che è alla banda di Asia, e vi hebbi la commodità di vedere detto castello, però di fuora via. Il medesimo giorno andai a spasso in un villaggio là vicino, chiamato Iaur Kioi, il qual villaggio è su li confini di Troja, perche mi fù detto che nella chiesa del detto villaggio era un marmo con lettere greche dal tempo di Troja, la quale volsi vedere, mà il papas non mi lasciò entrare nella chiesa. Li 14 ci siamo partiti da questo luogo, mà habbiamo avanzato poco per causa del vento contrario; onde hebbimo tempo di andare ad un altro bel villaggio detto Ielmess, situato sopra una montagna. Li 15 non sono uscito dalla fregatta. Li 16 sono andato a piedi ad uno delli due castelli delli Dardanelli, che stà nella parte di Asia; quì mi sopravenne una piccola febbre per havermi straccato troppo nel caminare. In questo castello tien la natione francese un Trogermanno, un Ebreo. Li 17 detto pigliai una barca a posta e mi feci transportare alla altra banda di Romelia per vedere le rovine della antica città di Maitos, detta in greco Μάδυτος, perche mi fù detto che vi erano molte curiosità e marmi antichi; il papas propio del luogo mi condusse là, mà non vi trovai altro che li vestigii di cinque chiese, lequali tralascio a descriverli per adesso. Li 20 detto arrivammo a Gallipoli, ove presi mio allogio in casa del signore consolo Venetiano, un Sciotto e prete, e vi restai sino alla domenica sera. Li 22 sera andammo in terra a Kemeré, ove erano moltissime antichità, mà per esser stato un giorno piovoso non le potei veder tutte. Li 23 siamo arrivati a Marmara, città bellissima e principale della isola del medesimo nome. Li 24 andammo in terra in Aftoni, un altro villaggio in Marmara. Li 25 arrivammo alla vista di Eraclea, et essendo noi lontani ancora da detta città qualche quindici mila, viddimo il mare coperto di oglio di nafta e sentimmo un odore si suave e si bono, che ci pareva esser in una spetiaria reale. Noi altri pigliammo serviette e raccogliammo con

esse del oglio, che odorava giusto come il balsamo della Mecca, nè gli cedeva punto nella sostanza del liquore, solamente nel colore, essendo quest' oglio nero e quello di Mecca giallo come miele. Mi dicevano li marinari esser questo un ἁγίασμα e durar sempre in quel contorno per il miracolo di un certo santo di Eraclea. Li 28 andammo in terra in una delle isole, che sono alla vista di Constantinopoli, ove attendammo il buon vento, et essendosi poco dopo levato arrivammo a mezzo giorno a Constantinopoli.

Ecco il mio viaggio in ristretto, insieme con il mio ritorno quì, ove però tralascio molte cose curiose che hò visto, et accidenti memorabili che mi sono occorsi, riservandoli al mio giornale più grande.

In quanto al mio stato presente, ne hò informato Monsignore amplissimamente sopra che spetto la sua riposta, perche fino all' hora presente non sono ancora venuti quelli ordini che io desidero e delle quali V. S. mi parla nelle sue lettere. Monsignore medesimo mi hà scritto bensì da Versaille, dalli 23 di settembre, mà la sua lettera non hà rimediato niente alli miei bisogni. Io non sò più che fare, essendo ridotto al non plus ultra. Con tutto ciò non cesso di esser, sino che vivo, di V. S. Illma, etc. [1].

XXXIV

WANSLEBEN À COLBERT.

Galata di Constantinopoli, li 20 di marzo 1675.

Monsignor Colbert,

La mia ultima data a V. Eccellenza era dalli 25 di gennaro, della quale, oltre l'originale, mandai anche due copie, per due diverse commodità, e perciò spero che, a quest'hora, V. Eccellenza havrà havuto, se non tutte tre, almeno una. Esse contenevano in breve una informatione a V. Eccellenza del mio stato e della grandissima necessità nella quale mi trovo per non essermi stato pagato, al conto del anno presente e hormai finito, altro che 500 piastre solamente.

E perchè io veramente credeva che con l'arrivo di M. l'Ambassadore sarei stato sollevato nelli miei bisogni, conforme V. Eccellenza mi fece la speranza,

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 227-230 (autographe).

che li havrebbe dato ordine, quando poi al suo arrivo intesi da lui medesimo che V. Eccellenza non gli haveva scritto niente, e che lui non haveva nè danari, nè ordini di farmi contarli, sono rimasto tutto confuso, ritrovandomi nel servitio di S. M^tà^ e di V. Eccellenza, e ciò nel luogo ove è il suo primo ministro, e pure ridotto in bisogni estremi e necessità grandissima, senza che ne anche da colui, il quale rappresenta in queste parti S. M^tà^ medesima, possi sperare la più minima assistenza.

Per il che sono necessitato di fare una replicata instanza et di supplicare V. Eccellenza di novo ad havere la bontà di tirarmi fuora di queste miserie, con mandarmi presto li ordini che mi hà fatto sperare, acciochè per l'avenire possi tirare senza fastidio e senza ritardimento quel tanto che V. Eccellenza mi hà ordinato per la mia sossistenza, e che habbi occasione di rallegrarmi del honore che hò di esser nel suo servitio e di servirla con un cuore contento.

Dopo questo non hò voluto mancare a tralasciare subito ogn'altra occupatione che hebbi e di mettermi a scriver il mio giornale, conforme mando a V. Eccellenza la prima parte, la quale appunto hò finita, che contiene 15 quaderni di scrittura minuta, e la mando sopra il vascello di capitano Pietro Reinard, chiamato *la Madona di Scopoli,* consegnato a lui medesimo, che si parte di quà per Venetia, con il primo bon tempo, per esser addrizzato a *M. Pierre de la Roche,* in Venetia, dal quale *Pierre della Roche* V. Eccellenza lo deve attender senz'altro, se non arriva qualche disgratia, supplicandola ad havere la bontà a farselo legger avanti, acciochè cognosca il stato delle cose in che maniera sono andate nel mio viaggio, e li fastidii et impedimenti che hò rincontrato per tutto.

La supplico parimente ad havere la bontà di ordonarmi con la prima occasione quello che devo fare per l'avenire, cioè se devo restare quì, ò se devo trasferirmi in qualch'altra parte. Per restare quì davantaggio non mi pare a proposito, essendo di già stato un anno quì, senza alcuna occupatione considerabile et infastidito mi dal luogo. Per intraprender qualch'altro viaggio non mi permette la piccola pensione che V. Eccellenza mi dà, essendo le spese grandissime che si hanno da fare in simil viaggi, particolarmente quando uno non vuol andare alla desperata, mà far le sue cose con sicurtà e nella maniera che si deve, fuora che se V. Eccellenza non havesse la bontà di accrescermela, perchè allora si potrebbe fare un viaggio a Trabisonda e Caffà, per cercare quelli libri che M. Carcavy m'hà mandato cercarli. Overò si potrebbe fare un viaggio in Persia, ò a S. Giovanni di Bassora, per cercare li libri di quelli

Christiani, che hanno una lingua e riti particolari, non ancora cognosciuti dalli nostri Europei; òverò si potrebbe ritornare in Egitto, ò Soria, al monte Libano, a Balbek e Chesrouan, per esser in quelle parti un infinità di cose curiose, che non hò ancora viste, et una quantità incredibile di boni manuscritti, che non mi permise allora a comprarli la mancanza delli danari. Havendo io adesso, oltre l'habitudine di viaggiare et oltre la cognitione delli paesi, anche l'avantaggio della lingua greca e turchesca, che per il passato non hebbi, e l'assistenza di M^r l'Ambassadore, il quale potrebbe facilmente procurarmi un passaporto dal Gran Signore, acciochè non havessi da passare più per una spia, nel concetto delli Bassà et altri governatori, per le terre e giurisdittioni delle quali havrei da passare, conforme mi è arrivato nelli miei viaggi passati. Però io mi rimetto in tutto alli ordini di V. Eccellenza, le quali starò attendando quì. E quando a V. Eccellenza piacesse di ordonarmi qualch'altro viaggio, la vorrei supplicare di mandarmi quà, senza tardare, nove lettere di raccommendatione, mà efficaci, alli consoli di Seida, Aleppo, o Cairo, et al residente in Ispahan, con ordini chiari e netti, e che specificassero non solamente una somma determinata, che in ciascheduna di questi luoghi dovessi tirare, per impiegarla in libri, in curiosità, secondo che piacerà di spendere a V. Eccellenza, perchè nel solo Cairo, o nel solo Aleppo, si possono spender 2 mila scudi in libri, per la gran quantità che vi è; mà anche il tempo che li ordini dovessero durare, potendo arrivare che per un affare di importanza mi partissi da un luogo per qualche pochi mesi e poi ritornassi; acciochè li ordini siano boni fino ad un tempo determinato, e che sia un anno o due, conforme piacerà a V. Eccellenza, perchè allora mi metterei subito in camino e potrei prometter a V. Eccellenza, con l'assistenza del divino aiuto, qualche buon successo, in quello che a lei piacerebbe comandarmi. Essendo io per fine di V. Eccellenza, etc. [1].

XXXV.

CARCAVY À WANSLEBEN.

Vers juin 1675.

Je vous ay escrit depuis peu par l'ordre de Monseigneur sur la dernière

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 222 (minute). Publiée par Pougeois, *Vansleb*, p. 456-461.

lettre que vous aviez [pris] la peyne de luy escrire et sur le traitté que vous luy avez envoyé de l'*Église d'Alexandrie*. Il a reçu depuis un commencement de Journal, qui ne va que jusques à l'année 1672. Je l'appelle espèce de Journal, parce qu'il ne contient presque rien de ce qui est porté dans vostre Instruction, et Monseigneur croit que vous n'y avez presque point d'égard, et que vous ne prenez pas mesme le soing de les lire. Vous ne parlez dans ce Journal que des visites que vous faites, des régales que vous recevez de vos amis et de la bonne ou mauvaise humeur des Consuls. Voyez, s'il vous plaist, vos Instructions, il n'y a rien de tout cela, et comme le tems et encore la despence nous sont considérables, vous voulez bien que je vous dise que vous deviez mieux mesnager l'un et l'autre. Vous auriez assurément faict quelque chose davantage pour vous, et nous aurions aussy reçeu une bien plus grande quantité de bons livres, de médailles et de curiosités naturelles, que vous ne nous en avez pas envoyé.

Nous voyons bien maintenant la cause de la mauvaise satisfaction que vous avez reçeu des Consuls et dont vous vous estes plaints si souvent. Pourquoy vous mesler de leurs affaires ? Avez-vous pas esté envoyé en Levant pour estre leur censeur et pour passer pour homme du Roy ? Je m'estonne que, dans la créance que vous leur avez fait naistre de vostre prétendue inspection, il ne vous ayent encore plus mal traitté. Vous n'aviez qu'à vous occuper à ce dont vous estiez chargé, borner vos employs aux recherches qui vous sont ordonnées, et agir comme un particulier qui va dans le pays pour ses affaires. Les passeports que Monseigneur a eu la bonté de vous faire expédier et les lettres qu'il a escrittes en vostre favenr ne sont que pour vostre seureté, non pas pour vous donner occasion de vous ingérer à quoy que ce soit au delà de vos Instructions. Lorsqu'il a besoin de quelque autre chose, il sçait bien le demander, quand il luy plaist, à ceux qui sont préposez pour luy en rendre conte. Je vous ay desjà parlé dans mes lettres précédentes des inconvénients que vous pourroit causer cette mauvaise conduite, et particulièrement dans la responce à celle où vous me mandiez que vous vouliez revenir icy, parce que vous aviez quelque chose d'important à dire à Monseigneur. Cela ne vous regarde point, je vous le reppette encore une fois. Vous n'avez esté envoyé en Levant que pour passer dans l'Ethiopie; vous n'en dittes rien, et il ne paroist ny par vos lettres, ny par vostre Journal, que vous ayez fait aucune diligence particulière pour cela.

Vous devez en passant rechercher des manuscrits grecs et des langues orientales, des médailles, avec des curiosités naturelles, et depuis quatre ans et

davantage que vous estes parti, vous n'en avez envoyé que cinq petits balots. En un mot, mon cher Père, voyez, s'il vous plaist, si vous pouvez exécuter ce que Monseigneur vous a commandé et dont vous vous estes chargé, sans vous mesler d'aucune autre chose. En ce cas, il ne manquera pas à vous faire payer précisément par an vos deux mil livres et à donner aussy les ordres nécessaires pour payer les manuscrits, médailles et autres curiositez que vous achetterez. Mais si vous ne le voulez ou ne pouvez pas le faire, vous n'avez qu'à vous en revenir. Voyla ce que j'ai eu ordre de vous escrire, avec beaucoup de déplaisir de n'avoir pas réussy en ce que j'ay dit de vous à Monseigneur [1].

XXXVI

COLBERT À WANSLEBEN.

Paris, 4 juillet 1675.

J'ay receu trois ou quatre de vos lettres, depuis quatre mois, ausquelles je n'ay point encore fait response; et comme elles regardent particulièrement la nécessité où vous estes, je donne ordre à Marseille que l'on vous fasse remettre 2,000 livres à Constantinople pour une année de vos appointemens. J'auray soin, à l'advenir, de vous faire payer tous les six mois par advance, sans aucun retardement.

Cependant je suis bien aise de vous dire que vous deviez vous attacher plus régulièrement à l'exécution de l'Instruction que je vous ay donné avant vostre départ. Vous sçavez que ma première intention a esté de vous faire passer en Æthiopie pour reconnoistre ce pays là et pour en tirer tout ce qui pouvoit contribuer à satisfaire la curiosité du Roy. Il est vray que je vous avois chargé de rechercher avec soin tous les manuscrits que vous pourriez trouver dans le Levant, en faisant le chemin, les séjours et les diligences nécessaires pour pouvoir entrer dans ce pays; il est vray que vous avez acheté et envoyé un assez grand nombre et d'assez bons manuscrits; mais, au lieu de continuer vostre voyage, vous avez pris le chemin de Constantinople, où vous n'estiez nullement nécessaire et où la présence de l'ambassadeur du Roy rendoit la vostre tout à fait inutile.

[1] Bibl. nat., ms. latin 17172, fol. 226 *aa* (minute).

Mon intention est donc que vous partiez de Constantinople aussytost que vous aurez receu cette lettre et que vous vous en retourniez, par la Sirie et par la Palestine, au Caire pour chercher, de ce lieu-là, les moyens d'entrer dans l'Æthiopie[1], et dans ce voyage, depuis Constantinople jusqu'au Caire, vous

[1] L'ambassadeur de France à Constantinople, le marquis de Nointel, avait été avisé de la mission dont Colbert avait chargé Wansleben, et, le 16 novembre 1675, il écrivait au ministre : «J'oubliois, Monsieur, de vous marquer que j'ay recommandé moy-mesme le s[r] Vanslebe au nouveau pacha d'Égipte, qui est party d'icy.» (Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.)

Quelques jours auparavant, Wansleben avait reçu de Smyrne, le 31 octobre, une lettre dans laquelle il est fait aussi allusion à son nouveau voyage (Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 196-197; Pougeois, *Vansleb*, p. 471) :

«Monsieur, lorsque j'étois en paine de sçavoir de vos nouvelles et mesme ne sachant où pouvoir de vous escrire, M. Magy m'a fort resjoui de me dire comme le secours estoit venu de 2 mille piastres avec ordre de passer en Étiopie. Je vous jure que, si la mesme somme fusse estée pour moy, je n'en serois pas esté plus content. Car, soyés assuré, Monsieur, que j'ay un instint tout particulier pour vous servir, lorsqu'il vous plaira me comander. Et sy vous vous souvenez de ce que je vous disois tousjours, qu'avec la patience on vien à bout de toutes choses, et qu'en fezent ce qu'on est obligé, l'on se moque de tous les anvieux. Il me desplait du moins à ne pouvoir vous embrasser avant vostre partense pour sy long voyage, ou fust que j'eusse encore ce bien de vous voir par issy prendre vostre route où les caravanes sont fort fréquentes pour Perse, allors nos désirs seroient satisfaits, puisque vous me l'avez promis de vouloir honorer mon povre logement de vostre personne, et peut-estre que je pourois avoir se bien que de vous accompagner un peu plus loing, car je vous jure que ce maudit pays m'est fort à charge, à cause de quantité de bonnes âmes quy ne sçauroient voir les gens vertueux; et mesme j'ay pensé à fere du bruit avec quelques-uns pour l'amour de vous, lesquelz prétendoient vous calomnier. J'aurois beaucoup de chozes à vous dire là-dessus, mais vostre prudence m'en escusera pour beaucoup de considérations, vous priant de croire que tout mon désir n'est que de pouvoir vous tesmoigner mes humbles obéissances. Je crois que vous me continuerez vos affections, et que ce nom de cousin poura rendre nos personnes dans les occasions indivisibles. Sy à la response de celle-isy vous me commanderés de suivre mes sentiments touchant ce que je vous en dis sy-dessus, soyés assuré que je seray tout prest à vous obéir. Je vous recomande la promesse que vous aviez faitte à cette povre créature pour l'oster de la mizère et dont vous l'aviez comme juré; ce seroit une œuvre de charité et par ce moyen, Dieu par sa bonté béniroit vostre voyage. Je finis la présente de peur de vous ennuyer et soyés persuadé que je ne finiray jamais d'être avec vostre permission, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur et cousin,

«Imbert.

«Smyrne, le dernier octobre 1675.»

rechercherez soigneusement tous les manuscrits et autres curiosités contenues dans vostre Instruction, pour en faire amas, les remettre entre les mains des consuls et les envoyer diligemment à Marseille.

A l'égard de l'argent, je donne ordre à Marseille que l'on vous fasse tenir 1000 livres pour achepter les manuscrits, que vous m'avez escrit que vous pourriez trouver en Alep; et, en cas que vous en puissiez trouver dadvantage, vous les ferez remettre entre les mains des consuls, auxquels je donne ordre de vous fournir l'argent dont vous aurez besoin. Je puis vous asseurer qu'ils y satisferont ponctuellement; mais vous devez observer de leur remettre les manuscrits, en mesme temps qu'ils fourniront l'argent à ceux desquels vous les aurez acheptè. Et, comme je suis asseuré que le consul d'Alexandrie exécutera plus ponctuellement que tout autre l'ordre que je luy donne, vous pouvez vous addresser à luy en cas qu'aucun des autres fasse quelque difficulté de faire payer ce que vous leur demanderez.

J'ay leu le manuscrit de l'*Histoire de l'Église d'Alexandrie,* que vous m'avez envoyé, et vous devez observer que vous faites mention dans cette histoire de quelques manuscrits, qui paroissent estre bons, qui devroient estre à la Bibliotèque du Roy au lieu d'estre en vos mains, ainsy que vous le dites. Je vous dois dire cependant que vous ne devez pas employer vostre temps à composer des volumes de cette nature, et il suffira que vous en preniez toutes les connoissances pour y travailler lorsque vous serez repassé en France[1].

XXXVII

COLBERT À NOINTEL.

A Versailles, le 30 septembre 1675.

Monsieur,

Je vous envoye ci joint une lettre pour le s^{r} Vanslebe, qui a esté envoyé en Levant pour la recherche de quelques manuscrits et autres curiositez pour la Bibliothèque du Roy. Comme il doibt estre encore à Constantinople, et qu'il est nécessaire qu'il ne passe pas plus loin, je vous prie de luy envoyer ceste

[1] Archives du ministère de la Marine, B^{6} 7, fol. 102-103 v°. Publiée par P. Clément, *Lettres de Colbert,* t. V, p. 374-375.

lettre cy jointe et de l'obliger à partir, pour s'en revenir, aussy tost qu'il l'aura reçeue, estant important qu'il n'exécute point les ordres que je luy ay cy devant donnez. Je suis, etc. [1].

XXXVIII

COLBERT À WANSLEBEN.

A Versailles, le 30 septembre 1675.

Je vous ay escrit à Constantinople le 4e juillet et le 17e aoust dernier pour vous dire de retourner promptement au Caire, pour tascher de ce lieu là d'entrer dans l'Éthiopie, pour y exécuter les points contenus en l'Instruction qui vous a esté remise entre les mains. Mais depuis, ayant changé de résolution, il est nécessaire que, du lieu où cette lettre vous sera rendue, vous vous mettiez en estat de revenir incessamment icy, où je vous expliqueray plus particulièrement mes intentions [2].

XXXIX

WANSLEBEN À COLBERT.

Galata, alli 21 di novembre 1675.

Monsignore,

Con una sodisfattione non ordinaria hò ricevuto le due gratissime di V. Eccellenza, l'una dalli 4 di luglio e l'altra dalli 17 di agosto, inviatemi per Smirna, le quali mi sono state ben rese alli 22 del passato; e, se havessero tardate ancora 24 hore solamente, non mi havrebbero più trovate quì, per havermi fatto prender la risolutione di partirmene per la Christianità la grandissima necessità nella quale stò talmente ingombrato che non si poteva più. Mà lodata sia la divina Providenza, che non manca mai di mandar il suo aiuto nell' hora che l'homo l'hà il più di bisogno.

[1] Arch. des Aff. étr., *Turquie*, vol. 11, f. 114 (et dupl. f. 115). Publ. par E. Miller dans le *Journal des Savants*, 1882, p. 343.

[2] *Ibid.*, fol. 116, et *op. cit.*, p. 344. — Ces deux mêmes lettres, avec une troisième analogue, adressée au consul d'Alep, se retrouvent aux Archives de la Marine, B6 7, fol. 140-141.

E che maggior sodisfattione havrei potuto havere che di incaminarmi subito per quel paese che V. Eccellenza mi commanda; mà perchè li signori della Compagnia non hanno ancora mandato il lor ordine alli lor correspondenti quì di pagarmi la somma contenuta nelle lettere di V. Eccellenza, hanno li lor correspondenti quì fatto della difficoltà ad avanzare chi che fosse; e per questo ci è convenuto di dar prima parte a M. Maggi, a Smirna, e di aspettare la sua risposta, la quale essendo in capo di un mese dipoi arrivata, et essendosi per queste difficoltà prolongato il pagamento, conseguentemente anche ritardata la mia partenza, non havendo io fino al giorno presente ricevuto da loro altro che mille franchi solamente, in moneta poi si cattiva, che havrò della difficoltà di poter spenderla senza una perdita considerabile.

Nondimeno, e benche l'inverno e li cattivi tempi siino di già avanzati di molto, per questo non lasciarò di far tutto il mio possibile di poter partimi per Aleppo con la prima carovana che potrò rincontrare. Et in questi pocchi giorni che mi avanzaranno, sperò di finire tutti li miei giornali e memorie delli miei viaggi, etiandio di quelle dell' Egitto, li quali, insieme con li manuscritti che V. Eccellenza desidera, intendo di mandarli infallibilmente per M. Maggi medesimo, il quale sarà di partenza da Smirna per Francia con capitano Henry, al più lungo in 30 giorni.

E si come V. Eccellenza m' hà fatto l'honore di assicurarmi, che all' avenire ella havrebbe la cura che possi tirare la mia pensione da sei mesi in sei mesi anticipatamente, cosi la supplico a non scordarsene, mà di dar ordini per tempo alli consoli di Aleppo, di Seida e Cairo, acciochè me la paghino, e che non habbi più a sopportare all' avenire necessità si grandi e a perder il mio tempo si miseramente come per il passato, dispiacendomi al maggior segno che facendo altrimente altri vengono in cognitione di quello che non dovrebbe io sapere e pigliano occasione di parlar male de' fatti di altrui. Dipoi devo anche ricodare V. Eccellenza che della mia pensione dell' anno di già passato, sette mesi sono, sono ancora creditore di 116 piastre e di due 2/3, e perciò la supplico a voler haver la bontà di dar ordine a qualcheduno in Aleppo, acciochè mi siino pagate anche queste. Io spero di esser in Aleppo, se Iddio mi concede la vita, versa il fine del gennaio.

Mi sono rallegrato poi che V. Eccellenza hà ricevuto la mia opera chiamata *la Chiesa Alessandrina*. Iddio sia lodato, che sin' hora non si è perso niente di quello che hò mandato a V. Eccellenza. Ella deve poi compatire la grandezza del volume, per haver io principalmente havuto l'intentione di travagliare con

tanta esatezza, e per haver congnosciuto esser la materia curiosa e ricercata, e per non haver nessuno altro havuto queste notitie che io hò havuto, il quale, in caso di accidente, havesse potuto finirla, havendo io sempre stimato meglio di haver fatta una cosa che di haverla da fare ancora. E dipoi, con che passarei le hore fastidiose, allora quando qualche volta mi conviene a sppettare un' anno intiero e d' avantaggio li ordini di V. Eccellenza, e quando in questo mentre non mi posso impiegare in chi che sia altro, se non mi occupassi in qualche compositione utile al publico e gloriosa anche per V. Excellenza, si che in havere la detta opera fatta grande et intiera, non spero haver meritato biasimo, anzi al contrario lode e premio, il quale spero che non mi potrà mancare un' giorno, se Iddio vuole. E per fine, non occorrendomi di presente altro, mi rimetto a quella lettera, che mandarò con Mr Maggi [1].

XL

WANSLEBEN À COLBERT.

Galata, li 18 di dicembre 1675. A M. Colbert.

Io hò di già dato ragguaglio a V. Eccellenza per una mia, inviatali li giorni passati per via di Ligorno, dell' arrivo delle sue gratissime due, l' una dalli 4 di luglio, e l' altra dalli 17 di agosto, e qualmente in virtù di quelli ordini li commissarii delli signori della Compagnia havevano cominciato a contarmi qualche danaro e bon conto, fino che fussero arrivati li ordini di M. Maggi da Smirna, li quali essendo poi arrivati alli 14 del passato, m' hanno detti signori in conseguenza contato fino a 1000 franchi, et il resto promesso a contarmi alcuni giorni avanti la mia partenza; e io ne resto con eterni oblighi alla bontà di V. Eccellenza di haver volsuto sovvenirsi di me. Intanto hò cominciato a prepararmi per il viaggio di Aleppo, havendo di già fatto pronto tutte quelle cose che sono necessarie per tal viaggio, e se non havessi d' aspettare la commodità della carovana, che di presente non è, e il passaporto del Gran Signore, che deve arrivare quì ogni giorno, sarei a quest' hora di già in strada; con tutto ciò credo che al più tarde sarò di partenza di quà al fine del mese di gennaro.

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 223 et v° (minute). Publiée par Pougeois, *Vansleb*, p. 461-465.

In questo mentre hò finito a metter in netto e di aggiustare quelle due parti delli miei giornali, delli quali mandai per il passato a V. Eccellenza li sbozzi solamente, e spero che adesso e nella maniera e stile che ora li hò messo, non dispiaceranno a V. Eccellenza. Parimente hò steso tutte le memorie delli miei viaggi, che hò fatto nel tempo della mia dimora in Egitto, insieme con il ragguaglio delle curiosità che hò visto in quel paese, e l'hò aggiunto a queste memorie molti disegni e piante, che hò fatto tirare, le quali per esser senza contradittione curiosissime e messe in assai bon stilo, per quanto la brevità del tempo mi hà permesso, mi persuado che saranno di non piccol contento a V. Eccellenza, tutto che, insieme con quelli due manuscritti, che V. Eccellenza da me desidera, ho di già mandato a M. Maggi, a Smirna, acciochè lui in persona li consegni a V. Eccellenza al suo arrivo in Parigi, che spero in Dio sarà presto; humilmente supplicando V. Eccellenza a voler credere che non hò maggior desiderio al mondo che di rincontrare ogni occasione possibile a farli cognoscere il zelo che hò di eseguire puntualmente ogni suo pregiatissimo commando. Solamente la supplico a non lasciarmi più mancare il neccessario, conforme mi è arrivato per il passato, altrimente perdo la patienza, e allora non li posso servire con un cuore allegro, conforme desiderarei, oltre che non è, ne anche per l'avanzo delli fini di V. Eccellenza. E giacchè V. Eccellenza hà havuto la bontà a promettermi che ella mi farà pagare la mia pensione da sei mesi in sei mesi anticipamente, cosi la supplico ad eseguirlo e di dare per tempo in tutte le Scale boni ordini, acciochè possi tirarla senza havere da contrastare con chi che sia.

Poi devo anche ricordare V. Eccellenza che del anno di già passato, otto e più mesi fà adesso, sono ancora creditore di 116 2/3 piastre, le quali non mi sono state contate sin'hora, si che la supplico a voler havere la bontà di dare ordine al consolo di Aleppo, acciochè me lo faccia tenere, cominciandosi il tempo del mio servitio, conforme credo V. Eccellenza si ricordava, dal mese di aprile, si che al mese di aprile dell'anno avenire, se saremo savi, si finisce l'anno corrente, per il quale hò tirato quì, giorni sono, li due mila franchi, et allora si comincia un'altra pensione; mà dell'anno di già passato hò, conforme hò detto, ancora da tirare 116 2/3 di piastre.

Vi è dell'apparenza che mi fermarò in Aleppo un mese almanco per vedere Antiochia e l'Eufrate; di là passerò a Damasco e Seida, ove intendo, se piacerà a Dio, di vedere tutti quelli luoghi, che per il passato non hò havuto la commodità di vederli, come sono Balbek, Chesrouan, il paese del prencipe de

Drusi, etc. Visto che havrò tutti questi luoghi, mene passarò a Gerusalemme, senza però darmi a cognoscere che sono Franco, ove mi informarò ove sono li libri delli Abessini, e di là passarò in Egitto, ove essendo giunto aspettarò fin' a tanto che trovarò una commodità avantaggiosa per passare in Etiopia.

Intanto desiderarei da V. Eccellenza di havere un pare di piccole portaviste, a due vetri solamente, di quel bon maestro in Parigi, e uno o due grandi a quattro vetri, delle megliori che si possono havere, per poter mi servire di quelli nelli miei viaggi, e di questi grandi per regalare con essi il Passà di Cairo, del favore del quale havrò assai di bisogno per il mio viaggio, e se a queste portaviste V. Eccellenza vorrebbe aggiungere anche un pare di belli horologii, non sarebbe mal fatto, e io mì contentarei mettere le spese volentieri al mio particolar conto. Se V. Eccellenza volesse haver la bontà a mandarmeli per M. Maggi, il quale credo non tardarà troppo in Parigi, per mettersi in viaggio per esercitare il suo consolato in Egitto [1].

XLI

NOINTEL À COLBERT.

De Constantinople, le 5 janvier 1676.

Monsieur,

Le duplicata de la lettre du 30 septembre, dont il vous a plu de m'honorer, est arrivé par voye de Venise. Il vient de m'estre rendu, et au mesme moment je me suis mis en devoir de luy procurer l'obéissance qui luy est deue, en rendant moy-même votre dépesche au sieur Vanslebe. Je l'ay trouvé, Monsieur, entièrement disposé à vous obéir et très-satisfait d'avoir reçeu vos ordres assés tost pour les exécuter ponctuellement. Il estoit tout préparé au voyage du Caire, pour lequel il devoit incessamment passer à Scutaret en Asie, ayant fait quelque dépence à ce sujet; mais sans hésiter il s'embarque dès demain sur une polacre, qui, s'en allant d'icy à Lisbone, doit toucher à Malthe, où il prendra terre, afin de s'embarquer pour Marseille, en cas qu'il n'ait pas rencontré auparavant quelque bastiment dans l'Archipel, qui le puisse conduire droit en

[1] Bib. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 224 et v° (minute). Publiée par Pougeois, *Vansleb,* p. 466-470.

Provence. Je me persuade qu'il rencontrera l'un des deux qui partent maintenant de Smirne, et je souhaitte que sa bonne fortune le fasse rendre diligemment auprès de vostre personne, n'ayant rien si fort à cœur que de contribuer à l'exécution de vos commandemens, et de vous prouver en toute rencontre la passion très-respectueuse avec laquelle je suis, etc. [1].

XLII

WANSLEBEN À COLBERT.

Lione, li 11 di marzo 1676.

Sono arrivato hieri, che fù il 10mo del corrente, con ottima salute, a Lione, e mi sarei incontanente messo in camino per Parigi, per haver l'honore di ragguagliare V. Eccellenza del mio viaggio, se una fiera destillatione nelli occhii causatami dal ardore del sole, non mi havesse necessitato di risposarmi per qualche giorni in questa città. Subito però che ella sarà passata, mi rimetterò in strada per rendermi appresso di V. Eccellenza, per ricever l'honore delli suoi ordini.

E di passagio hò stimato necessario di avertire V. Eccellenza che Mr Maggi non hà ancora ricevuto le memorie del mio viaggio, che io li hò mandato da Constantinopoli a Smirna, ne li manuscritti che V. Eccellenza da me desidera, per essersi egli partito da Smirna, conforme mi disse, avanti che il piego fusse arrivato. E per esser detti libri di gran momento, sarebbe il mio parere che V. Eccellenza li mandasse un ordine espresso di fare ogni diligenza possibile di haverli, et, in caso che dopo la mia partenza da Marsilia fussero di già arrivati, di mandarli in diligenza a V. Eccellenza. Con che resto per fine, con ogni sorte di dovuto rispetto, etc. [2].

[1] Copie, en tête de laquelle on lit cette note, de la main de Wansleben : «Copia della lettera che M. de Nointel, ambassadore di S. M^{tà} Chr^{ma} in Constantinopoli, scrisse a M. Colbert in risposta alla sua lettera, mediante laquale mi revoco in Francia.» Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 194. Publiée par Pougeois, *Vansleb*, p. 472-473.

[2] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 225 (minute). Publiée par Pougeois, *Vansleb*, p. 473-474.

XLIII

WANSLEBEN À COLBERT.

Le 15 de février [1677].

Le P. Vansleb, religieux de l'ordre de Saint Dominique, supplie très-humblement V. Excellence de ne le pas laisser languir plus longtemps dans l'attente de vos ordres, et sans luy faire connoistre vostre volonté sur un placet qu'il vous a présenté, il y a plus de deux mois, et dont il n'a encore reçu aucune réponce, ce qui le décourage entièrement, ne sçachant plus quelle voye prendre, pour s'instruire des desseins de V. Excellence sur sa personne et sur ses affaires. Et quoyque jusqu'à présent il aye eu lieu d'espérer, par les marques de bienveillance qu'elle luy a donné par le passé, qu'il ressentiroit à l'avenir celles de sa générosité, pour le récompenser des grandes peines qu'il a essuyées dans un voyage de cinq années entières au Levant, qu'il n'a entrepris que par vostre ordre, et pour le service de Sa Majesté; et quoyqu'il sçache fort bien qu'il n'y a personne au monde pour qui il eust fait un voyage si pénible et si périlleux, comme celuy-cy, qui ne s'efforçast de luy donner quelque honneste récompense, ou tout au moins luy témoigner la satisfaction qu'il en auroit reçeu, en luy donnant de quoy s'en retourner chez soy; néantmoins, puisqu'il ne voit pas que sa bonne fortune luy donne lieu d'espérer cela de V. Excellence, il prend cela en patience, et la supplie seulement de lui faire payer la somme de 320 escus pour douze manuscrits qu'il luy a envoyés, il y a un mois et plus, et dont il a refusé des Anglois, pour neuf seulement, une somme presque aussy considérable, par l'inclination qu'il a eu de préférer, même avec préjudice, V. Excellence à touts autres. Si V. Excellence lui accorde la grâce de les luy faire payer, elle luy fera un extrême plaisir, luy donnant de quoy satisfaire par ce moyen à ses debtes et aux frais de son retour à Rome, protestant de bonne foy qu'après cette faveur, il n'importunera jamais pour quoy que ce soit V. Excellence, pour laquelle il a dessein de continuer toute sa vie ses très-humbles prières [1].

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 226 (minute). Il y a au verso de ce feuillet une rédaction un peu différente, qui a été biffée, de cette même requête. Publiée par Pougeois, *Vansleb*, p. 303-304.

XLIV

WANSLEBEN À COLBERT.

A Paris, le 20 de mars 1677.

Monseigneur Colbert,

Si j'avois peu m'expliquer à V. Excellence, le dernier jour que j'eus l'honneur de la voir, elle ne seroit pas importunée de cette lettre, que je prétends estre la dernière que je luy escriray en France, supposé que je ne reçoive pas les satisfactions que j'aurois attendu en servant si longtemps, par vostre ordre, un monarque aussi glorieux que celuy pour lequel vous m'avez employé.

J'ay réfléchy, Monseigneur, sur ce que V. Excellence me disoit pour lors, que je pouvois faire tout ce qui me plairoit, et qu'Elle m'avoit fait rembourser toutes avances que j'avois faites pendant le temps de mon employ, ce qui m'a extrêmement affligé, voyant que V. Excellence ne me fait plus rien espérer qui sente la magnificence et la libéralité, ny mesme quelque honneste récompense, que je croyois pouvoir justement espérer, après de si longues et de si grandes peines. Je me promets pourtant de la justice de V. Excellence, puisqu'elle veut traitter les choses à la rigueur, qu'elle ne me refusera pas le paiement de quelques restes de dépences que j'ay faittes comme les autres au service de Sa Majesté, et dont je n'ay osé parler jusqu'à présent, dans la pensée que j'avais qu'une honneste récompence me tiendroit lieu de tout cela.

En trois mots, Monseigneur, parlant dans la dernière rigueur, il me reste encore :

1° Le remboursement du voyage de Constantinople au Caire, pour lequel je m'estois préparé par vostre ordre, sans avoir peu l'exécuter, ayant été contremandé par V. Excellence. Ainsy, les dépences en ayant desjà esté faittes, comme vous l'a marqué M. l'Ambassadeur de Constantinople, par ses lettres du 5 de janvier 1676[1], et se montant à trente pistoles. J'estime que V. Excellence ne voudroit pas que cette dépence, qui n'a pas esté inutile par ma faute, tombast sur moy, dont la pension pour lors à peine estoit suffisante pour passer une année honnestement en ce pays-là.

2° Il me reste encore 42 livres du dernier compte, dont V. Excellence me

[1] Voir plus haut, lettre XLI.

fit toucher le payment quatre mois après que je fus arrivé à Paris, et qui me sont aussi justement dues, comme le reste de cette somme, priant V. Excellence de croire qu'un homme de ma sorte n'auroit pas autrement la lâcheté de les demander, si elles ne luy estoient justement dues, estant d'ailleurs trop peu de chose pour estre retranchées à un homme qui se trouve obligé de se retirer sans récompance.

3° Enfin, Monseigneur, n'ayant pas esté congédié de V. Excellence, lorsqu'elle me fit toucher 100 pistoles pour le remboursement des avances que j'avois faites, quoyque je l'eusse très souvent supplié de cette grâce, et mesme avec grande instance, j'ay tousjours crû qu'il me falloit attendre vos ordres; car, sans cela, je n'aurois pas asseurément fait un si long séjour en cette ville, et je ne me serais pas retiré dans un monastère, où on paye une pension très-considérable; mais, de ce moment, j'aurois médité mon retour à Rome, n'ayant rien autre chose à attendre icy que vos commandements. Ainsy, V. Excellence ne m'ayant congédié qu'à la dernière audience, le...[1] du mois de mars, et cela dix mois après mon arrivée dans cette ville, et ce long séjour m'ayant fait consommer si peu d'argent que j'avois receu par vostre ordre, je supplie V. Excellence de considérer qu'il y a conscience à m'abandonner de la sorte, et particulièrement dans le moment que je suis pressé de retourner dans mon convent à Rome, pour me trouver au chapitre général. Que diront, Monseigneur, les estrangers, quand il me verront de retour chez eux, après avoir servi cinq années sans aucun reproche un si grand Roy, par l'ordre d'un grand Ministre, non-seulement sans récompense, mais encore sans les choses qui sont nécessaires à la vie? Je vous demande en grâce, Monseigneur, de faire un peu de réflexion sur cela, et de ne me pas réduire à une si fâcheuse extrémité que de me voir obligé à mendier par le chemin.

C'est aussi, Monseigneur, pour cette même raison, estant sur le point de quitter la France, que j'ai crû qu'il estoit de mon honneur de répondre en quatre mots aux reproches que quelques personnes mal informées de ma négociation me pourroient faire en mon absence, disant:

1° Que je n'ai pas fidellement exécuté vos ordres, en ce que je n'ay pas tâché d'entrer en Éthiopie, quoyque ce fût le principal point de mon Instruction, et, qu'au lieu de faire ce voyage-là, je suis allé à Constantinople, où, à cause de l'Ambassadeur du Roy, ma présence n'estoit nullement nécessaire.

[1] La date a été laissée en blanc.

Pour répondre à cela, je supplie très humblement V. Excellence de considérer que les lettres de crédit que feu M. Arnoul m'avoit données estoient si mal faites et si ambiguës, qu'elles n'ont trouvé aucune estime auprès des consuls et des marchands dans le Levant, les ayant tous méprisées et rejettées comme des lettres escrites sans force et par cérémonie seulement, ce qui a esté cause que j'ay eu des peines incroyables pour tirer ma pension; et, quand à la fin ils me l'ont contée, ils ne me l'ont pas donnée dans le temps que j'en avois besoing, ou ils ne m'en ont conté qu'une partie seulement, prenant de moy cependant une lettre de change pour toute la somme, et me faisant attendre pour le reste qu'ils eussent une reponce de France, qui les asseurast du payement total, ce qui m'a rendu l'entreprise d'un voyage de cette nature impossible. En effet, comment, Monseigneur, aurois-je peu passer en Éthiopie, si, la seconde année de mon séjour au Caire, je n'ay peu tirer que 459 escus seulement, à cause des grandes difficultés que les consuls et marchands m'ont faites, et dont je pris la liberté dès lors d'informer V. Excellence.

Pour le voyage de Constantinople je l'entrepris à dessein de faire celuy d'Éthiopie avec plus de succès, en y apprenant parfaittement la langue greque et turque, dont la dernière, en particulier, estoit absolument nécessaire, et sans laquelle je n'aurois jamais peû bien réussir, outre que je ne pouvois pas me procurer le passe port du Grand-Seigneur pour l'Éthiopie, autrement qu'en allant en personne en cette ville-là.

2° Si l'on vouloit dire encore que V. Excellence n'a pas esté contente de ma conduite à l'égard des consuls, avec lesquels on pourroit alléguer que j'ay eu quelques difficultés, il est vray, Monseigneur, que j'ay eu un peu de contestation avec quelques-uns d'entre-eux, que j'ay trouvés assez impertinents pour mespriser vos ordres, et j'ay crû qu'il y alloit de vostre gloire et de mon honneur de ne pas souffrir qu'ils m'appellassent votre espion; disant que leur maison n'estoit pas un cabaret pour loger tous les voyageurs qui venoient avec des adresses pour eux; me laissant sans aucune assistance, ce qui m'auroit extrêmement embarrassé, si je n'avois heureusement trouvé assistance auprès des ministres des potentats estrangers, pour avoir de quoy subsister, jusqu'à tant que les ordres fussent venus de France.

3° Je me suis amusé à composer de gros volumes, comme, par exemple, est mon *Église d'Alexandrie;* mais, Monseigneur, c'est une chose dont V. Excellence me doibt, ce me semble, sçavoir quelque gré; car cet ouvrage m'ayant donné occasion de découvrir beaucoup des remarques très-curieuses touchant

la croyance et les rites des chrestiens d'Égypte, et dont personne jusqu'à présent n'a eu aucune connoissance, c'est par conséquent un travail fort utile au publiq et fort avantageux pour la gloire de Sa Majesté.

4° Et si enfin quelqu'un me vouloit calomnier, en imposant que j'ay trop donné à mon divertissement, je n'estime pas, Monseigneur, que pour avoir fait un voyage dans l'isle de Chio, dans le temps que la peste estoit à Constantinople dans la plus grande violence, et que tout le monde s'en retiroit, cela puisse authoriser dans l'esprit de V. Excellence une calomnie de cette nature. Un homme un peu équitable devroit plutost jetter ses yeux sur les peines et les fatigues incroyables, et sur cent autres rencontres fâcheuses qu'un pauvre voyageur doibt surmonter dans des voyages aussi longs et périlleux, comme a esté le mien, et non pas le controller, si, par hasard, on profite quelquefois d'un moment de relasche.

Je demande très humblement pardon à V. Excellence de l'importunité que je luy donne, et la supplie, avec toute l'insistance imaginable, de vouloir faire un peu de réflexion sur la vérité de mes raisons et sur l'équité de mes prières, et de me faire conter 35 pistoles, qui me sont dues, afin que je me puisse mettre incessamment en chemin. En attendant cette grâce, je continue de prendre la liberté d'assurer V. Excellence de mes prières et de me dire, avec tout le respect possible, Monseigneur, etc. [1].

Wansleben avait été accusé d'avoir dilapidé les fonds qui lui avoient été remis à différentes reprises au cours de son voyage; pour se justifier, il remit au ministre, sans doute en 1676, la note suivante qui ne porte que la date du mois :

Parigi, li 26 di maggio.

Specificatione delli danari che hò ricevuto, a conto del mio appuntamento, in cinque anni di mio, viaggio in Levante per ordine di S. M^{tà} Chr^{ma}, con quello che mi è dovuto ancora.

Sono stato impiegato nel servitio di S. M^{tà} 1671, et alli 17 di marzo del detto anno mi sono stato consegnato le mie Instruttioni.

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 227-228 (minute). Publiée par Pougeois, *Vanlesb*, p. 376-381.

Mi sono partito da Parigi per Marsilia, per imbarcarmi, detto anno alla fine del mese di aprile.

A Marsiglia mi hà contato M. Arnoul[1], per ordine di Monsignore Colbert, 2000 franchi, in contanti, per conto di un' anno intiero.

Nell' anno 1672, nel mese di maggio, essendo io in Cairo, mi hà contato M. Brousson, fattore delli signori della Compagnia, 1000 franchi, a conto del mio appuntamento di quest' anno; e gli sono stato pagati al suo fratello in Marsilia per M. Arnoul.

Al mese di dicembre del detto anno mi hà contato il medesimo altri 1000 franchi, e sono stati pagati da M. Arnoul.

Anno 1673, per tutto questo anno, in Cairo pure, non ho ricevuto altro che 459 piastre solamente; e sono rimasto creditore di 207 piastre, a che aggiungendo 23 piastre, che impiegai in Scio in manuscritti, montò la somma, che dovevo havere, a 230 piastre.

Anno 1674, essendo io in Constantinopoli, venne alli 15 di giugno un ordine dalli signori della Compagnia alli lor commissarii, che mi pagassero questo resto di 230 piastre, con 500 altre piastre, al conto del appuntamento dell' anno allora corrente, il che fu fatto. Si che, per appuntamento di quest' anno del 1674, non mi fù pagato altro che 500 piastre solamente, e restai creditore del resto del mio appuntamento, che montava a 166 2/3 piastre, per il complimento del mio appuntamento.

Anno 1675, mi diede d'imprestito M. Maggi 50 piastre (nel mese di aprile[2]), le quali 50 piastre, rabattendole dal residuo di 166 2/3 di piastre, dovuto mi per l' anno passato restano 116 2/3 piastre, le quali non mi sono stato pagate fino al giorno presente.

Detto anno, alli 23 di ottobre, hebbero li commissarii un ordine di pagarmi 2000 franchi per il mio appuntamento dell' anno corrente, il che fù fatto; e erano questi 2000 franchi per l' anno 1675, che è finito nel mese di aprile dell' anno hora corrente. Questi 2000 franchi non sono ancora stati rimborsati alli signori della Compagnia.

VANSLEBIUS.

[1] On lit dans une lettre de Colbert à l'intendant Arnoul, du 13 avril 1674 (Archives de la Marine, B^6 6, fol. 61) : « Vous pouvez continuer à acquitter les lettres de change que le P. Vanslebe tirera sur vous, mais vous debvez m'en donner avis aussitost. » (Publiée par P. Clément, *Lettres de Colbert*, t. V, p. 362.)

[2] Les mots entre parenthèses ont été effacés.

Si che, dal mese di giugno del 1674 fino al mese di ottobre del 1675, non hò ricevuto altro danaro che 550 piastre solamente[1].

On peut rapprocher de ce compte du P. Wansleben plusieurs mentions des *Comptes des bâtiments du Roi*, publiés par M. J. Guiffrey, pendant les années 1673-1677 :

1673, 17 avril. — 9397^{tt}, 3^{s}, 8^{d} au s^{r} Subleau, trésorier général des galères, pour parfait payement de 14,497^{tt}, 3^{s}, 8^{d}, pour pareille somme qu'il a advancée pour achapt de livres, fleurs, et autres curiosités de Levant pour le service de S. M.[2].

1676, 19 juin. — Au s^{r} Pavillon [trésorier général des galères], pour divers achapts en Levant. . . . . 4,649^{tt}, 9^{s}, 6^{d}[3].

1676, 6 juillet. — A Villain, marchand, pour ce qu'il a payé au s^{r} Brosson[4], marchand d'Alexandrie, pour manuscrits et autres curiositéz. 1,000^{tt}[5].

1676, 6 août. — Au Père Vanslebe pour parfait payement de ses appointemens et pour autres dépenses qu'il a faites pendant son voyage de Levant. . . . . 1,000^{tt}[6].

1676, 13 octobre. — Aux s^{rs} Caze et Tronchin, pour pareille somme qu'ils ont fait payer à Constantinople au s^{r} Vanselebius. . . . . 2,000^{tt}[7].

1677, 7 avril. — 2,236^{tt} au s^{r} Pavillon, trésorier général des galères, pour son parfait payement de 6,895^{tt}, 9^{s}, 6^{d}, qu'il a advancée pour divers achapts, qui ont été faits en Levant, tant de plusieurs caisses de manuscrits, . . . pendant l'année dernière 1676[8].

(1) Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 4193, fol. 192; Pougeois, *Vanlesb.*, p. 475.

(2) *Comptes des bâtiments du Roi*, t. I, p. 683. — Cf. deux lettres de Colbert à l'intendant Arnoul, des 22 octobre et 18 novembre 1672, et une autre à Carcavy, du 13 janvier 1673. (Archives de la Marine, B^{6} 4, fol. 216 et 220 v°, et B^{6} 5, fol. 6.)

(3) *Comptes des bâtiments du Roi*, t. I, p. 925; cf. p. 884.

(4) Voir le compte précédent de Wansleben, et l'appendice.

(5) *Ibid.*, p. 924.

(6) *Ibid.*, p. 925; et P. Clément, *Lettres de Colbert*, t. V, p. 488.

(7) *Ibid.*, p. 934.

(8) *Ibid.*, p. 939.

CHAPITRE IV.

AMBASSADE DU MARQUIS DE NOINTEL À CONSTANTINOPLE; VOYAGE DE GALLAND EN ORIENT.

(1670-1689.)

Louis XIV, voulant continuer en Orient la politique traditionnelle de la France, suivie par Richelieu et par Mazarin, fit choix, en 1670, du marquis de Nointel[1] pour remplacer à Constantinople l'ambassadeur Denys de La Haye, dont la mission, contrariée par divers incidents, n'avait point eu tout le succès que l'on avait espéré. Un moment, il avait été question de ne nommer à Constantinople qu'un simple agent, le chevalier d'Arvieux; mais on fit bientôt revenir le roi sur cette première décision, en lui remontrant l'intérêt qu'il y avait à accréditer auprès de la Porte un ambassadeur, qui saurait prendre efficacement en main la protection de nos nationaux dans les Échelles du Levant, et dont le premier soin serait de renouer des négociations pour obtenir du Sultan le renouvellement des Capitulations.

M. de Nointel, en partant, au mois d'août 1670, pour son ambassade de Constantinople, emmenait avec lui un jeune orientaliste, Antoine Galland, qui lui avait été recommandé par Antoine Arnauld, alors au plus fort de ses controverses dogmatiques avec les ministres protestants. Le but du voyage de Galland était d'aider l'ambassadeur à obtenir des différentes communautés grecques des professions de foi destinées à fournir de nouveaux et irréfutables arguments aux théologiens catholiques et, peut-être, à préparer l'union, depuis si longtemps projetée, des églises grecque et latine.

L'obtention de ces professions de foi fut l'une des premières préoc-

[1] Cf. plus haut le chapitre I.

cupations de Nointel, dès son arrivée à son poste, et, le 9 mai 1671, il écrivait, probablement à Antoine Arnauld[1] :

J'espère vous envoyer des preuves authentiques des deux conciles tenus par Cyrille de Berée et Parthenius, des attestations du Mont Athos, où j'ay fait escrire, la vie des patriarches depuis Cyrille Leucar jusqu'à present, des éclaircissements sur certains faits dont vous me parlés, des déclarations synodalles des quatre patriarches, de celuy de Constantinople, avec lequel je n'ay point encore d'habitude, l'ayant trouvé nouvellement establi à mon retour d'Andrinople. Quant aux trois autres, non seullement je leur ay addressé par voye seure les coppies des mémoires que j'ay receu de vostre part, mais j'ay creu qu'il ne seroit pas mal à propos que je leur escrivisse pour obtenir d'eux l'esclaircissement de la vérité, et selon touttes les apparances, j'en recevray responce, ayant pris touttes les précautions nécessaires pour l'avoir prompte et exacte. J'ay mesme escrit que je souhaittois les attestations doubles et qu'on me les fit tenir par terre. Et j'ay fait sçavoir mon dessein aux consuls voisins de Herusalem, d'Antioche, de Damas et d'Alexandrie, et dès à présent l'on en est informé au Caire. Ces soins regardent aussi l'esclaircissement que vous désirés touchant les autres sectes.

Les négociations se poursuivirent et Galland, dans le *Journal* de son séjour avec l'ambassadeur à Constantinople, pendant les années 1672 et 1673[2], en a consigné tous les détails; il écrit, le dimanche 3 janvier 1672 :

Le neveu du sieur Panaioti, interprète du Grand Seigneur[3], vint saluer

[1] Bibl. nat., Coll. Renaudot, v. 5, f. 54.

[2] Bibl. nat., mss français 6088 et 6089. Publié par M. Ch. Schefer (Paris, 1881, 2 vol. in-8°).

[3] Sur Panagiotis, ou Panaioti Nicousios (1613-1673), il faut consulter la *Perpétuité de la foy* (1711), tome IV, p. 469-480, les *Βιογραφίαι τῶν Ἑλλήνων μεγάλων διερμηνεῶν τοῦ Ὀθομανικοῦ κράτους*, d'Épam. Stamatiadis (Athènes, 1865, in-8°), p. 29-60. Une lettre de Pétis de La Croix à Colbert (9 août 1674), publiée par G.-B. Depping dans la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* (1855), t. IV, p. 749, donne quelques détails sur sa mort, et son épitaphe a été conservée par Spon, *Voyage d'Italie,... de Grèce et du Levant* (1688), t. III, p. 103-104; la copie de Spon est aujourd'hui dans le ms. suppl. grec 1077, fol. 48 v°. Il y a plusieurs lettres

Son Excellence [le marquis de Nointel] et mettre entre ses mains une lettre de son oncle, en latin; quelques papiers qui consistoient en un extrait de ce que le patriarche Jérémie fit contre les Luthériens, et en une lettre de Nestorius, patriarche de Jérusalem, écrite en 1671, au mois de mars, à Païsius, patriarche d'Alexandrie, au sujet du Père Elzear, capucin, qui avoit demandé à ce dernier une confession de foy de l'Église grecque contre le ministre Claude; de plus il luy a envoyé, pour estre mis dans la Bibliothèque du Roy, l'original grec, avec l'interprétation latine à costé, de la Confession de l'Église d'Orient, imprimée en 1661[1], avec l'approbation de quatre patriarches, de plusieurs métropolites et du clergé[2].

Puis, le samedi 20 février :

Les métropolites d'Andrinople, de...[3] et d'Athènes, envoiés du Patriarche, mirent entre les mains de S. Excellence l'attestation synodale, qu'il avoit faite en sa faveur contre les Calvinistes pour condamner les erreurs qu'ils imputoient aux Grecs et quelques autres points. Elle estoit écrit sur un grand papier de soye, collé sur du tafetas, orné de peintures et principalement d'une lettre initiale, qui représentoit d'un costé S[t] Chrysostome et S[t] Basile de l'autre, en acte d'adoration envers un petit Jésus couché sur une patène et couvert d'un voile à demy corps, et un calice avec trois chérubins, qui estoient représentés au dessus; signée du patriarche luy-mesme, de trois autres ses prédécesseurs et de celuy d'Alexandrie, et d'un grand nombre de métropolites, et bullée d'un grand sceau d'argent doré, ayant d'un costé ces paroles : *Διονύσιος, ἐλέῳ Θεοῦ, ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως καὶ Ῥώμης, καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης*, avec la date de son élection (qui se fit au mois de novembre 1671), avec deux clefs croisées au dessous d'un costé, d'un aigle impérial et une église représentée sur une pierre quarrée; de l'autre costé, on voyoit une Vierge, tenant le petit Jésus, avec ces mots dessus $\overline{\text{MP}}$ $\overline{\Theta\text{Y}}$. Ce bulle pesoit quarante-cinq dragmes[4].

de Panaioti à Nointel dans le vol. 5 de la Collection Renaudot; il laissait une bibliothèque que Colbert songea à acquérir (voir le chapitre suivant, p. 242).

[1] Cf. Ém. Legrand, *Bibliographie hellénique au XVII[e] siècle* (1894), t. II, p. 136.

[2] Éd. Schefer, t. I, p. 19; cf. p. 37.

[3] Le nom a été laissé en blanc.

[4] Éd. Schefer, t. I, p. 54-55. C'est aujourd'hui le ms. 431 du fonds grec de la Bibliothèque nationale; le sceau n'existe plus.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Cette pièce importante était aussitôt confiée par l'ambassadeur à Galland, qui écrit dans son *Journal*, le 23 février 1672 :

Je n'ay pas laissé néantmoins, quoyqu'avec beaucoup de peine, de transcrire le grec de l'acte synodal du patriarche Dionysius et de le traduire en françois, afin que V. Excellence en peust voir le contenu [1].

Le patriarche Denys III occupait le siège de Constantinople depuis deux mois seulement; il avait été auparavant archevêque de Larisse [2], et le prédécesseur de Nointel, Denys de La Haye, l'avait déjà distingué. Dans une lettre que celui-ci écrivait à Colbert, le 12 juin 1669, on lit :

Larissa est un archevesché grec de vint mil escus de rente; il est vray que les Turcs en mangent une bonne partie... L'archevesque s'appelle Dionisio, honneste homme et d'esprit, fort connu des ministres, et dans le Sérail on en parle comme d'un subject à remplir la place de patriarche de Constantinople... Il m'a prié que mon drogman, à son retour de France, luy aportast pour son argent quelques livres grecs et latins, dont il luy a donné le mémoire. Sur cela, Monsieur, il m'est venu une pensée... Ce seroit qu'il plust au Roy de luy envoyer ces livres bien reliez et ses armes dessus. Je dirois à cet archevesque, en les luy donnant, qu'ayant escrit du bien de luy à sa Majesté, elle y auroit eu esgard et envoyé ces livres pour les luy présenter. C'est beaucoup pour cet archevesque; mais ce que je considère est que le monde en parleroit, que cela feroit impression sur les Grecs et serviroit à augmenter l'estime qu'ils ont pour le Roy... Je sçay qu'il se trouve encore aujourd'hui à Constantinople des livres qui ont esté envoyez par nos Rois à des évesques grecs pour estre affectionnez à la France [3].

La remise solennelle à l'ambassadeur, au nom du patriarche Denys, de la confession de foy de l'Église orientale avait eu lieu, on vient de

[1] Éd. Schefer, t. I, p. 58. — [2] Lequien, *Oriens christianus*, I, 343. — [3] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.

le voir, le 20 février 1672; quelques jours auparavant, le 9, Nointel avait écrit à Colbert:

J'ay eu l'honneur de vous parler du nouveau patriarche des Grecs, nommé Dionysius... Je luy ay fait présent de toutte l'*Histoire byzantine,* si j'avois les Pères grecs, je les luy donnerois encore dans quelque occasion favorable. Et je prendray la liberté de vous représenter sur ce subject, que, si j'avois deux ou trois *Histoires byzantines,* et des Pères, et autres autheurs grecs, bien reliés, avec les armes du Roy, je m'en pourrois servir dans des conjonctures avantageuses. Car, oultre que ce seroit le moyen de faire esclatter icy la libéralité de Sa Majesté, je pourrois par là tirer plusieurs manuscrits du Mont-Athos, et des autres endroits où il en reste.

Il se trouve encore icy de beaux livres persans, turcqs et arabes, escrits et reliés admirablement; il arrive mesme quelquefois que l'on vend des bibliothèques touttes entières des gens de loy, comme de mouftis, cadis et autres, et qu'on les a pour un pris assés raisonnable. Si vous jugiés, Monsieur, que ce fust une chose digne de la curiosité du Roy, je prendrois l'occasion d'en achepter quelqu'une des plus considérables, et dont les livres seroient et des meilleurs et des mieux conditionnés; vous aurez la bonté de me faire sçavoir la volonté de Sa Majesté et le prix que j'y pourrois mettre[1].

A quelques mois de là, en juillet 1672, Nointel envoyait à Paris une série de confessions de foi qu'il avait obtenues des différentes communautés grecques, et arménienne, de Constantinople, des îles de l'Archipel, de Syrie et d'Égypte; il les accompagnait de la lettre suivante, dans laquelle il rendait compte au roi de l'exécution de ses instructions et des résultats déjà obtenus[2]:

Sire,

Ce n'est pas seulement de ceux qui vivent dans la foy catholique du rit ro-

[1] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople. Une partie de cette lettre a été publiée par le comte de Laborde, *Athènes*, etc., t. I, p. 99-100. — Cf. plus loin le chapitre V, p. 242.

[2] Copie non signée. Bibl. nat., ms. suppl. arménien 67, fol. 85-87. Publiée par Arnauld et Nicole dans *la Perpétuité de la foy* (1674), t. III, p. 631-633, et (1704), t. III, p. 455-457.

main que Vostre Majesté est reconnue pour le fils aisné de l'Église et pour son protecteur; car, si estendue que puisse estre l'Église romaine en plusieurs parties du monde, vostre protection, Sire, va encore plus loing. Les Chrestiens orientaux y recourent de tous costés comme à un azile asseuré, et l'on peut dire que Vostre Majesté est le centre où ils se réunissent en quelque façon au chef, duquel ils sont séparez, ou par une malheureuse nécessité, ou par un reste d'opiniastreté, sur des points qui ne sont pas essentiels quand on s'explique bien.

Les ordres, Sire, que j'ay receus de Vostre Majesté, de prévenir ces Chrestiens affligez dans leurs besoins sont exécutez avec toute la ponctualité qui m'est possible. Et, parcequ'ils ne s'estendent pas seulement sur le temporel, mais encore sur le spirituel, j'ay creu que je ne devois pas borner le zèle aussy puissant que secourable de Vostre Majesté à donner refuge à des patriarches et des archevesques dans le palais de France à Constantinople, mais qu'il falloit encore les avertir de la prétention d'un ministre calviniste, sujet de Vostre Majesté, lequel soustient dans divers traittez que les Grecs, Arméniens et autres communions orientales, séparées de l'Église d'occident, ne croyent point la présence réelle de Nostre Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ni le changement réel et substantiel du pain et du vin en son corps et en son sang, et qui s'opiniastre sur ce principe à soustenir que les Orientaux n'adorent point du culte de latrie Jésus-Christ, présent réellement dans le saint sacrement.

J'ay creu, Sire, ce point de fait si important que je n'ay rien oublié pour l'esclaircir, et je puis asseurer Vostre Majesté, en lui gardant toutte la fidélité que je luy dois, que les Grecs et les Arméniens croyent la présence réelle de Jésus-Christ au saint sacrement, et la conversion substantielle du pain et du vin en son corps et en son sang, et qu'ils adorent Jésus-Christ présent réellement et invisiblement dans l'eucharistie. J'ay assisté à leurs cérémonies et à leurs liturgies, où cette vérité paroist dans un éclat invincible; et les patriarches, archevesques, évesques, prestres, les gentilshommes et les particuliers, mesme les papas et le peuple à la campagne me l'ont certifié avec exécration contre ceux qui leur imputoient une autre croyance, les traittant de calomniateurs et d'hérétiques. Il n'y a mesme pas un du clergé qui osât faire paroistre un sentiment contraire quand il l'auroit. Et lorsque j'ay demandé des attestations aux patriarches grecs, ils m'ont dit que les anciens pères de leur église, les conférences par lettres du patriarche Hiérémie avec des Luthériens d'Allemagne, les synodes tenus contre une prétendue profession de foy de Cyrille Leucar, la

confession ortodoxe de l'église d'Orient, le livre d'Agapius et plusieurs autres traitez, faits du temps de Cyrille Leucar, estoient autant de preuves inconstestables de cette vérité, et que l'imagination contraire d'un particulier, destituée de tout fondement, ne les engageoit pas d'assembler un synode pour le désabuser.

Ils n'ont pas laissé de me fournir plusieurs pièces de conséquence, et entre autres une profession de foy sur les points dont ils diffèrent des Latins, donnée par un de leurs docteurs et enregistrée dans le livre de la grande église de Constantinople, dont j'ay fait certifier la copie par le patriarche et plusieurs prélats et officiers. J'ay mesme obtenu des attestations du patriarche général des Arméniens et de celuy de Constantinople; j'en ay eu des principales isles de l'Archipel; j'y ay adjouté le tesmoignagne de la pluspart des ambassadeurs et représentans qui sont en cette Porte. Celuy d'Angleterre et son ministre m'ont avoué expressément que les Grecs croyoient la présence réelle et le changement des substances, mais qu'ils ne pouvoient à présent le tesmoigner par escript. Le résident des Estats m'a confessé que c'estoit luy qui avoit apporté d'Holande la confession ortodoxe, où elle avoit esté imprimée. Les personnes les plus considérables du païs, après ces messieurs, n'ont pas hésité de servir de tesmoins. Et enfin le patriarche Dionysius, avec trois autres qui l'ont précédé dans la mesme dignité, et celuy d'Alexandrie, et trente-neuf métropolites se sont assemblez et ont déterminé un acte synodal, qui est dans le livre de la grande église, où, le point de l'eucharistie et plusieurs austres estans expliquez, ils font voir clairement qu'elle est leur foy.

Le Patriarche m'en a envoyé un original en bonne forme par trois métropolites et son référendaire, avec prières très instantes et fort soumises de le faire passer entre les mains de Vostre Majesté, la priant très humblement de vouloir qu'il soit mis en dépost dans sa Bibliothèque, ou en tel autre endroit qu'il luy plaira d'ordonner, affin que les calomniateurs qui les persécutent, en leur imputant de ne pas croire la présence réelle, et le changement des substances, et le devoir de l'adoration à Jésus-Christ, présent réellement dans l'eucharistie, y lisent leur condamnation.

Ceux qui m'ont porté ces parolles ayant eu un grand entretien avec moy, je prends encore la liberté d'en faire tenir une relation à Vostre Majesté.

Elle trouvera encore avec ces pièces une attestation du patriarche grec d'Antioche et une de celuy des Coftes, qui est celuy des Abyssins. Et elle jugera, mieux que personne, qu'on ne peut, sans une opiniastreté inexcusable, s'eslever

contre un si grand nombre d'autoritez, lesquelles, estant d'elles mesme très fortes, deviendront invincibles lorsqu'elles se trouveront sous la protection de Vostre Majesté et qu'elle s'en servira pour la gloire de l'Église. Vous en estes, Sire, le fils aisné, ainsy sa deffense, regardant particulièrement Vostre Majesté, me servira d'excuse, si j'interromps ses grandes occupations, et de moyen pour luy prouver le zèle et le profond respect avec lequel je suis, Sire, etc.

Au reçu de ces confessions de foi, Pomponne répondait, au nom du roi, à Nointel, le 30 novembre 1672 :

Le Roy a reçeu, Monsieur, par les mains du s^r d'Arvieux, les témoignages si authentiques que vous luy avez envoyé des sentiments des Églises d'Orient sur l'Eucharistie. Ce sont de grandes armes contre ceux qui se sont séparez de la véritable religion... J'en suis dépositaire jusqu'à cette heure parce que je dois les faire voir à M. Arnauld, qui a tant de part aux soins que vous avez pris de les recouvrer, et qui peut assurément plus que tout autre en faire l'usage avantageux que vous vous en estes promis [1].

Peu après, Nointel recevait une nouvelle attestation, que Galland mentionne dans son *Journal*, à la date du 25 avril 1673 :

Le Patriarche de Hierusalem envoya à M. l'Ambassadeur un volume écrit en grec, touchant la croyance de l'Église orientale contre les Calvinistes, etc. [2].

A quelques mois de là, Nointel envoyait au roi une autre profession de foi, souscrite par les patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem [3]. Elle était confiée par l'ambassadeur à l'un de ses secrétaires, de La Croix, envoyé en mission en France pour porter à Louis XIV le texte original du renouvellement des Capitulations, qui était le but principal de l'ambassade de Nointel

[1] Munich, Bibliothèque royale, ms. français 643, p. 295-296.

[2] Éd. Schefer, t. II, p. 64.

[3] Ms. grec 1265. Cf. Ém. Legrand, *Bibliographie hellénique au XVIIe siècle* (1894), t. II, p. 202-216. Ce ms. ne devait être déposé qu'en 1701 dans la Bibliothèque du roi par l'archevêque de Reims, Le Tellier.

à Constantinople. La lettre que de La Croix devait remettre au roi, de la part de l'ambassadeur, en lui présentant les nouvelles Capitulations et la profession de foi des patriarches, est datée du Canal de la mer Noire, le 21 septembre 1673 :

Sire, Votre Majesté ayant été informée du renouvellement des Capitulations par la lettre que j'ay eu l'honneur de luy en escrire d'Andrinople, et par son duplicata de cette ville, elle en verra maintenant la preuve par l'original de ce traitté, dont j'ay chargé Delacroix, mon second secrétaire, à cause de sa fidélité, ne croyant pas le pouvoir mieux recognoistre qu'en luy procurant l'avantage de se présenter devant Vostre Majesté.

Il luy doit remettre encore un original d'un catéchisme d'une église orientale aprouvé des quatre patriarches, qui estoient alors dans les sièges, et qui l'est aussi par Denis de Constantinople, duquel j'ay envoyé, il y a un an, l'attestation synodale à Vostre Majesté. Ce dernier, qui m'avoit donné sujet, il y a quelque temps, de me plaindre de sa conduitte, a crû n'en pouvoir mieux expier la faute qu'en recourant dans sa disgrâce à la protection ordinaire, qu'il a trouvé dans vostre palais de cette ville, contre les persécutions de celuy qui l'a dépossédé. Ce qui est admirable c'est que tous ces changements, qui attireront la ruine de la dignité patriarchale de Constantinople, ne donnent point d'atteinte à la doctrine de la présence réelle et de la transsubstantiation de l'Église orientale, ainsi que Vostre Majesté en est maintenant persuadée et qu'elle le sera encore plus, s'il estoit possible, par les attestations du patriarche de Hierusalem, du nouveau d'Antioche, et de celui des Coftes, particulière sur l'eucharistie, que je joins aux autres pour être déposées dans la Bibliothèque de Vostre Majesté. Elle y pourra mettre encore les portraits du Grand Seigneur et du Grand Visier, à cause de la ressemblance que je luy puis assurer en estre très grande aux originaux...[1].

L'année précédente, Panaioti avait fait remettre au marquis de Nointel deux autres manuscrits, qui pouvaient fournir des armes nouvelles

[1] Archives des Affaires étrangères, *Turquie*, vol. 10, fol. 260; un extrait de cette lettre est à la Bibliothèque nationale, collection Renaudot, vol. 32, fol. 465-466.

aux théologiens catholiques. Galland en a conservé la mention en ces termes dans son *Journal*, à la date du 31 juillet 1672 :

« Ce mesme jour, un prestre grec apporta à S. Excellence, de la part du sieur Panaioti, deux manuscrits grecs, l'un contenant une response de Meletius Syrique aux articles de Cyrille Lucar, ou qui avoient paru sous son nom, et l'autre contenant plusieurs ouvrages de Gennadius, qui vivoit avant et après la prise de Constantinople par sultan Méhémet. Parmy lesquels il y avoit une homélie au sujet du prétieux corps et sang de Nostre Seigneur et plusieurs autres petits traittés d'André, archevêque de Candie, de Nicolas Cabbasilas, de S[t] Chrysostome, de Théodore Studite, d'un fragment d'un grand traitté contre les hérétiques, attribué à Origène, mais faussement, comme je croy, et comme il a esté mesme remarqué à la marge par celuy qui l'a copié. Ce fragment qui fait comme l'avant-propos d'un plus grand ouvrage, a pour titre *περὶ φιλοσοφουμένων*, commençant par Thalès, explique tous les divers sentiments des philosophes grecs, dont il dit à la fin que les hérétiques ont pris toutes leurs opinions erronées [1]. »

Ces attestations et la lettre d'envoi de Nointel étaient aussitôt confiées à Arnauld, et à son principal collaborateur, l'abbé Renaudot, qui les publiaient en traduction, avec la lettre de Nointel, à la fin du tome III de la *Perpétuité de la foy*, en 1674 [2]. Mais les originaux de la plupart de ces confessions de foi ne devaient entrer que plus tard dans les collections de la Bibliothèque du roi. Quelques-unes y étaient déposées en 1696 et 1709. Clément leur a consacré les mentions suivantes dans le *Registre des acquisitions* de la Bibliothèque :

Au mois de janvier 1696, une personne, qui n'a pas voulu estre connue [3], a apporté et remis dans la Bibliothèque du Roy l'original de la Confession de

[1] Éd. Schefer, t. I, p. 178-179.

[2] Tome III, p. 568, et édition de 1704, t. III, p. 411 et suiv.; on peut aussi consulter à leur sujet les *Monuments authentiques de la religion des Grecs*, de J. Aymon (La Haye, 1708, in-4°), et la *Défense de la Perpétuité de la foy*, de l'abbé Renaudot (Paris, 1709, in-8°), auxquels il suffira de renvoyer.

[3] C'était le P. Quesnel, d'après J. Boivin (ms. nouv. acq. français 1328, folio 291 v°).

foy de Dosithée, patriarche de Jérusalem, écrite en grec et certifiée par M. de Nointel, ambassadeur à Constantinople, l'an 1673, reliée à la levantine en maroquin[1].

Plus une boëtte longue de deux pieds, couverte aussi de maroquin, dans laquelle est un rouleau qui contient en original l'attestation de Denis, patriarche de Constantinople, signée de luy et des autres patriarches, touchant la créance de l'Église grecque sur la réalité.

Ces deux pièces furent envoyées au Roy, l'an 1673, et, comme M. Arnauld travailloit pour lors à son livre de la *Perpétuité,* Sa Majesté les lui fit remettre entre les mains, où elles sont restées jusques à sa mort, ayant ordonné avant que de mourir qu'elles fûssent déposées dans la Bibliothèque du Roy, ce qui a esté exécuté[2].

Le 10e juin 1709 il a esté apporté à la Bibliothèque du Roy quatre rouleaux contenant des attestations originales, envoyées au Roy l'an 1672, touchant la créance des Églises orientales sur la présence réelle, et la transsubstantiation. La 1re attestation est de Mathieu, patriarche des Cophtes, certifiée par M. du Tiger, consul de France en Égypte et ensuite par M. de Nointel, ambassadeur de France à la Porte[3]. Elle est rapportée dans le tome 3e de la *Perpétuité de la foy,* p. 763. Cette confession contient en général les points de la créance des Cophtes.

2e attestation du mesme patriarche Matthieu sur l'Eucharistie en particulier; certifiée comme la précédente[4], et rapportée dans le mesme tome 3e, p. 766.

3e attestation des Arméniens d'Ispaham, par une lettre qu'ils écrivent au Roy, signée de David, archevesque d'Ispaham, d'Isaac, archevesque, d'Estienne, évesque et de plusieurs autres personnes[5]; rapportée aussy dans le mesme tome 3e, p. 778.

(1) Clément a ajouté en marge de cet article la mention suivante : «Ce ms. de la Confession de foy de Dosithée, ou du Concile de Jérusalem, a esté volé dans la Bibliothèque du Roy par Jean Aymon, apostat insigne, l'an 1706; mais depuis il a esté renvoyé par les Hollandois et rapporté par M^r^ le chevalier de Croissy, qui l'a remis dans la Bibliothèque, en avril 1709.» C'est aujourd'hui le ms. grec 424; il y en a un double exemplaire sous le n° 173 du Supplément grec. Cf. la *Perpétuité de la foy* (1711), tome IV, p. 481.

(2) Tome I, p. 290. Ms. grec 431; cf. plus haut.

(3) Ms. arabe 225.

(4) Ms. arabe 226; cf. le ms. arabe 227.

(5) Ms. arménien 138.

4[e] attestation de l'église de l'isle de Milo, sans date, souscrite par l'archevesque de ce lieu, par six prestres de la mesme église et par six religieux, certiffiée par M. de Nointel et rapportée dans le mesme tome 3[e], p. 582.

5[e] attestation de l'église de Smyrne, signée par Macarius Marocci, métropolitain de la mesme église et par plusieurs autres prestres et religieux, certifiée par le s[r] Fouquier, consul de la nation françoise à Smyrne, et ensuite par M. de Nointel. Cette dernière attestation n'a point esté publiée, ny en entier, ny par extrait, dans les volumes de la *Perpétuité*[1].

Le plus grand nombre des autres confessions de foi des Églises orientales, conservées par Renaudot, passèrent, à sa mort, dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à laquelle celui-ci avait légué ses papiers et ses livres, et c'est seulement à la fin du siècle dernier qu'elles entrèrent dans les collections de la Bibliothèque nationale, où elles sont aujourd'hui conservées sous le n° 67 des manuscrits du Supplément arménien. Voici le détail de ce recueil :

1. (Fol. 1.) Actes du synode de Jassy, présidé par Parthénios, patriarche de Constantinople (mai 1642); imprimé à Jassy, dans le monastère des trois SS. Hiérarques, 20 décembre 1642. Placard double in-fol. — En grec. (Cf. Ém. Legrand, *Bibliographie hellénique,* t. III, p. 89.)

2. (Fol. 3-5.) Confession de foi d'Étienne, patriarche des Arméniens à Constantinople (22 juillet 1671). — En arménien, avec traduction latine. (Cf. n° 14 *bis* de la liste suivante.)

3. (Fol. 7-9.) Confession de foi de Jacques, patriarche des Arméniens à Constantinople (30 avril 1671). — En arménien, avec traduction française (1742). (Cf. une lettre de Nointel à Arnauld dans la Collection Renaudot, vol. 5, fol. 79, et le n° 7 de la liste suivante.)

4. (Fol. 11 et 60-62.) Confession de foi de David, patriarche des Arméniens d'Ispahan (10 décembre 1671). — En arménien, avec traduction latine. (Cf. fol. 90-92, et le ms. arménien 138.)

5. (Fol. 13-16.) Confession de foi de Parthénios, patriarche de Constantinople (13 mai 1670). — En grec, avec traduction française.

[1] Tome II, p. 102-103. — Ces deux dernières pièces forment aujourd'hui le ms. grec 432.

6. (Fol. 20). Confession de foi de Méthode, patriarche de Constantinople (10 juillet 1671). — En grec.

7. (Fol. 21.) Confession de foi de Nicéphore, archevêque de Chypre (9 novembre 1668). — En grec.

8. (Fol. 24.) Attestation de François-Casimir Wysochi, ambassadeur de Pologne à Constantinople, relative à la créance des Grecs résidant en Pologne (16 septembre 1671). — En latin. (Cf. le n° 8 de la liste suivante.)

9. (Fol. 26.) Confession de foi des Nestoriens de Diarbékir (1699). — Traduction latine. (Cf. Collection Renaudot, vol. 5, fol. 21.)

10. (Fol. 29.) Confession de foi des moines de Saint-Georges dans l'île de Prinkipo, près Constantinople (10/20 octobre 1671). — En grec. (Cf. le n° 6 de la liste suivante.)

11. (Fol. 30.) Confession de foi de Gaspar, évêque des Arméniens du Caire (décembre 1671). — En arménien. (Cf. le ms. arabe 227.)

12. (Fol. 32.) Confession de foi de métropolitains grecs réunis à Constantinople (18 juillet 1672). — En grec.

13. (Fol. 34.) Confession de foi de Jacques, archevêque d'Andros (9 août 1671). — En grec.

14. (Fol. 36.) Confession de foi d'Athanase, archevêque de Siphanto (juillet 1671). — En grec. (Cf. fol. 45.)

15. (Fol. 38.) Confession de foi du clergé de Naxos (12 juillet 1671). — En grec.

16. (Fol. 41.) Attestation de Fr.-André Ridolfi, évêque latin de Calamine, vicaire apostolique de Constantinople, relative à la créance des Grecs (1er août 1671). — En latin. (Cf. le n° 10 de la liste suivante.)

17. (Fol. 43.) Attestation de Sinibaldo Fieschi, résident de Gênes à Constantinople, sur la créance des Grecs (13 août 1671). — En latin. (Cf. le n° 12 de la liste suivante.)

18. (Fol. 45.) Confession de foi d'Athanase, archevêque de Siphanto (5/15 juillet 1671). — En grec. (Cf. fol. 36.)

19. (Fol. 47.) Attestation des ambassadeurs de Raguse à Constantinople, relative à la créance des Grecs (14 octobre 1671). — En latin.

20. (Fol. 50.) Attestation de la communauté de Péra relative à la créance des Grecs (2 novembre 1671). — En latin. (Cf. le n° 9 de la liste suivante.)

21. (Fol. 52.) Attestation de Leonardo Tarsia, interprète de la république de Venise à Constantinople, donnée par son père Cristoforo Tarsia (12 no-

vembre 1671). — En italien. (Cf. fol. 65, épitaphe latine et grecque de Leonardo Tarsia, mort en 1663, et les nos 11 et 13 de la liste suivante.)

22. (Fol. 55.) Confession de foi de Gérasime, archevêque de Milo (30 octobre 1671). — En grec.

23. (Fol. 57.) Attestation de Giacomo Quirino, baile de Venise à Constantinople (5 janvier 1672). — En italien.

24. (Fol. 67.) Lettre de Nectaire, ancien patriarche de Jérusalem, à Païsios, patriarche d'Alexandrie, sur la créance de l'Église grecque (mars 1671). — Copie; en grec.

25. (Fol. 71-76.) Attestations ou confessions de foi d'évêques de Mingrélie, envoyées par le P. Zampio, Théatin (décembre 1672). — En géorgien, avec traduction latine.

26. (Fol. 78.) Confession de foi de Païsios, archevêque de Zanthe et Céphalonie (20 août 1672). — En grec.

27. (Fol. 81.) Visa, par Nointel, de la confession de foi de Denys, patriarche de Constantinople, et de quatre de ses prédécesseurs et de plusieurs autres prélats grecs. — Copie.

28. (Fol. 82.) Confession de foi du clergé de Mycone. — En grec.

29. (Fol. 85.) Lettre de Nointel à Louis XIV au sujet des diverses confessions de foi des Églises orientales, recueillies par lui à Constantinople (juillet 1672). — (Copie non signée publiée plus haut, p. 179-182.)

30. (Fol. 90-92.) Confession de foi de David, patriarche arménien d'Ispahan (10 décembre 1671). — En arménien, avec traduction latine. (Cf. fol. 11 et 60-62, et le ms. arménien 138.)

31. (Fol. 95 et 96.) Attestations relatives à la créance des Melchites, copiées à Paris, par un oriental, en 1685. — En arabe.

32. (Fol. 98.) Attestation par Hilarion Cicada, inquisiteur général de l'église d'Orient, de la confession de foi du synode de Leucosie (Chypre), 8 avril 1668 (24 juin 1668). — En latin.

Nointel avait gardé par devers lui des exemplaires, en double expédition, de plusieurs de ces confessions de foi des Églises orientales. Après avoir appartenu, au XVIIIe siècle, à l'abbaye de Saint-Wandrille, elles ont été recueillies, à l'époque de la Révolution, par la bibliothèque de Rouen, où elles sont aujourd'hui conservées (ms. U. 1); une

note, ajoutée en tête du volume dans lequel elles ont été réunies, donne l'historique de leur provenance et indique suffisamment leur contenu :

Ces papiers, qui sont la plupart des originaux, imprimés à la fin de la *Perpétuité de la foy,* des attestations que l'on fit venir de différentes églises catholiques, ont été donnés à M. l'abbé de Fourcy, abbé de Saint-Wandrille, par M. de Nointel, fils de M. de Nointel, ambassadeur pour la France à Constantinople, dans le temps que l'on fit venir ces attestations. Il remit à M. l'abbé ces papiers dans le temps qu'il partit pour monter sur un vaisseau de la flotte de M. le maréchal de Tourville, en 1689; il y périt. Il avait dit à M. l'abbé qu'il lui donnait ces papiers, en cas qu'il vint à mourir. M. l'abbé de Fourcy les a donnés à la bibliothèque de son abbaye de Saint-Wandrille, après les avoir fait traduire par les plus habiles gens qu'il a pu trouver en ces différentes langues.

1. (Fol. 2.) Lettres patentes pour un interprète de l'ambassadeur de France à Constantinople en 1648.

2. (Fol. 5.) Lettres de confirmation d'un timar des cuirassiers du Grand Seigneur.

3. (Fol. 8.) Témoignage de Nicolas, évêque de Jérusalem, en mars 1671. — Grec-latin.

4. (Fol. 18.) Témoignage venu de Constantinople, en octobre 1671. — Grec-latin.

5. (Fol. 22.) Autre témoignage, en octobre 1671. — Grec-latin.

6. (Fol. 26.) Témoignage du monastère de Saint-Georges, en octobre 1671. — Grec-latin.

7. (Fol. 30 et 46.) Témoignage du patriarche, directeur et supérieur de l'Église arménienne à Constantinople, le 31 juillet 1671. — Arménien-latin.

8. (Fol. 23.) Témoignage de l'ambassadeur de Pologne à Constantinople, en septembre 1671. — En latin.

9. (Fol. 27.) Le témoignage de la communauté de Péra à Constantinople, avec toutes les signatures. — En grec.

10. (Fol. 37 et 55.) Le témoignage de l'évêque du Calamine, donné à Galate, en aoust 1671; il est double. — En latin.

11. (Fol. 39.) Certificat de mort donné à Constantinople à une famille et des sacremens receus.

12. (Fol. 41.) Témoignage du résident de Gênes à Constantinople sur la croyance des Grecs, donné à Constantinople, en aoust 1671.

13. (Fol. 43.) Copie d'une épitafe à Constantinople. — Grec-latin.

14. (Manque.) Plan des casernes des janissaires, avec la désignation des lieux en turc et en françois.

15. (Fol. 57.) Autre témoignage pour l'Église grece, donné à Andrinople, en octobre 1671.

Après avoir obtenu de la Porte le renouvellement des Capitulations, le marquis de Nointel avait quitté Constantinople, le 20 septembre 1673[1], pour aller visiter les Échelles du Levant, les Lieux saints et de là poursuivre jusqu'en Égypte; il était accompagné de Galland[2], à qui l'on doit le récit du début de ce voyage, d'un gentil-

[1] Bibl. roy. de Munich, ms. franç. 644, p. 66. Cf. le *Journal d'Antoine Galland,* publié par M. Ch. Schefer, t. II, p. 152.

[2] Galland, en dehors de son *Journal,* entretenait une correspondance suivie avec plusieurs savants de Paris. On lit dans une lettre qu'il adressait à M. Capelain, docteur de Sorbonne, le 17 avril 1673 :

«J'écrivis au mois d'aoust à Alep, pour m'enquérir des Conciles en syriaque et en chaldéen à un de mes amis, qui s'estoit retiré d'auprès de M. de La Hogue, pour lequel il faisoit des desseins à la plume de plusieurs endroits de Constantinople, pour accompagner au mont Liban un certain solitaire, qui est autheur d'une petite description du mont Liban, que M. Petitpied a approuvée. Mais il me manda que les Jésuites et les Carmes en ont fait la recherche, il y a longtemps, aussi bien que les ministres anglois, et qu'il ne se trouve rien des Conciles que quelques copies d'un original arabe de celuy de Nicée, que l'on a envoyé à Rome, après l'avoir subtilement tiré des mains du patriarche grec, et que ces copies n'estant point à vendre, on n'en pourroit que tirer d'autres, qui cousteroient beaucoup d'argent. Et qu'on luy avoit dit néantmoins qu'il s'en pourroit trouver à Bagdat et à Moussoul... » (Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 1845, fol. 21 et v°.)

Le 4 août 1673, il écrivait à un autre docteur de Sorbonne, Nicolas Petitpied :

«Je vous ai promis par ma derniere lettre une relation de nostre dernier voiage d'Andrinople... Vous m'obligerés de me mander ce qui vous en aura semblé et aux amis auxquels vous l'aurés communiquée, afin que je puisse me régler sur ce que j'auray affaire touchant le journal du voyage de Smyrne, que M. l'Ambassadeur doit faire dans peu de temps... Nous y devons voir non seulement Smyrne, mais Éphèse, Scio, Mételin, Troie, Ténédos, et peut estre que j'auray occasion de faire une course jusqu'à Naxis et Athènes, que je souhaitterois de voir par dessus tout autre pays.» (*Ibid.,* fol. 32 et v°.)

Et peu après, du même endroit, le 12 septembre :

«Depuis que je vous ay escrit, le 4e du mois passé, je suis tousjours resté sur le

homme français, Antoine des Barres, et de l'italien Cornelio Magni, qui, tous deux, nous en ont aussi conservé une relation sommaire[1], des peintres Jacques Carrey, qui devait au retour exécuter les célèbres dessins des frises du Parthénon, et Rombault Faidherbe, qui mourut pendant le voyage, à Naxos. Après avoir visité Ténédos, Métélin, Chio, Délos[2], Nointel était à Naxos, le 10 décembre 1673, d'où il écrivait à M. de Pomponne :

Si j'ay le malheur de ne pas exécuter ce que je me promets [rédiger des mémoires sur les particularités observées pendant son voyage], la peinture y

Bosphore avec M. l'Ambassadeur. J'y ai fait quelques remarques qui auront un jour leur lieu. Son Excellence part pour Scio en mesme temps que le bastiment qui porte ce pacquet. Comme je seray du voyage, vous pouvés vous asseurer qu'il ne se passera rien et que je ne verray rien dont je ne vous fasse participant.

«Le même vaisseau porte en France le second secrétaire de Son Excellence, qui ira présenter au Roy les Capitulations en la forme qu'elles ont esté renouvellées. Il présentera aussi à Sa Majesté les portraits du Grand Seigneur, de son fils et du Grand Visir, qui ont esté tirés au vif par un peintre flamand, et quelques régals que M. l'Ambassadeur envoie aux principalles personnes de la Cour. Je croy qu'il ne seroit pas difficile que vous vissiés toutes ces choses, pour peu que vous connussiés M. Nallot. M. de La Croix mesme, qui en est le porteur, lequel s'est offert de vous rendre cette lettre, ne fera pas, comme je croy, difficulté de vous les monstrer. Il y a un habillement de femme du pays pour la Reyne et un autre pour Mons[r] le Dauphin, qui consiste en une jacque de maille. . . » (*Ibid.*, fol. 38 v°.)

[1] Les mémoires, que Nointel avait rapportés et qui lui devaient servir pour la rédaction détaillée de son voyage, sont en grande partie aujourd'hui perdus, sauf quelques-uns, peut-être, aujourd'hui reliés parmi les papiers des Fourmont dans le ms. Supplément grec 301. On trouvera l'itinéraire de Nointel dans l'*Estat present de l'Archipel,* d'Antoine des Barres (Paris, 1678, in-12), et dans le livre de Cornelio Magni, *Quanto di più curioso e vago hà potuto raccorre Cornelio Magni... per la Turchia* (Parme, 1679-1692, 2 vol. in-12).

[2] On lit dans l'*Estat present de l'Archipel,* d'Antoine des Barres (1678, p. 133-134) : «Le temple de ce dieu [Apollon], dont on ne voit plus que fort peu de restes, non plus que de plusieurs autres temples qui y estoient. Les Anglois et quelques autres étrangers en ayant enlevé les meilleurs marbres, nous vîmes encore quelques morceaux de colonnes renversées par terre, quelques autels, où les payens sacrifiaient, un reste de bassin, qui paroist avoir esté beau, les masures de quelques anciens bastiments et de quelques bains.»

Quelques années après, un autre Français, officier de marine, le chevalier de Constantin, passait à Délos, en 1685; on

poura supléer en quelque sorte par le soin que je prends d'occuper deux peintres à la représentation des plantes, arbres, fruits, fleurs, ports de mer, montagnes, villes, isles, points de veue, des plus beaux habillemens de chaque lieu, dont j'ay voulu prendre aussy les originaux, aussy bien que les animaux, plantes et fruits, médailles et marbres que j'ay pû rencontrer les plus remarquables. Quant aux plus belles personnes, qui ne sont pas en grand nombre, il m'a falu contenter de leurs portraits, c'est ce que j'ay fait jusqu'à présent; mais, trouvant que mon dessein ne seroit pas assez étendu s'il se renfermoit seulement dans les isles de Metelin, Scio, Miconé, Naxis et autres de l'Archipel, la tentation m'a pris et j'ay succombé de passer en Candie, Rhodes et Chipre et de pousser jusqu'en Hierusalem et en Egipte [1].

L'ambassadeur quittait Naxos, le 2 janvier 1674, après avoir visité la fameuse grotte naturelle d'Antiparos [2]; il était à Patmos le 9; le 17 il abordait dans l'île de Cos et arrivait, le 20, à Rhodes, où il restait jusqu'au 6 février, puis, le 15, il débarquait en Chypre. Il était à Jérusalem et avait parcouru les différentes villes de Palestine, lorsqu'un courrier de cabinet fut expédié par le grand vizir pour l'inviter à revenir au plus tôt à Constantinople. Nointel ne se méprit pas sur le sens de ce message, et, forcé de renoncer à la visite qu'il avait projetée du Caire et du mont Sinaï, et aussi à la question du commerce de la mer Rouge, qu'il se proposait d'examiner en Égypte, il revenait à Seide le 18 juin 1674, d'où il écrivait à Pomponne :

J'aurois bien voulu exécuter ce projet [d'aller en Égypte], mais. . . le cadis de Hierusalem m'escrivit l'ordre qu'il avoit receu du visir de me faire voir les Lieux saints et de procurer que, sans en visiter d'autres, je retournasse à Constantinople [3].

lui doit différents dessins d'antiquités de cette île, avec une relation ms. (Bibl. nat., ms. franç. 14682.)

[1] Bibliothèque royale de Munich, ms. français 643, p. 120.

[2] Voir la *Relation de la visite du marquis de Nointel à la grotte d'Antiparos* (1673), dans le *Bulletin de géographie* du Comité des travaux historiques (1892), p. 394-425.

[3] Bibl. roy. de Munich, ms. franç. 644 p. 301. — Cf. A. Vandal, *Louis XIV et l'Égypte* (Paris, 1889, in-8°; extrait du *Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques*).

Après être revenu en Chypre et avoir visité Milo, il arrivait à Athènes, le 4 novembre 1674, d'où il envoyait, le 17 décembre, au ministre Pomponne une longue dépêche, en partie consacrée aux antiquités d'Athènes, et dans laquelle sont expressément mentionnés les dessins des frises du Parthénon, exécutés par ses soins[1]:

DES ANTIQUITÉS D'ATHÈNES.

Il y en a beaucoup de relations, mais je puis, Monsieur, vous asseurer que personne n'a eu autant de moyens que j'en ay rencontré de bien examiner toutes ces richesses de l'art, et l'on peut dire de celles qui se voyent dans le chasteau autour du temple de Minerve, qu'elles surmontent ce qu'il y a de plus beau dans les reliefs et les statues de Rome.

Entrée dans le chasteau.

J'entray la première fois en pompe et au bruit du canon dans le trésor, où sont renfermées ces merveilles, et j'y suis retourné incognito quatre ou cinq fois pour mieux admirer et connoistre les beaux desseins, que mon peintre a très bien tiré, qui montent à plus de deux cent figures, hors le naturel et sur le naturel, en grand et moindre relief. Il y en a d'entières et mutilées; ce sont des hommes, des femmes et des centaures, des combats et victoires de ceux-cy, des trionfes, des sacrifices. Et, s'il m'estoit possible d'exprimer maintenant la riche confusion qu'un si bel ordre et une disposition si vivante, et une expression de tant de passions différentes ont laissé dans mon esprit, je l'entreprendrois avec plaisir; mais, ayant besoin d'y méditer de nouveau, vous me permettrés, Monsieur, d'en remettre l'entreprise à un autre temps. J'y joindray les représentations dessignées, qui suppléeront à la foiblesse de ma connoissance et à l'oubly, presque inévitable dans une si abondante variété, quoyque sur un mesme sujet.

Et je me persuade qu'elles seront d'autant mieux receues, qu'outre leur justesse, elles sont encore recommandables par leur rareté, qui les rend uniques. Personne, à ce que l'on m'a asseuré, n'a eu la liberté de prendre ces desseins; les sieurs de Monceaux et Laisné[2] se retirèrent sans entrer dans le chasteau,

[1] Voir *Athènes au XVIIe siècle. Dessins des sculptures du Parthénon*, publiés par H. Omont (Paris, 1898, in-fol.), p. 4-6.

[2] Cf. plus haut, p. 27 et suiv., et une lettre citée dans *Athènes au XVIIe siècle*, p. 5, note 6.

et ceux qui en ont eu l'entrée n'ont pas mesme eu le loisir de bien considérer les miracles qui s'y voyent. Tout ce que l'on peut dire de plus eslevé de ces originaux, c'est qu'ils méritteroient d'estre placés dans les cabinets ou galleries de Sa Majesté, où ils jouiroient de la protection que ce grand monarque donne aux arts et aux sciences qui les ont produits. Ils y seroient mis à l'abry de l'injure du temps et des affronts qui leurs sont faits par les Turcs, qui, pour éviter une idolatrie imaginaire, croyent faire une œuvre méritoire, en leur arrachant le nés ou quelque autre partie.

L'on a encore pris fort exactement les desseins et prospectives de la ville de différends endroits, et de touttes les antiquités qui y sont renfermées, ou qui se trouvent dans son voisinage, et j'espère avoir l'honneur de vous en dresser un compte très exact (1).

Le 21 février 1675, Nointel était de retour à Constantinople (2); mais la relation, dont on vient de lire un extrait, n'était pas la seule qu'il eût envoyée au ministre pendant son voyage, une lettre que lui adressait Pomponne, le 23 mai 1675, nous l'apprend :

J'ay profité avec beaucoup de plaisir des belles relations que vous m'avez envoyé de quelques isles de l'Archipel, d'Alep, et des Saints Lieux. Sa Majesté les a veues avec plaisir et a fort aprouvé la conduite que vous avez tenue, dans toutes les affaires qui se sont présentées, pour maintenir les intérests de Sa Majesté (3).

(1) Archives des Affaires étrangères, *Turquie*, volume 12, fol. 154-155; il y a un double de cette dépêche dans les cartons des Consulats, à la même date. Elle a été publiée en partie par le comte de Laborde, *Athènes*, etc., tome I, pages 123-125, et dans mon recueil sur *Athènes au XVIIe siècle*, p. 5. Il ne semble pas que Nointel ait jamais rédigé une relation d'Athènes plus détaillée que celle qu'on vient de lire. Une partie des matériaux qu'il avait sans doute réunis dans ce but est aujourd'hui conservée dans le ms. 301 du Supplément grec de la Bibliothèque nationale, au milieu de différents papiers de Fourmont, et ils ont fourni à M. Max. Collignon la matière d'une savante étude, publiée dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions* (1897), t. XXV, p. 56-71. Les dessins des sculptures du Parthénon se trouvent au département des Estampes de la Bibliothèque nationale (Fc 3a, réserve); reproduits en partie par le comte de Laborde dans son grand album intitulé : *Le Parthénon* (Paris, 1848, gr. in-fol.), ils figurent tous dans mon recueil déjà cité sur *Athènes au XVIIe siècle*, pl. I-XIX.

(2) Bibliothèque royale de Munich, ms. français 644, p. 364.

(3) *Ibid.*, p. 403.

Cette lettre du ministre se croisait avec une nouvelle dépêche de l'ambassadeur, du 6 juin 1675, dans laquelle se trouve le détail des différents tableaux que Nointel avait fait esquisser pendant son voyage par les deux peintres attachés à sa personne, et qu'il faisait achever de retour à Constantinople :

Monsieur,

Les continuelles despeches, auxquelles j'ay esté obligé depuis mon retour, soit pour vous, ou pour la Porte, et aux Eschelles, m'ont empesché jusqu'à présent de desmesler et mettre en ordre un grand nombre de mémoires, que j'ay tiré des différens endroits où j'ay passé et qui doivent encore estre confirmés et plus estendus par d'autres que j'attens. Il ne m'a pas aussi esté possible, de la quantité de dessins que j'ay, d'en faire exécuter plus de huit, qui sont les représentations du sépulchre d'Absalon et de son païsage, d'une cascade admirable dans le fonds du Liban sous Canobin, d'une grotte qui en est proche, de la Lanterne de Démosthène, à Athènes, des eaux de Damas, de la rivière du Jordain, d'un nain, d'une figure extraordinaire, que je rencontray à Antab, et d'un derviche, que je vis à Gaza. Ces tableaux n'estant pas encore bien achevés et leurs toiles estant fort pliées, je n'ose pas prendre la liberté de les envoyer, me réservant pour d'autres, qui, représentant les mesmes choses, n'auront pas les mesmes deffauts. Un fort grand, dont la mesure a esté prise sur un endroit de la salle du Palais de France, est commencé, et il représentera mon audience du visier, lors du renouvellement des Capitulations, dont les principaux visages seront au naturel, et où l'on tasche de renfermer ce qu'il y avoit de principal dans cette cérémonie. Il y en a un de crayonné, qui est de mesme grandeur, où l'on voit le Saint Sépulchre, la moitié des galeries qui l'environnent, les spectateurs qui y sont placés, et le spectacle du Feu saint, qui se joue en bas par les Grecs, dont la variété et multiplicité des figures, et la singularité de l'action universelle qui s'y distingue, peut donner quelque satisfaction.

Ce qui retarde, Monsieur, la continuation de ces peintures, c'est la visée d'en perfectionner quelques unes davantage, ce qui m'a obligé d'envoyer mes deux peintres à Andrinople pour observer le visier et les autres grands de la Porte, mesme le Grand Seigneur et son fils, et estre aussi tesmoings des réjouissances, qui s'y feront, de la circoncision et du mariage. Je me persuade

qu'ils s'en acquitteront bien, car, leur ayant confié les dessins que j'ay déjà de Sa Hautesse, de son premier ministre et du prince, qui ont été faicts par un peintre mort à Naxis, dont le coloris ne valoit rien, je me promets qu'ils s'en ayderont considérablement et qu'ils en raporteront des portraits gravés. Ils sçavent bien mesler les couleurs, et ils ont le génie et l'exécution très bons. La matière, outre celle déjà marquée, ne leur manquera pas, par les sorties du Grand Seigneur, la cavalcade de son fils, et le campement; et, quand ils seront de retour icy, j'aurai le moyen de leur fournir des habillemens des principaux officiers, et de tous ceux qui sont remarquables par leur variété et singularité. Les plus beaux points de vue du monde nous environnent encore de tous costés, ainsy voila une abondance qui demande beaucoup de tems pour estre espuisée.

Les frais, Monsieur, n'en sont aussi que trop grands pour moy, puisque ces deux peintres, pour leurs gages, me reviennent à cinq cens escus par an, et que leur nourriture, avec leurs toiles et couleurs, reviendra encore à autant. Ce qui me donne l'espérance que Sa Majesté aura la bonté d'y faire une réflexion efficace à mon soulagement[1].

Peu après, dans une nouvelle lettre au ministre, Nointel ajoutait, le 8 septembre 1675 :

J'ay déjà pris la liberté de vous parler de mes peintres, qui me donneront le moyen de contribuer à la satisfaction de Sa Majesté, et j'adjouste que l'un d'eux, étant demeuré à Andrinople avec La Croix, y a eu le moyen d'y prendre quantité de dessins des machines des festes du camp du Grand Seigneur, du disné de l'ambassadeur d'Angleterre, lors de son audience et de la paye qui y fut faite, et il en raportera encore plusieurs portraits[2].

Mais les dépenses considérables de M. de Nointel pendant son voyage, dépenses qu'il avait voulu faire supporter aux commerçants français des Échelles, amenèrent de véhémentes réclamations contre les procédés de l'ambassadeur, dont le rappel fut décidé en 1677[3]. Nointel

[1] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.

[2] *Ibidem.*

[3] Cf. Archives de la Chambre de commerce de Marseille, *AA 182;* Teissier, *Inventaire,* p. 117. Sur les véritables causes

tomba dans la plus complète disgrâce à son retour et mourut quelques années après à Paris, le 31 mars 1685.

Pendant que Nointel était encore à Constantinople, Spon avait admiré la collection d'antiquités que l'ambassadeur y avait réunie, et il en parle en ces termes dans son *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, fait ès années 1675 et 1676* [1] :

Monsieur le marquis Nointel, ambassadeur de France à la Porte, qui est extrêmement curieux,... nous fit voir chez luy plus de curiositez que nous n'en aurions vû dans tout le reste de Constantinople. Nous y vîmes environ trente marbres ou inscriptions antiques, qu'il a apportées d'Athènes ou de l'Archipel. Par un surcroît de bonté il nous permit d'en copier ce que nous voulûmes. Il a grand nombre de médailles, parmi lesquelles il y en a de bien singulières, et quatre cent desseins des bas-reliefs, édifices et paysages, qu'il a fait faire dans tous ses voyages de Grèce et de Turquie. Il y a peu de personnes au monde qui eussent pû avoir ce crédit dans un pays si ennemi de la pein-

de la disgrâce de Nointel on peut voir le *Mémoire historique sur l'ambassade de France à Constantinople*, par le marquis de Bonnac, publié par M. Ch. Schefer (Paris, 1894, in-8°), p. 29.

[1] Lyon, 1678, in-12, t. I, p. 263; cf. t. III, p. 103 : «Je ne mets pas icy une vintaine de belles inscriptions que j'ay copiées chez Monsieur le marquis de Nointel, ambassadeur de France à la Porte, parce qu'elles ont été apportées de différens endroits de la Grèce et qu'elles ne servent de rien à la description de Constantinople.»

Cf. une lettre de Galland à J.-G. Grævius, datée de Caen, mars 1701 :

«Nonnullas alias [inscriptiones] a me in itinere meo orientali exscriptas mitto simul et hic transcriptas. Athenis exscriptæ non fuerunt, ni fallor, observatæ, saltem editas vidisse non memini a Jac. Sponio, mihi quondam amicissimo, qui Athenas, post me, anno sequente lustravit. Harpocrationis, qui is mihi videtur cujus Lexicon habemus, epitaphium, post tot annos inter schedas meas latens, luce dignissimum, ut spero, judicabis.

«Patere, vir humanissime, ut unum te moneam circa inscriptiones illas duas pervetustas, Athenis a me detectas et a Jacobo Sponio vulgatas, si eas denuo sis editurus, quarum una eorum habet nomina qui eodem anno in insula Cypro et alibi mortui sunt, nempe literam lamda, hoc modo V in utroque marmore, non autem sic L, ut in editione Sponiana, exhiberi. Quapropter, si mihi credere volueris, talem characterem efformari curabis, ut, prout par est, tua diligentia appareat. Hæc duo marmora cum aliis post Melchisedecium Thevenotium, qui ea a Nointelio habuerat, possidet nunc Parisiis Baudelotius, a quo ea cum dissertatione jamdudum expectamus...» (Bibliothèque nationale, ms. français 6138, p. 162 et *bis*.)

ture; mais il y avoit toujours deux janissaires à côté de son peintre, lorsqu'il tiroit quelque chose. Il demeura quinze jours à copier seulement les bas-reliefs et la façade du temple de Minerve à Athènes.

Les inscriptions que Nointel avait recueillies dans les îles de l'Archipel et à Athènes passèrent dans les mains de Melchisédech Thévenot; après la mort de celui-ci, elles furent sauvées de la destruction par Baudelot de Dairval, qui les légua à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, laquelle siégeait alors dans le palais du Louvre[1]. Ces inscriptions, au nombre des plus précieuses et des plus anciennes que l'on possède, ont formé le premier noyau de la collection actuelle des antiquités grecques du musée du Louvre. Quant aux dessins des frises du Parthénon, exécutés avant le bombardement de 1687, on a vu plus haut qu'ils sont conservés au département des Estampes de la Bibliothèque nationale.

Les tableaux rapportés par le marquis de Nointel ornèrent le château de Bercy jusqu'à la vente et à la démolition, en 1860, du château, devenu propriété des Nicolay; c'était une des curiosités de cette demeure, et le *Voyage pittoresque des environs de Paris*, publié en 1762[2], les mentionne en ces termes à l'article *Berci :*

Le vestibule sur le jardin renferme quatre grands tableaux de Carrey, savoir :

I. La cérémonie du feu sacré, que les schismatiques grecs font d'une manière très tumultueuse dans l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem. On y voit une prodigieuse quantité de figures.

[1] Voir le détail de l'histoire des *Marbres de Nointel* en tête de la préface mise par M. Fröhner à son catalogue des *Inscriptions grecques* du musée du Louvre (Paris, 1864, in-8°), et l'abondante bibliographie jointe par l'auteur à la suite du texte de ces inscriptions éditées dans le même volume. Plusieurs de ces marbres ont été publiés à nouveau dans le *Corpus inscriptionum atticarum;* cf. notamment *Inscriptiones atticæ vetustiores*, n° 433 (Berlin, 1873, in-fol.).

[2] *Voyage pittoresque des environs de Paris*, par M. D*** [Dezallier d'Argenville] (Paris, 1762, in-12), p. 281-282. — Cf. comte de Laborde, *Athènes*, p. 153, note.

II. L'entrée de Charles-François Olier, marquis de Nointel, conseiller au Parlement, dans la Ville Sainte; il fut nommé ambassadeur de France à la Porte otomane, au commencement de l'année 1670.

III. Son audience chez le Grand Vizir.

IV. La vûe de Jérusalem. Le marquis de Nointel paroît sur le devant de ce tableau, à pied, avec des personnes de sa suite, conversant avec des Turcs.

Ces quatre tableaux, de dimensions énormes, appartiennent aujourd'hui à M. Casimir-Perier, ancien président de la République, et au duc d'Audiffret-Pasquier [1]. Un cinquième tableau, exécuté aussi par les soins du marquis de Nointel et qui représente une vue d'Athènes, a été acquis récemment pour le musée de Chartres [2]. Signalons encore deux autres tableaux de Carrey, conservés maintenant au musée de Bordeaux (n°s 77 et 78 du catalogue de 1855, n°s 87 et 88 du catalogue de 1865), auquel ils ont été envoyés en 1803 par le Gouvernement. Le premier de ces tableaux, qui chacun mesurent 0 m. 90 sur 1 m. 21, représente la réception d'un ambassadeur par le sultan; le second, un repas offert à ce même ambassadeur, que l'auteur du premier catalogue de Bordeaux croit être M. de Guilleragues et non M. de Nointel [3]. Rappelons aussi que, dans l'inventaire après décès de Charles Lebrun, dont Carrey avait été l'élève, se trouvaient, en 1690, « soixante-six desseins de vues de Constantinople, habits estrangers, traits et calques », qui lui avaient été donnés par Carrey [4].

[1] Voir les *Recherches sur quelques œuvres de Jacques Carrey, peintre troyen,* par M. Corrard de Bréban, dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube* (1864), t. XXVIII, p. 82; la *Topographie historique de la seigneurie de Bercy*, par M. A. de Boislisle, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris* (1881), t. VIII, p. 26, note 1; et le beau volume de M. le comte A. Vandal, *L'Odyssée d'un ambassadeur. Les voyages du marquis de Nointel* (*1670-1680*) (Paris, 1900, in-8°), principalement p. 266 et suiv.

[2] Voir l'article de M. Th. Homolle sur cette *Vue d'Athènes en 1674*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique,* nov.-déc. 1894, p. 509-528 (avec 2 planches), et mon recueil sur *Athènes au XVIIe siècle,* p. 9 et pl. XXX.

[3] Deux tableaux analogues ont été acquis en 1894 pour le musée de Versailles. Cf. l'article précédemment cité de M. Th. Homolle.

[4] *Nouvelles archives de l'art français* 1883), 2e série, t. IV, p. 146.

Galland avait quitté le marquis de Nointel au cours de sa navigation dans l'Archipel, et son *Journal* est malheureusement interrompu presque dès le début de ce voyage, au 30 septembre 1673. Vingt-cinq ans plus tard, alors qu'il était retiré à Caen, auprès de l'intendant Foucault, dans une lettre qu'il adressait à Boivin et dont celui-ci nous a conservé des extraits, Galland ajoutait sur ce voyage quelques détails qui méritent d'être conservés. Voici en quels termes ils sont rapportés par Boivin dans ses *Mémoires* [1] :

J'ay de luy une lettre latine, datée de Caen, du 27 juillet 1698, dans laquelle il dit qu'étant dans l'isle de Chalcé, il y avoit rencontré deux manuscrits : «Codicem unum tantum videram, dit-il, in monasterio, quod in insulâ Chalce situm est, qui Joannis Climaci Scala videbatur; principio enim carebat. Et alterum λόγων ἀσκητικῶν Isaaci, metropolitæ Nisibensis.» Il adjoute qu'ayant eu cet exemplaire pour un Nouveau Testament de l'édition de Plantin, il l'avoit mis dans la bibliothèque de M. Colbert avec les Commentaires d'Eusèbe sur la création, la Vie de Constantin et quelques autres volumes, tant grecs ou hébreux. Que dans l'isle de Prote il avoit veu plusieurs manuscrits, et que, n'ayant pas eu le loisir de les examiner la première fois qu'il y étoit allé avec M. de Nointel, il y étoit retourné une seconde fois, mais que les moines, qui seuls habitoient cette isle, luy avoient nié impudemment qu'ils eussent aucuns manuscrits en leur possession. Il dit encore, à la fin de la mesme lettre, qu'étant dans l'isle de Patmos, avec M. de Nointel, on avoit apporté à Son Excellence un manuscrit grec assez ample, orné de plus de cent figures, qui représentoient les actions d'Alexandre le Grand, dont ce volume contenoit la vie, écrite par une Gennadia, que M. de Nointel en avoit offert vint écus, et que, comme on étoit prest de s'embarquer, on n'avoit pas eu le temps de voir si c'étoit un roman ou une histoire véritable [2].

Il faut rapprocher de ce résumé de J. Boivin les passages suivants,

[1] Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 1328, fol. 249 v°.

[2] Il faut rapprocher le texte de cette lettre d'un «Mémoire des antiquités qui restent encore de notre temps dans l'Archipel et dans la Grèce», rédigé par Galland et qu'on trouvera imprimé plus loin à l'appendice.

plus explicites, de deux lettres de Galland à l'évêque d'Avranches, P.-D. Huet; l'une datée de Caen, le 25 février 1701 [1] :

Estant arrivé à Constantinople, vers la fin de 1670, et me trouvant dans un lieu très propre pour faire de grands progrez dans les langues orientales, pour lesquelles j'avois une grande passion et dont j'avois de bons commencemens par devers moy, j'y emploiai le temps que j'avois de reste après l'occupation pour obliger M. Arnaud, qui avoit donné lieu à M. de Nointel de me choisir et de m'emmener avec luy. D'abord, pour m'exercer, je fis un *selecta* de plusieurs beaux endroits de quelques poètes turcs et persans, que je traduisis en latin, *e regione,* et que je prestai au R. P. Besnier [2], qui me dit qu'il ne sçavoit ce qu'il estoit devenu, lorsque je le luy redemandai longtemps après. Je traduisis depuis de la mesme manière deux petits poèmes moraux en langue persienne du fameux scheikh Atthar; l'un intitulé *Pend Nameh,* livre des conseils, et l'autre *Bulbul Nameh,* livre du rossignol...

Dans un second voiage, du temps de l'ambassade de M. de Guilleragues [3], voulant encore profiter des grands avantages que je trouvois à Constantinople pour une plus grande entreprise, en empruntant des livres de quelques libraires turcs, avec qui j'avois fait amitié, sans sçavoir que feu M. d'Herbelot eust travaillé sur le mesme sujet, je me mis à faire des collections pour un Dictionnaire historique oriental. Mais, j'en eus fait à peine quelques cahiers, que je fus obligé de les abandonner pour exécuter la commission que je reçus, de la part de feu M. de Louvois, de chercher des médailles antiques et des manuscrits pour le Cabinet et pour la Bibliothèque du Roy. J'y donnai mes soins trois ans entiers.

Estant de retour à Paris, à la fin de 1688, feu M. Thévenot me proposa de faire des traductions. Je traduisis en latin les deux volumes des *Remèdes simples* d'Ibn Beithar et l'Abulféda, en françois, et ces traductions sont demeurées dans la bibliothèque de M. Thévenot après sa mort...

Je ne vous parlois pas des relations de mes voiages dans les isles de l'Archipel, à Athènes, sur les costes d'Asie, à Hiérusalem et aux environs jusques à Gaza, et d'une bonne partie de la Syrie jusques à l'Euphrate, par Halep. Il

[1] Bibliothèque nationale, ms. français 6138, p. 131-134 et 142-143.

[2] Voir plus loin le chapitre VI.

[3] M. de Guilleragues avait succédé au marquis de Nointel comme ambassadeur de France à la Porte (1679-1685).

IMPRIMERIE NATIONALE.

y en a une partie au net, mais j'aurois besoin d'un grand loisir pour y mettre le reste. J'en regrette fort une de celui que je fis à Alexandrie, à laquelle j'avois pris beaucoup de peine. J'en perdis la minute au tremblement de terre et à l'incendie de Smyrne, et la copie que j'avois envoiée à M. Rainssant ne s'est pas trouvée après sa mort. Pour les dresser j'ay beaucoup profité d'une instruction que M. Justel m'avoit donnée; les principaux articles estoient de ne rien dire de ce qui auroit été mentionné par les autres voiageurs, de corriger les fautes qu'ils pourroient avoir faites et de particulariser ce qu'ils auroient négligé.

L'autre de l'année suivante, du 21 mars 1701 [1] :

L'Ebn-Beitar dont je me suis servi pour en faire la traduction latine, que j'ai eu l'honneur de vous marquer, m'est demeurée entre les mains avec d'autres manuscrits orientaux de la bibliothèque de M. Thévenout, que les héritiers, qui aiment mieux de l'argent que des livres, et qui me sont redevables, par convention entre eux et moi, aiment mieux aussi me laisser que de me payer. Il est en deux volumes, écriture fort ancienne; le second a esté écrit l'an de l'hégire 668, c'est-à-dire en 1269, et par conséquent il y a plus de 430 années, par un médecin nommé Abdulselem Ben Omar Ben Tartar, qui marque qu'il l'écrivit pour son propre usage. . .

L'histoire de Ginghiz Khan est à Paris entre les mains de M. Le Grand, chez M. l'abbé d'Estrées, rue Sainte-Anne. . .

Le Mirkhond entier, je veux dire son texte en persien, seroit véritablement un ouvrage à imprimer. . . . Il n'y en a que deux volumes dans la Bibliothèque du Roy. Si, dans le temps que j'estois à Constantinople emploié à acheter des manuscrits et des médailles antiques pour le Roy, je n'avois pas reçu un ordre, suggeré par M. l'archevesque de Rheims, de ne pas acheter des manuscrits orientaux, pour lesquels il a une grande aversion, j'estois résolu d'en acheter un, le plus beau que l'on puisse imaginer, dont on m'avoit parlé. Il estoit en un seul gros volume (il est ordinairement en six), d'une écriture menue, mais distincte, belle et d'un charactère égal depuis le commencement jusqu'à la fin. Le libraire estoit résolu de ne le pas lâcher à moins de cinq cent écus. Il estoit à Andrinople, et je demandois toujours de ses nouvelles dans le temps que je

[1] Bibliothèque nationale, ms. français 6138, p. 149-151.

reçus l'ordre fâcheux de la cour. J'avois de l'argent, et, si le libraire avoit esté à Constantinople, dans le temps que j'en eus la première nouvelle, il seroit présentement à la Bibliothèque du Roy. J'en vis d'autres à Constantinople, en plusieurs volumes et M. de Guilleragues offrit deux cent écus d'un, dont il vouloit faire présent à M. Colbert, mais le libraire en vouloit avoir davantage. Je suis persuadé, Monseigneur, que cet article vous donnera quelque idée du goust des Turcs pour les bons livres puisqu'il y a des gens qui y mettent de si grosses sommes d'argent.

Galland était à peine de retour à Paris, en 1675, lorsque Vaillant et Carcavy l'engagèrent dans un nouveau voyage au Levant, d'où il revint l'année suivante rapportant plusieurs médaillons qui ont passé dans le Cabinet du Roi[1]. On n'a point de détails sur ce voyage; mais on est mieux renseigné sur un troisième voyage que Galland allait entreprendre en 1679[2] et qui devait le retenir près de dix ans en Orient; c'est en effet à cette date qu'on doit vraisemblablement placer les instructions suivantes que Colbert lui avait fait remettre au moment de son départ :

Mémoire des observations que l'on peut faire dans les voyages de Levant, remis à M. Galland, lors de son voyage, par M. Colbert[3].

Bien que les observations qui se peuvent faire dans les grands voyages soient presque infinies, elles se peuvent néantmoins réduire à trois chefs, sçavoir : la nature du païs, les mœurs des habitants, et ce qui regarde les arts et les sciences...

Touchant les arts et les sciences[4].

. . . .

[1] Éloge de M. Galland, dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. III (1723), p. xl. Cf. Goujet, *Mémoire... sur le Collège de France*, t. III, p. 322.

[2] On a, dans le ms. franç. 727 de la bibl. roy. de Munich, une relation de ce voyage.

[3] Bibliothèque nationale, manuscrit. Supplément grec 932, fol. 190-198. Copie défectueuse dans les papiers de Villoison.

[4] *Ibid.*, fol. 193 v°, 194 v° et 196-198.

Il faudra. . . avoir soin de rechercher pendant le tems que l'on sera dans ce païs des bons manuscrits anciens en grec, en arabe, en persan et autres langues orientales, excepté en hébreu, parce que nous en avons icy une quantité. Les caloyers et autres moines grecs, comme aussi les Maronites du Mont-Liban en indiqueront quantité de grecs et arabes; pour les persans, ils ne se trouveront qu'en Perse. [Il faudra] prendre garde qu'ils soient tout entiers et parfaits; les plus anciens sont ordinairement les meilleurs. L'ancienneté des grecs se connoît entre autres choses en ce qu'ils sont écrits en gros caractères et la pluspart sans accents. Les matières de ces manuscrits les plus recherchées sont celles de la religion, les traités des Pères grecs, les anciens Conciles ou synodes, l'histoire ecclésiastique, l'histoire séculière, la géographie, la philosophie, la médecine et ce qui regarde toutes les mathématiques; il se rencontre plusieurs auteurs de ces sciences, aussi bien en arabe qu'en grec, jusque là même que quantité de livres anciens, qui ont été écrits originairement en grec et en latin et qui ne se trouvent plus en leur langue, se trouvent traduits en arabe, parceque ce peuple s'étant rendu le maître des sciences, de même qu'il a chassé les Grecs de leur païs, il s'en est approprié les ouvrages. Un illustre voyageur a assuré avoir veu dans le Levant les livres de Tite-Live qui nous manquent, ceux d'Apollonius Pergæus, de Diophante Alexandrin, et quantité d'autres traduits en arabe. Il y a quantité de ces manuscrits dans la célèbre bibliothèque du roy de Maroc[1].

[Il faudra] faire rechercher de beaux maroquins, dont les peaux soient grandes en façon qu'on en puisse prendre commodément dans chacune la reliure de deux grands livres in-folio. Il en faudroit des incarnates mille ou douze cens et cinq cents vertes, s'il est possible d'en trouver.

S'il se trouve des médailles antiques des anciens empereurs romains, tant en or, argent ou en bronze, il faudroit les acheter pour le Cabinet du Roy. On trouve partout de ces médailles d'autant que la plupart d'entre elles étoient dans l'usage public, de même que la monnoye d'aujourd'huy, quoiqu'il y en ait quelques unes qu'ils faisoient frapper pour conserver la mémoire des actions illustres et singulières. Il y a quatre ou cinq choses principales à observer en ces médailles antiques : la première, que les plus grandes sont les

[1] Tout ceci, et une partie de ce qui suit, n'est que la répétition du *Mémoire* remis à M. de Monceaux. Voir, plus haut, chap. II, p. 28.

plus estimées en toutes sortes de métaux, quoyque les petites et les moyennes ne soient pas à négliger quand elles ont un revers considérable; la seconde, qu'elles doivent être frappées et non pas moulées ou jettées en sable, parceque, n'étant considérables que par leur antiquité et pour servir de preuve originale à quelque point d'histoire, on ne les considère plus lorsqu'elles n'ont pas cette qualité d'antiques et on n'en fait non plus d'état que des actes contrefaits et falsifiés; la troisième, les revers historiques et [ceux] où il y a plusieurs figures sont plus estimés que ceux où il n'y en a qu'une; la quatrième, la netteté est une des choses les plus remarquables dans les monnaies, et qu'elles ne soient point frustes ou effacées, en sorte qu'on lise facilement le nom de l'empereur de la teste duquel elles sont marquées, et la légende qui est au revers (la plupart des antiques ont un vernis naturel que la terre où elles sont ensevelies leur a fait, suivant ses différentes qualités : aux unes il est noir, aux autres vert, aux autres jaune et ainsi differemment); la cinquième, il n'importe pas que la légende qui est autour de la teste de l'empereur, ni celle qui est au revers soit latine ou grecque, les médailles avec une légende grecque se rencontrent moins souvent fausses que les latines.

S'il se trouvoit de grandes agathes, ou autres pierres orientales d'une belle graveure antique, grecque ou romaine, le Roy seroit bien aise d'en avoir, la graveure antique étant bien mieux faite que la moderne.

. . . .

En voyageant dans la Grèce, il faudroit avoir Pausanias à la main pour trouver les choses remarquables, parcequ'il a fait autrefois ce voyage par la même curiosité; prendre les vues de Tempé en Thessalie, du Parnasse, du temple de Delphes et des ruines d'Athènes; rapporter le plus d'anciennes inscriptions qui se pourra.

. . . .

Livres qui peuvent être achetez[1].

En la ville de Troye, le livre intitulé : *Volumen antiquorum Kiranidorum, in civitate Hozana, in monumento reclusum, cum ossibus primi regis Kiramnidis, quod compendium aureum intitulatur.*

En la ville d'Athènes, le livre de Salomon, qu'on appelle *Liber ædificii*

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 932, fol. 197.

altaris sancti sanctorum, lequel a été transporté à Athènes, après la venue d'Alexandre en Jérusalem; ce livre est fermé de plusieurs sceaux.

Le livre intitulé *de Prædestinatione,* fait par Raymond Lulle; on le pourra trouver à Rome, à Venise ou à Majorque.

Un traité de Raymond Lulle, intitulé *Lumen artis.*

Un autre qu'on appelle *Ars matrimonialis;* le livre *de Consilio* par R. Lulle; le livre *de Trinitate* fait par le même; ces livres se peuvent trouver à Rome, à Mayorque ou à Barcelone.

A Tchehelminar, il faudroit tirer un ectype des vieilles inscriptions qui s'y trouvent, lesquelles indubitablement sont en ancien langage et charactère persan; faire la même chose à l'égard des inscriptions en cette langue là qui se trouvent partout ailleurs, et aussi en la langue des Chrétiens de Bassora, qui sont les Sabis, ou Sabins, dont parlent si souvent les auteurs arabes. Pour faire ces ectypes, comme il faudroit nécessairement échaffauder, il faudra demander permission, et, si l'on ne peut tirer d'ectypes, il faudra copier les inscriptions. Il faut faire en sorte d'apporter un livre de cette langue des Sabis, qui est de grande antiquité, mais il faudroit faire copier le livre et traduire en quelque langue plus connue, comme arabe, persan ou turc; faire une recherche exacte du livre ou des livres de la religion des anciens Persans, que l'on nomme maintenant Ghebres, ou Atechperest, adorateurs du feu. Le titre ou les titres sont: *Zante, Pasante, Vostà;* il y a en Europe quelques dictionnaires de cette langue.

Les observations astronomiques faites par l'ordre de Maimon; celles que Nassir Eddin Toussi fit à Maraga; celles d'un astronome nommé El Aback Merovasy; celles d'Ebn Iounos, et les tables qui ont pour titre *Alsendhend.*

Ce qui se trouvera en arabe de Galien, qui n'est pas imprimé.

Les 5, 6, 7 et 8e livres d'Apollonius, en arabe ou persan.

Tout ce qui se trouvera de livres en ancien syriaque, qu'ils appellent estrangelo.

Tous les anciens livres arméniens qui se pourront trouver, et surtout les livres d'histoire d'un certain auteur, nommé Moïse, en cette langue, comme aussi les traductions de la Bible arménienne, écrites anciennement, parce que depuis peu on a imprimé la Bible arménienne en Hollande.

Tout ce qui se trouvera de Conciles chez les Melchites, Nestoriens, Jacobites et Eutychiens.

Notre Bible entière en arabe, persan, syriaque et copte.

Le Pentateuque samaritain.

Faire en sorte d'avoir les livres qui sont à S[t] Machaire en Égypte et au Mont-Sinaï entre les mains des religieux, lesquels sont fort pauvres.

Zanmehari sur l'Alcoran.

La *Sunna,* en turc; ce sont traditions de la religion mahométane, il y en a un grand nombre de volumes.

Les œuvres des quatre chefs des sectes mahométanes : Hanefi, Chafei, Hambali, Melichi. Il y a peut-être quelques lettres de changées en ces noms, mais ils sont assez connus de mulas et cogias.

Histoires naturelles, des arts; livres de médecine.

Toute sorte d'histoires, en quelque langue et de quelque païs que ce soit; particulièrement l'histoire de Mircond, en persan, entier. Il y en a au moins sept volumes; de sept il y en a deux dans la Bibliothèque du Roy.

Toute sorte de livres de géographie; un dictionnaire, ou plusieurs, qui commencent par le turc, s'il s'en trouve, parce que ceux qui sont dans la Bibliothèque sont bien expliqués par le turc, mais commencent par l'arabe ou par le persan.

Un dictionnaire dans la langue des Malabars ou Mazabars.

Il n'est point nécessaire de se charger des livres qui regardent la vie de Mohamed, ou d'Aly, non plus que de ceux qui traitent de la musique et du pélerinage, et encore moins de livres de prières et oraisons, pas même d'Alcorans, peu de poètes et de romans, y ayant beaucoup de tous ces livres à la Bibliothèque du Roy.

. . . .

Ce qu'il y a de plus essentiel à observer est de faire toujours le double des relations et des dessins, des plans et élévations, veües de païs et autres remarques; en un mot n'écrire et ne tracer rien qu'au même tems on n'en fasse une copie, afin de ne perdre aucune occasion de nous les envoyer et d'en garder toujours autant de son côté.

Galland partit de Toulon, le 11 septembre 1679, avec le nouvel ambassadeur de France à la Porte, M. de Guilleragues, qu'accompagnaient sa femme, sa fille et deux jésuites, le P. Nau, supérieur de la mission d'Alep, et le P. Besnier [1]. Il séjournait à Malte, du 27 septembre au 6 octobre, et arrivait à Milo, le 23 du même mois

[1] Cf., plus loin, p. 216 et le chapitre VI.

laissant l'ambassadeur continuer sa route vers Constatinople, il passait bientôt dans l'île de Crète et séjournait, du 12 janvier au 1er février 1680, à la Canée et à Candie, d'où il revenait à Milo, le 9 février. C'est de là qu'il écrivait de nouveau à l'abbé de La Chambre, lui donnant quelques détails sur les recherches qu'il avait commencées de manuscrits et de médailles dans l'île de Crète :

Je fis tout ce que je pus pour recouvrer des médailles, mais je n'en vis que quelques-unes entre les mains de deux juifs, qui les avoient amassées pour des Vénitiens; il y en avoit de *Gnossus*, de *Cydonia* et de quelques autres villes de l'ancienne Crète, que j'avois desja veues ailleurs.

Pour ce qui regarde les manuscrits grecs, la diligence que j'eusse pu apporter pour en trouver n'auroit pas eu grand succès. Il y a longtemps que les Vénitiens ont dépouillé le monastère de l'isle de tout ce qu'il y en avoit; cela n'empescha point que je ne fisse acquisition d'un manuscrit, qui à la vérité n'est pas des plus anciens pour le caractère, mais qui est d'une grande antiquité pour ce qu'il contient. Je ne sçache pas qu'il ait esté imprimé et je doute qu'il ait mesme passé les mers, à moins qu'il ne demeure caché dans quelques bibliothèques. C'est un Commentaire d'Acacius, abbé et religieux du monastère de S. Sabba, dans la Palestine, sur le canon d'André de Crète, patriarche de Hierusalem[1]...

J'eus avec ce manuscrit un livre en grec vulgaire, imprimé à Venise en 1556, que l'église grecque tient pour apocryphe. En effet, sous prétexte de renfermer ce qu'il y a de plus beau dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, on y a inséré des absurdités et des histoires faites à plaisir... par un caloier de Corfou, nommé Joannicius Cartanus[2], qui a eu l'effronterie de dédier ses resveries au clergé de l'Église grecque. C'est un livre très rare parmi les Grecs, que j'envoirai en France à la première occasion[3].

(1) Bibliothèque nationale, ms. grec 371.

(2) Il faut sans doute lire plus haut 1536 au lieu de 1556, pour la date du livre de Joannikios Cartanos, dont une seconde édition fut publiée également à Venise en 1566 (1567). On ne connaît plus qu'un seul exemplaire de chacune de ces éditions, l'un conservé à la Bibliothèque royale de Munich, l'autre dans la Bibliothèque nationale d'Athènes, et ce dernier est incomplet de titre et plusieurs feuillets. (Voir Émile Legrand, *Bibliographie hellénique*, nos 93 et 145.)

(3) Seconde lettre d'Antoine Galland à l'abbé de La Chambre (Milo, 16 mars 1680), tome I du *Voyage de Levant*, Bibl. roy. de Munich, ms. fr. 727, p. 125-129.

Et plus loin, dans la même lettre, parlant de son second séjour à Milo, Galland ajoutait :

Je ne trouvai pas plus de médailles présentement que j'en trouvai à ma première arrivée en ceste isle. J'ay fait néanmoins acquisition d'une médaille de grand bronze, frappée en Égypte, de l'empereur Philippe le Père, qui a au revers une figure de femme, qui soustient une teste de Sérapis de la main droite, et une autre petite de l'empereur Numérien, frappée aussi en Égypte, qui a une aigle au revers, qui tient une couronne de laurier dans son bec, entre deux signes militaires, avec ces deux lettres L B, qui signifient la seconde année du règne de cet empereur.

La personne de qui j'ay eu ces deux médailles est un capitaine de vaisseau, armé en course, qui me monstra une assés belle agathe, de la grandeur d'une pièce de quinze sols, dont un papas de l'isle d'Antiparos luy avoit fait présent, qu'il croioit bonnement estre un caillou parce qu'elle faisoit feu estant frappée avec de l'acier. Elle avoit le fonds grisâtre et représentoit en fort beau relief une teste de Soleil ou d'Apollon, telle qu'on la voit ordinairement sur les anciennes médailles de Rhodes, d'une belle couleur blanche, mais elle estoit gastée au dessus de la teste, jusqu'au front, par l'ignorance de quelques soldats, à qui le papas l'avoit fait voir, et qui l'endommagèrent à coups de marteau pour voir si ces deux couleurs grisâtres n'étoient pas des pièces rapportées [1].

Galland ne tarda pas à quitter Milo, et il débarquait à Smyrne, le 26 mars; de là, il visitait successivement Chio et le monastère de Nea-moni, puis Mételin, et enfin, après être revenu à Smyrne, partait pour Constantinople, où il arrivait le 18 octobre suivant. Quelques jours après, le 1er novembre 1680, dans une troisième lettre, il faisait part à l'abbé de La Chambre des divers incidents de son voyage et de ses découvertes de monuments antiques, de médailles et de manuscrits :

Le lendemain de mon arrivée [à Smyrne], je vis chez un marchand hollandois deux grandes statues de marbre assés belles, l'une de Jupiter et l'autre d'une femme, à qui la teste manquoit; elle estoit vestue et la draperie estoit

[1] Bibliothèque royale de Munich, ms. français 727, p. 194-196.

admirable. Mais je ne pus voir que le dessein d'une statue d'Apollon Phythien, qu'il avoit envoiée en France par un vaisseau, parti depuis pour Marseille sous l'escorte du vaisseau du Roi[1]. . .

Ce mesme marchand avoit trouvé de plus trois ou quatre testes antiques avec un grand marbre gravé en lettres grecques, qui contenoient quatre inscriptions faites sous différens empereurs romains, où il estoit parlé d'un Bacchus Briséen et de certains jeux appelés Iselysiens[2], qui se célébroient à son honneur. Et ce qu'il y avoit de plus curieux estoit la lettre de l'empereur M. Aurèle, n'estant encore que César, addressée aux prestres de ce dieu, par laquelle il les remercie des compliments qu'ils luy avoient faits sur la naissance d'un fils qui lui estoit né[3]. La plus ancienne de ces inscriptions faisoit mention de l'empereur Domitien, de qui l'on avoit effacé le nom exprès. . . Il y avoit aussi une base consacrée au mesme Bacchus Briséen par un certain Oenomaus[4], et l'inscription estoit écrite des deux costés, l'un devant et l'autre derrière en mesmes mots et mesmes charactères.

Ces statues, ces testes et ces inscriptions, que j'ay copiées et envoiées à M. Spon pour en augmenter son recueil, avoient esté trouvées dans une vigne, un peu au dessous du *stadium*, où je me transportai avec M. notre Consul. . . Nous ne perdismes point la peine de nostre voiage, car nous y vismes une peinture antique, qui représentoit au naturel une figure à cheval, armée, avec le casque en teste, une autre environ à demi corps d'un homme nud, et en posture d'une personne à qui une autre figure estoit en estat de couper la teste, avec trois autres grandes figures de vieillards vestus de long. Les testes surtout estoient très bien conservées, d'un très beau dessein; le tout estoit peint à l'huile, sur une couche de plastre qui n'avoit pas plus de deux lignes géométriques d'épaisseur, ce qui faisoit qu'elle se rompoit fort aisément sans qu'on en pust rien enlever d'entier. Au dessous de cette couche on en voioit une seconde de mesme épaisseur et une troisième au dessous de celle-cy, avec des traits qui monstroient qu'on y avoit dépeint la mesme histoire que sur la première. Cette invention pour perpétuer davantage une peinture me parut assés particulière, ces couches aiant esté faites pour succéder l'une à l'autre à mesure que les injures de l'air ou le nombre des années les gasteroient. Le lieu

[1] On lit en marge dans le ms. : « Cette statue est présentement dans la galerie de Versailles. » — Aujourd'hui, au Musée du Louvre (n° 73 du Catalogue Fröhner).

[2] *Corpus inscr. gr.*, n°s 3160, 3161, 3176, 3177, 3190 et 3210.

[3] *Ibid.*, n°s 3176 et 3177.

[4] *Ibid.*, n° 3160.

où elles estoient estoit un bastiment quarré, plus long que large, couvert d'une voûte peinte à la mosaïque, qui est ce que les Latins appeloient *tessellatum opus*[1]. . .

Et quelques pages plus loin, dans la même lettre :

Le premier soin que j'eus à mon arrivée, fut de chercher des médailles antiques et des manuscrits grecs. Pour des médailles, j'en acquis quelques unes assés curieuses, dont je remets la liste, et des autres que je pourrai recouvrer dans la suite, à une autre occasion.

J'acheptai d'abord deux manuscrits grecs. L'un contenoit un recueil des Conciles, avec des lettres canoniques de S. Basile, de Pierre et de Denis, patriarche d'Alexandrie, et à la fin, il y avoit un petit écrit intitulé *ϖερὶ Φράγγων*, c'est-à-dire touchant les Francs ou Latins, lequel contenoit une vingtaine d'articles des choses que les Grecs reprochoient autrefois à l'Église romaine touchant la religion. . .

L'autre manuscrit estoit une espèce de catéchisme, par interrogations et par responses touchant la foy et les mystères; il y avoit aussi une instruction aux confesseurs pour bien confesser, et à la fin une profession de foy, qui n'attribuoit au St Esprit que la seule procession du Père[2].

Le but principal de Galland, en débarquant dans l'île de Chio, était de visiter le célèbre monastère de Neamoni[3], dont on lui avait vanté la bibliothèque. Il s'y rendit le 6 mai, accompagné de M. Rendi, vice-consul de France à Chio, et, après avoir reçu l'hospitalité dans le monastère et l'avoir visité en détail, il put enfin examiner la plupart des manuscrits qu'on y conservait. Sa déception fut grande; on en peut juger par le passage suivant de la même lettre à l'abbé de La Chambre :

Mais, ce que je cherchois particulièrement, il [l'ecclésiarque de Neamoni] me permit de considérer et de feuilleter un nombre de manuscrits grecs qui estoient là dans une niche l'un sur l'autre. Ils estoient beaux, bien écrits, bien conser-

(1) Bibl. roy. de Munich, ms. français 727, t. II, p. 16-21.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 25-26.

(3) Voir, dans la seconde partie du présent volume, la visite de Fourmont au même monastère de Neamoni et le catalogue rapporté par lui des manuscrits qui y étaient conservés.

vés et assez anciens la pluspart. Mais ce n'estoient que des ouvrages des Pères de l'Église, et l'on y voioit des homélies de saint Chrysostome, de saint Basile, de saint Éphrem, de saint Grégoire de Nysse, d'André de Crète, de saint Germain et saint Jean le Jeusneur, patriarches de Constantinople. J'en vis d'autres dans la chambre de l'abbé, mais presque tous ouvrages des mesmes Pères, excepté un gros volume contenant les canons des conciles de Nicée, Ancyre, Néocésarée, Sardis, Gangre, Antioche, Laodicée de Phrygie, Constantinople, Éphèse et Chalcédoine, réduits sous cinquante titres en manière de code. Ce volume contenoit ensuite les mesmes conciles, dans l'ordre des temps auxquels ils ont été tenus, avec les épistres canoniques de S. Basile, de Pierre, Denis et Théophile, patriarches d'Alexandrie, et des Novelles des empereurs Justinien, Heraclius, etc., et à la fin le traitté des hérésies de saint Épiphane. J'y trouvai aussi un St Jean Climaque assés bien écrit.

J'avois entendu dire qu'il y avoit d'autres manuscrits dans une tour, où est le thrésor du monastère, et M. Rendi le croioit luy mesme; mais, ayant emploié l'amy de l'abbé qu'il avoit amené avec luy pour luy en demander l'entrée, afin que je pusse les voir, il respondit que c'estoit une demande qu'il ne pouvoit accorder avec toute son authorité, parce qu'il y avoit dans le monastère deux régles également indispensables, auxquelles c'estoit un grand crime parmi eux de contrevenir: l'une, de ne laisser passer la porte à aucune femme, et l'autre de n'admettre aucun estranger dans la tour dont on luy parloit. Il adjousta qu'on pouvoit le croire sur sa parole, qu'il n'y avoit là pour tout manuscrit que deux Évangiles, et que, s'il y en avoit d'autres, il les feroit sortir pour me donner la satisfaction de les voir[1].

Il ne fallut pas davantage pour me persuader qu'il n'y a plus que des manuscrits forts communs dans ce monastère et qu'il falloit à l'avenir que les curieux cessassent d'y songer[2].

Cependant Galland rapportait de Chio trois manuscrits grecs, un Homère, une Histoire universelle en grec vulgaire, et un petit livre liturgique contenant une «profession de foy» de l'Église grecque, qui lui rappelait les recherches faites près de dix ans auparavant dans son

[1] On lit en marge : «Dans un autre voiage que j'y fis, en 1687, un caloier m'asseura qu'il avoit eu entrée dans cette tour, et qu'il y avoit plusieurs manuscrits.» — [2] Bibl. roy. de Munich, ms. français 727, t. II, p. 49-52.

premier voyage. Voici en quels termes il fait part de ses acquisitions à l'abbé de La Chambre :

Je me rembarquai [à Chio], le seizième du mois de may [1680], sur le mesme esquif qui m'avoit amené, pour retourner à Smyrne, où nous arrivâmes le lendemain, sans qu'il nous soit rien arrivé de particulier. Je n'emportai avec moi que trois manuscrits grecs seulement, que j'eus d'un particulier. L'un contenoit l'Iliade d'Homère, in-folio, achevée seulement d'estre escritte en 1486, qui n'est pas l'endroit par où j'en fis cas, outre qu'elle n'estoit écrite que sur du papier, mais par la glose interlinéaire, en bon grec ancien, qui estoit sur chaque vers marquée en caractères rouges [1]. Ma découverte auroit esté meilleure si j'avois rencontré en mesme temps l'Odyssée qui eust esté semblable. . .

Le second manuscrit estoit un très gros volume in quarto, contenant en grec vulgaire une Histoire universelle depuis la création du monde jusqu'au temps du sultan Murad, successeur du sultan Selim, fils du grand Soliman [2]. Je le considérai particulièrement parce qu'il contenoit l'histoire des derniers temps et de quelques demeslés entre les patriarches de Constantinople, qui pouvoient servir à l'Histoire ecclésiastique de l'Église grecque, qui est extrêmement embrouillée depuis que les Turcs la maistrisent.

Le troisiesme estoit plus petit et contenoit un commentaire sur de certaines hymnes de saint Jean Damascène, d'un moine nommé Cosmas, et d'un Theophanes, qui se chantent dans l'église. Mais ce motif n'auroit point esté capable de m'obliger à l'achepter, si je n'y avois trouvé une profession de foy, où il y a un passage bien singulier sur le demeslé que M. Arnaud a eu avec le ministre Claude touchant la transubstantiation. . . Quoyque ce manuscrit ne soit écrit que sur du papier, je ne laisse point de le maintenir ancien de trois à quatre cents ans [3].

Et à peine était-il revenu à Smyrne qu'il avait l'occasion d'acquérir encore d'autres volumes :

Quelques jours après que je fus de retour à Smyrne, je rencontrai d'autres manuscrits que j'acheptai, parmi lesquels il y avoit un recueil de Conciles assés

[1] Bibliothèque nationale, ms. grec 2685. — [2] Ms. grec 1790. — [3] Bibl. roy. de Munich, ms. français 727, t. II, p. 103-108.

considérable, et la première partie des Vies des saints, d'un autheur nommé Léon, fort estimée et d'une grande authorité parmi les Grecs [1].

Après un nouveau séjour de trois semaines à Smyrne, Galland partait, le 12 juin, pour Mételin, où on lui avait signalé une collection importante de manuscrits grecs [2], mais sa déception ne devait pas être moins grande que celle qu'il avait éprouvée à Neamoni quelques mois auparavant, si l'on en juge par le passage suivant de la même lettre :

Le dessein qui m'avoit obligé d'aller à ce monastère estoit pour voir les manuscrits grecs que le religieux Maximo, c'est ainsi qu'il s'appeloit, m'avoit assuré y estre en grand nombre. Il m'avoit promis qu'il m'obtiendroit la permission de les voir; en effet, il l'obtint du supérieur, à qui il me présenta le mesme jour de nostre arrivée. Mais, comme il en falloit parler à l'ecclésiarque, c'est-à-dire au sacristain, qui en avoit la clef, avec qui il estoit brouillé, je m'apperçus qu'il ne vouloit pas faire cette demande et qu'il m'apportoit de mauvaises excuses du retardement qu'il apportoit à me procurer la satisfaction que je souhaittois. Cela m'obligea de faire agir mon Grec auprès de l'ecclésiarque, à qui il fit accroire que j'estois un savant dans la médecine.

. . . Il m'ouvrit le lieu où les livres estoient renfermés avec les ornements de l'église. J'en trouvay à la vérité une grande quantité, mais la pluspart d'une écriture moderne et copiés sur de plus anciens manuscrits.

C'estoient des ouvrages de St Chrysostome, des recueils d'homélies de différents Pères de l'Église, et des Vies de saints de Métaphraste, avec quelques livres imprimés, tous renfermés dans une grande armoire. Je ne trouvois là rien qui pût m'accommoder, oultre que l'ecclésiarque me fit entendre que ceux là ne pouvoient pas estre vendus, parce qu'on les lisoit dans l'église à certains temps. . . Mais il m'en monstra d'autres de rebut, sur des tablettes, couverts de poussière et fort négligés, dont on pouvoit se deffaire. J'en choisis sept volumes, dont il y en avoit un qui est l'original d'un livre que Gabriel de Philadelphie, évesque des Grecs à Venise, de qui on a desjà imprimé quelques ou-

[1] Bibl. roy. de Munich, ms. français 727, t. II, p. 117.

[2] « Je fis un autre voyage de vingt-cinq jours à l'île de Mételin... de compagnie avec un caloier de Mételin, qui me menoit à son couvent, où il m'avoit assuré qu'il y avoit quantité de manuscrits grecs. » (*Ibid.*, t. II, p. 122.)

vrages, a composé pour la deffense de l'Église grecque contre l'Église latine. Il estoit escrit de sa propre main, comme il ne fut pas difficile de m'en appercevoir aux ratures et aux corrections dont il estoit rempli. Je les mis à part et je dis à l'ecclésiarque que je les achepterois, si on vouloit m'en accommoder. Il ne contribua pas peu à me les faire avoir, en remonstrant au supérieur et aux anciens que c'estoient des livres qui se gastoient et qu'il falloit mieux en tirer un peu d'argent... Et ils eussent souhaitté que j'en eusse pris un plus grand nombre pour en tirer une somme plus considérable que de 8 sekins vénitiens et un hongre de présent au monastère, faisant 22 écus et un quart, à quoy je m'accorday avec eux...[1].

Le 1er juillet 1680, Galland quittait l'île de Mételin et faisait voile pour Smyrne, d'où il repartait bientôt, le 13 septembre, à destination de Constantinople, « après avoir embarqué les manuscrits, qu'il avoit ramassés, sur le vaisseau marchand, qui estoit parti depuis peu, avec quelques médailles[2] ». Le 15 octobre, il passait à Ténédos, et, dans cette même lettre, il insère au sujet de cette île une petite dissertation sur une médaille qu'il avait achetée précédemment à Smyrne :

J'ay fait acquisition à Smyrne d'une médaille de cette isle [Ténédos], dont les anciens ont parlé. Elle est presque de la première grandeur et représente d'un costé deux testes, l'une d'un vieillard avec une barbe et l'autre d'un jeune homme sans barbe, jointes à peu près comme les deux testes de Janus. Au revers il y a une double hache, avec une grappe de raisin, un hibou et le mot ΤΕΝΕΔΙΩΝ au milieu d'une couronne de feuillages. Nous sommes obligé à celui qui a fait l'abbregé de Stéphanus de n'avoir point retranché la particularité qu'il a tirée du livre d'Aristote touchant la république de Ténédos, qui nous apprend ce qui a donné occasion aux insulaires de fabriquer cette médaille... Pausanias (l. X) raconte d'une autre manière l'histoire de cette hache... Si l'on doit ajouster foi à cette histoire un peu meslée de fable, l'une des deux testes de la médaille représenterait Cycnus et l'autre Tennès, le fils, qui a donné son nom à l'isle de Ténédos, ce nom aiant esté formé de *Τέννου ἕδος*, c'est-à-dire siège, ou demeure, de Tennès.

[1] Bibl. roy. de Munich, ms. français 727, t. II, p. 162-167. — [2] *Ibid.*, p. 215.

Enfin Galland arrivait, le 18 octobre, à Constantinople[1]. Les lettres à l'abbé de La Chambre s'arrêtent à cette date, et nous sommes imparfaitement renseignés sur la suite de son séjour dans cette ville. En 1682, il traduisait à Constantinople le «Catalogue des histoires arabes, persannes et turques» de Hadji-Khalfa[2], et l'ambassadeur, Guilleragues, l'employait à la recherche des manuscrits orientaux, pour répondre aux vues de Colbert. Galland nous le dit lui-même dans l'avertissement dont il a fait précéder sa traduction du «Catalogue des histoires de Hadji-Kalfa»[3] :

M. de Guilleragues aïant eu ordre de Monseigneur Colbert d'achepter des manuscrits orientaux, il a crû, avant que de commencer, pour ne pas tomber dans l'inconvénient de ceux qui ont envoyé ci-devant de ces manuscrits, lesquels n'avoient rien de recommandable que leur beauté, qu'il ne pouvoit mieux satisfaire à l'intention de mondit seigneur qu'en lui envoiant d'abord ce livre [le Dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa[4]], qui est rare et qu'il n'a pû avoir qu'après une longue recherche et beaucoup de difficultés, afin qu'avant toute chose il pust estre bien informé du nombre et de la qualité de ces manuscrits et prescrire ensuite plus facilement ce que l'on en devoit choisir ou laisser. Et comme il a jugé que les livres d'histoire estoient ceux qui touchoient davantage la curiosité de Monseigneur, il en a fait traduire tous les titres de la manière qu'ils suivent pour les lui envoier, afin que, les aïant lus, ils pust mander plus promptement les livres qu'il jugeroit les plus dignes d'estre acheptés.

Pour ce qui regarde l'acquisition de ces livres, il n'y a point d'endroit plus commode, pour avancer en peu de temps, que la ville de Constantinople, la-

[1] «Je vous ai desja parlé du Père Benier, de qui je m'estois séparé à Milo, il y a un an passé; je l'ai retrouvé ici. Il m'a fait part de quelques observations curieuses qu'il a faites sur le canal de la mer Noire, avec un neveu du cardinal Chigi qui a repris la route d'Italie.» (Bibl. roy. de Munich, ms. franç. 727, t. II, p. 295-296.) On trouve à la suite, dans ce même volume, aux pages 296-302, l'*Étude sur les courants de la mer Noire,* par le P. Besnier, à laquelle Galland fait allusion.

[2] Cf. plus haut p. 201.

[3] Bibl. nat., ms. franç. 14892, p. VII-XI.

[4] Voir une *Notice sur le dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa* (éd. Fluegel), par M. Reinaud, dans le *Journal asiatique,* 1859, 5e sie, t. XIV, p. 240-258.

quelle, estant la capitale de l'empire, doit estre considérée comme le lieu où se rassemble tout ce qu'il y a de sçavans qui aspirent à recevoir la récompense de leurs veilles en entrant dans quelque charge. De plus, à mesure que l'empire s'est aggrandi, les hommes de lettres s'y sont réfugiés, en abandonnant les places conquises, tant pour ne point estre tesmoins du changement de gouvernement dans leur païs, que pour estre en estat de faire connoistre leur mérite, et ils ont alors transporté leur bibliothèque avec eux. Mais les prises de villes ont le plus contribué à y multiplier les livres; on ne sçauroit assés croire en quelle quantité on les a apportés tant de l'Égypte, de l'Arabie, de la Syrie et de la Mésopotamie, que de la Perse mesme, où les Turcs ont autrefois porté leurs armes assés avant.

C'est pour ces raisons que l'on trouve également à Constantinople les livres arabes et les persans, qui sont ordinairement vendus moins cher de beaucoup que sur les lieux où ils ont été faits, parce qu'ils n'ont cousté que la peine de les apporter. C'est mesme ce qui fait qu'il arrive souvent que les marchands de Perse y acheptent les livres écrits en leur langue, trouvant de l'avantage à les porter et les vendre chez eux à leur retour.

La facilité de les trouver est plus grande que dans aucun autre lieu, y aïant un nombre considérable de boutiques, où ils se vendent publiquement et où l'on en apporte tous les jours de nouveaux à vendre à l'encan. Il est vray qu'il y en a de rares, qu'on a de la peine à trouver dans ces boutiques, où ils ne restent pas longtemps quand ils s'y rencontrent, les libraires les portant d'abord à ceux qu'ils croient en avoir besoin. Mais aussi on en peut tirer un grand nombre des endroits où ils sont, engageant quelques-uns de ces libraires dans ses intérests, ce qu'il n'est pas difficile de faire, et les chargeant de se mettre en queste des livres que l'on veut achepter. Par ce moien l'on a découvert, en moins d'un mois de temps, quatre ou cinq histoires complètes de Mirkhond, qu'on estime si rare à Paris et qui n'est point complet dans la Bibliothèque de Sa Majesté.

Il faut avouer que ces livres sont souvent plus chers que les autres, parce qu'ils appartiennent à des personnes qui en connoissent la rareté et la valeur. Néantmoins on peut s'assurer qu'un estranger les achептera tousjours quelque chose de moins en les acheptant, argent comptant, ce que les gens du païs ne peuvent pas faire aisément. On a le mesme avantage avec les libraires, lesquels, estant quelquefois des années entières à retirer les sommes un peu considérables de leurs livres, les vendent à proportion de l'intérest de leur argent. C'est ce

qu'ils avouent aux Francs, à qui ils ont à faire, et ce que l'on apprend d'ailleurs, sans qu'on puisse en soupçonner le déguisement. Et, pour plus grande précaution, il ne faut que les fréquenter quelque temps pour observer les ventes qu'ils font avec les Turcs mesmes. La pratique fait aussi connoistre que les livres sont notablement différens de prix suivant la manière dont ils sont escrits; car de mesme qu'il y a des Alcorans de deux écus, six écus, dix écus, vingt écus, il y en a aussi de cent, de trois cents et de cinq cents écus.

Il est croiable que l'on peut trouver des livres à meilleur marché en d'autres endroits. Mais il faut considérer la peine que l'on a à les trouver, et que l'on peut faire à Constantinople, en un an, ce que l'on auroit bien de la peine à faire ailleurs en dix et vingt années. Enfin on peut faire estat de trouver à Constantinople toutes les histoires qui ont esté faites dans l'Égypte, dans l'Arabie, dans la Syrie, dans l'Anatolie, dans la Mésopotamie, dans la Perse et dans les Indes jusques dans la grande Tartarie. On auroit peut estre moins de facilité à y trouver les histoires des Maures qui ont occcupé l'Espagne, et sans doute qu'on abbrégeroit du temps en les cherchant dans les roiaumes de Fez et de Maroc, où il est plus que vraisemblable qu'ils ont esté transportés pendant qu'ils régnoient encore et dans le temps qu'ils en ont esté chassés.

Il est encore question de cette traduction de Hadji-Khalfa, et des recherches de manuscrits que Galland faisait à Constantinople, dans une lettre qu'il adressait de cette ville à Spon, le 23 (?) octobre 1682, en même temps qu'il y est fait allusion à quelques travaux littéraires du futur traducteur des *Mille et une nuits :*

J'ai acheté par son ordre [de Mr l'Ambassadeur] la Bibliothèque arabe, persane et turque composée par un sçavant de Constantinople, qui est mort il y a environ 24 ans, laquelle contient bien trente mille titres, qui font, je crois, plus de quarante mille volumes, y aiant de ces livres en très grand nombre qui sont en plusieurs volumes. J'ai traduit tous les livres historiques en français, dont il y en a bien seize cent, et Mr l'Ambassadeur envoie cette traduction à Mr Colbert avec le manuscrit qui contient la Bibliothèque entière [1].

[1] Bibl. nat., ms. arabe 4460 (*olim* Colbert 5260, et arabe 875). Il y a deux exemplaires de la traduction française de la partie historique, faite par Galland, à Constantinople, en 1682, dans les mss français 6131 et 14892 de la Bibliothèque na-

Je vous assure que cette traduction n'est pas désagréable, parce qu'elle donne l'idée toute entière de l'histoire mahométane. J'y ai mis une préface, qui fait connoistre le dessein de l'autheur de cette Bibliothèque et qui fait voir en mesme temps que Constantinople est le lieu où l'on peut faire un grand amas de tous ces livres d'histoire en fort peu de temps. Je ne sçai ce que cela produira dans l'esprit de Mr Colbert, mais il est certain que je donne l'unique moien pour enrichir en moins de rien la Bibliothèque du Roy d'un corps assez complet de l'histoire mahométane depuis le commencement de l'hégire jusqu'à présent, où l'on trouveroit bien des choses, qui ont esté inconnues jusqu'à présent dans l'Europe, de l'histoire de la grande Tartarie, des Indes, de la Perse, de l'Arabie, de l'Égypte et de l'Afrique.

Il me semble que je vous ai desjà mandé que j'ay traduit en françois une Chronologie mahométane, faite par le mesme autheur de la Bibliothèque dont je viens de parler. J'ay aussi traduit dans nostre mesme langue cinq cent sentences arabes, auxquelles je donne le titre de Pensées morales des Arabes. J'ay aussi une traduction que j'ai faite en grec vulgaire d'une historiette de M. de Prechar, intitulée *Le Gris de lin,* pour faciliter le dessein qu'a Mademoiselle de Guilleragues d'apprendre cette langue[1].

Galland séjourna quelque temps encore à Constantinople; il se trouvait à Smyrne lors du fameux tremblement de terre de 1688, mais il ne tarda pas à rentrer en France, après un séjour de près de dix ans dans le Levant, d'où il avait envoyé à différentes reprises des manuscrits grecs, des médailles et des pierres gravées[2].

Pour compléter l'histoire de la mission de Galland, il faut enfin

tionale; un troisième exemplaire, avec une préface différente, et daté de 1685, forme le n° 6130 du fonds français. Une traduction latine de la partie des sciences et arts est portée sous le n° 11408 du fonds latin.

[1] Archives du cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale. — Au dos de cette lettre est la minute d'une épître dédicatoire, en grec vulgaire, adressée à Mlle de Guilleragues.

[2] On trouve, dans le *Registre des acquisitions* de la Bibliothèque, la mention suivante, à la date de mars 1688 :

«Manuscrits grecs achetez à Constantinople par M. Gallant, vint volumes, dont il envoya en même temps un long mémoire, où il marquait en détail le contenu de chaque volume.»

Ce mémoire ne s'est pas retrouvé, mais Boivin, dans ses *Mémoires* (ms. nouv. acq. franç. 1328, fol. 275), donne la liste suivante des vingt manuscrits grecs en ques-

citer, d'après les *Comptes des bâtiments du Roi*, publiés par M. J. Guiffrey, plusieurs mentions qui se rapportent à des acquisitions faites par lui à Constantinople et à Smyrne pendant les années 1683-1688 :

1684, 13 avril. — Au s^{r} Antoine Galand, à compte des médailles qu'il a envoyées de Constantinople . . . . 330^{tt} [1].

1685, 14 janvier. — Au s^{r} Galand, qui est à Constantinople, à compte des médailles qu'il y doit achepter pour le Cabinet de S. M. . . . . . 1,000^{tt} [2].

1686, 4 avril. — Au s^{r} Bosc [marchand joaillier], sçavoir 3,600^{tt} pour un grand vaze d'agathe d'Orient, dont le couvercle est une teste de lion, et le surplus pour son remboursement de l'achapt et frais d'une caisse, venue de Constantinople, contenant des vazes de jade, y compris 165^{tt} pour une agathe onyx; le tout livré pour le service de S. M., et 42^{tt}, 14^{s} pour les taxations . . . . 5,166^{tt}, 19^{s}, 6^{d} [3].

1686, 21 avril. — Au s^{r} Bosc [marchand joaillier], tant pour son paiement d'un vaze d'agathe d'Orient, que pour son remboursement de l'achapt et frais d'une caisse, venue de Constantinople, contenant des vazes de jade, le tout livré pour le service de S. M . . . . 5,124^{tt}, 5^{s}, 6^{d} [4].

1686, 30 avril. — Au s^{r} Bosc [marchand joaillier], pour envoyer au Levant au s^{r} Galand, pour y continuer les achapts de médailles, vazes d'agate et autres curiositez, que S. M. a ordonné de faire pour son Cabinet de médailles et sa Bibliothèque . . . . 4,033^{tt}, 6^{s}, 8^{d} [5].

tion : n°s 142, 224, 228, 487, 523, 889, 1237, 1339, 1356, 1633, 1642, 1672, 1696, 1715, 1809, 2144, 2391, 2685, 2723, 2958. On remarquera que douze de ces volumes, les n°s 224, 1633, 1642, 1672, 1696, 1715, 1809, 2144, 2391, 2685, 2723 et 2958, se retrouvent dans les deux listes imprimées plus loin, au chapitre VI, de manuscrits envoyés par l'ambassadeur Girardin et que le ms. 2723 ne figure que dans la première liste. Galland avait rapporté de ses divers voyages en Orient quatre-vingts volumes arabes, turcs, persans, etc., qu'il légua à la Bibliothèque du Roi et qui y furent apportés après sa mort, survenue le 17 février 1715. Il y a un catalogue sommaire de ces volumes dans le ms. latin 17174, fol. 45-46.

(1) *Comptes des bâtiments du Roi*, t. II, col. 492.

(2) *Ibid.*, col. 777.

(3) *Ibid.*, col. 858.

(4) *Ibid.*, col. 914.

(5) *Ibid.*, col. 861.

1686, 26 may. — Au sr Bosc [marchand joaillier], pour envoyer en Levant au sr Galand, pour y continuer les achapts de médailles, vazes d'agathes et autres curiositez pour le Cabinet des médailles et la Bibliothèque, 4,000tt [1].

1687, 6 avril. — Au sr Silvestre Bosc [marchand joaillier], pour le parfait remboursement de 7,260tt, qu'il a envoyées en Levant au sr Galand, pour y continuer les achapts de manuscripts, médailles, vazes d'agathe et autres curiositez, que S. M. a ordonné estre faits pour son service..... 3,260tt [2].

1688, 3 octobre. — Au sr Bosc [marchand joaillier], remboursement de ce qu'il a fait payer au sr Galland, à Smirne, pour ses appointemens d'une année [3].. 800tt [4].

1689, 9 janvier. — Au sr Galland, pour reste et parfait payement de 2,930tt, à quoy montent ses appointemens de trois années, deux mois et demi, commencez le 1er septembre 1685, à raison de 50s par jour, en considération du service qu'il a rendu à S. M., estant à Smirne.............. 350tt [5].

[1] *Comptes des bâtiments du Roi*, t. II, col. 914. — [3] *Ibid.*, col. 1200. — [3] Comme antiquaire du roi. — [4] *Id.*, t. III, col. 124. — [5] *Ibid.*, col. 356.

CHAPITRE V.

COLBERT ET LES CONSULS DU LEVANT; LE PÈRE BESSON ET PÉTIS DE LA CROIX.

(1672-1686.)

Colbert, à l'exemple de Mazarin et de Séguier, avait formé de bonne heure une collection de livres imprimés et manuscrits, qui était déjà célèbre en 1662 [1]; mais il semble que les manuscrits grecs et orientaux ne commencèrent à affluer dans sa bibliothèque qu'à partir de 1672 [2]. A la fin de cette année, le 29 novembre, il adressait aux consuls de France dans le Levant la circulaire suivante pour leur recommander la recherche des manuscrits, et particulièrement des manuscrits grecs, pour sa bibliothèque [3]:

Estant bien aise de faire recherche de manuscrits pour mettre dans ma bibliotecque, comme je ne doute pas que vous ne trouviez avec facilité plusieurs occasions d'en avoir, vous me ferez plaisir de vous en informer et de n'en pas laisser eschapper aucune, lorsque vous en trouverez, sans les acheter. Vous debvez observer surtout que les manuscrits grecs qui sont en parchemin doib-

(1) Voir l'histoire des collections de Colbert dans le *Cabinet des manuscrits* de M. L. Delisle, t. I, p. 439-486.

(2) A cette date, la bibliothèque de Colbert renfermait déjà plusieurs volumes grecs et orientaux; il n'en est besoin d'autre preuve que le début d'une *Lettre* [anonyme] *à Mons*r *Baluze, bibliothéquaire de Monsieur Colbert, touchant un manuscript chaldéen que ce ministre a reçeu du Levant.*

«Monsieur, j'ay leu les manuscripts hébreux et arabes que Monsieur Colbert a reçeus depuis peu du Levant et que vous avez pris la peine de m'envoyer. Ils sont excellents pour la pluspart, mais, entre autres, il y en a un qui mérite quelque réflexion particulière; c'est une paraphrase chaldaïque sur plusieurs livres du Vieux Testament, écrite sur du parchemin et avec des poincts. Sa date est de l'an 4035...» (Bibl. nat., ms. franç. 15506, fol. 89-101, et nouv. acq. 5267, fol. 40-49.) Cette lettre, datée du 22 décembre 1672, est une notice du ms. 75 du fonds hébreu.

(3) Archives de la Marine, B7 55, fol. 349 et v°. Publié par G.-B. Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* (Paris, 1855, in-4°), t. IV, p. 594, et reproduit par P. Clément, *Lettres de Colbert*, t. VII, p. 69.

vent estre préférez aux autres, d'autant que c'est une marque de leur ancienneté. Mais, pour plus grande précaution, il sera nécessaire que vous cherchiez quelqu'un, soit au nombre des Capucins ou autres, qui s'y connoisse pour les bien choisir. Au surplus, prenez garde de les avoir au meilleur marché qu'il se pourra, et ensuite de recommander aux capitaines des vaisseaux, sur lesquels vous me les envoyerez, d'en avoir grand soin.

De tous les agents français dans le Levant, auxquels parvint cette lettre circulaire, ce furent les consuls d'Alep et de Chypre qui remplirent les mieux les intentions de Colbert. Dupont, consul d'Alep, qui avait chargé un jésuite missionnaire, le P. Besson[1], du soin de rechercher les manuscrits qui pouvaient convenir à la bibliothèque du ministre, annonçait, dès le 18 mai 1673, à Colbert, l'envoi d'une cinquantaine de volumes[2] :

Monseigneur,

En suitte de l'ordre dont il a plû à Vostre Excellence m'honnorer touchant sa bibliothèque, j'ay proposé la commission de la recherche des manuscrits au révérend Père Besson, jésuitte missionaire, qui peut sans contredit s'acquitter dignement de cet employ, et qui, d'abord aprez l'acceptation, a travaillé si heureusement qu'il a tiré des bibliothèques des Grands du païs et de quelques anciennes synagogues des Juifs du Levant ce que nul devant luy n'avoit jamais ozé entreprendre, cinquante tomes environ, tous excellens et fort choisys. Il y en a un nombre considérable en papier de soye, ou en parchemin de peau de cerf, dont la composition est despuis deux mille ou d'avantage d'années, de sorte que la siance de médecine et d'astronomie nommémant en recevront des grandes lumières, et, ce qui est notable, le prix est modique eu égard à l'importance de ces volumes. Mon dessein est de faire le premier envoy à Vostre Excellence par le vaisseau du capitaine Martin, qui se dispose au départ, et de tirer de ce mesme Père, qui a donné d'autres commissions par tout ce Levant,

[1] Joseph Besson, né à Carpentras en 1610, après avoir été recteur de Nîmes, partit pour le Levant, fut supérieur des Missions de Syrie et parcourut la Perse et l'Arabie; il mourut de la peste à Alep, le 17 mars 1691. On lui doit, entre autres, *la Syrie sainte, ou la mission de Jésus et des Pères de la Cie de Jésus en Syrie* (Paris, 1660, in-8°).

[2] Bibl. nat., ms. latin 9363, fol. 87.

un cayer pour l'esclaircissement de tous les livres. Monsieur Arnoul, intandant des gallères du Roy, il me fait l'honneur de m'escrire et de travailler de tous mes soins à la recherche des livres et de le luy adresser de mesme mon frère à Marseille.

Le Père Besson, qui était depuis plusieurs années dans le Levant, s'était du reste déjà acquitté avec succès d'une mission semblable, à la demande de Baron, prédécesseur de Dupont dans le consulat d'Alep; Baron écrivait en effet à Louvois, le 8 septembre 1666[1] :

Monseigneur,

Je me donnay l'honneur d'escrire ces jours passés à Vostre Éminence au sujet des choses qu'elle m'avoit commandées. Je me sens à cette heure obligé de vous faire sçavoir, Monseigneur, que le Père Joseph Besson, jésuite, missionnaire en cette ville d'Alep, ayant trouvé depuis quelque temps un prétieux manuscrit fort ancien, tiré de la bibliothèque des patriarches d'Alexandrie, qui contient, en langue arabe, les conciles universellement reçeus dans l'Orient, et nommément plusieurs canons du Concile de Nicée, inconnus dans l'Europe et désirés par tout les savants, comme les canons de l'authorité du St Père sur touts les patriarches, celuy de la réformation de la Pasque... On m'a asseuré que c'est un ouvrage bien glorieux à l'Église romaine et au Souverain Pontife, qui est hautement loué par touts ses ennemys. Si Vostre Éminence souhaite de le veoir, Elle n'a qu'à en faire dire un mot au Père général des Jésuites, qui commandera tout incontinent à son religieux de vous l'envoyer, Monseigneur. Quant au manuscrit on prendra les voyes les plus seures pour le mettre entre les mains de Vostre Éminence.

Le Père Besson avait aussi exposé ses idées sur la recherche des manuscrits en Orient dans un mémoire qui nous a été conservé et que Dupont avait transmis à Colbert[2] :

Le dessein d'un'illustre Bibliothèque composée des anciens manuscrits d'Orient.

1. Il y a bien du danger qu'on ne remplisse les bibliothèques royalles des

(1) Bibliothèque nationale, ms. français nouv. acq. 5214, fol. 37 et v°. — (2) Bibliothèque nationale, ms. latin 9363, fol. 88-89.

livres arabes, qui ne contiennent que des choses fabuleuses et des ridicules entretiens des cabarets turquesques, d'autant que la recherche des manuscrits d'Orient se fait quelque fois au hazard, sans choix, et par ceux qui, n'estant pas pourveus d'une science universelle, jugent ensuitte de plusieurs livres sur les titres, ou par le conseil des personnes de ce païs, qui sont souvent et peu fidèles et beaucoup intéressées.

2. Les plus excellens, les plus entiers et anciens manuscrits, et les sources des autres sont ceux auxquels on a moins touché jusques à présent, à sçavoir les chaldaïques et les syriaques, et nommément en ce qui regarde la religion et les points de controverse disputez en Europe. En effet les autheurs des livres arabes et grecs, dont on a transporté un si grand nombre, sont plus modernes pour l'ordinaire, et partant les manuscrits sont plus falsifiéz, particulièrement ceux des Grecs, grands plagiaires quand il s'agit de quelqu'un de leurs différens avec l'Église romaine.

3. Un beau moyen pour combattre l'hérésie et establir hautement la foy catholique seroit de dresser une bibliothèque composée des anciens manuscrits, qui continssent avec ordre toute la forme de l'Église orientale, et plus exactement celle des Chaldéens et des Syriens, de qui les Grecs ont tiré la meilleure partie de leur rite. C'est là qu'on verroit l'ancienne foy en termes exprèz et authentiques, avec la condemnation des nouveaux dogmes, marquée dans les anciennes Bibles de ces nations, dans leurs livres des Conciles, leur droict canon, leurs SS. Pères et les prières ecclésiastiques, comprises en quinze ou vingt volumes du Bréviaire nommé chaldaïque, dans leurs cent Anaphores environ, ou Liturgies toutes conformes à la romaine, et dont plusieurs sont communes aux trois nations qui suivent le rit des Chaldéens, à sçavoir la Nestorienne, la Suriene et celle des Maronites. Ainsi le perpétuel consentement de toutes ces ancienes églises professans avec nous les points de notre créance, bien qu'elles en soient divisées despuis tant de siècles et les unes d'avec les autres, et la veue de tant de vieulx manuscrits, tesmoins incorruptibles, seroient des preuves convainquantes et comme sensibles de la vérité de nos mystères.

4. Il faut establir cette vérité qu'il y a des thrésors inconnus parmy les Chaldéens et les Syriens, et des livres fort excellents, qu'on ne connoît point en Europe. Je mets en ce rang un très grand et admirable volume de Jacques, évesque de Serug en Mésopotamie, surnommé le Docteur, et un autre pareil de S. Isaac le Syrien, plusieurs traittez de S. Éphrem, quelques œuvres de Barhebræus et de Maron, second chef des Maronites, et un grand nombre de

celles qui sont marquées dans la bibliothèque d'Abd-Jesu, illustrée par Abraham Maronite.

5. Bien qu'on ait desjà fait une grande recherche des manuscrits d'Orient, et particulièrement les Anglez pour rendre leur Académie royalle plus célèbre, il reste néantmoins, par une providence particulière, certeins endrets de la Mésopotamie où l'on n'a guère touché aux manuscrits ecclésiastiques. Mais, pour en faire le choix, il faut éloigner les livres des controverses des Jacobites et des Nestoriens, qui ont beaucoup de redites et d'inutilité, comme aussi plusieurs livres des Grecs des derniers siècles contre le S. Esprit et le Pape, qui n'ont point de solidité, ce qui se preuve par tant de passages qu'en a recueilly Leo Allatius dans le traitté du Consentement de l'église de l'Orient avec celle de l'Occident.

6. Pour ce qui regarde les autres facultez et sciences, les Arabes ont plusieurs excellens livres de médicine, d'astronomie et des autres traittés mathémathiques, de philosophie, de la métaphysique la plus subtile et d'une belle morale. Ils ont aussi des recueils de proverbes extrêmement agréables à ceux qui les entendent. Il y a mesme des livres des Turcs, qui contiennent une théologie naturelle assez forte, et des traittez sur les mille et un noms de Dieu également curieux. Leur grammaire est infinie en réflexions et fait beaucoup de sectes parmy eux. Le camous est leur grand dictionnaire, dont tous les autres, faits à l'usage des Francs, ne sont que des légers ruisseaux. Les Chaldéens ne subtilizent pas si fort dans leur grammaire, qui est néantmoins plus profonde en l'intelligence des mots, et les plus rares livres de cet art sont ceux de Barhebræus, qu'on peut appeller le Cicéron des Chaldéens des derniers siècles et le maistre de la langue, qui luy doit ses nouvelles richesses. Quant à l'histoire et les annales ecclésiastiques de ces nations schismatiques, toutes composées d'antipathie à l'égard des Francs et d'inimitié contre l'Église romaine, il les faut lire avec une grande critique, pour en reconnoistre les fautes, qui proviennent de leur passion et de leur ignorance.

7. Il seroit à souhaitter que celuy qui envoye les manuscrits, comme il en doit avoir quelque connoissance pour en faire le choix, voulût marquer le sujet des plus importants, l'ordre et les excellens endroits, d'autant qu'il arrive bien souvent que les plus parfaits ouvrages de l'Orient deviennent inutiles en Occident et perdent leur usage à cause de la difficulté des langues. On trouveroit dans des judicieuses remarques la première idée du livre, et davantage la décision de plusieurs questions et controverses du temps.

8. Si, aprèz qu'on aura dressé la Bibliothèque, on pouvoit rencontrer en ce païs un homme fidèle et vrayement sçavant aux langues chaldaïque et arabe, et d'ailleurs en l'intelligence des livres, pour une plus asseurée interprétation et pour le secours du bibliothéquaire, on accompliroit le dessein que j'ay proposé, et qui est, ce semble, nécessaire, eu égard à l'inclination des hommes doctes de ce siècle, de recourir à la forme de l'ancienne Église orientale pour défendre l'occidentale et la catholique contre les nouvelles inventions des protestants. Et en effet on peut bien tirer de ce païs des témoignages pris des églises orientales et les authentiques confirmés avec le seing des personnes notables qui s'y rencontrent, ce qu'on prattique despuis longtemps. Mais ils ne trouveront point un'entière créance dans l'esprit des hérétiques, ny mesme des autres sçavans de l'Europe, s'ils ne sont appuyéz de la veue des sources et de plusieurs fidèles manuscrits déposés dans une bibliothèque, sur lesquels on les vérifie, quand on voudra, et où l'on renvoye le lecteur, comme en certeines citations des livres on le renvoye à la bibliothèque du Vatican, à la Royalle et à semblables, qui sont d'un grand nom et sont ouvertes aux personnes de mérite, affin que les véritéz, qui sont contenues dans ces prétieux escrits, aient plus d'illustres tesmoins et un suffrage tout public.

J'ay escrit ces réflexions, bien que je m'estime peu habile pour servir à l'accomplissement d'un dessein, dont l'exécution contribueroit beaucoup à l'honneur de l'Église gallicane, pour confirmer nommémant contre les sectes hérétiques les véritéz catholiques de l'Eucharistie, touchant le sacerdoce, le sacrifice de la Messe, la Réalité et la Transubstantiation, les prières pour les morts, le purgatoire, le chef visible de l'Église et la primauté de l'Église romaine, et semblables poincts que l'Église orientale confesse en mille endroicts de ses anciens manuscrits.

Joseph Besson, de la Compagnie de Jésus.

Ce mémoire du P. Besson avait été approuvé par Colbert, qui, le 23 juin 1673, envoyait de nouvelles instructions à Dupont [1] :

Pour response à la lettre que vous m'avez escrite sur le sujet des manuscrits, que je vous ay demandé par une de mes précédentes, j'ai trouvé le mémoire du P. Besson, jésuite, fort bon, et vous me ferez plaisir de l'employer dans

[1] Archives du ministère de la Marine, B² 23, fol. 89 v°-90.

la recherche des manuscrits suivant le sens de son mémoire. Je vous envoie de plus le mémoire de certains manuscrits arabes que vous pourrez faire chercher, et, en cas que vous les puissiez trouver, ne manquez pas de m'escrire de temps en temps ce que vous aurez fait en cela et de m'envoyer exactement les livres que vous avez trouvé. Vous pourrez tirer sur M. Arnoul, intendant des galères à Marseille, l'argent qui sera nécessaire pour ces achapts.

Le Père Besson se mit aussitôt à l'œuvre et bientôt il envoyait à Colbert une liste détaillée de soixante-dix manuscrits hébreux et arabes, trop longue et trop diffuse pour être reproduite ici. Cette liste, rédigée en latin, précédée d'observations paléographiques sans grand intérêt, est intitulée : *Apparatus ad Bibliothecam Colbertæam, sive medendi scientiæ originis, claritatis, ac progressionum declaratio, nunc retectis in Oriente exhibitisque Occidenti antiquissimis manuscriptis perfecta* [1]; on en trouvera un résumé en appendice.

Bientôt Dupont faisait un nouvel envoi à Paris de manuscrits recueillis par le Père Besson [2], et Colbert lui écrivait, le 22 septembre 1673, en lui recommandant d'user de prudence dans ses acquisitions [3] :

J'ay reçeu vos lettres, l'une du 18 may, et l'autre qui n'estoit point dattée, et en même temps le mémoire du P. Besson, jésuite, sur le sujet des manuscrits qu'il envoye et de ceux que vous continuez de rechercher par son moyen. Et, quoyque je ne doute que ces manuscrits ne soient telz que ledit P. Besson en fait mention par son mémoire, je ne laisseray pas de vous dire qu'il faut y

[1] Bibliothèque nationale, ms. latin 9363, fol. 90-99 v°.

[2] Deux lettres du consul Dupont et du P. Besson, accompagnant cet envoi, ne se sont pas retrouvées; elles sont mentionnées par J. Boivin dans ses *Mémoires pour l'histoire de la Bibliothèque du Roy* : « Il y a aussy une lettre du mesme autheur [le P. Besson] touchant la découverte de six vins volumes hébraïques, arabes, chaldéens, syriaques et grecs, dont il se fit alors deux envoys pour la bibliothèque de M. Colbert; cette lettre, datée du 25 novembre [1673], est jointe à celle du consul d'Alep, datée du 28. » (Bibl. nat., ms. français nouv. acq. 1328, fol. 250; cf. ms. latin 9365, fol. 317 v°.)

[3] Archives du ministère de la Marine, B^2 23, fol. 141 v°-142; cf. aussi B^6 6, fol. 109 v° et 163.

prendre garde de fort près, d'autant que tous nos sçavans prétendent qu'il est difficile, et mesme presque impossible qu'ilz soient tels qu'il les descrit. Je vous envoyeray aussy tost que la caisse sera arrivée un mémoire exact du sentiment que nos sçavans en auront, après que je les auray fait examiner, et des observations qu'il faudra faire dans la recherche que ledit P. Besson continuera de faire à la prière que je désire que vous luy en fassiez de ma part.

Comme corollaire de cette lettre, Colbert adressait bientôt de nouvelles instructions en ce sens aux consuls du Levant [1] :

Lettre circulaire aux consuls d'Alep, Smirne, Chipre, Seyde et du Caire sur la recherche de manuscrits hébreux, grecs et arrabes, médailles et médaillons antiques.

A St Germain, le 3 décembre 1673.

Je vous escrivis l'année dernière de faire une recherche exacte des manuscrits hébreux, grecs et arabes les plus anciens que vous pourriez rencontrer et de les acheter pour ma bibliothecque, en observant que ceux qui sont escrits en parchemin doibvent estre préféréz aux autres. Et, comme je serois bien aise aussy d'avoir toutes sortes de médailles ou médaillons antiques, en cas que vous en trouviez, ne manquez pas de les acheter; mais vous debvez observer que, comme il se rencontre beaucoup de manuscrits et médailles contrefaites, il est nécessaire que vous preniez vos précautions pour n'estre pas trompé au choix, ny au prix. Et pour cela il faudra que vous cherchiez quelqu'un, soit au nombre des capucins, ou autre, qui s'y connoisse pour les choisir et les estimer. Et en me faisant sçavoir ce que vous aurez advancé pour ces achats, je ne manqueray pas de donner ordre à vostre remboursement, ainsy que vous le désirerez.

En même temps, Jean-François Pétis de La Croix, fils de François Pétis, interprète du roi pour les langues orientales, que Colbert avait envoyé en Levant pour qu'il se perfectionnât dans l'étude de la langue arabe, et qui résidait à Alep, occupait ses loisirs à rechercher

[1] Archives du ministère de la Marine, B² 23, fol. 175 et v°.

des médailles et des manuscrits[1]. Deux lettres écrites par lui à Carcavy nous renseignent pleinement à cet égard; la première est datée d'Alep, le 17 septembre 1673[2] :

J'ay receu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, dattée du 3e mars, par laquelle j'ay cogneu que vous n'avés pas receu celle que j'ay pris la liberté de vous envoyer du 17e de novembre. . .

Pour les 127 médailles, Mr Arnou m'a mandé qu'elles ont esté prises par les corsaires; j'en suis bien fâché parce qu'il y en avoit de bien belles, celles que j'envoye aujourd'hui n'en étant que les restes et ne les croyant pas grandes choses. Mais les pierres colorées sont, comme je croy, quelque chose de curieux; elles sont dans un petit pacquet de livres que j'adresse à mon père par un amy. . .

Je vous donne avis par celle cy que j'ay adressé à Monsieur Arnou une balle marquée de deux fleurs de lis, contenant 13 douzaines de peaux de maroquin incarnat. . .[3].

Pour le pacquet que j'ay mis entre les mains de Mr Grizar, qui s'en va à Paris, mon père vous en rendra compte. Ce qu'il y a de livres sont excellents;

(1) Pétis de La Croix en fait lui-même mention dans l'*Extrait de son journal*, publié par Langlès à la suite de la *Relation de Dourry Efendy* (Paris, 1810, in-8°), p. 83-84 :

« Tandis que je fus à Alep, j'exécutai les divers ordres qui me furent envoyés, tant pour la Bibliothèque du Roi, où je fis tenir 1200 grands maroquins que l'on me manda de choisir, avec des livres assez rares et des médailles d'or, d'argent et de bronze, que je rencontrai en un cabinet, avec plusieurs pierres de couleur, dont beaucoup étoient suivant les lettres du feu sieur Marchand, académicien physique, dont on m'avoit marqué de suivre les ordres pour cela. »

(2) Bibliothèque nationale, ms. latin 17172, fol. 225-226.

(3) Il y a une lettre du ministre à M. Arnoul, intendant des galères à Toulon, en date du 17 mars 1673, relative à ces peaux de maroquin (Archives de la Marine B² 23, fol. 39) : « M. Carcavy m'a dit que le sr de La Croix, qui est à Alep, a acheté 24 douzaines de peaux de maroquins vertes et rouges pour la Bibliothèque du Roy, qui sont de grandes peaux qui peuvent servir à couvrir chacune deux livres in-folio, lesquelles il a acheté quatre livres pièce, qui est un fort grand marché, mais il ne peut les envoyer qu'il n'ayt de l'argent pour les payer. Faites luy fournir par les marchands de Marseille, qui ont correspondance en ladite ville d'Alep, ou par le consul, la somme de unze cens cinquante deux livres, qui est nécessaire pour le payement desdites peaux, et escrivez luy en mesme temps qu'il vous les envoye à vostre adresse et vous prendrez soin de me les faire tenir lorsque vous les aurez receues. »

j'en ay retenu un d'iceux, parce que je veux le traduire comme provenant de la Bibliothèque du Roy; ce qui pour la langue ne m'est pas une affaire, Dieu mercy, l'arabe présentement me faisant moins de peine que le françois.

Pour les maroquins verds, je n'en puis avoir, et, si dans deux ou trois mois l'on ne change ici de cady et de mutsalem, je n'en pouray pas prendre, mais j'emploiray cet argent en livres, dont je ne prendray pas un, sans les examiner dans ma chambre.

La seconde est aussi datée d'Alep, le 31 janvier 1674 [1] :

Je me donné l'honneur de vous escrire au mois d'octobre... Cependant je suis fort en peine de sçavoir si l'on a receu les maroquins que j'ay envoiés par la voye de Mr Arnou, aussy bien qu'un paquet de cinq volumes de livres, que je fus obligé de donner à un nommé Mr Grisar, venant des Indes et alant à Paris, qui me promist de le remettre ès mains de mon père pour vous le rendre. Je vous envoiay le mémoire de tout cela et vous marqué que les maroquins, au nombre de treize douzaines et un, avec tous les frais, me revenoient à cent nonante quatre piastres et un tiers .... 194 p. 1/3

Et que le pacquet qui contenoit cinq volumes [2] de livres, avec trente et une petite pierres colorées, dont l'on se peut servir pour employer à de beaux ouvrages, que j'acheptay parce que je les trouvay sous ma main à bon marché, ne m'ayant coûté que deux piastres et demie, me revenoit à vingt-sept piastres et demie.. 27 p. 1/2

J'avois écrit que je mettrois dans ce pacquet un reste de médailles de celles que les Tripolins ont prises, mais je ne les ay pas mises, n'en valant pas la peine, aussy bien je vous en envoye beaucoup d'autres.

Je me donnay l'honneur de vous faire sçavoir que le retardement de l'argent a esté cause que douze douzaines de maroquins verds m'ont eschapé, et que, comme je n'en pourois trouver d'autres, à cause du changement du bacha, dont les ouvriers craignent les avanies, et que les maroquins de cette couleur sont de contrebande, j'emploirois mon reste d'argent en livres, pierres et médailles, suivant les mémoires que vous m'avés donnés; et voicy à quoy je l'ay emploiay et que j'ay adressay à Mr Arnou dans une boete.

[1] Bibliothèque nationale, ms. latin 17172, fol. 260-261. — [2] Plus loin, de La Croix mentionne en détail *sept* volumes.

Il y a dans cette boete huit médailles d'or, qui me coûtent 32 piastres; quarante médailles d'argent, 23 p. 1/2; quatre cents, moins quatre, médailles de bronze ou cuivre, avec une sainte Heleine, qui me coûtent 63 piastres; soixante et dix belles pierres, excellemment gravées, et entre elles un yamani en relief, qui m'a coûté seul cinq piastres, les soixante et dix coûtent 25 piastres.

Il y a de plus sept volumes de bons livres; le premier est une histoire de la conqueste de la Syrie sur les Empereurs grecs par les Mahumétans, qui m'a cousté 6 piastres.

Le second est une Description topographique très exacte de toute l'Égypte, avec le revenu de ce grand païs, 4 piastres.

Le troisième est une Histoire des animaux, dont les sçavants du païs se servent ordinairement pour résoudre les questions qui naissent sur cette matière; et elle est accompagnée en mesme volume d'un Calil ve Damné, livre fort estimé, qui contient dans les discours des animaux la politique des Grands, 4 piastres.

Le quatriesme est un excellent livre d'Histoire des roys des Indes, de Perse, d'Éthiopie et d'Affrique, avec des particularités de ces royaumes et de plusieurs autres dynasties, c'est Merouge el Dahab; il coûte 10 piastres.

Le cinquiesme contient quatre traités d'Ebn Sina, ou Avicenne, l'un de géométrie, le second d'astrologie, le troisiesme d'aritmétique et le quatriesme de musique, 2 p. 1/2.

Le sixieme se nomme Malayesa el Talib Geltro, qui traite des fruits, 1 p.

Et le septième est le Caridat el Agiaib, livre rare, qui contient, outre la géographie d'Orient et la description de quantité de beaux lieux d'Asie, une histoire naturelle, où il est amplement traité des pierreries; il m'a cousté 7 piastres, mais il est du premier compte.

Ces médailles, ces pierres gravées et ces livres me reviennent, avec les frais du sansal, emballage et transport jusque à Alexandrette, à la somme de 176 p. 1/2.

... Il y a encore sous la mesme envelope une petite boete de poudre de sires et plusieurs plantes selon le mémoire de Mr Perraut [1].

[1] On retrouve, dix ans plus tard, de La Croix donnant encore ses soins à la recherche des manuscrits pour la bibliothèque de Colbert. Seignelay écrivait au consul de Salé, le 27 mars 1684 : «Le sr de La Croix, interprète du Roy, m'a dit qu'il vous avoit laissé cent écus pour servir aux dépenses que vous vous estes chargé de faire pour acheter des manuscrits dans le royaume de Maroc. Informez-moi

Pétis de La Croix, après avoir séjourné à Alep de 1670 à 1674[1], partit de cette ville pour aller en Perse, suivant les instructions qu'il avait reçues[2]. Il passa par Mossoul, Bagdad, Bassora, et dans cette dernière ville fit l'acquisition d'un manuscrit sabéen du *Livre d'Adam*[3]. Un carme déchaussé de la mission de Bassora, le P. Ange de Saint-Joseph, seconda ses recherches, et quatre ans après, en retournant en Europe, passa par Constantinople, où il offrit à Nointel plusieurs manuscrits persans et sabéens; ces derniers sont expressément mentionnés dans la préface de sa *Pharmacopœa persica*[4] :

Cæterum non absque divini consilio numinis factum est ut tria jam extent volumina principalia legis sabaïcæ in bibliotheca amplissimi domini Regis

des diligences que vous avez faites pour cela et pour retirer les livres que ledit de La Croix avoit achetez et qui lui ont esté retenus.» (Archives du ministère de la Marine, B² 51, fol. 185.)

[1] Voir l'*Extrait du Journal du sieur Pétis fils*, publié par Langlès à la suite de la *Relation de Dourry Efendy* (Paris, 1810, in-8°), p. 79-88.

[2] *Ibid.*, p. 132 : «J'ai fait toutes ces recherches suivant le *Mémoire* que l'on me donna par ordre du Roi, en partant de Paris, et j'en ai fait encore beaucoup d'autres pour y satisfaire : car, ayant à la fin rencontré l'Appollonius en arabe, j'en ai fait copier les divers livres qui manquoient alors à celui qu'on a en latin, quoique depuis mon départ on les ait recouvrés.»

[3] Ms. 1 du fonds sabéen de la Bibliothèque nationale. — Pétis de La Croix ajoute encore dans son Journal (p. 110 de l'édition Langlès) : «Je fréquentay à Bassrah quelques doctes, mais je m'attachai particulièrement au cheykh ou curé des *Saby;* et, comme j'avois ordre de chercher et d'acheter, s'il se pouvoit, le livre de leur religion et de leur histoire, je fis ce que je dus pour cela, et je ne pus l'avoir qu'au jour de mon départ, que le cheykh Yahhya (c'est le nom du curé des *Saby*) me vint voir et me l'apporta, après m'avoir fait faire des sermens que ce livre étoit pour l'Empereur de France; il me donna plusieurs figures de magie pour joindre au livre, de peur qu'il ne lui arrivât quelque malheur durant mon voyage, et je ne manquai pas de les jeter à la mer.» — Cf. le *Livre de la religion des Druses*, traduit par Pétis de La Croix; mss. 1013-1014 de la Collection Clairambault, et le *Mémoire sur les livre religieux des Druzes*, par Silvestre de Sacy (*Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, IX, 31, et X, 89).

Et plus loin (p. 120), lorsqu'il est arrivé en Perse : «Ce fut lui [un guèbre] que j'employai à chercher les livres de la religion des anciens Perses appelés *Zand, Pazand, Vesta*, qu'on m'avoit si expressément ordonné d'apporter; mais il ne les put trouver, et on ne les trouvera point, à moins que d'aller à Yezd ou à Kirman, où il y a plusieurs adorateurs du feu, qui sont savans.»

[4] Paris, 1681, in-8°, p. 55-56.

regnique administri D. Colbert, quæ, devictis mille obstaculis, transmisi ego Bassorâ Constantinopolim biennio procul, ad manus excellentissimi domini ejusdem Christianissimi nostri Regis ad Portam Otomannam oratoris, D. Marchionis Nointelli. Primum volumen magnum in-folio vocatur *Sidra Adem,* id est Liber Adami protoparentis; secundum mediocre in-4°, *Sidra Hiahia,* id est Liber Joannis Baptistæ; tertium parvum in-octavo vocatur *C-holasteh*[1], et est complementum, seu Ceremoniale legis Sabaïtarum, vulgo Christianorum sancti Johannis, quæ tribus hisce tomis comprehenditur.

Le P. Ange de S. Joseph rapportait en même temps divers autres manuscrits; un passage de la même préface[2] nous apprend comment la plus grande partie périt misérablement avant d'arriver à Marseille :

Viginti circiter annorum partus commissi maris discrimini in insula Cypro, ut Massiliam veherentur supra navim navarchi D. Rascleti Massiliensis, quæ jam a tribus circiter annis in certamine nautico contra barbaros pyratas Tripolitanos miserè conflagravit, in prædam quoque ignis et aquæ cesserunt. Capsulam unicam mecum detuleram Constantinopolim, in qua commodiores quidam codices pro itinere ad fallendum tempus, inter hos a casu inveni *Pharmacopœæ persicæ* versionem, unicum nempe tomum ex tribus, quibus titulum Medicinæ orientalis inscripseram, quorumque duos mare absorbuit. Superest itidem lexicon universale italico persicum, cui indices copiosi, tum gallicus, tum latinus subjungi poterunt.

A quelques années de là, Colbert devait encore recevoir d'Alep une caisse de manuscrits orientaux pour sa bibliothèque. Deux lettres du consul d'Alep, le chevalier d'Arvieux[3], nous l'apprennent : l'une, adressée à Colbert, le 1er septembre 1681[4] :

Je muguette toujours la bibliothèque de Mustafa Efendy, chef des des-

[1] Mss sabéens 2, 8 et 12. — Un autre voyageur, Otter, on le verra plus loin, devait aussi rapporter un ms. sabéen (n° 3).

[2] Pages 53-54.

[3] Voir Moréri, *Grand dictionnaire historique* (1759), t. I, p. 395-396.

[4] Archives du ministère des Affaires étrangères, Consulats, Alep-Alexandrette.

cendans de Mahomed, qui est mort depuis un an. Les affaires de son fils commencent à estre en désordre, et, si elle se vend, je fairay tout mon possible pour avoir tous les livres qui ne regarderont point leur religion. Il en a une grande quantité, très curieux et les plus beaux que j'aye veu en Levant, tant pour le papier et pour l'écriture que pour la grandeur des volumes. J'ay un commerce establi en Perse et dans la Mésopotamie avec des gens qui ne m'envoyeront rien que de bien choisi.

L'autre, adressée à Seignelay, l'année suivante, le 10 décembre 1682 [1] :

Monseigneur vostre père recevra aussy une caisse de manuscrits orientaux pour l'ornement de vostre belle et grande bibliothèque. Je les ay ramassez avec beaucoup de soin et de patience et choisis sur plus de 600 volumes. Je souhaite qu'ils ayent le bonheur de luy plaire. Les Anglois en ont dépeuplé ce pays, et ce n'est pas sans peine qu'on en arrache toujours quelqu'un peu à peu...

Tandis que Dupont, le Père Besson, Pétis de la Croix, d'Arvieux envoyaient d'Alep à Colbert des manuscrits orientaux et grecs ainsi que des médailles, le consul de Chypre, Sauvan, rivalisait de zèle avec eux pour enrichir la bibliothèque du ministre. Ses premiers envois datent de 1671, peu après le passage dans l'île de Chypre du dominicain Wansleben, envoyé en Orient par Colbert pour rechercher des manuscrits et des médailles [2]. Wansleben, en quittant Lernica, au mois de juin 1671, avait remis à Sauvan un certain nombre de manuscrits, qu'il avait recueillis en Chypre et que celui-ci devait se charger de faire parvenir au ministre. Ces volumes arrivèrent à Paris vers la fin de la même année, et, le 6 novembre, Colbert écrivait à Sauvan :

J'ai receu vostre lettre du 4e aoust dernier. Mr Arnoul m'a envoyé les livres

[1] Archives du ministère des Affaires étrangères, Consulats, Alep-Alexandrette. — [2] Voir plus haut, p. 54, le chapitre III relatif à la mission du P. Wansleben.

grecs et arabes que vous avez esté chargé de luy adresser par le sieur Vanslebio; et, comme je seray bien aise d'avoir ceux qui sont les plus curieux et les plus rares dans ces langues et dans les autres du Levant, en cas que vous en rencontriez à acheter, et que vous trouviez quelqu'un qui sçache faire le choix des livres de cette qualité, vous pourrez en faire le marché, et, en me faisant sçavoir ce que vous en aurez advancé, j'auray soin de vous en faire rembourser exactement[1]. »

Empressé à répondre aux vues du ministre, Sauvan ne tardait point à faire un premier envoi de manuscrits, dont Colbert lui accusait réception, le 29 novembre 1672 :

J'ay reçeu les 37 manuscrits que vous m'avez envoyé, lesquelz j'ay trouvé assez bien conditionnéz. Je donne ordre à M. Arnoul de vous faire tenir les 105 piastres, que vous avez déboursez pour cela[2]. . .

Sauvan continue l'année suivante la recherche des manuscrits, qui du reste n'étaient pas rares dans l'ile de Chypre, comme on l'a vu par un passage de la correspondance de Wansleben[3]. Mais les lettres qu'il adressa à ce sujet, en 1673, à Colbert ne se sont plus retrouvées et il faut se contenter du résumé que nous en a conservé Jean Boivin dans ses *Mémoires pour l'histoire de la Bibliothèque du Roy*[4] :

Le s^r Sauvan, consul de Cypre, faisoit pareillement sa cour à Mr Colbert en luy amassant des manuscrits. Nous avons de luy deux lettres, datées de Lernica : l'une, du 22/23 may, par laquelle il donne advis à ce ministre qu'il luy envoye seize manuscrits grecs, dont quatorze en parchemin, et l'autre, du 4 juin, où il luy marque avoir chargé deux caisses de manuscrits sur le vaisseau du capitaine Serry; les deux caisses contenant cinquante-deux pièces ou volumes.

[1] Archives du ministère de la Marine, B7 54, fol. 156 v°-157; publié par Depping, *Correspondance administrative*, t. IV, p. 580, et réimprimé par P. Clément, *Lettres de Colbert*, t. V, p. 318.

[2] Archives du ministère de la Marine, B7 55, fol. 349 v°-350; publié *ibid.*

[3] Voir plus haut, p. 65.

[4] Bibliothèque nationale, ms. français nouv. acq. 1328, fol. 250-251.

Colbert lui en accusait réception, le 22 septembre 1673[1] :

J'ay reçeu vos lettres des 22 may et 4e juin, et quelques temps après les manuscrits que vous me marquez. Vous me ferez un grand plaisir de continuer à faire recherche des meilleurs que vous pourrez trouver. Sur quoy, après avoir examiné et fait examiner ceux que vous m'envoyez, j'ay fait faire le mémoire cy-joinct, par lequel vous connoistrez clairement ceux que vous ne debvez plus envoyer et ceux dont vous continuerez de faire la recherche. Appliquez-vous y avec soin et donnez-moy souvent de vos nouvelles sur ce sujet.

Une autre lettre de Colbert, du 23 septembre 1674, mentionne un nouvel envoi fait par Sauvan, le 15 juin précédent, d'une «caisse de manuscrits, en parchemin», et la découverte par le consul de Chypre d'«une belle agathe, qu'il avait remise entre les mains de M. de Nointel[2]».

En 1676, Sauvan expédiait encore une cinquantaine de manuscrits grecs, qui furent portés dans la bibliothèque de Colbert, le 12 juin[3], et, le 10 décembre 1677, il annonçait au ministre un nouvel envoi[4] :

J'envoyeray par le premier vaisseau une caisse de manuscrits, puisque quelques papas m'en font espérer quinze ou vint; j'y joindray aussy quelques médailles que j'ay trouvées sur l'isle.

Une lettre du ministre au sr Fabre, de Marseille, du 29 novembre 1685, lui demandant d'envoyer «promptement les manuscrits venus de Chipres», montre que le zèle du consul ne se ralentissait pas[5].

On trouve enfin mention, en 1686, d'un dernier envoi de manuscrits et de médailles adressés à Colbert par Sauvan, le 5 juin[6] :

J'ai chargé sur ce présent vaisseau, cappitaine Marin, une caisse de manu-

(1) Archives du ministère de la Marine, B2 23, fol. 141 v°.

(2) Archives du ministère de la Marine, B6 6, fol. 166.

(3) Bibl. nat., ms. lat. 9363, fol. 164-165; cette liste est reproduite en appendice.

(4) Archives des Affaires étrangères, Consulats, Larnaca (1670-1717).

(5) Archives du ministère de la Marine, B7 56, fol. 298.

(6) Archives des Affaires étrangères, Consulats, Larnaca (1670-1717).

scrits contenant vingt huit pièces et un petit sacq, où il y a soixante sept médailles, quarante d'argent et le reste de cuivre, conjointement une idolle trouvée à Nicossie... Je travailleray incessamment à la recherche des uns et des autres; si peu qu'il reste sur l'isle de manuscrits, les papas ou religieux grecs en demandent des prix très grands. La susdite caisse et les médailles me reviennent cent vingt-trois piastres.

L'ambassadeur de France à Constantinople, le marquis de Nointel[1], s'était aussi empressé de seconder les vues de Colbert en recommandant de son côté aux consuls du Levant la recherche des manuscrits et des médailles pour le cabinet du ministre. Mais, n'ayant pas obtenu d'eux le concours sur lequel il comptait, il chargeait bientôt, le 12 septembre 1673, un sieur Borie[2], qui avait reçu des instructions politiques au mois de juin précédent, de visiter Chypre, la Syrie et l'Égypte et d'y recueillir pour Colbert des manuscrits, des médailles et des antiques[3] :

A Péra, ce 12 septembre 1673.

Monsieur l'Ambassadeur ayant escrit plusieurs fois aux consuls qu'ils eussent le soin de luy envoyer pour son argent certaines curiositez, qui se trouvent sur les lieux où ils résident; soit qu'ils n'y ayent rien trouvé, ou par autres raisons, il n'a pas été possible de les obliger d'y satisfaire. Ainsy le S[r] Borie s'estant offert d'y apporter toute la dilligence et l'exactitude qui despendroit de luy, en exécutant le mémoire qui luy en seroit donné, il réparera la négligence des autres, taschant d'amasser ce qu'il y aura de plus curieux dans les endroits où il passera.

[1] Voir le chapitre précédent, p. 175.

[2] On trouvera différents documents relatifs à cette mission du sieur Borie dans le ms. français 643 de la bibliothèque royale de Munich : 1° «Instruction au S[r] Borie s'en allant dans les Eschelles y porter les Capitulations renouvellées, le 5 juin 1673» (p. 127-196); — 2° «Instruction particulière au S[r] Borie touchant les éclaircissements que désire M[r] l'Ambassadeur du gouvernement des Turcs... et particulièrement du royaume d'Égipte» (p. 196-206); enfin, dans une lettre de M. de Nointel au ministre Pomponne (*ibid.*, p. 212), datée de Lernica, le 19 février 1674, il est fait allusion à la mort de Borie.

[3] Archives des Affaires étrangères, *Turquie*, Supplément, vol. 5.

Il examinera ce qu'il peut y avoir dans l'isle de Chipre, comme médailles d'or, d'argent et de cuivre, pierres gravées et manuscrits, observant à l'esgard des médailles qu'elles soient bien conditionnées par leur intégrité et netteté de ce qu'elles représentent, ce qui n'empeschera pas qu'il n'en prenne d'autres qui n'auroient pas les qualitez, parceque, dans le grand nombre, il s'en pourroit trouver dont la rareté suppléeroit à ce deffaut. Mais il remarquera qu'à l'esgard du prix, il faut tascher de ne donner pour celles d'or et d'argent que le poids ou peu davantage et, quant aux autres, quoyque souvent elles soient plus considérables, qu'on ne laisse pas de les avoir à un prix fort médiocre, ceux qui en sont les vendeurs ne connoissent rien que la valeur du métail.

Pour les pierres gravées, celles qui sont modernes ne vallant rien et les Juifs en ayant introduict plusieurs de cette sorte, il faut tascher de ne pas tomber dans leur tromperie, en observant que les graveures de testes d'hommes et d'animaux et d'autres représentations soient bien enfoncez.

Les manuscritz estant de difficile discussion, tant par la connoissance qu'il faut avoir tant des langues que de l'histoire, le bon marché seulement obligera le Sr Borie de s'en charger, afin que dans le grand nombre il s'en puisse trouver qui récompense l'inutilité des autres. Il pourra toutefois observer qu'ils soient bien escrits, qu'il y ait des figures et des représentations d'histoire, et que tant ceux en langue grecque, qu'arabe, turc, cofte et arménien doivent entrer dans sa recherche. Il prendra garde néantmoins, estant à Chipre, de ne point porter d'obstacle au Consul dans l'amas qu'il en faict pour Monsr Colbert, quoyque ceux que M. l'Ambassadeur désire ne soyent aussy que pour la mesme fin...

L'instruction qui vient d'estre donnée est non seulement pour l'isle de Chipre, mais encore pour tous les autres lieux où l'on pourra trouver les mesmes choses et particulièrement pour Alep, où le Sr Borie se chargera de ce que Glaise pourra avoir amassé, taschant de l'augmenter s'il est possible...

L'Égypte estant un lieu où il se trouve beaucoup de curiositez, le Sr Borie prendra soing de s'y en pourvoir en la plus grande quantité qu'il pourra et il verra en Alexandrie le beau-frère du Sr Magis, qui, ayant escrit qu'il en avoit desjà amassé, il faudra s'en accomoder avec luy. Il y fera de plus recherche de quelques belles momies de différentes grandeurs, de plusieurs idoles, de quantité de pierres gravées et médailles, faisant fouiller, s'il est possible, par le moyen de l'aga, qui sera avec luy...

Il se pourra trouver des manuscrits arabes et coftes au Kaire, et principalement de ces derniers chez les religieux de Thébaïde.

De Nointel.

Quelques jours après, le 21 septembre 1673, le marquis de Nointel envoyait en France son second secrétaire, de La Croix, qui devait présenter à Louis XIV les nouvelles Capitulations, que notre ambassadeur avait obtenues de la Porte[1]. Colbert profita de la présence à Paris de celui-ci pour l'entretenir «amplement» de toutes les recherches qu'il y avait lieu de faire en Orient pour enrichir sa bibliothèque; il en faisait part à Nointel, le 23 avril 1674[2] :

Après vous avoir parlé de ce qui concerne le service du Roy et le bien de ses sujets, je vous prie de me permettre de vous parler d'une curiosité particulière qui me regarde. J'ay entretenu fort amplement le sieur de La Croix, vostre secrétaire, sur la recherche des manuscrits pour ma bibliothèque, et luy ay marqué tous les lieux dont il en pourra tirer et les moyens dont il se pourroit servir pour cela, et vous me ferez un singulier plaisir, non seulement de luy ordonner de s'y appliquer, mais mesme de luy donner dans les occasions toutes les assistances qui pourront dépendre de vous et de l'autorité de vostre ministère pour y réussir.

Le 9 août suivant, de La Croix, retourné à Constantinople, écrivait à Colbert[3] :

Quant aux ordres que Vostre Grandeur a eu la bonté de me donner pour la recherche des livres, je fais le destail de touttes choses à M. l'abbé Galois, afin de ne vous point ennuyer par une trop longue lettre.

[1] *Cf.* plus haut, p. 183, et aussi une ettre de Nointel aux députés du commerce de Marseille, du 23 septembre 1673. (Archives hist. de la Chambre de comm. de Marseille, *AA. 146;* Teissier, *Inventaire*, p. 92.)

[2] Archives des Affaires étrangères, *Turquie,* vol. 11, fol. 29 v°. Publié par le comte de Laborde, *Athènes,* t. I. p. 114-115, note.

[3] Bibliothèque nationale, Mélanges Colbert, 168 *bis,* fol. 534. Publié par G.-B. Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* (Paris, 1855, in-4°), t. IV, p. 750.

Puis encore, le 30 août[1] :

J'aporte, Monseigneur, tous les soins possibles pour satisfaire la curiosité de Vostre Grandeur, suivant les ordres qu'elle m'a faict la grâce de me donner; mais, comme les grandes occupations où elle est ne luy donnent pas assés de temps pour lire une lettre d'un misérable secrétaire de l'ambassadeur de Constantinople, M. l'abbé Gallois, auquel j'en escris fort au long, et qui s'est chargé du soin d'espier les momens favorables, aura l'honneur d'en entretenir Vostre Grandeur.

Il est regrettable que de La Croix n'ait pas fait le détail à Colbert de ses recherches et des résultats obtenus par lui, car ses lettres à l'abbé Gallois ne se sont pas retrouvées; mais, dans le *post-scriptum* d'une autre lettre, qu'un secrétaire de Nointel adressait à Colbert, le 23 septembre 1674, on voit que le zèle de de La Croix ne se ralentissait point[2] :

Je suplie très humblement Vostre Grandeur de trouver bon qu'un petit livre turquesque aille prendre place dans vostre bibliothèque; quoyque ce ne soit que des vers turcs et persiens meslés, le stile en est si beau et les caractères si bien peints, avec quelques petites figures, que je l'ay creu digne de vous estre présenté, à cause du cas que Vostre Grandeur faict des belles escritures. Je prens aussy la liberté, Monseigneur, de vous adresser quelques livres pour la Bibliothèque de Sa Majesté, que le S^r de La Croix, interprète, m'a demandés. Vostre Grandeur en trouvera le mémoire cy-joint; il y en a de plus chers les uns que les autres.

Livres achetés.

Kitab Fettehi Nameh	Piastres 4.
Hadiket el Sáada	3.
Kssass Embian	2.
Hhumayon Nameh	13.
Nimet Ullah	10.
Dictionnaire persan Halimi	2 1/2.
Zahiret el Melouk	5.
Mesvelana, histoire persienne, en deux volumes	4.

(1) Bibliothèque nationale, Mélanges Colbert, 168 *bis*, fol. 585 v°. — (2) *Ibid.*, 169, fol. 136 et 135.

Colbert avait sur ces entrefaites reçu la nouvelle de la mort du premier drogman de la Porte, Panaioti Nicousios[1], et appris qu'il laissait une bibliothèque importante. Aussitôt, il écrivait à Nointel de s'enquérir de ce que contenait cette bibliothèque et de tâcher de l'acquérir, s'il y avait lieu, pour le roi. Rappelant ensuite le voyage que Nointel venait de faire dans les Échelles du Levant, il lui recommandait, le 10 novembre 1674, d'écrire dans les différents endroits qu'il venait de visiter et d'y faire rechercher des manuscrits pour sa bibliothèque[2] :

Lorsque le s^r de La Croix, vostre secrétaire, estoit ici, je le chargeay de s'appliquer à rechercher tous les manuscrits qu'il pourroit trouver dans le Levant et de les achepter pour me les envoyer, estant bien aise d'en avoir quelques uns, sans faire une trop grande dépense, pour mettre dans ma bibliothèque. Et c'est sur quoy je vous prie, non seulement de luy permettre de prendre ce soin pour moy, mais mesme de luy donner les secours qui pourront dépendre de vous dans toutes les occasions où il pourra en avoir besoin.

Mais, comme il a escrit depuis peu que la bibliothèqué de Panajotti, premier drogman du grand visir, estoit fort considérable, et que peut-estre elle pourroit estre à vendre, dont il n'aura pas manqué de vous parler, aussi tost que vous aurez esté de retour à Constantinople. Je suis bien aise de vous escrire sur ce sujet pour vous dire qu'il seroit important pour le service du Roy que vous vous appliquassiez à bien connoistre de quelle qualité sont les livres de cette bibliothèque, et s'il y a, ou de fort anciens manuscrits, ou des livres d'histoires de Levant, ou des livres de belles-lettres, ou de doctrine d'autheurs connus dans l'antiquité, ou qui n'ayent point encore esté impriméz en Europe. Et il seroit bien important, et mesme très agréable au Roy, que vous en fissiez l'achapt pour mettre dans la bibliothèque de Sa Majesté. Mais, en cas qu'il ne se trouvast dans cette bibliothèque que des livres de prières, ou autres servants aux rites grecques, qui ne peuvent estre d'aucune utilité de deçà, en ce cas, dis-je, vous n'achepterez point cette bibliothèque.

Comme j'apprends par vos lettres que, dans le voyage que vous venez de

[1] Voir plus haut, p. 176, note 3.

[2] Archives des Affaires étrangères, *Turquie,* vol. 11, fol. 52 et 54 (et double aux fol. 55-56); Archives de la Marine, B^6 6, fol. 168-170. Publié par le comte de Laborde, *Athènes*, etc., t. I, p. 115-116, note; et par M. Ch. Schefer, *Journal d'Antoine Galland,* t. I, p. 273-275.

faire jusques en Hiérusalem et au Caire, vous avez passé au Mont Sinaï, et visité les Maronites, en cas que, par le moyen des connoissances que vous avez prises dans ce voyage, vous puissiez faire amas de livres curieux de la qualité de ceux que je vous ay marqué cy-dessus, je vous prie de les achepter et de me les envoyer de temps en temps par les occasions des vaisseaux marchands qui iront à Constantinople.

A l'esgard de la dépense, que vous ferez pour tous ces achapts, vous pouvez prendre de l'argent des marchands qui sont à Constantinople, en leur donnant des lettres de change que vous pouvez tirer sur Mr Arnoul, intendant des galères; je ne manqueray pas de les faire acquitter ponctuellement.

Vous verrez par le mémoire, que je vous envoye, d'un de nos sçavans, ce qu'il estime que l'on doit observer sur ces manuscrits et comme, parmy une centaine de volumes que M^r^ de La Haye envoya dans les dernières années de son ambassade, il s'en est trouvé trois fort rares.

A cette lettre de Colbert à Nointel était jointe la note suivante[1] :

Il y a à Constantinople et aux lieux voisins plusieurs manuscrits grecs, ou entre les mains des Turcs, qui les ont pris sur les Chrestiens, ou chez les Grecs, particulièrement les moines ou les prestres et leurs héritiers, et les uns et les autres sont souvent à vendre. L'on ne peut manquer d'achepter tous les vieux en parchemin et en papier, soit de soye, ou enduit de quelque matière, pourveu que ce ne soient pas des livres de prières, de chant et d'usage ordinaire dans les églises.

Si Monsieur de Nointel prenoit ce soin, il pourroit envoyer de temps en temps plusieurs manuscrits en France; le public y trouveroit un très grand advantage, parceque les hommes de lettres enrichiroient, par l'édition de plusieurs belles pièces non imprimées, chacun la science de sa profession, et ce seroit orner nostre France des despouilles de l'Orient. M. de La Haye, il y a quelques années, envoya en deux fois, plus de cent manuscrits en cette langue, parmy lesquels il y en a trois qui n'ont point de prix et plusieurs très considérables.

[1] Archives des Affaires étrangères, *Turquie,* vol. 11, fol. 53; Archives de la Marine, B[6] 6, fol. 167 et v°. Publié par le comte de Laborde, *op. cit.,* t. I, p. 117, note; et par M. Ch. Schefer, *loc. cit.*

Le marquis de Nointel répondait à Colbert, le 6 juin 1675[1] :

Monsieur,

Je serois bien malheureux si, par mon retardement à me donner l'honneur de respondre à vos lettres des 23e avril et 10e novembre 1674, vous m'accusiés de négligence à vous rendre l'obéissance que je vous dois. J'aime bien mieux croire que mon voyage m'ait servi d'une excuse suffisante, que de m'imaginer une si forte disgrâce, et je voudrois aussi, Monsieur, qu'il m'eust fourni pleinement les moyens de satisfaire vostre curiosité et de contribuer à l'augmentation de la bibliothèque et des cabinets de Sa Majesté.

Je puis vous protester que sur ces principes seulement j'ay plusieurs fois escrit dans les Eschelles, tant au sujet des médailles que des manuscrits et pierres gravées, ayant aussi employé en ce rencontre les gens des païs qui m'y ont paru les plus intelligens, et j'ay moy mesme, pendant que j'y ay demeuré, travaillé à cette recherche; tant de personnes de toute nation l'ont rendue si generalle qu'on a presque tout espuisé et donné lieu à beaucoup falsifier, et ce qui est véritable se trouve d'un genre si commun en soy et par son abondance qu'il ne vaudroit pas la peine de s'en pourvoir. Je ne laisseray pas, Monsieur, de suivre ponctuellement les ordres que vous me prescrivés, et non seulement j'assisteray La Croix de tout ce qui despendra de moy, mais je prétens aussy m'y employer de mon costé.

J'ay passé dans une abbaye assés proche d'icy, où il y a des manuscripts dont l'extérieur les peut faire réputer bons, mais la résistance de quelques religieux m'ayant empesché de pousser ma tentation à bout, je l'ay différé à une autre occasion plus favorable.

Je prens la liberté de vous offrir un livre dont le corps de l'escriture est d'un caractère assés net, qui est icy inconnu, les plus habiles Turcs ne pouvant les deschiffrer. Il s'y trouve quelques lignes arabes et turques au bas des images, qui représentent les miracles de Mahomet[2].

Je vous supplie aussi très humblement d'accepter un très beau camaieux,

[1] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.

[2] Ce ms. avait été acquis en 1672, à Constantinople, par Galland; c'est le *Miradj Namèh*, en caractères ouïgours (Supplément turc 190), au sujet duquel on lit dans le *Journal* de Galland (éd. Schefer, t. I, p. 29) : «Jeudy 14 janvier, je fis marché pour Son Excellence d'un livre intitulé : *Les merveilles des créatures*, écrit en vieux

que j'ai eu à mon passage à Chipres, et dont j'ay bien envie d'hazarder l'envoy par une barque, qui portera cette lettre; en cas néanmoins que je ne m'y résolve pas, je prendray une occasion plus seure, n'ayant pû profiter de celle du vaisseau du Roy, et je pourray me servir du messager de Venise.

J'ay un assés grand nombre de médailles d'argent, mais elles sont communes, et, s'il s'en trouve quelqu'une de rare, j'en feray, Monsieur, le choix pour vous; quant à celles de cuivre, j'en ay de pleins sacs, qui sont plus propres à faire des clous qu'à mettre dans un cabinet.

La bibliothèque de Panaioty ne m'eschapera point, et je souhaitte qu'elle soit composée de livres et manuscrits curieux; je n'auray pas non plus d'embarras à les choisir. puisque je les prendray tous, le prix aussy ne me devant pas embarasser, car le gendre du deffunct, que j'ay accepté depuis peu pour l'un de mes droguemans *ad honores*, m'a donné parolle qu'à son retour d'Andrinople, où il est allé pour son barat, il me les mettra entre les mains, me priant de les accepter, avec un refus fort exprès d'en rien prendre. Je ne sçay pas s'il exécutera sa promesse, car on ne peut s'assurer des Grecs que par l'exécution [1].

Je prendray, Monsieur, la liberté de vous dire que, si vous aviez la bonté de m'envoyer une couple de corps d'*Histoire Byzantine* et quelques Pères grecs bien reliés, je m'en pourrois servir utilement pour trocquer contre des manuscrits.

charactères kiufi, avec 66 figures représentant diverses actions fabuleuses de Mahomet. Il fut acheté 25 piastres.» (Cf. aussi l'édition qu'a donnée de ce ms. M. Pavet de Courteille (Paris, Impr. nat., 1890, in-8°).

Galland mentionne aussi dans son *Journal,* le lendemain de ce jour, une acquisition de manuscrits faite par Nointel (*ibid.*, p. 30) : «Vendredy 15 janvier, Son Excellence achepta 22 piastres un grand inquarto, contenant le Ghiulistan et le Bostan, celuy-cy écrit à la marge de l'autre, en très beau charactère persan...»

[1] Si la bibliothèque de Panaioti (cf. plus haut, p. 176) ne passa point tout entière, comme l'espérait Nointel, dans la bibliothèque de Colbert, ce voyage d'Andrinople ne paraît pas avoir été cependant tout à fait infructueux, à en juger par la lettre suivante, non signée, peut-être de de La Croix, et datée du 5 octobre 1675 :

«J'envoye à Vostre Grandeur deux manuscrits grecs : l'un contient les Évangiles, et l'autre plusieurs oraisons de S[t] Grégoire de Nazience. Ils sont tous deux à mon sens assés bien conservés. Je la suplie, Monseigneur, de les vouloir agréer pour sa bibliothèque, comme une marque de mon respect très humble. A présent que je suis de retour d'Andrinople...» (Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.)

Je vous demande aussi la grâce d'un livre d'expériences physiques et autres, lequel estant imprimé par ordre de Sa Majesté ne se vend point et se donne aux Ambassadeurs estrangers, car je connois des Turcs qui le verront avec curiosité et pourront d'ailleurs satisfaire la mienne, y estant excités par cette communication.

Pardonnés, etc. NOINTEL.

Je prens la liberté de vous envoyer le camayeux.

Ce devait être le dernier envoi de Nointel, bientôt tombé en disgrâce; à plus d'un an de là, n'ayant pas reçu réponse de Colbert au sujet du manuscrit et du camaïeu, il lui écrivait, le 7 septembre 1676 [1] :

J'ay pris la liberté de vous envoyer un camayeux et un manuscrit, par la raison que je les ay veu et entendu estimer, et je continuerois de vous faire tenir d'autres curiosités de cette nature et des médailles, quand il s'en présentera, si je n'estois pas retenu par la crainte que vous n'ayés pas receu les premières, ou du moins qu'elles ne soient pas dignes de vous plaire.

Pendant les années suivantes, les recherches de manuscrits, de médailles et d'antiques pour Colbert continuèrent en Orient [2]. Le consul de Smyrne, Henry Du Puy, annonçait en ces termes au ministre un second envoi de manuscrits grecs, le 26 octobre 1677 [3] :

Comme je n'ay autre passion que de témoigner à Vostre Grandeur mes respects et le zelle que j'ay pour son service, je fais aussy tout mon possible pour m'acquitter le moins mal que je puis de l'ordre qu'elle a eu la bonté de me

[1] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.

[2] C'est sans doute à quelques-uns de ces envois qu'il faut rapporter les deux mentions suivantes, qu'on relève dans les *Comptes des bâtiments du Roi*, publiés par M. J. Guiffrey (t. I, col. 1012 et 1122) :

«1678, 8 may. — Au s^r Pavillon, trésorier général des galères, pour pareille somme, qu'il a advancée à Marseille, pour achapts de manuscrits faits en Levant, 2,236^tt.

«1680, 13 janvier. — 1,000^tt pour remboursement au s^r Henry [trésorier général des galères], de plusieurs achapts faits en Levant.»

[3] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Smyrne.

faire donner pour la recherche des livres grecs; et outre ceux que j'ay desjà eu l'honneur d'adresser à Marseille, avec ordre de les faire tenir à V. G. Je viens d'en recouvrer sept que j'ay mis sur le vaisseau capitaine Serri; la note desquels sera ci-incluse, et dès aussitost qu'ils seront arrivez à Marseille, on les fera passer par la voie ordinaire.

Enfin, après la mort de Colbert, deux lettres de Seignelay à l'un des chefs d'escadre des armées navales du roi, Jacques de Cuers de Cogolin, font encore mention de recherches d'objets antiques en Grèce, notamment à Athènes; la première de ces lettres est datée du 22 janvier 1686 (1) :

Pour response à vostre lettre du 6 du mois passé... faites moy sçavoir ce que c'est que les deux antiques de marbre d'Athènes dont vous m'escriviez et envoyez m'en les dessins.

L'autre est du 28 février suivant (2) :

Le s^r Petrée ne m'a point encore parlé des deux antiquitez que vous avez apportées de l'Archipel; lorsque il m'aura expliqué ce que c'est, je vous feray sçavoir s'il sera nécessaire de les envoyer icy.

Depuis 1672, les manuscrits grecs et orientaux, les médailles antiques étaient venus d'une façon régulière et continue, comme on vient de le voir, enrichir le cabinet du ministre, et Colbert, au milieu du tracas des affaires de l'État, ne cessait de suivre le progrès et le développement de ses collections. Baluze, cependant, qui n'était pas meilleur helléniste que son maître, faisait examiner les manuscrits grecs par Cotelier, les manuscrits orientaux par Pierre Dipy et Louis de Compiègne et rendait régulièrement compte à Colbert des envois du Levant. Le 5 février 1673, Colbert écrivait à Baluze (3) :

Je serai bien aise de voir mercredi prochain les manuscripts grecs qui sont

(1) Archives du ministère de la Marine, B^2 59, p. 53.
(2) *Ibid.*, p. 127.
(3) Bibliothèque nationale, ms. latin nouv. acq. 2336, fol. 97; cf. ms. latin 9365, fol. 318.

arrivéz. Je vous prie de vous souvenir de continuer toujours le travail de ma bibliotèque ainsi que je vous l'ai prescrit.

Le 5 juin, Baluze, à qui Colbert avait fait passer une lettre du consul d'Alep, lui répondait :

Je renvoye à Monseigneur la lettre du sieur Du Pont et le mémoire du Père Besson. Il faut aussi tâcher d'avoir plus d'anciens manuscrits grecs que l'on pourra [1].

Le 15 septembre, Colbert adressait encore, au sujet des envois de manuscrits d'Alep, le billet suivant à Baluze [2] :

Je vous envoie un mémoire de manuscripts avec une lettre, qui m'a esté escrite par le consul d'Alep; lisez exactement ce mémoire et me le renvoyez avec vostre sentiment sur ce qu'il contient.

Dans une autre lettre, du 14 décembre 1673, Baluze parlait à Colbert d'un «catalogue de manuscrits hébreux venu d'Alep, dressé par M. Ferrand, d'un volume Paraphrase caldaïque, estimé par luy 100 pistoles, et du catalogue des manuscrits arabes auquel travailloit alors M. Dipy» [3].

Le 6 mai 1674, Baluze avisait Colbert d'un nouvel envoi de manuscrits orientaux, qui avaient été portés par mégarde dans la Bibliothèque du roi et que le bibliothécaire du ministre s'était empressé de faire retirer [4] :

Il fut porté ces jours passez deux balots de manuscrits à la Bibliothèque du Roy, dont l'un s'est trouvé estre pour Monseigneur. Mr de Carcavy m'en a fait advertir ce matin, et j'ay fait porter les livres céans. Il y a 29 manuscrits

(1) Voir plus haut, p. 224 et 227.

(2) Bibliothèque nationale, collection Baluze, vol. 362, fol. 183.

(3) L'original de cette lettre ne s'est pas retrouvé; l'analyse ci-dessus est reproduite d'après les *Mémoires* de J. Boivin; cf. plus haut, p. 228, note 2.

(4) Bibl. nat., ms. latin 9363, fol. 112.

arabes, 13 syriaques et 8 hébreux. Je les fairay examiner dez demain et auray l'honneur d'en rendre d'abord compte à Monseigneur.

Et Colbert répondait, en marge de cette lettre :

Vous me ferez plaisir de me faire sçavoir promptement de quelle qualité ils sont.

Puis, le 7 septembre, c'était un nouveau billet à Baluze [1] :

Je vous prie de m'envoyer une copie de mon catalogue contenant tous les livres que j'ai fait venir de Levant, grecs, arabes, syriaques et hébrieux.

Le surlendemain, il répondait à Colbert [2] :

Je ne receus qu'hyer au soir le billet que Monseigneur me fit l'honneur de m'escrire, le 7e, pour m'ordonner de luy envoyer le catalogue des livres qui luy sont venus d'Orient. Je le luy envoye présentement, où je le supplie humblement d'observer qu'encore qu'il voye les mesmes titres en plusieurs endroits, il ne faut pas penser que les mesmes livres soient répétez, mais qu'il y en a autant de volumes que de titres différents.

... Je supplie très humblement Monseigneur de me permettre de luy dire que M. Cotelier me dit hyer qu'il seroit aysé d'avoir de bons manuscrits grecs par le moyen de M. de Nointel, et qu'il y a un grec particulier, à Constantinople, qui a une belle bibliothèque qui seroit peut estre à vendre [3].

En marge de cette lettre, Colbert écrivait :

Il faudroit sçavoir ce que M. Costellier sçait de ces livres, j'en escrirois à M. de Nointel.

Et, le 23 septembre 1674, Colbert adressait à Baluze un nouveau billet sur le même sujet [4] :

Je prie Mr Baluze de m'envoyer le mémoire de M. Coustellier pour les manuscrits de Levant.

[1] Bibl. nat., ms. latin 9363, fol. 118. — [2] *Ibid.*, fol. 120. — [3] Cf. plus haut p. 242. — [4] *Ibid.*, fol. 121.

A quelques mois de là, c'était M. Arnoul, intendant de la marine, qui écrivait de Marseille à Colbert pour lui annoncer l'arrivée de manuscrits orientaux, le 10 janvier 1675 [1] :

Mr Chalons, commissaire de la marine, s'en âlant à Paris, suivant le congé qu'il en a receu, il s'est chargé d'un pacquet de manuscrits, que j'ay receu de Levant et qu'il aura l'honneur de vous remettre.

Enfin, l'année suivante, Colbert s'adressait au même intendant pour faire rechercher des manuscrits orientaux et des médailles, dont l'envoi lui avait été depuis longtemps annoncé; sa lettre est du 11 janvier 1676 [2] :

Vous m'avez envoyé, le 18e octobre dernier, la lettre du sieur Brousson [3], par laquelle il me donnoit avis qu'il avoit fait embarquer sur un vaisseau 43 livres hébreux, 22 arabes et du mont Sinay, avec quelques médailles et autres curiositéz, et me faisiez sçavoir alors que, ce vaisseau ayant esté pris par le corsaire *Flèche,* l'on vous avoit assuré que le capitaine devoit racheter son vaisseau. Et, comme je n'ay point receu de vos nouvelles sur ce sujet depuis ce temps, informez-vous exactement si ce capitaine est revenu à Toulon ou à Marseille; s'il a rachepté son vaisseau et s'il a retiré des mains dudit corsaire le tout ou partie de ces livres, médailles et autres curiositéz, ce qu'il a payé pour cela, et faites-moy sçavoir ce que vous apprendrez sur ce point.

(1) Bibl. nat., collection Clairambault, vol. 796, fol. 1-2.

(2) Arch. de la Marine, B6 8, f. 7. Publié p. P. Clément, *Lettres de Colbert,* t. V, p. 377.

(3) Il a déjà été question plus haut (p. 116 et 119) de cet agent dans les lettres de Wansleben. On trouvera en appendice le texte d'un mémoire qui lui avait été remis, en 1674, par Colbert pour la recherche des manuscrits.

CHAPITRE VI.

AMBASSADE DE M. DE GIRARDIN À CONSTANTINOPLE; LE PÈRE BESNIER ET LES MANUSCRITS DU SÉRAIL.

(1685-1688.)

En 1685, Pierre Girardin, ancien lieutenant civil au Châtelet de Paris, partait, en qualité d'ambassadeur de France à Constantinople, pour remplacer M. de Guilleragues[1], qui, après avoir succédé lui-même au marquis de Nointel, venait de mourir et dont la veuve gérait l'ambassade. Les instructions que Girardin avait reçues du ministre Louvois, en quittant Versailles, portaient qu'il devait, entre autres, prendre soin de rechercher pour le roi les manuscrits curieux et les statues antiques qu'il pourrait découvrir; Antoine Galland, qui se trouvait alors à Constantinople, devait le seconder dans ses recherches[2]. Girardin, assuré de l'aide de Galland pour Constantinople et l'Asie Mineure, écrivit dès le début de son ambassade au consul de Chypre, Sauvan, qu'il savait avoir envoyé déjà de nombreux manuscrits en France; la substance de la lettre qu'il lui adressa a été conservée dans le *Journal* de l'ambassadeur[3] :

Je luy manday [au s^r Sauvan, consul de Chypre], qu'ayant apris qu'il se trouvoit dans ces quartiers d'anciennes médailles fort belles, et des manuscrits curieux, que je le priois de me donner avis et de m'envoyer des mémoires de ce qu'il découvriroit, afin que je pusse en écrire au Roy, qui m'avoit chargé

[1] Voir les *Ambassades de M. le comte de Guilleragues et de M. de Girardin auprès du Grand Seigneur.* Paris, 1687, in-12 (*Mercure de France*, août 1687, 2e partie).

[2] «[M. de Louvois] me dit que je luy ferois plaisir de l'informer... des manuscrits curieux et statues antiques que je pourrois découvrir. Il me dit que je trouverois à Constantinople un nommé Galand, qui estoit chargé de faire des recherches.» (Mémoire de Girardin, 1685; Bibl. nat., ms. franç. 7162, fol. 106 v°). — Sur Galland, voir les deux chapitres précédents.

[3] Bibl. nat., ms. franç. 7162, fol. 144 v°; cité par le comte de Laborde, *Athènes*, etc., t. I, p. 117-118, note.

d'en faire la recherche pour son Cabinet et sa Bibliothèque; qu'il ne manquât pas aussy de m'avertir si, dans les anciennes ruines et vieux édifices, il se trouvoit encore quelques statues antiques, afin que je les fisse examiner, et que j'obtinsse à la Porte les ordres nécessaires pour les faire transporter en France.

Bientôt Galland partait pour Smyrne [1] et Girardin écrivait à Louvois, le 25 mai 1686 :

Le sieur Galand, qui recherche icy des médailles, m'en a remis un pacquet, que je me suis chargé de vous faire tenir. Je luy ay fait donner un passeport de la Porte pour le voyage, qu'il est sur le point de faire à Smirne et aux autres lieux, où il croit pouvoir s'employer utilement pour s'acquiter des ordres que vous lui avez donnés [2].

Mais Girardin se proposait surtout de recouvrer des manuscrits; la réputation de la bibliothèque du Sérail, dans laquelle on croyait qu'étaient conservés les restes de la bibliothèque des anciens empereurs de Constantinople, lui fit rechercher les moyens d'y pénétrer et ses négociations furent couronnées de succès. Il en donne le détail dans une lettre à Louvois, du 10 mars 1687 [3] :

Je me retrancheray donc, Monsieur, à vous parler de ce qui peut concerner l'embellissement et l'augmentation de la Bibliothèque de Sa Majesté; car, pour

[1] Voir une lettre d'Antoine Galland à M. de Girardin, reçue en mars 1687, de Smyrne :

«Je fus appelé il y a quelques jours par M. le Consul, qui me dit qu'il avoit ordre de Votre Excellence de défendre à tous les François d'avoir communication avec M. le consul d'Hollande... Je luy dis... que j'aurois l'honneur d'en écrire à Votre Excellence, que cependant, dans la commission dont j'étois honoré, étant nécessaire d'entretenir amitié avec tout le monde.... pour l'enrichissement du Cabinet de Sa Majesté, il ne devait pas trouver mauvais que je continuasse à vivre avec M. le consul d'Hollande... L'amitié que j'ay avec M. le consul d'Hollande est une amitié de 8 ou 10 ans, qui est fondée sur plusieurs sortes de curiosités, celle des médailles en est une.» (Bibl. nat., ms. français 7168, fol. 2; cf. fol. 5 et 95 v°-96.)

[2] Bibl. nat., ms. français 7164, fol. 279 v°-280.

[3] Bibl. nat., ms. français 7168, fol. 84 v°-86. Cf. *Notices et extraits*, t. VIII, II, p. 9-10.

ce qui est des médailles, auxquelles je vous avoue que je ne connois point, le soin n'en peut estre remis en des meilleurs mains qu'en celles de M. Galland.

Le bruit qu'ont répandu la pluspart des voyageurs qui ont écrit du Levant, qu'il y avoit dans le Sérail un très grand nombre de manuscrits grecs anciens et curieux, et que mesme on y trouveroit les Décades qui manquent à l'Histoire de Tite-Live, m'ont engagé à rechercher les moyens d'en estre sûrement esclairci. Je me suis adressé pour cela à un renégat italien, homme d'esprit, qui est au service du seliktar, premier officier du sérail et favori du Grand Seigneur. Il a eu permission de visiter les livres et de les communiquer, et m'ayant fait apporter, en différentes fois, tout ce qu'il y a d'auteurs grecs, qui ne consistent pas en plus de deux cents volumes, je les ai fait examiner par le P. Besnier [1], jé-

[1] Le P. Pierre Besnier, jésuite, né à Tours, en 1648, était parti pour les missions du Levant en 1679 et avait été attaché à la personne de M. de Guilleragues. (Bibl. nat., ms. franç. 7163, fol. 1.) Mais, comme il prenait une part trop active aux affaires de l'ambassade, l'un des premiers soins de Girardin fut d'obtenir son rappel en France. Voici du reste à son sujet l'extrait d'une première lettre de Girardin, du 25 mai 1686 :

« Le conseil d'estat de feu M. de Guilleragues estoit composé de quatre personnes: le drogman Fontaine, son médecin, l'évesque de Spiga, missionnaire italien,... et le P. Besnier, jésuite... Ce dernier est d'un esprit inquiet et remuant, et je vous avoue que j'aurois beaucoup de joie si j'en étois tout à fait débarassé, et si, par ordre de ses supérieurs, on le faisoit passer dans une autre Échelle du Levant, où il n'auroit pas tant d'inquiétude sur les affaires d'Estat. Il est homme fort affectionné au service du Roy, mais il se laisse aisément emporter à un zèle indiscret, qui seroit capable de les gaster. M. de Guilleragues en parle comme d'un héros et d'un homme absolument nécessaire dans toutes les lettres qu'il a écrites à la Cour et que j'ai examinées, mais on ne laisse pas pourtant de reconnaître dans ces mesmes lettres, qu'il s'est mêlé de beaucoup de choses qui luy convenoient peu et auxquelles il n'estoit pas propre. Si on trouvoit occasion d'en dire deux mots à M. de Croissy pour qu'il en parlast au P. Verjus, je crois que cela ne pourroit produire un méchant effet. » (Bibl. nat., ms. français 7164, fol. 276 v°-277.

Quelques mois après, Blondel, commissaire des galères à Marseille, apprenait à Girardin, le 9 août 1686, les démarches qu'il avait faites pour le rappel du P. Besnier :

« Quoyque je vous aye mandé par ma dernière que le Père Besnier recevroit incessamment ordre de revenir, néanmoins j'ay veu aujourd'huy le Père de La Chaise et le Père Verjus, qui m'ont dit qu'ils prenoient des mesures pour l'envoyer chercher des livres pour Sa Majesté dans les Échelles; qu'ils espéroient que Mr de Louvois leur donneroit un ordre pour cela cette semaine; qu'ils le luy envoyeront incessamment et le presseront de partir, en sorte qu'avant qu'il soit deux mois vous en soyez délivré, pour ne plus retourner à Constantinople, ny en aucun lieu où il puisse vous faire la

suite, et par le sieur Marcel, homme de lettres, qui est auprès de moy, lesquels n'en ont mis à part que quinze, dont je joins ici le mémoire, qu'ils estiment plus par la beauté et l'ancienneté du caractère que parce qu'ils contiennent, ayant presque tous été imprimés. Il y en a une partie en vélin et le reste en papier, et ils sont tous marqués du sceau des empereurs ottomans. J'y en ai adjouté un latin, composé apparemment dans le dernier siècle, qui contient quantité de figures d'instruments et machines de guerre, et est apparemment tombé entre les mains des Turcs au commencement des conquêtes qu'ils ont faites en Hongrie. Les seize volumes ont été donnés au renégat, qui en prétend une grande somme, et auquel j'en ai seulement offert quatre cens écus, dont j'espère qu'il se contentera, ayant bien voulu me les laisser entre les mains, jusqu'à ce que j'aie reçu vos ordres. Cet échantillon suffira pour détromper le public de la grande réputation de la bibliothèque ottomane, qui véritablement

moindre peine.» (Bibl. nat., ms. franç. 7167, fol. 85 v°-86; cf. aussi fol. 83 v° et 258.)

Il est de nouveau question, pendant tout le cours de l'année 1687, dans le *Journal* de Girardin (mss fr. 7168, fol. 307; 7169, fol. 343 et 346; 7170, fol. 154), du rappel du P. Besnier, qui arriva enfin à Paris, le 27 décembre 1687 (ms. fr. 7172, p. 158); une lettre de Blondel, du 20 décembre, avait déjà averti Girardin de son retour en France :

«A l'égard du P. Besnier, j'ay eu avis qu'il est arrivé en France et que son dessein est de déclamer contre vostre conduite, ainsy qu'il en a fait la confidence au capitaine de vaisseau sur lequel il est venu. J'en ay parlé aussitost aux Pères La Chaise et Verjus pour les prévenir sur tout ce qu'il leur pourroit dire... J'espère que tout ce que je pourray dire, jusqu'à l'arrivée du P. Besnier à Paris, préviendra si bien les esprits que personne n'adjoustera aucune créance à ce qu'il dira, et qu'il sera obligé, suivant le conseil du P. Verjus, de dire du bien de vous malgré luy.» (*Ibid.*, p. 15.)

Dans une nouvelle lettre à Girardin, du 18 février 1688, Blondel lui annonce «que le P. Besnier parle plutost icy comme un homme reconnoissant de vos bienfaits que comme mécontent de vous». (*Ibid.*, p. 47.)

Le P. Besnier devait retourner en Orient en 1703; le 23 mai de cette année, le Ministre écrivit au P. Fleuriau, procureur des missions du Levant : «J'ay receu vostre lettre du 18 de ce mois, avec celle du P. Besnier, qui m'apprend son départ pour Constantinople; je luy feray responce. Je ne sçais si vous avez bien fait de luy en laisser la liberté.» (Archives de la Marine, B[7] 71, fol. 74.) La lettre du ministre au P. Besnier, du 4 juillet 1703, se trouve plus loin dans le même volume aux fol. 93 v°-94; une autre lettre du ministre, du 15 octobre 1704, lui demandant un rapport sur l'état de la religion, est aux fol. 149 v°-150). Le P. Besnier mourait de la peste, contractée en confessant un malade, un an après à Constantinople, le 7 septembre 1705 (*Nouveaux mémoires des missions de la Compagnie de Jésus dans le Levant* (Paris, 1715, in-12), t. I, p. 34-35 de la *Lettre... sur l'état présent des missions dans... la Grèce*).

est fort nombreuse, à l'égard des livres arabes, turcs, persans, mais ne contient de grec que ce que j'ai, Monsieur, l'honneur de vous remarquer.

Pour ce qui est des livres orientaux, je ferai mon possible pour avoir un catalogue in-folio, qui est fort rare et contient le nom et les ouvrages des plus fameux auteurs qui ont écrit dans ces langues, afin d'acheter ou de faire écrire ceux que M. Thévenot, ou autre, à qui vous en donnerez le soin, me marqueront être nécessaires pour la Bibliothèque du Roy, avec les prix jusqu'auxquels on pourra les porter, vous assurant que je trouverai moyen de les avoir avec plus de facilité que personne et que le sieur Marcel, qui s'applique extrêmement aux langues, est fort capable de les choisir.

Girardin nous a conservé, dans son *Journal*, copie de la liste des manuscrits choisis par le P. Besnier et le s^r Marcel[1] :

Mémoire, mentionné en la lettre cy-dessus, de manuscrits grecs anciens du Sérail.

1. Chrysostomus, Œcumenius et Theodoritus in omnes epistolas D. Pauli apostoli, cum indice rerum, in-folio. [Ms. grec 224.]

2. Dionis Prussiensis, Neronis et Vespasiani coetanei sermones contra vitia regum, in-folio. [Ms. grec 2958.]

3. Philostrati vitæ sophistarum, in-folio. [Ms. grec 1696.]

4. Xenophontis, Platonis, Hieronis, Aristotelis, Claudii Ptolemæi, Appiani et Diodori quædam, in-folio. [Ms. grec 1642.]

5. Herodoti Halicarnassei historia, in-folio. [Ms. grec 1633.]

6. Lycophro cum scholiis Isaaci Tzetzæ, compactus cum anonymi cujusdam introductione ad philosophiam Aristotelicam, in-folio. [Ms. grec 2723.]

[1] Bibl. nat., ms. franç. 7168, fol. 86-87. Montfaucon, partant pour son voyage en Italie (1698), et passant à Arles, y visita Guillaume Marcel, qui était alors commissaire de la Marine dans cette ville. Voici le passage qu'il lui a consacré dans son journal manuscrit (Bibl. nat., ms. franç. 19640, fol. 10 v°) :

«M. Marcel, auteur des *Tablettes chronologiques portatives*...., nous dit que le P. Besnier, jésuite, s'étoit fait un mérite, fort mal à propos, de certains manuscrits grecs qui se trouvent à la Bibliothèque du Roy, que l'on croit avoir été apportez par ce Père, et que c'étoit luy-meme qui les avoit achettez à Constantinople pour le Roy et mis dans la Bibliothèque.»

On peut consulter sur G. Marcel la *Nouvelle biographie générale* (Didot), t. XXXIII, p. 442-443.

7. Claudii Ptolomæi mathematica, cum tabulis astronomicis, in-folio. [Ms. grec 2391.]

8. Platonis opera; pertinuit hoc volumen ad caloieros Montis Sancti, in-folio. [Ms. grec 1809.]

9. Homeri Ilias, in-folio. [Ms. grec 2685.]

10. Hippocratis opera, in-folio. [Ms. grec 2144.]

11. Joannis Zonaræ monachi compendium historiarum ab orbe condito usque ad obitum Alexii Comneni, in-folio. [Ms. grec 1715.]

12. Plutarchi opera; volumen bellissime scriptum et crassissimum, in-folio. [Ms. grec 1672.]

13. Hippocratis opera, cum synopsi capitum a Demetrio, in-4°. [Ms. grec 2256.]

14. Anonymi chronologia universalis, in-4°. [Ms. grec 1764.]

15. Jacobi monachi de beata Virgine sermones; volumen belle scriptum, cum figuris, in-8°. [Ms. grec 1208.]

16. Anonymi machinæ et tormenta militaria, cum figuris; volumen latine scriptum, in-folio. [Ms. latin 7239.]

Le 31 mai suivant, Louvois lui accusait réception de cette liste et l'engageait à hâter la conclusion du marché[1]:

J'ay reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, le 10 du mois de mars dernier. Je vous suis extrêmement obligé du soin que vous avez eu de faire chercher les livres curieux du pays où vous estes, qui pourroient embellir la Bibliothèque du Roy. Dez que vous me manderez que vous avez payé les quatre cens escus que vous avez offert pour les seize volumes, contenus au catalogue que vous m'avez adressé, je les feray payer icy à qui vous désirerez[2], et cependant j'attendray celuy des livres orientaux que vous me faites espérer.

En même temps, le succès de cette première négociation détermi-

[1] Bibl. nat., ms. fr. 7169, fol. 346 v°.

[2] On lit dans les *Comptes des bâtiments du Roi*, publiés par M. J. Guiffrey (t. II, col. 1200): «1687, 2 novembre. — Au Sr Ferraud, pour plusieurs manuscripts grecs, qui ont esté envoyez du Levant par M. Girardin, ambassadeur à la Porte, pour ladite Bibliothèque,... 1671^{tt}.»

nait Louvois à envoyer à Girardin, le 5 juillet 1687, des instructions détaillées, rédigées par Thévenot, pour la recherche des manuscrits orientaux[1] :

Mémoire mentionné en la lettre ci-dessus, dressé pour la Bibliothèque du Roy, à l'occasion d'une lettre de M. Girardin, dattée de Constantinople, le 10 mars 1687.

Si Mr l'Ambassadeur envoye le catalogue des livres orientaux, dont il parle dans sa lettre, il est à souhaiter qu'on prene garde qu'il soit écrit correctement, car les fautes d'un copiste ne se peuvent point corriger dans un catalogue de livres, et la copie, que l'on en a déjà envoyée, est si pleine de fautes qu'on n'en sçauroit tirer aucun usage, le copiste turc qui l'a faite ayant estropié tous les mots arabes et persans qu'il n'entendoit pas.

Dans la liste des manuscrits grecs, que Mr l'Ambassadeur a envoyée, il y en a un sous le titre de Hieronis[2]. C'est apparemment un des ouvrages d'Héron, et, comme l'édition de cet auteur faite à l'Imprimerie royale est sur le point de paraître, il serait à souhaiter de l'avoir au plutost.

Et, en général, puisque Mr l'Ambassadeur a la commodité de tirer de Constantinople des livres orientaux, ceux que l'on a raison de souhaiter d'avantage pour la Bibliothèque du Roy sont les livres très anciens de trois sectes dont il est parlé dans l'Alcoran; j'entens les livres sacrés des Adorateurs du feu, qu'ils appellent Atesch perest, ceux des Sabiés ou Caldéens et enfin ceux de Bramenes. Celuy des Adorateurs du feu se peut avoir en persan, ou traduit en arabe. Les livres des Sabiés ou Caldéens ont esté traduits, comme Maymonides nous l'aprend, et les Juifs sçavans ayderont à les découvrir, car Maymonides explique par ces livres des Sabiés plusieurs endroits du Deutéronome; ces Sabiés sont les mesmes que les Chrétiens de St Jean, qui sont à Bassora. Les livres de Bramenes, ou Gimnosophistes, non plus que ceux de ces deux sectes, que je viens de dire, n'ont point encore paru en Europe, et, à cause de leur antiquité et de la grande

[1] Bibl. nat., ms. franç. 7169, fol. 347 v°-350. Ce mémoire était accompagné du billet suivant de Louvois, en date du 5 juillet 1687 : «Je vous adresse un mémoire de la qualité des livres que l'on souhaiteroit pour la Bibliothèque du Roy. Je vous supplie à mesure que vous en trouverez de les faire acheter à prix raisonnable et de me les envoyer avec un mémoire de ce qu'ils auront coûté, afin que j'en fasse remettre l'argent à qui vous le désirerez.»

[2] Ms. grec 1642. — Les *Veterum mathematicorum opera* de M. Thévenot devaient paraître seulement en 1693.

estendue de cette secte dans l'Orient, ils méritent que l'on les fasse chercher soigneusement. Il faut dire encore qu'ils seroient d'un grand secours pour les missions orientales, car une grande partie de l'Asie est encore aujourd'hui infectée de cette secte; il s'en est fait une traduction en langue arabe. Les trois livres marquez cy-devant méritent qu'on fasse la dépense de les faire copier, si on ne peut les avoir autrement[1].

Après ces livres, qui sont les plus rares et les plus curieux, qu'on puisse tirer de Constantinople, il faudroit faire chercher :

Des Tables astronomiques faites par un Eben Jonnes, qui étoit d'Égipte, et tous les livres d'astronomie et d'observations célestes.

La Géographie d'Abulféda, à cause qu'elle se doit imprimer icy.

Le traité de Héron, de la manière de tirer et lever les fardeaux.

L'Histoire des animaux d'Iben al Demiry, et tout ce que l'on pourra tirer pour l'histoire naturelle.

Le Trésor de géographie de Jacouti, et en général tous les autres livres qui se pourront rencontrer de géographie.

Tous les historiens du royaume de Maroc.

L'Histoire universelle de Benacati.

Les dix tomes de l'Histoire de Noweïri, car il est plus connu sous ce nom que sous celui de Imam Ahmed, fils de Abd el Vahabi, surnommé Al Bekhri Atteimi; c'est une histoire universelle des dynasties de l'Orient.

Celle d'Eben Athir.

L'Histoire universelle, ou Tacuim el Boldân d'Ismael Abulfeda.

L'histoire des Tartares, celle de Catay, le Rousnahmé, ou voyage à la Chine; toutes relations de voyages, descriptions de pays, etc.

Le Basnamé, ou livre de fauconnerie, et en général tous les livres d'arts qui apprennent à faire quelque chose.

La Vie des philosophes et mathématiciens par Iben Cofti.

Toutes les traductions qui ont esté faites de la langue (*en blanc*), ou Nabat, en arabe, car ce sont toutes traductions de livres très anciens.

Faut encore le Moré Menochim de Rabbi Moises, en arabe, comme il a esté composé par son autheur.

Outre les livres cy-dessus, on peut prendre générallement tous les livres,

[1] Voir plus haut, p. 233, la mention des manuscrits sabéens acquis par de La Croix et le P. Ange de S. Joseph.

ceux, en siriaque ou en arabe, qui traitent de la théologie positive et qui ont esté faits par des Chrétiens; tout ceux qu'on trouvera écrits en caractères samaritains; tout ce qui se trouvera d'ouvrages des Juifs Caraïtes, car de ces dernières sortes de livres, il s'en trouve fort peu et il y en a fort peu dans les bibliothèques de l'Europe.

La dilligence de collationner une copie avec l'original est encore plus nécessaire dans les manuscrits orientaux que dans les autres langues.

Trois jours après l'envoi de ce *Mémoire,* Louvois adressait à Girardin une nouvelle lettre, lui demandant des renseignements plus détaillés sur les manuscrits qu'il avait choisis et sur ceux qu'on pouvait espérer rencontrer encore dans la bibliothèque du Sérail[1] :

J'ai receu, avec la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 10 du mois de mars, le mémoire des quinze volumes que le Père Besnier et le Sr Marcel ont tirez des auteurs grecs, qui vous ont été aportez de la Bibliotèque du Grand Seigneur. Puisque vous pouvez en avoir communication avec facilité, je serois bien aise que le Père Besnier en fist un catalogue plus ample, dans lequel il marquast par forme d'extrait quelque chose de ce qui peut donner connoissance des matières qui sont contenues dans chaque volume, avec son jugement à peu près du temps qu'il y a qu'ils sont écrits, marquant si ils sont en parchemin ou en papier, comment ils commencent et finissent, et les autres particularitez qui peuvent indiquer le mérite de chaque manuscrit.

Il seroit même à désirer que vous pussiez obliger le renégat italien, avec lequel vous estes en commerce, à chercher exactement dans la Bibliotèque ottomane s'il n'y a point un catalogue de tous les livres qu'elle contient, et, en cas qu'il y en ait un, de tâcher à l'achetter de lui, ou de le porter à vous le prêter pour le faire copier et l'envoier icy, afin que l'on puisse voir s'il serait possible de connoître ce qu'il y a de bon dans les livres arabes, turcs et persans.

Je vous suplie de prendre garde que le catalogue in-folio des livres orientaux que vous espérez avoir ne soit pas le même que le sr Galland a envoyé icy, qui n'est point le catalogue général de la Bibliotèque ottomane, mais

[1] Bibl. nat., ms. français 7170, fol. 34 et verso. Cf. *Notices et extraits,* t. VIII, II, p. 10-11.

bien un particulier[1]. Cependant le s^r^ Thévenot travaillera à un nouveau catalogue des livres orientaux que je désirerois qui fûssent dans la Bibliothèque du Roy pour vous l'envoyer et voir s'ils ne sont point dans celle du Grand Seigneur.

Girardin répondait au Ministre, le 15 septembre suivant, en lui annonçant l'envoi des manuscrits[2] :

Les lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire les 31 may, 12 juin, 5 et 8 juillet m'ont esté rendues les 28 du mois passé et 8 du courant, avec un *Mémoire des livres orientaux qu'on pourroit acheter pour la Bibliothèque du Roy*[3].

Je me suis, Monsieur, exactement informé de ce qui concerne celle du Grand Seigneur, et je puis vous assurer qu'elle est sans ordre et sans catalogue. Les manuscrits grecs ne consistoient qu'en 200 volumes, ou environ, et le Père Besnier, après les avoir examinez, n'a trouvé que ceux, dont j'ay pris la liberté de vous envoyer le mémoire, qui méritassent d'en estre tirez pour la Bibliothèque de Sa Majesté. Tous les autres, mal conditionnez et qui ne contiennent que des auteurs imprimez depuis longtemps, ont néanmoins esté vendus sur le pied de 100^tt^ chacun; ainsy il n'en reste plus de cette langue dans le Sérail.

J'ay sceu que le catalogue que le Sr Galland a envoyé est mal écrit et peu étendu, c'est pourquoy je n'ay point balancé à donner 150 escus de celuy que j'ay trouvé et qu'on peut dire unique dans cet empire, puisque c'est proprement un bibliothécaire général des livres orientaux. Il est très bien écrit, sur du papier de soye, enrichy d'ornemens, et, s'il faloit le faire copier du mesme caractère, il couteroit beaucoup davantage. Je l'envoyeray à Smyrne, avec les seize volumes grecs par un vaisseau anglois, qui doit partir dans peu de jours, et, attendu la guerre que nous avons contre les Algériens, je feray consigner le balot qui vous sera adressé à M. le chevalier de Mené[4], qui doit s'y rendre incessamment avec deux vaisseaux de guerre de Sa Majesté. J'y joindray aussi

[1] Allusion à la Bibliographie de Hadji-Khalfa. Cf. plus loin, p. 263, note 1.

[2] Bibl. nat., ms. français 7170, fol. 125-127.

[3] Le *Mémoire*, redigé par Thévenot, qu'on vient de lire. Cf. cependant la fin de cette lettre.

[4] Sur le voyage du chevalier de Mené, ou Du Méné, voir la *Revue d'histoire diplomatique* (1893), t. VII, p. 196.

un in-folio grec, nouvellement imprimé en Moldavie contre les hérétiques, et touchant la foy unique et orthodoxe des Chrétiens et autres matières de religion, traitées par un Grec schismatique. Le Père Besnier m'a dit avoir déjà envoyé un premier tome de la mesme nature, dont par conséquent la suite m'a paru nécessaire; celuy-cy m'a couté sept écus, de sorte que tous lesdits livres reviennent à 1671^{tt}, que je vous suplie de faire payer à M. Ferrand, lieutenant particulier, mon beau frère, qui est chargé de ma procuration générale.

En attendant le mémoire de M. Thévenot des livres orientaux que vous désirez pour la Bibliothèque du Roy, je travailleray, Monsieur, à rechercher ceux mentionnez dans celuy que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser par vostre lettre du 5 juillet.

Le même jour, Girardin écrivait à Thévenot, en résumant la lettre qu'il venait d'adresser à Louvois [1] :

Quoyque je ne doute point, Monsieur, que M^{r} le marquis de Louvois ne vous fasse informer de ce que j'ay l'honneur de luy écrire touchant les livres orientaux, je suis bien aise de profiter de cette occasion pour lier commerce avec une personne de votre mérite. Je vous adresse pour abréger matière un extrait de ma lettre à mondit Sr de Louvois. Le balot y mentionné sera consigné à mon frère de Vauvré, qui est intendant de la marine à Toulon, lequel prendra soin de le faire conduire à Paris en bon estat.

Je vous prie, Monsieur, de particulariser le plus que vous pourez les livres dont vous m'envoyerez le mémoire et de me marquer mesmes les prix que vous estimerez qu'ils peuvent valoir, afin que je sois en état de mieux réussir. Je lis un peu le كتابي, je me connois à la beauté de l'écriture, et il sera dificile de me tromper, lorsque je seray aydé de vos lumières. Je trouveray mesmes des facilités, que d'autres ne pourroient avoir, pour examiner tout ce qu'il y aura de plus curieux et le faire achetter à bon prix. Tout est à présent à vendre à Constantinople, où il n'y a rien de plus rare et de plus estimé que l'argent.

Vers le même temps, le P. de La Chaise, connaissant le zèle de Girar-

[1] Bibl. nat., ms. français 7170, fol. 65 et verso. Cf. *Notices et extraits*, t. VIII, II, p. 14 et 15.

din pour la recherche des manuscrits, lui écrivait aussi, le 23 octobre 1687, en faveur de Le Nain de Tillemont, qui travaillait alors à sa grande vie de saint Louis [1] :

J'oubliois, Monsieur de vous faire une très humble prière, dont je suis chargé par des gens de très grande considération, qui font travailler à une vie admirable de St Louis. Ils sont persuadez qu'il y a en différens endroits de l'Empire ottoman, comme en Égypte et en Syrie, des manuscrits qu'on pourroit tirer par votre autorité et par vos lumières, ou du moins des extraits [2].

Mais, quinze mois après à peine, Girardin mourait à Constantinople, le 15 janvier 1689 [3], et il ne paraît pas que les instructions nouvelles,

(1) Bibl. nat., ms. français 7172, p. 62.

(2) On peut rapprocher de ces textes le passage suivant de C. Oudin, *Trias dissertationum criticarum* (Lugd. Batav., 1717, in-8°), 2e partie, p. 60-61 : «Anno eodem 1688. quo Ducangius mortuus est, advecti sunt Constantinopoli ad Regiam Bibliothecam codices mss. græci triginta circiter, optimæ notæ, in membranis antiquissimis, quos omnes ex humanitate laudabilis viri Nicolai Clement, tum temporis librorum Regiæ Bibliothecæ sub domino Thevenot, Bibliothecæ præside, custodis, qui illos omnes oculis nostris inspiciendos atque manibus contrectandos in Bibliotheca per otium voluit, ut de illorum antiquitate ex scripturâ, ex membranâ, ex compacturâ veteri judicium certius ferre possemus, antequam illi omnes in pluteos cum manuscriptis aliis recenserentur atque Catalogo insererentur. Omnes illi veteres ac sæculorum plurium ob antiquitatem, sed chartaceus nullus, qui hac ratione recentem ætatem codicis demonstraret...

«Hos inter codices mss. recenter in Bibliothecam Regiam Constantinopoli advectos, singularis mihi notæ et observantiæ fuit codex *Homeri* antiquissimus, quadratis litteris scriptus, membraneus, in-4°, unum pedem altus, ex pergameno validissimo, cujus compactura singularis ita in longitudinem protendebatur, ut ulnam etiam excederet, atque ratione istâ cum aliis in Bibliothecam immissus, solus tabulam integram longitudine suâ implere et occupare posset; cui me similem alibi vidisse nunquam memini.

«Inter illos quoque *Herodotus* ms. optimæ notæ, de quo, ut quidem crediderim, ita *Historia critica reipub. litterariæ*, tomo VII, art. XII. in *Nuntiis litterariis*, pag. 453 : «Mr Berglerus, de Leipsig, continue toujours à travailler à sa nouvelle édition d'Hédote, ... on consulte pour lui un manuscrit de la Bibliothèque du Roi de France, venu de Grèce depuis quelques années, et qu'aucun de ceux qui ont travaillé sur cet ancien historien n'a vû.»

(3) Archives des Affaires étrangères, *Turquie*, volume 21, folios 106, 107 et 112; Consulats, Constantinople (17 janvier 1689).

que lui avait envoyées Louvois, aient eu l'effet que l'on en attendait. Les quinze manuscrits grecs, choisis dans la bibliothèque du Sérail par le P. Besnier, un manuscrit latin, un manuscrit arabe[1] et un livre imprimé étaient arrivés à Paris au commencement de l'année précédente, peu après le retour en France du P. Besnier; ils étaient accompagnés de l'état suivant qui en donne la liste[2] :

Catalogue des manuscrits contenus en deux caisses, envoyées de Constantinople pour la Bibliothèque du Roy, ce . . . febvrier 1688.

1. Un Plutarque, grec, in-folio, sur grand vélin, d'environ 400 ans. [Ms. grec 1672.]

2. Quelques traittés d'Hippocrate, grec, grand in-folio, sur papier, d'environ 300 ans. [Ms. grec 2144.]

3. L'histoire de Zonare, gr., in-fol., sur papier, environ 300 ans. [Ms. grec 1715.]

4. Les Epistres de St Paul, avec des notes, folio, sur vélin, de plus de 400 ans, gr. [Ms. grec 224.]

5. L'Iliade d'Homère, sur papier moderne, grec, in-fol. [Ms. grec 2685.]

6. Les œuvres de Platon, in-fol., sur vélin, bien escrit, 400 ans ou environ. [Ms. grec 1809.]

7. Dion Chrysostome, in-folio, sur papier, environ 250 ans. [Ms. grec 2958.]

8. Les Tableaux de Philostrate et d'autres ouvrages du même, in-fol., sur vélin, 400 ans. [Ms. grec 1696.]

9. Quelques opuscules de Xénophon, Platon, Aristote, Héron, Ptolémée, Appian, et Diodore, in-fol., sur papier, 200 ans. [Ms. grec 1642.]

10. Ptolémée mathemat., in-fol. sur papier, 200 ans. [Ms. grec 2391.]

11. L'Histoire d'Hérodote, sur vélin, in-fol., 300 ans. [Ms. grec 1633.]

[1] Ce manuscrit arabe, qui n'est pas cité dans la notice de Villoison, est sans doute l'exemplaire du *Lexique bibliographique* de Hadji-Khalfa, qui porte aujourd'hui le n° 733 du fonds arabe de la Bibliothèque nationale, et dont la provenance est connue par une lettre de Girardin au vice-consul d'Alexandrie (ms. franç. 7170, fol. 7) : «J'ai acheté ce jour là [4 septembre 1687], pour la Bibliothèque du Roy, un catalogue de livres turcs, persiens et arabes, moyennant 150 piastres; il a été volé au Cadileskier Fez Oullah par son fils.» Cf. plus haut, p. 260.

[2] Bibl. nat., ms. latin 17174, fol. 44.

12. Histoires et croniques de George Syncellus, etc, in-4°, sur vélin, d'environ 400 ans. [Ms. grec 1764.]

13. Recueil de traittés de physique, de médecine, etc., dont le premier ouvrage sont les Aphorismes d'Hippocrate, in-4°, sur papier, 200 ans. [Ms. grec 2256.]

14. Livre imprimé en grec, sur papier, in-folio, à Giasi en Moldavie, de Siméon, archevesque de Thessalonique, des hérésies, 1683. [Département des Imprimés, D, 19.]

15. Des machines et instruments de guerre, avec des figures, sur parchemin, in-fol., d'environ 200 ans. [Ms. latin 7239.]

16. Un livre arabe, in-fol. [Ms. arabe 733.]

17. Homélies du moine Jaques, avec de fort belles miniatures, d'environ 400 ans, non imprimé. [Ms. grec 1208 [1].]

Ce furent les seuls volumes envoyés par les soins de Girardin, pendant son ambassade, et l'article que leur a consacré d'Ansse de Villoison dans les *Notices et extraits des manuscrits* [2], d'après les notes que lui avaient fournies Parquoy et Hase [3], dispense d'y insister plus longtemps. Tous sont d'ailleurs aujourd'hui encore facilement reconnaissables aux cachets orientaux, empreints en tête de chacun d'eux, et dont Villoison a donné un fac-similé à la fin de son mémoire.

Il suffira enfin de rappeler ici que Galland, dont il a été question au début de l'ambassade de Girardin, avait de son côté réuni une vingtaine de manuscrits grecs, qu'il envoya vers le même temps à Paris et qui furent reçus à la Bibliothèque au mois de mars 1688 [4].

(1) On a omis dans cette liste l'article 6 de la liste de Girardin, imprimée plus haut (p. 255) : «Lycophro cum scholiis Isaaci Tzetzæ,» etc. [Ms. grec 2723.]

Le dernier article a été ajouté après coup, et, en tête de la liste, on lit : «A renvoyer à M. de La Chapelle.» On peut rapprocher la mention suivante du *Registre des acquisitions* (t. I, p. 256) :

«Le 12 mars 1688, Mr de La Chapelle a fait apporter le livre suivant :

«Thesaurus linguarum turcicæ, arabicæ et persicæ, a Franc.-Mesgnien Meniski, cum grammatica et supplemento. Viennæ, 1680 et 1687, 5 vol., cartâ magnâ. — Ce livre a esté envoyé pour le Roy par l'auteur.»

(2) Tome VIII, II, p. 1-32.

(3) Les notes de Parquoy sont conservées à la Bibliothèque nationale (ms. français nouv. acq. 4688); celles de Hase au British Museum (addit. ms. 23890, fol. 228-231).

(4) Cf. plus haut, p. 219.

En même temps qu'il faisait ainsi rechercher avec succès des manuscrits à Constantinople, Seignelay ne négligeait point le Cabinet des médailles du roi[1]. Il entretenait une correspondance suivie avec M. de Vauvré, intendant de la marine à Toulon et frère de l'ambassadeur Girardin, et avec les consuls du Levant, auxquels il avait envoyé des instructions pour la recherche des médailles[2].

Le consul de Chypre, Sauvan, qui avait procuré de bons manuscrits grecs à Colbert, était moins heureux en ce qui concernait les médailles; Seignelay lui écrivait, le 9 janvier 1684[3] :

J'ay receu, avec la lettre que vous m'avez escrite le 16e aoust dernier, les médailles que vous avés adressées à vostre frère. Il n'est pas nécessaire que vous continuïez de m'en envoyer, si vous n'en avez de plus rares, n'y ayant aucune de celles que j'ay receues qui vaille plus que le prix du métal.

Mais, à quelques mois de là, le consul d'Athènes, Antoine Chastanier, annonçait de Marseille, au ministre, l'envoi d'un millier de médailles, le 20 novembre 1684[4] :

J'ay receu la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, du 31e juillet dernier, qui me fut rendue à Livorne par le consul des François, par laquelle vous désirez quelques médailles des plus curieuses. Je n'aurois pas manqué, depuis vingt jours que je suis arrivé icy (si je n'estois venu malade), de me donner l'honneur de vous escrire que j'en ay environ mille, je veux croire qu'il s'en trouvera de très bonnes parmy. C'est pourquoy, Monseigneur, il vous plaira m'honorer à les recevoir toutes sans en excepter aucune.

(1) Seignelay écrivait de Fontainebleau, à Baluze, le 15 octobre 1684 :

« Faites-moy sçavoir si M. l'abbé Bizot a achevé l'inventaire des médailles, et envoyez-le moy, s'il est transcrit. Je vous envoye un sac, que j'ay reçu de Levant. Je seray bien aise qu'il examine s'il y en a de bonnes ou non, et que vous me le fassiez sçavoir. » (Bibl. nat., collection Baluze, vol. 362, fol. 326.)

(2) Cf. plus haut, p. 229.

(3) Archives du ministère de la Marine, B2 51, fol. 11 v°.

(4) Archives des Affaires étrangères, Consulats, Athènes.

Ces médailles étaient arrivées à Marseille, le 22 décembre 1684, et Vauvré les envoyait aussitôt au ministre[1] :

J'ay remis aujourd'hui partie des médailles du consul Chastagnié au s^r^ Du Quesne Maunier pour vous les remettre. Il m'en a outre celles là donné environ un millier de cuivre, que j'envoyeray par une autre occasion; je ne croids pas qu'il y en ait de bonnes.

D'un autre côté, le 29 novembre, Seignelay avait écrit à Vauvré[2] :

J'ay receu le petit coffret de médailles que vous avez acheté soixante louis d'or du Sr Mulety. Il faudra vous bien donner garde à l'advenir de faire de pareils achats, parceque cet homme vous a beaucoup trompé, et il s'est trouvé que tout ce qu'il y a de médailles rares dans ce recueil sont fausses, comme Pompée et ses deux enfants, les Gordiens et plusieurs autres, en sorte que tout ce qui vous a esté vendu n'est pas estimé icy plus de 400^tt^. Et, en cas que vous eussiez acheté ces médailles à condition qu'elles seroient toutes antiques et bonnes, ce que vous devez toujours faire à l'advenir, je vous renvoyerois ce coffret, en la manière que vous me l'avez envoyé, pour le rendre[3].

(1) Archives du ministère de la Marine, B^3^ 46, fol. 345. — Cf. B^3^ 49, fol. 182.

(2) Archives du ministère de la Marine, B^7^ 56, fol. 80 et v°. Publié par G.-B. Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* (Paris, 1855, in-4°), t. IV, p. 608, note. — Les listes de médailles dont il est question plus loin ne se sont pas retrouvées.

(3) La réponse de Vauvré au ministre, au sujet de cette acquisition et de la recherche des médailles en Provence, est dans le volume B^3^ 46 (fol. 348) des Archives de la Marine; elle est datée du 26 décembre 1684 :

«Voicy, Monseigneur, une liste de quelques médailles qui se trouvent à Arles, où il y en a beaucoup dont je feray faire des listes; mais il est difficile de tirer des mains de ceux qui les ont celles dont vous avés besoin sans acheter le tout. Je voudrois bien pourtant sçavoir le prix que vous voulés fixer à chacune de celles que vous avés demandées... Vous verrés, Monseigneur, par la lettre du s^r^ Mulety, que le Père Joubert, jésuite, lui avoit voulu faire donner autre fois huit cens livres des médailles que je vous ay envoyées et les raisons pour lesquelles il ne veut pas les reprendre.»

A la suite (fol. 349-350) se trouve la lettre de Mulety à «M. de Vauvré, intendant général pour le Roy de la Marine, à Tolon», datée d'Aix, 15 décembre 1684; il ne veut pas reprendre ses médailles parce qu'elles ont été envoyées à Paris et ont couru dans toutes les mains.

Le principal secours que nous puissions tirer pour ces médailles sera du costé du Levant, où vous devez demander à tous les correspondans, que vous pouvez avoir, qu'ils envoyent principallement de celles des Empereurs, qui sont avec des inscriptions grecques, et de celles que l'on appelle médaillons.

J'ay veu les deux listes des médailles que vous m'avez envoyé; vous trouverez cy-joint le mémoire de celles que vous pourrez acheter, en cas que vous en trouviez occasion.

Je vous prie d'escrire au consul de Rome que je ne veux point de statues modernes et que, s'il en trouvoit quelques unes d'antiques à bon marché, il faut qu'il fasse sçavoir le prix auquel on voudra les laisser, leur hauteur et ce qu'elles représenteront. Je ne veux point penser à l'achat des médailles d'or et d'argent antiques et modernes, dont le prix revient à 5,336 ††.

Le même jour, Seignelay s'adressait à l'ambassadeur de France à Constantinople, M. de Guilleragues, lui recommandant aussi la recherche des médailles pour le Cabinet du roi, et lui suggérait d'y employer Galland, qu'il avait auprès de lui [1] :

Dans l'asseurance où je suis que vous serez bien aise de me faire plaisir, je m'adresse à vous pour vous prier incessamment de faire chercher avec soin le plus grand nombre de médailles antiques que vous pourrez trouver, principallement de celles qui sont avec des inscriptions grecques, et de celles que l'on appelle médaillons. Et, comme j'ay appris que vous avez auprès de vous un jeune homme, nommé Galland, qui s'y connoist bien, et que je m'applique à en rassembler le plus grand nombre que je puis, vous me ferez un plaisir sensible de m'y ayder, et d'escrire pour cet effet dans tous les lieux de l'Archipel, où vous croirez qu'il s'en pourra trouver.

Vauvré ne négligeait rien pour donner satisfaction au ministre, qui, dès le 7 janvier 1685, lui écrivait [2] :

Envoyez-moi les médailles de cuivre que le s^r Chastagnier vous a remis,

[1] Archives du ministère de la Marine, B^7 56, fol. 79 v°. Publié par G.-B. Depping, *op. cit.*, t. IV, p. 608. — [2] Archives du ministère de la Marine, B^2 55, fol. 2.

et il se pourra faire qu'il s'en trouvera quelque une qui sera bonne dans le nombre qu'il vous a donné.

Puis, le 2 mars suivant[1] :

Je suis fort content des médailles que vous m'avez envoyées par Parnault. Continuez de rechercher celles que je vous ay demandées, et observez que, dans le nombre de celles que j'ay reçeues, il manque un petit médaillon d'argent d'Heraclius et d'Heracléon.

Bientôt, le 16 juillet 1685, l'agent du commerce à Constantinople, Fabre, envoyait au ministre vingt-deux médaillons ou médailles[2] :

Je me donne l'honneur d'envoyer à Vostre Grandeur le mémoire de vingt-deux médaillons ou médailles de grand et moyen bronze, dont j'ay partie, avec assurance de les avoir toutes, pour vous les envoyer par la première commodité. Si Vostre Grandeur trouve à propos que j'aye un mémoire instructif touchant les médailles, les manuscrits, les statues et les autres choses qu'elle désire et qu'on peut par hasard trouver en ce pays cy, j'en fairay une recherche la plus exacte qu'il me sera possible.

A cette lettre était jointe la note suivante :

Vous pouvez asseurer Monseigneur le marquis que toutes les médailles du mémoire sont très bonnes, que les trois médaillons sont fort considérables, et qu'ils valent au moins trente pistoles; les autres nous donnent [les noms] de villes que nous n'avons pas. Plautille, de moyen bronze, est très bonne, mais celle de Gordien et Tranquilline vault encore mieux; enfin j'ai plus d'impatience de les voir que je ne sçaurois dire et dans cet envoy rien ne m'inquiète que la trop grande beauté des trois médaillons.

Le 13 septembre, Seignelay, acceptant ses offres de service, lui répondait[3] :

J'ay reçeu, avec vostre lettre du 16 juillet dernier, le mémoire des 22 mé-

[1] Archives du ministère de la Marine, B² 53, fol. 40 et v°; et B² 55, fol. 75. — [2] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople. — [3] Archives du ministère de la Marine, B⁷ 56, fol. 262 v°.

daillons ou médailles de grand et moyen bronze que vous dites être facile de rassembler. Vous me ferez un fort grand plaisir de me les envoyer par la première occasion qui se présentera, estant toutes bonnes pourveu qu'elles soient antiques.

Vous me ferez aussy beaucoup de plaisir de continuer d'en rechercher d'autres et de vous appliquer à avoir les manuscrits et tout ce que vous trouverez de curieux.

Et le ministre écrivait le même jour à un frère du consul, qui habitait Marseille [1] :

Pour réponse à vos lettres des 17 et 22 du mois passé, je vous seray fort obligé du soin que vous prendrez de faire rechercher en Levant des médailles curieuses, et mesme des canards et quelques animaux.

Enfin Vauvré annonçait, de la Bresle, le 24 novembre 1684, au ministre, deux nouveaux envois de médailles [2] :

Ce courrier vous remettra des médailles dans deux paquets, dont l'un en contient 174, que je vous supplie de faire examiner, et de me renvoyer celles qui ne vous seront pas agréables, affin que je les rende; elles sont dans de petits paquets numérotés avec une inscription de ce qu'ils contiennent.

L'autre paquet de celles qui sont toutes ensemble envelopées de papier m'ont esté remises par le s^r Fabre qui les a reçues du consul de Chipres avec des manuscrits.

Le 15 septembre précédent, Seignelay avait reçu une seconde lettre de Fabre, toujours au sujet de la recherche des médailles [3] :

J'ay veu les médailles dont j'avois eu l'honneur de parler à Vostre Gran-

[1] Archives du ministère de la Marine, B^7 56, fol. 263 v°-264. — Cf. une autre lettre au même, du 21 septembre (*ibid.*, fol. 270 v°-271).

[2] Archives du ministère de la Marine, B^3 49, fol. 582.

[3] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.

deur; elles appartiennent à un horlogeur, nommé Bouleau. Il y en a huit cents, parmy lesquelles on en pourroit choisir cinquante bonnes. Mais il ne veut pas les vendre séparément et il en demande du tout ridiculement deux mille piastres. Je l'ay veu sy fort entesté là dessus que je me suis contanté de luy conseiller de porter ses médailles en France et que j'aurois l'honneur de luy donner des lettres pour Vostre Grandeur.

Quelques mois après, le possesseur des médailles allait s'embarquer pour la France et Fabre en avisait le ministre, le 24 janvier 1686 [1] :

J'obligeai finallement le s^{r} Bouleau de laisser poser mon cachet sur les boettes de ses huit cens médailles, l'ayant mesme porté à s'engager par escrit de les porter à Vostre Grandeur, et ne pouvoir les faire voir, ny les vendre ailleurs qu'au cas qu'elles ne vous conviennent pas. Il doit s'embarquer sur *le Mercure*.

Mais, le 8 août 1686, en adressant quelques médailles à Seignelay, Fabre lui faisait part de nouvelles complications [2] :

J'ay pris la liberté d'adresser à mon frère, à Marseille, douze médailles pour Vostre Grandeur. Le nommé Bouleau, qui en avoit huit cents, a esté obligé de les engager pour cinq cens piastres à un marchand hollandois, appelé Abraham Vivier, qui passe en France sur un vaisseau françois, qui est à Smirne et qui doit se mettre à la voile à la fin de ce mois.

[1] Le 13 janvier, Seignelay recommandait à Girardin deux marchands français établis à Constantinople, les sieurs Fabre (sans doute le consul) et Le Blanc, qu'il avait chargés «d'acheter des curiositez pour le Cabinet du Roy» (Bibl. nat., ms. français 7164, fol. 187). Le 25 mai 1686, Girardin répondait au ministre (Archives du ministère de la Marine, B^{7} 56, fol. 279 v°):
«Les s^{rs} Fabre et Le Blanc, marchands, établis icy, m'ont rendu une lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 janvier, et je ne manquerai pas de les assister en tout ce qui dépendra de moy pour l'exécution des ordres qu'il vous a plu leur donner. Le s^{r} Le Blanc se dispose à aller en France et à y porter tout ce qu'il a ramassé de curieux.»

[2] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.

Ces médailles tardant à venir, le ministre écrivait de nouveau au consul de Smyrne, le 29 août 1686 [1] :

Je n'ay point encore receu les médailles que vous avez addressées à vostre frère pour moy, mais il m'a écrit qu'il me les envoyeroit incessamment.

Et, le même jour, au frère du consul, à Marseille [2] :

Envoyez-moi promptement les médailles que vostre frère de Smirne vous a adressées pour moy.

Dans l'intervalle, Fabre, de Marseille, annonçait d'autres envois au ministre, le 24 mai 1686 [3] :

Je viens de recevoir une grande quantité de médailles, qu'on a trouvé dans la Morée, que j'auray l'honneur de vous envoier par la première occasion. J'en attends d'autres de diverses parts par les advis que j'en ay.

Mais ces recherches n'eurent pas tout le succès que l'on en pouvait espérer, et, presque en même temps, Vauvré écrivait au ministre, le 21 mai 1686 [4] :

J'ay fait sçavoir au s[r] Fabre le peu de succès qu'ont eu les médailles qu'il a receues de divers endroits; il en a encore environ mil que je luy ay escrit de ne pas envoyer que je ne les aye veues. Les consuls ne s'y connoissant pas si bien que M. l'abbé Bizot, ils rassemblent tout ce qui est médaille; une petite instruction du s[r] abbé rendroit leurs soins plus utiles.

Pontchartrain cependant renouvela les instructions données par son prédécesseur aux consuls du Levant pour la recherche des médailles;

(1) Archives du ministère de la Marine, B[7] 59, fol. 104.
(2) *Ibid.*, fol. 103.
(3) Archives du ministère de la Marine, B[7] 492, fol. 269 v°-270.
(4) *Ibid.*, B[3] 52, fol. 229.

il écrivait à M. de Castagnères, ambassadeur à Constantinople, le 4 mars 1699[1]:

Je vous adresse la copie d'un mémoire que j'envoie [aux consuls des Échelles de Levant] pour rechercher des médailles qui puissent entrer dans le Cabinet du Roy. On en doit trouver beaucoup, avec un peu de soin, dans Constantinople et dans quelques unes des isles de l'Archipel. Je ne doute pas que vous ne preniez volontiers des mesures pour y réussir. J'en feray le rembourser la despence sur le mémoire que vous m'en envoyeriez.

Et, le même jour, à M. de Maillet, consul au Caire, que nous verrons à l'œuvre au chapitre suivant[2] :

Vous trouverez cy-joint un mémoire instructif sur la qualité des médailles qui peuvent convenir au Cabinet du Roy. Vous apporterez vos soins pour en rechercher en vous y conformant, pour n'en point envoyer d'inutiles, autant que vous le pourrez; et lorsque vous en aurez trouvé, vous les adresserez à Marseille, à Mr de Montmort, et vous m'envoyerez un mémoire de ce qu'elles vous auront cousté, sur lequel je vous en feray rembourser, ne doutant pas que vous n'ayiez aussy attention à l'œconomie et à les achepter au meilleur prix qu'il vous sera praticable.

Deux ans plus tard, le sieur Luce, consul à Chypre, envoyait à Pontchartrain une médaille d'Antiochus Evergète, qui manquait au Cabinet du roi, et dont le ministre lui accusait réception, le 18 mai 1701[3] :

J'ay receu vos lettres du 19 febvrier et 16 mars dernier, avec la médaille d'Antiochus Evergètes, qui a esté mise dans le Cabinet du Roy, où il ne s'en est point trouvé de pareilles. Vous me ferez sçavoir ce qu'elle vous a cousté affin que je pourvoye à vostre remboursement.

(1) Archives du ministère de la Marine, B^7 64, fol. 21 v°.

(2) *Ibid.*, fol. 21; et B^2 143, 132 v°-133. Pareille lettre était envoyée par le ministre aux consuls Lempereur, Sorhainde, Blanc, Du Roure, Royer et Goujon.

(3) Archives du ministère de la Marine, B^7 68, fol. 60.

Vers le même temps, le sieur Poullard, agent consulaire à Constantinople, correspondait avec le ministre au sujet d'un petit serpent d'or trouvé à Délos et lui envoyait des médailles pour le Cabinet du roi; il écrivait, le 26 juillet 1701 [1] :

Monseigneur, j'ay eu l'honneur d'envoyer à Vostre Grandeur par voye de Smirne, où va cette lettre, celles du consul de Micony et du P. Braconnier, qui sont autant d'attestations comme l'on a trouvé depuis peu dans Délos le petit serpent d'or, que Vostre Grandeur aura la bonté d'agréer et que je remettray au capitaine Campe.

Pontchartrain lui répondait, à une lettre précédente, le 10 août 1701 [2] :

J'ay receu vostre lettre du 13 juin dernier, avec une boette de médailles antiques qui m'a esté remise. Il faut que vous me fassiez sçavoir ce qu'elles vous coustent, sans quoy je vous la feray renvoyer.

Et le 5 octobre suivant [3] :

J'ay receu vos lettres des 26 juillet et 6 aoust, avec une pierre gravée et le petit serpent trouvé dans l'isle de Délos. Il seroit à désirer que vous eussiez pû y joindre le trépied sur lequel il estoit, qui eût donné lieu de juger de son antiquité. Mais il paroist, parce que le Père Braconnier vous en écrit, qu'on l'a fondu pour connoistre la matière dont il estoit. Si je me suis trompé et que vous puissiez l'avoir, vous me ferez plaisir de me l'envoyer.

Le 15 février 1702, Poullard écrivait au ministre [4] :

Monseigneur, je vois par ce qu'on m'a écrit de Micony qu'il est impossible d'avoir le trépied du petit serpent d'or trouvé à Délos, et parce que celuy qui

[1] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.

[2] Archives du ministère de la Marine, B⁷ 68, fol. 142 v°.

[3] Archives du ministère de la Marine, B⁷ 68, fol. 165.

[4] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.

a découvert cette pièce antique a fondu le trépied pour en connaître la matière.

A quelques années de là, une lettre de Ponchartrain à Poullard, devenu consul à Tripoli de Syrie, du 19 mai 1706, témoigne encore du zèle que cet agent apportait à seconder les vues du ministre[1] :

J'ay receu vos lettres des 28 aoust, 26 octobre et 28 janvier dernier, avec les desseins de la ville de Palmire[2] et du château de Balbec, et les réflexions que vous avez fait sur la disposition présente des monuments qui y restent. Vous me ferez plaisir de continuer, lorsque vous trouverez des occasions de faire observer et dessiner ceux qui sont aux environs de Tripoly...

Vous me ferez plaisir de m'envoyer la pierre que vous avez trouvé à Balbec, dans laquelle il y a un poisson peint en rouge.

Mais, comme on vient de le voir pour les médailles, la recherche et l'envoi des manuscrits grecs et orientaux destinés à la Bibliothèque du roi subit un temps d'arrêt dans les dernières années du XVIIe siècle. Cependant les Français résidant en Orient, missionnaires et consuls, ne laissèrent pas d'envoyer à plusieurs reprises des antiques, qu'ils croyaient devoir figurer dignement dans le Cabinet du roi. Parmi ceux-ci, il faut distinguer le Père Braconnier, jésuite, aussi remuant que le Père Besnier, dont il a été question au chapitre précédent, et qui était parti pour les missions du Levant dès 1692[3].

[1] Archives du ministère de la Marine, B[7] 73, fol. 79 et v°, et 80 v°.

[2] On lit dans les *Réflexions sur l'alphabet et sur la langue dont on se servoit autrefois à Palmyre*, par M. l'abbé Barthélemy (Paris, 1754, in-4°, p. 6) : «En 1691, des négocians d'Alep, anglois de nation, ayant été visiter les ruines de Palmyre, y trouvèrent plusieurs inscriptions tracées en caractères inconnus. Ils en copièrent quelques-unes à la hâte et les envoyèrent sur le champ en Angleterre. Cette découverte fut annoncée avec éclat.» (*Philos. Transact.* n° 218, p. 129; cf. *Inscriptiones græcæ Palmyrenorum*, cum scholiis et annotat. Edw. Bernardi et Th. Smithi (Trajecti ad Rhenum, 1698, in-8°).

[3] On a un journal du «Voyage de Toulon à Constantinople par le R. Père Braconnier, jésuite», qui fixe son départ de Toulon au samedi 12 juillet 1692 (Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople). — Dans une lettre au ministre du même Poullard, datée de Constantinople,

En 1706, le Père Braconnier, devenu supérieur général des missions de Grèce de la Compagnie de Jésus, visita les différents monastères du Mont Athos. C'était peut-être la publication récente, en 1701, du petit livre de Jean Commène sur la sainte Montagne[1], qui avait décidé de ce voyage; en tous cas, le Père Braconnier ne faisait que remplir les vues du roi, dont on se rappelle les projets de réunion des Églises grecque et latine, pendant l'ambassade de M. de Nointel, et qui, à plusieurs reprises, avait fait demander aux missionnaires en Levant des mémoires sur l'état de l'Église grecque. Au retour d'un premier voyage au Mont Athos, comme le Père Braconnier, dans un mémoire qu'il avait envoyé à Ponchartrain, manifestait l'intention d'y retourner l'année suivante, le ministre ne manquait point de lui recommander, le 6 avril 1707, d'examiner avec soin les bibliothèques[2] :

J'ay reçeu la lettre que vous m'avez escrit le 7 septembre dernier, avec les

10 avril 1702, il est longuement question des différends de l'ambassadeur, M. de Ferriol, avec le P. Braconnier (*ibid.*). L'ambassadeur demanda même son rappel, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante, écrite par le ministre au R. P. de la Chaise, le 31 mai 1702 (Archives de la Marine, B⁷ 68, fol. 63 v°-64):

«Mon Révérend Père,

«Je reçois des lettres de M. de Feriol par lesquelles, sans se plaindre de la conduitte du Père Braconnier, supérieur de la mission de Constantinople, il m'explique des procédez qu'il a eu avec luy, non seulement contraires à la dignité de son caractère, mais qu'on regarderoit comme violents entre des particuliers. Sur le compte que j'en ay rendu au Roy, Sa Majesté m'a commandé de vous en faire part, affin que vous y mettiez ordre, en faisant revenir ce Père, ou en l'envoyant ailleurs, si vous espérez que sa conduite puisse y estre plus moderée. Je ne vous envoye point l'extrait de la lettre de M. de Feriol, parce que je sçais qu'il vous en a escrit.»

En 1705, le même P. Braconnier était attaché à l'ambassade de France à Constantinople et M. de Ferriol l'envoyait recevoir le testament du comte Tekely. (Lettre du 28 octobre 1705; Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.) Il mourut au château des Dardannelles, le 1er février 1716. Voir la *Bibliographie de la Compagnie de Jésus*, du P. Sommervogel (1891), t. I, col. 79, et les *Nouveaux mémoires des missions de la Compagnie de Jésus dans le Levant* (1725), t. V, p. 284-287.

[1] Προσκυνητάριον τοῦ ἁγίου ὄρους τοῦ Ἄθωνος (1701, in-8°); réimprimé par Montfaucon à la fin de sa *Palæographia græca* (1708), p. 441-499. Il y a eu depuis deux nouvelles éditions de ce petit livre, à Venise, en 1745 et 1857.

[2] Archives du ministère de la Marine, B⁷ 75, fol. 105.

Mémoires qui y étoient joints, et leu au Roy vos observations sur le Mont Athos. Sa Majesté a été bien aise d'être informée des détails dans lesquels vous êtes entré, mais vous ne les avez pas assez étendu pour satisfaire entièrement sa curiosité, et, sans la mener trop loin, elle auroit désiré au moins sçavoir ce qui est de singulier dans la manière de vivre des religieux de St Bazile, qui habitent cette montagne, leurs dogmes et leurs anciennes cérémonies, que vous marquez n'être plus en usage. Comme vous paroissez avoir une grande disposition à y retourner cette année, je vous prie de ne rien obmettre dans vos remarques, et surtout de me faire sçavoir avec soin celles que vous aurez fait dans leurs bibliothèques. Si vous avez occasion de m'escrire avant ce voyage, mandez-moy de quelle secte sont ces religieux.

L'année suivante, le ministre n'avait pas encore reçu du Père Braconnier le mémoire circonstancié sur le Mont Athos, qu'il lui avait demandé dans la lettre précédente; il lui écrivait, le 21 mars 1708[1] :

J'ay reçeu vos lettres du 1er avril, 28 septembre et 6 octobre dernier, par lesquelles vous m'informez du succès de vos missions et de ce qui se passe à Constantinople, dont j'ay rendu compte au Roy. Sa Majesté sera bien aise de voir le détail que vous me promettez de la solitude et des usages des religieux du Mont Athos, et, qu'en m'informant des lieux que vous et les autres missionnaires aurez parcouru, vous y adjoutiez vos remarques sur les choses curieuses que vous observerez.

Le 16 janvier 1709, nouvelle lettre du ministre à ce sujet au Père Braconnier[2] :

J'ay receu votre lettre du 31 août dernier. Vous me ferez plaisir d'achever la description que vous préparez du Mont Athos et de me l'envoyer le plus tost et par la voye la plus seure que vous pourrez trouver. Je prend votre parole sur le solide et le vray, estant bien certain que la politesse du discours n'y manquera pas.

[1] Archives du ministère de la Marine, B^7 75, folio 372 v°. — [2] *Ibid.*, B^7 79, folio 10 v°.

Enfin, le 30 septembre 1709, Pontchartrain était en possession du mémoire du Père Braconnier sur le Mont Athos[1] :

J'ay receu votre lettre du 25 janvier dernier, avec les mémoires qui y estoient joints sur les monastères du Mont Athos. Je les ay leu avec plaisir et ils ont bien rempli l'opinion que j'avois de vostre exactitude et habilité. Ils ne seront rendus publics que quand vous voudrez en prendre le soin et vous ne devez pas avoir d'inquiétude sur ce qui peut toucher la réputation des solitaires qui sont dans les monastères.

A l'égard des antiques, dont vous m'avez cy devant parlé, vous avez très bien fait de ne les point exposer aux risques de la navigation, qui ont esté très grands toute cette année par le nombre des vaisseaux et corsaires ennemis répandus dans la Méditerranée et dans les mers du Levant.

Le mémoire sur le Mont Athos envoyé au ministre par le Père Braconnier, et que celui-ci ne devait pas mettre au jour, est imprimé plus loin en appendice. Il a le mérite d'être la première description exacte et détaillée de la Montagne sainte, des monastères qui la couvrent, du genre de vie des moines grecs; mais on y chercherait en vain des détails sur les bibliothèques, que le ministre avait cependant recommandées, comme on vient de le voir, à l'attention du voyageur.

Au cours de cette seconde excursion au Mont Athos, en 1707, le Père Braconnier s'était arrêté à Salonique[2], à la Cavalle et dans l'île de Thasos, visitant les ruines de l'ancienne Philippes, y relevant les inscriptions grecques et latines, qu'il rencontrait sur sa route, notamment celles des tombeaux romains, que Pierre Belon avait déjà remarquées au XVIe siècle, et qui, de nos jours, ont été savamment commentées dans la *Mission de Macédoine* de M. L. Heuzey. La relation du Père Braconnier, qui forme un véritable rapport de mission archéologique, sera aussi

[1] Archives du ministère de la Marine, B^7 75, fol. 243 v°.

[2] Des copies d'inscriptions grecques et latines de Salonique, faites par le P. Braconnier, se trouvent aux folios 215-224 du ms. 566 de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale. Il y a seulement quatre inscriptions grecques, qui ont été publiées dans le *Corpus inscr. gr.* sous les n°s 1988 *b* (*c*), 1970, 1967 et 2163.

imprimée en appendice à la suite de son mémoire sur le Mont Athos[1].

Enfin, à quelques années de là, le 30 septembre 1710, le Père Braconnier envoyait encore de Constantinople au ministre différents objets antiques, au nombre desquels se trouvaient des médailles :

Monseigneur, cette lettre n'est que pour accompagner les antiques, dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Grandeur depuis si longtemps. Je serois honteux de les envoyer si tard, s'il s'étoit présenté à Salonique quelque occasion pour les faire passer plustôt. Dieu veuille qu'elles arrivent enfin à bon port et qu'il y ait quelque chose qui soit digne de sa curiosité[2].

A cette lettre était joint le dessin d'une médaille d'or portant les figures de Ptolémée Soter et de Ptolémée Philadelphe. Ce fut sans doute le dernier envoi fait au ministre par le Père Braconnier, qui mourut à Constantinople au début de l'année 1716.

[1] Il faut comparer le texte de ce mémoire, avec la «Relation de l'établissement et des progrès de la mission de Thessalonique, extraite des mémoires du Père Braconnier, par le Père Souciet», publiée dans les *Nouveaux Mémoires des missions de la Compagnie de Jésus dans le Levant* (Paris, 1755, in-12), t. IX, p. 321-414.

[2] Bibliothèque nationale, collection Clairambault, ms. 281, fol. 157-159.

CHAPITRE VII.

EXPLORATIONS EN ÉGYPTE ET EN BARBARIE; LES CONSULS DE MAILLET (ET LA COLONNE DE POMPÉE), LE MAIRE ET DUSAULT.

(1687-1715.)

Depuis les voyages de Wansleben, l'attention n'avait cessé d'être éveillée en Occident aussi bien sur les antiquités que sur les curiosités naturelles de l'Égypte. Wansleben, on se le rappelle, n'avait pas dépassé l'ancienne Thèbes et n'avait pu atteindre Esneh, ni Edfou; quinze ans après, en 1687, David Magy, consul au Caire, envoyait à Paris une relation d'un voyage fait par un capucin, le Père François, d'Orléans, qui avait visité Esneh, Edfou, Luxor, Denderah, etc. On nous permettra de reproduire ce mémoire de Magy, qui peut servir à compléter la relation de Wansleben[1]:

Pour ce que vous me demandés, Monsieur, touchant le Nil, sa source et les pays qu'il arrosse, il est difficille de vous en parler juste sur le récit des personnes qui y ont esté, puisque nous n'en voions aucune qui aillent jusques à ces catarattes, ou cascades, bien loing d'aprocher sa source. C'est pourquoy je ne puis vous dire rien de plus asseuré que ce que j'ay apris du R. Père François d'Orléans, supérieur des Pères Capucins missionnaires de cette ville, qui a esté jusques à Esné, qui est distant du Caire environt 264 lieues. J'ay donc apris de ce R. Père que Esné est la ville qui estoit nomée par les enciens Sienne, où passe le segond climát, scituée du costé de Ponant sur une colline proche le Nil, et 264 lieues au dessus du Caire, comme on a desjà dit; que dans le millieu de laditte ville, il y a un temple d'idolles fort encien et entier, qui sert de grainier pour les grains du Grand Seigneur, et qu'il est remply et orné dedans et dehors de figures et lettres hierogliphiques; que, du costé du septentrion il y en a un autre, où l'on voit plusieurs fausses divinités, avec leurs adorateurs, dont les figures sont stravagantes. Dans cette ville il y a 30 ou

[1] Bibliothèque nationale, ms. français nouv. acq. 5215, fol. 390-392.

40 maisons de chrestiens coptes, presque tous tisserans et pauvres; ils sont gouvernés par deux prestres séculiers, ils ont deux églises dans la ville, très mal entretenues, et deux convents hors la ville, un desquels ils ont en grande vénération, parce qu'ils croient que saincte Hélène l'a fait bastir en mémoire de quantité de martirs, qui furent martirissés en cet endroit.

Tuot, gros village, est a 253 lieues du Caire, du costé de Levant; il y a aussy un temple d'idolles ruyné; à une lieue plus bas est Armant; au ponant, il y a un temple d'idolles, où pour y entrer il faut aller sous terre, il est encore appellé Baladé Mousse, qui signifie pays de Moyse.

A 249 lieues distant du Caire sont trois lieux extrêmement curieux, El Hamdie et Loxoir, du costé de Levant, et Habou, du costé du Couchant. El Hamdie qui se dit aussy Loxoir le vieux, n'est distant du nouveau, qui retient le nom de Loxoir, que de demy lieue; on voit au premier le palaix d'un des enciens rois d'Égipte, dont la magnificence paroît encor dans ces ruines. L'on trouve aux avenues du chasteau une grande cantité d'esphins de pierre, rangés de costé et d'autre, la teste tournée vers l'allée, à deux grands pas l'un de l'autre, et ont 21 pieds de longueur. (Le sphins est une idolle qui a la teste de femme et le corps de lion, et qui estoit une divinité fort honnorée des Égiptiens, à cause que tous les ans le Nil se déborde pendant que le solleil est dans les signes du Lion et de la Vierge.) Il y a dans ce lieu quatre allées qui aboutissent à quatre portes du pallaix, elles sont de la largeur d'un jeu de mail, et dans chascune il y a 60 de ces sphins, vis à vis d'un pareil nombre, et 51 dans un autre endroit, tous fort bien compassés et allignés. Les portes du pallaix sont d'une hauteur extraordinaire et couvertes de belles pierres, qui ont 26 pieds 1/2 de longueur. Il y a de figures et personnages en bosse et demy-relief une cantité incroiable, aussy bien que de colonnes, dont le nombre est de 120, dans une seule salle, de cinq grandes brasses de grosseur. On y voit sept obélisques comme celles qui sont à Alexandrie et à Rome; deux eslevées, dont la plus grosse en bas a près de sept pieds à chaque fasse, l'autre est beaucoup moindre; trois par terre qui sont rompues, et deux de jaspe aussy eslevées et tant soit peu rompues par le haut, trois figures d'hommes fort grandes, de marbre, deux à une porte du palais et l'autre au milieu; elles ont l'épée au costé et sont de la hauteur de trois hommes. Il y a une espesse de vivier dans le pallaix, garny de belles pierres tout autour, dont l'eau est amère, les habittans en blanchissent leur linge sans autre chose, ce qui est croiable, veu que, quand on y trempe un mouchoir, il conserve l'odeur du savon 4 à 5 jours. Il s'y trouve mil autres choses curieusses

que les bons Pères n'eurent pas le temps de visiter et pour lesquelles il faudroit plus d'un mois de séjour.

A Loxoir, il s'y voit encor les ruines d'un fameux temple d'idolles, où sont encor 78 colonnes sur pied, couvertes de pierres, dont l'une fut mesurée de 11 pieds 1/2 de longueur et 2 1/2 d'espaiseur; de ces colonnes, 14 sont rangées deux à deux et ont de grosseur six grandes brasses et de hauteur seulement 6 à 7 toisses, ce qui fait croire qu'elles ne sont pas entières; le bas du temple est tout entier, avec plusieurs salles et chambres, le tout remply depuis le haut jusques en bas de lettres hiérogliphiques et diverses figures. Proche de l'une des portes sont deux esguilles très hautes et bien entières, qui ont en bas plus de 6 pieds 1/2 en chaque fasse, et tout proche deux statues de femmes quy sont enterrées jusques aux mamelles, de pierre noire et dure comme du marbre, ayant chacune comme un grand globe sur la teste; d'une espaulle à l'autre elles ont plus de neuf pieds. Les habitans de ces lieux sont presque tous arabes, n'y ayant pas plus de 8 ou 9 maisons de chrestiens coptes.

Habou est de l'autre costé de l'eau, et esloigné du Nil environt une lieue, où il y a des momies; le lieu des momies s'appelle Biban El Melouc. Tout proche du Nil sont deux grandes idolles de pierre, assises en des chaises, l'une d'un homme et l'autre d'une femme, que les gens du pays appellent Chema et Tema; elles sont sy grandes que tout ce qu'on peut faire, que de jetter une pierre jusques à leur visages. Proche de là est un autre lieu nommé Le Gourné, ou El Abouab, ou le Temple, et les statues quy y sont en grand nombre paroissent entières, les peintures si fraisches, lissées comme de l'esmail, et si vives qu'elles semblent seulement estre faittes.

A 229 lieues du Caire est Kené, du costé du Levant, d'où l'on va à Cosser, distant de quatre journées sur la mer Rouge; du dit Cosser l'on porte les marchandises à Kené pour les conduire sur le Nil jusques au Caire.

A 227 lieues est Dandara, au Ponant, fort encien, où est encor un temple sy haut et sy grand qu'on le voit de deux lieues loing.

Gerge est une grande ville à 195 lieues du Caire et la capitalle du Sayd, qui est le nom de la province dans la haute Égipte. Le sangiac, ou gouverneur, qui commande dans cette province y fait sa demeure; il y a environt 200 maisons de chrestiens coptes, dont quelques-uns sont fort commodes, principallement ceux quy sont escrivains ché les grands, ou quy ont un autre emploit ché les officiers de la justice et dans les douanes.

De Gerge au Caire, il n'y a rien de considérable que Manfalout, quy est une

IMPRIMERIE NATIONALE.

ville presque aussy grande que Gerge, et 60 lieues au dessous. Du Caire jusques à la mer, il ne se trouve qu'un grand nombre de petits villages, bastis de terre, d'un costé et d'autre, presque sans nombre.

Environ à... lieues du Caire, le Nil se sépare en deux, dont une partie va à Damiette et se desgorge dans la mer, et l'autre moitié va à Rossette, où elle se desgorge aussy dans la mer. Entre ces deux branches il y a ceste isle ou péninsulle si riche par sa fertillitté et qu'on appelle Delta, et sur laquelle on recueil presque tout le ris qu'il y a en Égipte et plusieurs autres grains.

Le R. Père Capucin m'a asseuré qu'il ne peurent pas aller à Esfou, quy n'est esloigné que de cinq lieues de Esné, parce qu'il n'y a plus d'habitation, mais qu'on les asseura que dans le dit Esfou, il y a un temple sy grand et spacieux, qu'il y peut demurer 3,000 personnes sur le haut ou platte-forme[1]. Les cascades du Nil ne sont qu'à une lieue et demy de là, après quoy l'on ne peut pas aller plus avant.

Voyla, Monsieur, ce que je puis vous apprendre du Nil avec asseurance. Vous trouverés ce quy n'est pas dans cette relation touchant sa source dans un libvre arabe que je vous envoye, quy traitte du Nil[2]. Je le rencontray par fortune, il y a environt quatre ans, et je vous le présente avec bien de plaisir, trop heureux s'il y a quelque chose qui puisse contenter vostre curiositté. J'en faits l'adresse à Marseille, à Monsieur Augustin Magy, quy aura soing de vous l'envoyer.

Au Caire, le 20 juin 1687.

David Magy.

L'un des successeurs de Magy dans le consulat du Caire, Benoît de Maillet, mérite de fixer plus longtemps l'attention à cause des services dont l'archéologie lui est redevable et des projets grandioses qu'il suggéra au ministre. Il venait d'être nommé consul au Caire, quand Pontchartrain lui écrivait, le 25 octobre 1692[3] :

Je vous recommande de me faire part avec soin de tout ce qui se passera dans l'Égypte, et, s'il s'y découvre quelques restes d'antiquité, ou que vous

[1] Cf. *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire*, tome X, *le Temple d'Edfou*, publié in extenso par le marquis de Rochemonteix (Paris, 1895, gr. in-4°).

[2] Ms. arabe 2209, *le Parfum des fleurs*, traité des merveilles de diverses régions, de Mohammed ibn Ahmed ibn Aiyâs. Cf. un article de Langlès dans les *Notices et extraits des mss* (1810), t. VIII, 1, p. 1 et 45.

[3] Archives du ministère de la Marine, B7 61, fol. 70.

trouviez quelque chose qui mérite une attention particulière, vous me ferez plaisir de m'en informer par des mémoires séparez, avec tous les détails et les recherches que vous estimerez nécessaires pour les bien faire concevoir.

L'année suivante, de Maillet signalait à l'antiquaire J.-P. Rigord, commissaire de la marine à Marseille, l'utilité qu'il y aurait à dresser une carte générale de l'Égypte, et en même temps l'entretenait du profit qu'on pourrait retirer d'une visite aux bibliothèques des couvents de Saint-Antoine et de Saint-Macaire en Égypte, ainsi qu'à celle du monastère du mont Sinaï; la lettre de de Maillet est datée du 17 septembre 1693[1]:

Si l'on avoit à la Cour, où l'on n'oublie pas les moindres choses au milieu des plus grandes occupations, si l'on avoit envye, avant que le temps eût confondu davantage les monumens de l'antiquité, d'en tirer des lumières précises et d'avoir une carte parfaitte de l'Égipte, à laquelle on pourroit adjouster des remarques sur tous les lieux qui le mériteroient, on ne pouroit mieux choisir son temps qu'aujourd'huy. Je sacrifirois très volontiers mon repos, ma santé et même ma vie à l'exécution de ce dessein, si on m'y croyoit le moins du monde utille, ou je prendrois le soin de le conduire, si on vouloit le remettre entièrement entre les mains du R. P. Supérieur des Capucins [le Père Fulgence], qui est infiniment capable de s'en bien acquitter.

J'adjoute, Monsieur, une chose qui vous touchera sans doutte, c'est qu'il y a deux endroits en Égipte, l'un au désert de St Macaire, l'autre à celuy de St Antoine, habités par les religieux coptes, qu'il s'y trouve dans ces monastères très grande quantité de manuscrits très anciens, et, qu'avant qu'ils se dissipent, ces mêmes religieux, avec le secours d'un habille Grec, qu'ils prendroient avec eux, peuvent aller visiter ces trésors de l'antiquité, dans lesquels on pourroit trouver ce qu'on a cherché ailleurs si inutillement. Cela emporteroit plus de temps que de despence et l'on s'y prendroit si adroitement qu'on verroit tout.

Il y a aussi, dit-on, au mont Sinaï. dont l'archevesque est fort de mes amis, une bibliotèque assés fournie, dans laquelle on pourra fouiller quand on

[1] Bibliothèque nationale, ms. français 20147, fol. 180.

voudra. Soyés persuadé, Monsieur, que je seconderay ardemment les desseins qu'on pourra former sur ce que j'ay l'honneur de vous escrire [1].

Quelques années plus tard, de Maillet remarquait, en faisant développer une momie, des bandelettes recouvertes de signes différents des caractères hiéroglyphiques; il faisait aussitôt part de sa découverte à l'antiquaire Rigord [2] dans une lettre, dont il ne reste qu'une copie, du mois de juin 1698 [3] :

Copie d'une lettre du sieur de Maillet, consul pour le Roy au Grand Caire, à Mr [Rigord] touchant l'ouverture qu'il fit faire d'une momie très curieuse, le ... juin 1698.

Nous venons de faire une nouvelle découverte qui va bien autrement contenter et exercer vos sçavants que ces recherches; c'est, Monsieur, une preuve invincible que les anciens Égyptiens, contre le sentiment universel de tout

[1] Une copie de cette lettre se trouve dans le ms. de Nîmes 13810 (32), fol. 57 v°-58. — Dans le même ms. franç. 20147, fol. 181-201; à la suite de cette lettre, se trouve un mémoire de M. de Maillet : «De quelques anciens usages des Égiptiens», en réponse à des questions posées par Rigord.

Il y a aussi dans les mss français 6141, 9095, 20310 et dans le vol. 30 (fol. 184) de la collection Renaudot, à la Bibliothèque nationale, différents mémoires de M. de Maillet sur l'Égypte et l'Éthiopie, datés de 1698 et années suivantes.

C'est à cette époque qu'eut lieu la malheureuse mission en Éthiopie de Le Noir du Roule, sur laquelle on peut consulter l'*Histoire des relations de la France avec l'Abyssinie*, de M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour (2e éd., Paris, 1892, in-18); et les documents publiés par MM. Th. Lhuillier et le docteur Éd. Bonnet dans le *Bulletin de géographie* du Comité, 1890, p. 285-320 et 437-447; 1891, p. 374-388.

[2] J.-P. Rigord, né à Marseille, en 1656, mort en 1727, commissaire de la marine et subdélégué de l'intendant. (Voir Saxius, *Onomasticon*, 1785, t. V, p. 372.)

[3] Bibliothèque de Nîmes, ms. 13810 (32), fol. 154 et v°; la figure est au folio 155.

De Maillet avait annoncé sa découverte de différents côtés; on lit en effet dans une lettre, écrite de Rome par Montfaucon à Louis Piques, docteur en Sorbonne, le 23 septembre 1698, et publiée par M. Ém. Gigas, *Lettres des Bénédictins* (Copenhague, 1892, in-8°), p. 293 :

«M. le cardinal de Bouillon nous fit voir une lettre du consul d'Égypte, où il marque qu'on a trouvé sur une momie une inscription égyptienne en caractères anciens, différens des hiéroglyphiques. L'inscription est en lettre d'or. Je suis dans l'impatience de la voir; dès qu'elle viendra, je vous l'envoiray et à notre très cher abbé de Longuerue.»

le monde, avoient un caractère pour s'exprimer, différent des lettres hiéroglyphiques, puisque, à l'ouverture d'une momie, que je fis faire il y a quelques jours, il s'est trouvé autour du corps des bandes d'une serge de soye, larges de près d'un pied, sur laquelle on voit beaucoup d'escritures fort saines, au-dessous de quantité de figures hiéroglyphiques qui règnent au haut de la bande. Et, pour vous en convaincre et pour vous faire voir ce rare et plus vieil manuscrit sans doubte qui soit dans aucune bibliothèque du monde, j'en adresse dans un paquet les morceaux, que l'honnesteté de nos messieurs m'a permis de rassembler, à M^r D[avid] M[agy], qui vous les remestra, pour les tenir à la disposition de Mgr. de P[ontchartrain], que j'avise de la chose, et, à son refus, à celle de M^r de S[alabery[1]], à qui j'en fais aussy part.

Vous n'aurez pas besoin d'ouvrir le paquet, pour juger de ce qu'il renferme, puisque Mrs A.... et M.... ont le plus beau morceau de ces bandes, qu'ils ne m'ont pas apparemment avoué, dans le dessein de vous les faire passer. C'est un grand dommage que nous les ayons coupés et c'en est un autre que je n'aye pû les ramasser touttes pour les rejoindre. Dans la suitte je feray mon possible de les ramasser, afin de les réunir touttes en vos mains. Au reste il n'est pas possible, quoyque des personnes qui en ont veu une infinité m'assurent n'en avoir jamais rencontré une semblable, que cette momie soit la seule que l'on ait enveloppée de bandes escrites; on en trouvera quelque jour d'autres. On voit icy, à ce que l'on assure, sur diverses pierres anciennes de la mesme escriture, j'en ay reconnu moy-mesmes sur l'entrée d'un tombeau près des Pyramides.

Un dessin d'un fragment de ces bandelettes se trouve dans le manuscrit de Nîmes, à la suite de cette lettre, avec la note suivante[2] :

Ces caractères cy joint ont esté extraicts des originaux des bandes de la

[1] Premier commis de Pontchartrain.

[2] Ce même dessin a été inséré, sans indication aucune de provenance, par Montfaucon dans son *Antiquité expliquée* (Paris, 1719, in-fol.), t. II, II, pl. CXL, n° 1; cf. p. 342.). — On le trouve aussi reproduit dans le recueil formé pour la *Description de l'art de l'imprimerie,* préparée par l'Académie des Sciences, et intitulé «Caractères d'écritures de toutes les nations» (Bibl. nat., ms. français 9182, fol. 272-273; t. II, pl. XVII). Les auteurs de cette compilation l'ont fait suivre de deux autres reproductions de monuments égyptiens (tirées du «manuscrit de M. Bourguet» (fol. 283), l'une (fol. 276-277, pl. XVIII) avec le titre : «Ceinture égyptienne», l'autre (fol. 279), intitulée : «Tabula lapidea Rigordiana». Ces

momie dont il est parlé cy-dessus lesquelles bandes sont insérées dans la Bibliothèque du Roy; les lettres aussy bien que les figures hiéroglyphiques sont copiées fort correctement. Au Caire, le 28e novembre 1698[1].



Manuscrit de Nîmes, n° 13810 (32), fol. 155.
(Réduction au quart.)

planches, tirées d'une lettre de Rigord, insérée dans les *Mémoires de Trévoux,* de juin 1704, et dont il sera question plus loin, sont accompagnées de l'explication suivante (fol. 285):

«Ceux que présente la planche XVIII ont été trouvés par M. Maillet sur les bandes dans lesquelles une momie, découverte de de son tems, étoit enveloppée (*Description de l'Égypte,* éd. Le Mascrier, lettre VII, p. 278); mais ces caractères ont, de mesme que les précédens, lassé la patience des connoisseurs les plus habiles, sans qu'aucun d'eux y ait rien connu. Nous en sommes réduits, en matière de caractère égyptiens, à convenir que tout ce que les recherches on pû produire jusques à présent est de sçavoir qu'ils avoient deux sortes d'écriture, l'une hiéroglyphique, l'autre courante, et que, si nous avons pénétré quelque chose de l'écriture hiéroglyphique, nous n'entendons rien absolument de la courante.»

(1) Il faut rapprocher de la lettre de M. de Maillet le récit suivant, relatif à la même découverte et qui est peut être de Paul Lucas; une copie en est conservée dans le même ms. de Nîmes, n° 13810 (32), fol. 96 et 98 :

«Suitte d'une lettre du Caire, où il est parlé d'une momie nouvellement découverte.

«Toutes les bandes qui envelopoient cette momie furent envoyées en Cour par la même commodité qui vous porta la lettre où je vous en parlois. Le Roy et toutte la Cour, et ce qu'il y avoit de sçavants n'ont

Le ministre, avisé de cette découverte, écrivait à Rigord, le 16 septembre 1698[1] :

J'ay receu votre lettre du 7 de ce mois; le Sr Maillet m'a mandé qu'il vous adresse des bandes qui estoient sur une momie, qu'il a fait ouvrir, sur lesquelles il a trouvé des caractères différents des hiérogliphiques, dont on se servoit en Égypte. Vous pouvez ouvrir ce paquet et les examiner pour en prendre une copie et l'envoyer au religieux que vous connoissez à Rome, qui travaille à ces sortes de découvertes, dont vous avez soin de me faire sçavoir le sentiment sur ce sujet, et s'il aura pû reconnoistre ces caractères.

Peu après, de Maillet écrivait à Rigord, lui annonçant un nouvel envoi de ces mêmes bandelettes de momies[2] :

J'ay veu, Monsieur, par la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire pas été moins surpris que réjouis de la découverte du plus ancien manuscrit qu'il y ait sans contredit dans l'univers, et Sa Majesté a eu la bonté de louer Mr de Maillet d'avoir fait attention à la chose du monde qui pouvoit faire le plus de plaisir à toutte l'Europe, qui avoit jusqu'alors doubté que les anciens Égyptiens eussent eu un caracractères épistolique autre que l'hyérogliphique. On nous mande que l'on a fait faire des coppies de ces bandes et qu'on les a envoyées par toutte l'Europe. Le Roy a donné ordre qu'on travaillât dessus, mais je doubte fort que tous nos sçavants en viennent jamais à bout de l'interpréter...

«Ce n'est pas que ces caractères contenus en ces bandes ne soient très bien peints, très beaux et très entiers, mais ce sont des lettres dont il nous reste encore quelque cognoissance. Il faut que cette momie ait plus de quat reà cinq mil ans, et cependant, hors la chair vive, on recognoissoit tous les traits de la personne, qui étoit une femme...

«Nous gardons cette caisse [de la momie] icy à la disposition de la Cour pour l'envoyer, si elle désire de la voir; elle n'est cependant des plus belles pour le dehors, car il s'en trouve qui sont toutte émaillées et embellies d'autres ouvrages anciens que celle-ci n'a pas. Si, dans la suitte, il s'en présente quelqu'une de pareille à cette dernière, qui n'est pas assurément la seule écrite, j'en tirerai toutes les particularités pour vous en faire part.

«Il faudra, s'il vous plaist, avant de montrer tout ce que je vous marque cy-dessus, le mettre au net de votre main et corriger tous les défauts et irrégularités qui s'y pourroient rencontrer. Je vous assure que je n'ay pas seulement le temps de la relire. Le temps que j'ay est si petit, que, si peu que je m'amuse, nous nous trouverions courts pour nos expéditions, où la diligence est toutte entre mes mains, car M. le Consul a tout fini de sa main ce qu'il avoit à faire...»

[1] Arch. de la Marine, B7 64, fol. 157 v°.

[2] Bibliothèque de Nîmes, ms. 13810 (32), fol. 118 et 119 (copie).

le 26 septembre, que vous avés reçeu ma précédente et les bandes de la momie que j'avois adressées à Mr David Magy, que vous les aviez trouvées fort curieuses et que vous travailliés actuellement par l'ordre de Mr de Pontchartrain à faire une dissertation sur cette nouvelle découverte. . .

J'ay recouvré depuis quelque temps deux très beaux morceaux de ces mêmes bandes, que je vous enverrai par le premier bateau d'après celuy-cy. J'estime que tout ce que vous avés veu ne vaut point ces deux pièces. . .

Je crains fort que la dissertation sur les Piramides ne vous paroisse obscure. Dans l'état qu'elle est en effet elle n'est pas bien intelligible que sur le modèle de l'intérieur, que le pauvre Père Fulgence a fait, et qui se trouve en mes mains; je vous l'enverroy, si vous le désirés, pour en faire tirer copie.

Le mémoire sur ces bandelettes, auquel de Maillet fait allusion dans la lettre qu'on vient de lire, était rédigé par Rigord au mois de janvier 1700, Pontchartrain lui écrivait en effet, le 20 janvier[1] :

Je liray la dissertation que vous avez faite sur le monument d'Égipte, que le sr Maillet a envoyé à Monsieur le Chancellier, et j'en feray ensuite part à Mr l'abbé Bignon.

Enfin, en 1703, Rigord avait encore envoyé de nouvelles bandelettes de momies au ministre, qui lui répondait, le 16 janvier 1704[2] :

J'ay reçeu vostre lettre du 31 du mois passé, avec les pièces d'une ceinture trouvée en Égypte sur une momie. . . Il vaut mieux que vous me renvoyiez la pièce qui vous est restée pour la joindre aux autres, que je remettray aux sçavants de Paris pour les exercer.

Mais, avant de quitter M. de Maillet, il faut revenir quelques an-

[1] Archives du ministère de la Marine, B7 150, fol. 36.

[2] *Ibid.*, B7 71, fol. 11 v°-12. — En même temps Rigord publiait la dissertation à laquelle il vient d'être fait allusion dans les *Mémoires de Trévoux*, juin 1704, p. 978-1000, avec trois planches; cf. une Lettre [anonyme] à M. Rigord au sujet de cet article, dans les mêmes *Mémoires*, mars 1740, p. 476-495.

nées en arrière et mentionner une entreprise grandiose, à laquelle celui-ci avait songé dès son arrivée en Égypte, en 1692, et qu'il n'avait pas abandonnée encore quarante ans plus tard. C'était le projet de transporter d'Alexandrie à Paris la colonne, dite de Pompée [1], du nom du préfet d'Égypte, auquel une inscription qui se lit sur la base de cette colonne permet d'en rapporter l'érection en l'honneur de l'empereur Dioclétien, au début du IVe siècle [2].

[1] Il ne faut pas confondre cette colonne avec une autre colonne de Pompée, élevée à Constantinople, à l'embouchure de la mer Noire, en face du Phanar. (Spon, *Voyage*, etc., t. I, p. 229.)

[2] L'un des premiers voyageurs qui aient parlé de la Colonne de Pompée est, vers 1456, Cyriaque Pizzicolli d'Ancône, dans son *Itinerarium* (éd. L. Mehus; Florence, 1742, in-8°, p. 49-50). Au XVIe siècle, Pierre Belon y fait allusion dans ses *Observations de plusieurs singularitez et choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Égypte, Arabie* (Lyon, 1553, in-4°), fol. 93 v°. Il y en a une figure de fantaisie dans la *Cosmographie de Levant* d'André Thevet (Lyon, 1556, in-4°), p. 131; le même Thevet en a donné une autre figure, également de fantaisie, au fol. 35 v° du tome II de sa *Cosmographie universelle* (Paris, 1575, in-fol.). On peut encore citer ce qu'en disent : Thévenot, *Relation d'un voyage fait au Levant* (Paris, 1664, in-4°), p. 227-228; cf. *Suite du voyage de Levant...*, 2e partie (1674), p. 12; le *Journal des voyages de Mr de Monconys* (Lyon, 1665, in-4°), t. I, p. 153; Vansleb, *Relazione dello stato presente dell' Egitto* (Paris, 1671, in-12), p. 280-283; et *Nouvelle relation... d'un voyage fait en Egypte en 1672 et 1673* (Paris, 1677, in-12), p. 185-186; Paul Lucas, *Voyage... au Levant* (Paris, 1704, in-12), t. I, p. 38; et 1719, t. II, p. 22; Vezien, *Lettre à Mgr Roüillé... contenant une relation de l'Égypte* (Lisbonne, 1702, in-12), p. 13-14; le Père Sicard, *Discours sur l'Égypte*, dans les *Nouveaux mémoires des missions de la Compagnie de Jésus dans le Levant* (Paris, 1729, in-12), t. VII, p. 149-151; le Père J.-B. Labat, *Mémoires du chevalier d'Arvieux* (Paris, 1735, in-8°), t. I, p. 189-190; enfin la *Description de l'Égypte* de M. de Maillet, publiée par l'abbé Le Mascrier (Paris, 1735, in-4°), p. 144-149. — Les passages relatifs à la Colonne de Pompée, dans la *Relation du royaume d'Égypte*, écrite par le P. F. François Paumier (Bibl. de l'Arsenal, ms. 4787, fol. 33-34), et dans le *Voyage du Levant* de Louis Chevalier (*ibid.*, ms. 3511), n'ont rien d'original; on en pourra juger par l'extrait suivant de la relation du P. François Paumier :

«La colonne de Pompée... est sans contredit la plus haute et la plus grosse qui soit dans l'univers et le plus beau morceau qui nous reste de l'antiquité... Le chapiteau est proportionné à tout l'ouvrage et est creux au dessus. J'estime qu'il y avoit peut-être une représentation, et peut-être la figure de Pompée, dont la colonne porte le nom. Il falloit que cette figure fût d'une grandeur extraordinaire pour être proportionnée à son élévation. Il y a quelque

Voici ce qu'on lit à ce sujet dans un «Fragment du voyage de

temps qu'un Arabe, danseur de corde de profession, trouva moyen, par une flèche à laquelle étoit attachée une ficelle, de faire passer ensuitte entre les corniches du chapiteau une corde, à la faveur de laquelle il y monta, tenant un ânon sur les épaules, à la vue de tout le peuple d'Alexandrie. C'est par luy qu'on a appris que le chapiteau étoit considérablement creusé. La colonne, avec la baze et le chapiteau, a cent ving huit pans de hauteur au raport de diverses personnes de Provence qui l'ont mesurée. Un françois fort exact m'a assuré qu'elle a quatre-vingt-dix entre le chapiteau et la baze; quatre hommes pourroient l'embrasser avec peine. Cette pièce est si saine et entière que si elle n'étoit posée que de notre temps, et peut être y est-elle depuis deux mille ans; on l'aperçoit de la mer longtemps auparavant de découvrir Alexandrie.

«Voicy des observations qu'on avoit fait pour abattre et embarquer cette colonne, dans les vues qu'on avoit de la transporter en France. On suppose que M. l'Ambassadeur obtiendroit cette colonne du Grand Seigneur et que Sa Hautesse voudroit bien entrer dans ce qu'on luy proposeroit de la part du Roy.

«Je suis assuré qu'un catecherif accompagné d'un capigi bachi, soutenu à la marine d'un ou deux vaisseaux du Roy et aidé de quelques libéralitez, ne trouveroit ici aucune opposition, ny dans le grand Divan, ny dans le peuple d'Alexandrie. Il est hors d'exemple que les catecherifs du [Grand] Seigneur trouvent de la résistance quand des véritables motifs du bien public ne peuvent leur être opposés. Mais, pour aller au devant de toutes difficultés et prendre dans cette entreprise une voye indubitable pour le succès, il faudroit qu'on fît croire qu'on veut mener cette colonne à Constantinople et que M^r^ l'Ambassadeur a bien voulu ayder le Grand Seigneur dans cette entreprise, et qu'il n'y eût que le seul capigi bachi qui fût prévenu du secret, etc.»

Deux dessins de la colonne de Pompée se trouvent dans le ms. Suppl. grec 301, fol. 96-99. — On peut aussi citer, à titre de curiosité, la lecture faite par Paul Lucas de l'inscription gravée sur la base de la colonne (ms. n. acq. franç. 801, fol. 98 v°):

«Les lettres que j'ay tirées de l'inscription qui est sur le pied d'estail de la colomne de Pompée :

«manque 5 2 9
T.....Y..TATOT.........
6 7
T.......KYONΛIΔ........
5 5
ΔIΔ.....NONTONΛ.....Y
9
ΠCV..........XCC.»

On sait que cette inscription doit se lire ainsi (*Corpus inscr. gr.*, n° 4681):

Τὸ[ν ὁσ]ιώτατον *αὐτοκράτορα* || *τὸν πολιοῦχον* Ἀλεξανδρείας || Διοκλητιανὸν τὸν [σεβάσ]τον || Πο[μπεῖ]ος ἔπαρχος Αἰγύπτου || . . .

Cf. une lettre de Villoison dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, VIIIe année (1803), t. V, p. 55-60; Osann, *Comment. de columna Alexandrina*, dans les *Mem. dell' Instituto di Corr. archeol.*, t. I, p. 229 ss.; Boeckh, *Corp. inscr. gr.*, t. III, p. 328-330; et aussi les *Essais sur l'identification des monuments d'Alexandrie, I. Serapeum et Colonne*, par les abbés Suard et Sourice (Alexandrie, 1895, in-8°), qui placent la colonne, dite *de Pompée*, au centre du Serapeum et lisent sur sa base le nom de Satyros, architecte de Ptolémée II Philadelphe (*Comptes rend. de l'Ac. des inscr.*, 1895, p. 597-598).

M. de Maillet, allant au Caire, consul de la nation française, en 16[92]»[1] :

Fragment du voyage de Mr de Maillet, allant au Caire, consul de la nation françoise, en 16[92].

Si la Colomne de Pompée est encore debout aujourd'huy, c'est que son pied énorme n'a pas permis aux Arabes d'arracher les pierres sur lesquelles sa baze est posée. Ils sont pourtant parvenus à en tirer une d'un coing, par où ils nous ont découvert dans celle qui suit immédiatement des lettres hyroglifiques, qui sont parfaitement entières; par cette ouverture aussy il est aisé de voir qu'au milieu des grosses pierres, sur lesquelles la baze de cette grande colonne est posée, il y a une manière de colomne immédiatement au milieu, sur laquelle principalement repose toute la pesanteur de l'ouvrage... C'est sans contredit la plus grosse et la plus haute colomne qui soit dans l'univers. Le chapiteau est proportionné à tout l'ouvrage et est creusé dessus; j'estime qu'il y avoit une représentation et peut-être la figure de Pompée, dont la colomne porte le nom, mais il falloit que cette figure fût d'une grandeur extraordinaire pour être proportionnée à l'élévation. Il y a quelque temps qu'un arabe, danseur de corde, trouva moyen par l'invention d'une flèche à laquelle il avoit attaché une fisselle de faire passer ensuite entre les corniches du chapiteau une corde, à la faveur de laquelle il y monta, tenant un ânon sur ses épaules, à la vue de tout le peuple d'Alexandrie; c'est par luy qu'on a sceu que le chapiteau étoit considérablement creusé. La baze de la colomne est aussy entière que le premier jour, la polissure de la corniche du chapiteau est seulement usée, et à l'égard de la colomne, ce cordon, dis-je, du côté du midy et quelque peu de la colomne au-dessus de l'épaisseur de quelques doigts seulement se trouve aujourd'huy consommé, mais rien ne seroit plus aisé que de rétablir cet endroit par un mastic de la même pierre, et l'ouvrage alors seroit aussy parfait qu'il l'étoit il y a 16 ou 17 siècles, et peut être 2000 ans, quand il fut posé en cet endroit, car il n'y a point de preuve que cette colomne n'ait été mise là que du temps de Pompée.

A ce moment, Paris et la province rivalisaient à l'envi pour élever

[1] Bibliothèque nationale, ms. français 20310, fol. 93 v°-94.

des statues à Louis XIV [1]; M. de Maillet songea que nul piédestal ne pourrait être plus digne de servir à une nouvelle statue du roi que cette colonne antique, la plus haute peut-être qui fût au monde. Il s'ouvrit de ce projet à Rigord, dans un mémoire joint à une lettre du 17 septembre 1693 [2] :

A l'égard de la Colonne de Pompée, comme les voyageurs en ont tous parlé, je me contenteray, Monsieur, de vous remarquer qu'elle a 88 pieds entre la base et le chapiteau; la grosseur est proportionnée, et il n'y a rien d'esgal dans l'univers. Un gentilhomme de mérite, qui a passé icy depuis quelques mois, me disoit qu'elle estoit digne de porter la statue du plus grand de tous les roys, et souhaittoit que de mon temps on pût former en France le dessein de l'y faire transporter. Ne pourroit-on pas par ce monument parler à la postérité de cette paix glorieuse, que ce monarque entreprend de donner à l'univers, après l'avoir presque vaincu, de cette paix qui laissera en sa faveur de si grands préjugés pour la conquette du monde entier. Toutes fois qu'il luy plaira de l'entreprendre, j'ay icy un mémoire de tout ce qui seroit nécessaire pour abattre cette colonne et pour l'embarquer; c'est une personne de Provence, très ingénieuse, qui me l'a fait, sur la prière que je luy en adressay. Venés-vous en quelques jours en Égypte, Monsieur, avec une pareille commission, et soyés seur que je n'épargneray aucun soin pour faire réussir un dessein, dont je vous laisseray tout l'honneur, en partageant seulement avec vous la joie de servir un prince qui mérite si justement nostre amour et nostre vénération.

Mais, soit que le projet n'eût point été soumis au ministre, soit que celui-ci ne l'eût point tout d'abord agréé, cinq ans plus tard, de Maillet adressait directement à Pontchartrain un mémoire détaillé sur l'entreprise qu'il proposait, en l'accompagnant de la lettre suivante, datée du Caire, le 25 février 1698 [3] :

Si Vostre Grandeur, laquelle voudra assurer à la postérité les actions d'un

(1) Voir, sur les statues élevées à cette époque en l'honneur de Louis XIV, à Paris et en province, *la Place des Victoires et la Place de Vendôme*, par A. de Boislisle, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, tome XV, 1888, in-8°.

(2) Bibl. nat., ms. fr. 20147, fol. 200.

(3) Archives des Affaires étrangères, Consulats, Le Caire.

règne si glorieux, cherchoit dans l'antiquité quelque monument qui puisse y estre assorti, j'ose prendre la liberté de luy dire qu'il y a en Alexandrie une colonne, qui porte le nom de Pompée, laquelle est au dessus de tout ce qui nous reste des anciens temps, il ne seroit pas difficile de l'obtenir de la Porte, et je crois pouvoir assurer à V. G. que je viendrois à bout de la faire embarquer en Alexandrie parmy la dépense nécessaire pour s'assurer de la protection des puissances contre les Arabes des environs d'Alexandrie et l'inquiétude du peuple de cette ville. Cette colonne est digne, s'il peut y en avoir, de porter une statue du Roy, et on connoist à son chapiteau qu'elle estoit destinée à cet usage. Je joins icy un mémoire sur cette colonne et sur les moyens de la transporter.

A cette lettre étaient joints les deux mémoires qui suivent, tous deux adressés à Pontchartrain, en 1698 :

Mémoire sur la Colonne de Pompée,
qui subsiste à demy portée de canon des murs d'Alexandrie.

La Colonne de Pompée estoit visiblement enfermée autrefois dans l'ancienne Alexandrie, comme je l'ai observé ailleurs, mais cette ville ayant esté en partie ruinée et dépeuplée, elle fut reserrée dans de nouveaux murs, il y a 7 à 800 ans, la colonne en est esloignée d'une demy portée de canon, posée sur une petite élévation ou monticule, apparament de terre rapportée, de sorte que, du pied de la colonne, on descend de tous costez.

Cette colonne est encore dans son entier, avec son pied d'estal et son chapiteau; elle a avec l'un et l'autre cent vingt huit pans de hauteur, au rapport de diverses personnes qui l'ont mesurée. Un François fort exact m'assure qu'elle a 90 pieds entre le chapiteau et la base; 4 hommes pourroient l'embrasser avec peine. Il est certain qu'il n'y a rien de plus grand et de plus entier dans l'univers; elle est pourtant un peu endommagée, usée ou mordue du costé de l'est, ce vent, qui porte la pluye avec luy, ayant apparemment produit cet effet, qu'il serait très aisé de réparer avec un mastic, composé du mesme marbre dont elle est faite, si néanmoins on n'aimoit mieux luy laisser une imperfection qui sert à faire mieux sentir toute la beauté de la pièce. Elle est de trois morceaux : le chapiteau en compose un, le second fait toute la colonne et mesme une partie de la base, le troisième est le reste de la base, qui a 10 ou 12 pieds de hauteur, et compose un quarré qui en a à peu près autant de toutes parts; cette

base est posée sur de très grosses pierres unies et [enfoncées] exprès dans terre pour la plus grande seureté de la colonne. Les Arabes ont attaqué ces fondements et ils en ont déjà enlevé diverses pierres, dans l'espérance de trouver dessous quelques trésors. Il est à craindre, pour peu qu'ils continuent, qu'ils ne donnent occasion au brisement du plus beau monument qui nous reste peut estre de l'antiquité. Cette colonne, pied d'estal et chapiteau, est d'un très beau marbre ou de jaspe d'Égypte; le chapiteau est creux et il portoit autrefois une statue, qui debvoit estre d'une grandeur et grosseur extraordinaire. On apperçoit cette colonne de la mer, longtemps auparavant de découvrir Alexandrie. Bien des gens ont pensé de là qu'elle servoit, comme d'un second phare, à allumer la nuit des feux pour la seureté des vaisseaux.

Voicy ce que le capitaine Esprit Renaud, de Marseille, qui a beaucoup de génie pour les grandes entreprises, m'envoya, il y a quelques années, d'Alexandrie, sur les moyens d'embarquer cette colonne :

Il faut premièrement quinze perches de deux pieds de large et de la longueur de ladite pièce pour l'entourer affin qu'elle ne se puisse rompre.

Plus, quatre mats de la grosseur ordinaire pour faire des eschafaux pour trinquer les susdites perches, qui seront mises autour de la pièce, non seulement avec des cordes, mais encore avec des cercles de fer.

Plus, un cable de la grosseur de 5 à 6 pouces et de la longueur de 150 à 200 brasses.

Plus, faudra faire un pont de pierre depuis la ferme de la terre jusques au pied d'estal pour pouvoir en dedans la creuser tout autour.

Plus, il faudra faire une montagne de terre, du costé qu'on jugera de la faire tomber, de la mesme hauteur de la pièce, et mesme si près qu'on pourra pour la faire insensiblement coucher sur ladite hauteur.

Plus, quand la pièce sera couchée sur cette terre mouvante, il faudra faire en façon pour la mettre sur la ferme.

Plus, il faudra trois grosses pièces de bois pour faire des anguilles, comme quand on veut mettre un vaisseau à la mer, pour pouvoir faire courir ladite pièce, avec quatre cabestans, jusqu'au port vieux, parcequ'on ne peut approcher la mer que de ce costé là.

Plus, faut faire un chemin depuis ladite pièce jusques au port, qui soit tiré en droitte ligne.

Plus, il faudra faire un môle et l'avancer dans la mer, tout autant qu'il sera nécessaire, pour que le vaisseau puisse aborder pour l'embarquer.

Plus, il faut un vaisseau de Roy, des plus gros, qui soit armé de 400 à 500 hommes, tous de matelots choisis et gens de travail.

Plus, il faut, pour soutenir les travailleurs, un nombre suffisant de milices du pays.

Et quant à la dépense je ne puis pas vous en parler au juste, parcequ'elle me paroist considérable.

Le s[r] Chazelles l'a veue et examinée à son passage; mais un pareil dessein, si l'on s'y arrestoit, mériteroit bien encor que l'on envoyât un ingénieur sur les lieux pour en avoir un sentiment sur lequel on pût absolument compter.

Quant à la conduitte de l'entreprise du costé de la Porte et des personnes de ce pays, il seroit nécessaire d'obtenir un catecherif du Grand Seigneur, avec ordre au pacha d'Égypte et à toutes les puissances de protéger les ouvriers qui seroient employez à l'abbatement de la colonne et à son embarquement. Il seroit nécessaire qu'un capigi de considération fût chargé de l'exécution de cet ordre, qu'on ne lui promît de récompense qu'après l'embarquement de la colonne. Il ne seroit pas possible de se dispenser de respandre quelques autres libéralités pour engager le Pacha et les autres puissances à seconder le capigi, et d'envoyer chacun avec luy une personne à la Marine pour faire haster l'ouvrage et contenir le peuple d'Alexandrie. 2.000 escus au capigi et 5 à 6.000 au Pacha et aux puissances sont à peu près les dépenses nécessaires à la protection des ouvriers. Cela, joint à celles qu'il faudroit faire pour remplir le mémoire du capitaine Renaud, monteroit sans doubte à une dépense considérable. Mais je suis persuadé qu'on n'auroit jamais de regret au double mesme de ce qu'il en coûteroit, si le Roy avoit la satisfaction de voir en pied dans la capitale de son Royaume la plus rare pièce qui nous reste peut estre de l'antiquité[1].

Mémoire concernant les moyens de vaincre les oppositions qu'il pourroit y avoir en Égypte à l'embarquement de la Colonne de Pompée.

On suppose que Monseigneur l'Ambassadeur obtiendra cette colonne du Grand Seigneur et que Sa Hautesse voudra bien entrer dans ce qui luy sera proposé pour la facilité de l'accomplissement de ses désirs.

Je suis persuadé qu'un catecherif, accompagné d'un capigi bachi, soutenus

[1] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Le Caire.

à la Marine d'un ou deux vaisseaux du Roy et aydés des libéralités dont j'ay parlé ailleurs, ne trouveroit icy aucune opposition, ny dans le grand Divan, ny dans le peuple d'Alexandrie. Il n'y a rien dans le présent d'une colonne qui puisse intéresser le pays, et il est hors d'exemple que les catecherifs du Grand Seigneur trouvent de la résistance, quand de véritables motifs de bien public ne peuvent luy être opposéz.

Mais, pour aller au devant de touttes difficultés et prendre dans cette entreprise une voye indubitable pour le succès, on propose que M. l'Ambassadeur, ayant obtenu la colonne, demande un catecherif, adressé au Pacha et aux puissances d'Égypte, par lequel le Grand Seigneur déclare qu'ayant envie de faire venir cette pièce à Constantinople, et M. l'Ambassadeur ayant bien voulu promettre de la faire abattre, embarquer et transporter, il commande qu'il me soit donné en cette occasion toutes sortes de secours et de protection, sans en exiger la moindre chose; et pour rendre cette déclaration d'autant plus réelle, charger le Pacha de me faire compter les sommes que je luy demanderay, lesquelles M. l'Ambassadeur s'obligera en particulier de payer au trésor du Grand Seigneur. Le capigi bachi qui sera chargé de ce catecherif devra avoir ordre de ne communiquer ce secret à personne, pas mesme au Pacha, que la colonne ne soit hors du port, et alors il pourra montrer un second catecherif pour la faire conduire en France; et, affin d'engager d'autant plus le capigi à la diligence et au secret, ne luy prometre le surplus de la récompense, dont on conviendra avec luy, que lorsque la colonne sera embarquée. Il est sans doubte que, si les ordres sont donnés en cette manière et qu'un capigi de confiance en soit chargé, bien loing de trouver icy la moindre opposition, il n'y a sorte de secours qu'on ne me donne, puisqu'on croira rendre service au Grand Seigneur en me le rendant. Cela espargnera aussy considérablement au Roy pour les ouvriers qu'il faudra employer et les récompenses dont il sera toujours bon de gratiffier les officiers d'Alexandrie et mesme quelqu'uns du Caïre, puisqu'on serait obligé de les traitter tout autrement s'ils estoient persuadés que leur travail et leurs soins regardassent la satisfaction du Roy et non celle du Grand Seigneur. Il sera à propos, pour la même raison, que les ingénieurs et la pluspart des officiers, qui seront chargéz de venir en Alexandrie pour cette entreprise, soient aussy persuadés que cette colonne est destinée pour la Porte, et que ce secret soit en moins de mains qu'il sera possible[1].

[1] Bibliothèque nationale, archives du département des Manuscrits.

Après avoir pris connaissance de ces mémoires, le ministre écrivait à de Maillet, le 30 avril 1698, qu'il ne fallait pas songer à cette entreprise [1] :

J'ay veu tout ce que vous m'escrivez sur la Colonne de Pompée, restée entière auprès d'Alexandrie, et les moyens de la transporter en France. Il seroit à désirer qu'on pust avec plus de facilité se procurer un aussy beau monument de l'antiquité; mais la despence en seroit si considérable et le succès si incertain qu'il ne convient pas d'y penser.

Et, le 9 octobre suivant, Pontchartrain confirmait, au nom du roi, sa première lettre [2] :

Sa Majesté, ayant veu par le compte que luy ay rendu de ce qui m'a esté écrit au sujet de la Colonne de Pompée, les difficultez qu'il y auroit à la transporter, quand même le Grand Seigneur en accorderoit la permission, et quelle en seroit la dépense, a résolu de n'y point penser et de ne pas suivre la veüe que vous en aviez donné.

Le ministre répondait encore dans le même sens, le 22 octobre 1698, au sieur Du Roure, vice-consul à Alexandrie [3] :

J'ay esté informé par Mr Desfrancs des difficultés qui se rencontreroient pour le transport de la Colonne de Pompée, dont il m'a envoyé les propositions, et de la dépense qu'il seroit nécessaire de faire, quand il seroit libre de l'enlever du lieu où elle est. Sur le compte que j'en ay rendu au Roy, Sa Majesté n'a pas estimé à propos d'y penser et cette veüe doit estre abandonnée.

[1] Archives du ministère de la Marine, B^7^ 64, fol. 70.

[2] *Ibid.*, fol. 192 et v°.

[3] *Ibid.*, fol. 182 et v°. — A deux ans de là, le même Du Roure offrait au ministre une petite statue antique, et Pontchartrain lui répondait, le 12 mai 1700 : «Si la petite statue qui vous est tombée en main est assez belle pour mériter d'être mise dans le Cabinet du Roy, je la recevray volontiers; mais affin que j'en puisse juger, vous m'en envoyerez un dessein sur lequel j'en puisse connoistre la figure et l'attitude et vous m'expliquerez plus précisément de quel métal ou pierre elle est.» (Archives du ministère de la Marine, B^7^ 68, fol. 78.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

Et le 22 octobre suivant [1] :

Vous aurez veu par ma précédente que vous n'avez aucun mouvement à vous donner pour l'enlèvement de la Colonne de Pompée, le Roy ayant résolu de ne point penser à la demander au Grand Seigneur, non seulement par les difficultez que la disposition des esprits des habitants du pays pourroient causer et la dépense extraordinaire de ce transport, mais encore parce qu'on ne peut s'assurer d'y réussir et de pouvoir conduire cette colonne entière jusques au vaisseau où il faudrait l'embarquer.

Malgré ce refus du ministre, Du Roure ne se rebuta point, et, le 15 décembre 1698, il envoyait d'Alexandrie à Pontchartrain ce nouveau mémoire [2] :

Expédient qu'on trouve pour réussir à l'enlèvement de la Colonne de Pompée.

Dans une conférance que j'ay aveq le gouverneur du chateau, on a supposé que Monseigneur l'Embassadeur obtiendroit du Grand Seigneur un catecherif, dans lequel il seroit spéciffié qu'il désire la Colonne de Pompée, à cet effect qu'il donnera quelques bourses d'argent pour réparer les mosquées de ce pays.

Que ledit catecherif sera adressé au Pacha du Caire pour représenter aux puissances et au peuple l'intention de son maistre; qu'on me l'envoyera pour sçavoir son contenu et prendre les justes mesures à préparer les esprits qui pourraient se mutiner, muny de sommes nécessaires pour leur faire des advances, quy les engageront à se rendre faciles, et d'un comandement dudit Pacha, qui y donne son consentement et ordonne au peuple d'obéir aux ordres de leur maistre; qu'il sera en outre à propos qu'on fasse venir par avance quelques ingénieurs pour faire les préparatifs à bien dessendre ladite colomne, qu'on trouvera sur le pays le reste des hommes nécessaires, comme François, Anglois, Arabes et Mores, pour pouvoir éluder par là le dessein de l'enlèvement.

Enfin qu'on expédiera une grosse flutte de Constantinople, où le capitaine estant arrivé, recevra de Monseigneur l'Embassadeur un commandement du Grand Seigneur, quy porte que ladite colomne luy sera consignée, pour estre transportée à la Porte, de quy me sera rendu pour le faire exécutter par les

[1] Archives du ministère de la Marine, B7 64, fol. 219 v°. — [2] *Ibid.*, B7 220.

puissances du pays déjà prévenues, en observant qu'il est de la dernière importance que le secret soit religieusement observé et le moins communiqué qu'il sera possible.

Mais à ce nouveau mémoire le ministre opposa également, le 16 mai 1699, une fin de non-recevoir [1] :

Je vous ay mandé que Sa Majesté ne pensoit point au transport de la Colonne de Pompée, et que vous ne devez prendre aucunes mesures pour y réussir.

Cependant, après de Maillet et Du Roure, le projet de transport à Paris de la Colonne de Pompée n'était pas encore abandonné. Un ingénieur de la marine de Toulon, Cleron de Querdreu, rédigeait, le 4 janvier 1699, un mémoire détaillé sur le même sujet, mémoire qui était transmis par l'intendant de Vauvré à Pontchartrain [2] :

Monseigneur,

Je commanse par me donner l'honeur de vous soitter une heureuse année suivie de plusieurs auttres, après quoy je respondré à la lettre qu'il vous a plu me faire la grace de m'escrire aux sujet de la Collonne de Pompée. Je vous ay desjà escrit la dificulté qu'il auroit d'enlever cette collonne de ce peïs là, sur le peu de font qu'il y auroit à faire sur la parolle des puissances de ce pays là, et assuré la dificulté qu'il y a d'antrer dans le port vieux, qui est le seul endroit de tout ce pays là où l'on la peut embarquer. Mais si l'on peut négocier, par le moyen de nostre ambassadeur à Constantinople, cette affaire avec le Grand Vizir, par le moyen d'une somme d'argent, qui est ce qui fait tout faire à ces gens là, voici ce qu'il lui faudroit proposer. Qu'il informasse premièrement nostre ambassadeur de l'année et du temps auxquels partent les vaisseaux du Grand Seigneur de Constantinople pour aller en Alexandrie faire leurs provisions de toutes sortes de légumes, ce qu'ils font souvent; et, sachant ce temps là, il faudroit faire partir la fluste, destinée pour cette autre prise, de Toulon pour Constantinople, afin qu'elle arrivast à temps pour partir de Constantinople avec l'armée du Grand Seigneur. Je suppose qu'on fût déjà convenu avec

[1] Archives du ministère de la Marine, B⁷ 64, fol. 47 v°. — [2] *Ibid.*, B⁷ 220.

le Grand Vizir de tout ce qu'il faudroit faire. Il faudroit que le Grand Vizir parust avoir envie de faire transporter cette colonne à Constantinople et qu'il fist voir qu'il a fretté pour cela un vaisseau françois, attendu qu'ils sont plus experts pour ces sortes d'entreprises que les Turcs mesmes, et que, pour marque de cette vérité, il fait partir ce bastiment françois avec l'armée du Grand Seigneur soubs la conduite du capitaine général, qui a ordre de le protéger en toute chose pour cette exécution. Il faudroit qu'il n'y eust que le général de l'armée du Grand Seigneur qui sçût le secret; on pourroit mesme avoir la permission de porter le pavillon turc afin de leurer mieux les gens d'Alexandrie; l'on pourroit comme cela parachever de charger la fluste de riz, comme si c'estoit effectivement pour Constantinople, ce qui vous indemniserait de beaucoup, comme vous allez voir dans la suite. Après avoir embarqué la colonne et le riz, le général vous donneroit un ordre apparent de partir pour Constantinople, et, étant dehors, on prendroit la route de France. Ayant débarqué le riz à Toulon, il faudroit partir pour le Hâvre de Grâce, et embarquer à Toulon du vin, de l'eau-de-vie, de l'huile, du savon dans ladite fluste au profit du Roy pour le Hâvre, et, tout bien compté, il n'en couteroit presque rien au Roy.

Voicy ce que cousteroit la ballenne dans un an, avec 125 hommes d'esquipage, 100 matelots effectifs et 25 officiers mariniers, un capitaine de frégate, un lieutenant, chirurgien et écrivain du Roy. Il cousteroit 4,000^{tt} par mois, seroit 48,000^{tt} pour un an; il pourroit 3,500 quintaux de riz dans la fluste, outre le poids de la colonne, qui sont 7,000 quintaux, qui coustent en ce pays là 4^{tt} et 4^{tt} 10^{s}. On en aura 9^{tt} tout courant en France; c'est d'abord 31,500^{tt} de profit; il n'en cousteroit plus au Roy que 16,500^{tt} en arrivant à Toulon, ce que vous pourrez bien gagner sur la traversée de Toulon au Hâvre de Grâce. Voilà tout ce que je puis dire au sujet de l'espargne.

Pour ce qui est des machines, qu'il faudra pour le transport de cette colonne, la déplanter, la traîner à la mer, l'embarquer, tout cela se trouvera dans l'arsenal de Toulon, et le tout sans grande dépense, et voicy un estat de tout ce qui est nécessaire pour cette entreprise :

Premièrement, il faut six grands mats bruts des plus longs et des plus forts, sans les gaster de rien du tout, ainsy il ne couste rien[1].

Il faut avec cela des pièces de quilles de vaisseau, les plus fortes que faire se pourra, pour faire un berceau comme pour mettre un vaisseau à la mer, pour

[1] En marge : *Bon.*

coucher ladite colonne dessus et la transporter de là à bord de la fluste, ce qui ne coustera presque rien [1].

Il faut porter un gros et bon chaland en quartiers, afin de transporter la colonne du bord de la mer à la fluste; vous le raporterez à Toulon, et il servira comme les autres, ainsi cette despense n'est pas inutile [2].

Il faudra 2,000 pieds de vieux bordages, en choisissant le meilleur, pour faire une plate-forme au pied de la colonne, pour affermir les câbles qui doivent supporter la colonne pour la déplanter et la faire courir sur ladite colonne dessus jusqu'à la mer. En revendant ce bordage à Alexandrie, on gagnera plustôt que d'y perdre, ainsi ce n'est pas une dépense [3].

Il faudra huit cabestans à quilles, garnis de leurs barres, cela n'est pas une despense y en ayant dans l'arsenal suffisamment; on les rapportera [4].

Il faudra huit ancres de 1,200 cents, cela se trouve dans le port; on les rapportera [5].

Il faudra six frans funins de cordages exprès, comme ceux que l'on a fait pour tirer l'*Hirondelle* à terre; ceux du *Rosier* serviront, et ceux qu'il faudra de surplus ne seront pas inutiles en les rapportant dans le port [6].

Il faudra douze poulies pour ces six frans funins; cela se trouve dans le magasin du port [7].

Il faudra des brouettes, pics, pioches, pelles et mannes pour transporter la terre, en aplanissant le chemin qu'il faudra que la colonne fasse pour venir à la mer; ce qui ne coustera pas beaucoup, et on le raporteroit après en France [8].

Autre dépense, mais de très peu de chose :

Il faudroit embarquer sur ce bâtiment trois maistres de vaisseau, des entretenus, un pour préparer toutes les manœuvres, qui sont nécessaires dans la fluste pour embarquer la colonne et tout ce qui s'en suit; les deux autres à terre, à faire travailler à mâter et garnir les cabres nécessaires pour le transport de la colonne, placer les cabestans et leurs ancres. La despense est de 16^{tt} 13^{s} 4^{d} chaque, par mois, de plus qu'ils ne gagnent à terre [9].

(1) En marge : *Bon.* — (2) En marge : *Néant, la fluste pouvant s'approcher du quai.* — (3) En marge : *Bon.* — (4) En marge : *Bon.* — (5) En marge : *Bon.* — (6) En marge : *Il y en a. Bon.* — (7) En marge : *Bon.* — (8) En marge : *Bon.* — (9) En marge : *Celuy du vaisseau et deux autres qui tiendront place de contremaîtres et auront leur ration, ainsy ne cousteront rien de plus en mer; 16^{tt} 10^{s}, chacun par mois pour leur subsistance, mais ils feront partie de l'équipage.*

Il faudroit deux maîtres charpentiers entretenus pour ouvrir et refermer le derrière de la fluste, pour passer la colonne dans le fond de cale, placer le tourniquet en dedans de l'arcasse, afin de faire courir la colonne plus facilement, bien étançonner les faux-beaux, faire la plate-forme à terre pour les cabres, monter les berceaux pour transporter la colonne, monter le chaland, qui seroit en quartiers, faire les paras pour faire courir le berceau dessus. La despense est petite[1].

Il faut embarquer un bon maître forgeron et deux seconds, avec une forge, pour subvenir aux nécessités qui pourroient arriver, comme essieux de poulies, qui se peuvent rompre, et beaucoup d'autres machines qui nous seroient nécessaires, comme des corps morts, pour orienter le berceau en traînant la colonne, chevilles à bouche et à croc, qui peuvent manquer, qu'il faudra refaire. Il n'y a jamais que la despense du maître forgeron, car pour les autres deux, ils peuvent faire nombre de l'équipage.

Il faut avec cela qu'il y ait 20 matelots qui soient charpentiers et matelots, ce qui n'est pas difficile à trouver icy, et 20 autres matelots qui soient calfats matelots pour aider à la charpente et aux calfatages qu'il conviendra faire dans tout ce travail qui n'est pas petit. Cela ne couste rien.

Je vous envoye, Monseigneur, le poids de la colonne en quintaux et en tonneaux, dans son tout et chaque pièce en particulier :

La baze est un carré de neuf pierres, trois sur chaque fasse; elles pèsent	588	quintaux.
La première pierre du pied d'estail a 12 pieds de fasse sur trois pieds de haut, elle pèse	432	—
La segonde pierre du pied d'estail pèse	445	—
La troisième pierre, sur quoy porte la colonne, pèse	399	—
La colonne, ou fuseau, seule, pèse	2,300	—
Le chapiteau pèse	600	—
LE TOUT PÈSE	4,764	quintaux,

qui sont 238 tonneaux et 1/5 de 20 quintaux par tonneaux.

Voilà, Monseigneur, tout ce que Vostre Grandeur peut souhaiter au sujet

[1] En marge de ce paragraphe et des deux suivants, la mention : *Bon.*

dont il est question. Faites moy l'honneur de m'employer à quelque chose, s'il y a quelque armement.

De Toulon, ce 4e janvier 1699.

CLERON DE QUERDREU.

Pontchartrain, pour faire examiner ce nouveau mémoire, l'avait renvoyé à l'intendant de Vauvré et lui écrivait, le 4 mars 1699 [1] :

J'avois bien leu la proposition du sr Cleron pour l'embarquement de la Colonne de Pompée, et je ne vous l'ay pas renvoyée pour sçavoir en quoy elle consiste, mais pour examiner avec M. Desfrancs, si elle a quelque solidité, et si on peut espérer de surmonter l'obstacle que le peuple d'Alexandrie y apportera, ce que j'ay de la peine à présumer.

Le mémoire de Desfrancs, qui fut envoyé de Toulon au ministre, a aussi été conservé [2] :

Mémoire sur l'embarquement de la Colonne de Pompée.

Il faut, après l'avoir obtenue du Grand Seigneur, charger sur le bâtiment, que l'on destinera pour ce sujet, le plus secrètement qu'il se pourra, les ancres nécessaires pour les amarrages des cabestans à quilles, des bordages, francs funins et toutes les poulies et cordages, qu'il faudra faire faire exprès, et en embarquer quantité; faire mettre sur ce bâtiment deux des meilleurs maîtres du port pour ce travail, et pour matelots presque tous charpentiers ou calfats, qui ne coûteront que la peine de les choisir dans les départemens, avec un bon maître de l'un et l'autre mestier, un bon maître forgeron et deux garçons, qui feront nombre de l'équipage, une enclume, un soufflet, des marteaux, du fer, du charbon; le tout après avoir mis le bâtiment destiné en état de suporter ce fardeau, qui aura de dedans en dedans 100 pieds de longueur.

Il faut ensuite, pour éviter tout soupçon, supposer un nolis de ce bâtiment et l'envoyer à Marseille, le faire charger de marchandises propres pour Constantinople, où il est bon qu'il arrive dans le temps que les vaisseaux du Grand Seigneur seront prêts pour aller à Alexandrie, où ils vont tous les ans, au mois de juin, pour les provisions du Sérail et pour les vivres de leurs armées navalles,

[1] Archives du ministère de la Marine, B2 143, fol. 127 v°. — [2] *Ibid.*, B7 220.

que l'Ambassadeur convienne avec le Visir que ce batiment sera arresté, comme par force, de la part du Grand Seigneur pour son service, ce qui se pratique très souvent, que nul autre n'en ait le secret, pas mesme le commandant des vaisseaux du Grand Seigneur. Il faudra prendre en ce lieu là tous les mats, biques et autres bois nécessaires, comme si le Grand Seigneur les faisoit embarquer, où ils coûteront peu, ne payant point de sortie de la mer Noire, pour éviter le soupçon que cela donneroit si on les prenoit dans le port de Toulon.

Au moment que ce bâtiment aura esté arresté et joint aux vaisseaux du Grand Seigneur, il faut que tout se fasse en son nom, tant à Constantinople qu'à Alexandrie, pour lequel sujet le Visir fera embarquer un capigy bachy de confiance, à qui il faudra se confier pour le secret et po[ur] les payemens qu'il y aura à faire, qu'il communiquera au commandant du bâtiment de question. Il sera chargé des ordres nécessaires de la Porte pour les puissances d'Égipte et pour le commandant des vaisseaux, pour qu'il congédie le bâtiment après avoir embarqué la Colonne et estre hors de la veue d'Alexandrie.

Il est important, pour oster tout prétexte au peuple de faire dans la suite aucune avanie à la nation, ny d'insulte au consul du Caire et au vice-consul d'Alexandrie, qu'ils ne paroissent en rien dans tout le travail qu'il y aura à faire; et, quand il sera finy, le capigy bachy doit réveler le secret au pacha d'Égipte et aux puissances d'Alexandrie, estant très seur qu'ils l'apprendroient dans la suite et qu'ils en sçauroient un très mauvais gré à la nation, sur qui ils feroient retomber leur ressentiment, ce que l'on évitera par là, en y joignant un présent qui convienne à leur caractère. Il est nécessaire de faire choix d'officiers bien sages et qui parlent peu. M. de Marqueze a ces qualitez, qui est fort bon officier et parle bien turc, ce qui est très avantageux. Mon sentiment est d'avoir des jumelles plustost que des bigues pour mettre autour de la Colonne, à laquelle on fera des rotures comme à un mast, de distance en distance, auparavant de la coucher, qu'on luy laissera jusqu'à ce qu'elle soit plantée dans le lieu où le Roy l'aura destinée. Le bâtiment peut approcher tout à terre dans le port vieux, ce qui rend la chose plus facile, et le lieu où elle est tout sable, ce qui fait qu'il y aura moins à craindre en la couchant, quand mesme les retenues manqueroient. Dans le moment que le bâtiment sera joint à ceux du Grand Seigneur, il faut qu'il arbore pavillon turc pour entrer avec eux dans le vieux port d'Alexandrie.

(Signé :) Desfrancs.

Mais, dans une nouvelle lettre à l'intendant de Vauvré, du 25 mars 1699, Pontchartrain décidait l'abandon définitif de ce dernier projet[1] :

J'ay veu le mémoire que vous avez fait, avec M. Desfrancs, sur les moyens de surmonter les obstacles que le peuple d'Alexandrie pourroit apporter à l'enlèvement de la Colonne de Pompée. Comme vous supposez que ce peuple est dans une entière soumission aux ordres du Grand Seigneur, et qu'il n'est dans cette sçituation que lorsqu'il ne touche point à ses privilèges, ou à ses superstitions, il est peu à présumer que ce projet puisse réussir, et la difficulté qu'on y rencontrera, et les suittes qu'il peut attirer contre la nation, jointes à la despense, ont absolument déterminé le Roy à n'y plus penser.

Cependant, à près de quarante ans de là, de Maillet, devenu subdélégué de l'intendant de Marseille, n'avait point perdu l'espoir de voir encore transporter en France, avant sa mort, la Colonne de Pompée, et il adressait à Maurepas, le 15 mai 1737, un dernier mémoire, auquel il ne semble pas que le ministre ait donné suite[2] :

Mémoire sur l'abattement de la Colonne de Pompée, sa conduitte au port vieil, et son embarquement sur une flutte construitte en France, affin de l'amener au Havre de Grace, le tout relativement à un mémoire du feu s^r Reynaud, ancien capitaine de vaisseau marchand, que j'envoyay en original à Mgr le comte de Pontchartrain, il y a environ 40 ans.

Cette fameuse colonne est élevée sur un tertre, ou monticule de pierre solide, qui se trouvait autrefois dans l'enceinte de la grande ville d'Alexandrie, et est à présent éloignée de 5 à 600 pas de la ville.

Ce tertre est exhaussé de tous ses côtés, d'environ 40 pieds, d'une plaine de sable, dont il est à présent environné. La pente de ce monticule à la plaine est assez rapide, c'est-à-dire que cette plaine de sable en est assez proche de tous les côtés ; en sorte que, si cette colonne, qui est un peu entamée du coté du levant par les pluyes, dont elle a été baignée depuis plusieurs siècles, venoit

[1] Archives du ministère de la Marine, B^2 143, fol. 159 v°-160. — [2] *Ibid.*, B^7 220.

IMPRIMERIE NATIONALE.

à tomber naturellement et sans précaution, il y auroit un grand danger qu'elle ne se brisât.

Le feu s[r] Reynaud pour y remédier estimoit qu'il étoit nécessaire :

1° De la faire ceindre du haut en bas de nattes d'une grosse épaisseur, d'apliquer sur ces nattes des poutres de toute sa longueur, joignant l'une à l'autre, et de cercler le tout avec de bons cercles de fer; et j'estime que c'est une précaution qu'on ne peut se dispenser d'y employer avant de la faire abatre.

2° Pour parvenir d'autant plus seurement à l'abattre sans l'exposer à être brisée, il croyoit nécessaire d'élever, du côté où l'on auroit résolu de la faire tomber, une montagne de sable, dont il ne manque point aux environs.

Cependant comme cella pourroit être long et qu'il seroit bon, tant pour épargner la dépence que pour abréger l'ouvrage, de trouver un moyen de la faire tomber autrement et avec la même douceur, ce que je m'imagine possible à un ingénieur ou machiniste expérimenté, il sera facile sur cette seule exposition de consulter la chose à Paris avec des illustres dans le génie et j'estime que c'est par là qu'il faudroit commencer.

La chose me paroît aussy bien valoir la petite dépence d'y envoyer un bon ingénieur, lequel examinera sur les lieux même, et sur cette consultation ce qu'il estimera le plus convenable pour l'abattement de la colonne, et sa conduitte au port vieil.

Pour moy, je m'imagine qu'il conviendroit de munir cette colonne, en pied comme elle est, d'une espèce de trénaux sans roues, qu'on conduiroit sur de gros rouleaux de poutres du pied de ce tertre jusques au port vieil, qui est plein et uny dans un espace de 800 à 1000 pas, et qu'on embarqueroit de même sur la flutte, dans laquelle elle entreroit par la poupe. Le sentiment du feu s[r] Reynaud étoit tel. Il seroit nécessaire de faire accompagner cet ingénieur d'un bon constructeur, affin de reconnoître quelle devroit être la construction particulière de cette flutte, tant pour sa longueur que pour l'introduction de la colonne, et sa nature qui devroit être extraordinaire, à moins de la faire absollument remorquer. Il faudroit aussy reconnoitre l'endroit du port vieil où la colonne pourroit être embarquée, et s'il y a quelque endroit du port tellement escarpé et proffond qu'on puisse y apliquer la proue de la flutte, ou pratiquer de ses bords une espèce de pont, avec des pieux enfoncés dans la mer, qui puissent soutenir la pezanteur de la colonne jusques à son intro-

duction dans la flutte, qu'on pourroit remplir d'eau et la vuider à mesure que la colonne y seroit introduitte, et que son poids tiendroit lieu de ce lest. Je parle de cecy comme un aveugle, aussy ne fais-je ces réflexions que pour prévenir les difficultés qu'il y aura pour cet embarquement, auquel la colonne doit servir de véritable lest au batiment destiné à la transporter, non seulement jusques au Havre, mais jusques à Paris mesme dans la grosseur de la Seyne.

Le s[r] Reynaud estimoit le poids de la colonne, de son chapiteau et de sa baze à 8000 quintaux. Ces trois pièces devront être séparées s'il est possible. Il y a une partie de la baze attachée à la colonne même, c'est-à-dire que cette colonne fait partie de la baze, et cette partie est d'environ deux pieds, et la véritable baze, depuis ces deux pieds jusques à son extrémité, est d'environ dix pieds, et fait en tout une hautteur de douze, et un quarré égal ou au moins de dix pieds; c'est-à-dire que la colonne dans sa baze quarrée a 40 ou 48 pieds de tour. On doit concevoir de là combien plus solidement le corps immense du fuste de la colonne est posé sur le reste de sa baze par ce quarré de deux pieds, attaché au bas de son boudin, que si elle n'y étoit assise que sur son boudin, et il ne faut point doutter que cette solidité ne soit augmentée par une manière d'essieu de fer qui passe à travers la base et s'insère encore longuement dans la base de la colonne; peut être même dans une autre qui est justement au milieu et au dessous de cette baze sur laquelle seule colonne elle est aujourd'huy apuyée, les Arabes en ayant presque tiré toutes les pierres dont cette colonne inférieure étoit environnée. Je m'imagine que ce ne sera pas un petit ouvrage de séparer cette baze du fuste de la colonne pour la transporter plus aisément en France, et que cella ne pourra se faire qu'après que le tout sera renversé; il sera même très difficile, à ce que je pense, de séparer du haut de la colonne la corniche, que l'on sçait être creuse, et qui consumée à l'extérieur presque de tout côté et qu'il faudra pourtant chercher à conserver en entier, et la repollir de nouveau, comme la colonne, à l'endroit où elle est un peu minée, en y apliquant du granite de la même couleur qu'on aura pilé, et mêlé au plus fort mastic, après quoy on le repoliroit de nouveau et on rendroit cette colonne aussy parfaitte qu'elle l'étoit lorsqu'elle fut mise en place, n'en étant point de ce marbre comme des autres, puisqu'il est composé de grains même assés gros, qu'il s'en trouvera de pareils et qu'on pourra les y apliquer après qu'on aura été jusques au vif en la netoyant et qu'il n'y a aucune brèche considérable. Il ne seroit pas facile de trouver un morceau du même grain de la colonne et de la même couleur, aussy gros qu'il seroit né-

cessaire pour faire un nouveau chapiteau à cette admirable colonne, sur laquelle je me persuade qu'on mettroit une statue de bronze pédestre du Roy, de 20 pieds de hautteur, pour être proportionnée à la grosseur et à l'élévation de la colonne, qui a 88 pieds d'élévation entre le fuste et le chapiteau, à ce que le s^r Reynaud me disoit; quoy que d'autres assurent qu'elle n'aye que cette hauteur en total, ce qui me paroit moins vraisemblable à mes yeux.

Je voudrois que l'ingénieur et le constructeur, qui y seroient envoyés pour la reconnoissance des choses cy devant expliquées, y fussent totallement incognito, hors M. d'Amirat[1] seul, me paroissant absollument nécessaire que personne n'en aye connoissance, excepté luy. Ils pourront y aller, ou comme des curieux ou sur quelque autre prétexte, et se transporter au lieu où la colonne est scise et au port vieil, diverses fois pendant le séjour en ce port du vaisseau qui les y aura portés et qui les ramènera.

S'il est envoyé un ingénieur de Paris, ou qu'il en soit choisy un en Provence, je pourray conférer avec luy. Il me semble que le principal ingénieur dans le corps des galères n'y est pas fort estimé, peut être y a-t-il de la jalousie de la part de ceux qui en parlent de cette sorte. Je ne connois point ceux de Toulon; mais les uns et les autres étant fort connus des marins, ils ne pourroient faire ce voyage sans que le sujet en fût connu.

J'en dirois d'avantage sur ce que j'estime qu'il faudroit pratiquer en Égypte pour faciliter l'abattement et l'embarquement de la colonne, si la chose est résolue sur le raport de ces deux sujets, avant lequel je le crois asséz inutil. Le s^r Reynaud[2] estimoit que toute la dépence nécessaire à cette abattement et embarquement sur une flutte, qui auroit 80 à 100 hommes d'équipage, n'excèderoit pas 40 mille écus. J'estime en gros qu'avec une bonne conduitte cella pourroit ne point excéder soixante mille écus, et, quand j'étois sur les lieux, je m'en serois chargé pour cinquante mille, sauf à y gagner ou y perdre, ayant toujours eu une passion ardente de faire parvenir en France, avant ma mort, le plus grand et le plus beau monument de l'antiquité qu'il y ait au monde et le plus digne de porter la statue du plus grand Roy du monde et d'immortaliser son nom par cet endroit, comme il le sera par beaucoup d'autres. Mais enfin 25,000 écus, même cinquante, qui seroient le bout du monde, au dellà des quarante mille, auxquels le s^r Reynaud fixoit toutes ces dépences, ne sont point un objet, à ce que je crois, qui doive faire renoncer ce grand Roy et

[1] Consul au Caire. — [2] Cf. plus haut, p. 294.

ses ministres, qui seront encore immortalisés comme luy dans l'exécution de ce projet, à ce jour glorieux où cette statue sera découverte, après que le tout aura été mis dans la place qu'on aura choisy pour élever la colonne.

Si l'Égypte avait été un champ fertile pour les recherches archéologiques, il en devait être bientôt de même de la régence de Tripoli de Barbarie, l'ancienne Cyrénaïque. L'intendant de Vauvré écrivait de Toulon au ministre, le 3 janvier 1681 (1) :

Sur l'advis que j'eu, il y a 5 ou 6 jours, que la barque de patron Louis Maunier, de Cassis, qui avoit chargé les statues de marbre à Tripoly pour les porter à Ligourne, avoit échoué à Napoule, proche de Cannes, j'envoyay ordre au s^r Charonnier (2) de s'y transporter, qui m'a fait sçavoir qu'il y avoit trouvé ladite barque, ayant quatre pieds d'eau dedans, et les trois grandes statues, une petite teste et quelques morceaux de la draperie desdites statues, qui avoient esté données rompues audit patron, et une caisse de livres, que ledit patron croit estre vénitiens, mais qui se trouveront en meschant estat, parce qu'ils estoient dans l'eau. Ledit s^r Charonnier m'escrit qu'il avoit veu les testes de deux de ces statues, qui luy ont paru fort antiques, ayans quelques traits effacés, mais qui ne laissent pas d'estre belles et très curieuses. La plus grande pèse trente quintaux et les deux autres vingt-cinq quintaux chacune, au rapport du patron, qui dit qu'elles ont esté achetées à Tripoly cent escus par un juif et un marchand de Marseille, nommé Compion, qui doit estre présentement à Ligourne; qu'il y avoit à la vérité plusieurs autres statues et inscriptions dans le navire du capitaine Bon que les Tripolins n'avoient pas vendues et qu'il a veu employer dans les bastimens de maçonnerie qui se faisoient pour lors à Tripoly. J'escris au s^r Charonnier de les faire mettre à terre et me les envoyer par la première occasion.

Peu après, l'intendant de Vauvré ajoutait, dans une nouvelle lettre au ministre, le 24 janvier (3) :

Les statues de marbre que le s^r Charonnier a fait repescher sont arrivées;

(1) Archives du ministère de la Marine, B^3 36, fol. 209 et v°. — (2) Commissaire de marine. — (3) Archives du ministère de la Marine, B^3 36, fol. 249.

elles sont d'albastre, fort antiques et fort grandes, et assez bien conservées; les sculpteurs y trouvent quelque chose de beau. A l'esgard des livres, comme ils sont vénitiens de nouvelle impression, le s[r] Charonnier ne les a pas envoyés.

A douze ans de là, un agent consulaire, Dusault, écrivait, le 10 juin 1693, à Pontchartrain pour lui offrir une statue antique, la statue de Faustine, dite Crispine, aujourd'hui au Musée du Louvre[1] :

Ayant trouvé en cette ville[2], peu de jours après mon arrivée, une très belle statue, dont on avoit fait un présent au consul d'Hollande, je crus qu'elle occuperoit mieux sa place dans Pontchartrain que dans la maison de quelque bourguemaistre... Cette statue est d'albâtre, elle représente une jeune femme dans son naturel; elle est de six pieds de hauteur, très bien postée, proportionnée et vestue d'une draperie si deliée qu'on voit le jour au travers. Elle est dans son entier et aussi parfaite qu'elle le fut le jour qu'elle sortit de la main de l'ouvrier, et, à mes yeux, c'est la plus belle chose qui soie jamais veu. On l'a trouvée dans les fondemens d'une vieille maison de la ville de Bengasy[3], de ce roiaume, dans les confins de l'Égypte. Peut estre en pourra-t-on trouver d'autres; j'escris qu'on m'envoie une caisse, où je puisse la mettre, et suivre ensuite les ordres que vous me donnerés pour vous l'envoyer.

Le transport de cette statue à Paris ne devait point se faire sans

(1) Archives des Affaires étrangères, Consulats, Tripoli de Barbarie.

(2) Tripoli de Barbarie.

(3) C'est cette même statue que mentionne le *Mémoire d'un voyage dans les montagnes de Derne,* par le s[r] Le Maire, consul de France au Caire, publié dans le *Voyage du s[r] Paul Lucas...* (1712), t. II, p. 122-123 :

«C'est proche de ce port [Bengazi] que l'on a trouvé cette belle statue de marbre, qui est dans la gallerie de Versailles, que je crois une vestale. (Elle est à côté de la porte de la chambre du Roi.) J'ai été plusieurs fois dans le lieu où elle a été trouvée, en faisant le fondement de la maison du cadi de Bingazi : elle étoit dans le sable, la face en bas, enfoncée à quinze ou seize pieds, et sans aucun vestige de bâtisse auprès d'elle; ce qui m'a fait juger qu'elle avoit été transportée en cet endroit, pour être transportée à Rome, et que l'on l'avoit ensevelie dans le sable pour la conserver.»

difficulté; elle était embarquée, d'après une lettre de Dusault au ministre, le 19 décembre 1694 [1] :

La statue de marbre que les puissances m'avoient donnée est dans la fluste; je la consigneray à M. de Vauvré, auquel vous donnerez vos ordres pour la faire transporter.

Puis Vauvré écrivait de Toulon au ministre, le 9 janvier 1695 [2] :

La statue que M. Dusault a aporté est entière et très bien conservée; elle est trouvée très belle, particulièrement la draperie. Je vous en portois l'esquis cy-joint [3], où elle n'est pas si fine, ny si recherchée qu'elle l'est effectivement, et je suis persuadé qu'elle mérite de vous estre envoyée. Je feray pour cela faire une caisse, où elle ne souffrira point au transport de Lion à Rouanne, car pour le reste de la route elle peut estre envoyée par mer à Arles, ensuite par le Rosne, la Loire et le canal de Briare ou de Montargis. Elle n'a coûté que 250 ₶; elle est de cinq pieds et demy de hauteur.

Le 19 janvier 1695, nouvelle lettre du ministre au s^r^ Robert, à Toulon [4] :

Vous pouvez m'envoyer la statue que le s^r^ Dusault a apportée de Tripoli pour moy, mais j'estime à propos d'attendre encore quelque temps que les rivières soient navigables, et vous me ferez plaisir de prendre toutes les précautions praticables pour sa conservation, en sorte qu'elle puisse arriver icy entière et sans estre gastée.

Et, le 2 mars suivant, au s^r^ Le Vasseur [5], qui avait réclamé les bons offices du sculpteur Puget :

Vous avez bien fait d'écrire au s^r^ Puget de venir à Toulon pour faire mettre

(1) Archives des Affaires étrangères, Consulats, Tripoli de Barbarie.

(2) Archives du ministère de la Marine, B^3 91, fol. 55.

(3) Ce dessin n'est plus aujourd'hui joint à la lettre.

(4) Arch. min. de la Marine, B^2 110, f. 41.

(5) *Ibid.*, B^2 110, fol. 137.

la statue, que le s^r Dusault a amenée de Tripoli, dans une caisse qui luy convienne, et puisse mettre en état de la conserver avec le soin qu'elle mérite. Elle est très mal placée dans la Sainte-Barbe, où on travaille journellement, et il faut, lorsqu'elle sera en caisse, la mettre dans un endroit moins exposé.

Vauvré écrivait de nouveau au ministre, le 10 mars 1695 [1] :

M. l'abbé Dusault me mande que M. Pujet ne peut venir de Marseille icy, pour faire encaisser la statue que M. son frère a fait aporter de Tripoly, qu'après les festes de Pâques, ce qui me fera résoudre d'enfermer l'endroit de la Sainte-Barbe, où elle est, d'une cloison de planches.

Puis, le 24 avril [2] :

J'ay prié le s^r Puget, habile sculpteur, de venir icy demain pour faire encaisser la statue, que je feray ensuite passer au plustost à Arles.

Le 6 juillet, la statue était encore en route, et Pontchartrain écrivait à l'intendant Blondel [3] :

Faites-moy sçavoir si une statue de marbre, que je fais venir de Toulon, sous la conduite du nommé Papillon, est arrivée à Lyon; elle y devoit estre dès le 20e du passé. Si elle est retardée par quelque accident, ayez soin de m'en informer.

Un autre consul de Tripoli de Barbarie, le s^r Le Maire, avait précédemment exploré les ruines de Lebda, l'ancienne *Leptis major*, et y avait découvert des colonnes de marbre, dont il avait fait l'envoi en France.

Il en est question dans une lettre de Vauvré au ministre, datée de Toulon, le 2 septembre 1688 [4] :

La fluste *le Bienvenu*, qui estoit allé charger les marbres à Libida, arriva

(1) Archives du ministère de la Marine, B^3 91, fol. 62 v°-63.

(2) *Ibid.*, B^3 91, fol. 85.

(3) Archives du ministère de la Marine, B^2 111, fol. 8 et v°.

(4) *Ibid.*, B^3 56, fol. 281.

avant hier avec dix-huit colonnes de marbre vert et blanc ondé, de 18 pieds de long et 26 pouces de diamètre;

Deux autres colonnes de marbre jaspé rouge, blanc et violet, de 16 pieds de long et 26 pouces de diamètre;

Elle a encore 8 autres vertes et blanches, de 12 pieds et demy seulement de longueur, et une violette et blanche de 12 pieds.

Je vais faire débarquer les grandes colonnes pour les faire polir, en attendant vos ordres sur l'envoy des unes et des autres.

Dans une autre lettre de Vauvré au ministre, du 7 septembre 1688, il est encore question de ces marbres et d'autres colonnes de même provenance, que Le Maire se proposait d'envoyer en France[1] :

J'ay veu les marbres qui sont venus de Lebdos, je les ay fait veoir à des personnes qui s'y connoissent, et je peux vous assurer, Monseigneur, qu'il n'y en a point en France de la couleur, de la beauté et du prix de ceux-cy. Je fais débarquer les colonnes pour les faire polir et en réparer quelques-unes, que le temps a un peu endommagées. . .

Le s^r Le Maire a pris un soin tout particulier pour les déterrer, ayant esté trois mois entiers de la plus ardente chaleur de l'esté sous une tente, exposé aux courses des Arabes, à y faire travailler. . . Si ces colonnes vous plaisent, il s'en trouvera encore quantité en y fesant quelque travail, qu'il y aura moyen de faire à peu de frais.

Puis encore, le 21 octobre 1689[2] :

Le s^r Le Maire, n'ayant pas receu les lettres par lesquelles je luy mandois de ne point travailler à dessabler des colonnes, ne pouvant envoyer cette année les changer, m'escrit qu'il en a 52 de découvertes, et partie portées au bord de la mer, et que, dans la fin de ce mois, il y en aura 60, qui est le reste de ce que l'on peut espérer de ce pays là, dont 22 sont de 18 pieds de longueur et de 26 à 28 pouces de diamètre, et les autres de 15 à 16, sans comprendre les 3 de 28 pieds de long et 42 pouces de diamètre, que j'espère que je

[1] Archives du ministère de la Marine, B³ 56, fol. 283. — [2] *Ibid.*, B³ 59, fol. 43.

IMPRIMERIE NATIONALE.

pourray embarquer, si vous le trouvés bon, au mois de may de l'année prochaine, à présent que la paix est faite avec les Algériens.

Le ministre répondait à Vauvré, le 10 novembre 1689 [1] :

Je vous feray sçavoir d'icy au mois de may la résolution que j'auray pris à l'esgard des colonnes de marbre que le s[r] Le Maire a fait dessabler, et s'il me convient de les faire venir dans ce tems.

Et, le 17 novembre, il lui adressait cette autre lettre [2] :

Je donne pareillement ordre de vous faire remettre 7375# pour la dépence faite pour les marbres arrivez à Brest; pour le surplus j'y pourvoiray dans la suitte, mais je vous ay plusieurs fois expliqué, et au s[r] Le Maire, que je ne désirois pas en faire venir cette année [3].

Le 15 septembre 1702, le ministre confirmait ses précédentes lettres et demandait encore à Le Maire de lui envoyer une statue de femme, récemment découverte par lui à Lebda [4] :

La conjoncture ne permet pas qu'on pense à tirer à présent des marbres de Libeda. Je vous en chargeray lorsque nous aurons des temps plus tranquilles. Si vous pouvez commodément avoir la statue de femme, dont vous me marquez que la draperie est entière, et l'embarquer sur la fluste, sans la destourner, vous me ferez plaisir d'y donner vos soins; mais, s'il falloit la retenir longtemps, ou l'envoyer plus loin que Tripoli, vous n'y penserez pas.

Le Maire, transféré au consulat du Caire, où il remplaçait M. de Maillet, continuait ses envois de marbre en France. En 1715, Pontchartrain écrivait au sieur Garanaque, maître sculpteur, et à M. Arnoul,

[1] Archives du ministère de la Marine, B^7 61, fol. 42.

[2] *Ibid.*, fol. 44.

[3] On peut rappeler ici que les marbres qui décorent l'église de Saint-Jean à Malte ont été également tirés de Tripoli en 1689. (Archives du ministère de la Marine, B^7 61, fol. 10 v°-11 v°.)

[4] Archives du ministère de la Marine, B^2 164, fol. 232 v°.

intendant des galères, deux lettres qui sont curieuses à plus d'un titre, surtout à cause des détails techniques qu'elles renferment. La première est datée du 10 avril [1]:

Vous m'avez fait plaisir de m'informer, par vostre lettre du 17 du mois passé, de l'arrivée à Marseille de deux nouveaux morceaux de porphire de l'envoi du s^r Le Maire, du Caire, à mon adresse. Je suis persuadé, par le dessein que vous m'en avez envoyé, qu'il faudra les fendre en table, comme les premiers, qui sont à peu près de la mesme figure. Ce qui m'a donné plus de joie est l'essay que vous tentez de faire scier une de ces tables. Estudiez, je vous prie, de toute vostre attention, par les incidens et progrès de ce premier travail, tout ce que vos connoissances pourront vous suggérer d'inventions et moyens de le rendre plus facile dans les suites. Rectiffiez de vostre mieux la trempe de la scie, abbreuvez son creusage de ce que vous remarquerez de plus propre à la faire mordre, de manière qu'elle pulvérise sans éclat, et calmez en mesme temps, s'il est possible, l'impatience de l'ouvrier, de manière qu'il ne puisse pas se rebuter... On recherchera avec soin cette sorte de marbres, que l'on a négligé jusqu'à présent, faute de les sçavoir tailler.

La seconde, du 17 avril 1715, est postérieure de huit jours seulement [2] :

J'ay appris avec plaisir par le s^r Garanaque qu'il avoit commencé à faire scier une table de l'un des premiers blocs de porphire qui me sont venus d'Égipte; et, comme je suis persuadé que cette première opération est achevée, je serois bien aise de sçavoir au vray combien me coustera la façon de chacune de ces tables, journées d'ouvrier et consommation des scies et autres outils comprises. Je voudrois bien que vous peussiez aussy supputer avec ce maistre sculpteur à combien me reviendroit la voiture, de Marseille à Paris, par eau, de chacun de ces morceaux de marbre, en l'estat qu'ils sont arrivez en Provence.

Quelques mois après, Le Maire faisait part au ministre de nouvelles découvertes; il lui envoyait du Caire, le 13 juin 1715, « une

[1] Archives du ministère de la Marine, B^7 93, fol. 29 et v°. — [2] *Ibid.*, fol. 36 v°.

statue de marbre grec d'un jeune garçon, trouvée dans les ruines d'un temple grec, une tête d'Alexandre le Grand, coiffée en Mercure», et une tête de nègre, en porphyre noir, en les accompagnant de la lettre suivante[1] :

Un ami du sieur Rousbani a trouvé dans le Delta une statue de marbre grec d'un jeune garçon, qui a trois pieds et demi de hauteur, qui est un peu mutilée; sa draperie est comme celle des Arabes d'aujourd'hui, je la remettrai à mon neveu pour la faire porter à Votre Grandeur; elle est d'un fort bon goût. Elle a été trouvée dans les ruines d'un temple grec; elle est en deux pièces, que l'on pourra facilement restaurer, n'ayant que les deux pieds séparés du corps. J'en ay veu dans la galerie de Monseigneur le Grand Duc de Toscane de beaucoup plus mutilées. Il faut qu'elle aye plus de deux mille ans. La pluspart de toutes les statues que j'ay veu dans les ruines de Cyrène étoient presque drapées et chaussées de même; mais si mutilées que je ne jugeai pas à propos d'en faire transporter aucune.

Je luy remettrai aussi une teste d'Alexandre le Grand, coiffée en Mercure, qui est assez bien conservée, avec une autre tête d'un nègre, qui est de porphyre noir, mais elle a le nez tout mutilé. Si on ne peut pas la restaurer on en pourroit faire une petite urne, c'est le seul porphyre noir que j'aie veu et qui fait voir que les nègres ont gouverné autrefois le royaume d'Égypte.

Je recommanderai à mon neveu de ne rien oublier, de faire embarquer les deux blocs de porphyre et celui de granite, qui sont à Alexandrie. Il n'a pas moins de zèle que moy pour tout ce qui regarde le service et ce qui peut faire plaisir à Votre Grandeur.

[1] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Le Caire.

CHAPITRE VIII.

MISSIONS DE PAUL LUCAS EN ORIENT ET EN ÉGYPTE.

(1699-1725.)

Paul Lucas, le dernier en date sous le règne de Louis XIV des voyageurs en Orient dont il reste à parler, est peut-être l'une des plus curieuses figures de voyageur, à la fois marchand, naturaliste et antiquaire, qu'il soit donné d'étudier. M. le Dr Hamy lui consacrera une monographie complète dans son recueil de documents relatifs aux missions purement scientifiques. Cependant les manuscrits, les médailles, les inscriptions que Paul Lucas a recueillis au cours de ses différents voyages lui doivent assurer une place ici. D'un autre côté, si les relations de ses trois principaux voyages ont été imprimées de son vivant, les documents publiés plus loin viendront les rectifier, les corroborer ou les compléter, et permettront de préciser les résultats de ses voyages et de ses missions pour la Bibliothèque.

Né à Rouen en 1664, fils d'un orfèvre, Paul Lucas partait de bonne heure pour l'Orient dans le but de faire le commerce des pierres précieuses, en satisfaisant en même temps sa passion des voyages. En 1688, il était au siège de Négrepont dans l'armée vénitienne; de retour en France, en 1696[1], il rapportait du Levant des médailles qui furent acquises pour le Cabinet du roi. En 1700, après une courte

[1] On conserve à la Bibliothèque royale de Munich (ms. franç. 730) un «Journal du voyage des Indes orientalles», dont l'épitre dédicatoire : «A M. Raymond, conseiller, secrétaire du Roy, receveur général des finances du Bourbonnois», est signée : Paul Lucas. C'est une sorte de journal de bord, du 24 février 1690 au 20 août 1691, très sommaire et sans aucun intérêt archéologique, qui compte 157 feuillets; il est suivi de 19 autres feuillets, contenant une «Relation de ce qui est arrivé dans le royaume de Siam en 1688», également signée : Paul Lucas.

excursion en Orient, il repartait pour un nouveau voyage, qui fait l'objet de la première relation imprimée[1].

[1] Voici le détail des trois relations imprimées des voyages de Paul Lucas :

1° *Voyage du sieur Paul Lucas au Levant,* Paris, 1704, 2 vol. in-8°. (2e édition, 1714.)

2° *Voyage du sieur Paul Lucas fait par ordre du Roy dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique.* Paris, 1712, 2 vol. in-8°.

3° *Voyage du sieur Paul Lucas, fait en 1714, etc., par ordre de Louis XIV dans la Turquie, l'Asie, Sourie, Palestine, Haute et Basse-Égypte.* Rouen, 1710, 3 vol. in-8°. (2e édition, Amsterdam, 1720; 3e édition, Rouen, 1724.)

On peut voir des comptes rendus des *Voyages* de Paul Lucas dans les *Mémoires de Trévoux,* août 1704, p. 1255; sept. 1704, p. 1575; avril 1720, p. 721; janv. 1721, p. 62, et mars 1721, p. 365.

Ces relations ne sont point l'œuvre de Paul Lucas, mais chacune d'elles a été rédigée sur des notes fournies par lui : la première, par Baudelot de Dairval; la seconde, par Étienne Fourmont l'aîné; la troisième, par l'abbé Banier, tous trois membres de l'Académie des Inscriptions. Ce petit détail d'histoire littéraire est consigné dans l'*Éloge* de l'abbé Banier, lu par de Boze, le 3 avril 1742, et inséré dans l'*Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres* (1751), t. XVI, p. 304 :

«En 1719 il donna en 3 volumes in-12 la Relation du troisième voyage du sieur Paul Lucas au Levant; et cette relation est bien plus à lui qu'à l'auteur dont elle porte le nom.

«Le sieur Paul Lucas n'avoit jamais fait aucune sorte d'études : il s'étoit seulement accoutumé à courir le monde dès sa plus tendre jeunesse. Quelques médailles singulières rapportées d'un premier voyage, et retenues ensuite pour le Cabinet du Roy, lui valurent un brevet d'antiquaire, avec quelques fonds pour retourner au Levant. Là il acquit, par une espèce de routine, l'art de juger de l'antiquité d'une médaille ou d'une pierre gravée, au seul tact et au simple coup d'œil, sans savoir d'ailleurs ce qu'elles signifioient, ni ce qu'elles représentoient; il prenoit toutes les inscriptions, en quelque langue qu'elles fussent, en appliquant sur les marbres où il les voyoit, un papier mouillé, de la même grandeur, pour les y imprimer : il achetoit sur les lieux des desseins des monumens, leur description et tous ces petits mémoires qu'on y offre presque pour rien aux curieux. A son retour, il cherchoit quelque savant qui voulût rédiger ses matériaux informes, y mettre de l'ordre, de l'érudition, de l'agrément, enfin tout ce qui leur manquoit. Son premier voyage fut ainsi publié par M. Baudelot, le second par M. Fourmont l'aîné, et le troisième par M. l'abbé Banier, tous trois de cette Académie; et, comme aucun d'eux n'y a mis son nom, une partie du public, des journalistes même y ont été trompés. Ils ont loué le voyageur de sa merveilleuse sagacité; ils ont applaudi à la comparaison qu'il fait sans cesse de ses découvertes avec celles d'Hérodote et de Strabon; ils lui ont sû gré d'avoir relevé quelques méprises de Pline et de Pausanias; ils lui ont fait citer avec grâce Homère, Lucien, Cicéron, Horace et Virgile. Comment la postérité n'y seroit-elle

Paul Lucas avait parcouru l'Égypte, visité Chypre, traversé la Syrie, puis de là était passé en Arménie et en Perse; il y avait repris le chemin de Constantinople et se trouvait à Bagdad, quand, le 12 septembre 1701, le pacha de cette ville, à la tête d'une nombreuse troupe armée, envahit, dans l'espoir de faire un riche butin, la maison du roi, occupée par deux capucins et dans laquelle était logé notre voyageur, la mit au pillage et la détruisit de fond en comble. Paul Lucas nous a laissé, imprimé, le récit détaillé de cette aventure et de sa fuite précipitée de Bagdad; cependant on trouvera peut-être quelque intérêt à une lettre qu'il écrivit deux mois après d'Alep, le 8 novembre 1701, à la duchesse de Bourgogne, sa protectrice, pour lui demander justice de la spoliation dont il avait ainsi été victime[1] :

Madame,

Je n'aurois jamais pris la liberté d'escrire à Vostre Altesse Royale, pour qui j'auray toutes ma vie un profons rexpex et obéisance, si je n'étois tout à fait

pas plus trompée encore, si on ne déposoit quelque part cette anecdote?

«Le troisième voyage du sieur Paul Lucas fut imprimé à Rouen par une société de libraires, qui proposèrent à M. l'abbé Banier de travailler de même ceux de Corneille Le Brun, dont l'édition faite en Hollande étoit devenue fort rare. Il en corrigea le style qui étoit des plus mauvais; il enrichit le texte de notes, qui y ajoutent un parallèle exact de la géographie ancienne et moderne... »

On peut rapprocher du jugement de de Boze le passage suivant d'une lettre de Cuper à l'abbé Bignon (Deventer, 7 janvier 1716), imprimée dans les *Lettres de critique... écrites à divers savants de l'Europe* par feu M. Gisbert Cuper (Amsterdam, 1743, in-4°), p. 342 :

«Voici ce que m'a mandé le supérieur des Capucins [de Smyrne, le P. Giesote de Villecotrès] à son sujet, le 29 juillet dernier :

«M. Paul Lucas cherche aux dépens de sa vie le secret de faire rajeunir l'homme, de lui procurer un tempérament *ad pondus*, d'avoir un appétit égal, une soif à sa disposition. A l'égard des antiquitez, il iroit aux antipodes, s'il sçavoit y trouver quelque rareté, qui fût du goût de son prince, et on peut dire que le Roy a un zélé serviteur en sa personne, qui n'épargne rien, pour lui en donner des preuves. Il a plus de pratique que de science, et cette circonstance le rend plus recommandable, ayant affaire à une cour éclairée, qui a préféré son sçavoir faire à tous les médaillistes et antiquaires les plus sçavans. Il franchit tous les pas les plus dangereux sans crainte des voleurs, et passe pour fameux médecin... »

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 801, fol. 1-2.

assuré des bontez qu'elle a pour les pauvres malheureux. Comme aujourd'hui je me trouve de ce nombre, je vous suplie humblement d'avoir pitié de moy, puisque j'ay eu le malheur, en revenant d'Isp[ah]am de m'estre trouvé en Babilone, dite à présent Baguedat, dans la Maison du Roy, occupée par les R. P. Capucins, quand tout à coup le bacha de laditte ville est venu luy mesme avec plus de deux milles soldas et a commencé à faire pilié la maison et en suitte l'a faite démollir, sans montré aucun ordre ny commendement de la Porte.

J'y ay perdu toutes mes pierreries que j'avois ajestez en Perse, comme diamans, rubis et perles, et quantité de chosse curieusse, qui aurois esté pour le Cabinet du Roy, comme une belle tace de prime d'emeraude toutes garnie d'or et de rubis, qui tenoit plus d'un demitié. Ma perte se monte à plus de cinquante mille lievres. Ce que je regrette beaucoup ce sons le belle pierres gravées que V. A. R. auroit trouvées très belles pour tenir quelque place dans vostre beau et riche cabinet de pierre gravez. Dans ce pilliage, il m'en a esté pris plus de soixante des plus belle, et quantité de médailles antiques for rares.

Je suplie très humblement V. A. R. de vouloir bien avoir la bonté de dire au Roy que ce tor a esté fait à un de ses sujest, et que, si le Roy veut avoir la bonté d'envoyer ordre à son embasadeur de Constantinoples, qu'il me face rendre justice, il poura me faire rendre tout ce que le bacha de Baguedat m'a vollé. Dans l'expérance que j'ay que V. A. R. me faira la grâce d'en parler au Roy, je pars pour Constantinoples, où j'esper par vostre bonté et seulle grâce recevoir le remède à tous les maux dont je suis acablé depuis que j'ay fait cette perte si considérable, qui est le travail de vingt ans de voyage, que j'ay fais dans les pays estrangers, et se n'a pas esté sans grandes peines et fatigues, et avoir espossé fort souvent ma vie contre les volleurs et arabes qui sont dans ces pays. Et dans ce seul voyage j'ay esté attaqué plusieurs fois par des troupes assez nombreusse, mais Dieu m'a fait la grâce que je leurs ay fait connoistre par la perte de la vie à plusieurs, que je savois conserver le bien que j'ay eu tans de peine à gagner.

Mais Dieu veut que je tienne plus cette fortune de mes peine et fatigue, mais seulement des bontez que Vostre Altesse Royalle aura pour moy, afin que je sois obligé toutes ma vie de prier Dieu pour la conservation de vostre santé, puisque je suis et seray toute ma vie avec un profond rexpex, Madame, vostre très humble et très obéisant serviteur.

Paul Lucas s'était adressé en même temps au ministre, qui, le 25 janvier 1702, écrivait à M. de Ferriol, ambassadeur de France à la Porte, d'appuyer ses réclamations[1] :

Monsieur,

Un marchand françois, nommé Lucas, m'escrit d'Alep que, retournant d'Ispahan par Bagdad, il s'estoit logé chez les Capucins et s'y est trouvé lorsque le Pacha a fait démolir leur église, qu'il a commencé par piller la maison et a enlevé tous les effets qui y estoient, dont ceux de ce négociant qui consistoient en pierreries et qu'ils valoient plus de 50 m. l. Sur le compte que j'en ay rendu au Roy, Sa Majesté m'a commandé de vous escrire que son intention est que vous en fassiez des plaintes au Grand Seigneur et que vous taschiez d'obtenir l'ordre nécessaire pour la restitution de ces effets. Ce marchand, qui mande qu'il passe à Constantinople, vous instruira des particularitez qui peuvent justiffier sa demande et Sa Majesté veut que vous l'aydiez de vos offices autant qu'il sera praticable.

Quelques mois après, il remettait à l'ambassadeur un mémoire détaillé des pertes qu'il avait subies et qu'il estimait à 52,272^{tt}, 10^{s}. On y trouvera, d'un côté, une liste, avec prix, d'objets variés qu'emportait un voyageur en Orient; de l'autre, l'estimation des pierres précieuses, diamants, saphirs, turquoises, etc., qu'il rapportait et qu'il avait perdus dans le pillage de la Maison du roi à Bagdad :

Compte présenté par le Sr Paul Lucas à Monseigneur le marquis de Ferriol, ambassadeur extraordinaire du Roy à la Porte Ottomanne, pour justifier à Son Excellence la perte qu'il a souffert à Babilonne.

Premièrement.

Le s^{r} Lucas avoit, estant à Paris, à luy appartenant..	6,000^{tt}	9,000^{tt}
M. de Marchais, intéressé dans les affaires du Roy en Normandie, luy a prêté...........................	3,000	
A reporter.....................		9,000^{tt}

[1] Archives du ministère de la Marine, B^{7} 68, fol. 10 et v°.

Report		9,000ᵗᵗ
Il a fait une loterie composée de bijoux, que S. A. R. Madame a eû la bonté de tirer elle-même	4,000ᵗᵗ	
Il a esté rembourcé par le s[r] Lintot d'une rente de 100ᵗᵗ et de principal	1,800	8,600
Il a acheté en plusieurs fois des piastres sévillannes des orphèvres de Rouen pour	2,800	
		17,600ᵗᵗ

EMPLOY POUR PORTER EN LEVANT ET EN PERSE.

Les piastres que ledit s[r] Lucas avoit acheté des orphèvres de Rouen	2,800ᵗᵗ
Piastres achetées à Marseille pour 275 louis d'or, à 14ᵗᵗ	3,850
60 ducats qu'il a eu de S. A. R. Madame, à 7ᵗᵗ,10ˢ	450
32 pièces d'horlogerie de Gilles Martinot	2,000
4 autres dudit Martinot	750
9 montres d'or du s[r] Grignon	1,400
4 montres à l'angloise, à répétition, dudit s[r] Grignon	1,500
4 boettes d'or garnies de diamans et de rubis, avec une cave d'yvoire garnie d'or et de trois flacons de cristal de roche, une montre d'or avec sa chaisne, et une petitte lampe d'or, que ledit S[r] Lucas a pris en payement de S. A. R. Madame pour des bijoux qui luy a vendu, de la valeur de	2,550
Une horloge de poche, achetée à M. de Mornans	120
2 horloges de table et 2 petittes montres, achettées de M. Hubert, horlogeur à Rouen	200
Une douzaine de flacons de cristal, garnis d'argent, achetéz à la Croix d'or	72
7 petits miroirs de poche, achetez au Griffon	130
Une boette d'écaille cloutée d'or, et un miroir de même, achetez de M. Gossoin	80
A reporter	15,902ᵗᵗ

Report	15,902^tt
Un bouton de turquoises garny d'or, de rubis et d'émeraudes, et une placque de même travail, achetez à l'inventaire de M. de Creil	171
Un safir de 14 karats, mis en œuvre par le s^r Legaré	300
2 montres achetées du neveu de Mr Gribelin	80
12 microscopes et 12 lunettes à longue veue, achetés au Griffon.	150
6 montres à grand balancier, venant de Genève	420
Pour plusieurs bijoux et montres achetez en plusieurs tems et suivant les occasions	577
	17,600^tt

Estimation des effets que ledit Sr Lucas avoit à Babillonne pour le retrait des marchandises qu'il avoit vendu en Perse.

Un gros rubis d'Orient, pezant 17 karats	8,000^tt
Un diamant blanc, de 6 karats	6,000
Un diamant, de 4 karats	2,000
3 diamans, de 7 karats 1/2	2,000
22 diamans, de 20 karats	2,000
2 diamans en poire, de 5 karats 1/2	1,200
Un diamant jaune, de 5 karats	1,000
Un safir bleu, de 9 karats	1,000
8 safirs bleus, parfaits, pezant 25 karats	2,400
35 perles rondes, pezant 148 karats	14,000
2 boutons de perles, de 6 karats	200
250 perles de plusieurs grosseurs, pezant 2 onces	600
24 turquoises de plusieurs grosseurs	900
Une tasse de prime d'émeraudes, garnie d'or, de rubis, et de turquoises	2,000
Une grande agatonix, garnie d'or	500
Un gangiar de cristal de roche, garny d'or et de rubis	600
60 agatonix de plusieurs grandeurs	1,500
Une tasse d'agathe d'Orient	500
À reporter	46,400^tt

Report	46,400^{tt}
Un vaze de jade très beau	500
30 besouars	300
Une ceinture garnie de 2,500 perles	2,000
Une ceinture de 143 sequins	1,072^{tt},10^{s}
Plusieurs hardes et petittes curiositez, comme agathes gravées et médailles	2,000
	52,272^{tt},10^{s}

Fait et certiffié véritable, sauf erreurs, à Péra, le 30e septembre 1702.

Paul Lucas[1].

Mais le pacha de Bagdad allait être nommé Grand Vizir, et Paul Lucas, qui se trouvait encore à Constantinople, désespérant de pouvoir obtenir justice, écrivait de nouveau au ministre, le 1er octobre 1702[2] :

Monseigneur, je me jeste à vos pieds et implore vostre protection dans les malheurs que me doit causser l'élévation de Daltaban Pacha à la première charge de l'Empire ottoman. C'est le mesme qui s'est emparé de mes effets à Babylonne. M. l'Ambassadeur ne peut plus demander justice, puisque c'est ma partie qui est le juge. Je n'ay point d'autre ressource que celle que j'espère des bontés de Vostre Grandeur, et de la compassion qu'elle aura d'un pauvre marchand entièrement ruiné dans un pays où il se croyait en sûreté, à l'abry des Capitulations que le Roy a faite avec le Grand Seigneur, cependant elles ont été violées par celuy mesme qui est chargé à présent de les maintenir. Il m'a pris des pierreries pour la valleur de 52,272^{tt} 10 sols, ainsy que je l'ay justifié à M. de Ferriol par le compte dont je prends la liberté d'envoyer la copie à Vostre Grandeur. Voyla, Monseigneur, l'état où sont mes affaires, et je n'atans que le retour de monsieur de Fornetti, droguement, qui est allé à Babylonne, pour me présenter à Vostre Grandeur, la suplier instamment d'avoir quelque

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 801, fol. 2 *a* et *b*. — [2] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.

pitié de moy et de considérer la misère où ce malheur me réduira, si elle n'a la bonté d'y avoir esgard.

Paul Lucas frappait à toutes les portes et ne se lassait point cependant de demander justice. Au cardinal de Janson, chargé d'affaires du Roi auprès du Saint-Siège, qui avait écrit au ministre en sa faveur, celui-ci répondait le 6 juin 1703 [1] :

J'ay reçeu la lettre que Vostre Éminence a pris la peine de m'écrire le 15 du mois passé. Celles que le s^r Lucas a dit m'avoir escrit m'ont été rendues, mais son affaire n'est pas dans une meilleure situation. Il a esté pillé par Daltaban pacha, pendant qu'il commandoit dans Bagdad. M. de Ferriol avoit alors obtenu des ordres du Grand Seigneur pour la restitution de ses effets; ce pacha a été depuis fait Grand Vizir, vous jugez bien qu'il ne convenoit point de se plaindre à luy de luy mesme, et il estoit déjà assez mal disposé contre M. de Ferriol, qu'il prestendoit avoir esté cause de sa révocation de Bagdad. Il a esté étranglé et le Grand Seigneur s'est apparemment emparé de ses biens suivant l'usage; à qui s'adresser pour demander justice pour ce marchand? M. de Ferriol, qui a eu les ordres du Roy pour employer ses offices pour luy, y fera apparamment tout ce que la conjoncture permettra.

Sur le point de partir pour un nouveau voyage, en 1703, Paul Lucas adressait encore au ministre le mémoire suivant [2] :

Mémoire touchant les pertes que Paul Lucas a faites à Bagdad l'an 1701.

Monseigneur le comte de Pontchartrain est très instamment supplié de vouloir bien se rappeler le souvenir de l'avanie qu'essuya Paul Lucas à son retour de Perse, le 12 septembre 1701, dans la ville de Bagdad, où, sous la protection du Roi et à l'abri des Capitulations faites avec la Porte, il exerçoit son commerce en attendant le départ d'une caravanne.

[1] Archives du ministère de la Marine, B^2 71, fol. 81 v°-82. — Il y a dans le même volume, aux fol. 112, 165 et 169, d'autres lettres des 23 juillet, 24 octobre et 7 novembre 1703, relatives aux réclamations de Paul Lucas.

[2] Archives du ministère de la Marine, B^7 224.

Il étoit logé dans la maison du Roi, chez les Pères Capucins; dans le tems que ces missionnaires et lui se croyoient le plus en sûreté, Mahomet Altaban, pacha de Bagdat, accompagné de plus de deux mille Janissaires, força la maison, la pilla, la démolit. Paul Lucas y fut dépouillé de tous les effets qu'il avoit acquis en Perse et dont voici la liste :

(*Suit la liste des pierres précieuses, qu'on a lue plus haut, pages 323 et 324, montant à* 52,272^{tt},10^{s}.)

Les procès-verbaux de touttes ces pertes furent dressés sur les lieux, certifiés par les Capucins et quelques Chrétiens, et enregistrez à la chancellerie d'Alep.

Paul Lucas regagna Constantinople par une fuitte très périlleuse au travers des déserts. M. le comte de Ponchartrain, informé par ses lettres d'un si cruel violement des Capitulations, envoya ses ordres à M. de Ferriol pour tirer raison du pacha. Touttes les diligences possibles furent faites, et le Commerce, suivant la règle ordinaire en cas d'avanies, satisfit aux frais. Un premier capigi, muni d'un commandement du Grand Seigneur et accompagné d'un drogueman de M. l'Ambassadeur, alla sur les lieux. Mais l'élévation du pacha à la dignité de Grand Vizir rendit ces soins inutiles; de partie, il devint juge. Il est vrai qu'il fut étranglé quelque temps après, et que M. le comte de Pontchartrain donna ordre de faire en sorte qu'on reprit sur les biens de cet homme injuste, ce qu'il avoit volé à Paul Lucas. Mais les effets du Grand Vizir avoient passé par sa mort entre les mains du Grand Seigneur; ainsi il n'y eut plus de justice à espérer.

M. de Ferriol, qui est plein de vie, certifiera tous ces faits. Ils sont exposés et prouvés tout au long dans des mémoires, qui ont été soigneusement remis à M. le comte de Pontchartrain. Ce ministre équitable n'a jamais rejetté les prières que Paul Lucas lui a adressées au sujet d'un si juste dédommagement; il eut la bonté de dire à ce voyageur que le tems de finir cette affaire viendroit.

On se flatte qu'il est enfin arrivé ce tems si désiré, puisque Paul Lucas, pour se tirer d'une persécution que lui faisoit le nommé Marchais, vient de se priver de tout ce qu'il avoit d'argent, et que néanmoins il est sur le point d'entreprendre un voyage très long et périlleux.

La manière au reste de le dédomager est naturelle et aisée, sans qu'il en coûte rien au Roi. C'est le Commerce du Levant qui porte les avanies qui sur-

viennent aux négocians françois, et, si M. le comte de Pontchartrain a la bonté de l'ordonner, celle-ci, qui est des plus criantes, sera bientôt réparée.

Enfin, en 1716 et 1717, cette malheureuse affaire n'était pas encore terminée, et Paul Lucas tentait d'obtenir les 66,000 livres auxquelles montaient alors ses réclamations. Profitant de la nomination d'un nouvel ambassadeur à la Porte, le marquis de Bonnac, il écrivait d'Alexandrie au ministre, le 7 septembre 1716[1] :

Le bruit est desjà parvenu jusqu'ici que M. de Bonac, qui va ambassadeur à la Porte, a ordre de leur demander une réparation... et qu'ensuite il faira de nouvelles Capitulations. Monseigneur, je crois que parmy les justes demandes que l'on doit faire, le vol qui m'a esté fait à Babilone ne doit pas estre oublié... Si dans le renouvellement des Capitulations l'on pouvoit faire dégorger cette somme de soixante et six mille livres, cela seroit juste, puisque le Grand Seigneur a profité d'une grande partie et presque de toutes les choses précieuses que j'aportois de Perse.

De retour à Paris, le 4 juillet 1703, de ce long voyage, Paul Lucas songea aussitôt à retourner en Orient. Mettant à profit l'accueil qu'il avait reçu à la Cour et la protection que n'avait jamais cessé de lui accorder la duchesse de Bourgogne, il sollicita une mission dans le genre de celle que le roi avait précédemment donnée à Antoine Galland. C'est à l'appui de cette demande qu'il remit au ministre le mémoire suivant, peut-être rédigé par Vaillant, et dont on doit rapporter la date aux derniers mois de l'année 1703 ou au début de 1704[2] :

Mémoire.

Le sieur Paul Lucas, fils d'un marchand de la ville de Rouen, âgé de 34 ans, s'est mis depuis quinze à seize ans dans la curiosité des médailles,

[1] Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 801, fol. 64 v° et 67 v° (double exemplaire). — Paul Lucas revient plus tard encore sur cette même affaire dans une lettre du 15 janvier 1717 (*ibid.*, fol. 89).

[2] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Smyrne.

pierres gravées et bijoux. Le désir qu'il a eu de s'avancer dans cette connoissance a fait qu'après avoir été quelques années à en ramasser à Paris et dans les provinces, il se résolut d'en aller chercher dans le Levant, où il fut assez heureux d'en rapporter d'assez bonnes, qu'il me fit voir; il y retourna derechef, où il trouva bien des choses curieuses. Mais, comme il n'avoit pas grand fonds pour y achepter ce qu'il avoit veu de remarquable, il trouva icy un Mr Marchais, homme accommodé, qui lui prêta une somme qui lui auroit beaucoup profité, si le bacha de Babylone ne luy avoit dérobé avec violence ses effects, dont il a esté se plaindre à la Porte par le moïen de Mr Fariole, nostre ambassadeur à Constantinople, dont il pourroit avoir raison, si l'affaire étoit un peu recommandée. Il ne luy a resté de ses voyages que des médailles antiques, dont il a encore esté dépouillé par un corsaire Flessinguois, qui l'a pris sur un bastiment de Marseille, dans le canal de Malthe, et, comme les médailles de cuivre ne sont pas de grands prix pour les pirates, il luy a retenu celles d'or et de cuivre, et luy a fait même racheter à Livourne celles de bronze, qu'il m'a fait voir à son retour, parmy lesquelles en ay trouvé d'assez bonnes, qui pourroient entrer dans le Cabinet, s'il plaist à M. le comte de Pontchartrain.

Son dernier voyage a duré quatre ans, pendant lequel il a veu généralement tout l'empire Turc et a pénétré dans toute la haute Égypte, en remontant le Nil jusques aux Cataractes, et a esté dans toutes les plus fameuses villes de ces lieux là et à l'entour, dont il a fait des mémoires qu'il fera voir, et, comme je l'ay veu dans la pensée de vouloir bien retourner dans tous ces pays, s'il étoit aidé, j'ay pris la liberté de vous le présenter, Monsieur. On le pourroit faire voyager comme Mr Galland, que j'avois autrefois proposé à Mr de Louvois[1], qui luy donna 40 solz par jour, pour envoyer des médailles, des pierres gravées et des manuscrits pour le Cabinet du Roy, dont on a esté bien content, ayant envoyé des effects pour plus qu'il n'a despensé. Le sieur Paul [Lucas] s'est offert de retourner pour ce prix; mais, comme on payait le voyage de Mr Galland jusqu'à Marseille, et qu'on ne compta que du jour de son embarquement, on pourroit luy donner 50 solz pour le tout par jour, à compter de son départ de Paris, si on le trouvoit à propos.

Il faudroit lui avancer pour six mois de nourriture, et la mesme somme pour des achapts, et il envoyeroit ce qu'il auroit acquis à M. le comte de Pont-

[1] Vaillant avait été l'un des premiers protecteurs de Galland.

chartrain, par la voye du consul, où il en feroit l'embarquement, et, sur les envois qu'on recevroit de luy, on jugeroit de l'avantage qu'on en pourroit recevoir, et on luy renvoyeroit de l'argent à proportion et au lieu où il marqueroit.

Il achepteroit toutes sortes de médailles antiques, grandes, petites et nettes, la plus grand part grecques ou colonies, comme il connoît assez bien, et je peux faire foy que je n'en ai trouvé aucunes fausses parmi les quatre cents qu'il m'a fait voir, ce qui est assurément un grand avantage. Il se connoît fort bien en pierres gravées, et il en a rapporté de fort belles, qu'il a données à Madame, qui est depuis longtems sa bonne patrone. Il seroit soigneux de prendre toutes les inscriptions grecques et latines qu'il trouveroit. Il envoyeroit aussi des semences des fleurs curieuses et extraordinaires qu'il auroit occasion de voir, et il est assez de bon goust pour plusieurs choses. Il fairoit des inscriptions particulières des choses remarquables.

Il a esté aussi en Perse; mais, comme ces lieux ne fournissent pas de médailles, il pourroit cottoyer la Grèce, la Propontide, Constantinople, Smyrne, aller à Angora, Césarée et Tarse pour arriver par caravane à Alep, et parcourir toute la coste de Fénicie, qui sont des villes où il y a lieu de trouver de bonnes médailles, comme on y en a déjà rapporté de ces endroits. Il sçait assés le chemin de Damas pour aller de là en Égypte et ramasser ce qu'il trouvera de curieux.

Il sera nécessaire de lui donner un passeport sous le nom de médecin, que le Roy envoie chercher des simples et des plantes, comme M. de Colbert m'avoit fait donner[1], ce qui me fut d'une très grande utilité pour estre protégé par les consuls, et prier M^{r} l'Ambassadeur à la Porte de lui faire obtenir un barat du Grand Seigneur, afin de lui servir pour les agas, bachas ou cadis des lieux où il passera, comme j'eus encore.

C'est lui qui a ramené le petit garçon, qu'il a donné à Madame la duchesse de Bourgogne, que Madame de Pontchartrain a mené au collège de Louis-le-Grand.

Son projet fut agréé par le roi, et Paul Lucas s'apprêta de nouveau, en 1704[2], à retourner en Orient; le 9 avril, le ministre Pont-

[1] Il doit s'agir ici de Vaillant. Voir plus haut, p. 50. — [2] On lui avait délivré un passeport le 31 décembre 1703. (Arch. nat., O^{1} 47, fol. 245.)

chartrain écrivait à M. de Ferriol, ambassadeur de France à Constantinople :

Le sieur Paul Lucas retournant au Levant, je l'ay chargé, par l'ordre du Roy, d'y faire recherche des plantes qu'on n'a point en France, de médailles et autres curiositéz, suivant une instruction particulière que je luy ay remis. L'intention de Sa Majesté est que vous l'aydiez en ce qui pourra dépendre de vous et que vous luy donniez les secours et la protection dont il aura besoin pour remplir à cet égard sa commission[1].

L'abbé Bignon, bibliothécaire du Roi, avait rédigé des instructions pour guider Paul Lucas dans les recherches qu'il était chargé de faire au cours de ce nouveau voyage et les envoyait, le 31 mai 1704, à Pontchartrain :

Voici d'ailleurs l'instruction que vous m'aviés ordonné de dresser en votre nom pour le s[r] Paul Lucas. Je souhaite que vous trouviés que je vous y aie fait parler avec assez de dignité et de capacité. Il est pressé de partir, et le plus tost que vous pourrés me la renvoyer, signée de vous, ce sera tout le meilleur. Il vous demanderoit aussi des lettres pour les différents consuls françois qui sont dans les divers lieux de son voyage, conformes à ce modèle sur lequel vous luy en avés déjà expédié une pour M. l'Ambassadeur. De la diligence, s'il est possible[2].

Le texte de ces instructions mérite d'être reproduit[3] :

Instruction pour le S[r] Paul Lucas pendant son voyage en Levant.

Le Roy ayant fait l'honneur au S[r] Paul Lucas de le choisir pour aller en

[1] Archives des Affaires étrangères, *Turquie,* supplément, vol. 7. — La même lettre se trouve aux Archives de la Marine, B[7] 71, fol.35 v°. Pareille lettre avait été envoyée aux autres consuls des Échelles du Levant (*ibid.*).

[2] Ces instructions ont déjà été publiées dans le *Magasin encyclopédique*, 1816, t. II, p. 306-312, d'après l'original qui appartenait alors à Millin, et est aujourd'hui conservé à la Bibl. nat., ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 3-6.

[3] Bibl. nat., collection Clairambault, vol. 566, fol. 242.

Levant rechercher des médailles et autres curiositez, Sa Majesté m'a ordonné de dresser la présente instruction pour luy servir de règle durant tout son voyage.

Il ira incessamment s'embarquer à Marseille, d'où il ne doit pas cependant partir sans s'y estre auparavant étably un correspondant seur, à qui, de tous les endroits où il ira, il puisse adresser ses lettres et ses paquets pour me les faire tenir, et par qui je puisse aussy adresser les réponses et les sommes convenables pour les faire tenir audit Sr Paul Lucas.

Dans les Échelles où il se trouvera, il sera attentif à ne perdre aucune occasion d'écrire pour donner avis des lieux par où il aura passé, de ceux où il se trouvera, ou pour lesquels il se préparera à partir.

Il n'envoyera d'aucun lieu aucun paquet de médailles, ou autres curiositez, qu'il n'en informe celuy qui y sera pour le service de Sa Majesté, afin qu'en cas que le bâtiment fust pris par les corsaires, ou les ennemis de l'État, on en puisse estre informé par ce moyen.

Il ira d'abord à Smyrne, Constantinople, Thessalonique et autres lieux de l'Archipel, où il aura soin de ramasser ce qu'il trouvera de médaillons grecs les plus beaux.

Pergame, Smyrne et Éphèse ont esté les villes où l'on en a le plus battu; il y séjournera, et, s'il peut pénétrer dans la Natolie, il se souviendra qu'on y en a aussy frapé beaucoup, et surtout des villes de Sardes, de Césarée et d'Ancire, aujourd'huy Angory. Il se voit dans cette dernière ville une inscription latine fort mémorable, où toute la vie d'Auguste est écrite et qu'on appelle *Lapis Anciranus*[1]. Il la fera copier exactement, dans l'état où elle est; des marchands françois qui y sont établis pourront beaucoup luy aider.

Il ira aussy à Tarse en Caramaine, où l'on a autrefois frappé quantité de beaux médaillons en l'honneur de plusieurs empereurs, et, dans tous ces pays là, il pourra trouver plusieurs médailles en argent des empereurs et impératrices, des rois et reynes de Bithinie, de Pergame, de Capadoce et du Pont; que s'il peut les avoir en médaillons, ou en or, ce seroit encore mieux.

Au sortir de la Caramaine, il sera à portée d'aller à Alexandrette, d'où il pourra prendre son chemin par toute la côte de Sirie et de Phénicie jusqu'à Jafa, ou bien remonter d'Alexandrette à Alep et de là passer à Damas, pour venir par la Judée en Égypte, à Rosette ou à Alexandrie.

[1] Cf. plus haut, p. 48.

Il observera en Syrie de ne pas se charger de médailles qu'il trouvera marquées comme communes dans le livre des Villes grecques de Mr Vaillant, que ledit Sr Paul Lucas aura soin d'emporter exprès avec luy.

Il taschera d'aller par la côte de Syrie et de Phénicie, ces endroits fournissant plus de curiositez à cause de la grande quantité de colonies romaines qu'il y a eu. Il passera à Tripoly, Arado, Zor, Gaza, Ascalon, et Saide; il se rencontre par hazard dans ces quartiers là des médaillons d'argent des roys de Sirie et des empereurs romains et même des Arsacides, et c'est sur cette côte qu'on a trouvé deux Othons et le Pescennius; mais entre ces médaillons il faut distinguer ceux qui n'ont que la teste d'Hercule, ou celle d'une femme tourelée, lesquels ne valent guère plus que le poids.

En Égypte, il prendra les médailles qu'on apelle égyptiennes; il y en a une assez grande quantité, et principalement de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin Pie et des autres; elles n'ont que le nombre des années de leur règne *L. A. anno primo, L. B. anno secundo,* avec au milieu du revers, ou bien autour de la légende : ΔΕΚΑΤΟΝ, ΕΝΔΕΚΑΤΟΝ, ΔΩΔΕΚΑΤΟΝ, et ainsy du reste. Mais, quand le nom de la ville y est, par exemple : ΜΕΜΦΙΤΗΣ, ΟΞΥΡΥΓΧΙ, ou autres, ce sont les meilleures et qu'il faut le plus rechercher, parcequ'elles ne se trouvent pas aisément. Pour les petites d'Hadrien, elles ont presque toutes une ville, et, quoiqu'elles ne passent pas pour bien rares, on les peut pourtant prendre.

S'il trouve des médaillons d'argent des roys d'Égypte, autres que Ptolémée Soter, il les acheptera, et, comme ils ont presque tous ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙȣ, s'il s'en trouve qui ayent quelque autre surnom, il ne les faut pas laisser aller, et surtout si ces médaillons sont d'or, pourveu cependant que ce ne soit pas de ceux qui ont quatre testes, deux adossez d'un côté et de même deux de l'autre côté, avec la légende ΘΕΩΝ ΑΔΕΛΦΩΝ, qu'on trouve de toute grandeur et qui ne valent pas plus que le poids.

Il ne faut pas aussy prendre des médailles consulaires d'argent, qu'on rencontre dans tout le voyage, non plus que des impériales du même métal, à moins que ce ne fust quelques empereurs dont les testes sont rares, ou que les revers ne fussent de quelque distinction, dont il peut être instruit par le livre de M. Vaillant intitulé : *Numismata præstantiora.* S'il trouvoit néantmoins en or quelques médailles consulaires ou de quelques empereurs, que ce même livre compte entre les rares, il pourra les prendre, mais surtout qu'il se garde bien d'achepter de ces empereurs du Bas-Empire dont on trouve abondance en

Levant, et même en cuivre, de quelque grandeur qu'ils pussent estre, fussent-ils médaillons, il doit les mépriser.

Il faut aussy laisser le petit cuivre du Bas-Empire et les médailles purement grecques, qui n'ont pour teste que des déitez et qui n'aprenent rien.

Entre les médaillons qu'il rencontrera, il observera de ne prendre que ceux qui seront les plus grands et les plus nets, et dont l'écriture sera plus lisible. Il s'attachera principalement aux grecs, et surtout à ceux qui seront chargez de plus de figures.

A l'égard des pierres gravées, quoique le Sr Paul Lucas en ait une connoissance si particulière qu'il soit juste d'avoir sur cela la plus parfaite confiance en ses soins, il est cependant bon de l'avertir que, pour un aussy magnifique Cabinet que celuy du Roy, il ne faut que de grandes pièces très fines, très conservées, des plus excellents maîtres, et telles en un mot qu'elles méritent d'y estre placées.

Il peut s'attendre que, s'il envoye quelque chose de très curieux et d'extraordinaire, le Roy augmentera sa récompense, et que, si la beauté de ce qu'il achepte luy doit tenir lieu de mérite, en acheptant à bon marché, il augmentera encor la confiance dont le Roy luy donne déjà un si avantageux témoignage par la commission dont il l'honore. Mais, en quelque endroit qu'il aille, il doit éviter de faire connoître qu'il est envoyé à dessein d'achepter pour le Roy, cela ne fait qu'augmenter inutilement le prix des choses, donner de la jalousie aux marchands étrangers, et quelquefois même attirer des avanies.

Au surplus il aura attention à toutes les choses curieuses, rares et extraordinaires, dont il pourra avoir connoissance pendant son voyage, et il m'en envoyera des relations exactes.

L'intention du Roy est qu'il n'escrive et qu'il n'adresse qu'à moy ce qu'il envoyera pour Sa Majesté.

Fait à Versailles, le 1er avril 1704.

PONTCHARTRAIN.

Paul Lucas ne devait quitter Paris que le 15 octobre 1704; il arrivait à Constantinople le 18 février 1705 [1], où il retrouvait le P. Bes-

[1] «Jusqu'au 15 avril, je m'amusai à chercher des médailles.» *Voyage du Sr Paul Lucas*... (1712), t. I, p. 20.

nier[1], et partait de cette ville, le 6 juin, pour explorer l'Asie Mineure. Le 27 juin, il était à Brousse, où «jusqu'au 27 juillet, nous dit-il, je ne m'occupai qu'à chercher des médailles. J'en acheptai plusieurs avec quelques manuscrits très rares que j'ai apporté au Roi[2]». Le 26 août, il arrivait à Angora et, du 1er au 21 septembre, prenait copie de la célèbre inscription d'Ancyre, en même temps qu'il y achetait quelques médailles[3]. Après avoir quitté Angora, le 2 octobre, il arrivait le 7 à Césarée et y restait jusqu'à la fin du mois, occupé à rechercher des médailles, dont il se procura cinquante environ, «parmi lesquelles il s'en est trouvé de très rares[4]». Il se remettait bientôt en route, repassait à Angora au mois de janvier 1706 et était de retour à Constantinople dans les premiers jours de février, rapportant soixante-trois médailles et les copies de plusieurs inscriptions que l'ambassadeur de France, M. de Ferriol, faisait tenir au ministre, le 25 février[5] :

Le Sr Paul Lucas vous envoye, Monsieur, 63 médailles et plusieurs inscriptions; j'ay cacheté le paquet avec mes armes, et j'ay cru qu'on ne pouvoit prendre une meilleure occasion pour cet envoy que le vaisseau du capitaine Laveizon, qui est de 34 canons et de 200 hommes d'équipage. Ledit Sr Paul Lucas s'est donné de grands soins et s'est exposé à beaucoup de dangers, toute la Natolie estant pleine de voleurs. Il se prépare pour un autre grand voyage; son zèle est digne de vos bontez et de votre protection.

Bientôt Paul Lucas quittait de nouveau Constantinople, le 12 mai 1706, pour entreprendre un voyage dans la Turquie d'Europe et en Grèce. Le 18 juin, il était à Salonique et écrivait de cette ville au ministre, pour lui rendre compte de sa mission, la lettre suivante, dont on pourra comparer le texte avec la relation imprimée de son voyage :

Duplicata du 29e juin [1706], de Salonique,

Monseigneur,

J'ay eu l'honneur d'écrire à Vostre Grandeur de Constantinople, que j'ay

(1) *Voyage du Sr Paul Lucas* (1712), p. 21, 42 et 57. Cf. plus haut, p. 253. — (2) *Ibid.*, p. 92. — (3) *Ibid.*, p. 139-148. — (4) *Ibid.*, p. 174. — (5) Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.

embarqué douze manuscrits turcs sur le vaisseau de Mr Tomasin, avec le rebut des médailles, que j'ay envoyées à Vostre Grandeur par le vaisseau de M. Lavezon, tout à l'adresse de mon correspondant à Marseille.

. . . Je suis parti de Constantinople le 12e may dernier; j'ay passé par Andrinople, de là à Filippopolis et à Stenemec, d'où je suis parti pour traverser les hautes montagnes d'Abeille, de Jougous et de Pacelly. . . jusque à Drame, où je suis arrivé le 15e juin dernier. Je n'ay point veu aucuns monumens antiques dans toutes ces hautes montagnes; c'est un païs qui ressemble à la Savoie et à la Suisse. . . De Drame, j'ay pris ma route pour aller voir les ruines d'une ancienne ville que l'on nomme Filippigy, qui n'est esloignée que de cinq lieues de Drame. C'estoit une fort grande ville, l'on y voit des temples, presque tous ruinéz, quantité de belles colonnes et des monceaux de marbre les uns sur les autres; son château est sur une petite montagne. Ces ruines ne sont point habitées. A une heure loing de ces ruines l'on voit un grand pied d'estail qui a sur deux costez une inscription; je n'en pus connoistre les lettres que des premières lignes. J'ay trouvé d'autres inscriptions sur des tombeaux de marbre qui sont ci-joint. . . .

Je partiray dans trois jours pour Larso, qui est la capitalle de la Thessalie, de là je passerai à Négrepont, en Athène, et à Thèbes, d'où je repasseray la mer, en visitant quelques îles de l'Archipel, et ensuite me rendre à Smyrne [1].

Après avoir visité le Mont Athos, Paul Lucas arrivait à Athènes et y restait du 27 juillet au 9 août; le 30 août, le consul d'Athènes, B. Goujon, avisait le comte de Pontchartrain du séjour que Paul Lucas avait fait dans cette ville [2] :

Vous apprendrez, Monseigneur, comme Mr Paul Lucas, antiquaire du Roy, a demeuré 15 jours chés moy. Je lui ait fait toutes les honnêtetés qui me sont esté possible et lui avoir rendu tous les services qu'il dépendra de moy, luy ayant fait voir les antiquités, tant de la ville que du Chasteau, sçavoir : le palais de Thémistocle, la sépulture de Socrate, le palais de l'empereur Adrian, le temple de Thésée et celluy de Minerve, et autres antiquités. Quand au reste

[1] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Smyrne. — A cette lettre sont jointes les copies de trois inscriptions grecques; ce sont les n°s 54, 53 et 52, imprimés à la fin du tome I du *Voyage du Sr Paul Lucas* (1712).

[2] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Athènes.

n'estoit plus la saison pour les inscriptions, M. Spon n'a oublié aucune, comme nous avons veu par son livre, qui est entre les mains des Pères Capucins; fait 15 jours, qui est parti très satisfait pour la continuation de son voyage, de Smirne par terre jusqu'au grand Caire et de là ensuite m'a dit qui passera jusque Alger pour s'embarquer pour France.

Une autre lettre de Paul Lucas au ministre, datée de Smyrne, le 8 octobre 1706, nous renseigne sur la suite de son voyage et forme en quelque sorte le complément de la lettre de Salonique qui a été reproduite plus haut [1] :

Monseigneur,

Depuis ma partance de Salonique, qui a esté le 8e juillet dernier, je suis venu par mer à Carisso, qui est sur une montaigne, esloignée de my heure de la marine. De là, j'ay passé en une journée à Larisse, ou Larso. . . On y trouve des médailles d'argent la pluspart de ville; j'en ay acheté plusieurs. J'ay méprisé toutes celles de Philippe et d'Alexandre, qui s'y trouvent en quantité. . . J'ay vu quantité de morceaux de marbre, où sont des inscriptions, mais, comme elles ne sont pas entières, je ne les ay pas prises.

Je suis parti de Larisse le 18e juillet dernier, et suis venu en trois jours en une ville que l'on nomme *Ze-eton*. . . J'y ay trouvé ces deux inscriptions [2], mais très peu de médailles, encore mal conservées. J'en suis parti le 22e et suis venu à Stilida, où j'ay pris un petit bateau pour me mener à Négrepont. . . . De Négrepont, j'ay passé à Athènes, où j'ay été malade pendant douze jours d'une fièvre de fatigue. Je n'y ay peu trouver aucun monument, ni inscription, qui ne soit dans M. Spon. Les Vénitiens y ont sept à huit personnes pour y ramasser toutes les médailles qui s'y trouvent, aussy je n'y en ay trouvé que fort peu. Je suis revenu à Négrepont, où j'ay pris un bateau pour passer à Andros; d'Andros, j'en ay pris un autre pour me mener à Scio. . .

De Scio, j'ay passé à Smirne, où étant arrivé, je n'ay point trouvé aucune bonne occasion pour envoyer à vostre Grandeur les médailles que j'ay ramassées dans le voyage que je viens de faire. J'en fais le paquet que je laisseray

[1] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Smyrne. — [2] Les deux inscriptions annoncées ici ne se retrouvent plus.

à M^r^ le consul qui ne manquera pas de le mettre sur un bon vaisseau pour le faire passer en France.

Revenu à Smyrne, le 17 septembre, Paul Lucas entreprit, au mois d'octobre 1706, un nouveau voyage à travers l'Asie Mineure et la Syrie, par Satalie, Alexandrette, Antioche, Alep, Tripoli et Seyde, où il était le 11 avril 1707. On a conservé une lettre du consul de France à Seyde, B. Estelle, qui avise de son arrivée le comte de Pontchartrain, le 12 avril [1] :

Le s^r^ Paul Lucas, arrivé avant hier en cette Échelle, m'a rendu la lettre qu'il a pleu à Vostre Grandeur de me faire la grâce de m'honnorer, du 9e d'avril 1704. Je me feray un soin tout particulier d'exécuter les ordres qu'elle me donne sur son sujet et je l'ayderay en tout ce qui dépendra de moy de mon mieux. Mais je crois, suivant ce que j'en puis juger, qu'il ne trouvera rien icy de ce qu'il y est venu chercher. Seyde est un misérable endroit, qu'a bien dire l'on n'y trouve que du cotton; depuis cinq ans que j'y suis, il ne m'a pas esté possible d'y trouver une belle médaille [2], ny une pierre antique, quoyque j'aie peu faire pour cela, ce qui fait croire que ledit s^r^ Lucas n'y trouvera rien qui le puisse contenter. Sur ce que je luy ay dit là dessus, il est résolu de s'embarquer demain pour Jaffa; de là il ira à Rome et Jérusalem, et, s'il luy est possible à Gaza; ce que je ne crois point à cause que les chemins sont remplis d'Arabes.

Paul Lucas visita ensuite Jérusalem, puis Chypre et l'Égypte, il était à Alexandrie, le 5 août 1707, parcourait le Fayoum, allait au Caire, revenait à Alexandrie le 21 octobre, et s'y embarquait, le 27, pour Tripoli de Barbarie, où il arrivait le 10 décembre, après trente-quatre jours de navigation. Peu après, le consul de France, Le Maire, dont Paul Lucas a inséré dans sa relation le curieux *Mémoire d'un voyage dans les montagnes de Derne* [3], avisait le ministre de son arrivée, le

[1] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Seyde.

[2] A Beyrouth, Paul Lucas trouva quelques médailles. Cf. *Voyage du s^r^ Paul Lucas* (1712), t. I, p. 372.

[3] *Ibid.*, t. II, p. 110-132. Cf. l'append.

IMPRIMERIE NATIONALE.

22 décembre 1707, et lui faisait part de ses projets et de ceux de Paul Lucas [1] :

M. Paul Lucas est arrivé icy depuis quinze jours; il m'a rendu la lettre qu'il a pleu à Vostre Grandeur de me faire l'honneur de m'escrire, le 9 avril 1704. Je luy fourniray tout ce qui luy sera nécessaire suivant les ordres qu'elle m'en donne. Je le meneray à Libda pour en voir les superbes ruines; c'est assurément la grande Leptis, que les Arabes par corruption nomment Libda. Il y a encore de quoi faire un chargement de beaux morceaux de colonnes de marbre depuis dix pieds jusques à quinze, de 23 poulces de diamètre; elles sont toutes vertes et blanches, comme celles que Vostre Grandeur aura peu voir à la porte de la Conférence, que j'envoyai du temps de Mgr. de Seignelay. Il y en a trois entre autres qui sont sur le bord de la mer; les petites de la mesme qualité de marbre, qui ont 27 pieds de long et 42 poulces de diamètre, sont d'une grande beauté. J'ay esté six mois sur les lieux pour les faire conduire sur le bord de la mer.

Je le menerai dans les montagnes de Selim pour voir s'il y pourra trouver quelques plantes qui ne soient pas en France.

Il a vu dans mon cabinet quelques urnes de terre, que je raportai de Sirene et de Bingazi, au dernier voyage que j'ay fait à la coste de Derne, que j'ay trouvé dans des tombeaux que je fis ouvrir, qui estoient pleins de cendres de morts et couverts d'un morceau de bronze. Il y en a une grande qui a environ deux pieds de hauteur, sur laquelle il y a d'un costé une Pallas, dont la peinture est bien conservée, et à ses costés deux Renommées, avec chacune une inscription en lettres grecques; de l'autre costé, il y a quatre nègres qui luttent. La peinture en est bien conservée et bien dessinée; il l'a trouvée très curieux et digne d'entrer dans le cabinet de Vostre Grandeur. Je la laisseray icy à mon fils pour l'envoyer par la bonne et première occasion, avec les trois chevaux et les deux poulines.

Le 25 janvier 1708, une nouvelle lettre de Le Maire au ministre lui annonçait le départ de Paul Lucas pour Tunis [2] :

Je profite de l'occasion de Mr Paul Lucas, qui profite de celle d'un bateau de ce païs pour passer à Gerbe et à Souce, et de là à Tunis par terre. . .

[1] Archives des Affaires étrangères, Consulats, Tripoli de Barbarie. — [2] *Ibidem*.

Je m'étois mis en route avec M[r] Lucas pour le mener à Libda, mais, ayant appris par le commandant de Tajour qu'une bande de seize voleurs à cheval estoient sur les chemins et nous attendoient au passage d'une petite rivière, en sorte qu'il falut revenir sur nos pas.... L'envie qu'il a de se rendre en France l'engage de passer d'icy à Gerbe sur un bateau et de la [à] Souce par terre. Il a envie de voir une Colizée, qui est entre Sfax et Souce, près des ruines de l'ancienne ville de Neumidy, que l'on dit estre très entier et plus grand que celuy de Rome.

Paul Lucas, arrivé à Tunis, le 22 février, y resta jusqu'au 6 juin 1708 et s'embarqua sur un petit vaisseau anglais qui allait à Livourne. A la hauteur de l'île de Caprara, un corsaire français s'empara du bateau qui portait Paul Lucas, et, bien que celui-ci se réclamât de sa qualité de Français et exhibât les ordres du Roi, il se vit dépouiller, non seulement de ses hardes, mais de 222 médailles qu'il rapportait pour le Cabinet du Roi. Paul Lucas a raconté longuement, à la fin du second volume de son *Voyage* (1), ses réclamations au consul de France à Livourne contre le vol dont il venait d'être victime. Peu après enfin, débarqué à Marseille, il rédigeait au sujet de cette mésaventure et remettait à M. de Montmor, intendant général des galères, qui dès le lendemain l'envoyait à Paris, le mémoire suivant (2) :

Mémoire que le S[r] Paul Lucas a présenté à M. de Montmor, le 11[e] septembre, après s'estre débarqué de dessus la galère la Fidelle.

Je suis party de Tunis, le 6 juin dernier, m'estant embarqué par le conseil de M. Sorhainde, consul dudit lieu, sur un petit vaisseau anglois, qui alloit à Ligourne, et par cette voye me mettre à couvert de l'insulte des corsaires ennemis, estant persuadé que les armateurs françois ne me feroient aucun tort, ayant l'honneur d'estre porteur des ordres du Roy et de ceux de M. le comte de Pontchartrain.

Le 13, estant par la hauteur de la Cabrare, loin 50 milles de Livourne, nous aperceumes le vaisseau du capitaine Joseph Brémond, nommé *le Soleil d'or,* qui nous donna chasse, et enfin nous prit. Je me fis mener au bord du-

(1) Tome II (1712), p. 409-413. — (2) Archives du ministère de la Marine, B[7] 224.

dit Brémond; je luy montray les ordres du Roy, qu'il méprisa. Quand mes hardes furent dans son bord, je luy dis plusieurs fois qu'il y avoit des effets qui apartenoient au Roy dans mes hardes, que je trouvois étrange qu'il se rendît maître des effets du Roy et des miens. Il me répond : «Bon; des effets du Roy. Tout ce que je prends sur un bâtiment ennemy est à moy, et vous n'avez plus rien à prétendre que ce que je voudray bien vous donner.» Et fit mettre mes hardes dans sa chambre et y fit mettre une sentinelle. La nuit on coupa et l'on vola toutes les hardes qui estoient dans une valise à la turque et qui m'apartenoit. Il fut aussy volé dans le même lieu un sac, dans lequel estoient 222 médailles antiques, que j'avois achetées pour le Roy dans mes voyages. M'en estant aperceu le matin, je m'en plaignis au capitaine; il dit que ce n'estoit pas mon affaire, que tout estoit à luy. M'estant débarqué au lazaret, je donnay avis à M. le consul du vol qui m'avoit esté fait, par une lettre dans laquelle estoit une du consul de Tunis. Je mets cette particularité, Monsieur, parce que M. de Riencourt a nié cette lettre, comme vous verrez par la suite. Il ne me fit aucune réponse; j'en écrivis une seconde, point de réponse. Il vint aux infirmeries, je fis parfumer les ordres du Roy et tout ce qui pouvoit véritablement justifié que j'avois l'honneur d'estre au Roy et que j'avois les médailles que je demandois, comme il paroit par l'extrait de l'enregistrement que j'en ay fait en la chancellerie d'Alexandrie. M. de Riencourt, ayant veu toutes ces pièces, intimida le capitaine Brémond, de manière que je crus que les médailles se retrouveroient. Ces poursuites, qui devoient durer jusques à ce que les médailles me fussent rendues avec mes hardes et mes armes, que Brémond n'estoit point en droit de garder, puisque je suis une personne qui voyage par ordre du Roy, quitta la poursuite contre Brémond et s'en prit contre deux soldats, qu'il interrogea par un nombre de fois. Je luy présenté plusieurs requestes, où je luy remonstrois que Brémond devoit estre responsable de tout, et qu'il devoit faire retrouver les effets de Sa Majesté. Il s'est trouvé presque tout ce qui m'apartenoit, qui ne m'a pas esté rendu en ce temps. M. de Riencourt a commancé à dire que je demandois des médailles que je n'avois jamais eu; luy ayant montré comme je les avois fait enregistrer en la chancellerie d'Alexandrie, il me dit fort brusquement : «Il faut que vous alliez avec mon secrétaire tout présentement faire une visite sur le vaisseau de Brémond.» Je luy dis qu'il estoit inutile, qu'il y avoit 25 jours que le vol avoit esté fait et que sçavoit esté assez de temps pour le détourner. Il me menaça qu'il protesteroit contre moy et qu'il écriroit à la Cour que je n'avois pas voulu aller trouver les médailles du Roy. Je fus à cette visite. Il fut trouvé

dans la propre caisse du capitaine des hardes, qui avoient esté prises dans le même lieu où estoient les médailles et, dans sa propre chambre, dans une coufe, le sac où estoient lesdites médailles. Son secrétaire fit un verbal de cette visite, que je n'ay pas voulu signer, luy disant que je voulois rendre un compte très fidel à M. le comte de Pontchartrain de tout. Ce fut alors que le consul se déclara tout à fait, et dit tout haut qu'il feroit connaître à la Cour que je n'avois jamais eu les médailles que je demandois, et que je ne luy en avois pas parlé dans ma première lettre. Quand je vis cette perfidie, je luy dis de montrer la première lettre que je lui avois écrite; il fit venir la seconde, où je ne luy parlois que du paquet du Roy. Quand je luy demandé celle où estoit la lettre du consul de Tunis, il ne dit mot, et fit signer son verbal par les marchands intéressez à l'armement de Brémond. Ensuite je fus traité fort injurieusement dudit consul, qui me dit que j'estois tous les jours avec les plus grands ennemis de la France, qui estoit un homme que je pratiquois pour me faire retrouver des effets que j'avois envoyés pour la Cour et qui avoit esté pris par des corsaires, et estoient entre les mains des marchands anglois et hollandois de Livourne. Je luy demanday les requestes et les procédures qu'il avoit faites; il me dit que, si je luy donnois cent écus, qui me les donneroit. Voyant que je n'avois rien à espérer de luy, je fus luy dire que j'alois partir; il me montra mes armes, en me disant que Brémond les luy avoit données.

Il seroit ennuyeux, Monsieur, de vous dire toutes les pauvretez qu'ils ont dit de moy et les qualitez qu'ils m'ont donné, que je n'ay jamais eu. L'honneur de la protection que vous avez eû la bonté de me promettre détruira bientôt les faussetez pour éclairer la vérité.

Cependant Paul Lucas avait eu recours aux bons offices de son protecteur, l'abbé Bignon, et s'était plaint à lui des procédés que le consul de France à Livourne avait eus à son égard. L'affaire fut portée au ministre, qui communiqua le rapport du consul de France à Livourne, M. de Riencourt, à l'abbé Bignon; celui-ci répondait au ministre, le 8 septembre 1708 [1]:

Voici, Monsieur, des lettres du Sr Paul Lucas; que je joins à celles que vous m'avés fait l'honneur de me renvoyer, que M. de Riencourt vous avoit écrit sur

[1] Archives du ministère de la Marine, B⁷ 224.

son sujet. Je ne vous ai jamais donné ce voyageur antiquaire comme un modèle de probité et d'exactitude. Il seroit à souhaiter qu'on pût ne se servir jamais que de ce qu'il y auroit au monde de plus honnestes gens, mais quand on a bien des emplois différens à distribuer, on est quelquefois obligé de préférer les talens à tout le reste.

Votre capital sur cet homme estoit d'avoir pour le Roy des médailles à bon marché, et il a sur cela rempli si parfaitement votre attente qu'indépendamment de tout ce qu'il a perdu, le Cabinet de Sa Majesté a profité assés au delà de la dépense. Au reste M. de Riencourt est aussi intelligent qu'équitable et il aura sans doute suivi tout ce que les règles de la justice et les intérests du Roy pouvoient demander.

Quatre jours après, le 12 septembre, le ministre répondait à l'abbé Bignon, mettant en doute la probité de Paul Lucas et défendant la conduite de son agent[(1)] :

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez escrit le 8 de ce mois, avec celles qui y étoient jointes du Sr Paul Lucas, qui m'en a escrit de pareilles. Je vous les renvoye avec la procédure qu'a fait le Sr de Riencourt sur la plainte du vol qu'il prétend lui avoir esté fait par le capitaine Brémond, lequel l'a trouvé sur un bastiment anglois qu'il a pris. Vous prendrez la peine de l'examiner pour juger par ce qui en résulte du mérite de l'accusation et par conséquent de la probité du Sr Lucas. Le Sr de Riencourt ne la croit pas bien établie et pense que ce particulier a été bien aise de profiter de l'occasion de se préparer une excuse ou une prétention de dédomagement.

En même temps Paul Lucas écrivait de Marseille au ministre, le 15 septembre 1708, lui demandant justice, et lui rendait un compte sommaire des résultats de son voyage[(2)] :

Monseigneur,

Avec un profond respect j'ay l'honneur d'écrire à Vostre Grandeur que je suis party de Livorne, le 26 du mois dernier, après y avoir resté plus de deux

(1) Archives du ministère de la Marine, B^7 75, fol. 528 et v°. — (2) Bibliothèque nationale, archives du cabinet des Médailles.

mois pour y attendre les ordres de Vostre Grandeur. N'en recevant aucune et voyant que le consul n'étoit point dans les sentimens de me faire rendre les 222 médailles que j'ay achetées pour le Roy, ny de me faire restituer mes armes, ny rien du tout des autres effets qui m'ont esté pris sur le vaisseau du capitaine Joseph Brémons. C'est ce qui m'a obligé de repasser le plus promptement en France pour aller donner connoissance de tout à Vostre Grandeur, et vous prier humblement de m'en faire la justice.

J'espère, Monseigneur, que vous serez content des belles médailles que j'ay eschapées de beaucoup de périls et de 23 manuscrits que j'ay, qui sont très précieux, comme aussi de mon Journal, que j'auray l'honneur de vous présenter. Je vous supplie, Monseigneur, d'avoir la bonté de donner ordre icy pour que l'on me compte de l'argent pour faire mon voyage d'icy à Paris, où j'auray l'honneur de vous rendre un compte fidèle de toutes choses.

Quoi qu'il en soit, à un an de là, l'affaire n'était pas encore terminée, et, le 19 juin 1709, le ministre écrivait encore à l'abbé Bignon[1] :

J'ay veu, Monsieur, les mémoires que vous m'avez remis du Sr Lucas qui contiennent deux prétentions également mal fondées et que je croyois qu'il ne s'aviseroit plus de renouveller, et qu'au moins vous pourriez aisément le convaincre de son peu de bonne foy, ou qu'en tout cas, on peut le présumer, ses plaintes estant destituées de toutes preuves.

Sur le premier article concernant les effets qu'il prétend luy avoir été pillèz par un corsaire nommé Brémont, je vous ay donné la procédure faite par le Sr de Riencourt, consul de Ligourne, en sa présence, dans laquelle on ne trouve rien dont on puisse tirer aucune induction qui luy soit favorable. Il paroist au contraire qu'on luy a représenté le sac dans lequel il avoit dit avoir mis ses médailles les plus curieuses, sans qu'on y en ait trouvé de cette espèce, et je ne crois pas ce qu'il vous dise que ce corsaire ayt esté assez habile pour distinguer les bonnes dans les autres, et prendre les premières pour ne luy laisser que les médiocres. Le consul de Tunis raporte qu'il luy a dit avoir tels effets, mais il ne les a pas veu embarquer; d'ailleurs le Sr Lucas estoit sur un navire anglois, sans passeport, et le corsaire a esté en droit de le prendre.

Le second article concerne les effets qu'il prétend luy avoir esté enlevés par

[1] Archives du ministère de la Marine, B^7 79, fol. 149 v°-150 v°.

Daltaban, pacha de Babilone. Je me souviens, autant que ma mémoire me le peut fournir, qu'on m'a escrit de cette ville que les plaintes du Sr Lucas, sur la perte de ses effets, estoient très suspectes, non seulement pour le fait, mais encore pour la quantité et pour la valeur. Mais, quand on ne me l'auroit point escrit, de quelle manière pourrois-je proposer au Roy d'ordonner le remboursement par le commerce d'une perte de 50^m#, destituée de toute sorte de preuve et sur la simple exposition du Sr Lucas. Vous voyez par la lettre de M. de Ferriol, jointe aux mémoires, que le Sr Lucas n'a pû estre placé entre les créanciers de Daltaban, faute de preuves. N'en a-t-on besoin d'aucune pour tirer du commerce une somme aussy considérable?

Aussitôt après son retour à Paris, Paul Lucas rédigea un mémoire détaillé des médailles, inscriptions, manuscrits, pierres précieuses, etc., qu'il avait recueillies pour le Cabinet du Roi pendant ses voyages, de 1706 à 1708. Près de dix-huit cents médailles, vingt-quatre manuscrits, la plupart arabes, une copie, plus complète que celles qu'on avait encore de la célèbre inscription d'Ancyre, une soixantaine de pierres gravées et quelques objets antiques, tels étaient les résultats de cette mission de Paul Lucas, dont le mémoire suivant permet d'apprécier l'importance[1] :

Mémoire et compte que Paul Lucas, antiquaire du Roy, rend à Monseigneur le comte de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'Estat, *des achapts de médailles antiques et autres curiosités, qu'il a faicts pour Sa Majesté dans le voyage du Levant, par ordre de mondit seigneur le comte de Pontchartrain.*

Premièrement, Recepte :

Le 3 novembre 1703 [jusqu'au 24 septembre 1708, en quatre paiements] . . . . 2568#, 10^s

Dépense *du présent compte :*

Médailles.

1° Premier envoi de Constantinople, un paquet de 70 médailles . . 200#

A reporter . . . . 200#

[1] Bibliothèque nationale, archives du cabinet des Médailles.

Report.......................... 200tt

2° Le 15 octobre 1706, remis à Mr Royer, consul de Smyrne, quatre paquets, dans lesquels estoient 291 médailles de bronze et d'argent.. 580

3° Plus, estant à Alep, j'ay remis en présence de Mr le Consul et de Mr Savron, marchand françois, au capitaine Abeille, qui montait une poulacre, un sac de 250 médailles....................... 212

4° Plus, j'ay remis à Seide, au capitaine Dubois, qui montait un vaisseau, nommé Nostre-Dame-de-Persévérance, un sac de 215 médailles.. 190

5° Plus, 970 médailles de bronze et d'argent................ 940

2,122tt

Nota, que des susdites médailles il m'en a esté pris par le corsaire françois deux cent vingt-deux; il y en a trois cent soixante au catalogue et trois cent quatre-vingt huit dans un sac de rebut.

Inscriptions.

1° Pour dépense faite pour l'inscription d'Auguste prise à Angoura, la somme de quarante livres, cy.......................... 40tt

2° Pour plusieurs autres inscriptions prises en plusieurs lieux, la somme de douze livres, cy............................. 12

Manuscripts.

1. La traduction en turc de la Bibliothèque orientale.......... 120
2. Plus, l'histoire des Muftis, cadis et des illustres qui ont fleuri.. 24
3. Un traité de St Chrysostome, en grec.................. 15
4. L'Histoire de Tamerlan............................. 36
5. Des pièces de poésie de divers auteurs.................. 20
6. L'Histoire des savans.............................. 45
7. L'Histoire de Perse............................... 33
8. L'Histoire ottomane............................... 15
9. Un manuscript de médecine.......................... 12

A reporter.................. 372

Report	372 ₶
10. Un recueil de poésies	9
11. L'Histoire d'Égypte	7
12. Un traité de médecine	12
13. L'histoire appelée Aschakayk	8
14. La conqueste de Jérusalem par les Arabes	30
15. L'Histoire des Mameluks du Caire	36
16. L'Abrégé de l'histoire d'Égypte, par Makrizi	40
17. L'Histoire d'Égypte entière, par Makrizi	27
18. L'Histoire de la ville d'Alep	45
19. L'Histoire diverse de Perse	18
20. L'Histoire de la ville Alyaman	27
21. L'Histoire naturelle des animaux	30
22. L'Histoire de Perse entière	15
23. L'Histoire de la médecine	21
24. Plus un rouleau, en hébreu, qui est le Pentateuque[1]	200
	897 ₶

Pierres précieuses.

1° Le 15 octobre 1706, j'ay remis à Mr Royer, consul de Smyrne, un paquet où estoient 48 pierres gravées et huit morceaux de prime d'émeraude, acheptés	188 ₶
2° J'ay mis au Cabinet du Roy une pierre de jaspe de Pescenius Niger, qui coûte	80
3° Douze pierres gravées, cornaline et autre, qui ont cousté	113
4° Une belle tasse d'agathe orientale, avec la soucoupe de même, et une patène de jade, et un petit plat d'agathe orientale, le tout couste	490
5° Une figure de bronze, la somme de	40
Pour sept petits animaux, dont deux sont restés en vie, donnés à Monseigneur le comte de Pontchartrain, la somme de	30
Pour une tasse de graisse d'autruche, graines, racines et autres curiosités, dans de petits paquets, numérotés depuis le n° 4 jusqu'au n° 28	30
	971 ₶

[1] Ms. hébreu 59 (anc. 23).

Dépense particulière.

Pour quatre années entières, que j'ay demeuré en mon voyage, estant parti le quinzième d'octobre 1704, et je suis arrivé à Paris, le 25e d'octobre de l'année 1708, à raison de 50 sols par jour, lesquels m'ont été accordés par Mgr. le comte de Pontchartrain, montent lesdites quatre années à la somme de.. 3660ᵗᵗ

Dépense du présent mémoire :

Première page..............................	2122ᵗᵗ
Seconde....................................	372
Troisième..................................	525
Quatrième..................................	971
Cinquième..................................	3660
Total de la dépense...........	7650ᵗᵗ
Sur quoy, en déduisant la recepte de................	2568ᵗᵗ,10ˢ
Il reste la somme de........................	[1] 5081ᵗᵗ,10ˢ

Mais tous les envois de Paul Lucas n'étaient pas arrivés à destination et quatre d'entre eux avaient été pris par les corsaires, ainsi qu'en fait foi le mémoire suivant[2] :

Mémoire de ce qui a esté pris par les corsaires des envoys faicts du Levant à Monseigneur le comte de Pontchartrain par Paul Lucas,

Savoir :

Les quatres paquets laissés par ledit Paul Lucas à M. Royer, consul de Smirne, le 14 octobre 1706, dans lesquels estoient 163 médailles de bronze de toutes grandeurs, et 132 médailles d'argent de plusieurs grandeurs; les 48 pierres gravées et les huit morceaux de prime d'émeraude ont esté embar-

[1] Dans le même dossier on trouve une longue lettre de l'abbé Bignon au comte de Pontchartrain (Paris, 9 février 1709) à l'appui de ce mémoire de Paul Lucas. (Bibl. nat., archives du cabinet des Médailles.)

[2] *Ibidem.*

qués sur le vaisseau, nommé *le Duc de Bourgogne,* commandé par le capitaine Laveson. Ledit vaisseau a esté pris par un armateur hollandois. M. Royer m'a fait une reconnoissance, comme je luy ay laissé ces quatre paquets, dattée du 20 dudit.

Le 19 mars 1707, ledit Paul Lucas a consigné en Alep, en présence de Mr le Consul et du Sr Savron, marchand françois audit Alep, au capitaine Abeille, qui montait une poulacre, un sac de médailles, dans lequel il y en avoit 250, à l'adresse de mon correspondant de Marseille pour les envoyer à Monseigneur le comte de Pontchartrain. La poulacre a été prise par un armateur hollandois.

Le 24 may de la même année, j'ay remis au capitaine Dubois, qui montoit le vaisseau appelé *Nostre-Dame-de-Persévérance,* 215 médailles, à l'adresse de mon correspondant, pour les envoyer à mondit seigneur le comte de Pontchartrain, lequel vaisseau a esté pris par un armateur hollandois.

Le 6e juin 1708, ledit Paul Lucas s'étant embarqué sur un petit vaisseau anglois à Tunis, pour passer à Livorne, afin d'éviter les corsaires et ennemis, et conserver par cette voie le reste des précieux monumens que j'avois acquis dans mon voyage. Le 13 dudit, le vaisseau fut pris par un armateur françois, nommé Joseph Brémont; il conduit sa prise à Livorne. Il fut pris audit Lucas toutes les hardes, qui estoient dans une valize à la turque, et 222 médailles achetées pour le Roy, comme il paroît par l'enregistrement fait en la chancellerie d'Alexandrie.

Les résultats définitifs de la mission de Paul Lucas sont consignés dans le mémoire suivant[1] :

MÉMOIRE SUR LA VALEUR DES MÉDAILLES, INSCRIPTIONS, PIERRES GRAVÉES ET AUTRES RARETEZ, APORTÉES DU LEVANT PAR LE Sr PAUL LUCAS.

Médailles.

Il paroît par le compte dudit Paul Lucas qu'il avoit acquis dans son voyage plus de 1800 médailles, dont plus de 200 estoient d'argent et les autres de bronze, qu'il avoit achetées environ deux mil deux cent livres; il n'en est guères arrivé que la moitié, le surplus ayant esté pris par les armateurs.

(1) Bibliothèque nationale, archives du cabinet des Médailles.

Prix de Lucas. Le premier article est d'un paquet de 70 médailles, arrivé il y a plus de deux ans, dont on a fait dans le
200₶ temps le catalogue et l'estimation sur le pied de . . . 800₶

Le second article n'est pas arrivé; il en est de même du troisième et du quatrième.

Le cinquième est de 970 médailles, presque toutes de bronze, n'y en ayant que 37 d'argent. De ces 970 médailles, il y en a environ 350 d'élite, dont
940 on a fait le catalogue et l'estimation sur le pied de . . 2500

Le reste est dans un sac, et on n'en dit rien, parceque ce sont des médailles communes et de rebut. On ne peut guère les estimer que sur le pied d'un écu la livre.

Inscriptions.

Le S[r] Paul Lucas a envoyé plusieurs copies d'inscriptions en différents temps, et il compte, en deux articles, pour la peine et la dépense de les copier, la somme de 52₶. On ne croit pas qu'il y ait rien à dire sur cela; la peine estant fort grande et l'inscription seule d'Auguste, trouvée à Angoura, rapportée par ce voyageur d'un tiers plus ample que toutes les copies imprimées dans nos livres, est une chose qui ne
52 sçauroit trop se payer 52

Manuscrits.

Il ne paroît pas qu'il y ait eu aucun manuscript de perdu, et ce n'est pas la moisson la moins considérable du voyageur. Ces manuscripts sont au nombre de 22, qu'il paroît avoir achetez 645₶, mais les connoisseurs, qui les ont examinez, et qui en ont fait le
645 catalogue, les estiment 1475

De plus il y a un rouleau hébreu du Pentateuque, qui vaut bien ce que le voyageur en a payé, qui est . . 200

1837₶ A REPORTER . . . . 5027₶

1837₶	REPORT........................	5027₶
	Pierres précieuses.	
	Le premier article, consistant en 48 pierres gravées, et 8 morceaux de primes d'émeraudes, n'est pas venu.	
80	Le second, qui est d'une pierre de jaspe, aussi gravée, et représentant l'empereur Pescennius Niger, a esté mise, il y a environ quatre ans, au Cabinet du Roy, et ne vaut guères plus que le prix qu'y met le voyageur..............................	80
113	Il en est de mesme du 3ᵉ article, consistant en douze pierres gravées, qui ne valent pas plus de...	150
490	La tasse d'Agathe orientale, avec sa soucoupe, la patère de jade, et le petit plat d'agathe blanche, dont il est fait mention au quatrième article, valent bien..	1500
40	La figure de bronze, mise sous l'article 5, ne vaut que..................................	15
30	Les animaux sont estimez.................	30
30	Les graines, racines et autres drogues sont pareillement prisées...........................	30
2620₶		6832₶

Enfin la note suivante peut être considérée comme un résumé des mémoires qu'on vient de lire :

Il y avoit dans ce que le Sʳ Paul Lucas a apporté du Levant quarante quatre médaillons de bronze de l'Empire romain, tous estimés à raison de 25₶ chacun, dans lesquels il s'en trouve trente neuf pour le Cabinet de Sa Majesté, où ils ne sont pas.

Soixante et quatorze médailles de grand bronze, dont il y en a trente-quatre à mettre au Cabinet.

Soixante et seize de moyen bronze, à 5₶, où il y en a 31 pour le Cabinet.

Et quarante médailles de petit bronze, à 2₶, dont quinze pourront aussi y entrer.

A l'égard des médailles d'argent, il y a sept médaillons de l'empire romain, que nous n'avons pas au Cabinet, et soixante deux médailles, qui y sont toutes, hors un Caligule, non encore veu, estimés ensemble 200tt.

Deux grandes médailles de Philippe de Macédoine et trois d'Alexandre, deux de Nicomède Épiphane, roi de Bithynie, une de Seleucus, une de Démétrius Nicator, rois de Syrie; une de Ptolémée, roy d'Égypte; trois petites d'Ariobarzane, roy de Cappadoce, et une d'Ariarathes, roi de Thrace, avec une de la ville de Sagalassus, où est la teste de Jupiter au revers. Toutes avec quelques différences de celles du Cabinet par leurs monogrammes ou par leurs symboles, estimées ensemble 300tt.

Le détail de tout cela se verra dans les descriptions qu'on en a faites en un mémoire séparé.

Il y a de plus un sac de médailles de bronze de toutes espèces, ou doubles ou de rebut, ou qu'on ne peut lire, mais où l'on pourra encore trouver quelque chose.

Pour ce qui est des pierres gravées, dont deux sont en bagues d'argent, il n'y a rien digne du Cabinet, et à l'égard de la tasse d'agathe et des trois soucoupes [1], c'est à Mr (*en blanc*) à en juger et à y mettre le prix.

Une figure antique de bronze fruste, avec trois lampes antiques [2].

Pour le Cabinet de Monseigneur le duc du Mayne.

Quatre médaillons de bronze.
Neuf médailles de grand bronze.
Onze médailles, tant de moyen que de petit [bronze].
Et dix-sept médailles impériales d'argent.
A estimer sur le même pied [3].

Paul Lucas était rentré en France au mois de septembre 1708; cinq ans après, il songeait à partir pour un nouveau voyage en Orient, à travers la Turquie d'Europe, l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine et l'Égypte. Son protecteur, l'abbé Bignon, écrivait, le 11 mai 1713, au ministre [4] :

J'ai eu l'honneur de vous dire, Monsieur, que l'affaire de Paul Lucas avec

[1] *Corrigé en :* deux tasses et deux soucoupes. — [2] *Article ajouté.* — [3] Bibl. nat., archives du cabinet des Médailles. — [4] Archives du ministère de la Marine, B7 224.

Marchais[1] étoit finie, et qu'ainsi il alloit tout préparer pour son départ. Dans cette vue, voici deux papiers qu'il faut que vous voyiés :

Le petit n'est qu'un bordereau sommaire de ses demandes, contenans sept articles.

Le second est une ample explication de l'article second de ses demandes. Tout y dépend absolument de vous, et, si vous lui accordiés ce qu'il y souhaite, vous seriés débarassé de ses autres prétensions pécuniaires.

Le payement de son ordonnance de 2000ᵗᵗ est une condition sans laquelle il ne peut partir.

Une pension pourroit lui estre deue, mais vous pouvés remettre jusqu'au retour de son nouveau voyage.

Le brevet d'antiquaire ne vous coustera rien; je le crois aussi juste qu'honnorable; il n'y a que le mot d'appointements dont je ne vois pas bien le fondement.

Les lettres de crédit seront indispensables, mais il n'en est peut estre pas encore temps; celles de recommandation sont plus aisées à donner et vous pourriés toujours les faire écrire. Je me chargerai, si vous le voulés, de vous en envoyer le modèle; j'en dis de même du passeport.

Je ne sçais ce que vous penserés d'un style si laconique sur une matière si étendue; mais je me trompe fort, si ce peu de mots ne doit pas suffire.

A cette lettre on trouve encore joint le petit mémoire suivant[2] :

Mémoire des papiers que Paul Lucas a besoin pour son voyage du Levant, qu'il va faire par ordre du Roy, que Mgr le comte de Pontchartrain luy doit donner,

Savoir :

1° Son brevet d'antiquaire, où les 5ᵗᵗ par jour seront marquées à commencer au 1er avril.

2° Son passeport, où sa qualité sera de médecin.

3° Une lettre de crédit pour prendre de l'argent des consuls ou des députez du commerce, qui sont aux Échelles du Levant, par où il passera. Cet argent sera employé pour faire les achapts de médailles et autres raretez, et pour les découvertes curieuses, dont il est parlé dans ces instructions.

(1) Cf. plus haut, p. 321 et 328. — (2) Archives du ministère de la Marine, B7 224.

4° Des lettres de recommandation pour tous les consuls, savoir :
Une pour Mr l'Ambassadeur;
Une pour le consul de Salonique;
Une pour le consul de Smirne;
Une pour le consul d'Alep;
Une pour le consul de Chipre;
Une pour le consul de Tripoly de Sirie;
Une pour le consul d'Alexandrie;
Une pour le consul de Rosette, du grand Caire, et de Candie.

A un an de là, Paul Lucas n'était pas encore parti, mais ses préparatifs étaient terminés et la question d'argent, qui avait retardé jusque-là son départ, presque résolue. L'abbé Bignon en faisait part au ministre, le 25 avril 1714[1].

Enfin, Monsieur, voila Paul Lucas en état de partir. Je me suis si bien tourmenté avec mon frère l'intendant, que nous lui avons fait convertir en argent son ordonnance. Le dernier payement lui en a esté fait hier; il vient de retenir sa place au coche de Lion pour dans quinze jours. Mais, avant de partir, il faut absolument que vous fassiés encore une dernière chose, c'est de lui donner une lettre de crédit, dont il puisse toucher l'argent dans les différentes Échelles du Levant, sans quoi, il manquera les meilleures occasions d'achepter les curiositez que vous vous estes promises de ses soins pour le Cabinet du Roy. Vous sçavés avec quelle habileté, et quelle économie, il s'est conduit sur ses achapts dans ses autres voyages. Dans le premier il avoit des fonds considérables, qui lui appartenoient et qu'il a tous perdus dans l'avanie de Bagdad; à son second voyage il avoit les fonds de cet homme de Rouan[2], avec qui vous vous souvenés de l'embarras que nous avons eu, M. de Fontanieu et moi, pour régler les comptes. A présent le pauvres malheureux n'a pas un sol; les deux cens pistoles que vous lui avés données ne sont que la dépense d'un an, et vous ne pourrés lui envoyer de nouveaux fonds, dans l'incertitude des endroits où il pourroit recevoir vos réponses à ses lettres. Son voyage sera donc absolument inutile, si vous ne lui accordés cette lettre de crédit, qu'il seroit aisé de libeller

[1] Archives du ministère de la Marine, B7 224. — [2] Marchais, dont il a été question à la page précédente.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de manière que ni lui ni personne, en cas de mort, n'en pût abuser. Il faudroit ce me semble, la tirer sur le commerce de Marseille; du moins, c'est l'idée qui me vient, qu'il vous sera facile de rectifier par vous seul, ou en raisonnant avec quelqu'un plus au fait que moi. Je croirois que, pour bien faire, vous ne sauriés mettre dans cette lettre de crédit moins de dix mille livres. Paul Lucas passera par huit ou dix Échelles, et cent pistoles dans chacune ne seroient pas trop pour ramasser ce qui s'y trouvera de curieux. Vous ne rencontrerés jamais l'occasion d'un homme si intelligent et si seur, vous ne sauriés donc la mettre trop à profit. Je puis me tromper; mais, plus j'ai réfléchi, plus j'ai trouvé que sans ce secours, vous n'avés rien à espérer, et que vous regretterés toujours de lui avoir fait courir tant de païs inutilement.

Enfin Paul Lucas quittait Paris, le 19 mai 1714, emportant de nouvelles instructions [1] :

Mémoire pour servir d'instruction au Sr Paul Lucas, que le Roy envoie en Levant.

Sa Majesté ayant choisi le Sr Paul Lucas, médecin et l'un de ses antiquaires, pour aller en Levant faire une nouvelle recherche de plantes curieuses, de médailles, d'anciens manuscrits, d'inscriptions, de pierres gravées et d'autres raretez, Elle luy ordonne de suivre exactement la présente instruction, qui doit luy servir de règle pendant son voyage.

Il observera, avant de partir de Marseille, d'y establir un correspondant qu'il indiquera au Secrétaire d'Estat ayant le département de la Marine, qui rendra compte à Sa Majesté des nouvelles qu'il recevra dudit Sr Paul Lucas et luy envoyera les ordres de Sa Majesté et les secours nécessaires.

[1] Bibliothèque nationale, ms. français, nouv. acq. 801, fol. 30-31. La minute de cette instruction a été reliée à la suite (fol. 31 *bis*). — Quelques jours auparavant, le comte de Pontchartrain avait écrit à la Chambre de commerce de Marseille, le 1er mai 1714 : «Le sieur Paul Lucas allant, par ordre du Roi, chercher, en différents endroits, des médailles et autres pièces rares et curieuses pour les cabinets de Sa Majesté, Elle m'a commandé de vous écrire que vous ayez à lui fournir, sans difficulté ni retardement, des lettres de crédit, jusqu'à concurrence de 8,000 livres, sur les députés de la nation en charge à Constantinople, de pareilles sommes sur ceux de Smyrne, de 2,000 livres sur ceux de Salonique et d'autant sur ceux du Caire.» (Arch. histor. de la Chambre de commerce de Marseille, *AA*, 17). Cf. O. Teissier, *Inventaire*, etc. (1878, in-4°), p. 22, qui cite aussi une lettre de Daguesseau, du 8 mai : *ibid.*, p. 23.

Ledit Sr Lucas se débarquera à Constantinople, d'où il se rendra au Grand Caire, passant par la Natolie, la Sirie et la Palestine, afin qu'à son arrivée en Égipte, il se trouve en estat de faire un envoy considérable pour le Cabinet et la Bibliothèque de Sa Majesté, et qu'il informe aussytost de ce qu'il aura fait et la scituation des choses par rapport à la suitte de sa commission. En attendant les responces que Sa Majesté donnera ordre de faire, et qui seront adressées au S^r Le Maire, consul du Caire, qui, de sa part, aura le soin d'escrire ce qui sera venu à sa connoissance, ledit Sr Paul Lucas se transportera au temple de Jupiter Ammon, dont il fera une description exacte et où il ramassera tout ce qu'il pourra découvrir de curieux. Ensuite, il ira du temple de Jupiter dans la haute Égipte examiner les ruines de Thèbes, les antiquitéz voisines du lac de Moeris, et la maison de Caron, ou le Labirinthe. Il fera aussy ses efforts pour ouvrir quelque piramide, afin de sçavoir d'une manière circonstanciée tout ce que renferment ces sortes d'édifices.

A son retour au Caire, il fera un second envoy et se conformera aux ordres qui luy seront donnéz par les dépesches qu'il y trouvera.

En passant dans les autres Eschelles, où il y a des consuls et des corps de nation françoise establis, il aura soin de rendre compte exactement de tous les incidents de son voyage et de proffiter de touttes les occasions de donner de ses nouvelles, affin que Sa Majesté puisse estre informée plus promtement des découvertes qu'il aura fait, ainsy que des raretez qu'il aura trouvé. Et, en cas que dans les Eschelles, d'où il escrira en passant, il ne se trouve pas de bastiments prests à retourner en Provence, ledit Sr Lucas laissera ses dépesches aux consuls, qui les adresseront par les premiers qui s'expédieront pour le royaume dans leurs départements, ou dans ceux des environs.

Fait à Marly, le 25 avril 1714.

Mais il ne devait s'embarquer que le 25 août, à Marseille; en attendant, il s'employait à rechercher quelques médailles, et il écrivait à l'abbé Bignon, le 25 juin[1] :

Je me suis amusé à faire la recherche de quelques médailles; j'en ay trouvé de quoy faire un petit envoi, dans lesquelles il s'en trouvera quelqu'unes de bonnes et curieuses. Il y en a un assez bon nombre de petites, que je n'ay

[1] Bibl. nat., ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 34 v°-35.

point méprisées, à cause que M. de Boze, que je salue, m'a dit qu'il ne falloit point laisser les petites médailles grecques, qui sont épaisses et qui ont des époques. Je souhaite que vous en soyez content.

Quelques jours après, le 29 juin, il ajoutait dans une nouvelle lettre[1] :

Je vais chez toutes les personnes qui ont fait quelque séjour au Levant; j'y ramasse parmi leurs curiositez toutes les médailles qu'il m'est possible. J'en ay amassé environ une centaine, tant d'argent que de bronze, toutes grecques; j'en marchande encore quelques unes qui sont fort rares, je feray mon possible pour les avoir à prix raisonnable.

Puis, le 11 juillet, il annonçait de nouvelles découvertes de médailles et son prochain voyage à Arles[2] :

J'ay bien 160 médailles de toutes les grandeurs, toutes grecques, parmi lesquelles il y en a d'uniques et de fort rares; entre autres, celle qui a la teste d'Isis, et l'inscription est : ΘΕΟΥ ΠΑΝΟϹ[3]. Je me détermine de faire un petit voyage à Arles, puisque j'ay du temps; j'y pourray trouver quelque chose pour augmenter le pacquet de médailles.

Enfin, le 10 août, Paul Lucas annonçait à Bignon qu'il avait pu réunir jusqu'à 200 médailles[4] :

J'ai fait grossir le paquet de médailles le plus qu'il m'a été possible. Il y en a 200, toutes grecques; il y a de très beaux revers.

[1] Bibl. nat., ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 36 v°.

[2] *Ibid.*, fol. 39 v°.

[3] Cette médaille avait appartenu à l'antiquaire Rigord, dont il a déjà été question plus haut (p. 286). Cf. la *Dissertation de M. Graverol, avocat de Nismes, à M. Rigord, de Marseille, sur l'explication d'une médaille grecque qui porte le nom du dieu Pan,* avec la *Réponse* de Rigord; imprimées à la suite de la *Dissertation historique sur une médaille d'Herodes Antipas* de Rigord (Paris, 1689, in-4°).

[4] Bibl. nat., ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 41.

Et en même temps il lui en adressait la liste[1]:

Mémoire des médaillons qui sont dans le paquet, sçavoir :

1.	3	médaillons, un de Ptolémée et deux d'Antiochus.
2.	2	médaillons contorniates, un Vespasien et un Trajan.
3.	20	médailles, grand bronze, impériales.
4.	20	*dito,* grand bronze.
5.	30	médailles, moyen bronze, impériales.
6.	15	*dito,* moyen bronze.
7.	30	médailles, de petit bronze, impériales.
8.	24	médaillles de différents rois et villes grecques.
9.	35	*dito.*
10.	7	médaillons d'argent grecs.
11.	8	petites médailles d'argent grecques.
12.	6	médailles du Bas-Empire.
	200	médailles.

Toutes ces médailles sont grecques et ont des revers rares. — Coûtent 280tt 10s[2].

Paul Lucas s'embarquait enfin à Marseille, le 25 août, et, après une traversée de dix-sept jours seulement, arrivait à Smyrne, le 10 septembre 1714; il en repartait le 12, et était à Constantinople le 18. Après un séjour de quelques semaines dans cette ville, Paul Lucas allait voyager en Macédoine, passait à Salonique, à Larisse, puis rentrait à Constantinople à la fin de janvier 1715. Pendant ce temps, il était en correspondance suivie avec l'abbé Bignon, qu'il tenait au courant de ses déplacements et de ses acquisitions. Le 20 octobre 1714, il lui écrivait de Constantinople:

Voyla la deuxième lettre que j'ay l'honneur de vous écrire depuis mon arrivée

[1] Bibl. nat., ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 42.

[2] Dans le même volume (ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 122-127 et 128-131), on trouve deux listes détaillées de médailles, dont la première, contenant 112 médailles, paraît se rapporter à cet envoi de Paul Lucas; en tête de cette liste figure la médaille à tête d'Isis, avec la légende ΘΕΟΥ ΠΑΝΟϹ, dont il vient d'être question.

en cette ville, où j'ay déjà fait une bonne acquisition de médailles. J'ay trouvé de beaux manuscrits grecs, que j'ay donné à examiner à gens qui l'entendent; s'ils sont bons, j'en termineray le prix dans peu de jours, et ensuite je pars pour la Macédoine [1].

Puis, de la même ville, le 18 février 1715 :

J'ay fait mon voyage de Macédoine fort heureusement, grâce au Seigneur; je n'ay pas peu parcourir tous les lieux que je m'étois proposé de voir, à cause de la guerre que le Grand Seigneur a déclarée aux Vénitiens. . . Je n'ay pas laissé dans ce voyage d'amasser un fort bon nombre de médailles, qui sont bonnes et curieuses; j'en ay fait un paquet d'une bonne partie, que j'envoye à Monseigneur le comte de Pontchartrain. En voyla le catalogue, que vous aurez la bonté de voir, qui se monte à 190 médailles, tant or, argent que bronze [2].

Quelques semaines après, Paul Lucas annonçait à l'abbé Bignon un second envoi de Constantinople, le 2 avril 1715 [3] :

Depuis le dernier envoy que j'ay fait d'un paquet de quatre-vingt-dix médailles, en voyla un paquet de soixante-et-dix que j'envoie, trouvant l'occasion de M. de Bizy, secrétaire de M. l'Ambassadeur, qui va à la Cour.

Le 18 mai, nouvel envoi de manuscrits grecs et turcs, de peaux de maroquin et de divers objets, dont une lettre, adressée à l'abbé Bignon, donne le détail [4] :

J'ay chargé sur le vaisseau, nommé *le St Jean Baptiste,* commandé par M. le capitaine Sauveur Gouet, deux caisses où sont les commissions que M. l'Intendant et M. de Chenizo m'avoient données avant ma partance de Paris. Voyla le mémoire ci-joint de tout ce qui est dans les deux caisses. . .

Dans lesdites caisses il y a pour vous une douzaine de peaux bleues, une douzaine de tasses à café avec leurs soucoupes, une tasse, deux bouteilles pour

[1] Bibl. nat., ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 45.

[2] *Ibid.*, fol. 47.

[3] Bibl. nat., ms. franc. nouv. acq. 801, fol. 49.

[4] *Ibid.*, fol. 52-55.

mettre de l'eau rose, deux salières et deux écritoires, le tout de porcelaine de Cutajé, plus quatre manuscrits grecs. Ils ne sont pas de ceux dont m'avez donné le catalogue, mais, comme ils m'ont cousté bon marché, je ne les ay pas voulu laisser; je souhaite que vous les trouviez bons.

Plus il y a trois manuscrits turcs, qui sont dans la caisse n° 1 ; ils sont pour le Roy, dont deux sont du catalogue de ceux qui manquent à la Bibliothèque de Sa Majesté, le troisième est l'histoire d'Agi-Bestache, qui est une histoire fort curieuse. Je vous prie, Monsieur, de faire faire un paquet de ces trois manuscrits à l'adresse de Monseigneur le comte de Pontchartrain et luy envoyer s'il vous plaist. . .

J'espère partir dans sept ou huit jours pour faire le voyage de l'Asie mineure, jusqu'au grand Caire, où je n'oublieray rien pour amasser le plus de médailles et autres choses curieuses qu'il me sera possible, sans oublier les remarques curieuses que je feray.

Mémoire de ce qui est dans les caisses pour Mgr. l'abbé Bignon, savoir :

Une douzaine de peaux bleues.

Une douzaine de tasses à café dans des estuis rouges; les soucoupes dans des boîtes.

Deux bouteilles à eau rose, dans une boîte.

Deux sallières, deux écritoires, une tasse.

Quatre manuscrits grecs.

Pour le Roy.

Trois manuscrits turcs; deux sont du catalogue, l'autre est l'histoire d'Agy-Bestache.

Peu après, dans une nouvelle lettre, du 8 juillet 1715, à l'abbé Bignon, Paul Lucas lui annonce l'envoi, par l'ambassadeur de France à Constantinople, d'un bas-relief en marbre, offert au comte de Pontchartrain [1] :

M. l'Ambassadeur m'a remis un marbre, d'environ un pied et demy presque quarré, sur lequel est un bas-relief de six figures, qui ne sont pas trop belles;

[1] Bibl. nat., ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 57 v°.

au bas est une inscription grecque, que personne n'a peu expliquer. Ce marbre pèse plus de 60 livres. M. l'Ambassadeur le donne à M. le comte de Pontchartrain et m'a prié de l'envoyer à mon correspondant à Marseille, qui vous en donnera avis quand il l'aura reçeu. Je crois qu'il faudrait laisser ce marbre à Marseille jusque à ce que j'y envoye d'autres marbres d'Égypte, pour faire porter ces choses par mer. Je ne songerai plus au porphyre, puisque vous me marquez que l'on n'en peut rien faire.

Paul Lucas quittait Constantinople le 27 juillet; il arrivait par la voie de terre à Smyrne, le 27 août suivant [1], et s'y appliquait aussitôt à rechercher des médailles et des manuscrits. Le 25 septembre 1715, il écrivait à l'abbé Bignon [2] :

J'ay mis un mois de Constantinople jusqu'icy... Je n'ay pas trouvé beaucoup de médailles dans cette route; ce qui me console c'est qu'il y en a de fort rares, particulièrement les deux médaillons de Philippe. Je ne les ay pas vues dans M. Vaillant; je les crois uniques. Je vous adresse le paquet de toutes celles que j'ay choisies pour le Cabinet du Roy (il y en a 67 ensemble), et un autre paquet de toutes celles que j'ay crû être de rebut, il y en a 253. M. de Boze aura la bonté de les examiner et d'en faire l'usage que vous jugerez à propos... Je ne vais pas perdre de temps pour me rendre au grand Caire.

J'avois trouvé plusieurs manuscrits du catalogue que j'ay pour la Bibliothèque du Roy; mais, comme on m'a recommandé de les acheter bon marché, et que l'on me vouloit vendre bien cher ceux que je trouvois, je les chercheray dans d'autres villes, où je les pourray avoir à un prix raisonnable [3].

[1] Cf. *Voyage du Levant fait en 1714* [*et 1715*], par le s^r Louis P., t. II, p. 48-50, (Bibliothèque du dépôt de l'Hydrographie de la marine, ms. n° 4789; provenant des Capucins du Marais).

[2] Bibl. nat., ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 59 v°-60.

[3] Une note conservée dans le ms. franç. nouv. acq. 801 (fol. 118) résume ainsi les différents envois de médailles faits par Paul Lucas en 1714 et 1715 :

« *Envoys de médailles faits par le s^r Paul Lucas.*

« Le s^r Paul Lucas a fait trois envoys :

« Le *premier* de 200 médailles, suivant sa lettre dattée de Marseille, le 10 aoust 1714.

« Le *second* de 190 médailles, suivant sa lettre dattée de Constantinople, le 18 février 1715.

« Le *troisième* de 70 médailles, suivant sa lettre dattée de Constantinople, le 2 avril 1715.

Le 20 octobre, Paul Lucas quittait de nouveau Smyrne [1], traversait l'Asie Mineure, passait à Alep, Tripoli, Beyrouth, Seyde, Damas, revenait à Seyde, où il s'embarquait, le 17 juillet 1716. Le 27, il était à Jérusalem et en repartait le 1er août, passait dans l'île de Chypre et enfin arrivait, le 2 septembre 1716, à Alexandrie. Il écrivait de cette ville à l'abbé Bignon, le 7 septembre [2] :

Jusqu'à présent j'ay acquis beaucoup de belles et bonnes choses en médailles en tous métaux, de toutes grandeurs, pierres gravées, manuscrits, et inscriptions, et autres sortes de curiosités... Des médailles, j'en ay plus de quinze cents, parmy lesquelles il y en a un nombre fort grand, qui sont très rares par leurs revers, qui ne sont pas dans le Cabinet du Roy.

Peu de jours après, il partait pour Rosette, puis de là allait au Caire, où il séjournait un mois entier, et d'où il envoyait à l'abbé Bignon une relation nouvelle du massacre, près de Sennaar, à la fin de novembre 1705, de l'infortuné Lenoir du Roule, envoyé par Louis XIV auprès du roi d'Éthiopie [3].

Paul Lucas, espérant sans doute réussir là où Lenoir du Roule avait été victime de son imprudence, s'était proposé pour explorer l'Abyssinie et avait reçu avant son départ les instructions du Roy pour ce voyage [4]. Ces instructions très détaillées ne seront pas re-

«Le sr Paul Lucas mande par sa lettre, dattée de Smyrne, le 25 septembre 1715, qu'il envoye un autre lot de 253 médailles; ce dernier lot n'est pas encore arrivé.

«Du premier lot sont entrés au Cabinet du Roy, 112 médailles; du second, 122; du troisième, 144.

«Envoys,	200	Emploi, 112	
	190	122	460
	70	44	278
	460	278 Reste	182»

(1) Cf. le *Voyage du Levant,* précédemment cité, t. II, p. 182-183.

(2) Bibl. nat., ms. fran. nouv. acq. 801, fol. 65.

(3) *Ibid.,* fol. 72-73 et 79-80.

(4) «Pour M. du Roule, il montroit dans sa marche un faste qui l'a fait assassiner. Quelle apparence de pouvoir, accompagné de 60 chameaux chargés de présens, et avec une suite magnifique, traverser un païs dont les peuples sont également misérables et barbares?» (*Voyage du sr Paul Lucas* (1712), préface du tome I.) — Il faut

produites dans le présent recueil[1]; mais leur caractère presque exclusivement scientifique et politique, leur importance à ce double point de vue, leur assurent une place d'honneur dans la collection de documents sur les missions purement scientifiques, préparée par M. le Dr Hamy, et à laquelle on nous permettra de renvoyer.

Toutefois, notre voyageur ne devait pas négliger, au cours de ce nouveau et périlleux voyage, la recherche des antiquités. Il lui était recommandé, dans ces mêmes instructions, de visiter Adoulis et Axoum, en Éthiopie[2], de rapporter une description exacte de ces deux villes et de relever toutes les inscriptions qu'il y pourrait trouver. Son attention était appelée aussi sur les ruines de Thèbes, sur le labyrinthe du lac Mœris; et, après son retour au Caire, il devait aller explorer le fameux temple de Jupiter Ammon et l'ancienne Cyrénaïque. Sur les dépenses prévues pour cette nouvelle mission, 1,000 livres étaient réservées «pour achepter des raretés pour le Cabinet du Roi[3]».

Mais le consul du Caire, Le Maire, dont Paul Lucas avait déjà pu apprécier le mérite à son précédent voyage, ne crut pas qu'il fût possible, même à un explorateur aussi habile que l'était Paul Lucas, de s'aventurer sans danger en Abyssinie. Celui-ci fit aussitôt part à

consulter, sur la mission de Lenoir du Roule, *la France en Éthiopie...* (1634-1706), par le Vte de Caix de Saint-Aymour (Paris, 1886; 2e édition, 1892, in-18), et *Un Voyageur officiel envoyé en Éthiopie sous Louis XIV; Correspondance et documents inédits relatifs à Lenoir du Roule*, par Th. Lhuillier (extrait des *Mémoires lus à la Sorbonne*, en 1890, section de Géographie du Comité). Il y a deux lettres de Lenoir du Roule, datées du Caire, le 22 septembre 1701, dans le ms. français 20310, fol. 99-104, de la Bibliothèque nationale.

(1) Archives des Affaires étrangères (*Lucas*). On a trois rédactions, présentant seulement quelques variantes de détail, de ces instructions, datées du 30 novembre 1712, de janvier 1713 et du 28 mars 1714, dans le ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 21-25, et aux archives du cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale.

(2) Consulter *les Inscriptions d'Adoulis et d'Axoum*, par J. Deramey, dans la *Revue de l'histoire des religions* (1891), t. XXIV, p. 316-365.

(3) Bibl. nat., archives du cabinet des Médailles.

l'abbé Bignon de l'avis du consul et lui écrivit du Caire, le 4 novembre 1716 [1] :

J'ay rendu la lettre de Mgr. de Pontchartrain à M. Le Maire, consul de France en ce royaume d'Égypte; je luy ay communiqué mes instructions, comme il m'a esté ordonné. Il trouve beaucoup de difficulté, et cassi impossible de faire le voyage du pays noir, sans m'exposer dans un péril et danger de perdre la vie.

Quelques jours après, le 17 novembre; Le Maire répondait à la lettre du ministre [2] :

Le s[r] Paul Lucas est arrivé icy depuis le premier du mois passé. Il en est parti depuis 15 jours pour aller dans le Delta visiter les ruines du temple d'Izis et passer de là à Mansoure, qui est vis à vis sur le bord du Nil, qui est la ville où saint Louis fut fait prisonnier, qui n'est qu'à trois journées de chemin d'icy par terre. Il doit estre de retour dans quelques jours; je luy ay donné un de mes drogmans et un de mes janissaires pour l'accompagner. Il me fit voir ses instructions signées du feu roy, qu'il n'avoit ordre que de communiquer qu'à moy seul. Comme il n'y a point eu de contre-ordre depuis la mort de Sa Majesté, je l'aideray en tout ce qui dépendra de moy, à la réserve du voyage qu'il a ordre de faire en Étiopie, où je ne vois que de la dépense pour le Roy, beaucoup de risque pour faire aucune espérance de bien pour la religion ny pour le commerce des sujets de Sa Majesté. Le roi d'Étiopie est un nègre copt, rempli de superstitions, ainsy que ses prestres et son peuple, qui n'ont plus que le nom de chrestiens et qui ne peuvent souffrir les Européens, depuis que les Portuguois estoient entrés sur leurs terres. C'est un royaume d'une fort grande étendue, où il n'y a aucun bon gouvernement. Ce fut par ses ordres que M. Duroule fut massacré avec toutte sa suitte, à une lieue de Senar, et tout ce qu'il portait avec luy fut mis au pillage. J'ay découvert d'ailleurs que ce prince n'a jamais escrit au Roy ny au Pape; les lettres ont estées fabriquées icy par le canal du s[r] Maillet, je ne sçay dans quelle veue.

[1] Bibl. nat., ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 74.

[2] *Ibid.*, fol. 91-92. — Cf. deux lettres du consul du Caire à l'abbé Bignon, du 12 décembre 1716 et du 20 mars 1717, au sujet de Paul Lucas. (*Ibid.*, fol. 81 et 94.)

J'ay conseillé audit s[r] Paul Lucas d'attendre de nouveaux ordres du Conseil pour sçavoir s'il désire qu'il exécute les intentions du feu Roy, et, en attendant, il pourra passer à la haute Égipte pour voir une partie de ce qui est porté par ses instructions. Je l'accompagneray à Saccara, qui n'est qu'à une journée d'icy, de l'autre côté du Nil, où il y a quantité de piramides. Il a ordre d'en faire ouvrir une petite; il ne me sera pas dificile d'avoir une permission du seigneur Ibrahim Bey. Mais, comme on ne sçait pas où est l'ouverture, il faut la chercher en faisant démolir une de ces piramides; il y aura de la dépense à faire de trois ou quatre cents piastres au moins. On y pourroit trouver quelque chose de précieux, puisque, dans des simples sépultures, on y trouve quelquefois des idoles et d'autres curiositez dignes d'estre mises dans les Cabinets de nos roys. Il y a deux ans que les Arabes, qui travaillent dans les cathacombes, découvrirent une sépulture séparée, dans laquelle il y avoit trois momies, dont les ornemens estoient des lames d'or; l'avidité de ces Arabes, auxquels je payai chèrement ces momies qu'ils m'apportèrent, enlevèrent tous ces ornemens, qu'ils vendirent icy quatre ou cinq mil medins à un juif, qui en fit plus de dix mil, qui font environ deux cent piastres[1].

Le Conseil de marine, au reçu de la lettre du consul du Caire, avait décidé le retour en France de Paul Lucas; celui-ci trouva le 9 août, au Caire, en revenant du voyage qu'il avait entrepris dans la Haute-Égypte, la lettre qui le rappelait[2]. Le 22 août, il s'embarquait à

[1] Copie, en tête de laquelle est inscrite la date de la réception de la lettre : «3 février 1717»; avec la mention : «Pour estre porté à Mgr. le duc d'Orléans», et en marge : « *Décision de son Altesse Royale.* — Approuvé ce qui est proposé par le s[r] Le Maire, et luy mander qu'il ne convient point d'aller en Éthiopie.» En même temps le Conseil de marine, saisi de la lettre de Le Maire, décidait le retour en France de Paul Lucas, qui partit du Caire le 9 août 1717. (*Troisième voyage du s[r] Paul Lucas, fait en 1714*... (1719), t. III, p. 80-81.) Paul Lucas, du reste, paraît avoir désiré rentrer en France; il écrivait du Caire, le 15 janvier 1717, à l'abbé Bignon :

«Je fairois bien d'aller passer une partie de l'été à Paris et y rendre compte de mon voyage... J'ay beaucoup de choses rares en médailles et en manuscrits... La plus grande partie de tout ce que j'ay amassé dans ce voyage est à Marseille. Il y a plus de 3,000 médailles, parmi lesquelles il y en a un fort gros nombre d'argent et quelques unes d'or.» (Bibl. nat., ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 87 v°.)

[2] *Troisième voyage du sieur Paul Lucas* (Rouen, 1719, in-12), t. III, p. 80-81.

Alexandrie et, le 15 octobre 1717, il arrivait à Marseille; c'est de cette même ville qu'il écrivait, le 15 novembre, à l'abbé Bignon, en lui rendant un compte sommaire de son voyage[1] :

J'ay reçeu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, datée du 3e du courant....

Je vais mettre tout en ordre pour estre prêt à partir aussitôt que M. Guimonet m'aura expédié. Il n'y a que le petit balot de caffé qui me donne quelque espèce d'embarras, car, pour les autres effets, je crois qu'ils ne sont pas sujets aux douanes, ni a aucun autre droit qu'à ceux du transport, ne consistant qu'en environ 4,000 médailles de tous métaux et de toutes grandeurs; en voyla une assez belle quantité, parmi lesquelles il y a en un très grand nombre de fort rares. Il y en a bien environ 1,000 qui sont tout à fait de rebut, que je ne laisse pas d'apporter aussi. Je crois que M. de Boze, à qui je présente mes respects, aura un grand plaisir à voir ce grand nombre de médailles, dont un fort grand nombre enrichira le Cabinet du Roy. Le reste est quelque petite idole de bronze d'Égypte, une belle urne de porcelaine, remplie d'environ 30 livres de ces belles grosses dattes, que l'on confit au Grand Caire pour le Sérail; une autre petite urne de fleur de casse confite; et plusieurs belles tasses à café, avec leurs petits plats; quelques belles serviettes, qui servent quand on prend le café, qui sont des Indes; 16 manuscrits turcs, arabes, grecs et syriaque; des caillous très curieux, dont j'en emporteray avec moy une bonne partie; en ayant quantité, j'envoyeray le reste par mer, avec une pierre de la coupe de la grande Pyramide, et le morceau de porphyre[2], et quelques cruches que l'on fait en

[1] Bibl. nat., ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 100-101.

[2] «[Paul Lucas] me marque avoir chargé sur la barque capitaine Barthélemy Barat un morceau de porphyre du poids d'environ 150 livres.» (Lettre de Thomas Durand, *s. d.* Bibl. nat., ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 71.) Paul Lucas annonçait à Bignon le départ de ce «petit bloc de porphyre», dans une lettre datée d'Alexandrie, le 7 septembre 1716. Cf. aussi plus haut, p. 360.

Il en est encore question dans une autre lettre du Caire, le 15 janvier 1717 : «J'ay chargé un morceau de porphyre, qui pèse environ 150 livres, en Alexandrie... Ce morceau de porphyre ne m'a rien coûté qu'à prendre là où il étoit; si vous avez besoin de ces sortes de pierres, j'en ay découvert en Alexandrie plus de vingt blocs très gros, entre autres un, qui a deux pieds de diamètre sur deux pieds de haut; un autre, qui a quatre pieds de haut sur environ deux pieds de large, qui est un morceau de colonne partagé en deux, et beaucoup de morceaux de différentes formes. Il y en a que j'ay estimés peser depuis dix jusqu'à vingt quintaux, qui

Égypte, qui rafraichissent l'eau en esté. Je mettray ce que j'envoyeray par mer à vostre adresse.

J'ay une petite caisse remplie de curiositez différentes, que j'ay amassées pour Monseigneur le duc de Chartres[1], comme il m'en avoit donné la commission; je seray heureux si son S. A. R. y trouve quelque amusement. J'ay des pierres gravées, parmi lesquelles il y en a de bonnes. J'ay bonne provision de l'herbe nommée serquis serail; vous la connoissez, Monseigneur. Voyla en gros ce que j'ay.

Si je suis assez heureux que ces raretez, que je porte, contentent S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, j'espère que celles que je n'ay peu mettre ailleurs que sur le papier luy feront plaisir, particulièrement ce fameux Labyrinthe d'Égypte, que j'ay veu, dont j'ay pris le plan et dessiné les quatre grands portiques, que l'on voit encore dans leur entier. C'est un monument très curieux; je crois que depuis 2,000 ans, je suis le premier des voyageurs qui l'ait veu. Il est proche du lac Mœris, qui a la moitié de ses eaux salées et amère, et l'autre moitié fort douce, car l'on en boit.

Monseigneur, l'honneur, que j'auray de vous faire le récit de tout ce que j'ay veu, vous faira connoistre que j'ay fait de mon mieux pour n'avoir rien oublié dans ce voyage. J'espère que pour récompense de mes peines et fatigues pendant le cours d'un si périlleux voyage, que vous aurez la bonté de donner vostre approbation à toutes les découvertes que j'ay faites, ne désirant rien autre au monde que d'avoir le bonheur de vous plaire, etc.

En même temps Paul Lucas avait dressé un mémoire détaillé, qui résume les résultats de sa mission[2]:

ne me coûteroient que la peine de les faire enlever du lieu où elles sont.» (*Ibid.*, fol. 88.) — On peut aussi rapprocher le passage suivant d'une lettre antérieure du consul du Caire, Le Maire, au ministre (13 juin 1715): «Je recommanderai à mon neveu de ne rien oublier, de faire embarquer les deux blocs de porphyre et celui de granite, qui sont à Alexandrie.» (Archives des Affaires étrangères, Consulats, Le Caire.)

[1] Dans cette même lettre, du 7 septembre 1716, Paul Lucas mentionne un envoi précédent, fait par lui au duc de Chartres (fol. 65 v°): «J'ay eu l'honneur d'envoyer [au duc de Chartres] un paquet que j'ay adressé à S. A. R. Madame, dans lequel il y a deux petites tablettes pleines de vingt-quatre médailles petites; si elles sont rares, je les ay doubles. J'ay remis ce pacquet à Seyde au R. P. Chaux, vicaire de Jérusalem, qui va à Paris, pour le remettre en main propre à Madame.»

[2] Bibl. nat., ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 113-117.

Mémoire de tout ce que Paul Lucas a acheté pour le Roy,
les envois qu'il a faits, tant en médailles, manuscrits et autre dépense,

Savoir :

Premier envoy de MARSEILLE, savoir deux cens médailles grecques, coûtent	280ᵗᵗ 10ˢ
Second envoy de CONSTANTINOPLE, de cent quatre-vingt-dix-neuf médailles, dont une partie est d'or, une partie d'argent, le reste sont médaillons grand bronze et moyen bronze, toutes fort rares, coûtent	1,200
Troisième envoy de CONSTANTINOPLE, de soixante et dix-neuf médailles rares, coûtent	300
Quatrième envoy de CONSTANTINOPLE, de six manuscrits, dont trois sont grecs, deux turcs et un arabe	220
Cinquième envoy de SMYRNE, d'un paquet de médailles, coûtent	188

Ce que j'ay amassé depuis :

33	médailles grecques, coûtent	24
20	— — —	15
80	— dont 23 sont d'argent	64
7	— de bronze	10
50	médailles *Maximinus*, grandes	18
10	— dont deux sont d'argent	19
3	— d'or du Bas-Empire	39
20	— dont deux sont d'argent	30
25	— dont 21 sont d'argent	42

Dans le voyage fait en la MACÉDOINE et à LARISSE, acheté des médailles, de tous métaux et de toutes grandeurs, pour	1,255

De retour à CONSTANTINOPLE, acheté :

30	médailles de bronze	40
1	médaille d'or	30
13	médailles d'argent, une d'or	68
	A REPORTER	3,842ᵗᵗ 10ˢ

	Report	3,842ᵗᵗ 10ˢ
10	médailles de bronze	7 2
87	— d'argent	135
60	— de bronze	32
136	— de bronze	40
1	médaille d'or	25
230	médailles d'argent, achetées en plusieurs fois	228
40	— de bronze	29
4	— d'or du Bas-Empire	50
100	— de bronze, en plusieurs fois	70
60	— d'argent	86
54	— d'argent	100
200	— de bronze, en plusieurs fois	170
4	— d'or	60
29	— de bronze	36
100	— d'argent et bronze	75
	Dans la Natolie, jusqu'à Brousse, acheté des médailles pour	308
	A Smyrne, pour	60
	Dans la route, jusqu'à Coigne, pour	467
	A Adana et Tarse, pour	296
	Dans la route d'Adana à Alep	70
	En Alep, pour	150
	A Tripoly, pour	30
	A Barut, et dans le Caseruant, pour	45
	A Seide, pour	23
	A Damas, pour	400
	Revenu à Seide et à St Jean d'Acre	58
	A Jaffa, pour	40
	En Chypre, pour médailles d'argent	120
	En Alexandrie, pour	18
	A Rosette, pour	20
160	médailles au Caire et autres lieux	51
300	— du Bas-Empire	40
	A reporter	7,181ᵗᵗ 12ˢ

Report........................	7,181^{tt}	12^{s}
367 petites médailles épaisses........................	52	10
400 médailles différentes........................	269	

Icy finit l'achapt des Médailles.

Les Pierres.

4 grands morceaux de cornaline........................	210	
2 morceaux de cornaline brute........................	40	
5 — de jaspe et prime........................	60	
1 belle onyx de 3 couleurs, en bague........................	40	
1 améthyste, où est gravée une tête de Sabine..........	30	
1 prime, où est une belle tête........................	75	
1 topaze, où est une tête........................	25	
1 cornaline, où est une tête coiffée d'une peau de lion....	32	
1 belle cornaline, où est une tête de front..............	30	
1 agathe onyx grande, où est une grosse tête...........	60	
1 grande onyx, où est Nerva........................	60	
1 grande cornaline, où est une belle tête..............	80	
30 petites pierres, où sont différentes gravures sur différentes pierres, têtes et autres........................	235	
Un beau vase de jade, dont le couvercle est enrichi d'or, de rubis, émeraudes et turquoises; il est rempli de serquis, qui est une herbe, dont les femmes du Sérail usent comme le thé, en buvant souvent de cette liqueur; sa propriété est d'empêcher la nature décrépite, à ce que l'on m'assure. Le vase coûte......	320	
4 cailloux trouvez dans la Haute-Égypte, que j'ay fait amincir et bien polir, propres à être mis en œuvre pour des tabatières.	100	
6 dits cailloux, sans être travaillés........................	50	

S'ensuit l'achapt des *Manuscrits.*

3 manuscrits : 2 grecs et un turc........................	47	10
2 manuscrits turcs........................	40	
5 manuscrits arabes........................	125	
1 manuscrit syriaque........................	35	
A reporter........................	9,197^{tt}	12^{s}

Report	9,197tt 12s
1 manuscrit turc	27
2 manuscrits turcs	50
1 manuscrit grec	18
6 manuscrits turcs et arabes	138
2 commentaires de grammaire, en arabe	12
4 petits manuscrits	29
1 manuscrit, en rouleau, écrit sur des peaux, en hébreu; il est fort ancien (1)	100

Autre dépense :

Pour avoir levé le cours du Nil, tout autour du Delta (2)	180
Pour avoir été au temple d'Isis	40
Pour le Labyrinthe, dépense et présens	200
Autre dépense, en continuant le voyage de la Haute-Égypte, qui a duré trois mois	300
Dépense pour toutes les inscriptions que j'ai prises pendant mon voyage	167
Pour tous les dessins, plans et cours de rivières et hiéroglyphiques (3)	300
Pour nole et voiture de tout ce que j'ay apporté, et autres frais	300
	11,058tt 12s

(1) Ms. hébreu 68 (anc. 24), Pentateuque.

(2) Cette carte, des dessins de monuments et des copies d'inscriptions, mentionnés plus loin, furent communiqués à l'Académie des Inscriptions, qui les examina dans sa séance du 6 mai 1718 (*Registres... de l'Académie des Inscriptions,* 1718), p. 203 : «On a esté occupé pendant une bonne partie de la séance à examiner une carte géographique du Delta, où le cours du Nil est exactement décrit dans ses deux branches, qui a esté nouvellement dessinée sur les mémoires du Sr Paul Lucas; diverses copies d'inscriptions raportées par ce voyageur, et les desseins de quantité de monumens de la haute et de la basse Égypte, qu'il a pris sur les lieux et qui ont esté envoyez à M. de Boze pour l'Académie par M. l'abbé Bignon, suivant l'ordre de Mgr. le duc d'Orléans.» — Cf. l'appendice.

(3) Cf. la note précédente.

Mémoire de l'argent que j'ay reçeu du Roy, savoir :

(*Suit le détail des ordonnances reçues par P. Lucas.*)

Somme totalle de la recette	10,720^{tt}
Somme totalle de l'employ	11,058^{tt} 12^{s}
Il a été ordonné à Paul Lucas cinq livres par jour pour sa dépense particulière, qui se monte, pour les quatre années qu'il a été en voyage, à 7,320^{tt}, cy	7,320
L'employ et ce qui lui a été ordonné par jour se monte à	18,378^{tt} 12^{s}
Ce qu'il a reçeu, à	10,720^{tt}
Reste à avoir	7,658^{tt} 12^{s}

Paul Lucas, six ans après, devait faire encore un dernier voyage en Orient par ordre du Roi et il recevait, en 1723, de nouvelles instructions qui nous ont aussi été conservées [1] :

Mémoire pour servir d'instruction au Sr Paul Lucas.

1° Le Roy renvoyant le Sr Paul Lucas au Levant, il continuera d'y passer pour médecin naturaliste, cherchant principalement à découvrir les différentes propriétés des plantes, des pierres et des métaux; et il rassemblera en effet ce qui lui paroîtra plus digne de curiosité en ce genre, observant en général ce qui lui a déjà esté prescrit à ce sujet dans ses précédens voyages, et en particulier le mémoire joint à la présente instruction, qui nous a esté remis par le S^r abbé Bignon, bibliothécaire de Sa Majesté et président de son Académie royale des Sciences [2].

2° A l'égard des manuscrits, médailles, inscriptions et pierres gravées, il observera de mesme ce qui luy a déjà esté prescrit lors de ses premiers voyages

[1] Bibl. nat., ms. français nouv. acq. 801, fol. 136. — Un double de ce mémoire est conservé dans les archives du cabinet des Médailles. — Dans l'intervalle, un *bon* du Roi, dont une copie se trouve au fol. 132 du ms. français nouv. acq. 801 de la Bibliothèque nationale, avait accordé 600^{tt} de «gratification annuelle» à Paul Lucas (27 décembre 1719).

[2] Le «Mémoire des livres à rechercher dans le Levant pour la Bibliothèque du Roy», dont il est ici question, avait été rédigé par d'Herbelot. C'est une liste de titres (arabes-français) de 326 ouvrages, datée de Paris,

et particulièrement les deux mémoires joints à la présente instruction, remis et signés comme le précédent par le S[r] abbé Bignon, bibliothécaire de Sa Majesté.

3° S'il découvroit en ce genre, ou en curiositez naturelles, quelque morceau précieux qu'il ne pust acquérir parceque Sa Majesté ne lui fait avancer qu'une somme de 5,000^{tt}, la présente instruction lui servira de nouvelle lettre de crédit pour demander en pareil cas ce dont il auroit besoin, soit à l'ambassadeur de Sa Majesté à Constantinople, soit aux consuls françois des diférentes Eschelles du Levant, où il sera, suivant qu'ils se trouveront en estat et en disposition de le faire; et, en leur donnant par ledit S[r] Paul Lucas un reçu des sommes qu'ils lui compteront, avec indication de l'employ, Sa Majesté pourvoira à leur remboursement.

4° Le S[r] Paul Lucas establira un correspondant exact à Marseille, à qui il aura soin d'adresser ses lettres, paquets et balots, et par qui il pourra recevoir les nouveaux ordres que Sa Majesté jugera à propos de lui donner.

5° Il ne fera aucun envoy pour le compte du Roy sans en avoir auparavant informé l'ambassadeur de Sa Majesté, ou les consuls de la Nation françoise, suivant les lieux où il sera, afin qu'on sçache précisément ce qu'il envoye, quel est le bâtiment qui en est chargé, et les précautions qu'il a prises pour la sûreté de chaque chose.

6° Si, dans l'examen que le Roy fera faire des différentes choses que ledit Paul Lucas aura ainsi achetées, il s'en trouvait de doubles, qui fussent déjà dans la Bibliothèque ou au Cabinet de Sa Majesté, ou mesme qu'elles ne fussent pas jugées propres à y entrer, elles resteront sur le compte dudit Paul Lucas, qui sera tenu de les reprendre pour ce qu'elles lui auront cousté et de rembourser les sommes qui lui auroient esté fournies pour ces acquisitions.

Fait à Versailles, le. . . . . (*s. d.*).

Instruction pour le s[r] Paul Lucas pendant son voyage qu'il va faire à Constantinople, dans la Bithynie, la Troade et la mer de Marmara.

1° Estant arrivé à Constantinople, il achètera le plus de manuscrits qu'il pourra; il suivra pour cela le catalogue ancien qu'il a.

le 23 août 1723, et signée de l'abbé Bignon. Une note du secrétaire de la Bibliothèque, l'abbé Jourdain, écrite en tête de cette liste, mentionne qu'il fut «envoyé copie de ce mémoire à M. Armain, interprète du Roy à Alexandrie d'Égypte, le 6 juillet 1726». Ce mémoire est conservé à la Bibl. nat., ms. français nouv. acq. 801, fol. 137-155.

2° Il n'oubliera pas de prendre toutes les inscriptions qu'il trouvera, surtout les monuments anciens.

3° Il dessinera tous les bas-reliefs qu'il verra sur les marbres antiques.

4° Il amassera le plus de médailles antiques qu'il pourra, de toutes sortes de grandeurs et en tous métaux.

5° Il n'oubliera de prendre toutes les pierres gravées qu'il jugera dignes du Cabinet du Roy.

6° S'il se rencontroit qu'il fît la découverte de quelque vase précieux, comme d'agathe onyx ou autres pierres précieuses, il ne les laissera point.

7° Comme la somme que l'on luy fait compter à Constantinople n'est que de 5,000[#], somme qui ne suffiroit pas pour acheter quelque morceau rare et précieux, digne du Cabinet du Roy, dont la grande rareté ne permettroit pas de le laisser eschaper, pour lors il montreroit la présente instruction, qui lui servira de lettre auprès de M. de Bonnac, ambassadeur à Constantinople, ou à ceux qui commandent pour le Roy dans les lieux où il sera, pour leur faire compter les sommes nécessaires pour ne pas manquer l'achapt des choses curieuses et rares qu'il pourroit trouver. Le s[r] Paul Lucas fera des reçus des sommes qui luy auront esté comptées, à la réception de chacun desquels j'aurai soin de pourvoir au remboursement.

8° Il fera attention sur toutes les ruines qu'il rencontrera dans le cours de son voyage, savoir à quelle hauteur elles sont, le nom que l'on leur donne aujourd'hui, savoir si les traditions ne leur en ont point donné d'autre, ne pas oublier les histoires que l'on en fait, vraies ou fabuleuses.

9° Ne pas négliger le nom des rivières, des lacs, des bois, et celuy des montagnes, parce que cela peut servir à la connoissance de l'histoire.

10° Il fera attention de ne pas oublier les plantes les plus curieuses; il en rapportera les graines, les racines et oignons, qu'il accomodera de manière pour qu'ils se conservent.

11° S'il trouve des animaux, oiseaux et poissons singuliers, il en fera la description la plus juste qu'il pourra; s'il ne peut pas les avoir en vie ou en avoir les peaux, il les dessinera.

12° En cas qu'il soit obligé d'aller en Égypte, il m'en donnera avis de Constantinople de ce qu'il aura intention d'y faire, afin que je luy envoye les ordres qui luy seront nécessaires pour mettre à exécution ses projets.

13° Il me donnera avis de tout ce qu'il envoyera pour le Roy en France, avant son arrivée.

14° Et de tout ce que le s^r Paul Lucas achètera pour le Roy, s'il n'est pas trouvé digne d'entrer dans le Cabinet de Sa Majesté, ledit Lucas le gardera pour son compte et en fera le remboursement de ce que la chose aura coûté.

15° Étant arrivé à Marseille, il n'en partira pas qu'il n'ait remis pour son correspondant Mr Thomas Durand, à qui il adressera ses lettres pour me les faire tenir, et à qui j'envoyerai les miennes afin qu'elles lui soient rendues [1].

Le passeport de Paul Lucas pour ce nouveau voyage est daté du 25 juillet 1723; il reçut des instructions le 23 août, et le 25, le ministre de Maurepas écrivait au consul de France à Smyrne, M. de Fontenu [2]:

Le Roy faisant passer au Levant le s^r Paul Lucas, médecin, pour la recherche des simples et autres choses rares et curieuses, ainsy qu'il en a eu cy devant la commission, et dont il s'est acquitté avec succès, j'ay eu ordre de vous marquer que l'intention de Sa Majesté est que vous luy accordiez le secours de vostre protection, dont il pourroit avoir besoin, et tels qu'ils luy ont esté donnez dans la mesme occasion.

Il partait enfin de Paris, le 20 décembre de la même année [3], et, après une traversée longue et difficile, il arrivait, le 31 mars 1724, à Constantinople, d'où il écrivait, le 24 avril suivant, à l'abbé Bignon:

Je suis arrivé en cette ville le dernier jour de mars, après avoir souffert tous les temps fâcheux que l'on peut souffrir à la mer, joints aux incommoditez du petit bâtiment sur lequel je m'étois embarqué, où je n'avois nulle commodité, n'ayant point de chambre. Je remercie le Seigneur de ce qu'il m'a fait la grâce de me donner la force de supporter une si grande fatigue.

Je trouve ce pays cy beaucoup changé de ce qu'il estoit autrefois; les choses précieuses y sont fort rares; toutes les nations de l'Europe sont icy, qui cherchent des curiositez et antiquitez. Cela n'empêche pas que je ne fasse mes recherches;

[1] Copie de la main de P. Lucas (s. d.), ms. franç. nouv. acq. 801, fol. 133-135.

[2] Bibliothèque de Sainte-Geneviève, ms. in-fol. G. 94, fol. 4 v°.

[3] Bibl. nat., archives du cabinet des Médailles. — Le *Dictionnaire* de Moréri, (art. *Lucas*) donne, pour son départ, la date du 12 décembre.

j'amasse tous les jours des manuscrits de ceux du catalogue que vous m'avez donné. J'espère en acquérir, si ce n'est pas tout, au moins une bonne partie. J'ay trouvé quelques bonnes médailles. J'ay esté chercher de beaux morceaux de cornalines, que je fais travailler. J'ay acheρté deux belles tasses d'agathe orientale, une est à costes; elles tiennent un bon verre chacun.

Monseigneur, je feray de mon mieux pour avoir fini ma mission pour la fin de l'été. Je vais partir incessamment pour faire mon petit voyage de Bithynie, où j'espère faire quelque bonne découverte[1].

Ce dernier voyage fut de courte durée et, dès le 20 août de la même année, Paul Lucas était revenu à Marseille, ainsi qu'en témoigne la lettre que le comte de Maurepas lui adressait, le 7 septembre[2] :

Sur la lettre que vous avés escrit à M. l'abbé Bignon, le 20 du mois passé, je mande aux eschevins et députés de la Chambre de commerce de Marseille de vous compter les mil livres que vous demandez pour vous mettre en état de payer le nolis des effets que vous avez apporté de Constantinople, et vous pouvez les leur demander. J'écris en mesme temps à M. le Controleur général pour le prier de faire donner les ordres nécessaires au directeur de la douane à Marseille de plomber les ballots qui contiennent ces effets, afin qu'ils ne soient points ouverts ni visités qu'à Paris, et marque encore à M. de Vaucresson de vous ayder des secours de son autorité et dont vous pouriés avoir besoin pour la facilité et la diligence de vostre retour.

Le même jour, le ministre invitait la Chambre de commerce de Marseille à avancer 1,000^{tt} à Paul Lucas, indépendamment du crédit de 5,000^{tt} qui lui avait été ouvert et qu'il avait épuisé[3], et le 21 septembre, notre voyageur remerciait l'abbé Bignon de son intervention[4] :

J'ay receu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Lisle Belle,

[1] Bibl. nat., ms. français nouv. acq. 6237, fol. 32.

[2] Bibliothèque de Sainte-Geneviève, ms. in-fol. G. 94, fol. 4.

[3] O. Teissier, *Inventaire des archives historiques de la Chambre de commerce de Marseille* (1878, in-4°), p. 28 et 29. (*AA, 25 et 26.*)

[4] Lettre autographe, annoncée dans un catalogue de M. Étienne Charavay (1893), n° 35814.

du 3e du courand, qui estoit acompagnée d'une de M. le marquis de Maurepas, qui me mande que, sur ma lettre, que vous luy avez envoyée, il avoit envoyé l'ordre à Mrs les Échevins de cette ville de me compter les mil livres que j'avois besoin pour faire les frais nécessaires pour conduire les effais que j'ay aportez. Je les ay receus; je vous rends mille grâces, Monseigneur, de la continuation des bontez que vous avez pour moy. Je fairay tout mon possible pendant le cours de ma vie pour me rendre digne de les mérité. J'ay eu l'entrée, le 15 du courand; je travaille à voir si je pourois gagner quelque jours de la contumace pour faire entré les choses qui n'y sons pas sujette, comme les jaspes, et les cornalines et autres pierres, afin d'en faire des paqueits tous près pour gagner du temps. Mr de Vaucreson s'i employe aussi auprès des intendants de la Santé. J'atant avec impatience d'avoir retirer toutes choses pour l'acheminer pour partir et me rendre le plustos que je pouray pour vous rendre compte de tout. J'espère, qu'après l'exament, que vous en aurez fait, vous serez très content de mon voyage, qui me faira l'honneur de mériter de nouveaux ordres pour aller cherché tout ce que j'ay laissé en ce pays là, que je n'ay point aquis, faute d'argent. Se sont des morceaux que l'on ne rencontre pas toujours; quand je vous en auray fait le détail j'espère que vous me renvoyerez. Si je puis quelque chose pour vostre service en ce pays cy, je vous suplie de me faire la grâce de me commander estant véritablement plus que personne au monde avec un très profond respect, etc.

Le 30 novembre 1724, Paul Lucas était de retour à Paris [1], rapportant cinquante manuscrits turcs, arabes et persans, et près de cinq cents médailles, parmi lesquelles il s'en trouvait deux uniques.

Les résultats de cette dernière mission de Paul Lucas ont été consignés dans le mémoire suivant, qu'il remit en 1725 à l'abbé Bignon [2] :

Mémoire sur le produit du dernier voyage que le sr Paul Lucas a fait au Levant par ordre du Roy.

Le sr Paul Lucas partit de Paris sur la fin du mois de décembre 1723.

[1] Bibl. nat., archives du cabinet des Médailles.

[2] Bibl. nat., archives du cabinet des Médailles; une copie partielle de ce même document est conservée dans le ms. français nouv. acq. 801, fol. 156.

Au commencement d'avril 1724, il reçut à Constantinople, sur le compte du Roy, à la caisse du Commerce, une somme de cinq mil livres, cy.. 5,000ᵗᵗ

Estant de retour à Marseille, au mois d'aoust suivant, il y a encore reçu sur le compte du Roy une somme de mil livres, cy......... 1,000

Total : 6,000ᵗᵗ

Entre les différentes choses que ledit sieur Paul Lucas a raportées, et qui ont esté choisies pour la Bibliothèque et le Cabinet de Sa Majesté, il y a d'abord cinquante manuscrits turcs, arabes et persiens, qui forment une suite d'histoire assez considérable, et qui sont pour la plupart du nombre de ceux que feu Mr d'Herbelot, auteur de la *Bibliothèque orientale,* a désignez comme les plus précieux et les plus importans à acquérir [1]. Ces manuscrits, dont le catalogue est joint au présent mémoire, sont estimez, l'un portant l'autre, la somme de cent livres, et font ensemble cinq mil livres, cy................ 5,000ᵗᵗ

Sur près de cinq cent médailles de toutes grandeurs et de tous métaux que ledit sr Paul Lucas a rapportées, il ne s'en est trouvé que quatorze qui ne fûssent pas déjà au Cabinet du Roy. Mais, de ces quatorze médailles, il y en a entre autres deux en or, qui sont uniques et dont on n'avoit jamais ouy parler. Ces médailles, dont la description est jointe au présent mémoire, avec celle d'une pierre gravée pour le Cabinet du Roy, sont estimées ensemble la somme onze cent cinquante livres, cy.................................... 1,150

Total : 6,150ᵗᵗ

Partant, il ne se trouve dû audit sieur Paul Lucas que la somme de cent cinquante livres, cy.............................. 150ᵗᵗ

Il dépend de Sa Majesté de luy donner telle gratification qu'elle jugera convenable pour tout le temps qu'a duré le voyage.

Nous Jean-Paul Bignon, bibliothécaire du Roy, certifions que les 50 manu-

[1] Voir le Mémoire cité plus haut, p. 371.

scripts et les 14 médailles[1], mentionnées au présent mémoire, ont été remis à la Bibliothèque du Roy par le s[r] Paul Lucas, envoyé par Sa Majesté pour rechercher en Levant ce qu'il trouveroit de plus curieux, comme aussi que lesdits 50 manuscripts ont été estimés par M[r] Boivin, commis à la garde desdits manuscripts, la somme de 5,000 livres, et que les 14 médailles ont été estimées par M. de Boze, commis à la garde desdites médailles, à 1,150 livres; lesdites deux sommes revenant à celle de 6,150 livres. Qu'ainsi ledit s[r] Paul Lucas n'ayant reçeu que 6,000 livres, il lui reste encore deub 150 livres en rigueur, et que, dans ce dernier voyage qu'il a fait par les ordres du Roy, n'ayant rien reçeu pour ses dépenses, au lieu que Sa Majesté, dans ses autres voyages précédents, lui avoit fait donner cent sols par jour avec quelque gratification, il nous paroist qu'outre lesdits 150[tt] qui lui restent dues en rigueur, il seroit de l'équité et de la magnificence de Sa Majesté de luy ajouter quelque gratification.

Fait à Paris, le 23 mars 1725.

J.-P. Bignon.

En même temps, l'abbé Bignon écrivait, le 8 avril 1725, au premier commis du comte de Maurepas, M. Mesnard, la lettre suivante, qui met encore mieux en relief l'importance des acquisitions faites par Paul Lucas au cours de son dernier voyage[2] :

J'ay l'honneur, Monsieur, de vous renvoyer les papiers du merveilleux Paul Lucas, après y avoir mis ce qui m'a paru que vous y désiriez, c'est à dire mon certificat. Ce qui est certain c'est que les manuscripts arabes qu'il a rapportés sont les plus considérables de la Bibliothèque du Roy, et ceux que les sçavans M[rs] d'Herbelot et Renaudot avoient le plus désiré d'y voir. Ce qui est certain encore, c'est que, quoyque dans le grand nombre des médailles qu'il a ap-

[1] On lit dans le Registre-journal de l'abbé Jourdain, secrétaire de la Bibliothèque, à la date du 7 janvier 1725 :

«Le 7 dudit, remis par le s[r] Paul Lucas quarante-quatre volumes manuscrits arabes, turcs et persans, que ledit sieur a rapportés du Levant, avec quelques médailles et autres curiosités, qu'il a remis au cabinet des médailles et antiques du Roy. Il y a parmi les papiers de la Bibliothèque une notice de ces quarante-quatre volumes, faite par M. de Fienne.» (*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XX (1893), p. 218, n° 12.)

[2] Bibl. nat., archives du cabinet des Médailles.

portez nous n'en ayons trouvé que quatorze qui manquassent au Cabinet de Sa Majesté, il y en a deux principalement si rares et si curieuses qu'elles sont parfaitement uniques, n'y en ayant aucunes semblables dans aucun cabinet et tous les livres de médailles n'en ayant jamais parlé, en sorte que des princes curieux en donneroient telle somme qu'on voudroit leur demander, fût ce mille pistoles. Le mérite de ces médailles est d'autant plus grand qu'elles ont donné lieu à Mr de Boze d'esclaircir un grand point d'histoire absolument inconnu, c'est à dire la suite de tous les rois du Bosphore Cimmérien, avant le temps d'Alexandre jusqu'à celuy du grand Mithridate, roy de Pont[1].

Que si vous désirez de sçavoir précisément à quoy j'estime la gratification qu'il conviendroit de donner à Paul Lucas, je vous avoueray qu'elle ne me paroîtroit pas devoir être moindre que de 60 à 80 pistoles, de manière qu'il mériteroit bien, tant pour son remboursement des 150^tt que pour sa gratification, une ordonnance de 1,000^tt[2].

A peine de retour à Paris, Paul Lucas songeait à repartir pour un nouveau voyage au Levant; son projet nous est révélé par le billet suivant que le comte de Maurepas adressait à l'abbé Bignon, le 6 septembre 1727[3]:

Le s^r Paul Lucas, qui a déjà fait plusieurs voyages au Levant, demande, Monsieur, la permission d'en faire un nouveau. Je vous prie de me marquer si c'est par votre ordre qu'il se dispose à cette entreprise, et si vous croyez qu'on puisse en tirer quelque nouvelle utilité. Je vous embrasse, etc.

L'abbé Bignon répondait au ministre, le 20 septembre suivant[4], et sa lettre donne quelques détails sur ce nouveau projet de Paul Lucas :

Je ne viens que de recevoir, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'hon-

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (1729), t. VI, p. 549 et suiv. Cf. aussi une lettre de Barthélemy à Paciaudi, dans la *Correspondance inédite du comte de Caylus avec le P. Paciaudi,* publiée par Ch. Nisard (1877), t. II, p. 276.

(2) Le 20 avril 1725, Maurepas signa un *bon* de 600 livres en faveur de Paul Lucas. L'original de ce *bon* est conservé dans le même dossier au cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale.

(3) Archives nationales, O^1 374, p. 434.

(4) Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 119 v°-120 (minute).

neur de m'écrire. Vous me marqués que le s[r] Paul Lucas demande la permission de faire un nouveau voyage au Levant et offre d'en rapporter comme devant diverses curiosités pour enrichir la Bibliothèque et le Cabinet du Roy. Vous me faites l'honneur de me demander aussi si c'est par mon ordre qu'il se dispose à cette entreprise et si je crois qu'on en puisse tirer quelque utilité.

Cette proposition du s[r] Paul Lucas ne m'est certainement pas nouvelle, puisqu'il y a plus d'un an qu'il m'en tourmente; mais je n'ay jamais voulu vous en parler parce que je n'ay garde de proposer des dépenses extraordinaires dans un temps où il y en a tant d'indispensables à faire pour les bâtimens et les tablettes de la Bibliothèque du Roy.

Ce n'est pas qu'elle n'eût grand besoin de beaucoup d'acquisitions; ce n'est pas aussi que le s[r] Paul Lucas n'y en ait procuré de très curieuses dans ses divers voyages, soit en manuscrits grecs ou orientaux, soit en médailles antiques. On peut même dire que sur cela il a un instinct difficile à expliquer, car, quoiqu'il soit peu sçavant, il ne rapporte presque rien qui ne soit de telle nature que les plus habiles antiquaires auraient de la peine à mieux choisir : la dernière médaille qu'il a rapportée d'un fameux *Parisates,* roy de la Chersonnèse Taurique [(1)], en est une belle preuve.

La seule question seroit donc de sçavoir si le Roy voudroit à présent hasarder les frais de son voyage et de ses acquisitions. Il me paroît que, dans le dernier qu'il a fait, Sa Majesté lui donnoit cent sols par jour pour sa dépense, avec condition de luy rembourser le prix des livres et médailles qui paroitroient mériter d'être mises dans la Bibliothèque. Vous trouverés les preuves de ce marché dans vos bureaux.

C'est tout ce que je puis avoir l'honneur de vous dire et sur quoy il vous sera aisé de prendre l'ordre du Roy.

Quelques jours après, le 25 septembre, l'abbé Bignon laissait peu d'espoir à son protégé, malgré l'accueil que lui avaient fait les ministres [(2)] :

Je suis bien aise, Monsieur, d'apprendre par votre lettre d'hier que vos placets ayent été si bien veus de M. de Maurepas et même de M. le cardinal de

[(1)] Παιρισάδης, roi du Pont et du Bosphore Cimmérien. Cf. plus haut, p. 377.

[(2)] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 123 v°.

Fleury. S'ils me sont renvoyés, je rendrai témoignage du zèle que vous avés marqué dans vos différens voyages et de l'utilité dont vous pourriés être dans un nouveau pour augmenter la Bibliothèque et le Cabinet du Roy. Que s'ils ne me sont pas renvoyés ce sera mauvais signe, et vous avés trop de raisons de penser que je n'en seray pas trompé en pensant que quand à présent vos offres ne seroient pas acceptés.

Paul Lucas paraît avoir, après cette dernière tentative, renoncé aux voyages et s'être fixé à Paris, où il ouvrit un cabinet d'antiquités et d'histoire naturelle, composé d'objets qu'il avait acquis pour son propre compte ou de pièces qui n'avaient pas été réservées pour les collections royales. Il faut sans doute voir une sorte de réclame pour ce cabinet dans la note suivante du *Mercure de France*, de décembre 1732 :

Je commence par vous dire que je ne connois point à Paris de cabinet qui mérite plus d'attention. Ce que j'ai d'abord regardé comme la pièce la plus remarquable est la figure de la déesse Cérès, qu'il a apportée d'Athènes, il y a plus de quarante ans. Elle a deux pieds quelques pouces de hauteur. Elle est assise sur un siège fort singulier, de beau jaspe floride oriental. Toutes les extrémités de la figure sont de bronze, comme la tête, les mains, les pieds et les attributs qu'elle tient : sçavoir un flambeau de paille de la main droite, et une corne de bœuf de la gauche. La base est de pierre de parangon, pierre de touche. Son habillement est d'albâtre blanc.

On voit de plus un grand nombre d'autres curiositez qui sont uniques; car ce cabinet est rempli d'une grande quantité de bronzes d'Égypte et de tous les autres pays du Levant, de la Grèce et de la Macédoine. Il y a entre autres deux bronzes qui sont uniques en Europe. Ce sont deux Gymnosophistes qu'il a apportés de Perse.

On y voit une grande quantité de lares ou dieux pénates des payens. Le nombre qu'il en a ne pourroit pas être acquis en plusieurs années.

J'y ay aussi remarqué un buste antique de Scipion l'Africain, un autre de Manlius, un d'Atys, et un de Maximin. Ces deux derniers sont revêtus d'albâtre oriental.

Il y a six cabinets remplis de médailles antiques et modernes, beaucoup de pierres gravées en creux et en relief de différentes espèces, comme agates, cornalines, sardoines, jaspes et autres.

Il m'a de plus fait voir son herbier, composé d'environ 3,000 plantes différentes, toutes apportées d'Orient, dont il a écrit les vertus et les propriétés. Son droguier est des plus curieux[1].

Mais la passion des voyages devait tourmenter Paul Lucas jusqu'à son dernier jour; au début de l'année 1736, il se prépara à partir pour l'Espagne et recourut de nouveau aux bons offices de son protecteur, l'abbé Bignon, qui écrivait au comte de Maurepas, le 27 janvier[2] :

J'ay l'honneur, Monsieur, de vous adresser ces deux mémoires qui m'ont été remis par le pauvre Paul Lucas, en qui l'âge n'a pas encore éteint la rage des voyages. Elle l'auroit porté dans le Levant, suivant son ancienne coutume, mais enfin il se réduit à l'Espagne et à St Jacques en Galice. Je ne compte pas qu'il nous en rapporte rien de bien important, mais aussi il ne vous demande point d'argent et se contentera d'un simple passeport. Je crois que c'est vous, Monsieur, qui devés l'expédier dès que vous luy avés donné le brevet d'antiquaire du Roy, qualité sous laquelle le voyage lui sera et plus agréable et plus honnorable.

Ce devait être son dernier voyage; Paul Lucas mourut peu après à Madrid, âgé de 73 ans, le 12 mai 1737.

[1] *Lettre de M... écrite à un de ses amis au sujet des curiositéz qui se trouvent dans le cabinet de M. Paul Lucas, à Paris;* imprimée dans le *Mercure de France,* décembre 1732, t. I, p. 2720-2724. — Le cabinet de Paul Lucas fut mis en vente peu après sa mort et il en existe un petit catalogue intitulé : «*Mémoire des antiques et autres pieces rares et curieuses, du cabinet du feu s^r Paul Lucas.* A Paris, de l'imprimerie de la V. Rebuffe, ruë Dauphine, à l'arche de Noé, 1738,» in-12, de 13 pages.

[2] Bibl. nat., ms. français 22236, fol. 28 v° (minute).

CHAPITRE IX.

PRÉLIMINAIRES DE LA MISSION DE SEVIN ET FOURMONT. LE MARQUIS DE BONNAC; PROJET DES BÉNÉDICTINS. (1719-1728.)

Les débuts du règne de Louis XV ne furent pas moins fructueux pour la Bibliothèque du roi que ne l'avait été le long règne de Louis XIV. On a déjà vu dans le précédent chapitre les résultats importants des derniers voyages de Paul Lucas, le protégé de l'abbé Bignon, particulièrement en ce qui concernait les acquisitions de médailles; il faut maintenant revenir quelques années en arrière. Dès son entrée en fonctions comme bibliothécaire du roi, en 1718, l'abbé Jean-Paul Bignon avait songé en effet à faire rechercher des manuscrits en Orient pour enrichir le dépôt confié à ses soins et il avait trouvé un auxiliaire plein de zèle dans le nouvel ambassadeur de France à la Porte, le marquis de Bonnac[1], qui lui écrivait de Constantinople, le 8 février 1719[2] :

J'ay toujours regardé, Monsieur, comme un malhenr des employs, dont je suis honnoré depuis vingt ans, d'être pour ainsy dire inconnu dans le royaume, et encore plus de ne pouvoir pas connoître les personnes qui comme vous se distinguent également par leur vertu et par leur science. Je sens plus cet inconvénient depuis que j'ay appris que le Roy venoit de remettre sa Bibliothèque entre vos mains. Ceux qui ont occupé cette place se sont adressé souvent à mes prédécesseurs pour avoir des manuscrits qu'on ne peut trouver que dans ce pays. Je ne doute point que vous ne vouliés faire la même chose, et, quoyque les

[1] Jean-Louis Dusson de Bonnac avait été nommé, en mai 1716, ambassadeur à Constantinople pour remplacer Puchot des Alleurs. Il y resta jusqu'en 1724 et eut pour successeur le comte d'Andrezel. Cf. Ch. Schefer, *Mémoire historique sur l'ambassade de France à Constantinople par le marquis de Bonnac* (Paris, 1894, in-8°).

[2] Bibl. nat., ms. français nouv. acq. 5384, fol. A-B.

temps ne soient guère favorables, je ne sçaurois m'empêcher, Monsieur, en vous faisant mon compliment sur une place qui n'a peut-être jamais esté si dignement occupée, de vous offrir mes très humbles services pour cela ou pour tout ce qu'il vous plaira de m'ordonner.

Je vous prie d'agréer en même temps que je vous recommande les intérets d'un espagnol, appelé Dom Diego de Lemos... Celuy-cy m'est fort recommandé par le s^{r} Fonseca, médecin espagnol en cette ville[1]...

Un échange de lettres, qui malheureusement ne se sont pas retrouvées, suivit bientôt entre l'abbé Bignon et le marquis de Bonnac; celui-ci lui écrivait de nouveau de Constantinople, le 30 septembre 1720[2] :

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 10 may... Je seray, s'il vous plaît, Monsieur, votre sous-bibliothéquaire à Constantinople, et, si je puis remplir ce titre à votre satisfaction, j'en tireray plus de vanité que de celuy de l'ambassade.

Pour commencer, comme nous avons un patriarche arménien en cette ville, je luy ay demandé la liturgie de leur église et je vous en envoye deux livres légalizés par luy, avec la vérification de son seing, fait par le chancelier de l'ambassade. Je crois que vous trouverés très peu de différence entre cette liturgie et celles des Arméniens catholiques; il n'y en a certainement aucune sur l'eucharistie, et, pour les Grecs, leur foy est si constante et si publique là dessus que je ne comprends pas comment il y a eu des gens assés hardis pour mettre la chose en dispute. Mais, pour en revenir aux Arméniens, je ne

[1] Daniel de Fonseca, juif portugais, qui, après avoir séjourné quelque temps à Paris, se retira à Constantinople, où il devint premier médecin du grand-vizir. Cf. La Motraye, *Voyages* (La Haye, 1727, in-fol.), t. I, p. 411; les *Mémoires de M^{r} le marquis d'Argens* (Londres, 1735, in-12), p. 114; et Sevin, *Lettres sur Constantinople* (Paris, 1802, in-8°), p. 5. Il devait donner, en 1723, à l'abbé Bignon, de la part de Chrysanthe Notaras, patriarche de Jérusalem, un rouleau contenant la *Liturgie de S. Basile* (ms. grec, 408). Voir *La Bibliothèque du Roi au début du règne de Louis XV; journal de l'abbé Jourdain,* dans les *Mémoires de la Société de l'hist. de Paris* (1893), t. XX, p. 213, n° 4. Il sera question encore de Fonseca au chapitre suivant.

[2] Bibl. nat., ms. français nouv. acq. 5384, fol. C-D. — Il y a une copie de cette lettre en tête du ms. grec 1992; cf. Ch. Schefer, *ouvr. cité,* p. LXIII-LXIV.

me contenteray point des livres que je vous envoye d'icy, j'en fairay venir aussy d'Esmiazin et de Jérusalem, où ils ont un missel particulier, qu'ils appellent le Missel de S. Basile.

Je ne sçay, Monsieur, si je pourray vous servir aussy exactement pour les manuscrits [grecs]; l'honneur que vous avez fait au prince de Valaquie [1] m'en a attiré un que je vous envoye, c'est une traduction grecque de Boèce faite par Planude [2]. Ce manuscrit vous sera présenté par le s^r Le Noir, drogman, que j'envoye en France à la suite de l'ambassadeur du Grand Seigneur [3]. Cet ambassadeur, qui ne vous donnera pas une mauvaise idée de l'esprit et de la politesse des Turcs, est un homme qui se pique de lecture et de science, et qui, à ce qu'on m'assure, est très versé dans la littérature arabe, persienne et turque. Il porte avec luy grand nombre de livres; je l'ay averti qu'il couroit risque de ne les pas remporter, et j'ay pris la liberté de vous citer, Monsieur, comme le pre-

[1] L'abbé Bignon avait fait envoyer au prince, ou hospodar de Valachie, Nicolas Maurocordato, fils d'Alexandre et père de Constantin, mort en 1730, un exemplaire de la *Byzantine* du Louvre, relié aux armes du roi. — C'est le lieu de rappeler que, au cours du voyage qu'il fit en France, en 1717-1718, ce même personnage fut reçu solennellement par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 28 janvier 1718. Voici ce qu'on lit à cette date dans le registre des procès-verbaux des séances de l'Académie (p. 26) : «Sur ce que l'on a appris qu'un prince de Valachie, de la maison des Ducas et des Cantacuzènes, nouvellement arrivé en France, souhaittoit de voir l'Académie assemblée, il y a esté introduit avec sa suite; on leur a donné des sièges dans le parquet et ils y sont restez pendant tout le temps de la seconde lecture de l'ouvrage du P. Banduri, qui a terminé la séance.» Il s'agit ici de l'introduction à la *Bibliotheca nummaria* de D. Anselme Banduri, qui fut lue par l'abbé Gedoyn. — Le prince de Valachie possédait une riche collection de manuscrits grecs dont il sera plusieurs fois question au chapitre suivant.

[2] Ms. grec 1992; ce volume qui contient la Consolation de la philosophie de Boèce, traduite en grec par Planude, avec les Distiques moraux du Pseudo-Caton, date du XIVe siècle et a fait jadis partie de la bibliothèque du monastère de Vatopédi, au Mont-Athos.

[3] Sur la mission en France de cet ambassadeur, Mehemmed Sayd Efendy ou Mehemet Effendi, voir ce que dit M. Schefer, *ouvr. cité*, p. XLIII-XLV, et particulièrement la note 1 de la p. XLIII. Dès 1721 parut un récit du voyage en France de l'ambassadeur turc, sous le titre de : *Nouvelle description de la ville de Constantinople, avec la relation du voyage de l'ambassadeur de la Porte ottomane et de son séjour à la Cour de France* (Paris, 1721, in-12); en 1757, fut aussi publiée la traduction française de la *Relation de l'ambassade de Mehemet-Effendi à la Cour de France en 1721, écrite par lui-même et traduite du turc* (Constantinople et Paris, 1757, in-8°).

mier de ceux qui les luy enlèveroient[1]. Il m'a témoigné que cela luy fairoit grand plaisir et a conçu sur cela une grande envie d'avoir l'honneur de vous connoître. Je voudrois bien qu'il trouvât la Bibliothèque du Roy aux Galeries du Louvre, mais je ne sçay si on peut se promettre que vous ayez encore de quelque temps cette satisfaction.

A quelques années de là, le passage de Paul Lucas à Constantinople, en 1724[2], fut une nouvelle occasion pour l'ambassadeur d'offrir ses services à Bignon, d'autant encore qu'un de ses secrétaires, le sieur Mariane, partait pour le Caucase, où il devait faire un assez long sé-

[1] Dans la *Relation* imprimée à la suite de la *Nouvelle description de Constantinople* (1721), on lit à ce sujet, p. 240-250 :

«Quelques jours après, M. l'abbé Bignon se rendit chez l'ambassadeur turc pour lui faire visite; la conversation roulla sur les sciences et les arts qui sont les plus à remarquer en France; à la fin de la visite l'ambassadeur remit à M. l'abbé Bignon une liturgie grecque et deux autres arméniennes, dont M. le marquis de Bonnac l'avoit chargé pour la Bibliothèque du roi, avec un manuscrit, qui est une traduction grecque de Boèce faite par Planude.»

Le *Journal de la Régence* de Jean Buvat répète ces détails presque mot pour mot (éd. Campardon, t. II, p. 231). Ce sont les manuscrits dont il vient d'être question.

On peut citer aussi le passage suivant des *Mémoires de Saint-Simon* (éd. de 1829, t. XVIII, p. 382-383), relatif au même ambassadeur :

«Il [Mehemet Effendi] parut entendre les machines, les manufactures, surtout les médailles et l'imprimerie; il vit aussi avec plaisir les plans en relief des places du roi et sa bibliothèque, où il parut savoir et avoir beaucoup de connoissance de l'histoire et des bons livres. Il était l'ami particulier du grand-visir et se proposoit à son retour d'établir à Constantinople une imprimerie et une bibliothèque malgré l'aversion des Turcs, et il y réussit.» Cf. les *Documents sur l'imprimerie à Constantinople au XVIIIe siècle,* que j'ai publiés dans la *Revue des Bibliothèques* (1895), t. V, p. 185-200 et 228-236, et tirage à part de 29 pages in-8°. — Les caractères français pour imprimer la *Grammaire turque* du P. Holdermann ont-ils été envoyés de Paris, ainsi qu'en témoigne le passage suivant d'une lettre de Maurepas à Villeneuve, du 28 juin 1730 : «Je porteray le Roy à accorder les charactères françois qu'Ibrahim Effendy demande pour imprimer une *Grammaire* et un *Dictionnaire* turc et françois, et j'attendray que vous m'ayez adressé quelques uns des charactères turcs dont il compte se servir pour cette impression, affin de vous en envoyer des françois qui y soient proportionnez.» (Arch. de la Marine, B7 137, fol. 271.) Cette *Grammaire* devait être dédiée au cardinal de Fleury, nous apprend une lettre de Villeneuve au Mis de Caumont, du 23 septembre 1730. (Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 6834, fol. 5.)

[2] Cf. plus haut, p. 374.

jour. Le marquis de Bonnac le recommandait en ces termes à l'abbé Bignon, le 22 février 1725[1] :

J'ay veu, Monsieur, par la commission que vous avez donnée au s^r^ Paul Lucas, que vous aviez déjà mis le Roy dans le goust des recherches de tout ce qui peut contribuer à l'augmentation des sciences, dont nos roys ont toujours été les protecteurs. C'est un dessein si louable que j'espère que vous ne désaprouverez point l'ambition que j'ay d'y contribuer, en vous proposant un sujet plus capable que le s^r^ Paul Lucas, et au moins plus jeune et plus actif. C'est le s^r^ Mariane[2], qui est depuis dix ans dans le Levant, et qui me sert de secrétaire. Il s'est appliqué à la recherche des antiquitéz; il y a fait quelques progrès et il a la plus belle occasion du monde de les augmenter, car, le Roy ayant bien voulu choisir M. d'Usson d'Alion, mon parent, pour faire la fonction de médiateur entre les Moscovittes et les Turcs pour le partage de la province du Chirvan, j'ay mis à sa suitte le s^r^ Mariane qui se transportera avec luy dans cette province et sera obligé de la parcourir lieue par lieue. Elle a été jusques à présent si peu pratiquée et si peu connue, qu'il n'est pas possible que, tant dans la route que dans le séjour sur les lieux, le s^r^ Mariane n'ait occasion de faire beaucoup de découvertes, tant pour la géographie que pour les antiquités.

Je luy ay donné un ordre par écrit de recueillir tout ce qu'il pourra trouver digne de la Bibliothèque du Roy ou de ses cabinets de médailles, de pierres gravées et d'antiquitez. J'aurois bien voulu aussy pouvoir luy donner une instruction; mais, outre que ç'auroit été trop présumer de moy, il me semble, Monsieur, que ç'auroit été en quelque manière aller sur vos droits. Je me contente donc, Monsieur, de vous exposer la disposition que j'ay faitte et de vous suplier, si vous l'agréez, de vouloir bien dresser une instruction pour ledit s^r^ Mariane, et de la luy envoyer par duplicata, dont vous ferez passer, s'il vous plaist, l'un par Moscou et l'autre par Constantinople, à l'adresse de M^rs^ d'Andrezel et de Campredon. Je compte que M. d'Alion ne pourra être dans le Chirvan que dans quatre mois et que son voyage sera de prez de deux ans. Ainsi, Monsieur, vostre instruction y trouvera à coup seur le s^r^ Mariane sur les

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 2-3. Publiée en partie par M. Schefer, *ouvr. cité*, p. LXIV-LXV.

[2] Antoine Mariane, sur lequel on peut consulter une note de l'ouvrage cité de M. Schefer, p. LXVIII, n. 1.

lieux. Il exécutera au retour ce qu'il n'aura pas pû faire en allant et, en attendant qu'il reçoive vos ordres, il aura l'honneur de vous rendre compte de tout ce qu'il aura pû faire. J'espère d'avoir bientost celuy, Monsieur, de vous entretenir moy-mesme là-dessus et de pouvoir vous asseurer plus particulièrement, etc.

A la lettre de l'ambassadeur était jointe une lettre de Mariane, adressée aussi à l'abbé Bignon, et datée du même jour[1] :

Monsieur,

Mr le marquis de Bonnac m'ayant fait l'honneur de me choisir pour ramasser et recueillir, à la suitte de M. d'Usson d'Alion, tout ce que je croiray digne du Cabinet de Sa Majesté, vous me permettrez, Monsieur, de joindre cette lettre à celle que vous écrit M. le marquis de Bonnac, qui, ne vous laissant rien à désirer sur les dispositions qu'il a faittes, je me contenteray simplement icy de vous supplier de m'accorder votre agréement et votre protection. Je tascheray, Monsieur, de mériter l'un et l'autre par mon application et mon activité à tout ce qui pourra contribuer à contenter la curiosité du Roy et la vôtre. Et, si je ne commence pas dès aujourd'huy à vous faire part des fruits de mes recherches et des connoissances que j'ay faites dans divers voyages que M. le marquis de Bonnac m'a procurez dans la Grèce et dans l'Arabie, vous ne devez point en être surpris, Monsieur; un cruel naufrage que j'ay essuyé et dans lequel j'ay perdu tous les mémoires et touttes les curiositéz que j'avois recueillies, me privant, avec bien du regret, de cet avantage. Il ne me faudroit à présent, Monsieur, pour me faire oublier le passé et pour ne plus regretter les pertes que j'ay faittes, que de recevoir vos ordres et votre instruction sur tout ce qui concerne l'antiquité, de me donner les lumières nécessaires pour me mettre en estat d'être utile à Sa Majesté, et pour répondre à l'idée que M. le marquis de Bonnac s'est faitte de moy.

Je vous rendray, si vous l'avez agréable, Monsieur, un compte exact de la qualité des pays par où je passeray, des mœurs des habitans, du nom des villes et des villages que je verray, de leur situation, et de leur distance de l'un à l'autre. Je tascheray de plus de vous apporter des desseins des monu-

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 7-8.

mens antiques, que je découvriray, de transcrire exactement touttes les inscriptions que je trouveray, et enfin de vous envoyer, ou vous présenter moy-même touttes les acquisitions que je feray en médailles, pierres gravées, figures de marbre ou de bronze, qui pourront se transporter et qui seront dignes de votre curiosité et de votre goust, et que je croiray mériter une place parmi celles de Sa Majesté. Je suis, etc.

[*P. S.*] Je m'attacheray aussy, autant que je pourray, Monsieur, à la recherche des anciens manuscrits, que la langue du pays, que je possède, me facilitera; mais çà n'ira point jusqu'à l'emplette, que vous ne m'en ayez facilité les moyens et envoyé les nottes de ce que vous désirez.

Aussitôt reçues, ces deux lettres étaient communiquées par l'abbé Bignon au Ministre, le comte de Maurepas, le 13 avril 1725 [1] :

Je viens de recevoir, Monsieur, deux lettres de Constantinople dont je ne puis me dispenser de vous faire part. Je vous en envoye donc les copies et vous suplie, après y avoir fait quelque attention, de me prescrire ce que je dois répondre en conséquence, surtout par raport au s^r^ Marianne, si vous jugés à propos qu'on luy envoye l'instruction qu'il demande. Faites-moy la grâce de me marquer jusqu'à concurrence de quelle somme il pourra s'engager pour l'acquisition des choses qui pourront être utiles, soit à la Bibliothèque, soit au Cabinet du Roy. Vous sçavés, etc.

Quelques jours après le comte de Maurepas répondait de Versailles à Bignon, le 23 avril 1725 [2] :

J'ay rendu compte à Monseigneur le Duc de la lettre, dont vous accompagné, Monsieur, la copie de celles de M. de Bonnac et du s^r^ Mariane, sur les offres qu'il fait de faire des recherches dans le Levant, où il va. S. A. S. ne juge pas à propos qu'on prenne à présent avec luy d'engagement qui excède la somme de 1000 ᵗᵗ. Mais, s'il raporte quelque chose de curieux, que le Roy n'ait pas, on pourra s'en accommoder avec luy, à leur juste valeur.

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 12 (minute). — [2] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 13.

Cependant l'année suivante Mariane n'était pas encore parti pour le Caucase et il écrivait à l'abbé Bignon, de Constantinople, le 2 janvier 1726 [1] :

Monsieur,

Quoyque je n'aye pas eu l'honneur de recevoir aucunes de vos lettres, pendant le long séjour que nous faisons à Constantinople, je ne me suis point rebuté à continuer la recherche des anciens monumens antiques de toutte espèce, à laquelle Mr de Bonnac m'a ordonné de m'attacher à son départ pour France. Je m'y suis appliqué non pas avec beaucoup de succez, mais autant qu'on puisse le faire dans une ville qui, quoyque le centre de l'antiquité, est peu commode pour cette sorte de récolte. Mon espérance étoit en mon voyage de Perse, il n'est pas rompu, mais suspendu et même fixé au printems prochain; je me flatte que d'icy à ce temps là j'auray l'honneur de recevoir vos instructions que M^r le marquis de Bonnac me fait toujours espérer, et que, par le secours de ses lumières, je feray des découvertes qui vous seront agréables, Monsieur, et qui pourront être de quelque utilité au public.

J'aurois certainement bien des médailles que je n'ay point, si j'avois desjà reçeu vos ordres; mais, en qualité de cadet de Gascogne, ne me trouvant point en état d'en faire la dépense, parmy divers étrangers qui s'attachent à ces recherches curieuses, un seigneur curlandois, appellé le baron de Rennes, en a profité. C'est un jeune homme, qui est à la suite de l'envoyé de Russie, et qui ne veut rien épargner pour ses plaisirs ou pour se faire une occupation honnête; il n'avoit aucun goust pour l'antiquité lorsqu'il est arrivé, mais mon exemple l'ayant porté à chercher dans le triste séjour de cette ville de quoy s'amuser, il s'est adonné à cette science, et je puis dire qu'il y a réussi parfaittement; l'argent qu'il a prodigué pour cela luy a acquis un si grand crédit que je ne me flatte point certainement de le surpasser à Constantinople pour les médailles.

L'on vient de me faire voir quelques manuscrits grecs peu connus icy, que le prince de Valaquie veut avoir; ce sont des vies de certains hermites retirez dans le désert. On m'asseure qu'ils sont fort curieux; mais, comme ils sont chers et qu'ils sont entre les mains d'un de mes amis, je l'ay prié de me donner

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franc. 5384, fol. 14-15. — Au dos, la mention : «Répondu le 31 may.»

la préférence. Si vous les souhaittez, Monsieur, je puis recevoir de vos nouvelles dans moins de trois mois par la voye de Vienne; je les attends avec une impatience extrême et avec une envie sincère de mériter votre protection, etc.

Le marquis de Bonnac, comme on l'a vu au début de la lettre précédente, avait quitté la Turquie pour rentrer en France; il ne se désintéressait pas cependant de la mission qu'il avait confiée à son ancien secrétaire, témoin la lettre suivante que l'abbé Bignon écrivait au comte de Maurepas, le 8 avril 1726[1] :

Monsieur le marquis de Bonnac, Monsieur, me prie de vous demander l'expédition de la grâce pour laquelle il avoit écrit dès avant de revenir de Constantinople, et que vous avés accordée aussitôt après son retour en France. L'ancienneté de ces dates m'oblige à vous en rappeler le souvenir. Vous sçavés que le Grand Seigneur et le feu Czar, et aujourd'hui la Czarinne sont convenus que pour règlement des limites des pays qui leur ont été cédés par la Perse, ils s'en rapporteraient à un commissaire de France, parent de M. de Bonnac. Ce commissaire, dont je ne me rappelle le nom, doit être accompagné par le s^r^ Marianne, qui a servi longtemps de secrétaire à M. de Bonnac, lequel vante non seulement sa fidélité, mais encore sa capacité en fait de recherches de médailles, de manuscrits et autres curiosités convenables à la Bibliothèque du Roy. Le s^r^ Marianne demanderoit un brevet d'antiquaire du Roy sans apointemens, et, comme il n'en coûteroit qu'un parchemin, il n'y a nul inconvénient à le luy accorder sur les bons témoignages que luy rend M. de Bonnac. Il voudroit de plus avoir quelques fonds pour commencer ses achats, ou du moins une lettre de crédit sur le correspondant de la Chambre de Marseille à Constantinople. Vous avés eu la bonté de m'écrire le..... [2], que Sa Majesté luy accorderoit pour cela la somme de 1,000^tt^; les incidens survenus en Perse, en Turquie et en Russie depuis ce tems là ayant retardé jusqu'ici le départ du commissaire de France, et par conséquent du s^r^ Marianne, j'ay toujours différé de vous parler d'examiner ce projet, malgré toutes les instances que m'en faisoit M. de Bonnac. Mais enfin il prétend qu'il n'y a plus à retarder, parceque le travail de ces limites doit commencer cet été, et je vis hier une lettre du

[1] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 22 v°-23 (minute). — [2] Voir plus haut, p. 389, la lettre de Maurepas, datée du 23 avril 1725.

s[r] Marianne, qui se prépare actuellement au voyage. Daignés donc, s'il vous plaît, donner vos ordres sur tout cela.

Deux mois après, l'abbé Bignon, sollicité de nouveau par le marquis de Bonnac, répondait enfin à Mariane, mais sans lui laisser grand espoir; sa lettre est datée du 31 mai 1726[1] :

Je répons, Monsieur, à la lettre que vous m'avés fait la grâce de m'écrire le 2 de janvier dernier, et tout ce qui me fâche c'est de n'avoir rien de plus agréable à vous marquer. Nous sommes dans un tems si malheureux que les moindres dépenses épouvantent; ainsy vous ne devez pas être surpris si je ne vous envoye pas la lettre de crédit sur la Chambre de commerce. Cependant si vous trouviez quelque chose de véritable valeur, vous pourriés le prendre pour la Bibliothèque de Sa Majesté, pourvu que le tout ne passât pas la somme de 1,000 fr., qui vous seroit remboursé exactement; mais quant à présent on ne veut rien hazarder d'avance.

Ces difficultés me feroient plus de peine encore, si je ne pensois qu'il pourroit bien arriver que dans les pays où vous allés, il ne vous sera pas aisé de trouver de véritables curiosités.

Le lendemain, 1[er] juin, Bignon faisait part de l'envoi de cette lettre au comte de Maurepas[2] :

J'écrivis hier suivant vos ordres, Monsieur, au s[r] Marianne, à Constantinople, qu'il ne devoit pas espérer d'avoir une lettre de crédit sur la [Chambre de] commerce de Marseille pour les acquisitions qu'il pouvoit faire dans son voyage de Géorgie et pays voisins; mais que cependant, s'il y trouvoit des curiosités dignes du Cabinet de la Bibliothèque du Roy, et qui fussent à bon marché, il pouroit en acheter jusqu'à pour cent pistoles, suivant la lettre que vous m'aviés écrite cy devant. M. de Bonnac m'envoya l'après dîner un homme, à qui je déclarai cette réponse, de laquelle il fallut bien qu'il se contentât. Mais en même tems il insista fort encore pour demander en faveur du s[r] Marianne un brevet d'antiquaire du Roy; c'est à vous de voir, Monsieur,

[1] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 29 (minute). — [2] *Ibid.*

si vous jugés à propos de donner au moins cette petite satisfaction à M. de Bonnac, ces sortes de parchemins ne coûtant pas grand chose, dès qu'il n'y a point d'appointemens attachés. Ainsy tout dépend de la disposition où vous êtes à l'égard de M. de Bonnac, auquel, par raport à la Bibliothèque, je ne serois pas fâché de faire plaisir, en reconnoissance de la promesse qu'il nous a faite de l'enrichir de quelques beaux manuscrits qu'il a apportés de son ambassade[1].

Les projets du marquis de Bonnac, qui du reste avait quitté l'ambassade de Constantinople, et les offres de service de son ancien secrétaire, Mariane, resté quelque temps encore en Orient, ne devaient pas avoir d'autre suite.

Mais l'attention de l'abbé Bignon allait bientôt être de nouveau appelée sur les richesses manuscrites que pouvaient encore recéler les bibliothèques de Constantinople et, en particulier, celle du Sérail, déjà visitée cependant, en 1687, par le P. Besnier[2]. Au début de l'année 1727, Fréret annonçait à ses confrères de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qu'une imprimerie turque[3] venait d'être établie à Constantinople par les soins de Zaïd Aga, fils de Mehemet Effendi, dont on n'avait pas oublié l'ambassade en France, en 1721[4]. Voici en quels termes est mentionnée la communication de Fréret

[1] Le 11 janvier 1727, le marquis de Bonnac remettait à la Bibliothèque la copie authentique des actes du Concile de Jérusalem contre les Calvinistes, en 1672 (ms. Supplément grec 173); voir *Journal de l'abbé Jourdain*, déjà cité, n° 45. Le 20 mai 1735, il déposait encore à la Bibliothèque un volumineux «Recueil de divers originaux et copies de lettres turques et autres mémoires, recueillis par M. le marquis de Bonnac pendant les années de son ambassade à Constantinople, 1716-1727.» Ce volume qui a porté le n° 6 du fonds des Traductions forme aujourd'hui le n° 835 des mss du Supplément turc de la Bibliothèque nationale.

[2] Voir plus haut, chapitre VI, p. 255.

[3] Dès la fin du XVe et pendant tout le XVIe siècle, des livres hébreux ont été imprimés à Constantinople (voir M. Schwab, *Les incunables orientaux*, Paris, 1883, in-8°), et, au début du XVIIe siècle, il y eut aussi quelques essais de typographie grecque (voir *Documents sur l'imprimerie à Constantinople au XVIIIe siècle*, dans la *Revue des bibliothèques* (1895), t. V, p. 185-200 et 228-236).

[4] Cf. plus haut, p. 385, note 3.

dans le registre des procès-verbaux des séances de l'Académie, à la date du 7 janvier 1727 :

M. Fréret a communiqué des lettres qu'il a reçues de Constantinople et par lesquelles on luy marque entre autres que le Grand Seigneur s'est enfin déterminé à y establir une imprimerie, dont il a donné l'inspection à Zaïr Aga, fils de Mehemet Effendy, qui a esté ambassadeur en France. Cette nouvelle fait beaucoup espérer pour la littérature, y ayant dans le Levant, et en particulier dans le Serrail, nombre de manuscrits qui n'ont point esté imprimez, et peut-être des exemplaires entiers d'auteurs que nous n'avons qu'en partie, comme le *Polybe,* le *Trogue Pompée,* le *Diodore de Sicile,* le *Tite-Live,* le *Tacite,* etc.[1].

Un mois après la communication faite par Fréret à l'Académie, l'abbé Bignon adressait, le 8 février 1727, une longue lettre à Mehemet Effendi, lui rappelant sa visite à la Bibliothèque, en 1721, lui demandant l'envoi pour les collections royales des livres qui sortiraient des presses, dont la direction lui était confiée à Constantinople, et réclamant enfin quelques détails précis, qui pussent justifier l'attente des savants, sur les manuscrits conservés dans la bibliothèque du Sérail[2] :

Je n'ose presque me flatter, Monsieur, que vous ayés encore conservé quelque mémoire de mon nom et de l'honneur que j'ay eû de vous approcher plusieurs fois pendant votre séjour à Paris; mais pour moy je n'ay gardé d'oublier la politesse dont vous usâtes à mon égard et moins encore le mérite que je vous reconnus. Je n'aurois cependant osé vous en renouveller les assurances si les nouvelles ne m'avoient appris que j'ay le bonheur de me trouver en quelque

[1] La *Gazette de France,* du 18 janvier 1727, ne tardait pas à insérer sur le même sujet une lettre de Constantinople, du 17 novembre 1726, dont il suffira de citer le passage suivant : «On ne sçait pas encore quel sera le premier ouvrage qui sera mis sous la presse; mais le grand vizir a promis de donner communication de tous les manuscrits du Sérail.»

[2] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 71 v° (minute). — Cette lettre et la suivante n'ont peut-être pas été expédiées.

conformité d'occupations avec vous depuis l'employ que le Grand Seigneur vous a donné.

Ces nouvelles portent que Sa Hautesse, voulant enfin enrichir sa capitale et son empire du bel art de l'imprimerie, vous avez été choisi pour conduire ce grand établissement. Il y a plus de trente ans que je suis chargé en ce pays cy d'une pareille commission, et la Bibliothèque du Roy, qui m'a encore été confiée, m'appelant aux mêmes soins, je ne sçaurois voir qu'avec un extrême plaisir cette espèce de raport où je me rencontre avec une personne de votre distinction. Après vous en avoir marqué ma joye, permettez-moy de vous suplier d'agréer que nous entrions sur cela en quelque liaison; je vous offre de mon côté tout ce qui pourra, ou flatter vostre curiosité, ou même vous être de quelque utilité dans une fonction dont la nouveauté à Constantinople vous donnera sans doute bien des embarras, et dont le succès ne sçauroit vous faire que beaucoup d'honneur. Daignés aussi, de votre part, me faire instruire un peu en détail de ce qui s'y fera sous vos ordres. La Bibliothèque du Roy manqueroit d'un de ses principaux ornemens si l'on n'y trouvoit pas les ouvrages que vous ferés imprimer, en retour desquels vous pouvez compter sur l'empressement que j'aurois de vous faire tenir tout ce que vous désireriés de nos plus belles impressions. J'aurois même l'honneur de vous envoyer d'avance des catalogues de ce qui me paroitroit le plus curieux, comme vous pourriés aussi me faire part du choix des ouvrages que vous voudriés donner au public.

Nous nous imaginons icy qu'outre les livres en langues orientales, il doit se trouver dans la bibliothèque du Sérail beaucoup d'anciens ouvrages grecs et latins, que nous n'avons point en France, ny dans les pays voisins et dont nos sçavans seroient fort curieux. Je me persuade, en mon particulier, que, Sa Hautesse vous ayant choisi pour un tel employ, il faut bien que vous ayiés une pleine connoissance de tout ce que renferme sa bibliothèque. Vous avés sans doute dans votre Empire des gens instruits de ces anciennes langues, qui pourroient dresser des catalogues de ces ouvrages sur lesquels nous pourrions d'icy vous donner d'importants éclaircissemens.

Pardonnés-moy la liberté que je prends de vous écrire une si longue lettre, et regardés la, je vous suplie, comme une preuve de la parfaite estime que j'ay pour votre mérite, et du respect avec lequel je suis, etc.

En même temps, l'abbé Bignon accompagnait cette lettre du billet

suivant adressé à M. d'Andrezel, le nouvel ambassadeur de France à Constantinople[1]:

Vous m'avés toujours, Monsieur, honoré de tant de bontés que j'ose me flatter que vous me pardonnerés la liberté que je prends de vous écrire aujourd'huy. C'est pour vous suplier de faire rendre la lettre que je joins à ce paquet, au cas que vous croyés qu'elle puisse convenir. Je la laisse exprès à cachet volant afin que vous voyiés tout ce qu'elle contient et je la soumets à votre jugement, persuadé que je ne sçaurois avoir un meilleur guide.

Ce n'était pas Mehemet Effendi, mais son fils Zaïd Aga, qui était aussi venu à Paris en 1721, qui avait reçu la direction de la nouvelle imprimerie de Constantinople. Aussi, dès qu'il en fut averti, l'abbé Bignon écrivit à Zaïd Aga une nouvelle lettre, conçue dans des termes à peu près identiques, le 9 mars 1727[2]:

Illustre et honorable seigneur Sayd, agréés que je vous assure de l'estime particulière dont je suis pénétré pour votre personne, et des vœux que je forme pour tout ce qui peut contribuer à votre élévation et aux dignités que vous mérités. Je n'ose me flatter que vous ayés gardé quelque souvenir de l'honneur que j'eus de vous entretenir pendant votre séjour à Paris; pour moy je n'ay point oublié la politesse dont vous usâtes à mon égard, ny les rares talens que je vous reconnus.

Les nouvelles publiques nous ont appris que le grand et majestueux Empereur des Otthomans, voulant embellir et enrichir sa capitale et tout son empire du bel art de l'imprimerie, en a ordonné l'établissement, et que, voulant faire réussir cette glorieuse entreprise, dont le succès ne peut qu'être avantageux, Sa Hautesse vous en a confié l'inspection.

Me trouvant depuis plus de trente années dans un pareil employ, et l'Empereur de France m'ayant confié le soin de sa bibliothèque, je me vois dans un poste semblable au vôtre; je ne puis assés vous marquer la joie que j'en ay.

Je vous prie donc d'agréer que nous soyons en relation continuelle, afin que je vous envoye ce qui peut vous être utile, avantageux et nécessaire pour ces sortes d'ouvrages, au premier signal que vous m'en donnerés. Quoique ces

[1] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 72. — [2] *Ibid.*, fol. 76 et verso.

établissemens soient ordinairement difficiles et donnent beaucoup d'embarras, je suis persuadé que le succès de cette heureuse entreprise ne sçauroit que tourner à votre gloire.

J'espère que vous daignerés m'informer en détail de tout ce qui se fera sous vos ordres, et, si la Bibliothèque de l'Empereur de France manquoit des beaux ouvrages que vous allés faire imprimer, elle se trouveroit privée des ornemens les plus essentiels. Vous pouvés compter sur l'empressement que j'auray à vous envoyer ce qu'il y a de plus curieux et de plus recherché parmi nos livres; si vous jugés à propos, vous m'enverrés des mémoires de tous les ouvrages distingués dont vous aurés fait choix.

Je m'imagine qu'entre les livres orientaux qui sont dans la bibliothèque de l'Empereur ottoman, il s'en trouve plusieurs anciens en langue grecque et latine, dont nos sçavans sont fort curieux et que nous n'avons point en France, ny même dans les pays voisins. Je me persuade que, Sa Hautesse vous ayant choisi pour un tel employ, vous avés une entière connoissance de ces différens livres; je crois même que vous avés auprès de vous des personnes instruites et capables de dresser des mémoires et des catalogues de tous ces différens livres, dont vous pourés me faire part, et je puis aussi vous donner des éclaircissemens sur plusieurs ouvrages très rares et très distingués.

Je vous prie d'excuser la longueur de cette lettre; je me sens honnoré en vous assurant de l'estime et de l'affection sincères, avec lesquelles je vous souhaite une parfaite santé et l'élévation aux degrés éminens dont vous êtes digne, étant, Monsieur, votre serviteur.

L'ambassadeur de France venait de mourir quand les lettres de Bignon parvinrent à Constantinople; ce fut le consul Fontenu qui les reçut et qui répondit à Bignon, le 26 juillet 1727 [1]:

Monsieur,

Me trouvant icy chargé des affaires du Roy par la mort de M. le vicomte d'Andrezel, j'ay ouvert la lettre que vous luy écriviez le 8 mars, à laquelle en étoit joint une pour le fils de Mehemet Effendi, cy devant ambassadeur en France. Je n'ay pas manqué, Monsieur, de la luy faire rendre selon vos intentions, mais je n'ay pû parvenir à en retirer une réponse et il est party depuis

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 35-36.

huit jours pour aller au Caire; j'ay lieu de croire qu'il vous l'aura faite passer par une autre voye. Je voudrois, Monsieur, pendant le séjour que je feray icy, trouver d'autres occasions à vous marquer le respect, etc.

La réponse de Zaïd Aga à la lettre de l'abbé Bignon ne parvint en effet à celui-ci que vers la fin de l'année 1727 et par l'intermédiaire de Mariane, dont on a lu plus haut la correspondance avec Bignon. Mariane lui écrivait de Soleure, où il était allé rejoindre le marquis de Bonnac, qui venait d'être nommé ambassadeur en Suisse[1], à la date du 8 novembre 1727[2] :

Monsieur,

Comme mon intention étoit d'aller à Paris vous rendre compte des progrez que j'avois fait à Constantinople à la recherche et à l'étude de l'antiquité, j'avois cessé de vous écrire et je m'étois chargé des lettres cy jointes de Zaïd Aga pour vous les remettre; mais, en arrivant à Marseille, j'ay eu ordre de Monsieur le marquis de Bonnac de le venir joindre en Suisse, de sorte, Monsieur, que je ne sçaurois tarder davantage à vous les envoyer.

Vous verrez par l'une et par l'autre que, ne songeant qu'à tout ce qui peut être utile aux belles-lettres et qu'à ce qui peut satisfaire votre curiosité, j'avois pensé à Constantinople les mêmes choses que vous avez pensées à Paris, et que j'avois profité de l'amitié de Zaïd Aga pour m'introduire dans la bibliothèque du Grand Seigneur, et pour l'engager à me procurer les manuscrits rares, qu'il y a sans doute et qui dépérissent journellement par le peu de connoissance et le peu de soin qu'on en a.

Mais mon départ précipité m'a empesché de profiter de sa bonne volonté et m'a fait suspendre le dessein que j'avois de faire un catalogue de tout ce qu'il peut y avoir de rare jusqu'à ce que vous en ordonniez autrement. Quelque envie que Zaïd Aga eût de me rendre service en cela, elle a augmenté par la lettre que vous luy avez écritte et il m'a chargé de vous asseurer qu'il contribuera de tout son pouvoir à tout ce qui pourra vous faire plaisir, et qu'il recherchera toujours avec empressement les occasions de vous marquer sa véné-

[1] Voir l'ouvrage cité de M. Ch. Schefer, p. LXVII. — [2] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 37.

ration. Comme il m'a remis ces lettres ouvertes, j'ay jugé à propos d'y joindre la traduction de celle qui est en turc, pour que vous puissiez sçavoir ce qu'elle contient en la recevant. Je suis, etc.

A cette lettre de Mariane était jointe la lettre suivante, en latin, signée de Zaïd Aga[1] :

Sapientissimo iterumque illustrissimo abati Bion, Parisiensi Apolini.

Cum commoratus fuissem Parisiis una cum patre meo, qui Portæ imperialis Ottomanicæ munus legati plenipotentiarii implevit, discoperui sive inveni quadraturam sirculi perfectam scientiarum omnium in tuo microcosmo. Nunc autem etiam si disparis religionis, sicut Mahumetanicæ, tibi perfectionum litterariarum sirculo, sacraphisia offero et votta, rogoque indicem una cum contentis materiis librorum omnium scelebrium et antiquorum, qui commorantur ab ævo in ærario mei augustissimi Imperatoris, Constantinopoli, quos traductos in lantina lingua offeram tibi aliquas copias. Quapropter magnes oceani doctorum monstra mihi polum, qui sum primus nauta in oceano librorum talium sive in bibliotheca Oxomana imperiali.

Constantinopoli, maii 5, anni 1139. (*L. S.*) SAID AGGA.

Cette lettre latine de Zaïd Aga était accompagnée d'une seconde lettre, en turc[2], datée du 21 juin 1727 et qu'on s'empressa de faire traduire aussitôt reçue à Paris. Voici la traduction qu'en fit J.-B. de Fiennes, professeur d'arabe au collège de France[3] :

Traduction de la lettre de Ssayd Aga, inspecteur de l'imprimerie du Grand Seigneur, à Monsieur l'abbé Bignon, conseiller d'Etat ordinaire et bibliothéquaire du Roy.

Nostre très aimable, très sincère et véritable ami, Monsieur l'abbé Bignon, conseiller d'État ordinaire, après vous avoir asseuré de l'affection avec laquelle

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 17.

[2] *Ibid.*, fol. 18.

[3] Les diverses traductions de cette pièce par Mariane, de Fiennes et Barout, ce dernier interprète de la Bibliothèque, ont été réunies dans le ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 22-29.

nous prenons part à tout ce qui vous regarde, nous souhaittons que vous jouissiez longtemps d'une santé parfaite et de toutes satisfactions. Vostre lettre, Monsieur, remplie d'esprit et de sincérité nous ayant esté rendue, nous avons veu avec plaisir les expressions sçavantes dont elle est ornée, nous vous en remercions et sommes très sensibles à la part que vous prenés pour ce qui regarde l'employ qui m'a été confié dans l'imprimerie nouvellement établie à la Porte. Nous vous envoierons deux exemplaires, ou au moins un, de tous les livres qui seront imprimés dans nostre manufacture, soit en turc, soit en arabe ou en persan, et en quel autre idiome qu'on imprime.

A l'égard des livres grecs et latins, qui sont dans la grande bibliothèque du majestueux, puissant et généreux Empereur du salut, nostre maistre, dont vous désirez le catalogue, ils ne sont pas encore venus jusqu'à nous, et, quand même nous aurions ces livres, il seroit très difficile de trouver sçavans dans ces langues et de leur faire rédiger le catalogue pour vous l'envoyer, d'autant que M. Mariani, qui doit vous remettre la présente, est obligé de partir précipitamment. Ainsi il faut remettre cette affaire à un autre temps. On prendra, s'il plaist au Seigneur, des interprètes avec le temps et, lorsque nous aurons ces catalogues, ils vous seront envoyés et, si vous souhaittez nous envoyer les mémoires des livres que vous demandez, cela rendra la chose plus facile et nous produira tout l'avantage que nous pourrons acquérir en les connoissant, cela nous fera plaisir [1].

[*P. S.*] Monsieur et très aimable amy, M. Mariani, qui est le porteur de la présente, vous remettra une ou deux épreuves que vous aurez la bonté de regarder avec attention; nous espérons qu'en cas que vous y trouviez quelque faute, vous voudrez bien nous en informer, parce que nous sommes peu versez dans ces sortes de choses et vous estes un maistre parfait [2]. Nous pouvons vous assurer avec sincérité que nous avons écrit une lettre en latin trois jours avant la réception de la vostre, et M. Mariani vous la remettra. Cet événement nous a paru singulier et très surprenant; vous pouvez vous informer de M. Mariani comment cela est arrivé. Nous espérons que vous voudrez bien correspondre à

[1] «Tout ce qui est depuis cet endroit est ajouté à la marge.» (Note de J.-B. de Fiennes.)

[2] Deux pages de la préface du Dictionnaire turc de Vankouli, publié en 1728, forment le feuillet 30 du ms. nouv. acq. franç. 5384; elles sont accompagnées de traductions dues à de Fiennes et Barout (*ibid.*, fol. 31-34). — La réponse de Bignon est plus loin, p. 444-445.

la sincère amitié qui est entre nous et que vous profiterez de touttes les occasions en nous donnant des marques de vostre souvenir.

Vostre sincère amy,

Ssayd.

Le deux de la lune Cheval l'an 1139, c'est-à-dire le 21 juin 1727[1].

Ces lettres de Zaïd Aga et de Mariane avaient été envoyées par le marquis de Bonnac au comte de Maurepas, qui s'était empressé de les faire tenir à Bignon avec le billet suivant, daté de Fontainebleau, le 17 novembre 1727[2] :

M. de Bonnac m'a adressé, Monsieur, le paquet cy-joint à cachet volant et il me marque au sujet des manuscrits de la bibliothèque du Grand Seigneur que, si l'on veut proffiter des dispositions des gens qui vous écrivent, il faut se presser et envoyer un habile homme à Constantinople, parce que les changemens sont très fréquents en ce pays-là. Je me remets à vous de voir ce qu'il convient de faire à cet égard, et vous aurés, s'il vous plaist, agréable de m'en dire vostre sentiment. Je vous embrasse, Monsieur, de tout mon cœur.

Le surlendemain, Bignon répondait à Maurepas et lui exposait dans la longue lettre qui suit l'état des négociations, ses espérances, les moyens qu'il estimait propres à les réaliser; la mission de Sevin et Fourmont, qui fera l'objet du chapitre suivant, est tout entière en germe dans cette lettre, datée du 19 novembre 1727[3] :

Le gros paquet, Monsieur, que vous avés joint à la lettre que vous m'avés

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 26-27. — On lit à la fin : «Traduit le 19 décembre 1727, par Jean-Baptiste de Fiennes, secrétaire-interprète du Roy ez langues orientales.»

[2] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 40. — Il suffira de citer l'extrait suivant de la lettre de Bonnac à Maurepas, du 10 novembre 1727 :

«Je vous envoye à cachet volant une lettre qu'un de mes secrétaires, qui arrive de Constantinople, écrit à M. l'abbé Bignon, où vous verrez que les manuscrits de la bibliothèque du Grand Seigneur sont au service de celle du Roy. Si on en veut proffiter, il faut se presser, car tout change, et plus dans ce pays là que dans un autre, et y envoyer un habile homme.» (*Ibid.*, f. 39.)

[3] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 142 v°-143.

IMPRIMERIE NATIONALE.

fait l'honneur de m'écrire avant hier mériteroit une discussion un peu longue, et, si vous souhaités que je vous en rende un compte exact, il vous en coustera un quart d'heure d'audience, dès que vous serés revenu à Versailles. Mais, comme vous me marqués que l'affaire demande diligence, je vais vous l'expliquer en gros, le plus succinctement qu'il me sera possible.

Ce gros paquet contient deux lettres que m'a écrites Zaïd Aga, fils de Mehemet Effendi, que nous avons vû ambassadeur du Grand Seigneur à Paris. La première est en très mauvais latin, dattée du 5 may dernier; la seconde est en turc, dattée du 20 juin suivant. J'avois eu l'honneur de vous dire qu'ayant vû assés familièrement ce jeune Turc avec son père, et trouvant dans les *Gazettes* que le Grand Seigneur luy avoit confié une espèce d'empire littéraire à Constantinople, en le chargeant de sa Bibliothèque et de son Imprimerie, je m'étois avisé, au mois de mars, de luy écrire une grande lettre pour luy demander d'entrer en correspondance avec moy sur ces sortes de choses, en le priant d'envoyer pour la Bibliothèque du Roy des exemplaires de tout ce qu'il feroit imprimer, avec des catalogues des livres de sa bibliothèque. Vous eûtes la bonté de vous charger de mon paquet, que vous adressâtes à feu M. d'Andrezel.

La première lettre de Zaïd Aga mérite une attention particulière; il luy étoit venu la même pensée qu'à moy, et par cette lettre il me prévenoit sur les mêmes choses dont je luy avois écrit. Avant qu'il trouvât occasion de m'envoyer cette lettre, il reçut la mienne, et sa seconde en est donc la réponse, par laquelle il renouvelle plus fortement encore ses offres et ses prières. Il y joint même une feuille d'un Dictionnaire turc, qu'il fait actuellement imprimer et dont l'impression est magnifique. Il m'offre des catalogues de tous les livres de la bibliothèque de Constantinople; elle doit être des plus curieuses et des plus amples. C'est celle des anciens empereurs et patriarches de Constantinople; personne jusqu'ici n'en a pû avoir communication. Il s'y trouvera apparemment des pièces de la dernière importance, et pour la religion et pour l'histoire : des traités de Pères de l'Église, ou d'autres écrivains depuis le schisme des Grecs, qui prouveroient merveilleusement la tradition de l'Église sur la Transsubstantiation et sur les autres points de foy, les livres de Polybe, ceux de Tite-Live et mille autres auteurs que l'on désire inutilement depuis tant d'années; ce sont autant de trésors qui me paroissent mériter la plus grande attention.

A la vérité, Zaïd Aga me marque que, n'ayant aucun habile homme auprès

de luy, il ne pourra m'envoyer ses catalogues qu'au cas qu'on luy envoye de France des gens capables de connoître et d'interpréter ces livres grecs et latins. C'est sans doute ce qui engage M. de Bonnac à vous mander qu'il faudroit se presser, parce qu'effectivement c'est une occasion qui ne s'est jamais présentée et qui pourroit trop aisément échaper. Le malheur est que cet envoy ne se peut faire sans dépense; mais je sçay bien que M. Colbert et M. le cardinal de Richelieu ne l'avoient pas épargnée. C'est à vous, Monsieur, à voir, avec M. le cardinal de Fleury, si les affaires du Roy permettent de s'y engager à présent.

Au cas que cela soit possible, je vous proposerois de jetter les yeux sur M. Marianne, à qui Zaïd Aga avoit confié ses lettres pour moy, parce qu'ils sont déjà en liaison. Mais, comme malgré tous [les] éloges que M. de Bonnac donne à M. Marianne, je doute qu'il soit assés habile dans les langues, je croirois qu'il conviendroit de lui joindre quelqu'un de nos gens les plus savans, par exemple Fourmont le cadet[1]. Je ne connois personne plus propre que ces deux là et qui se chargeassent de l'entreprise à meilleur marché. Je m'imagine qu'en deux ans ils pourroient la remplir et que quatre ou cinq cent pistoles par an pourroient leur suffire.

C'est la première idée qui me vient; si vous l'agréés, j'entrerois en composition avec eux ou avec d'autres, si vous le croyés plus à propos, et j'aurois l'honneur de vous rendre compte du détail des projets et du montant exact de tous les frais. Mais c'est sur quoi je n'auray garde d'entrer en aucune négociation que je n'aye reçu vos ordres et sçû les intentions de M. le Cardinal. Je garderay même sur tout cela le secret le plus profond de peur que les Anglois ne nous prévinssent et, qu'en se procurant des entrées dans cette bibliothèque de Constantinople, ils ne fissent un tort irréparable à la religion, en supprimant ou en falsifiant ce qu'ils y trouveroient dans les mêmes livres de contraire à leurs erreurs.

Je ne sçay, Monsieur, que vous dire de toutes ces idées; je connois des gens dans le monde qui me traitteroient de visionnaire; mais je me flatte que votre amitié vous engagera à me regarder plus favorablement, et que, si vous me condamnés, vous reconnoîtrés du moins que mon zèle répond assés au titre de bibliothécaire du Roy et est passionné pour tout ce qui peut contri-

[1] Michel Fourmont, frère d'Étienne Fourmont, professeur de syriaque au Collège de France, associé de l'Académie des Inscriptions. Voir plus loin, p. 433, note 1.

buer à l'utilité de l'Église, à la perfection des sciences et à la gloire du règne de Sa Majesté.

Vous voyés, Monsieur, qu'il faudroit une bien plus longue explication pour traiter une pareille matière dans toute son étendue; mais il me semble qu'en voilà assés pour vous en donner une première notion. Je remets le reste à la première audiance que vous me ferés l'honneur de me donner; ce sera, si vous le voulés, de dimanche en huit, j'irois exprès coucher à Versailles, afin que vous pussiés choisir le moment qui vous sera le moins incommode. Mais, en attendant, si vous entriés dans quelqu'une de ces vues, vous me feriés plaisir de me le mander, afin que je me préparasse à vous mieux satisfaire sur une partie des détails de l'exécution. Vous sçavez mon respect, Monsieur.

P. S. Je fais réflexion que vous pourriés être bien aise de voir les copies des deux lettres de Zaïd Aga; je les joins donc icy, en vous observant avec vanité que dans les originaux il a suivi les manières les plus respectueuses des Turcs, telles qu'ils les pratiquent à l'égard des seigneurs du plus haut rang.

Le projet esquissé par Bignon avait agréé au Ministre, qui demanda à Bignon de lui en préciser les voies et moyens. C'est ce que fit celui-ci en traçant un premier plan de la mission qu'il proposait de confier aux abbés Sevin [1] et Fourmont, dans la lettre et le mémoire suivants, tous deux datés du 5 décembre 1727 [2] :

J'exécute vos ordres, Monsieur, en vous envoyant le mémoire que vous m'avés fait l'honneur de me demander sur notre projet par raport à la Bibliothèque du Grand Seigneur à Constantinople; je souhaite qu'il vous paroisse tel qu'il convient afin d'avancer le plus qu'il est possible. Vous y trouverés quelques différences d'avec la lettre que j'avois eû l'honneur de vous en écrire :

1° Je n'y parle plus d'envoyer le s[r] Marianne, c'est parce que j'ay appris que M. de Bonnac l'avoit fait revenir pour être auprès de luy en qualité de secrétaire; ainsy il pourroit avoir de la peine à s'en priver, ou que, s'il le faisoit, il demanderoit apparemment des récompenses trop considérables en sa faveur.

[1] François Sevin, pensionnaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Voir plus loin, p. 433, note 1.

[2] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 146.

2° Pour supléer à son départ, j'ay imaginé de mettre nos envoyés à la suite de l'ambassadeur[1]; ce seroit autant de dépense épargnée, et le secret se garderoit plus longtemps en ce pays.

3° Je propose M. l'abbé Sevin avec M. l'abbé Fourmont, le premier étant encore plus habile et beaucoup plus expéditif.

4° Par cette raison, je crois que six mois de séjour à Constantinople pourra leur suffire, d'autant plus qu'il ne s'agit présentement que de sçavoir si effectivement il se trouve dans cette bibliothèque autant de manuscrits importants que les sçavans se le sont persuadés, parce que, s'il s'en trouvoit, il ne s'agiroit plus, ou que d'en ménager l'acquisition par des échanges avec Zaïd Aga, ou que d'en faire faire des copies; et, dans ce dernier cas, un seul homme suffiroit de reste pour conduire les copistes qui se trouveroient dans le pays.

5° Je ne demande pour eux deux que 200 pistoles, une dépense si médiocre pouvant être un puissant motif de ne pas rejetter la proposition.

Au reste il est vrai que je n'ay parlé encore à aucun de ces deux messieurs et qu'ainsy je ne sçaurois répondre en pleine assurance que tout soit de leur goût, mais [j'ay] confié notre secret à Mrs de Boze et Sallier, qui les connoissent à fond et qui m'ont assuré qu'ils consentiroient à tout. J'attends donc vos ordres, que je vous suplie de m'envoyer par écrit, si vous pouvés parler au Roy et à M. le Cardinal avant que j'aille vous faire ma cour mardy au soir.

Mémoire envoyé à M. le comte de Maurepas, le 5 décembre 1727[2].

Il y a peu de bibliothèques plus célèbres parmi les sçavants que celle de Constantinople, c'est celle d'où ils ont espéré tirer un plus grand nombre de manuscrits d'anciens auteurs, dont on n'a pu jusqu'à présent imprimer les ouvrages. Elle avoit été ramassée avec grand soin par les Empereurs grecs et elle tomba entre les mains des Turcs à la prise de Constantinople.

Ce fut vers le temps où les lettres commençoient à refleurir en Europe et que l'art de l'imprimerie fut découvert. Comme cette admirable invention fut aussitost employée à publier ce qu'on connoissoit de plus important dans l'antiquité. l'on regrettoit de ne pouvoir recouvrer tout ce qui auroit mérité d'être imprimé de même : par exemple ce qui nous manque de Polybe, de Tite-Live, de Diodore de Sicile, etc.

[1] Le marquis de Villeneuve, nommé en 1728 ambassadeur à la Porte. Voir plus loin, p. 436, note 1.

[2] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 41-42; minute, avec corrections autographes de l'abbé Bignon.

Luther et Calvin étant venus ensuite on regretta encore plus les anciens Pères de l'église grecque qui auroient esté d'un grand secours pour établir la tradition sur les articles qu'ils attaquoient, tels que la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie, le culte des saints et des images, le mérite des bonnes œuvres dans la prédestination et le concours de la liberté avec la grâce.

Aussi tous les princes, qui ont témoigné le plus de zèle pour la religion et pour les estudes, n'ont-ils cessé de solliciter l'entrée dans cette bibliothèque de Constantinople pour en avoir les manuscrits, dont l'impression eût été si utile et auroit même enrichi leurs états.

Il paroît qu'heureusement pour la gloire du Roy il s'offre une occasion d'exécuter enfin ce projet tenté si inutilement depuis tant d'années.

Le grand vizir d'à présent s'étant trouvé du goust pour les sciences a fait établir une belle imprimerie à Constantinople. Il en a confié la direction à Zaïd Aga, fils de Mehemet Effendi, ambassadeur de la Porte en France, et il l'a chargé en même temps du soin de la bibliothèque du Grand Seigneur.

Zaïd Aga vient de s'adresser à l'abbé Bignon, qu'il avait connu à Paris, pour avoir quelques habiles gens qu'il puisse faire travailler dans cette bibliothèque, et il s'en pourroit trouver à Paris, qui voudroient bien hazarder le voyage à peu de frais.

J'en connais deux dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et des plus propres à une entreprise de ce genre. Ce sont les s^rs abbés Sevin et Fourmont.

Ils pourroient être envoyés à la suite de l'ambassadeur, comme faisant partie de sa maison; cet ambassadeur serait chargé de leur passage, logement et nourriture, comme aussi de les appuyer dans leurs opérations, et en moins de six mois ils découvriroient ce qui se peut trouver de curieux dans cette bibliothèque.

Je m'imagine qu'en leur donnant chacun cent pistoles pour s'habiller de manière à ne pas faire deshonneur à l'ambassade, ils ne refuseroient pas un pareil employ, s'il plaisoit au Roy de leur promettre de dignes récompenses à leur retour.

Mais, avant de leur en faire la proposition, il me paroit nécessaire de sçavoir les intentions de S. M., parceque les Anglois ne manqueroient pas de prévenir la France, si la chose estoit ébruitée, et qu'ainsy rien n'est plus important que le secret pour un heureux succès.

Il est bon de remarquer aussi que tout est sujet à tant de changement en

Turquie qu'il faudroit se haster de mettre à profit l'occasion qui se présente de peur qu'elle n'eschapast.

Cependant le projet de mission à Constantinople de nos deux abbés subit un temps d'arrêt. A l'empressement, qu'on avait apporté tout d'abord à profiter des dispositions favorables dont témoignaient les lettres de Zaïd Aga, succédèrent quelques doutes sur les résultats positifs qu'on pouvait espérer de l'envoi d'une mission à Constantinople; ce sont ces doutes que l'abbé Bignon expose au comte de Maurepas dans la lettre suivante, du 28 février 1728[1] :

Comme j'ay enfin, Monsieur, reçu par M. Pellerin la copie de la lettre que vous avoit écrite M. de Bonnac, je dois avoir l'honneur de vous rendre compte des raisons qui me l'ont fait demander depuis si longtemps et avec tant d'impatience.

Je joins icy une copie de tout ce qui regarde cette affaire du projet d'envoyer quelqu'un à Constantinople pour la recherche des livres qui doivent être dans la bibliothèque du Grand Seigneur, et j'ay souligné dans cette copie les endroits qui me paroissent mériter que vous les examiniés avec attention.

Pour moy, quand je reçus à ma campagne la lettre que vous m'en faisiés l'honneur de m'écrire, avec celle du s^r Marianne, celles de Zaïd Aga et la traduction que ledit s^r Marianne avoit fait de celle qui étoit en turc, je pensay comme vous, Monsieur, qu'il n'y avoit pas une minute à perdre pour exécuter un projet si important.

Dans la suite, ayant eû la curiosité de faire traduire cette même lettre de Zaïd Aga par les s^rs de Fienne et Barout, chacun séparément[2], je vous avoue qu'il me vint quelque soubçon, et ce fut sur quoy j'eus tant d'empressement de voir ce que vous écrivoit M. de Bonnac, parceque je compris que c'étoit sans doute ce qui vous avoit le plus déterminé à appuyer ce projet. Si vous prenés la peine de bien examiner la force de toutes les expressions, je ne sçay si vous ne trouverés pas que le s^r Marianne, et plus encore M. de Bonnac, prête à Zaïd Aga plus qu'il n'offre, quand il dit que jusqu'à présent sa main n'a pû atteindre au catalogue des livres grecs et autres qui sont dans la biblio-

[1] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 165 v°-166. — [2] Voir plus haut, p. 399, note 3.

thèque du Grand Seigneur, et quand, après cela, il ajoute simplement qu'on trouvera des interprètes et qu'on prendra le catalogue desdits livres, en me demandant simplement de luy envoyer ce catalogue, si je l'ay. Je doute que ce soit des parolles assés positives pour autoriser à faire une démarche aussi éclatante et aussi couteuse que celle d'envoyer Mrs Sevin et Fourmont. Je m'en rapporte cependant à votre sagesse sans la moindre peine et avec la plus parfaite confiance.

Il est vray que j'aurois dû vous communiquer plutôt le soubçon qui m'étoit venu sur cela, mais, comme je m'imaginois qu'il se pouroit trouver dans la lettre de M. de Bonnac quelque chose de plus décisif, je n'ay pas jugé convenable de vous faire naître de pareils scrupules jusqu'à ce que je fusse bien assuré de tout ce qui pouroit éclaircir l'affaire. La voicy maintenant dans tout son jour; c'est à vous de décider, car j'avoue que la matière me paroît trop délicate pour oser y rien prendre sur moy.

Je sçay bien que le voyage de nos deux messieurs pouroit toujours être utile, surtout s'ils passoient par les monastères du Mont-Athos; mais encore une fois je ne suis pas assés hardy pour vous faire sur cela aucune proposition décisive et j'attendray ce qu'il vous plaira de m'ordonner.

Maurepas accéda aux dernières propositions de l'abbé Bignon et les fit agréer au premier Ministre, le cardinal de Fleury; il lui répondait, le 3 mars [1] :

J'ay, Monsieur, conféré avec M^r le cardinal de Fleury sur votre lettre du 28 février et sur les différentes traductions de celle que vous avez reçeues de Zaïd Aga au sujet de la bibliothèque du Grand Seigneur. L'offre de la laisser voir et examiner à celuy que le Roy voudra y envoyer est bien nettement comprise dans la difficulté d'en envoyer le catalogue, qu'il ne fonde que sur l'impuissance de trouver des sujets capables de le composer.

Dans ces circonstances S. E. ne trouve pas à héziter de charger M^r l'abbé Sevin de s'y transporter et l'ambassadeur, que le Roy va envoyer à la Porte, de luy donner au nom de Sa Majesté toute la faveur nécessaire pour qu'il ait l'entrée de laditte bibliothèque. Et après que sur les catalogues de ce que nous avons en France il aura vérifié ce qui nous manque, de ce qu'il y trouvera et

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 44-45.

qu'il en aura donné avis, on luy envoyera des ordres et à notre ambassadeur pour solliciter la permission d'en tirer des copies, et des fonds pour y subvenir. En sorte que l'opération la plus pressée quant à présent est de m'envoyer, s'il vous plaît, un modèle d'instruction audit abbé Sevin, afin de le présenter au Roy.

A cette lettre du Ministre, qu'il recevait seulement le 7 mars, l'abbé Bignon répondait sur-le-champ[1] :

Je ne viens, Monsieur, que de recevoir dans le moment même la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, dattée dès le 3 de ce mois cy, et je suis charmé d'y voir que le zèle de contribuer à l'avancement des sciences engage M. le cardinal de Fleury à hazarder le voyage de M. l'abbé Sevin à Constantinople, malgré les scrupules, peut-être mal fondés, qui m'étoient venus sur l'incertitude du succès dans le peu de disposition que je trouvois en pesant à la lettre les expressions de Zaïd Aga. Rien ne me sera plus aisé que de préparer l'instruction que vous me demandés, et qui, ce me semble, ne doit pas être fort longue, dès que vous devés la donner au nom du Roy. Mais il en faudra dresser une bien plus étendue pour travailler au détail de ce qui se peut rencontrer; ce sera mon affaire de la mettre en langage scientifique et de ne la délivrer cependant qu'après que j'auray eu l'honneur de vous la faire voir.

Mais permettés moy de vous représenter que, dans votre premier projet, M. l'abbé Sevin devoit avoir pour adjoint M. l'abbé Fourmont. Ce n'est pas seulement dans l'idée que deux personnes jointes ensemble peuvent être d'une plus grande utilité dans un pays si éloigné, où l'un tombant malade, l'autre ne laisse pas d'agir. C'étoit encore plus parceque M. l'abbé Sevin, sachant parfaitement le grec ancien et moderne, ne sait point les langues orientales; au contraire, M. l'abbé Fourmont [les] sçait parfaitement; et que la bibliothèque de Constantinople devant contenir au moins autant de manuscrits orientaux que de grecs, on ne tireroit tout au plus que la moitié de l'utilité de ce voyage en [n'y] envoyant que M. l'abbé Sevin seul. Que si ce projet est changé, et que présentement l'intention soit de n'y envoyer que l'un seul, l'instruction doit être

[1] Bibl. nat., ms. fr. 22234, fol. 168 v°. — En marge de la lettre précédente, on lit : «Reçu le 7e à 9 heures du matin. Répondu dans le moment». La minute de la présente lettre est en effet datée du «7, 9 heures du matin», sur le registre de la Bibliothèque.

dressée différemment de ce qu'elle seroit si les deux étoient envoyés ensemble. C'est sur quoy je vous suplie de me donner votre ordre précis, bien asseuré qu'immédiatement après vous serés servi exactement.

Ce qui me paraîtroit aussi important, ce seroit de commencer par expédier une ordonnance à comptant sur le trésor royal, parceque, nos gens de lettres n'étant pas fort chargés d'espèces, une ambassade littéraire ne sçauroit commencer sans avoir auparavant touché quelques fonds.

Les dernières propositions de l'abbé Bignon furent agréées par le comte de Maurepas; mais, bien que l'envoi de la mission fût décidé en principe, le projet d'instructions à remettre à Sevin et Fourmont ne fut soumis que près de six mois après au Ministre, à qui Bignon écrivait, le 18 août 1728[1] :

J'ay l'honneur, Monsieur, de vous envoyer le projet d'instruction pour Mrs Sevin et Fourmont. Je ne sçay si vous trouverés que j'ay assez bien pris la forme et le style qui convient à une pièce de ce genre que vous devés donner. Ce n'est pas mon mestier de travailler en commis de secrétaire d'État; ce m'est beaucoup de pouvoir travailler à titre définitif et suivant vos ordres. Je vais donc à présent adresser le mémoire que vous souhaités que je remette à ces messieurs en mon nom. Il sera un peu plus étendu, sans y entrer cependant dans un trop grand détail, parce que je les dois supposer fort instruits, comme effectivement ils le sont. Je prendray la liberté de le faire passer sous vos yeux pour ne le leur donner qu'autant qu'il aura votre approbation.

Au reste, M. Sevin est arrivé hier au soir, comme j'avois eu l'honneur de vous le dire. Je viens de luy déclarer vos intentions, suivant lesquelles il va se préparer à partir dès les premiers jours de septembre; mais il souhaiteroit fort de recevoir à présent vos ordres. Je n'ay pas oublié que vous souhaiteriés qu'il fût à Fontainebleau; il me paroît cependant qu'il seroit bon que vous luy donnassiés un moment à Paris.

Quatre jours après, le 22 août, Bignon communiquait au Ministre de nouvelles instructions, plus détaillées que celles qui devaient être

[1] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 201.

remises aux missionnaires au nom du Roi, et en même temps la lettre d'introduction pour Sevin et Fourmont, qu'il adressait à Zaïd Aga et que ceux-ci lui devaient remettre de sa part[1] :

J'exécute vos ordres, Monsieur, en vous envoyant la lettre, que j'écris à Zaïd Aga par Mrs Sevin et Fourmont, et l'instruction que vous m'avés chargé de leur remettre en langage plus scientifique que celle qu'ils attendent de vous[2]. Mon premier soin, en arrivant hier icy, a été de rayer tout cela. S'il est de vostre goût, ces messieurs le recevront bien mieux de vostre main, et je vous suplie de le leur adresser à Paris sous votre cachet.

Et, le 28 août, Maurepas avait donné les derniers ordres relatifs à la mission; il en fait part à Bignon dans le billet suivant[3] :

J'ay reçû le paquet que vous m'avés adressé, Monsieur, contenant votre lettre pour Zaïd Aga et votre Mémoire servant d'introduction pour les srs Sevin et Fourmont, que je leur envoye par ce même ordinaire, avec l'instruction du Roy, une lettre particulière que j'écris à M. l'ambassadeur[4] et un ordre de M. le Controlleur général pour que le balot de livres de présent pour Zaïd Aga, dont ils sont chargés, ne soit point visité à Lyon, mais seulement à Marseille ou à Toulon. Je leur ay envoyé un ordre pour avoir par préférence des places dans la diligence qui doit partir le premier septembre prochain; ainsy je crois que rien ne pourra plus retarder leur départ. Je vous embrasse, Monsieur, de tout mon cœur.

Bignon, de son côté, avait remis le même jour ses dernières instructions à l'abbé Sevin, qui devait partir, avec Fourmont, le mercredi suivant, 1er septembre 1728[5] :

En m'apprenant, Monsieur, votre départ pour mercredy vous m'auriés fait plaisir de me mander en même tems s'il ne vous manque rien de tout ce qui

[1] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 201 v°.

[2] Voir plus loin, p. 439 et suivantes, le texte de cette instruction.

[3] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 68.

[4] Lettre du 25 août.

[5] Bibl. nat., ms. franç. 22234, fol. 203.

vous étoit nécessaire avant de partir; si les livres pour Zaïd Aga ont été reliés bien et assés à temps; si ceux que vous emportés pour votre usage sont partis par les mêmes voitures; si vous y avés joint vos habits, linges, etc.; en un mot, si vous avés eu le tems de bien préparer tout ce qu'il vous falloit. Il ne s'agit pas d'un voyage d'un jour et l'on regrette longtems ce qu'on a oublié d'abord. Je veux croire que M. Sallier vous aura bien aidé.

J'ay envoyé à M. de Maurepas un mémoire que je vous ay dressé en forme d'instructions, avec une lettre à Zaïd Aga et je l'ay prié de vous adresser le tout, s'il le trouve à son gré. Vous pourriés le recevoir de Fontainebleau aujourd'huy ou demain, s'il n'apporte point de retardement.

Vous verrés dans mon instruction que j'ay fait de mon mieux pour prévenir les reproches qu'on pourroit faire si votre voyage ne produisoit pas grand avantage. Cet endroit étoit délicat à toucher, j'y ay fait de mon mieux.

Vous aurés dans la traversée un garde marine de notre nom. Il s'appelle le chevalier Bignon, c'est le frère de M. l'abbé de La Croix; je vous prie de luy faire bien des amitiés de ma part et de faire vos efforts pour luy attirer quelque considération de la part de M. l'ambassadeur. Comme la jeunesse peut aussi avoir besoin de bons avis, vous me fairés plaisir de ne les lui pas épargner.

Bien que je n'aye rien de nouveau à vous dire sur tout ce que vous avés à faire, ce seroit de vous que je devrois recevoir des instructions et, si j'ay dressé un écrit qui en eût la forme, ce n'a été que par la bienséance de ma place, et par déférence pour M. de Maurepas.

Vous nous donnerés sans doute de vos nouvelles avant de mettre en mer, et, s'il survenoit quelque chose de nouveau, je ne manquerois pas de vous écrire à Marseille, sous l'enveloppe de M. de Maurepas. Mais en attendant je vous souhaite le plus heureux voyage, et le retour accompagné des plus riches sujets de littérature. Vous savés depuis combien d'années et avec quels sentimens je suis, etc.

Mes complimens, s'il vous plaît, à M. Fourmont, votre second.

La mission de Sevin et Fourmont, qui devait être si fructueuse pour les collections de la Bibliothèque du roi, fera l'objet du chapitre suivant. Mais auparavant il y a lieu de mentionner un projet de voyage en Orient, que les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, jugeant sans doute l'occasion favorable de faire aboutir un dessein caressé de-

puis longtemps par le plus illustre d'entre eux, D. Bernard de Montfaucon, avaient proposé à l'abbé Bignon, malheureusement au lendemain même de la décision prise par le Ministre.

Dès 1695, dans une lettre adressée à l'un de ses confrères, sans doute D. Claude Martin, alors prieur de Marmoutier, Montfaucon, occupé à la préparation de ses éditions des Pères grecs, disait[1] : «Je serois aussi de cet avis [de visiter les anciens monastères grecs de la Calabre], après que nous aurons achevé S^t. Athanase, et même de visiter les bibliothèques d'Orient, dont le voiage est fort aisé en tems de paix, à ce qu'on me dit. Je me persuade qu'on trouveroit là bien des trésors, qui n'ont jamais paru, et je ne puis m'ôter de la teste que les Épitres festales de S^t. Athanase, qui étoit à mon avis le plus excellent de ses ouvrages, ne se trouve encore quelque part.»

En 1701, au cours de son voyage littéraire en Italie, Montfaucon fut sur le point de partir pour l'Orient. Après avoir quitté Rome, au mois de mars 1701, rapporte de Boze dans l'éloge qu'il lui a consacré[2], «le cardinal d'Estrées, qu'il trouva à Venise, lui conseilla d'entreprendre tout de suite le voyage du Levant, pour lequel il étoit à portée de lui donner mille facilités; mais, quelque envie que le P. de Montfaucon eût toujours eue d'y aller, ce qui s'était passé à Rome ne lui permit pas de profiter de ses offres[3]. C'est une occasion qu'il a toujours regrettée depuis; et quinze ans encore après, espé-

(1) Bibl. nat., ms. franç. 12764, fol. 240; lettre du 31 juillet 1695.

(2) *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres* (1751), t. XVI, p. 329; ce passage a été reproduit, avec quelques variantes, par D. Tassin dans l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* (1770), p. 589.

(3) Il s'agit sans doute du désir manifesté par Montfaucon de revenir en France, malgré les instances du nouveau pape, Clément XI, pour le retenir à Rome. (*Ibid.*) Il est aussi question de ce projet de voyage en Orient dans la notice biographique de Montfaucon, publiée par M. Ém. Gigas (*Lettres inédites de Bénédictins;* Copenhague, 1893, in-8°, 2° partie, p. 269) : «Quand D. P[aul Brioys] fut mort [à Rome, en 1700], D. B[ernard de Montfaucon] se joignit avec M. de Courcel, neveu de M. le Théologal. Ils auroient été en Orient et au Mont-Athos; mais, dit D. B[ernard de Montfaucon], les nerfs de la guerre leur manquoient, c'est-à-dire l'argent. Il dit qu'il auroit facilement obtenu la permission du R. P. Général de faire ce voyage.»

rant toujours de la retrouver, il dressa une liste exacte de toutes les pièces grecques connues, pour lui servir de guide dans la recherche des autres[1] ».

C'est sans doute vers l'année 1720, alors que l'abbé Bignon était en correspondance avec le marquis de Bonnac, que Montfaucon rédigea le mémoire suivant, destiné à servir de guide dans la recherche des monuments anciens et des manuscrits en Orient et en Grèce[2] :

Mémoire pour servir d'instruction à ceux qui cherchent d'anciens monumens dans la Grèce et dans le Levant.

De ceux qui ont voyagé dans le Levant pour y chercher des monumens antiques, il y en a peu qui aient eu les connoissances nécessaires pour bien réüssir dans ces recherches, et pas un n'avoit fait les préparatifs requis pour y faire une ample moisson. Ces monumens sont les médailles, les bustes, statues et bas-reliefs, les inscriptions et les manuscrits. Je ne m'arrêterai point ici sur les médailles, parce que la facilité du transport fait qu'on apporte tout ici, le bon, le médiocre et le mauvais, et qu'il est aisé de choisir sur le tout ce qui mérite d'avoir place dans nos cabinets. Les bustes, statues et bas-reliefs ne sont pas pour tout le monde. Ce sont ordinairement les princes et les grands seigneurs qui les font venir pour en orner leurs cabinets et leurs jardins. Quoique plusieurs de ces sortes de monumens puissent servir à illustrer l'Antiquité, rien n'approche de l'utilité qu'on peut tirer des inscriptions, dont la Grèce et les villes de l'Asie sont toutes remplies; c'est de quoi nous allons parler ici plus en détail.

Inscriptions.

Les marbres d'Arondel, chargés d'inscriptions, qui ont été imprimées en Angleterre, ne sont qu'un échantillon des riches découvertes qu'on pourroit

[1] Voir les mss 315 et 344-346 du Supplément grec de la Bibliothèque nationale. Cf. une note, à la p. 616 de l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur,* qui attribue à Dom Lemaître, mort à Saint-Denis en 1740, la composition d'un «Index in-folio de tous les écrits grecs imprimés».

[2] Une rédaction différente de ce même *Mémoire* a été publiée dans le *Mercure de France,* de janvier 1742, p. 60-73, et réimprimée dans le *Nouveau choix de pièces tirées des anciens Mercures, etc.,* par M. de La Place (Paris, s. d., in-12), t. LXVIII, p. 151-166. Cf. aussi D. Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur,* p. 614.

faire en ces pays-là; on y trouveroit sans doute des choses incomparables pour éclaircir l'histoire et la chronologie, et remplir bien des vuides que les historiens nous laissent dans la suite des tems. Les campagnes sont pleines de ces sortes de monumens, dans Athènes, autour d'Athènes, à Thèbes, à Éleusine, ce lieu célèbre, à Mégare et dans le Péloponnèse, à Corinthe, à Argos, dont je ne sai si l'on connoit bien aujourd'hui la situation, à Sparte, à Patras, et surtout en la côte occidentale, vis-à-vis de l'isle de Zante, c'est l'Élide, cette partie du Péloponnèse où se célébroient les Jeux Olympiques, si fameux dans l'Antiquité. Il y a toute l'apparence possible, que c'est le pays qui abonde le plus en ces sortes de monumens et c'est aussi celui où l'on a le moins cherché jusqu'à présent. Les isles de Crète et de Chypre et toutes celles de l'Archipel en fourniroient aussi un grand nombre, et surtout l'isle de Samos, si célèbre par le temple de Junon. Il y en a encore une quantité surprenante dans toutes les villes de la côte de l'Asie Mineure, à Smyrne, à Éphèse et dans les campagnes. On en trouve aussi bien avant dans la Natolie, jusqu'à Ancyre, ou Angora, d'où l'on en a tiré quelques unes très considérables; mais il y en reste encore pour faire un juste volume. Mr Sherard, Anglois, en a copié un bon nombre en différans endroits, qu'on imprime, dit-on présentement, en Angleterre. Mais qu'est ce que c'est en comparaison des grands recueils qu'on y pourroit faire, si quelque puissant prince y envoioit des gens capables de transcrire sûrement, et vouloit fournir à la dépense. Ceux qui copient, quoiqu'habiles, doivent prendre garde, quand ils doutent, de ne point écrire par conjecture, mais de figurer tous les traits comme ils sont dans le marbre, en mettant leurs conjectures en marge.

Pour rendre la lecture des inscriptions et des manuscrits grecs plus facile, Dom Bernard de Montfaucon publia, en 1708, sa *Paléographie grecque,* in-folio, où, depuis le siècle de Cimon, capitaine athénien, qui mourut 450 ans avant l'ère chrétienne, on voit les écritures grecques représentées successivement et par siècles, tirées d'après les originaux, c'est-à-dire les marbres, les bronzes et les manuscrits, et continuées jusqu'au quatorzième et quinzième siècles, et à la fin de ces exemples, on trouve un alphabet général, où l'on met sur chaque lettre par ordre des tems toutes les manières dont elle a été écrite. Il y a sur la lettre *A* dix-sept formes, sans compter les formes secrètes, qu'il est bon de ne pas ignorer. Il y a aussi sur toutes les autres lettres un grand nombre de différentes formes; les unes en ont plus, les autres moins. Les formes secrètes se trouvent aussi sur chacune.

Manuscrits.

La Paléographie grecque sert à lire les manuscrits et à en connoître l'âge. Mais il y a une autre connoissance fort nécessaire et qu'on ne peut acquérir que par l'expérience, qui est de savoir quels sont les manuscrits rares, c'est-à-dire qui contiennent des ouvrages qu'on trouve fort rarement dans d'autres manuscrits, ou dont les manuscrits sont uniques. Comme les *Stromates* de Clément Alexandrin, Hésychius et tant d'autres. C'est sur cela et sur les ouvrages perdus, que nous allons nous étendre un peu plus ci-devant.

Les Poëtes.

Les manuscrits anciens des poëtes grecs sont généralement bons à prendre. Il est des poëtes comme Homère, dont les manuscrits se trouvent en plusieurs bibliothèques, mais la pluspart modernes et il se rencontre souvent que plusieurs sont copiez sur un même manuscrit et de la même main, de sorte que, quand on en a collationné un, les autres ne servent de rien pour rétablir ou pour assurer une leçon. On peut dire la même chose de la pluspart des autres poëtes. Pour ce qui est d'Anacréon, tout le monde sait qu'on n'en a jamais vu d'autre manuscrit que celui sur lequel il a été imprimé. On trouveroit peut être quelque poëte de ceux dont on n'a que des fragmens, ou quelque autre inconnu jusqu'à présent.

Les Historiens.

Les manuscrits d'Hérodote, de Thucydide et de Xénophon ne sont pas bien rares. Mais ces auteurs sont si importans, qu'il ne faut pas laisser échapper ceux qu'on trouvera dans le Levant, surtout s'ils sont anciens.

Des vingt livres de Polybe, nous n'en avons que cinq entiers et des fragmens de quelques autres. Un manuscrit de cet auteur, qui contiendroit, ou tout, ou une bonne partie de ce qui nous manque, seroit d'un prix inestimable. Les manuscrits de Polybe sont fort rares, et presque tous ne sont que des copies du même manuscrit imparfait. Ceux de Diodore de Sicile ne sont guères moins rares; la pluspart de ceux qu'on trouve sont modernes. Il nous manque bien des livres de cet auteur dont la découverte enrichiroit considérablement la République des lettres.

Les manuscrits de Denys d'Halicarnasse sont aussi très rares; le plus ancien

que j'ai vû est celui de la bibliothèque du prince Chiggi, à Rome, qui est du dixième siècle; quelques manuscrits modernes qu'on trouve ailleurs sont apparemment copiez sur celui-là. Tout le monde sait que, de vingt livres qu'il a composez, il ne nous en reste qu'onze. Ceux de Dion Cassius sont encore plus rares; nous avons perdu la plus grande partie de son Histoire, et nous n'en avons plus que l'abrégé fait par Xiphilin. Tous ces auteurs sont bons à prendre par tout où l'on les trouve. La découverte d'un seul de leurs livres perdus payeroit tous les soins et toutes les recherches. Les manuscrits de Plutarque se voient en grand nombre dans les bibliothèques de l'Europe; mais chacun ne contient qu'une partie de ses ouvrages. Outre ceux que nous avons, il s'en est perdu une grande quantité; il y en a d'autres dont on a peu de manuscrits. Il ne faut pas laisser échapper ceux qu'on trouvera de cet auteur, non plus que ceux d'Hérodien et de Zosime, d'Elian et de Polyene.

Géographes.

Rien de plus rare que les manuscrits de Strabon et de Pausanias; ces auteurs si importans ont grand besoin d'être revûs sur les manuscrits. Le premier a beaucoup de lacunes; le second est corrompu en bien des endroits. Ptolémée géographe a aussi besoin d'être corrigé sur des manuscrits; les degrés de latitude y sont souvent mal mis, et les noms des villes et des lieux quelquefois corrompus. Les manuscrits que nous avons de cet auteur sont presque tous récens; je dis la même chose de ceux d'Étienne de Bysance, dont nous n'avons que l'épitome. Qui trouveroit l'Étienne de Bysance dans toute son étendue rendroit un signalé service à la République des lettres. Le grand fragment de cet auteur, qui se voit dans la *Bibliothèque Coislinienne,* donne une grande idée de cet ouvrage.

Autres auteurs.

On ne voit presque point de manuscrit d'Athénée. On en trouve très peu de Diogène Laërce. Hésychius lexicographe a été donné sur un seul manuscrit, dit-on, qui ne se trouve plus. Les manuscrits de Platon, d'Aristote, de Démosthène et d'Isocrate, quand ils sont anciens, doivent être achetez.

L'Écriture Sainte, les Pères et auteurs ecclésiastiques Grecs.

Les livres de l'Ancien Testament se trouvent souvent en manuscrit dans nos bibliothèques. Il faut pourtant toujours prendre ceux qui sont écrits en carac-

IMPRIMERIE NATIONALE.

tère oncial, et ceux aussi qui ont a la marge des leçons des Hexaples d'Aquilla marqué par *A*, de Symmaque marqué par *C*, ou σ, qui est le sigma, et de Théodotion marqué par Θ. Les manuscrits du Nouveau Testament grec sont en plus grand nombre partout; je ne prendrois que ceux qui sont d'une antiquité fort reculée.

Les Épitres de St Ignace non interpolées sont rares; les ouvrages de St Justin ne le sont pas tant. Il faut pourtant prendre tous les anciens manuscrits qu'on en trouvera, à cause de l'importance de cet auteur. Théophile d'Alexandrie, Athénagore et Hermias sont encore plus rares. St Irenée a été écrit en grec, nous n'avons pourtant qu'une version fort ancienne latine, hors une partie du commencement, que St Épiphane a rapportée, et quelques fragmens. Si l'on trouvoit le texte grec ce seroit une riche découverte. On trouve quelques manuscrits du *Protreptique* et du *Pédagogue* de Clément Alexandrin. Il faut pourtant prendre tous ceux qu'on trouvera. De ses *Stromates* il n'y en a qu'un manuscrit, qui est à Florence; ce seroit une riche trouvaille si l'on en déterroit quelque autre. Mais celui qui trouveroit ses *Hypotyposes*, perdues depuis longtems, et dont nous n'avons que quelques fragmens, feroit un grand présent a l'Église.

Tous les ouvrages d'Origène sont bons à prendre; les Grecs ont négligé de copier cet auteur parce qu'ils le regardoient comme hérétique. Il ne faut point négliger les manuscrits de St Grégoire Thaumaturge, ny ceux de St Hippolyte.

Quoiqu'on ait quelques manuscrits de l'*Histoire* d'Eusèbe, il faut pourtant prendre tous ceux qu'on pourra trouver. Il y a très peu de manuscrits de sa *Préparation évangélique;* de sa *Démonstration évangélique,* il n'y en qu'un un peu ancien, tous les autres, modernes, qu'on trouve, ont été copiez sur celui là; de là vient que les mêmes lacunes se trouvent dans tous. Il y a très peu de manuscrits du corps des ouvrages de St Athanase. Si l'on trouvoit ses *Épîtres festales,* qu'il a faites au nombre de quarante-sept, ce seroit une riche découverte. Les manuscrits de St Basile ne sont point à négliger; il faut prendre tous ceux qu'on pourra trouver, mais particulièrement ses *Épîtres.*

Rien de plus commun que les manuscrits des Oraisons de St Grégoire de Nazianze, on en trouve quantité et de fort anciens dans toutes les bibliothèques. Mais ses Épîtres et ses Vers sont rares, il ne faut pas les manquer, quand on les trouvera. Les ouvrages de St Épiphane, et surtout son *Panarion*, sont des plus rares. Ce Père est si important, que les manuscrits qu'on dé-

terrera seront toujours de grand prix. Les manuscrits de S[t] Cyrille de Jérusalem ne sont pas communs, non plus que ceux de S[t] Cyrille d'Alexandrie.

On trouve grande quantité de manuscrits de S[t] Jean Chrysostome dans toutes les bibliothèques; mais, parmi le grand nombre d'ouvrages qu'il a fait, il y en a qui se trouvent partout et d'autres qui sont fort rares. Les communs sont ses traités *ad Theodorum lapsum, ad Stagirium, ad Stelechium, ad Demetrium,* ses livres du Sacerdoce, ceux *de Incomprehensibili;* son livre *de Virginitate, ad viduam juniorem,* ses Panégyriques des festes et des saints ne sont pas si communs. On trouve facilement et en grand nombre ses Commentaires sur la Genèse, et son Commentaire imparfait sur Isaïe. Il ne faut pas laisser échapper les manuscrits sur la Pénitence, ouvrage qui est imparfait dans toutes les éditions, ni ses traitez contre les Juifs, dont il nous manque quelques homélies. Ses Commentaires sur S[t] Mathieu et sur S[t] Jean sont très communs; ceux qu'il a faits sur les Actes et sur les Épîtres de S[t] Paul sont bien plus rares. Ses Épîtres sont aussi fort rares. Il ne faut pas manquer sa *Synopse* de l'Écriture sainte, si on la trouve. C'est ce qu'on peut dire en général sur ce Père; il seroit trop long d'entrer dans un plus grand détail. On découvre tous les jours de nouveaux ouvrages de cet auteur, mais plusieurs lui sont faussement attribuez.

Les *Histoires* de Socrate et de Sozomène et celle de Théodoret ne sont pas fort communes; elles sont si importantes qu'on n'en sauroit avoir trop de manuscrits. Il y a encore l'histoire d'Évagrius, qui est rare, et celle de Théodore lecteur, qui n'a jamais été imprimée. Les Commentaires de Théodoret sur l'Écriture sainte, et ses autres ouvrages ne sont pas à négliger. Je n'ai encore vû aucun manuscrit de la *Bibliothèque* de Photius qui passe trois cens ans d'antiquité; il faut prendre tous ceux qu'on pourra trouver.

Tous actes de Conciles grecs sont bons à prendre, aussi bien que les historiens de la Byzantine, imprimez et non imprimez.

On trouve quantité de manuscrits grecs dans les monastères de la Grèce et ailleurs; il n'est point d'endroit où il y en ait plus qu'aux monastères du Mont-Athos. Voici ce qu'en dit Jean Comnène dans sa *Description des monastères* du Mont-Athos, écrite en grec vulgaire, imprimée en Valaquie, en 1701, et depuis à la fin de la *Paléographie grecque,* en 1708. Parlant du monastère de S[t] Athanase, *il y a,* dit-il, *sur cette partie de l'église, qu'on appelle narthex, une bibliothèque admirable, où l'on voit plusieurs anciens manuscrits, écrits par d'habiles gens.* Au monastère de Batopédi, *il y a*, dit-il, *sur le narthex une très riche biblio-*

thèque, et encore une autre bibliothèque à la sacristie. Au monastère des Ibériens, *il y a trois riches bibliothèques, en trois endroits différans, pleines de livres anciens et nouveaux, et plusieurs bulles d'or d'empereurs, et des chartes de patriarches et de princes.* Le monastère qu'on appelle Dionysii a encore *une très riche bibliothèque.*

Quelques années plus tard, quand les lettres de Zaïd Aga rappelèrent l'attention sur les bibliothèques de l'Orient, Montfaucon était désormais trop âgé et aussi absorbé par trop de travaux pour songer à entreprendre un pareil voyage. Mais c'est sans doute à son instigation que l'un de ses confrères, Dom Vincent Thuillier[1], fit présenter à l'abbé Bignon, le 16 mars 1728, le projet de voyage suivant[2] :

Mémoire pour un voiage litéraire de la Grèce et du Levant.

Il est surprenant que dans un royaume où les lettres, les arts et les sciences

[1] D. Vincent Thuillier, l'éditeur des œuvres posthumes de Mabillon, le traducteur de Polybe, mourut en 1736. Voir D. Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint Maur* (1770), p. 525-531.

[2] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 47-54. — En marge de ce Mémoire on lit la note suivante, tout entière de la main de l'abbé Bignon, et qui explique les conditions de sa remise :

«16 mars 1728. — Ce mémoire m'a esté remis par M. l'abbé Raguet, le 16 mars 1728; il m'a dit qu'il estoit composé par le Père Dom Vincent Thuillier, bénédictin de l'abbaye St-Germain-des-Prés, lequel s'offroit à faire le voyage avec deux jeunes relligieux de sa Congrégation, qu'il a formés dans le goust de ses estudes.

«Le mesme M. Raguet m'a ajousté qu'il me remettoit ce mémoire parceque ces Pères et luy me prioient de l'apuyer auprès de M. le cardinal de Fleury, à qui M. Raguet en avoit adressé un à peu près pareil, sur lequel Son Éminence, qui l'avoit gardé, ne lui avoit fait autre réponse, si non que le projet estoit inutile parce que le Roy alloit envoyer deux autres savants à Constantinople pour le mesme sujet. Ce sont les termes du billet que M. Raguet m'a monstré, escrit à luy par Son Éminence, le 7 mars 1728.

«Une circonstance remarquable c'est que, le 15 mars, M. de Maurepas m'avoit dit à Versailles que Son Éminence m'avoit remis un mémoire qui luy avoit esté présenté par les Bénédictins, qui s'offroient à faire le voyage, mais qu'il n'en estoit pas temps et qu'il valoit mieux exécuter au plus tost le projet d'envoyer M^rs les abbés Sevin et Fourmont avec les lettres que je leur donnerois pour les introduire d'abord auprès de Zaïd Aga.

«L'abbé BIGNON.»

Il y a une autre copie de ce mémoire de D. Thuillier en tête du ms. français 19229, fol. 1-4 v°; on lit cette note au début : «D. Th[uillier] avoit fait ce mémoire dans

ont esté depuis deux siècles cultivés avec tant de gloire et de succès, et où l'on n'a rien épargné pour les porter au plus haut point de perfection, l'on n'ait pas pensé à ce qui devoit, ce semble, se présenter d'abord à l'esprit, je veux dire à fouiller dans les bibliothèques de la Grèce, où l'on auroit trouvé des monumens prétieux, après lesquels on aspire sans se mettre en devoir de les chercher, ou dont on pleure la perte, avant même que de sçavoir s'il est bien vrai qu'ils soient perdus.

Ce seroit injustement que l'on en rejetteroit la faute sur les princes qui nous ont gouvernez. Dans la renaissance des lettres, François Ier, dans leur accroissement et leur progrès, Louis le Grand, ont écouté avec un plaisir extrême tous les projets qui leur ont esté suggérez, et l'exécution, quelque dépense qu'elle demandât, suivoit de près les projets. Si on leur eût fait sentir de quelle importance estoit un voiage dans la Grèce, la France jouiroit aujourd'hui de tout ce que ces contrées, autrefois si célèbres, ont produit de sçavant et de curieux. On sçait que c'est par ordre et aux frais de Louis XIV, que D. Mabillon parcourut l'Italie, la Bourgogne, l'Alsace, la Lorraine et l'Allemagne, pour y prendre, et en rapporter tout ce qu'il y trouveroit d'utile et d'intéressant. Un voyage en Grèce auroit moins coûté, et nous auroit enrichis infiniment davantage.

La Religion eût esté la première à en profiter. La plupart des Grecs ont excellé dans la manière d'expliquer l'Écriture; témoins S. Chrysostome et Théodoret, qui sans contredit surpassent de beaucoup les Latins, hors peut-estre S. Jérôme. Ces commentateurs sont encore à voir le jour. Les *Hexaples* d'Origène seroient asseurément le plus utile des commentaires, et il ne nous en reste que de quoi nous faire regretter ce que nous n'en avons pas.

Ariston de Pella, en Palestine, avoit composé une apologie de la religion chrestienne, dont Origène fait un grand éloge. Méliton, évêque de Sardes, en avoit aussi addressé une à l'empereur Marc Antonin. L'une et l'autre sont encore dans la poussière de quelque bibliothèque de la Grèce.

Il est incroiable combien il nous manque de traitez sur tous les mystères de la Religion. Presque toutes les grandes hérésies ont pris naissance dans la

l'espérance que M. l'abbé Bignon, qui l'avoit demandé, lui en feroit confier l'exécution. Mais on lui manqua de parole, et en sa place on envoia dans l'Orient deux Académiciens.» — Cf. aussi une lettre de D. Thuillier à l'abbé Bignon, en date du 9 octobre 1728, dans laquelle il est fait également allusion à ce même projet (Bibl. nat., ms. français 22233, fol. 250).

Grèce, presque toutes y ont esté réfutées. Nous n'avons presque rien de ces hérésies; très peu de choses de ce qu'on a dit pour les combattre. Porphyre a esté le plus formidable de tous les ennemis du Christianisme; tous ses ouvrages sont encore ensevelis dans les ténèbres. Méthodius, Eusèbe et les deux Apollinaires de Laodicée se sont signalez contre cet impie et leurs escrits n'ont pas esté plus heureux. Celse, contre qui Origène s'est elevé avec tant de zèle et de force, ne se trouve que par morceaux dans son antagoniste; il en est de même de tous les anciens hérétiques. De là il arrive que tous les ouvrages faits contre eux sont presque inintelligibles, parce que les Pères y font souvent allusion à certains sentimens de leurs adversaires, qui ne se trouvent nulle part, et dont par conséquent on ne peut voir le rapport qu'ils ont avec ce qu'on leur oppose.

L'histoire ecclésiastique perd considérablement à nostre négligence. Nous n'avons les actes que des principaux Conciles. On ne connoist point, ou l'on ne connoist que très imparfaitement, la succession des évêques dans la pluspart des sièges de l'Orient. Il n'est pas vraisemblable que cette succession soit inconnüe dans le pays même; seurement on y trouveroit des monumens qui en ont conservé la mémoire.

Julius Africanus avoit dressé une Chronographie, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 221 de J. C., et dont Eusèbe s'est beaucoup servi dans sa Chronique, qui est elle-même fort imparfaite, au moins la première partie.

Le même Eusèbe, outre son Histoire ecclésiastique, avoit ramassé les actes des martyrs de Palestine, qu'il avoit joints au huitième livre de son Histoire. On avoit encore sous son nom onze livres *de Antiquis martyriis,* sans compter la vie de son ami Pamphile, en trois livres, et les actes du martyre de S. Lucien.

Après Eusèbe, Diodore de Tarse avoit aussi travaillé sur l'histoire ecclésiastique, et avoit relevé toutes les fautes où Eusèbe estoit tombé sur la chronologie.

Des livres de S. Irénée contre les hérésies, nous n'en avons plus que de tristes fragmens, et la traduction du reste que Feu-ardent a donnée au public est d'un latin si barbare, que l'on est arresté presque à chaque phrase.

On ne sçait qu'Esychius, patriarche de Jérusalem, a écrit une Histoire ecclésiastique, que parce que cette histoire est citée avec éloge dans le cinquième concile de Constantinople.

Les lettres sont chez les anciens ce qu'il y a de plus historique. Le nombre de celles qui nous manquent est innombrable. Un recueil exact de celles de Théodore Studite feroit une histoire complette de l'affaire des Iconoclastes,

Mais, si nous regrettons ce qui nous manque d'historiens ecclésiastiques, combien devons-nous gémir sur l'état pitoiable où nous voions l'histoire des grands Empires. A peine un seul de ces historiens est-il venu entier jusques à nous, et peut-on compter ceux qui n'y sont pas venus ?

Hésychius l'Illustre avoit composé une histoire chronologique depuis Belus, roi des Assyriens, jusqu'à la mort de l'empereur Anastase. — Ératosthène, une chronologie des rois d'Égypte. — Apollodore d'Athènes, une chronique qui descendoit jusqu'à l'an 1040 après la ruine de Troye. — Ctésias, vingt-trois livres de l'histoire des Perses, et un de l'histoire des Indes, dont Photius nous a conservé quelques fragmens. — Alexandre le Grand, une description des pays par où il passoit, un journal de ses exploits, et son testament, par lequel il met ses satrapes en possession des provinces qu'ils devoient gouverner. — Polybe, une histoire de tout ce qui s'estoit passé dans le monde pendant cinquante-trois ans, c'est-à-dire depuis la première guerre Punique jusqu'à la réduction de la Macédoine en province de l'Empire romain; de quarante livres il ne nous en reste que cinq entiers. — Strabon, une continuation de l'histoire de Polybe en quarante-huit livres, et des Commentaires historiques. — Diodore de Sicile, une Bibliothèque universelle en quarante livres, dont il n'y a que quinze qui aient passé jusqu'à nous. — Denys d'Halicarnasse, vingt livres des Antiquitez romaines, dont neuf restent à découvrir. — Arrien, une histoire des guerres des Romains contre les Parthes sous Trajan, en dix-sept livres; l'histoire de ce qui est arrivé après la mort d'Alexandre le Grand; la guerre des Romains contre les Alains sous l'empereur Adrien, et dont il eut lui-même la conduite; l'expédition de Timoléon contre Denys de Syracuse; huit livres des origines et de l'histoire de la Bithynie, sa patrie. — Appien d'Alexandrie, vingt-quatre livres de l'Histoire romaine. — Pausanias, sur les affaires d'Asie, de Syrie, et de Phénicie. — Dion Cassius, une Histoire romaine depuis l'arrivée d'Énée en Italie, jusqu'à l'an 982 de la fondation de Rome, 228 après la naissance de J. C., le tout en quatre-vingt livres.

Tous ces ouvrages subsistent encore, nous le prouverons bientost, et quand on les aura tirez de l'oubli où ils croupissent par la barbarie et l'ignorance des Grecs modernes, que de fautes redressées! Que de grands personnages connus! Que de vuides remplis! Que d'instructions sur la géographie, la guerre, la politique!

N'oublions pas Plutarque, cet écrivain célèbre, qui, conservé seul, seroit capable de consoler de la perte de tous les autres. Outre les ouvrages qui sont

entre les mains de tout le monde, il avoit encore écrit la vie d'Hercule, d'Hésiode, de Pindare, de Scipion l'Africain, de Métellus, de Tibère, de Claude, de Néron, de Caligula, de Vitellius, d'Épaminondas, du vieux Scipion. On avait encore du même auteur les Parallèles de Thémistocle et de Camille, de Pyrrhus et de Marius, de Phocion et de Caton, de César et d'Alexandre; quatre livres des choses oubliées dans l'histoire; trois livres des actions illustres des villes; soixante et deux tableaux historiques et poëtiques; les narrations parallèles des Grecs et des Romains; un traité des premiers philosophes et de leurs successeurs; sans parler de ses œuvres philosophiques, de la perte desquelles on ne peut se consoler que par l'espérance de les recouvrer.

Il ne faut pas borner cette espérance aux historiens grecs. Les Romains ont étendu leur empire jusque dans la Grèce et dans l'Asie. L'Église romaine a pénétré dans toutes ces contrées, où elle a esté pendant plusieurs siècles reconnue comme la mère de toutes les églises. Dans une grande partie de l'Afrique on ne parloit et on n'écrivoit qu'en latin, et les Turcs, en soumettant les Afriquains à leur domination, ont aussi profité de leurs dépouilles; en sorte qu'il est impossible que quantité d'auteurs latins n'aient été transportez, et ne se trouvent encore aujourd'huy, ou à Constantinople, ou dans les principales bibliothèques de l'Orient. Or, si l'on y trouvoit Trogue-Pompée, Tite-Live, et Ammien Marcellin dans leur entier, quelles richesses pour la république des lettres! Quelle gloire pour celuy qui les luy auroit procurées!

Sur le même principe on doit estre presque asseuré que l'on reverra au jour les livres de Cicéron, de la République, de la Gloire, de la Consolation, etc. On sçait de bon endroit que cet auteur est tout traduit en arabe dans la bibliothèque du Serrail. Pourquoi l'original sur lequel on l'a traduit n'y seroit-il pas? Au moins on ne doute pas que l'histoire de son consulat, écrite en grec par luy-même, ne s'y soit conservée.

Ce qui doit flater agréablement la nation françoise, c'est que l'on ne peut manquer de trouver dans les bibliothèques de l'Orient diverses pièces authentiques qui jetteront un grand jour sur notre histoire. Les Croisades en sont un des principaux évènemens. Et combien de choses ont échapé sur cette matière à nos historiens! Quelle espérance surtout n'a-t-on pas de déterrer quelque part de bons mémoires détaillez des guerres des Sarrasins sous Charles-Martel, et d'illustrer par ce moyen l'histoire de la première race de nos rois, qui est si sèche et si stérile sous les derniers règnes!

Avant que de quitter l'histoire, il faut dire un mot des inscriptions, d'où l'on

tire pour la chronologie des secours que l'on chercheroit en vain chez les historiens. Les campagnes en sont toutes couvertes dans Athènes, autour d'Athènes, à Thèbes, à Éleusine, à Mégare, et dans le Péloponnèse, à Corinthe, à Argos, à Sparte, à Patras, et particulièrement sur la coste occidentale, vis à vis l'isle de Zante, ou l'Élide, cette partie du Péloponnèse où se célébroient les jeux Olympiques, si fameux dans l'antiquité, et où l'on a le moins fureté et fouillé jusqu'à présent. Les isles de Crète et de Chypre, et toutes celles de l'Archipel en fourniroient aussi un grand nombre, et surtout l'isle de Samos, si fameuse par le temple de Junon. Il y en a encore une quantité surprenante dans toutes les villes de la coste de l'Asie Mineure, à Smyrne, à Éphèse, etc.; on trouvera aussi bien avant dans la Natolie, jusques à Ancyre ou Angora, etc.[1].

L'éloquence gagnera beaucoup à ce voyage. Et quelle reconnoissance ne devra-t-elle pas à celui qui lui aura recouvré les grands modèles qu'elle croioit avoir perdus? Les Grecs vantoient autrefois beaucoup leurs dix orateurs. D'après eux la plus flatteuse louange que l'on pouvoit mériter, c'est d'entendre dire : *C'est un des dix!* Cependant ce qu'Alde Manuce a imprimé de leurs discours n'est pas la trentième partie de ce qu'ils en ont faits et prononcez. De trente cinq d'Antiphon, nous en avons seize; il ne nous en reste que quatre d'Andocides. On en comptoit deux cens trente de Lysias, et nous en avons trente quatre. Isocrate s'est échapé plus heureusement du naufrage. Mais Isée y a presque tout perdu; de cinquante oraisons il ne s'en est sauvé que dix : une de Lycurgne, une d'Hypéride, quoique le premier en ait composé quinze, et l'autre, cinquante deux; trois de Dinarque, dont on avoit soixante quatre, etc.

On feroit un volume raisonnable du seul catalogue des poësies que l'ignorance des Grecs retient dans les ténèbres. La généalogie des héros par Hésiode, une infinité de pièces de Pindare, plus de quatre vingt-dix tragédies d'Eschyle, cent soixante-six de Sophocle, cent une d'Euripide, quarante-trois d'Aristophane, cent cinq de Ménandre, tout cela est encore aux prises avec les vers dans quelque coin des bibliothèques de la Grèce; sans parler de plus de quinze cens poëtes dramatiques, dont nous ne connoissons que les noms et ceux de quelques unes de leurs pièces.

Que l'on rende aux géographes Estienne de Byzance, ils y apprendront des

[1] Voir plus haut, p. 415. Tout ce passage est copié dans le mémoire de Montfaucon.

singularitez qui ne se trouvent dans aucun autre écrivain. On en peut juger par l'échantillon qu'en a donné Dom de Montfaucon dans sa *Paléographie.*

Si l'on ne craignoit d'ennuier par un trop long détail, combien pourroit-on nommer ici de mathématiciens, d'astronomes, de tacticiens, de médecins, de musiciens, d'architectes dont les ouvrages périront sans ressource, si on ne se haste de les arracher à des moines ignorans, qui les gratent et les effacent de dessus le vélin, pour mettre en leur place des rubriques et des litanies.

Cependant quelque diligence que l'on fasse, on ne doit pas se flatter que l'on trouvera dans la Grèce tout ce que l'on y cherchera. Ce seroit un miracle trop visible, que des thrésors, dont ceux qui les possèdent ne connoissent pas le prix, eussent esté ménagez, respectez jusqu'au point de n'avoir rien souffert. Il faut s'attendre au contraire à rencontrer des imperfections, des lacunes, des feuillets rongez, des livres entiers déchirez; en un mot tout ce que la barbarie et l'ignorance ont coutume d'attenter contre les anciens monumens.

Mais cela n'empêchera pas que le voïage qu'on propose ne doive estre très glorieux pour ceux qui le feront entreprendre, et très avantageux pour les lettres. Ce que l'on cherche est d'un prix si inestimable, que, quand on n'en trouveroit qu'une partie, on seroit encore très riche. Au lieu de quarante livres de Polybe, qu'on nous en apporte vingt du Levant, autant de Diodore de Sicile, et autant de Dion Cassius, cinq ou six Parallèles de Plutarque, etc. Toute l'histoire grecque et romaine reçoit un nouveau jour; il se fait pour toute l'Europe de nouvelles éditions de ces auteurs. Voilà le nom de celui sous les auspices duquel ces écrivains ont esté comme ressuscitez, illustre et célèbre à jamais. Disons la même chose des orateurs, des poëtes, etc. Ne trouvât-on que la dixième partie de ce que l'on en cherchera, c'est une découverte infiniment au dessus des frais qu'il sera besoin de faire pour y parvenir.

Une difficulté se présente. Est-il seûr du moins que l'on trouvera ce peu, cette dixième partie? Voici de quoi convaincre que la moisson ne peut manquer d'estre beaucoup plus abondante :

1° Au dixième siècle tous les grands historiens subsistoient en leur entier. Constantin Porphyrogénète, qui vivoit en ce temps là, fit extraire de tous ces auteurs les endroits les plus utiles, et les rangea sous 53 titres différents, afin que tous ceux qui estoient chargez du soin des affaires, ou du commandement des armées, et qui n'avaient pas le loisir de lire tant de gros volumes, pussent dans cet abrégé s'instruire de tout ce qu'il leur estoit utile de sçavoir. Or peut-on prouver que, depuis le dixième siècle, les bibliothèques de la Grèce, surtout

celles du Mont Athos, aient esté brulées, pillées, renversées? L'Empereur, sa collection faite, a-t-il jetté au feu, ou mis en pièces tous les originaux, ou ces originaux ne se gardoient-ils que dans sa seule bibliothèque? Cette grande compilation elle-même, qui a du estre copiée pour tant de persones en faveur desquelles elle avoit esté faite, s'est-elle évanoüie? Or elle seule tiendroit presque lieu de tous les auteurs dont on s'estoit servi pour la composer; les morceaux que nous en a donnés Mr de Valois font conjecturer que c'estoit un ouvrage de plusieurs gros volumes.

2° Nous avons un garant encore plus récent; c'est Jean Comnène, qui, dans sa Description des monastères du Mont Athos, écrite en grec vulgaire, et qu'il a fait imprimer lui-même, dans la Valachie, en 1708, parle ainsi du monastère de S. Athanase : «Il y a sur cette partie de l'église qu'on appelle *narthex* une bibliothèque admirable, où l'on voit plusieurs anciens manuscrits, écrits par d'habiles gens.» Au monastère de Batopédi, «il y a sur le *narthex* une très riche bibliothèque et encore une autre à la sacristie». Au monastère des Ibériens, «il y a trois riches bibliothèques en trois endroits différens, pleines de livres anciens et nouveaux, et plusieurs bulles d'or d'empereurs et des chartes de patriarches et de princes». Le monastère que l'on appelle Dionysii a encore une très riche bibliothèque, selon le même auteur[1].

Jean Comnène ne s'arreste icy qu'au Mont Athos. Combien y a-t-il d'autres monastères répandus dans toute la Grèce? Et quelle espérance un si grand nombre de manuscrits ne donne-t-il pas de recouvrer ceux des auteurs, ou que nous n'avons pas, ou que nous n'avons qu'imparfaits, et surtout de ceux qui ont le plus de réputation!

Si l'on pouvoit avoir entrée dans la bibliothèque du Grand Seigneur, peut-estre ne seroit-il pas nécessaire de visiter les monastères; elle fourniroit seule tout ce que l'on souhaite, et tout y seroit beaucoup mieux conservé. Et qui empêcheroit qu'on n'y eût entrée? Ce prince n'est pas un homme fait autrement que les autres hommes; il ne sera pas insensible aux honnestetez qu'on pourra luy faire pour obtenir cette grâce. S'il n'est pas permis d'approcher d'une si redoutable Majesté, ses officiers ne seront pas inaccessibles. Les présens, l'or répandu avec addresse, quoique sans profusion, passe à travers les gardes, il rompt les plus fortes barrières, et, si toutes les portes sont interdites, il descend par dessus les toits.

[1] Voir plus haut, p. 419-420, même remarque.

Un expédient beaucoup plus seur encore seroit une lettre de la part du Roy, et par laquelle S. M. s'engageroit à renvoier les manuscrits après les avoir fait copier, ou à donner un imprimé pour un manuscrit. Le Roy ne peut entrer dans la carrière par une démarche plus glorieuse; il ne peut faire sa cour aux Muses, à qui dans la suite il donnera tant d'exercice, par un bienfait plus mémorable.

Mais pourquoi, dira-t-on, ce voïage, dont l'exécution est si facile, et le succès si asseuré, n'est-il encore venu à l'esprit de personne? On demande à son tour pourquoi, avant dom Mabillon, persone ne s'estoit avisé de voiager en Italie et en Allemagne, pour en examiner les bibliothèques et y choisir de quoi enrichir les nostres? Chaque chose vient dans son temps. Assez peu de sçavans se sont appliquez à l'étude de la langue grecque; on avoit assez à faire de lire les auteurs que nous avions déjà dans cette langue, on n'a pas pensé à en découvrir d'autres. Les conjonctures ne sont pas toujours favorables; la mer n'a pas toujours esté libre; combien de temps la paix s'est-elle fait désirer? Tout le monde n'a pas le courage de quitter son establissement, sa famille, sa patrie pour affronter les périls de la navigation, traverser des terres incultes, s'user les yeux à déchiffrer de vieux manuscrits, copier du matin au soir pendant des années entières.

D'ailleurs, avant d'entreprendre un voiage de cette conséquence, il faut s'y estre préparé. Sans un grand usage de la lecture des manuscrits, des chartes, des inscriptions, chaque mot arreste, ou l'on s'expose à ne faire que des copies très défectueuses. Il faut encore savoir ce qui a esté mis au jour; ce sont de nouveaux ouvrages que l'on attend de Grèce, on n'y doit rien prendre de ceux qui sont imprimez et connus, que pour remplir les lacunes de ceux-ci, ou en corriger les fautes. Or il est assez peu de gens qui soient en état d'assurer que telle ou telle pièce est ou n'est pas donnée. Pour n'y estre pas trompé, dom B. de Montfaucon, qui avoit autrefois ce voiage en vûe, a mis par écrit la première et la dernière ligne de tout ce qui a jamais esté imprimé; et cela fait une table alphabétique de deux volumes in folio, que l'on portera partout avec soy[1].

Ajoutons qu'en matière de voïages de cette nature, la bonne volonté se trouve rarement jointe avec les moïens de la satisfaire. Comme il n'importe guères qu'à un prince d'ambitionner la gloire d'une si belle entreprise, il n'appartient

[1] Voir plus haut, p. 414, note 1.

guère qu'à un prince d'en faire la dépense. Les particuliers se bornent à souhaiter que ceux qui approchent le plus près du trône luy en inspirent la pensée, quoique, à dire le vrai, la dépense ne puisse pas monter fort haut. Dans la servitude, l'oppression et la misère où les moines grecs sont aujourd'hui réduits, il y a toute apparence que, pour peu qu'on leur offre d'argent, ils l'estimeront beaucoup plus que de vieux parchemins dont ils ne connoissent pas même l'usage.

Dom Thuillier devait être accompagné, dans le voyage littéraire qu'il projetait en Orient, par deux de ses confrères et, pour décider Bignon et le Ministre, tout avait été prévu dans les moindres détails, comme le montre la note suivante, remise à l'abbé Bignon en même temps que le projet qu'on vient de lire[1] :

Mémoire de la dépense que peuvent faire les trois Bénédictins, qui proposent le voyage littéraire du Levant et de la Grèce, pour deux ans.

On compte à chacun une douzaine de chemises à 6₶ pièce, c'est pour les trois douzaines.	126₶ [2]
A chacun une douzaine de paires de chaussons, à 4₶ la douzaine, c'est pour les trois douzaines.	12₶
Pour les trois, une douzaine et demie de mouchoirs de toile blanche, à 40s pièce, c'est pour le tout.	36₶
A chacun une douzaine de coeffes de nuit à 25s pièce, c'est pour les trois douzaines.	45₶
Une douzaine de serviettes pour eux trois.	22₶
A chacun deux camisoles de basin à 8₶ pièce, c'est pour les six camisoles.	48₶
Les habits extérieurs ne peuvent pas s'apprécier bien au juste; cependant, par proportion aux nostres, on peut les mettre pour chacun à 250₶, c'est pour les trois.	750₶
A REPORTER.	1,039₶

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 55-56. — Cf. plus loin, p. 538, note, un devis analogue de Fourmont. — [2] Il faut lire : 216₶.

Report	1,039ᵗᵗ

Report 1,039ᵗᵗ

Il faut à chacun une cueiller, une fourchette et un gobelet, ce qui pourra monter à 30ᵗᵗ pour chacun et pour les trois à 90ᵗᵗ

On compte pour une bonne lunette d'approche de deux pieds de longueur 15ᵗᵗ

Pour une loupe et trois demi-loupes 12ᵗᵗ

Pour trois paires de conserves avec leurs étuis 10ᵗᵗ 10ˢ

Deux compas 4ᵗᵗ 10ˢ

Une règle et un porte-crayon 1ᵗᵗ

Une équerre 2ᵗᵗ

Trois plumes sans fin 3ᵗᵗ

Un cercle avec son alidade pour mesurer les distances . . . 30ᵗᵗ

Un pied de roy plié 2ᵗᵗ

Pour papier, canifs, plumes, crayon, fil, aiguilles, ciseaux, tablettes et autres menues nécessitez de cette nature 20ᵗᵗ

Chacun a besoin d'une bonne montre; on peut compter pour les trois montres 300ᵗᵗ

Il faut deux cartes géographiques de la Grèce, tant ancienne que moderne, à 15ˢ pièce; l'ancienne est en deux feuilles . . . 2ᵗᵗ 5ˢ

On a besoin d'une *Paléographie*, 30ᵗᵗ; d'un *Lexicon* de Constantin, augmenté par Portus, 20ᵗᵗ; d'un Fabricius, 110ᵗᵗ; et de quelques autres livres de moindre valeur; cela pourra monter en tout à 180ᵗᵗ

Il faut trois valises avec leur cadenas pour enfermer les hardes de chacun; on compte pour les trois valises 56ᵗᵗ

Une cassette pour enfermer les livres 2ᵗᵗ 10ˢ

Les frais du voyage sont, de Paris à Lyon, cent livres par teste 300ᵗᵗ

De Lyon à Marseille, soit par batteaux, soit en chaises roulantes, on compte 40ᵗᵗ par teste 120ᵗᵗ

De Marseille à Constantinople, les capitaines prennent plus ou moins; on compte à peu près 60ᵗᵗ par teste 180ᵗᵗ

La nourriture et l'entretien peuvent être comptez à 50ˢ par

A reporter 2,369ᵗᵗ 15ˢ

Report	2,369# 15s
jour pour chacun; c'est pour les trois 2,747# 10s par an et cinq mille quatre cens soixante et quinze livres pour deux ans.	5,475#
Total	7,844# 15s [1].

Les Bénédictins espérèrent un moment que, si leur projet n'était pas agréé, ils seraient du moins adjoints à la mission de Sevin et de Fourmont. La lettre suivante écrite à l'abbé Bignon, le 27 mars 1728, par l'abbé Raguet, qui s'était déjà entremis en leur faveur auprès du Ministre [2], témoigne d'une dernière tentative, qui ne devait pas être couronnée de succès [3] :

Monsieur,

Je vous supplie de me faire la grâce de me marquer ce qu'il est à propos que je réponde à la lettre ci jointe, que je viens de recevoir [4]. Si je ne me trompe, vous alliés ensemble le voyage des deux abbés et celui des trois moines dans votre esprit, et c'est en partie pour celà que vous avés reculé le départ de ces derniers, l'œconomie de ce tems ci ne vous permettant pas d'exécuter aussi vîte que vous projettés. Effectivement, la mission est si ample et d'un autre côté si disputée qu'on ne sauroit y envoier trop d'ouvriers. Les talens, l'expérience, la dureté au travail, sont aussi à des mesures bien différentes dans les ouvriers. Il y a d'ailleurs bien des choses qu'on ne peut acheter et il n'en est guères qu'on ne puisse transcrire. Je vous souhaite une très heureuse continuation de santé; ces beaux jours secondent merveilleusement un désir si juste. J'ai l'honneur d'être, etc.

Montfaucon, trop âgé pour songer désormais à ce voyage, applau-

[1] En tête de cette note l'abbé Bignon a ajouté de sa main, comme il l'avait fait pour le mémoire précédent, la mention : «16 mars 1728. — Papier qui doit estre joint au grand mémoire sur le projet de voyage en Turquie pour y rechercher d'anciens manuscrits.» C'est le mémoire de D. Thuillier; plus haut, p. 420-429.

[2] Cf. plus haut, p. 420, note 2.

[3] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 57.

[4] Cette lettre ne s'est pas retrouvée.

dissait quelques mois plus tard au départ des abbés Sevin et Fourmont[1].

[1] On lit en effet dans une correspondance échangée entre le savant bénédictin et le marquis de Caumont les passages suivants :

«Les abbés Sevin et Fourmont feront apparemment une emplette considérable. On ne sait encore quand ils partiront. J'ai été deux fois sur le point d'entreprendre un voiage du Levant pour y chercher des manuscrits. Il faut laisser cela à d'autres.» (Montfaucon au marquis de Caumont, 24 juillet 1728.) — Cf. Tamizey de Larroque, *Bénédictins méridionaux* (Bordeaux, 1896, in-8°; extrait de la *Revue catholique de Bordeaux*), p. 38, et notes 4 et 5 de la page 39.

«Je m'attends à la découverte de bien des manuscrits, s'il est vray que le Roy envoie Mrs Fourmont et Sevin pour fouiller dans la bibliothèque du Serrail, où l'on sçait par tradition qu'il y a des choses admirables.» (Le marquis de Caumont à Montfaucon, 15 août 1728.) — Bibl. nat., ms. français 17704, fol. 70 v°.

«Je veux me flatter que Mrs Sevin et Fourmont rapporteront un Tite-Live entier, la *Médée* d'Ovide, le *Thieste* de Varius et ce qui nous manque des ouvrages de J. César. Vous voyez que je ne suis pas aisé à contenter, puisque j'exige d'eux tant de belles choses.» (Le marquis de Caumont à Montfaucon, 3 septembre 1728.) — *Ibid.*, fol. 72 v°-73.

«MM. Sevin et Fourmont sont partis; leur voyage sera fort heureux s'ils pouvaient trouver un Polybe entier, un Denys d'Halicarnasse, un Diodore de Sicile, mais surtout un Dion Cassius, ou même un de ces auteurs là.» (Montfaucon au marquis de Caumont, 12 septembre 1728.) — Cf. Tamizey de Larroque, *Bénédictins méridionaux*, p. 42. Il y a une copie de cette lettre dans le ms. 2374, fol. 226, de la bibliothèque de la ville d'Avignon.

CHAPITRE X.

MISSION DE SEVIN ET FOURMONT.
SEVIN ET LE MARQUIS DE VILLENEUVE À CONSTANTINOPLE.
(1728-1730.)

La mission des abbés Sevin et Fourmont[1], chargés de rechercher en Orient des manuscrits destinés à la Bibliothèque du roi, avait été décidée par le ministre Maurepas, le 28 août 1728; quatre jours après,

[1] L'abbé François Sevin, né à Villeneuve-le-Roi en 1682, mort à Paris, le 12 septembre 1741, succéda en 1737 à l'abbé de Targny dans la charge de garde des manuscrits, qu'il avait partagée avec celui-ci depuis le 17 mars 1732; c'est lui qui prépara et publia les deux premiers volumes du Catalogue des manuscrits orientaux et grecs de la Bibliothèque du roi.

Le compagnon de Sevin était l'abbé Michel Fourmont, professeur de syriaque au Collège de France, né à Herblay en 1690 et mort à Paris le 5 février 1746, frère puîné de l'orientaliste Étienne Fourmont et oncle de Claude-Louis Fourmont, qui l'accompagna dans sa mission en Orient.

L'éloge de Michel Fourmont a été publié, à la suite de celui de son frère aîné, dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions* (1753), t. XVIII, p. 432-446; celui de l'abbé Sevin avait précédemment paru dans le même recueil (1751), t. XVI, p. 279-286.

On a conservé les billets de faire part d'enterrement de Sevin et Fourmont, qu'on nous permettra de reproduire :

«Vous êtes priés d'assister au convoy et enterrement de défunt Monsieur François Sevin, garde de la Bibliothèque du Roy, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, décédé en l'hôtel de ladite Bibliothèque; qui se fera le mercredy treizième jour de septembre 1741, à cinq heures précises du soir, en l'église paroissiale de Saint-Eustache, sa paroisse, où il sera inhumé.» (Bibl. nat., ms. franç. 29184; dossier *Sevin*, fol. 258.)

«Vous estes priez d'assister au convoy et enterrement de Messire Michel Fourmont, clerc du diocèse de Paris, prieur de Nostre-Dame de Heas, professeur royal en langue syriaque, sous-bibliothécaire et interprète du Roy pour les langues chinoises, tartares et indiennes, associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et de celle de Cortonne en Italie, décédé en sa maison ruë de la Clef, fauxbourg S. Marcel; qui se fera cejourd'huy lundy septième février 1746, à quatre heures du soir, en l'église de Saint-Médard, sa paroisse; où il sera inhumé. — *Requiescat in pace.*» (Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 8985, fol. 12.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

les deux voyageurs quittaient Paris. Voici en quels termes leur départ est mentionné dans le *Journal* de l'abbé Jourdain, secrétaire de la Bibliothèque[1] :

« Le 1er septembre, sont partis de Paris, par la diligence de Lyon, Mrs les abbés Sevin et Fourmont, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour se rendre à Constantinople. L'objet du voyage qu'ils entreprennent par ordre et aux dépens du Roy est : 1° de tâcher d'avoir entrée dans la bibliothèque du Grand Seigneur, supposé qu'il y en ait une, pour y prendre la note des prétendus manuscrits que bien des gens s'imaginent y être restés de l'ancienne bibliothèque des Empereurs grecs. Deux lettres écrites de Constantinople, à M. l'abbé Bignon, par Zaïd-Aga, fils de Mehemet-Effendi, que nous avons vu, en 1721, ambassadeur du Grand Seigneur en France, ont fait naître cette idée, qui a été adoptée par la Cour. Le second et véritable objet de ce voyage est de faire pour la Bibliothèque du Roy la recherche de tout ce qui se peut trouver dans le Levant, soit de manuscrits grecs, soit de livres écrits dans les différentes langues orientales. »

Arrivés à Toulon, Sevin et Fourmont y attendirent le marquis de Villeneuve, qui venait d'être nommé ambassadeur de France à la Porte, et auquel le ministre Maurepas les avait déjà recommandés[2]. Le 8 octobre, celui-ci donnait à l'ambassadeur des instructions plus précises à leur égard[3] :

Monsieur, je vous ay déja escrit, le 25 aoust dernier, au sujet des sieurs Sevin et Fourmont. Je ne doute point que votre zèle pour la gloire du Roy et le progrès des lettres ne vous engage à les aider de vos conseils et de votre crédit, rien n'est même plus capable de contribuer au succès de leur mission et à leur

[1] *La Bibliothèque du Roi au début du règne de Louis XV* (*1718-1736*); *journal de l'abbé Jourdain*, publié par H. Omont, dans les *Mémoires de la Société d'histoire de Paris* (1893), t. XX, p. 235, n° 103. Cf. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 380.

[2] Archives nationales, O¹ 375, p. 280. (Lettre du 25 août 1728.)

[3] Archives nationales, O¹ 375, p. 360-361. — Cf. plus loin les lettres de Maurepas à la Chambre de commerce de Marseille.

procurer l'entrée dans la bibliothèque du Grand Seigneur que les considérations que vous témoignerés avoir pour eux. Je suis persuadé que vous les aurés logé chez vous; mais, comme on ne leur a point remis icy de fonds pour leur dépense particulière, pour les présens qu'ils seront peut estre obligés de faire, ou pour les acquisitions qui pouront se rencontrer à Constantinople, dans le monastère du Mont Athos, ou dans les autres endroits du Levant, où ils croiront trouver des manuscrits ou autres antiquités, dont l'acquisition seroit toujours avantageuse pour la Bibliothèque du Roy, qu'ils ne feront cependant qu'avec votre agrément, j'escris à la Chambre de commerce de Marseille de vous envoyer une somme de 10,000tt, afin que vous puissiés faire fournir auxdits sieurs Sevin et Fourmont ce qui leur sera nécessaire dans les différentes circonstances cy dessus expliquées, et vous aurés agréable de m'informer par des lettres particulières de tout ce qui pourra concerner leur mission. Et, supposé qu'ils trouvent des manuscrits à achepter ou autres antiquités, dont le prix soit plus considérable que le fond que je vous fais remettre, vous m'en donnerés, s'il vous plaît, avis, afin que je prenne les ordres de Sa Majesté, pour vous faire remettre ceux que vous me demanderés, si elle approuve qu'on employe des sommes plus fortes à cet objet.

Le même jour, Maurepas confirmait ces instructions dans la lettre suivante qu'il adressait à Sevin et Fourmont[1] :

J'escris encore aujourd'huy, Messieurs, à M. de Villeneuve pour l'engager à vous aider de ses conseils et de son crédit, afin que votre voyage ne soit pas infructueux. Je ne doute point que vous ne fassiés tout ce qui dépendra de vous pour vous attirer son estime et que vous ne régliés vos démarches sur ce qu'il vous prescrira. Je suis persuadé qu'il vous aura logé chez luy, qu'il contribuera à vous procurer l'entrée dans la bibliothèque du Grand Seigneur et la facilité d'y faire des recherches, ce qui fait le principal objet de votre commerce. J'écris à la Chambre de commerce de Marseille de luy envoyer une lettre de crédit de la somme de 10,000tt, afin qu'il puisse vous faire fournir des fonds pour vostre dépense particulière ou pour les acquisitions qui pouront se rencontrer, tant à Constantinople que dans le monastère du Mont Athos, ou dans les autres endroits du Levant où vous aprendrés qu'il y aura des manuscrits ou autres

[1] Archives nationales, O[1] 375, p. 362-363.

antiquités, dont l'acquisition seroit avantageuse pour la Bibliothèque du Roy: vous n'en ferez cependant aucune qu'avec l'approbation de M. de Villeneuve, dont vous aurez soin de m'informer.

Sevin et Fourmont partirent seulement de Toulon le 14 octobre[1] avec l'ambassadeur et sa suite, et arrivèrent à Constantinople le 4 décembre, après cinquante et un jours de navigation[2]. En quittant la France, ils avaient reçu des instructions détaillées, communiquées au marquis de Villeneuve, qui devait leur prêter en toutes choses un appui efficace[3]. Voici le texte de ces instructions :

Mémoire du Roy pour servir d'instruction aux sieurs Sevin et Fourmont, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Sa Majesté ayant été informée que le Grand Seigneur avoit établi une imprimerie à Constantinople, et que sur les instances du grand vizir, malgré les opositions du muphti, il avait résolu de faire fleurir les sciences dans ses états, Sa Majesté a jugé à propos de profiter d'une si favorable conjoncture pour l'avancement des belles-lettres et pour l'augmentation de sa Bibliothèque.

Dans cette vue, elle a jetté les yeux sur les sieurs Sevin et Fourmont, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, dont la capacité dans les langues sçavantes et dans la belle antiquité donne lieu d'espérer un heureux succès dans un si utile projet; ainsy elle a ordonné au sieur de Villeneuve, son ambassadeur à la Porte, de les faire passer avec luy à Constantinople, et de les apuyer de tout son crédit quand ils y seront arrivés.

Ils ne sçauroient commencer par se trop attacher à cet ambassadeur et par

(1) Cf. A. Vandal, *Une ambassade française en Orient sous Louis XV; la mission du marquis de Villeneuve* (Paris, 1887, in-8°), p. 76. La date du 14 septembre doit être remplacée par le 14 octobre

(2) Lettre I de Sevin au comte de Caylus (Constantinople, 22 déc. 1728) dans *Lettres sur Constantinople de M. l'abbé Sevin*, etc. (Paris, 1802, in-8°), p. 1. La *Gazette de France*, du 12 février 1729, p. 65, donne la date du 3 décembre pour l'arrivée à Constantinople de l'ambassadeur et de Sevin et Fourmont, de même que plus loin une lettre de Bignon à Sevin, du 29 janvier 1729.

(3) Bibliothèque nationale, ms. français 7194, fol. 16-19 (original); il y en a une minute, avec quelques variantes de rédaction, dans le ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 61-62, et une copie dans le ms. 319 (104 a) de la bibliothèque de Versailles.

se concilier son estime et sa confiance pour l'engager de plus en plus à seconder leurs recherches.

Ils ne doivent pas ignorer avec quelle sagesse et quels ménagemens ils doivent se conduire dans un pays où les étrangers et les chrétiens ne sont que trop suspects, et où il s'en faut beaucoup que l'application aux études soit généralement aprouvée.

Ce qu'ils pouroient faire de plus heureux ce seroit d'obtenir l'entrée dans la bibliothèque du Grand Seigneur, qui, selon toute apparence, doit être encore remplie des anciens manuscrits qui apartenoient autrefois aux empereurs de Constantinople. Zaïd Aga, que le Grand Seigneur a chargé de la conduite de sa nouvelle imprimerie et qui, par conséquent, doit avoir une inspection particulière sur sa bibliothèque, pourra leur être sur ce d'un grand secours, et c'est à luy qu'ils doivent s'adresser d'abord.

Ils luy présenteront les lettres qui leur auront été remises pour luy, en y joignant les livres en langue françoise, que Sa Majesté luy a destinés et qui ne sçauroient que luy estre très agréables par le choix qui en a été fait entre tout ce que nous avons de mieux écrit sur l'histoire des différens états de l'Europe.

S'ils peuvent avoir entrée dans la bibliothèque du Grand Seigneur, il leur sera facile d'y reconnaître si elle mérite toute sa réputation; mais leur soin capital sera de remarquer ce qui s'y trouvera d'auteurs, dont nous n'ayons en ce pays cy ny imprimés ny manuscrits, et dont les ouvrages ne laissent pas d'être très célèbres, tels que Troge Pompée, et ce qui nous manque de Polybe, de Tite-Live, etc. Ils donneront aussy une attention plus particulière aux auteurs ecclésiastiques qui ont écrit depuis le schisme, en examinant de mesme les livres en langue orientale, qui sont les moins connus icy.

S'ils pouvoient obtenir la permission d'acquérir ces livres, soit en argent, soit en troc de marchandises, ils en avertiroient l'ambassadeur et, après être convenus du prix, le plus avantageux pour Sa Majesté, ils le prieroient de faire fournir les fonds; bien entendu que, si la somme devenoit considérable, ils auroient soin d'en écrire au sieur comte de Maurepas, secrétaire d'État, avant d'en venir à l'achat effectif.

S'ils ne peuvent avoir l'entrée dans la bibliothèque du Grand Seigneur, il y a lieu de se flatter que du moins Zaïd Aga leur communiquera les catalogues, sur lesquels ils feront les examens marqués cy-dessus et verront s'ils ne pourroient pas entrer en la mesme négociation.

Mais, si les choses ne sont pas assés bien disposées pour faire ces acquisitions, ils tâcheront du moins d'obtenir la permission de copier eux-mêmes ou de faire copier ceux d'entre lesdits livres qui leur paraîtront les plus importants, et l'ambassadeur ou les drogmans pourront leur faire trouver les copistes dont ils auroient besoin.

S'ils ne pouvoient parvenir à rien de ce qui vient d'être proposé, ils ne manqueront pas de chercher, soit chés les marchands, soit chez les particuliers, ce qu'ils pourront trouver de livres plus curieux, entre ceux qui nous manquent, en quelque langue qu'ils soient écrits, et d'en faire l'acquisition au meilleur marché qu'il leur sera possible.

Mais en ce cas là il faudroit du moins qu'ils ne revinssent point sans aller auparavant dans les monastères du Mont Athos, dans lesquels il est certain qu'il se trouve un très grand nombre de ces sortes d'ouvrages, qu'ils pourroient acquérir avec facilité, les religieux en faisant fort peu de cas et étant disposés à les donner pour peu de chose. Il faut cependant que, pour réussir ainsy dans ces monastères, ils ne fassent paroître aucun empressement d'acheter ces livres et qu'ils ne s'y montrent qu'à titre de voyageurs curieux de visiter des endroits si célèbres et disposés à soulager la misère des pauvres solitaires.

Il n'est nécessaire d'avertir lesdits sieurs Sevin et Fourmont que, quoyque l'objet principal de leur voyage soit la recherche et l'acquisition des livres pour la Bibliothèque de Sa Majesté, ils ne doivent pas négliger ce qu'ils pourront trouver de médailles de toute espèce, qui pourroient manquer à son Cabinet, comme aussy d'apporter, s'il est possible, d'anciennes inscriptions, ou du moins d'en tirer des copies figurées exactement, en désignant présisément les lieux où elles se trouvent.

Ce qui ne peut leur être trop recommandé, c'est de ne laisser échapper aucune occasion sans donner de leurs nouvelles et sans rendre compte de leur travail au sieur comte de Maurepas, qui leur fera savoir les intentions de Sa Majesté.

Fait à Fontainebleau, le vingt-quatre aoust mil sept cent vingt huit.

LOUIS.

Phelippeaux.

Sevin et Fourmont avaient reçu en même temps de l'abbé Bignon

des instructions plus détaillées pour tout ce qu'on attendait de leur mission [1] :

Mémoire pour Messieurs Sevin et Fourmont, envoyés par le Roy à Constantinople et en Grèce pour y faire des recherches par rapport à la Bibliothèque de Sa Majesté.

Ces messieurs sont instruits qu'en différents temps le feu Roy a jugé à propos d'envoyer pour de pareilles recherches plusieurs savans, entre autres le P. Vansleb et les sieurs Vaillant, Galand, Tournefort. Mais ils doivent se rappeler plus particulièrement les circonstances, qui ont engagé le Roy à ordonner le nouveau voyage pour lequel Sa Majesté les a choisis.

Les Gazettes de toute l'Europe ont appris que le Grand Vizir d'à présent, persuadé de l'utilité dont les sciences et les arts sont dans un grand empire, paroissoit disposé à les protéger dans les estats du Grand Seigneur, et qu'il avoit commencé par establir une belle imprimerie à Constantinople. Ces nouvelles incitèrent, au commencement de l'année 1727. M. l'abbé Bignon à renouer avec Zaïd Aga, chargé de la direction de cette imprimerie, les liaisons qu'il avoit commencées avec luy pendant son séjour en France, à la suite de Mehemet Effendi son père, ambassadeur de la Porte.

Les réponses de Zaïd Aga luy furent envoyées au mois de novembre 1727 par M. de Bonnac, avec la traduction françoise que cet ambassadeur en avoit fait faire par un de ses secrétaires. Comme ces réponses ainsy traduites donnoient lieu d'espérer que Zaïd Aga procureroit la communication des manuscrits de la bibliothèque du Grand Seigneur aux sçavants qui pourroient être envoyés, M. l'abbé Bignon, qui pour lors estoit à sa campagne, envoya le tout à M. de Maurepas à Fontainebleau, et, sur le rapport de ce ministre, M. le cardinal de Fleury ayant rendu compte au Roy d'une conjecture qui paroissoit si favorable aux sciences, Sa Majesté résolut aussitost d'envoyer à Constantinople quelques uns des sçavants de ses Académies.

Cette résolution n'a pu estre ébranlée par la remontrance que fit M. l'abbé Bignon que, depuis son retour à Paris, il avoit fait traduire de mot à mot la lettre turque de Zaïd Aga par les sieurs de Fiennes et Barouth, interprètes de la Bibliothèque du roy, et que dans leurs différentes traductions les offres de

[1] Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 63-67 (minute, avec corrections de la main de l'abbé Bignon).

Zaïd Aga ne paroissoient pas aussi positives qu'elles l'avoient paru dans la traduction envoyée par M. de Bonnac. Malgré ces réflexions le zèle pour l'avancement des sciences l'emporta. M. le cardinal de Fleury pensa que les plus légères espérances suffisoient pour hazarder un voyage dont l'heureux succès pouvoit être d'une si grande utilité et qui du moins ne laisseroit pas de procurer à la Bibliothèque du Roy des manuscrits, des médailles ou d'autres curiosités pareilles à ce qui avoit été rapporté sous le feu Roy par ceux que ce grand Roy avoit envoyés dans des conjonctures moins favorables.

Ces exemples ayant confirmé sa résolution, Sa Majesté fit choix de M. l'abbé Sevin, pensionnaire de l'Académie des belles-lettres, et l'un des plus sçavants hommes dans tout ce qui regarde l'ancienne littérature grecque et latine, et de M. l'abbé Fourmont, associé de la même Académie et professeur royal en langue syriaque, qui s'est acquis une grande réputation en fait de langues orientales. Ensuite de quoi M. l'abbé Bignon ayant receu ordre de leur dresser une espèce d'instruction, il ne sauroit trop les exhorter à lire le présent mémoire, en se représentant sans cesse ce que le Roy et toute l'Europe se doivent promettre de leur mission.

Il eût esté à souhaiter qu'ils fussent partis au moment même que leur voyage fut ordonné. Zaïd Aga, venant depuis peu d'offrir ses bons offices à M. l'abbé Bignon, auroit esté mieux disposé dans les premiers mouvemens. Le dessein du voyage n'estant pas connu, il y auroit eu moins de traverses à craindre, au lieu que la nouvelle s'en estant répandue dès le mois de janvier dernier [1728], il y a trop d'apparence que d'autres princes n'aient déjà pensé à profiter des dispositions de Zaïd Aga, ou que leurs tentatives ne l'aient rendu plus réservé sur la communication qu'il auroit pû donner d'une bibliothèque dont jusqu'ici les Turcs n'ont laissé approcher personne.

A la vérité le premier projet estoit de faire partir ces deux messieurs à la suite du nouvel ambassadeur que S. M. envoyoit à Constantinople; son habileté et son crédit devoient sans doute leur procurer plus d'accès auprès des puissances et leur donner plus de moyens de trouver les fonds nécessaires aux acquisitions qu'ils pourroient faire. Mais malheureusement différentes raisons ont différé son départ jusqu'à présent, et ce pourra être de quoy faire perdre une partie des avantages qu'il estoit naturel d'attendre d'une plus prompte expédition.

Cependant un pareil contretemps ne doit à l'esgard de Mrs Sevin et Fourmont que leur devenir un nouveau motif pour redoubler leur attention et leur dexté-

rité à surmonter toutes les difficultés. Ils doivent se préparer à en trouver de la part des Turcs, toujours en garde contre les demandes des Chrestiens. Il s'en pourra présenter de nouvelles par la jalousie des autres princes d'Europe et surtout de l'Empereur, qui n'épargne rien pour enrichir à présent sa bibliothèque. Ce qui doit rassurer et encourager Mrs Sevin et Fourmont, c'est de penser que, sous la protection du Roy, avec le crédit de M. l'ambassadeur, et moyennant la faveur de Zaïd Aga, il ne tiendra qu'à leur vivacité et à leur prudence de ne pas faire un voyage infructueux.

Après s'estre ainsi rappelé les circonstances de leur départ, ils ne sauroient, durant la traversée, se trop attacher à se concilier la confiance de M. l'ambassadeur et à l'engager à les appuyer et à les conduire dans tout ce qu'ils auront à faire. A leur arrivée à Constantinople leur premier soin sera de s'adresser à Zaïd Aga et lui remettre la lettre de M. l'abbé Bignon et de lui faire agréer les présents qu'ils luy portent des livres les mieux reliés et les plus propres à satisfaire la curiosité d'un homme qui voudroit s'instruire des histoires des plus fameuses nations de l'Europe.

Ce qu'ils doivent souhaiter le plus ardemment c'est d'avoir par son moyen communication des manuscrits de la bibliothèque du Grand Seigneur. Elle passe pour être remplie d'une infinité de livres inconnus en ces pays-cy et qui y seroient d'une utilité merveilleuse, soit pour l'Histoire et les Belles-Lettres, tels que Troge-Pompée, Polybe, Tite-Live, Mircond, etc., soit même pour la religion, tels que les anciens Pères et les ouvrages des autheurs qui, depuis le schisme, nous auroient conservé la tradition des dogmes de la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et de sa grâce compatible avec le libre arbitre. La réputation de cette bibliothèque n'est pas sans fondement; on ne sçauroit douter qu'il ne s'y trouvât un prodigieux nombre de volumes du temps des empereurs grecs. On voit dans la *Bibliothèque* de Photius et dans les *Extraits* de Constantin Porphyrogénète combien il restoit encore de leur temps d'anciens ouvrages, dont aujourd'hui il ne nous reste presque plus que les fragmens ou les notions qu'ils nous en ont conservés. A la prise de Constantinople, les historiens donnent lieu de croire que cette bibliothèque fut épargnée, et il y a d'autant plus de sujet de présumer qu'elle sera restée en entier, que les Turcs, n'en ayant pas fait grand cas, auront apparemment laissé tous ces livres au même estat où ils les avoient trouvés. C'est la persuasion de tous les voyageurs qui en ont escrit. Si donc on y peut pénétrer il y a grande apparence qu'il s'y rencontreroit des trésors inestimables en fait d'érudition, et si l'on pouvoit en faire

l'acquisition rien ne seroit plus capable d'immortaliser le règne du Roy, le zèle de ses ministres et le nom même des savants qui les auroient apportés de leur voyage.

Que si, sans entrer dans la bibliothèque, Zaïd Aga ou quelqu'autre peut du moins procurer des catalogues, il ne seroit pas impossible d'y découvrir ce que l'on pourroit en tirer, et en demandant l'un après l'autre quelques uns des volumes, on pourroit obtenir la permission d'en faire faire des copies. Il paroit même, par la manière dont Zaïd Aga a écrit à M. l'abbé Bignon, qu'il profiteroit avec plaisir de l'occasion qu'il auroit par là de trouver des interprètes assés habiles pour le mettre lui-même au fait de ce précieux dépost, et, quand on ne pourroit que rapporter ces copies, ce seroit toujours un avantage très considérable.

Au défaut de ces facilités, Mrs Sevin et Fourmont doivent au moins se rabattre à chercher dans les boutiques et autres maisons de Constantinople ce qui s'y pourra rencontrer de livres curieux en toutes sortes de langues pour en faire des acquisitions au profit de la Bibliothèque du roy; M. le comte de Maurepas a donné les ordres du Roy à M. l'ambassadeur par rapport aux fonds nécessaires pour ces acquisitions. Et ils ne doivent pas aussy négliger la recherche des médailles qui peuvent manquer à la magnifique collection du cabinet de S. M. Ce sont autant de moyens de rendre leurs noms célèbres et de tirer le plus d'utilité qu'il sera possible de la dépense que S. M. veut bien faire pour leur voyage.

Mais s'ils ne réussissoient pas dans ces projets autant qu'il seroit à souhaiter, une dernière ressource seroit de passer au Mont Athos, où tous les voyageurs prétendent qu'il se trouve une infinité d'ouvrages curieux. Nous voyons même, dans un livre que Jean Comnène a fait imprimer en Valachie, il y a 20 ans[1], que les monastères de ces fameuses montagnes contiennent plusieurs milliers de volumes, dont les moines ne font aucun usage, et dont il est aisé de traiter avec eux, en leur donnant de quoy les aider dans l'affreuse pauvreté où ils vivent. Ils en donneroient la meilleure partie presque pour rien, s'il paroissoit qu'on ne vient pas les voir dans la vue de ces acquisitions, mais par simple estime pour leur régularité et dans la vue de s'informer plus à fond de leurs pratiques, et en ne leur offrant de l'argent pour leurs livres que par charité. On assure que ces monastères sont dans la dépendance absolue du Bos-

[1] Voir plus haut, p. 419.

tangi Bachi, et il faudroit donc avant d'y aller se munir d'une recommandation de sa part, que M. l'ambassadeur ou Zaïd Aga pourroient aisément procurer.

A la suite de ces différentes observations il ne seroit pas impossible de marquer ici la plupart des livres que ces messieurs doivent tascher de rapporter préférablement aux autres. De nouveaux manuscrits de ceux que nous avons déjà sont les moins nécessaires, et, quoiqu'il pût s'y trouver des diversités de leçons qui aident toujours à rendre les textes plus corrects, ce ne sont pas les plus importants. Ceux qui le sont davantage, ce sont les ouvrages qui nous manquent. Il y a nombre d'autheurs dont nous ne connaissons presque plus que les noms ou tout au plus les tiltres de quelques-uns de leurs traités. Il y en a d'autres dont nous avons de grandes parties, qui nous font encore plus regretter ce que nous n'en avons plus. Voila ce qui doit être le principal but des recherches, en observant surtout de préférer ceux qui sont le plus estimés et qui pourroient estre les plus utiles.

Les Grecs et les Latins ne sont pas les seuls auxquels il faille s'attacher. Il y en a de fort curieux en arabe, en persien, en syriaque, en arménien, en esclavon, en turc mesme; rien ne doit estre négligé.

Quoique ce qui regarde les sciences, l'histoire et les belles-lettres pique plus agréablement la curiosité, un objet plus capital c'est ce qui intéresse la religion. Nous avons perdu une infinité d'ouvrages des anciens Pères grecs, dont la découverte seroit un trésor inestimable. Mais quoiqu'il n'y ait rien de si précieux depuis le schisme de l'Église grecque, il peut s'y rencontrer des morceaux d'un grand prix, pour assurer que, malgré la séparation, leur croyance estant semblable à la nostre, les hérétiques des derniers siècles ont tort d'accuser l'Église romaine d'innovations.

Sur ces principes il ne seroit pas malaisé d'indiquer en particulier plusieurs de ces autheurs et mesme plusieurs traités en toute sorte de genres. Mais ce seroit un détail sans bornes et l'on doit s'en reposer sur l'estendue de l'érudition de ces messieurs. Cependant on n'a pas laissé, pour les aider encore plus, de leur rassembler les meilleurs bibliographes et les plus exacts catalogues, qu'ils emportent avec eux et qu'ils doivent consulter à chaque occasion.

Avec ces secours et le fonds de connaissances qu'ils ont déjà, il y a lieu d'espérer que, s'ils n'ont pas un aussi heureux succès qu'il était naturel de s'en promettre d'abord, leur voyage ne laissera pas de leur faire honneur, de contribuer à la gloire du Roy et de la nation, et de procurer divers avantages aux sciences en général et à la Bibliothèque de S. M. en particulier.

L'abbé Bignon avait remis à Sevin et à Fourmont, en même temps que ces instructions, une lettre qu'il adressait à Zaïd Aga, à la date du 13 août 1728, pour lui recommander les deux missionnaires et leur procurer l'entrée de la bibliothèque du Grand Seigneur [1] :

Enfin, mon cher Monsieur, je me trouve en état de répondre à toutes les honnêtetés dont vous m'avés comblé dans les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je les ay reçues dès le mois de novembre dernier, et, si je ne vous en ay pas rendu plus tost mes très humbles actions de grâces, c'est parceque je voulois vous marquer par quelque chose de plus positif tout le cas que j'en avois fait. Vous le verrés mieux en recevant cette lettre par les mains de deux des plus habiles hommes que nous ayons en ce pays cy.

Comme vous me faisiés l'honneur de me témoigner qu'il vous manquoit des interprètes assez experts pour reconnoître tout ce que vous aviés de curieux, je me pressay, dès que j'eus reçû vos lettres, de supplier le Roy d'envoyer des sçavans tels que vous les souhaitiés. L'attention que Sa Majesté donne toujours à la perfection des sciences l'a porté à entrer volontiers dans cette vue; mais elle a jugé qu'il valoit mieux n'envoyer ces messieurs qu'avec le nouvel ambassadeur destiné pour Constantinople, et, des affaires particulières l'ayant retenu jusqu'ici en France, le départ de nos sçavans s'est trouvé différé de jour à autre.

Quelque chagrin que j'eusse d'un délay, dont j'espérois voir la fin à tout moment, j'ay tâché d'en profiter pour vous faire ramasser ce que j'ai crû que nous avions icy de livres qui pourroient vous estre le plus agréable. Mon cher Monsieur, daignés, je vous prie, les recevoir comme une petite marque de l'envie que j'aurois de vous faire plaisir, et de seconder les grandes vues dont vous estes animé pour rendre l'Empire ottoman aussi florissant par les lettres qu'il l'est par les armes.

L'imprimerie que le Grand Seigneur a establi dans sa capitale y doit contribuer plus que toute autre chose; il ne pouvoit la remettre en de meilleures mains que les vostres. J'ay esté charmé de la feuille, que vous m'avés fait la grâce de m'envoyer [2]; les caractères en sont très bien gravés, et peu s'en faut

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 58-59 (minute, avec corrections de la main de l'abbé Bignon). — [2] Voir plus haut, p. 400.

que je ne sois jaloux de voir que vos coups d'essay approchent si près de ce que nous pouvons faire faire ici par nos ouvriers les plus expérimentés et les plus habiles. Je n'ay pas esté surpris de trouver encore quelques fautes d'impression dans cette espreuve; j'admire au contraire que vos compositeurs soient si disposés à atteindre leur perfection dès leur commencement, et nous attendons des merveilles pour la suite. Nos messieurs qui les verront sur le lieu mesme sont bien heureux; peu s'en faut que je ne leur envie cette satisfaction et plus encore celle qu'ils auront de vous entretenir vous mesme.

Permettés-moy, mon cher Monsieur, de vous suplier de les appuyer de tout vostre crédit; je me flatte que si vous pouvés leur procurer la vue des manuscrits qui se trouvent dans la bibliothèque du Grand Seigneur, vous la leur communiquerés d'autant plus volontiers que personne n'est plus capable qu'eux de vous faire connoître ce qui peut estre trop ignoré chez vous depuis trop longtemps. Loin d'abuser de vostre confiance, ils ne travailleront qu'à célébrer vostre nom et à rendre vostre ministère aussi fameux en [ce] genre de littérature que celuy des plus renommés bachas le peut estre en fait de politique ou de guerre.

Je les ay chargés de m'informer exactement de vostre santé et de tout ce qui peut vous intéresser aussi bien que vostre illustre père, dont la mémoire sera toujours en vénération dans tout l'empire françois, et plus encore dans mon cœur en particulier. Je me rapporte à eux de tout ce que je les ay priés de vous dire en mon nom, et dont je ne veux pas vous fatiguer icy par un plus long détail. Ils ne manqueront pas de vous expliquer la magnificence avec laquelle le Roy fait travailler à l'agrandissement et à l'embellissement du palais que Sa Majesté a destiné pour sa Bibliothèque, non plus que les soins et les dépenses qu'Elle fait pour l'enrichir de tout ce qui se peut trouver de plus rare et de plus important en ce genre.

Croyés-moi, je vous suplie, au delà de toute expression, mon cher Monsieur, vostre, etc.

P.-S. Je ne fais pas traduire cette fois-cy ma lettre; j'ay remarqué avec un extrême plaisir que ces traductions ne vous estoient pas nécessaires.

Sevin et Fourmont, à peine arrivés à Constantinople, s'occupèrent sans retard de l'objet de la mission qui leur avait été confiée. Tandis que Fourmont quittait bientôt cette ville, le 8 février 1729, pour par-

courir les îles de l'Archipel et la Grèce[1], Sevin, resté seul à Constantinople, allait déployer le plus grand zèle, avec l'appui du marquis de Villeneuve, pour la recherche des manuscrits grecs, arabes, persans et arméniens, et devait entretenir pendant près de deux ans avec le comte de Maurepas et l'abbé Bignon une correspondance suivie jusqu'à son retour à Paris. Il faut laisser Sevin faire le récit de ses acquisitions, de ses négociations parfois épineuses, de ses tentatives pour pénétrer dans la bibliothèque du Sérail et pour obtenir quelques manuscrits du patriarche de Jérusalem ou du prince de Valachie; ses lettres abondent en observations fines et judicieuses, et complètent sur bien des points la relation abrégée de son voyage, qu'il communiqua à son retour, en 1730, à ses confrères de l'Académie des inscriptions et belles-lettres[2].

I

SEVIN À MAUREPAS.

Constantinople, 12 décembre 1728.

J'ay eu l'honneur de vous marquer, dans ma lettre du 7 de ce mois[3], que je serois en état au prochain ordinaire de vous dire quelque chose de plus précis sur le sujet de notre mission. Le vaisseau du capitaine Anyan, Mar-

(1) Lettre de Sevin à Maurepas, du 2 avril 1729, publiée plus loin, p. 462. — On trouvera le détail des voyages et des découvertes de Fourmont dans le chapitre suivant.

(2) La *Relation* de Sevin a été publiée dans l'*Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et belles-lettres* (1733), t. VII, p. 334-343, et réimprimée avec quelques variantes dans les *Lettres sur Constantinople de M. l'abbé Sevin* (Paris, 1802, in-8°), p. 24-38; M. L. Delisle l'a aussi reproduite dans le *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 380-385. A la suite du récit de Sevin, dans le même volume (p. 344-358), a été publiée la *Relation abrégée* du voyage de Fourmont. On trouvera ces deux *Relations* reproduites en appendice.

(3) Aussitôt débarqué à Constantinople, Sevin avait écrit deux lettres à Maurepas et à Bignon pour les aviser de son arrivée; ces deux lettres, très courtes sans doute et qui ne paraissent avoir contenu aucun détail sur le voyage des deux missionnaires, ne se sont pas retrouvées.

seillois, doit partir incessament, et c'est une occasion dont je me hâte de profiter.

Je commencerai par la visite que je rendis à M. Stanyan, ambassadeur d'Angleterre[1], le lendemain de mon arrivée. Après les premiers compliments, il entra dans un détail très circonstancié de l'objet qui nous amenoit ici. Si on l'en croit, aucun de nos projets ne réussira, ni en tout, ni en partie. Il prétend que la bibliothèque du Grand Seigneur ne nous sera jamais ouverte, que celle du Mont Athos est une chimère, et que, dans les diverses provinces sujettes à la domination des Turcs, il seroit difficile de trouver une vingtaine de manuscrits grecs. A un discours si peu vraisemblable, il ne me fut pas malaisé de juger que notre présence ne laissoit pas de l'inquiéter et, dans la vue de ne pas augmenter sa défiance, je luy répondis que l'on n'avoit aucun dessein formé sur la bibliothèque de Sa Hautesse, que nous sçavions parfaitement que, depuis près de deux siècles, on avoit fait des tentatives inutiles pour pénétrer jusque là, et que, les difficultés étant encore les mêmes, il ne falloit pas se repaître de vaines espérances. Quant au Mont Athos, je luy dis qu'il avoit raison et, pour le confirmer de plus en plus dans cette pensée, je luy ajoutai qu'il y avoit dans la Bibliothèque du Roy quatre cent manuscrits tirés de ce monastère[2], dont la plupart rares et excellens, et qu'un triage si bien fait étoit une preuve convaincante, que les personnes envoyées par les rois prédécesseurs de Sa Majesté n'avoient laissé dans cet endroit rien de ce qui pouvoit enrichir le plus précieux et le plus magnifique dépôt qui fût dans l'univers. Restoit les manuscrits repandus dans tout l'Orient; je convins encore avec luy que le tems, l'ignorance des Grecs, les passages fréquents des armées ennemies, et, qui plus est, les perquisitions des curieux rendoient désormais toutes recherches superflues, qu'aussi n'étoit-ce pas le sujet de nôtre voyage, dans lequel nous nous proposions simplement de rassembler des inscriptions et les manuscrits arabes qui manquoient à la Bibliothèque du Roy, et que, pour la rendre complette en ce genre, il ne s'agissoit que de ramasser sept à huit cent volumes. Là dessus il éleva jusqu'aux nues le zèle de Son Éminence, et le vôtre en particulier, et je ne vous dissimulerai pas, Monsieur, que cette partie de son discours, qui me parut naturelle et sincère, me fit autant de plaisir que l'autre m'auroit affligé, si je n'en avois pas démêlé tout l'artifice.

[1] Abraham Stanyan (1669?-1732). — [2] Allusion aux manuscrits grecs rapportés par le P. Athanase; voir, plus haut, le chapitre I.

Ayant pris congé de Son Excellence, je descendis chez son aumônier, qui me tint le même langage et auquel je fis à peu près les mêmes réponses. Il entend le grec passablement et, chargé du soin de déterrer des manuscrits, il a eu la complaisance de me montrer ceux qui luy sont tombés entre les mains. Il en a quinze qui luy ont couté beaucoup d'argent et qui ne vaillent guerres mieux que ceux dont nous n'avons pas jugé à propos de nous accommoder à Paros[1]. Je n'en suis pas surpris; il est médiocrement connoisseur et d'ailleurs il est épris des charmes d'une jeune Grecque, qui luy cause de fréquentes distractions. Au reste je luy ai fait de grands compliments sur ses acquisitions, en luy insinuant que la République des lettres étoit un état composé de toutes les nations et que, les trésors acquis par l'une se communiquant aux autres par le moyen de l'impression, la jalousie étoit hors de saison parmi des gens qui devoient travailler de concert pour le bien général.

Quelques jours après, j'ay été chez M. de Fonseca[2]. Je me suis expliqué avec luy sur la bibliothèque du Grand Seigneur. Il est persuadé que nous n'en obtiendrons jamais l'entrée, mais que la chose doit médiocrement nous toucher, parcequ'il a appris de personnes bien informées que deux sultans avoient ordonné qu'on jettât au feu les livres grecs qui s'y conservoient et que malheureusement on avoit obéi à ce commandement avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Il y aura de quoy s'en consoler si Fonseca nous tient parole sur le reste. Il se fait fort de nous découvrir ce qu'il y a de manuscrits grecs et arabes dans Constantinople, et il se flatte de pouvoir engager le patriarche de Jérusalem à nous seconder dans cette recherche. C'est un homme sçavant, réveré dans l'Eglise grecque et ami intime de notre docteur, qui peut-être se seroit moins ouvert, si je ne l'avois assuré que, persuadé de sa probité et de son attachement à la France, vous nous aviés commandé de le consulter, et de régler nos démarches sur les avis dont il voudroit bien nous honorer. Le tems nous apprendra si ses intentions sont droites.

On ne peut trop se défier de gens fins, déliés et qui sacrifient tout à des intérests que souvent il n'est pas aisé de développer. Aussy ne luy ay-je point parlé de plusieurs endroits de la Grèce, où l'on croit qu'il y a des manuscrits; de ce nombre est Athènes et son voisinage. Le consul[3] de cette ville est ac-

(1) Voir plus loin, p. 449.

(2) Voir plus haut, p. 384, note 1.

(3) Dimitry Gaspary, consul de France à Athènes; cf. O. Teissier, *Inventaire des archives historiques de la Chambre de commerce de Marseille*, p. 158.

tuellement icy; je l'ay questionné à différentes reprises, et il m'a toujours dit qu'il y avoit de belles découvertes à faire dans quelques monastères des environs, et principalement dans celuy de Pandely, dont M. Spon parle avantageusement dans ses voyages[1]. Il me souvient, si je ne me trompe, d'y avoir lu, que l'archevêque Arsenius destinoit à ce couvent quantité de manuscrits curieux. En cas que cet article de son testament ait eu exécution, il y aura de quoi s'occuper utilement. Le consul qui nous promet monts et merveilles partira dans peu, et je compte envoyer avec lui M. Fourmont. J'aurois fait ce voyage bien volontiers, mais ma présence est nécessaire icy. On attend tous les jours le patriarche de Jérusalem, et dans cette ville, la capitale de l'Empire, il peut naître à chaque moment des occasions qu'on ne sçauroit trop ménager. C'est le sentiment de Son Excellence qui marque pour le succès de cette affaire tout le zèle que vous pouvés souhaiter; j'espère que vous serez contant du mien[2].

II

SEVIN À BIGNON.

Constantinople, 12 décembre 1728.

Monsieur, j'ai eu l'honneur de vous écrire le 7 de ce mois par la voie de l'Allemagne; et, comme le courier estoit prest à partir, je n'eus que le temps de vous marquer que nous estions arrivés en ce pays cy. La navigation a esté de cinquante et un jours, dont la plus grande partie s'est passée à la rade de l'Argentière et à celle de Paros. Dans la première de ces isles, dont nous avons fouillé tous les coins et recoins, il ne s'est trouvé ni médailles, ni manuscrits; La seconde n'est guère mieux fournie. Cependant, après bien des recherches, nous avons déterré six manuscrits qui contenoient divers morceaux de S[t] Chrysostome, de S[t] Basile et de S[t] Grégoire, tous fort communs dans les bibliothèques de l'Europe, et qui, par conséquent, ne valoient pas la peine que l'on en fist l'acquisition. Le plus ancien de ces manuscrits n'a pas trois cents [ans] d'ancienneté et vous en avez nombre à la Bibliothèque du [Roy], qui sont plus

[1] *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant* (1678), t. II, p. 123-124. —
[2] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 69-70 (copie).

IMPRIMERIE NATIONALE.

considérables de toutes les manières. Il est inutile de se charger de marchandises, dont on ne sçauroit faire aucun usage, et c'est à quoy je donnerai toute mon attention pendant le séjour que je feray en ce pays-cy.

Maintenant je suis occupé de chercher les routes qui peuvent nous conduire à des découvertes utiles. Malheureusement nous avons affaire à des gens fins et soupçonneux, et il est de la dernière conséquence de ne point aller trop vite. Peut estre que, si notre voyage avoit fait moins de bruit, ces précautions seroient superflues; mais nous sommes connus ici par noms et surnoms. Cependant je ne laisse pas déjà d'être au fait de la pluspart des monastères, où l'on peut faire des découvertes : celui de Pandely, près d'Athènes, est du nombre, et le consul de cette ville se fait fort d'en procurer l'entrée. Il est actuellement à Constantinople, dont il doit partir dans peu; je compte envoyer avec luy M. Fourmont, et le plus tost sera le mieux. Nous avons icy des Anglois, qui sont fort avides de manuscrits, et il faut se donner bien de garde de leur laisser prendre les devants.

Pour moy, je resterai à Constantinople pendant ce temps là, ma présence y est absolument nécessaire, dans une ville telle que celle-là il peut se présenter des occasions dont on ne sçauroit trop se hâter de profiter. D'ailleurs, on attend tous les jours le patriarche de Jérusalem, homme très habile, comme vous le sçavez, et dont on peut tirer de grandes lumières. Un de ses amis particuliers doit m'y conduire et il espère l'engager à m'aider de tout son crédit. Ce seroit un coup de partie; mais il ne faut compter sur les Grecs qu'à bonnes enseignes. Il est pourtant vrai que l'argent est un moien seur auprès de cette nation: il ne convient pas néantmoins de tenter cette voie, avant que d'avoir essayé toutes les autres.

Je n'ay point encore remis vostre lettre à Zaïd Aga [1]; la peste est encore à Constantinople et il y auroit de l'imprudence à l'aller chercher. Il y a plus, c'est que tout le monde est persuadé qu'on ne nous accordera jamais l'entrée de la bibliothèque du Grand Seigneur, En ce cas là, à quoy bon remettre à un homme, qui ne sçauroit nous estre d'aucune utilité, des présents qui peuvent estre emploiés ailleurs avec plus de succès. Tel est le sentiment de M. notre ambassadeur, qui prend cette affaire fort à cœur, et qui la suit avec tout le zèle imaginable. Il nous a offert un appartement dans son palais, et j'ai cru devoir l'accepter; nous y serons plus honorablement, et d'ailleurs il est

[1] Cf. plus haut. p. 444.

essentiel de pouvoir à toutes les heures conférer avec luy sur les occasions qui s'offriront. Je ne vois pas néantmoins que nous puissions y loger avant le commencement de l'année prochaine; tout est encore dans le dérangement[1].

III

SEVIN À MAUREPAS.

Constantinople, 22 décembre 1728.

Monseigneur, nous continuons nos recherches toujours avec la même vivacité. Je sens parfaitement combien les attentions et la vigilance sont nécessaires dans ces sortes de négociations, aussi n'est-il point de mouvement que je ne me donne; malgré cela, je vous avouerai avec ma franchise ordinaire que le succès de cette affaire seroit très douteux, si M. Fonseca la prenoit moins à cœur. Il a beaucoup de crédit icy et encore plus de zèle pour les choses auxquelles vous daignés vous intéresser. Ny ses occupations, ny ses incommodités ne l'empêchent pas tous les jours de faire de nouvelles démarches; et il n'y en a aucune qui ne nous applanisse bien des difficultés. C'est une justice que je lui dois et je la luy rends d'autant plus volontiers, que je me suis fait une loy de ne pas dérober à autruy les louanges, que ses soins et ses travaux luy ont justement méritées.

Mais, pour ne pas trop m'écarter de mon sujet principal, j'auray l'honneur de vous dire, que, le 18 de ce mois, M. Fonseca nous conduisit chez le patriarche de Constantinople[2], qui nous reçut avec toute la bonté et toute la politesse imaginable. Il me questionna d'abord sur les motifs de notre voyage dont il me parut pleinement instruit, et comme la dissimulation, en certains cas, ne sçauroit produire que de très mauvais effets je me bornay uniquement à luy prouver de mon mieux, que tous les Chrétiens devoient travailler de concert à sauver du naufrage le peu de monuments ecclésiastiques qui restoient épars çà et là dans la Grèce. Il convint avec moi que la tradition ne pouvoit être trop appuyée, et que le moyen le plus sur de confondre les hérétiques étoit de leur

[1] Bibl. nat., ms.. nouv acq. franç. 5384, fol. 109-110 (original). — [2] Païsius II, patriarche de Constantinople (1726-1733).

opposer les témoignages et les authorités des Pères des premiers siècles, dont les traités, peut-être, ne sont pas absolument perdus. Je luy dis là-dessus que le Roy, touché de ses raisons et animé de la plus solide piété, avoit résolu de nous envoyer dans l'Orient et à notre retour de rendre publics les divers morceaux qui pourroient se recouvrer. Ce discours me parut faire quelque impression sur l'esprit du patriarche, qui me promit de seconder puissamment les intentions de Sa Majesté, dont il fit les plus magnifiques éloges. Le lendemain plusieurs métropolites eurent ordre de se trouver à son logis. On délibéra sur la demande que nous avions faite, et un nommé Draco, homme très considéré dans ce pays cy, et que Fonseca et moy avions eu l'attention de mettre dans nos intérêts, plaida si bien notre cause qu'il fut conclu tout d'une voix que le patriarche nous aideroit de tout son crédit, et nous accorderoit toutes les lettres dont nous aurions besoin. Vous sçavés que ce prélat exerce sur le clergé grec un empire despotique, et je ne doute presque plus que toutes les portes ne nous soient ouvertes; mais il est essentiel de les entretenir dans ces bons sentiments et nous pensons, M. Fonseca et moy, qu'il seroit à propos d'envoyer ici deux ou trois exemplaires des *Conciles* du P. Hardouin, avec quelques éditions des Pères grecs imprimés à Paris. Ces présents bien distribués feroient des merveilles, et il est de la grandeur du Roy qu'on offre en son nom un de ces exemplaires au patriarche de Constantinople et un autre à celui de Jérusalem; il n'est point encore arrivé, et nous l'attendons avec impatience. Fonseca compte infiniment sur son amitié; il a beaucoup de manuscrits et connoît les endroits différents où l'on peut en déterrer. Luy et le prince de Valachie[1] sont les deux plus sçavants hommes de la Grèce. Ce dernier a rassemblé une bibliothèque qui peut aller de pair avec celle des plus grands princes, et depuis deux ans il a employé 200,000 écus en achats de manuscrits turcs, arabes et persans. Je luy ay écrit ces jours cy par le conseil de Fonseca; il en est fort aimé et il se flatte que ce seigneur nous communiquera bien des curiositez que nous chercherions assez inutilement partout ailleurs.

Voilà, Monsieur, bien des choses entamées et qui, selon les apparences, nous conduiront à quelques découvertes. Jusqu'à présent nous n'avons pas été fort heureux, il ne nous est encore tombé entre les mains que 22 manuscrits, dont 16 grecs et 6 arméniens. Les grecs sont modernes, si l'on en excepte deux, qui contiennent les ouvrages de saint Jean Climaque et de saint Ma-

[1] Cf. plus haut, p. 385, note 1.

caire, qui peuvent bien avoir cinq à six cents ans. J'en ay offert trente piastres; on en veut cent, ce qui seroit les achepter trop cher de beaucoup. Des quatorze autres aucun ne mérite de tenir une place dans la Bibliothèque du Roy.

Je ne dirai pas la même chose des manuscrits arméniens. On en est peu fourni en Europe, et en ce genre on peut faire une assez bonne récolte. La plupart des ouvrages de Nestorius, de Dioscore, et de quelques autres hérétiques fameux ont été traduits en cette langue et il seroit très important de les recouvrer ainsi que divers morceaux historiques composés anciennement par les Arméniens. Un d'eux, ami de Fonseca, se flatte de pouvoir nous déterrer bien des choses de cette espèce là; mais, comme les livres des Arméniens sont écrits avec beaucoup de propreté et que d'ailleurs ils sont la plupart chargés de figures de plantes et d'animaux, on les met à un prix très haut, et c'est ce qui m'a empêché d'acheter les six qu'on m'a apporté, et qui consistoient en Nouveaux Testaments, Rituels et traductions de saint Chrysostome, qu'il sera très facile de retrouver.

A l'égard des manuscrits arabes, turcs et persans, ils sont hors de prix et il y en a que les Turcs eux-mesmes payent jusqu'à quatre et cinq cents piastres. Les livres orientaux sont ici en très grand nombre, et, avec le secours de Fonseca, il sera facile d'en former le plus beau recueil dont on ait jamais entendu parler; mais je n'ay rien voulu faire sur cet article sans des ordres précis de votre part. Cependant je ne crois pas devoir les attendre quant au Mirkond; c'est le plus célèbre historien de l'Orient et les manuscrits en sont de la dernière rareté. On en a promis un à Fonseca et à moy sur le pied de 150 piastres; M. Galand autrefois en offrit 1500 écus par ordre de M. Colbert, et il ne luy fut pas possible de l'avoir[1].

Il y a ici un prêtre italien, qui se nomme l'abbé Dominique; il est fort lié avec un ecclésiastique de Damas, dont il m'a beaucoup loué la science et l'adresse. Je l'ay prié de lui écrire; c'est un canton ou l'on peut faire des découvertes considérables en manuscrits de toutes espèces, et principalement en syriaques, langue dans laquelle on a traduit autrefois une infinité d'excellents auteurs grecs, qui nous manquent aujourd'huy. Je verrai sur sa réponse ce qu'il y a à espérer, et là dessus je prendrai mon parti.

C'est ici la troisième lettre que j'ay l'honneur de vous écrire depuis notre

[1] Cf. plus haut, p. 202-203.

arrivée à Constantinople. La première, datée du 7, est partie par le courrier d'Allemagne; le capitaine Anyan, de Marseille, s'est chargé de la seconde, et je remets celle-cy à M. d'Orves capitaine en second sur l'*Alcyon;* il joint à beaucoup d'exactitude nombre de connoissances qu'on est étonné de trouver dans un marin . . .

P. S. Depuis ma lettre écrite, M. Fonseca nous a déterré dans la maison d'un particulier 160 manuscrits arméniens, c'est-à-dire plus qu'il n'y en a dans toutes les bibliothèques de l'Europe réunies ensemble, et même dans tout Constantinople. Ces manuscrits sont composés de commentaires sur l'Écriture, de traductions de Pères, d'ouvrages anciens de théologie et de livres d'histoire; la plus considérable est celle d'Arménie, qu'on n'a pas voulu nous donner à Paris à moins de 500 ᵗᵗ. On nous a promis d'y joindre l'histoire des martyrs de la Palestine par Eusèbe, morceau que nous n'avons plus en grec, et qui jetteroit un grand jour sur les trois premiers siècles de l'Église. L'acquisition de tant de manuscrits en une seule langue est très importante, et il y auroit du risque à attendre vos ordres pour la consommer. En cas que la chose puisse se faire, M. l'ambassadeur nous a promis d'avancer l'argent; mais en même temps il vous supplie de vouloir bien luy marquer le plutôt que faire se pourra quelles sont les sommes que vous destinés à nos achats [1].

IV

SEVIN À BIGNON.

Constantinople, 22 décembre 1728.

Monsieur, les choses me paroissent ici très favorablement disposées; nous avons esté rendre visite au patriarche de Constantinople, et cette visite estoit absolument indispensable. Il n'est pas jusqu'au dernier des Grecs qui ne soit informé du sujet de nostre voyage et, comme les ecclésiastiques dans ce pays cy sont extrêmement puissants et encore plus soupçonneux, il falloit commencer par lever les obstacles qui pouvoient nous venir de ce côté là. C'est ce que j'ay tâché de faire dans la longue conversation que nous avons eu avec le

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 71-73 (copie).

patriarche, et nos raisons, à en juger par les apparences, ont fait sur luy de fortes impressions. Du moins, dans une assemblée de métropolites, qui se tint le lendemain à sa maison, il fut conclu unanimement que ce prélat nous accorderoit les lettres que nous jugerions nécessaires. Si l'on nous tient parole, il nous sera aisé de pénétrer dans les divers monastères épars çà et là dans la Grèce; toute la question est de sçavoir si les manuscrits qui s'y conservent aujourd'huy valent la peine d'estre ou achetés ou copiés. L'ignorance des prêtres et des moines de ce pays-cy est inconcevable, et il n'en est point parmi eux qui fassent plus de cas d'un Légendaire que du morceau le plus précieux de l'antiquité.

D'ailleurs le prince de Valachie est infiniment curieux; rien ne luy coûte et peu de choses luy échappent. Je luy ay écrit ces jours, et à ma lettre estoit jointe celle d'une personne pour laquelle il a beaucoup de considération. Il se flatte que ce prince nous accordera la communication de son catalogue et la permission de copier ce que bon nous semblera. Ce seroit un grand coup, mais je n'ose encore rien me promettre. Dans trois semaines ou un mois je seray éclairci du tout.

Le patriarche de Jérusalem n'est point encore arrivé; on l'attend tous les jours. C'est un homme qui peut nous estre très utile; il connoît les coins et recoins de la Grèce et il est en estat de nous donner beaucoup de lumières sur les divers endroits où il y a des découvertes à faire. Si jamais on vient à bout de l'engager à nous faire plaisir, et on l'espère, notre voyage ne sçauroit procurer que des avantages très considérables à la république des lettres.

Depuis notre arrivée, il nous est tombé entre les mains seize manuscrits grecs, dont aucun ne m'a paru mériter place dans la Bibliothèque du Roy. Nous en verrons incessamment un plus grand nombre, et peut estre seronsnous plus heureux. Ce que je puis vous assurer, c'est que rien n'échappera à nos recherches; mais il ne dépend pas de nous de déterrer des Ménandres ou des Théopompes. Je ne diray pas la mesme chose des manuscrits arabes, turcs et persans; si la Cour veut en faire la dépense, je ne crains pas de vous dire par avance que la Bibliothèque de Sa Majesté sera en ce genre la plus magnifique bibliothèque du monde[1].

[1] L'ambassadeur écrivait de son côté au comte de Maurepas, le 3 janvier 1729: «... Je ne vous ay fait, Monsieur, aucun détail de ce qui regarde la mission des s^rs Sevin et Fourmont et des soins qu'ils se donnent pour répondre à ce que vous attendés de leur zelle et de leur activité. Je sçay qu'ils vous rendent un compte exact

Il ne vous sera pas malaisé de juger par ce petit détail que nous n'avons pas perdu notre temps en ce pays-cy; nous courons soir et matin, et, à force de prendre langue, le cahos se débrouille. Je me flatte donc que mes lettres deviendront de jour en jour plus intéressantes et plus curieuses. En attendant faites-moy la grâce d'être bien persuadé de mon dévouement, etc.[1].

V

BIGNON À SEVIN.

Paris, 23 février 1729.

Vous ne devés pas douter, Monsieur, que je n'aye été très inquiet de la lenteur de votre traversée, et par conséquent de la joye que j'ay eue en apprenant que vous étiez arrivé heureusement à Constantinople le 3 décembre dernier. Quelque courte que soit la lettre que vous m'en avés écrite le 7 du même mois, j'ay été bien aise d'y apprendre que votre santé avoit résisté aux fatigues de la mer et que vous vous trouviés en état de commencer à travailler incessament. Je ne vous dissimulerai point, Monsieur, que, suivant que je vous l'ay dit avant votre départ, je n'espère pas de fort grands succès de toutes vos peines. Il ne m'est pas possible d'imaginer qu'après le bruit qu'a fait votre voyage vous puissiés vous flatter d'obtenir ni l'entrée dans la bibliothèque du Serrail, ni même les communications de ce qui s'y peut trouver de curieux. On ne pourroit, ce me semble, parvenir à une fin si désirée qu'au moyen du plus profond secret et dès que la mine a été éventée, si j'ose user de cette comparaison, on ne pourroit s'en promettre aucun effet.

Que si vos craintes sur cela sont trop bien fondées, vous sérés donc ré-

de leurs découvertes, et je n'ay de mon côté qu'à vous assurer que je donneray toute mon attention à les seconder. Ils m'ont déjà dit qu'ils auroient besoin de fonds pour l'emplette des manuscrits qui se présentent à eux; je leur feray fournir ce qui leur sera nécessaire pour cela; mais je vous prie de me faire sçavoir jusques à quelle somme vous trouverés à propos que j'étende les fonds que je dois leur fournir, et il est d'autant plus nécessaire que je sçache vos intentions à ce sujet qu'il peut se présenter des occasions où l'on leur offrira des manuscrits d'une certaine considération dans lesquelles il faut prendre son party sur le champ.» (Bibl. nat., ms. franç. 7182, p. 36-37.)

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 111-112.

duit à chercher, soit dans des boutiques, soit chés quelques particuliers ce qui s'y poura trouver à envoyer, dont on voudra bien nous faire une composition raisonnable, or je désire que vous y puissiés rencontrer quelque chose qui en vaille la peine en particulier.

M. l'abbé Fourmont sera peut être plus heureux pour acquérir des manuscrits de langues orientales; mais, outre que nous en ferons beaucoup moins de cas, je crois qu'ils seront si chers que votre récolte ne sera pas abondante.

Dans ce cas là je vous conseillerois, suivant votre estimation, de ne pas perdre beaucoup de tems à Constantinople et de passer le plustôt qu'il vous sera possible au Mont Athos, où je m'imagine que vous réussirés mieux après avoir pris les petites précautions dont nous étions convenus.

Je n'attens de vos nouvelles dans ce cas que par le retour des vaisseaux du Roy, qui ont mené M. l'ambassadeur, et, s'ils pouvoient nous rapporter quelques balots, ce seroit de quoy bien faire votre cour en ce pays cy.

Je salue M. Fourmont et vous assure que je suis toujours avec les sentimens que vous me connoissés, etc. [1].

VI

VILLENEUVE À MAUREPAS.

Constantinople, 3 mars 1729.

Monsieur, j'ay reçeu le 26 du mois passé, par les bastiments destinés pour Constantinople, partis de Marseille le 8 de janvier, les lettres dont vous m'avez honoré le 8 et 18 octobre, 3, 10 et 24 novembre, 8 et 15 décembre, avec les Mémoires qui y sont joints et qui m'ont été adressés par les échevins de Marseille. J'auray l'honneur de répondre à chacune en particulier; je commence aujourd'huy par celle du 8 octobre, qui concerne les sieurs Sevin et Fourmont.

Je me flatte que vous ne me refuserés pas la justice d'être persuadé que je donneray tous mes soins pour le succès de la mission dont ils sont chargés; il suffit qu'elle intéresse la gloire du Roy et le progrès des lettres, pour que je

[1] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 244 v° - 245 (minute).

IMPRIMERIE NATIONALE.

m'y livre de toutes les façons. Jusqu'à présent ils ont été occupés à faire des découvertes, il falloit commencer par là, avant de parvenir à faire des acquisitions. Le sieur Sevin est logé chez moy depuis le départ des vaisseaux, n'ayant pu luy donner un appartement dans le palais tant que les officiers et les gentilshommes que j'avois mené avec moy ont été icy. Le sieur Fourmont y viendra aussy à son retour de la tournée qu'il est allé faire à Scio, à Athènes et dans le reste de la Grèce.

. . . Les espérances que l'on avoit données aux sieurs Sevin et Fourmont de parvenir à les introduire dans la bibliothèque du Grand Seigneur étoient mal fondées, et il est absolument impossible de s'en flater; d'ailleurs les personnes instruites de ce qu'elle contient assurent qu'il n'y a absolument rien qui puisse mériter la curiosité des sçavans[1].

[1] Un mois après, Villeneuve écrivait encore au marquis de Caumont, le 3 avril 1729 :

«Mrs Sevin et Fourmont ne seront pas admis dans la bibliothèque du Grand Seigneur; c'est un lieu sacré, dont l'entrée est déffendue aux profanes; le mufty est le seul homme de l'Empire ottoman à qui elle soit permise. Ce qui vous étonnera davantage, c'est qu'on assure qu'elle ne renferme aucun manuscrit qui puisse exciter la curiosité des sçavants. Mrs Sevin et Fourmont travaillent tout de leur mieux pour le succès de leur mission, et j'ay lieu de croire qu'ils mettront à profit les soins qu'ils se seront donnés. . . » (Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 6834, fol. 1 v°-2, et copie dans le ms. 2374 d'Avignon, folios 230 v°-231.)

Dans une autre lettre au marquis de Caumont, Villeneuve ajoutait, le 26 septembre :

«On est dans l'erreur sur l'idée que l'on se fait de la bibliothèque du Sérail. Mrs Sevin et Fourmont ont été désabusés des impressions qu'on leur avoit données en France à cet égard. On assure qu'il n'y a dans cette bibliothèque rien de curieux en manuscrits anciens, et qu'ils ont presque tous péri par le feu dans les fréquentes révolutions qu'il y a eu dans cet Empire. Ce qui en a été sauvé se trouve entre les mains de quelques particuliers, qui les ont sans en connoître le prix et chez qui le hasard seul peut les faire découvrir. M. Sevin a cependant travaillé déjà très utilement à Constantinople et M. Fourmont, qui est à Athènes depuis quatre ou cinq mois, me paroît content des découvertes qu'il a faites dans ce pays là. Il est certain que cette commission ne pouvoit être confiée à des personnes plus capables ni plus actives. . . » (Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 6834, fol. 3 v°-4, et copie dans le ms. 2374 d'Avignon, fol. 231 et verso.)

Fonseca avait fait part aussi à Maurepas, dès le 7 janvier 1729, dans une lettre qui ne s'est pas retrouvée, de l'inutilité qu'il y avait à chercher à pénétrer dans la bibliothèque du Sérail, et Maurepas lui écrivait le 13 avril :

«J'ay reçeu, Monsieur, vostre lettre du 7 du mois de janvier dernier. Puisqu'il n'y a point dans la bibliothèque du Grand Seigneur de manuscrits grecs, ny latins, je

« La Chambre du commerce de Marseille a écrit aux députés de la nation de cette Échelle, suivant vos ordres, de me compter dix mille francs, que je me feray remettre à mesure que les sieurs Sevin et Fourmont trouveront à les employer. Le sieur Sevin est actuellement en marché de cent soixante manuscrits arméniens, parmy lesquels il y en a une douzaine qu'il dit être très précieux, et qui orneront d'autant plus la Bibliothèque du Roy qu'il n'y en a aucun dans cette langue; mais on les veut vendre extrêmement cher, et il ne veut pas montrer trop d'empressement à les avoir dans la crainte qu'on ne s'en prévale pour le prix.

A l'égard des manuscrits qui sont dans le monastère du Mont-Athos, il faudra user de bien des précautions pour pouvoir en attraper quelques uns, et, si l'on y parvient, ce ne pourra être que par subtilité, parceque ces moines n'ont jamais voulu permettre l'entrée de leur bibliothèque à aucun étranger. Le patriarche de Jérusalem, qui est incommodé à présent, en a le catalogue et il doit le luy montrer dès que sa santé sera rétablie. Quand le sieur Sevin l'aura examiné, nous travaillerons de concert pour nous procurer, autant qu'il sera possible, ce que nous croirons valloir le mieux.

Le prince de Valachie a acheté ce qu'il y avoit de plus curieux en livres et en manuscrits dans l'Empire ottoman, sans regarder au prix; il a rendu par là ceux qui y sont encore aussi rares que chers. Le sieur de Fonseca luy a écrit pour luy demander de laisser prendre quelques extraits de ceux qui pourront convenir et qui ne se trouveront pas ailleurs, mais la réponse qu'il luy a faite ne peut pas nous permettre [d'espérer] encore qu'il veuille se prêter à la proposition. Le sieur Sevin luy a envoyé quelques livres de ceux qu'il avoit portés

ne vois pas que vous puissiez ayder les sieurs abbez Sevin et Fourmont dans la commission dont ils sont chargez, autrement qu'en taschant de découvrir ce qu'il peut y en avoir à Constantinople [et] dans les autres endroits du Levant, en quelque langue que ce soit, affin d'acquérir ceux qui peuvent convenir pour la Bibliothèque du Roy. Le party que vous prenez de leur faire faire connoissance avec les sçavants, les mettra en estat d'en voir toutes les bibliothèques, et il pourra s'y trouver des morceaux qui auront esté conservez, faute de les avoir connus ou par d'autres motifs. Tout ce que vous me dites du mérite du prince de Valachie me fait croire aussy qu'ils trouveront dans la sienne des recueils curieux. Je vous sçais beaucoup de gré des soins que vous vous donnez pour faciliter leurs recherches; quand je leur ay recommandé de s'adresser à vous, j'estois bien persuadé que vous leur seriez d'une grande utilité, et j'espère que par votre moyen leur voyage ne sera pas infructueux.» (Archives de la Marine, B⁷ 134, fol. 120 et verso.)

de Paris; le sieur de Fonseca ne se tient pas battu et se propose de faire encore une tentative pour le rendre docile.

Je me propose aussy d'écrire aux consuls des Échelles et de les charger de s'informer s'il y auroit dans leur district quelque acquisition à faire dans ce genre[1]. Enfin, Monsieur, nous ne négligerons rien pour que les veues de Sa Majesté soient remplies. . .[2].

VII

SEVIN À MAUREPAS.

Constantinople, 2 avril 1729.

Je n'ai reçu que sur la fin de février la lettre que vous avés daigné m'écrire le 8 du mois d'octobre, et, quoique ce retard dût naturellement me jetter dans de grandes incertitudes, j'ay agi avec autant de vivacité que si j'avois eu entre les mains tout l'argent nécessaire pour faire des acquisitions considérables. Il est vrai que Son Excellence a eu la bonté de nous promettre à plusieurs reprises les secours pécuniaires dont nous aurions besoin, et cela joint aux sages conseils, dont il veut bien nous honorer dans les diverses occasions qui se présentent, est plus capable de soutenir un zèle déjà des plus ardents. Et comment ne le seroit-il pas, puisqu'il est question de vous donner des marques de mon attachement dans une affaire que vous affectionnés avec tant de justice.

Mais les 10,000[tt] que vous nous avés envoyé nous mettent à peine en état d'entamer la négociation. Il vous sera aisé de juger du tout par le compte que je vais avoir l'honneur de vous en rendre. Cependant, avant que d'entrer en matière, je prendrai la liberté de vous représenter qu'il est tems de songer sérieusement à sauver du naufrage le peu de monuments en toutes espèces, qui restent aujourd'huy dans le Levant. Il y va de la gloire du royaume, de la vôtre en particulier, et de l'interest des Lettres de consommer un ouvrage souvent commencé et toujours abandonné. Depuis cinquante ans il est péri quantité de morceaux importants; les incendies fréquens en ces pays cy en détruisent tous les jours quelqu'uns, et l'ignorance des Orientaux aussi bien que

[1] Voir plus loin, p. 523. — [2] Bibl. nat., ms. français 7182, p. 107-111.

leur négligence font encore de plus grands ravages. Il seroit à souhaiter que ceux qui nous ont précédé dans ces sortes de recherches eussent mieux rempli les vues qu'on s'étoit proposées. Malheureusement, parmi les personnes sur lesquelles on s'est reposé en différents tems de cette commission, les unes ont manqué de lumières, les autres de dignité, et les troisièmes de désintéressement. Je ne me picque pas d'avoir des connoissances fort étendues; les deux autres qualités y suppléeront, et je ne crains pas de vous assurer par avance que je traiterai les choses avec toute la décence convenable, et que les fonds seront employés utilement, à propos, et toujours de concert avec M. l'ambassadeur, qui veut bien se donner la peine d'entrer la dessus dans les moindres détails, et sans l'aveu duquel je ne conclurai aucun marché de quelque nature qu'il puisse être. Il connoît parfaitement le pays, et il sçait que dans celui-cy avec de petites sommes on ne sauroit faire de grandes opérations.

Je vous ay parlé dans ma dernière lettre de 180 manuscrits arméniens; ils appartiennent à un orfèvre, homme curieux, très riche, et qui a passé une partie de sa vie à les rassembler. Je vous ajoute ces circonstances afin de vous faire sentir que la conclusion de cette affaire doit souffrir bien des difficultés. Je les avois prévues d'abord, et mes soupçons furent pleinement confirmés dès la seconde conférence que nous eumes, M. de Fonseca et moy, avec notre marchand. Il nous déclara, sans néantmoins s'expliquer positivement sur le prix, que ces livres luy avoient couté plusieurs bourses. A ce discours je jugeai à propos de battre la campagne et de témoigner peu d'empressement pour une semblable acquisition, persuadé que, si l'Arménien avoit véritablement envie de vendre, il nous feroit dans la suite des propositions raisonnables. Ces gens cy, ainsi que beaucoup d'autres, informés du dessein qui nous a conduit à Constantinople, se sont imaginés que nous répandrions l'argent à pleines mains. Dans la vue de les détromper, je n'ay pas fait la moindre démarche. Enfin, après un silence opiniâtrement gardé de part et d'autre pendant près de six semaines, l'orfèvre est venu rendre une visite à M. Fonseca, et voiant que dans la conversation il n'étoit point question de ces manuscrits, il lui dit à la fin que des religieux de sa nation les marchandoient, qu'aux 180 il en joignoit 70 autres qu'il avoit réservés pour son usage particulier, que si cependant nous souhaittions nous accommoder du total, il nous donneroit la préférence à sa considération, et que par le même motif il se contenteroit de vingt piastres par volume; ce qui sur le pied de 250 volumes fait la somme de 15,000 ᵗᵗ. M. de Fonseca étant venu me trouver le jour même, le résultat de

la délibération fut de répondre à l'Arménien, que nous ne pouvions pas lui faire des offres, si avant toutes choses il ne nous permettoit de prendre le catalogue de ses livres. Jusqu'à présent il avoit refusé avec obstination de se relacher sur cet article là; il s'est rendu à la fin, et je dois incessament aller à son magazin, accompagné d'un nommé Agoup, elevé autrefois dans le Collège de Louis-le-Grand et qui entend l'arménien et le françois. Cette précaution m'a paru nécessaire; les Levantins sont la plupart des fripons déterminés, et j'ay tout lieu d'appréhender, que celui cy à la place de manuscrits importants n'en ait substitué d'autres d'une valeur assez médiocre. Je compte d'ailleurs en rebuter plusieurs en sa présence et peut-être que cet artifice le rendra plus traitable. Auquel cas la Bibliothèque du Roy ferait une acquisition qui contribueroit beaucoup à son ornement. Les manuscrits arméniens sont extrêmement rares en Europe, il est vrai pourtant que cette langue pourroit fournir de grandes richesses. Une personne très instruite prétend que les ouvrages composés en arménien excèdent le nombre de 1,500 volumes, et que ces ouvrages embrassent toutes les parties de la littérature : astronomie, géographie, mathématiques, théologie, histoire, etc. Je ne feray point de réflexions là-dessus, l'exposé seul montre évidemment et la nécessité de faire des acquisitions en ce genre, et les avantages que les sciences peuvent en retirer.

Je passe donc au départ de M. Fourmont pour l'isle de Schio. Il s'est embarqué le 9 de février par le plus vilain tems du monde, mais il n'y a pas eu moyen de différer jusqu'à la belle saison; voicy pourquoy. J'avois appris que M. l'ambassadeur d'Angleterre avoit mandé au consul de sa nation à Schio de gagner un des moines de Ieramoni, et d'enlever par son canal quelques manuscrits de ce fameux monastère[1]. J'avois appris de plus que ce consul étoit un Grec adroit et très capable d'exécuter sa commission. Le seul remède à ce mal était d'engager le même consul à travailler en notre faveur, et c'est ce qui s'est heureusement exécuté par l'entremise de Mrs Ramuzat, gens d'esprit, judicieux, secrets, et qui me servent tous les jours utilement et avec affection. Ils ont des correspondances à Schio, je le sçavois, et, dans cette confiance leur ayant expliqué ce dont il étoit question, ils m'amenèrent un médecin, gendre du consul et leur ami. Après une assez longue conversation, dans laquelle il me promit monts et merveilles, je le conduisis à Son Excellence, qui lui parla de façon à l'affermir de plus en plus dans la bonne volonté qu'il

[1] Voir plus loin, au début du chapitre suivant.

venoit de me témoigner. En conséquence, il écrivit à son beau-père, et sur sa réponse, telle que nous la pouvions désirer, M. Fourmont est parti; il a beaucoup souffert des mauvais tems, et il a été pendant 24 jours le jouet des vents et des flots. Quant à ce qui s'est passé depuis son arrivée dans l'isle, je ne puis vous en marquer le précis. Les lettres par lesquelles il informoit M. l'ambassadeur et moi des particularités de sa négociation ne sont point encore venues. Je crois cependant que les choses ont réussi au gré de nos souhaits. Tel du moins paroît être le sens de la lettre, qu'il écrit au médecin : «Notre voyage a non seulement réussi pour la sureté de nos personnes, mais pour nos vues. Quelques sequins donnés à propos ont fait notre affaire. Dieu nous donne de réussir de même ailleurs». Ce qui signifie, si je ne me trompe, que quelque moine ébloui par des sequins aura volé son monastère et M. Fourmont, suivant le projet que nous avons été contraints de former, aura profité de la dépouille.

Je ne vous dissimulerai pas que ces expédients ne sont guère de mon goût, et ce n'est pas sans peine que je me vois obligé de jouer un personnage, qui quadre si peu avec ma manière de penser. J'aimerais mieux qu'il en coutât quelque argent de plus au Roy et que les marchés se fissent dans les formes ordinaires. Mais en vain tenteroit-on les voies permises avec les communautés religieuses de ces pays cy. Proposez leur de se défaire de cinq ou six manuscrits, les plus grosses sommes ne les ébranleront pas, et cela sur le prétexte frivole que leurs anciens patriarches ont anathematisé tous ceux qui aliéneroient des effets si précieux. Nous en avons un exemple récent dans la personne d'un Allemand, chargé par l'Empereur d'une commission pareille à la nôtre. Étant arrivé à Schio, il alla visiter le monastère d'Ieramoni et, après en avoir examiné les manuscrits, il offrit par degrés jusqu'à onze cent sequins de sept de ces manuscrits, qui lui avoient paru les plus curieux. Les bons pères furent inflexibles. Il n'en est pas de même de chaque religieux en particulier, il y en a beaucoup parmi eux qui aiment plus l'or qu'ils ne craignent l'excomunication. C'est à ceux-là qu'il faut s'adresser, et on ne doit pas appréhender d'en être éconduit. Sçavoir si de semblables voies sont légitimes, j'en laisse la décision aux casuistes; ce qui me rassure en quelque façon, c'est la vue du bien public, qui, du consentement même des plus sévères, doit toujours être préféré. D'ailleurs quoy de plus inutile que ces thrésors entre les mains des Grecs, ils n'en font aucun usage, et, à chaque moment, d'excellents morceaux courent risque de périr. Je me flatte que l'on en trouvera quelqu'uns de cette

espèce à Athènes; M. Fourmont, selon les apparences, y arrivera bien tost. Le Sr Gaspari, consul de cette ville, qui l'accompagne et avec lequel j'ay pris les mesures convenables se fait fort de corrompre l'abbé de Pendeli. Ce monastère est depuis longtems en grande réputation par rapport à ses manuscrits, je les crois encore en leur entier; Gaspari dit en avoir apperçû un assez bon nombre et nous sçaurons dans peu à quoy nous en tenir.

Au reste, de tous les monastères grecs, le Mont Athos est celui sans doute qui nous donnera le plus de besogne. Notre voyage a fait beaucoup de bruit, et, si par hasard l'un de nous deux s'avisoit d'aller en ce couvent, il seroit démasqué presque sur le champ. Notre manière de prononcer le grec est absolument différente de la leur, et le dernier des frères ne s'y méprendroit pas; il est donc essentiel d'attaquer cette affaire avec toutes les précautions imaginables. M. l'ambassadeur, qui en est convaincu, a écrit à ce sujet au sieur Melchior Spanet, commerçant établi à Salonique[1], et sur la sagacité duquel il compte beaucoup. La proximité des lieux le met à portée d'examiner les choses et de nous donner des ouvertures, qui faciliteront infiniment la réussite du projet. Un catalogue exact des manuscrits de ce monastère seroit un coup de partie dans les circonstances présentes. Le patriarche de Jérusalem y a fait travailler, et, sans une maladie qui le retient au lit depuis près de deux mois, il nous auroit volontiers accordé la permission de le faire copier. M. de Fonseca, dont le zèle mérite bien des louanges, doit faire auprès de lui de nouvelles tentatives. Dans la lettre de Son Excellence au Sr Spanet, il le charge encore de déterrer les différents manuscrits, qui sont à Salonique, et aux environs; de semblables ordres ont été envoyés en Candie et en Chypre, et bientost il en partira pour d'autres endroits. Cet arrangement a paru indispensable autrement il en couteroit et beaucoup de temps et beaucoup d'argent; beaucoup de temps, parceque des cantons, souvent très éloignés les uns des autres, ne sçauroient se parcourir en plusieurs années; beaucoup d'argent, parceque les voyages en ce pays cy sont très dispendieux, et il y a des provinces qui ne sont praticables qu'à la faveur de grosses escortes. Ajoutés à cela qu'un étranger nouvellement débarqué dans une ville n'en apprend pas les êtres en un moment; il fait bien des pas inutiles, et, après un long séjour, il lui échappe encore nombre de choses. Un homme du lieu au contraire connoît tous les coins et recoins, va presque toujours à coup sûr, et, quand on a soin de lui

[1] Voir plus loin, p. 534.

tracer son chemin, il est en état de faire des découvertes heureuses. C'est à quoy j'ai pourvu par un mémoire dont M. l'ambassadeur a joint une copie à ses lettres, écrites à des gens intelligens, et qui ne manqueront pas de le consulter sur les difficultés qui pourroient naître. Je ne sache pas de voie plus courte pour expédier et pour rendre inutile les efforts des autres nations; si la peste ne vient pas me traverser, il restera peu de choses à faire au commencement de l'année prochaine, et ce peu là, par les mesures que j'espère de prendre, ne demandera pas ma présence.

J'attends ces jours cy deux manuscrits grecs qu'on m'addresse d'Angora. Dans le monastère dont on les a tirés il y en a encore quelques autres, et on m'envoye ceux cy en guise d'échantillon. Ce sont M[rs] Ramuzat qui ont engagé cette correspondance; je les ay prié de marquer à leur ami de faire l'acquisition du total à raison de cinq à six piastres le volume, auquel cas le marché seroit fort bon. Ici le moindre manuscrit trouveroit des acheteurs à un prix bien plus haut, et un de ceux dont il est question pourroit lui seul payer tout le reste. Si l'ami de M[rs] Ramuzat avoit seu le grec ancien, je lui aurois demandé le catalogue de ces livres, mais c'est une langue entièrement ignorée dans tous ces pays là. Depuis ma dernière lettre j'ay vû à Constantinople 65 manuscrits grecs, dont aucun qui fût même dans le rang des médiocres. J'en excepte pourtant une Bible des Septantes, très ancienne et accompagnée de commentaires, dans lesquels il y a plusieurs fragmens d'auteurs ecclésiastiques, dont aujourd'huy on ne connoît plus que les noms. Ce monument appartient au beau-père du drogueman de la Porte, qui nous dit que le prince de Valachie luy en avoit offert sept cent piastres. Je n'ai eu garde de courir sur un pareil marché, je voudrais bien que, par un retour de politesse, il me permît de faire copier quelqu'uns de ses plus beaux manuscrits. Je lui ai demandé cette grâce, et il m'a répondu en vrai homme de cour. Je lui écris de nouveau, et afin de l'obliger à s'expliquer plus clairement, je lui envoye l'*Histoire de France* par le P. Daniel. Peut être se picquera-t-il de générosité? Personne à ce qu'on dit n'est plus riche en manuscrits grecs que ce prince. Il a prodigué l'argent, et je ne suis pas surpris de ne rencontrer ici que des livres de peu de valeur. Cependant je ne perds pas courage; quelque fois on est heureux lorsqu'on s'y attend le moins. Il y a au Canal, quartier de Constantinople, 25 ou 30 manuscrits que je dois aller examiner la semaine prochaine.

En vain en chercheroit-on de grecs dans la bibliothèque du Grand-Seigneur;

IMPRIMERIE NATIONALE.

ce que M. de Fonseca vous a écrit là dessus n'est que trop véritable. Mustapha Effendi, qui la connoît parfaitement, m'a confirmé la même chose. C'est un Turc grand amateur de l'astronomie; il a voulu me faire présent de 22 volumes arabes, dont sept contiennent une histoire d'Égypte très curieuse et très estimée, les quinze autres ne sont presque que des traductions de divers astronomes et mathématiciens grecs. Je ne doute pas que dans ce nombre il ne se trouve quelqu'uns de ces ouvrages dont on regrette si justement la perte. J'ay été fort tenté d'accepter le présent, mais je me suis souvenu à l'instant que les Musulmans ne donnent jamais que dans l'espérance de recevoir le triple; je verrai si je ne puis pas les recouvrer par d'autres voies. Les livres arabes sont extrêmement chers, j'ay déjà eu l'honneur de vous le marquer; mais il y a une belle et utile récolte à faire en ce genre là.

Je suis au palais depuis le 7 de février; Son Excellence n'a pas été le maître de nous y loger avant ce tems là. On ne sçauroit y être traité avec plus de bonté, et chaque jour est marqué par de nouvelles politesses; toute ma crainte est de ne pouvoir jamais lui en témoigner assez une vive reconnoissance. En attendant, trouvés bon que je vous supplie de vous charger des remerciements; ils vaudront infiniment mieux de votre part[1].

VIII

BIGNON À SEVIN.

Constantinople, 30 avril 1729.

Vous pourés être surpris, Monsieur, quand je vous diray que votre lettre à M. de Maurepas, datée du 22 décembre passé, n'est venue à ma connoissance qu'avant hier. J'ay peine à comprendre d'où peut venir ce retardement; car, si elle est venue par Toulon des vaisseaux qui vous avoient mené, il y a plus de six semaines que j'ay reçu une lettre du chevalier Bignon. Peut être MM. les commis du Bureau n'ont ils pas une attention aussi vive sur nos affaires littéraires que sur celles de leur marine. Heureusement M. de Maurepas et plus encore M. le cardinal de Fleury ne sont pas si indolents sur ce chapitre; vous en avés une bonne preuve dans la nouvelle que vous apprendrés d'un

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 74-79 (copie).

nouveau fonds de 10,000 écus que le Roy veut bien ajouter à celuy de 10,000#, qui avoit déjà été dépensé pour les frais de votre voyage et pour vos acquisitions. Nous trouvons aussi a vous envoyer non seulement des exemplaires des *Conciles* du P. Hardouin, mais encore quelques éditions de Pères grecs.

Puisque vous voila sûr de 40,000#, il s'agit d'en faire un bon employ; quoique vous n'ayés pas besoin de mes instructions sur cela, et que vous soyés bien plus capables que moy de discerner ce qui peut faire le plus d'honneur et de profit, je crois cependant devoir vous communiquer en bon amy ce qui suit.

Si j'étois à vostre place je n'acheterois que très peu de livres arabes, persiens ou turcs; on les trouvera toujours quand on voudra. Vous ferez pourtant bien de ne pas manquer le Miçoudi, pourvu que vous le trouviez bien complet, et c'est a quoy vous ne pouvez avoir trop d'attention parce qu'il y a bien peu d'exemplaires où il manque rien.

Je ne prendrois aussi de livres grecs, soit anciens autheurs profanes, soit chrétiens, que ce qui se trouveroit visiblement rare et curieux et je préférerois les historiques aux dogmatiques; mais ce qui paroîtroit plus digne d'être acquis ce sont les manuscrits syriaques et arméniens. Il y en a si peu en Europe que, en ce genre, vous n'avés quasi pas de choix à faire, c'est pour ainsy dire un pays tout neuf, où les moindres découvertes deviendront précieuses. Quand vous recevrés cette lettre vous aurez soin de faire l'achapt de cette partie de livres arméniens que le sieur Fonseca vous a fait découvrir; faites luy je vous prie mes compliments de ma part.

Puisqu'il vous témoigne tant de zèle pour notre Bibliothèque et tant d'estime pour votre personne, ce seroit un grand coup s'il pouvoit vous lier avec le prince de Valachie. Et sur cela je vous avoueray qu'il m'est venu une pensée que j'abandonne pourtant à vos réflexions; ce seroit, quand vous aurés achevé vos affaires à Constantinople, de revenir par terre et de passer chez ce prince où, quand vous ne pouriés faire une acquisition, je compterois pour beaucoup le plaisir que vous auriés de le voir et d'avoir le catalogue exact de sa bibliothèque, peut être auroit il quelques livres doubles, dont il nous en accomoderoit, peut être en auroit-il quelques uns qu'il vous confieroit même, sur la promesse que vous luy fairiés de les faire imprimer à votre retour. Du moins vous permettroit-il d'en tirer des copies de quelques uns des plus rares et sur ce que la renommée nous apporte de son ardeur et de ses connoissances en fait de livres, il pourroit être touché du plaisir d'enrichir la Bibliothèque du

Roy, où son nom deviendroit à jamais mémorable et célèbre et où le dépôt est bien plus en sécurité qu'il ne pourroit être dans le pays que ce savant prince habite et qui n'est que trop exposé aux plus fréquens et aux plus terribles ravages de la guerre. Il est vray qu'en prenant ce chemin pour votre retour le voyage seroit plus long, mais de l'humeur dont je vous connois, je suis persuadé qu'une navigation de 52 jours vous aura causé beaucoup plus d'ennuy que le double du tems pour un voyage par terre, et que vous seriés bien plus aise de voir les savans, les imprimeries et les bibliothèques de Vienne et du reste de la route, que les poissons, les côtes et les vents qui vous ont occupé en allant.

Si le patriarche de Constantinople continue à vous favoriser et celuy de Jérusalem s'y joint de même, la visite du Mont Athos pourroit ne vous être pas infructueuse, et ce ne seroit pas un trop grand détour en revenant par terre.

Je ne finiray point sans vous parler de Zaïd Aga; il faudroit du moins que vous le vissiés et que vous fissiés par son moyen l'acquisition de ce qui a déjà été imprimé à Constantinople sous ses yeux[1]. La premiere feuille qu'il m'avoit envoyée me fait désirer de voir le *Dictionnaire* de cette nouvelle édition. On prétend aussi que la même imprimerie a déjà presque achevé un *Alcoran*, et sans doute quelques autres livres qu'il faudroit aussi nous rapporter[2].

IX

SEVIN À MAUREPAS.

Constantinople, 16 avril 1729.

Enfin j'ay reçeu la lettre que M. Fourmont m'a écrite de Schio, et, quoyque

[1] Cf. plus haut, p. 450 et 386, note 1. — Aux documents publiés sur l'imprimerie à Constantinople, on peut ajouter le passage suivant d'une lettre de Villeneuve au marquis de Caumont, du 3 avril 1729 :

«L'imprimerie établie à Constantinople, se soutient malgré les oppositions qu'on y a formées dans les commencemens; les gens de loi l'on contrariée, mais le grand-visir la protège. On achève actuellement l'impression d'un grand Dictionnaire en langue turque et arabe, dont on me dit que le prix avoit été fixé à quarante piastres, pour les sujets du Grand Seigneur, et que l'on vendra quelques piastres de plus aux étrangers. On me dit aussi que l'on travailloit à l'impression d'un autre petit livre d'un moindre prix. . . » (Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 6834, fol. 1 et v°, et copie dans le ms. 2374 d'Avignon, fol. 230 v°-231.)

[2] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 255 v°-256 v° (minute).

l'article de celle dont j'ay eu l'honneur de vous rendre compte conduisît naturellement à en tirer des conséquences favorables, son intention étoit seulement de dire que les religieux de Neamoné luy avoient accordé la permission de prendre le catalogue de leurs manuscrits, qui sont au nombre de 150[1]. J'ay été extrêmement surpris de n'y en pas trouver un seul qui eût le moindre rapport aux belles-lettres; ce sont, ou des textes d'Évangiles, ou des Lectionaires, ou des morceaux de Pères de l'Église, imprimés cent et cent fois; rien de nouveau, si vous en exceptés un commentaire sur les quatre Évangelistes, qui porte le nom d'Eusèbe. Cependant j'ay bien de la peine à croire que l'ouvrage en question soit de ce fameux autheur, je ne me souviens pas de l'avoir veu cité par aucun des anciens, et il n'est guère probable qu'un monument de cette importance fût demeuré dans l'oubli depuis tant de siècles. Quoyqu'il en soit je feray de mon mieux pour enlever de ces moines un bien qui leur est absolument inutile, et en cela je suivray l'exemple du patriarche de Jérusalem, qui ne s'est pas fait un scrupule de leur voler trois ou quatre de leurs meilleurs manuscrits; ils l'en accusent du moins, et la chose ne paroît pas sans fondement.

Ce prélat commence à se mieux porter; j'allay luy rendre visite la semaine passée accompagné de M. de Fonseca, son ami particulier, qui l'a entretenu plusieurs fois du sujet de notre voyage. Après une assés longue conversation, dans laquelle je ne perdis point mon objet de veue, le Patriarche me donna parole positive, non seulement de me montrer sa bibliothèque, lorsque sa santé seroit rétablie, mais encore de m'aider de tout son crédit. Il en a beaucoup en ce pays cy, les Grecs le regardent comme le plus sçavant personnage de son siècle; ils ont tort, et je puis vous assurer que jamais connoissances ne furent plus superficielles; c'est un petit homme plein de feu et très simple, quant à l'extérieur, mais qui, sous ces dehors de simplicité, cache bien de l'esprit et du manège. Cependant M. de Fonseca, qui le connoit parfaitement, compte infiniment sur luy. La vérité est que les commencements sont tels que nous les pouvons désirer. Deux métropolites vinrent avant hier m'apporter de sa part un traité de géographie qu'il a publié autrefois, et le lendemain il m'envoya le catalogue des manuscrits du Mont Athos, qu'il croit n'avoir pas été imprimés; à l'égard des autres, il n'a pas jugé a propos d'en garder une note, ce qui nous auroit été fort nécessaire pour nous mettre pleinement au fait des richesses du

[1] Cf. ce qui est dit de ces manuscrits au chapitre suivant.

monastère. Je ne suis guère plus content de leur catalogue que de celuy de Neamoné; il contient environ 170 volumes, dont la pluspart, quoyqu'en dise le patriarche, ont veu le jour, et les autres ne valent guère la peine d'être tirés de leur obscurité. Que faire de traitez de controverses contre l'Église romaine? C'est néanmoins l'article le plus considérable de la liste qui m'a été communiquée; il n'y a pas vestige de livres de belles-lettres. Je ne vous dissimuleray pas, Monseigneur, que cecy me jette dans une espèce de découragement. J'ay veu plus de 130 manuscrits et les catalogues dont il s'agit en renferment plus de 300. Qui s'imagineroit que tant de volumes ne deussent fournir que des choses très médiocres?

Me voila presque convaincu que le prince de Valachie a pris les devants; son argent et son crédit luy ont ouvert les portes de tous les monastères, et je sçais de bonne part qu'il a visité le Mont Athos à plusieurs reprises. Maintenant je n'espère plus que du hazard, qui peut être nous deviendra favorable dans le temps que nous y penserons le moins. En attendant que les occasions se présentent, je fais assiduement ma cour au prince de Valachie et il répond à mes lettres très exactement et très poliment. La derniere de celles dont il a bien voulu m'honorer étoit accompagnée d'un manuscrit de S[t] Jean Damascène, d'une beauté parfaitte; il est écrit en caractères unciaux, du huitième siècle, les lettres de chaque paragraphe sont en or et il n'est guère de marges qui ne soient chargées de figures[1]. Un volume de cette espèce se vendroit au poids de l'or en ce pays cy et fera toujours un des plus magnifiques ornements de quelque bibliothèque que ce puisse être. Je voudrois que le prince s'avisât de faire au Roy quelques autres présens dans le même goust. Si les *Conciles* du Père Hardouin, que je vous ai demandés, arrivent bientost, je luy en envoyeray un exemplaire au nom de Sa Majesté. Il est de sa grandeur de ne pas demeurer en reste avec un prince, qui luy est inférieur de toutes les façons. Il conviendroit aussy qu'on fît quelques présents aux deux patriarches de Constantinople et de Jérusalem. M. de Fonseca, qui connoît le terrain, est persuadé que cette marque de libéralité produiroit de très bons effets, surtout auprès du prince qui se pique de générosité. Quant au catalogue de ses manuscrits, il sera très

[1] Ms. 923 du fonds grec de la Bibliothèque nationale. Cf. K. Holl, *Die Sacra parallela des Johannes Damascenus* (Leipzig, 1896, in-8°), p. 81 et suiv. Il y a un spécimen d'une page de ce volume dans mes *Fac-similés des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale* (1892), pl. x.

difficile de l'obtenir; je l'ay pressé très vivement sur cet article; il ne s'est pas laissé entamer. M. de Fonseca a joint ses prières aux miennes; le prince lui en a sceu mauvais gré, et ils ont été un peu brouillés pendant quelque temps. Aujourd'huy les choses sont dans leur premier état; il me conseille de ne pas lâcher prise, et promet en même temps de me seconder de son mieux, dût-il être privé de la pension de mille écus que le prince de Valachie luy fait tous les ans. Ce qu'il y a de vray c'est que le succès de cette affaire luy tient extrèmement au cœur et son zèle ne se rallentit pas par les difficultés.

J'avais raison de me défier de la probité de l'Arménien dont j'ay eu l'honneur de vous parler dans ma dernière lettre[1]; étant allé chés luy dernièrement il me fit voir ses manuscrits, et, à force de les examiner, je m'apperceus qu'il y avoit glissé des imprimés et plusieurs morceaux de mauvais alloy. Je luy en témoignay ma surprise, et toutte sa réponse fut que je pouvois les séparer, si bon me sembloit, mais que, soit que je prisse le tout, soit que je n'en prisse qu'une partie, il ne prétendoit rien diminuer de la somme de 15,000^tt, à laquelle il s'étoit fixé. Quelque déraisonnable que fût la proposition, je ne crus pas devoir rompre le marché brusquement, et je persistai à lui demander un catalogue de ses livres; là-dessus il fit beaucoup de difficultés et je fus obligé de me retirer sans pouvoir conclure rien de positif avec luy. Enfin il m'envoya hier son catalogue, et je l'ay remis au Père Olderman, qui s'est chargé de le faire traduire par un nommé Paul, qui a fait ses études au Collège de Louis-le-Grand. C'est un jeune homme qui sçait fort bien l'arménien, le turc, le latin et le françois; je me suis servi utilement de luy pour l'acquisition de quelques manuscrits et de quelques imprimés arméniens. Ces derniers sont devenus rares par le zèle un peu trop vif de nos missionnaires, qui ne font grâce à aucuns des livres qu'ils soupçonnent d'hérésie. Je joins icy le catalogue de ces différents achats, qui certainement seront portés plus loin, et qui me paroissent d'autant plus nécessaires que les lettres et la religion peuvent en tirer de grands avantages; le mal est que nous n'avons personne en France qui entende l'arménien, mais ce mal n'est pas sans remède. Je ne crois pas du moins qu'il fût impossible d'attirer le sieur Paul à Paris, qui est très au fait du turc et de l'arménien, et fort capable de donner des traductions fidelles des ouvrages composés en l'une et l'autre langue. M'étant aperçu que les grammaires arméniennes sont très imparfaites, je l'ay engagé à en publier une nou-

[1] Cf. plus haut, p. 461.

velle; le Père Olderman, jésuite, le dirige dans ce travail, et je suis très content des cahiers qui m'ont été apportés. Cet ouvrage tend à sa fin et le dessein de l'autheur est de vous le dédier; daignez me marquer vos intentions sur cet article, elles seront exécutées avec toute l'exactitude possible[1].

Le sieur consul de Crimée est maintenant icy[2]. J'ay eu avec luy quelques conversations, et il ne désespère pas de pouvoir déterrer en ce pays là des manuscrits grecs, arméniens et mêmes tartares; il faut tirer parti de tout. Nous attendons des nouvelles de quelques autres Échelles; son Excellence a eu la bonté d'écrire en plusieurs endroits, et bientost je sçauray à quoy m'en tenir. Dans huit mois le plus fort de l'ouvrage sera fait, et seurement ce qui restera à faire ne demandera pas ma présence; celle de M. Fourmont suffira. Que si le bien du service l'obligeoit à entreprendre quelque nouveau voyage, les affaires n'en souffriroient point. M. Iccart, secrétaire de l'ambassade, se fera un plaisir de les suivre; il a beaucoup de lettres, et il employe avec zèle tout le crédit que luy donne son poste pour faire réussir la commission dont il vous a plu de nous charger. Ne trouvés donc pas mauvais que je vous supplie de m'accorder la permission de repasser en France ce printemps prochain; l'air de ce pays-cy est extrêmement contraire à ma santé et mes maux de poitrine sont considérablement augmentés. Si néanmoins vous avés d'autres veües sur ce chapitre, soyés persuadé que je n'écouteray point mes infirmités aux depens de l'attachement que je vous ay voué.

Je vous envoye le Dictionnaire turc, ce sont les prémisses de l'imprimerie de Constantinople[3]. Mon dessein étoit d'y joindre nos nouvelles acquisitions; mais, dans la crainte qu'il n'arrivast malheur, j'ay crû que le mieux étoit d'attendre vos ordres là-dessus.

M. le Chancelier, lors de mon départ, me chargea de l'informer de nos découvertes, je luy écris à ce sujet, et je prends la liberté de mettre ma lettre à cachet volant sous votre couvert, en vous suppliant de la luy faire remettre, en cas cependant que vous jugiés que cela convienne[4].

---

[1] Cf., p. 386, note 1, et 474.

[2] Xaverio Glavany; cf. plus loin, p. 484.

[3] Cf. plus haut, p. 400, note 2.

[4] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 80-83 (copie). — On peut rapprocher de cette lettre ce qu'écrivait de son côté Villeneuve à Maurepas, le 27 avril 1729 : «Vous ne devez pas douter, Monsieur, que je ne donne tous mes soins au succès de la mission du sieur abbé Sevin; l'application et le zèle avec lesquels il s'y emploie aussi bien que le sieur Fourmont me lais-

X

MAUREPAS À SEVIN.

Versailles, 31 juillet 1729.

J'ay reçeu, Monsieur, avec vostre lettre du 6 avril dernier, la note de ce que vous avez rassemblé jusqu'à ce jour là de livres manuscrits ou imprimez, et je vois par ce que vous me marquez qu'il vous reste peu d'espérance de trouver des manuscrits grecs d'histoire ou de belles-lettres, en sorte que vos soins se termineront à recueillir en cette langue quelques ouvrages des Pères de l'Église; mais, dès qu'ils seront d'une certaine antiquité on ne pourra les regarder comme inutiles, et j'espère d'ailleurs que ce que vous pourrez découvrir de manuscrits arméniens, outre ceux que vous avez déjà, et ce que vous pourrez y joindre de manuscrits arabes et syriaques dédommageront en partie de la disette des grecs.

Vous sçaurez d'icy au printemps prochain à quoy vous en tenir, soit par rapport à ce que vous vous promettez du prince de Valachie, et des patriarches de Constantinople et de Jérusalem, soit par rapport au voyage du Sr Fourmont à Athènes et aux autres qu'il pourroit faire ensuite; il y avoit quelque certitude qu'ils fûssent moins infructueux que celuy qu'il a fait à Chio. Ainsy vous pourrez vous disposer à repasser en France vers ce temps là, et, puisque vostre santé ne vous permet pas de faire un plus long séjour à Constantinople, vous

sent peu de chose à faire à cet égard, mais je seconderay toujours leurs intentions de toute mon activité. Le sieur Sevin vous aura écrit sans doute qu'il n'a pu encore ramasser que huit manuscrits arméniens, quatre grecs, et une vingtaine de livres imprimés, et que luy, ou le sieur Fourmont ont déjà examiné 500 manuscrits grecs, parmy lesquels il ne s'est pas rencontré un seul autheur profane, mais seulement des Pères de l'Église, dont la Bibliothèque du Roy est déjà fournie. Peut-être que les recherches du sieur Fourmont seront plus heureuses dans le voyage qu'il est allé faire, et que nous aurons aussy plus de succès dans les perquisitions que nous faisons faire dans divers endroits du Levant, où nous avons envoyé des mémoires et où j'ay écrit des lettres aux personnes que j'ay jugé les plus intelligentes et les plus propres à faire des découvertes. Je ne vous rends pas, Monsieur, un compte plus détaillé de cette affaire, parce que je sçay que le sieur abbé Sevin n'a pas moins d'exactitude à vous informer de toutes ses démarches qu'il a d'attention à imaginer tous les moyens les plus propres à exécuter les ordres dont il est chargé.» (Bibl. nat., ms. français 7182, p. 260-262.)

pouvez juger que je suis bien éloigné d'apporter aucun retardement à vostre retour. Vous verrez alors avec M. de Villeneufve si ce qui restera à faire demandera la présence du Sr Fourmont, et je ne puis rien vous prescrire à cet égard, d'autant plus que le Sr Iccard pourra dans le besoin, ainsy que vous me le marquez, continuer vos opérations, et qu'il a pour cela tous les talens nécessaires. Vous pouvez l'assurer de tout le gré que je luy sçauray de ce qu'il fera pour le bien et l'avantage des lettres.

Vous devez recevoir dans peu de temps les livres que j'ay fait partir à vostre adresse dans les premiers jours de ce mois, et dont je vous ay donné avis dans ma lettre du 6 [1]. Vous pourrez envoyer au prince de Valachie un des deux exemplaires des *Conciles* du P. Hardouin, et pour le surplus vous en disposerez suivant ce que vous estimerez le plus convenable. Je m'en remets sur cela à vostre prudence.

Je compte que vous profiterez du premier bon vaisseau qui passera de Constantinople à Marseille pour m'envoyer ce que vous aurez de livres. Il vaut mieux les faire partir séparément et à mesure que vous en aurez rassemblé un certain nombre, que de les exposer tous ensemble aux risques de la mer.

Je recevray avec plaisir la nouvelle *Grammaire arménienne* que le Sr Paul [2] a dessein de me dédier et je vous prie de luy marquer de ma part que je suis aussy sensible que je le dois à son attention [3].

XI

BIGNON À SEVIN.

Paris, 29 juillet 1729.

Je dois réponse, Monsieur, à votre lettre du 26 avril dernier, que je n'ay reçue que depuis huit jours, et, si je n'y répons qu'aujourd'huy c'est que j'ay

[1] Cette lettre ne s'est pas retrouvée.

[2] Voir plus haut, p. 471.

[3] Archives de la Marine, B^7 134, fol. 72-73. — En annonçant au marquis de Villeneuve que Sevin pourrait rentrer en France dans le printemps de 1730, et en le remerciant de ses bons offices, le ministre ajoutait (17 août 1729; *ibid.*, fol. 100): «Les mémoires que le sieur Sevin laissera pourront servir à acquérir les manuscrits qui se trouveroient en leur absence, et je connois assez vostre zèle pour estre persuadé que vous y apporterez volontiers vos soins.»

été bien aise de voir auparavant ce que vous mandiés à M. de Maurepas, qui m'a fait envoyer de ses bureaux l'original de votre lettre du 2 avril, avec celle que vous luy aviés écrite le 16 du même mois, si la date est exacte sur cette copie, comme aussi, le catalogue de ce que vous avés déjà ramassé soit en manuscrits soit en imprimés.

Ce que je puis vous dire sur tout cela, c'est que vous mérités beaucoup d'éloges pour les soins et les mouvemens que vous vous donnés, et que votre voyage ne laissera pas d'être et utile et glorieux, quoiqu'il doive coûter beaucoup d'argent et rapporter beaucoup moins que gens peu instruits dans ces matières se seroient imaginé. Pour moy vous savés et comme je vous en ay parlé avant votre départ et comme je vous en ay écrit dans mes différentes lettres, ainsi vous devés être sûr de la sincérité avec laquelle je vous parle, en disant que vous mérités tant de louanges.

A l'égard du prix des acquisitions que vous avés déjà faites, comme vous n'en marqués rien, je ne pourois aussi vous en rien dire; mais pour la dépense de celles que vous pourés faire encore, je crois qu'il ne m'appartient pas de vous donner sur cela les moindres avis. Vous ne devés, ce me semble, penser qu'à suivre les ordres de M. de Maurepas.

Je ne trouve à redire dans tout ce que vous écrivés que votre parti trop dominant pour les belles-lettres. Rien n'est plus naturel, après l'application que vous y avez donnée jusqu'icy et les succès que vous y avés eu; mais il seroit bon de vous souvenir que vous devés travailler pour une Bibliothèque où tout doit entrer, et qu'en particulier la Théologie est une des matières par rapport à laquelle M. le cardinal de Fleury vous sauroit plus de gré de nous rapporter bien des choses. Ces différents écrits depuis le Schisme, que vous avés trouvés, sont par exemple des objets à ne pas tant mépriser que vous le faites; ils serviroient toujours à l'historique du Schisme, à mieux entendre tout ce qui s'est passé au concile de Florence et dans toutes les autres rencontres où l'on a voulu travailler à la réunion des deux églises. On pourroit aussi y trouver de nombreuses preuves de la perpétuité de la foy sur l'Eucharistie, et plus encore sur la créance des Grecs pour maintenir la liberté parfaite de l'homme avec la grâce divine; du reste vous n'avés qu'a continuer de même. Mais ce que vous pouvés, ce me semble, faire de plus important, c'est, comme vous le pensez, de tirer du prince de Valachie tout ce qu'il sera posssible. Quel plaisir pour nous et quel honneur pour vous si votre éloquence pouvoit le persuader, qu'aimant autant qu'il le fait tout ce qui intéresse les

sciences, il ne pourroit rien faire de plus favorable pour elles, ou de plus grand et de plus propre à immortaliser son nom que de léguer à la Bibliothèque du Roy tout ce qu'il a ramassé avec tant de soins et de dépenses, en prenant de justes mesures avec nos ambassadeurs, consuls et drogmans pour assurer l'exécution fidèle d'un pareil testament à présent, et vous pouriés bien répondre et d'inscriptions sur le marbre, et de médailles sur le bronze, et de panéggyriques dans nos églises et dans nos livres pour professer la mémoire d'une si belle destination. Je serois volontiers caution de toutes vos promesses. Peut être me croyrés vous extravagant, mais vous n'aurés pas sans doute oublié le titre, que je me suis donné depuis tant d'années, de don Quichotte des sciences, titre que je n'ay peut être que trop mérité par toutes mes visions.

M. de Maurepas vous répondra sans doute sur les deux demandes que vous luy faites : la première est sur votre retour au printemps prochain; je m'imaine qu'il ne vous le refusera pas, puis qu'outre les raisons de votre santé, les frais de votre séjour et la cherté des acquisitions sont des motifs d'économie pour ne pas trop allonger votre commission.

Votre seconde demande est sur le temps et la manière dont vous pourrés envoyer ce que vous avés déjà ramassé. Vous ne pouvés mieux faire que de suivre en cela, comme en toute autre chose, ce qu'il vous marquera. En mon particulier, je croirois qu'il conviendroit que vous partageassiés vos envois en différentes voitures, non seulement parce que plutôt que nous pourrions avoir quelque chose ce seroit le mieux et pour vous et pour nous, mais encore parce que, si vous attendiés à mettre le tout sur un même bâtiment, la perte seroit trop irréparable en cas d'accident.

Quand vous reviendrez en ce pays cy vous trouverés déjà la Bibliothèque tout autrement belle qu'elle ne l'étoit quand vous l'avés quittée[1].

XI BIS

SEVIN AU COMTE DE CAYLUS.

Constantinople, 4 septembre 1729.

Je vous expliquerai en détail l'état où se trouvent actuellement les affaires de notre mission. Commençons par les manuscrits grecs; ils méritent la

[1] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 276 et verso (copie).

préférence et je la leur donnerai toujours, en dépit des Fontenelle et des Lamotte. Quel crève-cœur pour MM. les antagonistes des anciens, si les Ménandre et autres écrivains de ce rang sortoient aujourd'hui du tombeau; et quelle satisfaction pour moi, si, en vous apprenant une semblable nouvelle, je pouvois porter la désolation dans les cafés!

Malheureusement la fortune n'a pas encore jugé à propos de seconder mes bonnes intentions, et, à vous parler vrai, je ne compte que médiocrement sur l'avenir. Il m'est passé par les mains une quantité considérable de manuscrits, et dans ce nombre, il ne s'en est pas rencontré un seul de profane. Je n'en suis pas surpris : maintenant les Grecs, depuis plusieurs siècles, n'estiment que sept ou huit auteurs ecclésiastiques; on les a conservés avec soin, et les monastères en sont farcis. Les autres, négligés, sont devenus la proie des flammes et des vers; ajoutez à cela que le prince de Valachie a fouillé tous les coins et recoins de la Grèce. Il est savant, curieux et paie bien; concluons de là que nous sommes venus un peu tard, qu'il sera bien difficile de déterrer des morceaux d'une certaine importance. Cependant je vais toujours mon chemin; le hasard, en matière de recherches, produit souvent des choses auxquelles on ne doit pas naturellement s'attendre. Ne vaut-il pas mieux compter un peu trop sur sa bonne fortune, que de manquer les occasions, faute de courage? Le mien s'est soutenu à merveille jusqu'à présent, et malgré tant de raisons de douter, je me figure que deux ou trois manuscrits de la première classe seront enfin le fruit de mes travaux. Quoiqu'il en soit, je n'ai pas laissé d'acquérir trente-six volumes grecs, qui roulent tous sur des matières ecclésiastiques; la plupart sont bons, mais il n'y a dans ce nombre que très peu de pièces nouvelles.

M. Fourmont a été encore plus malheureux; il a parcouru plusieurs monastères de la Morée, et dans ces monastères il n'a pas trouvé un seul morceau qui mérite d'entrer dans la Bibliothèque du Roi. En revanche, il a copié quelques centaines d'inscriptions, qui n'ont point encore vu le jour, et il se promet de porter bien plus loin ses découvertes en ce genre. C'est toujours autant de gagné; mais, à vous parler franchement, un bon manuscrit seroit plus précieux et plus instructif. C'est un objet que je suis bien résolu de ne point perdre de vue, et, dans l'impatience de réussir, j'ai engagé notre ambassadeur à écrire en différents endroits où il peut rester encore quelques vieux parchemins. La Crimée, le croiriez-vous? est entrée en arrangemens, et bien m'en a pris; du moins j'en attends à la fin de ce mois-ci un ou deux ballots,

dont on m'annonce le prochain départ. Personne certainement ne s'est avisé de chercher des livres dans un pays aussi barbare; il y en a cependant, et peut-être y découvrirons-nous des morceaux dignes de la curiosité du public.

Je finirai l'article des manuscrits grecs par le compte que vous me demandez de ceux du Sérail. Il n'y a rien a espérer de ce côté là; les incendies et la superstition des sultans ont tout détruit. C'est ce que j'appris de Fonseca, deux jours après mon arrivée; mais, comme dans les affaires d'une certaine importance, il n'est pas sage de s'en tenir au témoignage d'une personne seule, j'ai eu recours à des Turcs éclairés, et il n'en est aucun parmi eux qui ne m'ait confirmé le rapport du docteur hébreu. De ce nombre est le précepteur des enfans du Grand Seigneur, qui, par les privilèges attachés à son poste, doit avoir une connoissance plus particulière des livres qui se conservent dans le Sérail; il y a véritablement une très belle bibliothèque, mais tous les volumes qui la composent sont turcs, arabes et persans.

J'ai acheté d'excellents morceaux en ce genre; les romans n'ont pas été oubliés. Vous me les avez recommandés et vous jugez bien que les choses qui sont de votre goût ne sauroient manquer de me plaire infiniment. J'ai donc travaillé de mon mieux pour vous satisfaire, et ce que j'ai rassemblé ne va guère à moins de trente volumes[1]; en tout je puis bien avoir deux cents manuscrits orientaux, dont la plupart sont historiques, et parmi ces ouvrages il y en a de très considérables, telle est une *Histoire d'Égypte,* en sept volumes in-folio; l'auteur y est entré dans les plus grands détails et n'oublie aucune des singularités qui ont rendu ce royaume si fameux dans tous les temps. La traduction en seroit très intéressante. . . Je vous tiendrai à peu près le même langage sur une *Histoire d'Abissinie* et des royaumes voisins; elle contient aussi sept volumes, qui mériteroient bien de voir le jour. Mais où prendre des ouvriers? Barout seul ne suffit pas, et je ne connois que lui en France qui puisse se bien acquitter de pareilles entreprises. Quant aux manuscrits d'astronomie, dont j'ai fait un assez beau recueil, il faudra les laisser tranquillement dans la Bibliothèque; nos mathématiciens d'aujourd'hui ne sont pas gens à apprendre l'arabe et le persan.

Il ne me reste plus qu'à vous entretenir de nos acquisitions arméniennes,

[1] Voir les listes de ces manuscrits et de ceux dont il est question plus loin, publiées à l'appendice.

qui consistent en quarante manuscrits et presque autant d'imprimés. Dans tous ces manuscrits le plus important est un volume d'une taille prodigieuse et qu'à peine un homme robuste pourroit lever; il contient une histoire d'Arménie, une collection des conciles de cette église et plusieurs ouvrages de leurs anciens docteurs[1]. Avec un discernement tel que le vôtre, on démêle, du premier coup d'œil, la valeur de certains morceaux; je me contenterai donc de vous dire que celui-ci est extrêmement rare, je n'en sache que quatre dans tout l'Orient, et dans ces quatre je prétends bien en avoir deux...[2].

XII

SEVIN À BIGNON.

Constantinople, 26 mai 1729.

Monsieur, je conviens avec vous de la nécessité qu'il y avoit de garder le secret; les réflexions que vous faites là dessus dans la lettre, que vous avez daigné m'écrire le 23 de février, sont et très justes et très véritables. Cependant les bruits qui ont précédé notre départ ne gâteront rien, ni par rapport à la bibliothèque du Grand Seigneur, ni par rapport à celle du Mont Athos. J'ai déjà eu l'honneur de vous marquer que divers incendies ont réduit en cendres les livres du Serrail; c'est une chose dont je suis bien informé, et je sçais de plus, à ne pouvoir en douter, que, quand mesme ces livres subsisteroient encore, jamais on ne nous auroit accordé la permission de les examiner et de les faire transcrire.

A l'égard de la bibliothèque du Mont Athos, je ne crois pas que nous y fassions de grandes découvertes; le patriarche de Jérusalem m'a communiqué le catalogue des différents morceaux de la bibliothèque en question, qui ne sont point imprimés, et je n'y ay rien trouvé qui méritast la peine d'estre copié. D'ailleurs le prince de Valachie a fouillé tous les coins et recoins de ce monastère; il est fort habile, et de là on peut conclure avec une espèce de certitude que les ouvrages de quelque importance ne seront point échappés à ses recherches. Cependant, comme en matière de conjecture il n'est que

(1) Ms. arménien 46 de la Bibliothèque nationale. — (2) *Lettres sur Constantinople de M. l'abbé Sevin* (Paris, 1802, in-8°), p. 17-22.

trop ordinaire de se tromper, le plus seur est de voir les choses de ses propres yeux; mais, avant que d'entreprendre le voyage, il est nécessaire de prendre des mesures exactes.

Les moines de ce pays-cy sont extrêmement soupçonneux; je me suis apperceu néantmoins, qu'avec un peu de sagesse, il n'estoit pas impossible de leur faire entendre raison. Jusques à présent toutes les portes m'ont esté ouvertes, et, ces jours-cy j'ay visité une partie des couvents qui sont aux environs de Constantinople, et, la semaine prochaine, je compte mettre fin à cet ouvrage. Je vous diray plus; il ne m'auroit pas esté malaisé d'enrichir la Bibliothèque du Roy à leurs dépens. L'argent dans ce pays-cy lève bien des obstacles, malheureusement, parmy un assez grand nombre de manuscrits, il ne s'en est pas trouvé un seul d'une certaine importance.

Je souhaite que M. Fourmont soit plus heureux; il est actuellement à Athènes, et il vient de me mander que les monastères de ces cantons là estoient assez bien fournis en manuscrits; il doit les aller voir incessamment et je ne manqueray pas de vous informer de ce qu'il aura fait par le premier vaisseau qui partira.

Je sçais que les manuscrits arabes ne sont pas ceux dont on fait le plus de cas en France. Ils se vendent à la vérité fort chèrement, mais je puis vous assurer qu'il y a de très bonnes choses à acquérir en ce genre. Il vous sera facile d'en juger par la liste de ceux que j'ai achetés et qui sans doute vous sera renvoyée par M. le comte de Maurepas. Quoyqu'il en soit, je n'épargneray ni peines ni soins pour enrichir la Bibliothèque du Roy; je sens tout l'intérest que vous y prenez et je n'ai garde de laisser échapper une si belle occasion de vous faire connoître l'attachement, etc.[1].

XIII

BIGNON À SEVIN.

Constantinople, 18 septembre 1729.

Vous auriés raison de vous plaindre, Monsieur, de ce que j'ay differé si longtemps à répondre à votre lettre du 26 may dernier, que j'ay heureusement

[1] Bibl. nat., ms nouv. acq. franç. 5384, fol. 113-114 (original).

reçue il y a six semaines. Mais je voulois auparavant voir ce que vous aviés écrit en même tems à M. de Maurepas et surtout le catalogue que vous aviés joint à votre lettre du 4 juin. Or j'ay eu beau m'adresser à luy même et à ses bureaux, ces deux pièces ne m'ont été remises qu'avant-hier par M. Hardion. Elles m'ont fait voir de plus en plus avec quel zèle, quelle intelligence et quelle économie vous travaillés à remplir votre ministère, et je ne pourois donc pour cela continuer à vous donner trop de louanges.

Mais je vous avoue en même temps que je ne laisse pas d'être affligé en voyant le peu de fruit que nous retirerons de tant de peines de votre part et de tant de dépenses de la part du Roy. C'est de quoy me faire regretter de plus en plus que M. l'abbé de Targny persiste dans la pensée qu'il a donnée que les 8,000 manuscrits de M. Colbert ne valoient que 80 ou 100,000[tt] au plus, à raison de 10 ou 12[tt] le volume. M. le cardinal de Fleury est prévenu de cette idée et je crains donc qu'il ne soit blessé de la cherté de ceux que vous acquérés. C'est à quoy je vous prie de faire réflexion, bien entendu cependant que vous avés le bonheur de trouver M. de Maurepas dans un sentiment fort différent et qui se fait un véritable plaisir de faire valoir vos soins. Il approuve cependant que vous reveniés au printemps prochain; mais tâchez donc d'icy là d'augmenter votre récolte autant qu'il sera possible et surtout rapportés nous de bonnes preuves de ce que vous assurés qu'il n'y a point de manuscrits dans la bibliothèque du Grand Seigneur et qu'ilz ont été brûlés. Les voyageurs et les savans ont parlé jusqu'icy d'une façon si différente qu'il est important pour votre justification, autant que pour détromper le public, de rapporter sur celà la preuve la plus authentique. Tachés aussi d'avoir une copie du catalogue que le patriarche de Jérusalem a pris des manuscrits du Mont Athos. Les Pères de l'abbaye de S. Germain ne cessent de dire qu'il y a des trésors infinis; il n'est pas indiférent de les convaincre du contraire[(1)]. Enfin, ce qui seroit bien plus nécessaire encore, ce seroit de tirer tout ce que vous pourés du prince de Valachie. Je me suis expliqué dans ma dernière lettre et je n'ajouteray donc rien dans celle-cy, sinon de nouvelles exhortations à ménager votre santé et à ne rien oublier pour mériter tous les éloges que je sçay qui seront dus à votre application dans ce voyage, mais qu'il faut tâcher de persuader de même à tout le monde, même aux critiques et aux envieux, qui se multiplient de jour en jour plus que vous ne sauriés le croire[(2)].

[(1)] Cf. plus haut, p. 419 et 427. — [(2)] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 285 et v°.

IMPRIMERIE NATIONALE.

XIV

SEVIN À MAUREPAS.

Constantinople, 4 juin 1729.

Son Excellence a reçu la lettre de change que vous avés eu la bonté de nous envoyer et par là je me vois en état de travailler avec plus de vivacité que jamais au bien des sciences que vous protégés si efficacement. Il ne tiendra pas à moy de remplir exactement toutes vos vues et l'attachement que je vous ay voué doit vous répondre de mes soins et de mes attentions pour faire réussir un projet également utile et glorieux au Royaume. Voici en conséquence la liste de nos nouvelles acquisitions; je commenceray à vous en rendre compte par les manuscrits orientaux.

J'ay déjà eu l'honneur de vous marquer que le prix en étoit excessif; aussi me suis-je uniquement borné à ceux qui m'ont paru les moins chers, il y en a pourtant certains que je regrette; un surtout qui contient les lettres des sultans aux princes chrétiens et les réponses des princes chrétiens aux sultans. Ce recueil est un gros in-folio, composé sur les archives de la chancelerie de l'Empire, et qui certainement méritoit de tenir sa place dans la Bibliothèque du Roy. On en demandait 150 piastres, et je n'ay pu me résoudre à en donner une somme si considérable. J'aurois été plus hardy à l'égard du Mirkond. Il me souvient de vous avoir mandé que l'on nous en offroit un sur le pied de 140 piastres[1]; mais comme, dans les choses que je ne connois pas par moy même, je ne décide jamais sans avoir consulté les personnes qui sont au fait, je me suis adressé à un turc habile, qui, après avoir examiné l'exemplaire en question, m'a dit qu'il étoit arabe et que l'arabe est une traduction peu exacte et inférieure en toute manière à l'original. Mirkond a écrit en persan et on en rencontre très difficilement en cette langue. Cependant M. de Fonseca étoit venu à bout de le déterrer en quatre volumes beaux, bien conditionnés et qu'on laissoit à 226 piastres; malheureusement de sept parties il en manquoit deux. Jusqu'à présent il ne s'en est pas vendu à moins de 1500tt; c'est ce que m'a confirmé un effendi, homme sçavant et dont M. de Laria m'a procuré la connaissance. Il nous a bien servi et M. de Laria encore mieux, justice que je luy dois, et je la luy rends d'autant plus volontiers qu'une de mes maximes les

[1] Cf. plus haut, p. 453.

plus constantes est de ne jamais me faire honneur aux dépens d'autruy. Au reste, je me flatte que vous serés content de nos achapts, et par rapport aux matières et par rapport aux prix. M. de Fonseca, du moins, et les gens qui ont pratiqué ce pays cy m'assurent que j'ay été traité très favorablement.

Je souhaiterois fort que les manuscrits grecs eussent fourni aussi abondamment à mes recherches. Dans cette vue j'ay parcouru tous les environs de Constantinople, il y a encore des monastères répandus çà et là, j'avois pris de bonnes mesures pour en enlever les morceaux qui me conviendroient le plus, mais la fortune n'a pas secondé mes intentions. Il m'est passé par les mains plus de 300 manuscrits et parmi ceux là aucun d'une certaine conséquence. Je n'ay pas laissé d'en achepter six, qui ne sont point absolument à mépriser; le plus important de tous est un gros billot qui comprend une soixantaine de pièces différentes, partie ecclésiastiques, partie profanes, dont quelques unes ne sont point encore imprimées. Outre un abrégé de *Chronologie*, de 5 pages, commençant à la création du monde et finissant à Jésus-Christ, j'ay remarqué dans ce volume un *Traité* d'Hérophile, ancien médecin, qui roule sur les choses dont on doit user et ne pas user pendant le cours de chaque mois de l'année. Mais, à vous parler franchement, je crois cet ouvrage postérieur à Hérophile; les mois y sont désignés par les noms romains, et les Grecs ne les ont employés dans leurs écrits que longtems après ce fameux médecin. Pardonnés moy, Monseigneur, cette digression, qui, médiocrement nécessaire icy, est une preuve du moins que je ne veux pas me faire un mérite auprès de vous de certaines découvertes en les portant fort au delà de leur juste valeur. Je vous dirai donc avec la même sincérité, qu'on voit dans ce recueil un ouvrage de l'empereur Léon, surnommé le Sage, plus digne d'un supérieur de communauté que d'un monarque qui commandoit à tant de provinces. La règle de vie que doivent observer les moines et la manière de les conduire font le sujet de cet ouvrage, divisé en 190 paragraphes et qui n'a pas encore vu le jour. Quant aux cinq autres manuscrits, quoyque moins considérables et estimables que notre billot, ils ne laissent pas d'avoir leur prix. Quelqu'uns sont plus anciens que ceux de de la même espèce qui se conservent dans la Bibliothèque du Roy et, ne fût-ce que cette raison, il ne m'estoit pas permis de les négliger. D'ailleurs la multiplicité des exemplaires, surtout lorsqu'on les trouve à grand marché, n'est jamais inutile absolument. Les anciens livres ont été écrits à la main, et les fautes, qui par là s'y sont glissées à l'infini, ne sçauroient se corriger que par le moyen de plusieurs copies confrontées les unes avec les autres. Soyez persuadé

néanmoins que je ne me chargerai de mauvaises marchandises que dans les cas inévitables; je dis dans les cas inévitables, parceque aucun de ceux qui habitent dans les Échelles n'est en état de discerner le bon d'avec ce qui ne l'est pas.

Je vous répeteray icy en deux mots les motifs qui nous ont obligés d'avoir recours à autruy; ces motifs se réduisent à trois. Le premier est, qu'à moins de frapper à toutes les portes, il est bien difficile de faire des découvertes considérables. En second lieu tel voyage coûteroit 500 écus, qui ne fourniroit pas des manuscrits pour 50, et, indépendamment des temps infinis que demanderoient de semblables courses, elles jetteroient dans une dépense qui surpasseroit de beaucoup celle des acquisitions qu'on pourroit faire. A peine l'argent qu'on nous a envoyé suffiroit pour tous les voyages qu'il seroit nécessaire d'entreprendre, et il peut être mieux employé. Troisièmement, un étranger nouvellement débarqué fait naître des soupçons, les Grecs en sont naturellement très susceptibles, les uns voulant vendre leurs livres au poids de l'or et les autres les cachant par malignité. Au contraire un homme établi dans le pays n'a aucune de ces difficultés à combattre et il luy est bien plus aisé d'avoir les choses à un prix modique. Son Excellence a goûté ces raisons, et là dessus il a écrit en différents endroits; ces jours cy, il a eu des réponses de Candie et de l'Arta. La peste y fait de grands ravages, et les consuls luy marquent que, la maladie finie, ils exécuteront ses ordres avec toute l'attention imaginable.

Nous attendons des nouvelles de plusieurs autres cantons, et particulièrement de Salonique[1]; de là dépendent les mesures qui peuvent se prendre par rapport au Mont Athos, non que, depuis le catalogue qui m'a été communiqué par le patriarche de Jérusalem, je compte beaucoup sur les manuscrits de ce monastère, mais je ne veux rien avoir à me reprocher. Ajoutés que le voyage ne sera pas onéreux. Athènes n'est pas fort éloigné du Mont Athos, et M. Fourmont est actuellement dans cette ville; il nous mande que là et dans les environs les couvents sont assez riches en manuscrits. Il se propose de visiter ces bibliotheques les unes après les autres; elles ont été moins fouillées que celles cy, et il est moralement impossible que dans le nombre il ne se rencontre quelque morceau passable. Nous sçaurons bien tost à quoy nous en tenir et j'auray l'honneur de vous en informer.

Xaverio Glavany part dans huit jours pour la Crimée[2]; c'est un pays neuf et où personne ne s'est avisé d'aller à la découverte. Je crois cependant qu'on

[1] Cf. plus loin, p. 534. — [2] Cf. plus haut, p. 472.

peut se flatter de travailler avec fruit dans ce pays là. Voicy sur quoy sont fondées mes espérances : outre quelques anciens monastères grecs et arméniens qui sont restés dans la Crimée, le cham de Tartarie, grand amateur de livres, a fait enlever de Caffa, autrefois Théodosie, deux ou trois caisses de manuscrits, qu'il s'imaginoit devoir être ou turcs ou arabes; mais, à l'ouverture des caisses, ni luy, ni personne de sa cour n'a pu en déchiffrer une seule syllabe. Xaverio prétend y avoir reconnu des caractères grecs et latins; ce qui n'est pas impossible, puisque les Génois ont été longtemps maistres de Caffa. Toute la question est de tirer les caisses des mains du cham. Xaverio est fort bien auprès de luy; il se fait fort de les obtenir, et, qui plus est, de dépouiller Juifs, Grecs et Arméniens. M. l'ambassadeur luy a parlé à ce sujet de la manière la plus pressante. Persuadé néantmoins que la plupart des hommes n'agissent jamais avec plus de vivacité que quand l'intérest y entre pour quelque chose, j'ay promis à Xaverio de luy payer les envois qu'il me feroit à peu près sur le pied de leur juste valeur.

Je luy ay recommandé surtout les livres arméniens. Il y en a quelqu'uns en Crimée, à ce que j'ay appris, et ils y seront certainement à meilleur marché qu'à Constantinople. Le marchand, dont je vous ay parlé dans mes lettres précédentes, est intraitable; nous aurons recours à luy et aux Arméniens de cette ville lorsque nous ne pourons pas mieux faire. Le Diarbekir est le lieu où il se trouveroit le plus de manuscrits de cette espèce. Le mal est que, ny moy, ny personne, ne voit lieu à y establir quelque correspondance.

J'entretiens très soigneusement celle que j'ay entamée avec le prince de Valachie. M. de Fonseca est toujours persuadé qu'il nous communiquera quelques manuscrits rares avec la permission de les copier, et que peut être même il nous en fera présent, surtout si nous luy envoyons de la part du Roy les *Conciles* du P. Hardouin; je les attends avec impatience. Une pareille marque de distinction ne touchera pas moins le patriarche de Jérusalem; il est maintenant en état de se faire transporter à sa bibliothèque, dont je dois examiner les manuscrits la semaine prochaine.

Je joins icy une lettre pour Mgr le Chancelier, avec le catalogue de nos acquisitions, que vous lui remettrés, si vous croyez que cela convienne[1].

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 84-88 (copie).

Fonseca avait de son côté écrit au comte de Maurepas, le 8 juin 1729 :

«Monseigneur, j'ay reçeu la lettre que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire le 13e avril. M. Sevin s'employe avec tous les efforts imaginables pour chercher

XV

MAUREPAS À SEVIN.

Versailles, 14 septembre 1729.

J'ay reçeu, Monsieur, avec vostre lettre du 4 juin dernier, le nouveau catalogue de manuscrits que vous avez acquis pour la Bibliothèque du Roy. Il est bien

dans touttes les bibliotheques de cette ville les manuscrits qui peuvent être utiles pour la Bibliothèque du Roy. Dans cette veue, il a fait quelques voyages dans les environs; il y examine tous les manuscrits qui se trouvent dans les monastères grecs, et en a pris quelques uns. M. Fourmont est actuellement dans la Grèce pour chercher aussi dans tous les monastères s'il y a quelque chose. Vostre Grandeur peut être assuré qu'on mettra tout en œuvre pour l'avoir; on faira aussi la récolte des livres arabes, persans, et arméniens les plus choisis. Mais, comme M. Sevin a l'honneur d'écrire à Vostre Grandeur, et vous fait, sans doute, un détail circonstancié de toutes choses, et il est inutile de m'étendre d'avantage là dessus... » (Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.)

Puis, le 27 septembre :

«M. Sevin se donne tous les mouvements imaginables pour avoir des manuscrits; je contribue de mon côté pour l'aider dans son entreprise. On a fait une bonne récolte des livres persans, arabes et arméniens; pour les grecs, j'en doute qu'on puisse trouver beaucoup, mais ceux qui se trouveront n'échapperont pas aux soins et à la vigilance de M. Sevin. J'ay eu l'honneur de vous écrire que dans la bibliothèque du Grand Seigneur on ne trouve que des livres turcs, arabes et persans, et cella a été confirmé à M. l'ambassadeur dans la dernière audience qu'il eut avec le Grand Vizir, car ce ministre luy aseura, parlant des livres, que dans la bibliothèque du Grand Seigneur ne se trouvoit aucun livre, ni en grec, ni en latin. Je ne m'étends pas d'avantage, persuadé que M. Sevin vous écrit en détail là dessus... » (Archives des Affaires étrangères, Consulats, Constantinople.)

Maurepas lui répondait, le 25 novembre :

«Je sçais combien vous avez aidé le sieur abbé Sevin en ce qui a dépendu de vous. Ses recherches n'ayant pas eu autant de succès qu'on s'étoit promis, il a ordre de revenir au printemps prochain, mais cela ne doit pas vous empêcher d'examiner les manuscrits qui pourroient tomber sous vos mains. M. de Villeneufve fera faire l'emplette de ceux qui se trouveront propres pour la Bibliothèque du Roy, ainsy vous pourrez luy faire part des découvertes que vous ferez; il y a mesme lieu de croire que, le sieur Sevin n'estant plus à Constantinople, ceux à qui appartiendront les manuscrits, dont vous jugerez avec M. de Villeneufve qu'il conviendra de faire l'acquisition, pourront s'en deffaire à des prix raisonnables, en ne leur faisant pas connoître pour qui ils seront destinez.» (Archives de la Marine, B^7 134, fol. 309 v°.)

plus considérable que le premier, soit pour le nombre, soit pour la qualité des ouvrages, mais vous avez raison de penser que le point essentiel pour l'honneur et pour l'avantage de vostre mission seroit de trouver d'anciens manuscrits grecs de science et de littérature, parceque les arabes et les persans seront toujours plus aisez à recouvrer tant que les langues dans lesquelles ils sont écrits subsisteront, et qu'au contraire ce qui peut rester encore dans le Levant de bons manuscrits grecs se détruit tous les jours. Le peu de fruit que vous avez retiré de vos recherches dans les monastères des environs de Constantinople et l'inutilité du premier voyage du sieur Fourmont à Chio me laissent assez peu d'espérance d'un meilleur succès pour la suite de vos opérations, à moins que le prince de Valachie ne vous ayde aussy efficacement que vous semblez vous le promettre, surtout lorsque vous luy aurez envoyé, au nom du Roy, les *Conciles* du P. Hardouin, et que les livres que le consul de Crimée vous a fait entrevoir ne se convertissent en réalitez. C'est pourquoy j'estime que, à tout événement, il est à propos que vous ménagiez une partie des fonds qui vous restent pour les manuscrits grecs et arméniens qui pourroient vous venir de l'une ou de l'autre part, ou pour les syriaques que les consuls d'Asie pourroient découvrir de leur coté, et qu'enfin vous n'acquériez de manuscrits arabes et persans, dont les prix vous paroistroient trop forts, que lorsqu'il ne vous restera d'ailleurs aucune espérance de mieux faire [1].

XVI

SEVIN À MAUREPAS.

Constantinople, 27 juillet 1729.

Monseigneur, nos acquisitions orientales continuent toujours avec succès. Le catalogue que j'ay l'honneur de vous envoyer contient près de cent volumes, dont la pluspart sont historiques; c'est à cette partie, comme la plus utile et la plus intéressante, que je me suis principalement attaché. Il n'y a rien, ou du moins peu de choses à apprendre dans les livres de philosophie et de médecine composés par les Arabes, qui suivent pas à pas Aristote, Hippocrate et Galien, dont il leur est arrivé souvent de n'entendre ni le sens ni les paroles.

[1] Archives de la Marine, B7 134, fol. 184 et verso.

On ne doit pas se former une idée plus avantageuse des ouvrages de théologie mahométane; tout leur mérite consiste en subtilités et rarement les subtilités et la justesse marchent de compagnie.

Je sçavois d'ailleurs que la Bibliothèque du Roy étoit assez bien fournie en ce genre de manuscrits et il me souvient de n'y avoir apperçu qu'un assez petit nombre de ceux qui regardent l'histoire des Orientaux. Cependant elle ne devoit pas être négligée. De tous les recueils c'est constamment celuy qui fait le plus d'honneur à une bibliothèque, et je crois que ces nouvelles augmentations mettront celle du Roy en état de le disputer aux plus riches de l'Europe en arabe et en persan. Les morceaux que j'ay achetés en ces deux langues sont la pluspart très curieux, et il y en a certains qu'on chercheroit inutilement dans tout le Levant.

Tels sont une *Histoire universelle* de toutes les provinces qui font profession du Mahométisme et une autre du royaume d'Abyssinie et des pays voisins, dont on ne nous a donné jusqu'à présent que des relations très imparfaites[1]. J'ay donc tout lieu de me flatter que vous serés content du choix des livres, j'ajouteray même du prix, qui, au jugement des connoisseurs, ne sçauroit être plus modique. Les Turcs que j'employe me servent avec exactitude et avec fidélité; je ne m'en rapporte pas néanmoins tellement à eux que je n'en consulte pas d'autres quelquefois, et un de ceux-là m'a offert 250 piastres de l'*Histoire de l'Égypte,* qui ne nous en a couté que 90. Au reste, avant que de finir cet article, il est bon de vous avertir que vous trouverés de tems en tems quelques histoires des mêmes pays; les titres se ressemblent, mais les autheurs sont différens, et un seul écrivain, quelque excellent qu'il soit, ne renferme pas toutes les particularités qui concernent un pays.

Il s'en faut beaucoup que la fortune nous ait aussi bien secondés sur le chapitre des manuscrits grecs. Il m'en est venu onze d'Angora, dont la pluspart anciens, malheureusement ils ne contiennent rien de fort singulier, si l'on en excepte quelques homélies de Pères, qui ne sont pas dans la Bibliothèque du Roy, et parmy celles là, il y en a une de saint Épiphane, et une autre d'Antipater, évêque de Bostra, en Arabie, qui n'ont point encor vû le jour[2]. Outre ces morceaux, il s'en trouve encor certains qui ne sont point absolument mauvais. Je ne diray pas la même choses de quatre ou cinq volumes de Vies des saints. Nous nous en serions passés sans aucun regret; mais, comme j'ay

[1] Cf. plus haut, p. 478. — [2] Voir la liste publiée à l'appendice.

eû l'honneur de vous le marquer dans mes lettres précédentes, c'est un de ces inconvéniens dont il n'est pas possible de se guarantir par le peu de connoissances des personnes à qui nous sommes obligés de nous adresser, inconvénient après tout qui ne tire point à conséquence par la modicité des prix; car les deux premiers envoys d'Angora, consistans en six manuscrits, et les ports, tant de ces deux envoys, que d'un troisième qui leur a succédé, ne montent qu'à 29 piastres, y compris un petit présent, que j'ay crû devoir envoyer a l'évêque d'Angora, qui nous sert de son mieux. En ce pays cy on ne fait rien gratis et ce bon ecclésiastique peut nous être fort utile par ses correspondances et à Césarée, et dans quelques autres endroits de la Cappadoce.

Icy je me suis tourné de tous les côtés pour faire des acquisitions, qui, malgré bien des soins, se réduisent à neuf manuscrits grecs, que j'ay découverts dans un monastère des Isles des Princes; parmy ces manuscrits il y en a quatre de très bons. Le plus curieux de tous est le roman de Josaphat et de Barlaam, qui n'a guères moins de six cens ans d'ancienneté [1]; chaque page est ornée de miniatures, qui, si l'on fait attention au tems, peuvent passer pour magnifiques. C'est en ce genre que j'ay vû de plus beau; on en demandoit 300 piastres; cependant à force d'expédients nous avons trouvé le secret d'avoir et celuy là et les huit autres à 88 piastres. Que si je n'ay pas poussé mes achats plus loin, ce n'est pas manque qu'il ne me soit tombé plusieurs manuscrits entre les mains. Je ne les compte plus par raport au grand nombre, mais il s'en rencontre bien peu qui méritent quelque attention, et ceux là on les porte à un prix excessif. Ce qui me surprend le plus, c'est de n'avoir pas déterré jusqu'à présent un seul morceau de littérature, pas même dans la bibliothèque du patriarche de Jérusalem, composée de plus de 300 manuscrits. Je l'ay examinée fort à mon aise; il m'a reçu avec toute la politesse imaginable, mais peu s'en faut que les longues conversations que j'ay eues avec luy ne me fassent perdre courage. Je l'ay questionné comme par manière d'acquit sur quelques monastères fameux qu'il a parcourus en différentes occasions, et ses réponses m'ont fait comprendre que les moines ne s'étoient attachés qu'à conserver les choses les plus communes et les plus triviales. Je n'en excepte pas le Mont Athos, quoique m'en écrive le sieur Spanet [2], qui ne parle que d'après des religieux ignorants, et moins croyables par conséquent que le patriarche de Jérusalem, qui m'a communiqué un catalogue détaillé

[1] Ms. grec 1128 de la Bibliothèque nationale. — [2] Cf. plus loin, p. 534.

IMPRIMERIE NATIONALE.

des différentes bibliothèques qui se trouvent chés ces religieux. En tout cas le fait n'est point difficile à éclaircir; M. Fourmont est dans le voisinage, et je luy mande de passer à Salonique, lorsque les affaires qui l'ont conduit à Athènes seront terminées. Je ne sçay point en quel état elles sont; il y a près de trois mois que je n'ay eû de nouvelles, j'espère cependant que ses peines ne seront pas perdues. Celles que s'est données le sieur Spanet n'ont encor rien produit. Il m'a envoyé la liste de six manuscrits, dont on vouloit avoir 600 piastres; ces manuscrits sont fort au dessous du médiocre, et en conséquence je luy ay marqué de n'en rien offrir du tout, néanmoins de continuer ses recherches et de tout mettre en œuvre pour déterrer quelques morceaux d'auteurs prophanes.

Nous avons icy deux grands amis de Fonseca qui nous promettent monts et merveilles de ce côté là; ils se font fort de voler certains particuliers jaloux de leurs livres au point de les tenir cachés dans les endroits les plus obscurs de leurs maisons, mais je doute qu'aujourd'huy nous puissions tirer aucun avantage de leur bonne volonté. Constantinople est actuellement en feu; le quartier des Grecs est presque entièrement consumé, et, suivant toutes les apparences, celuy des Arméniens, qui se trouve sur la même ligne, ne sera guères mieux traité. Vous jugés bien, Monseigneur, que dans un désordre pareil, les manuscrits n'auront pas échappé à la fureur des flammes; ainsy je ne prévois pas que désormais il y ait une grande récolte à faire en cette ville, surtout par rapport aux manuscrits arméniens.

La liste que j'en joins icy contient seize volumes, dont quelques uns très importants, comme saint Grégoire l'Illuminateur et Nersès, son neveu, auteurs écclésiastiques du IVe siècle, et dont jusques aujourd'huy on n'a connu que les noms. Je mets dans le même rang le Ménologe, ou la vie des Saints qui ont fleuri dans l'Église arménienne. Mais le plus considérable de nos acquisitions sans contredit sont trois manucrits venus d'Angora; ils sont écrits en lettres unciales, et les prêtres les plus habiles de la nation leur donnent mille ans d'ancienneté au moins, il n'y a rien de semblable dans quelque bibliothèque que ce soit. Je les ay fait voir à plusieurs Arméniens qui ne les ont pû déchiffrer; enfin après bien des peines un d'eux en a démêlé quelques mots; il les croit des ouvrages historiques; c'est dommage que le feu les ait beaucoup maltraités[1]. Le sieur Glavani, de qui nous les tenons, a envoyé deux Arméniens l'un à To-

[1] Voir la liste publiée à l'appendice.

cat, et l'autre à Ecmiasin, où le patriarche fait sa résidence; il se flatte que ces voyages nous procureront d'excellentes choses[1].

XVII

SEVIN À BIGNON.

Sans date [Constantinople, 10 août 1729.]

Monsieur, je ne doute pas que M. le comte de Maurepas ne vous ait communiqué la liste des manuscrits que j'ay eu l'honneur de luy envoyer il y a quinze jours; vous y aurez trouvé d'excellents morceaux en langue arabe, persane et arménienne. Je ne vous diray pas la mesme chose quant au grec; je me suis donné des peines inconcevables, et, malgré tous mes efforts, il ne m'a pas encore esté possible de déterrer aucun de ces grands ouvrages, dont aujourd'huy on regrette la perte avec tant de justice. Bien des gens, à ma place, seroient entièrement dégoûtés du peu de succès de leurs recherches; pour moy, je suis résolu à tenir bon, et peut estre que la fin sera plus heureuse que les commencements. Nous avons écrit en différents endroits, et la pluspart des personnes, auxquelles on s'est adressé, ont déjà mis la main à l'œuvre, et, dans trois ou quatre mois, au plus tard, nous sçaurons parfaitement à quoy nous en tenir. J'ay porté mes veues jusqu'en Crimée et bien m'en a pris; du moins le consul vient de me marquer que, dans le cours du mois de septembre, il seroit en estat de m'envoyer un assez bon nombre de manuscrits. Je les attends avec impatience, ce pays là n'a point encore esté fouillé et il pourroit bien arriver que l'on y fist quelques découvertes utiles; il ne seroit pourtant pas seur de vouloir en répondre.

Les Grecs ne connoissent que six ou sept auteurs ecclésiastiques, et ils ne se sont point du tout embarassés de conserver les autres; la pluspart sont devenus la proye des flammes, et comme les incendies sont très fréquents dans tout le Levant, où tous les édifices sont de bois, il n'est point étonnant que des ouvrages peu estimés, négligés par conséquent, ne subsistent plus aujourd'huy, surtout à Constantinople, où le feu fait souvent de terribles ravages. Ces jours cy, il a consumé près de 30,000 maisons, en moins de 17 heures;

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 89-90 (copie).

de celles des Grecs, à peine en restoit-il une vingtaine. Je vous laisse à penser si, dans un désordre pareil, ces gens là auront esté fort occupés de la conservation de leurs manuscrits; je n'ay peu en sçavoir des nouvelles positives. Maintenant toute la nation est dispersée; mais le soin de rebâtir leurs maisons les rappellera bientost à la ville, et alors je verray ce qui se pourra faire.

Je souhaitte que M. Fourmont soit plus heureux; il parcourt actuellement les monastères de la Morée, dans la pluspart desquels il y a des manuscrits. Toute ma crainte est qu'ils ne soient de la nature de ceux qui jusqu'à présent me sont tombés entre les mains. Je ne puis cependant vous rien dire de certain là dessus; il y a plus de trois mois que je n'ay reçeu de ses nouvelles, apparemment faute d'occasions, il vient rarement des bâtiments de ces cantons là, et il n'est point paresseux[1].

XVIII

BIGNON À SEVIN.

Lislebelle, 21 octobre 1729.

Il y a desjà assés de temps, Monsieur, que je dois response à une lettre que vous m'avés escrite sans date. Cette omission de vostre part ne m'auroit pas dérangé de mon exactitude ordinaire, mais, comme vous me renvoyiés à ce que vous escriviés plus au long à M. de Maurepas, aussi bien qu'aux catalogues de vos acquisitions, que vous aviés joints aux lettres que vous lui escriviés, j'ay voulu les voir auparavant, et je n'ai peu les avoir que ces jours cy, parce qu'il vouloit les communiquer à M. le cardinal de Fleury, qui s'est trouvé beaucoup trop d'autres occupations depuis la naissance du Dauphin.

Pour vous respondre maintenant, je vous louerai d'abord du soin que vous avés d'instruire en détail le Ministre de tout ce que vous faites. Il le mérite par son zèle pour nostre Bibliothèque autant que par la bonté qu'il a de faire valoir vos travaux et par l'affection qu'il aura sans doute à tascher de vous en faire obtenir la récompense. Je vous dois ensuite plus d'éloges encore sur tous les mouvements que vous vous donnés pour retirer les plus grands fruits de

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 115-116 (original).

vostre voyage. Il est évident que, si vous ne rapportés pas autant qu'il eut esté à désirer, ce ne sera pas faute de vivacité dans vos recherches et de discernement dans vos choix.

Ce n'est desja beaucoup d'avoir mis le monde savant au point de se persuader qu'il y auroit à présent de l'extravagance à espérer des Tite-Lives, des Polybes. Nos savans chimistes, qui ont démonstré l'impossibilité de la pierre philosophale, n'ont pas, à mon gré, rendu un médiocre service au genre humain. C'est donc en ce genre que je vous exhorterai à travailler foncièrement à vostre retour, et je vous avouerai que, suivant mon advis, ce travail sera plus utile que ne le seroit celui de donner quelque ouvrage inconnu jusqu'à présent, ou de remédier dans ceux que nous avons par des suppléments de lacunes ou par des restitutions d'études corrompues.

Après cela, dès qu'il y a tant d'impossibilité à trouver ce que nous aurions le plus désiré, le nombre et le choix des manuscrits compris dans vos catalogues peut nous consoler. Quoique les grecs ne soient pas si merveilleux, les arabes et persiens et plus encore les arméniens seront d'un riche ornement dans la Bibliothèque du Roy.

Il y a seulement une observation particulière que je ne puis m'empescher de vous faire ici, m'estant assés étendu sur tout le reste, soit dans mes discours avant vostre départ, soit dans mes précédentes lettres. Cette observation en est par rapport à M. Fourmont, qui, au milieu des éloges qu'il vous donne, m'escrit qu'il a beau vous escrire, vous ne lui respondés pas. Cependant il ne veut rien acheter que de vostre advis, et dans deux catalogues qu'il a envoyés de ce qu'il avoit trouvé chés des moines de deux fameux monastères de l'Attique, parmi bien du fatras, il me paroît qu'il y a des choses qu'il ne faudroit pas négliger d'acquérir. Si donc, faute d'avoir eu de vos nouvelles, il venoit vous trouver sans avoir rien amassé, ne craignés vous point que je vous en fisse quelques reproches? Je sai que vous estes trop au dessus des petites jalousies et vous n'aurés pas oublié ce que j'ay pris tant de soin de vous redire sur la différence que je metrois, comme tout le monde, entre M. Fourmont et vous. Mais cette raison là mesme devroit, ce me semble, redoubler vostre attention sur les plaintes qu'il pourroit faire. C'est une réflexion que je ne hasarderois pas si je vous conoissois moins et si je ne continuois à vous aimer autant que jamais.

Au reste, comme nous aprochons du temps de vostre retour, j'ay cru devoir escrire à M. l'ambassadeur par rapport à des idées que vous donnés à M. de Mau-

repas sur ce qui se pourroit faire, lors mesme que vous serés reparti[1]. Comme je ne doute pas qu'il ne nous communique ma lettre, je ne répeterai rien de ce qu'elle contient[2].

XIX

SEVIN À MAUREPAS.

Constantinople, 15 aoust 1729.

Monseigneur, ma dernière lettre est du 27 du mois passé, et, si je prends la liberté de vous écrire aujourd'huy, c'est moins pour vous annoncer de nouvelles découvertes que pour me conformer aux ordres, que vous m'avés donnés, en partant, de profiter de toutes les occasions qui se présenteroient de vous rendre compte des progrès que nous ferions. Il est difficile de rassembler bien des choses en quinze jours, surtout dans le dérangement où je trouve Constantinople depuis le dernier incendie. Les Grecs ont perdu leurs maisons, et dispersés de côté ou d'autre, il n'a pas été possible de déterrer aucun de ceux qui nous avoient promis, à M. Fonseca et à moy, de nous servir utilement dans nos recherches. La question est de sçavoir si ces gens là seront maintenant en état de nous tenir parole. Il y a eu nombre de manuscrits consumés par les flammes et, comme ces sortes d'accidents sont très fréquents dans tout l'Orient, on ne doit pas être surpris de la perte des meilleurs écrivains de l'antiquité. Il y a près de deux cens ans que dans ce pays-cy on ne fait cas que de six ou sept autheurs ecclésiastiques; les autres, peu connus ou entièrement négligés, sont devenus la proye des vers et du feu. Que si, par un pur effet du hazard, il en est échappé quelques uns à tant de disgrâces, soyés persuadé que je mettrai tout en œuvre pour les arracher à des gens si peu dignes d'en être les dépositaires. Il est vray que jusqu'à présent je n'ay pas été fort heureux de ce côté là; en revanche je suis assez content de nos acquisitions arabes et arméniennes. Je joins icy une liste de quatorze manuscrits de la première espèce et six de la seconde.

A l'égard du syriaque, je n'oserois plus en ce genre pousser mes vues très loin, car on nous mande de Seid que deux personnes, par ordre de la Propagande, ont enlevé de ce pays là et du reste de la Syrie tous les morceaux arabes

[1] Cf., plus loin, le chapitre XII. — [2] Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 294 et v°.

et syriens qui s'y sont rencontrés[1], et j'ay lieu d'appréhender que nous ne recevions des réponses à peu près semblables de Tripoli, d'Alep et de Damas. On ne sçauroit assez louer l'attention des papes à enrichir de plus en plus la Bibliothèque Vaticane; tantôt ils envoyent en Levant des gens habiles, tantôt ils se servent du ministère de missionnaires éclairés et intelligens. Malheureusement nous sommes les derniers; malgré cela je répondrais bien qu'ils n'ont rien apporté, soit en arabe, soit en persan, d'aussi précieux que les acquisitions que nous avons faites; et si désormais on plaçoit dans de certaines Échelles des consuls un peu entendus, ils pourroient, à l'aide des mémoires qui leur seroient donnés, faire de tems en tems des découvertes utiles. Alors la dépense seroit médiocre et, selon toutes les apparences, elle procureroit dans la suite quelques bons manuscrits. J'en attens quatre d'Angora, c'est tout le fruit d'un voyage fait à Césarée; peut-être que celuy de Tocat sera moins stérile. Quant à Ecmiasin, je crois qu'il n'y faut plus songer. Il y a d'Angora à cette ville soixante journées de caravane; un pareil voyage, par conséquent, emporterait près de six mois et les frais en seroient considérables. Cependant il n'y auroit pas eu à hésiter, si l'on avoit été sûr que le patriarche d'Arménie eût voulu nous accommoder d'une partie des manuscrits qui, de temps immémorial, se conservent dans son église. La bibliothèque en est très nombreuse, comme je l'ay appris de gens dignes de foy, mais le sieur Glavany, marchand établi à Angora, homme de sens et qui nous sert avec beaucoup de fidelité et d'exactitude, me marque que, quoiqu'amy du patriarche, il n'ose pas se promettre d'en obtenir ce que nous souhaitons. Les Arméniens ne sont pas si soupçonneux que les Grecs, ils le sont pourtant et il ne seroit pas sage de risquer beaucoup d'argent sur des vraisemblances presque toujours trompeuses. Le sieur Xaverio, consul de Crimée et frère de Glavani, est enfin arrivé à Bacsaseray; il me mande qu'il va rassembler tout ce qu'il y a de manuscrits dans les états du can, et qu'il compte m'en envoyer la plus grande partie dans le cours du mois de septembre[2].

---

[1] Allusion à la mission d'Assemani; cf. plus loin, p. 529. — [2] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 91 et v° (copie).

XIX bis

BIGNON À VILLENEUVE.

Lislebelle, 21 octobre 1729.

Quoique je n'ose me flatter d'avoir l'honneur d'estre connu de vous, Monsieur, je me flatte du moins que vous me pardonnerés la liberté que je prends de vous escrire. Le moyen de ne vous pas témoigner quelque partie de la vive reconnoissance dont je suis pénétré par rapport à tous les soins que vous avés la bonté de vous donner pour enrichir le thrésor dont je suis dépositaire. Les lettres de M. Sevin et de M. Fourmont ne sont remplies que d'acclamations, non seulement sur les politesses dont vous les comblés, mais encore sur les peines que vous vous donnés pour rendre leur voyage utile. Ils avouent que sans vous ils seroient revenus, comme tant d'autres, sans presque rien qui valût la dépense et la fatigue de tant de course, et qu'ainsi c'est à vous, Monsieur, que nous serons redevables de tout ce qu'ils pourront offrir à leur retour.

M. l'abbé Sevin va mesme plus loin; il vous trouve et tant de capacité et tant de zèle, qu'il me fait entrevoir, qu'après mesme son départ, si le Roy veut bien continuer à vous faire remettre des fonds, vous pouriés par vos seulles lumières et par vos différentes correspondances nous procurer des récoltes aussi amples que curieuses. Je conçois effectivement qu'ayant autant de connoissances que vous en avés, Monsieur, il ne vous faudroit que quelques mémoires sur ce que nous avons desjà et sur ce qui nous manque pour vous mettre en estat par le moyen des consuls ou des missionnaires de rassembler bien des curiosités.

M. Sevin me marque que la Congrégation de la Propagande a fait enlever depuis peu tout ce qu'il y avoit de considérable en syriaque au Mont Liban: cependant je ne laisse pas d'être persuadé qu'il y auroit encore à glaner assés honestement.

Nous savons qu'à Etmiazin il y a une bibliothèque assés nombreuse, et de livres dont nous ne savons presque rien. M. Sevin m'escrit que le patriarche sera intraitable; cela peut estre à présent. Mais il arrive tant d'avanies aux pauvres Arméniens, qu'en profitant des conjonctures, loin de refuser, ils auroient obligation à ceux qui, pour les secourir, les dépouilleroient de choses dont ils ne font presque aucun usage. Je ne sais mesme si, par rapport à cela,

on ne pouroit pas mettre à profit jusqu'aux jalousies qui ne règnent que trop entre les missionnaires des divers ordres.

Mais c'est trop en dire devant vous, Monsieur, à qui je dois céder par tant d'endroits. Pardonnés cette effusion qui vous prouvera du moins mon ardeur et qui pourra vous faire mieux comprendre à quel point je suis touché de tout ce que vous voulés bien faire pour nous[1].

XX

SEVIN À MAUREPAS.

Constantinople, 18 septembre 1729.

Monseigneur, les marques de bonté qu'il vous a plu de me donner dans votre lettre du 9 juillet exciteroient dans un homme, qui vous seroit moins attaché que je ne le suis, les sentiments de la plus vive reconnoissance. Le moyen le plus sûr de vous la témoigner, si je ne me trompe, est de travailler sans interruption à faire réussir les projets dont vous avés eu la bonté de me confier l'exécution. Il ne vous sera pas malaisé de juger de mon attention à remplir vos vues, par le compte que je m'en vais continuer à vous rendre de nos opérations. Le grec, comme de raison, marchera le premier; c'est la partie qui véritablement me tient le plus au cœur, et dans laquelle je souhaiterois avec passion de pouvoir faire des découvertes importantes. Malgré nombre de tentatives, je ne suis encore que médiocrement avancé, et il semble que la fortune prenne plaisir à renverser tous mes arrangements. J'ay eu l'honneur de vous informer des désordres que le feu a causés dans le quartier des Grecs. Me voilà de nouveau arrêté au milieu de ma course; à l'incendie vient de succéder la peste. Depuis quelques jours cinq personnes en ont été attaquées dans la maison de notre voisin le plus proche; maintenant toutes les portes du palais sont fermées, et je languis dans une oisiveté qui ne quadre, ni avec mon goût, ni avec ma manière de penser. Heureusement le mal ne fait aucun progrès et je me flatte de recouvrer incessamment ma liberté, dont je destine les premiers jours à un voyage sur le canal de la mer Noire. On m'a averti que, dans certains

[1] Bibl. nat., ms. franç. 22234, fol. 294 v°-295. — Le 25 octobre Bignon envoyait les lettres précédentes à Maurepas pour les transmettre à Constantinople (fol. 297).

villages des environs, il y avoit quelques centaines de manuscrits, dont deux, suivant la tradition du pays, ont été copiés sous le règne de Justinien. Le fait est très douteux; mais, en pareil cas, il est essentiel de tout entendre et de tout voir, sans quoy point de découvertes à espérer. D'ailleurs, en chemin faisant, on rencontre quelquefois des manuscrits qui ne sont point absolument méprisables; tel est un Nouveau Testament, avec des commentaires que j'ay acquis quelques jours avant que la peste se fût déclarée; il est parfaitement beau, ne paroît guères avoir moins de six à sept cens ans, et, qui plus est, je ne crois pas que les notes qui l'accompagnent aient encore été publiées. Ces succès, quoyque très minces en eux-mêmes, ne laissent pas de soutenir mes espérances, qui se fortifieroient de plus en plus si les Grecs étoient, ou moins menteurs, ou moins ignorants.

Nous avons mis en campagne deux ecclésiastiques de cette nation, qui sont de la connoissance de M. de Fonseca. Je ne sache guères de gens plus capables de nous bien servir, principalement un nommé Critias, très accrédité dans le clergé, grand fripon, et qui certainement ne se fera pas un scrupule de dépouiller ses compatriotes; un homme de cette trempe peut nous procurer d'excellentes choses, si tant est néanmoins qu'il en reste encore des vestiges, soit dans les monastères, soit dans les cabinets des particuliers. Combien jusqu'a présent n'ai-je pas vû de manuscrits? il ne m'est pourtant tombé entre les mains aucun de ces fameux originaux, qui sont le plus important objet de mes recherches.

M. Fourmont n'a pas été plus heureux. Je viens de recevoir une lettre de luy, datée du 14 de juin; il me marque que, parmi les manuscrits du monastère de Panteli, il ne s'en est pas rencontré un seul qui méritât d'entrer dans la Bibliothèque du Roy. Il se prépare à visiter les autres couvents de l'Attique. Pendant son séjour à Athènes, il a acheté quelques médailles nouvellement découvertes et copié des inscriptions échappées à la curiosité des voyageurs les plus attentifs. Ces sortes de monuments peuvent quelquefois être très utiles, et, suivant toutes les apparences, il y en aura plusieurs de cette espèce dans le grand nombre de ceux que M. Fourmont a ramassés. A la vérité des manuscrits seroient préférables. Mais, Monseigneur, vous êtes trop juste et trop équitable pour demander l'impossible; le capital est de ne rien négliger, et par là de mettre la fortune dans ses intérests. Rarement elle se déclare en faveur de ceux qui demeurent les bras croisez: sur ce principe je prends langue de tous cotez, et je saisis les occasions différentes qui se présentent.

Ayant donc appris, il y a près de trois mois, que les montagnes de Thessalie et des environs étoient pleines de monastères assez riches en manuscrits, j'ay engagé un Grec, après bien des instances, à se charger de cette expédition. C'est un homme fidèle, grand partisan de l'Église latine et point du tout intéressé; de plus il n'ignore pas le grec ancien, et, à l'aide des conversations que j'ai eues avec luy et des instructions que je luy ay données, il est en estat de demêler le bon d'avec le médiocre. Il m'a écrit vers le milieu du mois passé qu'un métropolite de ses amis l'a conduit dans plusieurs de ces couvents, où effectivement il a vû et examiné plus de 600 manuscrits, dont aucun de considérable. Tout y est jonché de Nouveaux Testaments, de Sts Grégoires, de Sts Chrysostomes, et autres ouvrages, dont l'acquisition seroit inutile[1]; ce qui me confirme dans mes premières idées, que les Grecs, uniquement touchés de sept ou huit auteurs ecclésiastiques, ont abandonné les autres à leur mauvais sort. La question maintenant est de voir si quelqu'uns de ces morceaux sont échappés du naufrage, et on ne sçauroit s'en assurer que par l'inspection des divers endroits, qui de temps en temps viennent à notre connoissance. Tels sont les monastères dont j'ay l'honneur de vous parler, malheureusement nous n'avons pas de consuls dans ces déserts là. Il m'a donc fallu, malgré toute ma répugnance, prendre le parti d'y envoyer un exprès, qui ne nous coûtera guères moins de six à sept cent livres; ce voyage emportera près de quatre mois, et peut être ne réussira-t-il pas au gré de nos souhaits. Mais il y a des dépenses nécessaires, et celle-cy me paroit être du nombre; le public ne se paye pas toujours de raison, et bien des gens s'imagineroient que ces monastères négligés leur auroient procuré des trésors inestimables. Il est des circonstances où il faut donner quelque chose au hazard, et cette fois-cy je n'ay point hésité à le faire, persuadé que vous ne desapprouverés pas ma conduite.

Je n'aime point à prodiguer l'argent et les voyages inutiles ne sont pas de mon goût; ces deux motifs joints ensemble m'ont déterminé à m'adresser aux consuls des différentes Échelles. La plupart nous ont fait réponse; la peste qui règne dans tout le Levant ne leur a pas encore permis de faire les recherches que nous désirons, ils se proposent d'y travailler lorsque la maladie contagieuse sera entièrement dissipée.

M. Le Maire, consul de Tripoly de Syrie, n'a pas rencontré les mêmes obstacles. Je joins icy un mémoire que Son Excellence en a reçu ces jours cy et

[1] Cf. plus loin, p. 503.

dans lequel il s'explique avec de grands éloges sur les bibliothèques des monastères du mont Sinaï et de St Macaire, situés en Égypte[1]. Je n'examine point si ces éloges sont bien fondés; je ne pourrois les combattre que par des conjectures, et de simples conjectures ne détruisent pas des faits; supposons la vérité de celuy-cy. Je pense, comme M. Le Maire, que le consul du Caire viendroit facilement à bout de tirer les livres en question des mains des moines si peu dignes de les posséder; un consul sensé et adroit est plus propre pour ces sortes d'expéditions que le plus sçavant homme du monde. J'ay eu l'honneur de vous en marquer les raisons dans mes lettres précédentes; je ne les répéteray point icy. Lorsque M. Pignon sera arrivé au Caire, je supplierai M. l'ambassadeur de vouloir bien luy écrire à ce sujet. Il seroit aussi très à propos que vous donnassiés des ordres là dessus à ce consul, et je ne doute pas que cela ne l'engageât à suivre cette affaire avec toute l'application possible.

Dans le même mémoire M. Le Maire fait mention de quelques manuscrits ramassés par le Père Sicard[2], qui, si je ne me trompe, voyageoit aux dépens du Roy, auquel cas ils appartiennent à Sa Majesté et non pas aux Jésuites. Si cette maxime n'est point sujette à des exceptions, il ne vous sera pas malaisé de sçavoir dans quelle maison des Jésuites ces manuscrits ont été déposés; je m'en suis informé de ceux de Constantinople, qui n'ont pu, ou qui n'ont pas voulu m'en instruire. A les entendre parler, ce religieux avoit rassemblé d'excellents morceaux en copte et en syriaque; les manuscrits de l'une et de l'autre espèce sont extrêmement rares. Quant aux syriaques, M. Le Maire peut nous servir très utilement; il connoît la plupart des évêques maronites, qui en sont les dépositaires. J'ay appris depuis qu'on conservoit dans les églises du Diarbékir beaucoup de livres syriens et arméniens, et, comme Alep est le centre des caravanes qui vont et viennent dans ce pays là, nous avons écrit à M. Pelleran de charger quelques personnes intelligentes du soin de chercher ce qui se trouvera de plus précieux en l'un et en l'autre genre.

A l'égard des manuscrits arabes et persans, on n'a pas besoin du secours de Mrs les consuls; les deux que propose M. Le Maire sont dans la classe des médiocres et le prix en est porté trop haut. Ils sont moins chers icy, et il y en a plus dans Constantinople que dans toutes les villes du Levant prises ensemble. Je

[1] Cf. plus loin, p. 524.

[2] Claude Sicard, né à Aubagne, en 1677, missionnaire en Syrie en 1706, puis en Égypte, mort au Caire en 1727. Cf. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII, col. 1185-1189.

n'en veux pas de meilleures preuves que le catalogue de nos acquisitions orientales faites dans l'intervalle de quatre mois. La liste que je vous envoye aujourd'hui comprend près de cinquante volumes, dont plusieurs astronomiques[1]. Lorsque les Arabes ont commencé à cultiver les sciences, la plupart des grands ouvrages d'astronomie composés par les Grecs subsistoient encore; ce sont les sources où les Arabes ont puisé, et il est vrai de dire que presque tous leurs auteurs se sont contentés de traduire les écrits des anciens, et, dès lors, il est bien difficile que leurs livres ne contiennent beaucoup d'observations ignorées aujourd'huy et dont nos astronomes modernes pourraient faire un très bon usage.

Il est juste de songer à eux, mais je ne perds pas de vue mon objet principal, qui regarde les livres historiques. Je me flattois de vous annoncer ceux de Mirkond par cet ordinaire-cy. Depuis peu, il m'en a passé deux exemplaires par les mains, et tous les deux se sont trouvéz imparfaits. Il n'est pas aisé d'en déterrer qui soient complets; cependant vous pouvés compter que j'en raporterai un auquel rien ne manquera. Deux Turcs, fort honnêtes gens, me l'ont promis et ils me tiendront parole.

Le voyage d'Angora à Césarée n'a pas été aussi infructueux que je le pensois; il me souvient de vous avoir mandé dans ma dernière lettre, que j'en attendois quatre manuscrits, dont un grec et trois arméniens[2]. Le grec est des plus médiocres, et je ne puis vous rendre compte que d'un seul des arméniens, par raport à la peste, qui ne me permet pas de communiquer avec mes vertabiets. Celuy dont il s'agit est intitulé Giarrantir, volume d'une grosseur étonnante, et qui contient l'histoire des roys et des patriarches arméniens, une grande partie de leurs conciles et plusieurs ouvrages des anciens docteurs, qui ont fleuri dans cette Église. Tant de morceaux considérables rassemblés dans un seul volume, rendent ce manuscrit également curieux et intéressant. Il n'est pas douteux que ce ne soit une découverte importante et dont je desespérois presque, à cause de la rareté du manuscrit. Je n'en connois que quatre dans tout l'Orient, dont un à Nicomédie, qui ne comprend que l'histoire d'Arménie et la collection de leurs conciles, cependant on n'a jamais voulu me le laisser à moins de 100 piastres. Le nôtre est assez défectueux : il y manque quelques pages au commencement et à la fin, mais le mal n'est pas sans remède; elles seront vraisemblablement suppléées par le Giarrantir que doit nous

[1] Voir la liste publiée à l'appendice. — [2] Cf. plus haut, p. 490.

envoyer le consul de Crimée. Deux exemplaires d'un ouvrage de cette conséquence sont très nécessaires, principalement lorsque le prix en est raisonnable. Les copistes sont sujets à faire des fautes et on ne sçauroit guères les corriger que par la confrontation de différents manuscrits.

Le bâtiment sur lequel sont les *Conciles*, de l'édition du P. Hardouin, n'est point encore arrivé. Les vents contraires le retiennent aux Dardanelles. M. Fonseca se promet beaucoup de ses présents, et il ne doute pas que le patriarche de Jérusalem et le prince de Valachie ne nous donnent au moins l'équivalent. Le dernier surtout se pique de magnificence, et il croiroit déroger à la dignité de prince, si quelqu'autre le surpassoit en générosité. Il joint a beaucoup de sçavoir toute la vanité des Grecs anciens et modernes, et je tâche par des louanges outrées, de luy enlever quelques morceaux précieux, persuadé que, quand l'honneur n'y est point intéressé, il ne fut jamais defendu de profiter des foiblesses d'autruy. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a rassemblé avec des dépenses incroyables les monuments de ce pays-cy, qui sont échappés, ou à la négligence des particuliers, ou à la fureur des barbares. Le prince de Moldavie [1], son cousin, ne l'a point imité; mais, en revanche, plein d'envie de faire plaisir au docteur Fonseca, il a donné ordre qu'on fouillât dans les monastères de son petit État, qui, par malheur, ont été pillés à différentes reprises. Il doit au premier jour, nous faire présent d'une histoire de Moldavie et des provinces voisines, composée en langue du pays; elle n'a point encore vû le jour et on en parle comme d'un chef-d'œuvre. Un médecin, établi à la cour de ce prince, s'est chargé de nous ramasser tous les livres, tant grecs que moldaves, imprimés à Jassy et à Boucharest; on ne les connoit guères, ni en France, ni ailleurs, et, ne fût-ce que cette raison, ils ne sont point indignes d'occuper une place dans la Bibliothèque du Roy.

Voila la situation où se trouvent présentement nos affaires, il est visible, par le simple exposé, que, dans deux ou trois mois au plus tard, elles n'auront plus besoin de ma présence; il ne sera question que de recevoir quelques manuscrits restés en arrière, choses qu'exécuteroient sans peines gens moins habiles que ne l'est M. Fourmont. Que si le bien du service l'obligeoit par raport à quelques découvertes importantes de faire un plus long séjour que je ne le pense, soit dans la Grèce, soit au Mont Athos, nous avons icy M. Iccard, secrétaire de l'ambassade, qui le remplacera merveilleusement bien; il est homme de lettres, d'une probité à toute épreuve, doux avec cela, insinuant, et

[1] Grégoire Ghika, hospodar de Moldavie (1726-1733).

par là très capable de négociations plus épineuses que celles-cy. Elle n'a pas laissé de déranger ma santé; si, néantmoins, je me croyois encore nécessaire en ce pays-cy, je garderois le silence sur cet article et je me ferois un mérite de la sacrifier à l'utilité des lettres et au désir extrême que j'ay de vous donner des marques de l'attachement et du profond respect avec lequel je suis, etc.

P. S. Les frayeurs que nous a causées la peste sont dissipées maintenant, les portes du palais sont ouvertes et, par là, je me vois en état de continuer mes travaux. Ce matin, on m'a fait présent de six médaillons et de deux médailles; les six médaillons nouvellement déterrés regardent une ville de Thrace, nommée Maronée, ils ont tous des époques différentes; j'ai l'honneur de vous les envoyer[1].

XXI

SEVIN À MAUREPAS.

Constantinople, 2 décembre 1729.

Monseigneur, voicy une liste de manuscrits plus ample qu'aucune de celles que j'ay eu l'honneur de vous envoyer jusqu'à présent. Mais, sans un malheur qui nous est arrivé, la récolte auroit été et plus riche et plus abondante, du moins par raport au grec. Il me souvient de vous avoir marqué dans ma dernière lettre, qu'un papas, à ma sollicitation, avoit entrepris le voyage de certains cantons de la Thessalie, absolument impraticables, et que ce papas, de plus, avoit engagé le métropolite de Xanthi à lui procurer les manuscrits qui se trouveroient dans les monastères de sa dépendance, et, comme les évêques de ces pays cy, ne se déterminent à faire de bonnes œuvres que par des motifs d'intérest, notre

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 92-95 (copie). — Villeneuve écrivait en même temps à Maurepas, le 15 septembre 1729 :

« Le sieur Sevin vous rend compte des progrès qu'il a faits jusqu'aujourd'huy dans la recherche des manuscrits. Le détail qu'il vous en fait sera plus exact que celuy que je pourrois vous faire; il remplit sa commission avec zèle et application, et il en tirera certainement un meilleur party que tout autre qui en auroit été chargé.

« Le sieur Fourmont, de qui j'ay reçeu des lettres d'Athènes, du commencement du mois d'aoust, me marque que, n'ayant pu trouver des manuscrits dans tous les pays qu'il avoit parcourus, il s'étoit rejetté sur les inscriptions, dont il en avoit trouvé grand nombre de très curieuses... » (Bibl. nat., ms. français 7182, p. 440-441.)

Grec avoit été obligé de lui promettre dix écus de chaque volume, en se réservant néantmoins la liberté de ne prendre que ceux qui luy conviendroient. Les préliminaires réglés, ils ont entamé la visite des couvents, dont le métropolite a volé sans scrupule les manuscrits les plus précieux, à quelques lieues de Bourou. Le papas, qui vouloit se transporter dans des endroits qu'on luy avoit indiqués, supplia l'archevêque de luy envoyer les livres à la Cavalle, et que là, il luy compteroit la somme dont ils estoient tombé d'accord. Dieu n'a pas béni l'ouvrage; les livres ont été embarqués, et avec eux le neveu du métropolite, chargé de 600 piastres, que son oncle avoit rassemblées de la vente des sacrements et des bénéfices. Le bâtiment étoit à peine en mer, qu'il s'est élevé un orage furieux, et les flots ont englouti le neveu, l'argent et les livres. Je les regrette au delà de ce que je puis vous exprimer. Mon Grec, moins ignorant que ses compatriotes, et qui avoit examiné sur les lieux les manuscrits en question, prétend que la pluspart étoient des ouvrages historiques. De la manière dont il s'explique, quelqu'uns appartenoient à la Bizantine et les autres remontoient à des tems plus reculés; il ne m'a pas été possible de rien tirer de plus précis. Les commencements manquent à la plupart des anciens manuscrits et il faut des connoissances supérieures à celles de ces gens cy pour deviner à la simple lecture de ces ouvrages quels en peuvent être les auteurs. D'ailleurs il ne comptoit pas sur un naufrage, aussy sa surprise a été extrême, lorsqu'à la Cavalle on luy a appris ces mauvaises nouvelles. Dans le moment de son arrivée, il est venu un homme, de la part du métropolite, luy demander le payement des 25 manuscrits dont le naufrage nous a privés; à quoy il a répondu que la marchandise n'ayant pas été livrée, les conventions devenoient nulles, et qu'indépendamment de celà l'archevêque ne pouvoit en conscience exiger de l'argent de choses qui ne luy avoient pas coûté un obole. Là dessus la dispute s'est échaufée, on l'a menacé de l'appeller en justice; et luy, qui ne se sentoit pas le plus fort dans un pays où son adversaire a du crédit, s'est retiré tout doucement à Constantinople, persuadé que le métropolite n'osera pas l'y inquiéter, dans la crainte que l'enlèvement des manuscrits ne luy fasse auprès du clergé une affaire très sérieuse. Il est, outre cela, très résolu de l'attaquer du côté des mœurs, et il se croit en état de prouver par les attestations de quelques chirurgiens de sa connoissance que les attraits du plaisir ont fait oublier quelques fois à sa Révérence les préceptes de l'Évangile et les devoirs de sa profession. A eux le débat; je ne veux point entrer dans de si vilaines discussions, et il me convient quant à présent de ménager l'archevêque; la vi-

site de son diocèse n'est pas entièrement achevée, et il y reste encore des monastères qui n'ont pas été fouillés. Dans l'espérance d'y faire quelques découvertes, ou plûtost dans la vue de ne rien négliger, j'ay déterré icy un des amis du métropolite, et cet ami luy a écrit que le moyen le plus sûr de nous engager à luy rendre justice étoit de rassembler un nombre raisonable de manuscrits, de les luy adresser, et que, dans ce cas là, il ne doutoit pas que je ne me prêtasse volontiers à luy donner toute la satisfaction qu'il pouvoit naturellement désirer. Nous sçaurons dans peu l'effet que cette lettre aura produit. Les ecclésiastiques de ce pays cy sont extrêmement avares et peut être que les raisons d'intérest ranimeront le zèle de l'évêque, ou du moins sa colère contre notre Grec se ralentira, et celuy cy y gagnera du tems, ce qui, dans de semblables affaires, est quelquefois de grande importance. Je serois mortifié qu'on inquiétât le papas à mon occasion; il n'a pas tenu à luy de nous procurer des morceaux dignes de la curiosité du public, et, à en juger par les apparences, il y en avoit quelqu'uns de cette espèce parmi ceux qui sont péris par la tempête.

Malgré cette perte, il n'a pas laissé de nous rapporter une douzaine de manuscrits passables, et il m'a fait présent de huit autres, dont il est redevable à la libéralité de quelques particuliers. Ce ne sont que des livres d'église, mais qui, quoyque peu considérables par eux-mêmes, peuvent néantmoins contribuer à éclaircir les usages et les sentiments des Grecs depuis leur séparation d'avec les Latins. Au reste l'achapt des morceaux en question et les despenses du voyage, auquel il a fallu employer quatre mois, ne montent qu'à 210 piastres. Il seroit difficile de travailler à meilleur marché. Que si cette tournée ne nous a pas beaucoup enrichi, la disette actuelle des bons manuscrits en est la seule cause. C'est ce que j'ay éprouvé le mois passé en parcourant quelques endroits situez à plusieurs milles de Constantinople. A entendre parler certaines gens, il y avoit dans les monastères de ces quartiers là des morceaux aussi anciens que le siècle de Justinien; cependant je n'ay rencontré partout que des pièces méprisables et dont les plus vieilles n'alloient pas au delà de 300 ans.

Dans le même temps à peu près, j'avois envoyé un homme sûr dans les couvents de l'isle de Marmara, ainsi que dans ceux des montagnes de Nicée, et cela sur les relations favorables qui m'en avoient été faites à différentes reprises. En effet, il a trouvé beaucoup de manuscrits; dans celuy de la Panaia, par exemple, il en a vû 300, dont 24 étoient des Nouveaux Testaments, et les autres ne valoient pas la peine d'être achetés. Tous ces cantons ont été dépouillés, et, après bien des fatigues et une dépense de 80 piastres, mon Grec

IMPRIMERIE NATIONALE.

a été contraint de repasser à Constantinople les mains vuides. Je n'en suis pas surpris, les moines de ces couvents l'ont assuré que le prince de Valachie leur avoit enlevé un grand nombre de manuscrits, que les évêques de la Grèce avoient à l'envye favorisé ses recherches, et que les coins les plus obscurs n'étoient pas échappés à sa curiosité. Voilà, si je ne me trompe, la raison pourquoy les courses de M. Fourmont ont été si infructueuses par rapport aux manuscrits. Il a formé le dessein de pénétrer jusques dans les montagnes des Maniotes; l'entreprise est hasardeuse. Les peuples qui portent ce nom sont descendus des Lacédémoniens, ils en ont conservé toute la bravoure, et, à l'exemple de leurs ancêtres, qui traitoient le larcin de gentillesse, ils se feroient un scrupule de ne pas détrousser les passants, aussi aucun voyageur jusqu'aujourd'huy ne s'est avisé d'aller à la quête des manuscrits dans un pays si dangereux et qui vraisemblablement ne fournira que des livres d'église. C'est ce que je luy ay représenté, en luy ajoutant que vous aviés eu la bonté de nous accorder la permission de repasser en France ce printemps prochain. Il seroit superflu de vous entretenir icy du succès de son voyage; il vous en a envoyé une relation très ample et très circonstanciée. Je passerai donc à nos opérations de Constantinople.

Dans ma dernière lettre j'ay eu l'honneur de vous marquer que deux personnes de cette ville nous avoient promis de travailler à la recherche des manuscrits qui pouvoient être cachés dans les maisons particulières. Ils nous ont tenu parole et l'un d'eux m'apporta, il y a trois semaines, 17 volumes dont 7 ou 8 de bons et les autres médiocres. Au nombre des premiers est un Commentaire très ancien et très bien conservé sur l'Évangile de saint Luc; je crois le commentaire dont il s'agit différent de celuy de Titus de Bostre, le seul des commentateurs grecs de saint Luc, que les temps ayent respecté. Il se pourroit bien faire que le nôtre fût d'Origène, qui, suivant le témoignage de plusieurs auteurs, avoit composé un ouvrage semblable, auquel cas ce seroit une découverte considérable. Je n'ay pas eu le loisir d'entrer fort avant dans cet examen; d'ailleurs on ne trouve point icy les fragments que les anciens ont cité du traité de ce fameux écrivain, et qui néantmoins seroient des pièces de comparaison nécessaires pour la décision du procès. Mais, supposé que cette pièce soit de Titus de Bostre, elle ne laissera pas de mériter une place dans la Bibliothèque du Roy; les manuscrits de cet auteur ne sont pas communs, non plus que ceux de quelques morceaux de saint Chrysostome, qui faisoient partie des dix-sept que mon Grec avoit ramassé. On ne les a jamais voulu séparer, ny les donner à moins de 87 piastres; j'ay conclu à la fin, et cela d'autant plus volontiers que cinq

ou six de ces volumes valent bien la somme qu'on m'a demandée pour le tout. Mon autre Grec n'a pas été à beaucoup près si raisonnable; après bien des soins il a rassemblé 42 manuscrits, dont 9 m'auroient assez accommodé, tels étoient les Commentaires de Nicétas sur les Psaumes, quelques ouvrages de saint Cyrille d'Alexandrie, etc. Les ayant mis à part, il fut question du prix, et le Grec dit à M. de Fonseca et à moy que les propriétaires l'avoient fixé à 400 piastres. Malgré toutes nos allées et venues, il ne nous a pas été possible d'obtenir la moindre diminution, nous en avons par degré offert jusqu'à 200 piastres, et on ne nous a point écouté. Cependant c'étoit payer ces 9 manuscrits au delà de leur juste valeur, mais il nous a paru plus à propos de risquer quelque chose, que de dégoûter des gens qui ne nous servent que par intérest et dont le zèle se rallentiroit bientost, quand il ne sera pas soutenu par un guain réel et effectif. Notre Grec néantmoins s'est engagé de nouveau à continuer ses recherches, et, si par hazard quelqu'uns de ses morceaux précieux que nous cherchons s'étoient sauvés du naufrage, il faut avouer que c'est le seul homme de ce pays cy capable de les déterrer. Il entend passablement le grec littéral, connoît assez bien les auteurs de l'ancienne Grèce, et par là, il peut mieux qu'aucun de ses compatriotes juger de la bonté des manuscrits qui luy tomberont entre les mains. La vérité est, qu'avant d'avoir recours à cet homme, j'ay cru devoir épuiser tous les autres moyens qui pouvoient me conduire à la même fin; il nous en auroit moins coûté.

Je disputerai pourtant le terrain de mon mieux, et j'espère que, vers la fin de janvier, il ne me restera plus rien à voir en ce pays cy, et que par conséquent ma présence y sera absolument inutile. Je diray la même chose de celle de M. Fourmont, qui, son voyage de Grèce fini, ne trouveroit pas icy de quoy l'occuper. Graces aux soins également vifs et ardents de M. l'ambassadeur, les mesures que nous avons prises par rapport aux différentes provinces dépendantes de l'empire du Grand Seigneur, contribueront beaucoup vraisemblablement à enrichir la Bibliothèque du Roy, et M. Iccart, que sa place oblige à entretenir des correspondances dans toutes les Échelles, peut mieux que personne suivre cet ouvrage. Ajoutez à cela que ses talents et la plus exacte probité luy ont mérité la confiance de Son Excellence, et que cette confiance le met en état de travailler avec beaucoup de succès. Je luy ay montré l'article de votre lettre qui le regarde, il en a été enchanté, et il se propose de se rendre digne, par un zèle sans bornes, de vos bontez et de votre protection.

Il me reste présentemant à vous expliquer en détail les opérations qui se

sont faites hors de Constantinople. Je commenceray par la Crimée. Nous avons reçu de ce païs là, vers le milieu du mois passé, un balot consistant en 29 volumes grecs et 2 arméniens. Parmi les grecs, il ne s'est trouvé que des livres d'église; en revanche les arméniens sont très importants. Le premier est un Giarrantir, infiniment plus rempli que celuy de Césarée, dont j'ay eu l'honneur de vous parler dans ma dernière lettre; un prêtre arménien, à qui je l'ay fait voir, m'a dit que ce manuscrit, outre plusieurs traités de leurs anciens docteurs, contenait des traductions de Pères grecs, peut-être de certains de leurs ouvrages que nous n'avons plus aujourd'hui. C'est un fait dont l'examen auroit demandé de longues discussions et je n'ay pas cru devoir risquer de pareils éclaircissements dans les circonstances présentes; la peste se fait toujours sentir à Péra et à Constantinople, et les Arméniens, surtout les prêtres, fréquentent les pestiférés du soir au matin. Le second manuscrit est encore un morceau fort curieux; les caractères en sont arméniens et le langage ancien tartare. Mon vertabiet, quoyque très instruit des livres de sa nation, n'avoit jamais vu celuy cy; il le met au nombre des pièces rares et uniques. C'est une histoire des contestations qui se sont élevées entre les Églises grecque et arménienne. Ce volume est bien conservé, mais le Giarrantir est en très mauvais état; exemple déplorable de la négligence des moines de l'Orient, qui laissent tomber en pourriture les choses mêmes qu'ils estiment à l'égal des thrésors les plus précieux. Le supérieur du couvent, à qui appartenoit celui cy, a rejetté constamment toutes les offres qui lui ont été faites au sujet de ce livre, et le sieur Glavany a été obligé de l'aller enlever à la teste de deux compagnies de Tartares. Il ne me marque point ce que coûte le ballot en question; apparemment qu'il compte joindre son mémoire aux balles qui doivent succéder à celle-cy. En attendant, il m'a demandé quelques présents pour ceux des seigneurs tartares, dont le crédit et les secours peuvent luy être nécessaires dans ces sortes d'expéditions; je lui ay envoyé ces présents et en même temps je luy ay écrit de travailler avec son activité ordinaire à la découverte des manuscrits caraïtes. Les Caraïtes sont des juifs qui ne veulent admettre aucune tradition, et par là, devenus odieux à toute la nation, ils ont été contraints de faire bande à part; leur principal établissement est en Crimée. Il y a eu dans cette secte des docteurs fort habiles, dont les commentaires sur l'Écriture sont en grande réputation, mais rien de plus rare que ces manuscrits. Je n'en sache qu'un seul dans toutes les bibliothèques de l'Europe; cinq ou six de cette espèce dans celle du Roy en feroient un des plus beaux ornements. Je ne doute pas que le sieur

Glavany ne s'acquitte parfaitement bien de cette commission et qu'il ne nous déterre encore des manuscrits arméniens; la plupart de ceux que j'ay acquis depuis deux mois en ce païs cy sont très bons. Celuy qui comprend les ouvrages d'un nommé Moyse, auteur du cinquième siècle, est un chef d'œuvre d'écriture; le plus considerable néantmoins est, à mon avis, un in folio très-ancien, dans lequel entrent divers morceaux de l'Ancien et du Nouveau Testament avec des explications, qui développent les sentiments et les dogmes dont les Arméniens font profession depuis plusieurs siècles. Ce volume appartenoit à l'église de Bisistache, située à une lieue de Constantinople, et comme les biens de l'église ne sçauroient s'aliéner, je me suis vû dans la nécessité de faire voler ce manuscrit, et, à l'appas de 33 piastres, un Arménien, pénitent du P. Olderman, jésuite, s'est chargé de cette mauvaise action. Toute ma crainte est que désormais je ne sois obligé d'avoir souvent recours à de semblables expédients. Nos acquisitions déplaisent souverainement au patriarche d'Arménie, résidant à Contantinople; il empêche les uns de nous vendre, et, dans la vue de nous dégoûter par la hauteur du prix, il achepte des autres à des sommes très fortes. Il a beau faire nous tirerons toujours parti des Arméniens à la faveur des Catholiques. Il auroit été à souhaiter qu'il se fût rencontré beaucoup de manuscrits en cette langue à Angora et à Césarée; nous les aurions eu à meilleur marché que dans ce pays cy. Les quinze, partie grecs, partie arméniens, qui me sont venus de ces deux villes, et dont j'ay reçu le mémoire ces jours cy, ne coutent que 114 piastres, y compris le Giarrantir, qui seul vaut davantage; un exemplaire de ce livre, bien complet et bien conservé seroit un vrai thrésor. Mais je ne vois pas la moindre apparence de recouvrer rien de pareil dans l'Orient, si cependant vous en exceptés le Diarbékir. Il y a dans cette province, à ce qu'on prétend, beaucoup de livres arméniens et syriaques; M. l'ambassadeur que j'en ay informé a écrit sur le champ au sieur Pelleran de faire fouiller dans tous les coins et recoins de ces cantons là, et luy, en conformité des ordres de Son Excellence, s'est reposé sur le supérieur de la mission de Diarbékir du soin de cette perquisition; nous en attendons des nouvelles avec impatience. Le Syrien que le pape a envoyé en Asie n'a pas pénétré dans ces quartiers là et il doit y avoir encore des manuscrits syriaques. Peut-être même en tirerons-nous de Seïd; la lettre du sieur Truilhier à M. l'ambassadeur[1] ranime un peu mes espérances, si c'est avec fondement, vous en jugerés par la

[1] Voir plus loin, p. 527.

copie que je joins icy[1]. Je m'étais d'abord adressé au sieur Cierge[2], qui ne nous a pas servi avec toute l'intelligence et toute l'activité de celui-cy; le mieux auroit été d'avoir recours au consul, mais on m'a averti de toutes parts que c'étoit un homme incapable des plus petites négociations, en cela bien différent de celuy de Tripoly, qui paroît avoir pris des mesures justes et convenables, témoin les deux articles de sa réponse à M. l'ambassadeur et la lettre de l'archevêque de Seïd, que j'ay l'honneur de vous envoyer. Ces arrangements doivent nous procurer des manuscrits syriaques, ceux du moins qui sont échappés à la vigilance du secrétaire de la bibliothèque Vaticane[3]. Et, dans la vue de ne rien oublier quant à cette partie, j'ay supplié Son Excellence de vouloir bien engager un religieux de Damas à faire des recherches, tant du côté de la Syrie, que de celuy de Jérusalem. Le moine, dont il s'agit, est fort connu des Maronnites et a de grandes correspondances dans la Palestine; on luy a mandé en même tems, et à luy, et à tous les autres de ne pas négliger les manuscrits grecs. On en a trouvé cinq ou six en Chypre, qui devoient être remis au sieur Mamaki, chancelier; il est parti avant la consommation de l'affaire, et bien nous en a pris. Le bâtiment, sur lequel il s'étoit embarqué, a péri; tout ce qu'il a pu faire a été de se sauver.

Le sieur Du Brocas, consul de l'Arta[4], a écrit le mois passé à M. l'ambassadeur qu'il est mort dans ces quartiers là un papas plus curieux en manuscrits que ne le sont d'ordinaire les ecclésiastiques de la Grèce. Il en avoit rassemblé un assez bon nombre, dont les héritiers feront vraisemblablement moins de cas que le défunt. Les Grecs se soucient médiocrement de livres, et ils aiment beaucoup l'argent. Je ne doute presque pas que le sieur Du Brocas ne persuade à ces gens là de se défaire d'un meuble qui leur est absolument inutile. Maintenant la négociation doit être entamée, et je souhaite qu'elle puisse se terminer heureusement. Je fais les mêmes vœux pour le succès d'une autre que le sieur Spanet, de Salonique, suit actuellement[5]; son commis, qu'il a envoyé à ma prière dans les montagnes de Zangora, y a déterré plusieurs manuscrits. Ce que je crains c'est que la somme que le sieur Spanet fait proposer aux religieux ne soit pas assez forte pour dissiper dans leur esprit les frayeurs

[1] Cf. plus loin, p. 527.

[2] Sielve, drogman à Alep; cf. plus loin, p. 531.

[3] Cf. plus loin, p. 529.

[4] Dubroca fils avait remplacé son père en qualité de consul à l'Arta; cf. O. Teissier, *Inventaire des Archives historiques de la Chambre de commerce de Marseille*, p. 151.

[5] Cf. plus haut, p. 484, 489, et plus loin, p. 534.

de l'excommunication; ces sortes de marchés ne sçauroient se conclure trop promptement, et il est dangereux de laisser aux moines le tems de la réflexion. Aussy, dans la réponse que je fais à sa lettre, dont vous trouverés icy la copie, je luy marque de ne pas se tenir à 100 piastres de plus ou de moins. Quoyque la pluspart de ces livres ne soient pas en parchemin, il y a de très bons ouvrages qui ne sont écrits que sur papier, et je suis convaincu que, dans le nombre, il s'en trouvera plusieurs de passables. Il pourroit bien même se faire que certains fussent des traités de théologiens grecs qui ont vécu depuis le Schisme, auquel cas ce seroit une fort belle acquisition, j'ajouterai même fort utile par les avantages que les témoignages des Grecs modernes pourroient nous fournir contre les erreurs des sectaires d'aujourd'huy; mais ces mémoires sont extrèmement rares et le prix exorbitant. Franchement, je ne sçaurois me résoudre à payer si cher des ouvrages très médiocres et qui, dans le fond, ne valent pas à beaucoup près l'argent que l'on en demande. Je mettrai cependant tout en œuvre pour rapporter en France quelqu'uns des principaux, et, si la fortune ne me sert pas mieux que par le passé quant à cet article, nous serons toujours à temps de faire copier ceux qui sont dans la bibliothèque du patriarche de Jérusalem; il nous en a accordé la permission de la manière du monde la plus obligeante et la plus polie. M. de Fonseca, dont je ne puis trop louer le zèle, a tenté plusieurs fois de l'engager à faire présent au Roy de ces manuscrits, et peut être s'y seroit-il déterminé, s'il n'avoit apprehendé de scandalizer les Grecs, et que le présent devenu public ne luy eût fait perdre auprès d'eux l'autorité que son mérite et que sa science, quoyque très superficielle, luy ont acquise. Je luy ay porté ces jours cy l'exemplaire des *Conciles,* et M. Sicard, secrétaire de M. l'ambassadeur, les luy a presentés au nom de Sa Majesté. Je ne puis vous exprimer jusqu'à quel point il a été touché de cette marque de distinction; il en a témoigné sa reconnoissance en termes également vifs et pathétiques. Le lendemain, trois de ses principaux ecclésiastiques vinrent me rendre visite et me remirent de sa part une croix très bien travaillée. On me fit entendre qu'il y avoit un peu de la vraye Croix, je n'en répondrois pas; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a été bénite dans l'église du S. Sépulcre. J'ay l'honneur de vous l'envoyer pour la présenter, ou à la Reyne, ou à Son Éminence, ou à quelque autre, si vous le jugés plus à propos; je ne dois, ni ne veux m'approprier un bien, qui ne m'appartient pas. Les *Conciles* seuls ont excité la générosité du patriarche. L'exemplaire que vous avés destiné au prince de Valachie est parti, accom-

pagné d'une lettre que M. l'ambassadeur luy a écrite à cette occasion. Il y a répondu sur le champ et avant d'avoir reçu les livres. M. de Fonseca se flatte toujours que ce présent nous produira quelques bons manuscrits.

Ceux que nous avons acquis jusqu'à présent, consistants en plus de 500 volumes, et distribués en cinq grosses caisses, sont actuellement sur le bord du capitaine Cortès; son bâtiment est des plus forts et luy homme fort sage et très expérimenté. Dès lors nous courons bien moins de risque que si nous avions partagé nos balles sur divers vaisseaux peu en état de résister à de violentes tempestes.

Je finiray par vous rendre compte d'une correspondance que je songe actuellement à établir dans la Géorgie; il en est arrivé depuis peu un capucin italien, avec lequel je me suis entretenu à plusieurs reprises des livres qui pourroient se trouver en ce pays là. Il m'a assuré que les Géorgiens avoient des manuscrits fort anciens, dont les uns rouloient sur l'histoire et les autres sur la théologie; qu'à la vérité plusieurs de ces manuscrits étoient péris dans la dernière invasion des Turcs, mais qu'il n'étoit pas difficile d'en recouvrer un assez bon nombre. Il prétend que la chose ne souffre pas de retardement, parceque les guerres, dont, selon toutes les apparences, la Géorgie va devenir le théâtre, achèveront de détruire les monuments qui restent dans ce malheureux royaume. Nous sommes donc convenus qu'il écriroit au supérieur de la mission de Géorgie et qu'on luy remettroit par le moyen de quelque marchand arménien l'argent qui luy seroit nécessaire pour faire ces acquisitions. La difficulté est de déterrer un marchand qui soit sûr et qui veuille bien répondre de la somme qui luy sera confiée. J'ay appris presque dans le même tems que le patriarche de Géorgie avoit été relégué par les Turcs à Ténédos; il y a fait venir, à ce que l'on dit, une partie de sa bibliothèque, la misère dont il est accablé avancera beaucoup, si je ne me trompe, la conclusion du traité. M. de Valnet[1], consul des Dardanelles, est à portée de Ténédos, je l'ai chargé de cette expédition et il me paroît capable de s'en bien acquitter.

Voilà l'état où nos affaires se trouvent présentement en ce pays cy; il vous sera aisé de conclure de tous ces détails que le séjour de M. Fourmont et le mien sont désormais inutiles. L'argent du Roy peut être mieux employé; je profiteray donc sans scrupule au printemps prochain de la permission de repasser en France, que vous avés eu la bonté de m'accorder. Faites-moy la

[1] Le chevalier de Valnay; cf. Teissier, *op. cit.*, p. 115.

grâce d'être bien persuadé que je ne vous l'aurois pas demandé, malgré le dérangement de ma santé, si j'avois crû un instant pouvoir encore vous donner en ce pays cy quelques marques du dévouement et du profond respect, etc. [1].

XXII

BIGNON À SEVIN.

Paris, 19 décembre 1729.

Vous croyez peut être, Monsieur, qu'en vous écrivant aujourd'huy ce ne sera pas sans vous faire quelques reproches sur ce que, dans votre dernier paquet, j'aurois trouvé des lettres pour un grand nombre de vos amis et je n'en ai point reçu de vous. Mais ce n'est pas mon intention; il me suffit d'avoir vu, dans ce que vous écrivés à M. de Maurepas et dans vos catalogues, le soin avec lequel vous continués à ramasser tout ce qui vous paroît de plus curieux. Si je vous écris donc aujourd'huy c'est pour vous rappeller de nouveau ce que je vous ay déja marqué plus d'une fois, savoir de faire un peu plus de cas de ce que vous trouverés de pièces de théologiens grecs depuis le Schisme. Je comprens aisément que vous n'avés pas tort de donner la préférence à ce qui regarde l'histoire, les belles-lettres et la religion des anciens temps; mais ces modernes, quoique d'ordinaire sans grande condition et sans beau style, ne laisseroient pas d'avoir leur importance pour mieux établir la continuation de la tradition malgré l'opposition de l'Église grecque d'avec la Romaine. Nous les trouverions en particulier sur un point qui ne seroit pas indifférent dans les dispositions présentes par rapport à ce que je crois de la grâce et de la liberté. Vous savez l'usage que M. Arnauld et M. l'abbé Renaudot ont fait de ces pièces recouvrées sur l'Eucharistie [2], et pensés donc ce qu'on pourroit faire dans le même goût contre les Jansénistes, et réflechissés bien qu'aujourd'hui ces livres pourroient faire plus d'honneur et retentir auprès de certaines personnes que tout ce que vous pourrez acquérir de plus rare et de plus précieux de tout autre costé.

Ce qui m'engage à vous faire cette remarque c'est parce que, si je ne me trompe, j'ay trouvé que, dans ce que nous avons des catalogues, que M. Four-

(1) Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 96-101 (copie). — (2) Cf. plus haut, p. 179.

mont a dressé des livres qu'il a trouvés dans les monastères de l'Attique, il y en a quelques uns de cette nature, et qu'ainsi, au lieu de dire simplement, comme vous le faites, qu'il n'y a rien vu qui méritât d'être acquis, j'aurois mieux aimé que vous n'eussiés pas négligé le peu qui auroit pu s'y rencontrer dans ce genre. Faites-y, je vous prie, donner mes refléxions et regardés l'avis que je vous en donne comme une preuve de l'estime avec laquelle je suis, etc.[1].

XXIII

BIGNON À SEVIN.

Constantinople, 11 février 1730.

Avec quelle joye croyés vous, Monsieur, que j'aye reçeu une lettre aussi pleine d'amitié et de nouvelles charmantes, avec une aussi fraiche date, que la vôtre du 29 décembre[2]. En la recevant, je commençay par dire qu'il falloit certainement qu'elle fût arrivée par le même bastiment sur lequel vous aviés chargé vos cinq caisses remplies de plus de 500 manuscrits, et j'appris hier avec plaisir que je ne m'étois pas trompé et que M. de Maurepas avoit déjà écrit à Marseille de nous les faire tenir par la voye la plus prompte et la plus sûre[3]. Tout ce qui me fâche c'est que la quarantaine retardera leur arrivée; mais, en récompense, ce retardement nous apportant du beau temps, elles risqueront moins

(1) Bibl. nat., ms. français 22234, fol. 309 et v° (minute).

(2) Cette lettre ne s'est pas retrouvée.

(3) Maurepas écrivait à Bignon, de Marly, le 15 février 1730 :

«Les échevins et députez de la Chambre de commerce de Marseille, m'ont donné avis, Monsieur, que le sieur abbé Sevin leur a adressé cinq caisses de manuscrits sur un bastiment qui faisoit quarantaine. Je leur mande, en réponse, de prendre beaucoup de soin de ces caisses, de les faire envelopper de toile cirée, affin que la pluye ne puisse mouiller et endommager les livres qu'elles contiennent et de les faire charger à vostre adresse sur les voitures ordinaires, qui pourront les apporter à Paris à moins de frais.» (Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 107; et Archives de la Marine, B^7, 137, fol. 83 et v°.)

A cette lettre est jointe une lettre des échevins et députés du commerce de Marseille à l'abbé Bignon, sur le même sujet, en date du 3 avril 1730 :

«Nous avons fait charger sur les charrettes du sieur Ollive, qui vont à Paris, cinq caisses contenant des livres, qui nous sont addressées de Constantinople, par M. l'ambassadeur à la Porte, et un balot de peaux de maroquin rouge, que le sieur consul d'Alep nous a envoyé; le tout étant pour le Roy...» (Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 106.)

d'être gâtées par les pluyes et les boues. Jugés quel sera notre empressement de comparer chacun des volumes avec les catalogues que vous avés envoyés à M. de Maurepas, et de faire examiner le mérite de chacun par tout ce que nous pourrons trouver de gens plus habiles... Par avance, je suis persuadé que la plus grande partie nous paraitroit très précieux et que la collection entière méritera le nom d'un véritable trésor. Que sera-ce lorsqu'en même temps nous verrons que la dépense n'est rien en comparaison?

Mais je vous avoueray cependant que ce qui me touche encore davantage, c'est la précaution que vous avés prise de lier des correspondances qui vous donnent un si juste espoir de voir votre récolte suivie de quelques glanures, qui certainement ne sçauroient être de rebut. J'en respons d'autant plus, que, quand vous serés icy, je ne doute pas que vous ne continuiés vos liaisons et qu'ainsy, quelque richesse que nous ayons déjà retirée de votre voyage, elles seront si précieuses aussi par la suite des négociations que vous y avés mises en si bon train. Vous devés juger aussi du plaisir que nous avons à vous revoir icy chargé de tant de gloire et travailler au rétablissement de votre santé que ant de fatigues dans un si vilain pays n'ont que trop altérée.

Mais, comme je me flatte que cette lettre vous trouvera encore à Constantinople, je ne puis m'empêcher de vous redoubler mes instances pour tacher de mettre M. de Villeneufve dans la plus ferme résolution de ne rien négliger pour nous procurer l'acquisition de la bibliothèque du prince de Valachie et du patriarche de Jérusalem, si la mort ou quelque disgrâce pouvoit nous procurer de si magnifiques acquisitions. C'est tout ce qui me reste à vous dire à présent, puisque je vois, par la manière dont vous vous êtes conduit, que, quand vous m'écririés de suite, vous n'auriés plus le temps de le faire quand cette lettre vous arrivera...[1].

XXIV

SEVIN À MAUREPAS.

Constantinople, 8 mars 1730.

Monseigneur, le bon marché m'a fait prendre les livres arabes et persans dont j'ay eu l'honneur de vous envoyer les catalogues, mais je ne me suis

[1] Bibl. nat., ms. français 22235, fol. 7 et v° (minute).

jeté de ce côté là qu'après avoir bien examiné auparavant, si les sommes qui me resteroient entre les mains pourroient fournir aux acquisitions des manuscrits grecs, arméniens et syriaques, qui font l'objet de nos recherches le plus important. Je ne crois pas m'être trompé dans mes supputations, à moins que le hazard ne nous procure de nouvelles découvertes, et, c'est sur quoy, moralement parlant, on ne doit plus compter aujourd'huy. Que si le cas arrivoit, je suis persuadé que la protection dont vous honorés les lettres seroit un motif plus que suffisant pour vous engager à faire des fonds qu'on emploieroit si utilement. Quoiqu'il en soit, je n'ay point passé les bornes que je m'étois prescrites par rapport aux manuscrits arabes que j'avois entièrement abandonnés, lorsque votre lettre du 14 de septembre m'a été rendue. Aussi dans la liste que je joins icy ne trouverés vous qu'un seul morceau de cette espèce [1].

La raison, qui m'a déterminé à ne le pas laisser échapper, est la rareté prodigieuse de cet ouvrage; il n'y en a pas deux exemplaires dans le Levant, du moins à ce que prétend Mustapha Effendi, le musulman de l'empire le moins ignorant, et cela par le soin que les Mahométans ont pris de supprimer un livre dont les principes ne quadrent point du tout avec les leurs. L'auteur vivoit avant Zoroastre, et son système étoit généralement reçu dans l'Orient, lorsque ce dernier s'avisa de publier une doctrine qui bientost après gagna la supériorité. Sçavoir si ces écrivains sont aussi anciens que se l'imaginent bien des gens, c'est ce que je n'entreprends pas de décider; je me contenterai d'observer en passant que, si ce monument devient jamais public, vraisemblablement il contribuera beaucoup à éclaircir nombre de passages de philosophes grecs, qui paroissent aujourd'huy peu intelligibles. L'original ne subsiste plus, il ne s'en est conservé que la traduction persane, donnée vers le commencement du douzième siècle par Eboul Fazil, précepteur de schah Saper. Cet ouvrage excita de grandes rumeurs et le roi Saper se vit obligé de sacrifier le malheureux Eboul au ressentiment des docteurs musulmans. Au reste le manuscrit en question est parfaitement beau; on en demandoit un prix excessif, cependant nous sommes venus à bout de l'avoir pour 85 piastres.

Quant à ce que vous me marqués qu'on sera toujours à temps d'acheter des manuscrits arabes et persans, permettés moy de vous dire que plusieurs des plus considérables sont péris sans ressource. Il est constant, par exemple, que

[1] Voir les listes de ces manuscrits et de ceux dont il est question plus bas, publiées à l'appendice.

les Arabes avoient en leur langue certains ouvrages d'Aristote très importants, dont à peine le nom est venu jusqu'à nous. Dans le dessein de recouvrer au moins les versions, je me suis adressé à Sat Effendi, admirateur outré de la philosophie péripatéticienne, et il m'a répondu qu'il avoit fait chercher très inutilement, et en Perse et dans les états du Grand Seigneur les traités dont je luy paroissois si curieux.

Les attentions de M. de Fonseca, malgré ses infirmités et ses occupations, ne se démentent pas; il sçait que notre mission est votre ouvrage, et, animé du désir de signaler son zèle dans une entreprise que vous affectionés véritablement, il met tout en œuvre pour rendre ce voyage cy mémorable à jamais par quelque découverte considérable. Malheureusement ses efforts et les miens n'ont pas eu tout le succès que nous aurions souhaité. Depuis deux mois le sieur Draco, son amy, nous a déterré plusieurs manuscrits, et dans le nombre il ne s'en est rencontré que quatre, qui fussent dignes en quelque façon d'entrer dans la Bibliothèque du Roy. Le premier contient beaucoup d'homélies de saint Chrisostome, dont la plupart n'ont pas vu le jour; dans le second, qui est très ancien, outre les Épitres catholiques, avec des scholies assez étendues, sont compris les Commentaires de Théodoret sur S. Paul; le troisième et le quatrième renferment l'un les Commentaires du même Théodoret sur les Psaumes, et l'autre la Philocalie d'Origènes, avec l'histoire d'Alexandre par Arrien. Il n'y a pas eu moyen d'avoir ces quatre morceaux à moins de 115 piastres. On me fait encore espérer quelques manuscrits, mais je m'en tiendrai uniquement à ce qui sera de meilleur, par ce que je sens bien qu'il ne sera pas possible de rien tirer à bon marché de gens qui estiment infiniment les plus petites choses en ce genre là. Peut être serons nous mieux traité, dans les Échelles; du moins Son Excellence a reçu ces jours cy du sieur Baume, consul de Candie, 4 manuscrits, dont trois ne sont pas mauvais. Le tout ne luy a coûté que 30 piastres; il promet de continuer ses recherches. Si on nous sert avec exactitude, dans les autres parties du Levant il se fera beaucoup d'envois dans le cours de cette année cy. Le plus prochain, suivant toutes les apparences, et le plus abondant sera celuy du sieur Espanet. La personne à laquelle il a confié l'expédition des montagnes de Zagora n'étoit point encore de retour le 20 de janvier; ce retardement l'inquiète beaucoup et ne me chagrine pas moins, par la raison qu'il a touché 360 piastres pour terminer divers marchés qu'il a conclus en ce pays là. Ce qui me rassure, c'est que les chemins sont devenus impraticables par la quantité de neiges qui est tombée icy et ailleurs. Je sçaurai dans peu à quoy m'en tenir,

tant sur cet article que sur celuy du Mont Athos. Dans l'impossibilité absolue de déterminer les moines à se défaire de leurs manuscrits, j'ay proposé au sieur Espanet de les faire voler par quelques religieux de ses amis, en luy en offrant par degrés jusqu'à dix écus du volume; un d'eux, avec lequel il est étroitement lié, doit venir à Salonique au commencement du printemps, et il ne désespère pas de luy faire entendre raison. Nous gagnerions beaucoup à un pareil marché. Les couvents dont il s'agit sont remplis des théologiens scholastiques de leur Église et rien de plus rare et de plus cher que ces ouvrages, quoyque la plupart très mauvais en eux mêmes. On ne sçauroit néanmoins les négliger; nos disputes avec les Protestants les rendent nécessaires, et il seroit à souhaiter que la Bibliothèque du Roy fût mieux fournie en ce genre là.

Voicy une copie de la dernière lettre que m'a écrite le prince de Valachie[1]. Il me marque que l'incendie de Constantinople a dissipé ses livres, et que, sans cet accident, il m'auroit envoyé quelques manuscrits. Si les promesses qui viennent à la suite de ce discours sont sincères, comme se le persuade M. de Fonseca, la chose n'est que différée. Résolu à ne rien négliger de ce costé là, je luy avois demandé par avance la permission d'entretenir avec luy un commerce de lettres, qui vraisemblablement ne sera pas infructueux; de la régularité de ma part à luy apprendre nos nouvelles littéraires et quelques petits présents de livres exciteront peut être sa générosité. J'ay fait les mêmes démarches auprès du patriarche de Jérusalem; il m'a donné ces jours cy un beau manuscrit sclavon des Évangiles, et il doit y ajouter dans peu les *Amphilochia* de Photius, morceau estimé et qui n'a pas encore paru[2].

J'ai acquité ce matin une lettre de change de 500 piastres, que M. Fourmont a tirée sur la nation. Il est toujours occupé à copier des inscriptions; je ne sache pas de métier plus fatigant. La vivacité avec laquelle il suit un objet, d'ailleurs si pénible, est digne de louanges, et ses travaux peuvent devenir très utiles au public. Cinq ou six découvertes de la nature des marbres d'Arundel et du monument d'Ancyre vaudroient des volumes entiers; mais je ne puis vous dire dans quelle classe doivent être placées les inscriptions qui luy sont tombées entre les mains, il n'entre là dessus dans aucun détail. Apparemment qu'il vous rend du tout un compte exact et cela revient au même. A l'égard des manuscrits, dans la seule de ses lettres où il m'en ait parlé, il me mandoit en gros que les bibliothèques de l'Attique ne luy avoient fourni aucun morceau

[1] Cette copie ne s'est pas retrouvée. — [2] Voir la liste publiée à l'appendice.

qui méritât la moindre considération. Je n'ay pas de peine à le croire, autrement il en auroit fait l'acquisition; ses connoissances en ce genre, ainsi qu'en plusieurs autres, sont supérieures aux miennes, et je l'avois fort exhorté, lorsqu'il se rencontreroit de bons manuscrits, de n'en pas différer l'achapt jusqu'au lendemain. Il est souvent dangereux de donner à ces gens cy le temps de la réflexion; deux heures après, ou ils ne veulent plus vendre, ou ils portent le prix de leurs marchandises fort au delà de leur juste valeur. Ce qu'il y a de vrai, c'est que j'ay toujours ardemment désiré qu'il eût le bonheur de déterrer quelque ouvrage de premier ordre. Je sens tout le plaisir que cette découverte vous auroit faite et, équitable comme vous l'êtes, vous ne m'auriés pas su mauvais gré d'avoir été moins heureux que mon compagnon de voyage.

Je ne vous entretiendrai pas de nos acquisitions arméniennes; le catalogue, que je joins icy [1], vous mettra en état de juger de leur mérite. Je ne vous parlerai pas non plus de la suite de nos arrangements; ma lettre deviendroit trop longue, et il vaut donc mieux remettre ce détail à mon retour en France. J'espère pouvoir m'embarquer vers le milieu du mois d'avril.

P. S. Voicy la copie de quelques lettres envoyées de Seide à M. l'ambassadeur; elles vous apprendront en quel état sont les choses de ce côté là [2].

XXV

SEVIN À MAUREPAS.

Marseille, 2 juillet 1730.

Monseigneur, Je me suis embarqué, le 24 d'avril, sur le bord du capitaine Gaski, et aujourd'huy, 2e de juillet, nous sommes arrivés à Marseille. Quoyqu'accablé des fatigues essuiées pendant une traversée également longue et pénible, je n'ay pas cru devoir différer un instant à vous informer de mon retour en France. Je joins à ma lettre un catalogue de nos dernières acquisitions, mais sans entrer dans aucun détail, ny sur cet article, ny sur les mesures que nous

(1) Voir la liste publiée à l'appendice.

(2) Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 102-104 (copie). — Cf. plus loin, p. 527-534, les lettres de Saïda, auxquelles il est fait allusion dans le post-scriptum de cette lettre.

avons prises pour assurer de plus en plus le succès de notre mission. J'aurai l'honneur dans peu de vous en rendre compte de bouche, et de vous renouveller les assurances du profond respect, avec lequel je suis, etc.[1].

Sevin s'était embarqué à Constantinople, comme l'apprend cette dernière lettre, le 24 avril 1730, pour rentrer en France, sans attendre le retour de Fourmont, qui devait rester quelques mois encore en Grèce, et le 2 juillet il débarquait à Marseille.

Il était porteur sans doute de la lettre suivante que le marquis de Villeneuve avait écrite au cardinal de Fleury, premier ministre, pour témoigner hautement de son zèle et du succès de sa mission. Cette lettre est datée de Constantinople, le 21 avril 1730, trois jours avant le départ de Sevin[2] :

Monseigneur, le compte que le sieur Sevin rendra de sa mission à Vostre Eminence luy persuadera sans doute avec combien de zelle et d'attention il s'est appliqué à remplir l'objet pour lequel il avoit été envoyé et que personne n'estoit plus propre que luy à ramasser ce qui pouvoit rester de manuscrits curieux dans le Levant, où ils estoient presque entièrement épuisés par les recherches qu'on en fait depuis plusieurs siècles.

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 105 (copie). — Le 10 juillet, Bignon répondait à Sevin, en souhaitant son prompt retour à Paris :

« C'est avec le plus sensible plaisir, Monsieur, que je reçus hier votre lettre du 2 de ce mois. Enfin vous voilà de retour à bon port, il ne s'agit plus que de vous reposer et de vous rétablir de toutes vos fatigues avant que de venir recueillir icy les propres lauriers qui sont dus à vos succès. Je ne vous fatigueray pas d'un plus long discours. Vous ne sçauriés douter du plaisir que j'auray de vous revoir. Je trouve icy la quarantaine étrangement longue; mais je veux espérer qu'on vous l'abrégera. » (Bibl. nat., ms. français 22235, fol. 31 v°.)

[2] Bibl. nat., ms. français 7194, fol. 43 (minute). — Villeneuve écrivait le même jour à Maurepas :

« Monseigneur, Je manquerois essentiellement à la justice que je dois au s^r Sevin si je le laissois partir sans vous rendre témoignage de tous les soins qu'il s'est donné pour remplir la mission dont il étoit chargé. Sa société a été d'une trop grande ressource pour moy, pendant son séjour à Constantinople, par les qualités de son esprit et de son cœur, pour n'être pas véritablement fâché de son départ, avec d'autant plus de raison que les ressources de cette espèce sont extrêmement rares dans ce pays cy... » (Archives des Affaires étrangères, Correspondance, *Turquie*, vol. 82, fol. 221.)

Je rends, Monseigneur, ce témoignage au sieur Sevin avec d'autant plus de plaisir que, pendant le temps que j'ay vécu avec luy, j'ay eu lieu de reconnoître qu'il n'est pas moins estimable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit et par son érudition. Ses occupations luy ont laissé assez de temps pour s'appliquer à connoître les coutumes et les mœurs des Turcs et surtout l'esprit de leur gouvernement d'aujourd'huy; il est plus propre qu'aucun autre à vous donner à ce sujet des explications très détaillées.

Le voyage de Sevin, on l'a vu par sa correspondance, avait été fructueux pour la Bibliothèque du roi, à laquelle il avait procuré, en différents envois, près de quatre cents manuscrits orientaux, arabes, persans, turcs, arméniens, et cent vingt-cinq manuscrits grecs, parmi lesquels on peut citer au premier rang le manuscrit en onciale des *Parallèles* de S. Jean Damascène, don du prince de Valachie (gr. 923), un exemplaire avec peintures du roman de *Barlaam et Joasaph* (gr. 1128), un magnifique texte de la *Géographie* de Strabon (gr. 1393), et un bon exemplaire de la *Bibliothèque* de Photius (gr. 1266). L'arrivée de ces manuscrits à Paris avait été un événement dans la république des lettres; dès avant le retour de Sevin, ses premiers envois avaient sollicité l'attention de ses confrères de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans les procès-verbaux de laquelle on lit, à la date du 13 juin 1730 : « Toute la séance a esté remplie par des conversations sur différentes matières de littérature, et en particulier sur quelques manuscrits que M. l'abbé Sevin a envoyés depuis peu de Constantinople pour la Bibliothèque du Roy[1]. »

Montfaucon, qui avait projeté jadis[2] de visiter les bibliothèques de l'Orient, après son voyage d'Italie, fut des premiers à examiner les manuscrits rapportés par Sevin, il en dressa le catalogue et l'inséra dans la *Bibliotheca bibliothecarum mss. nova*. Voici au reste en quels termes il en parle dans une lettre au président Bouhier, du 11 décembre 1733[3] :

J'ai fait un catalogue des manuscrits que M. l'abbé Sevin a apportez du Levant. Les plus considérables d'entre les grecs sont un *Strabon* entier, de cinq

(1) *Reg. de l'Acad. des inscr.*, 1730, p. 215.

(2) Voir plus haut, p. 413 et suiv.

(3) Bibl. nat. ms. franç. 24.416, fol. 282; publiée par M. Tamizey de Larroque, *De la*

ou six cents ans (on n'en trouve presque pas d'entier dans les bibliothèques), un *Josèphe* du même âge, un manuscrit ancien de la bibliothèque de Photius; on n'en trouve ailleurs que des modernes qui ont été copiés les uns des autres.

Puis, à quelques jours de là, dans une nouvelle lettre à Bouhier, du 31 décembre[1] :

Quant aux manuscrits apportez du Levant par M. l'abbé Sevin, il y en a de fort considérables. Le *Strabon* entier, de cinq ou six cents ans, où rien ne manque, n'a point de pareil dans l'Europe; j'ai collationé le premier livre pour en insérer les différentes leçons dans la *Bibliothèque des bibliothèques*[2], il y en a de très remarquables. La *Bibliothèque* de Photius n'y est pas entière, mais le manuscrit est ancien et l'on n'en trouve de cet auteur que de fort modernes. Si j'ai le loisir, je le collationerai tout entier pour en donner les diverses leçons.

Les frais de voyage de Sevin et Fourmont et les dépenses occasionnées par l'acquisition des manuscrits avaient été avancés par la Chambre de commerce de Marseille, dans les archives de laquelle on retrouve différentes lettres du ministre Maurepas à ce sujet. Le 23 septembre 1728, une première lettre du ministre demande la remise de 1500 ₶ à Sevin et Fourmont, «qui doivent être actuellement à Marseille ou à Toulon, où ils ont eu ordre de se rendre pour passer avec M. de Villeneufve à Constantinople[3]». Le 13 octobre, nouvelle lettre du ministre, demandant l'envoi d'une «lettre de crédit de dix mil livres à M. de Villeneufve, qui est chargé de prendre connoissance des dépenses et achats de Sevin et Fourmont[4]». Le 13 avril 1729, autre demande d'une lettre de 30,000 ₶[5]. Un à-compte de 12,000 ₶ était expédié le 27 avril, par la

Correspondance inédite de Dom B. de Montfaucon (Paris, 1879, in-8°; extr. de la *Revue de Gascogne*), p. 26.

[1] Bibl. nat., ms. franç. 24.416, fol. 284; publiée *ibid.*, p. 26-27.

[2] Montfaucon a publié la liste des manuscrits grecs (125 n^os^) rapportés d'Orient par Sevin dans sa *Bibliotheca bibliothecarum mss. nova* (1739), t. II, p. 1027-1033, et a imprimé en tête sa collation du manuscrit de Strabon (p. 1027-1031). — Le catalogue des manuscrits arméniens rapportés par Sevin fut rédigé en 1735 par l'abbé de Villefroy; il a aussi été publié par Montfaucon (*ibid.*, p. 1015-1027).

[3] Archives de la Chambre de commerce de Marseille, AA, 30 (Teissier, *Inventaire*, p. 32).

[4] *Ibid.*, AA. 30, à la date.

[5] *Ibid.*, AA. 31, à la date.

Chambre de commerce de Marseille, et, le 6 mai, Maurepas demandait qu'on envoyât « le plus tost qu'il sera possible les 18,000 livres restant[1]. » La mission de Sevin et Fourmont avait ainsi coûté plus de 40,000 ᵗᵗ.

Sevin, non content d'explorer Constantinople et ses environs immédiats, avait noué des relations dans les différentes échelles du Levant; il en a été plusieurs fois question dans la correspondance qu'on vient de lire. On a vu qu'il avait trouvé près de l'ambassadeur un appui efficace et que le marquis de Villeneuve, dès les premiers mois de 1729, avait adressé à plusieurs consuls des instructions pour la recherche des manuscrits. Malgré tout leur zèle pour satisfaire aux demandes de l'ambassadeur, ceux-ci ne purent envoyer immédiatement à Constantinople qu'un petit nombre de manuscrits, de médiocre valeur, et quelques médailles[2]. Mais leur attention avait été attirée sur cet ordre de recherches et l'on verra plus loin, au chapitre XII, les heureux résultats qui en furent obtenus dans la suite.

Les réponses suivantes aux instructions envoyées par le marquis de Villeneuve avaient été adressées à l'ambassadeur, en juillet, septembre et octobre 1729, par les consuls de Tripoli de Syrie, Saïda et Salonique. Elles se réfèrent à plusieurs lettres de la correspondance précédente et l'on y trouvera quelques détails sur les manuscrits conservés dans les monastères de Syrie, d'Égypte et de Macédoine, ainsi que sur les recherches de manuscrits faites antérieurement dans le Levant par un jésuite français, le P. Sicard, par Paul Lucas et surtout par Assemani pour les collections du Vatican.

Mémoire [du sieur Le Maire][3] *pour servir de réponse à celui de Monseigneur le marquis de Villeneufve, ambassadeur de France à la Porte Otthomane.*

L'on ne trouve point des manuscrits grecs à Tripoly de Syrie qu'on puisse facilement achetter; ceux qui les ont ne s'en deffont pas volontiers, ils traitent

[1] Archives de la Chambre de commerce de Marseille, AA. 31, à la date. — 6,000 livres furent envoyées d'abord, puis 12,000 ensuite; cf. lettres de Maurepas des 31 mai et 22 juin 1729 (*ibid.*).

[2] Voir plus loin, p. 531.

[3] Lemaire fut consul à Tripoly de Syrie, de 1725 à 1734; cf. O. Teissier, *Inventaire des Archives historiques de la Chambre de commerce de Marseille*, p. 185.

des arts et des sciences et sont tels que Son Excellence peut les désirer. Le maître turc qui apprend l'arabe au sieur Tassin luy en a procuré deux, sur la recherche que je l'ay prié d'en faire, qui luy ont coûté vingt piastres; je luy ay demandé s'il vouloit me les laisser pour le même prix, mais il me dit qu'à moins de 50 piastres, il ne s'en déferoit pas, que c'étoient des livres très utiles à des drogmants. Le titre du premier est ainsi écrit : *L'origine des nations*, et le second *Les prairies dorées*, ou *Les minières des pierres précieuses*; ils sont d'un caractère arabe très ancien, mais fort lisible; ce titre de *Pierres précieuses* n'est pas précisement des diamants, émeraudes, etc., dont il veut parler, c'est par rapport à la matière des belles choses dont l'auteur traite qu'il l'a intitulé ainsy. J'ai recommandé aux curés maronites de me chercher de ces livres, j'auray l'honneur d'écrire à Monseigneur le patriarche et aux évêques du Mont-Liban de m'en procurer le plus qu'ils pourront.

Si deux livres que j'ay dans ma bibliothèque étoient du goût de Monseigneur l'ambassadeur, je les luy présenterois volontiers; il y en a un qui est intitulé : Jean-Bapt. Porte, Napolitain, *De la physionomie judiciaire humaine*; il traite encore de celle des animaux, des plantes, de la médecine, le tout dans un tome qui contient plusieurs livres sur divers sujets. Il est écrit depuis 200 ans; je le crois dans la Bibliothèque du Roy. J'ay encore une Bible latine, de l'an 1541, traduite des caractères hébraïques; je ne sais si ces deux livres seroient du goût de Son Excellence, elle est la maîtresse d'en disposer. On ne sçauroit trop louer son zèle pour la recherche de ces sortes de manuscrits, en quelque langue qu'ils soient écrits; il s'en trouve dans le grand nombre qui sont d'un prix infini, soit pour découvrir la vérité de l'histoire que pour l'origine véritable de diverses choses que l'on ignore en France, tant pour les arts libéraux que méchaniques.

Feu le R. P. Sicard, jésuite[1], qui m'a fait part de tous les voyages qu'il a fait dans la Haute et la Basse Égypte, et qui m'a communiqué le dernier livre, que l'on va imprimer, qui sera des plus curieux, m'a fait souvent la relation des beaux livres qu'il avait vû dans la bibliothèque des Coptes au désert de St Macaire, dans le monastère de St Antoine, de celle du Mont-Sinaï chez les religieux grecs, qui ont grand nombre de livres très beaux et très curieux; on luy permit de les visiter les uns après les autres, mais non pas d'en emprunter aucuns, comme il en avoit grand désir, pour les traduire, car le P. Sicard

[1] Voir plus haut, p. 500.

sçavoit cinq langues parfaitement bien. Il possédoit l'arabe, non pas à fond, il n'y a point d'homme au monde qui puisse s'en flatter, la vie de dix ne suffiroit pas pour posséder cette langue au suprême degré, mais on peut dire qu'on n'en a point trouvé encore de notre siècle plus sçavant que luy dans ce langage, qu'il parloit et écrivoit plus correctement que le françois; ce religieux sçavoit encore bien le grec, le syriaque, l'hébreu et l'italien. Le P. Sicard, dis-je, pria instamment ces religieux, tant du Mont Sinay que les Coptes du désert de St Macaire, de luy laisser prendre le titre des livres de leur bibliothèque, mais ils refusèrent encore cela, en luy disant qu'on lui avoit fait assez de grâce de permettre qu'il les visitât tous. Il est à remarquer que tous ces religieux vivent dans une profonde ignorance; ils sont jaloux de leurs livres sans les connoître, c'est une perle précieuse dans le bec d'un coq, dont on tirerait bien des lumières s'ils pouvoient tomber entre les mains de nos sçavants de France. Si un consul pouvoit se transporter aisément dans ces endroits là, on ne luy refuseroit pas tout cela. Ces livres sont fort anciens et en diverses langages, mais il faudroit un second P. Sicard pour les traduire; il a parcouru dans le Caire et à d'autres endroits de ces beaux manuscrits grecs et arabes, il en avoit ramassé plusieurs, qui ont resté après sa mort à la Compagnie de Jésus.

Le Caire est un endroit où l'on pourroit en ramasser plus facilement des curieux qu'en d'autres endroits, plusieurs particuliers en ont que l'on pourroit avoir à bon marché. Le sieur Dabenour a eu rencontre de quelqu'uns qu'il estime beaucoup; les drogmants des Échelles peuvent mieux que personne satisfaire Son Excellence sur ce sujet. Comme plusieurs sçavent les langues grecque et arabe, ils connoissent par le titre des livres ce qu'ils sont et ne les laissent point échapper, lorsqu'ils en ont la rencontre. Ils les achettent ordinairement à bon marché, à cause de la connoissance qu'ils ont avec les gens du pays, mais, comme Monseigneur dit fort bien dans son mémoire, qu'il est nécessaire d'en sçavoir le titre et le prix, pour ne point faire d'emplette inutile de ceux qui pourroient être dans la Bibliothèque du Roy, on doit les luy marquer pour les éviter.

A Tripoly de Syrie, le 5 juillet 1729[1].

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 160-161 (copie).

Copie des articles de deux lettres ecrittes par M. Le Maire, consul de Tripoly de Syrie, à M. l'ambassadeur, au sujet de la recherche des manuscrits.

Du 28 septembre 1729.

Monseigneur, j'ay reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, etc. Je me conformeray aux annotations qu'elle a mis à mon mémoire au sujet de la recherche des manuscrits que le Roy lui fait faire. J'ay écrit pour la seconde fois à M^r^ le patriarche d'Antioche dans le Quesrouan et à M^rs^ les évêques du Mont-Liban pour les prier de m'en procurer autant qu'ils en pourront trouver, et que je les payerai sur l'estime qu'ils en feront. Je n'oublieray rien, Monseigneur, pour tâcher d'en ramasser autant qu'il me sera possible.

Du 15 octobre 1729.

J'ay reçu le duplicata de la lettre dont Votre Excellence m'a honoré le 26 aoust; elle pourra observer, par l'original de la lettre de M^r^ l'évesque Gabriel, les mouvements que je me donne pour luy ramasser des livres et des manuscrits tels qu'elle les désire. La cour de Rome, qui en fait une recherche depuis longtems, en a beaucoup enlevé de ce pays, je n'épargneray rien pour en procurer à V. E. autant qu'il me sera possible [1].

Traduction de la lettre syriaque que Gabriel, archevêque syrien de Seyde, a écrite à M. le marquis de Villeneuve, ambassadeur de France à la Porte Ottomane.

Gabriel, archevêque de l'église de Seyde.

Mon très excellent, très auguste et très digne fils, que le ciel répande sur V. E. ses dons et ses faveurs les plus singulières, et que la rosée céleste arrose continuellement votre âme et votre corps, pour accomplir tous vos vœux spirituels et temporels; que Dieu donne sa bénédiction comme je la donne moymeme à votre basile ou consul de Tripoly, qui est le plus digne lieutenant de V. E. à Tripoly; que la dignité de consul soit perpétuée dans ses descendants. Amen.

Si V. E. daigne de s'informer de ma santé et de l'état dans lequel je me

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 162 (copie).

trouve, j'ay l'honneur de luy dire que je me porte bien par la grâce de Dieu, jamais je ne fus plus heureux, ni plus honnoré qu'aujourd'huy, que V. E. a bien voulu s'abbaisser pour m'écrire et me charger de l'honnorable commission de lui chercher des livres syriaques; si j'avois été avisé plutôt, j'aurois eu le bonheur de satisfaire pleinement à ses désirs, parceque j'en avois plusieurs que j'ay envoyé à Rome à notre très saint père le Patriarche universel. Mais, comme je viens d'en recevoir un très bon livre d'un de mes amis et que j'espère d'en trouver encore plusieurs autres, je me feray un plaisir et un devoir de faire toute la diligence possible pour amasser en grande quantité les meilleurs qui se trouveront dans toute l'étendue de ma juridiction. Je feray au plutôt et par exprès la visite de mon diocèse pour recueillir tous ceux que je sçaurai être agréables à V. E., je les envoyerai par la première occasion à V. E. Si V. E. me juge digne et capable de quelque autre service, je m'offre à le faire pour luy donner des marques authentiques de mon parfait dévouement et du profond respect, avec lequel j'ay l'honneur d'être, Monseigneur et mon très digne et très aimé fils, de V. E. le très humble serviteur.

Gabriel, archevêque et métropolite de Seyde[1].

Copie de la lettre de M. Truilhier[2], de Seyde, le 26 septembre 1729.

Monseigneur, je n'aurois pas différé jusqu'à ce jour de satisfaire à la dépêche dont V. E. daigna m'honorer, le premier juillet dernier, touchant la recherche des manuscrits qu'elle fait faire dans tout le Levant par ordre du Roy, et j'aurois même pris la liberté de luy rendre compte sur le champ des moyens que je mis en usage pour m'acquitter dignement de cette commission, si l'espérance de faire quelque découverte favorable, dont je fus d'abord flatté, ne m'avoit engagé à suspendre cette réponse, pour luy faire sçavoir en même tems à quoy j'avois eu le bonheur de parvenir. Vous aurés pu voir, Monseigneur, par ma dernière lettre du 4 aoust dernier, que je m'étois proposé de vous écrire encore le même jour sur ce sujet uniquement; il n'y eut que cette raison seule qui en détourna alors l'exécution, dans l'idée que ce devoir ne seroit pas remis pour longtemps; mais, voyant aujourd'huy que ces réussites traînent un peu en longueur et que V. E. est bien aise d'être informée de ce que j'ay fait là-dessus, je ne sçaurois retarder d'avantage à luy exposer le détail exact et fidel

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 163 (copie). — [2] Négociant de Saïda; cf. O. Tessier, *op. cit.*, p. 175.

des mesures que j'ay employées à cet effet, et de la disposition de ces quartiers pour ce qui le concerne.

Je n'eus pas plutôt reçu la dépêche de V. E. et le mémoire qui y étoit joint, que je travaillay sans délay à exécuter ses ordres d'une façon qui pût correspondre à l'insigne confiance qu'elle me faisoit la grâce de mettre en moy. Je m'adressay pour cela à deux personnes qui sont certainement les plus douées icy de tous les talents requis pour bien remplir une pareille entreprise; l'une est un curé maronite, plein d'esprit, ayant fait toutes ses études à Rome, d'où il n'est de retour que depuis trois ou quatre années, fort versé dans beaucoup de sciences et surtout pour ce qui regarde l'antiquité. L'autre est le sieur Hibraïm, second drogman de la nation, homme très estimé dans le pays et principalement parmi les Grecs et les Maronites, sur l'esprit desquels il a beaucoup de pouvoir et qui n'ont rien à luy refuser, de quelque prix et utilité que ce soit pour eux, par raport aux signalez services qu'il rend continuellement aux uns et aux autres, tant auprès des puissances du pays, où il est fort accrédité, que dans tous les autres cas où ils ont besoin de son secours. Tous deux gens pleins de ménagements, d'une discrétion à toute épreuve et d'une certaine manière de faire, à laquelle il est bien difficile de résister. C'est à ces deux personnes, avec lesquelles j'ay toujours conservé une étroite liaison, que je m'ouvris pour le dessein de V. E. et l'extrême passion que j'avois de le seconder dans tout ce qui serait à mon pouvoir. L'inclination qui les a toujours fait agir dans tout ce qui m'intéressoit, s'accrut infiniment quand je leur appris que cette affaire regardoit V. E. Je ne puis vous témoigner, Monseigneur, tout ce qu'elles sont en état d'entreprendre pour en venir heureusement à bout. Mais le curé maronite me fit un récit sur ces matières, qui auroit fait évanouir presque toutes mes espérances, si le sieur Hibraïm ne les avoit ranimées, en me faisant entrevoir que, nonobstant tout ce discours, nos soins ne seroient pas peut-être encore si infructueux. Voicy, Monseigneur, ce que le curé me raconta.

En 1713 ou 1714, Dom Joseph-Simon Asseman, neveu du patriarche des Maronites, ayant fait une longue résidence à Rome, où s'étant fort avancé par son mérite dans les bonnes grâces du pape Clément XI, fut chargé par ce saint Père de venir parcourir toute l'Égypte et la Syrie pour faire la recherche et l'acquisition de tous les manuscrits curieux qu'il pourroit rencontrer pour enrichir la bibliothèque du Vatican, dans laquelle il est actuellement secrétaire pour les langues orientales et bénéficier de l'église de Saint-Pierre. Il commença sa tournée par Alexandrie, monta au Caire et parcourut tous les monastères

de la Haute Égypte; de là s'étant rendu à Jérusalem, il passa ensuite à Damas, et, ayant visité tous ces environs, il fut au Canobin, lieu de la résidence du patriarche, son oncle, et termina enfin sa course par Alep, sans que le moindre recoin, pour ainsi dire, de la côte eût échapé à ses recherches. Son caractère, sa capacité, sa naissance, le titre d'envoyé de Rome et d'appartenir au patriarche le favorisant d'un libre accès dans l'intérieur de tous les monastères et les lieux les plus réservez, luy procurèrent toute la facilité et les moyens de faire des acquisitions en divers genres, très utiles, à juste prix et dont on fit grand cas à Rome, ainsi que l'assure ce curé maronite, qui s'y trouvoit pour lors et qui, ayant ajouté quelques particularitez, pour me faire comprendre qu'il l'avoit toujours fréquenté assez familièrement, finit par là cette narration.

Je fus informé ensuite que le sieur Paul Lucas[1], ayant entrepris le même voyage, en 1715, par ordre du feu Roy, grapilla sur les traces de cet abbé, et, achevant de fouiller à fond dans tous les endroits où il avoit passé, ne rapporta en France que des manuscrits de peu de valeur et qui ne furent pas fort estimez. Toutes ces instructions pouvoient bien à la vérité affoiblir un peu mon espoir, mais jamais le détruire entièrement; c'est pourquoy je crus devoir employer sans perte de temps toutes les nouvelles tentatives imaginables pour atteindre aux souhaits de V. E., et quelques difficultez qu'on y envisage, l'ardeur qui m'anime pour la gloire de son service me les représente toujours comme très aisées à surmonter.

Je me transportay moy-même dans un couvent de Grecs catholiques, à 5 ou 6 lieues de la ville, avec une personne entendue dans les langues du pays et une lettre du sieur Hibraïm pour le Père procureur de cette communauté. Sur cette recommandation rien ne nous fut caché; nous parcourumes et livres et papiers, mais nous ne vîmes partout que des caractères arabiques et rien de tout ce que nous cherchions. Cette bibliothèque n'est pas autrement bien fournie; il n'y a que quelques Bibles, des Vies de Pères et quelques livres servants à l'usage de l'église. Mais ce religieux, qui me paroît assez au fait de ces matières, au sujet desquelles nous eûmes à part une longue conférence ensemble, m'indiqua certains endroits où l'on pourroit rencontrer quelque chose de ce que nous désirions; il me dit entre autre que ce Dom Joseph, qui avoit fait la revue de tous les monastères de la coste, n'avoit pas passé à Auran, pays à trois ou quatre journées de Damas, où il y a encore plusieurs anciens couvents de

[1] Voir plus haut, p. 360-361.

Grecs. J'y fis dépêcher en diligence un religieux, au nom de celui-cy, comme allant visiter ces solitaires, avec lesquels ils sont unis de sentiments et d'affections, avec toutes les instructions nécessaires pour qu'il ne laisse rien échapper de tout ce qui méritera quelque attention. Il est certain que ces bons Pères, ignorants le dessein de notre envoyé, ne feront pas la moindre difficulté de luy communiquer tous les ouvrages qu'ils pourront avoir en main, et sur sa réponse nous nous y prendrons de la meilleure façon pour avoir ce qui nous conviendra. Nous l'attendons à tout moment, et c'est ce que j'aurois souhaité de recevoir avant que d'écrire là dessus à V. E. Cependant j'ay pris icy des mesures pour faire visiter la bibliothèque du patriarche à Canobin; mais, outre que son neveu luy a tout enlevé, sa retraite est si souvent ravagée par les Turcs, qu'à peine luy reste-t-il des livres pour son usage; la même recherche a été faite chez l'évêque grec de Seyde et celuy d'Acre, et l'on a trouvé ces prélats si ignorants et si pauvres qu'il leur manque même une partie de ce qui leur est nécessaire pour leurs offices divins.

Le Père procureur m'ayant assuré encore dans la conversation que j'eus avec luy, que le pays de Dialbequir pourroit fournir aussy quelque ouvrage digne de nos recherches, de même qu'un ou deux monastères au delà de Tripoly, et ne pouvant y dépêcher personne d'icy, qui fût capable d'y être introduit et d'y faire un juste choix, j'ay fait passer des copies du mémoire que V. E. m'a fait la grâce de me remettre, à mes amis de Tripoly et d'Alep, qui se donneront à coup sûr tous les mouvements nécessaires pour réussir dans ce dessein, en employant toute la prudence et tous les ménagements qu'exige une commission si délicate.

J'ay envoyé de pareilles copies à Damas, à Balbek et Jérusalem, où l'on mettra certainement tout en usage pour faire de fructueuses découvertes. Le sieur Sielve, drogman, chargé de la part de M. l'abbé Sevin, qui se trouve auprès de V. E., de travailler aussy à cette recherche, n'a rien pu trouver du tout. Je ne sais encore, Monseigneur, si je seray plus heureux auprès de V. E., mais j'ose bien luy jurer que j'ay fait à ce sujet toutes les diligences imaginables, et que je continûray à y donner mon application d'une telle façon, que, s'il reste encore dans ce pays quelque pièce capable d'attirer l'attention, elle peut compter surement qu'avec un peu de tems et de la patience, nous viendrons à bout de l'avoir. Vous comprenés sans doute, Monseigneur, que cette acquisition n'est pas l'ouvrage d'un jour ou deux et qu'il convient d'user de quelque peu du flegme et de retenue pour ne pas marquer trop d'empressement;

ainsi permettés moy de vous supplier de vouloir bien vous reposer sur mes soins et mes mouvements continuels pour cette affaire, que je ne perdray jamais de vue pendant toute ma résidence dans ces quartiers.

Pour ce qui regarde les médailles il s'en trouve à la vérité quelqu'unes icy, mais de peu de conséquence. J'en avois fait un petit amas, dont je donnoy partie à M. Le Maire, partie à divers amis de Marseille ou de la côte; mais je vais en faire redoubler les recherches et réserver désormais pour V. E. tout ce qui me tombera entre les mains. Elle ne sçauroit s'attendre à faire de grandes acquisitions en ce genre dans ce pays; mais, de quelque légère importance qu'elles soient, elles seront toujours précieuses pour moy, d'abord qu'elles pourront du moins vous donner, Monseigneur, quelque preuve de mon activité et de mon ardeur à remplir vos respectables commandements.

C'est, Monseigneur, toute la réponse que je puis donner aujourd'huy à la dépêche de V. E., du 7 juillet dernier; je brûle d'impatience de pouvoir luy écrire dans peu sur ces matières d'une façon à luy procurer une plus particulière satisfaction, et, redoublant mes vœux pour la conservation précieuse de V. E., je finis cette lettre pour satisfaire, par cette même commodité, à celle dont elle a daigné m'honorer le 4 aoust dernier[1].

Traduction d'une lettre du Houry Stefan Attalla au sieur Ibrahim d'Hanna, drogman, à Seyde, du 11 octobre 1729.

Monsieur, j'ay trouvé quelques anciens manuscrits, mais la plupart sont sans datte, s'ils vous conviennent ainsy je vous les envoyeray; je crois qu'ils vous couteront autour de deux à trois piastres l'un. J'ay aussi trouvé un ancien manuscrit en parchemin, chez un nommé Antymos, qui demande en échange tous les livres de dévotion propres à l'Église grecque imprimez; l'écriture de ce manuscrit couteroit plus de 100 piastres, à prendre un homme pour le transcrire; il est en anciens caractères grecs. S'il vous convient, envoyés-moy tous les susdits livres de l'Église grecque, ou cent piastres pour le faire transcrire, etc.

Autre du même au même, du 1er novembre dudit.

J'ay vû ce que vous me marqués sur l'envie que vous avés de voir le livre en question; je mettrai tout en œuvre pour vous le faire avoir, et je vous l'en-

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 156-159 (copie).

voyerai en cachette, comme nous sommes convenus avec son maistre. Je crois m'être trompé quand je vous ay marqué le prix des autres manuscrits en anciens caractères syriaques à 2 ou 3 piastres l'un. On m'en demandera certainement d'avantage, et, si vous les voulés voir avant de les achepter, il faut que vous vous engagiés à en payer le port, en cas que vous ne les trouvassiés pas de votre goût et que vous les voulussiés renvoyer.

Autre du même au même, du 3e dudit.

J'ay enfin eu le moyen d'avoir le manuscrit en parchemin, dont je vous avois parlé; sa date est de sept cent soixante ans. Il traite en premier lieu de ce qui s'est passé dans les couvents et parmi les saints religieux qui vivoient du côté de Jérusalem, quand les Barbares s'en emparèrent, et de l'état digne de compassion dans lequel ce pays fut réduit après avoir été livré à ses ennemis par les hérétiques; il parle ensuite des vertus et des vices en général, et de la manière que doivent vivre non seulement les religieux mais encore tous les Chrétiens, et il finit par la connoissance qu'il donne de l'autheur de ce livre et de la raison qui l'a engagé à le composer et autres choses semblables. Voilà les matières de ce livre; s'il vous convient, il faut que vous fassiés pour l'avoir la dépense que je vous ay marquée, car son maître demande plustost des livres que de l'argent, si vous pouvés en trouver de tout faits ce n'en sera que mieux, sinon il faudra prendre, pour transcrire ceux qu'il souhaitera, un écrivain qui demandera pour le moins 100 piastres, sans compter la reliûre. J'ay encore trouvé un Évangile fort vieux, en langue arabe et caractères syriaques; mais son maître m'a dit qu'il ne le vouloit donner qu'au Roy ou à quelque personne d'Église, qui voudroit fonder dans ce pays un endroit où on enseigneroit à lire et à écrire aux pauvres enfants *gratis pro Deo,* et luy affecter une pension de cinquante piastres pour l'entretien d'un maître. Le dessein de cet homme m'a paru fort louable et il est de notre devoir à tous de l'appuyer, puisqu'il regarde le bien public; cet homme ne demande rien pour lui, car il n'en a pas besoin. Voyés donc si ce qu'il demande est faisable ou quelque chose d'approchant, qui tende au même but; mandés le moy afin que je luy fasse agréer, et que je luy en donne votre parole, sinon laissons le agir comme il voudra, son intention étant, s'il ne s'accommode pas avec vous d'envoyer luy même ce manuscrit à quelque personne, dont il espère tirer quelques aumosnes pour les pauvres enfants de ce pays.

Autre du même au même, du 19 dudit.

Je vous faits savoir comme j'ay envoyé un cavalier, à un quart de piastre et une mesure d'orge par jour, à l'endroit où sont les livres manuscrits que vous m'avés demandé. Il est revenu le sixième jour sans m'apporter ceux que je souhaitois, il ne m'en a remis que deux, que je vous envoye; s'ils vous conviennent, vous les pouvés garder, sinon renvoyés les moy et je ne regarderai pas à ce qui m'en a coûté pour les faire venir. Il y a deux autres manuscrits dans deux autres endroits, dont l'un est à trois journées d'icy et l'autre à six; j'y envoyerai le susdit cavalier et j'espère, s'il plaît à Dieu, qu'il nous apportera quelque chose de bon et peut-être une quantité de manuscrits, qui ne vaudront pas moins la dépense qui aura été faite pour les avoir que les manuscrits que je vous envoye, qui sont de deux à trois cents ans, écrits en syriaque, en arabe et en grec. Faites moy parvenir votre réponse avant que j'expédie cet homme et marqués moy votre dernière volonté à ce sujet; faites surtout diligence, avant que les neiges ayent gaté et fermé les chemins des montagnes.

Quant à l'Évangile, dont je vous ay parlé dans mes précédentes, j'ay fait tout mon possible pour l'avoir, dès que j'y auray réussi, je vous l'enverray pour le voir.

Du même au même, le 28 dudit.

Je vous envoye l'Évangile, dont je vous ay parlé; son maître ne me l'a remis et ne m'a permis de vous le faire passer que pour le voir seulement, voulant le ravoir par le retour de cet exprès. S'il vous convient mandés le moy, mais souvenés vous toujours que son maître ne le veut vendre qu'au prix que je vous ay cy devant marqué.

Article d'une lettre du même au même, du 1er décembre.

Si vous êtes toujours dans le dessein de prendre le manuscrit en parchemin, qui est entre les mains du nommé Antymos, envoyés moy l'Écriture sainte imprimée et l'Histoire des saints aussi imprimée, et toutes deux bien reliées, avec quelques piastres pour achepter le papier nécessaire pour les autres livres qu'il voudra faire transcrire. J'employeray pour cela les écrivains de ce monastère et les feray travailler jusqu'à la compétance des cent piastres et après cela, s'il n'est pas encore content, ce sera mon affaire, je me charge du reste; mais avant tout il faut que vous envoyiés l'Écriture sainte et l'Histoire des

saints, et quand ils me seront parvenus vous ne resterés pas longtems sans recevoir le livre en question, que son maître m'a remis pour vendre à son plus grand avantage.

Quant au maître de l'Évangile en question, il ne le veut vendre, ni en troc de livres, ni pour de l'argent, il ne veut s'en défaire qu'aux conditions que je vous ay marquées dans mes précédentes.

Henry Stefan Atalla,
religieux du couvent de saint Sauveur, près Seyde.

1) Codex in-4°, car. bomb. continet lectiones syriacas Evangeliorum totius anni juxta ritum Graecorum, cum aliquibus expositionibus arabicis, script. an. mundi. 7012, Christi 1521, a servolo presb. vici Kfarhakka, diœcesis Botrensis, in regione Tripolitana.

2) Codex in-8°, car. bomb. continct Rituale Græcorum syriace et arabice. ordinem benedictionis mulieris post partum baptismi, benedictionis baptizatorum octava die et oblationum; a medio autem usque ad finem continet laudes Beatæ Virginis, editas a Patre Romano, dicendas die septima hebdomadæ quintæ Quadrag. (in quarum sexta damnat S. Josephum male judicasse de conceptu B. Virginis) et psalmos dicendos in festis; script. an. mundi 7074, a Davide presb. vici Btorran, ditionis Tripolitanæ [1].

Copie de la lettre de M. Espanet, de Salonique, le 31 octobre 1729.

Monsieur, j'ay été fort inquiet sur le sujet de mon commis, qui a resté 50 jours à pouvoir me donner de ses nouvelles, il y avait lieu de craindre qu'il ne fût tombé malade en allant dans ces montagnes de Zangora, d'un monastère à l'autre, il auroit pu lui arriver pire; graces à Dieu depuis trois jours j'ay reçu de ses nouvelles, il se porte bien et il n'a souffert que fatigue et mauvaise chère. Et, ce qui vous fera plus de plaisir, ce sera d'apprendre qu'il a fait une découverte de plusieurs manuscrits dans un monastère de Saint-Georges, éloigné de deux journées de Zagora. Il m'écrit qu'il y en a trouvé nombre, qu'il qualifie, par sa lettre du 14 de ce mois, *très anciens, très beaux et véritablement beaux;* ce sont ses termes. Mais les papas du monastère ont dit qu'ils ne pourroient pas les vendre, que la chose leur étoit défendue sous peine d'excommunication; c'est le langage qu'ils tiennent tous, mais, à la faveur de la nécessité

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 164-165 (copie).

où le monastère se trouve, ils imaginent des cas de dispense, comme vous l'avez éprouvé. Ceux-cy sont entrés dans les mêmes sentiments, et, si on leur paye bien leurs manuscrits, ils les vendront, sans avoir voulu s'expliquer sur le prix qu'ils en prétendent. Mon commis m'en a laissé ignorer le nombre, il n'a pas pu non plus me mander le titre seulement, à cause de l'ignorance plus que grande de ces papas, qui ne sçavent pas seulement lire. Dans ces circonstances, l'hyver approchant et faisant un froid rigoureux dans ces montagnes, la place n'y est plus tenable et il faut pour nécessité se déterminer à hazarder quelque chose sur le mérite de ces manuscrits. L'expédient que vous avez imaginé d'acheter tout, bon ou mauvais, dans l'espoir que le bon puisse supporter la valeur du mauvais, est d'usage. Et, après avoir réfléchi longtemps sur le party à prendre, je me suis rangé de votre opinion; j'écris donc à mon commis de faire achapt de tous ces manuscrits à la fois et d'en donner à raison de demy piastre jusqu'à une piastre l'un pour le plus, et je luy envoie pour cela cent piastres par le patron d'un bateau, homme connu qui s'appelle Nicolo Scevio. Je suppose pour cela qu'il y aura cent manuscrits, et, s'il s'y en trouvoit d'avantage, je luy remets outre les cent piastres, une lettre de crédit, pour qu'on luy confie les manuscrits, à en payer le surplus de leur montant en ceste ville. Cent piastres font un objet pour des pauvres religieux ignorants et très avides de l'or et de l'argent; ils pourront mordre à l'hameçon, et, au cas qu'ils laissassent partir mon commis sans accepter son offre dans la vue d'en obtenir d'avantage, je crois que nous serons toujours à temps à l'augmenter et que cette finesse pourra nous réussir. Voilà ce que je me suis proposé de faire, et puisque tout ce que je feray doit avoir votre approbation, je m'y porterai avec plus de confiance pour l'entreprendre sans crainte de désaveu, puisque toutes mes vues ne tendent qu'à vous servir de mon mieux et suivant vos souhaits. Je respecte les ordres de notre digne ambassadeur et je me sens très honoré de vos commissions. Le Père Souciet[1] auroit pu s'en acquitter en homme plus entendu que moy en grec, mais en zèle et en adresse je ne luy céderois pas; vous aurés lieu de connoître plus particulièrement sa capacité, si vous aviés pris garde à certains bouts de papier fourrés par cy par la dans les manuscrits, qui rendent témoignage de son ignorance, puisqu'il n'annonce le titre des manuscrits qu'avec doute, ainsi que les matières qui y sont traitées,

[1] Jean-Baptiste Souciet, jésuite, mort à Salonique, le 23 juillet 1738. Cf. plus loin, à la fin du chapitre XII.

ce qui n'est pas d'un grand homme, et cet autre qui l'a proné pour tel, n'en a que la taille, mais la Société est cependant respectable par sonsavoir, et laissons jouir en paix de cette renommée les enfans qui dérogent.

Le signor Malachy commence à s'appercevoir que nous nous passerons de luy; j'affecte de le fort gratieuser, lorsque je le trouve dans les rues, et de ne luy pas dire un mot sur le sujet des manuscrits. Il me demande de vos nouvelles et si vous ne m'avez chargé d'aucune commission à son égard, je luy réponds que vous n'en faites nulle mention dans vos lettres; sa surprise m'indique combien il est loin de compte. Il y a longtemps que je luy ay rendu les manuscrits qu'il avoit envoyés chez moy; les estimant tous comme autant de trésors, il est en grand risque de mourir pauvre s'il n'a pas d'autre ressource. Je me sçauray bon gré d'avoir contribué à vous garantir de ses griffes; c'étoit un vrai lyon, qui cherchoit à vous dévorer et de faire une grosse pâture avec vous; celuy qui a l'honneur de vous servir à sa place n'ambitionne que de vous prouver son zèle et le parfait dévouement avec lequel il a l'honneur de vous assurer être au delà de l'expression, M., votre, etc.

P.-S. Outre les manuscrits du monastère de Saint-Georges, il s'en trouve un entre les mains d'un particulier audit endroit, qui est aussi très beau; il en demande 3 piastres et j'ay donné ordre de l'achepter à ce prix. Ce qui me fait un peu de peine c'est que tous ces manuscrits ne sont que sur papier et non sur parchemin, ce qui en diminue l'antiquité et par conséquent le prix, mais il se peut aussy qu'étant copiés sur des plus anciens, ils ayent aussy leur mérite[1].

[1] Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 166-167 (copie).

CHAPITRE XI.

MISSION DE SEVIN ET FOURMONT.
VOYAGES DE FOURMONT DANS L'ATTIQUE ET LE PÉLOPONNÈSE.
(1729-1730.)

Dès les premiers temps de leur séjour à Constantinople, les abbés Sevin et Fourmont avaient pu constater que la bibliothèque du Sérail, principal objet de leur mission et dans laquelle il leur devait être au reste impossible de pénétrer, était loin de renfermer, s'il en fallait croire des relations dignes de foi, les richesses qu'une lointaine renommée lui attribuait. Sevin avait espéré aussi pouvoir rapporter en France une ample moisson de manuscrits grecs, mais ceux-ci étaient relativement rares à Constantinople, où le prince de Valachie n'avait depuis longtemps rien épargné pour recueillir tous ceux qui pouvaient enrichir ses collections. Il n'en était pas de même des manuscrits arabes, turcs, persans et arméniens, dont il put, sans quitter Constantinople, faire un choix à loisir, en même temps qu'il nouait des correspondances en Asie Mineure, en Arménie, en Syrie, en Égypte et en Barbarie, correspondances qui plus tard, grâce aux soins persévérants du marquis de Villeneuve, devaient avoir les plus heureux résultats pour la Bibliothèque du roi.

Pendant ce temps Michel Fourmont, dont la présence ne semblait plus utile à Constantinople, partait pour la Grèce, sur des avis qu'au lendemain de son arrivée il avait reçus du consul d'Athènes; il espérait trouver dans les îles de l'Archipel, dans l'Attique, en Thessalie et au Mont-Athos, des trésors dignes de l'antique réputation de leurs principaux monastères. Le 8 février 1729[1], après avoir séjourné seulement

[1] L'avant-veille de son départ, Fourmont avait reçu de Villeneuve la lettre de recommandation qui suit pour les «consuls de la nation française dans les isles de l'Archipel, dans la Morée et en Grèce» :

«A Constantinople, le 6 janvier 1729.

«Les sieurs Fourmont, oncle et neveu, qui sont venus dans le Levant par ordre du Roy, vont voyager, Monsieur, dans l'Archipel, dans la Grèce et dans la Morée pour

deux mois à Constantinople, Fourmont quittait Sevin et s'embarquait avec son neveu Claude-Louis Fourmont à destination de Chio, d'où il gagnait Athènes. Si les espérances qu'il avait eues de découvrir dans les monastères de la Grèce des manuscrits plus importants et en plus grand nombre qu'à Constantinople ne s'étaient pas réalisées, par contre il faisait une moisson inespérée d'inscriptions anciennes à Athènes, puis

y exécuter les commissions dont ils sont chargés. Je vous recommande de leur donner tous les secours dont ils auront besoin et d'employer toute votre autorité à leur procurer les facilités nécessaires pour le succès des recherches qu'ils auront à faire dans votre département. Je suis avec estime, Monsieur, entièrement à vous. VILLENEUFVE.» (Bibl. nat., ms. Suppl. grec 295, fol. 178; original.)

Fourmont était en même temps muni d'un firman du Grand Seigneur et d'une lettre de l'ambassadeur adressée au mouhassil ou vice-roi de Morée (trad. françaises *ibid.*, fol. 180 et 182).

On pourra, à titre de curiosité, rapprocher le mémoire suivant de celui du projet des Bénédictins imprimé plus haut, p. 429:

«*Mémoire des choses nécessaires pour le voyage de Constantinople.*

«1° En linge, qui est extrêmement cher en Orient:

Quatre douzaines de chemises garnies, à 12 ## chacune pour la plus grosse toile	576 ##
Une douzaine de cravates, à 6 ## chacune	72
Deux douzaines de mouchoirs, à 4 ## pièce	96
Une douzaine de coeffes de nuit, à 10 ##, 10 s	18
A reporter	762
Report	762 ##
Six douzaines de chaussons, à 10 s la paire	36
Deux douzaines de chaussettes de cotton, ou de fil, à 2 ## la paire	48
Quatre camisoles de bazin, à 10 ##	40
Deux douzaines de serviettes, d'une toile forte, à 15 ## la douzaine	30
Deux paires de draps, à 20 ## chaque	40
2° En habits:	
Un habit complet de drap de couleur et simple	150
Une redingh-coat, ou un manteau de bouracan	60
Un chapeau	18
Six paires de gros bas de laine, à 8 ## chacune	48
Six paires de bons souliers de fatigue, à 6 ##	36
Deux culottes d'élan, pour aller à cheval	80
Deux paires de bas d'élan ou de chamoix	30
Une monstre est absolument nécessaire pour pouvoir marquer par les heures la distance des lieux par où l'on passera	200
Trois males, à 30 ## chacune	90
	1.747 ##

dans toute l'Attique et le Péloponnèse, qu'il parcourait en tous sens et dont il bouleversait le sol sans relâche pendant près de deux ans. Ses courses prolongées, ses fouilles incessantes ne l'empêchaient pas d'entretenir une volumineuse correspondance avec l'ambassadeur à Constantinople et avec les ministres Maurepas et Fleury, ou avec l'abbé Bignon et ses confrères et amis de Paris. Il faut le laisser, comme Sevin, faire le récit de ses fouilles, de ses découvertes inespérées, avec un enthousiasme, quelquefois peut-être exagéré, mais qui ne manque pas de saveur et qui, sur une foule de points, vient compléter le récit trop abrégé de ses courses et de ses trouvailles, qu'il a publié à la suite de la relation de Sevin dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions*[1].

3° En équipage de cheval. — Je n'en sçais pas le prix; mais il faut :

Des bottes pour aller à cheval; des bottines de matelot pour aller partout; un fouet, des éperons et des guestres.

4° En armes :

Un fusil; une paire de pistolets d'arçon; une paire de pistolets de poche et une épée.

5° En petits ustensiles :

Un microscope et des loupes pour pouvoir lire les charactères effacés; des lunettes d'approche;

Un miroir de perspective, afin de pouvoir prendre de loing le plan des antiques, que l'on trouvera, sans causer de soupçon aux Turcs;

Des compas et quelques autres instruments de mathématique;

Une écritoire portative; des crayons; des tablettes;

Du papier de serpente tout huilé pour calquer les portraits et les cartes géographiques que l'on trouvera;

Des dents de loup, dont on se sert pour l'opération de la calque;

De l'ancre de Chine, des pinceaux et des couleurs préparées;

6° On a encore besoin de ces cartes :

Une mappemonde, 3 feuilles; les parties du monde, 4 feuilles; Espagne; France; Allemagne; Italie; Hongrie et Grèce moderne; Græcia vetus; Asie; Tartarie; Perse; païs voisins de la mer Caspienne; Inde et Chine; Afrique; Retraite des 10,000, pour l'Asie-Mineure; Theatrum historicum; Imperium orientale; Asia minor vetus; Ægyptus; Judæa, sive Terra sancta; quelques cartes marines de l'Archipel et de la Méditerranée.» (Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 378 et v°.)

[1] *Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome VII (1733), p. 344-358. Cf. plus haut, p. 433 et 446, note 2, ainsi que le *Corpus inscriptionum graecarum* d'Aug. Boeckh, t. I, p. 61-104.

I

FOURMONT À VILLENEUVE.

A Schio, le 16 mars 1729.

Monsieur,

Si je n'ay point eu l'honneur de vous écrire, ne l'atribuez point à négligence, je n'ay rien eu à écrire à Vostre Excellence depuis que je suis à Schio; j'y suis arrivé vingt-quatre jours après mon départ de Constantinople. Je n'ay point eu de repos, quoy que toujours malade d'un gros rhume, jusques à ce que j'aye été à Néamoni[1]. Il y a trois lieues de la ville à ce monastère; le chemin est des plus affreux, ce ne sont que précipices, que torrents violents, que rochers escarpez, que la neige et les pluies détachent et qui tombent dans les vallées avec des bruits effroyables; nous avons vu cet horrible spectacle et, trois pas de plus, nous étions écrasez. Les moines, qui nous avoient envoyé des mulets (car on n'en trouve que très difficilement à Schio), nous attendoient et l'higoumène accompagné des plus anciens vint nous recevoir à la porte. Après les compliments ordinaires en ces rencontres, je lui présentay deux lettres de recommandation, l'une que M. Rougeau[2] m'avoit procurée, l'autre qui m'étoit venue par le moyen de M. Stelo, consul d'Angleterre. Le bon abbé n'eut pas plus tost leu ces lettres qu'il nous mena à l'appartement des hostes et nous fit manger des noix, des raisins secs, des olives, des amandes, du miel encore en rayon, et boire du fort bon vin; on nous mena ensuite au réfectoire. Un ancien archevesque de Thèbes, qui s'est retiré dans ce monastère, vint dîner avec nous pour nous faire honneur. Quelle frugalité dans ces moines, quelle simplicité et quelle sainteté dans leur conversation; leur authorité n'est point incommode et leurs manières ne sont point farouches. Le dîné fini, l'on nous

[1] Voir Ἡ *θεῖα καὶ ἱερὰ ἀκολουθία τῶν ὁσίων... Νικήτα, Ἰωάννου καὶ Ἰωσὴφ, τῶν κτιτόρων τῆς ἐν Χίῳ σεβασμίας, ἱερᾶς, βασιλικῆς τε καὶ σταυροπηγιακῆς μονῆς τῆς ἐπιλεγομένης Νέας,... ἧτε ἱστορία τῆς μονῆς·... τὰ πάντα σχεδιασθέντα καὶ συντεθέντα παρὰ τοῦ ἐλαχίστου ἐν ἱεροδιακόνοις Νικηφόρου Χίου, τοῦ ἐκ τῆς αὐτῆς Νέας Μονῆς* (Venise, 1804, gr. in-8°), notamment p. 63-86; Γρηγ. *Φωτεινοῦ τὰ Νεαμονήσια* (Chio, 1861, in-8°); Miklosisch et Müller, *Acta et diplomata græca medii ævi* (Vienne, 1887, in-8°), t. V, p. 1-13. — Il y a une ancienne vue gravée du monastère de Néamoni au folio 148 du volume 588 de la Collection Dupuy.

[2] Rougeau de La Blotière, consul de France à Chio.

reconduisit dans notre appartement, en nous priant de l'accepter pour autant de temps que nous le jugerions à propos. Assis sur les sophas, nous demandâmes quand nous pourrions voir les reliques qu'ils conservent dans leur thrésor; on nous fit entendre que ce ne pouvoit estre que le lendemain à jeun; nous nous y accordâmes fort volontiers et, la conversation menée de l'un à l'autre sujet, nous tombâmes adroitement sur les livres de leur bibliothèque. Nous vismes alors des gens qui ménagèrent leurs termes et qui ne vouloient point s'engager à nous les montrer; je n'insistay point, ne désespérant pas d'en venir à bout.

Le lendemain, et le moment de la cérémonie arrivé, on nous vint avertir que le thrésor estoit ouvert. Nous ne manquâmes point de nous y rendre et, comme on doit traiter saintement les choses saintes, tous que nous étions révérâmes ces reliques avec tout le respect dont nous sommes capables, et je jettay de haut deux bons sekins dans le plat, persuadé que leur bruit étourdiroit mes moines; en effect ils s'offrirent alors de nous faire voir tout leur monastère. J'affectay d'aller voir d'abord les anciens bâtiments, ensuite les cellules des religieux et de rendre visite à l'archevesque et aux anciens. Le lendemain, je parlay de la bibliothèque, mais on me répondit que le bibliothécaire étoit allé à la ville. J'appréhendois que ce ne fût là une finesse de Grecs, mais je fus détrompé; il arriva le soir, et le lendemain il ouvrit la bibliothèque. C'étoit tout ce que je souhaitois, et, pour l'engager à m'en laisser faire le catalogue, je luy glissay une piastre dans la main, en luy promettant davantage. Le bon homme me laissa d'abord voir ce que je voulus; d'autres moines survinrent, un peu plus difficultueux, j'apprehenday qu'ils ne communiquassent leurs scrupules à tous les autres et je me depeschay avec d'autant plus de raison que j'appris alors que je ne pouvois y rester que dans les intervales des offices. C'est ainsy que j'ay mené cette affaire.

Pour ce qui regarde le particulier de ce monastère, j'auray l'honneur de dire à Vostre Excellence qu'il reconnoist pour fondateur l'empereur Constantin Monomache, que l'abbé, qui n'est que duodaire, jouit de tous les honneurs attachez aux abbayes royales, qu'il officie crossé et mitré, qu'indépendant de la jurisdiction de l'archevesque de Schio, il ne reconnoît de supérieur que le patriarche de Constantinople; 50 moines prestres et 150, qui ne le sont point, y sont entretenus, et il ne faut pas s'en étonner. Ses biens sont très considérables; de 64 villages, qui sont sur l'isle de Schio, 34 reconnoissent l'abbé pour leur seigneur. Mais les moines ne dépensent pas tout cela; le Grand Sei-

gneur en tire dix mille piastres tous les ans, sans les présents qu'ils sont obligez de faire à ses officiers de l'isle, à ceux de Constantinople et au patriarche. Les bâtiments répondent à ces richesses. C'est un grand village quaré, dont les maisons sont contiguës, qui renferme une fort grande place, au milieu de laquelle est une église, dont la structure, la grandeur, les ornements seront, tant qu'elle subsistera, des preuves de la piété de son fondateur, car on n'y voit que marbres de différentes sortes, qu'or, que grosses lampes d'argent et un des plus beaux chandeliers que j'aye veus; les peintures en sont belles, surtout un crucifix qui n'a peut estre pas son pareil dans le monde, toutes sont de la main d'un certain Jean Moschus. Je n'ay trouvé de tombeaux que celuy d'un patriarche nommé Néophyte.

Ayant appris qu'il y avait un autre monastère qui avoit des livres, j'ay cru que je manquerois à mon devoir, si je n'allois pas en faire le catalogue. C'est Agios Minas, à deux lieues de la ville, scitué sur une haute montagne, assez bien bâti, mais moins riche que Néamoni; aussi n'y ai-je trouvé que fort peu de livres. Il y a encore d'autres monastères dans les montagnes que j'aurois visitez, s'il ne m'avoit pas fallu réserver de l'argent pour aller à Athènes. Je ne sçay si j'en trouveray là aisément; j'appréhende que le voïvode ne fasse difficulté d'en donner et ne veuille pas de la caution de M. Gaspary. Si cela arrivoit, je retournerois à Schio, après quelque temps, pour y attendre les ordres de Vostre Excellence. J'espère néanmoins que je ne seray pas obligé de retourner ainsy sur mes pas et que Vostre Excellence enverra des ordres formels à Athènes. J'apprends qu'il y a 20 monastères dans la Livadie, dans l'Attique et autour de Napoli de Romanie, qui ont des bibliothèques, et il serait fâcheux d'en revenir sans avoir pu les voir et en achepter quelques-uns[1].

II

FOURMONT À MAUREPAS.

A Schio, le 26 mars 1729.

Monseigneur,

Monsieur l'abbé Sevin a sans doute rendu compte à Vostre Grandeur de ce que nous avons fait à Constantinople[2]; il l'a sans doute instruite des projets

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 98 (minute). — [2] Cf. plus haut, p. 462; la lettre de Sevin est du 2 avril.

qu'il y a formez avec Monsieur l'ambassadeur, et peut être luy aura-t-il déjà communiqué ceux de l'exécution desquels j'ay été chargé. Mais, comme j'ay une égale obligation d'en instruire Vostre Grandeur et de luy en faire un détail exact, en cela je suis vos ordres qui me seront toujours agréables, en cela je fais mon devoir, chose qui a toujours fait mes délices.

Arrivez à Constantinople, notre premier soin a esté de nous informer du crédit de Zeïd Aga à la Porte, du progrès de l'imprimerie, et de l'état de la bibliothèque de sa Hautesse. Nous avons appris que Zeïd Aga et même son père ne pouvoient nous servir en quoi que ce fust, par rapport à la commission dont Sa Majesté nous a fait l'honneur de nous charger; que l'imprimerie alloit toujours fort doucement et ne se continuoit qu'avec difficulté, tant à cause de l'ignorance de ceux qui l'ont entreprise qu'à cause du discrédit de Zeïd Aga, qui l'a commencée; aussi n'est-ce qu'un misérable juif polonois, qui sçait à peine s'exprimer en turc, qui en est et le prote et le graveur, et elle n'a de protecteur qu'un cordelier hongrois renégat, appellé là Ibrahim Effendi, qui ne balbutie que quelques lambeaux d'histoire et de géographie; qu'à l'égard de la bibliothèque, elle avoit souffert plusieurs incendies et que Zeïd Aga n'étoit point le garde mais le thrésorier de l'Anatolie, homme d'un accez fort difficile; que cependant la chose n'étoit absolument pas impossible, mais qu'il ne falloit que du temps et bien parler en turc, c'est à dire avoir de l'argent. J'auray l'honneur de dire à Vostre Grandeur que c'est le docteur Fonseca, qui a celuy d'estre connu d'elle, qui nous a le plus instruit. C'est un homme d'esprit, qui fait connoistre beaucoup de chose pour le peu que l'on converse avec luy: il sçait assez les intérests des princes, n'est point mal venu et du Grand Vizir et du Grand Seigneur même. Le *kiaya* du Vizir, homme vif et farouche, qui se prévault de son alliance avec son maître, car il est son gendre, se sert de ce docteur et l'écoute volontiers, et c'est par les intrigues de Fonseca, que l'on pourra venir aux fins que l'on s'est proposées; il s'y prête de très bonne grâce. Notre voyage étoit annoncé à Constantinople plus de cinq mois avant notre arrivée, et, comme on sçavait en même temps ce qui nous y menoit, les gens du païs, toujours habiles à profiter des occasions, ont fait les renchéris quand il s'est agi de voir des livres; cependant nous n'avons pas laissé d'en voir un nombre de grecs de peu de valeur, et une telle quantité d'arméniens et de bonne notte que je ne crois pas qu'il y en ait autant dans les bibliothèques d'Europe les plus fournies; celle du Roy en manque absolument, et, si nous avions eu alors des fonds, nous n'aurions nullement hésité à en faire le marché.

Mais, comme depuis deux mois je suis parti de Constantinople pour d'autres expéditions littéraires, je crois que ces fonds auront été ordonnez et que mon collègue aura fini cette affaire.

Voicy, Monseigneur, l'occasion qui nous a fait prendre la résolution qu'un de nous devoit se séparer pour faire des excursions. M. Gaspary, consul d'Athènes, s'est trouvé à Constantinople lors de l'arrivée de son Excellence Monsieur le marquis de Villeneuve dans la même ville, il a eu bientost fait connoissance avec nous et nous a parlé de deux bibliothèques, qui sont à Athènes, et dont les possesseurs sont sur le point de s'en deffaire. C'étoit, comme le sent Vostre Grandeur, nous donner l'avis le plus agréable; il s'agissoit seulement de sçavoir quels étoient ces livres. D'en avoir le catalogue par d'autres que par nous même, c'étoit traîner la chose en longueur, et nous laisser toujours des soupçons; il a donc fallu que je me sois embarqué au plustost avec ce consul, et, depuis plus de deux mois, nous avons vogué sur les mers, sans avoir pu surgir au port d'Athènes que depuis huit jours. J'ay cru devoir visiter quelques monastères des isles, où nous avons arresté. On sçavoit qu'à Agia Moni, dans l'isle de Schio, il y avoit des livres; je m'y suis transporté et j'en ay fait le catalogue, que j'envoye à Vostre Grandeur, avec celuy des livres qui sont à Agios Minas, autre monastère de cette île[1].

Vostre Grandeur verra par là combien il reste encore de livres dans les monastères de la Grèce et combien il y a tout sujet d'espérer d'en trouver de ceux que nous croyons perdus. Il y a quelques-uns de ces livres que j'aurois fort souhaité emporter avec moy; les commentaires d'Eusèbe, cette paraphrase d'Eutrope, les ouvrages de Nilus, archevesque de Thessalonique, et tous ceux qui sont écrits en lettres unciales méritent d'entrer dans la Bibliothèque de Sa Majesté. Mais, outre que les moines d'Agia Moni sont riches et jaloux de leurs livres, je n'avois pas assez d'argent pour leur faire aucune proposition. Mais Schio est le lieu de passage et, si l'on vouloit s'en accommoder, il est des moyens de les avoir et il ne faudra que des ordres.

Je ne puis rien dire à Vostre Grandeur touchant les nouvelles de ce païs, sinon que l'armement que l'on dit se faire à Toulon pour aller à Tripoli étonne l'Orient. Les François qui sont dans ces quartiers cy croyent que le bruit du canon de Tripoli se fera entendre jusqu'à Constantinople et que c'est le seul

[1] Voir à l'appendice ces deux catalogues, dont le premier compte 132 articles, et le second, 18 seulement.

moyen de faire rentrer les Turcs en eux-mêmes; il n'y a dans toutes les échelles que plaintes des pauvres François contre eux, les capitulations sont pour eux des titres de nulle valeur et, si cela continue, ils paieront le *carasch* dans peu, ou on leur ostera toute liberté de commercer. Toutes ces affaires en donnent beaucoup à Monsieur le marquis de Villeneufve; mais il n'en est point accablé, il applanit toutes les difficultez et trouve des expédients, comme s'il y avoit dix ans qu'il fût chargé des affaires du Roy à la Porte [1].

III

SEVIN À FOURMONT.

[Schio, le 26 mars 1729 [2].]

Monsieur et cher ami,

Notre voyage de Constantinople à Schio a duré 24 jours, pendant lesquels je n'ay pu vous écrire faute de matière. Arrivé à Schio j'ay été voir M. Rougeau et M. Stelo; j'ay été reçu de l'un et de l'autre fort gracieusement et j'ay fait usage des avis de tous les deux. J'ay été ensuite à Néamoni et à Ἅγιος Μήνας. J'ay fait le catalogue des livres qui sont dans ces deux monastères, il monte comme vous voyez à 150 volumes, dont quelques-uns ne nous seroient pas inutiles, mais la difficulté est de les avoir, de les achepter; ces moines en sont trop jaloux et ils sont trop riches pour le leur proposer. D'une autre façon, je ne vois pas comment il sera possible; on ne peut pas dire que ces religieux n'en fassent aucun usage, ils les lisent pour la pluspart et le bibliothécaire les leur confie sous leur récépissé.

A l'égard des marques en question [3], je n'en ay point vu, si ce n'est quelques feuillets pliez au milieu du volume; et, si ce sont celles de l'abbé allemand et du ministre anglois [4], ils ont bien marqué leur goust. On ne les trouve ces marques que dans les livres de nul mérite et que nous rejetterions comme indignes d'entrer dans la Bibliothèque royale. Je ne dis pas qu'il fût absolu-

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 97 (minute).

[2] Cette lettre, non datée, est sans doute du 26 mars, comme la précédente.

[3] Allusion à une précédente lettre, ou à des instructions de Sevin, qui ne sont pas retrouvées.

[4] Cf. plus haut, p. 462-463.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ment impossible d'en avoir de meilleurs, peu s'en est fallu que tous les unciaulx n'ayent esté escamotez de ce rang; je les ay fait mettre sur le premier rayon. Il y avoit beaucoup plus de livres dans ces monastères, mais le bon patriarche de Jérusalem[1] y a passé, il y a deux ans, et il en a emporté. Les moines de Néamoni se ressouviennent au moins de deux, qu'il leur a promis de leur rendre, ils ne sçavent pas quand.

La ville de Schio est bien bâtie, divisée en Chrétiens de deux rites qui s'entremangent et en Turcs qui les dévorent; les habitants sont, généralement parlant, fort laborieux et aimant à se divertir les jours de festes. Les Justiniani et les Morocordato tiennent le premier rang; ces deux familles viennent de s'allier par un mariage du fils du premier avec la fille du second. Morocordato a beaucoup d'enfants et donne cependant à sa fille 15 bourses; le Justiniani est fils unique et son bien, à ce qu'on dit, ne se connoist pas. La peste est dans dix ou douze maisons; la famine ne fait que cesser. Nous l'avons esprouvée là long temps; nous avons été retenuz sur mer, la cherté des vivres partout, les choses que j'ay été obligé d'acheter à Constantinople, le nollis du vaisseau, la dépense de six jours, un jannitzaire, que Mr Rougeau m'a obligé de prendre de peur des surprises des Turcs, qui sont icy plus méchants qu'ailleurs, dans ces deux monastères, et d'autres dépenses indispensables m'ont déjà retiré plus de 115 piastres. Je vous en donneray le mémoire détaillé et vous verrez qu'il n'y a non seulement rien d'inutile, mais que j'ay bien ménagé.

Nous partons demain pour Athènes; je tacheray d'aller à Andros en passant, où il y a un fameux monastère, qui, à ce qu'on dit, a une belle bibliothèque. J'aurois visité huit autres monastères de l'isle de Schio, si j'avois eu de l'argent assez pour ces dépenses et pour aller à Athènes. En ce dernier endroit, j'appréhendois fort de n'en point trouver aussy aisément que M. Gaspary nous l'a fait entendre, car j'ay appris qu'il estoit sans crédit dans ce païs là et je n'ay point d'ordre formel, ni lettres de change pour en prendre[2]. Vous êtes trop zélé pour la littérature, vous avez déjà tant fait pour elle pour me laisser manquer de ce qui sera nécessaire dans mes voyages. J'attends des nouvelles de vous et de Son Excellence à Athènes, et je vous prie de croire, etc.[3].

[1] Cf. plus haut, p. 450 et suiv. — [2] Voir la lettre suivante. — [3] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 99 (minute).

IV

SEVIN À FOURMONT.

De Constantinople, ce 21 may 1729.

Je suis surpris, mon cher Monsieur, que vous n'ayés receu ni ma lettre, ny celle de M. l'ambassadeur; les quatre cens piastres qu'on vous [a] envoyé vous auroient tranquilisé et vous y auriés veu de plus que l'on n'a point envie de vous laisser manquer d'argent. Il est juste non seulement de vous fournir les choses nécessaires à la vie, mais encore de vous mettre en estat de faire des acquisitions utiles. Il y va de vostre honneur, et cela seul, indépendamment de toute autre considération, est plus que suffisant pour m'engager à faire les plus grands efforts. Tout le mal est que M. Gaspary ne soit pas en estat de vous procurer des emprunts. Cela seroit infiniment commode, et dix mille écus, que j'ai receus, me mettent en situation de faire face; les lettres de change que vous tireriés seroient acquitées très exactement et les choses iroient de suite. Mais, puisque cela ne se peut pas, marquez moi ce que vous jugerez à propos que l'on fasse; en cas que les 400 piastres ne suffisent pas, nous trouverons le moyen de vous envoyer une plus grosse somme. Ce que je crains, c'est que vous ne rencontriés pas matière à les employer.

Depuis vostre départ j'ay vu plus [de] 500 manuscrits grecs, et dans ce grand nombre je n'en ay pas découvert un seul qui regardast le profane. Il paroît que les moines et les papas se sont peu souciés de conserver cette partie là; je leur en veux un mal de mort, et je déclame tous les jours contre l'ignorance de ces vilains personnages.

Ne croyez pas cependant que je sois resté les bras croisez; j'ai acheté près de quarante manuscrits dont dix grecs, 15 arabes et 12 arméniens. J'ay avec cela 24 imprimés en cette dernière langue, et je me flatte, avec quelque fondement, de porter les choses bien plus loin en tous ces genres. Travaillez de vostre costé, et je puis vous assurer que de tous les voyages faits jusqu'à présent le nôtre aura esté le plus utile. Si nous ne sommes pas assez heureux pour trouver choses nouvelles, du moins apporterons-nous des morceaux qui ne seront pas indifférents. On est content de nous à la cour, et les lettres que j'ay écrites ont produit un très bon effet; les ministres sont très bien intentionnés, et, dès les premiers envois que vous me ferez, je frapperay les grands coups

et je feray en sorte qu'on ne puisse pas dire de nous que peines de vilain doivent être comptées pour rien.

Je sçavois déjà que le prince de Valachie avoit rassemblé un grand nombre de manuscrits; il a fouillé à son aise dans le Mont Athos. Mais, croyez-moi, il ne s'est pas contenté des copies; bien des originaux ont été enlevés. C'est une des raisons pour lesquelles il ne veut pas communiquer le catalogue de sa bibliothèque; il appréhende que les vols ne soient découverts. Je suis toujours en grand commerce de lettres avec luy et je ne désespère pas de luy tirer quelque plume de l'aile. Au reste gardez là dessus un profond silence, tant avec le précepteur de ses enfants qu'avec toute la nation grecque; vous n'ignorez pas combien ces animaux sont jaloux.

Je vous félicite sur les curiosités qui se présentent tous les jours à vos yeux, je vous féliciterois bien davantage si les académies et les savants subsistoient encore dans cette ville, vous y auriés bien du plaisir. Mais, comme il faut sçavoir se passer de ce que l'on n'a pas, contentez-vous de ramasser de belles inscriptions et d'excellents manuscrits, si faire se peut. Tous nos amis de Paris vous saluent, etc. [1].

V

FOURMONT À FRÉRET.

[Athènes, avril 1729 [2].]

Monsieur et cher ami,

Je suis parti de Constantinople pour la Grèce, l'Archipel et la Morée, le 8 de février [3] de cette année 1729, sur l'*Amiral Chiot,* vaisseau d'environ 40 pieds de long sur 11 de large. Quel amiral ! Et dans ce temps, où la tramontane est extrême; mais il falloit aller sur ce bastiment. J'ay repassé la mer de Marmara, et j'ay arresté d'abord à Galipoli une demi nuit; ensuite nos gens se

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 167-168 (original).

[2] Cette lettre et la suivante, qui ne sont pas datées, ont été sans doute écrites, avant la fin d'avril, d'Athènes, où Fourmont était arrivé vers le 12.

[3] La minute de cette lettre et de la suivante porte : «le 8 de *janvier*» il faut évidemment lire *février*. Parti de Constatinople le 8 février, Fourmont, après vingt-quatre jours de voyage, était arrivé à Schio, le 4 mars; il était resté vingt-huit jours dans cette île, jusqu'au 1er avril, et douze jours après il arrivait à Athènes, vers le 12 avril.

sont remis en mer; mais, une heure après, un temps des plus affreux nous ayant pris, il leur a fallu se laisser mener à Lampsac, tout vis à vis. Il faisoit si froid que moy, mon nepveu et M. Gaspary, consul d'Athènes, ne pûmes nous ressouvenir de messer Priapus, qui régnoit, a-t-on dit, autrefois dans ce païs. C'est grande pitié, tous ces méchans Turcs, maîtres de ce païs le rendent inacessible aux honnestes gens; peut estre que nous aurions pû nous familiariser avec eux, si nous n'eussions point attendu à tous moments un vent plus favorable. Ce vent venu enfin, au bout de trois jours, nous nous sommes risquez dans ce malheureux canal; mais, lorsque nous croyions pouvoir passer l'ancienne Abydos, ce Dardanelles des Turcs, le vent est devenu contraire et il a fallu y arrester.

Le consul, auquel je portois des lettres de Monsieur l'ambassadeur, nous reçeut de son mieux et j'eus là le plaisir de voir des Turcs et des Juifs plus communicatifs qu'ailleurs. Le surlendemain nous partîmes pour faire route, mais le malheur voulut que nous ne pûmes naviger que jusques à Ténédos. Nos gens ne voulurent point prendre port dans celuy de la ville, qui est assez seur, mais dans une petite calanque au dessus, dans la vue de ne pas être sujets à la visite et de ne pas payer deux fois le *carasch,* car les gouverneurs des Turcs n'en font point conscience. C'est là où nous avons commancé à souffrir; point de provisions, et la peste dans la ville. Comment faire, à quel saint se vouer et d'où nous pouvoit venir quelque secours dans un tel besoin? La première précaution, vous n'en doutez pas, fut d'épargner le peu que nous avions; d'aller dans une ville empestée n'étoit pas une fort bonne chose; nous fûmes donc obligez de tirer des vivres de quelques villages sains, mais éloignez, et dont les habitants nous rançonnèrent très bien, car ils sçavent profiter de tout. Obligez de vivre de cette façon pendant six jours, nous crûmes que nos maux alloient finir à la vue d'une bonne tramontane, mais nostre *caravakieri,* ou capitaine, voulut attendre que ce vent fût moins violent; double chagrin, il falloit aller à Chio sans provisions; par bonheur qu'un païsan nous apporta quelques oignons et d'autres herbes avec un bouc, car sans cela nous serions morts de faim. Cette tramontane addoucie, nous mîmes à la voile et nous nous imaginions que nous serions dans 24 heures à Chio, mais point; le vent nommé *mistrao* sur cette mer, qui vient là du golfe de Tessalonique, nous ayant pris, nous jetta à Lesbos sans espérance d'en sortir de quelque temps.

J'ay visité la ville et ses environs seulement, parce que la peste infestoit la pluspart des villages; la ville est bien située au septentrion de l'isle, a une forte citadelle assez bien entretenue. On y compte douze mille âmes et soixante

mille dans le reste de l'isle; son commerce le plus lucratif est l'huile, et le port, qui est assez grand, mais négligé par les Turcs, ne manque jamais de vaisseaux françois ou autres qui en viennent charger. Il y en avoit deux quand nous y arrivâmes et nous apprimes deux jours après qu'il y en avoit d'autres dans plusieurs ports de l'isle. On y fait du coton en assez grande abondance; il y a beaucoup de vin trop doucereux, des citrons, des oranges, des noix et des melons, dont ils font de l'argent à Constantinople. Comme on soupçonnoit de peste bien des maisons, je n'ay pu m'y introduire pour y chercher et des livres et des inscriptions, et, comme tout d'un coup le bruit se répandit qu'elle augmentoit, nos nautonniers, voyant un petit vent qui les pouroit tirer de ce port, nous obligèrent de nous embarquer, sans espérance d'arriver bientost au lieu de nostre première destination. Car, au lieu d'aller droit à Chio, il s'en fallut peu qu'ils ne nous menassent à Smyrne. J'en aurois été bien aise de voir une ville de cette conséquence, d'y faire des découvertes, et d'y loger chez Monsieur de Fontenu, qui est là adoré; ç'auroit été pour moy un grand plaisir et un délassement de fatigue, mais ils ne voulurent pas s'enfoncer dans ce golfe et ils demeurèrent à Fokia. Si c'est l'ancienne ville des Phocéens, d'où sont venus les Marseillois, c'est ce que je ne puis déterminer bien certainement; elle est à peu près scituée comme l'ancienne, mais c'est aujourd'huy une fort petite ville habitée et par des Turcs et par des Grecs; ces derniers en ont la garde, reste malheureux de privilèges beaucoup plus étendus avant la conqueste de Fokia. Nous sommes venus à peine près du cap de Carabournou, et ce trajet, qui n'est que de douze à quinze milles, nous coûta toute la journée et plus de 100 virements de bord, tant le vent étoit peu favorable.

Ayant jetté l'ancre entre deux rochers, nous y attendîmes un bon vent pour doubler ce malheureux cap et deux jours après nous nous trouvasmes à Schio. Là, pour comble de bonheur, étoit la peste et plus forte qu'à Mételin; point de communication pendant près de 30 jours qu'il y a falu rester, excepté dans quelques monastères à la campagne. Cette ville est parfaitement bien bastie à la génoise, a un château qui commande le port; dans ce port sont toujours deux fortes galères et nous en vîmes lancer une troisième à la mer, plus belle et plus grande encore que les anciennes. C'est un spectacle fort réjouissant. Il n'y a que cette seule ville dans l'isle, où l'on compte 20,000 âmes, divisez en 15,000 Chrétiens, qui s'entremangent les uns les autres, car ils sont des deux rites, pour se laisser plus aisément dévorer par 4 ou 5,000 Turcs. L'isle a, outre la ville, 60 et quelque peu plus de villages, où habitent environ 80,000 personnes,

tous Chrétiens grecs. De ces villages la moitié n'a point d'autre commerce que le mastyc, pour la culture duquel ils jouissent de plusieurs privilèges; les autres ont des oranges, des citrons, des amandes, des noix et du vin, dont ils font un grand commerce, soit à Constantinople, soit à Smyrne. Le cotton et les soyeries sont aussi une branche de leur commerce; le cotton croit chez eux, mais ils tirent la soye soit d'Andros, soit de Mételin, soit de la Morée; on peut dire que tout cela les fait riches. Les Sciotes sont généralement parlant fort laborieux, s'enyvrent volontiers les festes et dimanches, et les femmes sont des plus propres en habits que l'on voye dans les isles. Les pères et les mères donnent à leurs filles du cotton et de la soye, qu'elles filent à leurs heures perdues, dont elles font insensiblement leur trousseau; c'est entre elles à qui filera, à qui tissera, à qui brodera mieux et c'est ce qui fait qu'elles sont si propres et si habiles dans ces arts.

Les Morocordato, chefs des Grecs, et les Justiniani, chefs des Latins, sont les plus belles familles de Schio, peu unies, ce qui cause souvent des avanies à toute la ville; car les Turcs ne perdent pas ces occasions. Chaque rite a son archevesque; le Grec jouit de plus de 25,000^{tt} de rente, aussi ne va-t-il dans la ville que sur des chevaux de prix, richement harnechez, et accompagné de six ou de huit papas et jeunes diacres, dont la propreté répond à sa magnificence. L'archevesque latin est au contraire fort pauvre; 1,500^{tt} qu'il tire de la Propagande et quelques aumônes des fidelles font tout son revenu. Il a cependant une église fort ornée et desservie par 60 prestres, qui font l'office le plus pieusement et décemment que je l'aye vu faire par noz moines les plus réformez et les plus riches. Il y a des Capucins et des Jésuites, et c'est M. Rougeau de La Blotière qui est le consul de la nation françoise, fort honneste homme, fort zélé françois; né à Lyon, déjà aagé, et qui me pria fort de luy donner des lettres pour MM. Pellerin et Hardion, qu'il m'assuroit être de ses amis. Il le mérite certainement, et, comme il a tous les jours des occasions pour France, je n'aurois pas manqué de le faire, si le temps me l'eut permis. Mais il falloit courir les monastères, et des monastères scituez au fonds des vallons les plus affreux, que l'on ne trouve qu'après avoir grimpé des montagnes et passé par des chemins qui font trembler. Ces horreurs se sont addoucies pour moy dans deux de ces monastères, car j'y ay trouvé ce que je cherchois, des livres, dont je ne vous parle point, vous me le permettrez, puisque vous pourrez sçavoir quels ils sont par le catalogue que j'en ay envoyé à Monseigneur le comte de Maurepas.

Mes expéditions littéraires auroient été plus grandes, si la peste ne se fust point augmentée, au point que tout Schio trembloit, que les maisons se fermoient toutes, que le lazaret se remplissoit et qu'on ne parloit que de malades, que de morts; c'étoit grand pitié. M. Gaspary, consul d'Athènes, chargé de famille, n'osoit plus marcher par les rues de peur de toucher quelque pestiféré; il me prioit tous les jours de nauliser un bastiment pour nous retirer au moins à Miconie, et des prières si fondées s'exaucent toujours. Un bastiment trouvé pour Miconie, nous nous y sommes embarquez; enfin nous sommes partis par le meilleur vent du monde. Mais ce *mistrao,* qui vient de Tessalonique, souflant comme un enragé, lorsque nous nous sommes trouvez au petit rocher appelé le *Venetico,* nous avons été obligez de relâcher dans une petite anse sur le bout de l'isle de Schio. Sur les 4 heures du matin, nous nous sommes mis en mer; bon vent d'abord, point du tout après, et obligez d'aller à la rame jusques à Miconie. Mais les malheurs ne cessent point pour les voyageurs; ils sont nez pour les éprouver tous. La peste de Schio nous met en quarantaine à Miconie. Il faut donc prendre giste dans une *panagia,* ou chapelle, d'où depuis huit jours seulement étoient sortis les gens pestiférez. Voilà des extrémitéz auxquels ceux qui demeurent dans les palais ne sont point exposez. Mais Dieu que je sers, en servant le Roy, m'a préservé de tous ces maux; jamais je n'ay eu une meilleure santé. Il sembloit que de demeurer dans une chapelle fust pour nous tous une source de force, de courage et d'embonpoint; nous ne vivions que de quelques agneaux que les bergers nous fournissoient, les cendres étoient notre poivre et la fumée notre gingembre. Cependant dix jours se sont passez dans cet état et faisant voile de là pour Athènes nous avons costoié Tine, Jura, de jour; Macrisou, l'Isle longue, le cap Colomne, ou Sumniun, la nuit; et nous nous sommes trouvez à la pointe du jour à Patroclea. C'est là véritablement l'Attique, païs que tous les sçavans souhaitent de voir. Je souhaite qu'ils le voyent tous avec moins d'embaras que moy. Environ 5 heures après nous avons pris terre au port de Saint Nicolas, et à la nuit nous sommes entrez dans Athènes.

Or c'est là que je vous voudrois beaucoup plus qu'à Marseilles; vous m'accompagneriez dans tous les endroits, où vous m'avez mené, vous verriez jusqu'où M. Spon a porté l'exactitude, ce qu'il a oublié, etc.; permettez moy de ne vous en pas dire davantage. Je puis vous dire en général, pressé comme je le suis par les vaisseaux qui vont partir, qu'il y a beaucoup de chose que MM. Spon et Wheler[1] n'ont remarqué; si j'avois plus de temps, je vous en ferois [part]. En

[1] Cf. plus haut, p. 197.

général, je puis vous dire que j'y ay trouvé beaucoup de marbres, qu'ils n'ont pas vus, et qui nous feront découvrir bien des choses dans l'antiquité; ceux que j'estime le plus sont ceux qui me font connoistre les différents peuples qui avoient relation avec les Athéniens et j'en ay trouvé plus de vingt, qui ne sont pas tombez sous les mains de M. Spon. Je ne veux pas m'en attribuer la gloire; le hazard et un peu d'exactitude seulement font beaucoup dans ces sortes de recherches. Depuis six sepmaines je n'ay fait que parcourir les rues, les coins et racoins d'Athènes, et je ne suis pas encore à la moitié. Mais, où je suis allé, personne n'a que faire; les chambres, les sales, les écuries, les magasins, les lieux communs mêmes n'ont pas été exempts de ma visite. Je puis vous assurer qu'il y a peu de ces endroits où je n'aye trouvé quelque chose. Que diriez vous? j'ay fait descendre dans les puits et il s'en est trouvé où il y avoit des inscriptions toutes neuves [1].

VI

FOURMONT À DE BOZE.

[Athènes, avril 1729.]

Monsieur et cher ami,

Le 8 de février j'ay parti de Constantinople pour Schio; je n'ay pu y arriver que 24 jours après. Là j'ay eu la consolation de commencer à faire quelque chose : j'ay visité deux monastères et j'ay fait le catalogue de leurs livres que j'ay envoyé à Monseigneur le comte de Maurepas, dans la lettre que j'ay eu l'honneur de luy écrire d'icy, et Monsieur l'abbé [2] verra qu'il y a tout lieu d'espérer de retrouver par ce catalogue, qui lui sera sans doute communiqué, dans la Grèce beaucoup de livres qui ne sont pas encore parvenus en Europe, puisqu'il s'en rencontre un si grand nombre dans des monastères, où l'on ne croioit pas qu'il y en eût. De Schio j'ay été à Athènes, où Monsieur Gaspary, consul de là, nous avoit assuré, dès Constantinople, qu'il y auroit encore une grande moisson à faire, soit en livres, soit en inscriptions, soit en bas-reliefs. Ce consul n'a point trompé nos espérances; j'ay déjà plus de 130 inscriptions, qui ont échappé à la diligence de Mrs Wheler et Spon. J'ay outre cela presque

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 94-96 (minute). — [2] Jean-Paul Bignon, bibliothécaire du roi.

toutes celles dont ils parlent, mais avec un peu plus d'exactitude, et j'ay encore huit quartiers de la ville à parcourir, sans la citadelle.

Pendant que je cherche, que je copie les inscriptions, mon nepveu, compagnon de mes voyages, dessine les bas-reliefs, les arcs de triomphe, les portiques, les aqueducs, fait le plan de la ville dans ses différentes faces, parce que je ne veux pas laisser à faire et à représenter la moindre chose. Je n'oublie pas seulement les plus petites inscriptions turques, tant celles qu'ils mettent aux fontaines que celles que l'on trouve dans les mosquées, sur les minarets et dans les cimetières, et l'honneur que je leur fais m'en a procuré chez eux. Ils sont les premiers à m'avertir dans quelle de leurs maisons il y a quelque chose à prendre. Ils font retirer leurs femmes et j'ay après toute la liberté de fouiller chez eux; plusieurs m'ont déjà prié d'aller dans leurs villages pour y copier les inscriptions qui s'y trouvent. J'iray, quoy que je sache que quelques-uns ne m'en promettent que pour m'obliger d'y aller pour la chasse et la conversation; mais, si ceux-là n'en ont point, ils m'en procureront ailleurs, il faut se faire aimer pour parvenir à ses fins. Il y en a qui veulent m'accompagner à Salamine, à Ogéna, à Lepsine, à Mégare, à Thèbes, à Chalcis et à Lebadie, à leurs despens, et seulement pour me faire plaisir. Quel est le marchant, quel est le brocanteur, quel est l'ignorant, qui auroit trouvé tous ces agréements? Les Turcs ne sont nullement grossiers, ils sçavent fort bien faire la distinction des persones et ils sont autant qu'autre peuple sensibles à l'honneur et à la louange, et tout homme que l'on enverra dans ces païs cy, qui ne sçaura pas les prendre, n'y fera pas les affaires du Roy.

Il y a dans l'Attique et aux environs grand nombre de monastères très riches, qui entretiennent l'un 100, l'autre 200, l'autre 50 moines, dont les abbez font figure. Cela m'étonna d'abord, mais je n'en fus plus surpris quand j'appris qu'ils ne payoient que très peu de chose au Grand Seigneur; 1,000 ocques, c'est-à-dire 3,000 livres de miel pour les plus riches, et quelque 200 ocques de cire, envoyéez à la *Validé* ou à Sainte Sophie, les exemptent de presque tout et les font ce qu'ils appellent icy *wakouf,* terres de l'église, où le Grand Seigneur n'a que voir. Ils possèdent cependant des biens immenses, des vingt, trente et quarante villages; les évesques ne le sont pas moins. L'archevesque d'Athènes jouit de 18 à 20,000 ₶ de rente; il est nepveu de l'archevesque de Tessalonique, que j'ay eu l'honneur de voir à Constantinople et qui m'a donné des paquets de lettres pour les évesques et les abbez de son ressort. Cette Église grecque est encore une grande église, et, si l'ambition ne

dévoroit point les évesques et les abbez, ils seroient seuls capables de donner de grandes affaires à leur prince. Le patriarche de Jérusalem, qui a envoyé à Monsieur l'abbé une liturgie grecque en manuscript, est presque toujours malade à Constantinople; nous ne pûmes le voir, M. l'abbé Sevin et moy, à cause de cela; nous vîmes seulement celuy de Constantinople, c'est un homme d'une grande douceur [1].

VII

FOURMONT À VILLENEUVE.

[Athènes, 14 avril 1729.]

Monsieur,

Le 22 du mois dernier j'eus l'honneur d'écrire à Vostre Excellence par la voie de Schio [2], aujourd'huy je prends encore cette liberté par le courrier que le *voïvode* envoye à Constantinople. Par celle de Schio je donnois avis à Vostre Excellence de mon arrivée à Athènes et par celle cy je vais luy rendre compte de ce que j'y ay fait depuis. La fatigue extrême de notre long voyage par mer ne m'ayant pas permis de travailler aussitost mon arrivée, je m'en suis un peu remis pendant les festes de Pasques et j'ay dès lors commencé à prendre langue; je n'aurois même pu rien faire, quand j'aurois été plus en état d'agir. Cette année la feste de Pasques estoit, comme Vostre Excellence le sçait, dans le mesme temps pour les Chrétiens des deux rites, et par hazard le *Rhamazan*

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 75-76 (minute).

[2] Cette lettre ne s'est pas retrouvée; il y est aussi fait allusion dans une réponse de Villeneuve à Fourmont, de Constantinople, le 27 mai 1729 :

«Je vous suis très obligé, Monsieur, de l'exactitude avec laquelle vous me donnés de vos nouvelles; j'ay reçu vos lettres de Mételin, de Scio et en dernier lieu celle d'Athènes, du 22 avril. Je suis surpris que vous n'ayés pas reçû les réponses que je vous ay faites régulièrement; j'espère qu'elles vous auront été rendues depuis, aussy bien que la lettre de change de 1,200 ᵗᵗ. que le sieur Remuzat a été chargé de vous envoïer depuis quelque tems. Je me rapporte à ce que vous écrit M. Sevin au sujet des découvertes des inscriptions et des manuscrits; je souhaite que nous puissions vous en entretenir, quand vous serés ici de retour en bonne santé, en examinant les antiquités d'Athènes dans le plan qu'en a levé le cher neveu, auquel vous feréz bien mes complimens...» (Bibl. nat., ms. Suppl. gr. 295, fol. 169.)

et le *Beyran* des Turcs seulement quelques jours après, et tout ce temps là n'est pas propre pour communiquer ni avec les uns, ni avec les autres.

Je n'ay pas laissé de ramasser dès lors plus de 120 inscriptions, dont plusieurs n'ont pas encore vu le jour; et, depuis que j'ay eu une plus grande liberté d'entrer et dans les églises et dans les maisons, soit des Grecs, soit des Turcs, je m'en trouve plus de deux cents et je n'ay fait que le tiers de la ville. Quelle moisson, Monsieur, quelle lumière ne répandront point sur l'ancienne histoire de l'Attique et des environs ces marbres que l'on tire de l'obscurité! Mais quelle peine pour les trouver, pour les transcrire! Nous marchons dans Athènes avec un train tout à fait bizarre : le drogman va devant pour indiquer le quartier, le nom de la rue, de l'église, de la maison et pour faire retirer les femmes de toutes les maisons (car Mrs les Grecs sont du moins aussi jaloux que les Turcs); nous le suivons, l'un chargé d'une serpette, d'un hoyau et d'une pince pour déterrer et pour enlever les marbres, un autre a une échelle et des cordes pour grimper sur les murailles, pour descendre dans les enclos abbandonnez et pour se guinder en l'air et gravir jusques sur les toicts des églises et des clochers, un autre a dans sa main un mataras plein d'eau, des éponges, un balet pour nettoyer les terres et rendre les charactères visibles, et moi et mon nepveu sommes chargez de registres, comme si nous allions recueillir la taille, ou pour mieux dire exiger le *carasch.* Cet équipage n'étonne cependant pas les gens de ce païs cy; les pères nous reçoivent avec toute la politesse athénienne et les petits garçons ou nous précèdent, ou nous suivent, cherchants eux-mêmes des inscriptions qu'ils ne trouvent et ne nous indiquent qu'en criant : Εἶναι γραμμένα, et en s'entrebattant pour avoir l'honneur de les avoir trouvez les premiers. Ce zèle à la vérité est tant soit peu intéressé; ils ont quelques paras pour chacune qu'ils déterrent. J'espère qu'il m'en échapera fort peu de la ville et je suis asseuré d'en trouver bon nombre dans les champs; on m'en a déjà indiqué plusieurs dans les vignes et sous les oliviers, tout récemment déterrez, qui deviennent par là précieux et que je feray transporter en dépost jusques à ce qu'il vienne des bâtiments seurs pour les porter à Marseilles et de là à Paris par la voye que l'on jugera la plus expédiente. Voilà à quoy je me suis occupé depuis que je suis à Athènes, travail à la vérité fort rude, mais que je supporteray avec joye parce qu'il est pris pour une chose qui m'est recommandée.

A l'égard des livres l'abbé de Penteli s'est déjà offert à M. Gaspary de me les faire voir, mais ce ne sera que lorsqu'il nous mènera à son monastère pour,

à ce qu'il dit, nous y régaler; ce sera à ce que je puis comprendre au premier jour. Je n'ay point pressé la chose de peur que ce bon homme ne fist le renchéry. Je n'auray pas plustôt fait le catalogue de cette bibliothèque que j'auray l'honneur de l'envoyer à Vostre Excellence, elle verra avec Monsieur l'abbé Sevin ce qu'il conviendra faire et elle m'enverra les ordres nécessaires. J'apprends que les moines de Saint Luc à Livadie ont une belle bibliothèque; lorsque j'auray fini à Athènes, je m'y transporteray avec M. Gaspary, qui se fait fort de me la faire voir; son beau frère étant le procureur de ce monastère, il y a de l'apparence.

Je tascheray de finir mes recherches d'Athènes et de ses environs ces quinze jours cy; les monastères d'autour de Napoli de Romanie seront plus difficiles à voir à cause de la peste, qui y fait ravage, au rapport de Monsieur Auvellier, consul; de là elle s'est aussi répendue à Argos, à Tripolitza et quelques autres endroits de la Morée, il faudra se jetter d'un autre costé en attendant qu'elle se passe dans ces quartiers. Je suis toujours en peine de sçavoir si je trouveray de l'argent icy pour toutes ces courses; M. Gaspary ne m'en a point encore parlé et je l'attends. Je vis chez luy sur les 50 piastres que je luy prétay à Constantinople et, quoy que tout soit à assez bon prix à Athènes, cette somme ne peut pas durer longtemps et je me trouverois réduit à une centaine d'écus, qui n'est pas une somme suffisante pour faire des voyages de la nature de ceux que je fais, où il y a toujours une infinité de faux-frais indispensables.

Les nouvelles sont stériles dans ce païs cy. Nous avons seulement apris la trève de deux mois entre la France et la république de Tripoli; les Turcs de ce païs cy ne s'imaginent point que ce soit un acheminement à la paix; ils sont tous de fort bonnes gens et ils s'étonnent de l'imprudence et de la témérité des Tripolitains. Les fruits seront abondants cette année, autant qu'ils l'ont été pour l'année dernière. Il n'y a aucune maladie dans ce païs cy; M. Auvellier, consul de Napoli de Romanie, s'est retiré à Couffiny à cause de la peste, qui est dans sa ville et aux environs; on ne laisse passer de là à Athènes aucune personne sans quarantaine. Monsieur le consul de Négrepont[1] ne fait que d'arriver de Constantinople; il a séjourné longtemps à Smyrne, puisque nous sçavons qu'il n'a esté auprès de Vostre Excellence que quinze jours. Le voïvode proprement d'Athènes est icy depuis huit jours; nous avons été le saluer et luy souhaiter le bon *Beyran*. Il paroist un homme d'esprit, est fort magnifique dans son

[1] Julien de La Cros.

train; comme il arrivoit de Constantinople je luy demanday des nouvelles, et il me dit que la peste n'y estoit pas forte, ce qui me réjouit fort dans l'espérance que Vostre Excellence resteroit à Constantinople sans inquiétude de ce costé là. Je souhaite, etc. [1].

VIII

FOURMONT À MAUREPAS.

A Athènes, le 20 juillet 1729.

Monseigneur,

Vostre Grandeur a sans doute été informée de mon départ de Constantinople pour la Grèce, l'Archipel et la Morée, et, comme je me souviens que, lorsque nous prîmes congé d'elle, elle nous recommanda de luy donner de nos nouvelles toutes les fois que nous en aurions l'occasion, je n'ay pas voulu manquer la première que j'aye trouvée dans tout mon voyage.

Nous nous embarquâmes à Constantinople moy et mon nepveu, le 8 de février, sur un petit bastiment des Isles, pour aller d'abord à Schio. La navigation ne fut qu'agréable jusqu'à Gallipoli, où nous passâmes la nuit. Le matin, quoique le vent fût violent et la mer trop agitée pour un si petit bâtiment, notre capitaine voulut faire route, mais il fut obligé de relâcher à Lampsac; nous demeurâmes là trois jours, sous les neiges et avec un froid si extrême que j'y gagnay un rheumatisme, qui ne m'a pas quitté depuis. Partis de là, nous fûmes encore obligez de relascher aux Dardanelles; nous descendîmes à terre

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 81-82 (minute). — Le même jour, sans doute, Fourmont écrivait à son frère un billet, qui se trouve au fol. 77 et ne contient aucun détail à relever.

Villeneuve devait répondre à cette lettre le 8 septembre suivant : «Les lettres que vous avés pris la peine de m'écrire, Monsieur, les 14 juin et 10 juillet, m'ont fait un véritable plaisir, d'autant mieux que j'étois très en peine, ne recevant point de vos nouvelles, et que je craignois pour votre santé... Je suis bien aise cependant d'apprendre que vos peines ne sont pas inutiles et que vous faites des découvertes pour le succès de votre commission. Je ne doute pas, de la manière que vous vous y prenés, que vous ne soiés en état de rendre un compte bien exact de tous les lieux que vous aurés parcourus, et que, si vos recherches n'augmentent pas la Bibliothèque du Roy, par la disette des manuscrits curieux, elles ne procurent une autre espèce de satisfaction par la connoissance des monuments échappés à l'exactitude des voyageurs qui vous ont précédé... J'espère que vous n'aurés pas oublié de prendre quelques bonnes médailles pour moy, comme vous me l'avés promis, si vous en avez trouvé qui puisse me convenir... (*ibid.*, fol. 157-158; orig.)

du costé d'Asie, à cette ancienne Abydos, et je demanday si l'on pouvoit voir le château. On répondit que l'argent seul peut en ouvrir les portes; effectivement une piastre au premier soldat me suffit. Je fus alors étonné que les Turcs s'imaginassent que ces places fussent imprenables ou qu'elles pussent empescher le passage des vaisseaux bon voiliers, qui voudroient aller à Constantinople; car d'abord, du costé de la terre, il n'y a aucune redoute, aucun cavalier, aucun ouvrage avancé, aucun ravelin; un misérable fossé, presque partout comblé, en deffend l'approche. Du costé de la marine, où consiste toute leur force, il y a à la vérité bon nombre de canons, d'un très gros calibre, mais sans affust et tellement postez qu'ils ne peuvent tirer qu'un coup en plus de deux heures; d'ailleurs j'en vis une partie remplie de l'eau de la mer; ces forteresses ne sont donc pas si formidables que bien des gens le croient.

De là nous navigeames jusques à Ténedos, où le vent contraire nous fit rester huit jours. Nous ne prîmes point port dans celuy de la ville, mais dans un autre, à cause de la peste qui commençoit alors à y faire ravage; elle n'estoit que dans le château, quand nous allâmes à Constantinople, mais alors elle s'étoit répendu dans la ville. Partis de Ténedos, nous voulions aller droit à Schio, en laissant l'isle de Mételin à nostre gauche, mais le vent nous jetta sur la coste d'Asie, que nous suivîmes à peine, toujours près d'échouer contre les rochers qui la bordent. Nous vîmes là le cap Babas; on nous avoit dit qu'il y avoit à cette pointe un très fort château, basti par les ordres du Grand Visir, pour garantir toute cette contrée des incursions des corsaires; ce n'est qu'une misérable cahute, garnie de deux ou trois méchantes pierres et gardée par douze ou quinze personnes, qui n'habitent que des chaumières. Nous fûmes fort étonnez qu'un *Vezir-Azem* n'eût pas fait un ouvrage, qui empeschât l'abord de cette cahute, et nous fûmes de plus en plus convaincus que nous étions dans un païs où l'on n'avoit que des idées rétressies, de grandes paroles, une confiance de rodomont et point d'effects. La nuit nous gagnâmes Mételin; le vent devenu contraire nous y retint huit jours. J'ay donc eu le temps de m'informer assez exactement de l'état de cette isle.

Lesbos est peut-estre la plus riche des isles de cette mer. Mételin, titre épiscopal, en est la ville capitale et Calonie, autre titre d'evêché, en est la seconde. On compte 12,000 âmes dans Mételin et 60,000 dans le reste de l'isle. Son commerce le plus lucratif est l'huile, dont il se fait là beaucoup de chargements, tant par nos François que par les Anglois et autres nations. On

y fait du coton en assez grande abondance; il y a beaucoup de vin, mais doucereux, des citrons, des oranges, des noix et des melons, qu'ils envoyent à Constantinople. Il s'y fait aussi beaucoup de soye, qui n'est pas si belle que celle du Tine et de la Morée. C'est de là aussi que l'on tire ces beaux petits chevaux de Mételin; ils sont plus vifs que les cerfs. Il y a une forte citadelle, située sur un rocher, au septentrion de la ville, c'est un ouvrage des Génois, que les Turcs entretiennent assez bien; ils négligent au contraire le port, qui seroit assez commode s'ils en avoient soin. Je n'ay pu entrer dans les églises, ni m'introduire dans les maisons pour chercher des livres et des inscriptions, parce que beaucoup étoient soupçonnez de peste; et, comme tout d'un coup le bruit se répandit quelle augmentoit, nos nautonniers ayant senti un petit vent, qui pouvoit les tirer de ce port, nous obligèrent de nous embarquer. Mais, au lieu d'aller à Schio, lieu de notre première destination, il s'en fallut peu qu'ils ne nous menassent à Smyrne. J'avoüe à Vostre Grandeur, qu'ils ne m'auroient pas fait de déplaisir, car de voir une ville de cette conséquence, d'y faire des découvertes auroit esté pour moy un grand délassement des fatigues de ce voyage. Mais ils jugèrent à propos de ne pas s'engager dans ce golfe et ils prirent terre à Fokia la neuve. Bien des voyageurs se sont imaginez que cette Fokia étoit l'ancienne ville des Focéens, fondateurs de Marseille. Je ne puis estre de leur sentiment, car il y a, à deux ou trois lieues de là au septemtrion, une autre Fokia, qu'on appelle la vieille, et ce nom de Vieille Fokia détermine en sa faveur. Fokia la neuve est assez bien bastie, ses murailles à l'antique sont bien entretenues. Il peut y avoir 3,000 habitants, tant Turcs que Grecs; ce sont ces derniers qui en ont la garde. Ce qu'on appelle proprement le port ne peut recevoir que de petits bâtiments; mais dans ce qu'on nomme la rade les plus gros vaisseaux peuvent jetter l'ancre sans crainte, parce qu'il y a beaucoup d'eau, qu'elle est entourée de quatre isles qui, s'entrelassant les unes dans les autres, rendent inutiles les plus grands efforts de la mer.

Le vent devenu un peu plus favorable, nous taschames de gagner Carabournou; ce trajet, qui n'est que de douze à quinze milles, nous coûta toute la journée et plus de cent virements de bord, et nous ne pûmes arriver à Schio que deux jours après. A notre débarquement nous apprîmes que la peste étoit dans plusieurs quartiers de la ville. Nouvelle allarme! D'aller nous mêmes prendre auberge, c'estoit trop nous exposer; j'écrivis donc au sieur Rougeau de La Blotière, consul de là, le priant de nous marquer l'endroit où nous devions loger. Il le fit fort gracieusement; mais en vingt-trois jours, que nous

avons été obligez de demeurer à Schio, nous n'avons pu communiquer avec personne dans la ville qu'avec le consul et visiter quelques monastères dans la campagne.

Cette ville est parfaitement bien bastie à la génoise; son port est gardé par un assez bon château, qui ne résisteroit cependant pas à nos boulets, et quelques habitants en gardent encore que M[r] Du Quesne eut la bonté de leur envoyer. Il y a toujours deux galères dans le port; nous en vîmes lancer une troisième plus grande que les autres. L'on compte dans la ville environ 20,000 âmes, divisées en 15,000 Chrétiens, qui s'entremangent les uns les autres, car ils sont des deux rites, pour se laisser plus aisément dévorer par 4 ou 5,000 Turcs. L'isle a, outre la ville, soixante et quelque peu plus de villages, où habitent 80,000 personnes tous Chrétiens grecs. De ces villages la moitié n'a point d'autre commerce que le mastyc, pour la culture duquel ils jouissent de plusieurs privilèges, parce que le grand Seigneur le leur prend à un certain prix pour l'usage des dames du Séraï; les autres ont des oranges, des limons, des citrons, des amandes, des noix et du vin en grande quantité, qu'ils portent à Constantinople; et en d'autres endroits le coton, et les soyeries, qu'ils travaillent avec beaucoup d'art, sont aussi une branche de leur commerce. Le coton croît chez eux, mais ils tirent la soye soit d'Andros, soit de Mételin, soit de la Morée, et l'on peut dire que tout cela les fait riches. Les Schiotes sont généralement parlant fort laborieux, s'enyvrent régulièrement les festes et les dimanches, et leurs femmes sont des plus propres en habits que l'on voye dans les isles. Les Morocordato (parents du prince de Valachie), chefs des Grecs, et les Justiniani, chefs des Latins, sont les plus belles familles de Schio, peu unies, ce qui cause souvent des avanies à toute la ville, car les Turcs ne perdent pas ces occasions.

Après quelques jours de repos, je jugeay à propos de visiter les monastères; il y en a un fameux, très riche, fondé par Constantin Monomache, appellé *Agiamoni* ou *Neamoni*, où demeurent 50 moines prestres, et 150 qui ne le sont pas. Nous avions appris, dès Constantinople, qu'il y avoit une bibliothèque assez fournie et c'étoit pour la voir que nous avions pris le chemin de Schio. Nous y allâmes, comme n'ayant autre intention que de visiter les reliques de saint Jean qui y sont. Ces moines nous reçurent parfaitement bien et je ne parlay de la bibliothèque que lorsque je vis que je ne serois pas refusé; pour cela je leur dis, en dinant entre l'abbé et un ancien archevesque de Thesbes, qui s'y est retiré, qu'ils n'ignoroient pas que, depuis plus de deux

cents cinquante ans, l'Europe estoit agitée par les factions et les sentiments de plusieurs hérésiarques, qui, quoyque contraires entr'eux, s'accordoient cependant tous à combatre l'autorité de l'Église universelle, à oster toute efficacité aux sacrements, à renverser la hiérarchie et l'économie de l'Église établie par J.-C. et les Apostres et sur beaucoup d'autres points essentiels; qu'ils savoient aussi avec quel zèle les docteurs catholiques, et surtout ceux de l'Église gallicane, s'estoient opposez à ces novateurs et à leurs disciples [1]. Et à dire la vérité quelques sequins jettez dans le plat des reliques firent un merveilleux effect. Je ne m'amusay point, entré dans la bibliothèque, à voir les livres seulement comme ont fait beaucoup d'Anglois et d'Allemans, qui ont eu l'entrée de cette bibliothèque, mais je me mis sur le champ à en faire le catalogue. Le bibliothécaire parut fasché de cela; mais une piastre glissée dans sa main, en luy en promettant autant tous les jours, le rendit plus complaisant. Voilà, Monseigneur, de quelle manière je suis parvenu à faire le catalogue de cette bibliothèque. Après cela j'allay encore dans un autre monastère nommé de St Minas; j'y fis de même le catalogue de la bibliothèque et j'ay envoyé dès lors l'un et l'autre à M^r l'abbé Sevin pour l'envoyer à Vostre Grandeur; et, de retour à Schio, j'en fis une copie que j'envoyay à Constantinople, sous le pli de M^r l'abbé Sevin, dans un paquet addressé à Son Excellence. J'écrivis aussi à Monsieur l'ambassadeur; Son Excellence a eu la bonté de m'honorer d'une réponse non seulement à cette lettre de Schio, mais encore à toutes celles que je lui ay écrites, et, comme jusques à présent j'attends la moindre nouvelle de M^r l'abbé Sevin, qui peut-être n'aura point envoyé ce catalogue à Vostre Grandeur, j'ay cru qu'il estoit de mon devoir de le luy envoyer, afin qu'elle juge elle-même quels sont ceux de ces livres que l'on devra marchander.

Il y en a certains que j'aurois fort souhaité emporter avec moy: les Commentaires d'Eusèbe, n° 110; cette Paraphrase d'Eutrope, n° 80; les ouvrages de Nilus, archevesque de Thessalonique, n° 83, et tous les unciaux méritent d'entrer dans la Bibliothèque de Sa Majesté, et, si l'on vouloit s'en accommoder, il est des moyens de les avoir, et il ne faudra que des ordres de Vostre Grandeur. La façon dont j'ay agi avec ces moines m'a ouvert plusieurs chemins. Parmi ceux d'Ἅγιος Μήνας, je n'y vois rien de curieux que ces Dialogues de St Grégoire et seulement parce que c'est une traduction. Il y a en-

[1] Tout ce passage, depuis : «je vis que je ne serois pas refusé», manque dans la copie de la lettre de Fourmont; il a été biffé sur la minute. Il y a également un peu plus loin quelques variantes de rédaction, qu'il n'a pas semblé utile de noter.

core d'autres monastères dans l'isle, mais comme on les soupçonnoit de peste, je ne jugeay point à propos d'y aller; je ne pensay donc qu'à nauliser un bastiment pour aller à Athènes. Monsieur Gaspary, consul de là, qui m'avoit accompagné depuis Constantinople et qui avoit bien voulu estre mon interprète, se chargea de cela, et deux jours après nous partîmes sur un bastiment de Miconie et nous y arrivasmes deux jours après. On ne voulut point nous recevoir dans la ville, l'on nous fit faire quarantaine dans une petite chapelle. Mais six jours après, le vent devenu bon, nous remontâmes sur mer, et deux jours de navigation nous mirent à la rade de St Nicolas, à deux lieuës d'Athènes, où nous allâmes coucher chez M^r^ le consul, qui nous y mena luy même, sans avoir jamais voulu que nous prissions logis ailleurs.

Nous voilà donc enfin à Athènes, cette ville si fameuse pour avoir esté la source des sciences et des beaux-arts. Je n'entreprendray point à présent d'en faire un plan à Vostre Grandeur; cette lettre deviendroit un volume et je réserve de le luy envoyer dans une autre. J'auray l'honneur de luy dire seulement que cette ville est encore une des plus peuplées de ces cantons; que ses habitants sont spirituels, fins, rusés, curieux de nouvelles, plus souvent dans la place publique pour en apprendre que dans leurs maisons pour avoir soin de leurs affaires, fort polis, mais jaloux, autant ou plus que les Turcs qui y habitent. Les Turcs d'Athènes participent à la politesse des Grecs, et c'est, au rapport de bien des gens, l'endroit de tout l'Empire Otthoman où ils soient plus humanisez. Je n'ay pu commencer à travailler que neuf ou dix jours après mon arrivée à Athènes, tant la fatigue du long voyage par mer, et dans la plus mauvaise saison, m'avoit affoibli. Revenu de cette fatigue, j'ay travaillé et Dieu a bénit mes travaux. J'ay de la seule ville d'Athènes plus de 400 inscriptions, plus de 80 bas-reliefs, qui ont échappé à Mrs Spon et Wheler. Quelle moisson, Monseigneur, quelle lumière, je l'ose dire à Vostre Grandeur, ne répandront point sur l'ancienne histoire de l'Attique et des environs ces marbres que j'ay tiré de l'obscurité? Mais quelle peine pour les trouver, pour les transcrire!

Notre train dans Athènes étoit des plus extraordinaires. Un janitzaire précédoit la marche; le sieur Coutrica, drogman de France, et le fils de M^r^ le consul suivoient pour indiquer le quartier, le nom de la rue, de l'église, de la maison, et pour avertir que l'on retirast les femmes. Ils étoient suivis de gens, dont l'un étoit chargé d'une serpette, d'un hoyau et d'une pince pour déterrer et pour enlever les marbres, un autre avoit une échelle et des cordes pour grimper sur les murailles, pour descendre dans les enclos abandonnés et

pour se guinder en l'air et gravir sur les toits des églises et des clochers; cet autre avoit dans sa main un mataras plein d'eau, des éponges, un balay pour nettoyer les terres et rendre les caractères visibles, et moy et mon nepveu suivions, chargez de registres, comme si nous eussions eu la commission de recueillir la taille, ou pour mieux dire d'exiger le *carasch*. Cet équipage n'étonnoit cependant point les gens du païs, Grecs et Turcs; les pères nous recevoient avec toute la politesse imaginable, et les petits garçons, ou nous précédoient, ou nous suivoient, cherchant eux-mêmes des inscriptions qu'ils ne trouvoient et ne nous indiquoient qu'en criant : *Afendis Fourmont, einai grammena, einai grammata,* «Voicy des inscriptions, voicy des bas reliefs», et s'entrebattoient pour avoir l'honneur de les avoir trouvées les premiers. Ce zèle, à la vérité, étoit tant soit peu intéressé; ils avoient quelques paras pour chacune qu'ils déterroient. C'est ainsi que nous avons parçouru tous les quartiers de la ville, qu'une maison, pour vile qu'elle fût, ne nous l'a point paru, et que les endroits les plus sales n'ont pas esté exempts de nos recherches, lesquelles souvent n'ont pas esté vaines. Il m'en est donc peu échappé et ceux qui bâtissent m'en indiquent encore tous les jours.

La ville d'Athènes ainsy finie, il m'a fallu chercher de l'exercice ailleurs. Kifischa, qui est l'ancienne Cephissea, est un lieu trop connu par les auteurs pour n'être pas digne de ma visite. Ce n'est plus qu'un village; mais on voit par les débris qu'il n'y a pas longtemps qu'on pouvoit luy donner le titre de ville. J'y ay trouvé nombre de belles inscriptions, et dans le village et dans les chapelles qui sont à deux lieues à la ronde. Marousi, Menidi, Calandra, Ieracha, Agoupi, Patissa, Pentely, et tous les monastères du mont Himet m'ont coûté deux voyages qui n'ont point été inutiles, car j'y ay trouvé partout des inscriptions. L'extrême chaleur, la fatigue de ces courses n'avoit point été capable de me retenir; le défaut d'argent m'arresta. On m'avertissoit tous les jours qu'en beaucoup d'endroits il y avoit encore une bonne moisson, j'étois donc au désespoir de ne pouvoir agir. Je fus longtemps à consulter en moy même s'il n'estoit pas nécessaire que j'envoyasse un exprès à Constantinople, et, dans le moment que je m'étois enfin résolu de prendre ce parti, je reçus une lettre de change de 400 piastres dans une lettre de Monsieur l'ambassadeur. Sur le champ je suis parti pour Eleusis, Megara et Rhun, aujourd'huy Palæochori. J'y ay pris dix ouvriers pour creuser partout, où j'ay apperçu quelques traces d'anciens bâtiments, et le bonheur a voulu que j'aye trouvé presque partout des inscriptions très curieuses; pendant ce temps là mon neveu prenoit le plan

de ces villes telles qu'elles pouvoient être anciennement. De là j'ay passé dans l'isle de Salamine, où je n'ay pas esté tout à fait si heureux; je n'y ai trouvé qu'une quinzaine d'inscriptions. Je voulois de là passer dans celle d'Ægina et dans celle de Poros ; mais le janitzaire et le *meidan,* c'est le garde des chemins, et le mien est le lieutenant de la mareschaussée, se lassoient, de sorte que, pour ne les point dégoûter, je m'en retournay à Athènes. On est obligé d'avoir des complaisances pour ces sortes de gens, sans lesquels on ne peut voyager dans ce païs cy, tout rempli de brigands; on leur donne 15 paras par jour, qui font 22 s. 6 d. de notre monnoye; on leur fournit de chevaux et de nourriture; c'est un prix fait. C'est de la dépense, mais l'on est en sureté.

Quelques jours après, nous nous sommes embarquez pour Ægina; cette place, qui n'est qu'à 18 milles de la terre ferme de l'Attique et à moins de celle de la Morée, n'est que montagnes, que rochers presque inaccessibles. La ville d'aujourd'huy est au milieu de l'isle, sur un rocher en pain de sucre, qu'elle couvre à l'occident, au midy et au septentrion, depuis le haut jusques en bas; toutes les maisons, qui sont assés bien bâties, sans toict qu'une terrasse, s'élèvent les unes au-dessus des autres, ce qui fait un coup d'œil charmant. Sur le sommet de ce rocher étoit autrefois un château; mais le Grand Seigneur a jugé nécessaire pour son service qu'il fût rasé, et il n'en reste presque plus rien. Cette isle est habitée par 4,000 âmes; 2,500 sont dans la ville, le reste habite quelques villages répandus çà et là dans les meilleurs vallons. Les épitropes peuvent recueillir les dismes et les autres droits attribués par le Grand Seigneur au Capoutan-Pascha, et en cela ils conservent encor un air de liberté; mais, comme ils ne peuvent s'accommoder entre eux, c'est toujours quelque Grec d'ailleurs qui tient cette ferme, sous le titre de voïvode. Celuy là donne une part de son gain à un Turc, qui prend celuy de gouverneur et qui fait donner les coups de bâton aux pauvres Grecs, quoique ce soit le plus souvent le Grec luy même qui les ordonne. C'est ainsy que ces misérables sont tirannisés par leurs propres frères, sans que leurs plaintes soient jamais écoutées. Je visitay d'abord les monastères; celuy de Cyriaka est le plus considérable. Je n'y ay trouvé que l'Ancien Testament, qui méritât d'être acheté; mais les moines n'ont jamais voulu s'en défaire. Celuy d'Asomatos, ou de S[t] Michel, est abandonné; j'y ai trouvé quelques inscriptions. Il y a deux ports, l'un à l'orient de l'isle nommé de S[te] Marie; il est absolument déserté faute de réparations. Au dessus, sur une montagne couverte de myrtes, l'on voit un temple de Vénus, où l'on compte encore vingt-cinq colonnes

d'ordre dorique avec leurs architraves, le reste est tombé. L'autre port est à l'occident; celuy cy est parfaitement bien entretenu, fortifié de deux tours basties par les Vénitiens, dans le temps que leur flotte hyvernoit dans cette mer, qu'ils tentèrent d'enlever le château d'Athènes et qu'ils y destruisirent à coups de bombes ce magnifique temple de Minerve.

Auprès de ce port d'Ægina l'on voit encore deux colonnes doriques, déplorables restes de ce fameux temple de Jupiter Panellénien. Le circuit de ce temple est étonnant; mais celuy de la ville qui estoit là l'est encore davantage. On ne voit que marbres à plus d'une demi lieue autour de ce temple, que fondements de très grands édifices, que rochers coupez pour faire des rues droites et unies et pour des aqueducs. On rencontre aussi partout des cisternes creusées dans le roc, et des trous pour réserver le bled et l'huile, toutes marques certaines et d'une grande ville et d'une ville riche. Il auroit été étonnant que dans une si grande quantité de marbres, restes de bâtiments superbes, nous n'eussions point trouvé d'inscriptions? Nous y en trouvasmes effectivement entr'autres une fort grande, mais si effacée que d'abord je désesperay d'en pouvoir rien tirer qui fît un sens. Je me mis à gratter la teigne qui s'y étoit attachée, afin d'y reconnoître plus de lettres. Ce petit travail dura du temps; c'étoit sur les deux heures après midy; ce marbre étoit donc une fournaise ardente qui me brusla si fort le visage, en moins d'une heure et demie, que mes yeux s'éteignirent presque et ma teste devint grosse comme un boisseau. Il fallut quitter prise et s'en retourner à Athènes pour chercher la guérison d'un mal et si subit et si violent. La fièvre me prit sur mer et depuis quinze jours elle ne m'a point quitté; elle diminue seulement à mesure que cette inflammation diminue et il y a apparence que dans quelques jours je seray délivré de l'une et de l'autre. Mon neveu a aussi eu sa petite part de cette extrême chaleur et c'est la raison pour laquelle nous n'envoyons point à Vostre Grandeur, moy des inscriptions et d'autres catalogues de bibliothèques, luy des plans de villes, de ports, de châteaux, des bas reliefs, dont il dessine un grand nombre, mais auxquels il n'a pu encore mettre la dernière main à cause de son incommodité.

Tout ce travail, Monseigneur, m'a produit jusques à présent 700 et quelque peu plus d'inscriptions, la plupart déterrées devant moy et par mes ordres; 150 bas reliefs et tous les desseins des bastiments de l'ancienne Athènes, qu'aucun Athénien ne reconnoist dans les estampes qu'en ont donné M[rs] Spon et Wheler, au lieu qu'ils demandent tous des copies des dessins que mon neveu

m'a faits. J'ai aussi achepté près de 100 médailles d'argent, trouvées à Corinthe, depuis deux ans, sous les fondements d'un ancien édifice assez éloigné de la ville et un plus grand nombre de petit bronze et monnoyes de villes, que j'ay retiré des mains des Albanois de Mégara et d'ailleurs.

Toute la dépense, Monseigneur, depuis Constantinople jusqu'à présent, ne monte pas encore à 1,600tt; j'ay déjà reçu 3,928tt et, avec ce que j'ay, j'espère parcourir le reste de l'Attique. J'achepteray encore 100 médailles d'argent, qui sont à Corinthe, et deux médaillons d'or, trouvées au même endroit que celles que j'ay déjà. Je suis aussi en marché pour quelques marbres d'Athènes. L'Attique finie, j'iray en Morée, où l'on m'assure qu'il y a beaucoup à faire, et alors j'auray besoin d'argent, car je veux même pénétrer jusques chez les Magniotes, ces peuples si féroces qui ne se plaisent qu'au vól et qui font leur félicité du carnage. C'est un pays, comme Vostre Grandeur sçait, absolument inconnu aujourd'huy, où les Turcs même n'osent aller et que les Vénitiens n'ont pû dompter, pour tout dire à Vostre Grandeur les enfants des Lacédémoniens et des Messéniens réunis contre leurs ennemis communs. Voilà, Monseigneur, tout ce que j'ay fait jusqu'à présent, en exécution des ordres du Roy; voilà ce que je crois devoir faire encore dans ce pays-cy pour retourner de là vers Thessalonique, heureux si ce petit commencement peut donner à Vostre Grandeur une idée avantageuse de son serviteur, heureux encore si elle daigne luy accorder sa puissante protection. Vostre Grandeur est suppliée de croire que, comme il est vray qu'il en a un extrême besoin, il l'est aussi qu'il en aura toute sa vie la plus parfaite reconnoissance. J'ai l'honneur d'être, etc. [1].

IX

FOURMONT À DE BOZE.

A Athènes, le 20 juillet 1729.

Monsieur,

Je suis bien fasché qu'un coup de soleil [2], que j'ay receu à Ægina, en copiant une inscription dans les débris du temple de Juppiter Panellénien, m'ôte au-

(1) Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 88-93 (minute), et nouv. acq. franç. 5384, fol. 143-146 (copie faite le 18 oct. 1729).

(2) De Boze lui répondait, de Paris, le 28 octobre 1729 : «Le coup de soleil que vous avez essuyé, Monsieur, loin d'avoir, je crois, aucune suite fâcheuse, ne servira

jourd'huy la facilité de tirer de mes papiers une douzaine des plus belles inscriptions que j'ay ramassées dans Athènes et autres endroits de l'Attique pour vous les envoyer. J'aurois le plaisir de m'acquiter de ma promesse et l'Académie auroit celuy d'avoir des preuves de mes travaux. Mais, puisque je ne puis pas avoir à présent cette consolation, permettez, Monsieur, que je vous avertisse au moins où j'en suis. Je ne sçay pas combien Messieurs Spon et Wheler ont emporté d'inscriptions de l'Attique; il me souvient seulement que toutes leurs courses en Europe et en Asie ne leurs en ont procuré que 500, et moy, qui n'a encore parcouru qu'une vingtaine d'endroits, j'en ay plus de 700, dont plus de la moitié ont été déterrées en ma présence et par mes ordres; mon nepveu, vostre petit serviteur, a plus de 80 bas-reliefs, tous les desseins des bâtiments publics, qui restent plus exacts que ceux qu'en ont donné ces messieurs dans les estampes desquels on ne les reconnoît nullement. J'ay cent médailles d'argent, trouvées depuis deux ans à Corinthe, sous les fondements d'un grand édifice, à une demie lieue de la ville, il y en a encore autant et deux médaillons d'or, que j'achepteray lorsque j'iray dans la Morée. J'ay quelque peu plus de petit bronze et des monnoies de villes. Je ne veux pas en laisser une, cela coûte trop peu pour n'en point prendre des doubles; lorsque je seray guéri, j'achèveray toute l'Attique. Je ne laisse pas une chapelle dans le milieu des champs, un monceau de pierre, une borne, la moindre chose sans la visiter, de sorte qu'après moy personne n'aura que faire d'y venir, à moins qu'en bâtissant on n'en découvre; ce qui est assuré, car à présent même, au moment que j'ay l'honneur de vous écrire, un des premiers archontes, qui bâtit, vient de me prier d'aller voir chez luy deux grands marbres, tous remplis d'inscriptions, que ses ouvriers viennent de découvrir. Incommodé comme je le suis, je n'ay pu m'y transporter; je l'ay prié d'avoir la bonté de les mettre à part et d'apprester un diner, dès que je me porteray bien. C'est ainsy qu'il faut agir avec les Athéniens; un air de confience en ce qu'ils vous disent, les prévenir de politesse vous en attire d'eux jusques à vous accabler. Dès que mon arrivée fut divulgée dans la ville et qu'ils sçurent pourquoy, les archontes en corps sont venus me rendre visite; je la leur ay rendue à l'hôtel de ville, où il y avoit une belle collation à leur manière, et depuis mon incommodité ils n'ont cessé d'envoyer de leurs gardes demander l'état de ma santé. Dès que l'Attique sera finie,

peust être qu'à rendre de plus en plus vostre esprit brillant et lumineux, et tel est en particulier le caractère de la lettre que vous m'avez fait la grâce de m'écrire d'Athènes », etc. (Bibl. nat., ms. Suppl. grec 295, fol. 154.)

j'iray en Morée, où j'apprends tous les jours qu'il y a une grande moisson à faire. On a découvert depuis trois mois beaucoup d'inscriptions à Argos; M. Auvellier, consul de Napolie de Romanie, m'en a écrit exprès. A Corinthe, de même, beaucoup [ont été] déterrées avec ces médailles que j'ay acheptées et dans beaucoup d'autres villes. Voilà, Monsieur, de quoy occuper plusieurs académiciens bien des années; heureux, si je pouvois tout déterrer pour faire plus d'honneur au corps duquel j'ay l'honneur d'être un des membres, et plus heureux encore si pour tous ces travaux, qui sont immenses, je pouvois acquérir et conserver l'amitié de la compagnie. Asseuré de la vôtre, Monsieur, et de votre protection auprès de Monseigneur le comte de Maurepas et de Son Éminence, je suis tranquille et aucun travail, aucune fatigue ne me paroistra difficile ni insupportable. Je vous souhaite une meilleure santé que la mienne et je suis avec tout le respect dont je suis capable, etc.[1].

X

FOURMONT À MAUREPAS.

A Naples [de Romanie], le 4 octobre 1729.

Monseigneur,

Depuis le 20 juillet, que j'ay pris la liberté d'écrire à Vostre Grandeur, je n'ay trouvé aucune occasion de luy envoyer de mes nouvelles; on trouve rarement

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 84-85 (minute). — Une lettre de Fourmont à l'abbé Bignon, en date du même jour (*ibid.*, fol. 86-87) ne fait que reproduire, en les abrégeant, les détails donnés dans les deux lettres précédentes. Il en est de même d'une autre lettre, au comte de Souillac (*ibid.*, fol. 79-80). Mais il est bon de reproduire la réponse que Bignon fit à Fourmont, le 21 octobre 1729 : «Vous n'auriés pas, Monsieur, attendu si longtems la réponse que je dois à vostre lettre du .... dernier, si j'avois pu vous y bien répondre sans avoir veu auparavant et la lettre que vous escriviés à M. de Maurepas et les catalogues que vous luy avés envoyés. Mais, comme je n'ay peu les avoir qu'aujourd'huy, vous m'excuserés si je ne suis pas cette fois cy aussi exact que j'ai coutume.

«Je vous félicite du grand nombre d'inscriptions que vous marqués avoir découvertes. Dès que vous mettés vos recherches en ce genre si fort au dessus de celles de Spon et de Wheler, il ne nous reste rien à souhaiter, si non que ces restes de la plus belle antiquité soient aussi utiles à esclaircir ce qui nous reste d'obscurités sur des points de relligion, d'histoire, de loix et de gouvernement des Athéniens ou des autres plus fameux peuples de la Grèce.

«Les catalogues que vous avés eu la pa-

de commodités à Athènes. Dans cette lettre du 20 juillet je rendois à Vostre Grandeur un compte très exact, jour par jour, de tout ce que j'avois fait en exécution de ses ordres. Il me restoit encore une partie considérable de l'Attique à visiter et depuis je n'y ay pas manqué. Cela s'est fait en deux fois.

Le premier voyage a esté depuis Athènes jusqu'au cap Sunium, autrement le cap Colomnes, et de là jusques à l'ancienne Prassia, aujourd'huy le Porto Raphti. Douze jours ont esté employez dans ce voyage, parceque je n'ay voulu passer aucun buisson, aucun village, la moindre église et le plus petit débris, soit dans les montagnes, soit dans les vallées et les plaines, sans le visiter, sans y faire fouiller. J'y ay trouvé 70 inscriptions, dont une méritoit seule la peine que je me suis donnée. J'avois envie d'aller plus loin et d'achever toute l'Attique, mais, tous ceux qui estoient avec moi étant tombés malades, je fus obligé de retourner à Athènes. Huit jours après, j'ay repris la campagne avec d'autres personnes, et, en dix jours, j'ay visité la plaine de Marathon, toute cette étendue de païs qui comprend les monts Pentélyens, Parnès, Corydalia, Brilessos et Gercania, enfin toute la province; j'y ay encore trouvé plusieurs inscriptions très curieuses. J'ay remarqué la longueur et la scituation des montagnes, les sinus qu'elles font, l'étendue des plaines qu'elles environnent, la scituation et la forme des ports existants ou qui ont existé, tous les noms anciens et modernes des bourgs habités, ou desquels il ne reste que les débris, ceux des champs, des collines, des rochers et des chapelles, et je puis assurer Vostre Grandeur que tout cela, joint aux 900 inscriptions que j'ay entre les mains, me met en état plus que personne de faire de l'Attique une géographie qui contente les sçavants.

Après cela je serois party aussy tost d'Athènes, sans que mon nepveu est tombé malade d'une fièvre d'abord continue, ensuite devenue tierce et enfin quarte. Alors, ne désespérant plus qu'en peu il seroit guéri, je suis sorti

tience de tirer de ces vieux bouquins de monastères, tombés dans une ignorance égale à leur grossièreté, sont un ouvrage que tout autre que vous n'aurait osé entreprendre. Parmi un fatras de titres d'ouvrages presqu'inutiles, j'ay creu apercevoir quelques morceaux précieux que je regretteray fort, si vous ne nous les raportés pas. Et vous auriés tort en cela si, après en avoir escrit, comme vous me le dites, à M. l'ambassadeur, et après avoir reçu les réponses, vous reveniés n'ayant en mains que des inscriptions, des plans de villes et quelques médailles, qui pouroient bien estre déjà dans le Cabinet du Roy.

«Faites, je vous prie, réflexion à ce que je vous escris ainsi, et taschés qu'à votre retour j'aye plus de sujet que jamais d'estre, M., etc.» (Bibl. nat., ms. français 22.234, fol. 295 et v°; minute.)

d'Athènes, le 15 septembre, pour aller à Napoli de Romanie, où nous sommes arrivez le 20. Depuis j'ay fait un voyage dans les terres; j'ay passé par Tripolizza, résidence du mouhassil aga, ou vice-roy de la Morée, pour lui rendre une lettre dont M. le marquis de Villeneufve m'avoit chargé pour luy, et pour luy demander un bouïourdi, ou permission de voyager dans les pays de sa dépendance. Je ne pus luy faire la révérence, à cause de la peste, mais le drogman me fit entendre que la lettre de Son Excellence avoit été agréable au vice-roy, et que j'aurois dans peu ce que je souhaittois. Dès que cette permission sera venue, je me mettray en campagne.

Par tous les avis qui me sont donnez des différents endroits de la Morée, il paroît qu'il n'y a pas une moindre moisson à faire que dans l'Attique. Aussy, Monseigneur, le bouïourdi venu, je partiray pour visiter tous les lieux de la Morée, comme j'ay fait ceux de l'Attique. Cela demande du temps et de l'argent; mais nous a-t-on envoyé pour ne faire qu'effleurer les choses comme les autres voyageurs? N'a-ce pas été, Monseigneur, pour revoir ce qu'ils avoient observé et pour faire ce de quoy la pluspart n'estoient pas capables? Dans tout le temps que je seray en Morée, ma résidence sera chez M. Auvellier, consul de Napoli de Romanie; je me transporteray quelque temps seulement à Calamata, quand je feray mes expéditions chez les Magniotes. Ainsy, Monseigneur, si Vostre Grandeur vouloit m'honorer de ses ordres, elle pourra me les faire tenir à Napoli de Romanie; M. Auvellier me les fera tenir partout où je seray, etc. [1].

XI

FOURMONT À VILLENEUVE.

A Napoli de Romanie, le 4 octobre 1729, en réponse d'une lettre de Son Excellence, du 12 août 1729, reçeue le 3 octobre 1729.

Monsieur,

Le 10 de juillet dernier, j'ay eu l'honneur d'écrire à Vostre Excellence une lettre [2] dans laquelle je luy faisois sçavoir que j'avois pris 1,800ᵗᵗ du sieur Nicolas Astracari, outre les 1,200ᵗᵗ des lettres de change que ledit sieur avoit aussi payées pour en estre remboursé à Constantinople. J'avois écrit une autre

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 69-70 (minute). — [2] La minute de cette lettre ne s'est pas retrouvée.

lettre à Vostre Excellence quelques quinze jours auparavant, pour lettre d'avis de la recepte de ces 1200^{tt}, pour luy faire sçavoir tout ce que j'avois fait dans l'Attique suivant les intentions de la Cour. L'une et l'autre de ces lettres ont dû être rendues à Vostre Excellence par le sieur Ananias, archidiacre d'Athènes, qui s'est embarqué le 11 juillet au Port Léon pour Constantinople.

. . . Je me suis remis en campagne, quoyqu'elle ne fust pas tenable, dans le mois d'aoust. C'étoit pour aller dans le reste de l'Attique, depuis Athènes jusqu'au cap Colomne, et de là passer à Marathon, Œnoa, et dans cette étendue qui est derrière les monts Himette, Pentelicus, etc.

Le voyage du cap Sunium jusqu'à Pressia, en costoiant la mer et n'oubliant aucune colline, aucun village, aucune *παναγία*, a duré 12 jours. J'aurois fait le reste, sans que tous ceux qui étoient avec nous tombèrent malades, tant la chaleur étoit grande. . . J'ay repris la campagne huit jours après, avec d'autres personnes, et j'achevay l'Attique en dix jours. Dans l'un et l'autre voyage je n'ay point été malheureux; j'ay trouvé beaucoup d'inscriptions qui m'ont fait connoître bon nombre de lieux ignorés depuis bien des siècles, en sorte que je suis en état plus que personne de faire de l'Attique une géographie qui puisse satisfaire les sçavants. Il faut donc compter sur cette géographie et sur près de 900 inscriptions toutes neuves; c'est le fruit de mes travaux et d'une dépense pour le Roy d'environ 2,500^{tt}, y compris quatre chevaux que j'ay achetés, une tente que j'ay fait faire, les médailles que j'ay, honoraires de médecin, la pension chez M. Gaspary, les présents au drogman, l'intérêt de l'argent, déchet de monnoie, le payement du gennitzaire, du meidan, des domestiques, des batteaux pour les isles; en un mot, toute ma dépense depuis Constantinople jusqu'icy, et j'ay des quittances de toutes celles dont j'ay pu en avoir.

Je n'avois donc plus qu'à penser à sortir de l'Attique; je me résolus effectivement à la quitter pour aller ailleurs, lorsque l'on vint nous rapporter que la peste, qui avoit cessé à Livadia et à Thèbes, il y a quelques mois, y étoit de nouveau plus forte qu'auparavant; l'on m'assuroit encore qu'il n'étoit pas sûr qu'elle ne fût point dans peu dans toute la Morée, puisque Misistra, Modon, Coron, Tripolizza, Patras et Malvoisie en étoient infestées. J'étois donc fort embarassé du parti que je devois prendre; car, d'aller à Nègrepont, pour faire dans cette île ce que j'avois fait dans l'Attique, c'étoit se détourner; de me transporter dans la Phocide, et chez les Locres, avant que d'y avoir des connoissances, c'étoit risquer de n'y faire que de la dépense; et de prendre le chemin de la Thessalie et de la Macédoine, c'étoit épuiser la bourse sans espé-

rance de recouvrer de l'argent dans ces païs là, que lorsque je recevrois des lettres de Vostre Excellence, qui pourroient estre (comme je l'ay expérimenté) fort tardives à m'estre rendues. Pour toutes ces considérations, je crus ne pouvoir mieux faire que de m'informer plus exactement de l'estat de la santé dans la Morée, où j'espérois plus de secours qu'ailleurs.

J'écrivis pour cela à M. Auvellier, consul de Napoli de Romanie, qui m'a répondu que la peste estoit cessée dans sa ville, il y avait deux mois, que tout le païs d'alentour étoit sain, et que je pouvois me rendre chez luy sans crainte[1]. La réponse n'étoit pas arrivée à Athènes que mon neveu tomba dangereusement malade d'une fièvre continue, tournée en tierce quelque temps après, et enfin en quarte; alors, ne désespérant plus de sa guérison, et luy mesme voulant sortir d'Athènes, nous partîmes le 15 septembre pour Napoli de Romanie, où nous sommes arrivez le 20. Ce n'est qu'un voyage de trois jours, mais il falloit nous arrester quand l'accès de fièvre prenoit mon nepveu; depuis cette fièvre a toujours diminué et il est en convalescence.

Nous avons donc été cinq mois et demi à Athènes; nous en avons employé trois en courses violentes, le reste a été consumé en maladies, que l'on ne pouvoit éviter après de tels travaux. Jamais voyageur n'a resté à Athènes autant que nous, mais aussi jamais voyageur n'en a tant remporté de dépouilles. Si je m'étois contenté d'effleurer seulement les choses, la Cour ne devroit pas être contente de nous, mais j'ay tout épuisé et Vostre Excellence sçait parfaitement que pour cela il faut du temps; c'est ce que j'ay eu l'honneur d'exposer à Monseigneur le comte de Maurepas, dans une lettre que j'ay pris la liberté de luy écrire pour lui rendre compte de tout mon voyage, de laquelle lettre j'enverray copie à Vostre Excellence à la première occasion moins précipitée que celle-cy[2].

J'auray encore l'honneur de dire à Vostre Excellence que, trois jours après notre arrivée à Napoli, M. Auvellier et moy nous sommes transportez à Tripolizza pour rendre au mouhassil-aga la lettre dont Vostre Excellence m'avoit chargé pour luy, et pour en obtenir un bouïourdi, ou permission de visiter tous les lieux de la Morée. Cette permission est absolument nécessaire dans ce païs, où la seule qualité de marchand, que l'on m'a donnée dans le firman du Grand Seigneur, ne seroit pas exempte de soupçon chez les Turcs; le sieur Sottiraki

[1] La lettre de Fourmont au consul de Napoli de Romanie, du 29 août, et la réponse d'Auvellier, du 1er septembre, sont toutes deux conservées dans le ms. Suppl. grec 295, aux fol. 83 et 159.

[2] Voir la lettre précédente.

Jancoleo, drogman de ce vice-roi, m'a promis de me le faire avoir et je n'attends que cela pour commencer à travailler. Ce sera par l'Argolique, qui est saine, et, lorsque la peste sera cessée dans les autres provinces, je les visiteray. La dernière sera la Laconie ou le païs des Magniotes; malgré leur férocité, je tâcheray de les apprivoiser. Il est d'autant plus nécessaire d'en venir à bout qu'il n'y a que cette province où il y ait espérance de trouver des livres. Mais il faudra de l'argent; les 14 ou 1500 livres qui me restent ne suffisent pas et je laisse au zèle de Vostre Excellence pour les lettres et l'exécution des ordres du Roy à m'en fournir. Il sera icy plus aisé de faire tenir des lettres et d'en recevoir qu'à Athènes.

J'avois marqué à Vostre Excellence par une de mes lettres que, lorsque je serois en Morée, je demeurerois chez M. de Clerambault, mais il est aujourd'huy seul, et d'ailleurs c'est un païs extrêmement éloigné. J'aime infiniment mieux rester à Napoli, chez Monsieur Auvellier, d'où je seray plus à portée d'aller partout. Peut-estre seray-je obligé de demeurer quelque temps à Calamata, quand je feray mes expéditions chez les Magniotes; alors j'en avertiray Vostre Excellence et elle pourra toujours me faire tenir ses ordres par M. Auvellier, qui ne manquera pas de me les envoyer.

Ma lettre devenant longue, je prie Vostre Excellence de m'excuser si je ne luy fais pas une relation entière de mes voyages de l'Attique et des choses que j'y ai trouvées. Mais, quoyque le capitaine Rouvière, qui doit porter cette lettre à Smyrne, me presse, je prendray cependant encore la liberté de faire mes compliments à Vostre Excellence et à Madame l'ambassadrice sur la naissance de vostre dernier fils. . . . [1].

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 65-67 (minute). — Le 6 octobre, le consul Auvellier annonçait à Maurepas l'arrivée, «depuis une quinzaine de jours», à Napoli de Romanie, de Fourmont et de son neveu (Archives des Affaires étrangères, Consulats. Athènes). Le 19 novembre, le ministre répondait à cette lettre d'Auvellier (Archives de la Marine, B^7 134, fol. 294).

Le 28 octobre suivant, Villeneuve accusait à Fourmont réception de cette lettre et attendait son prochain retour à Constantinople, «suivant les ordres que le Sr Sevin a reçus «de M. le comte de Maurepas et dont il vous «fait part sans doute par la lettre que «vous trouverés cy-jointe» (Bibl. nat., ms. Suppl. grec 295, fol 182). Cf. une autre lettre de Villeneuve à Fourmont, du 14 janvier 1730 (*ibid.*, fol. 129 et v°).

Cet ordre de retour était peu après confirmé à Fourmont par la lettre suivante du comte de Maurepas, du 16 novembre 1729 :

«J'ay receu, Monsieur, vostre lettre du 4 du mois dernier, par laquelle je vois que vous avez parcouru l'Attique pour chercher des médailles et des inscriptions, et

XII

FOURMONT À SEVIN.

A Patras, le 22 décembre 1729.

Monsieur et cher amy,

J'ay receu vostre lettre du 2 de septembre[1] le 20 de novembre présent mois. Vous m'y faites un crime de mes plaintes de votre silence; je ne pense pas qu'il soit grand. Je vous honore trop, je vous ay tant d'obligations que, quand vous me donneriés des nouvelles de vostre santé tous les deux mois, vous devrez toujours m'excuser quand j'en paroîtray toujours inquiet; personne dans ce païs-cy, que je sçache, n'est plus en droit d'agir de cette façon que moy.

que vous vous disposez à visiter les autres endroits de l'ancienne Grèce et à passer chez les Magniotes pour continuer vos recherches d'inscriptions. Quoyque ce travail, auquel vous vous appliquez par préférence, puisse estre utile, il semble que vous ayez abandonné le principal objet de vostre mission, qui devoit estre la recherche des manuscrits. Comme l'intention du Roy n'a point esté que l'argent destiné pour en acheter fût employé à autre chose, et que le voyage que vous continuez dans toute la Morée, pour chercher seulement des inscriptions, causeroit une dépense que Sa Majesté n'a point eu intention de faire. Elle souhaitte qu'après la réception de cette lettre vous alliez visiter les monastères qui vous ont esté marquez, et où il peut y avoir des manuscrits, et que vous retourniez ensuite à Constantinople, d'où Elle désire que vous reveniez le printemps prochain, avec le sieur Sevin, à qui j'ay déjà mandé de repasser en France, dans ce temps là. Sa Majesté ne veut point que le voyage de l'un et de l'autre soit plus long, et elle n'entreroit point dans les dépenses que vous pourriez faire après le temps qui vous est prescrit pour vostre retour. Quoyqu'il eût esté à souhaitter que vous vous fussiez attaché à chercher des manuscrits plustost que des inscriptions, je vous sçais gré cependant des soins que vous vous estes donnez de receüillir de ces dernières le plus que vous avez pû, et je feray valoir au Roy vostre zèle autant que le méritera le succès de vos recherches. Si vous receviez cette lettre trop tard pour pouvoir vous rendre à Constantinople avant le départ du sieur Sevin, vous pourriez revenir icy sans y passer; mais, quelque parti que vous preniez, vous ne devez point rester en Levant au delà du printemps, à moins que M. de Villeneufve ne jugeât à propos de vous y retenir; je luy écris en conformité. » (Bibl. nat., ms. Suppl. grec 295. fol. 148-149 (orig.); Archives de la Marine, B7 134, fol. 296 et v°.)

Dans ce même registre, on trouve à la suite (fol. 297 et v°) le texte de la lettre de Maurepas à Villeneuve, à laquelle il est fait allusion plus haut.

[1] Cette lettre du 2 septembre ne s'est pas retrouvée.

Je suis ravi d'apprendre vos acquisitions; celle des livres orientaux et historiques et de cet horrible volume arménien [1] me fait un plaisir que je ne puis vous exprimer. Il manque cependant encore quelque chose pour rendre ma joye entière. Est-il possible que l'on ne trouve pas un Mircond [2] parfait dans une aussi grande ville que Constantinople? Je ne doute point que vous ne vous donniés tous les mouvements nécessaires pour le trouver; persuadé que vous êtes et de sa valeur et de sa rareté, vous n'épargnerez pas sans doute l'argent quand il se présentera. C'est pour de pareils qu'il est permis de débourser des sommes mêmes considérables.

Je ne suis point étonné de ce que vous m'écrivés du sieur Castricio; on m'en a souvent parlé dans les mêmes termes. Je connois par bien des gens le sieur Melchior Spanet [3] pour un homme intelligent et je ne doute point qu'il ne me soit d'un grand secours lorsque je seray à Salonique. Je vois une impossibilité de me transporter dans cette ville là pour le mois de février prochain. J'en suis à plus de 150 lieues de ce païs-cy; les pluyes sont continuelles dans cette saison pour les lieux bas, les neiges couvrent toutes les montagnes, les rivières remplissent non seulement leurs licts, mais couvrent encore toutes les campagnes. D'ailleurs quels détours ne sommes-nous point obligez de prendre pour surmonter tous ces obstacles et pour nous détourner des lieux pestiférez; car la maladie qui afflige la capitale de cet Empire n'est pas encore cessée en Morée, elle s'y est répendue dans différents endroits que nous tâchons toujours d'éviter avec le plus de soin qu'il nous est possible; de là jugez quelles purent être nos peines et l'inquiétude où je me trouve à chaque moment. Il faut éviter jusques à l'approche des chiens, et la rase campagne est pour nous et notre chambre, et notre lict, et notre cuisine, en cela presque semblables à ces Boëmes qui rodent de lieux à autres sans espérance de trouver gîte.

Malgré toutes les difficultez j'ay pénétré en bien des lieux; mon premier voyage en Morée a esté de Ναυπλία; dans le reste de l'Argolide, en parcourant la péninsule, j'ay trouvé la véritable place de l'ancienne Trœzène, d'Hermione, d'Asina et de beaucoup d'autres endroits, que nos géographes ont placez en gens qui n'avoient pas vu, qui n'entendoient point les auteurs sur lesquels ils travailloient. Trœzène m'a fourni une dizaine d'inscriptions et des médailles, toutes nouvellement délivrées, qui me seront des preuves pour sa scituation; Azina quelques médailles, par là prétieuses; Hermione beaucoup plus et des

[1] Voir plus haut, p. 479. — [2] Voir plus haut, p. 453. — [3] Voir plus loin, p. 615.

unes et des autres. Mais ce n'a pas été sans peine et sans argent. Un vieux château, scitué au milieu du petit mont et de cette langue de terre dont parle Pausanias, n'étoit bâti, selon les gens du païs, que des débris des temples et autres lieux publics d'Hermione. Après l'avoir visité, je jugeay que ce que disoient ces bonnes gens n'étoit pas tout à fait faux et j'y mis des ouvriers pour en arracher d'abord certaines pierres que je soupçonnois chargées d'inscriptions; une pierre abbatue fit tomber ses voisines et je fus surpris qu'elles en fussent pleines. De si bons commencements me donnèrent courage et, malgré la mauvaise qualité des eaux, malgré la fièvre qu'elles m'avaient donnée, je fis conduire l'ouvrage jusqu'à la parfaite destruction de ce château. Les habitants s'étonnoient de ma hardiesse, ils s'entredisoient : « Comment, les François ont donc la permission d'abbatre jusqu'aux châteaux de ce païs-cy ? » J'en ay tiré 40 ou 45 inscriptions, que l'on peut dire neuves, puisque ce château est l'ouvrage des Palæologues, quand ils se retirèrent en Morée. Dans le deuxième voyage, Argos m'en a produit un plus grand nombre, mais avec moins de travail. Il en a cependant encore coûté la moitié d'une tour de la forteresse; c'étoit pour prendre une vieille inscription en boustroφεδον, qui ne paroissoit qu'à demy.

En poursuivant notre voyage pour la Sycionie, les montagnes de la forest de Némée se sont présentées à nous; dans les vallons nous avons retrouvé Πολυφεγγὸς, Τρίτος, Φλιασία ruinées. J'aurois pris sur la gauche, sans que la peste étoit à Γύμνα, l'ancienne Némée. J'ay donc tourné à la droite pour Sycion, autrement Βασιλικά. Cette ville si ancienne n'est aujourd'huy habitée que par trente familles d'Albanois, toutes d'une extrême pauvreté; j'y ay trouvé deux ou trois inscriptions. Le long de la mer, s'il n'étoit pas tant déserté, étoit le chemin naturel pour aller à Patras; mais je suis rentré dans les montagnes pour y chercher Cleonæ, Pæneos, le fameux étang du Styx et Nonacris. Le bonheur a voulu que nos recherches n'ayent pas esté inutiles. Quelques monastères, scitués dans les plus affreux rochers de ces montagnes, n'ont aucun livre; tout a esté brûlé par les Turcs dans leur dernière invasion, ou enlevé par les Vénitiens, quand ils se sont retirez. Ægeum ou Wostitza n'a rien; mais Patras nous a occupé depuis dix jours. J'en remporteray plus de 60 inscriptions, dont 30 sont juives, mais anciennes et singulières, soit dans la façon de s'exprimer en vers lugubres, soit par les preuves qui s'y trouvent que les vieux Juifs prioient pour le morts, soit pour les noms des lieux qui s'y rencontrent, ce qui peut servir à la géographie et à la théologie, soit enfin parce qu'il y en a de sçavans de cette nation, comme ne fusse que celle du rabbi Schabtaï, auteur d'un commen-

taire et érudit et sage sur le prophète Daniel; cela méritoit nostre attention. Les autres sont ou grecques ou latines, mais plus de ces dernières.

Je partiray d'icy immédiatement après ces festes, pour achever ce deuxième voyage. Je laisseray Cyllène, ou Gastouni, à la droite, parce que la peste y est; Je visiteray Dymé, Τριταία, Ἦλις; après quoy je rentreray dans l'Arcadie, afin de voir Μεγαλόπολις et Tegæa, pour retourner à Napoli de Romanie. J'auray donc vu, cela étant fait, la moitié de la Morée. Je ne la quitteray point que je n'aye esté à Mantinée, à Sparte et à Messène; c'est de là que l'on agit seurement avec les Magniotes. Je ne puis vous dire combien il en coûtera; je puis seulement vous assurer que peu de voyageurs ont tant fait à si peu de frais. Je n'ay pas encore dépensé 3,500ᵗᵗ et j'ay toujours eu dix bouches à mes gages et à ma table, tant en hommes qu'en chevaux. Les hommes demandent des gages, les chevaux veulent être bien nourris pour rendre service; c'est moins une économie que de les bien traitter; je n'ay pu me passer à moindre icy et peut-être faudra-t-il que j'en prenne davantage en Romélie. Vous me parlez tant de seureté, vous avez et Son Excellence la bonté de penser à ma conservation et à celle de mon pauvre nepveu; mais je puis vous asseurer que personne ne sçait mieux que moy la nécessité d'avoir des gens à soy et épargner l'argent du Roy, aussi me privé-je de tout. Bientost je ne pourray, ou, pour parler plus vray, depuis longtemps je n'ay pu voir les agas de ce païs sans faire une espèce de honte à la nation, tant j'ay épargné sur les habits et sur les autres choses nécessaires dans ces païs où une robbe fait tout[1].

XIII

FOURMONT À MAUREPAS.

[A Modon, le... février 1730.]

Monseigneur,

Lorsque j'étois à Athènes, j'ay pris la liberté d'écrire à Vostre Grandeur une longue lettre[2], dans laquelle je luy racontois tout ce que j'avois fait pour suivre exactement les ordres du Roy, soit à Mételin, à Chio, à Athènes mêmes

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 63-64 (minute). — [2] Voir plus haut, p. 558-567, la lettre VIII, du 20 juillet 1729.

et aux environs; comme j'en ay envoyé plusieurs duplicata, je suppose que Vostre Grandeur en aura au moins reçu quelqu'un. Ainsy, pour ne point répéter les mêmes choses, celle cy ne sera que pour faire sçavoir à Vostre Grandeur mes succès dans la Morée.

Je n'ay pu arriver dans ce royaume qu'à la fin de septembre dernier, et malade. Remis un peu, je pensay sérieusement à travailler; mais, comme il m'auroit été impossible de rien faire sans un bouïourdi du mouhassil-aga, ou gouverneur de ce païs, je fis un voyage à Tripolitza pour demander ce bouïourdi; il ne me fut envoyé par le drogman-bey qu'un mois après. Avec cette pièce, n'appréhendant plus d'être arresté par les Turcs, je me suis mis en campagne et ma première course fut vers la Trœzénie et ses environs. Ce païs n'est qu'une partie de l'ancienne Argolide, on y voyoit autrefois plusieurs villes considérables, soit pour leur antiquité, soit pour le nombre de leurs habitants; elles émouvoient des guerres, faisoient la paix, contractoient des alliances avec leurs voisins et les peuples éloignez, elles envoyoient (au moins quelques-unes d'elles) des colonies, qui conservoient par respect pour elles et leur religion et leurs loix. C'est là qu'estoit scituée Tiryns, un des lieux où Hercules a habité, Phlius (cette Phlius est moins connue chez les anciens), Ephyræ, que l'on peut croire une des premières colonies des Corinthiens, Asina, fameuse par sa propre destruction, Trœzène et Hermione, qui n'étoient pas moins considérables et qui ont subsisté plus longtemps avec gloire.

Ephyræ fut la première que je reconnus; c'est le Porto Longo d'aujourd'huy; vint ensuite Phlius, autrement Panormo, où les Vénitiens mettoient leurs gallères lorsqu'ils étoient les maîtres de ce païs. De là je cherchois Asina; je le cherchay dans plus de dix lieues de contour par les montagnes et les vallées. Je crois l'avoir enfin rencontré assez proche de Fournons(?); des inscriptions qui en font mention peuvent servir, je crois. Après il falloit trouver Hermione, et, selon que les autheurs en avoient parlé, elle n'étoit nullement où les géographes des derniers temps l'ont placée. Autant qu'il m'en souvient, selon Pausanias, qui a voyagé dans ce païs, une petite péninsule s'avance dans la mer. Cette péninsule, toute couverte de bâtiments de particuliers et de temples publics, se présentoit lorsque l'on en aprochoit d'Halica ou de Calauria, on l'appelle isle Triparenus, aujourd'huy Idra; ce monstrant faisoit un coup d'œil des plus agréables, ce que l'on ne voit point où ils la mettent. Arrivé donc au sommet des montagnes, je crus la voir descendre plus bas, je n'en doutay presque plus; car, estans au monastère d'Anargyri, ou de St Cosme et de

S[t] Damien, j'en trouvay des inscriptions. Les moines me dirent que leur monastère n'étoit point Hermione, mais que ce pouvoit bien estre le village que l'on voioit de chez eux; je n'y pus aller que le lendemain. J'y trouvay de quoy ne plus douter que ce ne fût là la véritable scituation d'Hermione, les noms des montagnes surtout, de ces fameux monts appelés encore *Didymoi,* ou des Jumeaux; ils font deux groupes : sur le premier étoit anciennement un temple consacré à Juppiter, aujourd'huy au prophète Élie, et sur le second un autre dédié à Junon, que l'on appelle de la Sainte Vierge. Mais j'en trouvay d'autres quand j'examinay la ville et ses deux ports, dont les autheurs ont parlé, et quand je vis ce que vais avoir l'honneur de dire à Vostre Grandeur. Je trouvay d'abord une teste de bœuf Apis avec une inscription sur le front; on sait que les gens d'Hermione ont eu en vénération cette divinité d'Égypte. D'où venoit chez eux cette religion? Ne seroit-ce point une preuve que cette ville est la plus ancienne du Péloponnèse? Quelques auteurs, et, si je m'en souviens bien, Hérodote, les fait venir là des Dryopes, habitants des environs du Parnasse. Il prétend que c'est Hercules qui les y a fait venir; l'opinion de cet historien, si elle étoit appuyée, feroit déjà honneur à cette ville, mais je crois qu'il y a d'autres autheurs qui la font encore plus ancienne et qui marquent mieux l'origine de ses habitants. Si je ne me trompe, Hermionis son fondateur était fils d'Εὔρωψ, fils de Phoroneus, prince égyptien; la fondation de ceste ville remonte de beaucoup auparavant; ses premiers habitants étoient de ces Égyptiens qui avoient suivi Phoroneus et ses enfants et l'on ne [doute] plus que ce ne soit de là que leur venoit ce culte d'Apis. Le temple de ce dieu devoit être le plus sacré et le plus vénéré par ce peuple; je le cherchay, mais je n'en trouvay plus que des vestiges. Je crus appercevoir encore ceux de tous les autres consacrés à Vénus Limnique, à Neptune, proche de la mer, à Minerve sur la colline, à Vesta en descendant et d'Appollon, à costé d'un théâtre proche de la mer, au midy de la ville, et quelques autres. J'y trouvay aussi quelques inscriptions, soit dans ces débris de temples, soit dans les maisons.

Mais, Monseigneur, voicy quelque chose de plus. Entre l'ancienne et la nouvelle ville est un château, que les gens du païs asseurent avoir esté basti par les princes Palæologues, quand ils furent chassez de Constantinople et qu'ils se retirèrent dans le Péloponnèse. Ce qui en reste pouroit faire croire qu'il a esté fort grand, car il y avoit trois tours carrées, à 25 pas les unes des autres, jointes ensemble par un gros mur de plus de 30 pieds de haut. J'allay voir ce château; à la première veue, je compris qu'il n'avoit esté bâti que des débris

des temples de la ville. On n'y voyoit que frises, que soubassements, que pieds d'estaux et autres morceaux de la plus belle architecture; mais, en examinant de plus près, j'apperçeus que, sur quelques unes de ces bases, estoient encore marquées les traces des pieds des statues qu'elles avoient soutenues. Alors je ne doutay plus que celles-cy ne fussent chargées d'inscriptions; j'y mis des ouvriers pour les arracher. Une pierre inscrite ôtée en fit voir d'autres qui l'estoient aussy, ce qui me fit prendre le dessein d'abbattre ce chasteau; 15 ouvriers continuèrent l'ouvrage pendant 19 jours et j'en remportay 40 inscriptions fort belles et que l'on doit regarder comme toutes neuves.

L'extrême fatigue où je m'étois exposé en piochant moy-même; la chaleur qui se faisoit encore sentir alors dans ce pays; mais plus encore la mauvaise qualité de l'eau, qui est toute saumâtre, et du vin, qu'ils empoisonnent en y mettant et du plastre et de la résine, me donna une fièvre très forte et des douleurs par tout le corps très aigües, qui m'empeschèrent quelque temps d'aller ailleurs. De plus, obligé d'envoyer à Napoli de Romanie pour en faire venir nos provisions de pain, qui nous manquoit, et de farine en plusieurs autres endroits, je restay là quelque temps; mais, voyant que la fièvre s'augmentoit de jour en jour, ces provisions venues, j'en partis pour chercher un pays plus sain. Je pris pour cela le chemin des montagnes Coccygiennes, j'y trouvay Ilé; ce lieu porte encore le même nom, je me crus alors très proche de [périr]. Toute cette route est moins un chemin que de véritables précipices; je fus obligé, tout malade que j'étois, d'aller à pied, et nous avions tous assez de peine à bien conduire nos chevaux. Nous arrivâmes enfin à Damala, où, pour comble de maux, personne ne voulut nous loger. On avoit beau leur dire que je payois partout, aucun ne vouloit nous recevoir chez luy. Je fus donc obligé de faire enfoncer la porte d'une maison, dont je m'emparay et où j'aurois pris quelque repos cette nuit là, sans des corsaires qui firent une descente dans le village; car ils nous avoient veus sur les montagnes, nous avoient pris pour des Turcs, et, outre cela, leurs espions leur avoient fait savoir que deux Turcs, domestiques du woïvode d'Athènes, y étoient aussi arrivez la veille. Ils ne vouloient faire d'eux et de nous qu'une bonne prise. Trente des leurs firent cette descente; au coup de fusil que tirèrent les gardes tout le village fut amené, mais ce peuple ne put empescher que les corsaires ne fouillassent dans les lieux les plus cachez des maisons. Ils apprirent par quelques personnes qui nous étions et n'osèrent venir où j'étois, mais leur chef envoya un de ses gens me prier de l'aller voir. Ce messager étoit de Marseille;

je le renvoyay dire à son maistre que, puisqu'il savoit que nous étions françois, et envoyez du Roy, il ne devoit pas ignorer aussy qu'il ne me convenoit pas d'aller luy rendre visite le premier, que c'estoit à luy à commencer et qu'il n'avoit qu'à venir luy troisième. Il vint avec toute sa troupe; je les fis éloigner, et je dis à ce chef que, partout où j'étois, il ne pouvoit faire de capture, que je prenois les Turcs d'Athènes et tout ce qui leur appartenoit sous ma protection, que je prétendois que l'on n'en fist plus de perquisition et que leurs chevaux, qu'ils avoient déjà pris, me fussent rendus, sans faute de quoy j'écrirois à Malthe et à la Cour. Cette menace luy fit peur; il me promit l'un et l'autre. Mais, comme les chevaux valoient bien 300 piastres, il ne put me les délivrer qu'il ne les eût envoyés à son capitaine. J'écrivis à celuy-cy, luy promettant même quelque chose, mais il me les renvoya avec une lettre de compliments; sa politesse luy valut quatre moutons et un veau que je luy fis mener à son bord. Ces Turcs reprirent leurs chevaux et s'en retournèrent en publiant et dans la Morée et dans l'Attique que j'étois leur libérateur. Depuis je n'ai pas trouvé de woïvode et de shipahis dont je n'aye receu mille politesses; et de ce que j'ay réussi en beaucoup d'endroits, de ce que j'ay eu la liberté de creuser et d'abbattre, si l'on m'est venu prier d'entrer dans les forteresses mêmes, je l'attribue au bruit que fit partout cette délivrance.

Quoyque la fièvre continuât à me miner, je ne laissay pas que de parcourir toute cette ville. J'y trouvay de quoy me convaincre que c'estoit Trœzène; la scituation me la faisoit reconnoistre là, mais des inscriptions et des médailles ne me permirent plus d'en douter. Je crois que c'estoit aussy une colonie des Égyptiens; Orus étoit leur premier roy, d'où tout ce canton a été appelé Ὠραία γῆ, on l'a aussy nommé Ἀλθηπία, du nom d'Ἄλθηπος, fils d'Anis; celuy de Trœzène ne luy est venu qu'après, je ne sçais pourquoy. On l'appelle aujourd'huy Δάμαλα; c'estoit autrefois une très grande ville, les mazures qui s'y voyent ont plus de trois quarts de lieues en long et en large. Il n'y reste à présent que 200 maisons habitées par de fort pauvres gens; c'est encore un siège épiscopal, mais l'évêque, qui appréhende les corsaires, fait sa résidence à Ligourio, à 5 ou 6 lieues de là dans les montagnes. Je cherchay le temple de Minerve Saronique; je le trouvay dans les marais, mais tout détruit. La fièvre ne me permit plus de faire d'autres recherches; ainsy, après six jours, je me vis obligé de retourner à Napoly de Romanie pour me reposer.

Huit jours après, je fus en état d'entreprendre une nouvelle course. Je crus qu'il falloit faire le reste de l'Argolide; j'allay donc à Argos. Cette ville est

trop connue, dès le temps d'Homère, pour faire icy mention de son antiquité et de ses premiers roys; ils étoient comme les autres de race égyptienne. J'y trouvay, et dans tous les bourgs de la plaine, beaucoup d'inscriptions et de médailles déterrées depuis peu; on s'y ressouviendra de moy, tant que la forteresse durera. J'en ay abattu une tour pour en tirer une très vieille inscription; j'aurois fouillé dans tous les temples, sans que j'appris que les Vénitiens l'avoient déjà fait. Médée et Mycène sont mal placées dans les cartes; l'Inachus n'a pas un si long cours, et bien des fleuves, qui arrosent cette campagne, sont oubliés. Les pluyes, qui étoient alors excessives, remplirent ces fleuves et nous arrestèrent pour quelques jours. Le temps devenu plus beau nous donna la liberté d'agir; j'allay du costé de Phliasia et de Némée. Il faut grimper des montagnes; le premier lieu que je rencontray fut *Πολύφεγγος*, c'estoit anciennement une ville scituée sur un rocher des plus escarpés. Son nom m'est inconnu chez les auteurs payens, mais dans le christianisme cette ville avoit mérité d'être un siège épiscopal. La ville et l'épiscopat sont à présent réduits à rien; on y voit seulement les mazures de plus de 200 églises. Je les visitay et j'y trouvay quelques inscriptions latines. Proche de là est un assez gros bourg, nommé San Georgi; il est placé sur une colline opposée à *Πολύφεγγος*. La campagne, qui est entre les deux, est fructueuse en bleds, en vin et en toutes sortes de légumes. Ce païs ne me fut pas ingrat; il me produisit et inscriptions et médailles, qui m'indiquoient que Phliasia n'avoit pas été bien loing de là; les noms des montagnes, ceux des fontaines et des fleuves servoient encore.

Dans cette campagne, dont je viens de parler, est un petit village que l'on appelle aujourd'huy *Κιώστη*; je soupçonnay que ce pouvoit être cette Phlius que je cherchois. Je m'y transportay, j'y vis des monceaux de marbres, des restes de temples et d'églises, où je ne trouvay à la vérité aucune inscription; mais, en échange, j'acheptay des habitants des médailles, qu'ils avaient trouvées depuis peu en labourant sur ces ruines. C'en fut assez pour moy; je crus avoir rencontré les restes de cette ville, qui a esté très fameuse. Je crus alors que je n'étois pas fort loin de la petite province de *Τιτανία*. L'on me dit qu'à deux lieues on voyoit dix-sept colonnes, restes malheureux d'un grand temple; j'y allay; c'est le plus beau reste de temple que j'aye veu dans la Morée. L'ouvrage en est tout semblable à celuy de Thésée à Athènes, excepté qu'il n'est pas de marbre de Pentély. Les serpens sculptez sur des pierres, que l'on trouve là, me firent croire que ç'avoit été un temple d'Esculape, et personne n'ignore que Alexanor, petit-fils d'Esculape, lui fit ériger un temple dans la *Τιτανία*. De là,

passant dans un monastère qui en est proche, j'y copiay une inscription qui n'est que la dédicace d'un autel à Τιτὰν même. L'Asopus prend aussy là une de ses sources, nouvelle preuve que ce vallon est la petite province que je cherchois. De là, je voulois aller à Γυμνὸς, l'ancienne Némée, mais la peste, qui y faisoit ravage, me fit prendre une autre route. Je tournay donc du côté de Sicyon; je ne sçais si les Grecs, qui l'appellent aujourd'huy Βασιλικῶ, ne veulent point faire entendre que c'estoit la ville royale par excellence, il est au moins certain qu'elle ne le doit en rien, ni à Argos, ni à Corinthe, ni à Patras. A la voir aujourd'huy on n'en a pas cette idée : trente petites cases d'Albanois forment toute cette ville, qui étoit anciennement divisée en ville haute et en ville basse; celle-cy, qui s'estendoit bien avant dans la plaine, n'avoit pour bornes à l'Orient que l'Asopus, à l'Occident qu'un torrent à plus d'une lieue de ce fleuve; l'autre occupoit quatre grandes avances de terre dont le bout se termine en pointe et dont les intervalles étoient encore bâtis. Le cirque et le stadium, dont on voit encore les restes, estoient dans cette partie, et le palais des tyrans, comme on l'appelle à présent, subsiste encore en partie. On ne voit partout que fondements d'édifices, dont les murs sont tombez dans les vallons, ce qui pourroit faire croire qu'elle n'a été réduite dans l'état où on la voit, que par de violents tremblements de terre. J'y restay cinq jours pour tout examiner et je crois y avoir trouvé la scituation de beaucoup de temples. Je n'y ramassay que peu d'inscriptions et quelques médailles.

De Sicyone à Ægeum, autrement Wostitza, on devroit trouver Pellena, Bura, Ægira, Hélicé et Ægæ, mais l'on m'assura qu'il n'y avoit pas seulement de bergers et que nous courions risque d'y mourir de faim, si le moindre ruisseau se grossissoit; je rentray donc dans les monts Cylléniens. Cherchant Phénéos, nous trouvasmes la forest de Némée; le premier lieu que nous trouvasmes fut Ξύλους, sans doute ainsy nommé à cause qu'il est au commencement du bois. L'étendue de cette forest est mal marquée dans les cartes; Némée n'est nullement où on le met et Phénéos se doit chercher plus loing. Les géographes mettent les fleuves tout de suite et d'un seul trait de burin; il n'y a, Monseigneur, rien de tout cela. Des montagnes entourées de grandes et plantureuses vallées, nourries par quantité de fontaines, qui toutes réunies forment de gros ruisseaux, qui vont se perdre dans des goufres épouvantables, pour reparaître deux lieues après, ne pas faire un plus long chemin, se précipiter de nouveau sous d'autres montagnes et faire ce petit jeu cinq ou six fois à l'étonnement de tout le monde. C'est là que se trouve ce fameux Styx. Je l'ay

vu infécond qu'il est, on n'y trouve aucun poisson; quelques canards d'une chair insipide barbotent dedans et se nourrissent des herbes puantes et du limon vert qui le couvrent dans tous les temps. Phénéos n'est plus qu'un petit village appelé *Φωνία*; au dessus est le monastère de Saint-Georges, où je trouvay quelques livres, mais ils n'étoient pas de ceux que j'ay ordre de chercher, aucun n'est digne d'entrer dans la Bibliothèque royale. Je seray toujours là dessus d'une délicatesse infinie; à quoy serviroit en effect cette multiplicité des mêmes exemplaires? Je ne dois employer (au moins je pense comme cela) l'argent du Roy qu'à des livres, ou qu'il n'a point encore, ou qui ont quelque chose de recommandable. J'en agiray, Monseigneur, toujours de cette sorte, parce que le temps que tout étoit bon est passé; il faut de l'exquis, il faut du rare et de l'excellent. Aujourd'huy ce seroit une dépense vaine, superflue, qui ne serviroit tout au plus qu'à dire, j'ay achepté, que de s'attacher à des livres communs; il vault mieux n'en point achepter du tout. De *Φωνία* à Nonacris, autrement Calabritza, le chemin est des plus mauvais; proche de cette dernière ville sont deux monastères *Ἅγια Λαῦρα* et Megali Spileos; ils n'ont de meilleurs livres que ceux de Saint-Georges.

Ainsy, après quelques voyages dans les villages proches de là, j'allay à Patras. Cette ville m'a fourni soixante inscriptions; il y en a d'hébraïques, mais très curieuses. Olenus subsiste encore sous le nom d'Olena, Dymé, Pharæ et Scollis ont changé de nom. J'ay trouvé partout quelque chose. Je voulois passer en Élide; mais, Monsieur de Clairambault, consul général de Morée, ayant écrit que la peste s'y faisoit sentir, je repris le chemin de Napoly de Romanie par Sycion et Eléone; aujourd'huy, de retour à Napoly, je pensay à aller dans la petite province de Schaconie, pour de là passer en Messénie et en Laconie. Mais l'argent alloit me manquer, il fallut donc attendre que le sieur Sottiraki Janguleo, drogman-bey du royaume de Morée, m'en eût envoyé pour partir. Il m'a fait fournir 500 piastres, ma lettre de change est payable par les députez du commerce de France à Constantinople; avec cet argent je partis, mais, je ne fus pas plus tost au monastère de *Λουκοῦ*, que j'appris que la peste avoit fait retirer dans les montagnes tous les Schacons. Ne pouvant donc visiter ce païs, je pris par une espèce de désespoir la résolution de passer toute l'Arcadie, quoyque pestiférée, pour me transporter en Messénie, où ce mal n'est point. Nous ne pouvions loger en aucun village, une vieille mazure d'église étoit notre asyle, et nous allâmes comme cela jusqu'à Léontari. C'est l'ancienne Mégalopolis. De là, pour aller à Mothon, il faut passer le mont Lycæen et tra-

verser les plaines de Μελιγάλα et de Nissi. C'est un parfaitement beau païs, que je n'ay point encore visité, parce qu'avant je souhaittois voir Monsieur de Clairambault et prendre langue avec luy pour l'expédition que je médite de faire chez les Magniotes. Selon luy ce païs est accessible et je partiray d'icy dans quelques jours pour y aller. Je n'oublieray point Coron, Calamate, Messène, Mantinée, Sparte et Épidaure. Après cela l'on pourra croire, qu'excepté l'Élide, j'auray vu toute la Morée, puisque dans un premier voyage j'ay été de Napoli jusques à Gortys, que l'on appelle à présent Caritena. Si la peste cesse en Élide, j'iray afin de ne rien oublier. Voilà, Monseigneur, ce que j'ay fait dans ce païs cy et ce qu'il me reste à y faire. Votre Grandeur doit compter sur un très grand nombre d'inscriptions, sur une certaine quantité de médailles et sur une carte de ce royaume, plus ample et plus exacte que celles que l'on en a données. Je voudrois y avoir trouvé des livres, mais les communs y sont rares jusques à présent, et les exquis ne se sont pas présentez; après peut-être y en a-t-il en Magne. S'il s'y en trouve, je les auray certainement, ou personne ne les aura; j'aime trop les lettres pour y rien négliger.

La Morée finie, j'irois en Romélie pour chercher les restes de monuments qui y sont, si je n'avois pas appris que Vostre Grandeur pense à donner des ordres pour notre retour en France. Quoyque les voyages tels que je les fais soient d'une fatigue extrême, je ne refuse cependant pas le travail, je suis toujours prest d'aller où Vostre Grandeur jugera à propos. Mais, au cas qu'il faille que je retourne, je ne sçais où je trouveray de l'argent; s'il ne me vient pas de nouveaux ordres de Vostre Grandeur, je partiray pour Smyrne, où j'espère en trouver et où les commoditez pour France sont plus communes que dans toutes les autres échelles d'Orient...[1].

XIV

FOURMONT À VILLENEUVE.

A Modon, le... février 1730, en réponse à Son Excellence, en datte du 8 septembre 1729, receu à Patras, la veille de St Thomas [20 décembre].

Monsieur,

Je n'ay reçu la lettre de Vostre Excellence, du 8 septembre dernier, qu'à la veille de St Thomas; j'étois à Patras dix jours auparavant. Vostre Excellence

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 49-55 (minute).

a sçu sans doute, par ma lettre que je lui ay envoyée par Smyrne et par la voye du sieur Sottiraki, drogman-bey de Morée, les mesures que je prenois pour agir seurement dans ce royaume; dès que le bouïourdi du mouhassil a esté expédié, ce drogman me l'a envoyé et je me suis mis en campagne. Les lieux les plus proches de Napoli de Romanie devoient naturellement être les premiers objets de mes recherches; c'est pourquoy j'ay tout d'un coup cherché dans cette péninsule des choses perdues. Ces villes d'Azina, Ephyræ, cette Trœzène, qui n'est pas moins vieille, et Hermione, fameuse dans les auteurs, lieux presque absolument ignorez par nos géographes, sont aujourd'huy connus autant qu'ils peuvent l'estre; mais il en a coûté et des peines et de l'argent. Il ne faut rien épargner pour des connoissances aussi utiles pour la géographie. J'ay des preuves de leur scituation par la confrontation de ce qu'en ont [dit] les auteurs, par les noms de tout ce qui les avoisine, par les inscriptions et par les médailles, ou déterrées devant moy par mes ordres, ou trouvées depuis peu de temps dans les lieux mêmes; mais je n'ay jamais été plus heureux qu'à Hermione, lorsque je me trouvay au monastère des Saints Cosme et Damien. A la vue des contours qu'y fait la mer, des montagnes qui s'élèvent autour, surtout de ce fameux Didymos, je me crus proche de cette ville; mais, quand j'eus pris quelques inscriptions, dans l'église et sous les cloistres de ce monastère, qui faisoient mention d'Hermione, je commençay à ne plus douter et ce fut pour moy une probabilité. Mais, lorsque m'étant transporté au village prochain, lorsqu'après avoir entendu parler les gens du païs et m'être transporté dans un vieux château qui s'y trouvoit, j'en eus une conviction entière. Peut-on se refuser à 40 inscriptions et plus, qui ne parlent que de ce lieu, dont les unes sont tirées d'un débris d'un temple, ou de Vénus Limnide, ou de celuy de Sérapion, ou de ceux d'Hercule, de Neptune et d'autres divinités adorées dans cette ville; les autres disent quelque chose de ce lieu et de ces archontes qui ont paru et que l'on vante tant dans les histoires. Ce château, bâti par les princes Palæologues, lors de leur fuite et des démolitions de ces lieux sacrés, a esté sacrifié à ma curiosité. C'est une de mes plus grandes expéditions; ce n'étoit pas sans murmures des gens du païs, mais je me suis toujours mis au dessus de ces petites choses; icy avec de la fermeté l'on a la permission de tout faire. J'étois cependant alors bien faible, depuis bien des jours je n'avois pu manger de pain, ni boire du vin du païs, l'eau y est aussi très mauvaise et la figure me rongeoit. Mais je pris des forces de ma propre faiblesse pour me faire respecter, au point que toutes les maisons me furent ouvertes pour y chercher et y déterrer tous les

marbres qui y étoient; on m'apporta aussi toutes les médailles. Je partis de là pour chercher Halica, Hélia et Trœzène. Je trouvay les deux premières chemin faisant et je m'arrestay à Damala. Je fus convaincu deux jours après, et par les inscriptions et par les médailles, que c'étoit Trœzène. C'est une véritable trouvaille; mais je fus obligé d'y rester plus longtemps que je ne pouvois.

Antonaki, ce corsaire qui a eu l'honneur de saluer Vostre Excellence dans la rade de l'Argentière, estoit depuis 15 jours à rôder autour du Porto Pore et de l'Espée; il avait sceu par ses espions toutes nos allures à Hermione, et, comme ils l'avoient mal instruit sur notre chapitre, il nous croioit Turcs. Avisé qu'il fut alors que nous étions à Damala, et que deux des serviteurs du woïvode d'Athènes y estoient aussi entrés pour y achepter des bœufs, il s'arresta à Porto Pore, d'où il y envoya 30 hommes pour faire sa capture. C'estoit une heure devant le jour; un coup de fusil, tiré par les gardes du lieu, avertit tout le monde de la venue des corsaires. Un moment après, je vis ma porte investie par les pauvres gens qui vouloient se sauver sous ma protection; je ne crus pas d'abord qu'ils fussent si bien intentionnez, je les fis chasser et tout apprêter pour recevoir Messieurs les corsaires. Je n'appréhendois que pour mon genitzaire. Une heure après, ces Messieurs envoyèrent un certain Rigault, de Marseille; pour m'ordonner de la part du lieutenant de leur vaisseau de luy aller parler dans la maison d'un *πάπας*. Ce messager fut reçu comme il le méritoit; je luy aurois fait donner les étrivières, si je n'avois pas voulu sauver les Turcs; mais, s'il ne fut pas puni de sa témérité, il en eut au moins grand peur. De retour chez le lieutenant, il ne manqua pas de luy signifier que je n'étois un homme si traitable, c'est pourquoy il revint pour me dire que le lieutenant ne souhaittoit me voir que pour me faire honneur. Cette nouvelle façon d'agir, si marine, ne me surprit point, mais j'exigeay que le lieutenant vînt chez moy. Luy deuxième il vint, accompagné de sa trouppe; c'est alors que je me mis en cholère; tout mon monde s'apprêta pour tirer sur eux, s'ils avançoient. Je ne les appréhendois pas; leurs armes étaient trop mauvaises et les miennes sont à l'épreuve. Quand ils me virent si résolu, ils se retirèrent; le lieutenant ne parut que luy troisième. Alors je luy parlay et luy signifiay, en peu de mots, que je ne soufrirois jamais que des corsaires Malthois fissent aucune prise dans un village où je serois; que je prétendois que les chevaux des deux Turcs d'Athènes fussent rendus; que ces mêmes Turcs là ne seroient plus poursuivis; qu'au cas que l'on usât de violence à leur égard, après m'être ainsy déclaré leur protecteur, il falloit aussi me mener à Malthe, où je sçaurois

plaider leur cause. C'étoit les mettre dans de terribles entraves; il ne me répondit que par des excuses et me dit qu'il ne pouvoit rendre les chevaux, qu'il ne les eut présentez à son capitaine, qu'il ne doutoit pas qu'il ne me les renvoyât. J'exigeay encore que les chevaux ne fussent pas plus de cinq heures à revenir, et je donnay une lettre pour le capitaine Anthonaki, dans laquelle je luy parlois un peu françois. Ils s'en allèrent; les chevaux revinrent apportants une lettre d'Anthonaki, pleine de compliments, même pour Vos Excellences. A parler vray c'étoit une politesse d'Anthonaki; elle en demandoit une autre. Je lui envoyay quatre moutons et un veau. Voilà notre aventure de Damala, qui a esté presque aussitost sçue dans Naples et à Tripolizza qu'elle est arrivée; elle m'a fait beaucoup d'honneur parmy les Turcs.

Je restay à Damala encore deux jours, dans l'espérance que la fièvre me quitteroit et que je pourrois voir Méthona et Épidaure; mais elle s'augmenta et je fus obligé de plier bagage pour m'en retourner à Naples. Huit jours après, je me trouvay en état d'entreprendre un autre voyage. Argos fut le premier objet de mes recherches; c'était anciennement une très grande ville, son enceinte encore aujourd'huy est immense, mais il y a peu de monde, elle n'est habitée que par canton et j'y trouvay un certain nombre d'inscriptions et de médailles. Je cherchay après Mycène, qui n'est pas moins fameuse; je l'ai rencontrée. Polyphingos, Phlyasia et d'autres lieux de la forest Némée, de la Sycionie et Sycion même ne m'ont point échapé. La plage qui s'étend de Sycion à Ægeum, aujourd'huy Wostitza, est désertée; c'est pourquoy j'ay repris les montagnes, toujours étonné de l'ignorance de nos géographes. Ils mettent les fleuves tout de suite et d'un seul trait de burin; il n'y a rien de cela. Des montagnes entourent de grandes et plantureuses vallées, nouries par quantité de fontaines, qui toutes réunies forment de gros ruisseaux, qui vont se perdre dans des goufres épouvantables, pour, reparoissant deux lieues après, ne pas faire un plus long chemin, se précipiter de nouveau sous d'autres montagnes et faire ce petit jeu cinq ou six fois, à l'étonnement de tout le monde. C'est là que se trouve ce fameux Styx; je l'ay vu infécond qu'il est, il ne nourrit aucun poisson; quelques canards d'une chair insipide nagent dedans et se nourissent des herbes puantes du limon verd qui le couvre dans tous les temps[1]. Je n'ay pu prendre l'inscription qui est sur une fontaine qui le nourrit; la neige, qui couvroit alors la montagne dont elle sort, en est la cause. Selon les gens du païs

[1] Tout ce passage est la reproduction d'une partie de la lettre précédente à Maurepas.

elle contient seulement une deffense de boire de cette eauë exprimée en grec et en latin. Ægeum n'a plus rien qui puisse arrester un voyageur. Patras nous a retenu depuis 10 jours; nous y passerons les festes pour nous reposer un peu. De là, nous tâcherons de finir au moins la moitié de la Morée dans ce voyage; j'en feray un troisième pour n'en plus parler et, selon le temps, les commoditez et l'argent, j'iray en Romélie. Mon exactitude rend mes voyages un peu longs, mais les voyages ne sont utiles que comme cela. De courir d'une ville principale à une autre, comme ont fait les autres voyageurs, ce n'est rien faire; c'est seulement dépenser de l'argent inutilement. Je ne suis nullement de cette humeur. Il vaut mieux être plus longtemps et tout voir; nous ne sommes envoyez icy que pour cela. L'expédition du Mont-Athos ne se peut faire qu'en plein esté; je tascheray de m'y rendre alors et d'aller ensuite saluer Votre Excellence à Constantinople. Je suis fasché d'apprendre que la peste ait paru si près du Palais. Nous sommes icy dans la même peine; il faut que nous nous éloignions de bien des endroits à cause de cette maladie. C'est pour cela que je ne pouray pas voir Gastouni; on y meurt à tas. Plusieurs villages de l'Arcadie, où j'ay passé quand je suis allé à Karithena, sains alors, en sont aujourd'huy infestez; le froid ne fait donc plus rien contre la peste, car c'est une province où les neiges sont toujours sur les montagnes, qui devroient par là ne donner qu'un air salubre. Il y a donc d'autres causes et Dieu est au dessus de tout[1].

XV

FOURMONT À DE BOZE.

A Modon, le... février 1730.

Monsieur,

Lorsque j'étois à Athènes j'eus l'honneur de vous écrire une longue lettre; elle contenoit un plan de cette ville, telle qu'elle est aujourd'huy. J'y faisois encore l'énumération des principales inscriptions que j'avois fait déterrer à Athènes même, à Leptine, à Palæochori et à Képhissa, et vous avés vu combien de peines tout cela m'a donné. Par une autre, dattée de Marathon, vous avés sceu tout ce que j'ay fait et ce que j'ay trouvé dans cette langue de terre, qui

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 60-62.

s'étend depuis Athènes jusques à Sunium, comprend le mont Himette, ceux de la plaine d'Elembos, comme on l'appelle aujourd'huy, et celle qu'ils nomment Μεσόγιον jusques à Prassia, autrement le *Porto Raphti;* une quatrième, que j'ay envoyée par Napoli de Romanie, contenoit la relation de mon voyage du mont Pentély et de tout le *κατάδημα.*

Depuis, Monsieur, la peste estant cessée dans l'Argolide, je m'y suis transporté. Il s'est icy présenté une difficulté; quoyque muni d'un firman du Grand Seigneur, il ne m'estoit pas possible de rien faire en Morée sans un bouïourdi du muhassil-aga de ce royaume. Il falloit donc aller à Tripolitza, l'ancienne Τρίπολις, pour obtenir ce bouïourdi; la peste y faisoit ravage, je n'en fus point épouvanté. J'allay à cette cour; mais, sans entrer dans le palais, je restois sous ma tente, d'où je traittois avec le drogman-bey. J'obtins ce que je demandois, et, pour rendre ce voyage utile, j'avançay dans l'Arcadie jusques à Gortys, aujourd'huy Caritena; quelques inscriptions et quelques médailles furent la récompense de mes peines. De retour à Napoli, et fourni de ce bouïourdi, j'allay cherchant Tiryns, Asina, Ephyræ, Trœzène et Hermione. Je les trouvay toutes, et toutes me donnèrent et médailles et inscriptions. Mais Hermione plus qu'aucune autre; les princes Paléologues, retirez de Constantinople dans le Péloponèse, avoient bâti un château magnifique pour le temps et leur état; mais, soit par épargne, soit pour quelqu'autre raison, ils ne s'estoient servi que des débris des temples d'Hermione. Je me doutay bien qu'il y avoit des inscriptions; je le visitay, j'y en trouvay, j'y mis des travailleurs. Une pierre inscripte arrachée en fit découvrir une autre, et successivement pendant dix jours quinze ouvriers démolirent ce château jusques aux fondements. Je ne tenois point à deshonneur, ni mon nepveu, de piocher, de remuer les terres, de jetter les pierres. Au contraire, nous étions les premiers au travail; mais il faut avouer que, si j'en remportay 40 inscriptions, j'y attrappay aussi une bonne fièvre. Cette exécution faite, j'allay à Damala, l'ancienne Trœzène. J'y fis creuser, j'y fis abbattre de même qu'à Hermione; mais, soit que les Vénitiens en ayent remporté les marbres, soit qu'ils ayent servi à faire de la chaux, je n'en trouvay pas tant qu'à Hermione. La fièvre me rongeoit toujours; je voulois aller à Méthona et à Épidaure, mais les domestiques, le meidan et le jannitzaire, attentifs à mon mal plus que moy, ne voulurent pas m'y suivre; ils voulurent me ramener à Napoly. J'étois assez fâché contre eux, peu s'en fallut que je n'en prisse d'autres; mais, le consul me représentant qu'ils avoient eu raison, je leur pardonnay. Je crois que mon nepveu étoit aussi de la cabale.

j'étois trop mal et luy trop inquiet de me voir dans cet état pour qu'il n'ait pas fait agir les domestiques.

Quoyqu'il en soit, huit jours de repos me remirent en état de reprendre mes courses. Argos et sa plaine se présentèrent les premières; j'y pris bien des inscriptions, j'y acquis beaucoup de médailles. J'entray ensuite dans les montagnes; j'y rencontray Πολύφεγγος, Φλιὸς, Τρίτος et la petite province appellée anciennement Τιτανία; vint ensuite Sicyon dans la plaine, d'où je fus obligé de reprendre les montagnes. J'aurois vu Némée, sans la peste. Je continuay donc mon chemin au long des monts Cylléniens, d'où je faisois des courses en Arcadie, partout où le mal contagieux ne se faisoit point sentir. Au bout de 40 jours, je me trouvay à Patras; l'air y est si mauvais que j'y tombay malade. J'en tiray cependant 60 inscriptions grecques, latines et hébraïques. Je visitay tous les environs; mais je ne pus aller à Τριταία, il y étoit mort plus de 50 personnes et il en mouroit tous les jours 5 ou 6. J'aurois été en Élide sans ce maudit mal. Je fus donc obligé de rebrousser chemin le long du golfe de Lépanthe. De toutes les villes qui étoient là, depuis Patras jusques à Sicyon, il n'en reste que deux; c'est un païs désert. Je vis Cleonæ, en passant de Corinthe à Napoli. L'argent alloit me manquer, je ne recevois point de lettres de change de Constantinople et il falloit cependant accellérer; après vingt messages à Tripolitza le drogman-bey m'en fournit. Depuis ce secours j'ay pris le chemin de la Schaconie; cette province n'est point ce que l'on appelle de ce nom dans les cartes, c'est une partie de la Laconie, qui s'étend depuis Lerna jusques auprès d'Épidaure et qui comprend les villes de Cyphanta, de Prasicæ, de Belbina, de Cariæ, de Sellasia, de Zarca et de Mari; la peste étoit dans trois de ses plus gros villages, mais elle ne me faisoit plus de peine, les neiges seules m'en chassèrent, et, au lieu de retourner à Napoli, je traversay toute l'Arcadie. Nous n'avons eu de logement dans ce païs jusques à Mégalopolis, Λεοντάρη, que les églises ruinées et un chemin de plus de cinq jours, à cause des montagnes. Il n'y a rien à Λεοντάρη, qu'une inscription dans une mosquée; le woïvode, ni l'aga n'y étoient pas, le cadhi vouloit que je la copiasse, mais les Turcs Arnaults se révoltèrent contre luy et nous ne pûmes rien faire.

Comme ces Turcs Arnaults sont tous brigands, le cadhi me donna une escorte pour traverser les monts Lycæens; je vis ensuite les belles plaines de Μελιγάλα et de Νίσση. Le lendemain, j'arrivay à Mothon; depuis que j'y suis j'ay visité tous les environs. Je parts dans quelques jours pour Coron; j'iray de là à Calamate et Mistra pour voir ce que l'on peut faire chez les Magniotes.

Je feray tout ce que je pourray du reste, et tant que l'argent durera; après quoy s'il ne vient pas d'autres ordres, si l'argent n'est pas plus seur dans le temps qu'il l'a esté depuis que je suis parti de Constantinople, je partiray pour France, étant absolument inutile de perdre des deux et trois mois pour en recouvrer, et c'est alors que je vous détailleray tout ce que je ne puis vous dire à présent qu'en général. Je suis avec beaucoup de regret et une très parfaite reconnoissance, etc. [1].

XVI

FOURMONT À ÉTIENNE FOURMONT.

A Modon, le [15] février 1730.

Monsieur et cher frère,

Je vous suis fort obligé des mouvements que m'asseurés vous être donnez pour me conserver le bénéfice de Notre-Dame de Héas. Je ne devois pas en attendre moins; je sçais outre cela que Messieurs les abbez du Tilleul et de Paris s'en sont aussi donné et, grâces aux sollicitations de tous les trois et à la bonté de Monsieur le comte de Souillac, je l'ay encore [2]. J'apprends par une lettre de Monsieur Sevin que les premiers modèles de procuration étoient dès il y a long temps parvenus entre ses mains; mais, comme il n'a pas jugé à propos de me les envoyer par un exprès, ce qui convenoit, et qu'il les a confiez à gens peu seurs, je ne les ay point receus. Les derniers et vôtre lettre m'ont été rendus exactement par la voye du drogman-bey de Morée. J'estois alors au monastère de Λουκοῦ, dans la petite province de Schaconie, à plus de 35 lieues

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 56-58 (minute).

[2] Héas, commune de Gèdre (Hautes-Pyrénées). — Il y a dans le ms. Suppl. grec 295, fol. 41, une lettre de Fourmont au comte de Souillac, datée du 15 février 1730, dans laquelle il le remercie de ses bons offices pour ce bénéfice, et où l'on voit qu'il avait entretenu une correspondance suivie avec lui : «J'ay pris, Monsieur, la liberté de vous écrire de Constantinople, de Chio, d'Athènes, de Napoly de Romanie et de Patras. Je suis à présent à Mothon chés Monsieur de Clairambault, consul général de Morée. J'en partiray dans quelques jours pour achever mes courses dans ce royaume; après quoy je penseray sérieusement à retourner à Paris, car tout ce païs-cy n'est que peste, la famine commence à s'y faire sentir et les voleurs s'y multiplient au point qu'il n'y a presqu'aucun chemin de seur.» Cf. aussi *ibid.*, fol. 39 et 40.

de Mothon, où je me suis transporté sur le champ, malgré les neiges et la peste, pour y faire faire toutes ces procurations dans la première chancellerie de France dans ces quartiers. Je vous en envoye un exemplaire, comme vous me le demandez; j'envoye les autres à Monsieur l'abbé du Tilleul, qui a trop marqué de zèle et d'amitié pour moy et en cette affaire et en bien d'autres, pour que je ne luy continue pas toute ma confiance.

Je m'étonne de ce [que] Monsieur l'abbé Bignon se plaigne de ce que je ne luy écris pas. J'ay pris la liberté de luy envoyer de mes nouvelles de Constantinople par les vaisseaux du Roy, de Mételin par voye de Smyrne, de Schio en luy envoyant le catalogue des livres d'Ajia Moni et de St Minas, d'Athènes deux fois, deux autres fois de Napoli de Romanie; la dernière est de Patras. De toutes ces lettres j'ay eu soin d'envoyer des duplicata à toutes les occasions qui se sont présentées. Ainsy j'ay lieu d'espérer qu'au moins il en aura reçu quelques unes, surtout parce que je les ay toûjours mises dans le paquet et sous le pli de Monseigneur le comte de Maurepas, dans l'idée qu'elles seroient plus exactement mises à la poste et qu'elles souffriroient une quarantaine plus courte, et c'est pour cette même raison que j'ay eu soin que les consuls les recommandassent aux capitaines qui s'en chargeoient. Si après cela elles ont été négligées, ou si ces patrons eux mêmes ont été submergez, c'est un effect de mon malheur, mais ce malheur est réparable; j'en ay toujours les originaux. Monsieur Sevin peut écrire plus souvent que moy; il a plus souvent les occasions de le faire et de plus seures, le temps ne luy manque pas non plus, et il seroit étrange qu'il ne se fust point occuppé à cela. Pour moy, si j'avois point écrit, l'on devroit encore me le pardonner; j'ay eu fort peu le temps de le faire, toujours en voye, ou sur les montagnes pour visiter les monastères, ou dans les vallées pour reconnoistre la scituation des anciennes villes, y faire creuser des ouvriers, y abbattre les vieux châteaux, ou pour suivre le cours des rivières, examiner les cantons, reconnoistre les enfoncements des montagnes, il ne me reste guère de temps. Je n'ay eu proprement que celluy que les maladies, que j'ay gagnées par toutes ces fatigues, m'a pu donner.

Depuis vostre lettre écrite vous avés du recevoir des miennes, dans lesquelles je vous marquois en gros tout ce que j'avois fait jusques là. Je suivray dans celle cy la même méthode; je ne puis faire autrement, sans quoy il faudroit des volumes, qu'il est bon de réserver à faire quand j'auray plus de temps. Peu d'humeur de hazarder des opinions, encore plus éloigné de rien affirmer, je ne puis à présent que parler en général sans rien détailler.

Je n'ay pas plustost été arrivé à Napoli de Romanie que j'ay pensé à travailler; en doute si je devois suivre Pausanias dans tous les lieux, j'ay consulté le consul, homme d'esprit, le résultat a été qu'il étoit impossible, à cause de la peste qui faisoit ravage en beaucoup d'endroits. Ainsy, le bouïourdi du muhassil-aga venu, j'ay pris le chemin de la Trœzénie, où cette maladie ne s'estoit pas encore fait sentir. Par les médailles et par les inscriptions et d'autres enseignements non équivoques, j'ay trouvé la véritable scituation de Trœzène, d'Hermione, d'Asina, de Tyrins et de beaucoup d'autres villes anciennes de ce canton de l'Argolide. Trente jours ont été occuppez à cela, parce que j'ay fait fouiller, que j'ay fait abbattre partout, et par bonheur j'ay partout trouvé. Ensuite je suis allé à Argos et dans toute sa plaine, où je n'ay pas perdu mes peines. J'y ay reconnu que Mycène, et Midée et d'autres endroits étoient mal placez dans les cartes. Les lions que Pausanias a veus sur le portail de la forteresse de Mycène y sont encore; j'ay descendu dans ce grand tombeau, dont il fait mention, mais l'eau, qui y étoit de son temps, ne s'y trouve plus; les gens du lieu en font bien des contes. Après avoir démoli une tour de la forteresse d'Argos pour en tirer une très vieille inscription, j'ay pris la route de Phlius, de la petite province Τιτανία, où j'ay trouvé beaucoup d'inscriptions en boustrophédon et des médailles des plus anciennes. En faisant le tour du mont Τρίτος, je voulois aller à Γυμνὸς, l'ancienne Némée, mais la peste me fit rebrousser chemin et j'allay à Sycion. Je trouvay là fort peu de chose, tant cette ville est ruinée. Comme de là jusques à Ægeum, aujourd'huy Vostitza, il n'y a plus rien des villes qui y estoient autrefois, je pris le chemin des monts Cylléniens. J'en descendois quelques fois pour faire des excursions dans les bourgs d'Arcadie, cherchant Stymphalus, Phénéos, à présent Phonia, où nous avons veu le fameux Styx. Les descriptions qu'en font les anciens sont bien vrayes; rien de plus affreux. Caphies et Nonacris ne m'ont point échappé; de là il y a deux chemins pour aller à Patras, celuy de Næizero, Τρίταια, et celluy d'Ægeum. Voulant rentrer en Arcadie, après avoir veu une partie de l'Élide, je pris le dernier pour me rendre dans cette ville. J'y ay trouvé beaucoup d'inscriptions, parmy lesquelles il y en a d'hébraïques fort anciennes; comme elles estoient la plus part dans des maisons de Turcs, il a falu attendre leur commodité pour les prendre et pendant cela j'ay souvent fait des courses au dehors. Ainsy Φᾶρις, Rhipès, Scollis et Olen nous ont veu. J'y ay trouvé quelque chose. Dymé est presque méconnoissable; j'aurois veu Cyllène, Élis, Olympia et tous ses environs, si Monsieur de Clairambault n'avoit pas écrit qu'il n'estoit pas

seur d'y aller à cause de la peste, et le milieu de l'Arcadie estant le chemin de Sicyon pour retourner à Napoli de Romanie.

Quand on cherche aussi exactement il faut du temps; revenu à Napoli, je m'embarquay pour Stella, ou Astrani; ce lieu, comme bien d'autres, est mal placé. Mon dessein étoit d'aller voir tout ce qu'on appelle icy Schaconie; Amymone, Mænalus et Orestasium, Caries et Belbine composent cette province, mais vôtre lettre m'a fait quitter ce païs pour aller à Mothon. Pour cela il a falu rentrer en Arcadie, passer par Tégée, par Pallantium et Μεγαλόπολις, traverser le mont Lycæen, laisser à droite Olura, Andania, loger à Thuria, aujourd'huy Nessy, et passer une forest qui se trouve de là à Mothon. Au sortir d'icy je reverray tous ces lieux. L'ancienne Messène ne sera pas oubliée; mais, pour aller à Lacédæmone, il faudra reprendre le chemin de Mégalopolis, car il n'y en a point d'autres. A Calamate et à Lacédæmone, je traitteray avec les Magniotes pour les médailles, les inscriptions et surtout pour les livres qui peuvent être chez eux. Je ne puis là dessus rien dire de positif; on m'asseure seulement qu'il y en a, s'il y en avoit beaucoup je resterois icy plus long temps. Vous voyés qu'après cela j'auray veu toute la Morée, car j'iray encore en Élide, la peste y diminuant tous les jours; après quoy je partiray pour France. J'auray donc le plaisir de vous voir dans cinq ou six mois, à moins qu'il ne vienne de nouveaux ordres. Voilà tout ce que je puis vous dire; notre nepveu, qui vous salue, se porte à merveilles et il est comme moy, etc.[1].

XVII

FOURMONT AU CARDINAL DE FLEURY.

Du monastère de Vulcano, l'ancien Ithomé, à cinq lieues de Calamate, en Messénie, le 17 février 1730.

Monseigneur,

Lorsque j'étois à Athènes, j'ay pris la liberté d'écrire à Vostre Éminence une longue lettre, dans laquelle je lui faisois le détail de ce que j'avois fait depuis mon départ de Constantinople, pour la Grèce, l'Archipel et la Morée. Vostre

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 32-34 (minute).

Éminence a du en recevoir encore une autre d'Athènes, par laquelle je lui exposois que, la peste ravageant la Béotie, tout le païs des Locres et l'isle d'Eubœe, j'étois forcé de rester dans l'Attique et de m'y occuper à ce qui, dans les ordres du Roy, ne faisoit qu'une intention éloignée, mais toujours pour les lettres: c'est à dire, Monseigneur, à rechercher dans cette province toutes les inscriptions, puisqu'autrement je demeurois plus de trois mois à rien faire avec une dépense presqu'égale. Au mois de septembre j'écrivis de Napoli de Romanie une troisième lettre à Vostre Éminence, où je lui marquois toutes les mesures que j'avois crues nécessaires de prendre pour la prompte exécution des ordres du Roy dans la Morée et ce que des archevêques, des évêques, des abbez ou archimandrites de fameux monastères me faisoient espérer.

Depuis ce temps là, Monseigneur, je n'ai pas cessé de travailler. Les monastères de S[t] Dimitrius du Neuf-Château, de S[t] Dimitrius d'Argò, d'Anargyri, ou de S[t] Cosme et S[t] Damien, proche de Castries, de S[t] Dimitrius de Damala, de S[te] Anne, de Panagia et de Ligourio, tous dans l'ancienne Trœzénie et aux environs furent l'objet de mon premier voyage. Chemin faisant, Monseigneur, je retrouvay la vraye scituation de Tiryns, d'Asina, de Phlyus, d'Hermione et de Trœzène; je fis aussi abbattre le château de Castries, d'où je tiray 40 inscriptions très belles; je fis la même chose à Damala, où j'en trouvay presqu'autant. Cette première course, Monseigneur, dura près d'un mois; je l'aurois continuée plus longtemps sans la fièvre qui me prit alors. Cette fièvre, Monseigneur, ne venoit que de fatigue. Quoyque j'eusse des ouvriers pour faire ces démolitions, j'étois le premier et le plus ardent au travail. Guéri de cette maladie, je repris la campagne; Argos se présenta d'abord. Il y a dans cette ville un monastère de filles; ces religieuses me firent voir leur bibliothèque, qui est nombreuse pour ce païs-cy, mais où je ne trouvay aucun livre rare. Je fis aussi creuser dans la ville aux endroits où avaient été les temples du paganisme; je fis aussi abattre une tour de la citadelle et je trouvay 40 à 50 inscriptions. Il y a deux monastères d'hommes dans la plaine d'Argos, je les visitay. Les villes de Mycène et de Midéa sont dans cette plaine, mais les géographes les mettent fort mal sur leurs cartes. Le fleuve Inachus n'a point le cours qu'ils lui donnent et ils en oublient d'autres qui ne sont pas moindres. Dix jours, Monseigneur, furent emploïés de cette manière; j'allay ensuite dans les montagnes. Deux monastères qui portent le même [nom de] S[t] Cosme et S[t] Damien se présentèrent les premiers; ils sont assez proches de Polyphingos, de l'ancienne Phlyasia et de la petite province Titania, consacrée au dieu Titan

et à Æsculape. Je vis le temple dédié à ce dernier; c'est un ouvrage presqu'égal à celuy de Thésée à Athènes, dont j'ay eu l'honneur de faire la description à Vostre Éminence dans ma seconde lettre d'Athènes; mais il est plus délabré. A une lieue de là est le bourg de S[t] Georges, proche duquel est le monastère de S[t] Nicolas, où je ne trouvay que des inscriptions, mais elles sont de celles que les anciens écrivaient de droite à gauche à la façon des peuples de l'Orient; j'y vis encore l'autel consacré à Titan avec une inscription semblable. De là, Monseigneur, j'allay au monastère de Laura. Sorti de là, j'en voulois visiter un autre de S[t] Jean le Prodromos, qui est aux environs de Némée, mais la peste y estoit aussi bien que dans cette ville; je pris alors le chemin de Sicyon. C'est, comme le sçait Vostre Éminence, une ville très célèbre dans l'antiquité. J'aurois peu marqué de goût si je n'avois eu la curiosité d'en voir les ruines; des descriptions de voyage ne doivent jamais suffire à un homme de lettres qui est si proche.

Je rentray ensuite dans les montagnes, cherchant les monastères au travers des forests, des rochers et des collines les plus escarpées. Celuy de Kiona est détruit depuis quelque temps, il estoit bâti à la latine; celuy de Koilimenti est deshabité. Il y a des moines dans celui de S[t] Georges de Phonia, l'ancienne Phénéos. Les chemins de ces montagnes, Monseigneur, sont si difficiles que, pour aller de l'un de ces monastères à l'autre, il faut quelques fois des deux ou trois jours, quoy qu'il n'y ait que 5 ou 6 lieues. Ce ne sont proprement que des précipices, où les chevaux ont toute la peine du monde à marcher, aussi en ay-je perdu deux dans ces montagnes. Peu s'en est fallu que je n'aye été écrasé par un d'eux; j'en ay été quitte pour boitter 15 jours. Malgré cette incommodité j'ay continué mon voyage. Je suis allé dans un autre monastère de S[t] Georges, dans deux de S[t] Élie et dans un de Parascevé. J'en vis encore trois autres dans ces lieux affreux nommez Agia Laura, Saint Jean le Théologien et Mégali Spiléo. Ce dernier, Monseigneur, est le plus riche et le plus fameux monastère de la Morée; on y voit cent cinquante moines parfaitement à leur aise. C'est dans ce monastère que se retirent les prélats accablez de vieillesse, c'est là encore que l'on exile ceux qui ont malversé dans l'administration des biens de leurs églises ou dans le gouvernement de leurs diocèses. Beaucoup de ces moines sont eux mêmes évesques ou dépossédez par le patriarche, faute d'avoir païé les sommes qu'il exige d'eux tous les ans, ou dont les églises sont si pauvres qu'ils ne pouroient pas vivre dans leurs villes; des protosyngèles, de vieux économes s'y retirent encore. Toutes ces choses con-

courent ensemble à persuader qu'il doit y avoir des livres. Jusques là je n'avois veu que des monastères à demi ruinez, que des moines accablez d'impôts, obligez de vivre de choux et de pain de kalamboche, presque nuds, plus occupez par conséquent à labourer leurs terres, à soigner leurs abeilles, qu'à lire et à copier des livres, et de là d'une ignorance qui fait pitié. Je n'avois aussi trouvé que des livres à demi brûlez, sans commencement, sans fin, pourris, mangez des vers, que de ces livres ascétiques dont les bibliothèques de l'Europe sont pleines, nuls enfin qui méritassent d'entrer dans la Bibliothèque royale. J'avois lieu d'espérer que dans un monastère de cette conséquence, depuis longtemps la retraite de ce qu'il y a de plus marqué dans ce païs-cy, il s'en pourroit trouver au moins quelques uns de passables. J'en étois, Monseigneur, si persuadé qu'en montant ce rocher épouvantable, malgré le mal que je ressentois à la jambe, je volois plus que je ne marchois. Ce que ces moines me dirent de leur bibliothèque augmenta encore le désir que j'avois de la voir; c'estoit la plus riche qu'il y eût, non seulement dans la Morée, mais encore dans le reste de la Grèce. Ils avoient des livres de toutes les sortes, ils étoient fournis et des Pères de l'Église et des docteurs modernes; ils n'avoient pas un lieu assez spacieux pour contenir les historiens, les poëtes et les critiques; ils regorgeoient de conciles, de synodes et d'autres pièces curieuses que leur avoient légué des princes, des patriarches, des panagiotati, des archevesques, des évesques et d'autres personnes de cette qualité. Un trou, oh! l'étrange fanfaronade! la stupide ignorance! un trou de rocher contenoit cette bibliothèque. 130 volumes, la plus part imprimez, la composoient et ils étoient encore si négligez que l'humidité les avoit rendus inlisibles et si pourris que l'odeur seule me fit évanouir. Je fis le catalogue des manuscripts, mais je n'en achetay aucun.

Qu'avons nous besoin de l'Échelle de saint Jean, abbé du Mont Sinaï, du Pré Spirituel de Jean Moschus, des sermons d'André de Crète, de ceux de Germain de Constantinople, des règles de sainte Synclétique et d'autres de cette espèce, qui sont donnez au public il y a quelques siècles? Cherchons nous, Monseigneur, autre chose que des livres que l'on croit perdus, que des livres de conséquence et qui peuvent nous enseigner quelque chose de nouveau. Je ne crois pas que l'argent du Roy m'ait esté confié pour achepter des Ménées et d'autres livres grecs qui n'apprennent rien que des rêveries de cervelles brûlées. J'aurois pris celuy des hérésies de saint Épiphanes, évesque de Salamine en Chypre, s'il avoit été entier, ancien, écrit d'une bonne main et bien ortographié, mais il n'avoit aucune de ces qualitez.

J'avois encore, Monseigneur, bien des monastères à visiter dans l'Achaïe, je sortis de Mégali Spiléo pour m'y rendre, mais je ne fus pas plus heureux dans ceux là que dans ceux des autres provinces. Je voulois aller en Élide, où il y en a encore d'assez fameux, mais une lettre du sieur de Clairambault, consul général de Morée, épouvanta si fort mes domestiques et mon jennitzaire qu'ils ne voulurent pas m'y suivre. Ils avoient une espèce de raison; il nous avertissoit et nous prioit de n'y point aller, parce que la peste y faisoit un fort grand ravage. Je voulois traverser l'Arcadie, mais ils se révoltèrent encore pour la même raison. Je fus donc obligé de retourner à Napoli de Romanie par Wostitza, Sicyon, Corinthe et Cléones, où je vis les monastères de St Basile et de St Étienne le Protomartyr. Toutes ces courses, Monseigneur, faites par les neiges et les pluies, par des chemins affreux et souvent sans les choses nécessaires, m'avoient rendu malade. Je me remis un peu à Napoli et, dès que je pus marcher, je repris la campagne. J'allay dans les montagnes de Schaconie pour y voir les monastères de Saint-André, celui de la Métamorphose ou de la Transfiguration de Notre-Seigneur, celuy de Loucou sous le même titre, et celuy de St Jean le Précurseur. Je descendis ensuite dans la plaine de Tegée, aujourd'huy Palæo-Épiscopi, où je trouvay les monastères de St Georges, de St Dimitre, de Panagia et de Ste Julite. J'ay ensuite parcouru ceux de la Messénie; les principaux sont de St Dimitre, proche de Coron, de Samari, proche d'Androusse, d'Andromonasteri, qui n'en est pas éloigné, et celuy de Vulcano, sur le mont Ithomé, d'où j'ay l'honneur d'écrire cette lettre à Vostre Éminence. Elle voit, Monseigneur, combien de monastères j'ay visitez; mais, si je lui disois encore tous les métochions ou prieurez que j'ay vus et qui montent à plus de 150, elle seroit surprise qu'en si peu de temps j'eusses pu voir un si grand nombre de maisons religieuses. Je n'en ay cependant laissé passer aucune, mais c'est avec une telle fatigue, que je ne crois pas que je pusses en faire autant d'icy à quelque temps sans y succomber.

J'ay encore à traitter avec les Magniotes. Je me transporterai pour cela à Calamate et à Sparte, où je verray de plus près ce que l'on en peut espérer de livres. Si je les en croiois, je serois déjà chés eux; si j'en crois d'autres, je n'y mettray pas les pieds. C'est véritablement la nation la plus perfide, la plus sujete au larcin qu'il y ait peut-être dans tout l'Empire Otthoman. Ils n'ont point de maître qui puisse les dompter et les accoutumer à suivre quelque règle d'honnesteté et de fidélité envers les étrangers, ni qui puisse leur persuader d'en avoir entr'eux. Tous séparez les uns des autres, ils ne connoissent de bien que

ce libertinage, point de félicité que l'assassin. S'ils se réunissent, ce qui arrive rarement, ce n'est que pour faire une excursion sur les voisins. Le christianisme n'est guère meilleur; ils sont trop ignorants pour faire des hérésies, mais ils sont d'ailleurs si orgueilleux que, dans une petite province, qui n'a pas dix lieues de large sur vingt de long, il se trouve plus de trente évesques, ou qui s'en arrogent le titre et qui osent en faire les fonctions malgré les excommunications du patriarche, du panagiotati ou prince de Malvoisie, leur évesque naturel, et de l'archevesque de Lacédæmone, dont une partie de leur païs dépend. Le plus chétif prestre, le moine le plus vil et le plus ignorant veut être évesque et évesque indépendant, et il se fait imposer les mains par un évesque accompagné de deux autres, moyennant 30 ou 40 sekins et quelques armes et des munitions de guerre; car ces prélats font aussi leurs délices de brigandage, du meurtre et du carnage. Ce sont eux, pour l'ordinaire, qui sont les chefs de bandes. Il y a dix jours que j'étois à Nissy, l'évesque d'Androussa, vieillard vénérable, estimé de son troupeau et des Turcs mêmes, y fait sa résidence ordinaire. Ce prélat, après m'avoir envoyé faire ses compliments par son protosyngele et son archidiacre, voulut bien encore m'honorer de sa visite. Je l'arrêtay chés moy et dans ce moment vinrent 200 Magniotes investir la maison où nous étions; je me présentai à eux et sur le champ ils déchargèrent toutes leurs armes pour me faire le salut. L'évesque d'Androusse me fit remarquer parmi cette troupe de ces évesques Magniotes, ils me firent horreur; ils ne sont reconnoissables que parce qu'ils ont des armes un peu meilleures, l'air plus féroce, le maintien plus guerrier et les yeux plus hagards et plus attentifs aux hardes et bagages d'un étranger. Aussi ce bon évesque m'assura-t-il que les prières de ceux-ci n'étoient jamais plus dévotes et plus ardentes que lorsqu'ils voyoient quelque bâtiment proche de leurs costes, pour que Dieu envoye quelque grande tempeste ou quelque bon ouragan, afin que ce vaisseau aille se briser contre leurs rochers. Quand cela arrive, ils en font des actions de grâces publiques et ne sont pas des derniers au partage.

Vostre Éminence, Monseigneur, sent parfaitement qu'il ne seroit guère sage à moy de m'exposer dans un tel païs et chez des gens de ce caractère. Je n'iray certainement point qu'à bonnes enseignes; mais, au cas que je n'y allasses point, je prendray les moyens les plus propres pour en tirer ce qui y sera. J'en donneray des nouvelles à Vostre Éminence à la première occasion. Après quoy je visiteray encore douze monastères, qui sont dans les diocèses de Sparte et d'Épidaure, d'où je me rendray à Naples de Romanie pour m'embarquer pour

IMPRIMERIE NATIONALE.

aller au Mont Athos. Je ne sçais pas si j'y trouveray bien des livres. Un ancien archevesque de Thèbes, que j'ay vu à Chio l'année dernière, m'assura qu'il n'y en avoit plus tant qu'autrefois, parce que le prince de Valachie y avoit envoyé prendre les meilleurs. J'ay des preuves qu'il a envoyé en Morée, depuis que j'y suis, et surtout en Magne; j'ay veu une de ses lettres entre les mains de l'évesque de Mothon. L'archevesque de Malvoisie m'a assuré la même chose et son archidiacre m'a montré des médailles que ce prince lui demande. Il ne faut pas douter, Monseigneur, que notre voyage n'ait fort excité la jalousie des Grecs. Monsieur Sevin s'en plaint et j'ai souvent été excommunié par eux ou les moines qui me montroient des livres. J'ay cependant tout veu, tout parcouru, à la vérité sans rien trouver de ce que nous cherchons, mais j'ai tout sujet de croire que l'on ne m'a rien caché. L'argent seul peut tout faire faire à ces moines, ou pauvres ou avares, sans crainte d'une excommunication, dont ils se relèvent pour 4 parats, c'est à dire 6 sols. D'ailleurs je ne crois pas que ce prince valac ait pu faire avertir des moines qui sont dans les rochers les plus éloignez, dans des monastères dont les chemins sont intraitables et que j'ay cependant visité. Je n'ay rien à me reprocher; je me suis exposé à des fatigues inconcevables; j'ay aussi épargné autant que j'ai pu l'argent du Roy. J'ay achepté quelques médailles qui m'ont paru curieuses; j'ay des milliers d'inscriptions toutes neufves et, en homme de lettres, j'ay fait toutes les remarques que j'ay pu faire pour rendre, sinon en tout, au moins en partie, mon voyage utile aux lettres. Je ne me suis proposé que cela et de m'acquérir par une conduite simple et désintéressée la protection de Vostre Éminence [1].

XVIII

FOURMONT À MAUREPAS.

Du monastère de Vulcano, sur le mont Ithomé, le 21 de février 1730.

Monseigneur,

Depuis plus d'un an que je suis parti de Constantinople pour visiter les monastères de la Grèce, j'ay pris liberté d'écrire à Vostre Grandeur six lettres, dans toutes lesquelles je lui marquoys exactement tout ce que j'avois fait et ce

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 28-31 verso (minute).

que je croïois devoir faire pour rendre utile un voyage qui a tant fait de bruit en Europe et en Asie. Il y a toute apparence que ces lettres ne sont pas parvenues jusques à Vostre Grandeur, car je ne doute point qu'elle ne m'eust fait l'honneur de me répondre, au moins à quelques unes qui estoient de conséquence pour le service du Roy. J'en ay envoyé des duplicata par plusieurs bâtiments et je voudrois en avoir icy les originaux pour les envoyer encore par celuy-cy.

Depuis que je suis en Morée, Monseigneur, et le bouïourdi du muhassil-aga expédié, j'ay visité tous les monastères de l'Argolide, de la Sicyonie, de l'Achaïe, de l'Arcadie, de la Messénie, et quelques uns de l'Élide et de la Schaconie. Dans plus de soixante abbaïes, Monseigneur, et plus de cent cinquante *metochion*, ou prieurez, je n'ay pas trouvé un livre qui méritast d'entrer dans la Bibliothèque royale; aussi, Monseigneur, n'en ay-je achepté aucun. Qu'auroient appris de nouveau des rêveries de moines et d'autres fatras de cette espèce, qui n'ont pas même le mérite de la singularité? Ce n'est point à achepter ces sortes de livres que je dois employer l'argent du Roy; il m'est confié pour en faire un usage tout autre, pour acquérir des livres que l'on croit perdus, poëtes, historiens, critiques, apologistes du christianisme; ces *Exaples* d'Origène et autres morceaux des anciens, que nous n'avons point, méritent seuls que l'on dépense. Peut-être que, si je les avois trouvez, j'aurois été prodigue; je n'aurois certainement rien épargné pour retirer des cavernes les plus obscures des auteurs qui méritent si fort de voir le jour, et je suis persuadé que Vostre Grandeur, qui aime les lettres m'auroit encore loué d'avoir fait cette dépense. Mais, Monseigneur, chemin faisant, et pour me consoler de la perte presque certaine de ces auteurs, je n'ay point trouvé d'inscriptions que je n'aye prises, je n'ay point rencontré de vieux restes de temples que je n'aye visitez, je n'ay point marché sur les mazures des vieilles villes que je n'y aye cherché et dont je n'aye fait le plan. Tout château, toute citadelle, toute vieille tour, où j'ai soupçonné qu'il y avoit des inscriptions, ont été mis à bas, et le bonheur a voulu que j'en aye trouvé grand nombre que Vostre Grandeur sent parfaitement être toutes neufves, et compenser en partie les dépenses du Roy et mes peines. A faute de livres rares, exquis, dignes enfin d'être au nombre de ceux du Roy, il falloit trouver de quoy s'occuper utilement, et quels moyens se pouvoient présenter plus dignes et plus conformes aux idées de Sa Majesté (prises en général) que de chercher tout ce qui pouvoit illustrer ma mission, au contentement non seulement des sçavants de France, mais encore de toute la terre? Je n'ay eu que celluy-là, Mon-

seigneur, jusques à présent; si je ne l'avois pas pris, on m'auroit jugé (et avec raison) peu digne de l'honneur que le Roy m'a fait, lorsqu'il m'a envoyé icy. Mais j'ay tout fait avec le plus d'épargne qu'il m'a esté possible. C'est pour ne pas trop dépenser que je n'ay pas acheté toutes les médailles que l'on m'a présenté; comme je sçais que Sa Majesté en a plus qu'aucun prince qui soit au monde, je n'ay pris que celles qui confirmoient la scituation des anciennes villes, que celles qui m'ont paru singulières, ou dont deux ou trois ne seront point inutiles dans le Cabinet du Roy, et d'autant plus que j'en ay quelques-unes de fort rares.

Je suis icy sur le mont Ithomé un peu malade des fatigues précédentes; au dessous de nous, et dans l'enfoncement que forment et cette montagne et d'autres, est l'ancienne Messène. Ses murs, dont Pausanias ne parle qu'avec une espèce de surprise, subsistent encore en partie, mais le prodigieux nombre d'habitants qu'ils renfermoient ne s'y voit plus; il y a seulement vingt-six petites cases bâties de bois entrelassez et couvertes de terre. Presque toutes les grandes villes sont réduites dans cet état déplorable et ce païs est actuellement si déserté que l'on n'y compte que 70,000 âmes, aussi n'y a-t-il que la vingtième partie des terres qui soit cultivée. Ce peu d'habitants ne travaille que pour vivre, sans penser à s'agrandir, ce qui les réduit à la dernière misère, et ils s'accoutument si fort à la fainéantise qu'ils se font presque tous voleurs. On ne peut marcher icy sans escorte et sans tout porter avec soy; un seul jennitzaire ne m'a souvent pas suffi, et, dans certains défilez, j'ay été obligé de prendre d'autres gardes et de les payer assez chèrement. Ainsy, Monseigneur, jugez de ma dépense; avec toute l'épargne et toute l'économie possible, cette dépense monte à 4,500 ₶ ou environ; mais là-dessus j'ay payé ces mêmes gardes, j'ai achepté les médailles et cinq chevaux d'abord, ensuite trois autres, parce que trois des miens estoient morts, l'un précipité du haut des monts Cylléniens, les deux autres de fatigue. Je montois le premier, et peu s'en est fallu que je n'aye été tué dans ce moment; j'en ay été quitte pour rouler du haut d'un rocher au fond d'un précipice et pour boitter quinze jours. Il faut encore prendre sur cette somme le payement des domestiques, du drogman et du conducteur. Ce dernier m'a toujours été nécessaire, car comment aurois-je pû trouver les chemins des monastères, qui ne sont scituez pour la plus part que dans le fonds des rochers, qu'à la cime des montagnes les plus escarpées? Il faut, Monseigneur, estre aussi fort que je le suis pour pouvoir supporter toutes ces fatigues, et néanmoins j'ay souvent succombé: j'ay été malade pen-

dant deux mois en Attique, je l'ay été d'avantage en Morée, et mon nepveu, plus jeune et plus fort que moy, n'a point été privilégié. Mais, malgré tout cela, je ne refuseray point le travail; je resteray en Orient autant de temps que le Roy le jugera nécessaire pour son service et l'avancement des lettres; j'en partiray aussy dès que je recevrai des ordres contraires.

Mais Monseigneur me permettra-t-il de dire icy ce que je pense de notre voyage? S'il est trop court, que l'on ne nous donne pas le temps de voir bien des choses, la France n'en recevra pas l'honneur que l'on en pourroit attendre s'il étoit d'un certain temps. J'apprends par les lettres de Monsieur Sevin qu'il a esté aussi malheureux que moy en livres, qu'il n'en a trouvé que de communs; il les a acheptez, j'ay été plus délicat. Il y a apparence cependant que, comme il a une connoissance parfaite des livres, ceux qu'il appelle communs sont encore de quelque mérite, et c'est quelque chose. Mais la ville de Constantinople, presque tous les ans brûlée, est-elle la seule où l'on puisse trouver les livres qui manquent à la Bibliothèque du Roy? Combien y en a-t-il d'autres, qui ne sont pas sujettes au même inconvénient, où l'on trouveroit des livres et rares et peut-être uniques, je ne dis pas seulement des grecs, mais encore des autres langues? D'où peut-on avoir des livres syriacs que d'Alep, que de Canubin, sur le mont Liban? Où trouvera-t-on des livres persans en grande quantité, qu'à Alep même et à Diarbekir? Où se rencontreront des livres coptes et éthiopiens, qu'à Alexandrie, qu'au Caire et qu'à Thèbes? Mais ce sont de longs voyages, pleins de risques; mais je m'offre de les faire sans autre récompense que la vie, que la conservation de mes places en France et que l'honneur de les avoir faits pour le service du Roy. Il y a plus, Monseigneur, les livres que nous cherchons et que nous n'avons pas encore trouvé ont été traduits en syriac et en arabe du temps du kaliph Aaron; où peuvent-ils se trouver que chez ces peuples? Car de les chercher chez les Turcs seulement c'est s'abuser soy-mesme; c'est la plus ignorante nation du musulmanisme, le plus savant des Turcs n'a pas lu dix volumes arabes. Je feray sur tout cela ce que Vostre Grandeur m'ordonnera.

Je suis icy proche des Magniotes; ils sont déjà venus deux cents pour me mener chez eux, cela me paroît trop et me donne déjà des soupçons. J'iray d'ici à Calamate pour voir ce que je pourrai faire faire chez eux; en général comme ce païs a moins souffert des guerres étrangères que le reste de la Morée, l'on peut croire qu'il y a des livres. Je sçauray dans peu à quoy m'en tenir et j'en donneray des nouvelles à Vostre Grandeur à la première occasion. J'ay

encore une douzaine de monastères à voir dans les diocèses de Lacédémone et d'Épidaure. Je ne les auray pas plus tost visitez que je retourneray à Napoli de Romanie, où je m'embarqueray pour Thessalonique, car je me souviens que, dans les ordres du Roy, il est fait mention surtout des monastères du Mont-Athos. . . [1].

XIX

FOURMONT À BIGNON.

Duplicata. Du mont Ithomé, proche l'ancienne Messène, le 21 février 1730.

Monsieur,

Par les lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire de Constantinople, de Mételin, de Chio et d'Athènes, que je ne doute point vous avoir été rendues, vous sçavés tout ce que j'ay fait pour la littérature dans tous ces endroits. Je crois bien que celles de Napoli de Romanie et de Patras peuvent être encore en chemin, car je viens d'apprendre que les bâtiments qui les portent ont été retardez par les vents contraires; peut-être que celluy-cy aura un meilleur temps. Si j'avois icy, Monsieur, les originaux de ces lettres, je vous en enverois un 3e duplicata; ce que je vais avoir l'honneur de vous dire dans celle-cy en sera, Monsieur, et le précis et le commentaire.

Je n'ay pu, Monsieur, venir de l'Attique en Morée que sur la fin de septembre dernier, la peste qui nous retenoit à Athènes et aux environs n'ayant cessé dans l'Argolide que dans ce temps-là. J'ay attendu le bouïourdi, ou sauf-conduit du muhassil-aga de ce païs plus d'un mois; il m'estoit une pièce nécessaire et sans laquelle je n'aurois pu faire un pas sans être arresté. Depuis que je l'ay eu, je n'ay pas cessé de travailler. La Trœzénie et ses environs ont été le premier objet de mes courses; aucun lieu, quelque petit qu'il soit, n'a été exempt de mes recherches; ceux même qui sont détruits depuis longtemps, des noms desquels les gens du païs ont à peine entendu parler, ou qu'ils ignorent entièrement ne m'ont point échappé, tels sont Asina, Tyrins, Hermione.

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 9-10 v° (minute). — Des extraits de cette lettre ont été publiés par le baron de Sainte-Croix dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, 2e année, t. V (1797), p. 76-77.

Æphyræ et Trœzène même. J'ay trouvé sur les propres lieux des médailles et des inscriptions qui les dénotent, les noms des torrents, ceux des fontaines, des montagnes et des cantons m'ont encore servi de preuves. Je n'ay rien oublié qui pût me les représenter et me mettre en état de donner de cette partie de l'Argolide une carte plus exacte que celles qu'en ont donné certains géographes aussi ignorants qu'ils ont été hardis, qui ont tout asseuré sans avoir jamais rien veu. C'est à Hermione, aujourd'huy Castries, que j'ay fait la plus grande acquisition de médailles et où j'ay trouvé plus d'inscriptions; mais il en a coûté le château. Je l'ay totalement abbatu; 15 hommes pendant 10 jours m'ayant aidé à le détruire, j'en remportay 40 inscriptions fort belles. Trœzène, encore un titre d'éveschée sous le nom de Damala, ne m'en a guère moins fourni, parce que j'ai cherché, que j'ai fouillé, que j'ay abattu tous les vieux restes de forteresses et de temples. Je ne me souviens pas d'avoir lu dans les relations des voyageurs qui m'ont précédé qu'ils ayent jamais osé abattre des châteaux ou d'autres grands bâtiments; s'ils l'ont pû, ils sont blamables, car c'est dans ces sortes de débris que l'on peut trouver quelque chose d'absolument neuf. Ceux d'entre eux qui n'avaient aucune teinture des lettres sont excusables: plus marchands que savants, ils ont été d'une grande ville habitée dans une autre qui l'estoit aussy, parce que leurs affaires les demandoient plus là qu'où il n'y a personne, mais ce ne seront jamais ces derniers qui enrichiront la littérature. Les fatigues, que j'avois essuyées à Castries et à Damala m'avoient mis, comme l'on dit, sur les dents; une fièvre violente me consumoit, et, comme je ne pouvois pas espérer de grands secours dans ce païs là, je retournay à Napoli de Romanie.

Cette fièvre estant diminuée j'allay à Argos. Vous sçavés, Monsieur, mieux que personne que c'étoit autrefois une des plus grandes villes du Péloponnèse. j'auray l'honneur de vous asseurer qu'à present même elle n'est pas une des moins considérables; plus de 600 feux la composent, n'étant pas près les uns des autres, mais répandus par pelotons, ils tiennent un grand terrain. On y voit deux mosquées pour les Turcs qui y habitent, et plus de 30 églises pour les Chrestiens. Le costé septentrional de la citadelle est encore de l'ancienne fabrique. J'ay trouvé dans toutes ces églises et ces mosquées bon nombre d'inscriptions. J'ay encore abattu une tour de cette citadelle pour en tirer une très vieille inscription; j'ay aussi acquis là un certain nombre de médailles. La plaine d'Argos est semée de gros villages, dans lesquels il n'y a pas moins d'églises que dans la ville, et il y en a peu où je n'aye trouvé quelque chose. Midée et Mycène sont mal placées dans les cartes, comme

presque tous les autres endroits. J'ay encore veu sur la porte du château de Mycène les lions dont parle Pausanias. J'ay descendu dans ce tombeau dont il fait mention, où j'ay eu de quoi me convaincre que les anciens avaient poussé bien loin l'art de faire et de se servir des machines. Ce tombeau est scitué sur un tertre plus haut et de plus difficile accès que le Mont Valérien près de Nanterre; l'entrée ou le coridor, qui y conduit, n'est couvert que d'une seule pierre de 30 pieds de long, de 20 de large sur 4 de haut; les parois qui la soutiennent sont à peu près de même et toutes trois sont d'une espèce de pierre que l'on ne trouve point dans les environs. Sorti de ce tombeau, je me suis enfoncé dans les montagnes. Phliûs, Πολύφεγγος, la petite province Τιτανία et le bourg de Saint-Georges m'ont donné des inscriptions et des médailles des plus anciennes. J'aurois veu Némée sans la peste. Je suis allé à Sicyon, d'où j'ay repris les montagnes, cherchant Stymphalus, Phénéos, Orchomenus et Nonacris; je les ay trouvées. Ensuite je me suis transporté à Ægeum et de là à Patras; le tombeau de saint André s'y voit encore dans le monastère qui porte le nom de cet apostre. J'ay pris là et dans les environs bien des inscriptions. Je voulois aller en Élide; mais j'appris par des lettres de M. de Clairambault, consul général de Morée, que la peste y estoit, et, comme alors elle ne se faisoit pas moins sentir dans le milieu de l'Arcadie, je fus obligé de retourner à Napoli de Romanie, en costoyant le golphe de Lépante. Par un premier voyage j'avois vu l'Arcadie jusqu'à Gortys, aujourd'hui Caritena; il ne me restoit plus à voir de païs sains que la Laconie et la Messénie. Le dernier voyage m'avoit extrêmement fatigué; je me reposay quelque temps, pendant lequel j'envoyay demander de l'argent au drogman du muhassil. Cet argent ne vint qu'un mois après; mais je ne l'eus pas plustost que je repris la campagne. J'allay donc dans la petite province de Schaconie en Laconie; j'espérois avoir le temps d'y tout visiter, mais les neiges excessives ne me le permirent pas. Alors, cherchant un pays où il n'y en eût point, je traversay toute l'Arcadie, quoyque pestiférée, et je vins à Mothon en Messénie. Depuis que j'y suis j'ay visité tous les environs; ce païs a plus souffert des guerres que tout autre; on n'y trouve que fort peu de chose. Je vays aller à Coron; j'iray de là à Calamate et à Sparte pour traitter avec les Magniotes. Je verray Épidaure, Belbine, et la Schaconie; j'auray donc veu toute la Morée, excepté l'Élide, où l'on ne peut aller à présent. Il faut, Monsieur, compter sur quelques milliers d'inscriptions, sur une certaine quantité de médailles et sur une carte de ces païs.

A l'égard des livres, je n'en puis pas dire autant, quoyque je n'aye pas laissé

le moindre monastère sans le visiter; les moines qui y demeurent sont assez à leur aise, mais les auteurs y ont été mal-traittez. Ils en sont sortis pour aller ailleurs, s'ils n'y ont point été égorgez, déchirez, brûlez ou noyez. Rien de plus déplorable que de voir les bibliothèques de ces gens là, rien de plus triste et de plus affligeant que de les ouïr en faire l'histoire. J'en ay veu quelques unes dans des trous de rochers humides, dont je n'ay pu retirer les livres que par lambeaux; d'autres dans des caves, dont les livres estoient tout pouris, tout effacez et dont à peine on pouvoit détacher le premier feuillet. J'en ay rencontré d'autres, un peu mieux conservez, mais où il n'y avait aucun livre digne d'entrer dans la Bibliothèque du Roy. A quoy serviroit que j'eusse dépensé l'argent de Sa Majesté à faire des achapts de livres communs? A dire que j'ay achepté; ce n'est pas mon humeur. Il ne faut employer des deniers confiés qu'à de bonnes choses, qu'aux choses rares et absolument utiles, ou ne s'en pas mêler. Je ne serois pas digne de l'honneur que le Roy m'a fait, ni capable d'exécuter ses ordres si j'agissois autrement; ce m'est une règle irréfragable. Mais, cependant, de ce que je n'ay point rencontré de ces livres exquis, de ces livres que l'on croit perdus, l'on ne doit pas inférer qu'ils ne sont plus. Il y a dans d'autres païs des bibliothèques où ils peuvent être: telles sont dans l'Archipel, celle du monastère de S[t] Jean le Théologien à Pathmos; proche de Salone, celles des monastères de S[t] Luc et de S[t] Basile; l'évêque de Jannina en Épire en possède une assez nombreuse et je ne seray jamais battu sur celles des monastères du Mont-Athos, et sur bien d'autres. Des avis de personnes, ou ignorantes, ou intéressées, ne seront jamais ma règle; je m'en fais une de voir tout par moy-même. D'ailleurs il est indubitable que l'on ne trouvera pas, si l'on ne se donne pas la peine de chercher, et de chercher dans tous les coins et recoins; et, si l'on s'imagine que c'est seulement dans les grandes villes que l'on trouvera, on se trompe. L'on m'objectera peut estre que c'est faire une despense et s'exposer à une fatigue seures pour une chose qui ne l'est point. Mais, Monsieur, n'est-il pas encore vray que, si l'on ne fait pas cette perquisition aujourd'huy dans son entier, l'idée en reviendra dans vingt ans, et que, par malheur, pour les lettres, il se perdra encore d'icy là bien des livres, ou que la France n'aura pas l'honneur de les avoir sauvez du naufrage? Car, Monsieur, nous ne sommes pas les seuls chercheurs de livres et des morceaux rares de l'antiquité; nous avons bien des compagnons. J'en ay rencontré beaucoup de l'Italie, de l'état de Venise, de l'Empereur et des princes d'Allemagne; l'Angleterre y a aussi envoyé, et peut estre d'autres. Mais par bonheur tous ceux

que j'ay veus ne m'ont point fait peur; peu lettrez, ou pour mieux dire ignorants, je n'avois pas sujet de les craindre, mais cela fait toujours voir la nécessité de continuer nos recherches... Combien de choses aujourd'hui existantes, qui peuvent répandre une grande lumière sur les historiens et les autres auteurs, qui ne seront plus dans dix ans! Je puis vous asseurer, Monsieur, qu'il se fait de tous ces monuments une destruction étonnante et par les Turcs et par les Chrestiens; il semble qu'ils se réunissent tous pour détruire tout ce qui a tant soit peu l'air d'antiquité. La seule tour que le woïvode d'Athènes a fait bâtir à Ἴευψις, l'année dernière, coûte à la littérature plus de 350 inscriptions; tous ces marbres ont servi à faire de la chaux. On avoit encore conservé la statue de la déesse adorée dans cette ville, mais je crois fort qu'elle et tous les marbres que j'y ay fait déterrer auront le même sort...

Je ne refuse donc point mon travail, mais, toujours obéissant, je suis prest de faire tout ce que la Cour jugera à propos que je fasse..... Mais qu'il me soit permis de dire que la littérature perdra si je ne reste pas icy un certain temps. Ma réputation est faite dans ce païs; les Turcs n'ont aucun ombrage de ma conduite, au contraire, ils s'empressent de m'aider, de m'authoriser autant qu'ils peuvent. Je ne crois pas que l'on puisse jamais avoir une plus belle occasion; ce seroit en vain que l'on objecteroit la dépense. Qui peut mieux la faire qu'un roy de France? On a crû quelque temps que je n'étois pas françois, parce que je n'en faisois guère. A quoy va la mienne, en effet? à environ 4,500ᵗᵗ depuis un an; ce qui n'est rien, quand on sçait que sur cette somme j'ay acheptée grand nombre de médailles et 5 chevaux, que j'ay toujours eu besoin de 3 domestiques à 100ᵗᵗ chaqu'un, quelquefois d'un drogman, toujours d'un jennitzaire, souvent de deux, et que partout j'ay eu des ouvriers à païer. Si elle ne monte qu'à cela, c'est que j'ay usé d'une œconomie extraordinaire, que je me suis privé de tout, jusqu'à me refuser des habits, en sorte qu'à présent je n'oserois pas me présenter devant un aga, tant je suis délabré; les consuls n'en sont pas aux premiers reproches, ils m'ont souvent fait là-dessus des remontrances, mais j'appréhende toujours de dépenser. Je finis, Monsieur, cette longue lettre, qui deviendroit un volume si je vous détaillois tout; quand je partiray de la Morée, je prendray encore la liberté de vous faire savoir ce que j'y auray fait, etc.[1].

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 12-15 v° (minute).

XX

FOURMONT À DE BOZE.

Duplicata. Du monastère de Vulcano, sur le mont Ithomé, proche de la vieille Messène, le 21 février 1730; la première est du 15, de Mothon, et partie.

Monsieur,

Lorsque j'étois à Athènes, j'eus l'honneur de vous écrire une longue lettre qui contenoit un plan de cette ville telle qu'elle est aujourd'huy; j'y faisois encore l'énumération des principales inscriptions que j'avois fait déterrer à Athènes même, à Leptine, à Palæochori et à Képhissa. Par une seconde lettre, datée de Marathon, vous avés sceu, Monsieur, tout ce que j'ay fait et ce que j'ay trouvé dans cette langue de terre, qui, s'étendant depuis Athènes jusques à Sunium, comprend le mont Himette, ceux de Kératia, la plaine d'Élymbos, comme on l'appelle aujourd'huy, et celle qu'ils nomment Μεσόγιον, jusqu'à Prassia, autrement le Porto Raphti. Une troisième, que j'ay envoyée par Napoli de Romanie, contenoit la relation de mon voyage au mont Pentély et dans tout le *κατάδημα*.

Depuis, Monsieur, je me suis transporté dans l'Argolide, parce que la peste y avoit cessé, mais je n'ay pû y travailler aussitost que j'y suis arrivé; il y a eu un obstacle, quoyque muni d'un firman du Grand Seigneur, il ne m'estoit pas possible de rien faire en Morée, sans un bouïourdi du muhassil-aga de ce royaume, et il a donc fallu aller à Tripolitza, l'ancienne Τρίπολις, pour obtenir ce bouïourdi. La peste faisoit ravage, mais je n'en fus point épouvanté; j'allay à cette cour, mais, sans entrer dans le palais, je restay seulement sous ma tente, d'où je traittay avec le drogman-bey. J'obtins ce que je demandois, et, pour rendre ce voyage utile, j'avançay dans l'Arcadie jusqu'à Gortys, aujourd'huy Caritena; quelques inscriptions et quelques médailles furent la récompense de mes peines. De retour à Napoli, et fourni de ce bouïourdi, j'en sortis cherchant Tiryns, Ephyræ, Asina, Trœzène et Hermione. Je les trouvay toutes, et toutes me donnèrent et médailles et inscriptions; mais Hermione plus qu'aucune autre, on l'appelle à présent Castries. Les princes Palæologues, retirez dans le Péloponèse, avoient bâti là un château magnifique pour le temps et leur état; mais, soit par épargne, soit pour quelque autre raison, ils ne s'étoient servi que des débris des temples d'Hermione. Je ne l'eus pas ap-

perçu, que je me doutay bien qu'il y aurait des inscriptions; je le visitay, j'y en trouvay, j'y mis des travailleurs. Une pierre inscripte arrachée en fit découvrir une autre qui l'étoit aussy, et successivement pendant 10 jours 15 ouvriers démolirent ce château jusqu'aux fondements. Je ne tenois point à deshonneur de piocher, de remuer les terres, de casser les pierres, de les rouler; au contraire, mon nepveu et moy étions les premiers au travail. Mais il faut avouer que, si j'ay remporté de toutes ces peines 40 des plus belles inscriptions, j'y gagnay aussi une bonne fièvre. Cette expédition achevée, j'allay à Damala, l'ancienne Trœzène, j'y fis creuser, j'y fis abbattre, comme à Hermione; mais, soit que les Vénitiens en ayent emporté les marbres, soit qu'ils ayent servi à faire de la chaux, je n'en trouvay pas un si grand nombre qu'à Hermione. La fièvre me rongeoit toujours; je voulois cependant aller à Methona et à Épidaure, mais les domestiques, le meidan et le jennitzaire, attentifs à mon mal plus que moi, ne voulurent pas m'y suivre, et me ramenèrent à Napoli de Romanie. . . Quoy qu'il en soit, huit jours de repos me redonnèrent assez de forces pour entreprendre de nouvelles courses; Argos et sa plaine furent les premières. J'y pris bien des inscriptions, j'y acquis plusieurs médailles; j'entray ensuite dans les montagnes, j'y rencontray Πολύφεγγος, l'ancienne Φλιὸς, le Τρίτος et la petite province connue anciennement sous le nom de Τιτανία[1], où se rencontrent les sources de l'Agopus, un temple d'Æsculape encore presque entier, et où j'ay trouvé un autel dédié à Τιτὰν même. Vint ensuite Sicyon, dans la plaine, où je trouvay quelque chose et d'où je fus obligé de reprendre les monts Cylléniens. J'aurois vu Némée, aujourd'huy Γυμνὸς, sans la peste. Je continuay donc mon chemin au long de ces montagnes; de là je faisois des excursions en Arcadie, dans tous les endroits où le mal contagieux ne se faisoit point sentir. Je vis dans ces montagnes le fameux Styx, Phénéos et Nonacris, et, après trente jours de marche, par les chemins les plus affreux, je me trouvay à Patras; l'air y est si mauvais que j'y retombay malade. Remis en santé, je cherchay les inscriptions; j'en trouvay plus de 60, il y en a de grecques, de latines et d'hébraïques, et, lorsque je pus sortir de la ville, j'allay en visiter tous les lieux circonvoisins. Vous pouvés croire, Monsieur, que je n'oubliay point Olenus, la patrie du poète Lycius; on appelle aujourd'huy ce lieu là Olena. Il n'y eut que Τριταία que je ne pus pas voir; le mal contagieux y faisoit mourir tous les jours six ou sept personnes. J'aurois

[1] Cf. plus haut, lettre XV, p. 592.

été en Élide, sans que ce maudit mal s'y répandit partout dans le temps que j'étois à Patras; les gens du païs en cachoient le progrès à cause de leur commerce avec les habitans de Zanthe et de Céphalonie, et que des François devoient y venir charger du bled. Mais Monsieur de Clairambault, consul général de Morée, nous écrivit de ne pas nous fier à ce silence, nous conseillant d'aller chez luy par un autre chemin, et qu'en conséquence il ordonnoit à ses vice-consuls de ne plus donner de patentes nettes. Je fus donc obligé de rebrousser chemin le long du golfe de Lépanthe. De toutes les villes qui étoient là depuis Patras jusques à Sicyon, il n'en reste plus que deux; toutes les autres sont absolument détruites, on n'y trouve pas même un village, ni une mandre de bergers. En passant de Corinthe à Napoli, je vis Cleonæ, que l'on appelle à présent S[t] Basile.

L'argent alloit alors me manquer; je ne recevois point de lettres de change de Constantinople. Il étoit cependant nécessaire d'accélérer. J'en fis demander sur les ordres de monsieur l'ambassadeur aux consuls, mais il n'en venoit pas. J'écrivis donc au drogman du muhassil-aga; ce ne fut qu'après vingt messages à Tripolitza qu'il m'envoya sur mes lettres l'argent que je luy demandois. Depuis que j'ay reçeu ce secours j'ay pris le chemin de la Schaconie; ce canton n'est pas ce que l'on appelle de ce nom dans les cartes, c'est une partie de la Laconie, il s'étend depuis Lerna jusques auprès d'Épidaure, autrement Napoli de Malvoysie, et il comprend les villes de Cyphanta, de Prasicæ, de Belbina, de Cariæ, de Sellasia, de Zarea et de Mari. La peste étoit dans trois de ses plus gros villages; je voulois cependant tout risquer, j'étois las de la rencontrer toujours à mon chemin. Je prenois la résolution de l'affronter, lorsque les neiges m'obligèrent de changer de parti, ce fut d'aller de là en Messénie, où il n'y en a jamais que fort peu; pour cela il falut traverser toute l'Arcadie. Nous n'avons eu de logement dans ce païs jusqu'à *Μεγαλόπολις*, autrement *Λεοντάρη*, que quelques mazures de vieilles églises; c'est un chemin de plus de cinq jours à cause des contours des montagnes. Il n'y a à Leontary qu'une inscription dans une ancienne église convertie en mosquée; le woïvode, ni l'aga n'y étoient pas, le cadi voulut bien que je la copiasse; il l'avoit ordonné, mais la populace turque se révolta contre luy, ainsy je ne pus rien faire. Les Turcs qui demeurent là sont la plupart des Chrétiens rénégats, qui, pour faire voir qu'ils ont du zèle pour leur nouvelle religion, font toutes les avanies qu'ils peuvent inventer aux Chrétiens qui passent dans leur ville. Les vieux Mahométans n'en agissent pas de même; on trouve chez eux beaucoup de politesse et une grande

protection contre cette canaille qu'ils mesprisent. Le cadi, homme sage et qui appréhenda que ces misérables ne voulussent nous faire quelque mal par le chemin, nous donna de ses gens pour nous conduire en seureté jusques à Derbent des monts Lycæens. De là je traversay ces belles plaines de Μελίγαλα et de Nissy, et le lendemain, après avoir passé plusieurs rivières et une grande forest, je me trouvay à Mothon. Depuis que j'y suis, j'ay visité tous les environs de cette ville; j'en partiray dans quelques jours pour Coron. J'iray de là à Calamate et à Misistra pour voir ce que l'on peut faire chez les Magniotes. Je feray tout ce que je pourray du reste et autant que l'argent durera; après quoy, s'il ne vient pas d'autres ordres, je partiray pour France[1].

XXI

SEVIN À FOURMONT.

De Constantinople, ce 28 février 1730.

J'apprends avec chagrin, mon cher Abbé, que vous aiez pris le parti d'aller rendre visite à Mrs les Maniotes; ils peuvent être aussi braves que les Lacédémoniens leurs ancêtres, mais seurement ils n'en ont pas la probité. De la façon dont on en parle, ils ne respecteront ny vostre mérite ny vos talents, et je crains fort qu'ils ne fassent pis que de vous dévaliser. Ce qui me rassure, c'est que vous n'estes point homme à vous livrer imprudemment à l'avidité de ces barbares, et je m'imagine qu'avant toutes choses vous aurez pourveu à la seureté de vostre personne. Au reste, le dessein est grand et digne de vostre zèle pour les lettres, qui, si je ne me trompe, tireront de grands avantages de la course que vous allez faire; le païs qu'habitent ces bandits est un païs qui jusqu'à présent n'a point esté fouillé et il est constant que les inscriptions que vous pourrez y rencontrer seront absolument neuves.

Trouvés bon cependant que je vous supplie de travailler préférablement à la recherche des manuscrits; la découverte de quelque morceau important en ce genre est la seule chose qui manque à vostre gloire. Frappez aux portes de

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 16-18 v° (minute).

tous les monastères, pénétrez jusques dans les celliers; peut-estre la fortune secondera-t-elle vos efforts?

Je suis très content de M. Espanet[1]; il nous sert avec affection et je me flatte que dans peu de jours nous recevrons de luy un envoy considérable. Je conviens avec vous que le secret devroit estre gardé dans ces sortes d'affaires: mais la chose n'est pas possible. Deux ou trois manuscrits achetés dévelopent tout le mystère. D'ailleurs le sieur Malachie estoit informé du sujet de notre voyage et je ne doute pas qu'il n'ait beaucoup contribué à l'éclat dont vous me parlez dans votre lettre du 12 du mois passé. Il se pourroit bien faire néantmoins que l'on vous eust grossi les objets. Qu'importe après tout, pourveu que nos projets réussissent!

Celuy que nous avions formé sur le Mont Athos me paroît impraticable. Je me suis retourné de toutes les façons et je ne vois aucun jour à pouvoir déterminer les moines à se défaire de leurs manuscrits. Je sçais d'ailleurs que ce qu'ils ont n'est pas fort important, et dès lors vostre voyage dans ces quartiers là seroit absolument inutile.

Il vaut mieux songer à repasser en France; les ordres du ministre sont précis, et il me souvient de vous l'avoir marqué dans ma dernière lettre[2], en vous laissant le maître de venir me rejoindre à Constantinople, ou de vous embarquer en Morée même. Quand je vous ai proposé ce dernier parti, ç'a été pour vous épargner de longs détours et une navigation très ennuyeuse. Et là dessus vous me faites mon procès, comme si j'avois voulu vous abandonner. Il faut en vérité que vous ayiez bien mauvaise opinion de mon amitié pour vous. Je ne vous diray rien de plus sur cet article, persuadé que dans le fond de l'âme vous me rendés plus de justice. Je le mérite du moins par ma façon de penser sur votre compte. Soyez convaincu que je vous reverray icy avec grand plaisir; il doit en partir un vaisseau le 15 ou le 20 du mois d'avril, il vous

[1] Voir plus haut, p. 576.

[2] Cette lettre du 12 janvier ne s'est pas retrouvée. — Le 2 mars 1730, le marquis de Villeneuve écrivait de son côté à Fourmont : «... Vous aurés sans doute apris, par mes précédentes lettres et par celles que vous a écrit Mr l'abbé Sevin, les ordres qu'il a receus de la Cour pour votre retour en France dans le printems prochain; je suis persuadé qu'un plus long séjour dans le Levant auroit rendu votre voyage beaucoup plus utile, mais Sa Majesté n'a pas trouvé à propos de le prolonger davantage. Je ne sçay si, lorsque vous vous serés rendu à Salonique, vous prendrés le party de venir à Constantinople, si vous vous y déterminés, j'en seray ravi pour avoir le plaisir de vous voir encore avant votre retour en France...» (Bibl. nat., ms. Supplément grec 295, fol. 127 et v°.)

est facile de vous y rendre pour ce temps là. Je me meurs d'ennuy à Constantinople, et, fust-il question de tous les thrésors du Grand Seigneur, je ne différerois pas mon embarquement d'un quart d'heure... [1].

XXII

FOURMONT À BIGNON.

A Sparte, le 20 avril 1730.

Monsieur,

Votre lettre du 20 octobre 1729 ne m'a esté rendue que le 5 de ce mois; je ne mérite point les compliments que vous m'y faites. Quoyque vous ne me donniés aucunes nouvelles de France, je veux vous en donner de la Morée, qui sans doute vous feront plaisir et à toute l'Académie.

Depuis plus d'un mois, quoyque malade, je travaille avec 30 ouvriers à l'entière destruction de Sparte; point de jour que je ne trouve quelque chose, il y en a eu qui m'ont produit jusqu'à 20 inscriptions. Vous comprenés, Monsieur, dans quelle joie je suis et quelle fatigue c'est que de retracer une aussi grande quantité de marbres, j'en suis aveugle; cette incommodité m'a donné le temps de vous écrire. J'ay été à Amyclæ, j'en suis revenu chargé; l'on y fouille encore par mes ordres et l'on y trouve perpétuellement.

Par ce que j'ay déjà je puis vous assurer que nous avons une suite presque entière des prestres et des prestresses, des éphores, des gérontes, des gymnasiarches, des agoranomes et plusieurs choses des bidiæi. Le bonheur a voulu que j'aie trouvé les tombeaux de Lysander et d'Agésilas (celuy de Lysander n'est sans doute que pour l'honneur, il a été inhumé proche de Thèbes), des bases qui soutenoient les statues de plusieurs philosophes, rhéteurs, capitaines et autres personnages de ce païs-cy, jusques à présent inconnus, beaucoup de colonnes inscriptes et quantité d'autres choses de cette nature.

Comme je ne suis pas icy le seul chercheur, j'ay cru devoir le premier frapper à grands coups et (autant que la peste me l'a permis) sur les endroits de plus de conséquence. Hermione méritoit quelque chose, Trœzène et Argos en valoient

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 137-138 v° (original).

la peine, mais j'en voulois surtout à Sparte; c'est une carrière de marbres inscripts que je devois fouiller sans scrupule. Si en renversant ses murs et ses temples, si en ne laissant pas une pierre sur une autre au plus petit de ses *sacellums*, son lieu sera dans la suite ignoré, j'ay au moins de quoy la faire reconnoistre, et c'est quelque chose. Je n'avois que ce moyen là pour rendre illustre mon voy g e de Morée, qui auroit été sans cela tout à fait inutile, ce qui ne convenoit point ni à la France, ni à moy.

Je deviens barbare au milieu de la Grèce; ce païs n'est plus la demeure des Muses, l'ignorance les en a chassées, et c'est ce qui me fait regretter la France, où elles se sont retirées. Je souhaittois avoir plus de temps pour leur porter au moins plus de quoy les repaître, mais les ordres[1] que je viens de recevoir m'obligent de finir. Je parts donc pour Napoli de Romanie, et, si ma santé me permet de me mettre en mer, je seray bien tost en France; là, Monsieur, vous verrez ma récolte, je crois qu'elle vous fera plaisir...

Si je pouvois faire de Tégée et d'Ἀντιγόνια, de Némée et d'une ou deux autres villes, ce que j'ay fait d'Hermione, de Trœzène et de Sparte, il ne faudroit envoyer personne dans ce pays-cy; il n'y auroit plus rien. Je n'ay pu renverser les restes de ces premières, à cause de la peste, sans quoy elles seroient détruites totalement. Ces destructions étoient, faute de livres, le seul moyen de rendre illustre un voyage qui a fait tant de bruit. Je m'en suis servi dans ce dessein et je n'ay pas été malheureux. J'espère, Monsieur, que vous en serez content; si vous l'êtes, je compteray pour rien mes peines...

[*P.-S.*] Depuis ma lettre écrite j'ay trouvé un nombre prodigieux d'inscriptions. Les Juifs, les Turcs et les Grecs s'en étonnent, parce qu'ils me voyent in-

[1] Dans une autre minute, datée du 10 avril, Fourmont écrivait : «J'ay déjà plus de 70 inscriptions tirées de plus de 30 pieds en terre; jugés, Monsieur, si elles sont neuves. J'en ay déjà quelques unes de conséquence, j'en trouveray apparemment d'autres et je continueray l'ouvrage jusques à ce que les lettres de M. de Maurepas me soient signifiées, car je sçais de France et d'ailleurs qu'il y en a d'expédiées qui me rappellent à Paris; de France, par plus de 50 personnes, de Constantinople, par une de M. Sevin, par laquelle il me dit que, ne pouvant plus vivre là, il s'est fait rappeler et moy pour aller jouir du fruit de nos travaux. Il ne sera pas grand pour moy, car, si on ne le donne qu'à des manuscrits, je n'en espère point; je n'en ay point trouvé aucun qui fust digne d'entrer dans la Bibliothèque Royale. Je ne porteray qu'un in-folio d'inscriptions. Dans d'autres lettres je vous ay averti, Monsieur, du pitoyable état où se trouvent les bibliothèques de ce païs; rien de plus capable de faire fondre en larmes un homme de lettres. (Bibl. nat., ms. Suppl. grec 295, fol. 5 v°.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

diquer les endroits où sont les marbres; ils me prennent pour un sorcier. Les agas des environs viennent me voir travailler; je ne suis pas fort aise de leurs visites, car ils pourroient fort bien me donner la peste...

Nous ne sommes pas les seuls chercheurs; sans compter ceux qui ont des commissions qu'ils ne divulguent pas, il y en a qui se sont déclarés. Entre ceux-là est un prétendu anglois, qui se fait appeler Morison; cet homme fait figure ici. Un de ses domestiques (car c'est un brutal et un yvrogne) s'est réfugié chez moy; c'est de luy que j'ay appris tous ses projets. Il en vouloit à Sparte; je l'ay prévenu, dont on dit qu'il est enragé, surtout depuis qu'il a appris mes trouvailles. Ce n'est point un homme que j'appréhende pour rien; c'est un ignorant, il cherche *Orestasium* du costé de Λυκοσοῦρα. Il n'a aucun *criterium*, mais cependant il peut faire par hazard bien des choses. Si Mr Sevin avoit vu son zèle pour les lettres comme il est, il n'auroit pas demandé son rappel et le mien. Mais j'obéiray sur le champ et je me mettray sur mer dès que ma santé me le permettra [1].

XXIII

FOURMONT À FRÉRET.

A Sparte, le [10 avril] 1730.

Monsieur et cher amy, vous gardés un bien long silence! J'avois quelqu'espoir de recevoir de vos nouvelles par vous-mêmes, vous m'avés négligé. Vous ne m'avés pas fait ce plaisir; je vous demande, en bon ami et comme le plus humble de vos serviteurs, quoy ou qui a pu en être la cause? Malgré toute cette indifférence je veux encore vous donner des miennes. Je suis en Laconie; l'air que j'y respire, les nourritures que j'y prends font sur moy des effects extraordinaires, il me paroist que je deviens Lacon, car je ne parle plus que par sentences. Le long verbiage me déplaist et je m'imagine qu'il n'est pas fort agréable aux autres et moins à vous qu'à beaucoup, parce que je vous regarde comme plus philosophe que bien d'autres. Depuis plus de 30 jours, 30 et quelquefois 40 ou 60 ouvriers abbattent, détruisent, exterminent la vieille Sparte; les coups qu'ils donnent, le bruit que font la chute des tours et le rou-

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 3-6 (minute).

lement des pierres des colines de cette ville en bas, et sur les bords de l'Εὐρώτας, se font entendre non seulement dans la Laconie et dans tout le cours de ce fleuve, mais encore dans tout le reste de la Morée et plus loing. Ceux qui s'entendoient du mont Etna, quand les Cyclopes forgeoient les foudres de Juppiter, ne leur sont pas comparables; aussi Turcs, Juifs et Grecs, de plus de 50 lieues loing, y viennent-ils. Mais, Monsieur et cher amy, qu'ont-ils veu, que peuvent-ils voir, que des milliers de marbres inscripts?

Vous pouvez croire que je suis bien aise de voir ces marbres, que je m'émerveilles du grand nombre, puisqu'il se trouve des jours qui ne me suffisent pas pour écrire ceux que l'on trouve. Il y a de ces curieux qui me demandent ce que veulent dire ces écritures; je suis obligé de contenter leur curiosité. Je leur réponds : Au-dessus de cette colonne étoit une statue d'un empereur de la vieille Rome; cette frise étoit sur le portail d'un dieu; c'est un nommé Callicrates qui a fait bâtir ce temple et un certain Lacon de Paros en a été l'architecte; cette plaque que vous voyés étoit attachée aux murailles *τοῦ βώμου θεοῦ Λυκούργου* et contient des règlements de police; ces noms que vous voyés écrits sur ce marbre si enjolivé sont les noms de certains personnages que vos pères appelloient éphores, en voilà des centaines pareilles; sur ces autres se lisent des ordonnances qu'ils nommoient *γέροντες*. Ces messieurs là s'en alloient contents; il en venoit d'autres le lendemain qui n'étoient pas moins importuns; ils n'auroient point été satisfaits si je ne leur avois expliqué ceux que l'on trouvoit. Quand je l'avois fait, ils me demandoient ce qu'estoient les bidiæi et ces gymnasiarches; si ces prestres et ces prestresses, dont ces marbres parloient, étoient des prestres comme les *papas* et des moniales comme les calogiers. Je répondois à tout cela de façon à ne pas les scandaliser; car icy il faut bien de la prudence. Mais, quand ils me voyeoient écrire à rebours et qu'ensuite j'écrivois à l'ordinaire, quelques-uns se retiroient croyant que je fesois quelque magie, et ceux qui restoient fesoient sur eux deux cents signes de croix. J'avois grande envie de rire, mais je me retenois. Un jour que j'étois incommodé, mon nepveu alla seul avec le drogman pour faire travailler les ouvriers; ils n'eurent pas plus tost fouillé deux ou trois pieds qu'ils trouvèrent 10 ou 12 des plus beaux marbres du monde, tous chargez d'inscriptions. Mon nepveu envoya sur le champ un des serviteurs m'annoncer cette nouvelle et, comme ce domestique l'avoit déjà publiée dans la ville en passant, tout Misistra vint les voir. J'y allay tout malade que j'étois; ce ne fust que questions de la part des Turcs. Ce marbre, qui est si grand et si chargé d'écritures Aly schelebi, est un monu-

ment que cette ville a fait élever pour rendre éternelle la mémoire d'un bienfait d'un grand sultan de Rome; celuy-là, qui est plus petit et dont les charactères sont plus serrez, est une généalogie des princes qui ont régné icy; cet autre, qui est une masse que dix hommes ont eu peine à lever, estoit le tombeau de Lysander. Je croyois d'abord qu'ils en avoient quelque idée. Mais non, il falut leur conter l'histoire de ce prince et conclure que, comme il avoit été inhumé proche de Thèbes, ce tombeau pouvoit bien n'avoir été érigé à Sparte que par honneur. Nos ouvriers travailloient toujours, le pic d'un toucha un marbre; il s'apperçeut qu'il y avoit des lettres, il s'écria alors : *Αὐτέντης μοῦ, εἶναι γράμματα.* Nous y courrûmes et nous vîmes un très beau marbre de Paros, ouvragé le plus joliment du monde et à la lecture je reconnus qu'il avoit été au frontispice du tombeau ou mausolée d'Agésilaus. Ce roy leur étoit aussi peu connu que Lysander et je m'en retournay avec eux, en leur contant ses avantures. Je n'ay plus, Monsieur et cher amy, que quatre tours à démolir; je ne sçais pas ce que j'y trouveray, mais j'espère que mon travail ne sera pas inutile.

A vous parler franchement je m'étonne moy-même de cette expédition; je n'ay point lu que, depuis le renouvellement des lettres, il soit venu dans l'esprit de quelqu'un de bouleverser ainsy des villes entières pour y trouver ces marbres, seuls et irréprochables témoins de l'antiquité et seuls capables de répandre la lumière sur les endroits obscurs de l'histoire, de la police et de la relligion des anciens peuples; ce n'est pourtant qu'en agissant de cette manière que l'on peut être utile aux lettres. J'en suis si persuadé que Sparte est la cinquième ville de Morée que j'aye renversée. Hermione et Trœzène ont eu le même sort. Je n'ay pas pardonné à Argos, à Phliasia et à quelques autres. Je suis actuellement occuppé à détruire jusqu'à la pierre fondamentale du temple d'Apollon Amyclæen; l'on y trouve tous les jours des choses qui vous feront bien plaisir à voir. Je n'ay pas sujet de me repentir; il est vray que ce sont là des travaux moins d'un homme ordinaire, qui ne jouit pas d'une trop bonne santé dans ce païs-cy, que d'un gehant; mais j'ay suffi jusques à présent. J'en détruirois même d'autres avec autant de facilité, si l'on me laissoit faire; j'en ay au moins toute l'authorité, l'on m'y convie, l'on m'en prie à mains jointes. Je ne sçay ce que j'en pourray faire; la saison devient impraticable pour cela; les ouvriers ne peuvent bien tost plus bêcher la terre; le soleil les consume, et, si je voulois les faire travailler davantage, il faudroit faire une dépense plus grande, chose que j'éviteray toûjours autant qu'il me sera possible; c'est bien assez que d'avoir employé 7,000^{tt}. Je suis et seray toujours, etc.

[*P. S.*] La peste nous environne de tous costez; elle est à Μεγαλόπολις, à Λογγανεικὸς, à Κοσμᾶ, à Τρίπολις, à Ἀργὸς; il y a des soupçons à Ναυπλία, Athènes, Thèbes et bien des villes de la Thessalie en sont désertées, de sorte qu'en sortant d'ici, je ne sçais où aller. Le meilleur sera peut-être de m'embarquer, si j'en trouve l'occasion, ou de me retirer dans quelque monastère pour attendre la fin de ce mal. Nous nous portons moy et mon nepveu, Dieu mercy, assez bien et nous vous embrassons tous les deux; portés-vous bien et souhaittez nous revoir bien tost, car nous sommes extrêmement fatiguez et toûjours exposez à gagner la peste. Combien de lieux n'avons-nous pas visitez, où elle nous avoit prévenu et où nous avons veu ses pernicieux effects sur de pauvres gens, qui portent le péché de la négligence de leurs maîtres. Excusés, si je vous écris sur un papier destiné pour quelqu'autre, on n'en a pas icy comme l'on veut. Adieu, souvenés-vous de nous autant que nous parlons et conservés nous toujours la place que nous avons cru tenir dans votre cœur; c'est avec le plus grand que je vous en prie, etc. (1).

XXIV

FOURMONT À SEVIN.

A Sparte, le [10 avril 1730.]

Dans le moment, Monsieur et cher ami, que je suis occupé à la dernière et totale destruction de Sparte, j'apprens votre départ de Constantinople. Si j'ay été fort réjoui d'apprendre que vous aviés bonne compagnie, Messieurs de Villeneufve, j'ay aussi été fort fasché de n'être pas de la partie; mais, comme il m'est impossible, je me console à la vue des plus beaux marbres qui se puissent voir au monde, et dans l'espérance de vous embrasser au premier jour à Paris. J'ay reçu les ordres d'y retourner; ces ordres ne sont pas si peu précises que vous me le faisiés entendre dans une de vos lettres, lorsque vous m'exortiés de me transporter d'icy au Mont Athos. Je ne les ay receus que fort tard ces ordres et à la moitié de la démolition de Sparte; si j'avois été icy le seul chercheur, si je n'avois pas espéré que l'on interprétera en bien ce que je fais, j'aurois allors

(1) Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 215-216 v° (minute).

tout quitté. Mais j'avois déjà trop avancé l'ouvrage, il devenoit de jour en jour trop fructueux pour les lettres pour que je l'abbandonnasse et il ne faloit pas que les autres profitassent de mes découvertes, chose dont on me blâmeroit sans doute avec raison; comme c'est une des plus belles expéditions que l'on fait, il ne faut pas la faire à demi. J'ay bien eu de la peine à gagner les Misestriotes; il m'a fallu faire dépense de prudence, de politique, de finesse, si vous le voulés, de patience et de vigueur. J'ay par tous ces moiens gagné les Turcs et les Juifs; les Grecs, qui sont là fort puissants, ont été d'abord fort aises de voir ces marbres, mais quand ils en ont veu à milliers et qu'ils se sont apperçus que je les faisois remettre en terre plus profondément qu'ils n'étoient auparavant, sans leur permettre d'en prendre une copie, ils se sont livrez à leur caractère naturel, à une jalousie inconcevable; mais, ayant les Turcs pour moy, je ne les crains point. Un seul de ces Grecs, assés bien instruit, est enchanté de cette découverte, c'est le docteur Doxa, médecin à Misistra et le plus souvent à la cour du muhassil-aga; il a fait à cette occasion une pièce de vers qui courre en Morée et dont je vous enverrois une copie, si elle étoit venue jusques à moy toute entière; on doit me l'envoyer de la cour où elle fait bruit. Les coups que mes ouvriers donnent sur la pauvre Sparte en font un terrible; il s'est fait entendre non seulement dans la Laconie et les autres provinces de ce royaume, mais encore dans le reste de la Grèce. Depuis 40 jours que j'y fais travailler, plus de 10,000 Grecs et plus de 6,000 Turcs, agas et autres, sont venus me voir là. J'ay quelques fois été obligé de régaler quelques uns de ces agas. Un mouton cuit à l'albanoise, avec quelques amandes et le caphé, a suffi pour les mettre dans mes intérêts et m'élever jusqu'au troisième ciel. A la cour du muhassil-aga, ils en ont tant dit que je seray peut-être obligé d'aller saluer le vice roy; selon que me mande M. de Clairambault, le muhassil l'a engagé de me prier de cela. Je tâcheray cependant de n'en rien faire... Néanmoins, si messieurs les consuls et la nation françoise de ce païs cy le jugent à propos, je le feray, car nous ne devons pas nous regarder seuls, il faut encore être françois. Dans la visite générale que la nation françoise a faite au muhassil, le vice-roy a tout accordé à M. de Clairambault; ce sera peut-être une raison qui m'obligera de les aller remercier. Nous consulterons.

Monsieur l'abbé Domenico della Rocca[1] m'écrivit ces jours passez et me donna

[1] Beau-frère de Sottiraki, drogman-bey de la Morée; il était missionnaire apostolique et résidait au couvent de Saint-Louis, à Péra.

pour nouvelles qu'il n'en n'avoit reçu aucunes de son ami de Syrie. J'en suis bien mortifié; il est seur, selon même que vous me le mandés, qu'il n'y a point de livres au Mont Athos; mais il ne l'est point qu'il n'y en ait aucun au Mont Sinaï et en Égypte. Si j'en croiois mon zèle, si ma santé n'étoit pas aussi dérangée qu'elle l'est, et que je n'eusses pas reçu des ordres pour retourner en France, j'irois dans ces contrées malgré le danger des voleurs, que vous m'avés cité comme un obstacle, tant je suis prest à me sacrifier pour la littérature. Mais toutes ces choses m'en empeschent; un peu plus de temps cependant en ce païs cy auroit beaucoup fait pour les lettres. Je sçais où il y a bien des choses qui seront indubitablement perdues et que j'aurois emportées. Personne ne s'est donné autant d'authorité que j'en ay icy. Je m'étonne moy-même que l'on m'ait laissé faire tant de choses. L'on n'abbat point des villes, des forteresses ne sont point renversées sans murmur. J'ay fait tout cela, personne n'a osé rien dire; il y a plus, l'on vient encore de me prier, de la part du capitaine Athanasis, le premier grec de la Morée, et des agas turcs, d'aller à Sinano, l'ancienne Mantinée, pour y faire ce que je fais à Sparte. J'ay passé sur cette ville, en allant à Mothon. Il y a des marbres à l'infini; mais, comme c'estoit un temps de neiges, je ne pus m'y arrester et, à présent que je suis rappellé, je n'y retourneray pas. Je pourrois faire bien d'autres choses. L'on auroit pu profiter de cette authorité; j'en ay donné avis. Les ordres sont contraires; j'obéis.

J'ay reçu un déplaisir sensible quand vous m'avés mandé que vous n'aviés trouvé aucun livre de ceux que nous avions ordre de chercher. Il s'est tous les jours augmenté ce déplaisir à mesure que j'ay vu les bibliothèques de ce païs-cy; c'est la plus grande pitié du monde. Je n'en ay achepté aucun, par ce que je n'en ay trouvé aucun digne d'être achepté, de sorte que, pour faire honneur à notre mission, j'ay fouillé par tout où j'ay pu fouiller et par bonheur j'ay partout trouvé. Vous me dites dans une de vos lettres que vous voyés déjà bien des gens se livrer aux conjectures; ce n'étoit que pour les inscriptions d'Athènes. Il y a une bien plus grande occasion pour celles de Sparte; je ne veux pas y laisser une pierre sur une autre, car j'avois envie de finir aujourd'huy; mais mon nepveu vient encore d'en trouver 16 et des plus belles. Je ne sçais donc plus quand je pourray finir; c'est une carrière de marbres inscripts. Ce que j'en ay tiré nous donne presqu'une suite entière des éphores, des gymnasiarches, des agoranomes et des bidiæi; j'ay beaucoup d'arrests *τῆς γερουσίας*. Bien des philosophes, des médecins, des advocats ou jurisconsultes *τοῦ νόμου τοῦ θεοῦ Λυκούργου* vont revivre, nombre d'orateurs, de poëtes, de capitaines et de femmes illustres,

ensevelis sous les débris de cette grande ville, voyent à présent le jour; ses bienfaiteurs sont reconnus, et ses loyx plus claires. Je ne sçais pas, Monsieur et cher ami, s'il y a quelque chose au monde plus capable d'illustrer une mission que de jetter au vent les cendres d'Agésilaus, que de trouver un tombeau de Lysander à Sparte, pendant que l'on nous avoit conté qu'il avoit été enseveli proche de Thèbes. C'est être heureux que de rencontrer à l'infini des colonnes inscriptes et entr'autres une élevée à l'occasion de l'ambassade des Juifs du temps des Maccabés. Leurs dons y sont représentez; on leur y donne un nom honorable. Une suite des prestres et des prestresses des différents dieux n'est-elle pas curieuse? Et des généalogies de princes le sont encore davantage? Avions-nous les comptes des sommes qu'ont coûté les différentes guerres de cette fameuse république? Cette ville a trop fait de bruit dans le monde pour que tout ce qui la regarde ne soit pas de quelque prix, ne mérite pas une certaine fatigue, une certaine dépense? Amyclæ est trop proche pour que je la néglige; j'y ay des ouvriers comme à Sparte, ils y démolissent les restes de ce fameux temple d'Apollon, ils y trouvent tous les jours.

Imaginés, si vous pouvés, dans quelle joye je suis; elle est des plus grandes, mais elle seroit extrême, si l'on m'avoit laissé faire encore quelque temps; Mantinée, Stymphalos, Παλλάντιον, Tégée, et surtout Olympia et Nemée mériteroient bien que je les renversasses de fond en comble; j'en ay l'authorité. A force d'avoir cherché, à force d'avoir vu, j'ay acquis une certaine sagacité pour ces sortes de découvertes. Je ne m'en cache pas, il n'y a point de temples dans un canton, il n'y a point de sacellums, que je ne les trouve; jamais ma recherche n'a été inutile. Je n'ay point voulu voyager en beste, comme ces coureurs qui ne vont que de villes à autres, sans autre dessein que de voir; j'ay voulu avoir et avoir des choses utiles. Il est vray que de vouloir tout faire par soy même est s'exposer à une fatigue qui ruineroit les meilleurs tempéramments, mais je n'ay pas voulu m'épargner, me reprocher la moindre chose. Cela demande du temps, mais c'est comme il faut voyager, et cela suffit. D'ailleurs j'ay toujours considéré que je devois tout au Roy, sous le règne duquel de pareilles trouvailles se doivent faire, que je devois beaucoup à Mgr le comte de Maurepas et à mes autres protecteurs et quelque chose à moy-même. Sans ces sentiments il ne se fait rien d'honorable. J'aurois peu mérité le titre de professeur royal, d'associé de l'Académie des Belles-Lettres et de sous-bibliothécaire du Roy, si j'avois agi autrement. Je vous prie, Monsieur et cher ami, de rendre témoignage de mes intentions à Mgr le comte de Maurepas. Il paroist

fasché de ce que je n'ay point de livres; j'en suis au désespoir moy-même, mais je n'en puis pas forger de l'espèce de ceux que nous devions chercher. Me serois-je chargé de ces vilaines bouquinailleries de moinaille, qui ne méritent pas qu'on les regarde? Ç'auroit été marquer un goust bien détestable, employer l'argent du Roy à de bien misérables choses!

Ma lettre devenant trop longue, je la finis pour ne pas vous fatiguer et pour aller voir les inscriptions que mon nepveu vient de trouver. Je souhaite que votre retour d'Orient en France vous ait été moins pénible que votre voyage en ce païs-cy; retourner en sa patrie est quelque chose de bien plus doux que de s'en éloigner et le désir de la revoir fait supporter plus aisément les fatigues que le regret de la quitter. Si je souhaite d'y retourner bientost, c'est pour avoir le plaisir de vous y embrasser et de vous marquer combien je suis, etc.

[*P.-S.*] Après l'entière destruction de Sparte je retourneray à Napoli, j'y prendray un peu de repos, dont j'ay grand besoin, en attendant un bâtiment commode pour le voyage de France. Vous vous êtes sans doute chargé de mes hardes et de mes livres; vous m'en avertissez au moins dans une de vos lettres. Mon nepveu vous fait millions de compliments [1].

XXV

FOURMONT À VILLENEUVE.

A Sparte, le [20 avril 1730].

Monsieur,

J'ay receu depuis quelques jours plusieurs lettres et duplicata de lettres que Vostre Excellence a eu la bonté de m'écrire, à toutes lesquelles je n'ay pas eu la commodité de répondre aussi ponctuellement qu'à mon ordinaire, parce que je suis dans un païs affreux, dont les habitants n'ont aucune communication avec les autres hommes, cette fameuse Magne. J'auray l'honneur de dire à Vostre Excellence qu'il n'y a rien, que c'est un très méchant peuple et que je suis très heureux d'en estre sorti, bragues sauves. Vostre Excellence, qui connoist mon zèle, peut bien s'imaginer dans quel chagrin j'étois, sortant de chez

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 211-212 v° (minute).

ce peuple barbare, sans en rapporter quelque chose, qui compensast au moins la dépense. Ce chagrin je l'ay jetté sur la vieille Sparte, je n'ay pas voulu qu'il restât rien d'une ville qui avoit été bâtie par les pères de cette canaille. Je l'ay abattue; je ne dis pas rès pieds, rès terre, comme l'on dit, mais de fond en comble, il n'en reste pas pierre sur pierre. A quoy bon, me dira Vostre Excellence, se jetter si furieusement sur une ville, la réduire au point de n'estre plus reconnue, pour le péché de ses enfants? J'auray l'honneur de luy répondre qu'elle étoit trop vieille, qu'elle renfermait antiquement avec avarice trop de thrésors littéraires pour que je luy pardonnasse. Aucun voyageur n'avoit osé mettre la main dessus; les Vénitiens, quoy que autrefois les maîtres de ce païs, l'avoient respectée. J'ay jugé à propos de n'avoir pas pour elle tous ces égards; je l'ay renversée et avec toute authorité. Cela fait l'admiration des Turcs, les Grecs frémissent de rage, les Juifs s'étonnent, et je suis tranquille, d'autant plus que je remporteray de mon voyage choses capables d'émerveiller tous les savants. Qui auroit jamais cru que l'on eût pu encore trouver la sépulture d'Agésilaus et de Lysander, ces fameux rois de Sparte; qui se seroit imaginé qu'après tant de guerres, tremblements de terre et autres accidents, qui ont fait deshabiter cette ville, l'on y eût encore rencontré un nombre prodigieux de marbres inscripts, qui nous font connaître presque tous ses éphores, ses gymnasiarches, des agoranomes, ses bidiæi et quantité de ses plus illustres philosophes, médecins, rhéteurs et autres personnages, ignorez jusqu'à sa dernière destruction par moy. Si Monsieur Sevin avait veu toutes ces choses, seules capables d'illustrer un voyage, il n'auroit pas demandé son retour et le mien. Sensible à l'honneur, homme de lettres tel qu'il est, il auroit au contraire demandé à rester, sinon à Constantinople, au moins dans quelque province de l'Orient, pour m'en voir faire autant. Mais il a cru apparemment que les Spon et les Wheler avoient tout fait en ce genre; je fais voir le contraire. J'ay vu tous les monastères de ce païs cy; je n'ay trouvé aucun livre de ceux que nous cherchons; mais, j'ay les monarques de ce pays cy. Une inscription tirée des débris du temple de Lycurgue est un grand livre, des marbres, où sont des généalogies des princes ou d'autres grands personnages, ou qui nous tracent une chronologie, en sont de plus grands et valent les Théopompus et les autres livres. Il n'y en a point icy. Que peut-on en effet y trouver en ce genre? Les moines, les diacres, les prestres, que dis-je, les évesques sont l'ignorance même; beaucoup ne sçavent que lire, ne peuvent écrire correctement, et ont fait de leurs manuscripts des cartouches et ne s'en servent

pour l'ordinaire qu'à bourrer leurs fusils. Et n'estoit pas non plus icy, où il falloit le plus chercher? Les Vénitiens ont trop de goust pour en avoir laissé. Tous ceux que nous désirons en France ont été traduits en arabe et en syriaque du temps du calyphe Aaroun; c'est en Égypte, c'est en Palestine, en Syrie, en Mésopotamie, que l'on peut les trouver. Le peu qu'il y en a dans la Bibliothèque Vaticane vient de là; ceux qui sont dans la Bibliothèque du Roy, en plus grand nombre, ne sont pas venus d'ailleurs. C'est là la véritable source, c'étoit là où il falloit que j'allasse. A faute de livres dans ce païs cy, j'ay fait autre chose pour que mon voyage servît à la littérature, et, vif et zélé pour elle, j'ay frappé de tels coups que l'écho s'en fera entendre dans toutes les parties de l'Europe. L'on n'abbat point trois ou quatre grandes villes sans bruit; il y a à la vérité de la dépense, mais qui peut la faire, qui auroit dit à Vostre Excellence que je renverserois ainsy des villes, à la façon de ces misérables voyageurs qui ne voyagent que pour voir?

C'est de cette façon qu'il faut agir; la mission avoit trop fait espérer d'elle pour que je ne fisse pas quelque chose d'éclat. D'ailleurs je dois tout au Roy, sous le règne duquel ces trouvailles là doivent se faire. Je dois beaucoup à Vostre Excellence, pendant l'ambassade et sous la protection de laquelle je fais le voyage, et je me dois quelque chose à moy-même. Il ne convenoit point que je sortisse d'icy les mains vuides ou pleines seulement de babioles. Que n'auroit-on pas le droit de me dire, si j'avois été de lieux à autres, à l'avanture, en écervelé, à la façon de ces misérables voyageurs qui ne courrent que pour voir et pour voir des fadaises; il ne m'est pas permis de penser en petit, il faut du grand.

Depuis que j'ay reçu la lettre de Vostre Excellence et celles de M. Sevin[1], j'ay pensé sérieusement à partir pour Constantinople; j'y serois à présent, si j'avois pu quitter ce grand ouvrage, mais je ne pourois l'abbandonner après avoir trouvé une aussi grande quantité de marbres. J'aurois été blâmable, si je n'avois pas interprété les intentions de Vostre Excellence pour le bien de la chose. Je n'aurois eu trouvé que pour les autres, car je ne suis pas icy le seul chercheur; il y en a d'autres, qui sèchent d'envie et qui auroient profité très volontiers de mes découvertes. Cet ouvrage étoit à moitié fait, quand j'ay reçu les ordres de M. le comte de Maurepas. Je ne l'ay pas continué pour la raison que je viens de rapporter à Vostre Excellence. Il paroist fasché de ce que je

[1] Voir plus haut, p. 615, et plus loin, p. 634.

n'ay point de livres; je n'ay rien négligé pour en trouver. Je n'en puis pas forger; je n'ay pu trouver que des matériaux pour en faire des milliers et, en cela, ce qui n'étoit qu'en seconde intention est devenu l'objet principal, non par mon choix mais par nécessité. Ces ordres sont conçus de manière que Vostre Excellence peut me retenir dans ces païs cy.

Ces travaux, comme Vostre Excellence le conçoit, sont de nature à tuer les plus forts; de robuste que j'étois, quand je suis venu icy, je ne suis à présent qu'un squelet. Il n'y a cependant guères autre chose à faire dans la Grèce; il n'y a que l'Orient où il y ait plus probablement des livres, mais on ne les trouve pas à milliers. Que dis-je? c'est beaucoup quand on en trouve une vingtaine en un an, et après avoir fait des cinq ou six cents lieues. Je le sçais par le bibliothécaire du Pape[1], qui est allé en Syrie et en Mésopotamie; après cinq ans de courses et des 50,000 escus romains de dépense, il n'a apporté que 150 volumes, et quels? Cinq ou six ont été annoncez comme une trouvaille, parmy lesquels je n'en estime qu'un, qui est véritablement fort estimable, l'histoire des martyrs de la Palestine par Eusèbe de Cæsarée. Si ce bibliothécaire avoit dépensé 20,000 escus de plus à fouiller dans Antioche, dans Émèse et dans Palmyre, il y auroit trouvé 6,000 inscriptions, qui nous instruiroient davantage, et il n'en auroit été que plus aimé de Sa Sainteté; il auroit marqué du goust, aurait eu de quoy se faire une grande réputation dans la littérature, au lieu que ses livres pourriront probablement dans la Bibliothèque Vaticane. On doit faire l'un et l'autre et ne rien négliger. J'ay cherché, je n'ay rien trouvé; j'ay fouillé, j'ay abattu, j'ay renversé et j'ay trouvé. Ainsy, si j'allois dans ce pays là, il seroit nécessaire que je fisse l'un et l'autre. Mais, indépendamment que mes affaires m'appellent en France, je n'ay plus la force à entreprendre de voyages; ce seroit témérité à moy que d'y penser. Je ne puis pas même me mettre en mer à présent; je seray obligé de me retirer quelques mois dans un monastère proche de Napoli pour me remettre un peu de mes longues fatigues, qui me sont devenues d'autant plus insupportables que je ne mange point, que le vin de ces païs cy est empoisonné par la raisine et le plastre, et que nous n'avons dans les campagnes et les monastères que du pain de calamboche, que je ne puis digérer.

Comme je tiens la campagne depuis quatre mois et davantage, l'argent que le drogman-beï de Morée m'avoit fourni, et que Vostre Excellence a eu la bonté

[1] Assemani; voir plus haut, p. 494 et 529.

de faire payer au sieur abbé Dominique della Rocca, ne me suffisant pas, je l'ay prié de m'en avancer d'autre jusques à la concurrence de 800 piastres. Ce compte ne luy convenant pas, il a voulu me donner deux bourses entières; je prie Vostre Excellence d'avoir encore la bonté de les faire rembourser par Messieurs les députés du commerce. J'ay à payer là-dessus le drogman qui m'a suivi, les domestiques, le jennitzaire, le médecin qui m'a traitté dans mes maladies, à payer encore au sieur Auvellier : 1° un cheval qui est mort à mon service; 2° les nourritures pendant que j'ay été chez luy. Cela payé, j'en prendray de bonnes quittances, comme j'ay fait de presque toute ma dépense, qui, jointes au journal que le drogman a fait par mon ordre de la paye des ouvriers et de toutes les autres dépenses, seront de quoy les justifier à la Cour. Ce qui me restera de ce dernier argent, que je prends, servira pour aller à Constantinople ou en France, selon les derniers ordres de Vostre Excellence, que j'attendray pour partir; ce qui en restera à Paris, je le rendray au Trésor. Je suis étonné que Monsieur Sevin me réduisit à 5 ou 600 francs pour faire le voyage de Paris; on traitteroit un domestique que l'on affectionneroit à peu près de même. Qui sçaist les avantures de la mer; ne puis-je pas être jetté en Italie, ou en Sicile, ou ailleurs, tous endroits où je n'aurois aucun secours? D'ailleurs quelle nécessité d'attendre à Marseilles une nouvelle ordonnance de la Cour pour y recevoir l'argent nécessaire pour aller à Paris? Ma présence y est nécessaire le plus tost qu'il sera possible, au cas que Vostre Excellence ne me retienne point icy. Mes affaires, comme me le mandent mes amis, y sont négligées, pour ne pas dire délabrées.

J'ay assez trouvé de choses pour souhaitter non en recevoir une récompense extérieure, mais l'honneur. Depuis le renouvellement de la littérature, personne, ni françois, ni anglois, n'a tant amassé d'inscriptions ni d'aussi belles, le marbre d'Arondelle excepté. J'en suis ravi; mais je sens en même temps à quelle envie je suis exposé, et, sans ma présence, l'on pourroit parfaitement bien interpréter le tout en mauvaise part. J'écris à M. de Maurepas, à M. le Cardinal, à tous mes amis, et j'en ay, pour prévenir les effects de cette jalousie, que je n'ay déjà que trop apperçue; j'ay reçu plus de vingt lettres de Paris et même d'Angleterre, qui m'en avertissent, et l'expédition de Spon publiée excitera bien davantage. Je suis accoustumé à cela; ma patience m'a toujours fait traîner, mais je puis parler à présent ou jamais.

Mr Sevin est sans doute bien près de France; je luy écris pour Paris, où ma lettre le trouvera. Il auroit bien fait d'aller au Mont Athos; il y au-

roit, malgré tout ce que l'on dit, trouvé peut-être encore quelque Père de l'Église, plus entier que ceux que nous avons. Il est vrai qu'il n'a que cela, car le wlac-beï y a fait fouiller, il n'y a pas longtemps. Pendant que je me reposeray, j'écriray un mémoire pour Vostre Excellence de toute la Morée, que je laisseray au sieur Auvellier pour vous le faire tenir. Je luy enverray aussi le compte de ma dépense. Je suis bien fasché que ma santé ne me permette pas d'aller à présent à Constantinople pour recevoir de vive voix vos ordres. Je prie Vostre Excellence de m'accorder toujours sa protection; elle a en moy un serviteur fidèle, qui se fera toujours gloire de luy marquer combien il est très véritablement, etc. [1].

XXVI

FOURMONT AU CARDINAL DE FLEURY.

[A Sparte, le 20 avril 1730.]

Monseigneur,

Vostre Éminence aime trop les lettres pour que je reste plus longtemps sans luy donner des nouvelles de ce qui les regarde. Après, Monseigneur, avoir visité l'Attique, l'Argolide, la Sicyonie, l'Achaïe, une partie de l'Élide et de l'Arcadie, autant que la peste l'a permis, je suis allé en Messénie. Dans toutes ces provinces j'ay trouvé quelques médailles curieuses et beaucoup d'inscriptions, qui le sont davantage, surtout dans l'Argolide, car j'y ay abbattu les deux villes d'Hermione et de Trœzène. Depuis, Monseigneur, ne voulant pas qu'il y eût endroit de Péloponnèse que je n'eusse veu, que je n'eusse fouillé, j'ay été dans la Magne, autant que la prudence l'a pu permettre. L'on pouvoit croire que ces montagnes auroient été une retraite dans le temps des guerres turques et vénitiennes pour des moines, pour des prêtres et même pour des évesques sçavants, et que, par conséquent, l'on pouvoit y trouver des livres plus qu'ailleurs. Mais non, Monseigneur, ce peuple, ces enfants des Lacédæmoniens et des Messéniens ne conservent de leurs pères que l'amour de la liberté, que la fureur de la guerre; tout leur plaisir consiste à avoir de belles armes et ils ont fait de leurs livres des cartouches, ils ne leur ont servi qu'à bourrer leurs

(1) Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 190-192 v° (minute).

fusils. Vostre Éminence, Monseigneur, sent parfaitement qu'envoyé du Roy dans ces païs, principalement pour la recherche des livres, j'étois dans un chagrin mortel de n'en point trouver dans l'endroit où plus probablement il devoit y en avoir. Je l'ay jetté, Monseigneur, je l'ay répandu ce chagrin sur la ville principale de la province, cette ancienne Sparte. Je n'ay pas plustost jetté les yeux sur ses murs, que j'ay jugé qu'ils renfermoient des trésors littéraires: en effect, Monseigneur, ils n'étoient bàtis que de colonnes, que de bases, que de corniches, que de frises inscriptes. De laisser ces choses à d'autres (car je ne súis pas icy le seul chercheur), ç'auroit été peu marquer de goust, ç'auroit été négliger l'honneur de la nation, ne pas sçavoir s'en procurer, et n'estre pas digne de celuy que Sa Majesté m'a fait de me croire capable de remplir ses intentions et d'exécuter ses ordres? Elles n'étoient, comme le sçait Vostre Éminence, que pour le bien des lettres; je n'ay aussy cherché que celuy-là. J'ay donc mis des ouvriers pour détruire jusques aux fondements les restes de cette superbe ville et aujourd'huy il n'en reste pas pierre sur pierre. Si par moy, Monseigneur, le lieu de cette ville va dans peu être inconnu, j'ay de quoy la faire revivre dans l'esprit des hommes des générations les plus éloignées, car j'ay presqu'une suite entière de ses prestres, de ses prestresses, de ses éphores, de ses agoranomes, de ses gérontes, de ses gymnasiarches et de ses bidiæi. Le bonheur a voulu encore que j'aye trouvé plusieurs inscriptions, qui nous font connoistre plusieurs philosophes, plusieurs rhéteurs, capitaines, poëtes, inventeurs d'arts et même des femmes illustres, dont on n'avoit point encore entendu parler. L'on sçaura par d'autres quels des empereurs ont fait plus de bien à cette ville, quels particuliers ont par dévotion fait bâtir des temples et des sacellums, et ceux qui par ostentation ont fait les dépenses des jeux publics. Ma piété, Monseigneur, ne s'est pas étendue jusqu'à laisser en repos les cendres des roys; celles d'Agésilaus sont au vent. J'ay entré dans le sépulchre que les Spartiates ont fait bâtir par honneur à Lysander et je vais faire fouiller dans celuy d'Oreste, qui subsiste encore. Je prends la liberté de vous mander ces nouvelles, Monseigneur, persuadé qu'elles seront agréables à Vostre Éminence et je luy demande pour toute grâce l'honneur de sa protection. J'ay et j'auray toûjours celui d'être avec le plus profond respect, etc. [1].

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 195-196 (minute).

XXVII

FOURMONT À MAUREPAS.

A Sparte, le [20 avril 1730].

Monseigneur,

Depuis que j'ay écrit à Vostre Grandeur du mont Ithomé, j'ay vu les Magniotes, autant que la prudence me l'a pu permettre. Il n'y a pas plus de livres chez eux qu'ailleurs; ils en ont bourré leurs fusils.

Je n'ai reçu que fort tard la lettre que Vostre Grandeur a eu la bonté de m'écrire. J'y ay apperçu qu'elle désiroit que je trouvasse bien des livres dans l'Attique, la Morée et les autres provinces de la Grèce. Mais, Monseigneur, pour en trouver de l'espèce de ceux que l'on souhaite, il faudra les forger, car il n'y en a point, et ce n'est que pour ménager l'honneur d'une mission qui a tant fait de bruit, qui fait si fort l'attente des sçavans de l'Europe, que j'ay été obligé de faire de l'objet le moins principal le premier, bien heureux d'y avoir réussi, car autrement toute notre dépense auroit été totalement inutile.

Si j'étois le seul chercheur icy, ou que n'eusse pas trouvé la cache des immenses richesses littéraires de Sparte et qu'il fût seur que les autres envoyés ne pûssent pas profiter de mes découvertes, je partirois dès ce moment pour France. Mais, comme ce seroit leur abandonner trop le terrain, je donne avis à Vostre Grandeur que je continueray l'ouvrage..... Selon ce que je puis voir, il n'y a plus à travailler à Sparte que pour quinze jours ou trois semaines. J'ay déjà tiré des débris de cette ville plus de 250 marbres, et, dans le moment que j'écris à Vostre Grandeur, mon neveu m'apprend qu'il en a trouvé seize et des plus grands. C'est une miniaire de marbres inscrits, Monseigneur, dont nous tirerons toutes les lumières nécessaires pour connoistre cette ancienne république..... Il faudroit que je fisse des lettres aussi grosses que des livres pour donner de ces marbres seulement une idée. En général, Monseigneur, nous connoissons à présent presque tous les éphores, les gymnasiarques, les agoranomes, les bidiæi de cette ville. Bien des princes, oubliés par les historiens, ont repris naissance, une fourmilliaire de prestres et de prestresses, qui tenoient la pluspart de parenté aux roys de Sparte et aux autres grands de la Grèce, ne sont plus inconnus. Ces Iamides surtout, personnages illustres, tou-

jours sacrificateurs dans les plus grandes armées de la nation grecque, et dont l'on ne connoissoit que peu, revoient le jour et leur généalogie donne à l'histoire une clarté que l'on ne pouvoit se promettre.

Sparte, Monseigneur, ne suffit pas encore pour m'occuper; Amyclæ estoit trop près d'icy et un lieu trop illustre pour l'abandonner. J'y ay aussy des ouvriers qui ne trouvent pas moins qu'à Sparte. Hier j'en remportay vingt-six inscriptions, et aujourd'huy un de mes domestiques m'apprend qu'ils en ont trouvé encore treize; c'est dans les débris de ce fameux temple d'Apollon. Il y en a plusieurs en boustrophédon. Je ne puis apprécier ces trouvailles parce que cela ne me convient pas; Votre Grandeur et les sçavants de l'Europe les apprécieront.

Quand j'auray totalement destruit Sparte et Amyclæ, j'iray à Naples de Romanie, pourveu que la peste n'y soit pas, car elle est toujours à Argos, et le sieur Auvellier m'écrivit ces jours passéz de ne pas m'en aller vers luy que je n'eusse reçu de ses avis, parce qu'il a fait mettre en quarantaine quelques protégez chez lesquels le mal s'estoit déclaré. C'est ce même mal, Monseigneur, qui nous a arresté si longtemps dans l'Attique. C'est ce même mal qui nous a retardé en bien des endroits du Péloponnèse et que j'ay assez souvent brusqué; réduit à une espèce de désespoir, je n'ay plus considéré, plus épargné ma vie et celle de mon nepveu, je suis allé partout [1].

Tandis que Fourmont, tout entier aux fouilles de Sparte, prolongeait ainsi son séjour en Grèce, malgré les avis de Sevin qui lui avait fait part des ordres de la cour, celui-ci s'était embarqué à Constantinople, le 24 avril, et arrivait à Marseille le 2 juillet. Quelques jours auparavant, Maurepas écrivait à Villeneuve, le 28 juin 1730 [2] :

Je vois avec plaisir que vous pensez comme moy qu'il auroit esté inutile de faire continuer les recherches auxquelles le sieur Fourmont s'estoit attaché, et je suis bien aise d'apprendre que vous luy avez mandé aussi de vostre costé de s'embarquer pour repasser en France, supposé qu'il n'ait pas eu le temps d'aller joindre le sieur Sevin à Constantinople pour revenir ensemble. Je m'attens qu'ils ne tarderont pas à arriver à Marseille l'un et l'autre et je m'en

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 193-194 (minute). — [2] Archives de la Marine, B^7 137, fol. 271 et v°.

IMPRIMERIE NATIONALE.

rapporte entièrement à vous sur les soins que vous voudrez bien vous donner pour faire continuer la recherche des manuscrits.

Cette lettre du ministre se croisait avec la réponse suivante de l'ambassadeur au sujet de l'ordre de retour précédemment envoyé à Fourmont [1] :

A Constantinople, le 6 juillet 1730.

Monsieur,

Je viens de recevoir une lettre du sieur Fourmont, de qui depuis longtemps je n'avois pas eu de nouvelles; il m'écrit le 27 may de Sparte. Il me marque qu'ayant reçu vos ordres et les différentes lettres que je lui avoys écrites au sujet de son retour en France, il seroit party sur le champ pour se rendre icy, s'il n'avoit eu besoin absolument de quelques mois de repos pour réparer sa santé qui est extrêmement altérée par les fatigues qu'il a essuyées en visitant toute la Morée. Il ajoute que, quoyque ses recherches ayent été fort inutiles pour les manuscrits, il en a été amplement dédommagé par les découvertes immenses qu'il a faites en inscriptions, en marbres, en tombeaux et en autres antiquités de cette espèce, dont il prétend que l'on n'avoit aucune connoissance et qui enrichiront considérablement la République des lettres, parce qu'elles fourniront des éclaircissements infinis sur des points d'histoire et de chronologie. Il les a cherchez dans les ruines de trois villes qu'il a renversées de fond en comble, et principalement Sparte, où il compte d'avoir trouvé des trésors inconnus à tous les voyageurs qui l'avoient précédé.

Le sieur Fourmont a tiré sur moy en même temps une lettre de change de mille écus pour fournir à toutes les dépenses qu'il a faites depuis les derniers fonds que je luy avois envoyé et pour les frais de son voyage. Je l'ay fait payer exactement et je luy ay mandé que, pour se conformer à vos intentions, il

[1] Bibliothèque nationale, ms. français 7183, p. 854-856. — Cf. une autre lettre de Villeneuve à Bignon, du 8 juillet 1730 :

«Je compte que M. Sevin est en France depuis quelque temps, quoyque je n'aye pas eu encore des nouvelles de son arrivée. Je crois qu'il vous aura rendu témoignage de ma bonne volonté pour réussir dans la recherche des manuscrits qui pourront luy avoir échappé.

«A l'égard de M. Fourmont, je viens seulement de recevoir de ses nouvelles de Sparte, d'où il me mande qu'au défaut de manuscrits, il a fait une récolte abondante en inscriptions et en antiquités, qui pourront être très utiles à la République des lettres. Je luy écris de partir de là pour retourner en France, suivant les ordres de M. le comte de Maurepas.» (Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 5384, fol. 172.)

devoit profiter de la voye la plus prompte qu'il trouveroit pour se rendre en France, sans songer à venir repasser à Constantinople.

Quelques jours après, le marquis de Villeneuve écrivait à Fourmont[1] :

A Constantinople, ce 27 juillet 1730.

J'étois très impatient, Monsieur, de recevoir de vos nouvelles, lorsqu'on m'a rendu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire de Sparte, le 27 may dernier. J'y ay vu avec plaisir les importantes découvertes que vous y avez faites en monumens anciens et en inscriptions, et les avantages considérables que vous espérez que la République des lettres en pourra recevoir. Mais en même tems j'ay été fort fâché d'apprendre comme vos travaux et vos recherches ont été nuisibles à votre santé. J'aurois souhaitté que les ordres du Roy, pour votre retour en France, eussent été conçus d'une manière qui vous eût permis de la venir réparer à Constantinople; je me serois fait un plaisir d'y jouir pendant quelque temps de votre présence et me dédommager du peu de séjour que vous avez fait avec nous. Mais les dernières lettres que j'ay receues de M. le comte de Maurepas m'obligent à vous mander de vous rendre à Paris le plutôt qu'il vous sera possible, et vous ne sçauriez rien faire de mieux, si cette lettre vous trouve encore en Morée, que de profiter de la première occasion qui se présentera pour Marseille. Vous trouverez ci-joint la patente que vous souhaittez, pour vous servir en cas que vous soyiez obligé de relâcher dans quelque port, quoyque je sois persuadé que vous n'aurez pas grand usage à en faire en partant de la côte de Morée.

M. Sevin est parti d'icy depuis le 24 du mois d'avril, et, quoyque je n'aye pas eu des nouvelles de son arrivée en France, je compte qu'il y est depuis longtemps. . .

Du 30 juillet.

P.-S. J'ay trouvé à propos de vous envoyer la lettre, que vous trouverés cy jointe, qui vous tiendra lieu de la patente que vous m'avez demandée, d'autant mieux que vous en prendrés une de M. de Clerambault, qui suffira pour vôtre sûreté pendant votre navigation.

Fourmont tarda encore à quitter la Morée et ce n'est que le 23 juin qu'il s'embarqua à Naplouse pour Marseille. Ce même jour il écrivit au

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 113-115 (original).

marquis de Villeneuve, pour prendre congé de lui, une lettre qui, comme la précédente, ne s'est pas retrouvée et à laquelle l'ambassadeur fit la réponse suivante, qui clôt la correspondance de Fourmont[1] :

A Constantinople, ce 15 novembre 1730.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 23 juin, avant vôtre départ de Naples de Romanie, et j'ay apris depuis vôtre passage à la Canée et vôtre embarquement pour Marseille. J'ay été très fâché que les ordres de la Cour, auxquels vous avés été obligé de vous conformer, m'ayent privé du plaisir que j'aurois eu à vous voir, si vous aviez pû repasser à Constantinople. Je suis très sensible aux sentiments que vous me témoignés à cet égard et je vous prie de croire que je conserveray toujours pour vous toute l'estime qui vous est due, et que vous me trouverés disposé en tous temps à vous en donner des marques, soit dans ce pays-cy, soit ailleurs.

Je vous ay marqué par mes précédentes lettres, en répondant régulièrement à toutes celles que j'ai reçues de votre part, combien je m'intéressois au succès des recherches que vous avés faites pendant votre séjour dans la Grèce; je désire que vos découvertes produisent à la République des lettres tout l'avantage que vous vous en promettés, et je vous prie de croire que je serois très sensible à l'honneur qui vous en reviendroit.

Michel Fourmont avait employé près de seize mois à parcourir la Grèce, avec son neveu, du 8 février 1729, date de son départ de

(1) Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 107-108 (original).

Trois mois auparavant, un secrétaire de l'ambassadeur, M. Icard, répondait à Fourmont de Constantinople, le 8 août 1730 :

«... Les découvertes que vous avez faites dans les ruines de Sparte et dans les autres villes de la Morée enrichiront la république des lettres; elles répandront une lumière vive sur une infinité de choses que nous ignorions de l'antiquité la plus reculée. Qu'il auroit été agréable pour moy d'en acquérir les premières connoissances par votre conversation! Je vous supplie de m'en dédommager par le mémoire que vous avez promis à M. l'ambassadeur.

«M. Sevin est party et n'a laissé icy aucuns livres; il faut donc qu'il se soit chargé des vostres et qu'il les ait portés avec luy. Sa navigation n'a pas été heureuse. Il est party le 24 avril, et le 9 juin il estoit encore à Malte. C'est ce que nous avons appris par des lettres de M. de Villeneufve, capitaine dans le régiment du Roy, qui est party avec luy, et qui nous a écrit de Malte que M. Sevin avoit été très incommodé pendant le voyage...» (Bibl. nat., ms. Suppl. grec 295, fol. 111.)

Constantinople, jusqu'au 23 juin 1730, jour où il s'était embarqué à Naplouse pour rentrer en France. Il rapportait de son voyage, suivant son propre témoignage, les copies de 2,600 inscriptions et de 300 bas-reliefs, des médailles, des plans et vues de villes et de monuments, etc. Dans les premiers jours d'octobre 1730, il était de retour à Paris et, à la fin de l'année suivante[1], il remettait au ministre un compte détaillé des frais de sa mission, en lui exposant sommairement l'intérêt qu'il y aurait à en publier les résultats :

Mémoire des sommes que l'abbé Fourmont a reçues du Roy pour le voyage qu'il a fait en Grèce par l'ordre de Sa Majesté, pour être présenté à Monseigneur le comte de Maurepas, ministre et secrétaire d'État.

1° *Recepte de Paris.*

Le sieur Sevin en a deux quittances, chacune de 500^{tt}, et cet article n'entre point dans la dépense faite en Grèce.

1° La somme de mille livres sur celle de trois mille que Sa Majesté a ordonné de fournir tant audit abbé Fourmont qu'à Monsieur l'abbé Sevin, pour les mettre en équipage de voyageurs, cy. . . . . 1,000^{tt}

2° *A Marseille.*

Cette somme a été reçue par M^{r} l'abbé Sevin à Marseilles; il l'a dépensée aux frais qu'a causé le retardement de l'embarquement à Toulon. Ainsy l'abbé Fourmont n'est pas tenu d'en rendre compte.

2° Sa Majesté a fait une gratification à l'abbé Fourmont et à Monsr l'abbé Sevin pour qu'ils prissent le deuil de Madame Royale de Savoye.

[1] On lit dans une lettre du 4 novembre 1731, adressée à Fourmont, par le numismate Pellerin, premier commis des Affaires étrangères (Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 6557, fol. 22 v°) : «J'ay rendu compte à Mgr le comte de Maurepas de tout ce que vous m'aviez fait l'honneur de me dire et de me montrer, lorsque vous estes venu icy. Il m'a paru qu'il entreroit volontiers dans vos vues et qu'il sera bien aise de voir votre travail, quand il se sera mis un peu au fait par la lecture du mémoire que vous aviez promis de m'envoyer avec l'estime de la despense de vostre voyage.» — On trouvera en appendice le compte détaillé des frais de la mission de Fourmont.

3° *Dans la Grèce, à Constantinople.*

Mr Sevin a la quittance de ces 200^{p} dans un acquit plus général, et qui comprend encore la dépense des habits à la grèque, les nouritures à Constantinople, etc. L'abbé Fourmont datte de ces 200^{p} sur sa dépense particulière.

3° Reçu de Monsieur Sevin, pour faire le voyage de Schio et des autres isles de l'Archipel.

1° 200 piastres, cy...... 200^{p}

2° 100^{tt} monnoye de France (sans quittance).

4° *A Schio.*

Ces 100 piastres ont été remboursées au sieur Rougeau par Mr de Villeneuve; l'abbé Fourmont en a preuve.

4° Du sieur Rougeau de La Blottière, consul de France à Schio, 100 piastres, cy.......... 100^{p}

5° *A Athènes.*

Ces 400 piastres ont été acquittées par Mr de Villeneuve, comme il appert par une de ses lettres à l'abbé Fourmont.

M^{r} l'ambassadeur les a payées.

5° Par lettres de change des sieurs Remuzat frères, marchands françois à Constantinople, et reçues à Athènes, 400 piastres, cy.......... 400^{p}

6° Du sieur Ananias, diacre de l'église de Salone, 600 piastres reçues à Athènes, cy......... 600^{p}

6° *A Tripolitza.*

Mr de Villeneuve y a fait honneur.

7° Du seigneur Sottiraki Jangouleo, ministre et drogman-beï de la Porte à la cour du muhassil de la Morée, 500 piastres, cy..... 500^{p}

7° *A Napoli de Romanie.*

Payez par M^{r} l'ambassadeur.

8° Du même seigneur Jangouleo, 1,000 piastres, cy........ 1,000^{p}

Le total en piastres monte à 2,800, ainsy.......... 2,800^{p}

Notre monnoye n'est pas évaluée de la même façon dans tous les ports, ni en tout temps dans le même port; c'est pourquoy il se pouroit faire que ces 2,800^{p} valussent intrinséquement plus ou moins de 9,310^{tt}. Ordinairement on regarde la piastre, comme ne valant que l'écu de France; si cela étoit, les 2,800^{p} ne feroient que 8,400^{tt} et les 100^{tt} jointes 8,500, que l'abbé Fourmont auroit reçues, mais il ne compte que sur la valeur qu'on lui indiqua alors, parce que sa dépense a été faite sur ce pied là et que cela revient au même.

Ces 2,800 piastres évaluées à la monnoye de France (selon le tarif d'alors de Napoli de Romanie), montent à la somme de neuf mille trois cens dix livres, cy . . . . 9,310^{tt}

A quoy il faut ajouter les 100^{tt} dont M^{r} l'abbé Sevin n'a point de quittance, cy. . . . . 100^{tt}

Et cela fait en tout la somme de . . . . 9,410^{tt}

EMPLOY DE CETTE SOMME.

1°

L'abbé Fourmont avoit avec luy son nepveu, un drogman, un jennitzaire, trois domestiques, cinq chevaux; il a visité 63 monastères, 122 prieurés, où il faut toujours donner; il a quelquefois eu 20, 30, 50 et 60 ouvriers pour fouiller dans les décombres des villes et des temples.

Depuis l'embarquement de l'abbé Fourmont à Constantinople, le 8 février 1729, jusques à son départ de Napoli de Romanie, le 28 de juin 1730, espace de temps qu'il a employé à parcourir l'Attique, une partie de la Béotie et tout le Péloponnèse, à l'exception de l'Élide (où il ne luy a pas été possible d'aller à cause de la peste), avec trois domestiques, un drogman, un jennitzere et six chevaux, en fouillant dans beaucoup d'endroits d'Athènes, de Mæonia, de Képhissea, de Marathon, de Mégare, d'Éleusis, etc., dans l'Attique, et en renversant les fondements d'Hermione, de Thyryns, de Trœzène, de l'ancienne Argos, de Phliunte, de beaucoup de lieux aux environs de Patras et de Sparte, où il n'a pas laissé une pierre sur une autre, avec 20, 40, 60 et quelques fois 80 ouvriers par jour; sa dépense, malgré tout cela, ne montoit qu'à 7,000^{tt}, parce que tout est à bon marché dans ce païs là, cy . . . . 7,000^{tt}

2°

Le voyage qu'il a fait de Napoli de Romanie, en Candie, de Candie à Marseilles et de Marseilles à Paris, luy a coûté la somme de mille trois cents livres[1], cy 1,300ᵗᵗ

Le total de la dépense monte donc à 8,300ᵗᵗ, cy 8,300ᵗᵗ

Il luy restoit donc entre les mains celle de mille cent dix livres, cy 1,110ᵗᵗ

Total : 9,410ᵗᵗ

Le total de la dépense monte à la somme de 9,410ᵗᵗ, qui est la somme reçue, sur laquelle il faut défalquer les médailles.

L'abbé Fourmont a des quittances de tout ce dont il a pu en avoir. Il supplie très humblement Votre Grandeur de luy faire allouer cette dépense, qu'il a faite avec le désintéressement le plus marqué, l'économie la plus fidelle, que demandoit de luy la confiance que Votre Grandeur a eue en luy.

Ce que Mʳ l'abbé Fourmont, Monseigneur, a apporté de la Grèce, consiste :

1° En médailles;

2° En inscriptions et bas-reliefs;

3° En cartes géographiques;

4° En plans de villes;

5° En vues de monuments, etc.

Or, il a depuis employé ces 1,110ᵗᵗ à faire mettre au net une partie de ce qu'il a rapporté de ce païs là, trouvé dans les fondements des différentes villes de l'Attique et du Péloponnèse, ce qui luy fait avoir recours à Vostre Grandeur, pour qu'elle daigne luy faire fournir de quoy pouvoir continuer à mettre au net le reste de ces monuments. Ils consistent en plus de 2,600 inscriptions et en près de 300 bas-reliefs. Dans ces inscriptions beaucoup de choses, que les auteurs avoient oubliez et qu'ils ignoroient peut être, revoient le jour; beaucoup d'autres, dont ils avoient parlé, sont ou appuyées ou rectifiées; il y en a de tous les aages et de différentes écritures, même d'avant Homère, et dans une langue que bien des grécizans d'aujourd'huy ignorent. Des mo-

[1] Des médailles qu'il a apportées n'ont coûté que cent piastres; c'est encore une dépense à défalquer de ces 8,300ᵗᵗ.

Il ne peut rien dire à Votre Grandeur touchant la valeur des médailles, parce qu'il y a de meilleurs apprétiateurs de ces sortes de curiositez. Les cartes géographiques, les plans de villes, de rades, de ports, etc. feront connoître ces païs là beaucoup mieux que l'on ne le connoissoit jusques à à présent. Mais la quantité prodigieuse d'inscriptions (elle monte à plus de deux mille) et près de 300 bas-reliefs sont un thrésor littéraire des plus riches dont on ait entendu parler; prises dans les décombres des villes, dans les fondemens des temples des dieux et dans les sacellums des héros, de combien de choses n'instruiront-elles point? Aussi tous les sçavans de l'Europe les attendent-ils avec impatience. Mais il faut pour cela des ordres de Votre Grandeur pour les faire graver; l'abbé Fourmont en a déjà de toutes prêtes pour deux volumes in-folio [1]. Des monuments aussy précieux, Monseigneur, méritent et doivent être donnez au public le plustost qu'il sera possible; tous les sçavans les souhaitent et l'abbé Fourmont est tous les jours sollicité par les étrangers à les leur communiquer. Mais il ne luy est pas possible de les contenter sans les ordres de Vostre Grandeur; il ne luy étoit pas possible aussy de vous en donner une idée juste avant qu'il en eût mis un certain nombre en état de vous être présentez et cela a demandé du temps et un nouveau travail, qu'il se fera un plaisir de continuer par vôtre ordre et sous les yeux de Vôtre Grandeur. Il espère qu'elle voudra bien luy faire allouer la petite dépense qu'il a faite et d'autant plus qu'il ne connoît de bonheur en ce monde que celuy de pouvoir ne se reprocher rien qui soit indigne de la confiance que Vostre Grandeur a eue en luy.

Au compte qu'on vient de lire était sans doute joint le rapport suivant, que Maurepas avait demandé à Fourmont, et dans lequel celui-ci lui exposa ses projets de publication des matériaux recueillis au cours de sa mission en Grèce :

Monseigneur,

C'est avec un très profond respect pour Vostre Grandeur que j'ay reçu l'ordre qu'elle a daigné me faire donner par M[r] Falconnet de luy exposer par un mémoire ce qu'il étoit nécessaire que l'on fît pour parvenir à une prompte publi-

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 331-332.

IMPRIMERIE NATIONALE.

cation des monuments que j'ay apportez de la Grèce. Cette nouvelle grâce, Monseigneur, augmente de plus en plus ma reconnoissance des bienfaits de Vostre Grandeur. Aucun voyageur, Monseigneur, n'a pas même eu l'idée de chercher ces monuments avec l'exactitude et le soin que j'y ai mis; le nombre en est grand, et le choix et l'arrangement à faire est, je l'ose asseurer à Vostre Grandeur, difficile à faire.

Les monuments que j'ay apportez de la Grèce sous les ordres de Vostre Grandeur sont, Monseigneur, en grand nombre et la plus part précieux. Dans le volume de la Laconie, que j'ay prié Vostre Grandeur de faire graver le premier, doivent entrer 305 inscriptions tirées des fondements des villes, de ceux des temples, et de tous les vieux édifices publics que j'ay retrouvez dans cette province. Ces inscriptions feront connoistre Sparte beaucoup mieux qu'elle n'étoit connue auparavant. Mais, comme elles ne nous détaillent point encore tout ce païs, j'ay cru, Monseigneur, devoir faire sur les lieux mêmes les plans de Sparte, de Mistra, d'Amyclæ, d'Épidaure, de Monimbasia, de Gythium, de Tenar, Marios, Heleos, Zarex, Cyphante et des principaux temples dont j'ay vu les restes. J'ay pensé aussi, Monseigneur, que je ferois plaisir à Vostre Grandeur et que je satisferois à son attente et à celle des sçavans, si je faisois deux cartes de ce païs, l'une antique, et dans laquelle je marquerois la situation des anciennes villes et dont il n'y a plus que des mazures, avec leur district autant qu'il m'est connu; l'autre nouvelle, où les lieux existans encore seroient présentez avec leurs différents noms, soit grecs, soit turcs, par ce que par l'une seront levées des difficultez géographiques, que des personnes qui n'ont point été dans le païs ne rencontrent que trop souvent en lisant les auteurs, et que, dans l'autre, on aura ce païs là tel qu'il est à présent, sans que l'on soit davantage trompé par les cartes que l'ignorance avoit tracées. Or ces cartes, Monseigneur, ne pouvant être que générales, j'ay cru qu'il étoit nécessaire d'en ajoûter encore de particulières pour chaque canton, qui le détaille et le fasse connoître plus distinctement. Ce païs étoit autrefois distingué en 106 cantons, mais par ce que cette distinction n'est presque plus sensible aujourd'huy, à cause que l'on ne connoist plus assés les bornes de la plus part, j'ay divisé la Laconie en 22 cantons, toujours reconnaissables par leurs bornes naturelles qui ne sont que des montagnes connues, des villes existantes, des rivières, dont le cours est invariable, et affin, Monseigneur, que l'on fût icy, dans ce païs là, j'ay encore pris, en parlant de certains points fixes, les vues des montagnes et des vallées les plus vantez et les plus agréables. Voilà, Monseigneur, quels

sont les matériaux qui en composeront ce premier volume. Le nombre des pièces montant à 370, on aura un in-folio assez gros. Les autres parties du Péloponnèse font un semblable in-folio. Mais l'Attique seule, plus riche en monuments, fournit la matière pour deux beaucoup plus amples.

Un ouvrage de cette nature, Monseigneur, est pénible icy, autant et plus pour l'attention qu'il mérite, soit pour le choix, soit pour l'arrangement qu'il faut y observer, qu'il ne m'a été pénible d'en rassembler les matériaux dans la Grèce. Aussy, Monseigneur, connnoissant la justesse de votre discernement, sachant combien Vostre Grandeur aime ceux des lettrez qui aiment à travailler utilement, déjà prévenu par ses bontez, quel secours ne dois-je point espérer qu'elle me fera fournir pour pouvoir continuer à mettre au net toutes ces choses, pour pouvoir y travailler sans être détourné par les soins les plus nécessaires, qui abbattent toujours le courage des plus fermes, et qui distrayent sans cesse les plus capables d'attention. Me confiant à une santé robuste, Monseigneur, je me suis livré dans la Grèce aux travaux les plus fatigans dans l'espérance de les supporter sans l'altérer; revenu en France, croyant que l'air natal me rétabliroit, je n'ay pensé qu'à travailler sans repos, mais sans trop avoir le nécessaire. Cette santé ainsy ne s'est non seulement pas rétablie, elle s'est encore affoiblie davantage; accablé donc et d'infirmitez et de misère, j'aurois désespéré d'en sortir, si Vostre Grandeur, toujours bonne et bienfaisante, n'étoit entrée dans des idées de compassion pour mon état. Aussi, depuis qu'elle a eu la bonté de se déclarer en ma faveur, le courage m'est-il revenu ; mais ma santé estant toujours des plus chancelantes, sans les secours qu'elle m'a promis, il me seroit impossible de travailler avec les libraires qui se chargent de la gravure de ce premier in-folio. J'espère donc et j'attens de vôtre bonté, Monseigneur, que, comme ces libraires se proposent de commencer immédiatement après Pâques, Vostre Grandeur voudra bien me mettre en état de suivre cet ouvrage. Il reste, Monseigneur, plus de 190 morceaux de ce volume à mettre au net et à laver à l'encre de la Chine pour les livrer au graveur. C'est là l'ouvrage de mon nepveu; il le fait avec plaisir, comme une suite de ses travaux dans la Grèce, que Vostre Grandeur a veus exacts et de bonne main.

Pour les autres volumes qui doivent suivre, Monseigneur, quel travail n'est-ce et pour moy et pour luy? Quels volumes d'auteurs originaux, quels volumes de commentateurs ne sommes-nous pas obligez de lire pour indiquer les véritables endroits, pour marquer à peu près les monuments connus? J'ay dépensé 1,100^tt^ et quelque chose de plus des deniers du Roy pour mettre en état

d'être gravez ceux de ces monuments que j'ay proposez les premiers à Vostre Grandeur; il est plus facile d'évaluer à peu près la dépense qu'il convient de faire pour le reste. Et de taxer la bienveillance de Vostre Grandeur et la libéralité du plus grand Roy du monde, quelle imprudence ne me seroit ce point? J'ay l'honneur d'être, etc.[1].

En même temps, sans doute, qu'il adressait cette lettre au comte de Maurepas, Fourmont, rappelant au cardinal de Fleury l'audience que celui-ci lui avait accordée à Issy, au retour de sa mission, lui exposait le plan de son voyage en Grèce et lui demandait les moyens d'en assurer la publication :

Monseigneur,

Depuis que Vostre Éminence a eu la bonté de m'honorer d'un moment de son audience à Issy, et qu'elle m'a donné ses ordres et indiqué la façon dont je devois procéder pour rendre plus utiles aux lettres mes recherches de la Grèce, je n'ay pas cessé un quart d'heure de travailler suivant ses vues. Mais, Monseigneur, l'ouvrage est plus long que je ne l'aurois moy-même pensé. Quoy que mon nepveu y ait travaillé sous mes yeux le jour et la nuit, malgré que j'aye pris des personnes pour nous aider, nous n'en sommes encore qu'à la moitié des inscriptions de Sparte. J'en ay plus que je ne croyois, et je suis bien aise, Monseigneur, de m'estre ainsy trompé; nous en aurons plus de connoissances de l'antiquité, les faits historiques douteux jusques à présent deviendront plus certains et l'honneur de la mission plus affermi. Chaque inscription tiendra une feuille; au-dessus sera marqué l'endroit où je l'ay déterrée et l'explication sera vis à vis. Cette moitié de celles de Sparte fait déjà un petit in-folio et le total en faira plusieurs gros. C'est, Monseigneur, comme le voit Vostre Éminence, le plus grand recueil qui s'en soit fait depuis le renouvellement des lettres, et, comme il y en a de chronologiques pour nombre de siècles, que par d'autres nous connoistrons bien des points de la relligion payenne, des suites d'officiers des villes, de prestres et de prestresses, des supputations des sommes qu'ont coûté les guerres des républiques grecques et d'autres choses de cette nature, ce recueil sera aussi des plus utiles.

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec, 295, fol. 354-355 (minute).

Lors, Monseigneur, que j'eus l'honneur de saluer Vostre Éminence à Issy, je ne pus luy parler que des inscriptions; toutes crayonnées seulement qu'elles étoient, il était possible à la sagacité de Vostre Éminence d'en sentir l'utilité. Mais j'oubliay de luy dire quelque chose des médailles que je rapportois de la Grèce et avec dessein; elles n'étoient alors, Monseigneur, nullement en état d'être présentées à Vostre Éminence, rouillées qu'elles étoient, elle n'auroit pu avoir une idée assez exacte pour juger de mon travail en cette partie. J'ay donc depuis travaillé encore à les nettoyer, et, quoy qu'elles ne soient pas à présent toutes dérouillées, je puis en dire quelque chose à Votre Éminence.

J'en ay ramassé le plus que j'ay pu, tantost je les ay retirées des mains des villageois, qui les avoient trouvées en labourant les terres, tantost je les ay eues en fouillant moy-même, soit dans les temples des dieux et dans les sacellums des Turcs, soit dans les sépulchres des roys et des personnes qui ont été autrefois célèbres dans les païs où j'ay passé. J'apperçois aujourd'huy que j'ay été aussy heureux dans cette recherche que dans celle des inscriptions; car, Monseigneur, j'en ay trouvé de très rares dans presque toutes les villes que j'ay veues. Celles qui feront plus de bruit dans le païs des lettres sont celles que j'ay trouvées dans les tombeaux des roys de Sparte; car, Monseigneur, ma piété n'est pas allée jusqu'à laisser leurs cendres au repos, elles sont toutes à l'air, par ce que je croyois bien que j'y trouverois des choses rares. En effect, Monseigneur, j'ay des monnoies ou médailles de plusieurs de ces roys, et depuis la défense que fit Lycurgue d'en fraper, ce qui étonnera sans doute bien des gens qui pouront croire que la loy de Lycurgue a été exactement observée. Mais ce législateur a esté tuteur de Labotas et, comme d'ailleurs l'on a preuves que les régents des antiens royaumes grecs faisoient frapper de la monnoie en leur nom, il ne seroit point surprenant que d'ailleurs Lycurgue en eût fait battre au sien. Et celles qui sont des roys qui ont régné depuis Labotas prouveront assez que les Spartiates ont eu chez eux plusieurs Alcandres, dont cependant les historiens ne parlent point, et qui n'a pas esté plus heureux que les autres législateurs. Cependant je n'appuyeray point trop là dessus que je n'aye encore de nouvelles preuves, et que Vostre Éminence, par la connoissance parfaite qu'elle a de l'antiquité et la justesse de son jugement, ne m'ait décidé.

J'arrange actuellement, Monseigneur, tous mes plans de villes, scituations de montagnes et de fleuves et tout ce que j'ay remarqué sur les plaines où se sont données de fameuses batailles. J'ay déjà commencé à faire représenter les bas-reliefs que mon nepveu a pris, parce que je veux conduire comme par la

main ceux qui liront les auteurs qui ont parlé de toutes ces choses. Mais ce travail, Monseigneur, est immense; après avoir beaucoup risqué à prendre ces monuments dans le païs, il est encore nécessaire que je passe icy un temps considérable pour mettre les sçavants en état d'en profiter et je n'ay aucun secours pour cela. Je l'attends ce secours de Vostre Éminence seule; elle sçait mieux que personne apprétier mon travail, et il luy est aisé de me donner de quoy le continuer et l'achever; un bénéfice ou une pension sur un bénéfice, car je ne suis pas ambitieux, peut suffire, sans être à charge au Roy. J'attends cette grâce de Vostre Éminence; je ne veux pas d'autres intercesseurs pour moy auprès d'elle que la grandeur et la nécessité de mon travail et l'amour qu'elle a toujours fait voir qu'elle portoit aux lettres et à ceux qui s'y dévouent entièrement. J'ay l'honneur d'être, etc.[1].

Mais la dépense parut, semble-t-il, trop élevée au ministre, qui n'accorda pas à Fourmont les subventions que celui-ci demandait. On en a la preuve dans de nouvelles sollicitations de Fourmont, qui expose en détail au comte de Maurepas les conditions pécuniaires de l'entreprise:

Monseigneur,

L'abbé Fourmont, pour obéir aux ordres de Vostre Grandeur, qui lui a demandé un mémoire sur la dépense qu'il convient de faire pour donner au public un des quatre volumes d'inscriptions et autres monuments, qu'il a rapportez de l'Attique et du Péloponnèse, va lui en rendre un compte exact.

Il se persuade que, si quelque raison a pu retarder le dessein que le Roy a paru prendre, il y a deux ans, de faire graver ces découvertes, ç'a été principalement les dépenses exorbitantes qu'elles auroient causées, et c'est à peu près ce que Vostre Grandeur, qui a eu la bonté de s'en faire informer par des libraires, lui a fait entendre, et il croit, en conséquence, que les objections qui ont été faites à Vostre Grandeur ne peuvent rouler que sur deux objets principaux, ainsi qu'il luy est revenu des libraires de Paris :

Le premier, qu'en cas que l'on donnât ce livre, il seroit à propos d'en supprimer un nombre de plans de villes, de temples, de ruines et des cartes, comme inutiles et d'ailleurs trop coûteuses;

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 372 et v° (minute).

Le second, qu'en retranchant ces planches prétendues inutiles, la dépense seroit encore excessive, ainsi que le prouvent les prix qu'ils ont demandés.

A ces deux raisons l'abbé Fourmont répond :

1° Qu'il connoît Vôtre Grandeur assez éclairée pour appercevoir du premier coup d'œil que ce seroit tronquer entièrement un pareil recueil que d'en retrancher les pièces peut être les plus curieuses, parce que leur forme ne s'accommoderoit pas avec l'arrangement des libraires;

2° Qu'il ose assurer Votre Grandeur qu'en comprenant même dans ce livre tous les plans et inscriptions qu'il y a destinés, la dépense en sera de beaucoup inférieure à ce qu'on a pu lui faire entendre, et c'est ce que va luy prouver le compte cy dessous.

Mémoire de ce qu'il y a à faire pour donner au public les inscriptions, bas-reliefs, etc., que l'abbé Fourmont et son neveu ont apportez de la Grèce, pour être présenté à Monseigneur le comte de Maurepas [1], *ministre et secrétaire d'État* [2].

1°

Sa Grandeur est priée de considérer (veu la grande quantité) que, le total ne se pouvant pas donner à présent, l'abbé Fourmont ne peut aussi qu'en donner celles qui se trouvent mises au net aujourd'huy pour contenter les sçavans de l'Europe au moins en partie.

La raison en est simple, si l'on attendoit le total, l'on attendroit encore plusieurs années, il semble que le public demande une plus grande accélération, d'ailleurs la santé de l'abbé Fourmont paroist la demander.

2°

Qu'en conséquence, celles de *Sparte*, d'*Amyclæ*, de *Therapné*, de *Brysea*, de

Elles sont d'autant plus propres à satisfaire les sçavans qu'elles désabu-

[1] Le nom de *Maurepas* a été remplacé dans le titre de ce mémoire par celui de *Saint-Florentin*, de la main de Claude-Louis Fourmont. Saint-Florentin avait succédé à son beau-frère dans le ministère de la Maison du roi, en avril 1749.

[2] On lit la note suivante ajoutée en marge par Claude-Louis Fourmont :

«Monseigneur, si le sieur Fourmont n'a pas publié les recherches de feu l'abbé Fourmont et les siennes après la mort de son oncle, c'est qu'il a été envoyé faire d'autres voyages pour le bien de la littérature; mais, depuis son retour d'Égypte, il a arrangé tous les matériaux pour pouvoir mettre au jour ces recherches.»

seront bien des personnes. L'humeur guerrière des Lacédémoniens et le peu de monuments que l'on a d'eux a fait croire à des demi-sçavans, qu'ils avoient totalement négligé les sciences. C'est une injure qu'on leur fait, ces inscriptions en sont une preuve convaincante ; elles prouvent que, dès les premiers temps, les habitants de cette province avoient eu soin d'écrire leurs archives, de compter les années de leurs roys et de leurs prêtres; en un mot, c'est parmi celles de cette province que se trouvent les plus anciennes en *boustrophédon,* qui doivent naturellement paroître les premières.

Gytium, etc., villes de la *Laconie*, déjà mises au net pour la pluspart, sont celles que l'abbé Fourmont peut à présent donner, puisqu'au nombre de plus 400 elles formeront un in-folio raisonnable et très propre à satisfaire les sçavans et à faire attendre les autres avec moins d'impatience.

3°

Il est surprenant qu'un païs aussi proche de nous ait été ignoré jusques à présent. Les Vénitiens ne l'ont pas reconnu en entier, tant ils ont appréhendé les Grecs Magniotes, et ce qu'ils en sçavent (chose étonnante), ils le cachent à toute la terre; les cartes qu'ils ont permis d'en donner en sont une preuve. Ce 3e article est donc des plus nécessaires, puisque, sans une connoissance et détaillée et exacte, les auteurs qui ont parlé de ce païs seront toûjours un énigme inexplicable.

Qu'il est nécessaire d'accompagner ces inscriptions : 1° d'une carte générale de la *Laconie;* 2° de petites cartes particulières de ses cantons; 3° du plan de l'ancienne *Sparte,* etc., et de *Mistra,* la nouvelle *Sparte,* et 4° enfin des vues des montagnes de ce païs.

4°

Pausanias luy même est difficile à suivre par tout homme qui n'a point

Que les inscriptions du reste du *Péloponnèse* (excepté l'Élide, où l'abbé

été dans le païs; cet auteur passe d'une ville à une autre, scituée à plus de 20 lieues de la première, sans en avertir, c'est ce qui a trompé Mr de L'Isle et les autres géographes modernes. *Strabon* n'a fait que les bords du Péloponnèse et s'est assez souvent trompé (surtout en *Messénie*), pour avoir voulu suivre Homère, sans l'avoir entendu. Ce grand poëte étoit plus grand géographe que Strabon; il avoit assez donné d'épithètes aux villes et aux cantons et ces épithètes étoient trop justes pour que Strabon dût s'y tromper. Néanmoins ce dernier s'en est mal aidé et qui le suivroit s'égareroit; l'abbé Fourmont en a des preuves sans nombre.

Fourmont n'a pu aller à cause de la peste et sur les avis du sieur de Clairambault, consul général de France en Morée) formeront encore un volume égal à celuy de la *Laconie*, et qu'il faudra observer de les donner par provinces, cantons, etc., avec leurs cartes, les plans des principales villes, des ports, etc., puisqu'après tout ce qu'en ont dit les géographes anciens et nouveaux, il est encore certain que ce païs est inconnu, qu'on le peut dire surtout de l'*Argolide* et de l'*Arcadie*, où, en suivant ces auteurs (excepté *Pausanias* et *Homère*), il est impossible de s'y reconnoître; qu'il n'y a que de l'incertitude pour la scituation des villes, pour le cours des fleuves, pour l'étendue et la scituation des montagnes, pour les chemins d'une ville à l'autre.

L'abbé Fourmont les a reconnues ces villes, ces montagnes, etc., et il est utile aux lettres de donner toutes ces lumières.

5°

L'Attique a fourni plus de bas-reliefs que le Péloponnèse; ils font un volume raisonnable d'inscriptions; elles sont pour l'ordinaire plus petites qu'ailleurs, mais en grand nombre. Ce païs est généralement mieux connu que la Morée, cependant il y a encore bien des lieux inconnus. Qui indiqueroit l'Eridanon, les vrayes sources de

Que l'on ne pourra pas faire en un seul volume les inscriptions et les bas-reliefs de l'Attique, parce qu'il seroit immense, et qu'ainsi il faudra en faire deux, en y joignant, comme dans les autres volumes, cartes, plans, veuës, etc.

l'Ilysse, du Képhisse; qui marqueroit la vraye scituation des monts Hymete, Pentelicus, Parnès, Anchesmus; qui désigneroit au juste les bornes de l'Attique et de la Béotie, la petite plaine *Kœle,* où Miltiades et Thucydides ont été inhumez, les terres consacrez aux dieux, jusques où les Perses ont pénétré dans l'Europe; qui donneroit les plans des plaines de Marathon et de Mégare, où ils ont été deffaits, et une infinité de choses fort curieuses, feroit sans doute plaisir; toutes ces choses ont été soigneusement cherchez, exactement prises par l'abbé Fourmont et son nepveu pour les communiquer au public sous les ordres de Sa Grandeur.

6°

Dans le volume de la Laconie, il en faudroit faire plus de 6,000, et 6,000 à 2 ou 3 pistoles chaqu'un, à quelle somme cela ne monteroit-il point; si l'on prenoit ce parti, il faudroit sçavoir de la dame Granjean ce qu'elle en demanderoit. Extrêmement compliquez, chargez de traits inconnus à ses ouvriers, peut-on s'imaginer qu'elle se contentât de 10 écus ou moins de 40^{tt} chacun? Qui en voudroit faire faire des poinçons et des matrices feroit une dépense beaucoup plus grande que la graveure du total ne coûtera.

Qu'il est nécessaire de faire graver toutes ces choses, et pour quatre raisons :

1° Parce que, n'ayant aucune inscription qui n'ait plusieurs lettres qui luy sont particulières, dans laquelle il ne se trouve des monogrammes et des abbréviations jusques à présent inconnues et qu'il faut conserver, l'on ne pouroit jamais les rendre sans la graveure et que l'on en voudroit faire des poinçons et des matrices en dépensant des sommes exorbitantes.

Cette raison paroist n'être que pour les curieux, cependant à la considérer c'est exactement juste; le beau est préférable au laid.

2° Parce qu'une inscription, donnée avec les lettres ordinaires à l'imprimerie, pert toute sa beauté, tout son mérite d'antiquité.

La Palæographie de dom Bernard de Montfaulcon n'a pu être que pour les derniers temps, faute de monuments exactement pris par ceux qui les ont recueillis, et celle-cy servira pour tous les temps.

3° Parce qu'y ayant des inscriptions de tous les aages et de différentes sortes de charactères, elles forment toutes ensemble une Palæographie la plus complète que l'on puisse souhaitter; or, en imprimant

[ces inscriptions], on perdroit cet avantage, depuis si longtemps désiré par les sçavans.

4° Parcequ'il est nécessaire encore de représenter les pierres mêmes, puisqu'autrement il seroit impossible de juger sainement et sans se tromper de la quantité des lettres qui manquent dans les fragments, ce qui est un article si important pour en pouvoir avoir l'intelligence qu'autrement, il sera, je ne dis pas difficile, mais impossible d'y parvenir.

L'abbé Fourmont sçait plus que bien d'autres combien il est possible de se tromper dans les fragments; la vue de tant de marbres le luy a appris; c'est pourquoy il demande la permission d'insister sur cette quatrième raison comme sur celle qui doit plus déterminer Sa Grandeur pour la graveure de ces monuments. Les noms (et c'est ce que nous devons le plus chercher dans les fragments) sont le plus souvent estropiez, non par la faute des premiers graveurs, mais par la vétusté du marbre, parceque ce marbre a été ou cassé, ou dans un lieu humide, ou exposé aux injures de l'air. Comment donc parvenir au point de suppléer, de rétablir le plus seurement qu'en marquant les distances, au juste et par comparaison de ce qui reste entier? Qui les peut connoître ces distances, que l'abbé Fourmont, qui a vu ces marbres mutilez, brisez, pourris, qui les a examinez avec attention, qui a mesuré l'étendue des lettres, pour pouvoir mettre les autres sçavans en état de travailler à trouver celles qui manquoient? Ces restes demandoient de luy un plus grand travail que les inscriptions entières; une entière ne dit souvent que beaucoup moins qu'un fragment. Par combien de ces fragments n'a-t-il pas trouvé la vraie scituation des lieux, les divinitez qui y étoient adorées, etc. Aussi se croit-il obligé de donner sur ces fragments des éclaircissements que les autres inscriptions ne demandent pas; or, ces éclaircissements ne répandroient pas une grande lumière si ces marbres n'étoient pas représentez en entier, au moins dans l'endroit nécessaire; d'où il faut conclure la nécessité où l'on est de représenter les pierres mêmes, et que, s'il se trouve des personnes qui ne pensent pas de cette façon, on peut par cela même les arguer d'ignorance et d'inaptitude en cette matière.

7°

Que de là il résulte que l'abbé Fourmont peut seul travailler et son nepveu avec luy à donner ce volume et les trois autres suivans.

L'abbé Fourmont perdroit tout son temps à mettre au fait ceux qui y travailleroient et il n'est pas seur de leur docilité. D'ailleurs tout ouvrage fait par plusieurs est mauvais; mais, comme avec toutes les lumières que l'abbé Fourmont en a receu des adjacents et qu'il a seul, il ne luy conviendroit pas de..., pour prendre conseil des personnes auxquelles il les communiquera. Il se fera toujours un plaisir de les communiquer à Mrs de Falconnet et Sallier, auxquels Sa Grandeur a donné sa confiance. Un plus grand nombre dérangeroit tout.

Il se pourra bien que cet article ne monte pas si haut, cela dépendra de l'espèce de cuivre plus ou moins pesant dont on se servira. Rien ne sera plus aisé de vérifier que cet article; personne n'en achepte à meilleur marché, parce que c'est un prix fait.

Il y a des inscriptions qui ont 1,000, d'autres 1,200 lettres, mais elles sont plus rares; le commun en a ordinairement 130, 160, 200, 250. On ne peut donc que les compenser; le prix une fois fixé, l'ouvrier ne pourra pas nous tromper et cet article ne souffre pas plus de difficultez que le précédent.

Or la dépense de ce premier volume de la *Laconie,* proposé à Sa Grandeur, n'est pas fort considérable; cette province n'a pas fourni plus d'une douzaine de bas-reliefs, qui est ce qui coûte le plus en fait de graveure, car : 1° le 100 de lettres coûtera, selon les ouvriers eux mêmes, depuis 45s jusques à un écu; 2° le cuivre tout bruni, tout prêt à donner au graveur, 55s la livre.

Or les planches, l'une portant l'autre, seront toutes d'environ 3 livres de poids; 400 à 55s la livre et 3 livres pour chaqu'une, ne feront que la somme de deux mille cinq cens livres, cy.................... 2,500tt

Et, pour ce qui est des lettres à graver, l'on ne peut que faire une supposition, par exemple que toutes les inscriptions ont, l'une portant l'autre, 300 lettres, et le prix à 3tt le 100, c'est pour chacune 9tt, d'où il est aisé d'appercevoir que cela monte à la somme de 3,600tt, cy..... 3,600tt

8°

Le graveur de lettres ne grave point autre chose, réciproquement celuy qui grave l'architecture n'entreprend point les lettres; il faudra tâcher d'en trouver qui fassent une chose et qui fassent faire l'autre, autrement l'abbé Fourmont et son nepveu perdroint leur temps en discussions avec les ouvriers.

Que pour la graveure des bases, des plaques, des colonnes, des urnes, et l'une portant l'autre, selon les ouvriers, depuis 6 jusques à 8^{tt}, supposons 6^{tt}, c'est 2,400^{tt}, cy.. 2,400^{tt}

8,400^{tt}

9°

L'abbé Fourmont ne croit pas que cela aille fort loin, car la dépense dudit article suivra la grandeur qu'on donnera aux morceaux dont on sera toujours les maîtres.

Les cartes et les plans du volume proposé ne peuvent pas être appréciez à présent sans une épreuve coûteuse et inutile; ce sont les dernières choses à faire.

10°

Pour faire toutes ces choses et les accellérer même au souhait de tous les sçavans et avec une décence convenable, il est nécessaire que l'abbé Fourmont ait un ordre de Sa Grandeur :

1° De continuer à mettre au net les inscriptions, etc., qui n'y sont pas;

2° Qu'il ait un autre ordre, par lequel il soit autorisé à faire les marchez avec les ouvriers, au prix le plus convenable, marchez qui doivent être ensuite présentez à Sa Grandeur.

Moyennant toutes ces choses l'abbé Fourmont pourra donner ce premier volume au plus tard dans un an.

Tout cecy donne à Sa Grandeur une idée du grand travail de l'abbé Fourmont et de son nepveu dans la Grèce, la modicité de la somme à employer ne peut pas être un obstacle pour donner ce volume de la Laconie. Quelle est-elle en effect cette somme pour une partie d'un voyage utile, on peut dire illustre, si conforme aux idées du grand ministre qui l'a procuré et si propre à mettre les Anglois, envieux de la France, dans la nécessité d'avouer qu'ils ne sont pas aussi heureux dans leurs recherches[1].

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec, 295, fol. 357-362 (minute).

A ce mémoire, était joint sans doute l'état suivant des dessins d'inscriptions, plans de villes, cartes, etc., que Fourmont projetait de joindre à la première partie du récit de son voyage :

Inscriptions de Sparte et de quelques autres villes de la Laconie.

Mises au net	203
A mettre au net :	
1° De Sparte	60
2° D'Amyclæ, boustrophédons et autres	42
Ce qui fait	305
On doit y mettre :	
2 plans de l'ancienne Sparte, l'un antique et l'autre moderne	2
1 plan de Mistra ou nouvelle Sparte	1
2 plans d'Amyclæ, l'une antique et l'autre moderne	2
1 plan du temple d'Apollon Amycléen	1
1 plan du temple de Lycurgue à Sparte	1
1 plan du temple de Minerve à Sparte	1
1 plan des aqueducs; ils sont d'une forme singulière	1
13 plans des principales villes de ce païs, telles que sont Épidaure, Monimbasia, Gythium, Tenar, Marios, Éleos, Zarex, Cyphante, etc.	13
2 cartes, l'une ancienne et l'autre moderne	2
Mais, comme ces cartes ne peuvent être que générales, il est nécessaire d'en ajoûter de particulières pour chaque canton, qui le détaille et le fasse connoître; or, à la vuë de ce païs, on peut le distinguer en 22 cantons (les anciens le distinguoient en 100), ainsy	22

Remarques.

Ces cartes particulières sont absolument nécessaires, parcequ'elles comprendront pour chacun de ces cantons, villes, villages, hameaux, monastères, methochi, ports de mer, calanques, rades, rochers visibles, basses montagnes, monticules, colines, rochers, fleuves, ruisseaux, torrents, fontaines, puits découverts, puits souterrains, bois, terres labourables, terres incultes, chemins ordinaires et d'aujour-

d'huy, chemins extraordinaires et anciens, et chemins factices au travers des montagnes et par dessous les rochers.

Et affin que l'on soit icy, dans ce païs là, il seroit bon que l'on ajoûtât les vues des différentes montagnes, prises de certains points fixes, et il y en a 19, cy 19

370 [1]

Cependant le monde savant s'était intéressé à la publication des inscriptions recueillies par Fourmont, ainsi qu'en témoigne la correspondance de Montfaucon avec le président Bouhier. Dans une lettre du savant bénédictin, du 11 décembre 1733, on lit en effet :

M. l'abbé Fourmont a apporté de la Grèce le plus beau recueil d'inscriptions que j'ai jamais vu ; il y en a trois ou quatre volumes que j'ai feuilletez. Il n'a pas copié, mais dessiné les inscriptions, comme faisoit dans ses vieux ans M. Fabretti, mon ami. C'est le vrai moien de ne point faire des fautes en copiant; il y en a une infinité dans les inscriptions grecques de Gruter [2].

Puis, dans une autre lettre du 31 décembre 1733 :

Je me ferois un plaisir de vous envoier quelques inscriptions du nombre de celles que l'abbé Fourmont a apporté du Levant; mais il ne seroit pas possible d'obtenir cela de lui. Son dessein est de faire graver ses inscriptions, tant pour les donner plus exactement que pour donner la forme du caractère. Cela augmentera le prix du livre; je suis pourtant d'avis qu'il prenne ce parti . . . [3].

Quelques mois après, Montfaucon écrivait de nouveau au président Bouhier, le 2 février 1734 :

Le recueil d'inscriptions greques, en quatre volumes in-folio, apporté du Levant est incontestablement le plus ample, le plus beau, le plus exact et le

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 364 (minute).

[2] Bibliothèque nationale, ms. français 24.416, fol. 282 v°; publiée par Ph. Tamizey de Larroque, *De la correspondance inédite de D. B. de Montfaucon* (Paris, 1879, in-8°), p. 26, extrait de la *Revue de Gascogne*.

[3] *Ibid.*, fol. 284 v°; publiée *ibid.*

mieux exécuté, qu'on ait jamais fait. M. l'abbé Fourmont le présenta à M. le cardinal de Fleury, qui lui dit de me le montrer. Il m'apporta successivement quatre volumes; j'en portai le jugement que je viens de dire, et j'insistai après l'abbé de Fourmont pour le porter à prier Mgr le Cardinal de m'en demander mon sentiment. J'ai là dessus un petit embarras, que je n'oserois confier au papier. Ces inscriptions sont dessinées avec les marbres mêmes; c'est la vraie manière de copier exactement. L'abbé de Fourmont veut de les faire graver comme elles sont; je l'ai exhorté de persister dans ce dessein. On ne trouvera jamais de libraire qui en veuille faire les frais. Il faut que ce soit le Roi lui-même qui fasse graver et imprimer cet ouvrage au Louvre. Cela ne seroit pas difficile à obtenir en tems de paix...[1].

Puis, le 18 octobre 1734 :

Je ne vois point d'apparence que l'incomparable recueil d'inscriptions greques de M. l'abbé Fourmont s'imprime de longtemps. Il me disoit dernièrement qu'il pense à graver lui-même sur des planches ces inscriptions, telles qu'il les a copiées, ou pour mieux dire dessinées avec son neveu, qui l'accompagnoit et qui dessine fort bien. J'approuve fort qu'on nous donne des inscriptions gravées telles qu'elles sont sur les marbres, et non pas imprimées, mais quand pourra-t-il finir un si long travail?...[2].

Enfin, le 30 décembre 1734 :

J'ai parlé à M. l'abbé Fourmont pour le porter à vous communiquer quelques inscriptions que vous souhaiteriez de voir; je ne sai s'il le fera. Il m'a montré tous ses portefeuilles, mais je le voiois dans des dispositions à ne communiquer sa belle récolte qu'en la rendant publique. Il persiste dans le dessein de faire graver ses inscriptions; il voit la difficulté qu'il y aura et les grands frais qu'il faudra faire. Il m'a dit une fois qu'il pensoit à le graver lui-même avec son neveu, qui l'a accompagné lui-même dans son voiage, qui sait fort bien dessiner et qui pourra apprendre en peu de jours à graver des

[1] Bibliothèque nationale, ms. français 24.416, fol. 286; publiée par Ph. Tamizey de Larroque, *De la correspondance inédite de D. B. de Montfaucon* (Paris, 1879, in-8°), p. 26, extrait de la *Revue de Gascogne*.

[2] *Ibid.*, fol. 288 v°.

lettres. Il a assés de courage pour l'entreprendre, et je ne serai pas étonné s'il y met la main[1]. . .

Michel Fourmont mourut, le 5 février 1746, laissant à son neveu, Claude-Louis Fourmont, le soin de poursuivre la publication de son Voyage en Grèce. Peu après la mort de son oncle, celui-ci tentait une nouvelle démarche après du ministre Maurepas :

Monseigneur,

Il y a longtemps que j'aurois pris la liberté de vous présenter le voyage que nous avons fait en Grèce, par les ordres du Roy, sous les auspices de Votre Grandeur, si je n'avois, quelques années après mon retour, entrepris de faire celuy d'Égypte[2]. Depuis mon retour en France, je n'ay cessé de chercher les occasions de vous témoigner le vif empressement que j'ay toujours eu de me rendre digne des bontés dont vous avés bien voulu m'honnorer. Heureux si les recherches que nous avons fait dans la Grèce pouvoient mériter la continuation de votre attention et me procurer un accueil favorable de votre part, je me trouverois trop dédommagé des peines qu'elles m'ont coûté[3].

Il s'adressait en même temps au petit-neveu de l'abbé Bignon, Armand-Jérôme Bignon, aussi bibliothécaire du roi, et lui remettait un nouveau mémoire pour obtenir une décision du ministre[4]. Peu

[1] Bibl. nat., ms. français 24416, fol. 289. — Un instant Fourmont put croire toucher le but; le 20 décembre 1737, le secrétaire de Maurepas, Mesnard, lui écrivait :

« M. l'abbé Sevin nous ayant, Monsieur, fait part du dernier entretien qu'il a eu avec Mgr le comte de Maurepas concernant vos inscriptions grecques, je me contenteray aujourd'huy de vous dire que je vois avec plaisir accellérer ce que vous désirés depuis si longtemps. . . » (Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 6557, fol. 5.)

[2] En 1746, Claude-Louis Fourmont avait accompagné M. de Lironcourt en Égypte. Voir plus loin le chapitre XIII.

[3] Bibliothèque nationale, ms. latin 9700, fol. 183 (minute, s. d.).

[4] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 350 et 351. — Le 1er mars 1746, trois semaines après la mort de Fourmont, Armand-Jérôme Bignon avait donné pouvoir à Cl.-L. Fourmont « de retirer en son nom les ouvrages de M^r l'abbé Fourmont, son oncle, consistant en dissertations et traductions qu'il avoit faites de manuscrits de la Bibliothèque du Roi et tout ce qui peut regarder le voiage de Grèce, qu'il a fait par ordre du Roi, pour le tout m'être remis suivant les intentions de Sa Majesté. » (*Ibid.*, fol. 352.)

après, Maurepas ayant dû quitter le ministère et ayant été remplacé, en avril 1749, par son beau-frère, le comte de Saint-Florentin, Cl.-L. Fourmont sollicitait encore auprès de lui l'impression du Voyage en Grèce et mettait sous ses yeux le mémoire déjà présenté plusieurs années auparavant à Maurepas [1].

La relation de Fourmont, ou plutôt les matériaux de cette relation devaient rester inédits, et sans avoir jamais été coordonnés, ni par Michel Fourmont, ni par son neveu, tels ou à peu près qu'ils nous ont été conservés et qu'ils se trouvent aujourd'hui dans les collections de la Bibliothèque nationale [2]. Tout au plus en avait-il tracé le plan détaillé, qui s'est retrouvé parmi ses papiers, et qu'il avait sans doute joint à l'une ou l'autre de ses requêtes au ministre. Tel qu'il est, ce plan complétera et précisera ce que l'on sait déjà des projets de Fourmont pour la publication de son Voyage en Grèce :

Plan du Voyage en Grèce de Michel Fourmont.

1° Voyage de Paris à Marseilles, inscriptions de Marseilles; Toulon, Cérigo,

[1] Voir plus haut, p. 647.

[2] Les papiers de Michel Fourmont relatifs à son Voyage en Grèce sont pour la plupart conservés aujourd'hui parmi les manuscrits du Supplément grec de la Bibliothèque nationale.

A la fin du siècle dernier, ils furent consultés par le géographe Barbié du Bocage, ainsi qu'en témoigne la pièce suivante :

«Je soussigné reconnois qu'il m'a été remis par le citoyen Belissen, garde des manuscrits de la Bibliothèque nationale, deux grands cartons et quatre autres plus petits, plus deux portefeuilles et un petit volume de format in-4°, couvert en papier à fleurs, le tout contenant les inscriptions et papiers de Michel Fourmont, relatifs à son voyage en Grèce; lesquels objets sont déposés au bureau des livres imprimés de ladite Bibliothèque, et que je promets lui remettre pour rentrer dans le dépôt des manuscrits, lorsque je les aurai examinés.

«Fait à Paris, ce 16 ventôse de l'an 2me de la République française une et indivisible.

«Barbié, chargé de la partie géographique à la Bibliothèque nationale.»

En marge on lit, de la main de La Porte du Theil : «Récipissé originaire du citoyen Barbié; il lui a été donné une reconnoissance de la remise qu'il a faite des manuscrits ci-mentionnés; le récipissé originaire ne s'étoit pas trouvé à sa place lorsque le citoyen Barbié a fait la remise des mss ci-mentionnés.» (Bibl. nat., Archives du département des Manuscrits.) Le ms. in-4°, cité dans le récépissé de Barbié du Bocage, porte encore la même reliure.

L'Argentière, Paros, inscriptions de Paros; Constantinople. — Je n'ay rien à dire de Constantinople. Mr l'abbé Sevin, qui y a demeuré près deux ans, est beaucoup plus en état d'en parler que moy, qui n'y a resté que deux mois; ce que j'y ay apris en gros des différends peuples qui l'habitent; de la police qui s'y observe, etc.

2° Voyage de Constantinople dans la Grèce; raisons de ce voyage; vue de Constantinople, de la Propontide, de Gallipoli, des Dardanelles, de Ténédos, de Lesbos, inscriptions de Lesbos; Phocéa, Chio, Miconi, Délos, Sura, Athènes.

3° Description de la ville d'Athènes.

4° Gouvernement de la ville d'Athènes; quelques inscriptions d'Athènes.

5° Division de l'Attique : Athènes et son territoire, Kephiséa et son territoire, Mégare et son territoire.

6° Des peuples qui ont habité l'Attique autrefois, et de ceux qui l'habitent à présent.

7° Génie des Athéniens, leurs mariages, habits et coûtumes particulières, leurs maladies, leur médecine.

8° Des bâtimens de l'Attique.

9° Description des plaines de Marathon, batailles qui s'y sont données. Comparaison de l'armée des Perses et des Grecs; causes de la deffaite des Perses dans cette plaine; tombeaux des Grecs.

10° Description de la ville et de la plaine de Mégare; combat des Mégariens et des Siciliens contre les coureurs des Perses avant la bataille de Platée; inscription à ce sujet expliquée.

11° Description de la plaine d'Éleusis, de la ville d'Éleusis même et du temple de Cérès; inscriptions boustrophédon d'Éleusis expliquées.

12° Description de la ville et de l'isle de Salamine; son gouvernement ancien et moderne, etc.

13° Description de l'isle d'Égina; son gouvernement ancien et moderne.

14° De quelques curiositez de l'Attique, des différentes sortes de marbre, des mines qui s'y trouvent et ce qu'elles pourroient produire.

15° Du produit et de la culture des terres de l'Attique chez les anciens et chez les modernes, et de leur commerce d'autrefois et d'à présent; du nombre actuel des habitants de l'Attique.

16° Des tributs qu'ils payent au Grand Seigneur et au Kisleraga de ce païs; leur revenu.

17° Raisons du voyage de Morée; description des monts Gerania de la garde turque qui y est postée, du chemin du visir, de l'isthme de Corinthe; de la Morée en général et de ville de Nauplium en particulier.

18° Origine des peuples anciens du Péloponnèse et de leur gouvernement.

19° Le gouvernement actuel du Péloponnèse.

20° Description de l'Argolide en général et des villes d'Argos, de Micène, etc., en particulier et leur véritable scituation.

21° Description de la ville de Sicyon, de son territoire, de ses souterrains, etc.

22° Description de l'Achaïe et en particulier de la ville de Patras, tombeau de St André, etc.

23° Inscriptions hébraïques de Patras très anciennes et de fort grande conséquence expliquées. (Il s'agit de la prière pour les morts.)

24° Description de la haute et basse Arcadie et en particulier du Stix, de Stymphalos, de Tripoly, de Lycosura, de Trapezus, de Mégalopolis, de Mantinée, de Ténos, etc., avec leur véritable scituation et le cours de l'Alphée.

25° Description de la Laconie en général et de Lacédémone en particulier, de la nouvelle Sparte, et inscriptions de Lacédémone indiquées et le cours de l'Eurotas.

26° Inscriptions d'Amyclæ expliquées (elles regardent les prêtresses d'Apollon; c'est une chronologie presqu'entière).

27° Description de la Messénie, veritable scituation et description de Messène, d'Andania, de Calamæ, etc., le cours du Pamisos, tombeaux des roys de Messène et les inscriptions qui sont dessus expliquées.

28° Produit des terres du Péloponnèse, le commerce de ce païs, ses ports fréquentez ou abandonnez, combien il y a de monde, ce qu'il donne au Turc, combien le Grand Seigneur y laissa véritablement de soldats et combien peut-il rester; raisons de ce petit nombre.

29° Description de la Magne; quels sont ses habitants, leur amour pour la guerre et la rapine, leur génie, etc., leurs grandes familles et leur nombre, etc., quelques traits de leur histoire.

30° Description de la Schaconie; les géographes se trompent, ils donnent

à leurs païs plus d'étendue qu'il n'en a; leur génie, leurs mœurs, leur gouvernement, etc.

31° Des Wlacks, des Arnauts et des Albanois du Péloponnèse.

32° De quelques merveilles du Péloponnèse, des principaux lacs et des fontaines les plus fameuses, etc.

33° Des mœurs des Turcs, de leur religion, de leur gouvernement en général et de la justice qu'ils observent envers les Chrestiens.

34° Des Juifs répandus dans l'Empire Turc et de leurs sectes, et surtout des Hellestistes et des Karaïtes.

35° État du Christianisme dans l'Attique et le Péloponnèse, et ce que je sçay des autres païs par des témoignages non suspects.

36° État de la littérature de ce païs.

37° Superstitions des Turcs, des Grecs et des Juifs, par où l'on voit le génie des trois nations.

38° Que l'Empire Turc est aujourd'huy pour le gouvernement à peu près ce qu'estoit la France sur la fin de la première race de nos roys et du commencement de la deuxième.

39° Fruit des différents voyages faits par les ordres du Roy; qu'il ne faut envoyer que des gens de lettres, désintéressez, etc.

40° Fruit de celuy cy par l'énumération des livres qu'a apportez Mr l'abbé Sevin et les inscriptions donnez et à donner, et la conclusion [1].

[1] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 295, fol. 366. — On ne peut voir le texte du Voyage en Grèce de Michel Fourmont dans une médiocre compilation, de la main de son neveu, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale sous le numéro 1892 du fonds français des nouvelles acquisitions et dont voici le titre :

« Voyage fait en Grèce par les ordres du Roy et sous les auspices de Mgr le comte de Maurepas, d'où on a rapporté plus de quatre cent manuscrips, tant grecs, qu'arabes, turcs et harméniens, plus de quinze cent inscriptions greques, un grand nombre de bareliefs, et des médailles, tirées des entrailles de la terre, avec des vues des plus anciennes villes du Péloponèse, de l'Attique et des isles de l'Archipel.

« Ce voyage sera enrichi de deux cartes générales et plusieurs cartes topographiques des endroits les plus célèbres de ce païs, avec des observations historiques et géographiques tant anciennes que modernes des endroits que nous avons vus. Nous y joindrons aussi les desseins des anciens monuments, qui subsistent encore en partie dans les endroits que nous avons parcourus, soit temples, soit théâtres, soit stadium, avec leurs mesures prises avec exactitude sur les lieux même. » Cf. p. 658, note 2.

Mémoire des manuscripts que le sieur Fourmont le neveu a mis au net par les ordres de Mgr le comte de Maurepas, et qu'il a remis à Sa Grandeur depuis vingt mois.

1° Les inscriptions de la ville de Sparte et de ses environs se montant au nombre de	300
2° Celles de Patras à	93
3° Celles de Castry ou Hermione	47
4° Celles d'Argos à	47
5° Celles de Paros à	6
6° Celles de Caritene ou l'ancienne Gortis, à	7
7° Celles d'Athènes et de ses environs, à	500
Le total des inscriptions rendues à la Cour se monte à	1,000[1]

Je ne compte pas dans ce nombre plus de 300 médailles[2], dont j'ay dessiné les légendes, et plus de deux cents morceaux, tant géographiques que topographiques, que veues de villes, temples, bâtiments publics; tous sont finis à l'exception du géographique et du topographique.

Il me reste encore 200 inscriptions entre les mains et plus de 300 autres morceaux; tous ces travaux pourroient finir en moins de quatre mois, si je ne manquois point de secours[3].

[1] Les inscriptions copiées et dessinées par Fourmont sont aujourd'hui réunies dans plusieurs volumes du Supplément grec de la Bibliothèque nationale. Les copies à l'encre ou au crayon, prises sur place par Fourmont, forment les numéros 854 et 855; les mises au net de ces inscriptions composent huit volumes classés sous les numéros 569 à 571 D et 572; enfin les cartes, dont il a été précédemment question, sont réunies dans les volumes 853 et 856, auxquels il faut ajouter le ms. 22878 du fonds français. Cf. aussi le *Recueil d'antiquités* du comte de Caylus (1764), t. VI, p. 163 et suiv.

[2] Ce sont sans doute les médailles dont les dessins sont réunis dans le ms. Supplément grec 852.

[3] Bibliothèque nationale, ms. Supplément grec 855, fol. 322.

SE TROUVE À PARIS

À LA LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE

